



**HAL**  
open science

# La structuration partisane de l'écologie politique : une comparaison Bretagne-Pays de Galles (1974-1995)

Martin Siloret

► **To cite this version:**

Martin Siloret. La structuration partisane de l'écologie politique : une comparaison Bretagne-Pays de Galles (1974-1995). Histoire. Université Rennes 2, 2017. Français. NNT : 2017REN20038 . tel-01671238

**HAL Id: tel-01671238**

**<https://theses.hal.science/tel-01671238v1>**

Submitted on 22 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITE  
BRETAGNE  
LOIRE**

**THÈSE / UNIVERSITÉ RENNES 2**  
*sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne*  
pour obtenir le titre de  
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2**  
*Mention : Histoire*  
École doctorale Sociétés, Temps, Territoires

présentée par  
**Martin Siloret**  
Préparée à l'EA 7468 Tempora  
Université Rennes 2

# La structuration partisane de l'écologie politique : une comparaison Bretagne- Pays de Galles (1974-1995)

Thèse soutenue le 10 novembre 2017  
devant le jury composé de :

- Alistair Cole**  
Professeur de science politique, Université de Cardiff / *rapporteur*
- Olivier Dard**  
Professeur d'histoire contemporaine, Université Paris-Sorbonne / *rapporteur*
- Sylvie Ollitrault**  
Directrice de recherche en science politique, CNRS, ARENES, IEP de Rennes / *examinatrice*
- Gilles Richard**  
Professeur d'histoire contemporaine, Université Rennes 2 / *examinateur*
- Jacqueline SAINCLIVIER**  
Directrice de thèse



UNIVERSITÉ RENNES 2 – HAUTE BRETAGNE  
Tempora EA 7468  
École Doctorale : Sociétés, Temps, Territoires

*Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

**LA STRUCTURATION PARTISANE DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE :  
UNE COMPARAISON BRETAGNE-PAYS DE GALLES (1974-1995)**

Thèse de Doctorat

Discipline : Histoire

Volume 1/1

Présentée par Martin SILORET

Directrice de thèse : Jacqueline SAINCLIVIER

Soutenue le 10 novembre 2017

Jury :

M. Alistair COLE, professeur de science politique, Université de Cardiff  
(Rapporteur)

M. Olivier DARD, professeur d'histoire contemporaine, Université Paris-Sorbonne (Rapporteur)

Mme Sylvie OLLITRAULT, directrice de recherche en science politique, CNRS, ARENES, Institut d'études politiques de Rennes (Examinatrice)

M. Gilles RICHARD, professeur d'histoire contemporaine, Université Rennes 2 (Examineur)

Mme Jacqueline SAINCLIVIER, professeure émérite d'histoire contemporaine, Université Rennes 2 (Directrice de thèse)

Image de couverture : extrait de la couverture de la brochure du Collectif Bretagne-Écologie 78.

Dessin : Alain Goutal.

Collection personnelle.



## Remerciements

La conclusion de six ans de recherches et d'écriture va de pair avec une gratitude à l'égard de très nombreuses personnes que je ne pourrai toutes citer ici.

En premier lieu, je tiens à remercier Jacqueline Sainclivier d'avoir accepté de diriger ma thèse et de m'avoir accompagné pendant ces longues années. L'accueil, le soutien et la bienveillance des responsables et personnels du CERHIO, en particulier sa directrice Annie Antoine mais également Nathalie Blanchard, Renan Donnerh, Audrey Colloc et Christine Bechameil, m'ont été d'un aide extrêmement précieuse.

Merci à l'Université de Cardiff, et tout spécialement à Richard Wyn Jones et Alistair Cole, d'avoir permis et facilité mes séjours et mes recherches sur place.

Ma gratitude va également aux personnels des nombreuses bibliothèques et centres d'archives dont j'ai pu m'appuyer sur l'assistance et les conseils, notamment Suzanne Heywood de la bibliothèque de l'Université de Teesside et surtout Patricia Lemétayer, pour son aide active quant au traitement des archives des Verts bretons conservés par Europe-Écologie les Verts Bretagne.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont bien voulu, souvent avec enthousiasme, se prêter à l'exercice de l'entretien et parfois me donner accès à leurs archives personnelles, en particulier Chris Simpson, François de Beaulieu, Gérard Borvon, Ronan Dantec, Tony White, Noel Thomas, Jean-Claude Demaure, Jean-François Le Quellenec.

Enfin, nombreux sont celles et ceux qui, chacun à sa manière, ont contribué à me donner l'énergie de conclure ce travail : mes (anciens) collègues doctorants du laboratoire, par leur motivation et leur énergie communicatives, mais également mes amis et proches parmi lesquels Laurent, Olwen, Lucie, Benjamin, Maël et bien sûr Lisianne, Jean et Marianne.



# Liste des sigles et acronymes

- ADIV : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine
- ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- AED : Alliance écologie et démocratie
- AFME : Agence française pour la maîtrise de l'énergie
- AJPNE : Association des journalistes et écrivains pour la protection de la nature et de l'environnement
- ANRED : Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets.
- APPSB : Association pour la protection du saumon en Bretagne
- APRE : Agence de presse réhabilitation écologique
- APRI : Association pour la protection contre les rayonnements ionisants
- AQA : Agence pour la qualité de l'air
- AQPA : Association quimpéroise des personnes âgées
- AREV : Alternative Rouge et Verte
- AT : Amis de la Terre
- ATD : Aide à toute détresse
- AUT : *Association of University Teachers* (Association des professeurs d'université)
- BBC : *British Broadcasting Company* (Compagnie britannique de diffusion)
- CAP : Certificat d'aptitude professionnelle
- CAT : *Centre for Alternative Technology* (Centre pour les technologies alternatives)
- CCA : Comités communistes pour l'autogestion
- CDS : Centre des démocrates-sociaux
- CEA : Commissariat à l'énergie atomique
- CEB : Coordination écologiste bretonne
- CEDAPA : Centre d'études pour un développement agricole plus autonome
- CEG : *Conservative Ecology Group* (Groupe conservateur pour l'écologie)
- CEGB : *Central Electricity Generating Board* (Autorité centrale de production d'électricité)
- CERES : Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste

CES : Convergence Écologie Solidarité  
 CEVIPOF : Centre d'étude de la vie politique française  
 CFDT : Confédération française démocratique du travail  
 CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens  
 CGT : Confédération générale du travail  
 CIME : Coordination interrégionale des mouvements écologistes  
 CLIN : Comité local d'information nucléaire  
 CLP : *Constituency Labour Party* (section travailliste de circonscription)  
 CND : *Campaign for nuclear disarmament* (Mouvement pour le désarmement nucléaire)  
 CNIR : Conseil national inter-régional  
 CODENE : Comité pour le désarmement nucléaire en Europe  
 COGEMA : Compagnie générale des matières nucléaires  
 CPE : Conseiller principal d'éducation  
 CREPTAB : Centre régional d'étude et de promotion des technologies alternatives en Bretagne  
 CRIN : Comité régional d'information nucléaire  
 CRS : Compagnies républicaines de sécurité  
 CUAB : Comité pour l'unité administrative de la Bretagne  
 DEUG : Diplôme d'études universitaires générales  
 DVG : Divers-gauche  
 EDF : Électricité de France  
 EELV : Europe-Écologie les Verts  
 EGA : *European Green Archive*  
 FEB : Fédération écologiste bretonne  
 FEBN : Fédération écologiste de Basse-Normandie  
 FEN : Fédération de l'éducation nationale  
 FERIF : Fédération écologiste de la région Île-de-France  
 FFSPN : Fédération française des sociétés de protection de la nature  
 FGDS : Fédération de la gauche démocrate et socialiste  
 FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles  
 FO : Force ouvrière

FoE : *Friends of the Earth* (Amis de la Terre)  
FSU : Fédération syndicale unitaire  
GAEPEC : Groupe d'action écologiste et politique en Cornouaille  
GE : Génération écologie  
INRA : Institut national de la recherche agronomique  
IS : Internationale situationniste  
LCR : Ligue communiste révolutionnaire  
LEG : *Liberal Ecology Group* (Groupe libéral sur l'écologie)  
MAN : Mouvement pour une alternative non-violente  
MEP : Mouvement d'écologie politique  
MERA : Mouvement écologique Rhône-Alpes  
MIT : *Massachusetts Institute of Technology* (Institut technologique du Massachusetts)  
MLAC : Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception  
MLF : Mouvement de libération des femmes  
MP : *Member of Parliament* (député)  
MRG : Mouvement des radicaux de gauche  
MRP : Mouvement républicain populaire  
NLW : *National Library of Wales* (Bibliothèque nationale du Pays de Galles)  
NUM : *National Union of Mineworkers* (Syndicat national des mineurs)  
OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique nord  
PCF : Parti communiste français  
PCMLF : Parti communiste marxiste-léniniste de France  
PCUS : Parti communiste d'Union soviétique  
PEON : Production d'électricité d'origine nucléaire  
PRG : Parti radical de gauche  
PS : Parti socialiste  
PSU : Parti socialiste unifié  
PUF : Presses universitaires de France  
PUR : Presses universitaires de Rennes  
PWR : *Pressurised Water Reactor* (réacteur à eau pressurisée)  
RAT : Réseau des Amis de la Terre



RFSP : Revue française de science politique

RPR : Rassemblement pour la République

RTZ : Rio Tinto Zinc

SDP : *Social-Democratic Party* (Parti social-démocrate)

SEPNB : Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne

SERA : *Socialist Environment and Resources Association* (Association socialiste pour l'environnement et les ressources)

SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière

SGEN : Syndicat général de l'Éducation nationale

SLDP : *Social and Liberal Democratic Party* (Parti démocrate social et libéral)

SNCF : Société nationale des chemins de fer

SNES : Syndicat national des enseignants du second degré

SNI : Syndicat national des instituteurs

SNP : *Scottish National Party* (Parti national écossais)

STO : Service du travail obligatoire

TOES : *The Other Economic Summit* (L'Autre Sommet économique)

TUC : *Trades Union Congress* (Congrès des syndicats)

UDB : Union démocratique bretonne

UDR : Union des démocrates pour la République

UDF : Union pour la démocratie française

UK : *United Kingdom* (Royaume-Uni)

UNEF : Union nationale des étudiants de France

UNEF-ID : Union nationale des étudiants de France – Indépendante et démocratique

UNESCO : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation* (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture)

URSS : Union des républiques socialistes soviétiques

WEP : *Wales Ecology Party* (Parti écologiste du Pays de Galles)

WGP : *Wales Green Party* (Parti Vert du Pays de Galles)

ZUP : Zone à urbaniser en priorité

## Cartes de situation



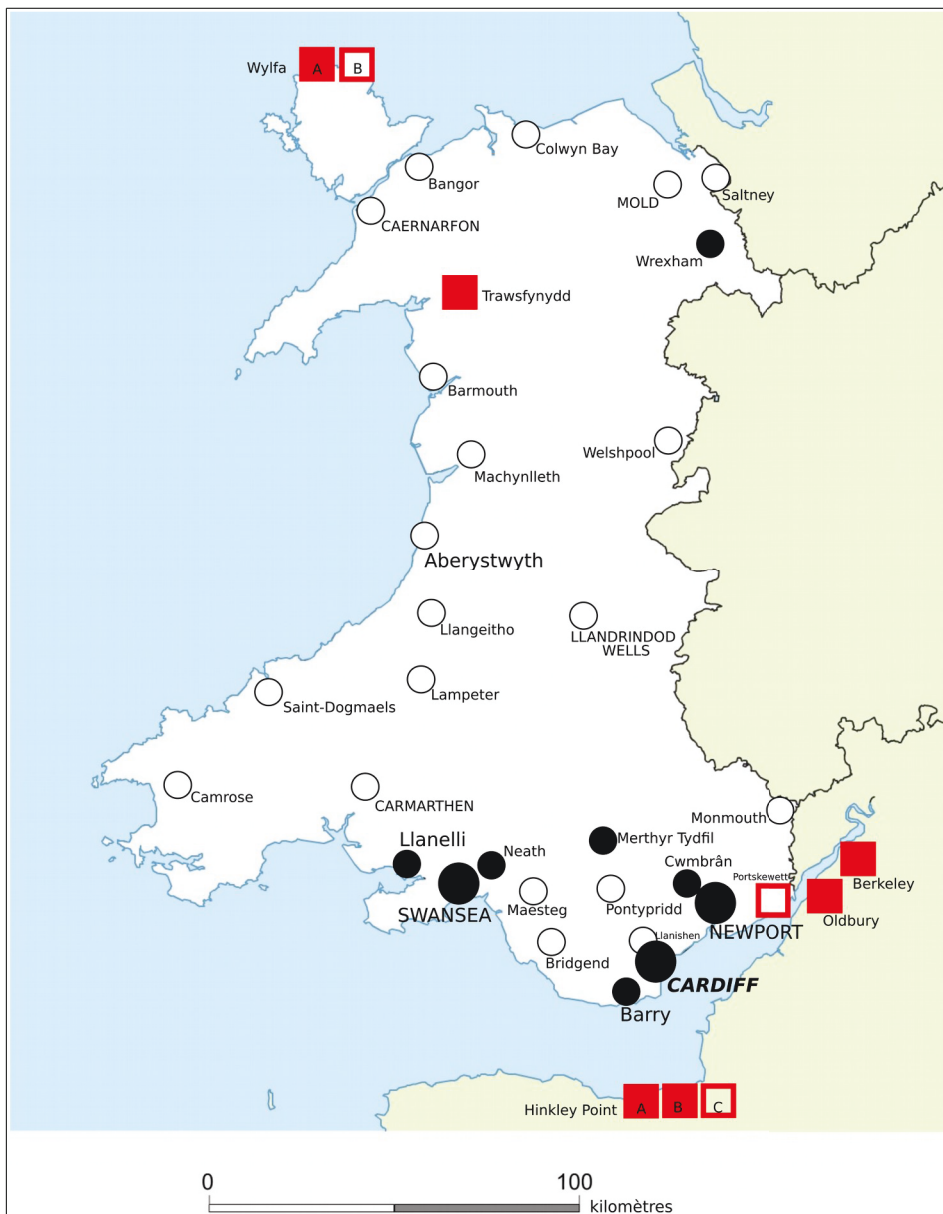
1 : Comté de South Glamorgan

2 : Comté de Mid-Glamorgan

3 : Comté de West Glamorgan

### **Carte 1 : Comtés administratifs gallois (1972-1996)**

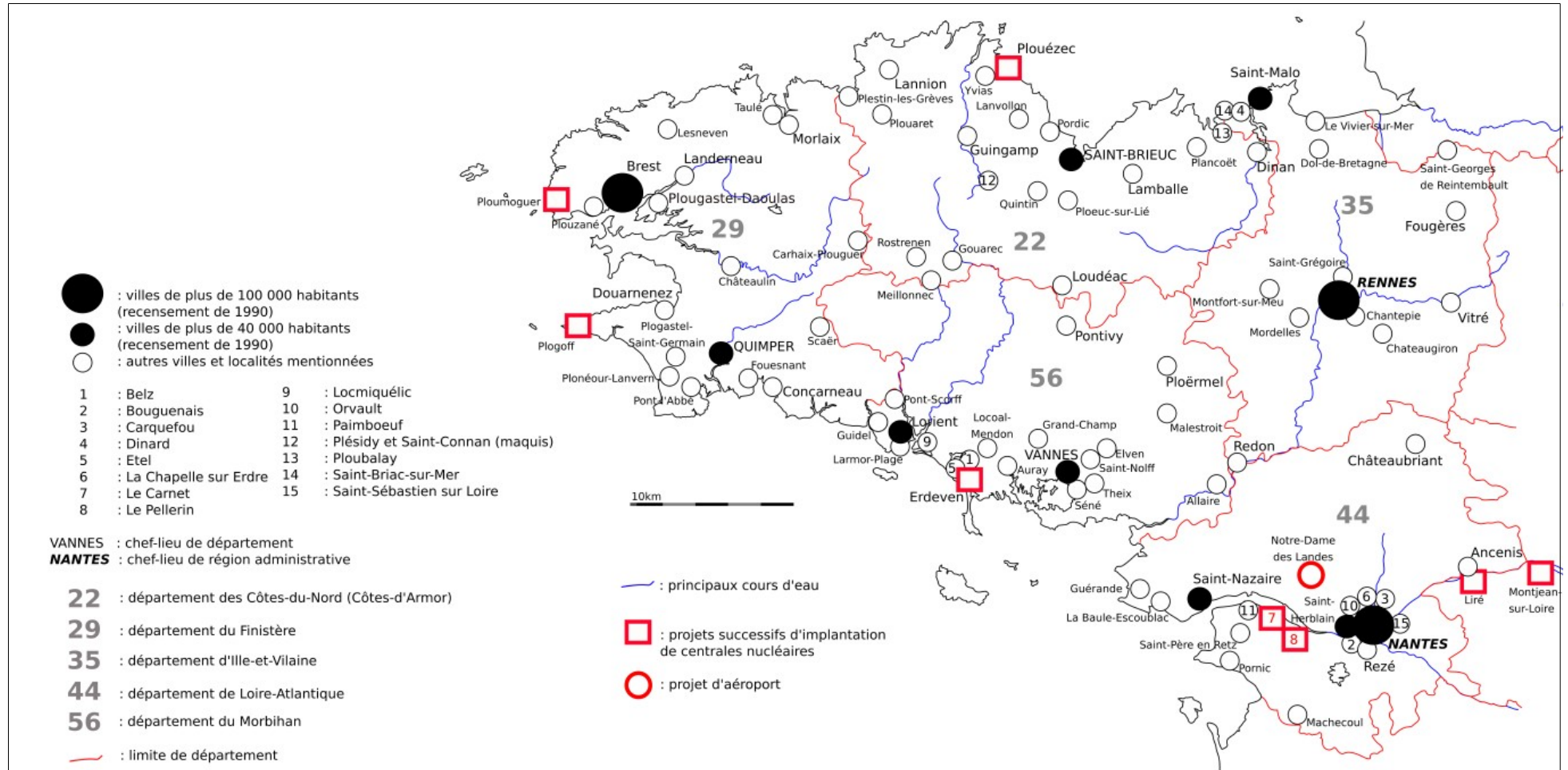
*Fond de carte : comersis.com*



MOLD : chef-lieu de comté  
**CARDIFF** : capitale du Pays de Galles

- : villes de plus de 100 000 habitants (recensement de 1991)
- : villes de plus de 40 000 habitants (recensement de 1991)
- : autres villes et localités mentionnées
- : projet de centrale nucléaire
- : centrale nucléaire

**Carte 2 : Villes, localités et sites importants au Pays de Galles et à proximité**  
 Fond de carte : comersis.com



**Carte 3 : Villes, communes et sites importants en Bretagne**  
 Fond de carte : A. de la Pinonnais ([www.pinonnais.org](http://www.pinonnais.org)), licence Creative Commons by-nc-sa





# Introduction générale

En août 2014, le parti français Europe-Écologie les Verts place ses « Journées d'été » organisées à Bordeaux sous le signe d'un double anniversaire : « les quarante ans de la candidature à la présidentielle de René Dumont et les trente ans de la création du premier parti écologiste français<sup>1</sup> ». L'euphorie électorale des années 2009-2010 est retombée, les tiraillements stratégiques sont violents suite au départ des ministres écologistes du gouvernement au printemps mais avec, pour la première fois de leur histoire, un groupe parlementaire dans chacune des deux chambres du parlement, le chemin parcouru depuis trois – ou quatre – décennies peut paraître considérable aux écologistes français.

Trois années plus tard, l'atmosphère des « Journées d'été » de 2017 organisées à Dunkerque n'est plus à la fête : le parti ne dispose plus d'aucun député pour la première fois depuis vingt ans, son groupe de sénateurs s'est dissous à la suite de défections successives, de nombreux conseils régionaux – dont celui de Bretagne – ne comptent plus aucun conseiller régional Vert et l'existence du parti elle-même est ouvertement mise en question, pour des raisons aussi bien financières que politiques.

Un retournement de conjoncture similaire, bien que moins brutal, intervient durant la même période outre-Manche pour le *Green Party of England and Wales*<sup>2</sup> : en 2010, il conquiert son premier siège de députée dans la circonscription de Brighton Pavilion (Sussex, Angleterre) puis remporte trois sièges lors des élections européennes de juin 2014 ; mais lors des élections générales de 2015 il échoue de loin à conquérir les sièges qu'il pensait pourtant à sa portée, et voit même ses résultats globaux reculer significativement lors des élections anticipées de juin 2017<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup>« Motion de cadrage : Journées d'été 2014 de Bordeaux », adoptée par le Conseil fédéral d'EELV à l'unanimité, 8-9 février 2014, 4 p. [https://eelv.fr/wp-content/uploads/2014/02/P\\_cadrage\\_JDE-2014\\_CF20141020809.pdf](https://eelv.fr/wp-content/uploads/2014/02/P_cadrage_JDE-2014_CF20141020809.pdf) (consulté le 28 juillet 2017)

<sup>2</sup>Le Parti vert britannique est séparé depuis 1990 entre le parti écossais (*Scottish Green Party*) et le parti anglais et gallois (*Green Party of England and Wales*), les deux organisations étant favorables à l'indépendance de l'Écosse. Quant aux écologistes d'Irlande du Nord (qui appartient au Royaume Uni mais pas à la Grande-Bretagne), ils sont regroupés au sein d'une organisation indépendante des structures britanniques, à l'instar des autres familles politiques.

<sup>3</sup>Le *Green Party of England and Wales* recueille en juin 2017 1,6 % des voix, contre 3,8 % deux années auparavant. Les résultats des écologistes britanniques montrent ainsi leur dépendance envers l'état des forces politiques dominantes : le virage à gauche des travaillistes sous la houlette de Jeremy Corbyn depuis l'automne 2015 semble ainsi avoir favorisé un transfert significatif de voix du *Green Party* vers le *Labour Party*, qui progresse de +9,6 % à l'échelle britannique entre 2015 et 2017.

L'apparente fragilité des positions occupées non par l'écologie politique, mais par la formation qui s'en réclame, constitue un des points de départ de notre travail de recherche initié en 2011. L'histoire des écologistes politiques en Europe occidentale semblait alors démentir deux discours symétriques. D'une part celui des militants ou du moins des dirigeants des partis écologistes eux-mêmes, prompts à proclamer l'avènement irrémédiable d'une nouvelle ère politique dans laquelle les écologistes acquerraient une majorité culturelle voire politique, en particulier à l'occasion de soirées électorales fructueuses<sup>4</sup>. D'autre part celui des partis concurrents et de certains journalistes ou commentateurs, reléguant sempiternellement les écologistes au rang d'acteurs illégitimes et condamnés à retourner à une marginalité sociale et électorale dont ils ne pourraient sortir que de manière exceptionnelle et épisodique<sup>5</sup>.

Loin de cette double caricature, il semble plus pertinent de situer les écologistes politiques dans un entre-deux, une situation de marginaux-sécants entre un milieu militant contestataire, socialement minoritaire, et des institutions électives au sein desquelles ils pèsent parfois de manière significative, surtout aux échelles infra-nationales. Notre thèse se propose d'étudier la genèse de cet équilibre instable mais durable, à l'échelle infra-nationale, de manière comparative.

## Historiographie des mouvements écologistes politiques

La littérature concernant le *Green Party* britannique est moins étendue que celle concernant les Verts français et leurs antécédents, cela s'expliquant par la place plus importante acquise par les écologistes du sud de la Manche sur le plan électoral à partir des années 1980, avec la conquête successive de mandats municipaux, européens, régionaux, puis nationaux relativement nombreux.

---

<sup>4</sup>Ce fut le cas en France suite à la percée inattendue des listes Europe-Écologie lors des élections européennes de juin 2009 et de manière moins brutale en Grande-Bretagne en 2014-2015 lorsque le *Green Party* attira un flux massif de nouveaux adhérents, tirant parti de l'élection de Caroline Lucas à la Chambre des communes en 2010 et des échecs électoraux (et politiques) des Partis travailliste et libéral-démocrate. *Green Party*, « Membership of the Green Party of England and Wales passes 60,000 », 15 avril 2015, 1 p. <https://www.greenparty.org.uk/news/2015/04/15/membership-of-the-green-party-of-england-and-wales-passes-60,000/> (consulté le 28 juillet 2017)

<sup>5</sup>Les résultats généralement mauvais des écologistes britanniques comme français aux élections nationales (législatives dans les deux pays et présidentielle en France) permettant d'objectiver cette marginalité supposée.

Les recherches concernant les mouvements écologistes n'ont pas connu un développement continu depuis l'émergence de ces mouvements au début des années 1970. Plusieurs phases peuvent être distinguées. La première s'étend du début de la décennie 1970 au début de la décennie 1980 et coïncide avec l'émergence des écologistes sur le plan électoral (élections de 1974 en France et en Grande-Bretagne, élections législatives de 1978 en France, de 1979 en Grande-Bretagne) et avec la naissance d'organisations politiques plus ou moins durables (*People* en Grande-Bretagne dès 1973 puis en France Écologie 78, CIME, Aujourd'hui l'écologie). Dans cette première phase, les études portant spécifiquement sur les organisations écologistes, encore évanescentes, sont rares<sup>6</sup> mais les mouvements sociaux auxquels ils participent, en particulier le mouvement anti-nucléaire en France, font l'objet de recherches plus abondantes en sociologie<sup>7</sup> et en science politique<sup>8</sup> tandis que le poids électoral non négligeable de certaines candidatures écologistes donne lieu à des études électorales ponctuelles<sup>9</sup>. Non encore considéré comme objet de recherche scientifique à part entière, les mouvements écologistes de cette décennie font l'objet de textes signés par des acteurs du mouvement lui-même, parfois riches comme l'ouvrage du journaliste écologiste Claude-Marie Vadrot<sup>10</sup>.

Les années 1980 se caractérisent par une décreue notable des études consacrées aux écologistes. Elle coïncide avec plusieurs inflexions : la dissipation de l'effet de nouveauté représenté par les écologistes dans le champ politique, leur plafonnement voire recul électoral et militant, la centralité retrouvée des évolutions des forces politiques majoritaires (arrivée durable au pouvoir des conservateurs et crise de l'opposition travailliste en Grande-Bretagne, alternance gouvernementale entre PS et droites de gouvernement en France). Dans ce contexte la pertinence de l'acteur écologiste dans l'étude du champ politique est remise en cause.

---

<sup>6</sup>En fin de période sont toutefois rédigés les deux articles d'Alistair McCulloch portant sur l'*Ecology Party*, qui ne seront publiés que dix ans plus tard : Alistair McCULLOCH, « The Green Party in England and Wales. Structure and Development : The Early Years », *Environmental Politics*, vol. 1, n° 3, p. 418-436, 1992 et « The Ecology Party in England and Wales : Branch Organisation and Activity », *Environmental Politics*, vol. 2, n°1, p. 20-39, 1993.

<sup>7</sup>Le mouvement anti-nucléaire fait ainsi l'objet d'une opération d'intervention sociologique de la part d'Alain Touraine : Alain TOURAINE, ZSUZSA HEGEDUS, François DUBET *et al.*, *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil, 1980.

<sup>8</sup>Sur l'entrée dans le champ politique de la question nucléaire par exemple : GARRAUD Philippe, « Politique électro-nucléaire et mobilisation. Tentative de constitution d'un enjeu », *Revue française de science politique*, vol. 29, n°3, juin 1979.

<sup>9</sup>Par exemple Jeff BRIDGFORD, « The Ecologist Movement and the French General Election of 1978 », *Parliamentary Affairs*, 31, n°3, 1978, p. 314-323 ou encore Daniel BOY, « Le vote écologiste en 1981 », *RFSP*, vol. 31, n° 2, 1981, p. 394-416.

<sup>10</sup>Claude-Marie VADROT, *L'écologie, histoire d'une subversion*, Paris, Syros, 1978.

Le tournant des années 1990 constitue une troisième phase, marquée par la multiplication d'études et de publications concernant les écologistes en général et les partis Verts en particulier. Ce regain est concomitant du retour au premier plan de l'agenda médiatique et politique des questions environnementales, corrélé aux conférences internationales<sup>11</sup> et aux résultats électoraux inédits recueillis par les écologistes en 1989 (puis en France en 1992). Comme dans les années 1970, les écologistes sont alors considérés comme pouvant être protagonistes d'une recomposition politique dans un contexte d'affaiblissement des partis principaux<sup>12</sup> (conservateurs mais également libéraux-démocrates et travaillistes en Grande-Bretagne ; PS et droites parlementaires en France) et d'essor d'autres familles politiques jusque là marginales (essentiellement en France avec le Front national). L'existence de partis écologistes structurés offre alors aux chercheurs en science politique des objets aux contours bien définis et suscite plusieurs publications, surtout sur les Verts français<sup>13</sup> mais également dans une moindre mesure sur le *Green Party* britannique. S'y ajoutent bien sûr d'autres ouvrages moins scientifiques signés par des journalistes<sup>14</sup>. La concomitance du développement des partis écologistes dans plusieurs pays d'Europe à la fin des années 1980 donne par ailleurs lieu à de nombreuses publications comparatistes (à l'échelle européenne) en sciences politiques<sup>15</sup>.

Le nouveau recul électoral des partis écologistes, observable dès 1992 en Grande-Bretagne (élections générales) et en 1994 en France (élections européennes) ne provoque pas un déclin aussi net des recherches sur les partis Verts, qui s'interrogent dès lors sur le caractère momentané de leur essor. La fin des années 1990 puis les années 2000 sont marquées, en France, par la persistance d'études en sciences politiques et en sociologie dans un contexte où

<sup>11</sup>Jean-François, MOUHOT James McKAY et Matthew HILTON, « Le *greenrush*. Essai d'interprétation de la bulle verte au Royaume-Uni dans les années 1980 », *Vingtième siècle*, n°113, janvier-mars 2012, p. 67-82.

<sup>12</sup>La manière dont les partis majoritaires prennent en compte les revendications écologistes et réagissent à l'émergence de concurrents électoraux écologistes fait également alors l'objet de plusieurs travaux en science politique : Mike ROBINSON, *The Greening of British Party Politics*, Manchester, Manchester University Press, 1992, Neil CARTER, « The Greening of Labour », in Martin J. SMITH et Joanna SPEAR (éd.), *The Changing Labour Party*, Londres, Routledge, 1992, Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste face à l'écologisme. De l'exclusion d'un enjeu aux tentatives de subordination d'un intrus », *RFSP*, vol. 44, n°3, juin 1994, p. 422-461.

<sup>13</sup>Jean-Luc BENNAHMIA et Agnès ROCHE, *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1991 ; Brendan PRENDVILLE, *L'écologie : la politique autrement ?*, Paris, L'Harmattan, 1993, deux ouvrages tirés d'une thèse de doctorat. Voir également Guillaume SAINTENY, *Les Verts*, PUF, Que-sais-je ?, 1991.

<sup>14</sup>Raymond PRONIER et Vincent JACQUES LE SEIGNEUR, *Génération verte. Les écologistes en politique*, Presses de la Renaissance, 1992.

<sup>15</sup>Avec notamment la publication d'ouvrages collectifs : Ferdinand MÜLLER-ROMMEL (éd.), *New Politics in Western Europe. The Rise and Success of Green Parties and Alternative Lists*, Westview Press, 1989, Wolfgang RÜDIG (éd.), *Green Politics One*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1990, *Green Politics Two*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1992, *Green Politics Three*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1995. Voir également la version publiée de la thèse de sciences politiques de Jérôme VIALATTE, *Les partis verts en Europe occidentale*, Paris, Economica, 1996.

les Verts conservent voire acquièrent un poids politique durable et non négligeable (élection de parlementaires à partir de 1997 et ministres jusqu'en 2002 dans le cadre de la coalition de gauche plurielle, nombreux conseillers municipaux et régionaux, députés européens). Les travaux de Sylvie Ollitrault<sup>16</sup> mettent à cette occasion l'accent sur la dimension trans-nationale du militantisme écologiste, tandis que Guillaume Sainteny, dans la continuité de ses travaux précédents, soumet les Verts français à une approche diachronique<sup>17</sup>.

La nouvelle progression électorale que connaissent les écologistes britanniques et surtout français à partir de 2009, elle-même concomitante d'un retour des questions environnementales (en premier lieu le réchauffement climatique) à l'agenda médiatique et politique, s'accompagne à son tour du lancement de plusieurs études dans lesquelles s'inscrit notre thèse. Cette nouvelle phase d'intérêt scientifique présente toutefois une nouveauté marquée par rapport aux phases précédentes. Si elle comprend en effet des études en sociologie politique<sup>18</sup> elle se caractérise en outre par l'appréhension de l'objet par la discipline historique. Les trois décennies écoulées depuis la naissance de *People* ou la candidature de René Dumont permettent à de jeunes chercheurs d'adopter une perspective à la fois diachronique et distancée, replaçant les organisations écologistes dans un contexte historique plus large, tout en s'appuyant sur les outils de l'histoire du temps présent, en particulier les entretiens avec les témoins. La thèse d'ores et déjà publiée d'Alexis Vrignon<sup>19</sup> et celle, en cours, de Sébastien Repaire<sup>20</sup> ainsi que leurs articles respectifs offrent ainsi des travaux de référence sur les écologistes à l'échelle française, tirant parti des recherches novatrices en histoire environnementale ainsi que de la remise en question des périodisations jusque là communément acceptées en histoire politique<sup>21</sup>.

Les recherches disponibles concernant les partis écologistes à l'échelle régionale au Pays de Galles et en Bretagne<sup>22</sup> sont plus rares, voire inexistantes au Pays de Galles. En

---

<sup>16</sup>Sylvie OLLITRAULT, *Militer pour la planète, Sociologie des écologistes*, Rennes, PUR, 2008, tiré en partie de sa thèse *Action collective et construction identitaire: le cas du militantisme écologiste en France*, thèse de doctorat en science politique, Université Rennes 1, 1996.

<sup>17</sup>Guillaume SAINTENY, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000.

<sup>18</sup>Au premier rang desquelles les travaux de Vanessa Jérôme sur la sociologie des militants Verts français, dont sa thèse (malheureusement sous embargo avant publication d'une version expurgée) : Vanessa JÉRÔME, *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez les Verts et Europe-Écologie les Verts*, thèse de doctorat en sociologie politique, La Sorbonne, 2014.

<sup>19</sup>Alexis VRIGNON, *La naissance de l'écologie politique en France. Une nébuleuse au cœur des années 68*, Rennes, PUR, 2017.

<sup>20</sup>Projet intitulé « L'écologie politique entre mouvements d'idées et structuration partisane de la fin des années 1970 au début des années 1990 », sous la direction de Jean-François Sirinelli, Institut d'études politiques de Paris, en préparation depuis 2010.

<sup>21</sup>Alexis Vrignon place ainsi la naissance de l'écologie politique française au cœur des années 1968, contribuant à interroger la notion de Trente glorieuses. Alexis VRIGNON, *op. cit.*, p. 11-14.

<sup>22</sup>Patrick LE GUIRRIEC, « Dix ans d'écologie politique en Bretagne », in Marc ABELÈS (dir.), *Le défi écologiste*, L'Harmattan, 1993, p. 167-183.



Bretagne, la vigueur du mouvement environnementaliste a toutefois nourri des études relativement nombreuses au détour desquelles le mouvement écologiste politique est abordé<sup>23</sup>. L'ouvrage de synthèse de Tudi Kernalegenn<sup>24</sup> offre un panorama précieux en la matière.

## Objectifs de recherche

Dans ce contexte scientifique dominé par des études en sciences politiques et portant sur l'échelle nationale ou européenne, nous avons choisi de faire porter notre travail de recherche sur la dimension historique de l'objet, à l'échelle régionale dans les deux régions Pays de Galles et Bretagne et plus généralement sur les échelles infra-nationales, en accordant une attention particulière à l'échelle locale, notamment municipale. Les échelles infra-nationales permettent de prendre en compte l'hétérogénéité des situations locales, des modalités d'insertion dans la vie politique et sociale, ainsi que les modalités d'engagement des militants, dont certains participent activement à la structuration et au fonctionnement de l'organisation nationale, mais dont d'autres se focalisent sur l'échelle régionale et le plus souvent, locale. Appréhender les partis écologistes « par le bas » conduit ainsi à remettre en perspective certaines contradictions considérées comme structurantes à l'échelle nationale, comme l'opposition entre courants nationaux, qui le sont beaucoup moins aux niveaux local et régional, ne serait-ce que parce que la diversité des militants y est moins forte. À l'inverse, cette approche conduit à mettre à jour d'autres contradictions structurantes, difficilement observables en tant que telles à l'échelon national, comme celles découlant des relations entretenues avec les partis régionalistes. Enfin, les processus à l'œuvre aux échelles locale et régionale contribuent souvent à des évolutions ultérieures à l'échelle nationale, notamment sur le plan de la structuration organisationnelle et des choix stratégiques dans le champ électoral.

Ces éléments donnent toute sa pertinence à l'étude des partis politiques à l'échelle infra-nationale et s'appliquent à plus forte raison aux écologistes, dont le cadre idéologique les incite à privilégier les échelons de pouvoir local et régional, au détriment de l'échelon étatique auprès duquel ils se considèrent le plus souvent d'abord comme un contre-pouvoir. Les dynamiques à l'œuvre à l'échelle nationale sont néanmoins souvent déterminantes et

---

<sup>23</sup>Maurice LE DÉMÉZET et Bruno MARESCA, *La protection de la nature en Bretagne. La SEPNB (1953-2003)*, Rennes, PUR-SEPNB, 2003, Tudi KERNALEGENN, *Luttes écologistes dans le Finistère. 1967-1981 : les chemins bretons de l'écologie*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2006.

<sup>24</sup>Tudi KERNALEGENN, *Histoire de l'écologie en Bretagne*, Rennes, Éditions Goater, 2014.

difficilement dissociables de l'échelle régionale, c'est pourquoi nous prenons en compte les jeux d'échelles (locale, régionale, nationale mais aussi trans-nationale) dans nos différents chapitres.

Au choix de l'échelle régionale s'ajoute celui de l'approche comparatiste. Celle-ci permet de dépasser la simple monographie et de ne pas réduire l'analyse à ces cas considérés comme particuliers ; la comparaison entre deux cas conduit à distinguer des variables locales et d'autres opérant à une échelle plus globale. L'approche comparative ne se limite pas à une confrontation binaire de deux cas, Bretagne et Pays de Galles : elle demande, dans notre cas, de faire intervenir des analyses de type comparatif entre l'échelle française et l'échelle britannique et suppose également de confronter les configurations locales (infra-régionales) entre elles, y compris au sein d'une même région<sup>25</sup>.

Par ailleurs, le contexte commun dans lequel écologistes bretons et gallois évoluent, à l'échelle internationale (conférences internationales sur l'environnement et évolution de l'agenda scientifique et médiatique) et européenne (émergence d'un espace politique européen structuré par le Parlement européen à partir de 1979 et développement des partis Verts ailleurs en Europe, en particulier en Allemagne) conduit à enrichir l'approche comparatiste par la prise en compte des croisements qui structurent notre (nos) objet (s)<sup>26</sup>.

Nous nous limitons à deux régions compte tenu de l'amplitude chronologique considérée mais une comparaison incluant davantage de régions aurait présenté plus d'intérêt encore. Notre choix s'est porté sur le couple Bretagne/Pays de Galles pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il s'agit de deux régions de taille comparable<sup>27</sup>, géographiquement, économiquement et culturellement périphériques soumises chacune à la tutelle d'un État unitaire centralisé<sup>28</sup>. Ces deux régions se caractérisent en outre, surtout à partir des années 1960, par de forts mouvements régionalistes dans le champ politique et culturel, appuyés sur

---

<sup>25</sup>En particulier en ce qui concerne la participation des écologistes aux élections municipales en Bretagne (cf. chapitre 3).

<sup>26</sup>Michael WERNER et Bénédicte ZIMMERMANN, « Penser l'histoire croisée. Entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2003/1, année 58, p. 7-36.

<sup>27</sup>Un peu moins de trois millions d'habitants au Pays de Galles pendant la période étudiée ; un million de plus pour la Bretagne à cinq départements (dite « historique »). Le Pays de Galles possède une surface d'environ 21 000 km<sup>2</sup> et la Bretagne historique environ 34 000.

<sup>28</sup>Le degré de centralisation du Royaume-Uni a été significativement amendé suite aux lois de dévolution intervenues depuis la fin des années 1990. La période antérieure, sur laquelle porte notre thèse, se caractérise toutefois par l'absence d'assemblée régionale à l'échelle galloise – situation comparable à celle de la Bretagne avant 1986 compte tenu de la faiblesse des prérogatives des conseils régionaux jusqu'alors élus au suffrage indirect et présidés par le préfet de région.

des ressources historiques<sup>29</sup>, culturelles et linguistiques<sup>30</sup> au fort potentiel identitaire. L'échelle régionale y constitue donc pour les acteurs un référentiel non seulement instrumental mais axiologique, à l'inverse de nombreuses autres régions administratives françaises par exemple<sup>31</sup>. Cette prégnance du cadre régional est susceptible de renforcer le tropisme régionaliste des écologistes. Pour cette raison, nous considérons la Bretagne dans ses frontières historiques, c'est-à-dire en incluant le département de Loire-Atlantique, bien qu'il soit séparé des quatre autres sur le plan administratif depuis 1955 et son rattachement à la région Pays de la Loire.

Bretagne et Pays de Galles présentent toutefois des différences essentielles et non sans conséquences sur le développement des mouvements écologistes, très asymétrique entre les deux régions. Tout d'abord, leur développement économique est très différent depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : l'industrialisation britannique et la présence de gisements de charbon dans les vallées méridionales galloises, à proximité des ports de Cardiff et Swansea, conduit à un développement industriel précoce et une urbanisation importante autour de l'extraction minière et de la sidérurgie dans le sud-est du pays, le reste de la région restant dominé par les activités agricoles, en particulier l'élevage extensif. En Bretagne au contraire, le secteur économique dominant jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle reste l'agriculture<sup>32</sup>, l'industrialisation intervenant alors de manière moins massive et plus décentralisée qu'au Pays de Galles, autour des centres urbains préexistants et, dans le cas de l'industrie agro-alimentaire, en lien avec les transformations de l'agriculture bretonne. Le développement du secteur tertiaire dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle est néanmoins concomitant dans les deux régions<sup>33</sup>.

Ces contrastes économiques ont des conséquences lourdes sur le plan politique. La Bretagne est dominée par les droites, en particulier la démocratie chrétienne du Mouvement républicain populaire (MRP), jusqu'à ce que les transformations économiques et sociales permettent au Parti socialiste (PS) d'initier sa percée dans les villes à partir des années 1970,

---

<sup>29</sup>La Bretagne est indépendante du Royaume de France jusqu'en 1532 et acquiert ensuite le statut de Province jusqu'en 1789 ; ses frontières sont respectées par le découpage départemental de 1789 et quatre départements bretons sur cinq forment la région de Bretagne administrative à partir de 1955 [décret du 30 juin 1955]. La principauté du Pays de Galles est quant à elle soumise aux lois du Royaume d'Angleterre à partir de 1535 puis 1542 sans pour autant être intégrée à la nation anglaise, restant reconnue comme l'une des quatre nations constitutives du Royaume-Uni au même titre que l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse.

<sup>30</sup>La langue galloise dans le cas du Pays de Galles, le breton et le gallo dans le cas de la Bretagne.

<sup>31</sup>Le contraste entre la région Bretagne et la région Centre est ainsi mis en évidence par Romain Pasquier dans sa thèse portant sur les conseils régionaux : Romain PASQUIER, *La capacité politique des régions. Une comparaison France-Espagne*, Rennes, PUR, 2004, 230 p.

<sup>32</sup>17 % de la population active bretonne relève encore du secteur primaire en 1975 ; ce pourcentage est de seulement 4,5 % au Pays de Galles en 1971. Jacqueline SAINCLIVIER, *La Bretagne de 1939 à nos jours*, Rennes, éditions Ouest-France, 1989, p. 354, John DAVIES, *A History of Wales*, Londres, Penguin Books, 2007, p. 693.

<sup>33</sup>Le secteur tertiaire représente 55 % de la population active bretonne en 1982, chiffre identique à celui du Pays de Galles en 1979. *Ibid.*

dans un contexte d'implantation très localisée du Parti communiste français (PCF). Le développement des mouvements écologistes est donc concomitant, en Bretagne, de l'essor de la gauche modérée. Au Pays de Galles à l'inverse, les travaillistes ont prospéré dans le monde ouvrier et relégué les conservateurs et surtout les libéraux dans les zones rurales peu peuplées dès le début du xx<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs les dégradations environnementales provoquées par le développement économique dans chacune des deux régions ont des effets différents sur le plan social et politique. Au Pays de Galles, elles sont d'abord liées à des activités industrielles anciennement installées, et subies par les populations des centres d'activité industrielle eux-mêmes. En Bretagne, elles sont liées à un développement industriel plus récent, parfois directement lié à des décisions politiques (cas des projets de centrales nucléaires) et bientôt à une agriculture de plus en plus intensive, polluante et pourvoyeuse d'un nombre décroissant d'emplois. Ces facteurs internes, auxquels s'ajoutent le passage quotidien au large des côtes bretonnes de pétroliers à destination des grands ports de la mer du Nord donc la survenue fréquente, dans les années 1960 et 1970, de graves naufrages<sup>34</sup>, contribuent à la vigueur des mobilisations environnementalistes en Bretagne, contrastant avec leur discrétion au Pays de Galles.

Notre approche comparatiste étant donc marquée par un déséquilibre quantitatif entre les deux termes de notre comparaison donc en matière de sources, nous avons souvent été conduits à consacrer des développements plus détaillés aux écologistes bretons qu'aux écologistes gallois ; cela est particulièrement prononcé concernant la période antérieure à 1980 ainsi que les aspects électoraux.

Nous étudions également les mouvements écologistes en relation étroite avec leur propre environnement, en particulier dans le champ partisan les familles politiques et partis concurrents. Il est en effet difficile de comprendre le développement et l'évolution des partis écologistes sans prendre en compte l'hostilité que les militants éprouvent à l'égard d'autres formations ou les désaccords qui les opposent à d'autres militants moins éloignés. Plus fondamentalement, le caractère progressif de la structuration de l'écologie politique nous paraît devoir être appréhendé en prenant en compte l'indétermination des frontières entre identités politiques, en particulier dans les années 1970 entre écologistes, autogestionnaires, féministes ou tiers-mondistes par exemple<sup>35</sup>. Sur le plan idéologique comme électoral, nous

<sup>34</sup>Le *Torrey Canyon* en mars 1967, l'*Olympic Bravery* en janvier 1976, le *Boehlen* en octobre 1976, l'*Amoco Cadiz* en mars 1978, le *Gino* en avril 1979 et le *Tanio* en mars 1980. Le canal Saint-Georges séparant le Pays de Galles de l'Irlande, moins fréquenté, est épargné par ces catastrophes environnementales.

<sup>35</sup>Frontières indéterminées se caractérisant par exemple par la fluidité des appartenances organisationnelles. Alexis VRIGNON, *La naissance de l'écologie politique en France*, op. cit., p. 9.

accordons donc une attention particulière au contexte politique dans lequel évoluent les écologistes, à l'échelle nationale, régionale et locale : politiques gouvernementales, participation des partis à certains mouvements sociaux, positions idéologiques. Le Parti socialiste unifié (PSU), le Parti socialiste (PS), le Parti travailliste (Labour Party), les partis nationalistes *Plaid Cymru* et Union démocratique bretonne (UDB) mais également les partis gaullistes et centristes français, au même titre que les conservateurs britanniques, sont des acteurs importants de la structuration partisane des écologistes.

La fixation de bornes chronologiques à tout objet de recherche constitue un exercice délicat et la difficulté devient d'autant plus grande dans le cadre d'une étude comparative. Nous avons fixé le début de la période étudiée aux années 1973-1974 qui correspondent à un contexte commun ainsi qu'à des événements structurants de part et d'autre de la Manche pour les écologistes. Dans les deux pays, les questions environnementales ont occupé une place importante à l'agenda médiatique depuis la fin des années 1960, notamment du fait de la conférence environnementale organisée par les Nations unies à Stockholm en juin 1972 et de l'écho rencontré par plusieurs publications<sup>36</sup>, en particulier le rapport au Club de Rome sur les « limites de la croissance<sup>37</sup> » la même année. Sur le plan économique, le choc pétrolier intervenant en 1973 interrompt la période de forte croissance en France et accentue le ralentissement économique en Grande-Bretagne. Sur le plan politique, l'année 1974 marque une rupture en Grande-Bretagne comme en France : les conservateurs sont relégués dans l'opposition lors des élections générales de février 1974, le travailliste Harold Wilson retrouvant le poste de Premier ministre, tandis qu'en France les gaullistes se divisent et perdent la présidence de la République en mai de la même année, au bénéfice du libéral Valéry Giscard d'Estaing. Enfin, deux événements qui s'avèrent par la suite fondateurs interviennent au sein du mouvement écologiste. Des écologistes présentent pour la première fois un candidat, René Dumont, à une élection nationale, l'élection présidentielle française de mai 1974 et des écologistes britanniques prennent l'initiative de créer une formation politique, *People*, en 1973 et présentent des candidats aux élections générales de l'année suivante. Ces éléments ne permettent cependant pas d'interpréter ces années sous le prisme d'un tournant

---

<sup>36</sup>Anna TREPEUSCH-BERTHELOT, « La réception des ouvrages d'alerte environnementale dans les médias français (1948-1973) », *Le Temps des médias*, 2015/2, n°25, p. 104-119.

<sup>37</sup>Dont le titre est traduit en français par « Halte à la croissance ». Donella H. MEADOWS, Dennis L. MEADOWS, Jørgen RANDERS, William W. BEHRENS *et alii*, *The Limits to Growth. A report for the Club of Rome's project on the predicament of mankind*, Londres, Earth Island Limited, 1972.



environnemental univoque<sup>38</sup>, qui serait caractérisé par une « prise de conscience<sup>39</sup> » environnementale progressive, irrémédiable et nouvelle. Au contraire, cette période est grosse d'une conflictualité structurante des décennies suivantes, en tout cas du point de vue des mouvements écologistes : le choc pétrolier, loin de favoriser une transformation profonde des politiques énergétiques autour des économies d'énergie et de la décentralisation de la production par exemple, précipite le développement de la production d'électricité d'origine nucléaire<sup>40</sup>, dans la droite ligne des politiques industrielles des trois décennies précédentes<sup>41</sup>.

La borne de fin de période est plus délicate à fixer : l'histoire de l'écologie politique partisane est une histoire ouverte, les organisations nées en 1973 (en Grande-Bretagne) et en 1984 (en France) existant toujours<sup>42</sup>. Un découpage chronologique intégrant les années les plus récentes, par exemple jusqu'aux élections nationales de 2010 (Grande-Bretagne) et 2012 (France) toutes deux marquées par une alternance ainsi que par des résultats électoraux inédits pour les écologistes<sup>43</sup>, aurait donc pu être cohérent<sup>44</sup>. Cependant, l'amplitude chronologique (plus de trente-cinq années) se serait traduite par un volume considérable de sources à dépouiller. Nous avons donc opté pour une date intermédiaire qui, si elle ne correspond pas à des événements aussi déterminants que la borne de début de période, marque des inflexions significatives chez les écologistes au Pays de Galles comme en Bretagne : l'année 1995. En Bretagne et en France, elle correspond à l'élection présidentielle qui voit la candidate écologiste Dominique Voynet recueillir un résultat décevant, inférieur à ceux de 1988 et 1981, mettant fin de manière nette à l'essor électoral des années 1989-1992. L'élection présidentielle est en outre suivie, au mois de juin, par les élections municipales lors desquelles, pour la

<sup>38</sup>Alexis VRIGNON, *op. cit.*, p. 11-14.

<sup>39</sup>Christophe BONNEUIL et Jean-Baptiste FRESSOZ, *L'évènement anthropocène*, Paris, Seuil, 2013 ; Christophe BONNEUIL et Jean-Baptiste FRESSOZ, « L'histoire la Terre et nous. Quelle histoire de l'anthropocène ? », *Actes du premier colloque « Penser l'écologie politique. Sciences sociales et interdisciplinarité »*, Paris, 13-14 janvier 2014, p. 133-136.

<http://events.it-sudparis.eu/ecologiepolitique/rub2/Actes.pdf#page=133&zoom=auto,42.6,805.1>

<sup>40</sup>Le plan Messmer est ainsi adopté par le gouvernement français en avril 1974.

<sup>41</sup>Céline PESSIS, Sezin TOPÇU et Christophe BONNEUIL (dir.), *Une autre histoire des « trente glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, 309 p.

<sup>42</sup>Elles ont toutefois toutes deux changé de nom : *People* s'est rebaptisé *Ecology Party* en 1975 puis *Green Party* en 1985 ; les Verts parti écologiste-confédération écologiste ont opté pour l'appellation à peine plus courte Europe-Écologie les Verts (abrégée en EELV) en 2010.

<sup>43</sup>Le *Green Party* conquiert en 2010 son premier siège de députée à la Chambre des communes : Caroline Lucas est élue dans la circonscription de Brighton Pavilion (côté méridionale de l'Angleterre). En 2012 Europe-Écologie les Verts remporte dix-huit sièges à l'Assemblée nationale grâce à un accord avec le Parti socialiste, dont Paul Molac dans le Morbihan, régionaliste apparenté à EELV ainsi que François de Rugy, réélu dans la première circonscription de Loire-Atlantique.

<sup>44</sup>Toutefois, en ce qui concerne les écologistes français, leur évolution entre 2012 et 2017 marquée par l'éclatement de leur groupe parlementaire (les deux députés bretons se rattachant au groupe socialiste) et les défections subies par EELV en amont des élections de 2017 (lors desquelles ils perdent tous les députés à l'échelle nationale, Paul Molac comme François de Rugy étant réélus sous l'étiquette du parti présidentiel La République en Marche) tend à montrer que l'année 2012 gagnerait à être considérée comme l'étape d'un processus en cours davantage que comme une fin ou un début de période cohérente.

première fois, de nombreux écologistes se présentent non pas sur des listes écologistes, mais sur des listes présentées par le Parti socialiste. Au Pays de Galles et en Grande-Bretagne, 1995 est également marquée par des élections locales qui, elles aussi, confirment un recul électoral du *Green Party*. À l'inverse de la situation prévalant en Bretagne en revanche, ce recul s'accompagne de la rupture des relations entretenues à l'échelle locale depuis le début des années 1990 entre écologistes et régionalistes du *Plaid Cymru*. L'année 1995 apparaît donc bien comme un moment charnière, qui conclut dans les deux régions une période d'environ vingt années au cours desquelles les fondements de la structuration partisane des écologistes sont posés : création d'une organisation durable, définition des relations entretenues avec les autres familles politiques, définition de la capacité à conquérir des postes électifs. La période qui suit 1995 semble fortement déterminée par la période 1974-1995 : la structuration organisationnelle, les relations avec d'autres forces politiques<sup>45</sup> ainsi que la capacité à conquérir des postes électifs<sup>46</sup> ne change pas fondamentalement que ce soit chez les Verts ou le *Green Party*.

Notre questionnement porte sur les modalités de la structuration partisane du mouvement écologiste. La création des partis écologistes, *People* en 1973 (qui devient *Ecology Party* en 1975 puis *Green Party* en 1985) en Grande-Bretagne et les Verts en France en 1984, correspond en effet moins à la naissance d'une nouvelle famille politique qu'à son passage formel dans le champ partisan. La structuration partisane du mouvement écologiste présuppose la constitution d'une écologie politique en tant que courant de pensée et mouvement social. Nous pouvons caractériser ce courant de pensée comme mettant l'accent sur le caractère systémique des relations entre activités humaines et environnement (analyse constitutive de l'écologie scientifique), défendant une prise en compte exigeante de la préservation de l'environnement et du cadre de vie des humains (environnementalisme) et opérant à ce titre une critique radicale et globale de l'extension du mode de développement industriel et proposant des modes d'organisation et d'activité alternatifs (écologie politique<sup>47</sup>). Sur le plan du mouvement social, le développement de l'écologie politique se caractérise par

---

<sup>45</sup>La participation des Verts à la Gauche plurielle à partir de 1997 avec le PS, le PCF et le Parti radical de gauche peut ainsi être analysée comme s'inscrivant dans la continuité de l'entrée des Verts dans des majorités municipales en 1995.

<sup>46</sup>Le *Green Party* gallois a ainsi échoué à conquérir des sièges de députés européens comme de conseiller régional malgré la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel pour les élections à la *National Assembly* et au Parlement européen (1999). Quant aux Verts français, l'élection de parlementaires à partir de 1997 (dont le Breton Yves Cochet, en Île-de-France, puis François de Rugy en Loire-Atlantique) est entièrement dépendante des accords conclus avec le Parti socialiste.

<sup>47</sup>L'écologie politique ne se borne donc pas à la défense de l'environnement (environnementalisme), mais conduit à remettre en cause économie et société à partir de considérations environnementales.

le développement d'organisations associatives ou par l'évolution progressive d'associations environnementalistes ou naturalistes et par des mobilisations qui souvent fédèrent organisations et militants d'origine diverses.

En Bretagne et en France, le mouvement écologiste politique se constitue progressivement dans les années qui suivent mai 1968 avec des organisations comme les Amis de la Terre ou encore l'Association pour la protection et la promotion du saumon (APPSB<sup>48</sup>) puis la Société pour l'étude et de la protection de la nature en Bretagne (SEPNB<sup>49</sup>). Mais l'écologie politique française ne naît comme un ensemble cohérent qu'à l'occasion de la candidature de l'agronome écologiste René Dumont à l'élection présidentielle de mai 1974<sup>50</sup>. La situation est plus complexe au Pays de Galles où les mobilisations environnementalistes, relativement faibles, ne se traduisent pas par le développement d'associations actives avant les années 1980. Les écologistes gallois s'inscrivent cependant dans un contexte britannique marqué par de nombreuses associations comme la *Conservation Society* et *Friends of the Earth* (FoE) ainsi que le journal *The Ecologist*, dont la rédaction tente en vain de créer un mouvement écologiste à vocation politique en 1972 ; le parti écologiste *People* est finalement formé à l'échelle britannique en 1973.

## Les sources de l'analyse de la structuration partisane de l'écologie politique en Bretagne et au Pays de Galles

Les sources que nous avons exploitées pour mener à bien ce travail de recherche sont multiples et extrêmement riches mais présentent par là même des difficultés significatives. L'asymétrie de développement entre mouvement écologiste breton et mouvement écologiste gallois se traduisant notamment sur le plan électoral, donc en matière de couverture médiatique, elle produit également un déséquilibre en termes de volume de sources.

---

<sup>48</sup>Aujourd'hui Eaux et rivières de Bretagne.

<sup>49</sup>Aujourd'hui Bretagne-Vivante.

<sup>50</sup>Sylvie Ollitrault désigne cet événement par l'expression « invention de l'écologie politique ». Sylvie OLLITRAULT, « L'invention de l'écologie politique : la candidature de René Dumont » in Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Les partis à l'épreuve de 68. L'émergence de nouveaux clivages*, Rennes, PUR, 2012.

## Presse généraliste et presse militante

La presse généraliste permet d'opérer une première approche de la présence des écologistes dans l'espace public en particulier dans les périodes électorales et de structuration du mouvement écologiste, dont les médias se font parfois l'écho. La presse constitue également une source synthétique et facile d'accès en ce qui concerne les résultats électoraux. Concernant la Bretagne, nous avons privilégié le quotidien dominant à l'échelle régionale, *Ouest-France*, au détriment de titres plus localisés comme *Le Télégramme* (diffusé surtout dans le Finistère) ou *Presse-Océan* (pour la Loire-Atlantique). La consultation des éditions départementales ainsi que des pages locales (surtout pour les grandes villes) fournit de précieuses informations non seulement sur les écologistes mais sur le contexte social et politique dans lequel ils interviennent.

En ce qui concerne le Pays de Galles, nous avons privilégié le recours au journal *The Western Mail*, diffusé à l'échelle du Pays de Galles tout entier, ainsi que, ponctuellement, à l'hebdomadaire *The Cambrian News* diffusé à l'ouest de la région. Ces deux sources procurent cependant des informations moins denses que les journaux bretons, du fait du rôle moins important joué par les écologistes sur le plan électoral au Pays de Galles.

Ensuite, la presse militante contient des informations précises concernant le fonctionnement et les débats internes aux formations politiques. Le bulletin de liaison *Bretagne Écologie* édité par la Fédération écologiste bretonne (FEB) constitue ainsi une source d'autant plus précieuse que ses colonnes sont ouvertes à un large panel de points de vue au sein des Verts. Les bulletins *Green Dragon* puis *Green Wales* au Pays de Galles présentent le même intérêt. Toutefois, le caractère très irrégulier de leur parution en font des sources particulièrement incomplètes, les collections conservées dans les centres d'archives comme par les militants étant en outre souvent lacunaires. La presse partidair nationale (*Eco-News* puis *Green Activist* et *Green Link* en Grande-Bretagne, *Le Feu Vert* puis *Vert-contact* en France) nous a parfois apporté des éléments complémentaires.

Au-delà de la presse partidair, la presse écologiste indépendante présente un intérêt certain dans le cadre de cette recherche. Tout d'abord, certains grands titres nationaux comme *The Ecologist* en Grande-Bretagne, *La Gueule Ouverte* ou encore *Le Sauvage* en France constituent non seulement des espaces de débat entre écologistes, mais également, en tout cas leurs journalistes, des acteurs à part entière du développement du mouvement écologiste du

fait de leurs initiatives et prises de position<sup>51</sup>. Ensuite, la presse militante régionale qu'incarne le mensuel *Oxygène* en Bretagne entre 1979 et 1985 est très étroitement connectée, par son lectorat comme ses contributeurs, au mouvement écologiste politique. Ce titre régional a donc fait l'objet (contrairement à la presse nationale) d'un dépouillement intégral permettant non seulement de l'utiliser comme source, mais d'en faire un objet d'étude à part entière (cf. chapitre 5).

Plus ponctuellement, nous avons eu recours à des titres de presse relevant d'autres courants politiques du fait des relations de proximité entretenues avec les écologistes. La presse régionaliste liée aux partis *Plaid Cymru* (*Radical Wales, Arcade*) et Union démocratique bretonne (*Le Peuple Breton*) contient ainsi des éléments qui ont nourri notre analyse à la fois des relations inter-partisanes et des clivages ou parentés idéologiques.

## **Les archives des partis et mouvements écologistes**

Viennent ensuite les archives des partis à proprement parler. Elles présentent des difficultés d'analyse spécifiques, liées à leurs conditions de conservation comme à leurs conditions de production ; en effet, abondantes en termes strictement quantitatifs<sup>52</sup>, elles sont néanmoins souvent très lacunaires.

La conservation des archives des Verts bretons ainsi que du *Green Party* gallois est loin d'être idéale du point de vue du chercheur et se caractérise par une dispersion et une inorganisation structurelle. Celles-ci sont en partie liées au manque de ressources immobilières<sup>53</sup> et humaines<sup>54</sup>, très sensible à l'échelle régionale et défavorable à la conservation en un lieu fixe et dans de bonnes conditions des documents essentiels portant sur le fonctionnement de l'organisation<sup>55</sup>.

---

<sup>51</sup>Les archives complètes de *The Ecologist* sont consultables sous forme numérisée en ligne ; des collections incomplètes de *La Gueule Ouverte* et du *Sauvage* consultables en particulier dans les archives privées de Dominique Bernard. Nous tenons ici à remercier Marie-Pierre Durand pour nous avoir fait don de sa collection de numéros de *La Gueule Ouverte*.

<sup>52</sup>Dix mètres linéaires pour le seul fonds Dominique Bernard par exemple ou encore 96 pour les archives des Verts conservées au Musée du Vivant.

<sup>53</sup>Les Verts-Bretagne sont en mesure de financer la location d'un local à partir de 1989 à Saint-Brieuc, après avoir utilisé celui des Amis de la Terre puis du CIELE à Rennes ; au Pays de Galles c'est le domicile des secrétaires généraux successifs qui fait office de siège régional du parti.

<sup>54</sup>Au mieux, un poste de salarié à temps plein à l'échelle régionale, au Pays de Galles comme en Bretagne. Les tâches de secrétariat et de gestion à court terme du mouvement sont restées dans ces conditions prioritaires par rapport à l'archivage.

<sup>55</sup>Comme le souligne Sébastien Repaire, les archives des écologistes sont le plus souvent stockées simplement sur leur lieu de production, puis déplacées au gré des déménagements, quitte à risquer la destruction ou la dégradation. Sébastien REPAIRE, « Les "archives des Verts" du Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE) : documenter l'histoire proche de l'écologie politique », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre

## Fonds régionaux

Ainsi aujourd'hui une petite partie des archives des Verts bretons est consultable au siège actuel d'Europe-Écologie les Verts (EELV) Bretagne à Saint-Brieuc<sup>56</sup>, entreposée sur des étagères d'une cave humide, et ne concernant pour l'essentiel que la période postérieure à 1989. Il faut pour les périodes antérieures se tourner vers les archives conservées par les militants. Le fonds le plus riche et le plus aisé à consulter est sans nul doute celui de Dominique Bernard, militant rennais des Amis de la Terre puis des Verts, qui inclut en outre une partie des archives personnelles d'Yves Cochet dont il fut proche. Ce fonds a été versé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (ADIV) en 2011 et soigneusement classé et coté<sup>57</sup>. Comprenant presse militante, comptes rendus de réunions d'organisations politiques et associatives diverses (Amis de la Terre, Confédération écologiste, Verts, CIELE, CREPTAB entre autres), correspondances personnelles portant sur une période commençant aux alentours de 1977 et se poursuivant jusqu'aux années 2000, il offre des sources d'une utilité inestimable. Le Centre d'histoire du travail de Nantes conserve également des fonds versés par des militants écologistes de premier plan mais d'ampleur moindre : citons les fonds Bernard Nectoux (composé essentiellement d'archives datant de sa période d'appartenance au PSU), Marie-Françoise Gonin ainsi que Annick Bruneau. Ces fonds présentent toutefois l'intérêt d'offrir un point de vue privilégié sur les parcours politiques de ces militants. D'autres acteurs du mouvement écologiste breton détiennent des archives personnelles conséquentes, peu ou pas classées et que nous n'avons pas pu consulter en détail : Ronan Dantec, Alain Uguen, François de Beaulieu, Gérard Borvon tout particulièrement.

Les archives du *Green Party* gallois se caractérisent par une dispersion significative bien que moindre, du fait de la relative continuité organisationnelle dont a joui le mouvement écologiste britannique dans son ensemble. La plupart des archives disponibles sont ainsi consultables au sein de la Bibliothèque nationale du Pays de Galles (*National Library of Wales*, NLW) suite à des versements effectués par le *Green Party* et son ancien secrétaire général Chris Simpson<sup>58</sup>, mais surtout au domicile de ce dernier à Aberystwyth. Cependant de fortes discontinuités temporelles sont perceptibles : la période 1986-1992, correspondant à l'exercice du secrétariat par Chris Simpson, est marquée par une conservation rigoureuse des

---

2015.

<sup>56</sup>Au 14 boulevard Hérault.

<sup>57</sup>Il est librement consultable, sous la cote 224J.

<sup>58</sup>Certains autres fonds versé par des tiers et au contenu hétéroclite contiennent des documents relatifs au *Green Party* ainsi qu'à d'autres partis, en particulier concernant la propagande et les programmes électoraux.

ordres du jours et comptes rendus de réunions, qui ne se vérifie pas pour la période antérieure et la période postérieure.

### Fonds nationaux

La situation ne s'avère guère plus favorable à l'échelle nationale, les partis Verts de Grande-Bretagne comme du Pays de Galles n'ayant pas mis en place de procédure systématique d'archivage. Le *Green Party* a toutefois effectué plusieurs versements dans des centres d'archives, et tout d'abord auprès de l'*European Green Archive* mis en place au sein de la bibliothèque de l'Université de Teesside dans le nord-est de l'Angleterre.

Dans le cas français, les archives nationales des Verts, qui incluent de très nombreux documents utiles à l'analyse à l'échelle régionale y compris pour la Bretagne, sont entreposées dans des conditions précaires par le Centre international de recherche sur l'écologie au Musée du Vivant<sup>59</sup>, suite à une série de versements de la part des Verts eux-mêmes (en 2008) mais également d'anciens dirigeants nationaux comme Dominique Voynet et Yves Cochet. Ces fonds se caractérisent par un classement très hétérogène<sup>60</sup> qui provoque une consultation particulièrement laborieuse, héritage d'une sédimentation d'archives d'origines diverses en particulier des organisations ayant précédé les Verts : Amis de la Terre mais surtout Écologie 78, CIME, Mouvement d'écologie politique, Aujourd'hui l'écologie, Confédération écologiste.

Les archives des Amis de la Terre sont quant à elles en partie consultables aux Archives nationales à Pierrefitte, suite à un versement de l'association. Elles offrent des éléments d'analyse pour la période précédant 1984 lorsque l'association se situait au cœur du mouvement écologiste politique, mais permettent également d'éclairer la période ultérieure lors de laquelle les liens entre l'association environnementaliste et la vie politique, en particulier l'engagement gouvernemental et partisan de Brice Lalonde à partir de 1988, ne disparaissent pas.

### Les conditions de production des archives des écologistes, un objet d'étude en soi

Les conditions de production des archives des écologistes elles mêmes permettent de comprendre leur état actuel et les difficultés d'analyse qu'elles présentent, et fournissent en outre des éléments d'analyse concernant la structuration partisane des Verts.

<sup>59</sup>Sur le site d'AgroParisTech à Grignon dans les Yvelines.

<sup>60</sup>Pour un exposé détaillé de ces fonds et des conditions dans lesquelles ils ont été formés et conservés, voir Sébastien REPAIRE, *op. cit.*



Les modalités de production de l'archive dépendent en effet de plusieurs éléments. Dresser le compte rendu complet et officiel d'une réunion suppose ainsi d'accepter la légitimité de tierces personnes, adhérents à l'association par exemple, à avoir accès au contenu des échanges et décisions prises à cette occasion ; cette légitimité dépend donc de l'existence d'une structuration qui dépasse les relations informelles et interpersonnelles entre militants<sup>61</sup>. Au-delà de ce fonctionnement formel à court terme, le besoin d'établir un compte rendu écrit (ou encore conserver une correspondance) est étroitement lié à la manière dont les acteurs inscrivent leur action et celle de leur organisation dans le temps. Dans le cas des écologistes français en particulier, le refus de créer des organisations durables (hormis les Amis de la Terre) avant 1984 conduit à un désintérêt pour la production même de documents susceptibles d'être archivés ; dans la période ultérieure, la fragilité autant subjective qu'objective des Verts, surtout français et bretons, prolonge le phénomène, aggravé par un taux de renouvellement des militants<sup>62</sup> qui ne facilite pas une projection collective dans l'avenir.

## Autres archives

Outre les archives écologistes à strictement parler, nous avons recouru à d'autres fonds d'archives afin d'éclairer, notamment, les relations idéologiques, organisationnelles et partisans entretenues par les écologistes avec d'autres acteurs politiques<sup>63</sup> et associatifs.

Les archives du PSU se caractérisent par une dispersion comparable à celles des Verts, pour des raisons sans doute en partie semblables. Trois fonds sont ainsi consultables concernant la Bretagne : le fonds du PSU des Côtes-du-Nord versé par le militant et élu local briochin Jacques Galaup aux Archives départementales des Côtes-d'Armor, le fonds du PSU d'Ille-et-Vilaine versé par le militant et élu municipal rennais Pierre-Yves Jan, enfin le fonds Bernard Nectoux versé au Centre d'histoire du travail à Nantes. Le premier et surtout le second fonds, contrairement au troisième, présentent l'intérêt de documenter les activités du PSU dans les années 1980, prélude à la dissolution du parti en 1990 dans un contexte où la création des Verts contribue à l'affaiblissement du parti.

---

<sup>61</sup>Vanessa Jérôme va jusqu'à faire l'hypothèse d'un choix délibéré de la part de certains militants de ne pas laisser certaines traces écrites (comptes rendus, interventions orales) de peur des usages internes qui pourraient ensuite en être faits à leur dépens. (Sébastien REPAIRE, *op. cit.*) Plus largement les cas de la Bretagne et du Pays de Galles suggèrent que les périodes de forte conflictualité interne entre courants ou groupes de militants (1985-1987 au sein de la Fédération écologiste bretonne, 1992-1995 au sein du *Wales Green Party* – voir chapitres 1 et 3) se traduisent également par un moindre soin accordé à la consignation de données écrites, du fait de la remise en question des modes de fonctionnement formels.

<sup>62</sup>Cf. chapitre 4.

<sup>63</sup>Relations qui font l'objet des chapitres 2 et 3.

Les sources portant sur les libéraux, travaillistes et nationalistes gallois sont d'origine plus diverse mais regroupées à la National Library of Wales à Aberystwyth. Le fonds versé par le *Plaid Cymru* présente l'inconvénient pour les non-gallophones d'être composé en grande partie de documents rédigés en gallois, surtout en ce qui concerne le fonctionnement et les débats internes ; cependant il contient également des documents relevant de la propagande électorale, le plus souvent en version bilingue gallois/anglais. Le fonds du Parti travailliste gallois est lui pour l'essentiel anglophone et donne accès à une collection des programmes électoraux à l'échelle britannique comme galloise ainsi qu'aux résolutions et amendements soumis aux votes des congrès successifs. D'autres versements comme ceux du député *Plaid Cymru* Cynog Dafis, du député travailliste Leo Abse (fortement engagé contre l'énergie nucléaire au tournant des années 1980) ou encore du membre du Parti libéral Gwyn Griffiths apportent des compléments.

Enfin les archives des organisations militantes *Campaign for nuclear disarmament Cymru* (branche galloise du CND), *Welsh anti-nuclear alliance* (Alliance anti-nucléaire galloise, WANA) et l'association environnementaliste *Council for the protection of rural Wales* (Conseil pour la protection de la ruralité galloise, CPRW) ne sont pas sans intérêt surtout dans la mesure où les militants du *Green Party* y sont souvent fortement impliqués.

## **Entretiens avec des acteurs-témoins**

Le caractère lacunaire des archives partisans confère un caractère d'autant plus décisif aux entretiens avec les militants pour ouvrir la boîte noire de l'histoire de ces partis. Les entretiens constituent par ailleurs une des principales sources de l'analyse des parcours militants qui font l'objet du chapitre 4.

Nous nous appuyons sur un total de trente-neuf entretiens, dont dix concernent le Pays de Galles, vingt-huit la Bretagne et un le contexte national français (Antoine Waechter<sup>64</sup>). Parmi les dix entretiens avec des acteurs gallois, neuf concernent des militants ou anciens militants du *Wales Green Party* et un l'ancien député *Plaid Cymru* Cynog Dafis, proche du *Green Party* au début des années 1990. Au Pays de Galles plus qu'en Bretagne, nous avons rencontré des difficultés à rencontrer certains militants<sup>65</sup> du fait de leur dispersion géographique hors du Pays de Galles voire de l'impossibilité de retrouver leurs coordonnées inconnues de leurs anciens camarades. Ce nomadisme géographique des militants Verts,

---

<sup>64</sup>Nous regrettons que Brice Lalonde n'ait pas donné suite à la demande d'entretien que nous lui avons transmise.

<sup>65</sup>En particulier Diana et Peter Rout, Marilyn Smith-Wakefield, Nick Lampkin, Chris Busby et Brig Oubridge.

observable dans une moindre mesure en Bretagne<sup>66</sup>, fait écho au caractère souvent peu durable de l'engagement partisan chez les écologistes, soumis aux impératifs de la vie personnelle et professionnelle (cf. chapitre 4) mais suggère également l'impact au Pays de Galles des militants d'origine anglaise dont le séjour dans la région n'est pas toujours définitif.

En Bretagne nous avons interrogé des militants plus nombreux et aux profils plus divers, compte tenu des relations étroites entretenues par les Verts avec d'autres forces politiques et avec des militants non affiliés à un parti politique. Dix-huit des entretiens réalisés en Bretagne concernent des militants ayant appartenu aux Verts avant 1995, quand bien même de manière passagère comme Patrice Renaud et Douglas Sugden au début des années 1990 ou François de Beaulieu en 1984-1985. Huit autres entretiens concernent des militants écologistes n'ayant pas appartenu aux Verts (ou seulement après 1995, comme Anne Camus et Marie-Françoise Gonin) dont certains ont joué un rôle important dans la période antérieure à la naissance des Verts, comme Yves Le Gal ou Jean-François Le Quellenec, voire pendant toute la période, comme Jean-Claude Demaure. Enfin, deux entretiens ont été conduits avec des militants ou élus d'autres partis politiques : Paul Tréguer, secrétaire régional du PSU-Bretagne à la fin des années 1970 et Jean Normand<sup>67</sup>, adjoint PS au maire de Rennes et conseiller général d'Ille-et-Vilaine.

Le déroulement des entretiens eux-mêmes offre matière à analyse concernant les parcours militants dans la période suivant celle qui fait l'objet de cette thèse. Les lieux, toujours choisis par les témoins<sup>68</sup>, méritent une attention toute particulière. Les parlementaires Yves Cochet et Ronan Dantec nous ont ainsi reçu dans des locaux liés à leur mandat, mais forts différents l'un de l'autre : dans les locaux de l'Assemblée nationale à Paris pour le premier, dans sa permanence nantaise partagée avec EELV-Loire-Atlantique pour le second, situation qui illustre la volonté du sénateur de conserver une grande proximité avec son groupe local d'origine<sup>69</sup>, à l'inverse d'Yves Cochet qui n'entretient plus que des liens très ténus et personnels avec les écologistes rennais. À une autre échelle qui n'en reste pas moins significative, les entretiens avec Marie-Pierre Rouger et Anne Camus se sont déroulés dans

<sup>66</sup>Il nous a ainsi été impossible de localiser Jean-Pierre Georges, qui quitte les Verts brutalement sans garder contact avec ses camarades en 1987.

<sup>67</sup>Cet entretien, comme ceux avec Yves Cochet, Pascale Loget et Annaïg Hache a été réalisé avant le début de la thèse, à l'occasion de notre mémoire de quatrième année à l'IEP de Rennes. Martin SILORET, *Les Verts à Rennes entre 1992 et 1995*, mémoire de 4<sup>e</sup> année, IEP de Rennes, 2009.

<sup>68</sup>Selon des critères qui tiennent sans doute principalement à la commodité personnelle mais également, parfois et en partie, à l'image qu'ils veulent bien donner d'eux-mêmes.

<sup>69</sup>Notre entretien avec Ronan Dantec s'est déroulé le matin du lundi 23 mars 2015, lendemain du premier tour des élections départementales et a été interrompu à plusieurs reprises par des coups de téléphone concernant l'attitude à adopter pour le second tour vis-à-vis des candidats socialistes dans le département, à propos de quoi le sénateur a rédigé devant nous un brouillon de communiqué de presse.

des locaux du conseil régional de Bretagne<sup>70</sup> et Jacques Mangold nous donna rendez-vous dans son bureau de maire de Plouézec. L'entretien avec Marc de Saint-Laurent se tint quant à lui non pas à son domicile lannionnais mais à Saint-Brieuc à l'occasion de sa pause méridienne où il exerçait alors les fonctions de collaborateur de la conseillère générale Verte Sylvie Bourbigot<sup>71</sup>.

Les circonstances d'autres entretiens mettent au contraire en évidence la prégnance de l'engagement associatif dans la vie quotidienne de ces militants. Ainsi Jean-Claude Pierre et Alain Uguen nous ont reçu dans les locaux de l'association qu'ils dirigent et ont contribué à créer (Réseau Cohérence à Lorient et Cyberacteurs à Quimper, respectivement) tandis que Jean-Claude Demaure nous donna rendez-vous dans les locaux de l'association environnementale du pays de Nantes EcoPôle ; quant à François de Beaulieu c'est à l'occasion de son passage à Rennes dans le cadre de ses responsabilités de secrétaire de Bretagne-Vivante qu'il nous donna rendez-vous dans un café du centre-ville de la capitale bretonne.

Les entretiens réalisés au domicile des témoins ne sont pas non plus dépourvus de détails significatifs. Certains comme Pierre Delignière, Noël Thomas ou Dominique Bernard nous ont installés dans un bureau ou une salle aux murs couverts de bibliothèques, s'appuyant sur tel ou tel livre afin d'étayer leur propos ou de souligner le caractère marquant d'un ouvrage ou d'un auteur particulier dans leur formation intellectuelle. Chez Klaus Armstrong-Braun, c'est la profusion de documentation juridique et environnementale en lien avec ses engagements actuels, recouvrant le mobilier voire une partie du sol, qui nous a frappé. Enfin, la plupart des entretiens se tenant au domicile des témoins ont été entrecoupés de recherches dans leurs archives personnelles, à leur initiative, dans l'objectif de leur rafraîchir la mémoire, de trouver un document venant à l'appui de leur propos ou de nous fournir une source complémentaire. Les entretiens se déroulant dans des lieux publics, outre leur caractère moins favorable à la concentration, à la prise de notes voire à l'enregistrement, présentent des éléments contextuels moins riches<sup>72</sup>.

---

<sup>70</sup>Respectivement dans le bureau de Marie-Pierre Rouger, alors vice-présidente du conseil régional, au siège rennais de celui-ci, et dans les locaux de son antenne vannetaise pour Anne Camus, alors conseillère régionale.

<sup>71</sup>Seule conseillère générale Verte des Côtes-d'Armor durant le mandat 2011-2015, élue dans le canton de Perros-Guirec et nommée vice-présidente en charge de l'économie sociale et solidaire.

<sup>72</sup>Bien que les lieux publics en question ne soient bien sûr jamais neutres : café proposant essentiellement des produits biologiques à Bangor (Wulf Livingston), *Aberystwyth Arts Centre* (Alun Williams), salon de thé à Altkirch (Antoine Waechter).

# Plan de la thèse

L'étude de la structuration partisane des écologistes doit aborder la création des partis écologistes, *People* puis les Verts, dans sa dimension diachronique, c'est-à-dire prendre en compte la période la précédant et la période la suivant, sans présupposer que la création de l'organisation constitue une étape centrale et décisive<sup>73</sup>. Le premier chapitre porte donc sur l'évolution de l'organisation des écologistes politiques en Bretagne et au Pays de Galles, ce qui inclut la prise en compte de l'échelle nationale dans les deux cas.

La structuration partisane des écologistes ne saurait néanmoins être appréhendée uniquement sous l'angle organisationnel. Un parti politique, prétendant traduire dans le champ partisan une famille politique, est d'autant plus durable qu'il s'inscrit dans des clivages<sup>74</sup> l'opposant à d'autres familles politiques et contribue à leur expression sur le plan électoral<sup>75</sup>. Les écologistes sont ainsi en partie définis par ce qui les oppose aux autres partis et familles politiques. Le deuxième chapitre étudie ces clivages à partir des positions défendues par les principaux partis politiques en Grande-Bretagne et en France ; elles concernent en premier lieu les questions environnementales mais ne s'y limitent pas.

La principale activité des écologistes organisés au sein d'un parti politique Vert consiste à participer aux élections et tenter de conquérir des mandats électifs aux échelles locale, régionale, nationale et européenne<sup>76</sup>. Les résultats, en termes de voix mais également de mandats occupés, contribuent à la solidité de leur structuration et à leur rôle dans le système partisan dans son ensemble. Le troisième chapitre étudie les modalités et le succès de l'engagement électoral des écologistes bretons et gallois.

La structuration partisane consiste également à constituer un espace séparé de l'extérieur (distinguant formellement membres et non membres par exemple) qui structure et détermine l'activité des adhérents et des militants. Le respect par ceux-ci des normes affirmées par le parti ainsi que la durabilité de leur engagement sont des indicateurs du degré de structuration

---

<sup>73</sup>La durabilité d'une formation politique est constitutive de la notion même de parti politique selon les travaux fondateurs de La Palombara et Wiener, cités dans Serge BERSTEIN, « Les partis », in René RÉMOND (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1996, p. 49-85.

<sup>74</sup>Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008.

<sup>75</sup>Les partis peuvent ensuite survivre longtemps à l'effacement des clivages sur lesquels ils s'étaient appuyés. Serge BERSTEIN, « Les partis », *op. cit.* p. 61-63.

<sup>76</sup>Les partis écologistes se conforment là aussi pour l'essentiel au modèle des partis politiques élaboré par La Palombara et Wiener qui suppose la volonté d'exercer le pouvoir.

d'un parti politique. À partir des parcours militants, nous étudions ces frontières<sup>77</sup> de l'engagement partisan des écologistes politiques dans le quatrième chapitre.

Le degré de structuration partisane des écologistes repose également sur la capacité de leur parti à structurer un espace commun du point de vue communicationnel, vers l'intérieur (entre membres du parti ou mouvement) et vers l'extérieur (à destination des sympathisants potentiels ou de la population générale). Dans une large mesure, cette capacité est une résultante de ressources organisationnelles, de la durabilité de l'engagement militant et du succès de l'engagement électoral. Elle pose cependant des questions spécifiques que nous traitons dans le cinquième et dernier chapitre.

---

<sup>77</sup>Nous empruntons ici à la géographie la polysémie du terme de frontière : à la fois séparation et zone intermédiaire de transition, de passage.





# Premier chapitre :

## L'organisation des écologistes

Les premiers pas de la structuration partisane des écologistes en Grande-Bretagne et en France divergent du tout au tout. En effet, tandis que *People*, qui deviendra le parti vert britannique, naît dès 1973 à partir d'un minuscule noyau dur d'individus peu impliqués dans les mobilisations militantes, les Verts français ne sont fondés que plus d'une décennie plus tard, résultant de plusieurs années de mobilisations militantes importantes.

Cette dissemblance formelle n'épuise toutefois pas la comparaison. La concomitance entre la naissance de *People* et la candidature de René Dumont un an plus tard à l'élection présidentielle française suggère l'existence de dynamiques parallèles voire transnationales. Celles-ci se traduisent dans l'émergence de structures nationales dans les deux pays, coexistant avec plusieurs organisations associatives, suivant des modalités différentes : structure partisane unique en Grande-Bretagne, multiplicité des structures politico-associatives en France.

Dans les deux cas, la structuration partisane est progressive et fragile : incertaine voire évanescence jusqu'à la fin des années 1970, elle se raffermi dans les années 1980, mais reste traversée par des fragilités structurelles.

### A) En Grande-Bretagne comme en France, des structures nationales incertaines jusqu'au début des années 1980

S'organiser à l'échelle nationale ne va pas de soi pour les écologistes du début des années 1970. Les mobilisations militantes se jouent en effet davantage à l'échelle locale tandis que les idées et textes de référence qui structurent le courant de pensée écologiste circulent en

grande partie à l'échelle trans-nationale. Dans ces conditions l'élaboration de structures nationales reste particulièrement incertaine jusqu'au début des années 1980.

## **1. En Grande-Bretagne, une coupure originelle entre écologie associative et écologie partisane**

La spécificité de l'engagement politique des écologistes britanniques dans les années 1970 est de s'appuyer dès 1973 sur une organisation opérant une coupure nette entre action associative et action politique. Les *Friends of the Earth* (FoE) constituent un des principaux représentants de la branche associative, tandis que la création de *People* marque la naissance de la branche partisane.

### a) De *People* au *Green Party* : un parti hétérogène et incertain

La naissance de *People*, le premier parti écologiste d'Europe, en 1973 est le résultat d'une convergence entre une initiative très locale basée à Coventry et un projet avorté à l'échelle nationale.

#### i. *People* : Des débuts difficiles à l'échelle britannique (1973)

La création formelle du parti écologiste résulte de l'initiative d'une poignée individus, tous résidant à Coventry, ville industrielle en crise du centre de l'Angleterre : principalement Lesley et Tony Whittaker, Michael Benfield, Freda Saunders et Walter Longcraft-Neal. Ils jugent en effet que la dégradation de la situation des sociétés industrielles, en particulier dans une Grande-Bretagne alors plongée dans la crise économique et traversée par de vifs conflits sociaux, démontre l'impasse de la croissance industrielle. Ils se sont d'ailleurs rencontrés dans le cadre professionnel, intervenant à l'occasion de la mise sous administration judiciaire d'une usine<sup>78</sup>. Leur pessimisme découle en bonne partie de la lecture de textes de Paul Ehrlich, théoricien de la surpopulation<sup>79</sup>. Pour eux, il est nécessaire de défendre ces options sur le terrain électoral, avec un parti. Cette conviction de l'urgence de l'action politique les incite à

---

<sup>78</sup> Meredith VELDMAN, *Fantasy, the Bomb, and the Greening of Britain, Romantic Protest 1945-1980*, Cambridge University Press, 1994, p. 240.

<sup>79</sup> En particulier une interview dans le magazine pour hommes *Playboy*. « An interview with Dr Paul Ehrlich », *Playboy*, août 1970.

quitter le *Thirteen Group*, petit groupe de discussion qu'ils avaient contribué à créer<sup>80</sup>. Ils lancent un appel dans la presse et en février 1973, cinquante personnes sont au rendez-vous à Coventry : le parti *People* est créé. Contact est pris ensuite avec Edward Goldsmith, éditeur du magazine *The Ecologist*, qui espère alors lancer un « *Movement for Survival* » (« Mouvement pour la survie ») et dispose des coordonnées de nombreux individus intéressés par sa démarche.

L'objectif initial de ce Mouvement était de fédérer les principales associations engagées dans des combats de défense de l'environnement, afin d'infléchir les politiques publiques pour arriver à une « société stable », sans croissance<sup>81</sup>. Groupe de pression ou parti politique, la fonction exacte de cet éventuel Mouvement restait indéterminée. Les organisations en question faisant la sourde oreille à cet appel, celui-ci resta lettre morte. Pour autant le contenu même du *Blueprint*, centré sur le diagnostic de la situation des sociétés industrielles et sur les mesures à mettre en œuvre pour arriver à une société stable, connut un écho considérable en Grande-Bretagne et à l'étranger<sup>82</sup>, contribuant à la naissance d'organisations écologistes non seulement dans des pays anglophones (Nouvelle-Zélande, Australie) mais également en Europe (en Alsace avec le mouvement Écologie et Survie). Pour autant, les fondateurs de *People* n'abandonnent pas immédiatement l'espoir de rallier les associations environnementales à leur cause. Ils prévoient pour juin 1973 une conférence de deux jours et entreprennent d'y inviter chaque groupe local des *Friends of the Earth*, *Conservation Society*, *Ramblers Association*, *Campaign for Nuclear Disarmament (CND)*<sup>83</sup>... Mais les réponses positives sont rares et l'événement doit être annulé. L'intérêt pour l'action politique est au plus bas parmi ces organisations, qui privilégient de manière exclusive une stratégie de groupe de pression<sup>84</sup>.

Une cinquantaine de membres, virtuellement aucun lien organique avec les associations environnementalistes défendant des causes intrinsèquement liées à leur ligne politique : la faiblesse initiale de l'organisation est évidente. Le nom même de *People* (« les gens » en anglais) montre à quel point l'objectif des fondateurs n'est pas alors de créer un porte-voix dans le champ politique pour le mouvement environnementaliste, mais de convaincre

<sup>80</sup> Alistair McCULLOCH, « The Green Party in England and Wales. Structure and Development : The Early Years », *Environmental Politics*, 1992, vol. 1, n° 3, p. 418-436.

<sup>81</sup> The editors of *The Ecologist*, *A Blueprint for Survival*, Harmondsworth, Penguin, 1972.

<sup>82</sup> Alistair McCULLOCH, « The Green Party in England and Wales. Structure and Development : The Early Years », *op. cit.*, p. 423.

<sup>83</sup> University of Warwick, Modern Records Centre, MSS.50/3/4, Fonds *Green/Ecology Party*, « People national conference », 1973.

<sup>84</sup> Derek WALL, *Short History of the Green Party*, chapitre 1, « Some People in Coventry », consultable en ligne : <http://another-green-world.blogspot.fr/2006/10/short-history-of-green-party-of.html>

rapidement une majorité de la population des changements jugés évidents à mettre en œuvre pour éviter une catastrophe écologique. Cette approche très générale, peu connectée aux mobilisations locales, se confirme l'année suivante avec l'adoption par le parti comme manifeste fondateur du « *Blueprint for Survival* » (« Projet pour la survie ») rédigé en 1972 par les dirigeants du magazine *The Ecologist*.

## ii. *Du creux de la vague au rebond de 1979*

Les premières années du parti sont donc difficiles. Ayant atteint un pic en 1972 avec le *Blueprint for Survival*, le rapport au Club de Rome et la Conférence de Stockholm, l'intérêt médiatique et populaire pour la crise écologique diminue fortement, la crise économique occupant dorénavant le devant de la scène. En 1974, des candidats se présentent sous l'étiquette *People* dans une poignée de circonscriptions<sup>85</sup> aux élections générales de février puis à celles d'octobre<sup>86</sup>. L'énergie, le temps et l'argent dépensés, l'absence d'écho médiatique et les scores anecdotiques récoltés<sup>87</sup> déçoivent profondément les adhérents. L'arrivée de nouveaux adhérents aux tendances socialistes ou libertaires suscite des échanges animés avec les membres fondateurs, souvent plus conservateurs voire issus du Parti conservateur, comme le couple Whittaker<sup>88</sup>. En 1975, convaincus qu'il est trop tard pour empêcher l'effondrement du système industriel et écologique, Lesley et Tony Whittaker jettent l'éponge et s'installent dans l'Exmoor dans une ferme avec l'autosubsistance comme objectif. Dans la foulée, le groupe de Coventry, un des piliers du parti, se dissout. Les groupes importants de Liverpool et Leeds souffrent d'un fort renouvellement des effectifs d'adhérents, particulièrement prononcé dans ces villes étudiantes où nombre d'adhérents sont à l'université et déménagent fréquemment<sup>89</sup>. En 1976, le parti compte seulement 200 adhérents et seuls 27 se déplacent pour participer au congrès annuel (contre 70 en 1974). Le changement de nom, *People* étant

---

<sup>85</sup>Six en février : Coventry North-East, Coventry North-West, Eye, Leeds North-East, Liverpool West Derby, Reigate ; puis seulement quatre en octobre : Birmingham Northfield, Coventry North-West, Leeds East, Reigate. Alistair McCulloch, « The Green Party in England and Wales. Structure and Development : The Early Years », *art. cit.*

<sup>86</sup>La convocation d'élections générales anticipées dès le mois d'octobre 1974 s'explique par l'absence de majorité absolue à la Chambre des communes à l'issue du scrutin de février. À l'automne, le gouvernement travailliste jusque-là minoritaire est reconduit avec une courte majorité absolue (qui va s'effriter au fur et à mesure des élections partielles dans les années suivantes). Jusqu'à la réforme de 2010, la dissolution des Communes était en effet à l'entière discrétion du Premier ministre en place, même si c'est la Reine qui prononce officiellement la convocation des élections générales anticipées. Robert Blackburn, *The Electoral System in Britain*, Londres, Macmillan, 1995, p. 21.

<sup>87</sup>Le meilleur score, de loin, étant les 3,9 % de Lesley Whittaker à Coventry.

<sup>88</sup>Tony Whittaker est un ancien conseiller municipal conservateur et Lesley Whittaker fille de l'ancien maire conservateur de Coventry. Derek Wall, « Short history of the Green Party », <http://another-green-world.blogspot.fr/2006/10/short-history-of-green-party-of.html>.

<sup>89</sup>David Taylor, *Green Party History*, chapitre 1, partie 2. Consultable en ligne : <http://another-green-world.blogspot.fr/2006/10/green-party-hist-ch1-pt-2.html>.

devenu l'*Ecology Party* en 1975 afin d'expliciter la nature de son idéologie, n'aura pas suffi à renforcer l'organisation ni sa visibilité<sup>90</sup>.

Malgré tout, notamment l'absence de bureau et de permanent, la structure se maintient, grâce notamment à des résultats honorables lors des élections locales : ainsi un conseiller de comté est élu en Cornouaille en 1977. Une nouvelle équipe prend en charge la direction du parti et fixe comme objectif principal les élections générales de 1979 : pour Jonathan Porritt et Jonathan Tyler, la visibilité du parti suppose d'apparaître à la télévision, et donc d'obtenir le droit de diffuser un spot électoral de cinq minutes, la condition étant de présenter des candidats dans au moins cinquante circonscriptions<sup>91</sup>. Un effort significatif d'organisation est fourni en parallèle ; en 1977 sont adoptés les premiers véritables statuts du parti. L'objectif de cinquante candidats en mai 1979 est atteint de justesse (53) et le résultat est à la hauteur des espérances : malgré des scores encore très limités (mais en progression : environ 40 000 voix à l'échelle britannique soit une moyenne de 1,5 % dans les circonscriptions où un candidat était présent<sup>92</sup>), la presse se fait davantage l'écho de cette « nouvelle » formation et le spot télévisé marque certains esprits. Dans les semaines qui suivent les élections générales de mai 1979, les effectifs de l'*Ecology Party* sont multipliés par dix, passant de 500 à 5000. La décade qui suit n'est pas pour autant synonyme de retour au *statu quo ante* puisque entre temps, le parti se développe dans des régions d'où il était jusqu'alors absent, notamment au Pays de Galles.

### iii. 1979, l'émergence tardive de l'*Ecology Party* au Pays de Galles

Tout au long des années 1970, *People* puis l'*Ecology Party* sont dépourvus de groupe local au Pays de Galles. Tout au plus peut-il compter sur des adhérents isolés, comme Noel Thomas.

Celui-ci, médecin à Maesteg dans une vallée minière du sud du Pays de Galles, est alors engagé dans l'association *Doctors and Overpopulation* et est farouchement hostile à la bombe nucléaire<sup>93</sup>. Il apprend l'existence de *People* au détour d'un article dans le magazine

---

<sup>90</sup>Le parti n'est alors en effet pas ou peu identifié au mouvement écologiste britannique, actif essentiellement sur le plan associatif. *La Gueule Ouverte* qui consacre en mai 1978 une page au « mouvement écologique au Royaume-Uni » et à son émergence potentielle sur le terrain électoral, ne cite ainsi pas une seule fois l'*Ecology Party*, au contraire des *Friends of the Earth* et des anti-nucléaires. Catherine DECOUAN, « L'émergence d'un courant radical », *La Gueule Ouverte*, 14 juin 1978, n°214, p. 20.

<sup>91</sup>Robert BLACKBURN, *The Electoral System in Britain*, Londres, Macmillan, 1995, p. 238.

<sup>92</sup>*Econews*, n°2, mai-juin 1979.

<sup>93</sup>Entretien avec Noel Thomas à Maesteg le 7 juin 2013.

environnementaliste alternatif *Resurgence* et adhère aussitôt. Tout au long des années 1970, il s'investit peu dans le parti et se contente d'assister à certaines réunions en Angleterre.

La situation évolue à la veille des élections générales de 1979. De nouveaux adhérents apparaissent au Pays de Galles, souvent originaires d'Angleterre comme Brian Kingzett (Pembroke) et Peter Rout (Bedwellty), qui assume la charge de responsable régional de l'organisation<sup>94</sup> (*Wales regional organiser*). Brian Kingzett et Peter Rout se présentent dans leur circonscription aux élections législatives et remportent respectivement 1,1 % et 1,4 % des voix, un résultat inférieur à la moyenne britannique mais honorable pour des premières candidatures.

L'afflux d'adhérents au Pays de Galles permet aussitôt d'envisager la création d'une structure galloise propre, dans le cadre du parti britannique. Les nouveaux adhérents sont mis à contribution pour exercer les fonctions jusque là vacantes : ainsi Sian Best devient-elle, aussitôt après son adhésion, responsable de la gestion des adhésions<sup>95</sup>. Un congrès régional est donc organisé le samedi 24 novembre 1979 à Swansea<sup>96</sup>. Le jour venu, une trentaine d'adhérents sont présents.

Un épisode, le seul qu'en ait retenu la presse locale, illustre les tensions qui pouvaient alors opposer générations et cultures politiques au sein de ce parti pourtant petit. Un groupe de jeunes néo-ruraux libertaires anglais ayant installé un campement de tipis près de Llandeilo depuis environ un an dépose une motion demandant la légalisation de la consommation du cannabis. Elle est adoptée largement (24 pour, 2 contre, 6 abstentions) mais suscite une réaction violente de la part de certains membres, dont Bill Sims, militant anti-nucléaire, ancien contremaître de l'usine de retraitement de Windscale et victime de la radioactivité<sup>97</sup> :

« [Il s'agit] d'une tentative irresponsable et indéfendable de corruption de la moralité de la jeunesse. (...) Nous avons malheureusement une minorité vociférante de mangeurs de champignons et fumeurs de joints qui ne contribuent qu'à ruiner nos efforts incessants pour faire de notre monde un lieu plus propre, sain et moralement sûr où vivre<sup>98</sup>. »

<sup>94</sup>*Econews*, n°1, mars-avril 1979.

<sup>95</sup>*The Western Mail*, courrier à la rédaction, 12 octobre 1979.

<sup>96</sup>*Econews*, n°5, novembre 1979.

<sup>97</sup>Entretien avec Sian Best le 28 mai 2013. Bill Sims avait été exposé aux retombées radioactives consécutives à l'incendie de la piscine de refroidissement des déchets nucléaires de l'usine de Windscale en 1957. Lorna ARNOLD, *Windscale 1957. Anatomy of a nuclear accident*, Basingstoke, Macmillan, 1995.

<sup>98</sup>« [It is] an irresponsible, indefensible attempt to corrupt the morals of the young. (...) We regrettably have a vociferous minority of mushroom-eating pot-pushers who contribute nothing but harm our unceasing efforts to make our world a clean, healthy and morally safe place to live in. » « “Legalise cannabis” vote sparks off a row in party », *The Western Mail*, 26 novembre 1979, p. 11.

Au Pays de Galles comme en Angleterre et en Écosse, l'émergence de l'*Ecology Party* dans les médias à l'occasion des élections générales<sup>99</sup> a donc un effet radical sur le nombre, mais aussi la nature des adhérents. Les nouveaux membres sont en bonne partie des libertaires et des néo-ruraux, souvent d'origine anglaise, qui voient le parti comme la traduction politique naturelle de leur choix de vie.

b) *Friends of the Earth* : le foyer d'une écologie politique a-partisane

« Friends of the Earth UK » (*FoE UK*), comme les Amis de la Terre français, furent fondés au début des années 1970 en tant qu'antenne britannique des *Friends of the Earth*, qui avaient été créés aux États-Unis en 1969. Cette organisation se distingue clairement de *People* d'une part par le succès assez rapide qu'elle rencontre, les relations étroites qu'elle entretient avec d'autres structures écologistes et la limitation de son action au champ strictement associatif.

Ainsi Jonathon Porritt, dirigeant de l'*Ecology Party* au tournant des années 1980 avant de prendre la direction des *Friends of the Earth* en 1984, décrit-il l'association comme « une organisation inclusive, un microcosme rassemblant l'ensemble du mouvement environnementaliste du Royaume-Uni<sup>100</sup> ».

i. *L'essor de Friends of the Earth en Grande-Bretagne*

*FoE UK* naît à l'automne 1970, après que l'avocat Edwin Matthews, américain résidant à Paris partie prenante de la fondation des Amis de la Terre français, ait convaincu un retraité écossais Barclay Inglis d'œuvrer à constituer un noyau de fondateurs pour l'antenne britannique de l'organisation<sup>101</sup>. Ce noyau s'appuie tout particulièrement sur de jeunes militants issus du Syndicat national des étudiants (*National Union of Students*) qu'ils avaient tenté en vain de pousser à s'engager sur les questions d'environnement : Graham Searle, Jonathan Holliman et Richard Sandbrook. Graham Searle, alors vice-président du NUS, prend la direction des *FoE* tandis que Richard Sandbrook, comptable de formation, en assure la trésorerie. *FoE UK* affirme aussitôt son autonomie par rapport à la branche mère des États-

---

<sup>99</sup>Sian Best adhère ainsi au lendemain des élections, gardant un souvenir particulièrement positif du spot télévisé du parti. Elle n'avait jamais été en contact avec un membre du parti avant d'adhérer par voie postale. Entretien avec Sian Best le 28 mai 2013, Cardiff.

<sup>100</sup>« FoE is indeed an all-embracing organisation, a microcosm of the whole environment movement in the UK. » PORRITT Jonathon, « Foreword », in Robert LAMB, *Promising the Earth*, Londres, Routledge, 1996.

<sup>101</sup> Robert LAMB, *op. cit.*, p. 28-38.



Unis et consacre ses premiers mois à tisser des liens avec les structures écologistes déjà existantes, en particulier les journaux *Resurgence* (Mike Denny) et *The Ecologist* (Robert Allen) et à la publication en Grande-Bretagne d'ouvrages de références parus aux États-Unis sous la houlette des *FoE USA*, comme le *Environmental Handbook*.

Comme les Français, les Britanniques cherchent des modes actions originaux, qui véhiculent dans leur forme même les valeurs qu'ils défendent : respect de l'environnement, non-violence, responsabilité des pollueurs. Mais contrairement aux Amis de la Terre parisiens qui s'engagent d'abord sur des sujets locaux comme les voies sur berge ou la promotion du vélo dans la capitale, les *Friends of the Earth* inaugurent leur action militante par un symbole qui, largement couvert par la presse, dépasse largement l'échelle locale et rencontre un écho au niveau national : protestant contre la décision de l'entreprise Cadbury Schweppes de remplacer ses bouteilles consignées par des bouteilles jetables, ils entreprennent d'en déposer par centaines devant le siège de la compagnie. L'écho médiatique inespéré devant cette action suscite une vague d'adhésions et de dons et donne une dimension non plus seulement londonienne, mais bien britannique aux *FoE UK* tout en permettant bientôt de salarier (modestement) les sept membres du bureau<sup>102</sup>. Pour autant, l'association fait vite le choix de renoncer au statut d'organisation caritative et aux avantages fiscaux afférents, de manière à sauvegarder sa liberté de parole. Elle n'hésite pas toutefois à solliciter directement des donations de la part de dirigeants de grandes compagnies industrielles<sup>103</sup>.

Au-delà même du plan national, c'est le plan international qui suscite l'intérêt des écologistes britanniques en ce début des années 1970. En effet, l'échéance de la conférence des Nations-Unies sur l'Environnement Humain à Stockholm en juin 1972 leur semble importante<sup>104</sup>. À cette occasion *FoE UK* et *The Ecologist* collaborent étroitement pour publier ensemble la gazette quotidienne officieuse de la conférence<sup>105</sup> : le *Stockholm Eco* (« L'Écho de Stockholm »), rapidement considéré comme une source fiable par les médias généralistes. Le parcours du second directeur de *FoE UK*, Richard Sandbrook, témoigne de cet intérêt primordial pour les questions internationales, dans son cas les inégalités entre Nord et Sud et la régulation du trafic maritime : il quitte la direction en 1975 pour travailler aux Nations Unies aux côtés de Barbara Ward<sup>106</sup>.

<sup>102</sup>Le nombre de salariés atteint la vingtaine à la fin des années 1970. Robert LAMB, *op. cit.*, p. 48.

<sup>103</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 91.

<sup>104</sup>Contrairement aux écologistes français. Claude-Marie Vadrot alors correspondant du *Monde* remarque en effet que les écologistes français sont à peu près absents des réunions militantes organisées en marge du sommet par les écologistes suédois. Claude-Marie VADROT, *L'écologie, histoire d'une subversion*, Paris, Syros, 1978, p. 33.

<sup>105</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 42.

<sup>106</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 92.

## ii. *Quels modes d'action ?*

*FoE UK* met l'accent sur la rigueur scientifique de son discours et consacre une grande partie de ses ressources à la recherche, ce à quoi veille le directeur Graham Searle, géologue de formation ; quant à l'action publique, ils l'axent sur des campagnes de communication de grande ampleur, appuyée notamment sur l'affichage<sup>107</sup> et les interventions télévisées<sup>108</sup>. Ils bénéficient souvent de la bienveillance de nombreux journalistes, de la presse écrite ou télévisée, qui n'hésitent pas à consacrer des émissions ou des unes à des sujets environnementaux controversés ou à transmettre à *FoE* des informations ou les coordonnées de soutiens potentiels<sup>109</sup>. Certains photographes et reporters collaborent directement à titre individuel avec les militants de l'association.

Le cas du combat contre l'exploitation minière du parc de Snowdonia illustre à merveille le mode d'action privilégié par *FoE*. En effet la compagnie transnationale Rio Tinto Zinc (RTZ) demande en 1972 une licence d'exploitation afin d'extraire du cuivre dans le parc national de Snowdonia, au nord-ouest du Pays de Galles. Aussitôt, *FoE UK* entreprend de construire un dossier pour bloquer cette entreprise sur le plan légal, malgré le vide juridique dont profite RTZ concernant l'extraction minière dans les parcs nationaux. La mobilisation des groupes locaux partout en Grande-Bretagne (mais pas au Pays de Galles, où ils sont encore inexistant) contribue à donner au sujet une dimension nationale et les médias s'en font l'écho, conduisant finalement à l'abandon du projet<sup>110</sup>.

L'expertise grandissante de *FoE UK* en fait un interlocuteur privilégié pour les autorités. En décembre 1973, l'association est invitée à contribuer aux auditions à la commission de la Chambre des communes chargée d'étudier le plan de développement de l'énergie nucléaire. Cette stratégie de participation aux procédures légales auxquelles sont subordonnés les projets industriels est validée par des victoires, d'abord celle du retrait du plan électronucléaire en juillet 1974 par le gouvernement travailliste, mais également celle de Drumbuie sur l'île de Skye en Écosse en août de la même année, où la collaboration avec les riverains aboutit à l'abandon d'un projet de site de construction de plate-formes pétrolières off-shore<sup>111</sup>.

---

<sup>107</sup>Les campagnes étant ponctuellement facilitée par le don d'espace publicitaire et la collaboration à titre gratuit de certaines agences. Robert LAMB, *op. cit.*, p. 54.

<sup>108</sup> Robert LAMB, *op. cit.*, p. 48-50.

<sup>109</sup>Ainsi le magazine *Animals* permet-il à *FoE* de contacter ses lecteurs par courrier afin de susciter des dons pour financer une campagne de communication contre la commercialisation des fourrures. LAMB Robert, *op. cit.*, p. 64.

<sup>110</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 52.

<sup>111</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 83-84.

Le caractère contradictoire et parfois décisif des débats organisés lors des enquêtes publiques conduit donc *FoE* à faire de la participation à ces enquêtes un axe majeur de sa stratégie. Lorsque en 1975 est rendu public le projet de construction de deux nouvelles unités de retraitement des déchets nucléaires<sup>112</sup> sur le site de Windscale (sur la côte nord-ouest de l'Angleterre, site d'un grave accident nucléaire en 1957<sup>113</sup>), le gouvernement n'est pas légalement tenu d'organiser une enquête ; *FoE* dénonce le projet de faire de la Grande-Bretagne « une poubelle nucléaire » et exige une enquête publique. Mobilisation associative et pression médiatique finissent par faire plier le gouvernement en décembre 1976. L'enquête publique commence en mai 1977 et dure plus de trois mois. Les contributions des *FoE* sont soigneusement préparées, solides et ébranlent le projet. Mais contrairement à l'espoir, mesuré, des militants, le rapport d'enquête publié en mai 1978 ne prend compte en rien des arguments des écologistes. L'échec que constitue la validation du projet suscite alors des interrogations au sein des *FoE* concernant les modes d'action à privilégier.

« Certains souhaitent que l'organisation montre davantage de combativité, d'autres préféreraient plus d'inspiration et de créativité. Certains voulaient se focaliser sur des questions mondiales, certains sur l'échelon politique national, d'autres sur des questions de mode de vie locales<sup>114</sup>. »

Les sympathisants et observateurs sont nombreux à penser que les *Friends of the Earth* pêchent par naïveté politique, une confiance aveugle dans la légalité et les institutions. Le journaliste, envoyé par *La Gueule Ouverte* enquêter sur les *FoE*, fait part de sa « seule déception : la dimension politique des problèmes est souvent absente de leurs préoccupations. Londres n'a pas eu son mai 68, c'est visible<sup>115</sup>. » Inversement, l'action directe appuyée sur la propagande d'une organisation comme *Greenpeace* paraît plus réaliste. Mais au sein des *Friends of the Earth* le bilan est moins critique. Selon eux, un précédent a été fixé : dorénavant le gouvernement ne pourra échapper aux enquêtes publiques ; les médias ont majoritairement reconnu le sérieux et la justesse des thèses des *FoE* ; la crédibilité de l'association en a grandement bénéficié et à l'inverse la crédibilité de l'industrie nucléaire a été sapée<sup>116</sup>.

---

<sup>112</sup>Unités désignées par l'acronyme THORP, pour *Thermal Oxide Reprocessing Plant*.

<sup>113</sup>Lorna ARNOLD, *Windscale 1957. Anatomy of a nuclear accident*, Basingstoke, Macmillan, 1995.

<sup>114</sup>« Some insiders wanted the organisation to show more streetfighting nerve, some wanted more soul and creativity. Some wanted to fixate on global issues, on national politics, others on local-level lifestyle issues. » Robert LAMB, *op. cit.*, p. 78.

<sup>115</sup>Avant de décentrer le regard : « À voir les résultats en France et le marasme actuel, c'est peut-être pas plus mal... » Arthur, « Les Friends of the Earth, des gens sérieux, crédibles. Un entretien avec Tom Burke », *La Gueule Ouverte*, 10 janvier 1979, n°243, p. 10-11.

<sup>116</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 86-89.

L'intérêt de l'organisation pour la mobilisation de terrain progresse en 1979 suite à l'accident nucléaire de Three Mile Island aux États-Unis qui illustre la dangerosité des réacteurs à eau pressurisée et suscite des manifestations partout dans le pays à l'initiative de *FoE*. La même année, l'association organise une manifestation à vélo rassemblant 6000 personnes à Londres<sup>117</sup>. Au début des années 1980, *FoE* organise deux manifestations anti-nucléaires à Londres protestant contre la décision du gouvernement Thatcher de relancer le programme de réacteurs à eau pressurisée. L'annonce de la localisation du premier d'entre eux à Sizewell (sur la côte est de l'Angleterre, dans la région d'East Anglia) suscite un débat au sein des *FoE* : faut-il comme à Windscale investir du temps, de l'énergie et de l'argent dans l'enquête d'utilité publique, opération extrêmement coûteuse<sup>118</sup>, ou au contraire renoncer et privilégier d'autres sujets de mobilisation ? L'association décide de se consacrer corps et âme à l'enquête publique, quitte à risquer sa fragilisation financière, mais avec le soutien de 19 000 donateurs<sup>119</sup>. L'objectif n'était pas de « gagner » l'enquête, c'est-à-dire de faire abandonner le projet de centrale mais de démontrer aux yeux du public les failles de l'industrie nucléaire, ce qui fut fait pendant les 27 mois que dura la procédure, à l'issue de laquelle le *Central Electricity Generating Board* (Autorité centrale de production d'électricité, CEGB) fut forcé de prendre en compte certaines des critiques de l'association et d'apporter des modifications importantes au projet. L'enquête terminée en 1985, le rapport n'était pas encore publié lors de l'accident nucléaire de Tchernobyl en avril 1986. Sa publication validant le projet de centrale quelques semaines plus tard rencontra l'hostilité d'une opinion publique alors très sensibilisée aux arguments anti-nucléaires.

Dans les années 1980, la ré-émergence progressive des questions d'environnement à l'agenda médiatique rencontre un certain désintérêt de la part des partis d'opposition<sup>120</sup>. Dans ce contexte selon Jonathon Porritt, « les médias comptaient sur *FoE* pour remplir le vide politique béant laissé par l'incapacité totale des partis d'opposition à s'emparer des questions écologiques<sup>121</sup>. » Les retombées de l'accident nucléaire de Tchernobyl en avril 1986 sont exemplaires en la matière. Lors de l'accident, l'association pouvait déjà s'appuyer sur des collaborateurs hautement qualifiés en matière d'évaluation des risques de contamination, comme Pad Green et Stewart Boyle. Face au discours rassurant tenu par les autorités, *FoE*

<sup>117</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, 1996, p. 95.

<sup>118</sup>Les dépenses de *FoE* pour cette enquête publique s'élevèrent à 250 000 £. *Ibid*, p. 105.

<sup>119</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 105.

<sup>120</sup>Cf. le deuxième chapitre concernant le Parti travailliste (p. 176-178) et les libéraux (p. 207-214).

<sup>121</sup>« The media counted on *FoE* to fill a quite astonishing political vacuum arising out of the utter failure of the opposition parties in the UK to run with the Green agenda. » Jonathon PORRITT, « Foreword » in LAMB Robert, *op. cit.*

devient une source de premier intérêt pour la presse. Sa visibilité médiatique s'accroît fortement dans les semaines suivant l'accident à l'occasion de la controverse autour du nuage radioactif. Un afflux de dons permet également de financer des recherches spécifiques sur les retombées radioactives sur le sol britannique.

Le phénomène s'accroît encore à l'automne 1988. Le choix de Margaret Thatcher de se saisir des questions environnementales globales à partir de son discours à la *Royal Society*<sup>122</sup> déclenche une couverture médiatique, y compris dans la presse conservatrice, sans commune mesure avec ce qui avait prévalu jusqu'alors. Là encore, les interlocuteurs privilégiés sont les associations et en premier lieu *FoE*, dont le caractère généraliste de l'activité et le charisme de son directeur Jonathon Porritt sont des atouts majeurs. Le lobby environnementaliste, jusque-là dénoncé par les conservateurs et une partie de la presse, devient bien plus respectable et *FoE* en récolte une grande partie des fruits<sup>123</sup>.

Dans les années 1990, les registres d'action de l'association s'élargissent encore avec des campagnes ciblant directement les législateurs. *FoE* fit ainsi campagne en soutien à l'initiative du *Green Party* et de l'*Association for the Conservation of Energy* pour faire adopter la loi sur les économies d'énergie domestiques (*Home Energy Conservation Bill*). Puis elle élaborait avec le *Green Party* et le *Plaid Cymru* la proposition de loi pour la limitation du trafic routier (*Road Traffic Reduction Bill*<sup>124</sup>).

Les *Friends of the Earth* recourent donc à une large palette de modes d'action mais qui tous visent à exercer une influence sur les institutions politiques, que cela soit par l'intermédiaire des médias ou de l'opinion publique. Cette stratégie de groupe de pression est de fait concurrente de la stratégie partisane et électorale du *Green Party*.

### iii. *FoE et le Green Party : des vases communicants ?*

Les relations entre *Friends of the Earth* d'une part et *People* puis *Ecology* puis *Green Party* d'autre part restèrent très limitées jusqu'au début des années 1980. L'étroitesse de la base militante et électorale du parti écologiste dans les années 1970 en faisait aux yeux des Amis de la Terre un acteur marginal, peu pertinent, voire « politiquement naïf<sup>125</sup> ». En effet pour les *FoE*,

---

<sup>122</sup>Margaret THATCHER, *Speech to the Royal Society*, 27 septembre 1988. Consultable en ligne à l'adresse : <http://www.margarethatcher.org/document/107346> (consulté le 26 mai 2015).

<sup>123</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 165.

<sup>124</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 184.

<sup>125</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 127.

« Voter en Grande-Bretagne, c'est pratiquement dire oui ou non. Le système électoral pénalise les petits partis. Penser une action politique en termes de bataille électorale est pour nous une cause perdue d'avance. Notre seule manière d'avoir un poids dans une élection c'est en ayant recours à tout un jeu d' "influences", au "lobbying". (...) Nous ne nous présenterons pas [aux élections] tant que nous n'aurons pas sérieusement une chance d'être élus<sup>126</sup> ! »

Inversement au contraire, nombre des membres du parti écologistes reconnaissent *FoE* comme un acteur associatif de première importance, mais les militants les plus investis dans l'action partisane se contentaient au plus d'adhérer à l'association sans plus de participation, comme en témoigne Jonathon Porritt<sup>127</sup>.

Le cas de ce dernier est particulièrement significatif. Instituteur, il avait adhéré à *FoE* en 1974 sans en devenir un militant actif. Convaincu de la portée politique de l'écologie, il rejoint l'*Ecology Party* à la fin des années 1970 et en devint bientôt un des principaux porte-parole. Représentant le parti lors de réunions publiques organisées par *FoE* à partir de 1983, il fut reconnu de manière croissante comme un excellent orateur et avocat de la cause écologiste. Aux yeux des dirigeants de *FoE*, il donnait de la crédibilité à l'interprétation politique des thèses environnementalistes mais surtout apparaissait comme un candidat potentiel pour succéder au directeur d'alors Des Wilson, du fait de l'oreille que les médias lui accordaient déjà.

Jonathon Porritt accepte ainsi en 1984 de prendre la direction des *FoE*, poste rémunéré ; cela représente pour lui une entrée dans le militantisme professionnel, puisqu'il avait jusque là continué à exercer comme instituteur, l'*Ecology Party* n'ayant pas les moyens de rémunérer ou d'indemniser suffisamment ses dirigeants. Par ailleurs, ce passage de l'action partisane à l'action associative ne peut être assimilée à un « recentrage » associatif à part entière : en effet Jonathon Porritt continua à développer un discours politique de type écologiste (et non seulement environnementaliste) ce dont témoignent ses ouvrages *Seeing Green* (1985) et *The Coming of the Greens* (1988) publiés après son accession à la direction de *FoE* : il s'agissait de lier revendications environnementales et considérations sociales et démocratiques<sup>128</sup>. Les six années qu'il passa à la direction de l'association furent consacrées pour l'essentiel à la communication tous azimuts de ce type de message<sup>129</sup> très politisé, au regret de certains militants comme Chris Rose : pour lui Jonathon Porritt avait tendance à « diriger ce qui était un groupe de pression comme si c'était un parti politique. Il voulait qu'on aient des positions

<sup>126</sup>Arthur, « Les Friends of the Earth, des gens sérieux, crédibles. Un entretien avec Tom Burke », *La Gueule Ouverte*, 10 janvier 1979, n°243, p. 10-11.

<sup>127</sup>Cité dans Robert LAMB, *ibid.*

<sup>128</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 128.

<sup>129</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 138.

sur beaucoup de choses<sup>130</sup>. » Jonathon Porritt essaye ainsi initialement de convaincre l'association de faire campagne pour l'agriculture biologique, plutôt que de se cantonner à une dénonciation des pesticides et des nitrates, pourtant plus efficace médiatiquement. D'autres vont jusqu'à le soupçonner d'utiliser les *FoE* pour soutenir le développement du *Green Party*<sup>131</sup>.

#### iv. *FoE UK à l'échelle locale : une émergence tardive au Pays de Galles*

Dès 1973, *FoE UK* peut s'appuyer sur soixante-dix groupes locaux dont le fonctionnement et le champ d'action était largement indépendant de l'organe britannique. Cette implantation locale permet aux *Friends of the Earth* de traduire dans leurs actions leur devise « *Think Globally, Act Locally* » et de diversifier leurs modes d'intervention en s'éloignant de la communication purement médiatique. Ainsi les groupes locaux s'inspirent de l'initiative d'abord lancée à Londres consistant à mettre en culture des terrains vagues en zone urbaine, répondant à la demande insatisfaite de jardins familiaux<sup>132</sup>.

Mais l'articulation entre groupes locaux et structure nationale n'est pas spontanée. Les groupes locaux qui se créent dès 1972 doivent protester afin de pouvoir intervenir dans le processus décisionnel et être informés des initiatives prises à Londres. Au fil de la décennie, les groupes accueillent des militants de plus en plus compétents, en nombre suffisant<sup>133</sup> pour développer des actions locales ambitieuses. Les groupes locaux revendiquent leur mot à dire quant aux stratégies de campagne et au recrutement des salariés. La centralisation londonienne des décisions perd progressivement de sa légitimité<sup>134</sup>. Les tensions grandissantes quant à l'organisation, au fonctionnement, au budget limité et à la démocratie interne vont jusqu'à paralyser l'association en 1980-1981, avant qu'un consensus ne soit trouvé.

L'essor considérable de l'association à la toute fin des années 1980 donne lieu lui aussi à des tensions. En effet, cette croissance se caractérise surtout par des ressources financières en nette augmentation et qui sont affectées prioritairement aux travaux de recherche et à l'administration de l'organisation londonienne<sup>135</sup>. Plus structurellement, certains estiment que

---

<sup>130</sup> « [He had a tendency to] try to run a pressure group as if it was a political party. He wanted us to have lots of policies. » Cité dans Robert LAMB, *op. cit.*, p. 140.

<sup>131</sup> Robert LAMB, *op. cit.*, p. 157.

<sup>132</sup> Robert LAMB, *op. cit.*, p. 55.

<sup>133</sup> Les membres de *FoE UK* s'élèvent à 10 000 en 1979, 18 000 en 1981, 38 000 en 1988, 200 000 en 1990.

<sup>134</sup> Robert LAMB, *op. cit.*, p. 89.

<sup>135</sup> À la fin de la décennie 1980, *FoE* compte environ 120 salariés dont la grande majorité est basée au siège de Londres.



la stratégie de l'organisation s'appuie trop sur la communication sur des sujets globaux et sur la recherche de dons que sur le militantisme local sur des sujets locaux – alors même que les groupes locaux se multiplient : 250 au tournant des années 1990<sup>136</sup>. Face à ce mécontentement deux postes de responsables régionaux sont créés en 1990 pour soutenir l'action locale et certains groupes locaux obtiennent suffisamment de soutien financier pour embaucher leur propre permanent<sup>137</sup>.

Jusqu'au milieu des années 1980, les *Friends of the Earth* ne sont présents au Pays de Galles que sous la forme d'adhérents isolés. Ce n'est qu'en décembre 1984 qu'une structure galloise voit le jour, sous l'impulsion de Margaret et Robert Minhinnick<sup>138</sup>. Plusieurs groupes locaux voient le jour mais les contacts avec le *Green Party* ne dépassent pas l'échelle interpersonnelle du moins avant la fin des années 1980. Margaret Minhinnick juge en effet erronée la stratégie partisane :

« Concernant le Green Party, je trouve qu'ils ne semblent travailler que lors des élections – ils ne font rien entre temps, et les problèmes sont tellement urgents qu'il me semble qu'on ne peut pas se permettre d'attendre. On ne peut pas attendre un changement politique, c'est pour cela que j'ai choisi la tactique du groupe de pression<sup>139</sup>. »

À l'approche des élections européennes de 1989 cependant, des contacts plus étroits s'esquissent entre *FoE* gallois et *Green Party*. Affligés de l'incapacité des partis dominants à prendre en compte les questions d'environnement, certains comme Robert Minhinnick apportent un soutien public implicite aux candidats écologistes à la veille de l'élection : « Ce seront les noms des candidats du *Green Party* que plusieurs de mes connaissances, qui n'avaient jamais voté auparavant, cocheront la semaine prochaine<sup>140</sup>. » Ce soutien a cependant une portée limitée : le militant associatif juge les propositions des Verts parfois « embryonnaires, confuses, ou incroyablement fantasques ». Dans ces conditions, le vote vert ne constitue qu'une composante d'une stratégie constante, celle du groupe de pression : « Un

<sup>136</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 166-171.

<sup>137</sup>Robert LAMB, *op. cit.*, p. 168.

<sup>138</sup>Robert MINHINNICK, « The Green Fuse », *Planet*, n°54, décembre 1985-janvier 1986, p. 45-50.

<sup>139</sup>« As for the Green Party, it appears to me that they only seem to work when there's an election on - there's nothing doing in between, and the issues are so urgent that I feel you can't just wait around for that. We can't wait for political change, which is why I've gone for pressure group tactics. » Extrait d'une interview de Margaret Minhinnick par le magazine *Radical Wales*, cité dans l'ordre du jour de la réunion du *Wales Green Party Council* du 27 février 1988. Archives privées Chris Simpson.

<sup>140</sup>Le bulletin de vote utilisé lors du scrutin est unique et comporte le nom de chacun des candidats, les électeurs devant cocher au stylo celui de leur choix. « It will be next to the names of the Green Party candidates that several acquaintances of mine who have never voted before will put their crosses next week ». Robert MINHINNICK, « Environmental issues top the political agenda », *The Western Mail*, 8 juin 1989, p. 18.

fort vote Vert constituera un signal qu'aucun des autres partis ne pourra ignorer. (...) Aussi mes connaissances utiliseront-ils ce parti comme un groupe de pression le 15 juin<sup>141</sup>. »

Au lendemain des élections européennes qui voient en effet le vote vert atteindre des sommets au Pays de Galles (12 % en moyenne), Margaret Minhinnick accepte de prendre la parole au nom des *FoE* gallois lors de l'assemblée générale du *Wales Green Party* en septembre 1989, aux côtés de deux autres militants associatifs représentant la *Campaign for a Welsh Assembly* et le mouvement des fermes biologiques<sup>142</sup>. Cependant le thème du débat est très général (« Working Together for a Green Wales ») et aucune collaboration formelle entre les organisations ne s'ensuit<sup>143</sup>.

## **2. En France, un long processus d'agrégation de l'écologie politique**

« On savait ce qu'on ne voulait pas, on ne savait pas ce qu'on voulait. »

Jean-François Le Quellenec<sup>144</sup>

La chronologie des événements conduisant à l'émergence des Verts au sud de la Manche en particulier en Bretagne est tout à fait différente de celle prévalant en Grande-Bretagne : la création du parti Les Verts en 1984 vient conclure une décennie de tâtonnements organisationnels dont l'objectif est souvent d'éviter la rupture entre action associative et action électorale.

### a) De la candidature Dumont aux organisations « bio-dégradables » des années 1970

Le processus d'unification des écologistes au fil des années 1970 et au début des années 1980 aboutissant à la naissance des Verts est souvent présenté comme se résumant à l'opposition entre deux visions alternatives de la structuration de l'écologie sur le plan politique. Il s'agit ici de nuancer cette interprétation en mettant en évidence la diversité des options défendues par les acteurs, les divergences qui traversent chacun des groupes constitués ainsi que l'asymétrie fondamentale qui perdure jusqu'à la toute fin des années 1970,

---

<sup>141</sup>« A strong Green vote will act a signal none of the other parties will be able to ignore. (...) Thus my acquaintances will be using this party as a pressure group on June 15. » Robert MINHINNICK, *ibid.*

<sup>142</sup>Archives privées Chris Simpson, compte-rendu de la réunion du *Wales Green Party Council* du 6 août 1989.

<sup>143</sup>Entretien avec Chris Simpson le 17 mai 2013.

<sup>144</sup>Entretien avec Jean-François Le Quellenec le 10 juin 2014.

entre participants systématiques aux élections et militants associatifs engagés seulement occasionnellement sur le plan électoral.

La candidature de l'agronome tiers-mondiste René Dumont à l'élection présidentielle de 1974 est unanimement considérée comme l'événement fondateur de l'engagement électoral des écologistes en France<sup>145</sup>. Hormis deux candidats aux élections législatives l'année précédente, c'est en effet le premier candidat se revendiquant de l'écologie en France. Sa campagne, impulsée par des membres des Amis de la Terre (Brice Lalonde) et de l'Association des Journalistes et Écrivains pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (AJPNE) (Jean Carlier, Claude-Marie Vadrot) reçoit en outre le soutien de nombreuses associations locales et de personnalités. Son score (non négligeable bien qu'il déçoive à l'époque : 337 800 voix, 1,3%) comme l'affluence lors de ses événements de campagne<sup>146</sup> témoignent d'une certaine représentativité et de l'écho trouvé dans une partie de la population française. Mais la conséquence la plus tangible de cette campagne est sans doute d'avoir mis en relation quelques centaines de militants et d'associations mobilisés à l'occasion de la campagne, « qui ne se connaissaient pas quelques jours auparavant<sup>147</sup> ».

Des « Assises » sont organisées à Montargis au sujet de l'avenir du mouvement écologiste au lendemain de l'élection présidentielle. Une majorité des présents refuse de participer à la création d'une structure nationale<sup>148</sup>. Le « Mouvement écologique » qui en découle est donc relativement isolé et se contente de coordonner des groupes locaux et régionaux, au premier rang desquels le Mouvement Écologique Rhône-Alpes (MERA) et Écologie et Survie (Alsace<sup>149</sup>).

### *i. Du Mouvement écologique au Mouvement pour une écologie politique (MEP)*

L'engagement électoral des écologistes lors des élections qui suivent (municipales de 1977, législatives de 1978, européennes de 1979) s'appuie sur des structures plus inclusives et dont la durée de vie est le plus souvent limitée à celle de la campagne électorale. Aux

---

<sup>145</sup>Sylvie Ollitrault la qualifie même d' « invention de l'écologie politique », tandis que Guillaume Sainteny estime que c'est suite à cette élection que « la structuration de l'écologisme français débute ». Sylvie OLLITRAULT, « L'invention de l'écologie politique : la candidature de René Dumont » in Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Les partis à l'épreuve de 68. L'émergence de nouveaux clivages*, Rennes, PUR, 2012, p. 249-259 ; Guillaume SAINTENY, *Les Verts*, PUF, Que-sais-je ?, 1991, p. 13.

<sup>146</sup>Lors de son passage en Bretagne, René Dumont fait salle comble à Brest et attire 300 personnes à l'air libre sur l'Île-Longue. *Ouest-France*, 2 et 3 mai 1974.

<sup>147</sup>Claude-Marie VADROT, *L'écologie. Histoire d'une subversion*, Paris, Syros, 1978, p. 40.

<sup>148</sup>Claude-Marie VADROT, *op. cit.*, p. 51.

<sup>149</sup>Guillaume SAINTENY, *Les Verts, op. cit.*, p. 15.

élections municipales de 1977, ce processus permet de rassembler différents courants dans de nombreuses villes (en particulier des tenants du Mouvement écologique et des Amis de la Terre). Ailleurs, les Amis de la Terre collaborent avec le Parti socialiste unifié et/ou avec le Mouvement pour une alternative non-violente, comme à Rennes. Le périmètre des listes constituées dépend en premier lieu des groupes existant sur le terrain, plus que de clivages théoriques entre ces derniers.

### Bretagne-écologie 78 : un espoir sans lendemain

Dans la perspective des élections législatives de 1978 le Mouvement écologique est à l'initiative de la création du Collectif Écologie 78, qui agrège des militants écologistes jusqu'à non engagés en politique.

C'est tout particulièrement le cas en Bretagne où les sites envisagés pour l'installation de centrales nucléaires facilitent la mobilisation dans tous les départements, hormis l'Ille-et-Vilaine. Naît une coordination « Bretagne écologie 78 » regroupant des militants issus surtout des comités locaux d'information sur le nucléaire (CLIN) qui présentent des candidats aux élections de mars 1978.

Les foyers de Bretagne-Écologie 78 sont les zones menacées par les projets de centrale nucléaire du gouvernement, et c'est là que des candidats écologistes se présentent : circonscriptions de Morlaix, Douarnenez, Auray, Le Pellerin ; s'y rajoutent les circonscriptions de Guingamp et de Nantes (seule circonscription urbaine) où les CLIN sont particulièrement actifs. Les candidats sont des piliers du mouvement antinucléaire local : Michel Politzer et Michel Le Corvec à Auray, fondateurs du premier Comité régional d'information nucléaire en 1974 ; François de Beaulieu à Morlaix, Jean Moalic à Douarnenez, Jean-Claude Demaure (suppléant) au Pellerin, opposant à l'implantation d'une centrale sur la Loire depuis 1971, Marie-Françoise Gonin à Nantes.

Les Amis de la Terre se tiennent pour l'essentiel à l'écart d'Écologie 78, en particulier à Rennes et en Bretagne. Pour autant, Brice Lalonde vient apporter son soutien à la candidature de Michel Le Corvec à Auray, à l'occasion d'un meeting commun avec les candidats du Front autogestionnaire et écologique de Lorient, soutenus par le PSU<sup>150</sup>.

Au lendemain des élections législatives, dont les résultats sont perçus comme inégaux et globalement décevants<sup>151</sup>, les réunions de Bretagne Écologie continuent un temps. Mais les

---

<sup>150</sup>*Ouest-France*, 3 mars 1978.

<sup>151</sup>Le meilleur score en Bretagne est obtenu dans la circonscription d'Auray avec 6,51 % des voix.

divergences sur la suite à donner à cette expérience sont évidentes : si tous sont hostiles à la création d'un parti politique, certains souhaitent tenter l'invention d'une organisation au fonctionnement alternatif, tandis que les autres refusent toute structuration. De nombreux soutiens actifs de la campagne électorale appartiennent à cette dernière catégorie, comme le dessinateur Alain Goutal qui avait signé une grande partie des dessins des documents de campagne. Michel Politzer, François de Beaulieu sont à l'inverse convaincus de la nécessité d'une organisation pérenne, tandis que d'autres comme Jean Moalic et Jean-François Le Quellenec se découragent devant l'effritement du mouvement. Jean-Claude Demaure et Marie-Françoise Gonin participent quant à eux à la création des Amis de la Terre nantais.

### L'échec amer d'Europe-Écologie (1979)

Au lendemain des élections législatives de 1978, le Mouvement écologique se dissout et donne naissance à la Coordination interrégionale des mouvements écologistes (CIME), qui prépare la constitution d'une liste pour les élections européennes au scrutin universel direct prévues pour le mois de juin 1979, malgré une certaine démobilisation militante. Un des arguments dominants des partisans de la participation à ces élections consiste à affirmer la nécessité de lutter contre la récupération de l'écologie par les autres partis : « Il faut être présent pour affirmer l'originalité de l'écologie politique (les partis politiques prendront quelques “verts” sur leurs listes<sup>152</sup>). »

Les Amis de la Terre tirent eux un bilan assez négatif de la campagne des élections législatives, à laquelle ils sont peu participé, et s'orientent dès le printemps 1978 vers le non-engagement pour les élections européennes<sup>153</sup>. Brice Lalonde évoque lui la possibilité de constituer une liste regroupant les « minorités » (autogestionnaires, féministes, voire radicaux de gauche), avec le soutien de certains Amis de la Terre comme Yves Cochet<sup>154</sup>. Mais elle reste vaine, face à la réticence d'une majorité des Amis de la Terre, partagés entre le refus de l'engagement électoral et le refus de la concurrence avec la liste Europe-Écologie en voie de constitution<sup>155</sup>. Par ailleurs, le MRG choisit rapidement de rallier la liste socialiste, malgré une

<sup>152</sup> Arthur, « Élections au Parlement européen. Les mouvements écologiques : oui, hélas ! », *La Gueule Ouverte*, 4 octobre 1978, n°230, p. 7.

<sup>153</sup> « Un assez large consensus s'est dégagé pour le non-soutien (et donc *a fortiori* la non-présentation) à une éventuelle liste écologique [lors des élections européennes]. (...) L'échec que représente la campagne menée par les écologistes lors des législatives ne donnait guère envie aux groupes présents de se relancer dans un processus qui, non contrôlé, affaiblit le mouvement en le divisant plus qu'il ne participe à sa promotion. » Cédric et Marc, « Amis de la Terre : ça, c'est Paris ! », *La Gueule Ouverte*, 24 mai 1978, n°211, p. 18.

<sup>154</sup> « Écologie et liberté », *La Gueule Ouverte*, n°258, 25 avril 1979, p. 6.

<sup>155</sup> Pierre RADANNE, Yves LENOR, Emmanuel DE SÉVERAC, « AT : oui, mais », *La Gueule Ouverte*, n°258, 25 avril 1979, p. 6-7.

forte minorité (de l'ordre d'un tiers) souhaitant répondre positivement à la proposition écologiste. Les Amis de la Terre appellent en définitive à voter nul<sup>156</sup>, position qui se rapproche de celle du MAN qui décide de boycotter les élections pour des motifs proches ; la possibilité de mener des actions commune aux deux organisations est étudiée<sup>157</sup>.

La liste Europe-Écologie ne bénéficie donc pas du soutien de toute la nébuleuse écologiste mais intègre des militants paysans, régionalistes, d'ATD Quart-monde et de SOS Environnement. En concurrence avec une liste PSU, elle obtient tout de même 4,4 % mais échoue à atteindre les 5 % synonymes d'élus au Parlement européen<sup>158</sup>.

1979 est le creux de la vague pour les écologistes politiques en Bretagne. Les Bretons sont en effet peu nombreux sur la liste de 80 noms d'Europe-Écologie : seulement trois. Le premier, François de Beaulieu est vingt-cinquième ; les autres, représentants d'ATD Quart-Monde, sont en position 33 et 54<sup>159</sup>.

La CIME décide en novembre de 1979 de créer une structure pérenne, le Mouvement d'écologie politique (MEP), qui affirme l'indépendance de l'écologie politique par rapport aux partis existants, contrairement à certains des Amis de la Terre, et fixe l'objectif de conquête du pouvoir. Pour autant, sa faiblesse et son relatif isolement l'oblige à tenir compte des groupes écologistes moins attachés à une structuration nationale. Il lui apparaît indispensable de composer avec ceux-ci dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981, d'autant que les Amis de la Terre s'intéressent de près à cette échéance.

## ii. *Les Amis de la Terre français et bretons : une distance inégale à la lutte électorale*

Jusqu'en 1980, les Amis de la Terre entretiennent une relation pour le moins distanciée et volontairement amatrice à l'intervention électorale. Les *Friends of the Earth* sont fondés

---

<sup>156</sup>« Afin de montrer son opposition à l'Europe productiviste, le RAT propose à tous les écologiste européens d'émettre un vote nul en utilisant un bulletin illustré par le soleil de "nucléaire, non merci !", et portant des slogans (relatifs par exemple au nucléaire, aux armements, au Tiers-Monde) que chaque groupe ou chaque électeur choisira. » « Élections européennes. Les Amis de la Terre : Non, merci ! », *La Gueule Ouverte*, 4 octobre 1978, n°230, p. 7.

<sup>157</sup>Le congrès du MAN des 3, 4 et 5 novembre 1978 adopte ainsi une motion qui affirme : « Toutes formes de participation aux élections européennes reviendraient, dans ces conditions, à cautionner l'avance du capitalisme international et à retarder la construction du socialisme autogestionnaire. » Cité dans Yves-Bruno CITEL, « Le MAN entre l'Europe et le Larzac », *La Gueule Ouverte*, 15 novembre 1978, n°236, p. 6.

<sup>158</sup>Pour motif d'économie, elle ne fait imprimer que les bulletins de vote présents dans les bureaux de vote, et ne fait envoyer ni bulletin ni profession de foi au domicile des électeurs. Catherine DECOUAN, « Europe-Écologie contre la bande des 4 », *La Gueule Ouverte*, n°263, 30 mai 1979, p. 10.

<sup>159</sup>« Europe-Écologie poursuit son action pour le droit à l'expression des minorités », *Le Monde*, 22 mai 1979, p. 10.

aux États-Unis par David Brower en 1969<sup>160</sup>, leur combat est marqué par le conservatisme<sup>161</sup> des associations états-uniennes mais également par la critique de la société de consommation, la croissance de la population ainsi que par des modes d'action contestataires et non plus seulement institutionnels<sup>162</sup>. David Brower entreprend immédiatement de trouver des soutiens pour développer des antennes nationales de *Friends of the Earth* à l'étranger, en particulier en France, en République fédérale d'Allemagne et en Grande-Bretagne, par l'intermédiaire à Paris de l'avocat Edwin Matthews, qui le met en contact avec Alain Hervé. Les Amis de la Terre français se développent alors progressivement à l'échelle de groupes locaux, d'abord à Paris<sup>163</sup>.

Certains Amis de la Terre français, surtout parisiens, jouent un rôle central dans la campagne de René Dumont en 1974 et certains groupes s'engagent lors des élections municipales de 1977, comme à Rennes et Paris, ou lors d'élections législatives partielles, comme Brice Lalonde en 1976 à Paris. Mais les groupes locaux aussi bien que l'« agence de services » nationale<sup>164</sup> concentrent leurs activités sur le militantisme local de terrain et la sensibilisation du public par le biais de la production de documentation sur des thèmes précis, l'énergie nucléaire étant rapidement jugé comme un sujet central<sup>165</sup>. La constitution d'un Réseau des Amis de la Terre en 1977 (RAT) afin de coordonner l'action de groupes locaux jusque là isolés, ne suscite pas non plus l'enthousiasme des militants, ce qui illustre le manque d'intérêt pour les questions nationales y compris électorales<sup>166</sup>. Le groupe de Paris, qui souhaitait une plus grande délégation de pouvoir vers un exécutif national et une professionnalisation des permanents, doit revoir ses ambitions à la baisse<sup>167</sup>. De fait, en l'absence d'instance nationale forte et légitime, c'est le groupe de Paris qui prend en charge, avec l'appui de l'agence de services sise dans la capitale, l'action et la parole des Amis de la

<sup>160</sup>David Brower a alors 57 ans et vient de démissionner du Sierra Club, association conservatiste qui avait refusé de s'engager contre la construction d'une centrale nucléaire sur la côte Pacifique (Diablo Canyon), ce qui déclencha son départ. Robert LAMB, *op. cit.*, p. 34.

<sup>161</sup>Le conservatisme consiste à défendre la conservation des milieux naturels, en particulier les espaces sauvages ; il se distingue de l'environnementalisme par la faible prise en compte des interactions entre la nature et la société humaine. Jean-Guy VAILLANCOURT, « Les Verts du Québec, un mouvement qui se diffuse dans les divers secteurs institutionnels de la société » in BOZONNET Jean-Paul et JAKUBEC Joel (dir.), *L'écologie à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. De la rupture à la banalisation ?*, Genève, Georg éditeur, 2000, p. 99-115.

<sup>162</sup>Brian DOHERTY et Timothy DOYLE, *Environmentalism, Resistance and Solidarity. The Politics of Friends of the Earth International*, Basingstoke, Palgrave-McMillan, 2014, p. 56.

<sup>163</sup>Pierre SAMUEL, *Histoire des Amis de la Terre. 1970-1989 : vingt ans au cœur de l'écologie*, Amis de la Terre, 63 p.

<sup>164</sup>Basée à Paris, cette « agence de service » apporte un soutien logistique aux militants et groupes locaux des Amis de la Terre.

<sup>165</sup>Pierre SAMUEL, *op. cit.*, p. 13-20.

<sup>166</sup>Alexis Vignon pointe ainsi qu'il est habituel que seuls 20 % des groupes locaux soient représentés lors des assemblées générales du RAT à la fin des années 1970. Alexis VRIGNON, « Écologie et politique dans les années 1970. Les Amis de la Terre en France », *Vingtième siècle*, n° 113, janvier-mars 2012, p. 179-190.

<sup>167</sup>Alexis VRIGNON, *art. cit.*, p. 188.



Terre à l'échelle nationale. Les journalistes de profession y sont d'ailleurs nombreux : Brice Lalonde, Cédric Philibert, Dominique Martin notamment. Brice Lalonde et Pierre Samuel jouent par ailleurs un rôle charnière dans la relation avec les *Friends of the Earth International*, du fait de leur très bonne maîtrise de la langue anglaise<sup>168</sup>.

Les activités du RAT se focalisent de plus en plus sur la lutte contre l'énergie nucléaire et s'orientent à ce titre vers une stratégie de coalition entre différents mouvements pouvant partager des objectifs partiels en la matière : ainsi les collaborations avec les associations environnementales comme la FFSPN s'intensifient, mais aussi, et surtout, le principe de la collaboration avec des forces syndicales comme la CFDT, voire politiques comme le PSU, le MRG et le PS, fait son chemin<sup>169</sup>.

En Bretagne, on compte des adhérents isolés aux Amis de la Terre (AT) dès 1973, dont Yves Cochet, mais le premier groupe structuré date de 1977, à Rennes. Ce sont paradoxalement les élections municipales et la collaboration avec le PSU et le Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) qui donnent l'impulsion de la structuration du groupe, mais les militants se tiennent ensuite à l'écart de tout engagement électoral jusqu'à 1981, malgré les efforts d'Yves Cochet qui tente de les convaincre de présenter des candidats dès 1978 aux élections législatives<sup>170</sup>. Ils se focalisent à l'inverse sur la lutte anti-nucléaire, la dénonciation des pollutions, la promotion des énergies alternatives, des économies d'énergie, du jardinage biologique, de la pratique du vélo, bref les alternatives quotidiennes à ce qu'ils commencent à appeler le « productivisme ».

Vers 1979 se créent d'autres groupes dans la région, à Nantes, Châteaubriant, Plougasnou, dans le Léon, le Trégor puis à Guidel<sup>171</sup>. Le cas du groupe de Nantes est particulièrement original : il résulte directement de la transformation du groupe Écologie 44<sup>172</sup>, organisé initialement à l'échelle du département, qui s'était engagé dans la lutte anti-nucléaire mais également à l'occasion des élections législatives de 1978, au sein du Collectif Écologie 78, avec notamment Marie-Françoise Gonin et Jean-Claude Demaure.

Les militants des différents groupes bretons se connaissent peu et le groupe de Rennes prend l'initiative d'organiser une rencontre pour mettre en place une coordination à l'échelle

<sup>168</sup>Brian DOHERTY et Timothy DOYLE, *op. cit.*, p. 61.

<sup>169</sup>Yves LENOIR, « Problématique anti-nucléaire », *La Gueule Ouverte*, 25 octobre 1978, n°233, p. 6.

<sup>170</sup>Entretien avec Norbert Maudet le 26 novembre 2013.

<sup>171</sup>Les appellations des groupes locaux varient : celui de Rennes est parfois appelé « du pays rennais », celui de Guidel semble s'intituler d'abord « de la Laïta » avant de devenir « de Lorient » tandis que celui du Val de Loire est parfois identifié comme « d'Ancenis ». AN, 20050521/1, Fonds des Amis de la Terre, « Le réseau des amis de la terre et son fonctionnement », novembre 1979.

<sup>172</sup>*La Gueule Ouverte*, 21 février 1979, n°249, p. 18.

régionale<sup>173</sup> : les groupes de l'« Ouest » (qui correspond aux régions administratives Bretagne et Pays de la Loire, dont le groupe « Val de Loire » basé à Liré à la lisière de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire, mais aussi celui de Laval) sont représentés au niveau national par un « délégué régional » (Marie-Françoise Gonin de Nantes). Mais l'association reste très peu structurée : les Amis de la Terre du Trégor ne demandent pas de cotisation à leurs membres et ils sont les seuls avec ceux de Nantes, Rennes et Châteaubriant à participer aux réunions régionales.

Chacun focalise son action sur les questions et alternatives écologiques concernant directement son territoire : les Nantais s'intéressent aux transports urbains, au recyclage des déchets et au féminisme, les Lorientais aux liaisons ferroviaires et à la propreté des rivières. La diversité de ces activités associatives mettent en lumière combien les Amis de la Terre sont d'abord et avant tout un ensemble de groupes locaux, dont certains ne s'affilient aux Amis de la Terre français qu'afin de gagner en visibilité et de bénéficier des services que rend l'agence de services parisienne : circulation de l'information, documents de vulgarisation en particulier. L'hétérogénéité en matière d'activités, de stratégie, de soutien à Brice Lalonde par exemple, est forte. Les Amis de la Terre parisiens font figure d'exception : participation fréquente sinon systématique aux élections, leadership affirmé de Brice Lalonde.

Mais certains Amis de la Terre s'intéressent de plus en plus au problème de la « technocratie », considéré comme le pendant politique indissociable du productivisme dans le champ économique<sup>174</sup>. S'attaquer directement au productivisme sur le terrain des luttes et des alternatives locales ne suffirait donc pas, il faudrait également affronter la technocratie sur son terrain, en pointant du doigt les responsabilités du système politique. Pour eux, dont Yves Cochet et Brice Lalonde, l'élection présidentielle de 1981 est une occasion rêvée.

### *iii. Brice Lalonde et les Amis de la Terre parisiens : pour une large recomposition du paysage politique*

Influencé par les travaux d'Alain Touraine notamment, Brice Lalonde et ses proches sont convaincus de la nécessité de rechercher des convergences au sein du monde politique et avec d'autres mouvements sociaux extérieurs au mouvement écologiste : féministes, nationalistes par exemple. La question de l'énergie nucléaire en fournit un support et les

<sup>173</sup>ADIV, 224J2, Fonds Dominique Bernard, Amis de la Terre de Rennes, « Compte-rendu des Amis de la terre bretons du 20 octobre 1979 ».

<sup>174</sup>Voir par exemple sous la plume d'Yves Cochet : CHT, GON5, Fonds Marie-Françoise Gonin, « Contribution au Manifeste politique des AT. L'écologie au pouvoir : une issue dramatique pour éviter la catastrophe », Yves Cochet, 1980, manuscrit, 4 p.

Amis de la Terre profitent de l'émoi provoqué par l'accident de *Three Mile Island* en mars 1979 pour lancer une pétition à la revendication modérée : un moratoire de trois ans sur le programme nucléaire en attendant une large consultation de la population. Le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche s'y associent<sup>175</sup>.

Cette approche dicte la stratégie de Brice Lalonde en 1978-79 de rechercher des convergences larges dans l'optique de construire une « liste des minorités » aux élections européennes, avec les féministes, régionalistes voire les radicaux de gauche<sup>176</sup>. Cette ambition est toutefois contrariée en 1979 et les résultats des élections européennes confirmant le poids électoral significatif de l'écologie, Brice Lalonde se range à l'idée d'une candidature écologiste à l'élection présidentielle. Après mai 1981 en revanche, il rejette la création d'une formation politique proprement écologiste, préférant participer à une tentative de recomposition du centre de l'échiquier politique lors des élections européennes de 1984 avec la liste Entente radicale écologiste (ERE<sup>177</sup>).

b) De la candidature unique à l'élection présidentielle à la naissance des Verts (1980-1984)

La fusion de 1984 intervient après plusieurs années d'hésitations et de débats sur l'opportunité de créer un mouvement politique unifié et surtout sur sa structure et ses objectifs. Néanmoins, le processus qui conduit à la fusion est déterminé par d'autres facteurs que ces clivages, qui ne suffisent pas à comprendre la division en plusieurs organisations qui prévaut jusqu'en 1984.

### *i. L'impulsion unificatrice de l'élection présidentielle (1980-1981)*

L'échec à rassembler les militants écologistes sur le plan électoral en 1978 et 1979 rend évident pour chacun l'impérieuse nécessité de réaliser l'unité pour l'élection présidentielle. Des assises de l'écologie sont donc organisées en novembre 1979 à Dijon puis en mai 1980 à Lyon afin de s'accorder sur un cadre commun et la désignation d'un candidat unique à cette élection. Un Comité de liaison écologique est créé à Lyon afin de formaliser les relations entre les différents groupes. Le dialogue s'accroît malgré la décision d'une partie des participants

<sup>175</sup>Alexis VRIGNON, « Écologie et politique dans les années 1970. Les Amis de la Terre en France », *Vingtième siècle*, n°113, janvier-mars 2012, p. 179-190.

<sup>176</sup>Pierre SAMUEL, *Histoire des Amis de la Terre. 1970-1989 : vingt ans au cœur de l'écologie*, Amis de la Terre, 63 p., p. 26.

<sup>177</sup>Voir le troisième chapitre, p. 270-273.

des assises de Lyon de créer le Mouvement d'écologie politique, qui fixe comme objectif la fondation d'un parti.

Les Amis de la Terre, en supériorité numérique à Lyon, acceptent toutefois de ne pas imposer leur candidat, Brice Lalonde, sur-le-champ, et un consensus est trouvé pour organiser des « primaires » décentralisées dans les régions afin de désigner le candidat commun dès le mois de juin 1980. Un organisme unitaire est créé pour le temps de la campagne présidentielle, qui prend le relais du Comité de liaison écologique : c'est l'association Aujourd'hui l'écologie. Les assises nationales fixent par ailleurs un objectif nouveau : au lendemain de l'élection présidentielle, il faudra créer une organisation unifiée pour les écologistes.

Les Amis de la Terre proposent « à une grande majorité » Brice Lalonde comme candidat lors de leur réunion à Préfailles en Loire-Atlantique à la mi-mai 1980<sup>178</sup>. Lors des primaires, Brice Lalonde l'emporte au second tour avec 53,2 % soit 113 voix d'avance face à Philippe Lebreton, présenté par le MEP<sup>179</sup>. Malgré ces résultats serrés et l'hostilité que la modération et l'ambition personnelle de Brice Lalonde suscitent chez beaucoup d'écologistes du MEP mais aussi du RAT<sup>180</sup>, le front commun est maintenu et la campagne, malgré les dissensions internes, va à son terme au sein d'une structure commune, « Aujourd'hui l'écologie ». Pour la première fois depuis 1974, les écologistes de toutes obédiences font campagne ensemble sur le terrain électoral, et partagent un même local, le « Château d'Eau » à Paris.

En Bretagne, le mouvement est d'autant plus uni que les Amis de la Terre de la région ne sont pas des partisans farouches de Brice Lalonde. Leur prédominance par rapport aux membres du MEP dans l'électorat breton des primaires (44 contre 15), mesurable grâce aux feuilles d'émargement où les votants étaient invités à indiquer leur éventuelle organisation d'appartenance, n'est donc pas perçue comme hégémonique<sup>181</sup>. D'ailleurs, Brice Lalonde ne l'emporte que dans un des trois bureaux de vote bretons, à Nantes (voir tableau 1). À Rennes et surtout à Quimper, c'est l'équipe-candidat conduite par Philippe Lebreton qui s'impose. Il faut dire que trois Finistériens avaient lancé un appel au mois de mai pour une candidature de

---

<sup>178</sup>AN, 20050521/1, Fonds Amis de la Terre, Pierre SAMUEL, « Rapport d'activités 1980 des Amis de la Terre ».

<sup>179</sup>ADIV, 224J 2, Fonds Dominique Bernard, Amis de la Terre de Rennes, « Compte-rendu des assises régionales du 15 juin 1980 ».

<sup>180</sup>Pierre SAMUEL, *Histoire des Amis de la Terre. 1970-1989 : vingt ans au cœur de l'écologie*, Amis de la Terre, 63 p., p. 31.

<sup>181</sup>Il faut toutefois tenir compte du fait qu'une partie des quatorze votants appartenant à la « troisième composante » à Quimper appartenaient vraisemblablement au Groupe d'action écologique et politique en Cornouaille (GAEPEC) créé par le membre du MEP Pierre Delignière.

Jacques-Yves Cousteau en tant que « porte-drapeau » de cette équipe de porte-parole qui dans leur esprit devait représenter les régions<sup>182</sup>.

	Brice Lalonde		Philippe Lebreton	
<b>Nantes</b>	36	57,1 %	27	42,9 %
<b>Quimper</b>	20	26,3 %	56	73,7 %
<b>Rennes</b>	37	48,7 %	39	51,3 %
<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>42,3 %</b>	<b>122</b>	<b>57,7 %</b>

**Tableau 1 : Résultats du second tour de la primaire écologiste dans les trois bureaux de vote bretons<sup>183</sup>**

Toutefois, AT comme MEP ont somme toute peu pesé dans les primaires en Bretagne : à eux deux, ils ne représentent que 22,3 % des votants, contre 46,7 % à l'échelle nationale. Les votants issus des « comités anti-nucléaires », comptabilisés en tant que tels, sont relativement sur-représentés avec 4,5 % en Bretagne et 12,3 % à Quimper contre 2,1 % à l'échelle nationale. Les membres d'associations de protection de l'environnement ou de la nature représentent eux 9,1 % des votants bretons, presque autant qu'au niveau français (10,8 %). Ce sont surtout les participants isolés, n'ayant déclaré aucune appartenance politique ou associative, qui sont plus nombreux en Bretagne qu'ailleurs : ils représentent une majorité de 54,7 % en Bretagne, contre seulement 26,1 % à l'échelle nationale<sup>184</sup>. Il est probable que cette sur-représentation soit liée à l'impact de la lutte anti-nucléaire au-delà des associations structurées.

Les 3,8 % des suffrages exprimés obtenus par Brice Lalonde en avril 1981 représentent moins que ce que promettaient certains sondages mais nettement plus que le score de 1974 et mettent les écologistes en tête des petites formations, en cinquième position derrière la « bande des quatre ». Démonstration est faite que l'unité permet une plus grande visibilité des thèses écologistes. Pour autant, le bilan de la campagne est mitigé. Beaucoup de militants, y compris des Amis de la Terre, n'ont pas participé à la campagne ; c'est le cas notamment en Bretagne du groupe du Trégor<sup>185</sup>. Ce manque d'enthousiasme s'explique par la réticence de

<sup>182</sup>F. DE BEAULIEU, J-M HERVIO, J. MOALIC, D. ANGER, M. RODES, J.L. SIMONET, « Un candidat pluriel, Cousteau son porte-drapeau », *Écologie*, mai 1980, p. 3.

<sup>183</sup>« Brice Lalonde élu candidat des écologistes aux présidentielles », *Ouest-France*, 16 juin 1980.

<sup>184</sup>Ces statistiques s'appuient sur les données récoltées le jour même par les organisateurs des primaires auprès des votants. Les totaux sont supérieurs au nombre de participants relevé par ailleurs, ce qui suggère que des doublons ont été commis dans les réponses. AN, 20050521/7, Fonds des Amis de la Terre, « Qui a voté aux assises régionales du 15 juin 1980 ? ».

<sup>185</sup>ADIV, 224J 114, Fonds Dominique Bernard, Dominique BERNARD, « Le vote écologiste en Bretagne », 1981, 2 p.

nombreux militants à s'engager en dehors du champ associatif mais également le mécontentement face à une campagne jugée trop personnalisée<sup>186</sup> et modérée de la part de Brice Lalonde<sup>187</sup>. Ainsi Pierre Radanne quitte l'équipe d'animation en cours de campagne, furieux de voir certaines décisions collectives remises en cause ; certains groupes locaux se désolidarisent explicitement de la campagne présidentielle voire quittent le RAT<sup>188</sup>. Ceux qui restent sont à peine plus indulgents : « L'unanimité se ferait plutôt au niveau de la critique : campagne molle, de type centriste, pas assez radicale, ne traduit pas les luttes, peu représentative des couches sociales dont on est censé exprimer les aspirations etc<sup>189</sup>. » Yves Cochet pointe le risque que constitue la modération du discours : certes, cela peut être justifié par la recherche d'une audience plus large auprès de la population mais « il [lui] paraît impensable de laisser pour compte les militants écologistes traditionnels, tous ceux qui sont la base historique du mouvement depuis dix ans : anti-nucléaires, environnementalistes, scientifiques<sup>190</sup>... »

L'unité de la présidentielle se prolonge dans l'immédiat par plusieurs candidatures aux élections législatives. Mais elles restent rares et, organisées à l'échelon local, ne se prêtent que mal à la collaboration entre militants relevant de différentes structures. Le risque existe donc, au printemps 1981, que les efforts de rapprochement fournis pendant un an ne restent lettre morte. D'autant plus qu'il existe de forts clivages entre les groupes constitués sur les objectifs d'un éventuel processus d'unification.

## *ii. Des clivages difficiles à dépasser sur la forme de l'organisation*

Jusqu'au début des années 1980, le principe même de créer une formation politique n'est pas partagé par l'ensemble des militants écologistes, loin s'en faut. Pour certains, l'écologie peut s'acclimater au sein de familles politiques existantes, que cela soit au sein du PSU, avec lequel la collaboration est fréquente à l'échelle locale et qui accueille jusqu'à la fin des années 1970 plusieurs figures du mouvement, comme Brice Lalonde ou Claude-Marie Vadrot, ou du

---

<sup>186</sup>On trouve des protestations dans le courrier publié dans le bulletin de liaison de l'association, par exemple contre « le culte de la personnalité naissant » aux assises de Lyon. ADIV, 224J130, Fonds Dominique Bernard, R. JOUMARD (AT de Lyon), « Magouilles conviviales et écologiques », *Le Courrier de la Baleine*, n°5/80, mai 1980.

<sup>187</sup>ADIV, 224J 114, Fonds Dominique Bernard, Amis de la Terre, « Compte-rendu de la réunion des délégués régionaux des 13 et 14 décembre 1980 ».

<sup>188</sup>ADIV, 224J 130, Fonds Dominique Bernard, AT Bordeaux, « Pourquoi avons-nous quitté la campagne de soutien à Brice Lalonde ? Quel réseau pour l'après-présidentielle ? », *Le Courrier de la Baleine*, n°2/81, mars 1981.

<sup>189</sup>ADIV, 224J 130, Fonds Dominique Bernard, Amis de la Terre, « Compte-rendu de la réunion nationale extraordinaire des 28-29 mars 1981 », *Le Courrier de la Baleine*, n°3/81, avril 1981.

<sup>190</sup>ADIV, 224J 130, Fonds Dominique Bernard, Yves COCHET, « Capturer/engendrer, rompre/unir, changer/devenir », *Le Courrier de la Baleine*, n°4/81, mai 1981.

PS (Jean-Claude Demaure y fait un rapide passage), voire du MRG ou du Centre des démocrates sociaux (CDS auquel appartient l'auteur écologiste Philippe Saint-Marc). Pour d'autres, la contestation de la société industrielle portée par l'écologie politique aboutit à remettre en cause le système politique lui-même et interdit la création d'un nouveau parti politique. Certains intellectuels comme Serge Moscovici et Jacques Ellul restent ainsi très réticents à la structuration des « Verts ».

Néanmoins, la fin des années 1970 voit l'approfondissement du fossé qui sépare les écologistes des partis traditionnels. Les droites et notamment les giscardiens achèvent de se discréditer en persistant dans le plan électro-nucléaire hérité du gaullisme ; le PS se rallie en 1977 à la force de frappe nucléaire et maintient une position pour le moins ambiguë sur l'énergie nucléaire. Dans ce contexte, l'affiliation du PSU à la « gauche » séduit de moins en moins les écologistes.

Les discussions qui animent les écologistes depuis la fin des années 1970 sur la création d'une formation unifiée font apparaître différentes conceptions que l'on peut exposer de manière simplifiée sous la forme de trois idéaux-types.

### Un parti de pouvoir centralisé ?

Certains leaders du MEP, créé en novembre 1979, transformé en Parti écologiste en 1982, entendent créer un parti très structuré, centralisé, homogène idéologiquement, et orienté principalement vers l'action électorale, avec pour objectif la prise du pouvoir afin de changer les structures de la société. Il ne s'agit pas ici de vouloir l'unification totale de la nébuleuse écologiste, puisque ces stratèges estiment que les « environnementalistes » ont vocation à cantonner leur action au champ des mobilisations de terrain, même si le parti aurait alors pour fonction de relayer leurs aspirations. La mise en valeur dans ce schéma de la prise du pouvoir d'État n'est pas non plus absolue : Roger Fischer explique ainsi que l'exercice du pouvoir par le parti aurait pour fonction essentielle de lever les obstacles institutionnels, économiques, politiques, au changement de la société impulsé par les initiatives locales. Cependant, l'accent mis sur la prise du pouvoir institutionnel les conduit à considérer comme primordiale la cohérence de sa stratégie et de ses positions à l'échelle nationale, d'où le rejet d'un trop grand pluralisme interne et l'attachement à une certaine centralisation du parti.

Écologie 78 puis le MEP qui en est issu se définissent également par opposition à Brice Lalonde et aux Amis de la Terre qu'il incarne à l'échelle nationale. Ces militants jugent en



effet Brice Lalonde modéré, ambitieux et adepte d'un rapprochement avec des partis existants comme le PSU, le PS ou le MRG. Ainsi de François de Beaulieu :

*« Les positions que j'ai toujours défendues au sein d'Écologie 78 ou ailleurs, c'était des positions anti-Lalonde. À l'époque, le clivage se faisait par rapport à Lalonde et ce qu'il représentait. La personnalisation (...) ce qu'il défendait, ses idées, c'était déjà évident qu'il n'appartenait pas au versant plus radical dans lequel je me reconnaissais. (...) Et par rapport aux Amis de la Terre, qui étaient le versant bon chic bon genre... (...) Jean Kergrist, qui avait été hébergé par Lalonde une fois, n'avait pas hésité à dénoncer le fait qu'il avait des lampes à bronzer chez lui, et ça c'était dingue<sup>191</sup>. »*

### Un partage des tâches entre lobby et action politique ?

D'autres considèrent que l'action politique des écologistes doit s'appuyer plus directement sur leur composante associative, tout en garantissant l'autonomie et donc la souplesse de la composante politique, qui ne doit surtout pas s'apparenter à un parti. Cette conception est défendue par Brice Lalonde et ses proches au sein des Amis de la Terre. Il s'agit de concilier une stratégie de « lobby » exercée par les associations et un engagement électoral ponctuel en fonction des élections. Ce fonctionnement s'inspire en fait des Amis de la Terre, en particulier parisiens, dont les pratiques associatives quotidiennes sont entrecoupées d'initiatives électorales s'appuyant pour la plupart sur le charisme de leur leader B. Lalonde. Moins que la prise du pouvoir d'État, l'objectif est ici le développement de l'influence des écologistes au service d'une stratégie réformatrice, qui passe donc par le lobby voire par des accords électoraux avec d'autres formations.

Il convient donc à leurs yeux d'articuler deux types de structure : une large et souple permettant la mobilisation associative, et l'autre plus réduite et réactive pour l'engagement électoral. Les Amis de la Terre eux-mêmes se rapprochent de cette dualité avec la création à l'occasion de la campagne présidentielle de 1981 d'un secrétariat national autonome des groupes locaux, centralisation autour du secrétariat qui s'accroît en 1983 avec la dissolution du RAT<sup>192</sup>. En 1982, avant d'abandonner tout espoir de participer à l'unification des écologistes, le secrétariat des Amis de la Terre précise ses conceptions :

*« [Il faut aux écologistes] une rigoureuse politique de communication et de relations publiques présentant de l'écologisme une image nouvelle, plus vaste, plus mûre, plus compétente, plus actuelle, notamment dans le domaine économique, (...) une présence médiatique forte, obligatoirement plus spectaculaire et personnalisée que nos moyens de mise en scène seront faibles<sup>193</sup>. »*

<sup>191</sup>Entretien avec François de Beaulieu le 26 février 2014.

<sup>192</sup> Alexis VRIGNON, « Écologie et politique. Les Amis de la Terre en France dans les années 1970 », *Vingtième siècle*, n°113, janvier-mars 2012, p. 189.

<sup>193</sup>ADIV, 224J 130, Fonds Dominique Bernard, Secrétariat des Amis de la Terre, « À propos de l'unification », *Le Courrier de la Baleine*, septembre 1982, supplément au n°61.

Cela justifie « une instance centrale forte » dont « la direction élue devra pouvoir choisir librement son secrétariat ».

Le recentrage associatif de 1982-1983 s'inscrit dans cette conception. En effet, Brice Lalonde n'abandonne pas pour autant l'action politique : la même année il se propose candidat à la tête de liste pour les écologistes pour les élections européennes de l'année suivante, avant de changer son fusil d'épaule et participer à une liste « radicale-écologiste » avec Olivier Stirn et François Doubin ; en 1986 il est tête de liste d'une liste écologiste dans le Rhône aux élections législatives ; en 1988 il soutient François Mitterrand à la veille du premier tour, rédige son programme environnemental en vue du second et est nommé secrétaire d'État à l'Environnement dès la formation du gouvernement Rocard.

Ce parcours est étroitement lié à son rôle au sein des Amis de la Terre : s'il se met en congé de la direction des AT au début de l'année 1984 du fait de sa candidature aux élections européennes<sup>194</sup>, il y compte de nombreux soutiens dont Pierre et Laurent Samuel. Certains d'entre eux comme Dominique Bidou, Dominique Martin et Cédric Philibert entrent à son cabinet lors de son entrée au gouvernement en 1988<sup>195</sup>. Avec la création de Génération écologie en 1990, formation que ses fondateurs ne considèrent pas comme un parti, c'est en quelque sorte la branche « politique » du mouvement écologiste tel que l'envisageait Lalonde qui voit le jour. Les Amis de la Terre ont dans cette conception toujours un rôle de lobby à jouer, mais en étroite collaboration voire sous la houlette de Génération écologie, comme en témoignent des discussions entre les dirigeants des deux organisations<sup>196</sup>. Ce que certains estiment être un « mélange des genres » pousse une dizaine de groupes locaux à quitter les Amis de la Terre dès 1991<sup>197</sup>. Yves Lenoir et Patrice Miran avaient dénoncé en effet dès l'entrée au gouvernement de Brice Lalonde en 1988 les risques de l' « ancrage ministériel » qui aboutirait à transformer les Amis de la Terre en « amicale de fans et de groupies<sup>198</sup> ». Pourtant, les Amis de la Terre rejettent cette articulation avec Génération écologie en affirmant leur autonomie totale vis-à-vis de toute formation politique et font appliquer l'article 3 de leurs statuts, rédigé initialement en 1983 à l'encontre de Brice Lalonde<sup>199</sup> :

<sup>194</sup> ADIV, 224J 130, Fonds Dominique Bernard, *Le Courrier de la Baleine*, supplément au n°65, février 1984.

<sup>195</sup> AN, 20050521/1, Fonds des Amis de la Terre, Yves LENOIR, Patrice MIRAN, « Quel avenir pour le réseau des Amis de la terre ? », motion d'orientation pour l'AG du 17 décembre 1988.

<sup>196</sup> « Ce qui est envisagé : GE et AT restent des structures autonomes et indépendantes MAIS les AT SORTENT DE LEUR NEUTRALITÉ POLITIQUE au moins dans un premier temps au niveau local et se donnent ainsi les moyens de soutenir les listes GE. » (en majuscules dans l'original) AN, 20050521/1, Fonds des Amis de la Terre, « Compte-rendu de la réunion [du groupe de liaison] du 5 avril. Projet de fonctionnement G.E./A.T. », non daté mais probablement avril 1990.

<sup>197</sup> Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, Paris, Hoëbeke, 2007, p. 181.

<sup>198</sup> Yves LENOIR et Patrice MIRAN, *op. cit.*

<sup>199</sup> Pierre SAMUEL, *Histoire des Amis de la Terre...*, *op. cit.*, p. 36.

*« L'association ne peut en aucun cas engager sa responsabilité dans une action électorale, mais elle laisse entière liberté à ses membres de participer à de telles actions.*

*Un membre du conseil national ou un président de groupe qui prend une responsabilité électorale ou élective au niveau politique démissionne pour le reste de son mandat ; de plus le sigle "Amis de la Terre" ne doit jamais être utilisé dans une action électorale. »*

L'année suivante, l'organisation prononce donc la démission automatique des membres du conseil national qui se présentent aux élections régionales, sous la bannière de Génération écologie : Pierre Samuel, Nicole Combredet, Dominique Martin-Ferrari et Pierre Delignière dans le Finistère.

### Une confédération multitâches ?

Il existe enfin un quatrième idéal-type organisationnel, dont les tenants obtiennent gain de cause en 1984. Ceux-ci estiment que la diversité des modalités d'engagement, objectifs stratégiques et des organisations des écologistes ne permet pas de séparer strictement les uns des autres. La formation unifiée doit donc adopter une structure lâche, confédérale, permettant l'adhésion de structures déjà existantes, comme les fédérations écologistes régionales et les associations locales, qui garderaient leur autonomie. La coexistence de groupes aux origines diverses (régionalisme, féminisme, pacifisme, environnementalisme...) serait alors favorisée, et la diversité politique instituée à l'échelle nationale avec la juste représentation de toutes les « sensibilités ». Cette structure aurait alors vocation à mener des actions de différents ordres : engagement électoral, mobilisations de terrain et pratiques alternatives. De ce fait, les objectifs stratégiques des tenants de cette forme d'organisation restent pluriels et indéterminés. L'organisation qui correspond à cette conception naît à l'hiver 1981-1982 : la confédération écologiste.

Ces différentes conceptions semblent s'incarner dès 1982 dans l'opposition tri-partite entre Parti écologiste (ex-MEP), Amis de la Terre et Confédération écologiste. Mais les membres des trois organisations sont loin de partager les orientations parfois explicitées par certains de leur dirigeants. Ces clivages sont en somme peu explicites, aux contours flous, et mouvants dans le temps, d'autant que d'autres divisions traversent chacune des trois organisations.

### Des organisations elles-mêmes traversées de divisions

L'évolution de la situation va modifier sensiblement les positions de certains, notamment parmi les tenants d'un mouvement confédéral, qui constatent peu à peu le retrait

des associations et de leurs leaders de tout engagement politique, de peur de perdre à la fois une partie de leur soutien militant et de leur financement d'origine publique. Concilier action politique et action purement associative devenant de plus en plus illusoire, l'intérêt d'une structure strictement confédérale perd de son intérêt à partir de 1982.

Dans le cas du MEP puis du parti écologiste, la fragilité des positions de ses dirigeants tient à la structure de son organisation elle-même : si elle a bénéficié de son statut de pionnier en tant que formation politique dès 1979, son homogénéité militante a de ce fait même été mise à mal. De nombreux adhérents ou groupes isolés, ayant adhéré au MEP par défaut, peu ou pas investis dans les instances dirigeantes nationales, ne partagent pas la conception centralisatrice du parti, en particulier en Alsace et en Bretagne où les adhérents tiennent à l'autonomie régionale au sein du mouvement écologiste<sup>200</sup>.

Le RAT lui-même est mis à rude épreuve au lendemain de l'élection présidentielle de 1981. La campagne électorale avait déjà mis à jour certaines dissensions autour du leadership de Brice Lalonde, accusé de prendre des libertés avec les décisions collectives. À partir de l'été 1981, les trajectoires divergent entre la direction parisienne des Amis de la Terre et plusieurs groupes locaux, en particulier dans le Nord-Pas-de-Calais et en Bretagne, qui accordent moins d'importance à la survie de la structure de l'association dans le cadre du processus de fusion. Ces défections au sein des Amis de la Terre conduisent le réseau à prononcer à l'automne 1982 son « recentrage associatif » afin de ne pas se dissoudre dans un mouvement politique unitaire au sein duquel il serait minoritaire.

### *iii. Une fusion empirique aux résultats asymétriques*

Au lendemain des élections présidentielle et législatives de 1981, les initiatives de rassemblement se suivent et se contredisent. Plutôt que de retracer linéairement les épisodes successifs rapprochant progressivement les écologistes de la naissance effective en janvier 1984 d'un « parti écologiste » et donc de s'attarder sur le détail des structures proposées successivement<sup>201</sup>, il nous intéresse d'identifier les dynamiques contradictoires à l'œuvre afin de comprendre précisément la portée et les limites de la naissance des Verts parti écologiste-

---

<sup>200</sup>François de Beaulieu s'oppose ainsi à l'affiliation de la Coordination écologique bretonne à toute structure nationale. ADIV, 224J 67, Fonds Dominique Bernard, Compte-rendu de la réunion de la Coordination écologique bretonne des 13 et 14 février 1982.

<sup>201</sup>Voir par exemple Guillaume SAINTENY, *Les Verts*, Paris, PUF, 1991, p. 13-25 ou encore Pierre SERNE, *Les Verts ont 20 ans*, Paris, Cédis/Les Verts, 2004, p. 27-34. L'analyse de Guillaume Sainteny en particulier en se focalisant sur les structures des organisations elles-mêmes, nous semble sous-estimer l'importance des flux de militants entre structures, à l'échelle nationale comme régionale.

confédération écologiste. Pour cela l'approche multiscalaire et le décentrage du regard qu'elle apporte nous semblent particulièrement utile.

Cette approche permet d'identifier deux types d'initiatives contradictoires : l'une visant à créer un cadre national dans lequel s'opérerait la fusion des organisations existantes ; l'autre consistant à favoriser l'agrégation du mouvement à la base, notamment à l'échelle régionale, la structure nationale unifiée ne devant que conclure le processus.

### Les échecs d'une fusion descendante (MEP, RAT)

Une des principales et premières initiatives unificatrices de 1981 est directement lancée par Brice Lalonde en septembre<sup>202</sup>, avant d'être officiellement soutenue par les Amis de la Terre en octobre<sup>203</sup>. En sa qualité d'ancien candidat à l'élection présidentielle et à ce titre représentant privilégié de la mouvance écologiste, il propose de constituer un « Comité d'initiative pour une fédération écologiste » chargé de coordonner les processus d'unification dans les régions et d'assurer à la fois le secrétariat d'une future formation commune et la présence des écologistes sur la scène médiatique à l'échelle nationale.

Peu après une décision concurrente est prise par le Mouvement d'écologie politique : réaffirmant sa vocation à « regrouper et associer tous les écologistes intéressés par le combat politique<sup>204</sup> », le MEP décide de créer à cet effet un parti politique à courte échéance.

Dans les mois qui suivent, RAT et MEP, les deux organisations les plus structurées, apparaissent comme les principaux obstacles à une unification rapide. En effet, chacune met des conditions exigeantes à celle-ci. Le MEP exige par exemple qu'un manifeste politique clair sur le plan idéologique soit adopté avant la création d'une organisation unique. La défiance est en effet de mise à l'égard de Brice Lalonde et certains de ses amis comme Pierre Samuel qui sont jugés trop modérés sur des sujets comme le désarmement nucléaire. De même, ils revendiquent l'appellation de « parti » et excluent la double-appartenance afin de ne laisser aucun doute quant à l'indépendance des écologistes vis-à-vis des autres forces politiques.

Le RAT quant à lui refuse de se dissoudre au sein d'une formation unique sans que celle-ci s'affilie elle aussi au réseau international des Amis de la Terre (*Friends of the Earth International*) et s'appuie sur le secrétariat et le local du RAT. Certains comme Pierre Samuel

---

<sup>202</sup>ADIV, 224J 67, Fonds Dominique Bernard, Courrier de Brice Lalonde, 15 septembre 1981.

<sup>203</sup>ADIV, 224J 67, Fonds Dominique Bernard, RAT, « Positions des AT sur l'unification du mouvement », 10 et 11 octobre 1981.

<sup>204</sup>ADIV, 224J 67, Fonds Dominique Bernard, « Déclaration de presse », MEP, non daté (automne 1981).

souhaitent même que l'organisation garde au moins comme sous-titre l'appellation « Amis de la Terre<sup>205</sup> ».

Dominique Bidou considère notamment que le mouvement écologiste doit confier la parole écologiste à un petit groupe de porte-paroles autonomes au sein duquel Brice Lalonde jouerait, en son nom propre, un rôle central :

*« Un noyau léger, lié au reste du mouvement par un contrat, mais de gestion autonome, est le complément indispensable à la confédération. (...) Ce noyau ne peut se constituer qu'à partir de Brice. La campagne présidentielle est un investissement que le mouvement a fait, consenti sur la personne de Brice, et il est absurde de l'abandonner. Il faut rentabiliser cet investissement<sup>206</sup>. »*

Brice Lalonde entend en effet à ce moment continuer sur la lancée de la campagne présidentielle : « Je ne me résigne pas à vous quitter (...) vous vous rendez compte qu'on ne va plus se voir pendant 7 ans<sup>207</sup> », lance-t-il aux téléspectateurs lors de son dernier spot télévisé de la campagne.

Il estime rétrospectivement en 2015 :

*« Une fois que j'ai été candidat à l'élection présidentielle, Dumont avait ressenti cela, après il y avait eu une "dépression". Vous êtes dans l'arène, vous avez les sunlights, les projecteurs etc. et du jour au lendemain, paf ! la lumière s'éteint, c'est terminé, il n'y a plus rien. C'est assez difficile. Vous vous demandez comment vous allez vous orienter parce que vous n'êtes pas un politicien. (...) J'étais toujours plus ou moins aux Amis de la Terre et je cherchais à m'occuper<sup>208</sup>. »*

Le secrétariat des Amis de la Terre entend conserver les acquis de sa structure, indissociables selon lui des acquis de l'élection présidentielle :

*« Depuis des mois, nous avons négligé notre initiative et notre développement propre ; nous n'avons pas voulu capitaliser à notre seul profit les divers acquis d'une campagne présidentielle unitaire, et les voici partiellement perdus pour tout le mouvement. Il est plus que temps d'arrêter le gâchis. Nous ne bazarderons pas d'un cœur léger, au profit d'une ombre confédérale, dix ans d'acquis multiples (locaux, équipe, expérience, organisation, image de marque, liens internationaux)<sup>209</sup>. »*

D'autres membres de l'équipe confédérale des Amis de la Terre expriment des vues diamétralement opposées, parfois de façon virulente comme l'ethnologue libertaire Hervé Le Nestour, qui surnomme ironiquement certains Amis de la Terre « Amis de la-londe<sup>210</sup> », et met

<sup>205</sup> ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, Pierre SAMUEL, Compte-rendu de la réunion de Couiza, décembre 1981.

<sup>206</sup> ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, Dominique BIDOU, « Quelles orientations pour l'écologie ? », mars-avril 1982.

<sup>207</sup> Pierre-Emmanuel GUIGO et Léa PALEWSKI, « Brice Lalonde : le beau visage de l'écologie ? », *Le Temps des médias*, n°25, 2015, p. 160-181.

<sup>208</sup> Pierre-Emmanuel GUIGO, « Entretien avec Brice Lalonde : la communication, naturellement », *Le Temps des médias*, n°25, 2015, p. 280-292.

<sup>209</sup> ADIV, 224J65, Fonds Dominique Bernard, Brice LALONDE, Dominique MARTIN, Pierre SAMUEL, Cédric PHILIBERT, René CAREL (membres du secrétariat national du RAT), « Prise de position », février-mars 1982.

<sup>210</sup> ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, Hervé LE NESTOUR, « Réponse aux Amis de La-londe », non daté (janvier-février 1982).

en garde contre la transformation de l'écologisme en « lalondisme<sup>211</sup> ». Michel Carré, lui aussi membre de l'équipe confédérale, interprète le comportement de Brice Lalonde comme suit :

*« Brice n'est pas à sa tête [de la confédération]. Lalonde pense qu'ayant été et s'étant investi depuis des années il ne pouvait retourner à la base, même pour très peu de temps. J'ai dirigé, je continue : "conception césarienne" comme dit Cochet<sup>212</sup> ».*

Ces conditions font ressembler les négociations à un dialogue de sourds et conduisent à ce que la défiance prédomine. Le MEP envoie ainsi un courrier au secrétariat provisoire de la Confédération écologiste le 19 février 1982, accusant directement certains militants des Amis de la Terre de vouloir s'appropriier la future organisation commune, faute de pouvoir utiliser l'organisation des Amis de la Terre comme parti politique :

*« Il faut donc au groupe parisien, avec d'autres individualités comme Yves Cochet, Dominique Martin, trouver une légitimité organisationnelle, de manière à ce qu'ils puissent contrôler politiquement le mouvement<sup>213</sup>. »*

De fait, Brice Lalonde déclare au printemps 1983 qu'il espère faire l'unité des écologistes « autour de son nom » en proposant sa candidature aux élections européennes de l'année suivante<sup>214</sup>. Il réitère sa candidature, avec plusieurs de ses proches, en amont de la réunion d'unification de Clichy en janvier 1984, en posant des conditions de fond notamment l'abandon de la revendication du désarmement unilatéral de l'Europe de l'Ouest. Lui et ses proches ne rassemblent qu'une centaine de voix sur leurs noms et c'est Didier Anger, arrivé en tête avec environ 350 voix, leader anti-nucléaire en Basse-Normandie qui est désigné tête de liste<sup>215</sup>.

Les Verts-parti, issus du MEP, continuent eux à dialoguer avec les Verts-confédération. Mais les règles de fonctionnement de leur structure qui revendique le statut de parti sont un facteur d'inertie dans l'entreprise de convergence. Ainsi la direction du parti est-elle réticente à la tenue d'une Assemblée générale commune aux deux formations en novembre 1983 et explique que le Conseil national des Verts-parti n'est pas légitime pour en décider, l'instance souveraine en la matière étant l'assemblée générale du parti elle-même<sup>216</sup>.

---

<sup>211</sup>ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, Hervé LE NESTOUR, « Lettre ouverte à Brice Lalonde », non datée (février-mars 1982).

<sup>212</sup>ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, Michel CARRÉ, « À propos de l'unité du mouvement écologiste », octobre 1982.

<sup>213</sup>ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, Courrier du MEP au secrétariat provisoire de la Confédération écologiste, 19 février 1982.

<sup>214</sup>« M. Lalonde réclame l'instauration du référendum d'initiative populaire », *Le Monde*, 2 mars 1983, p. 8.

<sup>215</sup> Pierre SAMUEL, *Histoire des Amis de la Terre...*, op. cit., p. 36.

<sup>216</sup>Ces échanges épistolaires entre la direction des Verts et des Verts-parti font l'objet d'une retranscription partielle dans une « Rubrique ping-pong » dans l'organe des Verts *Le Feu Vert*. ADIV, 224J 67, Fonds Dominique Bernard, *Le Feu Vert*, n°2, novembre 1983, p. 26-27.



## La réussite (relative) de l'agrégation empirique et à base régionale du mouvement

Parallèlement à cette confrontation entre structures organisées à l'échelle nationale, un processus davantage ascendant débute à l'échelle régionale en juillet 1981.

### Les fédérations régionales : vers une confédération écologiste

L'impulsion provient non pas d'une organisation nationale mais d'une structure régionale née précocement (en avril 1979), la Fédération écologiste du Midi, regroupant les écologistes de la région administrative Midi-Pyrénées. Elle invite les différents courants et organisations écologistes à une réunion informelle à Toulouse, les 4 et 5 juillet 1981. Les participants (au nombre d'une vingtaine seulement) font le constat de l'absence d'instance légitime pour organiser l'unification des écologistes<sup>217</sup> : les assises de l'année précédente à Lyon s'étaient contentées d'en fixer l'objectif, sans en préciser les moyens.

Le processus d'unification qu'ils proposent s'appuie essentiellement sur les régions : ils invitent les organisations et militants isolés dans chaque région à organiser des assises régionales, qui devront être suivies d'assises nationales à Couiza (Aude) en décembre 1981. L'objectif à terme, est la dissolution des différentes composantes au sein d'une structure unique organisée de manière régionale. Les régions qui s'avèrent être les précurseurs de cette démarche sont donc la Fédération écologiste du Midi, mais aussi la Coordination écologiste et alternative du sud-est (CEASE, Provence-Alpes-Côte-d'Azur), d'ores et déjà structurées, ainsi que la Basse-Normandie, qui crée dès septembre 1981 une fédération régionale en s'appuyant sur la structure « Aujourd'hui l'écologie » créée pour les besoins de la campagne présidentielle.

Rapidement, cette initiative est boudée par le MEP, qui, invité à la réunion de Couiza, refuse d'y participer<sup>218</sup> en jugeant les régions trop faiblement organisées pour constituer la base d'une organisation nationale. En revanche, les Amis de la Terre y sont largement représentés, dans la plupart des fédérations régionales.

La réunion de Couiza les 12 et 13 décembre 1981 acte le principe de la création d'une « confédération écologiste » à l'échelle nationale, qui aurait vocation à englober les organisations existantes lesquelles pourraient alors se dissoudre. Cette impulsion inter-régionale accélère le processus de structuration et d'unification des écologistes à l'échelle des régions : le 30 janvier 1982 est créée la Fédération écologiste de la région Île-de-France

<sup>217</sup>ADIV, 224J 67, Fonds Dominique Bernard, Fédération écologiste du Midi, document sans titre, été 1981.

<sup>218</sup>ADIV, 224J 67, Fonds Dominique Bernard, Courrier du Conseil national du MEP, 7 décembre 1981.

(FERIF)<sup>219</sup> ; les 13 et 14 février les Bretons officialisent l'existence de la Coordination écologiste bretonne (CEB). Les mois de janvier et février voient la naissance officielle de plusieurs autres fédérations ou coordinations régionales.

Les circonstances de l'affiliation de la CEB à la Confédération écologiste sont particulièrement révélatrices de la complexité du processus d'unification. Cette affiliation est en effet acquise de justesse, à l'issue d'un vote contradictoire à 12 voix contre 9<sup>220</sup>. Le débat reflète d'une part les grandes réticences face à la création d'une structure et d'un secrétariat national, et plus précisément la méfiance envers les risques de centralisation de l'organisation. Mais plus encore, le fait que le principal défenseur de l'affiliation à la Confédération ait été Yves Cochet, un Ami de la Terre, et le principal adversaire de celle-ci François de Beaulieu, un membre du MEP, démontre que le MEP est loin d'être unanime dans sa revendication d'une structure nationale forte, et que l'accent mis par nombre d'Amis de la Terre sur la primauté des groupes locaux et des régions s'accommode sans mal de l'acceptation d'une structure nationale relativement forte.

De même, certaines fédérations régionales sont réticentes à l'affiliation à la Confédération, comme la Fédération écologiste de Basse-Normandie (FEBN) qui se contente dans un premier temps du statut d'observatrice. Elle demande une forte autonomie des régions dans la gestion des adhésions, la remise à plus tard de la désignation de porte-paroles nationaux, mais aussi, dans la lignée du MEP, l'élaboration d'un manifeste et d'une stratégie précise, ainsi que le refus de l'affiliation aux *Friends of the Earth International*<sup>221</sup>.

Les 27 et 28 février 1982, un « conseil inter-régional » composé d'une trentaine de personnes se réunit à Rennes et officialise la naissance de la confédération écologiste, qui rassemble alors douze régions, organisées sauf exceptions sur la base du découpage administratif : Haute-Normandie, Basse-Normandie (observatrice), Bretagne, Île-de-France, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Limousin, Auvergne, Alpes-Maritimes, Savoie, Nord-Pas-de-Calais. Dans la plupart de ces régions, des adhérents du MEP participent activement à la naissance des organisations régionales unifiées, à l'instar de nombreux adhérents des Amis de la Terre et de militants organisés ou issus d'associations locales. Certaines régions en revanche se construisent uniquement sur des associations locales ou régionales indépendantes, comme

---

<sup>219</sup>ADIV, 224J 67, Fonds Dominique Bernard, Compte-rendu de l'Assemblée générale constitutive de la FERIF, 30 janvier 1982.

<sup>220</sup>ADIV, 224J 67, Fonds Dominique Bernard, « Coordination écologiste bretonne, réunion des 13 et 14 février 1982 ».

<sup>221</sup>ADIV, 224J 67, Fonds Dominique Bernard, Courrier de B. Labey-Guimard (secrétaire de la FEBN) à Yves Cochet, 10 mars 1982.

en Savoie où MEP et AT sont absents<sup>222</sup>. Mais les Amis de la Terre représentent 5 des 6 membres de l'équipe confédérale élue à Rennes (qui comprend le Rennais Yves Cochet<sup>223</sup>). Ce conseil inter-régional rejette les demandes des dirigeants du RAT : les AT ne peuvent donc fusionner avec la confédération en garantissant le maintien de leurs « acquis ». Le point de vue d'Yves Cochet, pour qui la confédération doit absorber progressivement les AT, a prévalu face à Brice Lalonde et ses amis, présents également<sup>224</sup>. Inversement, les Rennais sont mis en minorité lors de la réunion nationale des Amis de la Terre en mai 1982 (et de nouveau en novembre) : l'association refuse son absorption progressive et sa future dissolution<sup>225</sup>. Les liens ne sont pas rompus mais la divergence est effective.

### 1982 : de l'agrégation à la fusion

On peut trouver une formulation lapidaire de la stratégie d'unification de la confédération sous la plume d'Yves Cochet, membre de l'équipe confédérale et cheville ouvrière de l'effort d'unification :

*« La Confédération écologiste n'entend pas être une troisième composante du mouvement, à côté du RAT et du MEP, mais bien le rassemblement de tous sur des bases débattues par tous, sans renier les expériences passées des uns et des autres<sup>226</sup>. »*

De fait, la confédération écologiste a bénéficié des initiatives et du ralliement de nombreux membres des Amis de la Terre, à l'instar de groupes locaux du Nord-Pas-de-Calais et des Bretons Yves Cochet et Renée Conan, prêts à dissoudre leur organisation d'origine au nom de l'unité du mouvement.

Les relations avec le MEP, plus distantes, apparaissent malgré tout comme moins difficiles car les objectifs de la confédération et du MEP sont en grande partie compatibles sur le contenu d'une future organisation commune : adhésions individuelles (et non de groupes constitués), décisions prises à la majorité (et non au consensus), non double-appartenance avec d'autres partis. Ce dernier point est particulièrement crucial au sens où son acceptation par la confédération<sup>227</sup> établit le statut partisan de fait de l'organisation future, et transforme le désaccord sur l'appellation « parti », à laquelle tient le MEP mais que refuse la confédération,

---

<sup>222</sup>ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, BLANC Gérard, « Note synthétique sur l'état du mouvement en Savoie », 10 avril 1982.

<sup>223</sup>ADIV, 224J65, Fonds Dominique Bernard, Pierre SAMUEL, « Compte-rendu de la réunion du Conseil interrégional de la Confédération écologiste le 27-28 février 1982 à Rennes ».

<sup>224</sup>Pierre SAMUEL, *Histoire des Amis de la Terre...*, op. cit., p. 35.

<sup>225</sup>*Ibid.*

<sup>226</sup>ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, Courrier d'Yves Cochet au nom de l'équipe confédérale du RAT au MEP, 24 mai 1982.

<sup>227</sup>ADIV, 224J 67, Fonds Dominique Bernard, Communiqué de la confédération écologiste, 5 septembre 1982.

en point de détail, même si certaines fédérations restent hostiles à ces « concessions » accordées au MEP<sup>228</sup>.

L'effort d'unification fourni par la confédération se redouble en octobre 1982 d'un « Appel pour l'unité du mouvement écologiste » à l'initiative d'individus membres de diverses organisations et dont François de Beaulieu est chargé de recevoir les signatures. En moins d'un mois, le nombre de signataires s'élève à plusieurs centaines. Cette initiative pousse RAT et MEP à donner des gages dans le sens de l'unification du mouvement et pour la première fois depuis plus d'un an, des représentants des trois organisations RAT, MEP et Confédération se réunissent, le 24 octobre à Paris. Une convention est signée qui confirme l'objectif d'unification et acte les principes de non-double appartenance, de prédominance des représentants des régions dans les instances nationales, des adhésions individuelles et de la règle majoritaire. Les Assemblées générales des trois mouvements doivent adopter formellement cette convention avant de tenir une convention unificatrice en janvier 1983. Dans cette optique, le « parti écologiste » (que crée le MEP en novembre 1982<sup>229</sup>) tout comme la confédération adoptent comme sur-titre l'appellation commune « Les Verts », sur le modèle des *Grünen* allemands, en prévision de leur fusion ultérieure. Seul le RAT se tient à l'écart et enclenche un « recentrage associatif<sup>230</sup> », en excluant toute dissolution<sup>231</sup>.

Cet événement est ambigu car s'il semble relancer le processus d'unification, il scelle également l'échec formel de la prétention de la confédération à incarner la structure unificatrice à elle seule. La permanence des structures des Verts-Parti écologiste et du RAT oblige à procéder, sur le plan formel, par « fusion » et non par « agrégation » par la base.

Une « commission d'unification » se réunit le 24 décembre 1982 à Paris et permet toutefois de constater que les Verts-confédération sont en position de force, pouvant

---

<sup>228</sup>« En acceptant les principes suivants : adhésion individuelle au niveau national, refus de la double appartenance, priorité au Manifeste, stratégie de prise du pouvoir, la Confédération nous paraît faire des concessions impardonnables au MEP. Volontairement ou non, la future organisation unitaire des écologistes sera un parti, qu'elle prenne ou non le sigle de "parti". Nous reproduirons, par manque d'imagination, les tares que les écologistes ont toujours critiquées chez tous les partis. » ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, *Courrier de F. M. Michaux*, secrétaire de la Fédération écologiste de Haute-Normandie, aux fédérations de la CE, au secrétariat des AT et au conseil national des Verts-Parti écologiste, 9 décembre 1982.

<sup>229</sup> Yves FRÉMION, *Histoire de la révolution écologiste*, Paris, Hoëbeke, 2007, p. 161.

<sup>230</sup>Pour Brice Lalonde, le « recentrage associatif » doit s'accompagner d'une « pause politicienne ». ADIV, 224J130, Fonds Dominique Bernard, Brice LALONDE, « Rapport d'orientation présenté par le secrétariat sortant », *Courrier de la Baleine*, supplément au n°62, novembre 1982.

<sup>231</sup>La « motion Rennes » lancée par les AT de Rennes et soutenue par divers groupes locaux défendant cette option ne recueille que 8 mandats contre 61 pour le rapport du secrétariat sortant (cf. note précédente) lors de l'assemblée générale annuelle des 27 et 28 novembre 1982. Pierre SAMUEL, « Recentrage associatif. La réunion nationale des Amis de la Terre », *Le Courrier de la Baleine*, supplément au n°62, décembre 1982.

revendiquer 654 adhérents, plus du double de ceux des Verts-Parti (317), et plus que le RAT (589) qui s'éloigne de la table des négociations<sup>232</sup>.

### 1983 : raidissement des Verts-PE puis relance du processus d'agrégation

Dans ce contexte, la position des Verts-parti écologiste se raidit soudainement, sous l'influence en particulier de ses dirigeants René Commandeur, Roger Fischer et Guy Cambot. Non contents de réitérer leur exigence de l'appellation « parti », le Conseil national insiste, chose nouvelle, sur la « vocation nationale » de l'organisation et sur la primauté des enjeux nationaux sur les enjeux régionaux. La participation des fédérations régionales en tant que telles au processus d'unification est rejetée également<sup>233</sup>. Les Verts-PE renoncent donc à participer à la réunion prévue le 9 janvier 1983 pour préparer la fusion des organisations<sup>234</sup>. Malgré l'avancée vers un consensus quasiment complet entre Verts-Parti et Verts-confédération sur la question des statuts, les dirigeants des Verts-parti refusent de participer au congrès unificateur de Besançon proposé par les Verts-confédération. De ces positions transpire une crainte de l'absorption par la confédération, plus nombreuse et moins homogène idéologiquement. Pour Roger Fischer, dirigeant des Verts-parti, « l'urgence n'est pas l'unité, elle est le projet, un vrai Projet, bien étudié, fiable, crédible<sup>235</sup> ».

Le repli des Verts-Parti écologiste repousse considérablement l'échéance de la fusion mais contribue à renforcer les Verts-confédération. En effet, de nombreux membres des Verts-parti écologiste et de l'ex-MEP ne partagent pas l'inflexibilité de ses dirigeants. Une première conséquence est l'affiliation pleine et entière, le 23 janvier 1983, de la Fédération écologiste de Basse-Normandie, au sein de laquelle les anciens membres du MEP sont nombreux, aux Verts-Confédération écologiste :

*« Je te précise que tous les groupes de l'ex-MEP (devenu "Verts") et des AT de la région sont membres de la fédération, que tous les membres de l'ex-MEP, en particulier, ont voté pour l'adhésion de la Fédération à la Confédération ; par ailleurs, je t'informe de ce que R. Fischer a été démis de ses fonctions à notre AG du 14 novembre 1982. (...) »*

*Enfin, je t'indique que j'ai démissionné hier de mon poste de délégué régional-conseiller national de l'ex-MEP, et que les deux autres administrateurs de la Fédération, également conseillers nationaux de l'ex-MEP, s'appêtent à faire de même<sup>236</sup>. »*

<sup>232</sup>ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, compte-rendu de la réunion de la Commission d'unification du 24 décembre 1982 à Paris.

<sup>233</sup>ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, « Les Verts-PE : position du CN », 18 décembre 1982.

<sup>234</sup>ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, Courrier des Verts-PE (Guy Cambot, René Commandeur, Roger Fischer) au secrétariat du RAT, le 11 janvier 1983.

<sup>235</sup>ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, « À propos de l' "unité" : les vrais problèmes », courrier de Roger Fischer aux instances des Verts-parti écologiste et des Verts-confédération, 10 avril 1983.

<sup>236</sup>ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, Courrier de B. Labey-Guimard, secrétaire de la FEBN, à Yves Cochet, le 23 janvier 1983.

D'autres membres du Conseil national dénoncent l'abandon de l'objectif primordial de l'unification pourtant proclamé lors de la fondation des Verts-parti, comme Jean-Pierre Mortreux qui souhaite participer au congrès de Besançon<sup>237</sup> ou Bruno Boissière, qui démissionne<sup>238</sup>.

En somme, les Verts-parti conservent une structure affaiblie et perdent la main sur les régions. Bien implantés dans cinq régions seulement, contre une douzaine pour la Confédération<sup>239</sup>, ils perdent leurs soutiens en Basse-Normandie et ne leur reste donc que l'Alsace, le Centre, le Languedoc-Roussillon ainsi que l'Île-de-France où ils doivent qui plus est cohabiter avec la FERIF affiliée aux Verts-confédération.

Forts de la dynamique d'unification en leur faveur, et des convergences à la base réalisées à l'occasion des élections municipales de mars, les Verts-confédération proposent aux Verts-parti mais également aux Amis de la Terre de co-organiser un congrès unificateur à Besançon les 21-23 mai 1983<sup>240</sup>. En effet, les échanges avec les Verts-parti écologiste avancent malgré tout rapidement vers un consensus quasi complet sur le contenu des statuts d'une organisation unique. Malgré le refus de la direction des Verts-PE d'y participer, les Verts-confédération sont confiants dans la volonté de leurs adhérents de base de voir l'unification enfin aboutir, et continuent à considérer ce congrès comme unificateur. L'ordre du jour<sup>241</sup> prévoit d'ailleurs la discussion et l'adoption des statuts issus des négociations entre Verts-PE et Verts-CE, ainsi que d'un court manifeste dont le texte, proposé par Yves Cochet a également été discuté entre les deux organisations le 16 avril<sup>242</sup>.

Les 21, 22 et 23 mai 1983, le congrès de Besançon donne donc naissance à une nouvelle organisation baptisée « Les Verts », sans sous-titre, en présence d'environ 150 personnes issues de diverses organisations. Bruno Boissière et Jean-Pierre Mortreux, élu secrétaire, issus des Verts-PE, ainsi que Catherine Costa, membre du collège exécutif provisoire, issue des Amis de la Terre, illustrent l'élargissement relatif que la naissance des « Verts » représente par rapport à la Confédération<sup>243</sup>. Il ne s'agit donc pas d'une « fusion » à proprement parler, mais

<sup>237</sup>ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, Jean-Pierre MORTREUX, « Intervention au Conseil national » des Verts-PE, non daté.

<sup>238</sup>ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, Courrier de Bruno Boissière au Conseil national des Verts-PE, 15 mars 1983.

<sup>239</sup>ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, Compte-rendu de la réunion de la Commission d'unification du 24 décembre 1982 à Paris.

<sup>240</sup>« Les Verts-confédération écologiste veulent entamer dès maintenant la préparation de l'élection européenne », *Le Monde*, 18 mars 1983, p. 10

<sup>241</sup>ADIV, 224J 67, Fonds Dominique Bernard, Ordre du jour du Congrès écologiste national de Besançon des 21 et 23 mai 1983.

<sup>242</sup>ADIV, 224J 67, Fonds Dominique Bernard, Compte-rendu des réunions tripartites des 2 et 16 avril 1983.

<sup>243</sup>Claude Fabert, « Les Verts-confédération créent une nouvelle organisation écologiste », *Le Monde*, 25 mai 1983, p. 8.

d'une étape supplémentaire dans le processus d'agrégation entamé par la confédération écologiste. Dans la foulée, de nombreuses fédérations régionales déclarent officiellement leur affiliation aux Verts en adoptant le surnom « Les Verts » ; la « Confédération » se dissout donc lors du Conseil inter-régional d'Antibes le 24 septembre 1983<sup>244</sup>. À cet égard il convient de souligner que l'organisation qui quelques mois plus tard fusionne avec les Verts-parti écologiste, à Clichy en janvier 1984, n'est pas « Les Verts-confédération écologiste » mais « Les Verts », issue en partie de cette confédération<sup>245</sup>.

Malgré leur isolement, les Verts-PE conservent un noyau dur et restent fortement ancrés dans plusieurs régions ; ils refusent de se fondre purement et simplement dans les Verts. L'union n'est donc pas encore acquise et dépend d'une nouvelle étape d'agrégation.

### Vers la fusion : impératifs et voies d'un rapprochement (automne 1983-janvier 1984)

La lassitude des militants devant la lenteur du processus d'unification des organisations – plus de trois ans se sont écoulés depuis les Assises de Lyon ayant fixé cet objectif – est pour beaucoup dans la conclusion somme toute rapide de la fusion des Verts et des Verts-parti à l'automne-hiver 1983-1984. Mais un facteur supplémentaire et peut-être décisif se trouve à l'échelle européenne.

Les partis écologistes de plusieurs pays d'Europe s'engagent en effet en 1983 dans un processus de création d'une coordination verte européenne. Lors de la réunion des 18 et 19 juin 1983 à Bruxelles, les écologistes français sont les seuls à ne pas se présenter unis, mais divisés en deux délégations<sup>246</sup>. Or les autres partis européens ne veulent pas choisir entre les deux organisations, dont l'une est plus implantée sur le territoire et l'autre entretient, via l'Alsace, des relations militantes étroites avec les *Grünen*<sup>247</sup>.

L'échéance des élections européennes de juin 1984 représente également un enjeu considérable. Il s'agit en effet de la première élection se tenant à l'échelle nationale depuis l'élection présidentielle de 1981 et la seule avant les élections législatives prévues en 1986. Pourtant, de nombreux militants dans les fédérations régionales ne s'intéressent pas aux

<sup>244</sup>« Assemblée générale », *Le Feu Vert*, n°2, novembre 1983.

<sup>245</sup>L'erreur -ou le raccourci- est fréquente dans les textes consacrés à l'histoire des Verts. Voir par exemple : Sébastien REPAIRE, « Les “archives des Verts” du Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE) : documenter l'histoire proche de l'écologie politique », *Histoire@Politique*, n°27, septembre-décembre 2015, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr). Étrangement, on trouve parfois l'erreur inverse, consistant à dater l'unification des écologistes au sein des Verts en 1983 : Ludivine BANTIGNY, *La France à l'heure du monde, de 1981 à nos jours*, Paris, Seuil, 2013.

<sup>246</sup>*Le Feu Vert*, bulletin des Verts, n°1 septembre 1983.

<sup>247</sup>Alexis VRIGNON, « Les écologistes et l'Europe (1970-1985) », *Etopia*, n°13, 2013, p. 111-126, p. 119.



élections européennes. En Bretagne, Jean-Pierre Mousset est ainsi résolument opposé à la présentation d'une liste aux élections européennes, ce qui risque selon lui de contribuer à la centralisation du mouvement au détriment de l'échelon régional, selon lui primordial. Alain Uguen est lui réticent, jugeant que les Verts ne sont pas prêts à assumer les implications d'un mandat parlementaire. Dominique Bernard n'est quant à lui pas très enthousiaste mais estime tout de même que cette participation et l'élection de députés au Parlement européen permettraient de nouer des liens plus étroits avec les autres mouvements écologistes en Europe<sup>248</sup>.

Les chevilles ouvrières de l'unification du mouvement à l'échelle nationale considèrent en revanche ces élections comme une occasion unique de mesurer la progression de l'écologie dans l'opinion publique mais aussi d'« avoir des élus à un tel niveau<sup>249</sup> ». Or, l'absence d'unification risque de rendre difficile voire impossible la présentation d'une liste. Le risque est donc fort de « tomber dans l'oubli<sup>250</sup> ». Pire, l'absence des Verts laisserait le champ libre à Brice Lalonde qui serait le seul à pouvoir revendiquer la représentation de l'écologie sur le champ politique : « Nous ne pouvons plus nous permettre de laisser à quelques-uns d'entre nous (ou qui le furent) galvauder l'image de l'écologie », s'exclame le périodique des Verts nouvellement unifiés en mars 1984<sup>251</sup>. Par ailleurs, les partis écologistes européens se déclarent prêts à accorder leur soutien financier à une liste écologiste à la condition expresse que l'unité soit effective<sup>252</sup>.

Les partenaires européens des écologistes français fournissent également, indirectement, une assistance dans le processus d'unification : ainsi, l'élaboration conjointe d'une plateforme politique européenne des écologistes fournit une base idéologique minimale commune qui permet de rassurer les Verts-parti écologiste en particulier sur les enjeux du désarmement nucléaire<sup>253</sup> et de l'énergie nucléaire.

Les deux organisations se réunissent en assemblées générales le week-end des 11, 12 et 13 novembre 1983 à quelques kilomètres d'intervalle, à Draveil pour les Verts et à Paris pour

---

<sup>248</sup> *Bretagne Écologie*, n°7, mars 1984 et n°8, avril 1984.

<sup>249</sup> Yves COCHET, « Jours tranquilles à Clichy », *Le Feu Vert*, n°3, mars 1984.

<sup>250</sup> *Le Feu Vert*, « Supplément : compte-rendu d'AG », n°2,5, novembre 1983.

<sup>251</sup> ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, « À vos cassettes », *Le Feu Vert*, mars 1984, p. 2-3.

<sup>252</sup> Écologistes allemands et belges feront finalement un prêt de 2 millions de francs, couvrant 40 % des dépenses des Verts français pour la campagne. ADIV, 224J55, Fonds Dominique Bernard, Christian CURTENELLE, « Yves Cochet et les Verts à l'assaut de l'Europe », *L'Évènement du jeudi*, coupure de presse, n/d.

<sup>253</sup> Les Verts issus de la confédération étaient jusque-là partagés sur le désarmement nucléaire unilatéral. Musée du Vivant, Fonds Yves Cochet, « Rapport de la commission "Europe, Tiers-Monde, Désarmement" », Les Verts, mai 1983.

les Verts-parti<sup>254</sup>. La présence de représentants d'organisations écologistes d'autres pays européens, notamment allemands, néerlandais, britanniques et autrichiens alimente la dynamique unitaire et aboutit à l'adoption à la quasi-unanimité par les Verts-parti de la proposition d'unification présentée par la délégation des Verts. Une réunion commune à Draveil où se déplacent les membres des Verts-parti (un peu moins nombreux : 70 contre une centaine de présents pour les Verts) se tient dans la soirée du 12 novembre. Accord est trouvé pour tenir une Assemblée générale unificatrice les 28 et 29 janvier 1984 à Clichy et une commission bipartite est nommée pour en préciser les modalités.

Cette assemblée générale se conclut par la création d'une nouvelle organisation, les Verts parti écologiste-confédération écologiste, les écologistes issus de la confédération, majoritaires dans l'assemblée, ayant accepté de mentionner le « parti » dans le sous-titre de la nouvelle formation<sup>255</sup>. Les instances inaugurales du mouvement sont composées de la fusion de celles des deux organisations fondatrices.

Là encore, les Verts (ex-confédération) sont en supériorité numérique : 80 membres des Verts avec 321 mandats soit 401 voix, contre 63 membres des Verts-parti avec 211 mandats soit 274 voix<sup>256</sup>. Parmi les 143 présents onze sont bretons, dont dix membres des Verts et seulement un membre des Verts-PE : Marc de Saint-Laurent.

### Les forces des écologistes au moment de la fusion de 1984 : un mouvement à base étroite et faiblement implanté sur le territoire

L'état des adhésions en 1984 décliné par région et par départements est riche d'enseignements quant à la nature de l'implantation de la nouvelle formation écologiste<sup>257</sup>.

### **Verts-parti et Verts : deux organisations aux implantations complémentaires mais fragiles**

La répartition territoriale de leurs adhérents au moment de la fusion met en évidence une implantation fondamentalement asymétrique sur le territoire et entre les deux

---

<sup>254</sup> Patrick JARREAU, « Les écologistes présenteront une liste commune aux élections européennes », *Le Monde*, 16 novembre 1983, p. 9.

<sup>255</sup> Patrick JARREAU, « Les deux organisations de l'écologie politique fusionnent », *Le Monde*, 31 janvier 1984, p. 10.

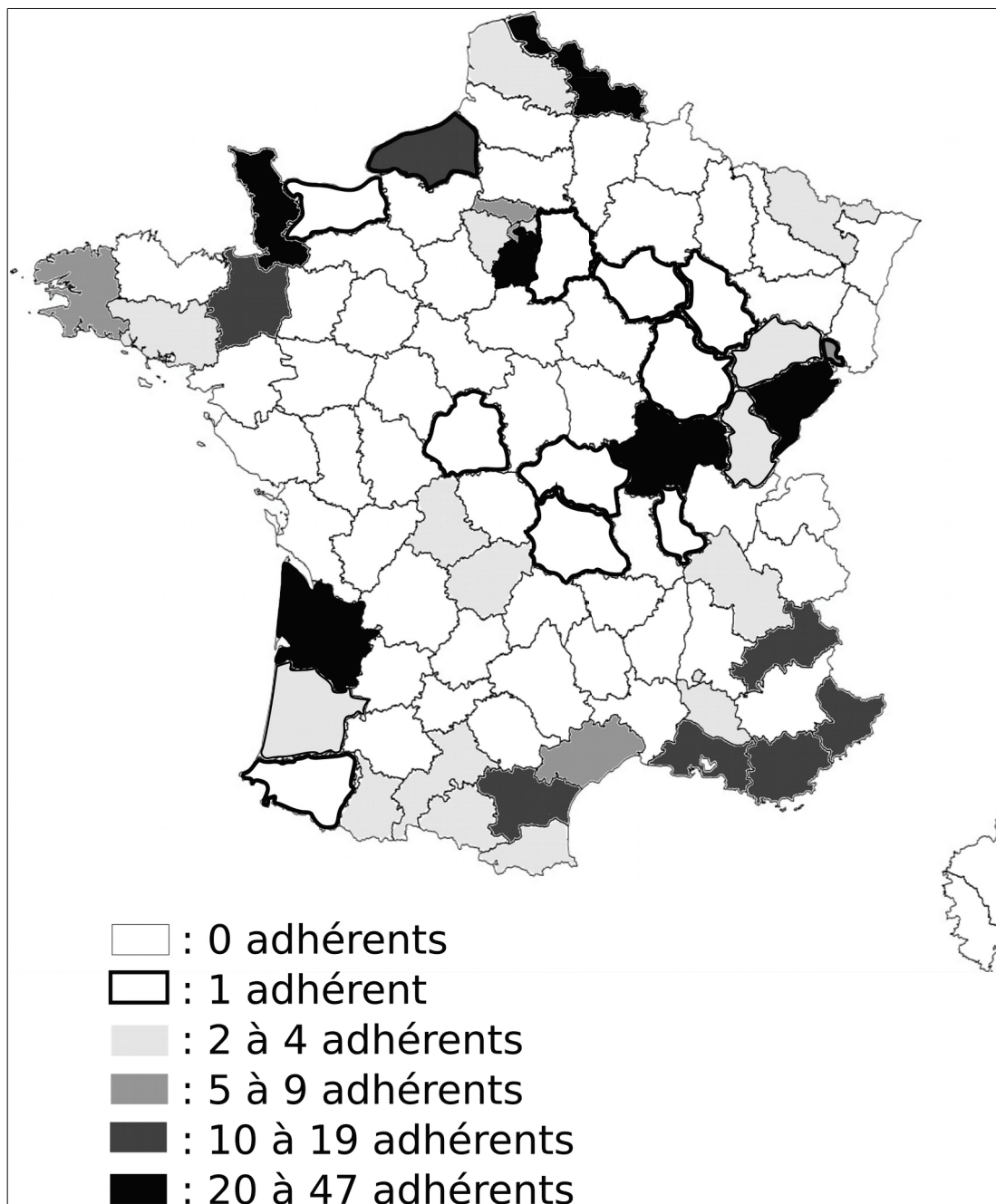
<sup>256</sup> Musée du Vivant, Fonds Yves Cochet, Jean-Pierre GEORGES, « Compte-rendu de l'AG unificatrice des Verts et des Verts-parti écologiste », janvier 1984.

<sup>257</sup> Certains adhérents aux Verts-Parti écologiste pouvant également être membres de fédérations régionales affiliées aux Verts-confédération, les chiffres sont à manier avec précaution. Musée du Vivant, Fonds Yves Cochet, « Adhérents 1984 VPE », « Adhérents 1984 VCE » et « Adhérents 1984 VCEPE ».

organisations fondatrices des Verts confédération écologiste-parti écologiste (cf. cartes 4 et 5, pages suivantes).

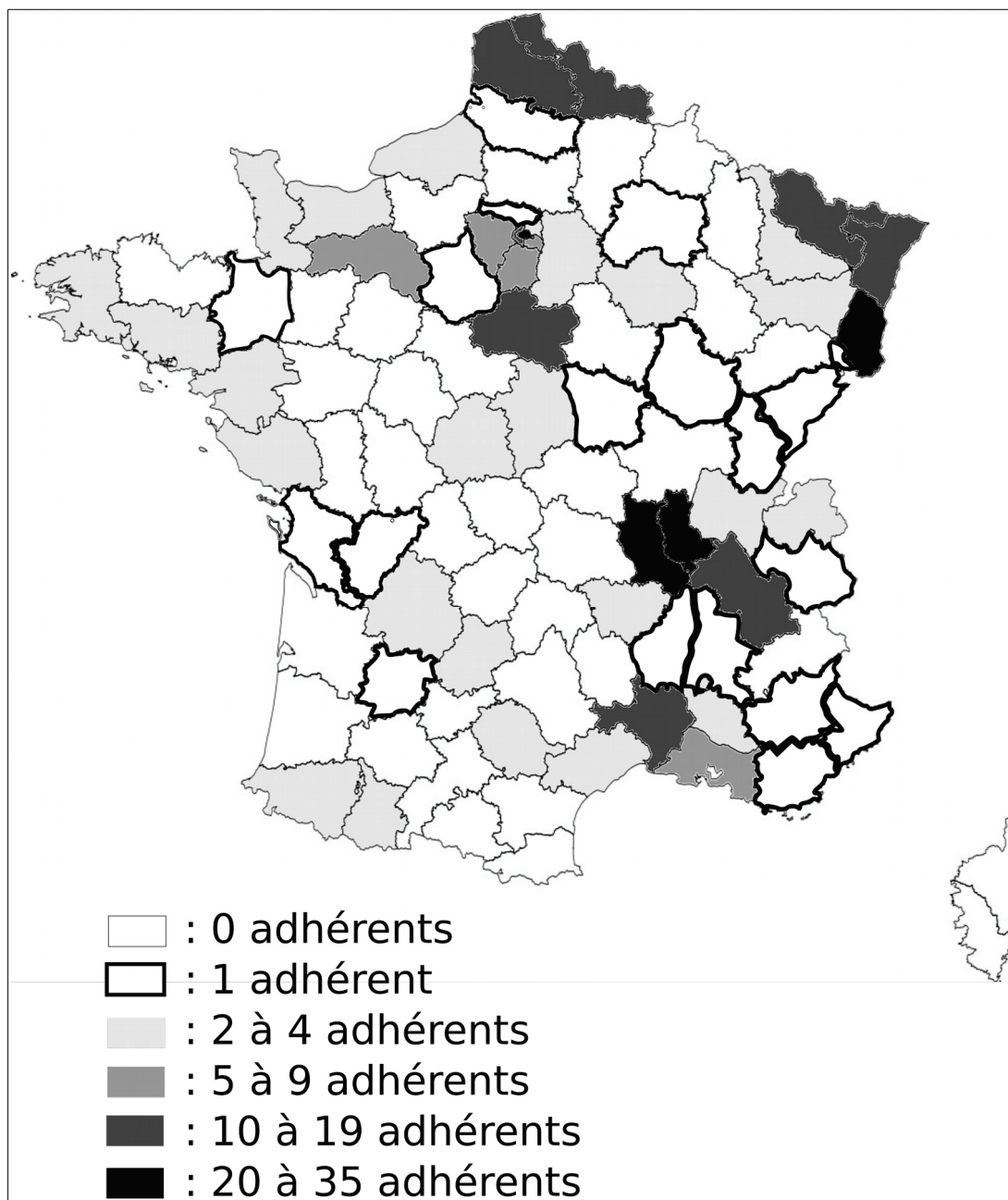
Les Verts (ex-confédération, désignés par le terme Verts-confédération pour les distinguer des Verts fondés en 1984) dépassent ainsi les 14 adhérents dans seulement onze régions, lesquelles représentent 94 % des adhérents. Cette implantation reflète une concentration qui est plus prononcée encore à l'échelle départementale. En effet, la plupart des régions de forte implantation des Verts-confédération s'appuient en réalité sur un département concentrant plus de 60 % des adhérents de la région : le Nord, la Seine-Maritime, la Manche, l'Ille-et-Vilaine, la Gironde, l'Aude, la Savoie, le Doubs, la Saône-et-Loire représentent chacun plus des deux tiers de leur région respective ; seules les régions Île-de-France et Provence-Alpes- Côte- d'Azur dérogent à cette règle. Ces neuf départements regroupent à eux seuls 53 % des adhérents des Verts-confédération. Si l'on y ajoute les trois plus gros départements de l'Île-de-France (Paris, Essonne et Val-de-Marne) le pourcentage atteint 65 % du total des adhérents soit près des deux tiers pour seulement 12 départements. En y ajoutant enfin les quatre gros départements du Sud-Est (Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes et Alpes de Haute-Provence) la statistique est plus significative encore : ces seize départements regroupent à eux seuls 79 % des adhérents aux Verts-confédération. À l'inverse, les Verts-confédération sont totalement absents dans 48 départements et 5 régions (Alsace, Corse, Pays de la Loire, Picardie et Poitou-Charentes).

L'implantation des Verts-parti est tout aussi concentrée : pour un nombre total d'adhérents à peine inférieur, ils ne dépassent les 14 adhérents que dans 8 régions, lesquelles regroupent 81 % du total des adhérents. Parmi les 8 grandes régions, quatre sont polarisées autour d'un département dominant (plus de 67 % des adhérents de la région) : le Gard, les Bouches-du-Rhône, l'Eure-et-Loire et la Moselle (les régions Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Rhône-Alpes et Île-de-France dérogent à cette règle). Mais ces quatre départements ne concentrent que 15 % des adhérents des Verts-parti écologiste. En effet, les départements les plus forts sont rarement isolés : Rhône, Haut-Rhin et Pas-de-Calais, sans parler de Paris, s'inscrivent dans des régions où le parti est implanté ailleurs. Au total, les quinze départements les plus gros des Verts-parti écologiste représentent 72 % des adhérents. À l'inverse, ils ne sont totalement absents que dans 34 départements et deux régions (Corse et Limousin) du fait d'un grand nombre d'adhérents isolés.



**Carte 4 : Nombre d'adhérents aux Verts (confédération) en janvier 1984 en France métropolitaine, par département**

*Fond de carte : [cartesdefrance.com](http://cartesdefrance.com)*



**Carte 5 : Nombre d'adhérents aux Verts-parti écologiste en janvier 1984 en France métropolitaine, par département**

*Fond de carte : [www.cartesdefrance.com](http://www.cartesdefrance.com)*

Cette plus grande concentration des Verts-confédération sur le territoire appelle trois commentaires. Tout d'abord, cela est cohérent avec la méthodologie adoptée par la confédération depuis 1981 : unifier progressivement les écologistes en favorisant la fédération à l'échelle régionale de groupes militants existants. À l'inverse, le lancement à l'échelle nationale du MEP puis des Verts-parti écologiste comme structure indépendante des groupes locaux et la priorité donnée aux adhésions individuelles sur le ralliement de groupes favorise la dispersion des effectifs de cette organisation et permet une meilleure représentativité géographique de la population.

Second commentaire : la portée de l'assise régionale revendiquée par la confédération écologiste est fortement nuancée par cette analyse. La plupart des fédérations régionales dépendent en effet d'un seul département qui polarise la grande majorité des adhérents et par là, des activités militantes. Cette asymétrie géographique que l'on retrouve en Nord-Pas-de-Calais, en Haute et Basse-Normandie, en Bretagne, en Aquitaine, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Franche-Comté témoigne de la faiblesse des réseaux des écologistes politiques à l'échelle régionale. La déconnexion avec les structures associatives mobilisées sur le terrain des combats environnementaux des années 1970 est donc flagrante. Les Verts-confédération s'appuient sur une base territoriale très étroite et le chemin reste long pour construire des structures régionales solides.

Troisième commentaire : la comparaison des bastions respectifs des deux organisations révèle une asymétrie profonde. Seuls deux départements voient les deux organisations à la fois dépasser la dizaine d'adhérents : Paris et le Nord. Hormis ces deux exceptions, les départements bastions des Verts-parti sont des zones de faiblesse de la confédération, les bastions de la confédération étant des zones de faiblesse du parti<sup>258</sup>. Les exemples les plus frappants à l'échelle régionale sont l'Alsace qui compte 47 adhérents aux Verts-Parti et aucun à la confédération, et la Franche-Comté avec 39 membres de la confédération et seulement trois au Parti. Les départements de forte implantation des deux organisations ne sont donc pas les mêmes mais semblent correspondre aux mêmes critères : présence d'un pôle urbain et universitaire important, souvent une capitale régionale. L'Essonne, les Hauts-de-Seine ainsi que les départements comprenant les villes de Lille, Rennes, Bordeaux, Marseille, Besançon, Le Havre, Nice, Paris, regroupent ainsi 224 adhérents des Verts-confédération soit 53 % du total. Les exceptions sont la Manche, l'Aude, la Savoie, le Var, la Saône-et-Loire (86

---

<sup>258</sup>En revanche, faiblesse de l'un ne signifie pas force de l'autre : 21 départements ne comptent aucun adhérent à aucune des deux organisations.



adhérents soit 20 % du total). Dans le cas des Verts-parti, dix départements à fort pôle urbain ou assez urbanisés regroupent même 65 % des adhérents : Gard, Bouches-du-Rhône, Rhône, Loire, Isère, Bas-Rhin, Moselle, Eure-et-Loire, Paris et Hauts-de-Seine. Deux départements font figure d'exception, organisés autour de villes plus petites, regroupant à eux seuls plus de 12 % des effectifs (44) : Pas-de-Calais et Haut-Rhin.

Enfin, la Bretagne fait partie des rares régions où les deux organisations comptent un nombre significatif d'adhérents : 21 pour les Verts-confédération (surtout en Ille-et-Vilaine) et 13 pour les Verts-parti (répartis entre Finistère, Morbihan et Loire-Atlantique).

### Verts parti écologiste-confédération écologiste : la liquidation d'une partie de l'héritage des années précédentes ?

Le chiffre des adhésions aux Verts parti écologiste-confédération écologiste datant du quinze mai 1984 est en net recul par rapport à celui des deux organisations ayant fusionné (254 contre 772 soit moins d'un tiers du total). Il représente une part marginale du nombre de votants ayant participé à la désignation du candidat à l'élection présidentielle de 1981 (1747 votants au second tour de l'élection<sup>259</sup>). Il semble donc que la lenteur et le caractère conflictuel du processus d'unification entre 1980 et 1984 ait découragé de nombreux militants, même s'il ne faut pas négliger d'autres facteurs : la lenteur des remontées des adhésions<sup>260</sup> et les autres sources de découragement (retombée du mouvement anti-nucléaire après 1981 notamment).

Une analyse un peu plus détaillée suggère une transformation qualitative des effectifs des Verts entre janvier et mai 1984. Dans plusieurs départements où les écologistes étaient présents en nombre relativement faibles, les effectifs sont presque équivalents voire supérieurs à ceux cumulés de janvier : Calvados, Seine-Maritime, Loire-Atlantique, Hérault, Finistère, Corrèze, Creuse. Dans de nombreux départements où les deux organisations étaient absentes, des adhésions isolées se sont produites ; les Verts confédération écologiste-parti écologiste ne sont plus absents que dans 31 départements de métropole et trois régions (Champagne-Ardenne, Bourgogne et Corse). Ce sont la totalité des bastions du mouvement écologiste politique, en net recul, qui provoquent une hémorragie d'adhérents au niveau national : Nord, Pas-de-Calais, Manche, Ille-et-Vilaine, Gironde, Aude, Gard, Alpes-

---

<sup>259</sup>ADIV, 224J 2, Fonds Dominique Bernard, Amis de la Terre de Rennes, « Compte-rendu des assises régionales du 15 juin 1980 ».

<sup>260</sup>Et les adhésions uniquement au niveau régional qui sont possibles jusqu'en janvier 1984 dans les fédérations régionales des Verts comme la Fédération écologiste bretonne. La FEB comptabilise en effet 41 adhérents en février 1984 contre seulement 21 pris en compte par les Verts. « Compte-rendu de la réunion des Verts-FEB, Lorient, le 24 février », *Bretagne Écologie*, n°7, mars 1984.



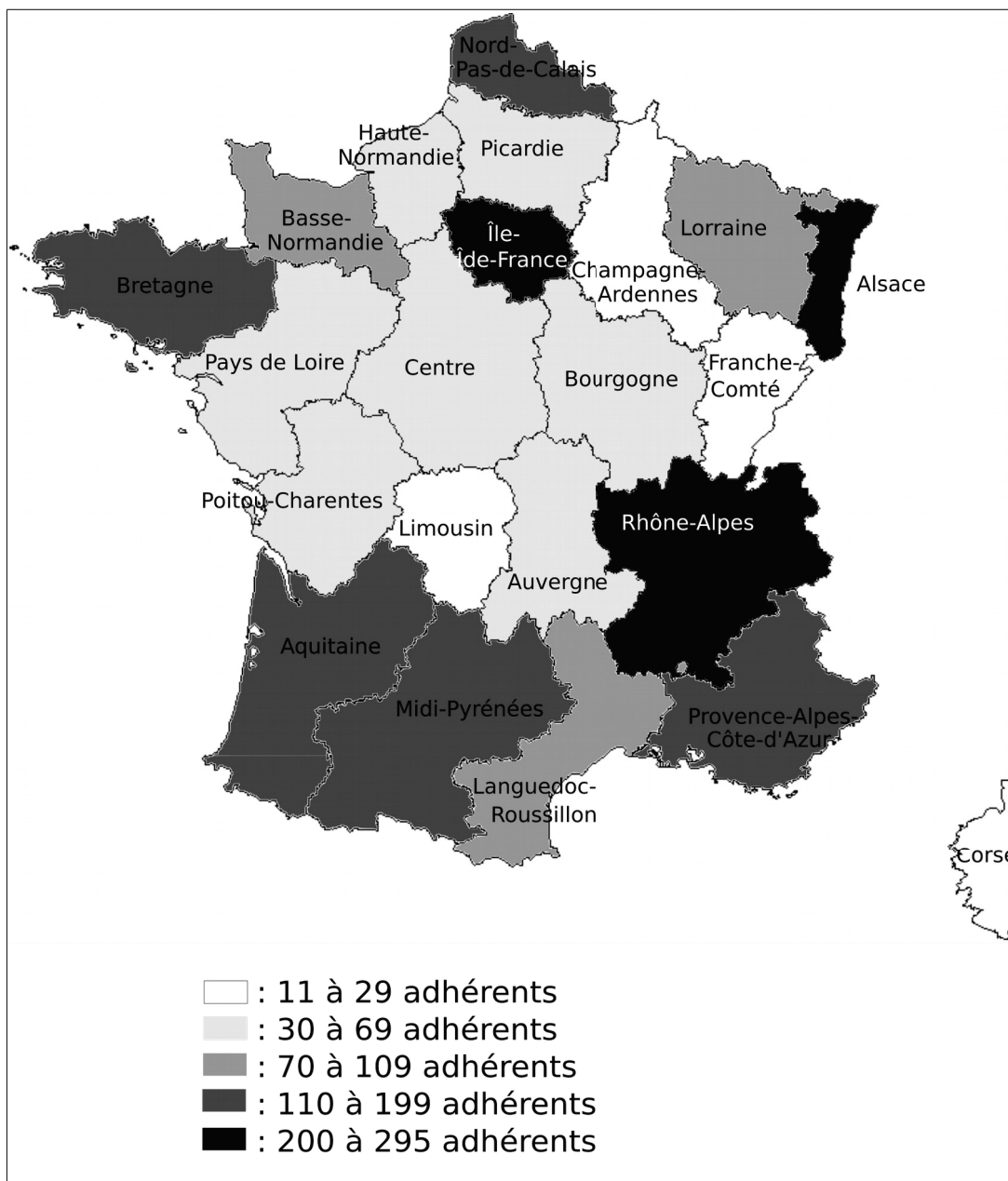
Maritimes, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Loire, Rhône, Doubs, Bas-Rhin, Saône-et-Loire, Eure-et-Loir, Paris, Essonne et Hauts-de-Seine perdent plus de 70 % de leur potentiel d'adhérents lors de la fusion. Parmi les bastions, seuls le Val-de-Marne, la Moselle, le Haut-Rhin, l'Isère, le Var s'en sortent mieux que la moyenne (moins de deux tiers de perte). Cette observation ne permet pas de conclure sur la répartition des pertes entre les deux organisations fondatrices : le Var et le Val-de-Marne étaient à prédominance confédération, la Moselle, le Haut-Rhin et l'Isère à prédominance parti.

Cette rupture est-elle durable ? Un saut quatre ans plus tard, en 1988, à la veille de l'augmentation brutale du nombre d'adhérents en 1989, permet de le mesurer (carte 6). À cette date<sup>261</sup>, le nombre d'adhérents aux Verts à l'échelle nationale est de 2203, soit une augmentation de +771 % par rapport à mai 1984, mais seulement de +186 % par rapport au potentiel d'adhésions de janvier 1984. En volume les 1783 adhésions supplémentaires proviennent surtout des régions déjà relativement nombreuses en 1984<sup>262</sup> : +122 en Bretagne, +112 en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, +183 en Rhône-Alpes, +173 en Alsace, +134 en Île-de-France, soit des augmentations très homogènes. En revanche le Centre, la Bourgogne, la Haute-Normandie et dans une certaine mesure la Basse-Normandie, ne connaissent des augmentations que très limitées par rapport à leur potentiel d'adhésions de janvier 1984. La Franche-Comté compte même trois fois moins d'adhérents que la somme des Verts et des Verts-parti à cette date. Dans son cas comme dans celui du Centre et de la Bourgogne, la césure de 1984 semble avoir durablement affaibli le mouvement.

---

<sup>261</sup>Novembre 1988. Le chiffre pris en compte est celui des adhésions dites « potentielles » c'est-à-dire y compris les adhésions non strictement à jour, afin de lisser les effets conjoncturels. Malheureusement, nous ne disposons pas des adhérents par départements, qui auraient permis une analyse plus fine. Musée du Vivant, Fonds Yves Cochet, « Les adhérents Verts : statistiques nationales et régionales au 11/11/1988 », Les Verts.

<sup>262</sup>En pourcentage, les progressions les plus spectaculaires se produisent dans les régions à très faibles effectifs en 1984 : Picardie, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Auvergne (multiplication par 10 voire 30 par rapport au potentiel d'adhésions de janvier 1984).



**Carte 6 : Nombre d'adhérents aux Verts en novembre 1988 en France métropolitaine, par région administrative<sup>263</sup>**

Fond de carte : [www.cartesdefrance.com](http://www.cartesdefrance.com)

<sup>263</sup>Les données des Verts nationaux que nous avons utilisées sont structurées par région administrative. Les adhérents à la FEB résidant en Loire-Atlantique sont donc pris en compte parmi les adhérents de Bretagne administrative.

### c) Conclusion sur l'unification des Verts français

Formellement, la création des Verts résulte donc d'une fusion, mais le processus y ayant conduit résulte davantage d'un encerclement et d'une mise en minorité des dirigeants des Verts-Parti. En effet ceux-ci, et en particulier Roger Fischer et René Commandeur, sont très réticents à une unification des Verts sur des bases stratégiques et idéologiques qui selon eux ne pourraient rester que floues.

Inversement, les leaders de la confédération, dès la création de celle-ci en décembre 1981, l'ont conçue comme la structure ayant vocation à accueillir tous les écologistes, dans leur diversité, d'où son organisation confédérale accordant par ailleurs une grande importance au pluralisme. Compte tenu de la structure éclatée et localisée de la mouvance écologiste à l'époque, cette approche semble avoir été la plus adaptée. Progressivement, elle grignote l'assise des Verts-parti, intégrant des membres du MEP dès 1981, y compris des membres de son conseil national comme Bruno Boissière ou Jean-Pierre Mortreux. Les fédérations régionales qu'elle regroupe regroupent elles-mêmes bien souvent les composantes locales du MEP, comme en Bretagne, en Basse-Normandie ou en Île-de-France. Des membres du MEP sont même parmi les initiateurs de l'appel à l'unité des écologistes lancé en octobre 1982, qui donne de l'eau au moulin à la confédération et prend à contre-pied les Verts-parti. Bien des membres du MEP sont d'ailleurs farouchement opposés à toute structure centralisée.

Quant aux Amis de la Terre, si formellement ils abandonnent les négociations sur la fusion au printemps 1983 en actant leur « recentrage associatif », cela ne se fait pas sans pertes du côté des groupes locaux engagés dans le processus de fusion, lesquels quittent le réseau, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais et en Bretagne.

Si la direction des Amis de la Terre se retrouve finalement dans une situation d'isolement comparable à celle de 1978-1979, lorsqu'elle avait choisi de ne pas soutenir Écologie 78 puis la liste Europe-Écologie, en revanche le rapport de forces s'est inversé entre défenseurs d'une vision fédérative et tenants d'une structuration partisane forte. Ces derniers étaient, avec le ME puis la CIME, le moteur de l'organisation des écologistes, attirant à eux des « inorganisés » (militants locaux non affiliés aux grandes fédérations nationales) comme Didier Anger. Après 1981 au contraire, le durcissement des positions du MEP puis des Verts-PE d'un côté, et de l'autre la naissance de la confédération, mettent cette dernière au centre du

jeu, attirant par exemple Didier Anger par le biais de la Fédération écologiste de Basse-Normandie.

Le résultat final de ce processus de fusion, en janvier 1984, n'en est pas pour autant moins ambigu. Le sous-titre des Verts, « parti écologiste-confédération écologiste » exprime un certain hiatus entre la forme confédérale de l'organisation (les régions disposent d'une complète autonomie et sont largement représentées à l'échelle confédérale) et sa fonction partisane somme toute classique, correspondant en cela à la conception électoraliste du MEP. En effet, le lien organique avec les associations locales est remis en cause par l'affirmation du principe de l'adhésion individuelle et l'appartenance à une autre formation politique de la part d'un adhérent est interdite. La participation aux élections, notamment nationales, devient quasiment systématique, à commencer par les élections européennes de juin 1984, malgré le désintérêt de nombreux militants locaux. Malgré un fonctionnement formellement confédéral, la formation politique née en janvier 1984 est indiscutablement un parti politique<sup>264</sup>, comme le souhaitaient les dirigeants du MEP puis des Verts-parti écologiste.

### **3. Deux processus inscrits dans un réseau écologiste international commun**

À première vue donc, rien de plus opposé que le processus britannique et le processus français : d'un côté, une structure précoce mais groupusculaire et isolée ; de l'autre, une succession d'organisations souples et provisoires, revendiquant une relation étroite avec les associations et les mouvements sociaux. Cette opposition binaire est elle pertinente ? Elle nous semble accorder une trop grande importance au critère strictement organisationnel et négliger les dynamiques communes qui rapprochent les situations de part et d'autre de la Manche, liées essentiellement à un contexte international commun.

a) Le rôle central mais différencié des  
journalistes

---

<sup>264</sup>La création des Verts confédération écologiste-parti écologiste constitue un saut significatif qui rapprochent les écologistes français du modèle théorique de parti politique proposé par La Palombara et Wiener : pour la première fois, leur organisation est considérée comme pérenne, la formation comprend des instances nationales, régionales ainsi que locales (même si celles-ci ne couvrent pas tout le territoire), la conquête de mandats électifs et donc de parcelles de pouvoir constitue un objectif explicite au moins depuis les élections municipales de 1983 et se confirme à l'occasion des élections européennes, ce qui suppose également la recherche d'un soutien populaire à l'occasion tout particulièrement des campagnes électorales.

Pour Sylvie Ollitrault, « il faut relier l'événement français [la candidature Dumont] à un contexte de contestation transnationale » commun à l'Europe de l'Ouest et à l'Amérique du Nord, qui s'incarne dans des militants « aux trajectoires, aux dispositions militantes et aux ressources tout à fait atypiques au vu des profils d'individus politisés de l'époque<sup>265</sup> » : des « globe-trotters<sup>266</sup> » aux connexions internationales nombreuses. Ce groupe d'individus trouve des représentants en France comme en Grande-Bretagne et les journalistes en font partie au premier chef.

La campagne de Dumont s'appuie ainsi au premier chef sur plusieurs journalistes aux connexions internationales nombreuses. Alain Hervé, président des Amis de la Terre, journaliste, avait travaillé pour les Nations Unies à la FAO à la fin des années 1960 et rencontré un Ami de la Terre new-yorkais, membre de la rédaction du *National Geographic*, par le biais duquel il fut mis en relation avec le fondateur des *Friends of the Earth* états-uniens, David Brower, ce qui conduisit à la naissance en 1970 des Amis de la Terre français<sup>267</sup>. Brice Lalonde, qui fait partie du groupe initial qui sollicite la candidature de René Dumont, est lui-même journaliste et d'origine américaine par sa mère, et cousin d'un opposant à la guerre au Vietnam, John Forbes Kerry. Citons enfin Jean Carlier et Claude-Marie Vadrot, tous deux journalistes et chevilles ouvrières de la campagne présidentielle<sup>268</sup>, ainsi que leur Association des écrivains et journalistes pour la protection de la nature et de l'environnement (AJPNE) créée dès 1969. Le fait que les écologistes aient été en mesure de présenter un candidat à cette élection présidentielle imprévue lui doit beaucoup : certains de ses membres, journalistes politiques, étaient conscients de la gravité de la maladie de Georges Pompidou et donc de la possibilité d'une élection anticipée<sup>269</sup>. Jean Carlier joue également un rôle précurseur en participant activement à la défense du parc de la Vanoise à partir de 1969 à partir de son émission « La qualité de la vie » sur RTL. René Dumont lui-même est déjà en 1974 un habitué des livres grand public et même des plateaux de télévision – il est par exemple invité par Jean-Pierre Elkabbach dans son émission « Actuel 2 » pour son ouvrage *L'utopie ou la mort* en 1973<sup>270</sup>.

---

<sup>265</sup> *Ibid.*, p. 249.

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 251.

<sup>267</sup> Pierre SAMUEL, *Histoire des Amis de la Terre : 1970-1989, Vingt ans au cœur de l'écologie*, p. 5.

<sup>268</sup> Claude-Marie Vadrot est ainsi à la fois chargé par *L'Aurore* de suivre la campagne de Dumont et l'attaché de presse de cette même campagne. Anne-Claude AMBROISE-RENDU et Charles-François MATHIS, « Entretien avec Marc Ambroise-Rendu et Claude-Marie Vadrot », *Le Temps des médias*, n°25, 2015, p. 265-279.

<sup>269</sup> Claude-Marie VADROT, *L'écologie, histoire d'une subversion*, Paris, Syros, 1978, p. 39.

<sup>270</sup> Christian DELPORTE, « René Dumont et la télévision », *Le Temps des médias*, n°25, 2015, p. 148-161.

Le rôle de *La Gueule Ouverte* et de son fondateur Pierre Fournier<sup>271</sup>, décédé dès 1973, est également à souligner dans la constitution d'un champ spécifiquement écologiste. Les journalistes jouent un rôle privilégié dans le tissage de réseaux de communication et d'information, donc d'interconnaissance, qui rend possible l'émergence d'un mouvement au niveau national. L'agence de presse réhabilitation écologique (APRE) née en 1973, la publication ultérieure du *Sauvage* mais également dès les années précédentes *Charlie Hebdo*, dont est issu Pierre Fournier, y participent activement<sup>272</sup>.

Ce protagonisme des journalistes<sup>273</sup> est moins prononcé dans l'émergence du parti écologiste en Grande-Bretagne mais se retrouve chez Edward Goldsmith, directeur du mensuel *The Ecologist* fondé en 1970 dans la tentative de *Movement for Survival* puis dans le renforcement de *People*. Franco-britannique, il était propriétaire d'une chambre sous les combles à Paris qu'il mit à disposition des Amis de la Terre naissants entre 1970 et 1972<sup>274</sup>. Bilingue français et anglais, il illustre le rôle joué par des intellectuels passeurs des analyses écologistes entre différentes aires linguistiques, en l'occurrence française et anglo-saxonne : René Dubos, Ivan Illich<sup>275</sup>.

La manière dont *FoE UK* a pu s'appuyer sur des journalistes au sein des médias dominants met en exergue une différence de culture professionnelle qui joue un rôle pour l'insertion dans le paysage politique et médiatique. Si en France les journalistes de sensibilité écologiste peuvent traduire leur inclination dans leur travail, ils le font essentiellement par le choix de leurs objets mais ne peuvent déroger à la règle de l'impartialité journalistique qu'à la marge :

---

<sup>271</sup> Pierre Fournier, dessinateur à *Hara-Kiri* puis *Charlie-Hebdo* à la fin des années 1960, y coordonne la rubrique « environnement » avant de lancer en 1972 *La Gueule Ouverte*, mensuel puis hebdomadaire, sur une ligne écologiste et libertaire. C'est elle qui lance notamment l'appel à manifester à Fessenheim contre le projet de centrale nucléaire. Pierre Fournier décéda brusquement en 1973, Isabelle Cabut (épouse du dessinateur Cabu, à l'état-civil Jean Cabut) reprend la direction de la publication. La revue subit le reflux du mouvement anti-nucléaire dès 1977 et doit alors fusionner avec *Combat non-violent*, avant de mettre la clé sous la porte au printemps 1980. Michel BERNARD, « De la *Gueule Ouverte* à la revue *Silence*. Le rôle des médias dans l'avancée de la pensée écologiste en France », *Etopia*, n°13, 2013, p. 127-142. Patrick SALMON, *Les écologistes dans les médias*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 12.

<sup>272</sup> Philippe GARRAUD, « Politique électro-nucléaire et mobilisation. Tentative de constitution d'un enjeu », *Revue française de science politique*, vol. 29, n°3, juin 1979.

<sup>273</sup> Alexis VRIGNON, « Journalistes et militants. Les périodiques écologistes dans les années 1970 », *Le Temps des médias*, n°25, 2015, p. 120-134.

<sup>274</sup> Le soutien matériel de la part d'écologistes fortunés a joué un rôle certain en Grande-Bretagne via la publication de *The Ecologist* ainsi qu'en France comme le montre cet exemple de soutien d'Edward Goldsmith, mais également le fait que les Amis de la Terre français aient bénéficié à plusieurs reprises de locaux parisiens mis à disposition par Brice Lalonde, qui avait hérité de son père, négociant en tissus : en 1974-1975 une partie d'appartement rue de l'Université, un magasin entier rue de la Bûcherie en 1977-1980. Mais « le mécénat, surtout d'un des principaux animateurs, n'est pas bien vu. C'est pourquoi, finalement, l'association a quitté ce local. » Voir Brice LALONDE, *Sur la vague verte*, Paris, Robert Laffont, 1981 et Pierre SAMUEL, *Histoire des Amis de la Terre. 1970-1989 : vingt ans au cœur de l'écologie*, 63 p., p. 57-58.

<sup>275</sup> Anna TREPEUSCH-BERTHELOT, « La réception des ouvrages d'alerte environnementale dans les médias français (1948-1973) », *Le Temps des médias*, n°25, 2015, p. 104-119.

« Je me suis toujours efforcé en matière de journalisme environnemental de ne pas être un militant (...). Donc je publie des articles "concernés", mais pas militants. (...) D'ailleurs quand j'ai pris la présidence de l'association des JNE (Journalistes écrivains pour la nature et l'écologie), l'une de mes premières initiatives, très contestée a été de demander à l'association de ne plus adhérer à France Nature Environnement. Quel jugement pouvais-je porter sur cette association si j'en faisais partie<sup>276</sup> ? »

Dès lors, leur engagement se traduit le plus souvent par une activité extra-professionnelle annexe : ainsi de Claude-Marie Vadrot et Jean Carlier, membres de l'AJPNE et de l'équipe de campagne de René Dumont, voire du PSU pour le premier d'entre eux. Marc Ambroise-Rendu se cantonne lui à son activité professionnelle : « Je n'ai jamais appartenu à une association avant de quitter *Le Monde*. Je ne voulais pas être à la fois témoin et engagé<sup>277</sup>. » Rares sont les privilégiés qui peuvent se consacrer entièrement à un journalisme totalement écologiste, comme Brice Lalonde et Alain Hervé au sein du *Sauvage*.

En Grande-Bretagne au contraire, les journalistes semblent bénéficier d'une latitude plus grande dans la ligne éditoriale de leurs articles ou émissions. Dès lors ils ressentent moins le besoin d'un engagement extra-professionnel tandis que les associations environnementalistes peuvent directement s'appuyer sur eux<sup>278</sup> et donc s'inscrire moins en marge du champ médiatique, pouvant combiner des registres d'action et de discours d'une grande variété<sup>279</sup>. FoE UK revendique ainsi explicitement une stratégie reposant essentiellement sur la concoction de « coups médiatiques<sup>280</sup> ». Là réside sans doute une des clés de la faible appétence à l'engagement partisan chez les activistes écologistes britanniques des années 1970.

## b) Une circulation des idées et des textes à travers les frontières

Le cas de René Dumont est emblématique du caractère trans-frontière du champ écologiste intellectuel au tournant des années 1970. Non content d'avoir exercé comme agronome auprès de pays du Tiers-Monde, il dispose de réseaux militants et scientifiques au sein des institutions internationales comme la FAO. Il lit assidûment la littérature écologiste et

<sup>276</sup> Anne-Claude AMBROISE-RENDU et Charles-François MATHIS, *op. cit.*, p. 265-279.

<sup>277</sup> *Ibid.*

<sup>278</sup> Robert Lamb cite ainsi plusieurs journalistes et titres de presse généraliste : Pearce Wright de *The Times*, Anthony Tucker de *The Guardian*, Jeremy Bugler de *The New Scientist*, Gerald Leach de *The Observer* et Kenneth Aslop de la BBC TV. LAMB Robert, *Promising the Earth*, Londres, Routledge, 1996, p. 48.

<sup>279</sup> Richard Sandbrook, membre fondateur de FoE UK, parle ainsi d'« institution polyglotte ». Robert LAMB, *op. cit.*, p. 52.

<sup>280</sup> Robert LAMB, *op. cit.*, p. 75.



environnementaliste en particulier anglo-saxonne qui se multiplie en ce début de décennie 1970<sup>281</sup>.

Globe-trotters et journalistes cosmopolites sont les vecteurs d'une circulation rapide des textes et des idées. L'exemple le plus frappant du début des années 1970 est l'impact causé par la publication en 1972 du rapport au club de Rome<sup>282</sup>, signé d'une équipe de chercheurs du *Massachusetts Institute of Technology* (MIT) emmenée par Dennis et Donella Meadows<sup>283</sup>. Étudiant l'évolution de cinq variables à l'échelle globale (production industrielle, nutrition, pollution, stocks de ressources naturelles, démographie) ils estiment parmi d'autres conclusions que la prolongation des tendances du tournant des années 1970 provoquerait à une échéance de cent ans une baisse incontrôlable de la production industrielle et de la population mondiale. L'ouvrage est publié en Grande-Bretagne aux éditions Earth Island Press, maison d'édition fondée peu de temps auparavant par David Brower, fondateur des *Friends of the Earth* aux États-Unis et initiateur de leur branche britannique<sup>284</sup>.

Edward Goldsmith avait obtenu dès 1971 une première version du rapport de la part de Dennis Meadows<sup>285</sup> sur laquelle il s'appuya largement pour rédiger avec son collaborateur Robert Allen le *Blueprint for Survival*, qui parut dès janvier 1972, avant même le rapport au club de Rome. Si ce dernier se contente d'élaborer des scénarios mathématiques, Goldsmith et Allen fixent eux l'objectif : la « société stable », et proposent des pistes pour y arriver, c'est-à-dire sortir de la société de croissance<sup>286</sup>.

Le rapport au club de Rome est également cité par René Dumont dans son ouvrage *L'utopie ou la mort*, qui deviendra *a posteriori* l'équivalent d'un livre-programme pour sa candidature présidentielle. Il s'y réfère de nombreuses fois aux travaux des époux Meadows, en adhérant entièrement à leur pessimisme et concluant que nous sommes entrés dans « les dernières décennies de la société de gaspillage<sup>287</sup> ». Pour autant, il critique l'approche « apolitique » donc forcément « conservatrice » du club de Rome, foncièrement capitaliste, et souhaite rajouter à leurs cinq critères celui de la justice sociale<sup>288</sup>.

<sup>281</sup> Son ouvrage de 1973 *L'utopie ou la mort* (Paris, Seuil, 1973) en cite de nombreux exemples, notamment les écrits de René Dubos et Barbara Ward ainsi que ceux de Paul Ehrlich.

<sup>282</sup> Et non « rapport du club de Rome » comme on le lit parfois, y compris sous la plume de René Dumont.

<sup>283</sup> Donella H. MEADOWS, Dennis L. MEADOWS, Jørgen RANDERS, William W. BEHRENS *et al.*, *Limits to Growth*, Londres, A Potomac Associates Book, Earth Island Limited, 1972.

<sup>284</sup> Robert LAMB, *op. cit.*, p. 77.

<sup>285</sup> Meredith VELDMAN, *Fantasy, the Bomb, and the Greening of Britain, Romantic Protest 1945-1980*, Cambridge University Press, 1994, p. 234.

<sup>286</sup> Robert ALLEN, Edward GOLDSMITH *et alii*, *A Blueprint for Survival*, Harmondsworth, Penguin, 1972, p. 30.

<sup>287</sup> René DUMONT, *op. cit.*, p. 11.

<sup>288</sup> Le rapport au club de Rome connaît un impact bien au-delà des milieux écologistes à proprement parler, surtout en Grande-Bretagne. Sa remise en cause frontale de la croissance suscite la curiosité y compris dans les partis établis, et contribue directement à la formation de groupes environnementalistes au sein du Parti

La mobilisation anti-nucléaire s'appuie également sur des transferts transfrontaliers. Le parcours de Walt Patterson est à ce titre exemplaire. Au lendemain du sommet de Stockholm lors duquel il avait participé à la rédaction de la gazette *The Stockholm Eco*, David Brower lui propose de passer quelques semaines à Washington DC aux États-Unis afin de suivre des auditions relatives à la sécurité dans les installations nucléaires qui se tiennent alors devant une commission du Congrès états-unien. Ils publient à cette occasion une nouvelle version de la gazette *Eco*. Walt Patterson se forme à cette occasion de manière pointue aux enjeux de la sécurité nucléaire. Un an plus tard en Grande-Bretagne, le *Central Electricity Generating Board* annonce qu'il prévoit d'opter pour les réacteurs à eau pressurisée (PWR) de technologie états-unienne Westinghouse, précisément ceux discutés un an auparavant aux États-Unis. Walt Patterson est alors une source privilégiée pour les journalistes mais également les organes officiels : avec Amory Lovins, il est auditionné par la commission de la Chambre des communes sur la science et la technologie et leur rapport contribue au rejet, par le gouvernement travailliste élu en février 1974, du plan de construction de centrales proposé par le CEGB<sup>289</sup>.

## B) Des structures partisans qui peinent à se consolider (années 1980-1990)

La présence d'une organisation partisane écologiste au Pays de Galles et en Bretagne est donc assurée à partir de 1984. Cet acquis n'est ensuite pas remis en cause (à cette date) mais ne permet pas pour autant une consolidation structurelle de l'écologie partisane. Cette fragilité ne tient pas principalement aux résultats électoraux, qui sont très variables, mais à la capacité limitée des écologistes à inscrire leur action dans la durée. Celle-ci peut se mesurer tout d'abord par l'évolution de la présence électorale des partis Verts aux différents types de scrutins, puis par l'évolution de leur organisation partisane elle-même.

---

travailliste (*Socialist Environment and Resources Association* [SERA] 1973), du Parti libéral (*Liberal Ecology Group*, 1977) et du Parti conservateur (*Conservative ecology Group*, 1977). Voir le deuxième chapitre, p. 144, 173-176 et 204-207. Andrew FLYNN et Philip LOWE, « The Greening of the Tories : The Conservative Party and the Environment » in Wolfgang RÜDIG (éd.), *Green Politics Two*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1992, p. 15.

<sup>289</sup> Robert LAMB, *op. cit.*, p. 80-82.

## **1. Une présence électorale en progression irrégulière**

La tendance générale sur les deux décennies étudiées est à une extension de la présence électorale des écologistes dans les deux régions. Cependant, cette progression n'est pas simultanée à tous les échelons électoraux (local, régional, national) ni linéaire dans le temps.

a) Élections locales : une présence à géométrie variable en Bretagne, beaucoup plus faible au Pays de Galles

Les élections proprement locales (et non régionales) recouvrent une grande diversité de scrutins au sein même du Pays de Galles et de la Bretagne respectivement, les échelons institutionnels différant en outre largement entre les deux régions.

Dans le cas de la Bretagne, les élections locales les plus cruciales sont les élections municipales, dont le mode de scrutin dans les villes importantes intègre à partir de 1983 une part de répartition des sièges en proportion des votes recueillis par les différentes listes. Les écologistes bretons sont dès lors en mesure, dans certaines villes, de conquérir des sièges de conseillers municipaux. En outre, cette présence électorale des Verts bretons à l'échelle municipale étant tributaire pour l'essentiel des contextes politiques municipaux eux-mêmes, nous l'analyserons dans le troisième chapitre, consacré à l'évolution de la position des Verts dans le paysage politique et électoral.

Au Pays de Galles la situation est fort différente : l'absence de tout scrutin proportionnel à l'échelle locale empêche, à de très rares exceptions, l'élection de conseillers écologistes. Cette prédominance du mode de scrutin majoritaire uninominal, à l'échelle des villes comme des districts et des comtés, s'apparente à la situation qui prévaut en Bretagne pour les élections cantonales, où les Verts bretons sont présents de manière inégale et la plupart du temps sans espoir d'élection.

### *i. Le Green Party gallois aux élections locales*

Pour les Verts gallois, les élections locales s'avèrent plus clémentes que les élections législatives : la taille limitée des circonscriptions électorales limite le coût des campagnes et permet, surtout lorsque le nombre de candidats d'autres partis est limité, de récolter une part significative des suffrages. Nous nous penchons ici sur les élections aux conseils de comté

(*county councils*), au nombre de huit, dont l'intégralité des sièges sont renouvelés tous les quatre ans de manière simultanée au Pays de Galles<sup>290</sup>, ainsi qu'aux conseils de districts (*district councils*), au nombre de trente-sept, dont la plupart des sièges sont également renouvelés simultanément tous les quatre ans<sup>291</sup>, à quelques exceptions dans les cas des districts de Swansea et Newport en particulier (renouvellement par tiers). Enfin à partir de 1995 ces deux élections sont remplacées par les élections aux autorités unitaires (*unitary authorities*) qui remplacent alors les deux échelons district et comté. Les tableaux 2, 3 et 4 (pages suivantes) récapitulent les candidatures du *Wales Green Party* (WGP) aux conseils de comté, aux conseils de districts dont les conseils renouvelés par tiers.

Jusqu'à la fin des années 1970, l'*Ecology Party* gallois est entièrement absent des élections aux conseils de districts et de comtés. La première candidature n'intervient qu'en mai 1979, avant l'afflux d'adhérents consécutif à la campagne des élections européennes. Elle est relativement isolée, puisque Diana Rout est, en mars 1979, la seule candidate du parti aux élections pour les conseils de district, à Machen (district de Rhymney Valley, comté du Mid-Glamorgan). Pas totalement isolée pour autant puisque son époux Peter Rout est lui candidat le même jour aux élections législatives dans la circonscription correspondante.

Deux ans plus tard, à l'occasion des élections aux conseils de comté de 1981, l'*Ecology Party* est en mesure de présenter un nombre de candidats nettement supérieur (8). Trois candidats se présentent à Cardiff (comté de South Glamorgan), deux dans le comté de Gwent (sud-est du pays) et trois dans le comté rural de Dyfed.

De 1983 à 1987, le nombre de candidats écologistes reste bas, et concentré sur le sud urbanisé, voire sur l'agglomération de Cardiff au sens restreint. Les élections aux conseils de district de 1983 ne marquent pas de progression significative dans la couverture du territoire par les écologistes. L'*Ecology Party* présente 6 candidats pour le conseil de district de Cardiff, ainsi qu'un septième dans la périphérie de la capitale (district de Vale of Glamorgan). Les élections de 1984, ne concernent qu'une petite partie des conseils de districts gallois, et un seul candidat se présente au nom de l'*Ecology Party*, à Newport (comté de Gwent). Les élections aux conseils de comté de 1985 voient les écologistes ne présenter que six candidats, dont quatre à Cardiff, pour le conseil de comté de South Glamorgan, et deux dans le comté de Dyfed, ce qui représente globalement un petit recul par rapport au scrutin de 1981.

---

<sup>290</sup> En 1977, 1981, 1985, 1989 et 1993 pour la période qui nous intéresse.

<sup>291</sup> En 1979, 1983, 1987 et 1991 pour la période qui nous intéresse.

Une rupture intervient en 1987. Lors des élections aux conseils de district, le *Green Party* présente un nombre inédit, bien que toujours relativement faible, de candidats (21, soit 1,5 % des 1386 sièges en jeu), au-delà de l'agglomération de Cardiff. Huit candidats se présentent au conseil de district de Cardiff (sur un total de 65 sièges à pourvoir), deux pour le conseil de district de Blaenau Gwent (sur 44 sièges), cinq pour le conseil de district de Torfaen (sur 44 sièges également), trois pour le conseil de district de Swansea (sur 17 sièges renouvelés), mais également trois dans le district rural de Ceredigion (sur 44 sièges).

En 1988 comme en 1984, le *Green Party* ne présente qu'un seul candidat, à Newport (sur 15 sièges renouvelés). Les élections aux conseils de comté de mai 1989 (un mois avant les élections européennes) marquent en revanche une progression très nette de la capacité du *Green Party* à être représenté sur le territoire gallois. En effet, les écologistes présentent alors 39 candidats (soit 7,7 % des 506 sièges renouvelés), dont au moins un candidat dans chacun des huit comtés : onze dans le comté de South Glamorgan (sur 62 sièges), sept dans celui de West Glamorgan (sur 61), sept dans celui de Gwent (sur 63), mais également sept dans celui de Dyfed (sur 72), trois dans le Mid-Glamorgan (sur 74) et surtout pour la première fois un dans le Gwynedd (sur 62), un dans le comté de Clwyd (sur 66) et deux dans le comté de Powys (sur 46).

Les élections partielles aux conseils de district de 1990 ne renouvellent qu'une petite partie des sièges mais là encore, le *Green Party* est en mesure d'affirmer sa présence dans des zones où il était jusque alors absent. Deux candidats sont présents aux élections au conseil municipal de Colwyn (sur douze sièges renouvelés), deux à Newport (sur 18), et sept à Swansea (sur 17 sièges). Les élections aux conseils de districts de 1991 marquent également une nouvelle progression avec un total de 41 candidats (soit 3 % des 1367 sièges en jeu), dont en particulier treize à Cardiff (sur 65), sept à Swansea (sur 18), quatre dans le comté de Powys (dont trois dans le district de Radnorshire, sur 33 sièges) et quatre dans le district de Llanelli (sur 35). L'année suivante les Verts de Swansea présentent cinq candidats aux élections du district (sur 15 sièges renouvelés).

Cette progression du nombre de candidats présentés s'interrompt lors des élections des conseils de comtés en 1993. Le *Wales Green Party* n'y présente que vingt candidats, presque deux fois moins que quatre ans auparavant. Ils sont absents dans les comtés du Nord, dans le Gwent et dans le West Glamorgan ; en revanche ils accroissent leur présence dans l'agglomération de Cardiff, y présentant dix-sept candidats (sur 62 sièges à pourvoir). Le

renouvellement d'une partie des districts en 1994 voit les Verts ne présenter que deux candidats, dans le district de Rhondda (comté de Mid-Glamorgan).

**Tableau 2 : Nombre de candidats présentés par le WEPI/WGP aux élections des conseils de comté (jusqu'en 1993) et autorités unitaires<sup>292</sup> (1995) (source : *The Western Mail*)**

COMTÉ	1977	1981	1985	1989	1993	1995
South Glamorgan	0	3	4	11	17	20
West Glamorgan	0	0	0	7	0	2
Mid-Glamorgan	0	0	0	3	1	12
Gwent	0	2	0	7	0	2
Dyfed	0	3	2	7	2	10
Powys	0	0	0	2	0	7
Gwynedd	0	0	0	1	0	1
Clwyd	0	0	0	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>39</b>	<b>20</b>	<b>55</b>
Nombre de sièges en jeu	578	578	560	506	493	1272

Du fait de la réforme du gouvernement local adoptée par la Chambre des communes en 1994, les élections locales de 1995 se tiennent selon un découpage nouveau. Les deux échelons comté et district disparaissent au profit d'un échelon unique, les autorités unitaires, au nombre de 22. Les écologistes présentent alors 55 candidats, davantage qu'en 1991, ce qui continue toutefois à représenter une fraction minime du nombre de sièges en jeu (1272 au total, soit 4,3 %). Cardiff fait l'objet de l'effort le plus important, avec 17 candidats du *Green Party* (sur 67 sièges en jeu) ; cinq candidats se présentent dans l'autorité unitaire de Ceredigion (sur 44 sièges), tous dans la ville d'Aberystwyth ou sa périphérie immédiate ; quatre dans celle de Carmarthen (sur 81) ; un dans le Pembrokeshire (sur 60) ; sept dans l'autorité unitaire de Powys (sur 83) ; dix dans celle de Rhondda, Cynon & Taff (sur 75) ; deux à Swansea (sur 73) ; deux à Torfaen (sur 44) ; un dans le Flintshire (sur 72) ; trois dans le Vale of Glamorgan (sur 47) ; un dans le Gwynedd (sur 83 sièges) et pour la première fois des candidats sont présents à Bridgend (un candidat pour 48 sièges) ainsi que dans l'autorité unitaire de Merthyr (un candidat pour 33 sièges).

<sup>292</sup>Les autorités unitaires correspondant soit à des anciens comtés, soit à des sous-divisions d'anciens comtés, nous les avons regroupées ici en fonction du comté auquel elles appartiennent.

**Tableau 3 : Nombre de candidats présentés par le WEPIWGP aux élections des conseils de districts (jusqu'en 1991) et autorités unitaires (1995), regroupés par comtés (source : *The Western Mail*)**

COMTÉ	1979	1983	1987	1991	1995
South Glamorgan <sup>293</sup>	0	7	8	16	20
West Glamorgan <sup>294</sup>	0	0	3	9	2
Mid-Glamorgan	1	0	0	1	12
Gwent <sup>295</sup>	0	0	7	0	2
Dyfed <sup>296</sup>	0	0	3	8	10
Powys	0	0	0	4	7
Gwynedd	0	0	0	1	1
Clwyd	0	0	0	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>21</b>	<b>41</b>	<b>55</b>
Nombre de sièges en jeu	1520	1503	1386	1367	1272

**Tableau 4 : Nombre de candidats présentés par le WEPIWGP aux conseils de districts renouvelés par tiers (source : *The Western Mail*)**

COMTÉ <sup>297</sup>	1984	1988	1990	1992	1994
West Glamorgan <sup>298</sup>	1	0	7	5	0
Mid-Glamorgan <sup>299</sup>	0	0	0	0	2
Gwent <sup>300</sup>	1	1	2	0	0
Clwyd <sup>301</sup>	0	0	2	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
Nombre de sièges en jeu	64	66	68	59	52

<sup>293</sup> Les deux districts du comté de South Glamorgan sont Cardiff et le Vale of Glamorgan.

<sup>294</sup> Le principal district du comté de West Glamorgan est Swansea.

<sup>295</sup> Le comté de Gwent comprend le district de Newport.

<sup>296</sup> Le comté de Dyfed comprend notamment les districts de Ceredigion (dont la ville principale est Aberystwyth), Carmarthen et Llanelli.

<sup>297</sup> Seuls les comtés comprenant des districts concernés par les élections partielles (renouvellement par tiers) sont indiqués.

<sup>298</sup> Dans le West Glamorgan, les districts de Swansea et Port Talbot sont concernés par les élections partielles.

<sup>299</sup> Dans le Mid-Glamorgan, les districts de Cynon Valley, Merthyr Tydfil et Rhondda sont concernés par les élections partielles.

<sup>300</sup> Dans le comté de Gwent, seul le district de Newport est concerné par les élections partielles.

<sup>301</sup> Dans le comté de Clwyd, seul le district de Colwyn est concerné par les élections partielles et cela uniquement en 1984, 1988 et 1990.



L'évolution du nombre de candidatures dans les différents comtés gallois au fil des élections locales des années 1980 et 1990 met en évidence une tendance régulière à l'augmentation, le pic de 1989 faisant figure d'exception. En fin de période, le *Green Party* est ainsi en mesure d'être représenté dans des zones où il était jusque là absent (hormis l'exception de 1989) : les comtés septentrionaux de Clwyd et de Gwynedd ainsi que le comté périurbain mais industriel du Mid-Glamorgan. En revanche, leur présence a fortement décliné voire disparu dans plusieurs zones où ils étaient davantage implantés auparavant, dans les comtés de Powys, Dyfed et surtout de West Glamorgan. Enfin, la capacité des écologistes à présenter plusieurs dizaines de candidatures reste très en-deçà du nombre de sièges mis en jeu, dont ils ne briguent jamais plus qu'une petite partie (au maximum 7,7 % en 1989 à l'échelle galloise). À Cardiff et Swansea seulement réussissent-ils à briguer régulièrement plus d'un quart voire un tiers des sièges, illustrant leur assise à prédominance urbaine, voire métropolitaine.

*ii. Les Verts bretons aux élections cantonales : une présence en progression constante, au service d'une implantation croissante*

Contrairement aux écologistes gallois, les écologistes bretons n'investissent les élections locales que dans un second temps, après avoir présenté à plusieurs reprises des candidats aux élections nationales – présidentielles mais surtout législatives. En effet des candidats écologistes sont présents aux élections législatives de 1978 (sous l'étiquette Écologie 78), aux élections législatives de 1981 (sous l'étiquette Aujourd'hui l'écologie) mais ni aux élections cantonales de 1976, ni à celles de 1979. La prédominance de l'élection présidentielle (1974 puis 1981) dans le processus de structuration de l'écologie politique explique sans doute ce caractère relativement secondaire pris par l'engagement électoral local.

Il faut attendre 1982 pour voir la première candidature écologiste à une élection cantonale : celle de Alain Uguen dans le canton de Quimper-2. Cet engagement électoral est indépendant des organisations écologistes alors en voie de fusion : Alain Uguen n'appartient ni au MEP, ni à la confédération écologiste, et se présente au contraire comme un représentant des luttes associatives locales, notamment du « Groupement anti-gaspi<sup>302</sup> ». Cette candidature écologiste permet à Alain Uguen de fédérer plusieurs militants locaux au sein d'une nouvelle association, Kemper Écologie, qui est un an plus tard en mesure de présenter une liste de candidats aux élections municipales, conduite par le même Alain Uguen (qui sera de nouveau

<sup>302</sup>« Quimper 2. Les "profs" et les autres... », *Ouest-France*, 5 mars 1982, p. 13.

tête de liste en 1989). La candidature à l'élection cantonale contribue donc fortement, dans le cas de Quimper, à la fois à la structuration locale de l'écologie partisane et à l'affirmation d'un leadership personnel.

Les élections cantonales de 1985 témoignent d'un intérêt croissant mais très localisé des Verts bretons pour les élections locales. Au total, quatre candidats portent l'étiquette Verte, auxquels on peut ajouter trois candidats écologistes indépendants. Alain Uguen, entre temps élu conseiller municipal, est de nouveau candidat, cette fois-ci dans le canton de Quimper-3, moyen d'amplifier la visibilité de l' élu écologiste auprès de l'électorat. Un second candidat Vert se présente dans le Finistère : Pierre Delignière, à Fouesnant. En Ille-et-Vilaine les Verts présentent deux candidats sur deux cantons rennais, sous l'étiquette du groupe local Rennes-Verte, dont leur tête de liste aux dernières élections municipales, Yves Cochet.

Deux écologistes nazairiens sont également présents aux élections cantonales cette année-là, sous l'étiquette non pas des Verts mais de l'Alternative écologiste. L'un d'entre eux, Joël Gicquiaud, rejoint plus tard les Verts. Notons également la présence d'un candidat du groupe Autogestion-Écologie dans le canton de Rostrenen, composé de militants écologistes non membres des Verts et d'anciens membres du PSU. Cette candidature a, là aussi, un double objectif : affirmer la présence d'un groupe qui espère participer à une recomposition de la gauche alternative et écologiste à l'échelle bretonne, en particulier en vue des élections régionales de l'année suivante, et à la fois permettre à son candidat Jean Robin, acteur de la vie politique municipale de Rostrenen, d'affirmer sa présence en vue des élections municipales suivantes<sup>303</sup>.

Les élections cantonales de 1988 partagent un point commun crucial avec celles de 1982 : elles se tiennent l'année précédant les élections municipales, et constituent à ce titre pour les Verts un moyen de mesurer leur audience électorale locale mais surtout de mobiliser, par une campagne électorale mais surtout un bon score et une couverture médiatique significative, les sympathisants et candidats indispensables à la constitution d'une liste municipale lors du scrutin suivant<sup>304</sup>. Or contrairement à 1983, les Verts sont alors relativement structurés et en mesure d'organiser, à l'échelle locale, la présentation de plusieurs candidats sur plusieurs cantons dans certaines grandes villes. C'est le cas à Quimper, où Kemper-Écologie présente un candidat dans trois cantons, dont une nouvelle fois le

<sup>303</sup>Jean Robin, ancien membre du PSU, était élu autogestionnaire d'opposition au conseil municipal de Rostrenen depuis 1983, avant de prendre la tête de la liste « majorité présidentielle » soutenue par le PS en 1989.

<sup>304</sup>Les candidats profitent souvent de la campagne pour lancer des appels explicites aux habitants en vue de constituer une liste au scrutin de l'année suivante. Par exemple à Saint-Brieuc : « Yves Sauvage (les Verts). Le point de départ », *Ouest-France*, 20 septembre 1988.

conseiller municipal Alain Uguen ; à Rennes où Rennes-Verte présente également trois candidats (Rennes Nord-Ouest, Rennes Nord et Bréquigny) dont Yves Cochet, déjà candidat aux élections législatives au mois de juin ; à Nantes, dans les cantons de Nantes 6 et Nantes 8. La présence des Verts est plus ponctuelle mais effective dans plusieurs villes où les élections cantonales s'inscrivent dans la perspective directe des élections municipales de l'année suivante : Lorient (canton de Lorient-centre avec la candidature de Renée Conan, tête de liste l'année suivante aux élections municipales), Saint-Brieuc (canton de Saint-Brieuc-Sud), Brest (canton de Brest-3, avec la candidature de Philippe Parisse tête de liste aux élections municipales l'année suivante), Vitré (Marcel Lacour, candidat l'année suivante) et Saint-Nazaire. Des candidats sont également présents sous l'étiquette Verte dans les cantons de Lanvollon, Plouaret (Côtes-du-Nord), Mordelles, Redon (Ille-et-Vilaine), Saint-Père-en-Retz (Loire-Atlantique) ainsi qu'à Allaire et Malestroit (Morbihan). Jean-Pierre Mousset, conseiller municipal, est également candidat à Vannes-Est, sous l'étiquette non pas des Verts (qu'il a quittés mais qu'il rejoindra dans les années suivantes) mais du mouvement local Arc-en-Ciel, à l'origine également de la candidature d'un élu municipal sur le canton d'Auray. Ce total de vingt candidats sous l'étiquette verte est inédit et constitue une augmentation exponentielle depuis 1982.

L'augmentation de la couverture électorale assurée par les Verts continue en 1992. Cette fois-ci les élections municipales ne constituent pas un objectif immédiat : ce sont davantage les élections régionales, qui se tiennent le jour du premier tour, qui incitent les Verts à présenter le plus de candidats possibles afin d'améliorer la visibilité de leurs candidats et la mobilisation de leur électeurat. L'afflux d'adhérents connu depuis trois ans leur permet en outre d'être présents dans une majorité des cantons renouvelés cette année : 84 (sur 131 sièges en jeu) dont un grand nombre de cantons ruraux, bien que les cantons urbains restent sur-représentés. Dans le Finistère les Verts présentent 14 candidats (sur 28 cantons renouvelés) : dans six cantons brestois ainsi qu'à Plouzané, Lanmeur, Ploudalmézeau, Concarneau, Bannalec, Fouesnant, Pont-l'Abbé et Le Guilvinec, ce dernier canton voyant la candidature de la deuxième de liste, Janick Moriceau – le non-renouvellement des cantons quimpérois ne permet pas à leur tête de liste aux élections régionales, Alain Uguen, d'être candidat. Dans les Côtes-d'Armor les Verts font mieux encore avec 17 candidats (sur 26 cantons) : ils sont présents à Saint-Brieuc, Plérin, Chatelaudren, Étables, Loudéac, Paimpol, Plouha, Dinan, Matignon, Plélan-le-Petit, Ploubalay (où la seconde de liste, Anne-Marie Barbaza, est

candidate), Maël-Carhaix, Plestin-les-Grèves, Plouagat et La Roche-Derrien. En Ille-et-Vilaine ce sont 19 candidats qui sont présents sous l'étiquette verte (sur 27 cantons) : à Combourg, Cancale, Saint-Malo (sud), Le Sel-de-Bretagne, Pipriac, Le Grand-Fougeray, Saint-Brice en Coglès, Bain-de-Bretagne, Saint-Aubin d'Aubigné, Plélan-le-Grand, Liffré, Cesson-Sévigné, Bruz ainsi que dans les six cantons rennais renouvelés, avec notamment la tête de liste aux élections régionales dans le département, Jean-Louis Merrien – la seconde de la liste Hélène Jollivet étant candidate à Liffré. En Loire-Atlantique les Verts présentent 18 candidats sous leur étiquette (sur 30 cantons), auxquels s'ajoutent plusieurs écologistes non encartés : Riaillé, Ancenis, Nort-sur-Erdre, Savenay, Pornic, Paimboeuf, Herbignac, Vertou, Saint-Philibert de Grandlieu, Saint-Étienne de Montluc, dans les deux cantons de Saint-Nazaire, ainsi que dans six des cantons nantais renouvelés, où se présente notamment la tête de liste départementale Mireille Ferri. Dans le Morbihan enfin les Verts présentent 17 candidats et sont donc présents dans la quasi totalité des 20 cantons renouvelés : Sarzeau, La Trinité, Rochefort-en-Terre, Questembert, Ploërmel, Rohan, Locminé, Guéméné-sur-Scorff, Gourin, Pontivy, Quiberon, Ploemeur, Lanester, Lorient (canton du Nord où se présente la tête de liste départementale Dominig Bourbao) ainsi que deux cantons vannetais où se présente notamment le second de liste Jean-Pierre Mousset.

La densité de cette présence électorale est d'autant plus impressionnante lorsque elle est comparée à celle de Génération écologie, qui présente des listes aux élections régionales dans les cinq départements mais seulement 12 candidats aux élections cantonales (dont quatre sous une autre étiquette, en Loire-Atlantique). Dans le Finistère Génération écologie présente quatre candidats : à Arzano, Pont-Croix, Concarneau et dans le canton de Brest-7. Dans les Côtes-d'Armor ils ne sont présents que dans trois cantons : Jugon-les-Lacs, Ploubalay et Loudéac. Ils sont en revanche totalement absents en Ille-et-Vilaine, tandis qu'en Loire-Atlantique c'est le groupe issu du PSU et associé à GE pour les élections régionales, Écologie et Solidarité, qui présente des candidats : dans deux cantons nantais, à Carquefou et Saint-Nazaire Ouest. Dans le Morbihan seule leur tête de liste départementale se présente, dans le canton de Port-Louis. Au total les candidats soutenus par les Verts et par GE sont en concurrence dans sept cantons et les Verts arrivent en tête partout sauf à Ploubalay et Nantes-1. Ce rapport de forces constitue un enjeu significatif pour les deux formations, notamment à Loudéac où se présente le Vert briochin Marc Boivin dans l'intention explicite de concurrencer le candidat local GE, ancien adhérent des Verts, Yves Sauvage. Cette

intervention des Verts est couronnée de succès puisque leur candidat devance celui de GE, faisant même passer ce dernier sous la barre des 5 % synonyme de remboursement des frais de campagne.

Les élections de 1994 marquent un coup d'arrêt dans la progression des candidatures vertes, malgré la proximité des prochaines élections municipales, du fait du reflux du nombre d'adhérents ainsi que des divergences stratégiques qui traversent les Verts en particulier à Saint-Brieuc, Vannes, Lorient, Nantes et Quimper. Dans le Finistère, les Verts présentent 8 candidats, dont deux à Quimper, un à Brest, Plogastel-Saint-Germain, Plouigneau, Landerneau, Lesneven et Taulé. Dans les Côtes-d'Armor, les Verts présentent dix candidats à Dinan, Plancoët, Guingamp, Lannion, Gouarec, Lamballe, Saint-Brieuc-sud (avec la candidature de la future tête de liste aux élections municipales Marc Boivin), Saint-Brieuc Nord (où se présente le futur second de la liste municipale verte Michel Briens), ainsi qu'à Ploeuc-sur-Lié et Quintin. En Ille-et-Vilaine les Verts présentent sept candidats (à Saint-Malo Nord, Chateaugiron, Fougères-Nord, Dol-de-Bretagne et trois à Rennes). Génération Écologie avec qui les Verts se sont répartis les cantons sont également présents<sup>305</sup>, dans six cantons : Dinard (avec la candidature de Brice Lalonde), Betton, Tinténiac, Mordelles, ainsi que deux cantons rennais. En Loire-Atlantique les Verts départementaux présentent cinq candidats au Pellerin, à Saint-Nazaire-centre et trois à Nantes, mais certains membres des Verts se présentent en dissidence, en alliance avec le groupe Écologistes et solidaires : en particulier à Nantes (Mireille Ferri) et à Rezé. Dans le canton de Nantes-8, Mireille Ferri devance largement le candidat officiel des Verts Willy Pelletier. Dans le Morbihan enfin, les Verts présentent quatre candidats (à Lorient-Centre, Grandchamp, Elven et Vannes-Est) et soutiennent quatre candidats de l'Union démocratique bretonne.

Les élections cantonales de 1998 se déroulent dans un contexte fondamentalement différent pour les Verts : entrés l'année précédente à l'Assemblée nationale et au gouvernement suite à l'accord de Gauche plurielle avec le Parti socialiste, ils ont en outre absorbé une partie de leurs concurrents issus de Génération écologie et de l'Alternative rouge et verte (AREV). Pour autant, ils ne sont pas en mesure de rééditer le nombre record de candidats présentés en 1992 ; les élections régionales qui se tiennent le jour du premier tour les voient d'ailleurs partir en alliance avec le Parti socialiste dans quatre départements sur cinq, ce qui rend moins urgent de maximiser la visibilité de leurs candidats. Dans le Finistère, les Verts présentent 9 candidats, dont trois dans les cantons brestois (suite à un accord de

<sup>305</sup>Yannick BOULAIN, « Les Verts : une tribune pour patienter », *Ouest-France*, 4 mars 1994.

répartition des cantons avec des groupes de la gauche alternative et régionaliste bretoise<sup>306</sup>). Dans les Côtes-d'Armor ils en présentent dix. En Ille-et-Vilaine, les Verts présentent treize candidats, dont cinq à Rennes, y compris dans le canton de Rennes-Centre où le candidat Vert Alain Piriou est soutenu dès le premier tour par le Parti socialiste, dans le cadre de l'accord concernant les élections régionales. En Loire-Atlantique les Verts ne présentent que six candidats, dont certains sont issus du groupe Écologistes et solidaires comme Bernard Garnier à Saint-Nazaire ou Patrick Cotrel à Carquefou. Dans le Morbihan les Verts présentent cinq candidats, à Vannes-Ouest, Lorient-Nord, Ploemeur, Sarzeau et Pluvigner – où ils bénéficient en outre du soutien du Parti socialiste.

Si l'on exclut le pic des élections de 1992, on constate donc une progression constante du nombre de candidats présentés par les Verts aux élections cantonales en Bretagne jusqu'à la fin des années 1990, l'augmentation la plus significative en termes relatifs (une multiplication par 5 du nombre de candidats<sup>307</sup>) se produisant entre 1985 et 1988 (tableau 5). L'année 1988 est en outre la première où des candidats Verts sont présents dans chacun des cinq départements bretons, ce qui témoigne d'une structuration effective sur l'ensemble de la région, qui ne se dément pas ensuite et tranche avec la situation prévalant avant 1988.

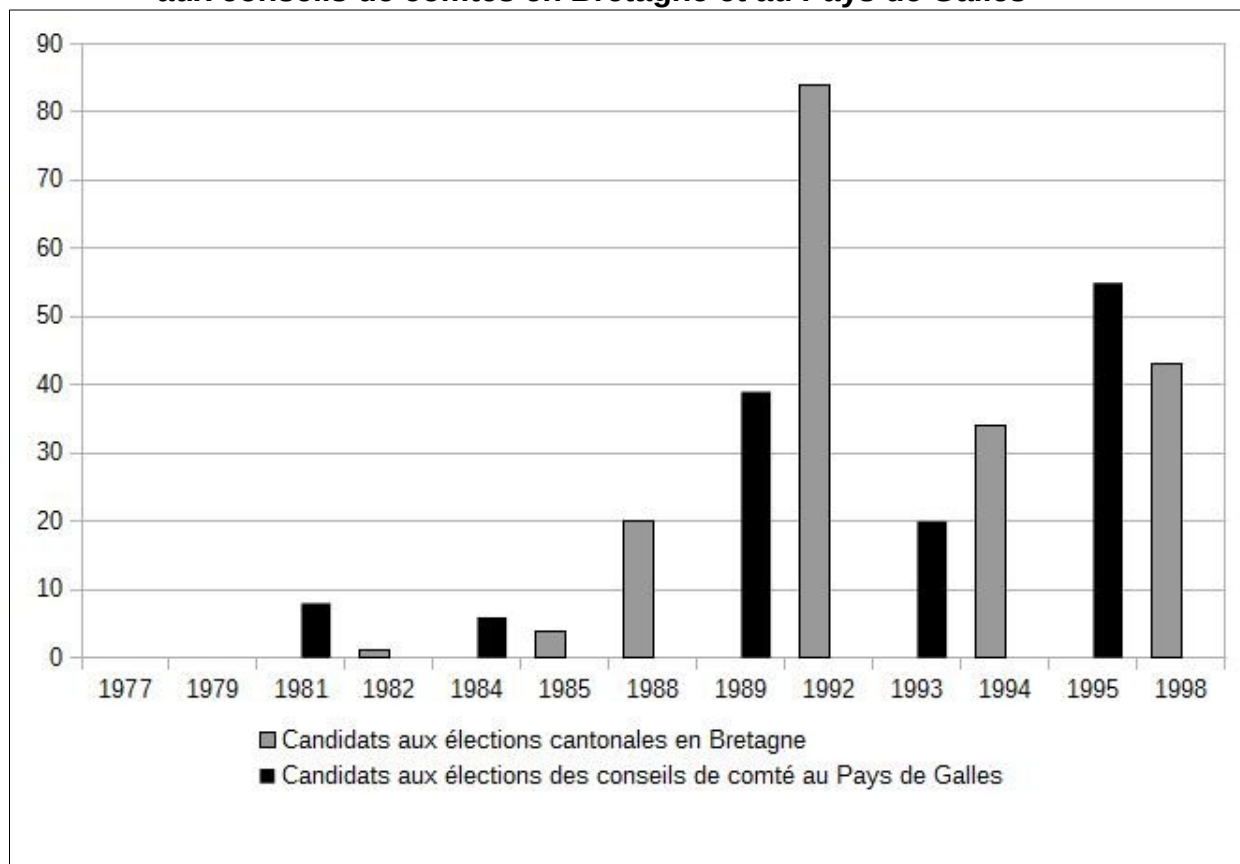
**Tableau 5 : Nombre de candidats Verts aux élections cantonales en Bretagne, par département (source : *Ouest-France*)**

DÉPARTEMENT	1979	1982	1985	1988	1992	1994	1998
Finistère	0	1	2	4	14	8	9
Côtes-du-Nord	0	0	0	3	17	10	10
Ille-et-Vilaine	0	0	2	6	19	7	13
Loire-Atlantique	0	0	0	4	18	5	6
Morbihan	0	0	0	3	16	4	5
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>84</b>	<b>34</b>	<b>43</b>
Nombre de sièges en jeu	124	120	129	123	131	124	132

<sup>306</sup>« Les Verts s'associent à la gauche alternative. Des candidats contre le PS », *Ouest-France*, 5 février 1998.

<sup>307</sup> Mais également en termes absolus (toujours en excluant le pic de 1992) : le nombre de candidats augmente de 16 unités entre 1985 et 1988 puis de seulement 14 entre 1988 et 1994 et enfin de 9 entre 1994 et 1998.

**Graphique 1 : Nombre de candidats écologistes aux élections cantonales et aux conseils de comtés en Bretagne et au Pays de Galles<sup>308</sup>**



La présence des Verts bretons aux élections cantonales suit donc une évolution comparable à celle du *Green Party* gallois aux élections locales : une progression assez régulière de la fin des années 1970 au milieu des années 1990, à l'exception d'un pic suivi d'un recul au tournant des années 1990 (graphique 1). La comparaison du nombre de candidats présentés dans les deux régions montre une certaine similitude en valeur absolue, fortement nuancée lorsque le nombre de candidats est ramené au nombre de sièges en jeu, compte tenu de leur nombre beaucoup plus important aux Pays de Galles.

b) Élections régionales : une opportunité surtout en Bretagne

Les élections organisées à l'échelle des deux régions Bretagne et Pays de Galles représentent pour les écologistes une opportunité spécifique. Il s'agit en Bretagne des élections au suffrage universel direct organisées à partir de 1986 tous les six ans, qui

<sup>308</sup>Sources : presse.



désignent le Conseil régional de Bretagne à l'instar des conseils régionaux des autres régions françaises ; au Pays de Galles les premières élections régionales ont elles lieu en 1999 suite au référendum de *Devolution* instaurant une Assemblée nationale galloise, elle aussi élue au suffrage universel direct.

Ces élections constituent une opportunité pour les écologistes pour deux raisons principales. Tout d'abord elles se tiennent à une échelle qui correspond à celle qu'ils privilégient, tant du point de vue de leur organisation interne que de leur projet de société. Ensuite, ces élections se déroulent selon un mode de scrutin en partie proportionnel, ce qui rend possible l'élection de candidats écologistes sur des listes remportant moins de 10 % des suffrages.

Toutefois, cette opportunité est plus marquée en Bretagne qu'au Pays de Galles, pour deux raisons. Premièrement, de manière évidente, le caractère tardif de l'organisation des premières élections régionales au Pays de Galles ne permet pas aux écologistes gallois d'en faire un axe central de leur stratégie. Deuxièmement, le mode de scrutin est entièrement proportionnel (bien qu'à circonscription départementale) en Bretagne pour les trois élections de 1986, 1992 et 1998, ce qui garantit l'élection de conseillers régionaux à condition de franchir les 5 % dans un seul département ; la réforme électorale intervenue en 2004 restreint cette possibilité en instaurant une circonscription régionale ainsi qu'un second tour, auquel les petites listes ne peuvent participer qu'à condition de recueillir plus de 10 % des suffrages ou bien de fusionner avec une liste se trouvant dans ce cas de figure. Au Pays de Galles au contraire, le mode de scrutin en place à partir de 1999 ne comprend qu'une part réduite de sièges distribués à la proportionnelle, et à l'échelle de cinq circonscriptions. De ce fait, le *Green Party* gallois a échoué à remporter le moindre siège lors des cinq scrutins organisés depuis 1999, contrairement aux Verts bretons qui remportent un total de 22 sièges entre 1992 et 2004.

### *i. La présence des Verts aux élections régionales en Bretagne*

Les premières élections régionales organisées en 1986 en Bretagne voient les Verts fournir un effort sans précédent en termes de présentation de candidats : une liste de 25 candidats dans le Finistère, 22 en Ille-et-Vilaine, 18 dans le Morbihan, 31 en Loire-Atlantique, soit un total de 96 candidats en Bretagne. Toutefois, le coût représenté par le financement de la campagne électorale et le manque de moyens des Verts bretons font reposer

cet effort sur les participations financières individuelles des candidats et des militants. Ce manque de moyens empêche également de donner une portée pleinement régionale à la campagne, les militants de chaque département se chargeant de la constitution des listes comme de l'élaboration des documents de campagne. L'absence de solidarité à l'échelle de la région empêche de présenter une liste dans les Côtes-d'Armor, département comptant le moins d'adhérents. Même le nom des listes écologistes ne fait pas l'objet d'une véritable coordination : « Les Verts alternative écologiste » en Loire-Atlantique, « Bretagne écologie » dans le Morbihan, « Verts 35 – Bretagne écologie » en Ille-et-Vilaine.

Les élections suivantes de 1992 voient les Verts amplifier leur effort : une liste de 16 candidats est présentée cette fois-ci dans les Côtes d'Armor, 25 dans le Finistère, 24 en Ille-et-Vilaine, 18 dans le Morbihan ainsi que 31 en Loire-Atlantique, soit un total de 98 en Bretagne, couvrant l'intégralité du territoire. Les Verts présentent en outre, le même jour, des candidats au premier tour des élections cantonales dans une grande partie de la moitié des cantons alors renouvelés. Cette présence électorale est alors inédite pour une raison supplémentaire : les listes des Verts sont alors concurrencées par des listes Génération écologie, elles aussi couvrant l'intégralité des cinq départements bretons. Pour autant la campagne des Verts reste organisée pour l'essentiel à l'échelle de chaque département : la liste finistérienne s'intitule « Bretagne Ecologie Ar re C'hlas<sup>309</sup> », celle d'Ille-et-Vilaine « Bretagne écologie solidarité<sup>310</sup> » et celle de Loire-Atlantique « Les Verts - l'écologie<sup>311</sup> ».

Cette couverture sans précédent du territoire breton se répète l'année suivante lors des élections législatives<sup>312</sup> mais non lors des élections régionales de 1998. En effet, l'engagement dans les élections régionales continue de se jouer à l'échelle départementale et non régionale et chaque département décide l'un après l'autre (à l'exception du Finistère) de conclure un accord avec la liste socialiste afin de garantir l'élection d'un voire deux conseillers régionaux par département. Les Verts ne présentent donc qu'une liste de 25 candidats dans le Finistère auxquels s'ajoutent quelques candidats sur les listes de Gauche plurielle dans les quatre départements restants. Toutefois, de nombreux autres candidats écologistes sont présents : Génération écologie présente des listes dans les Côtes-d'Armor, dans le Finistère et dans le Morbihan ; deux listes écologistes diverses sont par ailleurs présentes en Ille-et-Vilaine (dont

---

<sup>309</sup> *Ouest-France*, 6 mars 1992.

<sup>310</sup> *Ouest-France*, 10 mars 1992.

<sup>311</sup> *Ouest-France*, 23 mars 1992.

<sup>312</sup> Cf. p. 110-114.

l'une dissidente de Génération écologie qui dans ce département est en alliance avec la liste d'union de la droite, permettant à Brice Lalonde de conquérir un siège de conseiller régional).

En 2004, le changement de loi électorale impose l'harmonisation de la campagne électorale à l'échelle des régions administratives. Dans la Bretagne à quatre départements les Verts décident de présenter une liste commune avec l'Union démocratique bretonne et retrouvent donc, à peu de choses près, un degré de présence électorale similaire à celui de 1992. En revanche, en Loire-Atlantique comme dans la région Pays de la Loire, les Verts demeurent au sein de la coalition de Gauche plurielle. Il faut attendre 2010 pour retrouver des listes écologistes dans les cinq départements, situation rééditée en 2015.

## ii. *Les Verts gallois : un engagement prudent et ciblé dans les élections régionales*

Les Verts gallois présentent des listes dans toutes les circonscriptions lors des élections régionales de 1999, soit cinq listes de quatre candidats, pour un total de 20 candidats. En 2003 ils augmentent leur présence en présentant 29 candidats, sans présenter de candidats sur les circonscriptions à scrutin uninominal<sup>313</sup>. Les élections de 2007 les voient rééditer cette stratégie sélective, comme en 2011 (à l'exception de Chris Simpson qui présente sa candidature dans la circonscription de Ceredigion). Contrairement aux Verts bretons cependant, ils échouent à remporter le moindre élu.

## c) *Élections législatives : des élections de second ordre pour les écologistes ?*

Les élections législatives présentent un profil bien différent du point de vue de la présence des candidats Verts. En Grande-Bretagne comme en France, le mode de scrutin majoritaire et la taille importante des circonscriptions rend presque impossible d'envisager l'élection d'un député. Plusieurs exceptions méritent cependant d'être soulignées d'emblée, qui concernent toute la France. Tout d'abord l'application du scrutin proportionnel en 1986 à l'échelle départementale reste toutefois sans effet sur la stratégie des Verts en Bretagne où le nombre de sièges, trop faible, fixe le seuil d'élection aux alentours de 10 % des voix dans les plus gros départements. Ensuite en 1993 les écologistes bretons ont bon espoir de remporter des sièges en Bretagne, du fait de leurs excellents scores de l'année précédente aux élections

---

<sup>313</sup> Une partie des *Assembly Members* (AM) sont élus au scrutin uninominal, une autre au scrutin de liste selon le principe de la proportionnelle compensatoire.

régionales et cantonales et de la faiblesse historique du Parti socialiste ; ils échouent finalement très loin du but. Enfin, à partir de 2002, les accords électoraux passés à l'échelle nationale avec le Parti socialiste permettent d'envisager la conquête de sièges de députés : à Quimper en 2002, Nantes en 2007, Fougères, Brest et Guingamp en 2012. Aucune de ces trois variables (changement de mode de scrutin, objectif de remporter des sièges à court terme, accord avec une formation majoritaire) ne se retrouve au Pays de Galles<sup>314</sup>.

### *i. Les écologistes bretons et les élections législatives : le tournant de 1993*

La présence des écologistes bretons aux élections législatives peut s'analyser en deux phases : l'une précédant l'année 1993, la seconde débutant cette même année<sup>315</sup>. Les élections législatives de 1993 dont en effet un tournant à double titre. D'une part c'est la première fois que les écologistes espèrent en Bretagne franchir la barre des 5 % des suffrages exprimés nécessaire au remboursement des frais de campagne dans la plupart des circonscriptions, voire conquérir un ou plusieurs sièges. D'autre part, elles sont les premières à être déterminantes pour le financement public des partis politiques non représentés au Parlement, suite à la loi dite Rocard du 15 janvier 1990. Les formations minoritaires comme les Verts sont alors incitées à présenter le plus possible de candidats afin de maximiser le nombre de voix recueillies, qui sert ensuite de base de calcul pour le financement public tout au long de la législature.

Les élections législatives de 1978 sont les premières qui voient concourir des candidats écologistes. Si l'on ne prend pas en compte les candidats du Front autogestionnaire (qui se revendique parfois « écologique » comme à Lorient) ni la candidature solitaire de Michel Barré à La Baule, mais uniquement les candidats présentés sous l'étiquette du Collectif Écologie 1978, ils sont au nombre de six. Un semblant de coordination régionale se met en place durant la campagne, sous l'appellation Bretagne Écologie 78, avec la publication d'une brochure programmatique commune. En l'absence d'organisation régionale ou nationale, la campagne ne permet pas de structurer davantage le mouvement.

Les élections suivantes font suite à la dissolution de l'Assemblée nationale après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République au printemps 1981. Une

<sup>314</sup>Si l'on exclut le cas limite de la candidature *Plaid Cymru-Green Party* de Cynog Dafis aux élections législatives de 1992 dans la circonscription de Ceredigion & Pembroke North. Bien qu'il soit souvent présenté comme un candidat « vert », c'est avant tout un militant du *Plaid Cymru* qui bénéficie du soutien des Verts. Cf troisième chapitre, p. 348-358.

<sup>315</sup>Voir tableau 6, p. 114.

structure préexiste qui permet de coordonner la présentation de candidats : Aujourd'hui l'écologie, l'association regroupant les soutiens à la campagne présidentielle de Brice Lalonde. Mais là encore, la présence de candidats dépend surtout de l'implication des militants locaux et de leur capacité à financer la campagne. Dans le Finistère, où deux candidats étaient présents en 1978, Aujourd'hui l'écologie ne présente aucun candidat, pour des raisons financières<sup>316</sup>. En Ille-et-Vilaine c'est la situation inverse : la forte implication des Amis de la Terre au sein d'Aujourd'hui l'écologie leur permet de présenter des candidats dans trois circonscriptions, à Rennes et Saint-Malo<sup>317</sup>. En Loire-Atlantique Aujourd'hui l'écologie présente des candidats dans deux circonscriptions, à Guérande et Paimboeuf, mais ses candidats sont issus du MEP ; la militante des Amis de la Terre Marie-Françoise Gonin, candidate avec Écologie 78 en 1978, se présente de nouveau à Nantes mais cette fois-ci avec le soutien du PSU, sous l'étiquette « Écologie-Autogestion ». Enfin dans les Côtes-du-Nord et dans le Morbihan, la faiblesse d'Aujourd'hui l'écologie ne leur permet pas de présenter de candidats, contrairement à trois ans auparavant.

La comparaison des élections législatives de 1978 et de 1981 met donc en évidence une forte discontinuité dans la présence électorale des écologistes en Bretagne, qui s'opère en seulement trois années. Le nombre de circonscriptions couvertes passe de 6 à 5 mais surtout, une seule, celle de Paimboeuf, marquée par le combat anti-nucléaire du Pellerin, voit un candidat à la fois en 1978 et en 1981. À Guingamp, Morlaix, Douarnenez et Auray, c'est-à-dire dans toute la Basse-Bretagne, les candidatures écologistes disparaissent ; Aujourd'hui l'écologie voit s'échapper la candidate ayant recueilli un des meilleurs scores en 1978 à Nantes ; enfin les candidats bretons malgré leur étiquette commune sont scindés en deux : les Amis de la Terre dominent l'Ille-et-Vilaine et le MEP la Loire-Atlantique.

Les élections législatives de 1986 ont une portée ambivalente pour les écologistes bretons. La concomitance avec les élections régionales les incite à consacrer tous leurs efforts à ces dernières<sup>318</sup> et donc à ne présenter de liste dans aucun des cinq départements bretons aux élections législatives. Toutefois, à l'échelle nationale, les Verts espèrent remporter une poignée de sièges dans les départements les plus peuplés et où le vote écologiste est habituellement élevé. De ce fait, la candidature du rennais Yves Cochet, alors un des quatre

---

<sup>316</sup>« Écologie. Une section du MEP dans le département », *Ouest-France*, 2 juin 1981.

<sup>317</sup>« Au programme de la campagne des écologistes : la visite d'une maison solaire », *Ouest-France*, 2 juin 1981.

<sup>318</sup> Cf. p. 107-109.

porte-parole du parti et une de ses principales figures médiatiques, dans le département du Nord suscite des réactions contrastées en Bretagne fragilisant durablement l'organisation<sup>319</sup>.

Les élections de 1988 se tiennent dans des circonstances similaires à celles de 1981, à l'issue d'une dissolution au lendemain de l'élection présidentielle. Comme en 1981, les écologistes disposent d'une structure qui leur donne les moyens de coordonner la présentation de plusieurs candidats : cette fois-ci non pas une simple association, mais un parti. Cette structuration ne facilite cependant pas la multiplication des candidats, au contraire : les Verts décident en effet à l'échelle nationale de boycotter les élections législatives afin de protester contre le rétablissement du scrutin majoritaire par la majorité sortante<sup>320</sup>. La présence de deux candidats en Ille-et-Vilaine est donc plutôt le symptôme d'une structuration lâche. En effet, Yves Cochet et Marcel Lacour vont à l'encontre de la consigne de leur parti, à l'échelle nationale comme régionale<sup>321</sup> et présentent leurs candidatures dans les circonscriptions de Rennes-Nord et de Vitré, sous l'étiquette des Verts, revendiquant l'autonomie de décision à l'échelle départementale<sup>322</sup>. Ces candidatures s'inscrivent dans une stratégie locale de rapprochement avec les Rouge-et-Verts issus des comités Juquin, avec lesquels s'opère un partage des circonscriptions<sup>323</sup>. L'issue du premier tour permet également aux écologistes rennais d'affirmer haut et fort leur poids politique dans le paysage local : Yves Cochet remporte 6,52 % des voix dans sa circonscription, ce qui contribue en grande partie à mettre en ballottage le député-maire sortant (47,71%), exploit lourd de sens moins d'un an avant les élections municipales. Les élections de juin 1988 marquent donc la difficulté de concilier, au sein des Verts, une stratégie nationale et les stratégies locales de ses représentants.

L'année 1993 marque un tournant. Les résultats des élections régionales et cantonales de 1992 ont vu les voix cumulées des listes Vertes et Génération écologie dépasser les 20 % des suffrages exprimés dans de nombreuses circonscriptions, ce qui rend envisageable la qualification de plusieurs candidats écologistes au second tour des élections législatives, le remboursement des comptes de campagne de la plupart des candidats voire l'élection de quelques députés.. Par conséquent, un accord entre Verts et Génération écologie intervient à l'échelle nationale et les circonscriptions sont réparties de manière égale entre les deux formations. L'intégralité des trente-six circonscriptions bretonnes comprend donc un candidat

---

<sup>319</sup> Cf. troisième chapitre, p. 259-261.

<sup>320</sup> « Les Verts : pas de candidats », *Ouest-France*, 16 mai 1988.

<sup>321</sup> « Les "Verts" : l'Ille-et-Vilaine en dissidence ? », *Ouest-France*, 25 mai 1988.

<sup>322</sup> « Les Verts sur la sellette », *Ouest-France*, 28-29 mai 1988.

<sup>323</sup> « 35 candidats pour 7 sièges », *Ouest-France*, 24 mai 1988.

de l' « Entente des écologistes », dont un (dans la circonscription de Ploërmel) issu de l'UDB<sup>324</sup> suite à un accord passé à l'échelle départementale avec la formation autonomiste. Cette couverture inédite du territoire pour des élections législatives s'accompagne de conflits locaux qui témoignent des limites du contrôle exercé par les organisations sur leurs candidats et leurs militants. Dans la circonscription de Saint-Nazaire, les Verts locaux refusent de soutenir le candidat non encarté désigné à l'échelle nationale, le docker et syndicaliste Gilles Denigot. Celui-ci doit donc faire face à la concurrence du vert local Joël Gicquiaud, qui obtient le soutien écrit d'Antoine Waechter<sup>325</sup>. Dans la circonscription de Quimper, c'est au contraire le candidat désigné, Pierre Delignière (Génération écologie) qui quitte sa formation au dernier moment et dépose sa candidature sous une autre étiquette (l'Alliance écologie-démocratie), empêchant l'Entente des écologistes d'être représentée le jour du scrutin<sup>326</sup>. Ce nombre limité de conflits ouverts fait suite à de longues et difficiles négociations entre les deux formations. L'enjeu électoral immédiat explique le caractère somme toute réduit des contestations. Quant aux résultats, ils sont là encore inédits (la quasi-totalité des candidats dépasse le seuil des 5%<sup>327</sup>) mais déçoivent les candidats et les militants : aucun n'accède au second tour. La concurrence exercée par des candidatures écologistes diverses qui remportent dans la plupart des circonscriptions plusieurs points de pourcentage, illustre la difficulté des Verts et de Génération écologie à exercer une hégémonie complète sur la traduction électorale de l'écologie politique.

Les élections de 1997 se tiennent à nouveau suite à une dissolution de l'Assemblée nationale. Contrairement à 1981 et 1988, les Verts sont alors en mesure de présenter des candidats dans la plupart des circonscriptions. Mais cette échéance électorale comprend une nouveauté pour les Verts : ils concluent une alliance à l'échelle nationale avec le Parti socialiste, dans le cadre de la Gauche plurielle. Certains de leurs candidats sont soutenus par les Verts, tandis qu'ils soutiennent certains candidats socialistes, dès le premier tour. En Bretagne, les termes de l'accord permettent aux Verts d'être présents dans la plupart des circonscriptions, sauf celle de Châteaulin où ils soutiennent Kofi Yamgnane dès le premier tour (6<sup>e</sup> circonscription du Finistère) ainsi qu'à Auray où ils soutiennent Benoît Hamon (2<sup>e</sup> du Morbihan) et Pontivy où ils soutiennent Jean-Pierre Le Roch (3<sup>e</sup> du Morbihan). Ils bénéficient par ailleurs du soutien officiel du Parti socialiste dans la circonscription de Ploërmel (4<sup>e</sup> du

<sup>324</sup>Christian Guyonvarc'h a pour suppléant le brasseur Vert Bernard Lancelot.

<sup>325</sup>« Malgré un arbitrage national pro-Denigot, Waechter soutient Gicquiaud », *Ouest-France*, 12 mars 1993.

<sup>326</sup>« Les Verts et Génération écologie n'ont plus de candidat à Quimper ! Le méli-mélo écologiste », *Ouest-France*, 2 mars 1993.

<sup>327</sup>Cf. troisième chapitre, p. 263-265.



Morbihan) mais doivent faire face à la dissidence socialiste du maire de Questembert<sup>328</sup>. En Loire-Atlantique, les Verts adoptent une étiquette commune avec Convergence-Écologie Solidarités : Écologistes et Solidaires, qui présentent des candidats communs dans les dix circonscriptions. Les résultats en demi-teinte, une nouvelle fois handicapés par la présence de nombreuses candidatures écologistes diverses, illustrent l'absence de corrélation entre succès électoral et nombre de candidatures.

**Tableau 6 : Nombre de candidats Verts aux élections législatives en Bretagne**  
(source : *Ouest-France*)

Département	1978	1981	1986	1988	1993	1997
Finistère (8 circonscriptions)	2	0	0	0	4	7
Côtes-du-Nord (5 circonscriptions)	1	0	0	0	3	5
Ille-et-Vilaine (6 puis 7 circonscriptions)	0	3	0	2	4	7
Loire-Atlantique (8 puis 10 circonscriptions)	2	2	0	0	5	10
Morbihan (6 circonscriptions)	1	0	0	0	2	3
<b>Total (sur 33 puis 36<sup>329</sup>)</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>18<sup>330</sup></b>	<b>32</b>

ii. *Les Verts gallois aux élections générales : un engagement qui reste prudent*

La situation qui prévaut en Grande-Bretagne et au Pays de Galles concernant les élections législatives diffère à plusieurs égards de celle prévalant en France et en Bretagne. Tout d'abord, le financement des partis politiques est totalement indépendant de leur résultat aux élections générales : il n'existe donc pas d'incitation financière pour les Verts à présenter le plus de candidats possibles. D'autre part, jusqu'en 1983 le seuil à franchir pour se voir rembourser le dépôt initial auprès de la commission électorale est de 12 %, avant de passer à 5 % pour les élections de 1987. L'effet dissuasif sur les Verts gallois est très fort, même après qu'il ait été abaissé à 5 %. Sur toute la période considérée, les Verts gallois se caractérisent donc par une présence électorale très inférieure à celle de leurs homologues bretons aux élections législatives<sup>331</sup>.

<sup>328</sup>« Ploërmel : les Verts demandent au PS d'exclure ses dissidents », *Ouest-France*, 12 mai 1997.

<sup>329</sup>Le nouveau découpage des circonscriptions entrant en vigueur en 1988 ajoute trois circonscriptions en Bretagne afin de tenir compte des évolutions démographiques : une en Ille-et-Vilaine et deux en Loire-Atlantique.

<sup>330</sup>S'ajoutent aux 18 candidats Verts 13 candidats issus de Génération écologie, un candidat sans affiliation partisane (Gilles Denigot à Saint-Nazaire), ainsi qu'un candidat UDB, Christian Guyonvarc'h dans la circonscription de Ploërmel. Tous sont soutenus conjointement par les Verts et Génération écologie.

<sup>331</sup>Cf. tableau 7 et graphique 2, p. 116.

En 1974, lors des deux élections de février et d'octobre, aucun candidat écologiste n'est présent au Pays de Galles. Il faut attendre les élections de mai 1979 pour voir les premiers candidats de l'*Ecology Party*. À cette date le parti n'est pas encore doté d'une structure à l'échelle du Pays de Galles, et ses adhérents sont peu nombreux. Seuls deux candidats se présentent : Peter Rout à Bedwelty (sud-est urbain) et Brian Kingzett dans la circonscription de Pembroke (sud-ouest rural). Aucune coordination spécifique ne se met en place à l'échelle galloise ; il faut attendre l'afflux d'adhérents consécutif aux élections européennes pour qu'une structure galloise voie le jour.

Les élections générales de 1983 interviennent donc dans un contexte plus favorable pour l'*Ecology Party* gallois, qui a disposé de trois années pour anticiper l'échéance et peut s'appuyer sur ses adhérents pour assumer le coût de la campagne électorale. Les écologistes présentent alors sept candidats, principalement dans les circonscriptions urbanisées du sud (mais pas dans celle de Bedwelty) ainsi que les circonscriptions plus rurales du sud-ouest, dont celle de Pembroke. Pour la première fois, ils présentent un candidat dans une circonscription de Cardiff.

Les élections de 1987 s'accompagnent d'un nouvel obstacle pour les candidats issus des petits partis : le seuil des suffrages exprimés à atteindre pour récupérer son dépôt baisse certes à 5 %, mais le montant dudit dépôt passe de 150 à 500 livres. Le *Green Party* n'est dans ces conditions en mesure de présenter que quatre candidats : Carmarthen, Ceredigion and Pembroke North et Swansea West (deux circonscriptions où il était déjà présent quatre années auparavant) ainsi que Torfaen dans le sud-est.

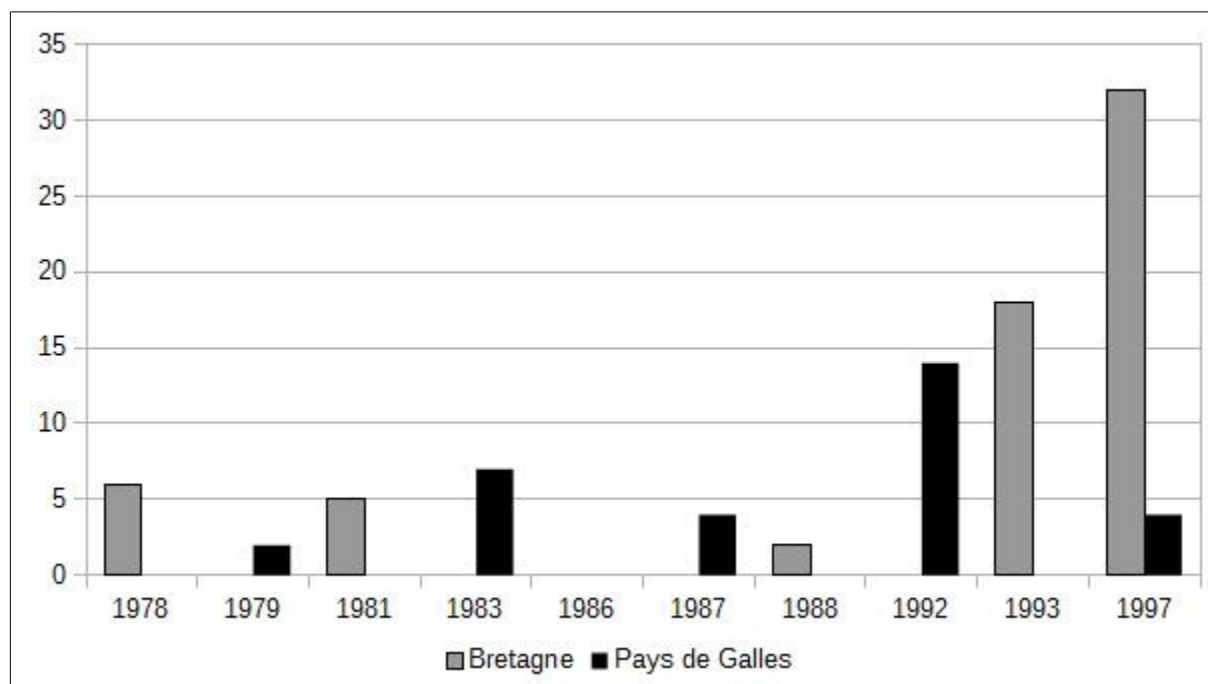
Les élections générales de 1992 qui font suite à l'apogée électorale des élections européennes de 1989 ainsi qu'à un afflux d'adhérents, permettent au *Green Party* de présenter 14 candidats, sans compter le soutien apporté à Cynog Dafis dans la circonscription de Ceredigion and Pembroke North (où ils avaient présenté une candidate en 1983 et 1987). Pour la première fois, ils présentent des candidats dans les circonscriptions très rurales de l'intérieur du Pays de Galles, Montgomery et Brecon & Radnor, ainsi que dans le nord du pays : Alyn & Deeside, Clwyd South West, et Meirionnyd Nant Conwy.

Cinq années plus tard, la décrue du nombre d'adhérents et l'absence de perspectives électorales ambitieuses provoque une décrue du nombre des candidats. Ils ne sont plus que quatre, concentrés dans le sud du pays, à l'exception de la circonscription de Montgomery.

**Tableau 7 : Nombre de candidats du *Wales Green Party* aux élections générales par comté administratif (source : *The Western Mail*)**

Comté	1979	1983	1987	1992	1997
Dyfed (4 circonscriptions)	1	3	2	1	1
Gwent (6 puis 7 circonscriptions)	1	0	1	3	1
Glamorgan <sup>332</sup> (16 circonscriptions)	0	4	1	5	1
Gwynedd (4 circonscriptions)	0	0	0	1	0
Clwyd (4 puis 5 circonscriptions)	0	0	0	2	0
Powys (2 circonscriptions)	0	0	0	2	1
<b>TOTAL (sur 36 puis 38<sup>333</sup>)</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>4</b>

**Graphique 2 : Nombre de candidats des Verts et du *Green Party* aux élections législatives (sources : presse)**



Contrairement à la situation qui prévaut en Bretagne, le pari Vert gallois n'est donc jamais présent sur une majorité des circonscriptions législatives galloises. En cinq élections générales, il n'a présenté de candidats que dans vingt circonscriptions différentes, sur 38 possibles. Qui plus est, la présence électorale maximale atteinte en 1992 n'est pas suivie par

<sup>332</sup>De nombreuses circonscriptions des trois comtés du Glamorgan (South, Mid et West Glamorgan) comprenant des parties de deux comtés à la fois, nous les avons pas distingués ici.

<sup>333</sup>36 jusqu'en 1979 y compris, 38 à partir de 1983, une circonscription étant ajoutée dans le Gwent et dans le comté de Clwyd.

une stabilisation de celle-ci, qui s'effondre lors des élections suivantes, se concentrant pour l'essentiel dans le sud urbanisé et le sud-ouest rural, le *Green Party* choisissant de consacrer ses ressources prioritairement aux élections locales.

#### d) Élections européennes : des élections-baromètres

L'enjeu représenté par les élections européennes à partir de l'instauration du scrutin universel direct en 1979 présente des caractéristiques tout à fait différentes en Grande-Bretagne et en France. En Grande-Bretagne en effet le mode de scrutin choisi s'inspire directement du mode de scrutin en vigueur aux élections législatives : uninominal majoritaire à un tour, le territoire étant divisé en autant de circonscriptions que le pays doit élire de députés européens. Le Pays de Galles à qui il revient de désigner quatre parlementaires de par sa population est donc divisé en quatre circonscriptions. Les écologistes ne peuvent dans ces conditions espérer l'élection du moindre député. La taille des circonscriptions rend par ailleurs difficile la présentation de candidats. En France en revanche, c'est le scrutin proportionnel de liste qui est mis en place, à l'échelle d'une circonscription nationale unique. Les écologistes peuvent dans ces conditions espérer faire élire plusieurs députés, à condition de franchir le seuil d'éligibilité fixé à 5 % des suffrages exprimés.

Cette asymétrie de situation conduit à des stratégies fondamentalement différentes entre les écologistes gallois et bretons. Les Gallois sont totalement absents du premier scrutin de juin 1979, et ne présentent qu'une seule candidate en juin 1984, Marilyn Smith-Wakefield dans la circonscription rurale de Mid-and-West Wales (qui comprend le comté de Dyfed). Les Bretons en revanche sont présents dès juin 1979, bien que de manière discrète : en effet les Amis de la Terre ne participant pas à la liste Europe-Écologie, les militants bretons sont peu nombreux à s'y engager. Cependant, le Morlaisien François de Beaulieu, candidat l'année précédente aux élections législatives, y figure en vingt-cinquième place ; deux représentants bretons des « comités quart-monde Europe » qui participent à la liste occupent les 33<sup>e</sup> et 54<sup>e</sup> positions<sup>334</sup>. La présence des militants bretons s'accroît en 1984 lorsque le Rennais Yves Cochet brigue la tête de liste et se retrouve en seconde position derrière le Normand Didier

---

<sup>334</sup>« Europe-Écologie poursuit son action pour le droit à l'expression des minorités », *Le Monde*, 22 mai 1979, p. 10.

Anger<sup>335</sup>. Là encore, franchir le seuil des 5 % et voir un représentant des Verts bretons siéger à Strasbourg constitue un objectif réaliste, mais qui se solde par l'échec.

Le troisième scrutin européen organisé en juin 1989 constitue un saut quantitatif et qualitatif au Pays de Galles comme en Bretagne. Au Pays de Galles l'augmentation du nombre d'adhérents et de l'activité militante depuis 1987 leur permet de présenter un candidat dans chacune des quatre circonscriptions galloises<sup>336</sup>. Leur score inespéré (plus de 12 % des voix sur l'ensemble du Pays de Galles) les incite à rééditer l'expérience (le nombre de circonscriptions étant passé à cinq) en 1994 ; de même en 1999 lorsque le mode de scrutin devient proportionnel à l'échelle d'une circonscription galloise unique.

En Bretagne les élections européennes de 1989 marquent une présence accrue des Verts bretons, puisque si Yves Cochet échoue à nouveau à être désigné tête de liste, il en occupe la cinquième place tandis que la Lorientaise Renée Conan figure également en position éligible (douzième)<sup>337</sup>. Le très bon résultat obtenu par la liste permet aux deux candidats bretons de siéger à Strasbourg : le premier de 1989 à 1992 et la seconde à partir de 1992<sup>338</sup>, selon la règle dite du tourniquet. En 1994 Yves Cochet échoue une troisième fois à conduire la liste mais se retrouve second de liste, en pure perte cette fois-ci puisque le seuil des 5 % n'est pas franchi. En 1999 en revanche aucun militant breton ne figure en position éligible.

En somme, la participation des écologistes aux élections européennes revêt un caractère relativement secondaire au Pays de Galles, comparable à celui des élections législatives. En Bretagne en revanche, cette participation se traduit par l'élection au Parlement européen de plusieurs militants bretons de premier plan, dont Yves Cochet et Renée Conan qui deviennent alors les premiers parlementaires Verts de la région. La contribution de cette conquête de mandats nationaux à la structuration partisane des Verts bretons est cependant modérée et ce pour plusieurs types de raisons : conjoncturelles (avec le décès de Renée Conan dès le début de son mandat) ou structurelles, avec la distanciation progressive d'Yves Cochet par rapport aux Verts bretons, celui-ci focalisant son activité sur la direction nationale des Verts à partir de 1994, allant jusqu'à changer de région d'élection à l'occasion des élections législatives de 1997. La Bretagne doit dès lors attendre 2007 pour donner un nouveau parlementaire aux Verts (François de Rugy), voire 2009 pour la Bretagne administrative (Nicole Kiil-Nielsen).

---

<sup>335</sup>Sur les 484 voix exprimées pouvant se porter sur plusieurs candidats à la fois, Yves Cochet recueille 402 voix et Didier Anger 434. Solange Fernex prend la troisième place avec 386 voix. Musée du Vivant, Archives des Verts, « Candidatures à la liste verte. Résultats des courses, hippodrome de Clichy », 29 janvier 1984.

<sup>336</sup>Gavin O'TOOLE, « Greens to Campaign Against Poll Tax », *The Western Mail*, 30 septembre 1987, p. 4.

<sup>337</sup>« Le parti des Verts a présenté ses candidats », *Le Monde*, 13 mai 1989.

<sup>338</sup>Son décès soudain en juillet 1992 l'empêche de terminer son mandat.

e) Une structuration par l'élection : la centralité de la revendication de la réforme du mode de scrutin

La présence électorale des Verts est intrinsèquement liée à la structuration du mouvement car l'obtention de sièges électifs est un objectif explicite pour les partis. Dans un contexte marqué par la fragilité de l'organisation elle-même en termes de ressources financières et humaines et de nombre d'adhérents et de militants, l'élection de conseillers municipaux, régionaux ou de parlementaires constitue un moyen non négligeable d'inscrire la présence de la famille politique écologiste dans le paysage politique de manière durable. Cet objectif central explique la revendication exprimée de façon récurrente par les écologistes à partir de la fin des années 1970 : le remplacement des modes de scrutin majoritaires par le mode de scrutin proportionnel.

En 1979 la liste Europe-Écologie proteste avant tout contre la disposition de la loi électorale de 1977 qui prévoit que les listes recueillant moins de 5 % de suffrages ne pourront prétendre au remboursement de leurs frais de campagne. La tête de liste Solange Fernex va jusqu'à s'astreindre à une grève de la faim de neuf jours<sup>339</sup>. L'enjeu est alors moins pour les écologistes l'accès au mandat électif que l'exercice du droit d'expression. Suite à l'élection de François Mitterrand en mai 1981, Brice Lalonde demande que le mode de scrutin soit modifié avant la dissolution de l'assemblée nationale. Les lois Defferre modifiant le mode de scrutin municipal suscitent ensuite une grande déception chez les écologistes<sup>340</sup>, qui y voient surtout le maintien du principe majoritaire<sup>341</sup>. Pour les élections municipales comme législatives en effet, les Verts demandent que la proportionnelle dite « intégrale » soit appliquée, en excluant tout seuil d'éligibilité<sup>342</sup> ; Didier Anger signe avec d'autres personnalités politiques et intellectuelles une pétition en ce sens, lancée par Félix Guattari<sup>343</sup>. Cette revendication est identique à celle, ancienne, du PSU<sup>344</sup>. Même les candidats de Génération écologie conditionnent parfois leur soutien aux candidats socialistes à leur position sur cette question :

<sup>339</sup>« Europe-Écologie poursuit son action pour le droit à l'expression des minorités », *Le Monde*, 22 mai 1979, p. 10.

<sup>340</sup>Mais également au PSU qui fustige « un système bâtard plus que jamais favorable aux grandes formations politiques et... à l'élimination des petites ». « Le PSU Bretagne déçu et inquiet », *Ouest-France*, 4 juin 1982.

<sup>341</sup>« Les Amis de la Terre attachés à la proportionnelle », *Ouest-France*, 2 juin 1982.

<sup>342</sup>« Les écologistes bretons s'engageront dans la campagne des municipales », *Ouest-France*, 16 juin 1982.

<sup>343</sup>Marguerite Duras, Jacques de Bollardière, Alain Krivine et Paul Virilio notamment. « Pour la proportionnelle intégrale », *Le Monde*, 21 février 1985.

<sup>344</sup>« Le PSU précise les conditions d'un accord électoral avec les partis de gauche », *Le Monde*, 26 janvier 1978 ; « Le PSU demande qu'un éventuel président de gauche instaure immédiatement le scrutin proportionnel », *Le Monde*, 10 février 1981 ; « Le PSU veut exprimer les "aspirations non satisfaites depuis 1981" », *Le Monde*, 29 mars 1985.

ainsi de Jean-Claude Demaure, candidat lors de l'élection législative partielle de Saint-Nazaire en 1991, refuse-t-il de soutenir Claude Évin au second tour en l'absence de prise de position de sa part en faveur d'une « part de proportionnelle » aux scrutins législatifs et cantonaux<sup>345</sup>. Lors des scrutins de liste à deux tours, les écologistes bretons placent le plus souvent au premier rang de leurs revendications le respect des proportions des voix recueillies au premier tour dans l'attribution des sièges sur la liste résultant d'une éventuelle fusion. Cela est récurrent aux élections municipales à partir de 1983 et aux élections régionales à partir de 2004 et constitue souvent la principale raison de l'absence d'accord entre Verts et socialistes, comme à Quimper en 1989<sup>346</sup> ou encore aux élections régionales bretonnes en 2010 et 2015.

Au Pays de Galles la revendication du scrutin proportionnel est moins précoce mais devient également centrale au cours des années 1980. Dans un premier temps, le *Green Party* demande l'application du scrutin à vote unique transférable qui permettrait d'atténuer la domination du parti arrivé en tête<sup>347</sup>. Cependant, l'assemblée générale du *Green Party* opte en 1987 pour le scrutin proportionnel dans sa variante appliquée en Allemagne, à l'initiative du secrétaire des Verts gallois Chris Simpson, l'estimant plus à même de garantir la représentation des petits partis<sup>348</sup>. À l'approche des élections européennes de 1989, les Verts gallois préviennent même que s'ils dépassent les 5 % des voix, ils demanderont à se voir attribuer un siège faute de quoi ils menacent d'en appeler à la Cour européenne des droits de l'homme<sup>349</sup>. Suite au scrutin, la dissymétrie criante<sup>350</sup> entre la répartition des voix (15 % des suffrages exprimés pour le *Green Party* à l'échelle britannique) et l'attribution des sièges (aucun siège pour le *Green Party*) rend cette revendication primordiale<sup>351</sup>.

L'évolution sur le long terme des positions des écologistes concernant les modes de scrutin dépendent étroitement de l'évolution de leur propre étiage électoral. Ainsi si les Verts français revendiquent dans les années 1980 le scrutin proportionnel intégral avec abolition (ou abaissement) du seuil d'éligibilité à 5 %, leur progression électorale dans les années suivantes fait passer cette demande au second plan. Dans les années 2000 ils vont jusqu'à reprendre à

<sup>345</sup> Jean-Claude CHEMIN, « L'élection législative partielle de Loire-Atlantique. M. Claude Evin cherche à mobiliser les abstentionnistes du premier tour », *Le Monde*, 21 septembre 1991, p. 9.

<sup>346</sup> « Trois candidats peints en vert », *Ouest-France*, 15 mars 1989.

<sup>347</sup> Ce mode de scrutin répond à une logique proportionnelle tout en permettant aux électeurs de panacher les listes de candidats présentées par les partis.

<sup>348</sup> « Greens switch voting policy », *The Western Mail*, 19 septembre 1987, p. 3.

<sup>349</sup> « Green light shines on Europe », *The Western Mail*, 17 avril 1989, p. 9.

<sup>350</sup> « A Green Swing but No Seat », *The Cambrian News*, 23 juin 1989.

<sup>351</sup> Cette revendication rassemble facilement les divers opposants au gouvernement conservateurs, dont la longévité au pouvoir est une conséquence du mode de scrutin majoritaire, qui convertit une majorité électorale relative en majorité parlementaire absolue parfois écrasante. La perspective d'une défaite presque certaine des conservateurs aux élections générales suivantes à partir du milieu des années 1990 désamorce ce moteur de la mobilisation, en particulier dans les rangs travaillistes.



leur compte le mode de scrutin mixte à deux tours appliqué aux élections régionales, qui leur permet depuis 2004 de participer à des majorités dans les conseils régionaux<sup>352</sup>.

## 2. Des structures fragiles

a) Un nombre d'adhérents volatil et qui reste faible

Si les écologistes gallois et bretons parviennent, tant bien que mal, à faire progresser leur présence sur le terrain électoral au fil des années 1980 et 1990, voire à conquérir des sièges à l'échelle municipale, régionale voire nationale ou européenne (essentiellement en France), cette progression s'effectue sur un socle fragile.

L'étude de l'ampleur et des variations du nombre d'adhésions aux Verts bretons et aux *Green Party* gallois conduit à des conclusions similaires. Dans les deux cas, les fluctuations sont importantes sur la période étudiée : de moins de 100 à 650 au maximum. Dans les deux cas, on observe une progression rapide à la fin de la décennie 1980, aboutissant à un pic au début des années 1990, suivi d'une diminution jusqu'au milieu des années 1990.

Cependant, les évolutions des adhésions bretonnes et galloises présentent des profils distincts<sup>353</sup>. D'abord, les fluctuations ont une ampleur très supérieure au Pays de Galles : ainsi le nombre d'adhérents double de janvier 1988 à février 1990, avant d'être presque divisé par trois entre juillet 1991 et février 1995. En Bretagne à l'inverse, le pic d'adhésions est très en-deçà du pic gallois (285 adhérents en 1993, contre 637 en 1990 au Pays de Galles) et la décade qui suit est d'ampleur limitée (perte d'un tiers des adhérents entre 1993 et 1996). Ensuite, le pic d'adhésions est décalé dans le temps : il est atteint dès 1990 au Pays de Galles, et en 1993 seulement en Bretagne.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ces décalages. Tout d'abord, les Verts bretons ne sont pas les seuls à bénéficier du pic d'engagement partisan écologiste au tournant des années 1990 : Génération écologie attire également un nombre significatif de militants dans le premier tiers de la décennie. À l'inverse, le *Green Party* ne fait face à aucune concurrence sur le plan partisan et attire l'essentiel des militants et adhérents écologistes souhaitant s'engager sur le plan politique. Cette circonstance explique également la forte

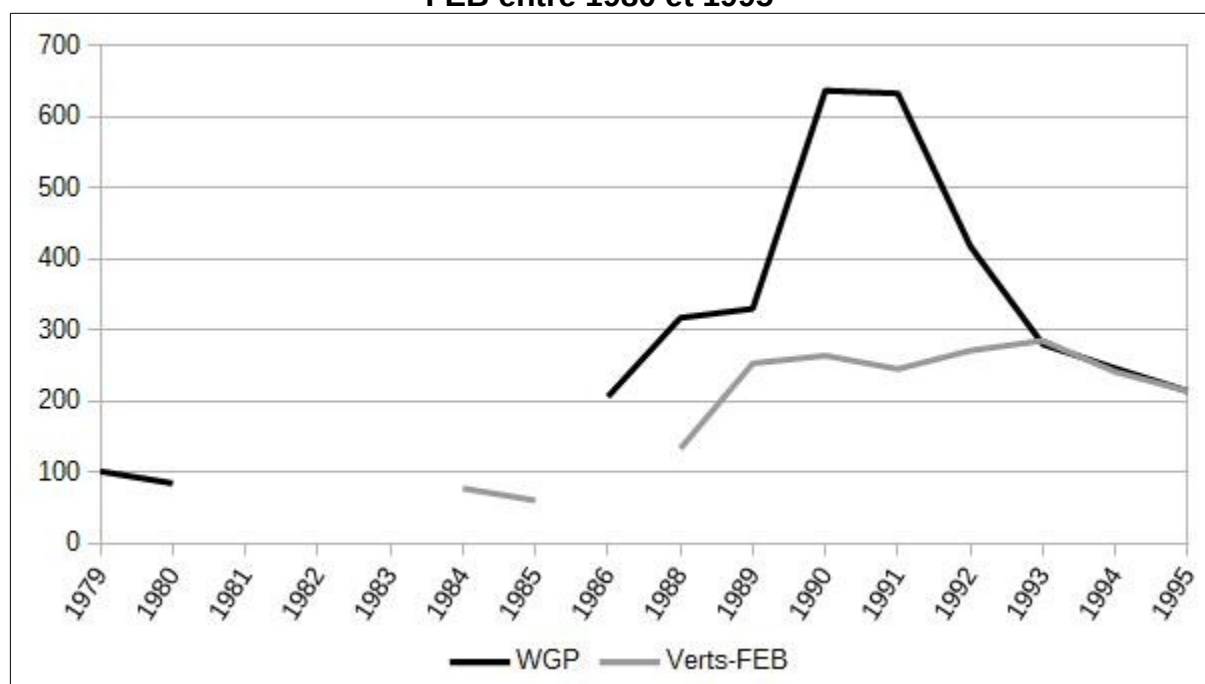
---

<sup>352</sup>Europe-Écologie les Verts défend ainsi dans son programme de 2012 un scrutin « à deux tours avec une prime majoritaire de 25 % pour la liste arrivée en tête au second tour » pour les élections locales. EELV, *Vivre mieux. Vers une société écologique*, Paris, Les petits matins, 2012, p. 153.

<sup>353</sup>Cf. graphique 3, page suivante.

augmentation des effectifs des Verts bretons à partir de 1997, lorsque de nombreux militants passés par Génération écologie rejoignent les Verts par le biais de Convergence-écologie solidarités notamment. Ainsi dès 1998 les effectifs des Verts bretons dépassent nettement leur pic de 1993.

**Graphique 3 : Évolution du nombre d'adhérents au WEP/WGP et aux Verts-FEB entre 1980 et 1995<sup>354</sup>**



Ensuite, l'optimisme électoral qui entoure les partis écologistes à partir de 1989 est de plus courte durée au Pays de Galles qu'en Bretagne. Dans cette dernière région en effet le pic électoral de 1989 a des effets de moyen terme sur le plan de la visibilité médiatique des Verts, qui conquièrent des sièges à la fois à l'échelle municipale et à l'échelle européenne. Au Pays de Galles en revanche, le mode de scrutin empêche la conquête du moindre siège, malgré un score presque identique. De plus, la principale échéance électorale qui suit l'année 1989 présente des opportunités radicalement différentes pour les Bretons et les Gallois : dans les deux cas il s'agit des élections de 1992, mais tandis qu'en Bretagne il s'agit d'élections

<sup>354</sup>L'absence de données concernant certains mois et années résulte de l'incomplétude des documents consultés, en particulier pour la première partie des années 1980. Sources : périodiques du *Wales Green Party* (*Green Dragon*, *Green Wales*) ainsi que les comptes rendus des réunions des instances du parti (archives privées Chris Simpson), documents divers des archives de Dominique Bernard (ADIV, 224J 55, 56 et 57, Fonds Dominique Bernard) ainsi qu'un fichier anonymisé et généré des adhérents aux Verts Bretagne de 1989 à 2014 communiqué par Patricia Lemétayer.

locales, propices à la poussée des formations minoritaires, qui plus est organisées au scrutin proportionnel, au Pays de Galles au contraire il s'agit des élections générales, dominées par les partis majoritaires, *a fortiori* compte tenu du mode de scrutin uninominal.

b) Un fonctionnement interne marqué par une conflictualité difficile à réguler

La fragilité de la structuration organisationnelle mis en évidence par la faiblesse relative du nombre d'adhérents aux partis écologistes dans les deux régions se caractérise également par un élément qualitatif : la nature souvent conflictuelle des rapports entre militants, non seulement sur le plan politique mais également sur le plan personnel. Dans ces conditions les conflits internes font l'objet de tentatives de régulation qui s'avèrent particulièrement difficiles et se concluent souvent par des démissions du parti, contribuant à la faiblesse des effectifs soulignée dans le paragraphe précédent.

La conflictualité interne a des origines diverses. Elle est souvent liée à des désaccords stratégiques concernant la participation aux élections, cas que nous traitons dans le troisième chapitre mais qui ont un impact conséquent sur le fonctionnement du parti. La virulence des débats autour de la candidature d'Yves Cochet aux élections législatives en 1985 en Bretagne<sup>355</sup> ainsi que l'opposition frontale entre partisans et adversaires d'une collaboration avec le *Plaid Cymru* entre 1990 et 1995 au Pays de Galles<sup>356</sup> illustrent ainsi à quel point l'incapacité à dépasser certains désaccords stratégiques peut affaiblir les partis écologistes.

Nous nous intéressons ici aux conflits non liés à la stratégie électorale au sens strict<sup>357</sup>, mais à ceux qui semblent trouver leurs origines dans les rapports inter-personnels entre militants<sup>358</sup>, la conception de l'organisation du mouvement<sup>359</sup> ou le fonctionnement même de l'organisation. Deux cas semblent particulièrement significatifs par leur gravité et leurs conséquences et concernent tous deux la Bretagne. Tout d'abord, les violentes tensions qui

<sup>355</sup>Cf. troisième chapitre, p. 259-261.

<sup>356</sup>Cf. troisième chapitre, p. 350-358.

<sup>357</sup>Ces conflits font néanmoins toujours intervenir, de manière plus ou moins déterminante, des divergences stratégiques qui contribuent à la profondeur des inimitiés, comme nous allons le voir.

<sup>358</sup>Partie significative de la « face noire » de l'activité partisane que l'analyse historique des partis doit prendre en compte. Gilles LE BÉGUEC, « L'historien du politique », in AUDIGIER François, COLON David et FOGACCI Frédéric (dir.), *Les partis politiques : nouveaux regards. Une contribution au renouvellement de l'histoire politique*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2012, p. 19-26.

<sup>359</sup>Au Pays de Galles, un débat animé traverse le *Green Party* au début des années 1990, certains souhaitant acquérir davantage d'autonomie, notamment financière, vis-à-vis du siège londonien du parti, d'autres s'y opposant vigoureusement. Nous ne l'abordons pas dans ce chapitre car cette divergence semble directement dépendante de celle concernant les relations à entretenir avec le *Plaid Cymru* : les adversaires de toute collaboration avec ce dernier craignent qu'une autonomie accrue pour le *Wales Green Party* ne facilite la conclusion d'accords avec les régionalistes. Cf. troisième chapitre, p. 350-358.

traversent les Verts du Finistère en 1986 et ont des répercussions à l'échelle régionale jusqu'en 1988 ; ensuite, la division des Verts de Loire-Atlantique entre partisans d'un rattachement à la Fédération écologiste bretonne et partisans du renforcement de la fédération Pays de la Loire.

Dans le Finistère, les premières rivalités interpersonnelles interviennent à Quimper entre deux militants activement investis dans la campagne municipale de 1983 et au sein de la FEB : Pierre Delignière et Alain Uguen. Ce dernier, élu conseiller municipal en mars 1983, est désigné tête de liste départementale pour les élections régionales de mars 1986 par les adhérents du département. Pierre Delignière ne s'investit pas dans la campagne, qu'il ne juge pas prioritaire compte tenu du manque de moyens dont disposent les Verts<sup>360</sup>. Le mauvais résultat des élections (aucun élu, moins de 5 % des suffrages exprimés et une dette de 9000 francs<sup>361</sup>) déclenche l'aggravation du conflit, alimenté par des échanges oraux lors de réunions, mais également écrits, consignés dans des documents destinés à l'ensemble des adhérents (bulletin de liaison *Bretagne-écologie* ou compte-rendus d'assemblées générales). Pierre Delignière et Alfred Corne dénoncent le fait qu'une liste ait été présentée, les dépenses de campagne jugées excessives et la désignation de la tête de liste par simple référendum interne, mais contestent également la validité du mandat de porte-parole départemental d'Alain Uguen et le cumul de ces fonctions avec celles de conseiller municipal de Quimper, donnant lieu à une gestion selon eux anti-démocratique du mouvement dans le département. Ils contestent également vivement certaines positions adoptées par Alain Uguen au sein du conseil municipal<sup>362</sup>. Alain Uguen répond vivement à ces critiques, visant à mots à peine couverts Pierre Delignière et Alfred Corne :

*« Nous avons autre chose à faire qu'à perdre notre temps en de sinistres querelles de personnes. Malheureusement comme l'écrivait J. Istas dans Combat Nature n°70, "les hommes d'envergure et de compétence ne se bousculent pas en écologie politique, et il s'y engouffre par contre des fantaisistes, des caractériels, des médiocres, des arrivistes, et parfois aussi des noyauteurs qui s'entendent comme larrons en foire pour évincer les militants associatifs qui ont fait leurs preuves afin de prendre les postes de responsabilité"<sup>363</sup>. »*

Le secrétaire de la FEB, le Rennais Jean-Pierre Georges, prend alors l'initiative d'organiser une Assemblée générale extraordinaire des Verts du Finistère afin « d'en finir avec

<sup>360</sup>Pierre Delignière, « Contribution au débat sur notre remise en question », *Bretagne écologie*, n°1, juin 1986, p. 4-5.

<sup>361</sup>Musée du Vivant, archives des Verts, Alain Uguen, courrier aux adhérents des Verts-Bretagne, *Lettre contact Bretagne*, n°1 bis, septembre 1986, p. 3-4.

<sup>362</sup>Musée du Vivant, archives des Verts, Pierre Delignière, « Lettre ouverte à M. Uguen », *Lettre contact Bretagne*, n°1 bis, septembre 1986, p. 5-6.

<sup>363</sup>Musée du Vivant, archives des Verts, Alain Uguen, courrier aux adhérents des Verts-Bretagne, *Lettre contact Bretagne*, n°1 bis, septembre 1986, p. 3-4.

les dissensions<sup>364</sup> » et de désigner un nouveau porte-parole incontesté, objectif ambitieux compte tenu de la faiblesse du nombre d'adhérents dans le département (12) et de la défiance ressentie par Alfred Corne envers la FEB elle-même<sup>365</sup>. Celui-ci est mis en minorité et c'est le Bretois Marc de Saint-Laurent, proche d'Alain Uguen, qui est désigné porte-parole<sup>366</sup>, ces derniers devant toutefois lui présenter des excuses orales à Alfred Corne qui juge avoir été insulté publiquement<sup>367</sup>.

Ces tensions sont portées à l'échelle régionale l'année suivante 1987 suite à la démission du secrétaire de la FEB, Jean-Pierre Georges<sup>368</sup>. Celle-ci intervient à une période de démobilisation militante importante : l'échec des élections régionales de l'année précédente est dans toutes les têtes et de nombreux adhérents donnent la priorité à des activités visant à rembourser les dettes consécutives au non-remboursement des frais de campagne (vente de muguet, organisation de concerts). Surtout, la victoire de la motion d'Antoine Waechter à l'Assemblée générale nationale des Verts l'année précédente conduit les adversaires de sa stratégie d'autonomie, au premier rang desquels Yves Cochet, à accorder moins d'énergie aux Verts, au bénéfice d'initiatives extérieures comme l' « Appel pour un arc-en-ciel<sup>369</sup> ». Le poste de secrétaire reste donc vacant jusqu'à l'Assemblée générale régionale de septembre 1987 qui désigne le seul candidat en lice<sup>370</sup> : Alfred Corne, farouche partisan d'Antoine Waechter, ce dernier ayant été entre-temps désigné candidat à l'élection présidentielle en Bretagne<sup>371</sup>.

Très vite pourtant, l'exercice de son mandat est vivement contesté : lui sont reprochés « ses méthodes de travail », jugées intransigeantes voire agressives<sup>372</sup> ainsi que le cumul des fonctions entre secrétaire et représentant de la FEB au Conseil national inter-régional (CNIR) des Verts<sup>373</sup>. Yves Cochet tente d'organiser une assemblée générale extraordinaire afin de

---

<sup>364</sup>Musée du Vivant, archives des Verts, *Lettre contact Bretagne*, n°1 bis, septembre 1986, p. 3-4.

<sup>365</sup>« L'affaire des Verts 29 qui n'en finit plus », *Bretagne écologie*, n°3, octobre 1986, p. 8.

<sup>366</sup>« Compte-rendu de l'AG des Verts-FEB », *Bretagne écologie*, n°4, novembre 1986, p. 3-11.

<sup>367</sup>Marc de Saint Laurent l'avait notamment qualifié de « paranoïaque », avant de s'appuyer sur le *Petit Robert* pour expliquer qu' « il ne s'agit pas d'une insulte ». « L'affaire des Verts 29 qui n'en finit plus », *Bretagne écologie*, n°3, octobre 1986, p. 8.

<sup>368</sup>« Compte-rendu du conseil régional du 4 avril », *Bretagne-écologie*, mars-avril 1987, n°8.

<sup>369</sup>ADIV, 224J 62, Fonds Dominique Bernard, Yves Cochet, courrier, 18 janvier 1987.

<sup>370</sup>Il est élu par neuf voix pour, sept contre et deux abstentions. ADIV, 224J 56, Fonds Dominique Bernard, FEB, Compte-rendu de l'AG du 26 septembre 1987.

<sup>371</sup>Yves Cochet écrit trois mois plus tard qu'il a volontairement laissé Alfred Corne occuper le secrétariat régional : « Il me paraissait légitime que ce soient les représentants de cette "ligne" [waechtérienne] qui mènent la campagne présidentielle dans la région ». ADIV, 224J 56, Fonds Dominique Bernard, Yves Cochet, Courrier à plusieurs adhérents de la FEB, 22 décembre 1987.

<sup>372</sup>ADIV, 224J 56, Fonds Dominique Bernard, échange de courriers entre Alfred Corne et Dominique Bernard, 18-29 octobre 1987.

<sup>373</sup>ADIV, 224J 56, Fonds Dominique Bernard, Yves Sauvage, courrier aux adhérents Verts des Côtes-du-Nord, 14 décembre 1987.

mettre fin aux fonctions du secrétaire<sup>374</sup>. C'est finalement l'assemblée générale régionale d'octobre 1988 qui clôt le conflit, se concluant par l'élection d'Yves Cochet à la présidence et d'Alain Uguen au secrétariat de la FEB ainsi que la marginalisation d'Alfred Corne, qui quitte bientôt les Verts avant de rejoindre Génération écologie, où il retrouve Pierre Delignière.

La résolution du conflit n'est donc possible que par le départ d'une des parties au conflit, et est dû à des facteurs exogènes : l'engagement accru d'adhérents comme Yves Cochet dans le fonctionnement de la FEB s'explique par la capacité d'attraction du parti qu'a démontrée la campagne présidentielle, en particulier auprès de militants proches de la gauche alternative, comme Gérard Borvon et Michel Balbot, qui adhèrent aux Verts à cette occasion.

Les Verts de Loire-Atlantique sont quant à eux traversés par des tensions plus structurelles entre deux groupes qui s'affrontent de manière durable à partir du milieu des années 1980 et jusqu'à la décennie suivante. Cette opposition est en partie liée à la double origine du développement des Verts dans le département. Certains des premiers adhérents des Verts sont passés par le MEP, comme Bernard Nectoux (sud-Loire), Annick Bruneau et Raymond Jullien (Rezé) et un groupe de militants nazairiens, dont Jean-Roland Lassalle, qui ne rejoignent la FEB qu'après l'unification des Verts. Ils sont absents de Nantes, où les Verts ne se développent qu'à partir de 1983 lorsque Ronan Dantec, passé par la Confédération écologiste et adhérent de la FEB, y emménage après avoir quitté Brest.

Une partie des adhérents Verts de Loire-Atlantique, autour de Ronan Dantec, s'affilient donc à la FEB, dont les statuts disposent qu'elle a vocation à regrouper les écologistes des cinq départements bretons, tandis que d'autres, autour de Bernard Nectoux, entreprennent de créer une fédération régionale Pays de la Loire, soucieux de participer au développement des Verts dans les départements de Sarthe, Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée, d'où les Verts sont alors presque absents<sup>375</sup>. Le groupe local Nantes-Écologie qui se constitue autour de Ronan Dantec est marqué par les revendications régionalistes bretonnes, sur le plan culturel et linguistique<sup>376</sup> mais également concernant la réunification des cinq départements bretons au sein d'une même région administrative<sup>377</sup>. Les autres adhérents ne sont pas tous hostiles à la modification des frontières des régions administratives mais considèrent cette revendication comme très secondaire et ne devant pas venir perturber le développement du mouvement

<sup>374</sup> ADIV, 224J 56, Fonds Dominique Bernard, Yves Cochet, Courrier à plusieurs adhérents de la FEB, 22 décembre 1987.

<sup>375</sup> « Compte-rendu de l'AG des Verts-FEB, 26 octobre 1986 », *Bretagne-écologie*, n°4, novembre 1986, p. 3-11.

<sup>376</sup> *La Lettre de Nantes-Écologie*, novembre 1986, p. 1.

<sup>377</sup> En lien étroit avec le Comité pour l'unité administrative de la Bretagne (CUAB, aujourd'hui Bretagne Réunie), fédérations d'associations dont il exerce la présidence entre 1986 et 1988. Entretien avec Ronan Dantec le 23 mars 2015.

écologiste à court terme<sup>378</sup>. Or, ils jugent que la coexistence dans le département de deux fédérations régionales (avec leurs instances départementales respectives, notamment un porte-parole), compromis défendu par les militants affiliés à la FEB, nuit au fonctionnement et à la visibilité des Verts, alors même qu'une part croissante des adhérents du département sont affiliés à la fédération Pays de la Loire<sup>379</sup>.

L'absence de compromis entre les deux positions contribue à l'émergence de tensions<sup>380</sup> mais elles s'aggravent du fait de leur conjonction avec une divergence stratégique à l'approche des élections municipales de Nantes 1989. Tandis que les membres de Nantes-Écologie cherchent, à l'automne 1988, à passer un accord avec la liste socialiste dès le premier tour, les Verts 44 (au sein desquels les affiliés aux Pays de la Loire sont majoritaires) préparent la constitution d'une liste autonome autour des militants nantais non affiliés à la FEB. Le conflit est désamorcé à court terme par l'échec des négociations avec la liste socialiste<sup>381</sup> mais resurgit cinq ans plus tard, à l'approche des élections municipales suivantes. Là encore, le conflit est résolu par des facteurs exogènes et le départ d'une des parties au conflit, les soutiens d'Antoine Waechter quittant les Verts dans le courant de l'année 1994 et les contraintes institutionnelles notamment liées aux élections régionales entraînant la disparition progressive de la FEB dans le département<sup>382</sup>.

### **3. « Faire de la politique autrement » ? Une parité qui s'impose progressivement et de façon très incomplète**

Parmi les caractéristiques organisationnelles des écologistes, l'affirmation et l'application de l'égalité entre femmes et hommes les distinguent des partis concurrents, en particulier concernant la parité. Toutefois, le respect de la règle de la parité femmes/hommes n'est pas originelle ni constante dans le temps. Elle constitue souvent une contrainte

<sup>378</sup>Musée du Vivant, Archives des Verts, boîte Pays de la Loire, Bernard Nectoux, courrier aux adhérents des Verts 44, 29 septembre 1988.

<sup>379</sup>A l'automne 1986, sur 24 adhérents s'étant exprimés, sept sont favorables à un rattachement à la FEB, sept à un rattachement aux Pays de la Loire, dix n'ayant pas d'avis ; en mai 1994, sur 69 adhérents, 60 sont affiliés aux Pays de la Loire et seulement 9 à la FEB. « Compte-rendu de l'AG des Verts-FEB, 26 octobre 1986 », *Bretagne-écologie*, n°4, novembre 1986, p. 3-11. Musée du Vivant, Archives des Verts, boîte Pays de la Loire, Verts 44, « Compte-rendu de l'AG extraordinaire du 28 mai 1994 ».

<sup>380</sup>Le président de la fédération Pays de la Loire reprochant à Ronan Dantec et ses proches d'être des « adhérents influents du passé » fermés à tout compromis. Musée du Vivant, Archives des Verts, boîte Pays de la Loire, Bernard Nectoux, courrier aux adhérents des Verts 44, 5 janvier 1989.

<sup>381</sup>Cf. troisième chapitre, p. 306-314.

<sup>382</sup>Les instances nationales des Verts incitent les fédérations régionales à respecter les frontières des régions administratives, en particulier à partir de 1992. Antoine DÉNÉCHÈRE, *La Bretagne et l'écologie politique*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université Rennes 2, 2000, p. 72-74.



significative sur le fonctionnement de l'organisation, pour laquelle elle n'est pas toujours prioritaire.

Il convient tout d'abord de distinguer l'application de la parité au sein de l'organisation elle-même, c'est-à-dire dans la répartition des responsabilités de direction du parti, de son application à l'occasion des activités extérieures du parti, c'est-à-dire lors de la présentation de candidats, *a fortiori* lorsque celle-ci se conclut par l'élection de candidats et candidates.

a) Femmes et hommes dans le fonctionnement des  
Verts : une prédominance masculine

Le poids respectif des femmes et des hommes au sein des partis écologistes peut tout d'abord se mesurer à l'échelle des adhérents eux-mêmes. Dans le cas des Verts bretons, la consultation de listes nominatives d'adhérents permet une lecture assez fine, malheureusement impossible dans le cas du *Green Party* gallois faute de source comparable, ce qui nous a conduit à nous appuyer sur les listes de militants indiqués comme présents dans les compte rendus de réunions.

**Tableau 8 : Évolution du pourcentage des femmes parmi les adhérents des Verts Bretagne<sup>383</sup>**

1984	1985	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
29 %	23 %	31 %	28 %	32 %	30 %	29 %	29 %	29 %	29 %

Confrontée à l'évolution globale des effectifs étudiée précédemment, l'évolution du nombre de femmes chez les Verts bretons (cf. tableau 8) appelle un constat général : globalement, la part de femmes est d'autant plus importante que le nombre total d'adhérents est élevé. Ainsi les femmes ne représentent que moins d'un quart du total des adhérents en 1985, période de très basses eaux militantes ; inversement elles dépassent le tiers des effectifs à partir de 1996 lorsque ceux-ci atteignent des niveaux inédits. Le fait que le pic d'adhésion des femmes dans la première moitié des années 1990 soit atteint trois ans avant celui des hommes (1990 contre 1993) pourrait être lié à une plus grande volatilité des adhésions féminines mais le caractère limité des effectifs (une différence de trois adhérentes seulement entre 1990 et 1993) interdit d'aller plus loin dans l'analyse.

<sup>383</sup>Sources : documents divers des archives de Dominique Bernard (ADIV, 224J 55, 56 et 57, Fonds Dominique Bernard) ; Patricia LEMÉTAYER, Fichier anonymisé et généré des adhérents aux Verts-Bretagne de 1989 à 2014.

Les chiffres recueillis dans le cas gallois semblent conduire au même constat : si l'on exclut le pic de 47 % en juillet 1993, la participation féminine aux réunions est corrélée aux effectifs globaux du *Green Party*, progressant à partir de 1989 pour atteindre un plafond en 1990 avant de redescendre ensuite (tableau 9).

**Tableau 9 : Évolution du pourcentage des femmes parmi les adhérents présents lors des réunions du *Wales Green Party*<sup>384</sup>**

Avril 1986	Avril 1987	Avril 1988	Janvier 1989	Mai 1990	Juillet 1991	Juillet 1993
27 %	25 %	17 %	33 %	43 %	24 %	47 %

Pour autant cette analyse purement quantitative a des limites. Le degré d'engagement des hommes et des femmes est-il en effet équivalent au sein de l'organisation ? Une première réponse peut être apportée en étudiant l'assiduité comparée des hommes et des femmes aux réunions du *Wales Green Party*. En effet si les femmes représentent 36 % des militants ayant participé au moins une fois à ces réunions, elles représentent moins d'un quart de ceux ayant participé plus de trois fois (6 contre 21 hommes). Elles sont donc sur-représentées parmi les militants n'ayant participé qu'une seule fois (20 femmes pour 23 hommes).

Cette participation différentielle se répercute sur la répartition des postes à responsabilité au sein des Verts. Au sein du *Wales Green Party*, le poste de secrétaire général n'est occupé par une femme que durant deux années entre 1984 et 1995 : Julie Harmon en 1991-1992 et Heather Dawson en 1993. Les hommes exercent cette fonction de manière plus durable : Dave Rowsell-Howells (1984-1985), Chris Simpson (1986-1991) et John Davis (1993-1995). Certaines fonctions sont exercées exclusivement par des hommes : la gestion des adhésions (Dave Rowsell-Howells, Charles Williams, Chris Simpson puis Tim Foster) et la coordination des élections (Maldwyn Evans, Alun Williams puis Graham Brand). Le poste d'attaché de presse est lui occupé par une femme de 1984 à 1987 (Ann Lukes puis Marilyn Smith-Wakefield) mais ce sont ensuite des hommes qui l'occupent (Mel Witherden et Richard Bramhall). À l'inverse, un seul poste marque une sur-représentation des femmes sur la période étudiée : celui de trésorier, occupé par des hommes en 1984-1985, puis sans

<sup>384</sup>Le tableau ne présente pas les données relatives à toutes les réunions, très nombreuses (bimestrielles) mais seulement un échantillon représentatif. Source : Archives privées Chris Simpson, Comptes-rendus des réunions du *Wales Green Party*.

discontinuer par des femmes : Viv Simpson (1986), Pat Cann (1986-1989) et Kay Dearing (1990-1995).

Un constat similaire peut être dressé à propos des Verts bretons jusqu'au milieu des années 1990, avec une nuance significative : les débuts de la Fédération écologiste bretonne, de 1982 à 1984, sont marqués par le rôle central joué par plusieurs femmes. D'abord, Renée Conan en occupe la présidence pendant trois années consécutives, de 1982 à 1985. Dans le même temps le secrétariat est assuré par Pascal Hauchecorne, tandis que la trésorerie est confiée à Marina de Beaulieu<sup>385</sup> puis à Christine Coutard, jusqu'en 1985. En 1985 cependant Renée Conan laisse la présidence à Pierre Delignière, avant de se mettre en retrait des Verts suite à son désaccord avec le parachutage d'Yves Cochet dans le département du Nord lors des élections législatives. Dès lors les postes à responsabilité à l'échelle des Verts Bretagne sont nettement dominés par les hommes : Hélène Jollivet en occupe certes la présidence en 1986-1988 (puis la trésorerie en 1989-1990) mais les présidents de la FEB sont ensuite Yves Cochet (1988-1989), Gérard Aubron (1989-1993), Jean-Claude Le Nay (1993-1995) et Gérard Borvon (1995-2001<sup>386</sup>). De même au poste de trésorier, occupé à partir de 1991 par Douglas Sugden puis Alain Darlet ; quant au poste de secrétaire de la FEB, il est occupé uniquement par des hommes à partir de 1985 : Jean-Pierre Georges puis Alfred Corne, Alain Uguen, Jean-Claude Le Nay et Marc de Saint Laurent. Jusqu'au milieu des années 1990 la parité est donc loin d'être respectée dans les instances exécutives des Verts, y compris parmi les porte-parole départementaux : ainsi en 1990-1991 une seule des cinq porte-parole départementaux est une femme, Claudine Rouillé (Morbihan)<sup>387</sup>.

b) Femmes et hommes candidat-e-s et élu-e-s  
écologistes : une parité contrariée

### *i. Femmes et hommes dans les scrutins uninominaux*

L'évolution de la part des femmes et des hommes parmi les candidats présentés par les Verts bretons et gallois aux scrutins uninominaux est riche d'enseignements.

Tout d'abord, en Bretagne le taux de femmes candidates est toujours inférieur au taux de femmes adhérentes. Ensuite, on ne constate pas de nette tendance à la hausse de ce taux de

<sup>385</sup>*Bretagne écologie*, n°1, p. 2.

<sup>386</sup>Il faut attendre 2001 pour voir à nouveau une femme occuper cette fonction : Isabelle Métayer, jusqu'en 2004. Tudi KERNALEGENN, *Histoire de l'écologie en Bretagne*, Rennes, éditions Goater, 2014, p. 131.

<sup>387</sup>ADIV, 224J 55, 56 et 57, Fonds Dominique Bernard, documents divers ; Musée du Vivant, fonds Yves Cochet, documents divers ; EELV Bretagne, Archives des Verts Bretagne, documents divers.

femmes. Les élections se rapprochant le plus de la parité des candidates et candidats sont d'ailleurs les premières : les élections législatives de 1978. Toutefois, le taux de candidates femmes s'approche des 20 % pour la plupart des scrutins où le nombre de candidats Verts dépasse la dizaine<sup>388</sup>.

De ce point de vue les élections législatives de 1993 constituent une exception : moins de 11 % des 18 candidats Verts sont des femmes. Cet écart peut s'expliquer de deux manières. Tout d'abord il s'agit pour les Verts d'une élection à enjeu, puisqu'ils espèrent la victoire dans quelques circonscriptions et plus généralement d'affirmer leur rôle central dans le paysage politique local. Dans ces conditions, les critères de désignation des candidats sont, plus encore que de coutume, dominés par les normes dominantes du champ partisan et électoral, national mais également local, qui favorisent les hommes et dissuadent même les femmes de proposer leur candidature. Ensuite, ce phénomène est aggravé en 1993 par la répartition des circonscriptions entre Verts et Génération écologie : celle-ci fait l'objet d'une âpre négociation entre les deux formations et d'un côté comme de l'autre, les circonscriptions revendiquées en priorité sont fléchées vers des candidats pressentis du fait de leur implantation électorale existante ou de leur poids au sein de l'appareil, ce qui favorise là encore les hommes vis-à-vis des femmes.

Les femmes Vertes ne sont pas absentes du rendez-vous électoral de 1993, mais le plus souvent reléguées au rôle de suppléantes, y compris lorsqu'elles disposent déjà d'un capital politique significatif : ainsi de Marie-Pierre Rouger (adjointe au maire de Fougères), Hélène Jollivet et Mireille Ferri (conseillères régionales). Parmi les deux seules candidates titulaires femmes, Claudine Rouillé (à Hennebont) dispose d'un capital politique interne chez les Verts considérable relativement à ses collègues masculins : membre de la FEB depuis ses débuts en 1982, elle appartient à la direction des Verts à l'échelle nationale au début des années 1990. Lors des élections législatives suivantes, elle est d'ailleurs à nouveau candidate cette fois-ci dans la circonscription de Ploërmel et avec le soutien du Parti socialiste – ce qui ne lui permet pas pour autant d'atteindre le second tour du fait de la concurrence d'un candidat divers gauche.

L'étude de la répartition genrée des candidatures au Pays de Galles est plus délicate car dans le cas des candidatures aux élections locales, les sources ne mentionnent pas toujours les prénoms des candidats ce qui rend impossible de déterminer le genre de ces derniers. Les données que nous présentons ici sont donc partielles.

<sup>388</sup>Cf. tableau 10, page suivante.

**Tableau 10 : Évolution du pourcentage des femmes parmi les candidats Verts aux élections uninominales en Bretagne (source : *Ouest-France*)**

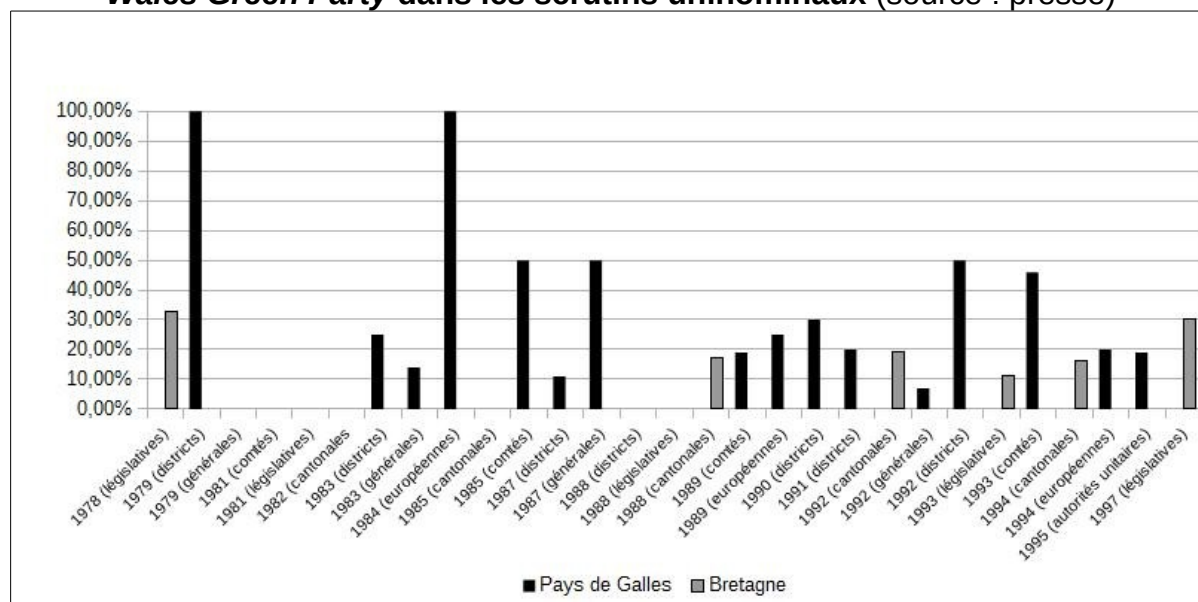
Élections	Part de femmes dans le total
1978 (législatives)	33 %
1981 (législatives)	0 %
1982 (cantonales)	0 %
1985 (cantonales)	0 %
1988 (législatives)	0 %
1988 (cantonales)	17 %
1992 (cantonales)	19 %
1993 (législatives)	11 %
1994 (cantonales)	16 %
1997 (législatives)	30 %
1998 (cantonales)	19 %

**Tableau 11 : Évolution du pourcentage de femmes parmi les candidats du WGP aux élections uninominales au Pays de Galles (source : *The Western Mail*)**

Élections	Part des femmes dans le total
1979 (districts)	100 %
1979 (générales)	0 %
1981 (comtés)	0 %
1983 (districts)	25 %
1983 (générales)	14 %
1984 (européennes)	100 %
1985 (comtés)	50 %
1987 (districts)	11 %
1987 (générales)	50 %
1988 (districts)	0 %
1989 (comtés)	19 %
1989 (européennes)	25 %
1990 (districts)	30 %
1991 (districts)	20 %
1992 (générales)	7 %
1992 (districts)	50 %
1993 (comtés)	46 %
1994 (européennes)	20 %
1995 (autorités unitaires)	19 %

Contrairement au cas breton, les femmes galloises sont parfois autant présentes que les hommes, voire majoritaires, y compris pour des élections à portée nationale (cf. tableau 11). Ainsi Marilyn Smith-Wakefield est-elle la seule candidate verte lors des élections européennes de 1984 ; les élections générales de 1987 voient les femmes faire jeu égal avec les hommes. Il est rare (trois occurrences sur un total de dix-neuf scrutins) qu'aucune femme ne soit candidate, contrairement à la situation constatée en Bretagne (quatre occurrences sur seulement onze scrutins). Le graphique 4 (page suivante) illustre cette asymétrie quant au rôle électoral respectif des femmes et des hommes dans les deux régions.

**Graphique 4 : Pourcentage de femmes dans les candidats des Verts et du *Wales Green Party* dans les scrutins uninominaux (source : presse)**



## ii. Femmes et hommes dans les scrutins plurinominaux

Les élections plurinominales au scrutin de liste appellent un constat nettement différent. On y constate une progression assez régulière du nombre de femmes, tendant vers la parité. Ainsi lors des élections européennes de 1979 les 81 candidats de la liste Europe-Écologie ne sont que 18 à être des candidates, bien que la tête de liste soit Solange Fernex. Les trois militants bretons figurant sur la liste sont d'ailleurs des hommes<sup>389</sup>. Lors du scrutin européen de 1984 la parité est moins encore respectée : les deux premiers de liste (Didier Anger et Yves

<sup>389</sup> « Europe-Écologie poursuit son action pour le droit à l'expression des minorités », *Le Monde*, 22 mai 1979, p. 10.

Cochet) sont des hommes et la liste de 81 noms ne compte que 17 femmes (dont Solange Fernex en troisième position)<sup>390</sup>. En 1989 en revanche la parité est strictement respectée par les Verts, et les neuf sièges qu'ils conquièrent sont occupés par quatre femmes (dont Solange Fernex, deuxième de liste) et cinq hommes (la tête de liste Antoine Waechter étant un homme). La parité est également respectée en 1994 avec cette fois-ci et pour la première fois, une femme en tête de liste (Marie-Anne Isler-Béguin).

Le scrutin de 1999 est le seul qui permette d'effectuer une comparaison directe entre France et Pays de Galles, grâce à l'application en Grand-Bretagne du scrutin proportionnel. Les Verts français respectent encore une fois l'alternance homme-femme et font élire, comme en 1989, quatre femmes (dont la première, comme en 1994, est Marie-Anne Isler-Béguin) et cinq hommes (la tête de liste étant Daniel Cohn-Bendit). Au Pays de Galles, le *Green Party* présente une liste de cinq candidats qui fait la part belle aux femmes puisque les hommes n'occupent que la seconde et la cinquième place, la tête de liste étant confiée à Molly Scott Cato<sup>391</sup>.

La même évolution se fait jour à l'échelle municipale. En 1983, aucune des listes écologistes à Quimper, Vannes et Rennes ne sont paritaires mais celle de Rennes, avec vingt-cinq femmes candidates contre trente-deux hommes, s'en rapproche. Une seule femme figure dans les six premiers de la liste, mais en seconde position derrière Yves Cochet, c'est-à-dire en position éligible en cas de score supérieur à 5 % et de fusion victorieuse avec la liste d'Edmond Hervé pour le second tour. De même à Quimper où la liste comporte vingt-et-une femmes contre vingt-quatre hommes. À Guidel, des militants écologistes dont Renée Conan participent également à la mise sur pied d'une liste avec des militants autogestionnaires et régionalistes : emmenée par un homme, l'alternance homme-femme est toutefois respectée pour le haut de la liste<sup>392</sup>.

En 1989 en revanche la parité est respectée à la lettre par les écologistes rennais<sup>393</sup>, qui présentent 35 femmes et 34 hommes (la liste se concluant sur deux femmes) ; les quatre conseillers municipaux élus dès le premier tour sont donc deux femmes et deux hommes : Yves Cochet, Annaïg Hache, Joël Morfoisse et Béryl Gouaislin. À Brest la liste des Verts comporte également plus de femmes que d'hommes et l'alternance homme-femme est

---

<sup>390</sup>Dont une seule parmi les sept militants bretons présents, Annie Le Guilloux. « Les "verts" de l'ouest », *Ouest-France*, 18 mai 1984, p. 3.

<sup>391</sup>Elle est élue députée européenne dans la circonscription anglaise du sud-ouest en juin 2014.

<sup>392</sup>« Guidel Autrement – Gwidel Mod Arell », *Ouest-France*, 22 février 1983, p. 15.

<sup>393</sup>« "Pour faire chauffer les oreilles des autres candidats". Yves Cochet présente les 59 membres de la liste "Rennes Verte" », *Ouest-France*, 9 février 1989.



respectée même si là encore, la tête de liste est un homme<sup>394</sup>. À Quimper, la parité n'est pas respectée sur toute la liste mais l'alternance homme-femme en haut de liste permet de faire élire une femme et deux hommes en mars 1989 : Alain Uguen, Denise Cariou et André Boudoulec<sup>395</sup>. À Lorient en revanche, le rapprochement entre les Verts emmenés par Renée Conan et les autogestionnaires représentés au conseil municipal jusqu'alors par Marie-Hélène Leroux facilite l'élaboration d'une liste paritaire, conduite par Renée Conan. Parmi les cinq élus figurent donc trois femmes : Renée Conan, Jacques-Yves Le Touze, Marie-Hélène Leroux, Joël Guégan et Pascale Guillou. À Vannes c'est tout l'inverse : la liste reste très éloignée de la parité et les quatre élus sont des hommes : Jean-Pierre Mousset, André Guillaus, Paul Gouin et Benoît Froger. À Saint-Brieuc, la liste de Jacques Mangold ne comporte que 16 femmes contre 27 hommes<sup>396</sup>. À Nantes enfin, la tête de liste est une femme (Rolande Huleux) mais elle a l'intention de démissionner en cas d'élection<sup>397</sup>, au bénéfice des suivants de liste dont les trois premiers sont des hommes (Ronan Dantec, Claude Talbot, Xavier Dousset)<sup>398</sup>.

Les élections municipales de 1995 ne se caractérisent pas par une amélioration globale de la présence des femmes sur les listes écologistes. À Rennes, la parité est à nouveau respectée à la lettre<sup>399</sup> mais toujours sous la houlette d'une tête de liste masculine, Yves Cochet. À Saint-Brieuc, comme en 1989 la liste de 43 noms ne comporte que 16 femmes et les trois premiers de la liste sont des hommes : Marc Boivin, Michel Briens et Michel Rault<sup>400</sup>. Les villes moyennes dans lesquelles les Verts sont présents pour la première fois sont souvent marquées par une prédominance masculine importante : onze femmes contre 18 hommes pour la liste de Jean-Paul Aucher à Larmor<sup>401</sup>, 8 femmes contre 19 hommes sur la liste d'Alain Darlet à Pordic<sup>402</sup>. Landerneau constitue une exception avec 17 femmes contre 16 hommes sur la liste de Gérard Borvon<sup>403</sup>.

Les listes présentées par les Verts aux élections régionales connaissent la même évolution. Dès 1986 les écologistes cherchent à présenter autant de femmes que d'hommes (7

<sup>394</sup>« Prévention des pollutions, transports et démocratie locale. Trois sujets clé pour les Verts », *Ouest-France*, 7 février 1989 ; « La liste "pour une écologie urbaine" », *Ouest-France*, 8 mars 1989.

<sup>395</sup>« La marée rose. Brest, Quimper, Quimperlé, Crozon, Trégunc », *Ouest-France*, 20 mars 1989.

<sup>396</sup>Michel PRIGENT, « "Vert-écologie Saint-Brieuc", la liste de Jacques Mangold », *Ouest-France*, 3 mars 1989, p. 12.

<sup>397</sup>Entretien avec Ronan Dantec à Nantes le 23 mars 2015.

<sup>398</sup>« "Nantes-Verte". Une liste qui se veut "à l'image de la ville" », *Ouest-France*, 2 mars 1989.

<sup>399</sup>François DANCHAUD, « La liste "Écologie, solidarité et démocratie". Yves Cochet à la tête de Rennes-verte », *Ouest-France*, 6 juin 1995.

<sup>400</sup>« Saint-Brieuc Écologie Solidarité part en campagne », *Ouest-France*, 26-27 mai 1995.

<sup>401</sup>« "Larmor autrement, écologie et solidarité". Municipales : Jean-Paul Aucher présente sa liste », *Ouest-France*, 2 juin 1995.

<sup>402</sup>« Écologie et solidarité affiche complet », *Ouest-France*, 22 mai 1995.

<sup>403</sup>« Municipales : la liste Démocratie-Écologie-Solidarité », *Ouest-France*, 1<sup>er</sup> juin 1995.

femmes et 11 hommes dans le Morbihan, 13 femmes et 12 hommes dans le Finistère, 7 femmes et 15 hommes en Ille-et-Vilaine), mais pas toujours en position éligible. Ainsi les têtes de listes des quatre listes présentées en 1986 sont des hommes (Alain Uguen, Jean-Pierre Georges, Jean-Roland Lassalle et Jean-Pierre Mousset) tout comme une majorité des suivants de liste : Marc de Saint-Laurent et André Boudoulec dans le Finistère<sup>404</sup> ; Ronan Dantec en Loire-Atlantique<sup>405</sup> ; Gilles de Haynin dans le Morbihan<sup>406</sup> ; seule la liste d'Ille-et-Vilaine présente une femme en deuxième place (Annie Jouanneau)<sup>407</sup>. La situation est fort différente en 1992 puisque cette fois-ci deux des cinq listes présentées par les Verts sont conduites par des femmes : Mireille Ferri en Loire-Atlantique et Dominig Bourbao dans le Morbihan. Qui plus est, chaque liste respecte l'alternance entre hommes et femmes. Les huit élus régionaux Verts à l'issue du scrutin comprennent donc quatre femmes : outre les deux citées plus tôt, Janick Moriceau (seconde de liste en Finistère) et Hélène Jollivet (seconde de liste en Ille-et-Vilaine). De ce point de vue les Verts offrent un contraste frappant avec leurs concurrents de Génération Écologie, dont les cinq listes sont conduites par des hommes, suivis dans tous les cas par un homme (hormis en Ille-et-Vilaine avec Hervelyne Guilloux). Les neuf élus Génération écologie des cinq départements ne comprennent donc que deux femmes : Hervelyne Guilloux et Marie-Françoise Gonin, troisième de la liste élue contre toute attente en Loire-Atlantique.

Cette répartition égalitaire des mandats entre femmes et hommes lors des élections régionales de 1992 n'est pour autant pas définitive. Le scrutin régional suivant se déroule en effet dans un contexte tout à fait différent pour les Verts : ils ont dorénavant des élus sortants et le score qu'ils peuvent espérer est en nette diminution relativement à l'échéance précédente. Ils concluent donc un accord avec le Parti socialiste afin de présenter des listes uniques dans chaque département (à l'exception du Finistère) et de garantir leur représentation au sein des futurs conseils régionaux. Le rapport de forces électoral ne leur permet pas d'obtenir plus d'une place éligible par département, hormis en Loire-Atlantique, or ces places reviennent le plus souvent à des hommes<sup>408</sup> : les conseillers régionaux sortants Michel Balbot et Jean-Louis Merrien en Côtes-d'Armor et Ille-et-Vilaine, ainsi que André

<sup>404</sup> « Une liste verte aux régionales », *Ouest-France*, 17 février 1986.

<sup>405</sup> « Les "Verts" ne veulent pas être le petit chaperon rouge de M. Fabius », *Ouest-France*, 21 février 1986.

<sup>406</sup> « Une liste Bretagne-Écologie les Verts aux régionales », *Ouest-France*, 10 février 1986.

<sup>407</sup> « Les Verts 35 – Bretagne écologie. Des élus écologistes c'est possible en mars 1986 ! », *Ouest-France*, 7 mars 1986.

<sup>408</sup> Dans tous les cas ils sont désignés en assemblée générale où chacun était concurrencé par une candidature féminine. Aucun dispositif n'est mis en place pour se rapprocher de la parité à l'échelle régionale. Archives des Verts Bretagne, « Compte-rendu de l'assemblée générale des Verts Bretagne du 23 mars 1997 ».

Guillais dans le Morbihan. Dans ce département, l'absence de la conseillère régionale verte sortante Dominig Bourbao s'explique par son départ des Verts suite à sa dissidence lors des élections municipales de 1995. En Loire-Atlantique, où le poids électoral des Verts mais surtout le nombre élevé de sièges à pourvoir (31) leur permet d'obtenir deux places éligibles, celles-ci sont attribuées à une femme, la conseillère régionale sortante Mireille Ferri, et un homme, Patrick Cotrel. Dans le Finistère, les Verts présentent une liste autonome dont la tête de liste n'est pas la conseillère sortante Janick Moriceau, reléguée en deuxième place par le vote des adhérents<sup>409</sup>, mais Gérard Borvon, qui occupe alors la présidence des Verts bretons. Le résultat du scrutin est donc l'élection de cinq conseillers régionaux verts, dont quatre hommes et une seule femme, Mireille Ferri. L'objectif de parité qui avait été fixé par le Conseil national interrégional des Verts pour ces élections<sup>410</sup> n'est donc pas atteint, faute de coordination entre départements concernant la désignation des candidats.

L'ambition des Verts français de garantir l'égalité entre femmes et hommes a donc des limites, qui ne sont franchies que progressivement et partiellement<sup>411</sup>. Si les écologistes se caractérisent dans une certaine mesure par une conception originale de la légitimité politique en particulier en ce qui concerne la désignation de candidats, les exigences de compétence, d'ancrage local et surtout d'éthique étant mis en avant systématiquement sur le plan discursif<sup>412</sup>, ils sont loin d'échapper aux pesanteurs de l'espace politique dans lequel ils s'inscrivent. De ce point de vue malgré la prétention des Verts à offrir un débouché politique au mouvement féministe, nous pouvons suivre Vanessa Jérôme en écrivant qu'y compris chez les écologistes, en tout cas français, « c'est bien la masculinité qui structure la compétition politique et, avec elle, la délégitimation des femmes qui prétendent y participer<sup>413</sup>. »

---

<sup>409</sup>Archives des Verts Bretagne, « Compte-rendu de l'assemblée générale des Verts Bretagne du 23 mars 1997 ».

<sup>410</sup>Compte-rendu du CNIR des 4 et 5 octobre 1997, cité dans Daniel BOY et Bruno VILLALBA, « Le dilemme des écologistes : entre stratégie nationale et diversité locale », in Pascal PERRINEAU *et alii*, *Le vote incertain*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, p. 143-162.

<sup>411</sup>À l'échelle nationale, la féminisation des élus écologistes progresse puisque si seules deux femmes figurent parmi les six élus Verts et apparentés à l'Assemblée nationale lors des élections législatives de 1997, elles représentent 50 % des députés élus en 2012 aussi bien que des sénateurs élus en 2011.

<sup>412</sup>Yannick BOUCHER et Bruno VILLALBA, « Le militant, la compétence et l'éthique : les conditions de l'investiture chez les Verts », *Politix*, n°9, vol. 3, 1990, p. 37-43.

<sup>413</sup>Vanessa JÉRÔME, « Les liaisons (in) fructueuses. Effets différenciés des conjugalités et des sexualités sur la professionnalisation politique des militants verts », *Politix*, n°107, vol. 3, 2014, p. 143-160.

## Conclusion du premier chapitre

Les organisations partisans qui émergent des deux décennies de structuration progressive de l'écologie politique en Bretagne et au Pays de Galles se caractérisent par une grande faiblesse du point de vue de leur poids militant. Dans les deux cas, les effectifs du parti vert au milieu des années 1990 sont inférieurs à 0,1% de la population respective de la Bretagne et du Pays de Galles.

Dans le cas gallois et plus largement britannique, cette situation est liée au fait que la création et le développement du parti s'est située dès l'origine dans une stratégie centrée sur le champ électoral et institutionnel, la rupture étant revendiquée avec le champ associatif des mouvements sociaux et ses ressources militantes. La faiblesse organisationnelle des Verts gallois et britanniques doit donc être principalement attribuée à l'échec relatif de leur entreprise électorale, comme semble le suggérer en creux la vigueur de l'essor de leurs effectifs en période de bons résultats électoraux, comme au tournant des années 1990.

Inversement dans le cas breton et plus largement français, la structuration progressive d'une organisation de type partisan s'est inscrite dans une ambiguïté fondatrice vis-à-vis des mouvements sociaux dont elle avait l'ambition de constituer un relais direct. La faiblesse organisationnelle des Verts résulte de l'échec (en termes quantitatifs) de la jonction entre activité associative et engagement partisan et électoral. L'essor électoral de 1989-1992 provoque ainsi un afflux d'adhérents somme toute modéré.

Les écologistes gallois et britanniques revendiquent donc dès l'origine la légitimité du cadre partisan et institutionnel pour l'action écologiste. Cette facilité avec laquelle la rupture s'opère avec le champ associatif est à relier à la confiance dont bénéficient les institutions politiques, et notamment les partis politiques, parmi la population britannique – du moins jusqu'à la fin du xx<sup>e</sup> siècle<sup>414</sup>. En France et en Bretagne à l'inverse la défiance envers la forme parti ainsi qu'envers l'État est prégnante, surtout après mai 1968, à plus forte raison chez les écologistes, ce dont témoignent la grande réticence à désigner les Verts par le terme « parti » et la volonté de relier l'action électorale aux combats associatifs.

Paradoxalement pourtant, les obstacles institutionnels liés notamment au mode de scrutin constituent des obstacles plus significatifs en Grande-Bretagne qu'en France.

---

<sup>414</sup>Sidney VERBA, Gabriel A. ALMOND, *Civic Culture. Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Newbury Park, Sage, 1989 [1963], p. 35.

L'engagement croissant des Verts bretons sur le plan électoral et la conquête de mandats électifs nombreux (au regard de leurs effectifs militants) à partir des élections municipales et européennes de 1989 puis régionales de 1992 soumettent rapidement leur organisation aux contraintes liées au système politique, comme nous l'avons montré concernant la relativement faible féminisation de leurs instances et même de leurs candidatures du moins jusqu'aux années 1990.

La structuration organisationnelle des écologistes dans les deux régions présente donc des différences à la fois quantitatives et qualitatives. Toutefois, la création de formations politiques est étroitement dépendantes du contexte dans lequel elle intervient. Les clivages qui opposent les écologistes aux autres formations et familles politiques contribuent à la structuration de cette famille politique dont les contours sont initialement mal définis. Le deuxième chapitre compare la structuration des clivages autour des écologistes au Pays de Galles et en Bretagne.



## Deuxième chapitre :

# La structuration des clivages entre écologistes et autres partis

« We are enclosing (...) a leaflet about TOES [The Other Economic Summit]. This is an end to which LEG [Liberal Ecology Group] naturally leads; oddly enough, however, I don't think any has a connection with Michael FOOT<sup>415</sup>. »

L'écologie confronte les partis politiques installés à deux enjeux à partir des années 1970 : d'abord, la question de la prise en compte des « questions écologiques » au sens large, qui font l'objet de mobilisations croissantes dans la société, même si cette évolution n'est pas linéaire ; ensuite, la réponse à apporter à l'apparition d'un « intrus<sup>416</sup> », concurrent dans le champ politique et électoral : les écologistes politiques.

Il ne s'agit pas ici de mettre l'accent sur les relations inter-partisanes, qui seront traitées dans le troisième chapitre, mais d'interroger l'attitude des partis établis vis-à-vis de l'émergence des questions écologiques dans la société et dans le débat politique. Nous parlons dans un premier temps de « questions écologiques » au pluriel et non d' « écologie politique » ou de « mouvement écologique (ou écologiste) » au singulier tant cet ensemble se caractérise au moins initialement par sa grande diversité et par la difficulté d'en fixer les contours. De manière plus diffuse, on peut considérer que l'émergence de ces questions écologiques est liée à celle de la contre-culture contestataire. Or celle-ci est d'emblée extérieure aux forces politiques existantes puisque

---

<sup>415</sup>Le jeu de mots est impossible à traduire en français : « Nous joignons un prospectus au sujet de TOES [orteils]. C'est l'aboutissement naturel du LEG [jambe] ; bizarrement, pourtant, il me semble que ni l'un ni l'autre ne soit lié à Michael FOOT [pied]. » Michael Foot est à cette date le leader du Parti travailliste. NLW, Fonds Gwyn Griffiths, Lettre d'informations du *Liberal Ecology Group (LEG)*, Mai 1984.

<sup>416</sup>Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste face à l'écologisme. De l'exclusion d'un enjeu aux tentatives de subordination d'un intrus », *Revue Française de Science Politique*, vol. 44, n°3, juin 1994, p. 422-461.



« Elle se caractérise, schématiquement, par la revalorisation de l'utopie et le refus de toutes les idéologies. En partie libertaire elle met en avant la notion de plaisir et se défie des normes et valeurs de la société établie en prônant par exemple une manière de vivre en harmonie avec ses envies et son environnement<sup>417</sup>. »

La prise de distance et la contestation croissantes vis-à-vis des idéologies dominantes (notamment marxiste) s'accompagnent donc de la mise en avant d'utopies alternatives. Il peut ainsi être utile de distinguer trois questions écologiques centrales à partir du début des années 1970.

La plus évidente est sans doute la prise en compte de l'environnement comme variable centrale à la fois de l'analyse de la société et de projet de société. La catégorie d'« environnement » rassemble à cet égard une grande diversité d'objets, dont la saillance sur le plan politique est très variable dans le temps et l'espace : citons, pour les pays et les années qui nous intéressent, l'atmosphère, la couche d'ozone, les pluies acides, la radioactivité, les paysages, les eaux de surface.

Deux éléments plus ponctuels méritent ensuite d'être pris en compte à part entière – malgré leur lien certain avec la notion d'« environnement » : en premier lieu l'énergie, autour d'un clivage fondateur nucléaire/énergies renouvelables, ensuite, la question du nucléaire militaire, et l'hostilité systématique des écologistes à l'égard de l'armement atomique.

Environnement, énergie, nucléaire militaire : ces trois questions permettent d'évaluer la distance qui sépare les forces politiques établies des préoccupations écologistes. Cette distance est variable dans le temps et prend des caractéristiques différentes, oscillant entre une attitude consistant à exclure les questions écologiques du champ politique et une autre consistant à l'inverse à les récupérer, dans les deux cas dans l'objectif de marginaliser les écologistes dans le champ électoral<sup>418</sup>.

Cette évolution est marquée par son caractère discontinu. « Plutôt qu'une montée progressive et continue de l'intérêt pour l'environnement, les partis semblent l'avoir périodiquement redécouvert comme un enjeu politique<sup>419</sup> » écrivent Andrew Flynn et Philip Lowe au sujet des partis politiques britanniques. Cette prise en compte discursive ne dure cependant pas, du fait d'un « scepticisme fondamental à l'égard de la pertinence électorale des

---

<sup>417</sup>Michaël ROLLAND, « Actuel (1970-1975) et les contre-cultures des années 1968 en France », in Michel MARGAIRAZ et Danièle TARTAKOWSKY, *1968 entre libération et libéralisation. La grande bifurcation*, Rennes, PUR, 2010, p. 149-162.

<sup>418</sup>Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste face à l'écologisme... », art. cit., p. 424.

<sup>419</sup>« Rather than a gradual and sustained build-up of interest, the parties seem periodically to have rediscovered the environment as a political issue. » Andrew FLYNN et Philip LOWE, « The Greening of the Tories : The Conservative Party and the Environment », in Wolfgang RÜDIG (éd.), *Green Politics Two*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 1992, p. 9-36.

questions d'environnement<sup>420</sup> » et plus particulièrement de la difficulté à différencier leurs propositions en la matière face aux autres partis<sup>421</sup>.

Quatre catégories de partis nous intéressent ici : d'une part les partis dominants de gauche, Parti travailliste (*Labour Party*) en Grande-Bretagne, Parti socialiste (PS) et dans une moindre mesure Parti communiste français (PCF) en France, d'autre part les partis dominants de droite, Parti conservateur (*Tories* ou *Conservative Party*) en Grande-Bretagne et Rassemblement pour la République (RPR) et Union pour la démocratie française (UDF) en France, ensuite des partis minoritaires à des degrés divers mais qui s'avèrent proches des mouvements écologistes, comme le Parti socialiste unifié (PSU) en France et le Parti libéral (*Liberals*) puis le Parti libéral-démocrate (*Liberal-Democrats*) en Grande-Bretagne, enfin, les partis autonomistes bretons et gallois, minoritaires également mais proches des écologistes : l'Union démocratique bretonne (UDB) en Bretagne et le *Plaid Cymru* au Pays de Galles.

## A) Des partis de droite adversaires ?

Les partis correspondant aux droites britanniques et françaises nécessitent moins d'attention que les partis de gauche, car de part et d'autre de la Manche leurs relations avec les écologistes se caractérisent par une grande distance, autant idéologique qu'organisationnelle. Pour autant, leurs positions ne sont pas invariables ni indépendantes vis à vis du mouvement écologiste.

### 1. Le Parti conservateur : un discours évolutif, des politiques clivantes

Le Parti conservateur, au pouvoir en Grande-Bretagne entre 1979 et 1997, est pour l'essentiel considéré comme un adversaire par le mouvement écologiste et environnementaliste.

---

<sup>420</sup> Andrew FLYNN et Philip LOWE, *op. cit.*, p. 9.

<sup>421</sup> Andrew Flynn et Philip Lowe, qui publient leur article en 1992, observent dans la Grande-Bretagne des années 1980, en surimposition avec ce phénomène cyclique, une hausse tendancielle de cette prise en compte à chaque cycle. Guillaume Sainteny fait une analyse proche en estimant que le Parti socialiste abandonne progressivement toute tentative d'exclusion du thème écologiste et privilégie sa récupération, ainsi que l'intégration/subordination de l'intrus. Rétrospectivement, il semble que cette tendance haussière ait connu son apogée, en Grande-Bretagne et ailleurs, en 1989-1992, avant de connaître un reflux sans pour autant revenir aux niveaux antérieurs à la décennie 1980.

a) Un environnementalisme marginal au sein du  
Parti conservateur

Véhicule de la nouvelle droite et du néo-libéralisme dès les années 1970<sup>422</sup>, le Parti conservateur ne considérait alors pas les politiques de protection de l'environnement comme une priorité, bien au contraire.

Pourtant, il connut comme les autres partis britanniques un débat causé en partie par l'impact de la publication en 1972 du rapport au Club de Rome concernant les « limites de la croissance ». En 1977, un couple membre du parti, Richard et Caroline Williams, crée le *Conservative Ecology Group* (CEG). Leur première initiative est de demander au parti de mettre en place une commission afin d'évaluer la pertinence des thèses du rapport en question. Ils avaient un temps fréquenté l'*Ecology Party* mais insistaient sur la modération de leur point de vue :

« *Nous ne sommes pas anti-capitalistes. Nous croyons en un modèle soutenable de capitalisme qui soit de plus en plus sensible aux contraintes de la biosphère. Nous proposons donc un changement social minimum dans les limites de l'adaptation nécessaire (...) Nous ne sommes pas anti-technologie, nous pensons au contraire que notre société ne peut être sauvée que par des progrès technologiques, alliés à une perspective écologique afin d'en faire bon usage. Nous ne défendons pas une baisse significative du niveau de vie moyen. Nous ne croyons pas à la « survie » pure et simple mais à la survie dans le confort*<sup>423</sup>. »

Si l'influence du CEG semble avoir été minime sur la direction et les parlementaires conservateurs, il assura cependant une présence des conservateurs au sein de certains groupes trans-partisans comme le Comité parlementaire de liaison sur les stratégies énergétiques alternatives.

Le programme conservateur de 1979 consacre uniquement huit lignes aux questions environnementales<sup>424</sup>, que Margaret Thatcher considère comme « *a humdrum issue*<sup>425</sup> », un problème routinier. Favorable à une réduction des régulations étatiques, le nouveau Premier ministre juge en outre que l'influence des groupes d'intérêts est trop grande sur les politiques

<sup>422</sup> Andrew FLYNN et Philip LOWE, « The Greening of the Tories », *op. cit.*, p. 14.

<sup>423</sup> « We are not anti-capitalist. We believe in a sustainable form of capitalism which will be increasingly sensitive to the constraints of the biosphere. We therefore propose the absolute minimum social change consistent with the need to adapt... We are not anti-technology, indeed we believe that our society can only be saved by advances in technology, allied to the ecological perspective to use it wisely. We are not advocating a significant drop in the average standard of living. We do not just believe in "survival" but in survival with comfort. » CEG, *Ecological Constraints on Economic Expansion*, s/d. Cité dans Andrew FLYNN et Philip LOWE, « The Greening of the Tories », *op. cit.*, p. 15.

<sup>424</sup> Mike ROBINSON, *op. cit.*, p. 21.

<sup>425</sup> La citation complète date de la guerre des Malouines en 1982 : « It's exciting to have a real crisis on your hands, when you've spent half your political life dealing with humdrum issues like the environment. » Discours devant le congrès du Parti conservateur écossais, cité dans Andrew FLYNN et Philip LOWE, « The Greening of the Tories », *op. cit.*, p. 18.

gouvernementales – les syndicats et les associations sont les premiers concernés par cette critique<sup>426</sup>. Les autorités locales sont par ailleurs affaiblies et perdent de leurs pouvoirs de régulation en matière d'urbanisation. L'année 1979 marque donc le creux de la vague en ce qui concerne l'influence des associations environnementalistes sur les politiques publiques<sup>427</sup>. Nombre d'agences para-publiques consultatives sur les questions d'environnement sont supprimées. De même la campagne de 1983 laisse très peu de place aux enjeux d'environnement.

Pour autant, la politique menée par le gouvernement Thatcher au fil de la décennie 1980 est plus ambivalente que ne le laisse penser ce désintérêt initial, du fait pour l'essentiel du lobby environnementaliste et conservationniste. En 1981, la Chambre des communes adopte ainsi le *Wildlife and Countryside Act*, qui répond à une partie des demandes des conservationnistes.

#### b) Margaret Thatcher : un environnementalisme tactique

Margaret Thatcher, bien qu'ayant exercé les responsabilités de ministre fantôme de l'Environnement du parti conservateur en 1974, attendit le milieu des années 1980 pour considérer les questions d'environnement comme pertinentes sur le plan électoral et la fin des années 1980 pour les mettre au premier plan de son discours public.

L'année 1984 représente à ce titre un certain tournant pour Margaret Thatcher. Trois facteurs l'expliquent. D'abord, les critiques croissantes dont fait l'objet le gouvernement de la part d'institutions comme la *Royal Commission on Environmental Pollution* au sujet de questions comme les pluies acides, les déchets nucléaires ou encore l'impact de la dérégulation économique sur l'environnement rural. Ensuite, la concurrence de l'« Alliance » entre libéraux et sociaux-démocrates, qui a remporté 25,4 % des voix aux élections générales de 1983 et menace la domination des conservateurs tout particulièrement dans les circonscriptions de l'Angleterre rurale où la protection de la nature et de l'environnement est susceptible d'entrer en ligne de compte dans le vote des électeurs. Enfin, l'essor électoral à partir des élections législatives de 1983 des *Grünen* en Allemagne, où le Premier ministre se rend au printemps 1984, semble confirmer ces craintes<sup>428</sup>.

---

<sup>426</sup>John McCORMICK, *British Politics and the Environment*, Londres, Earthscan Publications, 1991, p. 1.

<sup>427</sup>Andrew FLYNN et Philip LOWE, « The Greening of the Tories », *op. cit.*, p. 12.

<sup>428</sup>Andrew FLYNN et Philip LOWE, « The Greening of the Tories », *op. cit.*, p. 19.

Pour autant, la réaction consista essentiellement à peaufiner l'image de volontarisme politique en matière de protection de l'environnement, plutôt que de réviser de fond en comble les politiques en question. Les mesures effectives se limitèrent à accorder davantage de crédits aux agences para-publiques, de créer une inspection de la pollution unifiée, et de conditionner davantage les soutiens à l'agriculture à la protection des paysages. L'aile modérée du parti, rétive au néo-libéralisme thatchérien, s'empara des préoccupations environnementales en espérant ainsi infléchir la ligne dominante du gouvernement, en vain. La proximité de l'échéance des élections générales (finalement fixées en juin 1987) vit le recul des questions d'environnement au second plan du discours conservateur, à nouveau centré sur les questions économiques et régaliennes<sup>429</sup>.

Mais l'après-élection réédita en bonne partie la séquence précédente, avec le retour des préoccupations liées à la dérégulation du développement urbain en particulier dans les zones suburbaines. Pour l'aile modérée des conservateurs et en particulier l'ancien ministre de l'Environnement Michael Heseltine, rival officieux de Margaret Thatcher pour la direction du parti, les questions environnementales permettaient de mettre en question l'allégeance inconditionnelle aux mécanismes de marché propre au thatchérisme. Le ministre de l'Environnement Nicholas Ridley, fidèle thatchériste, essuya ainsi les critiques violentes de Heseltine tout comme celles des associations environnementalistes<sup>430</sup>.

Le Premier ministre donna deux discours retentissants à l'automne 1988 qui contribuèrent à mettre l'environnement au cœur du débat politique : d'abord devant la *Royal Society* (académie des sciences) en septembre puis devant le congrès du Parti conservateur en octobre – au cours duquel elle revendiqua l'appellation de « amis de la Terre » au sujet de son parti.

*« Pendant des générations, nous avons supposé que les efforts de l'humanité ne déstabiliseraient pas les équilibres fondamentaux des systèmes et de l'atmosphère du monde. Mais il est possible qu'avec tous ces changements énormes (population, agriculture, carburants fossiles) concentrés en une période si courte, nous ayons involontairement déclenché une expérience massive avec les systèmes de cette planète elle-même<sup>431</sup>. »*

---

<sup>429</sup>*Ibid.*, p. 23.

<sup>430</sup>*Ibid.*, p. 24.

<sup>431</sup>« For generations, we have assumed that the efforts of mankind would leave the fundamental equilibrium of the world's systems and atmosphere stable. But it is possible that with all these enormous changes (population, agricultural, use of fossil fuels) concentrated into such a short period of time, we have unwittingly begun a massive experiment with the system of this planet itself. » Margaret THATCHER, *Speech to the Royal Society*, 27 septembre 1988. Consultable en ligne à l'adresse : <http://www.margaretthatcher.org/document/107346> (consulté le 26 mai 2015).

Mettant l'accent sur les problèmes globaux comme les pluies acides<sup>432</sup>, la déplétion de la couche d'ozone<sup>433</sup> et le réchauffement climatique, elle proclame l'adhésion du gouvernement au concept de « développement économique soutenable », dans la continuité du rapport Brundtland aux Nations unies publié en 1987. Cette prise de position lui permet à la fois de concurrencer son rival Michael Heseltine sur les questions environnementales tout en contournant les critiques qu'il lui adresse, préférant pointer les problématiques globales aux conflits locaux d'urbanisme et de protection des paysages. Elle prend l'initiative d'organiser à Londres en février 1989 une conférence internationale sur la couche d'ozone<sup>434</sup>. En juillet 1989, au lendemain des élections européennes lors desquelles le *Green Party* a connu une percée retentissante, elle congédie son ministre de l'Environnement Nicholas Ridley, très hostile aux associations environnementales qu'il accuse de gauchisme voire aux agences publiques de protection de l'environnement qu'il a entrepris d'affaiblir, et le remplace par Chris Patten, un conservateur modéré, beaucoup plus proche du lobby environnementaliste<sup>435</sup>.

Pour autant, nul virage politique de fond dans le sens de l'écologie politique. Margaret Thatcher estime que l'énergie nucléaire est l'alternative aux énergies polluantes qui causent les pluies acides et le réchauffement climatique<sup>436</sup>.

« Il n'y a rien d'inhabituel dans l'engagement des conservateurs à protéger l'environnement. (...) Nous sommes trop raisonnables pour penser qu'il soit possible en 1988 de revenir à un monde pré-industriel où Adam labourerait et Eve tisserait. La population du Jardin d'Éden s'élevait à deux. [rires] Celle de notre monde s'élève à cinq milliards, bientôt six. (...) L'alternative qui nous attend n'est pas entre développement industriel et environnement préservé. Pour survivre il nous faut les deux. L'industrie est partie intégrante de notre milieu ; la croissance économique est un des systèmes qui rend possible la vie humaine de nos jours<sup>437</sup>. »

John McCormick considère à ce titre que l'intérêt soudain du Premier ministre conservateur pour les questions d'environnement résulte surtout d'une volonté d'affirmer le leadership britannique sur des sujets occupant une place croissante sur la scène

---

<sup>432</sup>Le phénomène des pluies acides dues à l'émission de dioxyde de soufre et de nitrogène issu de l'industrie et de l'agriculture avait commencé à être étudié dans les pays scandinaves, exposés aux masses d'air provenant d'Europe de l'Ouest, puis fit l'objet de protocoles internationaux en 1985 et 1994. John McNEILL, *Something New under the Sun. An Environmental History of the Twentieth-Century World*, Londres, Norton, 2001, p. 99-102.

<sup>433</sup>Déplétion qui est annoncée en 1985 par des chercheurs du British Antarctic Survey et qui donne lieu à la signature du protocole de Montréal en 1987 avant que les causes environnementales n'en soient scientifiquement établies. Sebastian Vincent GREVSMÜHL, *op. cit.*, p. 276-297.

<sup>434</sup>John McCORMICK, *British Politics and the Environment*, London, Earthscan Publications, 1991, p. 2.

<sup>435</sup>John McCORMICK, *op. cit.*, p. 59-63.

<sup>436</sup>John McCORMICK, *op. cit.*, p. 60.

<sup>437</sup>« There is nothing new or unusual about the Tory commitment to protect the environment. (...) We are far too sensible to think that in 1988 we can turn the clock back to a pre-industrial world where Adam delved and Eve span. The Garden of Eden had a population of two. (Laughter). Our world has a population of five billion going on six. (...) So the choice facing us is not industrial development or a clean environment. To survive we need both. Industry is part of our habitat; economic growth is one of the systems that sustain human life today. » Margaret THATCHER, *Speech to Conservative Party Conference*, 14 octobre 1988. Consultable en ligne à l'adresse <http://www.margaretthatcher.org/document/107352> (consulté le 26 mai 2015).

internationale, dans un contexte géopolitique marqué par l'ascension de Mikhaïl Gorbatchev et le départ de Ronald Reagan. La thématique émergente du réchauffement climatique en procurait une occasion rêvée, les chercheurs britanniques étant en pointe dans l'étude du phénomène<sup>438</sup>. Si le discours de Margaret Thatcher sur le plan international marque alors des innovations évidentes en matière d'environnement, surtout au vu de la mauvaise volonté évidente exprimée par le gouvernement dans le cadre des négociations internationales concernant notamment les émissions de gaz chlorofluorocarbures (CFC) les années passées<sup>439</sup>, sur le plan de la politique intérieure c'est la continuité avec la période écoulée qui domine<sup>440</sup>.

De fait, l'impact de ce revirement sur la scène politique intérieure ne fut pas à l'avantage de Margaret Thatcher. Outre le départ de Nicholas Ridley, rendu nécessaire par souci de cohérence, l'environnementalisme nouveau du Premier ministre conduisit à légitimer davantage les associations environnementalistes, souvent en butte aux projets gouvernementaux. Par ailleurs, l'attention des médias et de l'opinion fut attirée vers le bilan effectif du gouvernement en matière de protection de l'environnement, nourri par les critiques précises produites par les associations<sup>441</sup>.

Un des résultats rapides fut la déperdition de voix du Parti conservateur vers les Verts aux élections européennes de juin 1989. Environ 29 % des électeurs Verts de cette année étaient d'anciens électeurs conservateurs, selon les enquêtes post-électorales<sup>442</sup>. Après une première réaction consistant à décrédibiliser le *Green Party*, accusé notamment d'extrémisme de gauche, le parti conservateur se résolut à tenter de répondre aux préoccupations traduites par ce vote. Mais le livre blanc publié par le ministère de l'Environnement en septembre 1990 ne fut pas à la hauteur des espoirs que sa rédaction avait suscité : faute du soutien des autres ministères et en particulier du Premier ministre, Chris Patten avait échoué à élaborer un véritable plan d'action cohérent pour l'environnement, se contentant d'un état des lieux et d'une discussion des enjeux<sup>443</sup>. Pour autant, le programme du Parti conservateur lors des élections générales suivantes accorda davantage de place aux questions d'environnement (6 % contre un maximum de 3,5 % auparavant) avant de revenir à une place marginale (moins de 3 % de 1997 à 2005<sup>444</sup>).

---

<sup>438</sup> Andrew FLYNN et Philip LOWE, *op. cit.*, p. 28.

<sup>439</sup> Andrew FLYNN et Philip LOWE, *op. cit.*, p. 27.

<sup>440</sup> John McCORMICK, *op. cit.*, p. 65-66.

<sup>441</sup> Andrew FLYNN et Philip LOWE, *op. cit.*, p. 28-29.

<sup>442</sup> Citées dans Andrew FLYNN et Philip LOWE, *op. cit.*, p. 30.

<sup>443</sup> Andrew FLYNN et Philip LOWE, *op. cit.*, p. 33.

<sup>444</sup> Neil CARTER, *The Politics of the Environment*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.



- c) La politique énergétique sous les gouvernements conservateurs : un développement du nucléaire qui alimente l'hostilité des écologistes à leur égard

L'arrivée des conservateurs au pouvoir en Grande-Bretagne suite aux élections générales de 1979 ne provoque pas de rupture immédiate dans la politique énergétique du pays. La politique des gouvernements de Margaret Thatcher et de John Major en faveur de l'énergie nucléaire nourrit toutefois l'hostilité des écologistes à leur égard.

La plupart des projets de centrales nucléaires britanniques dans les années 1980 concernent des sites où est déjà implantée une centrale nucléaire, ce qui contribue à limiter l'ampleur des mouvements de contestation. C'est le cas des centrales d'Heysham 2 (nord-est de l'Angleterre) et de Sizewell B (est de l'Angleterre) dont les chantiers débutent respectivement en 1980 et 1988. Le site de Torness (Écosse) constitue une exception et la mobilisation locale trouve un écho partout au Royaume-Uni<sup>445</sup>. D'autres projets sont abandonnés, comme celui de Portskewett au Pays de Galles, suite à l'opposition des riverains et des associations environnementalistes et à leur participation active aux enquêtes publiques. La place que ces dernières accordent à la parole et à l'expertise des mouvements d'opposition contribue à la modération de la conflictualité autour de la question de l'énergie nucléaire dans les années 1980<sup>446</sup>.

Toutefois, le gouvernement conservateur, qui cherche à réduire la dépendance du pays au charbon et l'influence des syndicats de mineurs, lance dans les années 1980 un projet de quatre centrales nucléaires à eau pressurisée (PWR). Le premier est situé à Sizewell en Angleterre mais parmi les autres sites envisagés, deux concernent directement le Pays de Galles : Hinkley Point, qui comprend déjà deux centrales (A et B) sur la côte de Somerset au large de Cardiff, et Wylfa, qui comprend déjà une centrale sur la côté nord de l'île d'Anglesey, au nord-ouest du Pays de Galles. Le gouvernement tente de justifier ses projets en pointant que le remplacement du charbon par l'énergie nucléaire peut constituer un moyen de limiter le réchauffement climatique<sup>447</sup> mais, dans un contexte militant déjà marqué par la catastrophe de Tchernobyl<sup>448</sup>, ces initiatives contribuent à structurer le mouvement anti-nucléaire gallois

<sup>445</sup> *Ecology Party in Wales Newsletter*, n°3, Juin 1979.

<sup>446</sup> Wolfgang RÜDIG, *Anti-Nuclear Movements. A world Survey of Opposition to Nuclear Energy*, Harlow, Longman Current Affairs, 1990, p. 193.

<sup>447</sup> Justyn Jones, « N-plant plans may be “thin end of wedge” », *The Western Mail*, 1<sup>er</sup> mai 1989, p. 7.

<sup>448</sup> « Radioactive cloud returns to Britain », *The Western Mail*, 8 mai 1986, p. 14.

autour de la *Wales Anti-Nuclear Alliance* (WANA<sup>449</sup>). La vigueur de la mobilisation et l'opposition des autorités locales<sup>450</sup> entraînent l'abandon des deux projets<sup>451</sup>.

d) La politique militaire des conservateurs : la confirmation de l'armement nucléaire

Le retour au pouvoir des conservateurs en 1979 n'introduit pas de rupture en matière de politique militaire relativement à la période précédente, déjà favorable à l'armement nucléaire, mais accentue ce choix stratégique. Tout d'abord le gouvernement de Margaret Thatcher décide dès 1980 de renouveler la force de dissuasion sous-marine en remplaçant le système Polaris par le système Trident, appuyé sur des missiles de technologie états-unienne. Cette dépendance envers les États-Unis s'accroît avec l'accord donné par le gouvernement à l'installation des missiles de l'armée états-unienne sur le territoire britannique, en particulier sur la base de Greenham Common, effective à partir de novembre 1983<sup>452</sup>.

Loin de se présenter sous l'angle de l'indépendance nationale ou du neutralisme, la politique d'armement nucléaire britannique est donc synonyme, à partir de 1980, du renforcement de l'alignement sur le bloc occidental, dans un contexte d'aggravation des tensions entre l'URSS et les États-Unis. Le clivage entre les conservateurs et les pacifistes et neutralistes, dont font partie les écologistes, se creuse considérablement. Le CND connaît un regain d'activité et un rajeunissement rapide de ses membres. Les mobilisations contre l'armement nucléaire se multiplient, en particulier avec l'établissement d'un campement de femmes pacifistes devant la base de Greenham Common. Lors des élections générales de 1983, le CND s'investit fortement dans la campagne et appelle à voter pour les candidats opposés à l'armement nucléaire<sup>453</sup>. La large victoire des conservateurs ne décourage pas les opposants à l'armement nucléaire : le nombre d'adhérents au CND continue à grossir en 1984<sup>454</sup>.

En somme, si les conservateurs présentent un profil ambivalent et variable sur les questions d'environnement, et une approche favorable à l'énergie nucléaire relativement

---

<sup>449</sup>Des groupes *ad hoc* se structurent au Pays de Galles pour lutter contre les deux projets : *People Against Wylfa B* (PAWB) et *Wales Anti Nuclear Alliance – Stop Hinkley Expansion* (WANASHE), au sein desquels plusieurs adhérents du WGP sont actifs.

<sup>450</sup>Justyn Jones, « N-Power station protest growing », *The Western Mail*, 9 juin 1989, p. 11.

<sup>451</sup>Les projets de Wylfa B et Hinkley Point C refont cependant surface dans les années 2000.

<sup>452</sup>Paul BYRNE, *The Campaign for Nuclear Disarmament*, Londres, Croom Helm, 1988, p. 26-41.

<sup>453</sup>Richard TAYLOR, « CND and the 1983 election », in Ivor CREWE et Martin HARROP (éd.), *Political Communications, the General Election Campaign of 1983*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 207-216.

<sup>454</sup>*Ibid.*, p. 215.

modérée, c'est la question de l'armement nucléaire qui constitue le clivage le plus saillant avec les écologistes, mais aussi avec une grande partie du mouvement travailliste. La configuration de ces clivages est fort différente au sud de la Manche.

## **2. Les droites françaises : une réceptivité très limitée aux questions d'environnement, des politiques énergétiques clivantes – une politique de l'impossible<sup>455</sup> ?**

L'émergence des préoccupations environnementales et du mouvement écologiste dans la première moitié des années 1970 met les droites gouvernementales françaises dans une position ambiguë. D'une part en effet elles sont mises en cause par les associations du fait de leur politique de développement des déplacements en automobile<sup>456</sup>, puis de leur plan de développement massif de production d'électricité par l'énergie nucléaire. D'autre part pourtant ce sont elles qui, au pouvoir au tournant des années 1970, sont les premières à traduire dans les politiques publiques des mesures spécifiques visant le nouveau domaine de l'« environnement ».

### a) Une politique de l'environnement inédite mais subordonnée

La prise en compte insitutionnelle de l'environnement débute véritablement en juin 1970 avec la publication par le gouvernement Chaban-Delmas de ses cent mesures pour l'environnement<sup>457</sup>. En 1971, la France devient le premier pays du monde à créer un ministère consacré spécifiquement à ces questions : le ministère chargé de la protection de la nature et de l'environnement, confié à Robert Poujade. Celui-ci prend sa mission à cœur mais celle-ci se restreint de fait à la préservation du patrimoine naturel et à la lutte contre les grandes pollutions. L'approche sectorielle et technicienne prend le pas sur une perspective globale et systémique<sup>458</sup>. Les écomusées et les parcs nationaux, répondant à une logique davantage

<sup>455</sup>Paraphrase de l'expression du premier ministre chargé de la Protection de la nature et de l'Environnement (de 1971 à 1974) Robert POUJADE, *Le ministère de l'impossible*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

<sup>456</sup>Mathieu FLONNEAU, *Paris et l'automobile, un siècle de passion*, Paris, Hachette littératures, 2005.

<sup>457</sup>Stéphane FRIoux et Vincent LEMIRE, « Pour une histoire politique de l'environnement au XX<sup>e</sup> siècle », *Vingtième siècle*, n°113, janvier-mars 2012, p. 3-14.

<sup>458</sup>Florian CHARVOLIN, *L'invention de l'environnement en France*, Paris, La Découverte, 2003.

naturaliste voire conservationniste qu'environnementaliste, font figure de colonne vertébrale de la politique du ministère de l'Environnement. Pendant la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, le secrétariat d'État à l'Environnement est pris en charge tour à tour par dix personnalités différentes, et le plus souvent agrégé à d'autres responsabilités (tourisme, jeunesse et sports voire logement) et placé sous la tutelle d'un ministère de plein exercice, souvent celui des affaires culturelles. Cette situation d'infériorité hiérarchique constitue une rupture vis-à-vis de la présidence de Georges Pompidou lors de laquelle le ministère de l'Environnement, d'abord placé sous la tutelle directe du chef de gouvernement, était devenu de plein exercice dans la dernière année du gouvernement de Pierre Messmer. Le retour de la coalition RPR-UDF au gouvernement en 1986 reproduit cette situation : le ministère délégué chargé de l'Environnement est soumis à l'autorité du ministère de l'Équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, dont les priorités sont souvent étrangères voire opposées à la protection de l'environnement.

L'absence de poids politique accordé à la protection de l'environnement rend celle-ci particulièrement vulnérable aux autres aspects de la politique gouvernementale, en particulier dans le secteur industriel. L'axe déterminant à partir de 1974 devient la politique énergétique, avec l'accélération du programme de centrales nucléaires acté sous le gouvernement Messmer et confirmé après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing.

b) Les droites et l'énergie : la priorité absolue au nucléaire, des économies d'énergie en sourdine

La relation entre les droites de gouvernement et le programme électro-nucléaire français est étroite mais date pour l'essentiel de 1974. Jusque là, le programme de construction de centrales nucléaires, qui remonte à 1957 avec le lancement de la centrale expérimentale de Chinon, est limité et relativement consensuel parmi les formations politiques. Ainsi la construction de la première centrale à vocation commerciale commence en 1971 à Fessenheim en Alsace, sans susciter d'opposition au-delà des militants environnementalistes de la région.

La politique nucléaire n'est pas alors perçue comme un enjeu politique, d'abord parce qu'elle n'est pas prise en charge par le pouvoir politique. En effet celui-ci laisse la bride sur le cou à Électricité de France (EDF) et au Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Ainsi en

1969 EDF choisit-elle de façon tout à fait autonome d'abandonner la technologie française graphite-gaz et d'opter pour les réacteurs américains à eau légère, jugés plus simples et meilleur marché. Les investissements d'EDF en matière de formation des personnels notamment sont déjà bien engagés et l'entreprise commence à s'organiser autour de la technologie nucléaire lorsque survient le choc pétrolier de novembre 1973.

Face à l'inflation rapide du prix du pétrole et à la dégradation de la balance commerciale qui s'ensuit, le cabinet du Premier ministre Pierre Messmer, à peine trois mois après le choc pétrolier, valide les propositions de la commission PEON<sup>459</sup> visant à accélérer la construction des réacteurs nucléaires dont on manque pourtant de recul sur la fiabilité technologique : de deux constructions par an, il s'agit de passer à six ou sept<sup>460</sup>. Cette décision va rapidement cristalliser une opposition de la part des associations environnementalistes d'autant que certaines mettent en garde depuis déjà plusieurs années sur les dangers de la pollution radioactive, comme Jean Pignero et l'APRI (Association pour la protection contre les rayonnements ionisants). L'énergie nucléaire, et plus précisément le plan de construction de centrales et la stratégie bientôt qualifiée de « tout-nucléaire », deviennent un enjeu politique.

La rupture de 1974 comporte une part d'ambiguïté. En effet, la priorité donnée au nucléaire s'accompagne de l'interdiction de « toute publicité sous quelque forme que ce soit de nature à favoriser l'accroissement de la consommation d'énergie<sup>461</sup> ». Pendant presque deux décennies la communication d'EDF s'oriente donc vers « la diminution de la consommation de chaque usage de l'électricité<sup>462</sup> ». Une loi est votée en 1974 instaurant des limitation des chauffage et d'éclairage dans les bâtiments commerciaux et non résidentiels<sup>463</sup>, puis est instaurée l'heure d'été en 1976. Mais la rupture n'est qu'apparente avec les deux décennies précédentes qui avaient vu EDF vanter le confort et la multiplication des usages permis par l'électricité : en effet les supports de communication d'EDF continuent de mettre en scène des appareils électriques encore peu répandus, comme le lave-vaisselle, dans l'objectif explicite d'en « augmenter le nombre d'usages<sup>464</sup> ». La stratégie de l'État consiste plutôt à « maîtriser la

---

<sup>459</sup>La Commission pour la Production d'Énergie d'Origine Nucléaire avait été créée en 1955 et nommée par le gouvernement, composée des directeurs généraux d'EDF et du CEA, de représentants des ministères concernés et de dirigeants industriels. Gabrielle HECHT, *Le rayonnement de la France*, *op. cit.*, p. 336.

<sup>460</sup> Yves BOUVIER, « Économiser plus pour consommer plus. Les ambiguïtés de la communication d'EDF au temps des économies d'énergie », *Annales historiques de l'électricité*, n°10, 2012, p. 31-42.

<sup>461</sup>L'interdiction ne concerne pas les entreprises du secteur électroménager. Décret pris le 6 décembre 1974, cité dans Yves BOUVIER, *op. cit.*, p. 32-38.

<sup>462</sup>« Formulation de la mission commerciale d'EDF », 1979, cité dans Yves BOUVIER, *op. cit.*, p. 36.

<sup>463</sup> Eric PAUTARD, « Du rationnement aux certificats d'économie d'énergie. Quatre décennies de maîtrise de la demande électrique en France et au Royaume-Uni », *Annales historiques de l'électricité*, n°10, 2012, p. 43-54.

<sup>464</sup>« Formulation de la mission commerciale d'EDF », *op. cit.*

demande en attendant d'accroître l'offre<sup>465</sup> ». Il semble que cette politique d'économies d'énergie, appuyée sur des mesures très ciblées et ponctuelles, ait eu un effet très limité<sup>466</sup>, d'autant que le contre-choc pétrolier de 1986 en sonne le glas. Par ailleurs, EDF considère que le développement du chauffage électrique constitue un gisement considérable de diminution de consommation des énergies fossiles et de substitution par l'électricité d'origine nucléaire. L'entreprise n'obtient pas l'autorisation nécessaire pour lancer une campagne de communication dans ce sens (préparée dès 1976<sup>467</sup>) mais les mesures incitatives prises par le gouvernement sur le plan fiscal eurent un effet très rapide : la part des logements neufs chauffés à l'électricité passa de 10 % en 1974 à 40 % en 1977 et 72 % en 1988<sup>468</sup>.

La création en 1974 de l'Agence pour les économies d'énergie ne permit donc pas de réduire la consommation d'énergie en France et encore moins celle d'électricité. Les économies d'énergie restaient un objectif des politiques publiques en la matière, comme en témoigne l'augmentation des ressources de l'agence au lendemain du choc pétrolier de 1979<sup>469</sup>, mais fortement concurrencé par le développement de l'industrie et de la technologie nucléaire.

Quant aux énergies renouvelables ou « nouvelles » d'origine par exemple éolienne ou solaire, elles font l'objet d'un effort de recherche limité. Un Laboratoire de l'énergie solaire est créé en 1949 et installé dans les Pyrénées, mais soumis aux impératifs de ses tutelles, les ministères de l'Éducation nationale et de la Défense<sup>470</sup>. La situation change après le premier choc pétrolier avec la création par le gouvernement Chirac d'une délégation aux énergies nouvelles et par le CNRS d'un programme interdisciplinaire pour le développement de l'énergie solaire (Pirdes), puis du Commissariat à l'énergie solaire par le gouvernement Barre en 1979. Ce dernier organisme est placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie et est étroitement associé à EDF. Les projets de production d'énergie sont en effet principalement axés vers l'électricité et le raccordement au réseau EDF. Comme le montre Pierre Tessier :

« Ce qui intéresse les administrateurs de l'État au milieu des années 1970, c'est l'électrification du solaire passif pour construire des centrales solaires, reliées au réseau EDF. (...) De manière

<sup>465</sup> Eric PAUTARD, *op. cit.*, p. 45.

<sup>466</sup> Marie-Cécile BERGUÉ, « La maîtrise de la demande en électricité en France. Entre impératif environnemental et hésitations politiques », *Annales historiques de l'électricité*, n°3, août 2005, p. 49-61.

<sup>467</sup> La parenthèse des économies d'énergie se clôt en 1990 avec l'abrogation du décret de 1974, qui permet notamment à EDF de promouvoir le chauffage électrique à la télévision. Yves BOUVIER, *op. cit.*, p. 35.

<sup>468</sup> Yves BOUVIER, *op. cit.*, p. 38.

<sup>469</sup> Patrick FÉVRIER, « L'ADEME : entre maîtrise de l'énergie et développement durable », *Annales historiques de l'électricité*, n°10, 2012, p. 55-59.

<sup>470</sup> Pierre TESSIER, « Le solaire passif à l'ombre de la politique énergétique française (1945-1986) », *Annales historiques de l'électricité*, n°11, 2013, p. 11-25.

*récurrente, on y choisit la haute plutôt que la basse technologie, l'électrique plutôt que le thermique, le global plutôt que le local*<sup>471</sup>. »

Ces axes de développement des énergies renouvelables sont très éloignés des conceptions des militants écologistes du tournant des années 1980, exprimées par exemple dans des revues comme *Oxygène*, qui privilégient au contraire les petites unités de production, si possible à l'échelle du domicile, articulées à des dispositifs limitant les besoins en énergie, comme l'architecture solaire<sup>472</sup>.

En somme, si les droites françaises sont acquises à la force de dissuasion nucléaire, ce clivage n'est pas dominant dans leur rapport aux écologistes, du fait de la faiblesse du mouvement d'opposition à la force de frappe en France. L'opposition des écologistes aux droites se structure davantage, dès 1974, autour de la question de l'énergie nucléaire, connectée aux enjeux plus généraux d'environnement.

Les clivages entre écologistes et droites sont donc nets de part et d'autres de la Manche mais adoptent des configurations distinctes. En France et en Bretagne, la question dominante à partir des années 1970 est celle de l'énergie nucléaire, à laquelle s'associe la politique de répression des mouvements sociaux, la mort d'un manifestant anti-nucléaire lors de la marche de Creys-Malville le 31 juillet 1977 marquant profondément les esprits, *a fortiori* en Bretagne où le ministre de l'Intérieur Christian Bonnet est député. En Grande-Bretagne et au Pays de Galles, c'est la question de l'armement nucléaire qui fait figure de clivage dominant, dans un contexte de regain du mouvement d'opposition à l'armement nucléaire au début des années 1980.

---

<sup>471</sup>*Ibid.*, p. 24.

<sup>472</sup>Le développement de l'architecture solaire avait été vigoureusement promu par le ministre de l'Environnement d'Ornano mais essentiellement dans une optique commerciale, peu en phase avec les principes bioclimatiques chers aux architectes solaires. Marion CHAUVIN-MICHEL, « Architectures solaires et politiques énergétiques en France : de la crise pétrolière à la crise solaire », *Annales historiques de l'électricité*, n°11, 2013, p. 27-39.



## B) Des partis de gauche entre exclusion et récupération des questions écologiques (PS, PCF, *Labour Party*)

Parmi les grands partis établis, les partis de gauche liés au marxisme et au socialisme sont les principaux concernés par l'émergence du mouvement écologiste. Ils en sont plus proches que les partis de droite ou conservateurs, à plusieurs égards. D'abord par parenté idéologique, l'écologie puisant une partie de sa critique de la société industrielle dans le socialisme utopique, et l'hostilité au capitalisme des partis de gauche pouvant se rapprocher de la lutte contre la société de consommation chère aux écologistes. Ensuite par proximité sociologique, les militants écologistes étant pour l'essentiel issus des classes moyennes et populaires en voie d'ascension sociale<sup>473</sup> et de familles souvent proches des mouvements de gauche.

Les principaux partis de gauche constituent un bon indicateur de la prise en compte des questions environnementales dans le champ partisan. Pourtant, il convient au préalable d'opérer une distinction fondamentale concernant les fondements sociaux et idéologiques des partis de gauche de part et d'autre de la Manche.

En effet si le Parti travailliste exerce une hégémonie sur la gauche du paysage politique et sur le mouvement ouvrier britannique depuis les années 1930, ce n'est le cas d'aucun parti en France, où s'opposent depuis lors PS (SFIO) et PCF. Le *Labour* ne regroupe pas pour autant l'équivalent d'une aile socialiste et d'une aile communiste : le travaillisme trouve ses racines dans ses relations organiques avec le mouvement syndical, fondateur du parti en 1900<sup>474</sup> dans l'objectif non pas d'œuvrer au socialisme mais d'augmenter la représentation ouvrière au Parlement pour réformer l'économie capitaliste au bénéfice de la classe ouvrière, rompant ainsi l'alliance traditionnelle du mouvement ouvrier avec le Parti libéral<sup>475</sup>. Il ne s'agit donc pas d'un parti marxiste même si de nombreux militants (dont certaines des sociétés socialistes fondatrices) se revendiquent du socialisme voire du marxisme<sup>476</sup>. Par ailleurs, il

<sup>473</sup>Cf. quatrième chapitre, p. 364-366.

<sup>474</sup>L'organisation ne prend formellement l'appellation *Labour Party* qu'en 1906 et n'accepte les adhésions individuelles qu'en 1918.

<sup>475</sup>Monica CHARLOT, *Le parti travailliste britannique*, Paris, Montchrestien, 1992, p. 9.

<sup>476</sup>Mais la plus influente d'entre elles, la Société fabienne, n'est pas marxiste et au contraire très modérée. Emmanuel JOUSSE, « L'enfer ou le purgatoire. Le capitalisme et la Société fabienne (1884-1914) », in Daniel COHEN et Alain BERGOUNIOUX (dir.), *Le socialisme à l'épreuve du capitalisme*, Paris, Fayard, 2012, p. 49-66.

reste étranger voire adversaire du communisme, davantage influencé par le syndicalisme réformiste ainsi que le non-conformisme et le méthodisme de certains de ses fondateurs. Quant au Parti communiste de Grande-Bretagne, fondé en 1920, il reste à l'écart du mouvement travailliste et très minoritaire tout au long du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, jusqu'à sa disparition en 1990. L'influence marxiste est incomparablement plus forte au sein du mouvement ouvrier français dès la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, en particulier par l'intermédiaire de Jules Guesde et Paul Lafargue, au sein de la SFIO puis de la CGT. Qui plus est, le socialisme français ainsi que le mouvement syndical et en premier lieu la CGT se coupent du mouvement mutualiste, effet à long terme de la loi Le Chapelier et de l'institutionnalisation des mutuelles sous le Second Empire<sup>477</sup>.

## **1. Le Parti communiste français : un adversaire de plus en plus explicite du mouvement écologiste**

Le Parti communiste français occupe une place à part dans les partis de gauche abordés ici. Principal parti ouvrier français, sa ligne idéologique comprend un soutien déterminé au développement industriel du pays. À ce titre, le PCF au mieux n'est pas considéré comme un allié par les mouvements écologistes et au pire perçu comme un adversaire de premier plan.

Cette ligne de clivage se précise davantage encore au fil des années 1970, avec le soutien du PCF au développement accéléré de l'énergie nucléaire à partir de 1974, puis l'abandon de l'objectif de désarmement nucléaire en 1977 suite au rapport Kanapa. Ainsi la position du PCF (ainsi que celle de la CGT) en faveur du développement de l'énergie nucléaire n'est-elle nuancée que par l'hostilité au recours à une technologie états-unienne (la licence PWR Westinghouse exploitée par Creusot-Loire) et la demande de la nationalisation des entreprises du secteur électro-nucléaire<sup>478</sup>. Cette position conduit à en faire un adversaire clairement identifié par le mouvement écologiste, au contraire du PS ou du *Labour* qui, par la diversité et l'hésitation de leurs positions, peuvent devenir des partenaires ponctuels et locaux dans le cadre de mouvements sociaux où certains syndicats proches jouent un rôle dans

---

<sup>477</sup> Michel DREYFUS, « Mutualité et socialisme en France et en Belgique : une comparaison internationale », in COHEN Daniel et BERGOUNIOUX Alain, *op. cit.*, p. 37-48.

<sup>478</sup> Documents cités par Philippe GARRAUD, « Politique électro-nucléaire et mobilisation. La tentative de constitution d'un enjeu », *Revue française de science politique*, juin 1979, vol. 29, n°3.

l'opposition aux projets de centrale nucléaire (*National Union of Mineworkers*, CFDT par exemple).

Plus largement, l'évolution stratégique et idéologique du PCF dans les années 1970 le conduit à s'éloigner des revendications des mouvements écologistes voire à identifier ceux-ci comme des adversaires. En effet, le « retour à l'orthodoxie<sup>479</sup> » qui fait suite à l'abandon du Programme commun et à la défaite lors des élections législatives de 1978 est concomitant avec la structuration politique des écologistes. Ce revirement stratégique qui éloigne le Parti communiste d'une alliance avec le Parti socialiste et donc d'une approche réformiste, se traduit également par la focalisation sur les thématiques directement liées à la lutte des classes, au détriment de la prise en compte d'enjeux pointés par les mouvements écologistes comme l'environnement voire plus largement liés aux mœurs ou à l'immigration<sup>480</sup>. Le parti va jusqu'à attaquer frontalement les militants anti-nucléaires par exemple dans le cas de Georges Marchais qui, en meeting à Brest en décembre 1980, s'en prend vertement aux opposants au projet de centrale nucléaire de Plogoff<sup>481</sup>. Ces positions suscitent en retour de la part des antinucléaires des réactions teintées d'« anticommunisme primaire<sup>482</sup> ». Dans ce contexte, la fondation d'une association sympathisante environnementaliste, le Mouvement national de lutte pour l'environnement, apparaît d'autant plus anecdotique qu'elle défend elle aussi le développement de l'énergie nucléaire<sup>483</sup>.

Cet aspect du « retour à l'orthodoxie », au-delà du rejet du réformisme et du rapprochement avec le Parti communiste d'Union soviétique, mérite donc d'être davantage pris en compte dans l'évolution ultérieure qu'a connue le Parti communiste français. En effet, contrairement à ses homologues italiens et espagnols, certes restés fidèles à l'eurocommunisme, les positions opposées à l'écologie du Parti communiste l'ont isolé des recompositions en cours dans la gauche alternative, condamnant les militants souhaitant y participer à quitter le parti, en particulier au fil des années 1980 avec les départs successifs de Henri Fizbin et Pierre Juquin par exemple.

---

<sup>479</sup> Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 2000, p. 404.

<sup>480</sup> *Ibid.*, p. 407.

<sup>481</sup> « Marchais à Brest. Les anti-nucléaires sont des voyous ! », *Le Canard de Nantes à Brest*, 26/12/1980-9/01/1981, p. 3.

<sup>482</sup> Voir par exemple la page de bande dessinée de Nono, « Page d'anticommunisme primaire (malgré moi) : Marchais à Brest », *Le Canard de Nantes à Brest*, 26/12/1980-9/01/1981, p. 16.

<sup>483</sup> Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *op. cit.*, p. 408.

## 2. Le Parti travailliste : les contradictions insurmontables d'un acteur hégémonique

Le Parti travailliste est un acteur incontournable de la vie politique britannique y compris en ce qui concerne les circonstances de l'émergence de l'écologie politique comme force politique structurée. Il occupe en effet une place hégémonique non seulement à la gauche du spectre politique britannique mais, au Pays de Galles, sur la scène politique dans son ensemble. Contrairement au Parti socialiste en Bretagne, qui ne devient dominant à gauche qu'à partir des années 1970 et dans le paysage politique en général que dans les années 2000, les travaillistes sont hégémoniques au Pays de Galles depuis les années 1920, s'imposant alors au détriment des libéraux.

Cette hégémonie s'explique par plusieurs facteurs parmi lesquels les plus saillants sont la forte industrialisation du pays, en particulier dans le sud-est, autour des mines de charbon des vallées et des ports de Cardiff et Swansea ; le lien institutionnel existant entre le *Labour Party* et les syndicats (*trade unions*), en particulier ici le syndicat des mineurs (*National Union of Mineworkers*, NUM) ; le mode de scrutin majoritaire à un tour qui maximise la représentation des partis majoritaires dans toutes les assemblées élues (*town et city councils, district councils, county councils*, Chambre des communes, Parlement européen à partir de 1979 et Assemblée galloise à partir de 1999) et entrave la progression des forces minoritaires.

La domination travailliste au Pays de Galles s'illustre par les résultats des élections générales (législatives) dans la principauté depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. À l'exception de 1983 et plus récemment de 2010 et 2015, années d'échecs électoraux retentissants à l'échelle britannique, les travaillistes se situent sans discontinuer au-dessus des 42 % des voix au Pays de Galles et remportent sans exception la majorité absolue des sièges gallois aux Communes.

L'érosion tendancielle de l'hégémonie travailliste depuis les années 1970 (passage sous la barre des 50 % des voix en 1974, puis sous les 40 % ponctuellement en 1983 puis en 2010 et 2015) est corrélée à la progression des libéraux, à la scission sociale-démocrate (puis la fusion avec les libéraux au sein des libéraux-démocrates), ainsi qu'à la progression des nationalistes du *Plaid Cymru* et, dans une moindre mesure, des conservateurs et des Verts<sup>484</sup>.

---

<sup>484</sup> Les résultats des élections générales de juin 2017 se caractérisent par une progression inédite de la part des suffrages recueillis par les candidats travaillistes, une rupture nette de la tendance à la baisse observée depuis la fin de la décennie 1990 voire depuis les années 1970. Cette progression (de 36,9 % en 2015 à 48,9 % en 2017) est plus nette qu'à l'échelle britannique mais ne se traduit pas par un gain très important en nombre de sièges, du fait de la forte bipolarisation entre travaillistes et conservateurs au détriment des libéraux-démocrates et de

L'analyse des positions des travaillistes à l'égard des questions écologiques doit prendre en compte le fait que ce caractère hégémonique à gauche s'accompagne d'une grande diversité idéologique, se traduisant par l'existence de courants influents, défendant des positions proches de celles des écologistes sur certains points.

a) Le désarmement nucléaire chez les travaillistes : un multilatéralisme mâtiné d'unilatéralisme

La controverse du désarmement nucléaire a traversé le Labour Party sans discontinuer depuis l'obtention de l'armement atomique par la Grande Bretagne en 1952.

Cette controverse autour de la bombe atomique s'articule d'abord autour du pacifisme qui traverse une grande partie de la gauche britannique. À partir des années 1960, l'opposition à l'arme nucléaire se nourrit également d'arguments environnementalistes<sup>485</sup>.

#### *i. Une bombe travailliste ? L'ambiguïté du Labour Party (1945-1979)*

La bombe atomique britannique résulte à l'origine d'une politique d'armement décidée par le gouvernement travailliste (1945-1951), en premier lieu le Premier ministre Clement Attlee et son ministre des affaires étrangères Ernest Bevin. Dès décembre 1945, le Premier ministre travailliste fixe comme objectif la construction d'une pile atomique dans la visée explicite de produire de la matière fissible suffisante pour quinze bombes atomiques par an<sup>486</sup>. La pile, bientôt rejointe par une seconde, fut construite sur le site de Windscale (plus tard appelé Sellafield) sur la côte nord-ouest de l'Angleterre.

Le premier essai nucléaire est effectué en 1952 sous le gouvernement conservateur de Winston Churchill (1951-1955). Mais les travaillistes continuent à soutenir la politique d'armement nucléaire : ils interpellent même le gouvernement conservateur en mars 1955 en demandant le lancement d'un plan de développement de la bombe à hydrogène « pour consolider l'indépendance britannique<sup>487</sup> », souhait qui se réalise deux ans plus tard avec l'explosion de la première bombe H britannique, toujours sous le gouvernement conservateur.

---

*l'United Kingdom Independence Party (UKIP).*

<sup>485</sup>En effet les essais nucléaires en particulier dans le Pacifique sont à l'origine d'une contamination radioactive grandissante, à l'échelle atmosphérique mais aussi locale. Dans les années 1970, des études concluent qu'un conflit nucléaire aurait un impact majeur sur la couche d'ozone, du fait de l'augmentation des taux d'oxyde d'azote dans la stratosphère. Sebastian Vincent GREVSMÜHL, *La Terre vue d'en haut. L'invention de l'environnement global*, Paris, Seuil, 2014, p. 275-276.

<sup>486</sup> Fred ROBERTS, *60 Years of Nuclear History*, Charlbury, Jon Carpenter Publishing, 1999, p. 26.

<sup>487</sup> Fred ROBERTS, *op. cit.*, p. 49.

Le clivage sépare dès lors les partisans de l'armement atomique britannique comme élément fondamental de l'appartenance de la Grande-Bretagne au camp occidental et à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dans le contexte de la guerre froide, aux adversaires de cet armement et de cet alignement sur le bloc occidental, dans la continuité du pacifisme d'une partie du mouvement socialiste britannique depuis la Première Guerre mondiale<sup>488</sup>. Ce clivage est alimenté dès le départ par le caractère secret du processus de développement de l'armement nucléaire entre 1945 et 1952, qui ne fit en effet l'objet de débat ni à la Chambre des communes ni même au sein du cabinet (conseil des ministres<sup>489</sup>). Par la suite, le débat est alimenté par la situation de dépendance grandissante de la Grande-Bretagne vis-à-vis des États-Unis sur le plan militaire : en effet, la stratégie de l'OTAN basée sur la dissuasion nucléaire états-unienne entraîne une réduction du budget militaire conventionnel de la part du gouvernement britannique, y compris l'abolition du service militaire en 1960. Pire, le coût de l'armement nucléaire incite le gouvernement à accepter l'installation de missiles états-uniens sur le sol britannique, la dépendance technologique de l'arsenal national de la Grande-Bretagne à l'égard des États-Unis étant également croissante<sup>490</sup>.

La contestation anti-armement nucléaire ne se structure véritablement en Grande-Bretagne que dans la seconde moitié des années 1950, lors des essais relatifs au développement de la bombe à hydrogène britannique. Dans un premier temps, la contestation est essentiellement extra-parlementaire : même Aneurin Bevan, leader de l'aile gauche travailliste, est hostile au désarmement unilatéral. En 1957 naît donc le Comité national pour l'abolition des essais nucléaires (*National Committee for the Abolition of Nuclear Weapon Tests* [NCANWT]), qui se fonde en 1958 au sein du Mouvement pour le désarmement nucléaire (*Campaign for nuclear disarmament* [CND]). Les figures de proue en sont alors des intellectuels de gauche comme Bertrand Russell, des scientifiques comme Julian Huxley ou des membres de la gauche du *Labour Party*, comme le député gallois Michael Foot. Les marches annuelles entre Londres et le centre de recherche atomique d'Aldermaston croissent en nombre jusqu'en 1963. Le lobbying du CND auprès du Parti travailliste<sup>491</sup> aboutit

---

<sup>488</sup> Stuart CROFT, « The Labour Party and the nuclear issue » in Martin J. SMITH et Joanna SPEAR (éd.), *The Changing Labour Party*, Londres, Routledge, 1992, p. 201.

<sup>489</sup> La décision prise par le Premier ministre en décembre 1945 est confirmée formellement lors d'une réunion restreinte du cabinet en janvier 1947, les travaux ayant déjà commencé. Le développement de l'armement atomique n'est rendu public qu'au détour d'une allusion du ministre de la défense en mai 1948. Fred ROBERTS, *op. cit.*, p. 28.

<sup>490</sup> Paul BYRNE, *The Campaign for Nuclear Disarmament*, Londres, Croom Helm, 1988, p. 26.

<sup>491</sup> Le choix par le CND de donner la priorité à cette stratégie réformiste conduit au départ des partisans de l'action militante directe non-violente, dont Bertrand Russell, au sein du « Comité des 100 », plus radicalement pacifiste et anti-autoritaire.

finalement à l'adoption par ce dernier d'une position unilatéraliste lors de son assemblée générale de 1960, à l'encontre de la position de son groupe parlementaire et de son leader Hugh Gaitskell. Cependant, cette avancée fragile disparaît dès l'année suivante, du fait notamment du revirement des syndicats, attachés à l'unité du parti. À partir de cette date, l'opposition à l'armement nucléaire et le CND s'affaiblissent significativement, d'autant que les années 1960 voient l'interdiction des essais nucléaires atmosphériques (1963) puis la signature d'un traité de non-prolifération nucléaire (1968). Dès lors, les partis britanniques s'accordent autour d'un objectif consensuel : le désarmement nucléaire multilatéral à long terme.

Jusqu'aux années 1970, le Parti travailliste conserve donc une position favorable à l'armement nucléaire ou au désarmement multilatéral dans le cadre d'accords internationaux. Mais la radicalisation vers la gauche d'une partie de la base du parti à la fin des années 1970, ainsi que les tensions grandissantes entre Est et Ouest et l'installation des missiles SS20, puis Pershing en Europe, et la perception d'une menace réelle de conflit militaire nucléaire, suscite un regain du mouvement unilatéraliste et change l'équilibre politique au sein du parti.

## *ii. Le retour de l'unilatéralisme : regain du CND et divisions travaillistes*

Dans l'opposition à partir de mai 1979 et la défaite du Premier ministre James Callaghan face à Margaret Thatcher, les travaillistes sont alors profondément divisés sur leurs positions économiques et politiques. Le regain du mouvement *Campaign for nuclear disarmament* se traduit dans les débats internes par une forte progression des « unilatéralistes ». Les positions considérées comme bellicistes du gouvernement conservateur puis de l'administration Reagan aux États-Unis sont violemment critiquées et la modération de la direction du parti, notamment celle de son leader James Callaghan, est jugée hors de propos. L'élection par les députés Labour de Michael Foot à la tête du parti en novembre 1980 traduit le déplacement du centre de gravité des militants travaillistes. Michael Foot, leader de l'aile gauche du parti, est en effet une des figures de l'unilatéralisme travailliste, membre fondateur du CND en 1958. Ce glissement se traduit lors du congrès travailliste de Wembley en janvier 1981 par l'adoption du désarmement nucléaire unilatéral – ainsi que d'un mode de désignation du leader du parti échappant en grande partie aux députés, au bénéfice notamment des syndicats<sup>492</sup>.

<sup>492</sup>Ces changements précipitent le départ d'une partie de l'aile droite, au premier rang de laquelle le « gang des quatre » constitué du Roy Jenkins, Shirley Williams, David Owen et William Rodgers, respectivement président de la Commission européenne, ancienne ministre de l'Éducation, ancien ministre des Affaires étrangères et



Cette radicalisation des travaillistes est également perceptible au Pays de Galles. Lors de leur congrès de mai 1981, la branche galloise du Parti travailliste décide de s'affilier en tant que telle au CND et demande que le prochain programme électoral du parti intègre le désarmement unilatéral<sup>493</sup>. En octobre de la même année, le congrès à l'échelle britannique vote à une nette majorité dans ce sens mais les deux tiers nécessaires à l'intégration de cette proposition dans le programme électoral ne sont pas atteints<sup>494</sup>.

Le programme électoral du Parti Travailliste pour 1983 reste donc ambigu sur le sujet. Malgré la promesse d'une défense dénucléarisée avant la fin du mandat, il est fait mention de « négociations de désarmement nucléaire » et du fait que « l'unilatéralisme et le multilatéralisme doivent procéder de concert<sup>495</sup> ». Ambiguïtés qui reflètent les divergences qui traversent le parti : la campagne électorale est marquée par les interprétations contradictoires du texte exprimées par le leader Michael Foot et les unilatéralistes d'une part, le leader adjoint Dennis Healey et les multilatéralistes de l'autre.

Le Parti travailliste n'est donc pas le véhicule politique naturel des positions défendues par le CND<sup>496</sup>. En 1985 67 % des membres du CND déclarent être des électeurs travaillistes (25 % déclarent même y appartenir), contre 15 % de l'Alliance libéraux-SDP, 10 % des Verts et 1 % du parti communiste<sup>497</sup>. Les femmes y sont aussi nombreuses que les hommes. La plupart des membres ont moins de 40 ans, appartiennent aux classes moyennes instruites, en particulier dans le secteur public et culturel. Cette relative homogénéité cache cependant des divergences politiques qui se traduisent dans la structure même de l'organisation : des sous-groupes sont constitués, comme le *Labour CND*, le *Christian CND*, le *Liberal CND* ou le *Green CND*. Ce dernier groupe en particulier (qui ne comprend pas uniquement des membres du parti vert, mais des militants écologistes au sens large) défend un élargissement des positions de l'organisation vers la défense des libertés publiques et l'opposition à l'énergie nucléaire, au nom de son rôle de producteur de plutonium au service de l'industrie militaire.

La prégnance de la question nucléaire militaire lors des élections générales de 1983 est telle que le CND décide de participer en tant que tel à la campagne électorale, incitant les

---

ancien ministre des Transports qui crée en mars 1981 le Parti social-démocrate (*Social-Democratic Party* [SDP]), qui affirme en particulier le caractère indispensable du maintien d'une force de dissuasion et regroupe treize députés en dissidence du Parti travailliste (sur 269).

<sup>493</sup>NLW, Fonds Robin Reeves, A2001/81, 0200116763, P/6, Labour Party Wales, Annual Conference, Llandudno, « Composite resolutions », 29-30 mai 1981.

<sup>494</sup>« Unilateralists just miss binding vote », *The Guardian*, 1<sup>er</sup> octobre 1981.

<sup>495</sup>Cité dans Monica CHARLOT, *Le Parti travailliste britannique*, Paris, Montchrétien, 1992, p. 120.

<sup>496</sup>Chris A. ROOTES, « The new politics and the new social movements. Accounting for British exceptionalism », *European Journal of Political Research*, n°22, 1992, p. 171-191, p. 183-184.

<sup>497</sup>Paul BYRNE, *The Campaign for Nuclear Disarmament*, Londres, Croom Helm, 1988, p. 61.

électeurs à apporter leur soutien aux candidats favorables au désarmement unilatéral – essentiellement les travaillistes, mais également les Verts et certains candidats libéraux. Les conservateurs participèrent également au tour pris par la campagne en s'appuyant sur la crédibilité du gouvernement sur le plan militaire suite à la guerre des Malouines l'année précédente. Les enquêtes d'opinion indiquent que l'armement nucléaire fut un facteur décisif du choix de nombre d'électeurs<sup>498</sup>, le plus souvent d'ailleurs au détriment des travaillistes qui, concurrencés au centre par l'alliance entre libéraux et SDP, ne recueillirent que 27,6 % des voix dans l'ensemble du Royaume-Uni et 37,3 % au Pays de Galles, les pires résultats de l'après-guerre<sup>499</sup>.

L'échec historique de 1983 marque un coup d'arrêt dans la radicalisation du Parti travailliste ; la démission de Michael Foot et son remplacement par un autre député issu du sud du Pays de Galles, Neil Kinnock, sont suivis par un retour progressif à des positions modérées, notamment l'abandon de l'objectif de dissolution de l'OTAN. À partir de 1984, le Parti travailliste, tout en continuant à défendre le désarmement nucléaire, propose de transformer l'OTAN en alliance non-nucléaire, avec un renforcement de son arsenal conventionnel<sup>500</sup>. La troisième défaite d'affilée des travaillistes aux élections générales en 1987 incite la direction à revenir, en 1989 dans son programme « *Meet the challenge, make the change* » à un multilatéralisme assumé<sup>501</sup> (malgré le vote du congrès de 1988 en faveur de l'unilatéralisme<sup>502</sup> contre l'avis du leader Neil Kinnock). La modération des propositions travaillistes en matière de défense répond alors moins à des convictions profondes (Neil Kinnock avait été longtemps un défenseur de l'unilatéralisme) qu'à la nécessité d'adapter la ligne du parti à l'opinion britannique majoritaire<sup>503</sup>. De ce point de vue, écologistes et anti-nucléaires du CND sont considérés comme quantité négligeable.

<sup>498</sup> Richard TAYLOR, « CND and the 1983 Election » in IVOR CREWE et MARTIN HARROP (éd.), *Political Communications, the General Election Campaign of 1983*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 207-216.

<sup>499</sup> Au Pays de Galles seuls les résultats de 2010 (36,2%) et de 2015 (36,8%) se sont depuis avérés plus mauvais ; les élections générales de juin 2017 marquent au contraire le retour à la domination travailliste au Pays de Galles (48,9%).

<sup>500</sup> « À court terme, comme objectifs immédiats, nous voulons (...) établir une politique de défense non-nucléaire pour la Grande-Bretagne. Cela signifie le retrait de tout l'armement et de toutes les bases américaines de notre territoire et oeuvrer à une amélioration de la sécurité et de la défense effectives de la Grande-Bretagne et de l'OTAN. » (« In the short term, as immediate goals, we want to (...) establish a non-nuclear defence policy for Britain. This means removing all US nuclear weapons and nuclear bases from our territory and working for an increase in the real security and defence of Britain and NATO. ») NLW, Fonds Labour Party, S/10, « Labour's defence policy. Defending Britain the modern way », décembre 1985.

<sup>501</sup> Retour au multilatéralisme qui va de pair avec la modération croissante des positions politiques du parti : soutien à l'appartenance à la Communauté économique européenne, politique de l'offre. MARTIN J. SMITH, « Continuity and change in Labour party policy » in MARTIN J. SMITH et JOANNA SPEAR (éd.), *op. cit.*

<sup>502</sup> MONICA CHARLOT, *Le parti travailliste britannique*, *op. cit.*, p. 142-143.

<sup>503</sup> ERIC SHAW, *The Labour Party since 1945*, Oxford, Blackwell Publishers, 1996, p. 187.

En 1992, sous la pression médiatique et celle des conservateurs, les travaillistes renoncent même à l'objectif explicite d'un désarmement multilatéral, préférant écrire que tant qu'il existera des armes nucléaires quelque part sur la planète, « les travaillistes maintiendront la capacité nucléaire britannique<sup>504</sup> ». Paradoxalement, si la fin de la Guerre froide rendait les arguments en faveur de la dissuasion nucléaire moins puissants, elle réduisait à néant le principal moteur des mobilisations unilatéralistes et notamment du CND : l'équilibre de la terreur et la peur d'une guerre nucléaire, qui avait atteint son apogée au début des années 1980. De ce fait, la nouvelle position fut adoptée facilement et sans grande protestation par les militants du Parti travailliste.

b) Un Parti travailliste hésitant sur la question de l'énergie nucléaire

Avec les questions militaires, un des domaines où l'on trouve la ligne de clivage la plus profonde entre les écologistes et les partis de gauche est l'énergie. Et à l'instar des questions militaires, c'est autour de l'attitude adoptée à l'égard de la technologie nucléaire que se cristallise l'opposition.

Pourtant, là comme ailleurs, le Parti travailliste britannique défend des positions hétérogènes dans l'espace et dans le temps. Jusqu'à son départ du gouvernement en 1979, le parti est divisé sur le programme nucléaire même si les débats qui le traversent restent discrets.

La situation évolue à partir de 1979 et l'accélération du programme nucléaire par le gouvernement Thatcher, concomitante de l'accident nucléaire de Three Mile Island aux États-Unis. Dès lors, les critiques de l'énergie nucléaire gagnent progressivement en force au sein du mouvement travailliste et des syndicats, devenant même majoritaires au cours des années 1980, au prix de débats très vifs.

*i. Au pouvoir : une politique énergétique appuyée sur le nucléaire*

Les gouvernements travaillistes de Harold Wilson (1964-1970 et 1974-1976) puis de James Callaghan (1976-1979) participent activement au développement des programmes nucléaires britanniques successifs. Pour le premier gouvernement Wilson, le programme nucléaire s'inscrit dans une vision économique plus large, pierre angulaire de son action : le

---

<sup>504</sup>Labour Party, « It's Time to Get Britain Working Again », programme électoral, 1992, p. 26, cité par Eric SHAW, *op. cit.*, p. 188.

développement de la « Nouvelle Grande Bretagne » doit en effet s'appuyer sur « la lumière brûlante de la révolution scientifique<sup>505</sup> ». Pour Wilson, cet axe est une manière de contenter à la fois aile gauche et aile droite du parti, les premiers étant satisfaits de l'intervention planificatrice de l'État, les seconds de son aspect gestionnaire et technocratique.

Cette politique fait pour autant de moins en moins consensus au sein du parti et même au sein du gouvernement. Les principaux promoteurs du programme nucléaire, outre le *Central Electricity Generating Board* et les acteurs de l'industrie nucléaire eux-mêmes<sup>506</sup>, sont le ministère de la Défense et le ministère des Affaires étrangères. Le premier s'appuie sur le plutonium produit par les centrales britanniques pour son programme d'armement et le second voit d'un bon œil le retraitement sur le sol britannique de déchets nucléaires issus de l'étranger, notamment du Japon, ainsi que la fourniture aux États-Unis d'une partie du plutonium produit en Grande-Bretagne<sup>507</sup>. Quand au mouvement syndical, il est alors majoritairement favorable au développement de l'énergie nucléaire<sup>508</sup>. Celle-ci lui apparaît comme un élément indispensable de la relance de la croissance économique et du recul du chômage en Grande-Bretagne.

En revanche, le ministre de l'Industrie et de l'Énergie, Tony Benn, se montre moins enthousiaste. Représentant de l'aile gauche du parti (proche du Groupe *Tribune* de Michael Foot), il est hostile à l'adoption du réacteur à eau pressurisée de conception américaine et à l'accélération du programme de développement d'un surgénérateur. Il défend au contraire le modèle de réacteur refroidi au gaz, de conception britannique, bien que plus cher. Inquiet des risques de terrorisme et de la militarisation qu'entraîne l'armement des forces de sécurité protégeant les installations<sup>509</sup>, témoin des fréquents incidents concernant les installations nucléaires britanniques, notamment les relâchements de matériaux radioactifs à l'extérieur de

---

<sup>505</sup> Harold WILSON, « Labour and the scientific revolution », discours au congrès annuel du parti travailliste, 1963, cité dans CHARLOT MONICA, *The Wilson Years*, Didier Erudition-CNED, 1998, p. 16.

<sup>506</sup> Richard COOPEY, « Industrial policy in the white heat of the scientific revolution », in Richard COOPEY, Steven FIELDING et Nick TIRATSOO, *The Wilson Governments 1964-1970*, Londres, Pinter, 1995.

<sup>507</sup> Tony BENN, *Against the Tide. Diaries 1973-1976*, Londres, Hutchinson, 1989, p. 552.

<sup>508</sup> « Depuis quelques années, le mouvement syndical a apporté un soutien presque unanime à une politique basée sur le développement rapide de l'énergie nucléaire, du retraitement du combustible et du surgénérateur. » (« For some years now, the trade union movement has given almost unanimous support to a policy based on rapid development of nuclear power, spent fuel reprocessing and the fast breeder reactor. ») « Trade Unions and energy policy », Parliamentary liaison group for alternative energy strategies, *Bulletin*, vol. 1, n°1, octobre 1979, p. 5-6. « À l'heure actuelle, la plupart des syndicats soutiennent l'expansion proposée au motif qu'elle permettra la croissance économique, la prospérité et la création d'emplois, ou bien parce qu'il n'y a tout simplement pas d'alternative. » (« At present, most trade unions support the proposed expansion on the grounds that it will underpin economic growth, lead to prosperity and jobs, or because there is simply no alternative. ») NLW, Fonds Leo Abse, A/37, F/t/6, SERA, « Nuclear Power? », s/d.

<sup>509</sup> Tony BENN, *Against the Tide, op. cit.*, p. 406.

l'usine de retraitement de Windscale, il accorde la priorité à la transparence<sup>510</sup> afin de permettre la confiance nécessaire à l'acceptation d'un programme nucléaire, d'ampleur nécessairement limitée du fait des ressources en pétrole et en charbon dont le pays jouit d'ores et déjà<sup>511</sup>.

Ce sont ces objections de nature environnementale, sanitaire et sécuritaire qui nourrissent les premières critiques. Les groupes environnementalistes effectuent en effet un lobbying efficace auprès des députés. Certaines associations comme *Friends of the Earth* participent à la mise en place en novembre 1977 d'un groupe de liaison parlementaire sur les énergies alternatives, qui regroupe des élus des trois principaux partis représentés à la Chambre des communes, dont une majorité de travaillistes<sup>512</sup>. Le ministre de l'Énergie lui-même entretient des relations cordiales avec les *Friends of the Earth*<sup>513</sup> et leur exprime sa sympathie à l'égard de leurs objectifs de limitation du programme nucléaire<sup>514</sup>, tentant même de financer leurs travaux de recherche dans la perspective des enquêtes publiques sur les projets d'installations nucléaires<sup>515</sup>. Au Pays de Galles, le groupe *South Wales Energy 2000*, qui défend le développement des alternatives énergétiques, s'inquiète lui d'abord et avant tout des risques radiologiques liés au transport des déchets irradiés<sup>516</sup>.

Le député gallois Leo Abse (Pontypool) alimente ses convictions anti-nucléaires des éléments techniques apportés par ses contacts au sein des *Friends of the Earth*, en particulier leur conseiller scientifique Michael Flood<sup>517</sup>. En 1977, il regrette à la tribune des Communes que « 90 % des dépenses britanniques en recherche et développement sur l'énergie [soient]

---

<sup>510</sup>Il rapporte ainsi ses propos lors du conseil des ministres du 16 décembre 1976 : « Nous aurons besoin de l'énergie nucléaire et nous avons besoin de confiance. (...) Nous avons besoin d'une pause, c'est une question d'honnêteté ; j'ai sincèrement été secoué qu'on m'ait caché la fuite à Windscale et par l'incident avec le tritium. On ne peut pas continuer sans restaurer la confiance de la population. » (« We shall need nuclear energy and what we need is confidence. (...) We need a pause for candour; I was shaken frankly by the Windscale seepage being kept from me and the tritium incident. We can't proceed without restoration of public confidence. ») Tony BENN, *Against the Tide. Diaries 1973-1976*, Londres, Hutchinson, 1989, p. 688.

<sup>511</sup>« Nous sommes le pays le plus solide d'Europe en matière d'énergie. Nous n'avons pas besoin d'autant d'énergie nucléaire que les Français ou les Allemands ou les Italiens. [La question est] de combien avons-nous besoin et à quoi faut-il recourir pour combler le fossé [énergétique] ? » (« We are the strongest energy country in Europe. We don't need as much nuclear power as the French or the Germans or the Italians. [The question is,] how much do we need and what do we use to fill the [energy] gap? ») Tony BENN, *Conflicts of Interest. Diaries 1977-1980*, Londres, Arrow Books, 1991, p. 21.

<sup>512</sup>NLW, Fonds Leo Abse, A/37, F/r/2, « Minutes of the first meeting to discuss the formation of a Parliamentary liaison committee for alternative energy », 23 novembre 1977.

<sup>513</sup>« Au moins dans ce pays les anti-nucléaires peuvent venir discuter amicalement avec le Ministre au lieu de se faire réprimer par la police anti-émeutes comme c'est le cas en Allemagne. » (« At least in this country nuclear protestors can come and talk to the Minister as friends instead of being beaten down by riot police as they are in Germany. ») Tony BENN, *Conflicts of Interest. Diaries 1977-1980*, Londres, Arrow Books, 1991, p. 120.

<sup>514</sup>Tony BENN, *Conflicts of Interest, ibid.*, p. 259.

<sup>515</sup>Tony BENN, *Conflicts of Interest, ibid.*, p. 470.

<sup>516</sup>« Our main concern about radiological hazards is in the transport of irradiated waste. » NLW, Fonds Leo Abse, A/37, F/r/2, « Nuclear power in Wales », *South Wales Energy 2000*, s/d., 2 p.

<sup>517</sup>Par exemple : NLW, Fonds Leo Abse, A/37, F/r/6, courrier de Leo Abse à Michael Flood, 15 septembre 1978.

consacrées à l'énergie nucléaire » et pointe les « dangers qui pourraient être associés à l'économie du plutonium » produit par les centrales<sup>518</sup>. En 1977-1978, il figure parmi les principaux opposants lors de l'enquête publique concernant l'ouverture d'une nouvelle usine de retraitement de déchets nucléaires à Windscale, dans le nord-ouest de l'Angleterre, devant écouler des déchets d'origine britannique mais aussi d'autres pays. À partir de 1978, il se fait le relais de l'inquiétude des habitants de Portskewett (Gwent), riverains de sa circonscription, concernés par un projet éventuel de centrale nucléaire<sup>519</sup>. Il souligne que la construction d'une nouvelle centrale sur l'estuaire du Severn ferait de celui-ci la zone la plus nucléarisée au monde, compte tenu des centrales déjà existantes de Berkeley, Oldbury et Hinkley Point, menaçant deux villes importantes : Bristol et Cardiff.

Le Parti travailliste du Pays de Galles est ainsi amené à adopter lors de son assemblée générale de 1978 une position très critique du développement de l'énergie nucléaire impulsé par le gouvernement Callaghan :

*« Cette assemblée générale déplore l'accent mis sur l'énergie nucléaire [par le gouvernement travailliste] et propose que des fonds plus substantiels soient consacrés à la recherche et au développement de sources d'énergie alternatives et qui ne menacent pas la santé et la sûreté de la race humaine<sup>520</sup>. »*

Cette dissidence vis-à-vis de la politique du gouvernement travailliste témoigne de la grande hétérogénéité du Parti travailliste sur le sujet, qui s'accroît au fil des années suivantes.

## **ii. Après 1979 : dans l'opposition et après Three Mile Island, les travaillistes de plus en plus hostiles à l'énergie nucléaire**

L'année 1979 marque un tournant à double titre pour les travaillistes en relation avec l'énergie nucléaire. D'abord, le 28 mars 1979 intervient un accident nucléaire majeur sur la centrale nucléaire de Harrisburg (Pennsylvanie) aux États-Unis, qui illustre le manque de sûreté de l'industrie nucléaire et rend perceptible par le grand public les risques sanitaires

<sup>518</sup>NLW, Fonds Leo Abse, A/37, F/r/2, « Anti-nuclear early day motion », 1977.

<sup>519</sup>Une autorisation de travaux avait déjà été accordée au CEGB en 1972 mais la limitation de sa durée de validité à cinq ans força l'organisme à demander un renouvellement de l'autorisation en 1978. Le projet de centrale à Portskewett est finalement abandonné par le CEGB au vu de l'opposition suscitée sur place parmi la population et les autorités locales. Wolfgang RÜDIG, *Anti-Nuclear Movements, A world Survey of Opposition to Nuclear Energy*, Harlow, Longman Current Affairs, 1990, p. 185.

<sup>520</sup>« This conference deplores the emphasis placed on nuclear power and proposes that more substantial funds are immediately made available for research and development of alternative energy sources which do not threaten the health and safety of the Human race. » NLW, Fonds Robin Reeves, A2001/81, 0200116763, P/6, Labour Party Wales, « Resolutions and amendments received for the agenda », Annual Conference, 19-20 mai 1978, Swansea.



liées à la contamination radioactive<sup>521</sup>. Ensuite, au mois de mai de la même année, les travaillistes britanniques se voient relégués dans l'opposition suite à la victoire des conservateurs de Margaret Thatcher. Or le nouveau gouvernement confirme l'objectif de développement de l'énergie nucléaire et privilégie de plus en plus la technologie états-unienne du refroidissement par eau pressurisée. Ces deux facteurs favorisent l'expression, au sein des travaillistes et des syndicats affiliés au parti, d'une opposition croissante à l'énergie nucléaire.

En octobre 1979, le député Leo Abse s'inquiète ainsi des conséquences d'un éventuel changement de technologie pour le projet de centrale de Portskewett : il demande au gouvernement de

*« couper court à l'ambiguïté et déclarer devant [la commission d'] enquête s'il est ou non de l'intention du gouvernement d'abandonner la construction d'une centrale à refroidissement par le gaz au bénéfice d'un réacteur à eau légère, similaire à celui de Three Mile Island qui a infligé à la population environnante une expérience terrible qui ne doit jamais être infligée à la population du sud du Pays de Galles<sup>522</sup> ».*

L'année suivante, les travaillistes gallois adoptent une motion qui soumet à des critères exigeants de sûreté tout développement ultérieur du nucléaire, en ce qui concerne toutes les étapes du processus et en particulier celui des déchets, objet de préoccupation particulier des syndicats<sup>523</sup>.

*« La technologie de contrôle de la génération d'énergie nucléaire devrait précéder tout développement dans la technologie d'approvisionnement et cette remarque s'applique au développement supplémentaire de centrales nucléaires et au dépôt de déchets nucléaires. (...) Le congrès dénonce l'objectif du gouvernement Thatcher de rapide expansion du programme d'énergie nucléaire sans que soient réunies les conditions adéquates en matière de sûreté des zones et des populations environnantes. Le Congrès est particulièrement inquiet au vu des propositions d'installer des réacteurs à eau pressurisée dans ce pays, un des emplacements envisagés pour ce type de centrale étant Portskewett. Le Congrès donne instruction à l'Exécutif de déposer des éléments à toute enquête publique tenue pour étudier la construction d'une centrale nucléaire à Portskewett ou ailleurs au Pays de Galles. (...) Tout en respectant le droit des travailleurs de l'industrie nucléaire à chercher à protéger leur emploi pour l'avenir, le Congrès estime que nul réacteur commercial [ne doit être construit] avant que des méthodes sûres d'élimination des déchets aient été développées et que tous les aspects concernant la sûreté du fonctionnement des réacteurs aient été rendus publics<sup>524</sup>. »*

<sup>521</sup>La conjonction de l'accident avec la sortie le 16 mars du film à grand public *China Syndrome (Le syndrome chinois)*, James Bridges, États-Unis, 1979, 122 mn, avec Michael Douglas et Jane Fonda) au scénario proche (fonte partielle du cœur d'un réacteur nucléaire) lui donne un retentissement tout particulier, d'autant qu'il pointe l'opacité des entreprises exploitant les centrales.

<sup>522</sup>« End the ambiguity and state before the enquiry whether or not it is the government's intention to switch from constructing an AGR station to a light water reactor similar to the Three Mile Island reactor which has subjected the people in the area to an awesome experience which must never be inflicted on the people of South Wales. » NLW, Fonds Leo Abse, A/37, F/r/6, conférence de presse, 10 octobre 1979, Cardiff.

<sup>523</sup>« Trade Unions and energy policy », *op. cit.*

<sup>524</sup>« This conference recognises that Nuclear technology can either be a benefit or a threat to mankind dependent on the scale and pace of its development. The technology of control of Nuclear power generation should precede any developments in the technology of provision and that this consideration must apply for new development of power stations and the dumping of nuclear waste. (...) Conference opposes the Thatcher Government's commitment to a rapid expansion of the nuclear power programme in advance of adequate controls for the safety of the surrounding areas and population. In particular the conference is deeply concerned at the proposals to



En 1985, les anti-nucléaires remportent une victoire importante au congrès du Parti travailliste au niveau britannique en faisant adopter une résolution demandant l'arrêt du programme nucléaire en cours et la fermeture des centrales nucléaires en activité. Mais la majorité qualifiée des deux tiers n'étant pas atteinte, le programme du parti pour l'élection de 1987 se contente de défendre « la diminution progressive de la dépendance de la Grande-Bretagne à l'énergie nucléaire<sup>525</sup> ».

Les travaillistes gallois sont quant à eux vent debout contre le programme de réacteurs à eau pressurisée promu par le gouvernement Thatcher<sup>526</sup>. En effet, ses retombées sont perçues comme intégralement négatives pour le Pays de Galles : aucun réacteur n'est finalement prévu sur son territoire (le projet de Portskewett ayant été abandonné), mais plusieurs sur la côte sud de l'estuaire du Severn, au large de Cardiff, à Hinkley Point (Somerset). En somme, le Pays de Galles ne bénéficierait d'aucune création d'emploi, mais serait gravement exposé en cas d'accident. La mobilisation contre le projet d'Hinkley Point est forte parmi les travaillistes du sud du Pays de Galles, comme en témoignent les débats à leur congrès annuel de 1986<sup>527</sup>.

La question de l'emploi est structurante dans les débats. Ainsi trouve-t-on parmi les syndicats les plus hostiles à l'énergie nucléaire le syndicat des mineurs (*National Union of Mineworkers*, NUM), soucieux de préserver l'industrie du charbon, jugée moins chère et permettant de créer davantage d'emplois<sup>528</sup>. Inversement, les électriciens employés par le CEGB, dont ceux opérant dans les centrales, sont hostiles à l'adoption de positions anti-nucléaires. La confédération des syndicats, le *Trades Union Congress* (TUC) est donc profondément divisée. Son congrès de septembre 1986, après un débat acharné, tendu davantage encore par la récente catastrophe nucléaire de Tchernobyl, se conclut par une prise de position en demi-teinte : la revendication d'un moratoire et d'une révision du programme nucléaire britannique. Les anti-nucléaires échouent de peu à faire adopter un texte demandant au Parti travailliste en cas de victoire électorale de faire de la fermeture de toutes les centrales nucléaires une « priorité immédiate<sup>529</sup> ». Au Pays de Galles, la même année, les syndicats des

---

introduce pressurised water reactors in this country, with the possible siting of such a station at Portskewett. Conference instructs the Executive to present evidence to any public enquiry held to consider the construction of a nuclear power station at Portskewett or any other site in Wales. (...) While respecting the right of workers in the nuclear industries to seek to protect their future employment, Conference believes that no new commercial reactors until safe methods of disposing of nuclear wastes have been developed and full disclosure made of all the safety aspect of reactor operation. » NLW, Fonds Robin Reeves, A2001/81, 0200116763, P/6, Labour Party Wales, « Composite resolutions », Annual Conference, 16-17 mai 1980, Swansea.

<sup>525</sup>NLW, Archives du Labour Party, P2/3, « Wales will win », Labour Manifesto 1987.

<sup>526</sup>NLW, Archives du Labour Party, P2/3, « Work for Wales with Labour », Labour Party Wales, 1986.

<sup>527</sup>NLW, Archives du Labour Party, R4/1, 49<sup>th</sup> annual Conference, Wales Labour Party Conference, 1986, « Agenda and resolutions ».

<sup>528</sup>« Narrow majority backs moratorium and review of nuclear programme », *The Guardian*, 5 septembre 1986.

<sup>529</sup>« Narrow majority backs moratorium and review of nuclear programme », *The Guardian*, 5 septembre 1986.

employés de la centrale au fuel de Pembroke, vieillissante et promise à une fermeture prochaine, prennent position en faveur de l'installation d'une centrale nucléaire, au nom de l'emploi<sup>530</sup> ; mais le syndicat de mineurs est parmi les premiers à s'y opposer<sup>531</sup>, avec d'ailleurs le candidat travailliste aux élections générales.

Pour autant, ces débats enflammés portent pour l'essentiel sur les investissements à réaliser pour l'avenir : le sort à réserver aux installations existantes suscite peu d'intérêt chez les travaillistes gallois. On ne trouve pas, avant la catastrophe de Tchernobyl en tout cas, de controverse concernant les deux centrales nucléaires galloises de Wylfa et Trawsfynydd. La situation évolue quelque peu à partir de l'irruption à l'agenda politique du risque d'accident après 1986. En 1988, la section du Parti travailliste de la circonscription de Meirionydd Nant Conwy, qui comprend la centrale de Trawsfynydd, obtient que l'assemblée générale annuelle des travaillistes gallois se prononce « contre tout développement supplémentaire de l'énergie nucléaire et pour la fermeture des centrales existantes<sup>532</sup> » mais surtout « préoccupée par le fait que la centrale de Trawsfynydd a d'ores et déjà dépassé sa durée de vie initialement prévue, demande qu'une enquête indépendante soit conduite concernant tous les critères de sécurité<sup>533</sup> ». L'assemblée générale ne va donc pas jusqu'à demander l'arrêt immédiat de la centrale ; la section travailliste de Conwy, située à proximité des deux centrales de Wylfa et Trawsfynydd, et qui demandait que le futur gouvernement travailliste décrète leur démantèlement dès son arrivée au pouvoir, voit sa motion rejetée<sup>534</sup>.

La préoccupation pour le maintien de l'emploi est en effet incontournable pour le mouvement travailliste, à plus forte raison dans le nord-ouest du Pays de Galles où les grandes industries sont rares. Ainsi les conséquences possibles, en terme d'emplois, d'un démantèlement des centrales suscitent l'inquiétude des travaillistes du Gwynedd :

*« Au vu de l'incertitude qui entoure le remplacement des deux centrales nucléaires dans le Gwynedd, la réduction certaine de la main d'œuvre et le niveau exceptionnellement élevé de chômage actuellement dans le Gwynedd, ce congrès appelle le Parti travailliste gallois et les autorités compétentes à étudier toutes les possibilités d'emploi dans les zones affectées<sup>535</sup>. »*

<sup>530</sup>« Dogma before jobs », *Western Mail*, 26 Mars 1986.

<sup>531</sup>« Miners urge : Say "no" to nuclear power station », *Western Mail*, 2 juillet 1986.

<sup>532</sup>« against any further development of Nuclear Energy and for the closure of existing Nuclear Power stations ». NLW, Archives du Labour Party, P2/3, Labour Party Wales, « Composite resolutions », mai 1988.

<sup>533</sup>« This conference concerned that the Trawsfynydd Nuclear Power station has already outlived its designed lifetime, insists that an independent enquiry must be held into all aspects of its safety. » NLW, Archives du Labour Party, R4/1, « Composite resolutions », Labour Party Wales, mai 1988.

<sup>534</sup>NLW, Archives du Labour Party, P2/3, Labour Party Wales, « Agenda and resolutions », 1988.

<sup>535</sup>« In view of the uncertainty over replacement of the two nuclear power stations in Gwynedd, and the reduced workforce in any event, and the exceptionally high level of present unemployment existing in Gwynedd, this conference calls upon the Wales Labour Party and the responsible authorities, urgently to investigate all possibilities for employment in the areas affected. » NLW, Archives du Labour Party, R4/1, 49<sup>th</sup> annual conference, Wales Labour Party Conference, 1986, « Agenda and resolutions ».

Inversement le Comité des femmes travaillistes de Monmouth estime que

*« La sortie progressive de l'industrie nucléaire [n'est pas] incompatible avec [l'] objectif [de développement de l'emploi]. Le démantèlement des centrales prendra de nombreuses années et la transition vers le développement de la production d'énergie alternative et le développement d'une politique nationale d'économies d'énergie offrirait une large gamme d'emplois qualifiés et manuels<sup>536</sup>. »*

Les alternatives proposées à l'énergie nucléaire sont diverses. Pour les travaillistes gallois, le corollaire du rejet (circonstancié) de l'énergie nucléaire est double : d'abord, « un programme d'économies d'énergie via une meilleure isolation et conception des bâtiments » ainsi que l'augmentation des crédits de recherche et de développement alloués aux énergies solaire, éolienne et hydraulique mais surtout « un investissement immédiat dans l'expansion de l'industrie du charbon<sup>537</sup> ». La déclinaison galloise du programme travailliste pour les élections générales de 1983 se fait l'écho de cette priorité donnée à l'industrie du charbon :

*« Nous investirons dans le développement de l'industrie du charbon, à travers par exemple le projet de nouvelle mine à Margam. Nous soutiendrons le développement des produits dérivés du charbon, tels que l'usine de liquéfaction de Point of Ayr, et le système de combustion à lit fluidifié. (...) Nous autoriserons une étude de faisabilité complète pour le barrage du Severn sans délai<sup>538</sup>. »*

L'accent est mis sur l'importance des réserves souterraines en Grande-Bretagne et sur les marges de progression que l'innovation technologique laisse entrevoir en matière de transformation du charbon en carburant liquide ou encore dans d'exploitation du charbon de qualité médiocre, jusqu'alors inexploitable<sup>539</sup>. Les économies d'énergie sont également prises en compte de manière de plus en plus précise. Elle présentent l'intérêt de permettre elles aussi des créations d'emplois, dans le secteur du bâtiment surtout, mais aussi de mettre en avant la baisse des factures des ménages ; par ailleurs, cet argument contribue à remettre en question l'affirmation du gouvernement selon laquelle le programme nucléaire serait indispensable pour combler le « fossé énergétique » supposé se creuser entre demande et offre d'énergie au

<sup>536</sup>« The phasing out of the nuclear industry [is not] incompatible with [the] aim [of developing employment opportunities]. The decommissioning of the power stations will take many years and the transfer to the development of alternative energy production and the development of a national energy conservation policy would offer a wide range of skilled and manual jobs. » NLW, Archives du Labour Party, R4/1, 49<sup>th</sup> annual Conference, Wales Labour Party Conference, 1986, « Agenda and resolutions ».

<sup>537</sup>*Ibid.*

<sup>538</sup>« We will invest to expand the coal industry, through measures such as the proposed new mine at Margam. We will support the development of coal by-products such as the Oil from Coal plant at Point of Ayr, and back the development of the fluidised bed combustion system. (...) We will authorise the full feasibility study for the Severn Barrage without delay. » NLW, Archives du Labour Party, P2/3, « New hope for Wales! », Labour Party General election manifesto, 1983, 20 p.

<sup>539</sup>« Nous investirons pour le développement de l'industrie du charbon, à travers des mesures comme le projet de nouvelle mine à Margam. Nous soutiendrons le développement de sous-produits du charbon comme l'usine «Fuel de charbon» de Point of Ayr, et soutiendrons le développement du système de combustion sur lit fluidifié. » (« We will invest to expand the coal industry, through measures such as the proposed new mine at Margam. We will support the development of coal by-products such as the Oil from Coal plant at Point of Ayr, and back the development of the fluidised bed combustion system. ») NLW, Archives du Labour Party, P2/3, « New hope for Wales! », Labour Party General election manifesto, 1983, 20 p.

Royaume-Uni avant la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Troisième terme du débat, les « énergies alternatives » : en 1983 pour les travaillistes gallois, elles se résument au projet d'usine marémotrice sur l'estuaire du Severn. L'énormité des investissements nécessaires le rendant hypothétique, d'autres propositions font progressivement leur chemin. Elles restent relativement vagues dans les programmes électoraux<sup>540</sup> mais certains groupes militants semblent de plus en plus sensibles aux énergies renouvelables solaire, éolienne et hydraulique<sup>541</sup>. Ces propositions sont élaborées progressivement en particulier par le biais de la collaboration des syndicalistes mineurs avec des organisations environnementalistes, par exemple au sein du *South Wales Energy 2000* à partir de 1977, qui réunit notamment *Friends of the Earth*, *Conservation Society*, *Socialist Environment and Resources Association*<sup>542</sup> et divers groupes syndicaux locaux<sup>543</sup>.

### c) L'environnementalisme timide des travaillistes

Le Parti travailliste dans son ensemble n'a jamais accordé une attention primordiale aux enjeux environnementaux<sup>544</sup>. Comme dans le cas de la technologie nucléaire, ces enjeux sont promus par des groupes internes au *Labour Party*, qui se font les relais des associations et groupes de pression extérieurs.

#### i. *SERA, un groupe de pression interne au service d'un « socialisme écologique »*

Un moment fondateur de cette prise en compte est la naissance de l'Association socialiste pour l'environnement et les ressources (*Socialist Environment and Resources Association*, SERA) en 1973<sup>545</sup>. Les environnementalistes travaillistes précèdent en cela les conservateurs et les libéraux de plusieurs années : en 1977 seulement naissent le *Conservative Ecology Group* et le *Liberal Ecology Group* (LEG<sup>546</sup>). L'émergence de cet organisme fait suite à l'irruption des questions environnementales à l'agenda médiatique, politique et militant au

<sup>540</sup>« We will invest substantially in research into the development of the renewable energy resources as part of the alternative means of power ». NLW, Archives du Labour Party, P2/3, « Wales will win », Labour Manifesto 1987.

<sup>541</sup>« We believe that given the political will and adequate research and funding, socially acceptable alternatives including water, wind and solar energy could be developed. » Résolution proposée par le Comité des femmes travaillistes de Monmouth, *op. cit.*

<sup>542</sup>Cf. p. 173-176.

<sup>543</sup>NLW, Fonds Leo Abse, F/r/2.

<sup>544</sup>Mike ROBINSON, *The Greening of British Party Politics*, Manchester University Press, 1992, p. 7.

<sup>545</sup>Neil CARTER, « Party politicization of the environment in Britain », *Party Politics*, 2006, vol. 12, n° 16, p. 747-767.

<sup>546</sup>Neil CARTER, « Party politicization... », *op. cit.*

début des années 1970 : sommet de la Terre à Stockholm, publication du rapport Meadows sur les limites de la croissance et en Grande-Bretagne du *Blueprint for Survival*. La création d'un ministère de l'Environnement (en anglais *Department of the Environment*, DoE<sup>547</sup>) par le gouvernement conservateur d'Edward Heath en 1970, regroupant en outre les administrations des transports, du logement et des travaux publics, en fait en outre un domaine à part entière pour l'action publique.

SERA s'appuie principalement sur des membres du Parti travailliste mais se définit d'abord et avant tout comme socialiste ; il accepte parmi ses membres des adhérents issus d'autres organisations, comme le Parti communiste ou le *Plaid Cymru*. Le Gallois Raymond Williams deviendra d'ailleurs vice-président de SERA en 1980<sup>548</sup>. Socialiste, l'organisation se situe donc clairement à la gauche du mouvement travailliste. Son premier président, Ted Wilmott, avait ainsi été membre du Socialist Party, révolutionnaire, avant de rejoindre le Labour<sup>549</sup>.

Contrairement à la majorité de l'aile gauche des travaillistes, dont Tony Benn alors ministre de l'Industrie et de l'Énergie est alors une figure de premier plan, SERA est radicalement anti-nucléaire et ne se satisfait pas du report du projet de surgénérateur ni du rejet du modèle états-unien de réacteur à eau pressurisée. À ce titre, SERA conteste vigoureusement les orientations du ministère de l'Énergie qui à leur avis surestiment les besoins et sous-estiment les possibilités d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables. Pour SERA,

*« Il est vital que le mouvement travailliste dans son ensemble joue un rôle moteur dans l'élaboration de la politique énergétique. Dans le cas contraire, les technologies qui seront choisies risquent de renforcer le pouvoir du capital – elles seront centralisées, à grande échelle, intensives en capital, comme les centrales nucléaires qui créent peu d'emplois et dont le fonctionnement pourrait demander non seulement des gardes armés, mais également une surveillance politique attentive de ceux qui y travaillent et ceux qui dans la société s'y opposent.*

*La politique énergétique est un des problèmes clé de notre époque – les décisions d'aujourd'hui détermineront probablement l'avenir et contraindront les choix ultérieurs, au moins par l'absorption progressive de la politique énergétique sous le manteau de la "sécurité d'État" au prétexte des dangers de vol de plutonium.*

*Les travailleurs de l'industrie de la production d'énergie, des mines, du bâtiment, doivent s'organiser ensemble pour élaborer des politiques énergétiques qui soient dans l'intérêt de la classe laborieuse, et éviter les querelles intersectorielles. Ils doivent commencer à contester certains des postulats des plans énergétiques actuels – selon lesquels l'augmentation de la production d'énergie par des*

<sup>547</sup> Philip LOWE et Andrew FLYNN, « Environmental Politics and Policy in the 1980s » in John MOHAN (éd.), *The Political Geography of Contemporary Britain*, Londres, MacMillan, 1989, p. 255-279.

<sup>548</sup> Sa notion de « socialisme écologique » est reprise par le SERA. Raymond WILLIAMS, *Socialism and Ecology*, Londres, SERA, p. 3.

<sup>549</sup> Robin OAKLEY-HILL, « Ted Wilmott », *SERA News*, n°10, février-mars 1977, p. 2.

*technologies à forte intensité capitaliste est nécessairement bonne pour la société dans son ensemble en termes de prospérité et d'emploi*<sup>550</sup>. »

Si la question énergétique est centrale dans l'engagement de SERA et illustre la radicalité de ses positions, son champ d'intervention dépasse de loin les enjeux énergétiques. Le dépouillement de sa lettre d'informations *SERA News* puis de sa revue *New Ground* illustre la variété des thèmes abordés par l'organisation. De ce point de vue, son intitulé (« Association socialiste sur l'environnement et les ressources ») apparaît quelque peu restrictif. En effet, l'environnement n'est pas abordé comme un objet à part entière mais comme une dimension transversale à la plupart des domaines d'activités de la société, comme un prisme indispensable à prendre en compte pour transformer durablement la société. La critique de la société industrielle est à ce titre profonde et systématique. L'enjeu de la santé est ainsi abordé d'une manière qui rappelle les thèses d'Ivan Illich dans *Némésis médicale*<sup>551</sup> :

*« Comme les conditions environnementales et les mesures de santé publique qui ont éliminé et fortement diminué l'incidence de maladies comme le choléra, la typhoïde et la tuberculose, de la même manière nous devrions maintenant diriger notre attention vers des mesures de santé publique et d'environnement afin d'éliminer les maladies modernes, et pas vers la médecine technologique*<sup>552</sup>. »

D'autres numéros de *SERA News* se penchent en détail sur des questions liées aux transports (les transports en commun et les transports non polluants comme la bicyclette sont présentés comme des alternatives au développement inconsidéré du trafic automobile<sup>553</sup>) ou encore à l'agriculture, dans une approche systémique incluant l'alimentation et l'usage des terres<sup>554</sup>. Mais le caractère transversal des réflexions de SERA est mieux illustré encore par son engagement en faveur du coopérativisme et de la décentralisation du pouvoir<sup>555</sup>.

---

<sup>550</sup> « It is vital that the labour movement as a whole should play a leading part in shaping energy policy. If we fail to do this, the technologies that will be selected will be likely to reinforce the power of capital – they will be centralised large-scale capital intensive technologies like nuclear power stations, which create few jobs and may require for their secure operation not just armed guards, but also careful political screening of those who work in them and those in the wider community who object to them.

Energy policy is one of the key issues of our time – decisions made now are likely to shape the future and limit subsequent options, at the very least by the gradual absorption of energy policy under the wraps of “state security” on grounds of the danger of plutonium thefts.

Workers in the energy generation industry, in mining, in building construction, must organise together to create energy policies which are in the interests of the working class, and avoid sectional disputes. They must begin to challenge some of the assumptions underpinning current energy planning – that increased energy generation using capital intensive technology is necessarily good for society as a whole in terms of prosperity and employment. » Dave ELLIOTT, « Alternative Energy Technology », *SERA News*, n°10, février-mars 1977, p. 3.

<sup>551</sup> Ivan ILLICH, *Némésis médicale*, in *Œuvres complètes*, volume 1, Paris, Fayard, 2003 [1975], p. 583-786.

<sup>552</sup> « Just as it is improved environmental conditions and public health measures that have eliminated and greatly reduced the incidence of diseases such as cholera, typhoid and TB, in the same way we should now be looking for environmental and public health measures to eliminate the modern diseases, not to technological medicine. » « Health and the Environment », *SERA News*, n°12, septembre 1977, p. 1-4.

<sup>553</sup> *SERA News*, n°15, juin 1978.

<sup>554</sup> « Food, agriculture and land use », *SERA News*, n°14, mars 1978.

<sup>555</sup> *SERA News*, n°13, décembre 1977.



Les objectifs de SERA découlent de son attachement au socialisme et à sa stratégie consistant à agir dans le cadre du mouvement travailliste :

« Ses buts sont essentiellement de promouvoir le débat autour des problèmes environnementaux et de souligner les origines politiques et économiques de ces problèmes ; de travailler avec les organisations au sein du mouvement travailliste et d'autres organisations progressistes et socialistes, en vue d'une solution socialiste aux problèmes environnementaux ; de soutenir les campagnes spécifiques découlant de ces objectifs<sup>556</sup>. »

De fait, SERA s'adresse en priorité aux syndicats, aux militants et aux élus travaillistes, notamment les députés. L'organisation peut s'appuyer sur plusieurs députés : 18 députés lui sont affiliés jusqu'en 1979, 12 après la défaite électorale<sup>557</sup>, dont aucun au Pays de Galles. La faiblesse de son implantation au Pays de Galles se confirme lorsque l'on observe la liste des groupes locaux travaillistes affiliés à SERA : à la fin de l'année 1979, un seul (sur un total de 20) se trouve au Pays de Galles : celui de Cardiff Nord-Ouest<sup>558</sup>. Cardiff est d'ailleurs le seul groupe gallois (non travaillistes y compris) que compte SERA.

## *ii. Une prise en compte fluctuante des questions d'environnement dans les programmes travaillistes*

Dans l'opposition dans les années 1980, le Parti travailliste intègre davantage les questions environnementales à son programme, sous la pression notamment de son aile gauche au sein de laquelle le SERA exerce une réelle influence, et qui est en progression au début des années 1980<sup>559</sup>.

Outre une partie spécifique sur l'environnement, le programme de 1983 intègre dans plusieurs chapitres une perspective environnementale : transports, loisirs, ruralité, énergie et agriculture en particulier ; l'aide au développement agricole devait par exemple être conditionnée à des critères environnementaux. Pour autant comme le souligne Eric Shaw, le programme travailliste de 1983, écrit pour l'essentiel par la gauche du parti, ne bénéficiait pas du soutien de la majorité des parlementaires travaillistes, qui avaient fait leur deuil d'une victoire électorale cette année-là<sup>560</sup>.

---

<sup>556</sup>« Its aims are basically to promote discussion of environmental issues within the Labour movement, and to highlight the political and economic causes of such problems; to work with the organisations within the Labour movement, and other progressive and socialist organisations, for a socialist solution to environmental problems; to support specific campaigns in line with these aims. » « What is SERA ? », *SERA News*, n°14, mars 1978, p. 12.

<sup>557</sup>*SERA News*, n°19, juin 1979, p. 12.

<sup>558</sup>« Affiliated organisations », *SERA News*, n°21, Noël 1979, p. 10.

<sup>559</sup>Mike ROBINSON, *op. cit.*, p. 23.

<sup>560</sup>Eric SHAW, *The Labour Party since 1945*, Oxford, Blackwell, 1996, p. 167.



Mais c'est la période qui suit l'élection de 1983 qui voit les sujets environnementaux prendre davantage d'importance au sein du Parti travailliste. En 1985, le nouveau leader Neil Kinnock présente ainsi la « Charte pour l'environnement<sup>561</sup> ». Cette évolution s'explique principalement par deux éléments : d'abord, la deuxième défaite d'affilée aux élections générales, dans des proportions historiques, suscite une remise en question globale du discours du Parti travailliste, dans le sens d'une modération sur les questions socio-économiques mais également dans celui de la prise en compte de nouveaux sujets présents dans le débat public, afin de rendre le parti plus attractif auprès des classes moyennes et des jeunes<sup>562</sup>. Cette ouverture coïncide justement avec l'essor des groupes environnementalistes<sup>563</sup> dont les préoccupations sont transmises au sein du Parti travailliste par le biais de ses membres qui alimentent le débat en soumettant des résolutions thématiques aux assemblées générales.

L'environnement occupe ainsi une bonne place des nombreuses propositions élaborées par le Parti travailliste dans les années 1985-1987 ; à titre d'exemple, l'objectif d'interdiction du plomb dans l'essence au sein du document *Freedom and Fairness* publié en avril 1986<sup>564</sup>. Pourtant, le programme et la campagne électorale des élections générales de 1987 ne leur accorda que peu de poids<sup>565</sup>.

Le nouvel échec électoral eut un effet inverse de celui de 1983 : interprété comme un signe de la trop grande radicalité du programme travailliste, il entraîna un recentrage sur les questions économiques et de défense à propos desquels le Labour ne se jugeait pas assez crédible aux yeux de l'électorat des classes moyennes. D'autant plus que l'entreprise de révision du programme du parti en 1987-1988 par le biais d'une vaste consultation de la base de ses électeurs (« *Labour listens* ») fut une déception, les salles restant désespérément vides et les questionnaires distribués rarement renvoyés<sup>566</sup>.

Dans ces conditions, « le travail de modernisation programmatique (...) s'apparente plus à un retour à la modération qu'à une réelle rénovation<sup>567</sup> », le corollaire en étant que « les questions environnementales n'ont occupé qu'une place marginale dans le processus de reformulation des objectifs du parti ». Du point de vue quantitatif, la part du programme

<sup>561</sup> Mike ROBINSON, *op. cit.*, p. 26.

<sup>562</sup> Monica CHARLOT, *Le parti travailliste britannique, op. cit.*, p. 131.

<sup>563</sup> Philip LOWE et Jane GOYDER, *Environmental Groups in Politics*, Londres, George Allen and Unwin, 1983.

<sup>564</sup> Monica CHARLOT, *Le parti travailliste britannique, op. cit.*, p. 135.

<sup>565</sup> Mike ROBINSON, *op. cit.*, p. 27.

<sup>566</sup> Monica CHARLOT, *Le parti travailliste britannique, op. cit.*, p. 137-138.

<sup>567</sup> Francine SIMON-EKOVICH, « La gauche et l'écologie. Quelle adaptation possible ? » in Marc LAZAR (dir.), *La gauche en Europe depuis 1945. Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, p. 461-476, p. 453.

électoral travailliste consacré aux questions environnementales augmente légèrement en 1992 par rapport à 1987, mais retombe brutalement dès les élections générales de 1997<sup>568</sup>.

### **3. Un Parti socialiste ambigu face aux revendications écologistes dans l'opposition, davantage hostile une fois au pouvoir**

L'évolution des positions du Parti socialiste à l'égard des questions écologiques n'est pas linéaire. Le nucléaire militaire, l'énergie nucléaire mais surtout les questions d'environnement se caractérisent par des va-et-vient en termes d'intérêt et de proximité avec les revendications écologistes. Si des points d'inflexion peuvent être repérés, il est difficile pour autant d'identifier des points de rupture fondamentaux opérant dans ces trois domaines. Dans ceux-ci comme en ce qui concerne l'évolution stratégique et idéologique du PS<sup>569</sup>, il semble que le moyen et le long terme soient à privilégier dans l'analyse.

#### a) Les tentatives d'exclusion des questions écologiques

La poussée des préoccupations environnementales au début des années 1970 oblige le Parti socialiste à mentionner ces questions y compris dans le cadre du Programme commun de gouvernement élaboré en 1972 avec le Parti communiste français et le Mouvement des radicaux de gauche. Si les problématiques environnementales ne sont pas niées, leur potentialité subversive est cependant désamorcée par leur subordination aux clivages préexistants dans lesquels s'inscrivent ces partis établis : dans cette perspective l'état de l'environnement dépend des rapports de production, et peut être amélioré par le progrès technique. Nul besoin dans ce cadre de développer des propositions précises en la matière : une seule page (sur cent-quatre-vingt-douze) du programme commun est consacrée à « La lutte contre les pollutions et les nuisances ».

---

<sup>568</sup>L'étude quantitative de Neil Carter montre l'évolution suivante de la place prise par l'environnement dans le programme travailliste : oscillant entre 1 et 4 % jusqu'en 1983, puis 5 % en 1987, 7 % en 1992, et 4 % en 1997, 2001 et 2005. Neil CARTER, *The Politics of the Environment*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 131.

<sup>569</sup>Éric MELCHIOR, *Le PS, du projet au pouvoir. L'impossible concordance*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1993, p. 12.

*« La pollution de l'eau et de l'air, les dégradations de la nature et des villes, les embouteillages et le bruit... ne sont pas des fatalités liées au progrès technique, au développement industriel ou à l'urbanisation. Le système capitaliste en porte la responsabilité.*

*En s'attaquant aux contraintes du profit monopoliste, une politique démocratique pourra utiliser pleinement le progrès scientifique et technique pour résoudre le problème de la pollution et des nuisances<sup>570</sup>. »*

Cette minoration du thème écologique par la revendication de la pertinence de la grille d'analyse socialiste traditionnelle, influencée notamment par le marxisme mais également par une version modernisée du mercantilisme<sup>571</sup>, persiste dans les décennies qui suivent. Elle s'accompagne de la dénonciation de l'inadaptation des réponses apportées par les écologistes. Ainsi Laurent Fabius reproche-t-il en 1989 aux écologistes de « s'attaquer aux symptômes et non à la cause », le « capitalisme sauvage », de mener « un combat contre la croissance qui serait un combat contre l'emploi<sup>572</sup> ».

Pour autant, ces tentatives de minoration des thèmes écologistes s'accompagne de tentatives parallèles d'exclusion pure et simple du thème, y compris dans les périodes d'essor électoral des écologistes. C'est le cas dès 1976, avec Charles HERNU :

*« [L'écologie] est un thème conservateur parce que de plus en plus réactionnaire (...) parce que (...) le capitalisme tente avec un certain succès de le récupérer<sup>573</sup>. »*

Même à la veille des élections législatives de 1993, où les écologistes menacent de priver les socialistes de plusieurs dizaines de sièges, une partie des dirigeants socialistes optent pour une stratégie de délégitimation de l'acteur écologiste, en réaffirmant la primauté du clivage gauche-droite et en assimilant l'Entente des écologistes à la droite :

*« Les écologistes plus la droite sont d'accord pour effacer la gauche de ce pays et pour longtemps (...) Les écologistes ne sont pas dans le camp de la gauche<sup>574</sup>. »*

---

<sup>570</sup> Parti communiste français, Parti socialiste, *Programme commun de gouvernement du Parti communiste et du Parti socialiste*, Paris, Les Éditions Sociales, 1972, p. 71.

<sup>571</sup> Pour Élie COHEN : « Héritière lointaine d'une tradition nationale étatiste, du jacobinisme révolutionnaire, du programme de la résistance et du marxisme, la gauche française en économie est mercantiliste non pas au sens popularisé par les manuels (l'accumulation de monnaie or comme base de la puissance) mais au sens plus fondamental d'une volonté nationale de maîtrise du développement industriel incarnée par l'État (...). Par la nationalisation, la planification et la réforme bancaire, la gauche au pouvoir donne un contenu moderne et concret au mercantilisme puisque le plan renoué doit ouvrir les perspectives de la nouvelle révolution industrielle et servir de cadre à l'intervention de l'État et à la mobilisation des forces vives du pays. » Élie COHEN, « Les socialistes et l'économie : de l'âge des mythes au déminage », in Élisabeth DUPOIRIER et Gérard GRUNBERG, *Mars 86 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986, p. 71-96.

<sup>572</sup> Laurent FABIOUS, discours du 3 juin 1989, cité dans Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste et l'écologie », *op. cit.*, p. 428.

<sup>573</sup> Charles HERNU, « Écologie ou conservatisme ? », *Le Nouvel Observateur*, 4-10 octobre 1976, cité dans Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste et l'écologie », *op. cit.*, p. 428.

<sup>574</sup> François HOLLANDE, cité dans *Libération*, 1<sup>er</sup> février 1993, cité dans Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste et l'écologie », *op. cit.*, p. 429.

Cette réaction d'exclusion des questions écologiques cohabite toutefois et de manière croissante avec des tentatives de prise en compte de ces questions, sous l'influence de divers facteurs.

b) Une CFDT ouverte aux enjeux environnementaux, aux effets limités sur le PS

La CFDT intègre de manière relativement précoce les enjeux de ressources et de pollutions dans sa réflexion syndicale. Contrairement à la CGT et à Force Ouvrière, la CFDT en tire une conclusion critique sur la « consommation effrénée<sup>575</sup> ». Pour la confédération, la planification ne peut éviter nuisances et pollutions qu'à condition de répondre aux besoins réels des travailleurs, définis de manière démocratique, d'où le projet de « planification démocratique » bientôt relayé par celui d' « autogestion ». À partir de 1970, la notion de « cadre de vie », jugée moins technocratique que celle d' « environnement » qui commence à être promue par l'administration, constitue un axe de mobilisation syndicale<sup>576</sup>. La CFDT condamne les nuisances liées à l'automobile et soutient le développement des transports en commun.

La CFDT (et avant elle la CFTC) n'est d'abord pas très critique devant le développement de la technologie nucléaire. Promesse d'indépendance nationale et européenne mais surtout d'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre, l'énergie atomique fait l'objet d'un *a priori* positif que l'on peut constater dans les diverses publications de la confédération dans les années 1950<sup>577</sup>. Mais rapidement, la question des conditions de travail et de l'exposition des travailleurs aux radiations sur les sites nucléaires suscita la préoccupation des syndicalistes de la CFDT. Il en va autrement à Force Ouvrière et à la CGT, où l'enjeu de l'énergie nucléaire se réduit pour l'essentiel, au tournant des années 1970, au choix de la filière<sup>578</sup> : pour eux, le choix d'EDF d'abandonner la filière graphite-gaz dite « française » au

---

<sup>575</sup>Rapport préparatoire au congrès, « Lutte contre les inégalités », octobre 1969. Cité par Renaud BÉCOT, « L'invention syndicale de l'environnement dans la France des années 1960 », *Vingtième siècle*, n°113, janvier-mars 2012, p. 169-178.

<sup>576</sup> Renaud BÉCOT, art. cit.

<sup>577</sup>Le syndicat soutenait également le programme européen Euratom. Gabrielle HECHT, *Le rayonnement de la France. Énergie nucléaire et identité nationale après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éditions Amsterdam, 2014, p. 157.

<sup>578</sup>Ce qui n'empêche pas, ponctuellement et localement, la CGT de s'opposer à certains projets de centrales nucléaires, comme l'UD CGT de Loire-Atlantique qui en 1978 s'oppose au projet du Pellerin. Renaud BÉCOT, « Les germes de la préoccupation environnementale dans le milieu syndical. Sur les rapports entre syndicalisme et productivisme », in Céline PESSIS, Sezin TOPÇU, Christophe BONNEUIL (dir.), *Une autre histoire des « trente glorieuses »*. *Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, p. 231-248, p. 243.

profit de la filière dite « américaine » à eau légère mettait en danger l'indépendance nationale et soumettait la politique énergétique du pays aux monopoles étrangers<sup>579</sup>.

Cette mobilisation « environnementale » de la CFDT est donc précoce, antérieure à la création du Ministère de l'Environnement ainsi qu'à la fièvre verte du début des années 1970. Pour autant, son approche originale, ascendante, appuyée sur la notion de cadre de vie, contradictoire avec l'approche descendante administrative d'« environnement », a peut-être nui à son influence notamment dans un Parti socialiste qui se prépare alors à se lancer à la conquête du pouvoir. L'influence certaine qu'elle eut dans l'élaboration des programmes du Parti socialiste, notamment le programme énergétique préalable à l'élection présidentielle de 1981<sup>580</sup>, n'empêcha pas un revirement total au lendemain de l'élection<sup>581</sup>.

c) Une récupération des questions écologiques  
indexée sur les préoccupations électorales des  
socialistes

La publication du Rapport au Club de Rome en 1972, immédiatement traduit en français, n'a pour ainsi dire aucun impact sur le Parti socialiste, contrairement au *Labour Party* qui lui voit naître le SERA dès 1973. De fait, ce sont les impératifs électoraux qui semblent déterminer les principales entreprises de récupération du thème écologique pour les socialistes français<sup>582</sup>. Lors de l'élection présidentielle de 1974, le candidat François Mitterrand attend l'entre-deux tours pour publier des propositions concernant l'environnement, à seulement six jours du second tour<sup>583</sup>, dans l'espoir de bénéficier du report des voix de René Dumont, peu nombreuses mais potentiellement décisives dans un scrutin qui s'annonce extrêmement serré. Au lendemain des élections municipales de 1977 lors desquelles les écologistes ont obtenu d'excellents scores, les socialistes lancent une grande opération de récupération dans l'optique des élections législatives de 1978 qu'ils espèrent remporter malgré la rupture de l'Union de la gauche. Celle-ci facilite d'ailleurs grandement cette évolution du discours<sup>584</sup>, étant donné la faible réceptivité du PCF aux questions environnementales. L'environnement et la nature sont

---

<sup>579</sup>Voir notamment les réactions de *L'Humanité* au lendemain de l'annonce de Marcel Boiteux, directeur général d'EDF, en octobre 1969, citées dans Gabrielle HECHT, *Le rayonnement de la France*, *op. cit.*, p. 350.

<sup>580</sup>Cf. p. 186-189.

<sup>581</sup>Pierre MICHEL, « L'été 81. Les socialistes et l'énergie, témoignage », *L'économie politique*, n°56, 2012, p. 85-95.

<sup>582</sup>Francine SIMON-EKOVICH, « La gauche et l'écologie... », *op. cit.*, p. 455.

<sup>583</sup>Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste et l'écologie », *op. cit.*, p. 432.

<sup>584</sup>Hélène HATZFELD, « Une révolution culturelle du Parti socialiste dans les années 1970 ? », *Vingtième siècle*, 2007, vol. 4, 1996, p. 77-90, p. 79.

largement abordés lors du Congrès de Nantes de juin 1977, dans l'ouvrage publié par François Mitterrand à la veille des élections et un programme spécifique pour l'environnement est publié à la fin de l'année 1977<sup>585</sup>.

Les socialistes profitent par ailleurs de la fin du Programme commun pour se différencier du Parti communiste sur des questions particulièrement clivantes avec les mouvements écologistes alors à leur apogée (notamment sur le plan électoral en mars 1977) et qui touchent la base et les élus locaux socialistes confrontés aux projets de centrales nucléaires sur leurs communes<sup>586</sup>. Le 19 octobre 1977, le Parti socialiste abandonne ainsi son soutien de principe à l'énergie nucléaire et demande un moratoire de deux ans sur la commande de nouvelles centrales, c'est-à-dire une interruption du plan nucléaire gouvernemental<sup>587</sup>.

Cette évolution est influencée par les positions de la CFDT qui depuis le début de l'année 1976 demande un moratoire de trois ans sur le plan nucléaire. Sans être elle non plus hostile à l'énergie nucléaire par principe, elle entend stopper le programme tant que les techniques et les risques ne seront pas maîtrisés. Pour autant, son intervention en tant qu'organisation syndicale reste à la marge du mouvement anti-nucléaire, s'axant essentiellement sur un travail d'information à l'échelle nationale, et sur le soutien ponctuel aux mobilisations locales<sup>588</sup>.

Les faibles scores des candidats écologistes en mars 1978 entraînent un net reflux des prises de position environnementalistes des socialistes. Ce n'est qu'à l'approche de l'élection présidentielle, pour laquelle les sondages promettent un résultat significatif à un candidat écologiste dès le printemps 1980, que la sensibilité aux questions environnementales s'exprime à nouveau, dans l'ouvrage de François Mitterrand *Ici et maintenant* et dans le projet socialiste *Pour la France des années 1980*. En matière énergétique, les socialistes se montrent de plus en plus critiques du programme nucléaire gouvernemental<sup>589</sup>, signent en 1980 une pétition avec les Amis de la Terre et la FFSPN contre le « tout nucléaire » et publient en janvier 1981 un document intégralement consacré à l'énergie (*Énergie : l'autre politique*). Le nucléaire n'est certes pas condamné par principe mais défendu uniquement comme énergie de transition, la priorité étant donnée aux « énergies nouvelles » et aux économies d'énergie. Le candidat socialiste en meeting à Brest s'engage oralement à ne pas mener à bien le projet de centrale de Plogoff. En mars 1981, un supplément du *Poing et la rose* est consacré à l'

<sup>585</sup> Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste et l'écologie », *op. cit.*, p. 432.

<sup>586</sup> Philippe GARRAUD, « Politique électro-nucléaire et politisation : la tentative de constitution d'un enjeu », *Revue française de science politique*, vol. 29, n°3, juin 1979, p. 448-474.

<sup>587</sup> Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste et l'écologie », *op. cit.*, p. 433-434.

<sup>588</sup> Philippe GARRAUD, *op. cit.*

<sup>589</sup> Hélène HATZFELD, « Une révolution culturelle... », *art. cit.*, p. 81.

« Écologie ». Le même mois, le candidat Mitterrand signe une préface à l'ouvrage du PS sur la « politique socialiste de la mer » qui s'ouvre par l'évocation des marées noires ayant touché la Bretagne depuis 1967 : *Torrey Canyon, Bohlen, Amoco Cadiz, Tanio*. Les réponses aux questionnaires envoyés par les organisations environnementalistes suscitent des réponses soignées, y compris dans la revue *Oxygène*<sup>590</sup>.

Une fois élue, la nouvelle majorité respecte deux de ses engagements emblématiques : l'abandon du projet de centrale à Plogoff et de celui d'extension du camp militaire du Larzac. Mais l'entreprise de séduction du mouvement environnementaliste s'arrête rapidement. Avec les scores décevants des écologistes et leurs divisions aux élections législatives de 1981, municipales de 1983, mais surtout européennes de 1984 et régionales et législatives de 1986, l'environnement disparaît pour ainsi dire des documents officiels du Parti, jusqu'en 1988 où la présence d'un candidat écologiste à l'élection présidentielle semble faire renaître la tactique de récupération du thème écologique.

Ainsi les « propositions pour la France » publiées en février 1988 consacrent tout de même deux pages (sur trente-huit) à un chapitre intitulé « Le défi écologique. Protéger la vie ». François Mitterrand mentionne explicitement l'environnement lors de son interview de déclaration de candidature le 22 mars ainsi que dans sa « Lettre à tous les Français ». Dans l'entre-deux tours, après le bon score d'Antoine Waechter, le soutien de Brice Lalonde est largement mis en scène lors d'une visite en Alsace puis lors d'une conférence de presse avec Claude Allègre présentant un programme en dix points sur l'environnement, procédé de dernière minute qui rappelle celui de 1974.

En novembre 1988, après les bons scores des écologistes aux élections cantonales de septembre et à quelques mois des élections municipales, le PS lance *La lettre de l'urbanisme et de l'environnement* chargée de faire connaître les politiques des municipalités socialistes dans ce domaine. Mais les références à l'environnement se multiplient dans les toutes dernières semaines précédant le premier tour des élections municipales, explosent littéralement dès le lendemain, en prévision du second tour mais également des élections européennes organisées moins de trois mois plus tard. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, choisit alors comme slogan de campagne « Vers une nouvelle Terre ». L'écologiste Alain Bombard est placé en quatrième position sur la liste et Claude Allègre en onzième.

Après les élections européennes, qui ont fait plus que confirmer la percée municipales des Verts, Laurent Fabius récidive en septembre 1989 :

<sup>590</sup> « Giscard et Mitterrand répondent à Oxygène », *Oxygène*, n°25, 15 avril-15 mai 1981, p. 8-10.



« C'est au nom de la rentabilité à court terme que l'on néglige les conditions d'hygiène et de sécurité des salariés ; c'est au nom de la même rentabilité myope que l'on pollue et qu'on saccage la nature ; nous n'acceptons pas cette subordination de la société à l'économie. L'écologie fait partie de l'identité socialiste elle-même. Le PS doit être le premier parti écologiste de France<sup>591</sup>. »

Cette revendication est reprise par le parti lui-même lors de son congrès de Rennes en mars 1990 qui affirme que les socialistes « doivent être les premiers écologistes de France<sup>592</sup> ». Colloques et tables rondes se multiplient chez les socialistes de différents courants, en particulier chez les rocardiens, pour interroger le lien entre « écologie et socialisme ». Le sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin-juillet 1992 donne l'occasion de nouvelles interventions en ce sens.

Sur le plan stratégique en revanche, l'option d'un accord avec les Verts est explicitement rejetée par certains, ignorée par d'autres, souhaitée par une minorité<sup>593</sup>. Seul le courant de Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon prône un accord « rouge-rose-vert », associant à la fois communistes et écologistes aux socialistes. Même Génération écologie, encouragé verbalement et financièrement par le Président de la République, est considérée avec méfiance<sup>594</sup>. Le Parti socialiste est en effet tiraillé dans trois directions différentes en ce début d'années 1990 : ouverture vers le centre, réconciliation avec le Parti communiste, ouverture vers les écologistes. Or l'absence de tout écologiste à l'Assemblée nationale rend cette dernière orientation sans grand intérêt immédiat dans le contexte d'une majorité relative socialiste très fragile à l'Assemblée.

L'approche des élections législatives de 1993, pour lesquelles les sondages promettent à nouveau d'excellents scores pour les écologistes, change quelque peu la donne. Le Parti socialiste adopte dans son programme la notion de « développement durable » issue du rapport Brundtland aux Nations Unies en 1987, et met en avant la richesse du bilan des cinq années passées au gouvernement. Cela ne suffit pas à convaincre les Verts et Génération Écologie de passer un accord électoral avec un Parti socialiste qui reste hostile à l'introduction d'une part de proportionnelle dans le mode de scrutin des élections législatives.

L'élection présidentielle de 1995, qui représente un nouveau départ pour un PS deux ans après une défaite d'ampleur historique aux élections législatives, est l'occasion d'intégrer des propositions environnementales précises dans le cadre d'une mise à jour programmatique et

<sup>591</sup> Laurent FABIUS, « Mon grand dessein pour le parti », *Libération*, 6 septembre 1989, cité dans Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste et l'écologisme », *art. cit.*, p. 428.

<sup>592</sup> Cité dans *Le Monde*, 22 mars 1990, p. 11.

<sup>593</sup> Alain BERGOUNIOUX et Gérard GRUNBERG, *Le long remords du pouvoir. Le parti socialiste 1905-1992*, Paris, Fayard, 1992, p. 253.

<sup>594</sup> *Ibid.*, p. 254.

d'un « droit d'inventaire » (expression de Lionel Jospin) vis-à-vis des années passées. Mais pour Francine Simon-Ekovich, cette évolution résulte moins d'une réflexion propre que de la prise en compte des « réorientations de ses homologues d'Europe du Nord, devenus depuis 1993 une référence explicite pour les socialistes français<sup>595</sup> » en particulier sur les questions environnementales et suite au rapport Brundtland de 1987 (du nom de la Première Ministre travailliste norvégienne Gro Harlem Brundtland).

Il est révélateur de remarquer que le portefeuille de l'Environnement n'est confié à un membre du Parti socialiste pour la première fois qu'en 1992, à Ségolène Royal, pendant un an seulement<sup>596</sup>. Jusqu'alors le PS confie en effet le ministère puis le secrétariat d'État à l'Environnement à des alliés minoritaires et non à des membres du PS : Michel Crépeau, président du MRG, entre 1981 et 1983 et Huguette Bouchardeau, figure du PSU (avant d'en démissionner) en 1983-1986. En 1988 de nouveau c'est un outsider à qui l'Environnement est confié : Brice Lalonde, qui reste en place jusqu'en 1992 avant d'être remplacé par la première titulaire socialiste du portefeuille. Cette externalisation de l'action publique sur l'environnement confirme le désintérêt que le PS semble accorder à cette question au moins jusqu'à la fin des années 1980<sup>597</sup>. À partir de 1988-1989, l'action environnementale des socialistes est davantage revendiquée mais se situe essentiellement dans le champ diplomatique et à l'échelle internationale : ainsi en mars 1989 le gouvernement Rocard co-organise une conférence internationale sur l'environnement à la Haye (Pays-Bas) où le président Mitterrand plaide pour « des délégations partielles de souveraineté<sup>598</sup> » vers une autorité supranationale en matière de protection de l'atmosphère.

Dans certains domaines spécifiques liés à l'environnement cependant, l'action des responsables socialistes est parfois louée par les écologistes, comme celle de Louis Le Pensec au ministère de la Mer en 1981-1983 ; mais la disparition de ce ministère en 1983 suscite des réactions d'autant plus hostiles, par exemple de la part d'Yves Le Gal<sup>599</sup>, ami personnel de Louis Le Pensec<sup>600</sup> :

<sup>595</sup> Francine SIMON-EKOVICH, « La gauche et l'écologie... », *art. cit.*, p. 457.

<sup>596</sup> Le gouvernement Jospin (1997-2002) voit également l'Environnement confié à des non-socialistes, successivement Dominique Voynet et Yves Cochet. Suite au retour du parti au gouvernement en 2012 ce sont en revanche des socialistes qui occupent le ministère (élargi entre-temps à l'Énergie et aux Transports), quoique de manière relativement mouvementée : Nicole Bricq en 2012, Delphine Batho en 2012-2013, Philippe Martin en 2013-2014 et Ségolène Royal à nouveau de 2014 à 2017.

<sup>597</sup> Il est significatif à cet égard que l'article de Jean Audouze consacré à l'action environnementale de François Mitterrand n'aborde que le second mandat présidentiel de celui-ci. Jean AUDOUZE, « Mitterrand et l'écologie », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2011/1, n°101-102, p. 71-73.

<sup>598</sup> Jean AUDOUZE, *op. cit.*

<sup>599</sup> Yves Le Gal, alors ancien président de la SEPNEB, est le rédacteur en chef de la revue écologiste bretonne *Oxygène* et proche des écologistes politiques.

<sup>600</sup> Entretien avec Yves Le Gal le 17 janvier 2014.

« [Le] Ministère de la Mer. Son élimination a été pour tous les Bretons et pour toutes les populations côtières douloureusement ressentie. On avait pu croire un instant que l'État commençait à prendre en compte sérieusement la dimension réelle de l'enracinement marin. La personnalité et le dynamisme de Louis Le Pensec avaient donné le bon départ à cette structure. Aujourd'hui, la mer n'est plus qu'un véhicule parmi d'autres, les chalutiers des simples moyens de transporter du poisson<sup>601</sup>. »

Cette inconstance dans l'attention accordée aux questions d'environnement ne fait donc pas du Parti socialiste un véhicule naturel des revendications environnementalistes. Cette distance est aggravée par la prégnance d'un clivage dans le domaine énergétique.

d) Un clivage croissant sur les questions de l'énergie nucléaire et de l'armement nucléaire après 1981, particulièrement sensible en Bretagne

*i. L'énergie nucléaire : la confirmation d'un clivage entre socialistes et écologistes*

Si le Parti socialiste tend à prendre en considération les problématiques strictement environnementales et infléchit ses positions favorables à l'énergie nucléaire dans les années 1970, il en va différemment à partir de l'accession au gouvernement en 1981. De ce point de vue le clivage avec les écologistes est beaucoup plus net en France qu'en Grande-Bretagne. Les relations entre Parti travailliste britannique et Parti socialiste sont d'ailleurs rendues difficiles notamment du fait de la divergence sur la question de l'énergie nucléaire<sup>602</sup> : dès 1979, les socialistes français sont sur ce point plus en phase avec le représentant de l'aile droite du parti, Dennis Healey, qu'avec le nouveau leader Michael Foot.

Cette adhésion au programme d'énergie nucléaire au tournant des années 1980 peut être rattachée à une évolution plus générale du parti socialiste français dans les décennies d'après-guerre. En effet, la base doctrinale de celui-ci consiste initialement à s'opposer à un socialisme « technocratique » incarné par l'Union soviétique, qui limiterait la classe ouvrière au statut d'objet des politiques d'État. La SFIO est alors principalement méfiante de l'« État keynésien modernisateur<sup>603</sup> » qui s'impose alors comme référentiel dominant<sup>604</sup>. À partir de 1958,

<sup>601</sup> Yves LE GAL, « Écologie de surface », *Oxygène*, n°49-50, 15 avril-15 juin 1983, p. 3.

<sup>602</sup> Gilles VERGNON, « Partenaires difficiles : le PS et ses "partis frères" en Europe (1976-1981) » in Noëlline CASTAGNEZ et Gilles MORIN (dir.), *Le Parti socialiste d'Épinay à l'Élysée*, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 123-136, p. 128-129.

<sup>603</sup> Pierre ROSANVALLON, *L'État en France de 1790 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990.

<sup>604</sup> Mathieu FULLA, « Le capitalisme et l'État dans le socialisme français durant les Trente Glorieuses », in Daniel COHEN et Alain BERGOUNIOUX, *op. cit.*, p. 135-152.

l'influence du club Jean Moulin et du groupe Reconstruction conduit le parti socialiste à accepter plus largement le plan et les nationalisations comme leviers majeurs de la politique économique, tandis que la Fédération de la gauche démocrate et socialiste de François Mitterrand se rapproche de hauts fonctionnaires des corps économiques. La stratégie de rapprochement avec le PCF se traduit ensuite par une acceptation toujours plus grande du rôle dirigeant de l'État sur le plan économique et en particulier industriel<sup>605</sup>, la défense de l'autogestion<sup>606</sup> restant en second plan et utilisée essentiellement à visée symbolique, afin de mettre en scène le clivage idéologique avec le Parti communiste<sup>607</sup>.

### Le Parti socialiste au pouvoir : entre énergie nucléaire et économies d'énergie

Pendant la campagne présidentielle de 1981, François Mitterrand prend position contre le tout-nucléaire et plaide pour une politique énergétique appuyée sur quatre piliers : énergies traditionnelles (pétrole, charbon, gaz), énergies renouvelables, nucléaire et économies d'énergie. Surtout, il propose un grand débat national et évoque un référendum sur la question du nucléaire. Ces positions s'appuient sur le travail du socialiste Paul Quilès qui estime, comme la CFDT, que la politique énergétique doit être un levier de transformation sociale<sup>608</sup>. La population *via* ses représentants locaux doit pouvoir se réapproprier la politique énergétique, décider de l'avenir des unités de production, investir dans des projets d'économies d'énergie.

Le premier geste de la nouvelle majorité sur la politique nucléaire est d'appliquer l'engagement présidentiel de mettre fin au projet de centrale à Plogoff. Mais cette décision est dans un premier temps ambiguë. L'engagement de François Mitterrand pris pendant la campagne électorale n'avait été qu'oral, non écrit, et au détour d'une formulation alambiquée :

*« J'entends terminer les centrales en construction, mais pas les centrales en projet. Et j'affirme que Plogoff ne figure pas dans mon plan et n'y figurera pas<sup>609</sup>. »*

Lors du premier conseil des ministres du nouveau gouvernement socialiste, le ministre de la Mer obtient confirmation de la part du chef de l'État : « On fait ce que l'on a dit ». Mais

<sup>605</sup> Alain BERGOUNIOUX, « À l'épreuve du pouvoir, le rôle de l'État », in Daniel COHEN et Alain BERGOUNIOUX, *op. cit.*, p. 333-344. Voir également Élie COHEN, « les socialistes et l'économie : de l'âge des mythes au déminage », *art. cit.*

<sup>606</sup> Considérée comme devant « procéder de la conquête de l'État » par le CERES notamment. Voir Mathieu FULLA, « Le capitalisme et l'État... », *art. cit.*, p. 150.

<sup>607</sup> Franck GEORGI, « Le moment autogestionnaire des socialistes français », in Daniel COHEN et Alain BERGOUNIOUX, *op. cit.*, p. 211-229.

<sup>608</sup> Pierre MICHEL, « L'été 1981 : les socialistes et l'énergie, un témoignage », *L'économie politique*, n°56, 2012, p. 85-95.

<sup>609</sup> Cette citation et les suivantes sont tirées du témoignage de Louis LE PENSEC, *Ministre à bâbord*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1997, p. 64-67.

l'annonce faite à l'extérieur par le breton Louis Le Pensec est contredite deux jours plus tard par le secrétaire d'État à l'Énergie Georges Lemoine qui estime que le projet de Plogoff n'est que « gelé » dans l'attente de l'issue du débat sur la politique énergétique. Il faut attendre la semaine suivante pour que l'Élysée confirme l'abandon, dans une formule encore une fois subtile, indice du manque d'enthousiasme qui entoure la décision :

« La non-construction de la centrale de Plogoff correspond à l'annonce qui en avait été faite pendant la campagne présidentielle. »

En ce qui concerne la politique énergétique dans son ensemble, la situation est moins limpide. En effet EDF, avec le soutien notamment du PCF et du ministre de la Recherche, Jean-Pierre Chevènement, s'oppose à la décentralisation de la politique énergétique figurant dans les engagements de campagne. De fait, le gouvernement Mauroy confie au nouveau secrétaire d'État à l'Énergie Edmond Hervé la mission de préparer la politique énergétique de la nouvelle majorité, faisant l'impasse sur le débat national auquel le candidat Mitterrand s'était engagé pendant la campagne électorale.

Le 7 octobre 1981, Pierre Mauroy annonce devant l'Assemblée nationale les axes de la politique énergétique du gouvernement. Pour le Premier ministre, qui engage sa responsabilité sur son texte, « il n'y a pas d'emploi sans croissance. Et il n'y a pas de croissance sans énergie<sup>610</sup>. » Sur ce principe comme sur les points concrets de sa politique, il prend le contre-pied du rapport parlementaire présenté par Paul Quilès une semaine auparavant. Le gouvernement construira six tranches nucléaires, ce qui revient à revenir sur le gel des projets de Cattenom et Golfech décidé le 30 juillet et sur l'engagement de campagne de limiter les constructions aux chantiers déjà engagés. Il confirme par ailleurs l'extension de l'usine de retraitement de déchets nucléaires de la Hague décidée par le gouvernement Barre, « qui créera des emplois et nous procurera un apport sensible de devises ».

Les écologistes voient malgré tout une avancée avec l'arrivée des socialistes au pouvoir : la création de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) en juin 1982, qui réunit plusieurs petits organismes<sup>611</sup> et axe son travail sur les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. La direction en est confiée à Michel Rolant, autogestionnaire de la CFDT, qui s'entoure de techniciens hétérodoxes. Dans un premier

<sup>610</sup> Pierre MAUROY, « Déclaration de politique énergétique du gouvernement sur son programme énergétique », 7 octobre 1981, cité dans Gérard BORVON, *Plogoff. Un combat pour demain*, Saint-Thonan, Cloître, 2004, p. 194-195.

<sup>611</sup> L'agence pour les économies d'énergie créée en 1974, le Commissariat à l'énergie solaire (1979), la Mission chaleur, le Comité géothermie et le service Économie des matières premières du ministère de l'Industrie. Patrick FÉVRIER, « L'ADEME, entre maîtrise de l'énergie et développement durable », *Annales historiques de l'électricité*, n°10, 2012, p. 55-59.

temps, l'organisme bénéficie de financements issus du fonds spécial des grands travaux. Des moyens humains significatifs sont mis à disposition pour le développement de l'agence dans les régions. De fait, la consommation d'énergie baisse de plus de 12 % entre 1979 et 1984 en France<sup>612</sup>, ce qui confirme la pertinence des politiques d'économie d'énergie. Les militants écologistes engagés sur le terrain des alternatives énergétiques en perçoivent directement les effets :

« Il fallait absolument aider les projets locaux, c'est ce qu'a fait l'AFME. C'était extraordinaire cette période-là. 1981-84, c'était une période où, pour l'écologie, ça a été un rush, en termes de propositions, vraiment, ça a été enthousiasmant<sup>613</sup>. »

Mais les priorités financières du gouvernement conduisent vite le Premier ministre Mauroy à revenir sur les hausses budgétaires promises<sup>614</sup>, la baisse des cours du pétrole et la connexion au réseau de nombreuses centrales nucléaires jusque là en chantier rendant moins urgentes les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Le contre-choc pétrolier de 1986 entraîne ainsi l'abandon par EDF de projets expérimentaux en matière d'énergie solaire<sup>615</sup> tandis que les projets expérimentaux d'architecture solaire, jugés trop coûteux, sont abandonnés dès le début de la législature<sup>616</sup>.

Pourtant c'est à nouveau un gouvernement socialiste qui à la fin des années 1980 décide de relancer la politique d'économies d'énergie en l'associant plus étroitement à la préservation de l'environnement. Le Premier ministre Michel Rocard et son ministre de l'Environnement Brice Lalonde initient alors le regroupement dans une même agence de l'AFME, de l'Agence pour la qualité de l'air (AQA) et de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (Anred). Adoptée au Parlement en décembre 1990, une loi acta donc la naissance de l'Agence de l'environnement et des économies d'énergie, bientôt rebaptisée Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Parmi ses tutelles, le poids du ministère de l'Environnement progressait nettement en particulier vis-à-vis du ministère de l'Industrie jusqu'alors en charge des politiques d'économie d'énergie<sup>617</sup>. Mais la priorité politique est alors le traitement des déchets plus que la maîtrise de la demande d'énergie.

---

<sup>612</sup> Eric PAUTARD, « Du rationnement aux certificats d'économie d'énergie. Quatre décennies de maîtrise de la demande électrique en France et au Royaume-Uni », *Annales historiques de l'électricité*, n°10, 2012, p. 43-54.

<sup>613</sup> Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013. Michel Balbot est alors installé en agriculture biologique à Mellionec près de Rostrenen. Proche des Amis de la Terre et du PSU, il rejoint les Verts au milieu des années 1980.

<sup>614</sup> Pierre MICHEL, *op. cit.*

<sup>615</sup> Pierre TESSIER, « Le solaire passif à l'ombre de la politique énergétique française, 1945-1986 », *Annales historiques de l'électricité*, n°10, 2012, p. 11-25.

<sup>616</sup> Marion CHAUVIN-MICHEL, « Architectures solaires et politiques énergétiques en France. De la crise pétrolière à la crise solaire », *Annales historiques de l'électricité*, n°11, 2013, p. 27-39.

<sup>617</sup> Patrick FÉVRIER, art. cit., *Annales historiques de l'électricité*, n°10, 2012, p. 57-58.

Celle-ci se résume pour l'essentiel à des mesures visant à limiter les pointes de consommation d'électricité pour adapter la demande à l'offre au sein de laquelle le nucléaire est dominant<sup>618</sup>. Par ailleurs, l'ADEME se caractérise par une grande instabilité budgétaire (elle ne dispose que de peu de ressources propres et dépend en la matière de ses ministères de tutelle, Industrie, Recherche et Environnement) et des moyens faibles<sup>619</sup>.

### Edmond Hervé, le nucléaire et la Bretagne

« *On ne va pas se flanquer des tomates à la figure*<sup>620</sup>. »

Si le projet de centrale de Plogoff est abandonné en juin 1981, la question nucléaire reste centrale pour les socialistes bretons pour deux raisons. D'abord c'est une de leurs figures les plus en vue, Edmond Hervé, jeune député-maire de Rennes, qui est nommé secrétaire d'État à l'Énergie le même mois, avec pour première mission la préparation de la prolongation du plan électro-nucléaire par le gouvernement socialiste à l'été et à l'automne 1981.

D'autre part, le gouvernement maintient le projet du Carnet, en Basse-Loire, en remplacement du projet avorté du Pellerin, tout proche. Cette continuité et la répression des militants anti-nucléaires qui l'accompagne suscitent la protestation des militants écologistes :

*« Le printemps énergétique n'aura pas duré bien longtemps et les nouveaux gouvernements n'ont pas été bien longs à entrer dans le moule des anciens.*

*Le plan Hervé ressemble comme un frère au plan Giraud<sup>621</sup> et les matraques des gardes mobiles du Carnet sont aussi pesantes que celles des CRS de Plogoff.*

*C'est maintenant sans ambiguïté la méthode brutale qui est appliquée. Le tournant, cela a été le week-end du 6 février.*

*Annie Carval et ses camarades plogoffites tabassés par la force "publique". Un jeune pique-niqueur intercepté par les gardes mobiles et laissé pendant de longues heures pieds nus dans la boue, soumis à de multiples vexations.*

*Mais il y a plus grave encore : les pro-nucléaires, officiels ou non, n'hésitent plus à employer les armes à feu, on a incendié la voiture où dormaient deux jeunes filles. Ce n'est sans doute que le début, car le pouvoir est bien décidé à imposer coûte que coûte, y compris par la violence une centrale nucléaire en Basse-Loire. (...)*

*Non, Monsieur le Ministre, le changement démocratique ce n'est pas cela et nous vous le ferons savoir<sup>622</sup>. »*

<sup>618</sup> Eric PAUTARD, art. cit., *Annales historiques de l'électricité*, n°10, 2012, p. 49.

<sup>619</sup> Marie-Cécile BERGUÉ, « La maîtrise de la demande en électricité en France. Entre impératif environnemental et hésitations politiques », *Annales historiques de l'électricité*, n°3, août 2005, p. 49-61.

<sup>620</sup> Edmond Hervé cité dans « M. Hervé s'explique », *Oxygène*, n°34, 15 janvier-15 février 1982, p. 10-12.

<sup>621</sup> André Giraud est ministre de l'Industrie dans le gouvernement Barre de 1978 à 1981.

<sup>622</sup> Yves LE GAL, « Tous au Carnet », éditorial, *Oxygène*, n°35, 15 février-15 mars 1985, p. 3.



Pour Edmond Hervé, la capacité de production nucléaire française doit doubler avant la fin des années 1980<sup>623</sup>.

« L'homme relève les défis de l'espace, de la vitesse, de la faim et de la pauvreté. Il doit relever le défi de l'énergie, qui conditionne la réponse aux défis précédents. (...) On ne peut pas être anti-nucléaire de principe et favorable au développement du tiers monde<sup>624</sup>. »

« La peur du nucléaire c'est une question éthique et philosophique. Le jour où l'homme aura peur de la science, le progrès cessera et ce sera la fin de l'avancée de l'humanité... (...) Je le crois passionnément et c'est un homme de foi qui vous le dit<sup>625</sup>. »

Le double statut de maire de Rennes et de ministre de l'Énergie contribue alors à tendre ses relations avec les écologistes rennais et plus largement bretons. Dans le cadre du travail préalable à la déclaration de politique énergétique du Premier ministre d'octobre 1981, il avait reçu une délégation des Amis de la Terre au ministère, parmi laquelle Yves Cochet<sup>626</sup>. Lors du passage à Rennes de l'exposition sur le nucléaire et la sécurité parrainée par le gouvernement, les Amis de la Terre de Rennes au premier rang desquels Yves Cochet interpellent directement Edmond Hervé<sup>627</sup> et dénoncent avec un groupe de personnels de l'université de Rennes 1 à l'initiative du Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN-CFDT) le caractère « pro-nucléaire » de l'exposition<sup>628</sup>. Ces échanges tendus qui se prolongent pendant la durée du séjour du maire de Rennes au ministère laissent des traces dans les mémoires des écologistes rennais<sup>629</sup>.

Ailleurs en Bretagne, le maire de Rennes est également considéré comme une pièce centrale du dispositif gouvernemental face auquel les écologistes adoptent une approche principalement hostile. Ainsi les Amis de la Terre du Trégor obtiennent-ils une entrevue avec lui en décembre 1981, dont ils tirent une interview, publiée dans *Oxygène*<sup>630</sup>. Edmond Hervé fait alors la Une du bimestriel, cas unique pour un ministre en exercice. L'interview porte sur la politique énergétique dans son ensemble et s'attarde tout particulièrement sur le plan nucléaire ainsi que sur le développement des énergies « nouvelles et renouvelables », que les militants jugent gravement insuffisant.

<sup>623</sup> Edmond Hervé cité dans « Dix jours d'exposition et de débat sur la sécurité et le nucléaire. Le ministre de l'Énergie : "Faire reculer les marches du secret" », *Ouest-France*, 26 janvier 1982.

<sup>624</sup> « Dix jours d'exposition... », *ibid.*

<sup>625</sup> Interview d'Edmond Hervé, *Le Canard de Nantes à Brest*, 16-23 octobre 1981, p. 3-5.

<sup>626</sup> *Ibid.*

<sup>627</sup> « Un aparté vivant entre le ministre et les "Amis de la terre" », *Ouest-France*, 26 janvier 1982.

<sup>628</sup> « Exposition sur la sécurité et le nucléaire. Les responsables face aux critiques », *Ouest-France*, 29 janvier 1982 et « Le nucléaire est-il sûr ? », *Oxygène*, n°35, 15 février-15 mars 1982, p. 5.

<sup>629</sup> « Quand il était au gouvernement chargé de l'énergie, nous avons eu l'occasion de discuter vertement. Au niveau local, nous pensons parfois qu'il est un monomane du futur, du branché, du modernisme à tout prix. » Yves Cochet cité dans « Yves Cochet présente les 59 membres de la liste "Rennes Verte" », *Ouest-France*, 9 février 1989.

<sup>630</sup> « M. Hervé s'explique », *Oxygène*, n°34, janvier-février 1982, p. 1 et 10-12.

La teneur des réponses du ministre met en évidence la grande tension aussi bien entre les personnes qu'entre les analyses :

*« La position anti-nucléaire qui est la vôtre, à terme, à court terme, signifie la mort du Tiers-monde. (...) Vous avez une incohérence monumentale. (...) Vous n'avez pas le droit de mettre une croix comme vous le faites sur le nucléaire. Et si vous le faites je suis en droit de vous demander quelles sont vos véritables motivations. (...) Vous ne discutez jamais d'une chose. Parce que vous avez la trouille de cela : le pétrole<sup>631</sup>. »*

Yves Le Gal en tire une conclusion plus générale quant à l'absence de prise en compte de l'avis des associations dans le plan énergétique du gouvernement :

*« Un écologiste compétent ne fera jamais le poids face à un technocrate compétent. Telle est une des conclusions que l'on peut retirer de l'entretien qu'ont eu quelques militants avec E. Hervé, Ministre de l'Énergie. Et pourtant nous pouvons prétendre à la compétence. Depuis de nombreuses années, des militants, des associations ont analysé, pesé, expérimenté, tenants et aboutissants du problème énergétique. Ces associations disposent au moins autant que les structures en place, de la compétence et de la représentativité nécessaire à assurer la crédibilité de leurs thèses. Que le Ministre de l'Énergie n'ait pas cru bon de les retenir, même partiellement lors de l'élaboration de son plan énergétique laisse à penser qu'il a dû être sérieusement pris en main par l'établissement nucléaire, même s'il s'en défend<sup>632</sup>. »*

Le journaliste Pierre Duclos, proche du PS et du PSU, juge à ce titre qu'Edmond Hervé, par son attitude trop conflictuelle, a aliéné les écologistes à l'égard du gouvernement, y compris les plus modérés :

*« Edmond Hervé a pris le parti de tout justifier. Et à tout vouloir prouver il a obtenu l'effet inverse. La mouvance écologiste n'est pas exclusivement composée d'antinucléaires irréductibles et systématiques. (...) Edmond Hervé est sorti de son rôle. Par ses hymnes à la science, par son invocation abusive et maladroite du Tiers-monde, il va bien au-delà de la stricte défense du programme énergétique voté à l'automne dernier. (...) C'est la meilleure manière d'aliéner l'opinion écologique. Y compris la plus modérée. Y compris la plus scientifique. Car elle se sent rejetée et même méprisée par ce genre de discours<sup>633</sup>. »*

De ce point de vue Edmond Hervé incarne pour les écologistes et en particulier pour les écologistes bretons le revirement des socialistes sur la question de l'énergie nucléaire suite à leur arrivée au pouvoir. Pour les écologistes, y compris ceux d'entre eux qui ne nourrissaient pas jusque là d'hostilité particulière envers les socialistes, le divorce est consommé : « Comme nous avons été à Plogoff (avec vous ou tout au moins vos amis) sous serons au Carnet le temps qu'il faudra<sup>634</sup>. »

## **ii. Le creusement progressif du clivage autour de l'armement nucléaire**

<sup>631</sup> « Le ministre et les écologistes », *Le Canard de Nantes à Brest*, n°126, 18-23 décembre 1981, p. 5.

<sup>632</sup> Yves LE GAL, « Compétents et représentatifs », éditorial, *Oxygène*, n°34, 15 janvier-15 février 1982, p. 3.

<sup>633</sup> Pierre DUCLOS, « Ô ministre intégré ! », *Bretagne actuelle*, n°7, 26 mars 1982, p. 7.

<sup>634</sup> Yves LE GAL, « Tous au Carnet », éditorial, *Oxygène*, n°35, 15 février-15 mars 1985, p. 3.

Jusqu'en 1977, le Parti socialiste comme le Parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche sont hostiles à la force de frappe nucléaire. Celle-ci est considérée comme un héritage du premier mandat de Charles de Gaulle et à ce titre indissociable du régime présidentiel de la V<sup>e</sup> République<sup>635</sup>, destiné à être mis en question en cas d'accession au pouvoir de l'Union de la gauche. De même pour la CFDT l'armement nucléaire français relève-t-il d'une stratégie géopolitique nationale foncièrement opposée à la constitution d'un troisième bloc européen, fondé sur un développement pacifique<sup>636</sup>.

Toutefois, les origines de l'arme atomique française sont antérieures à l'arrivée des gaullistes au pouvoir exécutif ; les étapes préparatoires de la mise au point de cet armement datent de la IV<sup>e</sup> République et la décision de procéder aux premiers essais nucléaires à l'horizon 1960 avait été prise par le président du Conseil radical Félix Gaillard en avril 1958<sup>637</sup>. La nouveauté introduite par Charles de Gaulle (de retour au pouvoir quelques semaines plus tard seulement) consiste alors, non pas à accélérer le programme nucléaire militaire, mais à en faire la « promotion ostentatoire<sup>638</sup> », ingrédient majeur de la revendication de l'indépendance nationale en marge du bloc occidental.

La « bombe gaulliste » et le refus du gouvernement de signer le traité de Moscou (1963) interdisant les essais nucléaires atmosphériques rencontrent dès lors une opposition frontale de la part de tous les partis de gauche, qui rejoignent un Comité contre la force de frappe qui rassemble également les syndicats CGT, Union nationale des étudiants de France (UNEF), Fédération de l'éducation nationale (FEN) et Syndicat national des instituteurs (SNI)<sup>639</sup>. Du côté du Parti communiste, l'hostilité à la bombe française (donc atlantiste) remonte à 1949, avec la création du Mouvement de la Paix<sup>640</sup>.

Le programme commun signé en 1972 par le PS et le PCF puis par le MRG exprime par conséquent une position claire sur l'armement nucléaire, fixant le désarmement comme objectif explicite et annonçant :

*« La renonciation à la force de frappe stratégique sous quelque forme que ce soit ; l'arrêt immédiat de la fabrication de la force de frappe française ; la reconversion, selon un calendrier précis, de l'industrie nucléaire militaire en industrie atomique pacifique avec le souci de préserver les intérêts des »*

<sup>635</sup>François Mitterrand se prononce en 1965 « contre la course à la bombe atomique dans laquelle le général de Gaulle a jeté notre pays en poursuivant la mise en œuvre d'une force de frappe nationale. Il n'est pas de danger plus terrible pour la survie de l'espèce humaine. » Cité dans Jean GUISEL, *Charles Hernu, op. cit.*, p. 399.

<sup>636</sup>Gabrielle HECHT, *Le rayonnement de la France, op. cit.*, p. 160.

<sup>637</sup>Jean VIGREUX, *Croissance et contestations (1958-1981)*, Paris, Seuil, 2014, p. 106.

<sup>638</sup>André BENDJEBBAR, *Histoire secrète de la bombe atomique française*, Paris, le Cherche-Midi, 2000.

<sup>639</sup>Sezin TOPÇU, « Atome, gloire et désenchantement », in Céline PESSIS, Sezin TOPÇU, Christophe BONNEUIL (dir.), *Une autre histoire des « trente glorieuses »*. *Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, p. 189-209, p. 198.

<sup>640</sup>Sezin TOPÇU, *La France nucléaire. L'art de gouverner une technologie contestée*, Paris, Le Seuil, 2013.

travailleurs concernés. En aucun cas les problèmes posés par cette reconversion ne serviront de prétexte au maintien de l'industrie nucléaire militaire<sup>641</sup>. »

Les échéances et les circonstances du désarmement atomique restent pourtant floues. Dès 1972, François Mitterrand évolue sur ces questions, considérant que la place centrale qu'a conquise la force de frappe dans le dispositif de défense l'a rendue indispensable<sup>642</sup>. Charles Hernu, qui contribue à ce revirement, est chargé de préparer l'évolution du parti sur le sujet au sein de la nouvelle-née Commission de la défense du PS<sup>643</sup>. La sensibilité pacifiste et l'anti-gaullisme de nombre de militants socialistes retardent le revirement des positions du PS mais ses dirigeants se préparent à des adaptations dans la perspective d'une arrivée rapide au pouvoir<sup>644</sup>. Dès 1974 la campagne présidentielle de François Mitterrand exprime une nuance de taille, affirmant le caractère nécessairement négocié et multilatéral de tout désarmement nucléaire : « Le socialisme ne pratique pas la politique du pire ou celle de l'illusion et (...) il ne confond pas désarmement international et désarmement unilatéral<sup>645</sup>. » Les partisans du maintien de l'armement nucléaire, dont les dirigeants du CERES, gagnent en influence sur les questions militaires. Le PCF évolue en parallèle dans le même sens, pour des raisons semblables mais de manière beaucoup plus rapide : le comité central adopte le 11 mai 1977 le rapport présenté par Jean Kanapa qui préconise « le maintien pour le temps nécessaire de l'arme nucléaire, étant entendu qu'elle doit être strictement de dissuasion et “tous azimuts<sup>646</sup>” ».

Dès lors, le PS apparaît comme plus critique de l'arme nucléaire que le PCF. Lors des négociations pour l'actualisation du programme commun à l'été 1977, les délégations des trois partis tombent d'accord pour maintenir l'objectif de « renonciation à la force de frappe » mais la subordonnant à une « conférence internationale sur les conditions du désarmement nucléaire ». Le PS et François Mitterrand souhaitent laisser la porte ouverte à un désarmement plus rapide par référendum, ce que refuse le Parti communiste<sup>647</sup>. Le désaccord semble moins reposer sur le principe même de l'arme nucléaire que sur une défiance réciproque quant à la

<sup>641</sup> Cité dans François LONCLE, *Autopsie d'une rupture. La désunion de la gauche*, Paris, Éditions Jean-Claude Simoën, 1979, p. 59.

<sup>642</sup> Jean GUISEL, *Charles Hernu*, *op. cit.*, p. 507-508.

<sup>643</sup> Georges SAUNIER et Philippe VIAL, « François Mitterrand et la défense : l'unité d'un homme » in François MITTERRAND, *La France et sa défense, Paroles publiques d'un président (1981-1995)*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2015, p. 29-30.

<sup>644</sup> Jean GUISEL, *Charles Hernu ou la République au cœur*, Paris, Fayard, 1993, p. 423.

<sup>645</sup> Argumentaire de la campagne de François Mitterrand rédigé par le Secrétariat aux études du PS, cité dans François LONCLE, *op. cit.*, p. 59.

<sup>646</sup> Cité dans François LONCLE, *op. cit.*, p. 60.

<sup>647</sup> François LONCLE, *op. cit.*, p. 61 ; voir également les interventions de Charles FITERMAN et Roger-Gérard SCHWARTZENBERG, négociateurs respectivement pour le PCF et le MRG, « Table ronde : la rupture du Programme commun » in Danièle TARTAKOWSKY et Alain BERGOUNIOUX (dir.), *L'union sans unité. Le programme commun de la gauche (1963-1978)*, Rennes, PUR, 2012.

position de la France dans le système d'alliances internationales. Les discussions sur ce point alimentent fortement les tensions entre les directions des deux partis, qui aboutissent à la rupture des négociations sur l'actualisation du programme de l'Union de la gauche à l'automne.

Le Parti socialiste change officiellement de position en novembre 1977 lorsque son bureau exécutif annonce qu'en attendant le désarmement international, la force de dissuasion sera conservée « en l'état ». En janvier 1978, une convention spéciale du PS sur la défense va plus loin en écrivant que la force de frappe devra rester « en état » de dissuader (et non plus « en l'état ») : c'est-à-dire qu'elle sera susceptible d'être modernisée et développée<sup>648</sup>. Ces nouvelles positions sont par ailleurs cohérentes avec l'évolution du CERES, dont se rapproche le courant mitterrandien et qui développe une analyse axée de plus en plus autour de la défense de l'indépendance de la nation<sup>649</sup>, en réaction en particulier à la menace représentée par le courant rocardien.

François Mitterrand défend ces orientations lors de la campagne présidentielle de 1981 et la nomination, attendue, de Charles Hernu au ministère de la Défense au lendemain de son élection ne laisse pas de doute sur les orientations à suivre (« allier les milieux militaires » au gouvernement<sup>650</sup>). La France refuse par la suite de prendre part aux négociations de désarmement, jugeant que celui-ci doit d'abord concerner les superpuissances que sont l'URSS et les États-Unis.

À peine deux mois après son accession à la présidence de la République, François Mitterrand se rend sur la base de l'Île-Longue dans le Finistère, où il annonce le projet de mise en service d'un septième sous-marin lanceur d'engins<sup>651</sup> avant la fin de la décennie. Un peu plus d'un an plus tard, il annonce envisager le lancement de la construction en série de l'arme tactique à neutrons. En janvier 1983, dénonçant l'inconséquence des manifestations pacifistes à l'Ouest du rideau de fer, le président socialiste soutient le déploiement de missiles américains en République Fédérale d'Allemagne que défend le chancelier chrétien-démocrate Kohl – alors même que l'opposition sociale-démocrate s'en désolidarise<sup>652</sup>.

L'hostilité du gouvernement envers les opposants à l'arsenal nucléaire français atteint son apogée avec le sabotage du navire de *Greenpeace* le *Rainbow Warrior* dans le port

<sup>648</sup> Georges SAUNIER et Philippe VIAL, *op. cit.*.

<sup>649</sup> Éric MELCHIOR, *Le PS, du projet au pouvoir, op. cit.*, p. 249-252.

<sup>650</sup> Jean GUISEL, *op. cit.*, p. 449.

<sup>651</sup> François MITTERRAND, *La France et sa défense, op. cit.*, p. 53.

<sup>652</sup> « Discours prononcé devant le Bundestag à l'occasion du vingtième anniversaire du traité franco-allemand de coopération », in François MITTERRAND, *op. cit.*, p. 86.

d'Auckland le 10 juillet 1985. Un membre de l'équipage meurt suite à l'opération des services secrets français qui visait à empêcher l'organisation de perturber la campagne d'essais nucléaires français en Polynésie. L'enquête de la police néo-zélandaise et les révélations du *Monde* aboutissent au mois de septembre 1985 à la mise en cause directe du directeur de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) mais aussi du ministre de la Défense, Charles Hernu, qui doit démissionner le 20 septembre. Aux yeux des écologistes, le scandale engage directement la responsabilité du gouvernement. Or le président de la République se rend à Mururoa en septembre 1985 et défend face à l'hostilité des pays de la région les essais nucléaires. Lors de sa conférence de presse du 21 novembre 1985, il réaffirme qu'il est légitime pour le gouvernement de « s'opposer aux agissements qui tendent à nous empêcher d'expérimenter et donc de posséder l'arme dont nous avons besoin pour l'indépendance de la France » bien que « cela ne veut pas dire qu'il faille autoriser les agissements qui nuisent à la souveraineté des autres<sup>653</sup> », acte de contrition minimale qui ne contribue pas à apaiser la colère des militants pacifistes à son égard. Les adhérents du Parti socialiste eux-mêmes expriment leur soutien au ministre démissionnaire et au bien-fondé de la mission qu'il nie pourtant avoir ordonnée<sup>654</sup>. De fait, la presse et l'opinion publique françaises restent dans leur grande majorité relativement indifférentes à l'« affaire *Greenpeace*<sup>655</sup> » et les Verts français, contrairement à leurs voisins allemands par exemple<sup>656</sup>, peinent à se faire entendre sur le sujet<sup>657</sup>, même si Brice Lalonde, à l'occasion des révélations du *Monde* sur la « troisième équipe », décide de se présenter face à Charles Hernu aux élections législatives dans le Rhône<sup>658</sup>.

En Bretagne, *Oxygène* en particulier dans ses éditoriaux signés Yves Le Gal prend souvent pour cible l'armement nucléaire français ; la possibilité du développement de la bombe à neutrons est vivement dénoncée, tout comme la coopération étroite entre les ministères de l'Éducation et de la Défense annoncée par Jean-Pierre Chevènement et Charles

<sup>653</sup>Référence à l'initiative ayant consisté à mettre en œuvre une action sur le territoire d'un pays tiers. « Conférence de presse, Palais de l'Élysée », 21 novembre 1985 in François MITTERRAND, *op. cit.*, p. 193.

<sup>654</sup>Charles Hernu est ainsi ovationné au congrès socialiste de Toulouse le 11 octobre 1985. Quelque mois plus tard, il est désigné tête de liste socialiste pour les élections législatives dans le département du Rhône ; en 1989 il est réélu maire de Villeurbanne au premier tour. Jean GUISEL, *op. cit.*, p. 530-535.

<sup>655</sup>Alain TOURAINE, « Quelle "affaire" *Greenpeace* ? », *Le Monde*, 4 septembre 1985.

<sup>656</sup>Henri de BRESSON, « Le grand courroux des Verts allemands », *Le Monde*, 1<sup>er</sup>-2 septembre 1985.

<sup>657</sup>Le discours des Verts qui consiste à « récuser le processus du bouc émissaire » et à élargir le débat à la pertinence de l'arsenal nucléaire se heurte selon Yves Cochet au « mépris du pouvoir et [au] verrouillage des médias ». Yves COCHET, « La démocratie en question », *Le Monde*, 25 septembre 1985.

<sup>658</sup>*Le Monde*, 20 septembre 1985.



Hernu. Ce dernier est d'ailleurs, avec le ministre de l'Énergie Edmond Hervé, le membre du gouvernement le plus souvent cité<sup>659</sup>.

*« On assiste à une surenchère absolument indécente dans le domaine des ventes d'armes. Mirages pour les uns, hélicoptères et vedettes rapides pour les autres, tel semble être l'essentiel de l'aide humanitaire que la France nouvelle est capable d'apporter au Tiers-monde.*

*À l'intérieur, jamais l'armée n'a reçu autant d'argent, jamais l'arme nucléaire n'a été l'objet de tant de considération. Quel risque présente donc l'armée en France et en 1982 pour qu'un gouvernement de gauche soit obligé de lui donner autant de gages<sup>660</sup>. »*

Pourtant, *Oxygène* n'offre pas de réaction forte au sabordage du *Rainbow Warrior* au mois de juillet 1985 : en effet celui-ci coïncide avec la décision de mettre fin à la publication du mensuel et seul le dernier numéro, sorti en septembre 1985, est en mesure d'aborder le sujet, très rapidement, dans un encart en deuxième page. Ce texte rédigé selon toute vraisemblance par Yves Le Gal pointe certes les responsabilités du gouvernement socialiste mais paradoxalement lui reproche moins d'être responsable et instigateur de l'attentat que de laisser les coudées franches à l'armée et aux services secrets :

*« Comment ne pas pas parler de la scandaleuse affaire "Greenpeace". Au fil des jours, nous en sommes arrivés à entendre sans sourciller la presse, les politiciens de gauche et de droite mettre carrément en accusation Greenpeace. Oui, c'est Greenpeace le coupable, avec l'aide, biens sûr des anglo-saxons<sup>661</sup> (Trafalgar, Waterloo, Mers-el-Kébir). Un mort ? Tant pis pour lui, il ne l'a pas volé.*

*En fait, ce que l'on reproche à nos James Bond de troisième série, c'est uniquement leur manque de discrétion. Mais, convenez-en, cela ne mérite en rien de rester emprisonné aux antipodes surtout quand on est un brave officier français qui défend son drapeau, ses chefs...*

*Enfin, "l'affaire Greenpeace" est un révélateur. Il montre à quel point l'armée, ses services plus ou moins secrets ont en réalité pris les commandes du pays. Depuis longtemps sans doute mais c'est une chose que l'on avait oubliée. L'armée, premier budget de l'État : ce que militaire veut, le politique l'accorde. Peut-être plus encore depuis 1981 car un pouvoir fragile est nécessairement conduit à donner des gages au plus fort. En fait, nous avons oublié que nous étions en liberté surveillée<sup>662</sup>. »*

Charles Hernu, mais aussi François Mitterrand et Laurent Fabius sont considérés par les écologistes comme responsables du sabordage du *Rainbow Warrior* et cela a un impact direct sur leurs relations avec le Parti socialiste. Renée Conan ne cache pas ainsi son refus de voter pour François Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle de 1988<sup>663</sup>. Laurent Fabius n'échappe pas à cette tache indélébile<sup>664</sup>.

<sup>659</sup> Voir le développement concernant la revue *Oxygène* dans le cinquième chapitre, p. 458-475.

<sup>660</sup> Yves LE GAL, « Compétents et représentatifs », éditorial, *Oxygène*, n°34, 15 janvier-15 février 1982, p. 3.

<sup>661</sup> Yves Le Gal fait allusion aux soupçons exprimés par exemple par Michel Debré inspirés par la rivalité entre la marine française et la Royal Navy. Roger CANS, « Que veulent-ils ? », *Le Monde*, 1<sup>er</sup>-2 septembre 1985.

<sup>662</sup> « Greenpeace », *Oxygène*, n°77-78, 15 septembre-15 décembre 1985, p. 2.

<sup>663</sup> Renée Conan, *la dame verte. Articles, interviews, interventions, hommages, souvenirs recueillis par ses amis*, Groupe Vert au Parlement européen, 1993.

<sup>664</sup> Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013 ; Didier ANGER, « La création des Verts (1983-1986) », 2010, 2 p. Il semble cependant que seul François Mitterrand ait été au courant, voire à l'initiative, de l'action visant *Greenpeace*, sans que son degré de connaissance de la nature de l'action soit établi. Le Premier ministre



Le clivage entre écologistes et socialistes sur la question du nucléaire militaire est donc croissant dans le temps. Il participe à la rupture de certains militants environnementalistes, initialement proches du PS à l'échelle locale, avec la gauche : l'exemple d'Yves Le Gal, habitant Concarneau et ami personnel de Louis Le Pensec, est symptomatique. En Bretagne, cette rupture est accentuée par la présence de l'arsenal nucléaire sous-marin à Brest et plus généralement le poids des installations et des personnels militaires notamment à Lorient.

La détermination de Jean-Yves Le Drian, dès sa campagne électorale de 1978 qui se conclut par son accession au Palais Bourbon, à défendre l'armement nucléaire français et en particulier l'acquisition d'un sixième sous-marin nucléaire porteur d'engins résonne particulièrement dans la région quelques mois à peine après le revirement de la position du Parti socialiste sur le sujet. La presse régionale se fait l'écho des contradictions qui apparaissent avec les mobilisations et militants pacifistes<sup>665</sup> dont le PS est par ailleurs proche. Son arrivée à la mairie de Lorient en 1981 puis le rôle croissant qu'il joue au sein du PS morbihannais et breton (secrétaire d'État à la Mer du gouvernement d'Édith Cresson en 1991-1992, puis porte-parole du Bureau régional d'études et d'informations socialistes avant d'être investi candidat à la présidence du conseil régional en 1998) participent à la prégnance du clivage avec les écologistes.

#### **4. *Labour Party* et Parti socialiste : l'étrange asymétrie de la prise en compte de l'environnement**

La comparaison des cas du Parti travailliste et du Parti socialiste laisse apparaître une différence frappante en ce qui concerne la prise en compte des questions d'environnement.

Comme le soulignent Andrew Flynn et Philip Lowe, le Parti travailliste, qu'il soit au gouvernement ou dans l'opposition, se montre davantage réceptif aux revendications environnementales en dehors des périodes électorales nationales (« *the mid term* »). Ce phénomène, étayé par notre propre étude<sup>666</sup>, peut s'expliquer par le fait que le « *mid-term* » est

---

était lui privé de toute autorité sur les services secrets, placés sous la tutelle conjointe de l'Élysée et du ministère de la Défense. Jean GUISEL, *Charles Hernu, op. cit.*, p. 513-514.

<sup>665</sup> Ainsi du journaliste Jean Le Berd, proche des écologistes, qui ironise pendant la campagne électorale sur le soutien apporté par Haroun Tazieff à Jean-Yves Le Drian, malgré leurs positions diamétralement opposées sur l'arme nucléaire. « Haroun Tazieff, un homme libre dans les fumerolles de la politique », *Ouest-France*, 6 mars 1978. Le futur député puis maire de Lorient répond à cet article en démentant toute contradiction : « Une mise au point de Jean-Yves Le Drian sur l'écologie, le nucléaire et le sixième sous-marin nucléaire », *Ouest-France*, 10 mars 1978.

<sup>666</sup> Cf. p. 176-178.

marqué par une moins grande rigidité du discours politique du parti, dans lequel les dirigeants peuvent prendre en compte, au moins dans leur discours, les demandes des militants environnementalistes présents dans leurs rangs. Les périodes d'élections intermédiaires sont par ailleurs plus propices au succès électoral des formations politiques minoritaires, dont les Verts, succès qui peut inciter un parti de gouvernement comme le *Labour* à accentuer son effort de « récupération » des thèmes écologiques<sup>667</sup>.

À l'inverse, nous avons vu en nous appuyant en particulier sur les travaux de Guillaume Sainteny que le Parti socialiste accentuait sa prise en compte des questions environnementales dans les périodes précédant les élections nationales, sans commune mesure avec le discours prévalant dans les périodes d'élections intermédiaires. Comment interpréter cette divergence ?

Tout d'abord, il semble nécessaire de prendre en compte les différents vecteurs qui rendent les partis établis de gauche sensibles aux questions environnementales. Dans le cas du Parti socialiste, ce sont assez clairement les préoccupations électorales et la crainte de voir une partie de son électorat séduite par le discours et les candidatures écologistes qui déclenchent ce que Guillaume Sainteny appelle la tactique de « récupération ». À l'inverse, lorsque la menace électorale des écologistes est jugée négligeable, les questions d'environnement sont délaissées, ce qui suggère l'absence d'autres vecteurs poussant à leur prise en compte.

Chez les travaillistes en revanche, la menace électorale des écologistes se fait rarement sentir – hormis pour la période 1989-1992. Malgré tout, l'environnement occupe une place régulièrement importante dans les positions du parti, mais pas dans les périodes électorales, au contraire : dans le « mid-term », ce qui suggère, comme le confirme l'étude des motions déposées aux congrès annuels du parti<sup>668</sup>, que la base militante travailliste est un vecteur important de la présence de l'environnement à l'agenda politique du parti.

Faut-il en déduire que la base militante du PS français n'est, elle, pas un vecteur de prise en compte de l'environnement par les institutions du parti ? Sans doute, dans une large mesure. Mais les hypothèses pouvant expliquer cette absence sont nombreuses (et non exclusives les unes des autres) : prédispositions idéologiques rendant difficile la prise en compte effective et durable des questions d'environnement, par les dirigeants et/ou la base du parti, étanchéité de la direction du parti à l'égard des préoccupations de la base militante ; étroitesse de la base militante donnant la haute main aux seuls cadres et élus de l'organisation

---

<sup>667</sup>Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste face à l'écologisme... », *op. cit.*, p. 425.

<sup>668</sup>Cf. p. 176-178.

dans la fixation de l'agenda du parti, degré important de séparation voire de contradiction entre la base du parti et la mouvance environnementaliste en termes de réseaux militants notamment, enfin moins large impact des préoccupations environnementales dans la population en général en France qu'en Grande-Bretagne.

La première hypothèse est alimentée notamment par le cas du Parti communiste, qui jusqu'en 1977 semble contraindre le Parti socialiste à prendre des positions favorables au programme nucléaire civil, positions que ce dernier nuance fortement dès l'Union de la gauche dissoute. D'autre part, l'influence des grands corps et des grandes entreprises du secteur de l'énergie dans la détermination de la politique énergétique y compris après l'arrivée du Parti socialiste au gouvernement est susceptible de rendre les responsables socialistes plus rétifs à la prise en compte des critiques du programme nucléaire issues de la base. Enfin, une hypothèse de plus long terme mérite d'être avancée : le socialisme du PS serait davantage marqué par le marxisme, l'étatisme mais aussi la confiance dans le progrès technologique et industriel<sup>669</sup> que le socialisme du *Labour Party*, au sein duquel les courants coopérativistes sont toujours restés présents. Dans ce contexte, l'impératif de croissance économique ainsi que les grands projets industriels comme le nucléaire seraient tendanciellement plus souvent remis en question chez les travaillistes que chez les socialistes français.

La seconde hypothèse renvoie directement au mode de fonctionnement des partis à proprement parler et notamment au mode de décision et d'interpellation au sein du parti à l'échelle nationale ainsi qu'au degré d'autonomie des sections ou fédérations locales du parti par rapport au centre. Le premier élément renvoie en particulier aux débats de congrès. En effet, si pour les deux partis la démocratie interne est considérée comme une valeur centrale et s'incarne tout particulièrement au moment des congrès<sup>670</sup>, les modalités de cet épisode diffèrent grandement de part et d'autre de la Manche. Tandis qu'au *Labour Party* les sections locales (*Constituency Labour Parties*, CLP) peuvent chacune déposer une motion ponctuelle qui a ensuite vocation à être amendée, débattue et adoptée ou non lors de la conférence annuelle, et composent ainsi les textes d'orientation générale<sup>671</sup>, au sein du PS ce travail d'agrégation s'effectue pour l'essentiel entre courants, dont le fonctionnement est souvent relativement centralisé, sans que des motions ponctuelles soient soumises au vote, les positions ponctuelles du parti étant étroitement dépendantes des orientations stratégiques

---

<sup>669</sup> Comme en témoigne par exemple le poids représenté par le courant de Jean-Pierre Chevènement, le CERES.

<sup>670</sup> Florence FAUCHER et Eric TREILLE, « Managing Intra-Party Democracy. Comparing the French Socialist and British Labour Party Conferences », *French Politics*, 2003, n°1.

<sup>671</sup> *Ibid.*

contenues dans les motions d'orientation générale<sup>672</sup>. On peut supposer que le fonctionnement travailliste permet davantage de fluidité des positions prises dans le temps, en fonction de l'évolution des problèmes auxquels sont confrontés les CLP. Pour autant, les travaux de Philippe Garraud<sup>673</sup> suggèrent une grande souplesse dans la prise en compte par la direction et les élus nationaux socialistes des prises de position des militants à l'échelle locale, notamment face aux projets de centrales nucléaires. Cependant, ce constat a été effectué dans une période où le parti socialiste se trouvait dans l'opposition au gouvernement depuis deux décennies, et développait une stratégie délibérée de proximité avec les mouvements sociaux dans leur diversité<sup>674</sup> ; cette réceptivité est susceptible d'avoir largement reflué dès mai 1981, l'objectif de conquête du pouvoir ayant été atteint. Le deuxième élément renvoie au degré d'hétérodoxie que peuvent cultiver les sections locales minoritaires au sein du parti. Dans le cas du parti travailliste, le mode de désignation quasi exclusivement local des candidats aux élections générales<sup>675</sup> rend les CLPs mais également les parlementaires particulièrement autonomes à l'égard de la direction de leur parti<sup>676</sup>, leur permettant de défendre publiquement et pendant de longues périodes des positions minoritaires, celles-ci pouvant d'autant plus facilement progresser et obtenir ultérieurement un soutien majoritaire. À l'inverse dans le cas du Parti socialiste, le rôle de la direction du parti et des équilibres entre tendances dans les investitures, non seulement aux élections législatives mais surtout aux élections par liste (municipales, régionales, européennes) fait dépendre les carrières politiques beaucoup plus étroitement de la loyauté à l'égard des positions du parti.

La troisième hypothèse est directement liée à la précédente et renvoie à l'importance relative de l'activité militante des adhérents travaillistes et socialistes en particulier dans les collectifs anti-nucléaires. Dans les deux cas, le tournant des années 1970 voit de nombreux militants s'investir dans les combats anti-nucléaires locaux, parfois dans le cadre de leur engagement syndical. En effet la CFDT comme une grande partie des syndicats organiquement liés au mouvement travailliste s'opposent aux projets de centrales nucléaires et

---

<sup>672</sup>*Ibid.*

<sup>673</sup> Philippe GARRAUD, « La politique électro nucléaire. Tentative de construction d'un enjeu », *art. cit.*

<sup>674</sup> Selon Éric Melchior, la permanence de courants structurés aux références idéologiques distinctes (notamment CERES et rocardiens) a facilité le pluralisme interne et donc la prise en compte de différentes revendications extérieures. La forte sur-représentation des enseignants (toujours plus d'un tiers dans les instances dirigeantes pendant la période concernée) bénéficiant d'une certaine autonomie vis-à-vis parti dans leur formation idéologique et intellectuelle favorise également la captation des évolutions idéologiques extérieures. Éric MELCHIOR, *Le PS, du projet au pouvoir*, op. cit., p. 188-194.

<sup>675</sup> Robert BLACKBURN, *The Electoral System in Britain*, Londres, Macmillan, 1995, p. 218.

<sup>676</sup> L'introduction en 1980 de la remise en jeu obligatoire de l'investiture (*reselection*) des députés sortants auprès des adhérents locaux du parti accentue encore l'influence des militants sur le personnel parlementaire. Robert BLACKBURN, *op. cit.*, p. 220.

cette opposition irrigue les sections socialistes locales. Cependant, la relative étroitesse de l'assise militante du Parti socialiste semble renforcer l'autonomie des cadres dirigeants – en particulier celle des parlementaires, qui plus est après la victoire de 1981 – et minorer l'influence des militants engagés sur le terrain anti-nucléaire, contrairement à la situation prévalant au nord de la Manche. L'organisation des conventions thématiques au cours desquelles les adhérents du Parti socialiste se prononcent sur les positions ponctuelles que doit prendre le parti reflète également la maîtrise du processus par les élites dirigeantes : en effet, le texte servant de point de départ au débat est proposé par la direction et ne résulte pas de la confrontation de propositions alternatives élaborées par les militants<sup>677</sup>. L'évolution parallèle du fonctionnement des deux partis depuis les années 1980, avec un moindre poids accordé aux structures intermédiaires et la généralisation progressive des votes directs sur le principe « une personne, une voix » a probablement contribué au recul du poids des militants les plus engagés au bénéfice des adhérents inactifs, dans une logique de démocratie interne plébiscitaire<sup>678</sup>. De ce point de vue il est possible d'avancer l'hypothèse que la concentration grandissante des leviers de décision au sein des partis majoritaires à gauche<sup>679</sup> a nui à leur capacité d'intégration des revendications émergentes et indirectement facilité l'émergence de formations concurrentes comme les écologistes.

La quatrième hypothèse qui avance une plus grande séparation entre réseaux environnementalistes et réseaux socialistes en France qu'en Grande-Bretagne ne semble pas corroborée par le cas de la controverse sur l'énergie nucléaire. En revanche, la cinquième et dernière hypothèse qui pose la question du poids asymétrique des préoccupations environnementales dans la société civile britannique et la société civile française mérite d'être prise au sérieux. Le poids des associations environnementalistes comme *Friends of the Earth*, *Greenpeace* et le *World Wildlife Fund* en Grande-Bretagne est sans commune mesure dès les années 1970, en termes d'adhérents mais également de budget, avec la situation qui prévaut au sud de la Manche<sup>680</sup>, où une partie des associations environnementalistes trouvent d'ailleurs leurs origines dans les pays anglo-saxons, comme *Greenpeace* ou *Friends of the Earth*. Ces groupes environnementalistes bénéficient en outre d'un terreau favorable lié à l'existence ancienne de grandes associations conservacionnistes comme le *National Trust*.

<sup>677</sup> Florence FAUCHER et Éric TREILLE, *op. cit.*

<sup>678</sup> Florence FAUCHER et Éric TREILLE, *op. cit.*

<sup>679</sup> Peter MAIR, *Party System Change. Approaches and Interpretations*, Oxford, Clarendon Press, 1997, cité dans Florence FAUCHER et Éric TREILLE, *op. cit.*

<sup>680</sup> Jean-François MOUHOT, James MCKAY et Matthew HILTON, « Le *greenrush*. Essai d'interprétation de la bulle verte au Royaume-Uni dans les années 1980 », *Vingtième siècle*, n°113, janvier-mars 2012, p. 67-82.

## C) Des acteurs marginaux aux affinités certaines avec l'écologie : libéraux, Mouvement radical de gauche et Parti socialiste unifié

Malgré certaines affinités entre les partis de gauche dominants et les écologistes, leurs politiques environnementales, militaires et énergétiques une fois au pouvoir créent donc des clivages extrêmement prégnants. Cette situation est en net contraste avec celle de certaines formations minoritaires dont les penchants écologiques ne sont pas contredits par l'exercice du pouvoir, tout du moins à l'échelle nationale. Trois formations politiques méritent ainsi d'être observées : l'une en Grande-Bretagne, les libéraux, parti progressiste issu du XIX<sup>e</sup> siècle et relégué à une position minoritaire au centre de l'échiquier politique par l'essor des travaillistes au début du XX<sup>e</sup> siècle, les radicaux de gauche occupant une position analogue en France, ainsi que le Parti socialiste unifié né en 1960<sup>681</sup>.

### 1. Du Parti libéral aux libéraux-démocrates : une ouverture contestée aux revendications écologistes

Contrairement aux Partis travailliste et conservateur, tous deux liés formellement ou informellement à des structures dépendantes de la production économique industrielle<sup>682</sup> (syndicats dans le cas du Parti travailliste, dirigeants d'entreprises et grands exploitants agricoles dans le cas des conservateurs), les libéraux puis les libéraux-démocrates s'appuient essentiellement sur les classes moyennes urbaines employées dans le secteur des services. Il lui a été de ce fait plus aisé de prendre en compte les revendications environnementales et de les traduire dans leurs prises de positions et dans leurs politiques à l'échelle locale.

---

<sup>681</sup> Le PSU est créé en avril 1960, résultat de la fusion de deux organisations : l'Union de la gauche socialiste créée en 1957 dont une partie des membres sont issus de l'action ouvrière catholique, et le Parti socialiste autonome (PSA) issu d'une scission anti-colonialiste et anti-gaulliste de la SFIO. Marc HEURGON, *Histoire du PSU. 1. La fondation et la guerre d'Algérie (1958-1962)*, Paris, La Découverte, 1994, p. 9-56.

<sup>682</sup> Neil CARTER, *The Politics of the Environment*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 132.

- a) Un Parti libéral influencé par les revendications écologistes (Grande-Bretagne, années 1970-tournant des années 1980)

*i. Le Parti libéral, un parti « radical »... en voie de radicalisation ?*

Minoritaire voire parfois marginal à l'échelle britannique depuis les années 1920, le Parti libéral s'ouvre dans les années 1970 aux revendications à la fois environnementalistes et contestataires issues du mouvement étudiant.

Les années 1960 voient ainsi le poids de l'aile jeune du Parti libéral prendre une importance significative au sein du parti, non sans causer des tensions parfois vives avec les parlementaires et la direction de Jeremy Thorpe. Les *Young Liberals*, loin de considérer le libéralisme comme un centrisme ou un juste milieu entre des travaillistes et des conservateurs déjà considérablement rapprochés au sein du consensus d'après-guerre, entendent en faire une force contestataire, « anti-establishment », en prise avec les mouvements radicaux qui animent la jeunesse britannique. Suite à leur congrès de Colwyn Bay en 1966 les *Young Liberals* revendiquent ainsi le retrait total des troupes états-uniennes du Vietnam, le pouvoir aux travailleurs des industries nationalisées, le non-alignement de la Grande-Bretagne et son retrait de l'OTAN, l'adhésion de la Grande-Bretagne à une communauté européenne qui inclurait les pays du bloc de l'Est, la fin du gel des salaires, l'égalité civique en Rhodésie (alors soumise à un régime d'apartheid) et la réduction massive des dépenses d'armement<sup>683</sup>. La direction du parti dominée par les parlementaires est hostile à cette radicalisation et cherche au contraire à créer les conditions d'une coopération avec les grands partis à la Chambre des communes, quitte à n'obtenir que peu de contreparties en matière législative, notamment concernant la réforme du mode de scrutin, très défavorable aux libéraux<sup>684</sup>. Cette démarche donne notamment lieu à l'accord parlementaire entre le libéral David Steel et le Premier ministre James Callaghan en 1977-1979 permettant au gouvernement travailliste, privé de majorité absolue, d'éviter une motion de défiance. Pour autant, l'aile radicale du parti progresse dans les années 1970, en s'appuyant en particulier sur la nouvelle stratégie localiste adoptée par endroits, la « politique de la communauté » (« *community politics* ») qui fait la part belle aux mobilisations locales<sup>685</sup>.

<sup>683</sup> Chris COOK, *A Short History of the Liberal Party, 1900-2001*, Basingstoke, Palgrave, 2002, p. 148.

<sup>684</sup> Chris COOK, *op. cit.*, p. 153.

<sup>685</sup> Chris COOK, *op. cit.*, p. 150-152.



Cette transformation en cours à la base du parti facilite la prise en compte des questions d'environnement qui arrivent alors au premier plan de la scène médiatique. En 1971, les libéraux sont le premier parti britannique représenté à la Chambre des communes à consacrer une partie de son congrès aux problèmes environnementaux<sup>686</sup>. En 1972 un comité rédige un *Rapport sur l'environnement* qui aborde notamment les questions de surpopulation, de pollution, de limitation des ressources et critique la notion de produit national brut<sup>687</sup>. En mars 1978, le parti décide de faire des questions écologiques, notamment les économies d'énergie, un des quatre piliers de son programme pour les élections générales suivantes<sup>688</sup>. En 1979 le congrès du parti libéral adopte même une résolution, proposée par la branche jeune du parti, condamnant « la croissance économique continue<sup>689</sup> » telle que mesurée par le PIB comme « ni désirable, ni réalisable ». Le texte est cependant approuvé de justesse, suite à un débat long et animé, illustrant les points de vue contradictoires prévalant dans le parti.

Les débats autour de l'énergie nucléaire illustrent bien cette ligne de clivage chez les libéraux. Au Pays de Galles, les tenants de la construction de nouvelles centrales rencontrent l'opposition mordante de la branche jeune du parti<sup>690</sup>. Mais les positions évoluent également dans le temps. En 1978, le président des libéraux gallois Alex Carlile estime que « l'énergie nucléaire est une composante essentielle du programme énergétique national », mais d'autres membres s'empressent d'ajouter que « toutes les sources [d'énergie] alternatives doivent être étudiées<sup>691</sup> ». Deux ans plus tard, le même Alex Carlile, sans doute sous le coup de l'accident de Three Mile Island, juge que :

« [L'énergie nucléaire] est potentiellement mortelle, avec un coût écrasant bien qu'imprévisible, et donne lieu à des problèmes de déchets qui sont loin d'être résolus. La connaissance de tous ses dangers et ses incertitudes incitent les libéraux à considérer l'énergie nucléaire comme un dernier recours, à éviter totalement si possible<sup>692</sup>. »

<sup>686</sup> Mike ROBINSON, *op. cit.*, p. 25.

<sup>687</sup> Tony BEAMISH, « The Greening of the Liberals », *Journal of Liberal Democrat History*, Hiver 1998-1999, p. 15-19.

<sup>688</sup> Chris COOK, *A Short History of the Liberal Party, 1900-2001*, Basingstoke, Palgrave, 2002, p. 166.

<sup>689</sup> NLW, Fonds Gwyn Griffiths, Liberal Ecology Group Newsletter, novembre 1979.

<sup>690</sup> NLW, Fonds Robin Reeves, A2001/81, 0200116763, P/7, Welsh Liberals-Young Liberals, « Alternative energy strategy », *Focus. The newsletter of the Welsh Liberal Party*, 1978.

<sup>691</sup> NLW, Fonds Robin Reeves, A2001/81, 0200116763, P/7, Welsh Liberal Party, *Annual Conference*, avril 1978, 28 p.

<sup>692</sup> « [Nuclear power] is potentially deadly, unpredictably but crushingly expensive, and gives rise to waste problems which is nowhere near a solution. Our knowledge of all its dangers or uncertainties makes Liberals regard nuclear power as last resort, or preferably no resort at all. (...) We can insulate our houses more effectively, saving huge amounts of energy. » NLW, Fonds Robin Reeves, A2001/81, 0200116763, P/7, Welsh Liberal Party, *Annual Conference*, 1980.

La difficulté à faire adopter des positions proprement écologistes par les libéraux, qui se traduit par l'adoption de formulations ambivalentes, incite plusieurs militants à constituer un groupe de pression interne au parti : le *Liberal Ecology Group*.

## ii. *Le Liberal Ecology Group : les espoirs d'un groupe de pression interne pour l'écologisation des libéraux*

En 1977, un groupe d'adhérents dont Doreen Elton et Tony Beamish fondent le *Liberal Ecology Group for social and economic reform* (abrégé couramment en *Liberal Ecology Group*, LEG). Ses objectifs sont les suivants :

« a-attirer l'attention vers les liens directs entre les politiques expansionnistes et la crise écologique mondiale ;

b-promouvoir le débat autour des principes de base du développement d'une société stable ;

c-encourager l'adoption par le Parti libéral de positions basées sur des principes écologiques solides ;

d-encourager les libéraux à mesurer et prendre en compte pleinement l'impact écologique de toute décision ;

e-encourager les personnes attentives à l'environnement à rejoindre et à soutenir le Parti libéral<sup>693</sup>. »

Ils estiment alors que sur bien des points, le Parti libéral partage ses positions avec l'*Ecology Party*, en tout cas sur les questions non économiques : décentralisation, rapport au Tiers-Monde, droits de l'homme par exemple<sup>694</sup>. Sur les questions environnementales, le programme du parti pour les élections générales, bien que peu développé, donne d'ailleurs « de loin la couverture la plus exhaustive et enthousiaste du sujet<sup>695</sup> » lorsqu'on le compare à celui des deux partis majoritaires. C'est l'articulation des préoccupations écologiques à la politique économique qui pêche davantage selon le LEG. En effet, ces militants estiment que la majorité des libéraux ne remet pas en question l'« éthique de la croissance » et n'établit pas de lien entre la croissance économique et ses supposés effets délétères<sup>696</sup>. Le LEG se donne donc comme adversaire principal cet « économisme » encore dominant au sein du Parti libéral

---

<sup>693</sup>« a-to draw attention to the direct links between expansionist policies and the world ecological crisis; b-to promote debate about the principles which underlie the development of a stable society; c-to encourage the adoption by the liberal Party of policies based on sound ecological principles; d-to encourage Liberals to consider and take full account of the ecological impact of any decision made; e-to encourage environmentally aware people to join and give support to the Liberal Party. » NLW, Fonds Gwyn Griffiths, « Midsummer meeting », Liberal Ecology Group, 1984.

<sup>694</sup>NLW, Fonds Gwyn Griffiths, LEG chairman, « LEG and the Ecology Party », non daté.

<sup>695</sup>« The Liberal Party (...) gave by far the most comprehensive and enthusiastic coverage of the topic. » Mike ROBINSON, *op. cit.*, p. 20.

<sup>696</sup>LEG chairman, « LEG and the Ecology Party », *op. cit.*

afin que celui-ci cesse de « voir l'environnement comme une série de problèmes spécifiques » mais au contraire « considère l'ensemble des activités de la société sous l'angle écologique<sup>697</sup> ».

Le LEG établit en outre des relations étroites avec certains membres de l'*Ecology Party*, dont Jonathon Porritt et Jonathon Tyler. Il organise lors du congrès libéral de 1979 un forum où interviennent J. Porritt et Ernst F. Schumacher<sup>698</sup>. Parmi les ouvrages recommandés à la lecture<sup>699</sup>, l'on trouve des textes radicaux comme *Small is Beautiful*, du même Schumacher, *Deschooling society* d'Ivan Illich, *The Economic growth debate* d'Ezra Mishan, ou même *Fields, factories and workshops* de Kropotkine. À partir de 1982, le LEG collabore avec l'*Ecology Party* pour publier ensemble une revue, *The Catalyst*, à laquelle le *Conservative Ecology Group* puis SERA ont refusé de s'associer<sup>700</sup>. La diffusion de *The Catalyst* reste néanmoins confidentielle (600 abonnés seulement en 1982) et la revue disparaît rapidement.

Dans un premier temps l'influence du LEG croît rapidement, passant de 160 adhérents<sup>701</sup> à 265<sup>702</sup> dans le courant de l'année 1979. À l'issue des élections générales de 1979, le groupe peut compter sur l'appui de deux députés, Stephen Ross (Liverpool) et David Alton (Île de Wight) sur un total de onze libéraux. Mais en 1981, les effectifs stagnent à 200<sup>703</sup>. La stratégie d'écologisation interne des libéraux est en effet sapée par un bouleversement du paysage politique britannique au début des années 1980 : la naissance du Parti social-démocrate, scission travailliste.

#### b) Alliance avec les sociaux-démocrates et modération des libéraux (années 1980)

L'évolution du contexte politique et partisan à l'échelle britannique au début des années 1980 participe de l'affaiblissement de ce verdissement du Parti libéral. En effet, les divisions croissantes au sein du Parti travailliste donnent lieu à une scission sociale-démocrate au début de 1981. Aussitôt, le nouveau Parti social-démocrate, centriste, propose une alliance politique et électorale avec les libéraux, qui l'acceptent. Aboutissant en 1988 à la fusion des deux partis

<sup>697</sup>NLW, Fonds Gwyn Griffiths, Liberal Ecology Group, « Issues and perceptions: The Liberal Party and the "Green Movement" », Liberal Ecology Group, paper 3, automne 1978, 1 p.

<sup>698</sup>NLW, Fonds Gwyn Griffiths, Liberal Ecology Group, « Liberal Ecology Group meeting », 27 septembre 1979, Margate.

<sup>699</sup>NLW, Fonds Gwyn Griffiths, Liberal Ecology Group, *Threshold. The magazine of the LEG for Economic and Social Reform*, septembre 1979, 12 p.

<sup>700</sup>*Threshold*, septembre 1982, n°7.

<sup>701</sup>NLW, Fonds Gwyn Griffiths, Liberal Ecology Group, LEG Newsletter, janvier-février 1979.

<sup>702</sup>NLW, Fonds Gwyn Griffiths, Liberal Ecology Group, LEG Newsletter, Novembre 1979.

<sup>703</sup>NLW, Fonds Gwyn Griffiths, Liberal Ecology Group, *Threshold*, septembre 1981, 14 p.

au sein des Libéraux-démocrates, cette « Alliance » conduit les libéraux à modérer leurs positions en matière de protection de l'environnement et de désarmement tout au long de la décennie.

### *i. L'échec électoral relatif de l' Alliance entre SDP et libéraux*

En janvier 1981, le « gang des quatre » signe la déclaration de Limehouse, qui marque la scission avec le Parti travailliste. Ce choix n'est pas brutal mais conclut plusieurs années d'hésitations parmi les membres de l'aile sociale-démocrate du Parti travailliste. Certains comme Roy Jenkins et Gwynoro Jones envisageaient de quitter le parti depuis 1974, mécontents du poids croissant de l'aile socialiste et des syndicats, comme de la radicalisation des positions du parti, en décalage selon eux avec les aspirations de la majorité des électeurs du *Labour*<sup>704</sup>. Le ralliement au Parti libéral est envisagé par certains, mais d'autres privilégient la création d'un Parti social-démocrate à part entière.

Le 26 mars 1981, à Londres, une conférence de presse officialise la naissance d'un nouveau parti, social démocrate : le *Social Democratic Party* (SDP) qui se donne comme leader l'ancien président travailliste de la commission européenne Roy Jenkins et comme adjoint le député de Plymouth David Owen. Aussitôt, le député gallois de Wrexham Tom Ellis, un des treize dissidents travaillistes, officialise la présence du parti au Pays de Galles<sup>705</sup>.

Le SDP propose aussitôt aux libéraux une « Alliance » alternative aux conservateurs au pouvoir mais aussi aux travaillistes. David Steel et la direction des libéraux y sont très favorables et le parti ratifie officiellement l'accord lors de sa conférence de Llandudno à l'automne 1981<sup>706</sup>. La conclusion de l'alliance est jugée prioritaire par le SDP par rapport à la structuration du parti elle-même : au Pays de Galles, la rencontre inaugurale entre représentants du SDP et des libéraux précède la constitution d'un comité de pilotage du SDP à l'échelle galloise, jusque-là divisé en deux structures couvrant le nord et le sud du pays<sup>707</sup>. L'urgence est en effet de parvenir à un accord électoral de répartition des circonscriptions parlementaires en vue des prochaines élections générales, que le gouvernement est en mesure de convoquer à très brève échéance. À l'échelle britannique comme galloise, les deux partis s'accordent sur le principe de parité : les circonscriptions sont réparties à égalité entre eux en fonction des possibilités de victoire. Au Pays de Galles l'accord de répartition des

<sup>704</sup> Gwynoro JONES, *SDP and the Alliance in Wales, 1981-1986*, Gwynoro Jones, 1986, p. 1.

<sup>705</sup> Gwynoro JONES, *op. cit.*, p. 3.

<sup>706</sup> Chris COOK, *A Short History of the Liberal Party, 1900-2001*, Basingstoke, Palgrave, 2002, p. 169.

<sup>707</sup> Gwynoro JONES, *SDP and the Alliance in Wales, 1981-1986*, Gwynoro Jones, 1986, p. 7-8.

circonscriptions est signé le 26 février 1982 par Geraint Howells, député libéral du Ceredigion, et Tom Ellis, député SDP. Les enquêtes d'opinion font alors espérer à l'Alliance une victoire aux élections générales : les conservateurs souffrent de la récession initiée par leur politique économique et les divisions profondes des travaillistes les empêchent de profiter de leur statut de principal parti d'opposition.

Pourtant, les élections générales de juin 1983 se traduisent par un résultat décevant. Les conservateurs sont largement en tête en voix et remportent une majorité parlementaire écrasante (397 sièges sur 650). Avec 25,4 %, l'Alliance talonne les travaillistes en voix mais ne recueille que 23 sièges<sup>708</sup>. L'aspect le plus remarquable de ce résultat réside toutefois dans la différence entre les résultats des libéraux et des sociaux-démocrates : tandis que les premiers, souvent bien implantés au niveau local, conquièrent cinq sièges supplémentaires par rapport à 1979, les sociaux-démocrates perdent l'essentiel des 13 députés qui les avaient rejoints en 1981 ainsi que des sièges conquis depuis à l'occasion des élections partielles. Ce déséquilibre se retrouve au Pays de Galles où les libéraux remportent deux sièges<sup>709</sup> et le SDP aucun. Les élections générales de 1987 rééditent cette déception et ce déséquilibre : avec 22,5 %, l'Alliance est très en-deçà des espoirs nourris par les sondages et les élections intermédiaires ; son nombre de sièges descend à 22, les libéraux gardant 17 sièges et le SDP en perdant un, tombant à cinq. Au Pays de Galles, la dissymétrie se confirme avec la conquête par les libéraux d'un troisième siège<sup>710</sup> et le nouvel échec du SDP à conquérir la moindre circonscription.

Or les accords électoraux quasi systématiques entre les deux partis conduit nombre de leurs branches locales à établir une collaboration extrêmement étroite. Au Pays de Galles, les sociaux-démocrates et en particulier leur président Gwynoro Jones contribuent à resserrer les liens entre les deux organisations. Dès novembre 1983, le conseil gallois de l'Alliance s'accorde pour coordonner leurs propositions politiques sur les questions galloises, « assurer une stratégie politique et électorale de long terme commune », « coordonner la promotion commune de l'Alliance au Pays de Galles », et « examiner l'organisation des deux partis au Pays de Galles dans l'optique d'une plus grande efficacité dans l'usage des ressources<sup>711</sup> ». La

<sup>708</sup> Chris COOK, *A Short History of the Liberal Party, 1900-2001*, Basingstoke, Palgrave, 2002, p. 171.

<sup>709</sup>Le sortant Geraint Howells à Ceredigion Pembroke North et Alex Carlile dans la circonscription de Montgomery.

<sup>710</sup>Richard Livsey est ré-élu dans la circonscription de Brecon and Radnor (qu'il avait conquise en 1985 à l'occasion d'une élection partielle).

<sup>711</sup>« Co-ordination of policy in respect of Welsh affairs; ensure common long-term political and electoral strategy; coordinate the joint promotion of the Alliance in Wales; examine the organisation of the two parties in Wales with a view to the most effective use of resources. » Gwynoro JONES, *SDP and the Alliance in Wales*,

fragilité financière du SDP gallois met en effet en danger sa capacité à conserver un local et un permanent. À l'automne 1985, le SDP et les libéraux gallois sont les premiers en Grande-Bretagne à tenir un congrès commun, qui plus est en adoptant des résolutions programmatiques communes par vote des membres présents. Un texte est ainsi adopté à la quasi unanimité sur les questions de défense, et un autre sur la décentralisation, malgré les désaccords profonds entre les deux partis à l'échelle britannique sur ces sujets.

Il semble que ce rapprochement soit facilité au Pays de Galles par le profil particulier des adhérents du SDP. Une enquête réalisée par Gwynoro Jones en 1984 indique qu'une grande partie de ceux-ci étaient, avant la naissance du parti, des électeurs libéraux plutôt que travaillistes<sup>712</sup>. Gwynoro Jones, président du SDP gallois entre 1982 et 1985, était lui-même, avant la création du SDP, prêt à faire défection du Parti travailliste vers le Parti libéral<sup>713</sup>.

Ce déséquilibre, particulièrement prononcé au Pays de Galles, accorde aux libéraux une position dominante au sein d'une coalition pourtant initialement conçue comme paritaire. Au lendemain des élections générales de 1987, le leader libéral David Steel propose de fusionner définitivement les deux partis au sein d'une formation unique. Le SDP se prononce majoritairement en faveur de cette fusion au mois d'août, malgré l'opposition farouche de son leader David Owen qui démissionne aussitôt, vertement critiqué par Gwynoro Jones pour avoir « misérablement failli à ses devoirs de leader<sup>714</sup> ». David Owen et ses partisans au SDP se tiennent dès lors à l'écart du processus de fusion qui se conclut en 1988 avec la naissance d'un *Social and Liberal Democratic Party* (SLDP) clairement dominé par les anciens libéraux<sup>715</sup> qui font d'ailleurs élire le député libéral Paddy Ashdown à sa présidence en juillet. Le diminutif « *Liberal Democrats* » est adopté en septembre 1989<sup>716</sup>.

## ii. *La modération stratégique de l'Alliance et des libéraux (années 1980)*

L'inflexibilité du social-démocrate David Owen sur certaines questions programmatiques (libéralisme économique, maintien de la force de dissuasion, lutte contre le terrorisme par exemple<sup>717</sup>) reflète la profondeur des désaccords entre le noyau dur du SDP et

*1981-1986*, Gwynoro Jones, 1986, p. 19-20.

<sup>712</sup> Gwynoro JONES, *SDP and the Alliance in Wales, 1981-1986*, Gwynoro Jones, 1986, p. 29. 39 % auraient voté pour les libéraux en 1979, contre 28 % pour les travaillistes et seulement 15 % pour les conservateurs.

<sup>713</sup> Gwynoro JONES, *SDP and the Alliance in Wales, 1981-1986*, Gwynoro Jones, 1986, p. 2.

<sup>714</sup> Chris COOK, *A Short History of the Liberal Party, 1900-2001*, Basingstoke, Palgrave, 2002, p. 189.

<sup>715</sup> Au moment de la fusion, le SDP comprend 52 000 membres contre 101 000 pour les libéraux. Chris COOK, *op. cit.*, p. 200.

<sup>716</sup> Chris COOK, *op. cit.*, p. 203.

<sup>717</sup> Chris COOK, *op. cit.*, p. 189.

les libéraux les plus radicaux dont le LEG est une des traductions. Ces clivages donnent lieu à de vifs débats tout au long des années 1980 entre les deux partis mais le résultat général en est de modérer les positions publiques des libéraux, leur direction donnant la priorité à la survie de l'alliance par rapport aux questions programmatiques, voire s'appuyant délibérément sur le SDP pour réduire l'influence de l'aile radicale libérale. Ainsi au fil des années 1980 les libéraux se rapprochent-ils du centre du spectre politique en s'éloignant du statut de parti contestataire, « anti-establishment », qu'il occupait depuis plusieurs décennies.

Dès 1983, la direction du Parti libéral accepte de confier la rédaction du programme des élections générales à un groupe d'adhérents du SDP. Moins sensibles aux préoccupations écologiques des libéraux, leur texte s'avère moins précis en la matière que celui du parti libéral quatre ans plus tôt<sup>718</sup> - tandis qu'une évolution inverse est observable pour les deux autres principaux partis<sup>719</sup>. De même, le texte se contente de prôner l'arrêt du programme de réacteurs à eau pressurisée lancé par les conservateurs, sans se prononcer sur les réacteurs plus anciens et leur fermeture, prolongement ou remplacement. En effet, sur la question de l'énergie nucléaire, le SDP reprend les positions les plus conventionnelles défendues au sein du Parti travailliste, en faveur de la construction de nouvelles centrales. « Il serait stupide de ne pas reconnaître le rôle croissant que l'énergie nucléaire va jouer dans la production d'électricité<sup>720</sup> », assène ainsi le SDP gallois en 1982.

Mais plus que les questions d'environnement ou d'énergie, ce sont les questions de défense qui vont donner lieu aux confrontations les plus directes au sein de l'Alliance. Le Parti libéral adopte en effet en 1981 une résolution radicale s'opposant à l'implantation des missiles états-uniens *Cruise* sur le sol britannique et visant à faire de la Grande-Bretagne le fer de lance d'une Europe sans armes nucléaires, dans la lignée des positions du CND auquel appartiennent de nombreux militants libéraux. Or, le leader David Steel est beaucoup plus modéré et s'oppose au désarmement unilatéral. Le rapprochement avec le SDP lui sert de point d'appui pour modérer les ardeurs des radicaux<sup>721</sup>. En effet le SDP n'est lui pas opposé à l'implantation des missiles *Cruise*, se contentant de demander à les soumettre à un double commandement, britannique autant qu'états-unien. Progressivement, les modérés du Parti libéral renversent la vapeur. Les libéraux gallois finissent ainsi en mars 1986 par se plier, à

<sup>718</sup> Au grand dam de plusieurs dirigeants libéraux. Mike ROBINSON, *op. cit.*, p. 23.

<sup>719</sup> Cf. p. 176-178 pour le Parti travailliste.

<sup>720</sup> « We would (...) be foolish not to recognise the increasingly important part that nuclear energy will play in electricity generation. » NLW, Fonds Robin Reeves, A2001/81, 0200116763, P/8, Welsh SDP, *Toward a policy for Wales*, Octobre 1982, 40 p.

<sup>721</sup> « Steel and Multilateralists beaten in cruise vote. Anti-nuclear faction wins the day », *The Guardian*, 18 septembre 1981.



une courte majorité, à la volonté de leurs partenaires, en renonçant à demander le démantèlement des missiles *Cruise* déjà installés<sup>722</sup>. Mais la querelle ne s'arrête pas là. Lors de leur congrès annuel à Eastbourne en septembre 1986, les délégués libéraux contredisent -de justesse- la direction du parti qui défendait le remplacement de la force de dissuasion britannique par une force de dissuasion européenne, position défendue par le leader du SDP David Owen, très hostile au désarmement nucléaire<sup>723</sup>. Les divergences, dont la presse se fait largement l'écho et qui entachent gravement l'image de l'Alliance selon les enquêtes d'opinion, sont finalement neutralisées par l'adoption d'une position de compromis relativement floue dans le programme électoral de 1987 : d'une part rejet du programme Trident visant à renouveler l'arsenal nucléaire britannique ainsi que du programme états-unien de « guerre des étoiles », d'autre part affirmation de la nécessité de conserver, voire de moderniser, une force de dissuasion minimale, dont le contenu devra être défini après l'éventuelle victoire électorale, avant l'aboutissement des négociations en vue d'un désarmement multilatéral<sup>724</sup>.

Les négociations devant aboutir à la fusion des deux partis sont marquées à leur tour par de violents soubresauts liés aux divergences parmi les libéraux sur l'ampleur des concessions à accorder au SDP, en particulier sur les questions de défense<sup>725</sup>. En effet, le premier projet de statuts du parti, approuvé par les négociateurs libéraux, comprend, suite à l'insistance des sociaux-démocrates, une mention de l'attachement du parti à l'appartenance de la Grande-Bretagne à l'OTAN. Or, si les libéraux ne sont pas favorables à la dissolution de l'alliance atlantique, de nombreux membres considèrent que mentionner celle-ci parmi les principes fondamentaux du parti revient à mettre en question l'indépendance de la politique étrangère britannique. Pire, le leader David Steel valide en janvier 1988 un « mini-manifeste » pour le futur parti qui comprend le soutien au programme Trident, en totale contradiction avec le programme électoral douloureusement établi quelques mois plus tôt. La protestation dans les rangs libéraux est alors générale et le texte est retiré<sup>726</sup>.

L'incertitude idéologique qui préside à la préparation du nouveau parti suscite la méfiance de nombreux adhérents libéraux. Certains espèrent rassembler une minorité de blocage (un tiers des délégués) afin d'empêcher la fusion lors du congrès de Blackpool le 23

<sup>722</sup>« Liberals avoid a split », *The Western Mail*, 10 mars 1986.

<sup>723</sup> Chris COOK, *op. cit.*, p. 179-180.

<sup>724</sup>« Choice of minimum deterrent is postponed until Liberals are in power. Defence accord ends Alliance rift », *The Guardian*, 18 décembre 1986.

<sup>725</sup>Un autre sujet d'inquiétude chez certains libéraux est le fonctionnement du parti : ils craignent que le SDP n'impose une structure centralisée accordant trop de prérogatives aux parlementaires.

<sup>726</sup> Chris COOK, *op. cit.*, p. 193-196.

janvier 1988. La direction met cependant tout son poids dans la balance et réussit à remporter une majorité écrasante de 2099 voix pour et 395 contre. Le vote de confirmation par les adhérents donne lieu à une participation relativement faible – 52 %- qui semble refléter le scepticisme prévalant au sein du parti<sup>727</sup>. Ce manque d'enthousiasme contraste avec la situation de 1981, lorsque même le LEG, pourtant sceptique quant à la compatibilité idéologique du SDP avec le libéralisme et à plus forte raison avec l'écologie, avait considéré l'accord comme un mal nécessaire. Doreen Elton jugeait ainsi que le SDP est « assez similaire aux libéraux d'il y a six ou sept ans, ayant besoin d'être guidés dans l'univers de l'écologie<sup>728</sup> ». Surtout, l'accord permettait d'espérer pour la première fois une victoire électorale des libéraux, passage obligé pour l'établissement du scrutin proportionnel. « Un gouvernement de l'Alliance serait peut-être peu différent » de ceux des travaillistes et des conservateurs, mais « il s'agirait d'un gouvernement dans lequel nous aurions une petite influence qui permettrait de mettre la machine en route<sup>729</sup> ».

À sa fondation en mars 1988, le SLDP compte 100 000 adhérents, soit déjà un tiers de moins que le total des deux partis fondateurs quelques mois auparavant<sup>730</sup> ; quelques mois plus tard, le chiffre est descendu à 80 000, moins que les effectifs libéraux quelques années plus tôt.

Rétrospectivement, les craintes de certains au sein du LEG selon lesquelles l'accord avec le SDP « pourrait nous faire du mal à court terme<sup>731</sup> » et « aliène certains libéraux et une grande partie du vote "Vert<sup>732</sup>" » ne semblent pas infondées. Tout au long des années 1980, la modération croissante des libéraux sur la question du désarmement nucléaire les ont éloignés d'un CND alors en plein regain d'activité. De même, la priorité donnée à une politique économique de marché sous l'influence du SDP a réduit l'importance accordée aux questions d'environnement, empêchant les libéraux de bénéficier du regain d'intérêt à leur égard dans les médias et dans l'opinion publique à partir de 1987-1988. Lors des élections européennes de 1989, le SDLP échoue une nouvelle fois à faire élire le moindre député européen, mais surtout connaît un résultat très mauvais en voix, avec seulement 6,4 %, contre 15 % pour les Verts qui

---

<sup>727</sup> 88 % des votants valident la dissolution du Parti libéral et la fusion avec le SDP. Chris Cook, *op. cit.*, p. 200.

<sup>728</sup> « ... as being rather like the Liberals of 6 or 7 years ago and who have yet to be guided into the realms of Ecology ». NLW, Fonds Gwyn Griffiths, Liberal Ecology Group, *Threshold*, novembre 1981.

<sup>729</sup> « An Alliance government would probably be little different BUT it would be a government in which we could have a minor influence and perhaps start the ball rolling. » NLW, Fonds Gwyn Griffiths, Liberal Ecology Group, *Threshold*, septembre 1982, n°7.

<sup>730</sup> Chris Cook, *op. cit.*, p. 200.

<sup>731</sup> « It may hurt us on the short term. » NLW, Fonds Gwyn Griffiths, Liberal Ecology Group, *Threshold*, septembre 1982, n°7.

<sup>732</sup> NLW, Fonds Gwyn Griffiths, Liberal Ecology Group, *LEG Newsletter*, printemps 1983.

les devançant dans toutes les circonscriptions (sauf celle de Cornouaille-Plymouth). Au Pays de Galles, les candidats Verts totalisent 11,1 % des voix exprimées contre seulement 3,2 % pour les libéraux-Démocrates.

Les années suivantes voient toutefois les Libéraux-Démocrates, sous la houlette du libéral Paddy Ashdown, remettre l'environnement au cœur de leur discours, aux côtés de l'éducation, de la réforme constitutionnelle et de la construction d'une Europe des régions<sup>733</sup>. En 1992, ils consacrent plus de 10 % de leur programme aux questions d'environnement ; ce chiffre tombe en dessous de 10 % pour les élections générales suivantes, ce qui suggère une forte sensibilité à la concurrence potentielle représentée par le *Green Party*. Cependant, le Parti libéral-démocrate demeure parmi les partis dominants celui qui continue à y accorder le plus d'intérêt, l'environnement figurant parmi les trois principaux chapitres de leur programme depuis 1992<sup>734</sup>. Sur le plan de l'armement nucléaire en revanche, malgré la chute de l'Union soviétique et la fin de la Guerre froide, les libéraux-démocrates affirment la nécessité de conserver un arsenal de dissuasion : « Le Royaume-Uni doit conserver une force de dissuasion nucléaire indépendante (...) comme une assurance contre des risques inconnus. (...) Cela peut être garanti par le système d'armement Trident<sup>735</sup>. »

En somme, malgré la capacité initiale du Parti libéral à se faire l'écho d'une partie significative des préoccupations écologistes, par le biais de son organisation de jeunesse puis du LEG en particulier, les contradictions internes au parti, notamment entre sa vocation contestataire et son ancrage au centre de l'échiquier politique – aggravé par le rapprochement puis la fusion avec les sociaux-démocrates – l'ont empêché de devenir le véhicule naturel de ces revendications, qui plus est dans une décennie décisive, celle qui précède les élections européennes de 1989.

## **2. Les Radicaux de gauche : un interlocuteur naturel mais marginal pour les écologistes**

Les affinités entre radicaux, en particulier de gauche, et les écologistes ont une portée limitée en Bretagne. Cette région marquée par le catholicisme est en effet une terre de mission pour les républicains radicaux issus du XIX<sup>e</sup> siècle. Les républicains se voient opposer jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle une forte opposition royaliste, et les radicaux y compris à leur apogée à

<sup>733</sup> Chris COOK, *op. cit.*, p. 206.

<sup>734</sup> Du moins jusqu'en 2007, date de l'étude de Neil CARTER, *The Politics of the Environment*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 131.

<sup>735</sup> Fred ROBERTS, *60 Years of Nuclear History*, Charlbury, Jon Carpenter Publishing, 1999, p. 169.

l'échelle nationale ne sont dominants que dans de rares bastions, sous une forme modérée ou idiosyncrasique : essentiellement à Nantes<sup>736</sup> et Rennes<sup>737</sup>. Ailleurs le républicanisme politique, d'implantation récente, prend des formes qui l'éloignent du Parti radical, et le rapprochent du socialisme : Trégor, Haute-Cornouaille, Monts d'Arrée, Brest<sup>738</sup>. Le Parti radical renforce malgré tout son implantation parlementaire en Bretagne dans l'entre-deux-guerres, passant par exemple d'un sénateur (sur 83) en 1921 à six (sur 110) en 1930<sup>739</sup>.

L'imbrication des échelles bretonne et française rend cependant nécessaire la prise en compte de l'interaction entre écologistes et radicaux. En effet, l'insertion des écologistes dans le paysage politique breton est tributaire des modalités et des limites de la structuration du champ écologiste à l'échelle nationale, processus au cours duquel les relations avec les radicaux sont significatives.

a) Les bases idéologiques des radicaux : une gauche compatible avec l'écologie ?

La famille politique des radicaux entretient une relation ambiguë avec l'écologie politique. Trouvant ses racines au XIX<sup>e</sup> siècle, elle semble au premier abord indissociable d'une république dont les institutions centralisées sont combattues par les écologistes. Pourtant, son attachement au parlementarisme en fait un adversaire déterminé du régime de la V<sup>e</sup> République ; par ailleurs, le radicalisme n'est pas dénué d'une tradition girondine et décentralisatrice portée en particulier par ses élus locaux<sup>740</sup> - en particulier dans le Sud-Ouest où la Commune a suscité un certain intérêt - pourfendeurs d'une bureaucratie souvent assimilée à la centralisation. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, celle-ci est souvent considérée comme un héritage condamnable du Second Empire, donc bien peu républicain, d'autant que les radicaux estiment que préfets et magistrats sont majoritairement acquis aux modérés. À l'inverse, la valorisation du suffrage universel incite les radicaux à reconnaître la légitimité des conseils municipaux et généraux dans le cadre d'une « décentralisation administrative ». Le congrès de Lyon de 1902 se prononce même (sans débat) « en faveur de la suppression des

---

<sup>736</sup>Nantes, « îlot moderne dans un océan d'ancien régime [la Loire-Inférieure] » selon le mot d'André SIEGFRIED dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Imprimerie nationale, 1995 [1913], p. 153.

<sup>737</sup>Rennes où le républicanisme de L'Hérissé est d'abord nationaliste. André SIEGFRIED, *op. cit.*, p. 168.

<sup>738</sup> André SIEGFRIED, *op. cit.*, p. 227-248.

<sup>739</sup> Gisèle BERSTEIN, « Les radicaux du Sénat dans l'entre-deux guerres » in Serge BERSTEIN et Marcel RUBY (éd.), *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004, p. 113-137.

<sup>740</sup>Le parti radical du début des années 1900 réclame ainsi la suppression des sous-préfets et Georges Clemenceau se revendique fédéraliste et anti-jacobin. Pierre ROSANVALLON, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, p. 375.

départements et de la division de la France en grandes régions<sup>741</sup> ». Les élections législatives de 1919 voient également plusieurs listes radicales demander une régionalisation et l'élection d'assemblées régionales.

Pour autant, le débat sur les structures de l'État ne suscite nul engouement chez les radicaux qui n'élaborent pas à ce sujet de doctrine définie et stable, malgré les initiatives de parlementaires isolés, et surtout n'entreprennent aucune initiative de réforme. Leur sensibilité aux thèses décentralisatrices est donc très variable dans l'espace mais aussi dans le temps : si les premières années du parti radical voient les élus et comités locaux s'opposer à la centralisation du parti et par là des institutions politiques, l'après-Première Guerre mondiale modifie la donne avec la question du statut spécifique de l'Alsace et du Concordat : dès lors, la défense de l'unité de la République s'identifie au refus de tout régionalisme, assimilé au cléricanisme voire à la réaction - tandis que, sur un autre plan, l'emprise des organes centraux du parti sur les fédérations et comités se renforce considérablement<sup>742</sup>.

L'après-Seconde Guerre mondiale accentue la défense de la centralisation et le rejet de toute autonomie régionale. On assiste en effet selon Yves Mény et Michel Phlipponneau<sup>743</sup> à une « réaction contre le régionalisme de Vichy » et les embryons d'organisation administrative à l'échelle régionale. Édouard Herriot estime qu'« il est difficile de savoir jusqu'à quel point on peut étendre la liberté du département sans porter atteinte à l'unité et à l'indivisibilité de la République ». Les radicaux s'inquiètent en effet de l'influence du PCF dans les départements et s'opposent au transfert des pouvoirs du préfet au président du conseil général. Avec le retour au pouvoir de Charles de Gaulle en 1958, les radicaux comme les partis de gauche dénoncent, inversement, l'affaiblissement des communes et départements que causerait la régionalisation, alors soumise aux préfets. Ceux qui comme Pierre Mendès-France considèrent ce régionalisme fonctionnel comme une opportunité pour le projet de démocratie économique de la gauche restent alors minoritaires<sup>744</sup>.

Mais le réveil culturel régional de la fin des années 1960, qui s'articule aux préoccupations économiques et sociales et s'appuie sur la régionalisation administrative, imprime sa marque sur la plupart des partis de gauche : sur le PSU bien sûr qui veut

---

<sup>741</sup> Serge BERSTEIN, « Le parti radical et le problème du centralisme (1870-1939) » in GRAS Christian et LIVET Georges, *Régions et Régionalisme en France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1977, p. 225-240, p. 230.

<sup>742</sup> Serge BERSTEIN, *op. cit.*

<sup>743</sup> Michel PHILIPPONNEAU, « La gauche et le régionalisme (1945-1974) » in Christian GRAS et Georges LIVET, *Régions et Régionalisme en France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1977, p. 529-543, p. 531.

<sup>744</sup> Michel PHILIPPONNEAU, *op. cit.*, p. 535.

« décoloniser la province » dès 1966 mais également chez les radicaux dont le nouveau leader Jean-Jacques Servan-Schreiber défend « le pouvoir régional<sup>745</sup> ».

Le MRG qui s'est séparé en 1972 du parti valoisien approfondit cette valorisation de la décentralisation régionale : en 1980 il estime par la bouche de son président que « la gauche moderne est aujourd'hui en quelque sorte condamnée à abandonner les conceptions jacobines et centralisatrices qui ont été les siennes depuis deux siècles si elle veut vraiment être la gauche<sup>746</sup> ». Le président du Mouvement des radicaux de gauche prône un vaste transfert de compétences vers les régions : éducation, culture, santé, agriculture... Il envisage également un redécoupage des régions tenant compte des « réalités géographiques, économiques, historiques et culturelles » et une « disparition des départements » qui pourrait s'opérer à l'issue d'un référendum. Et de plaider pour une approche différente selon les régions : « Pourquoi les régions auraient-elles la même dimension, les mêmes compétences, la même organisation interne ? ». On est donc loin de la défense intransigeante de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

Sur d'autres questions comme la défense de l'environnement ou l'opposition à la force de frappe, les radicaux sont davantage ouverts aux points de vue écologistes que les partis d'inspiration marxiste comme le PS et le PCF<sup>747</sup>. Plus généralement, son idéal d'une France de petits propriétaires et de petites entreprises, hostile au « capitalisme sauvage » des grandes firmes autant qu'au « capitalisme d'État<sup>748</sup> », les rapproche dans une certaine mesure des conceptions économiques des écologistes. Si leur analyse critique du progrès technique diverge de celle des écologistes comme Jacques Ellul ou Ivan Illich qui postulent l'autonomie de la technique et donc le caractère problématique de certaines innovations techniques en elles-mêmes, les radicaux de gauche s'attaquent frontalement en revanche à la technocratie, qu'il s'agit de démanteler : « Ce n'est pas le savoir qui est contestable ; ce n'est pas la technique qui est condamnable ; c'est l'accaparement de ce savoir et de cette technique par ceux qui disposent des moyens de se les approprier<sup>749</sup>. »

b) Les radicaux et l'armement nucléaire : une priorité relative au désarmement

---

<sup>745</sup> Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER, *Le pouvoir régional*, Paris, 1971.

<sup>746</sup> Michel CRÉPEAU, *L'avenir en face*, Manifeste radical, 1980, p. 69-73.

<sup>747</sup> Cf. p. 157-159 et p. 178-198.

<sup>748</sup> Robert FABRE, *Toute vérité est bonne à dire. Histoire de la rupture*, Paris, Fayard, 1978, p. 74.

<sup>749</sup> Michel CRÉPEAU, *L'avenir en face*, *op. cit.*, p. 90, chapitre « Démanteler la technocratie ».

Le Parti radical qui se scinde en 1972 entre radicaux valoisien emmenés par Jean-Jacques Servan-Schreiber et radicaux de gauche partage cependant tout au long des années 1970 une même position d'hostilité à la force de frappe française. Lors de la renégociation du Programme commun avec le PS et le PCF à l'été 1977, le Mouvement radical de gauche est celui qui accorde le plus d'importance à l'objectif de désarmement, face au PS et surtout au PCF qui privilégient eux la conservation de cet arsenal.

Cette position n'est pas seulement de principe et s'étend aux valoisien. Le leader de ceux-ci, Jean-Jacques Servan-Schreiber, est opposé aux essais nucléaires atmosphériques et côtoie ainsi les écologistes et les non-violents en prenant part avec Brice Lalonde, le général Jacques de Bollardière, l'abbé Toulat et Jean-Marie Müller à une expédition en voilier visant à perturber les essais nucléaires français dans le Pacifique en juillet 1973<sup>750</sup>.

Les radicaux de gauche, lors de la campagne présidentielle de 1981, mettent l'accent sur l'objectif d'arrêt de la course aux armements mais aussi de réduction des armements en Europe en proposant que la France prenne l'initiative de lancer des négociations à l'échelle européenne, incluant Est et Ouest, dans ce sens. Pour autant, ils prennent leurs distances avec le désarmement unilatéral : « Il n'est pas évident qu'une limitation volontaire et unilatérale de ses propres armements facilite des négociations en vue d'un désarmement plus général. » Une fois la gauche au pouvoir, le MRG alors présidé par François Doubin se montre solidaire du gouvernement dans son hostilité envers *Greenpeace* et son combat contre les essais nucléaires français dans le Pacifique, y compris au lendemain de l'attentat contre le *Rainbow Warrior*<sup>751</sup>.

### c) La réticence des radicaux face à l'énergie nucléaire

Le MRG est dans les années 1970 opposé au plan électro-nucléaire lancé par le gouvernement Messmer, non par principe car « les Radicaux de Gauche ne refusent pas par principe l'utilisation des découvertes de la science et de la technique lorsqu'elles s'avèrent profitables pour l'homme<sup>752</sup> ». Mais, devant les risques divers que pose alors la technologie ainsi que le problème de l'emprise croissante de la technocratie sur la politique énergétique, le Parti radical défend lors de la campagne présidentielle de 1981 « une pause dans la construction de centrales nouvelles en attendant que le problème de l'élimination des déchets

<sup>750</sup> Mathieu ALBOUY, *Le Sauvage. Un mensuel pionnier de la culture écologiste*, mémoire de master d'histoire, SciencesPo Paris, 2013, p. 97.

<sup>751</sup> *Le Monde*, 20 septembre 1985.

<sup>752</sup> Michel CRÉPEAU, *L'avenir en face*, le Manifeste radical, 1980, p. 176-177.



soit résolu », moratoire qui devrait contribuer à dégager des fonds nécessaires à l'investissement dans les économies d'énergie et les « énergies nouvelles » ou « énergies répétitives<sup>753</sup> ». Tout développement ultérieur devra être soumis à la décision du Parlement voire à un référendum. En revanche, contrairement au Parti socialiste, le MRG s'oppose explicitement à toute suspension des travaux concernant le surgénérateur de Creys-Malville<sup>754</sup>.

Comme dans le domaine de l'armement nucléaire toutefois, l'entrée au gouvernement en 1981 est suivie par un alignement sur la politique mise en œuvre par le Parti socialiste.

d) Une ouverture précoce du MRG aux questions d'environnement

Lors des négociations visant l'actualisation du programme commun à l'été 1977 les radicaux de gauche sont les premiers à avancer des propositions en matière de protection de l'environnement. Robert Fabre revendique ainsi l'introduction dans le texte des négociations de propositions sur « la protection de la nature, la lutte contre les pollutions, les énergies douces<sup>755</sup> » ainsi qu'une « novation notable, la notion d'une nouvelle croissance orientée davantage vers le qualificatif<sup>756</sup> [sic]. » Il précise : « Nous rejoignons en cela les préoccupations des écologistes en matière de sécurité de la vie (lutte contre les pollutions et nuisances, contre le pillage de la nature et gaspillage de nos ressources...). »

Dans leur manifeste de 1980, les Radicaux de gauche par la voix de Michel Crépeau louent « l'apparition d'un certain mouvement de retour à la campagne lié à l'idéologie écologiste, au refus de la société productiviste », qui contribue, à son échelle, à résorber les déséquilibres dans le développement des territoires. En matière agricole, la politique radicale entend promouvoir « une société moins productiviste, plus soucieuse de sauvegarder les équilibres naturels, de réduire les gaspillages, d'utiliser et de valoriser les sous-produits<sup>757</sup> ». Il faut donc

*« que l'on s'oriente si possible vers une agriculture moins sophistiquée, plus proche des données naturelles, moins dépendante des autres secteurs de la production et de l'étranger. (...) Sur le plan de l'écologie, (...) et pour tout ce qui concerne la mise en œuvre d'une société plus humaine, plus chaleureuse, plus conviviale, nous n'avons aucun complexe à avoir, vis-à-vis de quiconque. Nous avons toujours été des précurseurs. Nous devons continuer à l'être. »*

<sup>753</sup> *Ibid.*, p. 174.

<sup>754</sup> Catherine DECOUAN, « Élections. Un pas de tango », *La Gueule Ouverte*, 22 mars 1978, n°202, p. 4.

<sup>755</sup> Intervention lors de la réunion « au sommet » du 14 septembre 1977, reproduite dans Robert FABRE, *Toute vérité est bonne à dire. Histoire de la rupture*, Paris, Fayard, 1978, p. 38.

<sup>756</sup> Robert FABRE, « Pas de signature dans la résignation », *Le Matin*, 14 septembre 1977, cité dans Robert FABRE, *op. cit.* p. 20.

<sup>757</sup> Michel CRÉPEAU, *op. cit.*, p. 239-241.

Le nouveau président des Radicaux de gauche depuis sa victoire au congrès de 1978 face à la ligne centriste de Robert Fabre<sup>758</sup>, candidat à la présidentielle et bientôt ministre de l'Environnement (1981-1983) joue d'ailleurs un rôle singulier au sein de son parti sur ces questions. Ayant conquis la mairie de La Rochelle en 1971, il traduit dans sa politique municipale une conception alors originale de l'urbanisme : « Faisons notre ville à la mesure des hommes : plus aérée, plus saine, plus verte. Une ville plus heureuse pour des hommes plus heureux<sup>759</sup>. » Il limite la taille et le nombre des grands ensembles, augmente la surface d'espaces verts, crée un secteur entièrement piéton dans le centre-ville (le premier de France) puis lance un service de vélos jaunes en libre-service, là encore faisant figure de précurseur. Tout le monde ne le suit pas sur ces questions et son manifeste de 1980 ne fait pas l'unanimité au MRG notamment sur les questions d'écologie, mais aussi de féminisme et de droits des homosexuels<sup>760</sup>.

Reconnus comme auteurs d'un apport spécifique sur les questions d'environnement, c'est donc parmi les radicaux que François Mitterrand élu président de la République nomme le ministre chargé du dossier : Michel Crépeau, ancien candidat à la présidentielle et dirigeant du parti. Il lance des projets importants comme la Loi Littoral et la Loi Montagne qui luttent contre l'urbanisme sauvage, ainsi que la directive Seveso qui vise à limiter les risques industriels. Il lance également les États généraux de l'Environnement dont les associations se saisissent à l'échelle régionale pour exprimer leurs revendications.

Mais les écologistes jugent pourtant l'action du ministre bien maigre. « Sa compétence semble se résumer à un problème de vélos. Pour ce qui est du reste, il semble qu'il n'a pas réussi à s'élever au-dessus de préoccupations électorales<sup>761</sup> » estime Yves Le Gal. Lors du départ du maire de la Rochelle en 1983, l'ironie du directeur de publication d'*Oxygène* est encore plus mordante :

« M. Crépeau. Son nom me rappelle quelque chose. Je crois qu'il a été ministre de l'Environnement, mais il ne me semble pas qu'il ait été pour quoi que ce soit dans le ralentissement du programme nucléaire civil<sup>762</sup>. »

Pour les militants écologistes en effet, les actions menées depuis le ministère de l'Environnement ne suffisent pas à juger de l'engagement écologiste d'une personnalité ou

<sup>758</sup> Olivier GINESTET, *Michel Crépeau. Une image rochelaise*, La Crèche, Geste Éditions, 2008, p. 82.

<sup>759</sup> Michel CRÉPEAU, « Toute politique est un urbanisme », *La dépêche d'Aunis et de Saintonge*, mars 1971, cité dans Olivier GINESTET, *op. cit.*, p. 52.

<sup>760</sup> Olivier GINESTET, *op. cit.*, p. 85 et Frédéric FOGACCI, « Depuis 1972, les radicaux de gauche », in Serge BERSTEIN et Marcel RUBY (éd.), *op. cit.*, p. 203-216.

<sup>761</sup> Yves LE GAL, « Rien à en tirer », éditorial, *Oxygène*, n°39, 15 juin-15 juillet 1982, p. 3.

<sup>762</sup> Yves LE GAL, « Écologie de surface », éditorial, *Oxygène*, n°49-50, 15 avril-15 juin 1983, p. 3.

d'un parti politiques : la prégnance de l'enjeu nucléaire, qui échappe pour l'essentiel à la tutelle de ce ministère, est trop forte. Or la modération des radicaux de gauche concernant l'armement nucléaire ainsi que l'énergie nucléaire s'avère rédhibitoire – sauf pour les plus modérés des écologistes, comme Brice Lalonde (voir chapitre 3).

### **3. Le Parti socialiste unifié : laboratoire ou éponge de l'écologie politique ?**

Le PSU, à l'instar des libéraux en Grande-Bretagne, fait office de parti le plus proche de l'écologie politique en France dès l'émergence de celle-ci dans les années 1970. Mais, on va le voir, cette proximité est à la fois plus accentuée et de nature différente de celle des libéraux-démocrates.

Plus accentuée car le PSU, après les Assises du socialisme de 1974 qui actent le départ du courant modéré de Michel Rocard, devient idéologiquement plus homogène et embrasse sans retenue l'idéal d'autogestion, qui le conduit notamment à repousser tout net l'énergie nucléaire. La radicalité du projet du PSU à cet égard est sans commune mesure avec celui du Parti libéral, qui certes reste marginal dans le système politique britannique et cultive son image d'alternative à l'*establishment* bi-partisan, mais dont l'implantation électorale et la représentation parlementaire l'obligent à conserver une certaine modération.

De nature différente ensuite car au contraire des libéraux, le PSU est un parti jeune, qui a peu d'assise dans les institutions et fonde sa stratégie dans les années 1970 sur l'articulation avec les mouvements sociaux<sup>763</sup>, dont les mouvements environnementalistes qui se multiplient alors. L'imprégnation est donc moins intellectuelle et érudite, bref abstraite, que militante. La deuxième différence de nature est liée aux tailles respectives des libéraux et du PSU face à la mouvance écologiste dans son ensemble : le PSU, plus petit, se trouve en outre en présence d'un mouvement écologiste beaucoup plus nombreux, notamment sur le plan des mobilisations anti-nucléaires ; son imprégnation en est donc d'autant plus forte.

Cette triple différence procure des éléments d'explication quant à l'absence d'homologie entre l'évolution des relations entre les partis de part et d'autre de la Manche. En effet, si l'on observe en Grande-Bretagne quelques cas de militants passant d'un parti à l'autre<sup>764</sup>, le

---

<sup>763</sup>La direction du PSU espère après 1968 et au moins jusqu'en 1973 incarner le « parti de mai 68 ». Ismail FERHAT, « Le PSU et l'Union de la gauche, ou la place du “marginal sécant” (1968-1977) », in Noëlline CASTAGNEZ *et alii*, *op. cit.*, p. 197-209.

<sup>764</sup>Des Verts aux libéraux-démocrates dans les années 1980-1990 comme Phylip Hobson et Kelvyn Curry, des libéraux-démocrates aux Verts dans les années plus récentes avec les progrès de l'implantation des Verts et la désaffection envers les « Lib-dems » consécutivement à leur entrée dans le gouvernement de coalition avec les

phénomène est beaucoup plus massif en France, dès le début de l'organisation des écologistes politiques en 1974 et plus encore avec la création des Verts en 1984. Ces transferts s'opèrent pour l'essentiel à partir du PSU, aux effectifs en chute continue à partir de 1974, vers les Verts (à partir de leur naissance en 1984) même si une période de latence entre les deux engagements est le plus souvent observée.

Citons ainsi le nombre élevé d'anciens membres du PSU participant activement à la naissance des Verts en 1984<sup>765</sup> : huit sur les vingt-six dirigeants déclarant un engagement politique ou syndical antérieur. Quinze ans après, 10 % des adhérents des Verts ayant répondu à l'enquête de Daniel Boy, Agnès Roche et Bruno Villalba déclarent avoir appartenu au PSU<sup>766</sup> ; ils sont encore 5,7 % en 2012<sup>767</sup>. Entre-temps, le PSU a continué à perdre des adhérents, a proclamé sa dissolution en 1990 et donné naissance à l'Alternative Rouge et Verte puis aux Alternatifs en 1998, processus marqué par plusieurs passages chez les Verts.

En Bretagne, les différentes vagues du flux de militants du PSU vers les Verts sont identifiables. Certains militants quittent le PSU de façon précoce, dans les années 1960 ou 1970, comme Annick Bruneau ou Bernard Nectoux. Tous deux appartiennent au MEP puis sont membres fondateurs des Verts en Loire-Atlantique<sup>768</sup>. D'autres restent au PSU jusque dans les années 1980 voire continuent au sein de l'AREV, avant de rejoindre les Verts à la fin des années 1990 : Michel Marzin, Lanig Le Dilosquer, Jacques Galaup<sup>769</sup>.

Ces trajectoires militantes inter-partisanes seront davantage développées dans le quatrième chapitre, mais cet aperçu interroge : faut-il considérer que les Verts constituent une continuation du PSU ? Ou plutôt que l'engagement au PSU est une étape vers l'engagement écologiste chez les Verts ? En abordant ces questions sur le plan idéologique, nous allons voir que les deux hypothèses sont à différents égards recevables. Pour autant, il convient de ne pas faire l'impasse sur ce que les chiffres et parcours présentés plus haut nous disent : la plupart des Verts ne sont pas passés par le PSU et la plupart des adhérents PSU n'ont pas rejoint les Verts. Les deux organisations ne sont pas réductibles l'une à l'autre et en particulier le PSU ne

---

conservateurs en 2010-2015.

<sup>765</sup> Guillaume SAINTENY, *Les Verts*, Paris, PUF, 1991 cité dans Tudi KERNALEGENN, « Le PSU, laboratoire de l'écologie politique », in Noëlline CASTAGNEZ, Laurent JALABERT, Marc LAZAR, Gilles MORIN et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Le Parti socialiste unifié, histoire et postérité*, Rennes, PUR, 2013, p. 253-263.

<sup>766</sup>Résultats archivés en ligne sur l'ancien site internet des Verts : <http://www.lesverts.fr/IMG/pdf/enq99.pdf>.

<sup>767</sup>Mais cette fois-ci devancés par les anciens membres du PS ou des radicaux de gauche (agglomérés dans le questionnaire). Résultats archivés en ligne sur le site du Cevipof : <http://www.cevipof.com/rtefiles/File/Graduate%20Conférence/Rapport%20EELV%20%2001.pdf>.

<sup>768</sup>Ces écologistes ayant quitté le PSU précocement sont à rapprocher des « précurseurs » identifiés par Tudi Kernalegenn parmi lesquels il mentionne René Dumont, Brice Lalonde, Michel Delore ou Claude-Marie Vadrot. Tudi KERNALEGENN, « Le PSU, laboratoire de l'écologie politique », *op. cit.*, p. 261.

<sup>769</sup>Cette catégorie renvoie aux « historiques » restés longtemps au PSU puis à l'AREV dans la nomenclature de Tudi Kernalegenn.

peut être identifié comme la source clé de l'écologie politique ; il joue plutôt, parmi d'autres, un rôle de laboratoire<sup>770</sup>.

a) Le PSU et la question régionale : vers une parenté avec la mouvance écologiste

Les positions du PSU breton sur les questions de décentralisation et de promotion des cultures régionales sont les premières, chronologiquement parlant, à les rapprocher des écologistes. Ainsi François Tanguy Prigent membre fondateur du PSU utilisait le breton dans ses campagnes électorales dès les années 1930 et soutenait le développement de la langue bretonne – il appartenait alors à la SFIO<sup>771</sup>. Dès le début des années 1960, la presse des fédérations bretonnes du PSU témoigne d'un intérêt pour les langues de Bretagne, breton comme gallo<sup>772</sup>.

Au tournant des années 1960, le PSU breton s'inquiète d'une politique d'aménagement du territoire favorisant la concentration des activités et prône au contraire un « aménagement décentralisé du territoire<sup>773</sup> ». Le colloque de Grenoble d'avril-mai 1966 est suivi par une série de colloques régionaux dont celui de Saint-Brieuc en novembre 1966. Les résolutions adoptées par les participants, qui représentent la gauche non-communiste au-delà du PSU (CFDT, UDB, *Ar Falz...*), concluent que la régionalisation est indispensable à l'avènement d'un régime démocratique et socialiste et proposent, à terme, la mise en place d'une assemblée régionale élue au suffrage universel, qui élise son exécutif et adopterait le plan et le budget régionaux. L'impératif d'une « renaissance culturelle régionale » est également affirmé dans le cas de la Bretagne comme des autres « régions périphériques<sup>774</sup> ». Le PSU s'inspire alors largement des analyses développées par le géographe rennais Michel Phlipponneau, membre de la FGDS.

Cette approche régionaliste, réformiste voire « technocratique<sup>775</sup> » bien que soucieuse de la démocratisation des institutions, est bouleversée à partir de 1968. L'arrivée massive d'une nouvelle génération de militants, attachée à une radicalité de gauche et marxiste, si elle

<sup>770</sup> Tudi KERNALEGENN, « Le PSU, laboratoire de l'écologie politique », *op. cit.*

<sup>771</sup> Fabrice MARZIN, « Les parlementaires et les maires PSU face à la question bretonne (années 1950-années 1970) », in Tudi KERNALEGENN, François PRIGENT, Gilles RICHARD, Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Le PSU vu d'en bas, op. cit.*, p. 113-127.

<sup>772</sup> Tudi KERNALEGENN, « Le PSU et la question régionale à travers l'exemple de la Bretagne », in Tudi KERNALEGENN, François PRIGENT, Gilles RICHARD, Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Le PSU vu d'en bas, op. cit.*, p. 129-150.

<sup>773</sup> Charles Foulon, candidat PSU sur la circonscription de Rennes 1, cité dans Fabrice MARZIN, *ibid.*

<sup>774</sup> Cité dans Fabrice MARZIN, *ibid.*

<sup>775</sup> Tudi KERNALEGENN, « Le PSU et la question régionale... », *op. cit.*

aboutit à la mise au second plan des revendications régionalistes dans un premier temps, aboutit à retraduire la question régionale, notamment bretonne, en question nationale, autour des notions de « colonialisme interne » et de « lutte de libération nationale », dans une continuité revendiquée avec un des engagements fondateurs du parti : l'anticolonialisme. La section de Brest et le jeune conseiller général Guy Caro<sup>776</sup>, soutenu par la Gauche révolutionnaire, participent activement à l'adoption lors du congrès de Lille de 1971 d'une motion affirmant le problème de l'oppression des « minorités ethniques ». Un congrès est organisé à Narbonne en janvier 1972 sur la question et conclut sur « l'exigence d'autodétermination des nationalités opprimées en France, y compris la reconnaissance du droit à l'indépendance<sup>777</sup> ». La grève du Joint Français puis la grève du lait cette même année donneront l'occasion au PSU de recourir directement à cette nouvelle grille d'analyse de la situation bretonne. Les fédérations bretonnes du PSU en arrivent à estimer que :

« La lutte des minorités ethniques participe à la lutte contre l'exploitation capitaliste. (...) Donc la prise de conscience d'un particularisme ethnique remet en cause l'exploitation des travailleurs en Bretagne. »

Ce régionalisme du PSU, particulièrement palpable en Bretagne, s'apparente à celui des écologistes en ce qu'il trouve ses sources dans une défiance fondamentale à l'égard des formes de pouvoir centralisées. Cette affinité avec la pensée écologiste se traduit dans d'autres domaines, au premier rang desquels l'environnement et l'énergie.

b) L'environnement et le nucléaire, symptômes d'une parenté entre écologisme et socialisme autogestionnaire du PSU<sup>778</sup>

L'afflux de nouveaux adhérents après mai 68<sup>779</sup> joue un rôle décisif dans l'émergence de l'environnement comme préoccupation centrale au sein du parti. Auparavant en effet, le programme donnait la priorité à la croissance de la production industrielle<sup>780</sup>.

---

<sup>776</sup>Conseiller général de Plouguenast (Côtes-du-Nord) à partir de 1970, il soutient René Dumont lors de l'élection présidentielle de 1974.

<sup>777</sup>*Tribune Socialiste*, n°524, 3 février 1972, cité par Tudi KERNALÉGENN, « Le PSU et la question régionale... », *op. cit.*

<sup>778</sup>Les informations contenues dans ce paragraphe sont tirées, sauf mention contraire, de l'article de Tudi KERNALÉGENN, « Le PSU, laboratoire de l'écologie politique », *op. cit.*

<sup>779</sup>Notamment de maoïstes spontanistes, distants vis-à-vis de l'orthodoxie marxiste-léniniste et attentifs aux nouveaux champs de mobilisation militante. Voir Philippe BUTON, « L'extrême gauche française et l'écologie. Une rencontre difficile (1968-1978) », *Vingtième siècle*, n°113, janvier-mars 2012, p. 191-203.

<sup>780</sup>*Tribune socialiste*, n°311, 19 janvier 1967, cité par Philippe BUTON, « L'impensé écologiste de l'extrême-gauche française avant 1968 », *Écologie et Politique*, n°44, 2012, p. 93-102.

La fin de l'année 1972 voit la première apparition significative des questions écologiques dans un texte du PSU. Son manifeste adopté au congrès de Toulouse, *Contrôler aujourd'hui pour décider demain*, mentionne largement d'une part les problèmes de « pollution », d'autre part « le prélèvement incontrôlé sur les ressources naturelles » et va plus loin en concluant que ce qui est en cause est le « modèle de consommation purement acquisitif, purement quantitatif », que « c'est l'idée même de croissance qui doit être discutée, ce qu'elle veut dire et ce qu'elle impose<sup>781</sup> ». L'approche environnementale n'est donc pas déconnectée de la réflexion générale sur le modèle de société et en particulier sur l'économie.

Ces préoccupations de principe rencontrent une traduction plus concrète encore après le départ des rocardiens, lorsque la direction politique nationale prend position contre le plan électro-nucléaire gouvernemental en janvier 1975, rompant avec le simple moratoire demandé jusque là. Là encore, la question de l'énergie nucléaire n'est pas abordée par le simple biais environnemental (risques sanitaires ou d'accidents par exemple) mais fait l'objet d'une réflexion étroitement liée aux questions plus générales de la démocratie (politique et économique), du mode de développement, du modèle de société : la technologie nucléaire étant impossible à autogérer, elle doit être abandonnée. Ce rejet provoque une intense réflexion sur les alternatives énergétiques, et met en lumière combien la question de l'énergie est centrale dans le mode d'organisation et de fonctionnement de la société. Le Groupe de Bellevue, composé de scientifiques membres ou proches du PSU, lance le projet Alter, visant à démontrer comment la France pourrait s'approvisionner exclusivement en énergies renouvelables en 2050.

L'engagement anti-nucléaire du PSU n'est pas que textuel ou verbal. Il devient rapidement central dans le militantisme des adhérents du PSU. Les périodiques du parti, *Tribune Socialiste* au niveau national et *Combat socialiste* dans les Côtes-du-Nord puis en Bretagne, consacrent de nombreuses pages voire une rubrique spécifique à la lutte anti-nucléaire, tandis que les militants participent voire sont à l'initiative de comités antinucléaires locaux. Huguette Bouchardeau fait du nucléaire un de ses axes de campagne lors de sa candidature à l'élection présidentielle en 1981.

L'engagement militant est effectif également sur le plan d'autres questions environnementales, comme la surabondance d'automobiles dans la capitale (dès 1972), le rejet de boues rouges sur la côte corse (1973), l'opposition au projet de canal Rhin-Rhône (1977),

---

<sup>781</sup>PSU, *Contrôler aujourd'hui pour décider demain*, 1972, cité dans Tudi KERNALEGENN, « Le PSU, laboratoire de l'écologie politique », *op. cit.*, p. 254.



le scandale de l'amiante (1977), les marées noires (1978). Les considérations environnementales et de protection de la nature s'articulent aisément avec la protection de la santé et des conditions de travail.

Il convient toutefois de nuancer cette récurrence des analyses écologistes dans les écrits du PSU. Comme le souligne Tudi Kernalegenn, ce n'est pas tant le PSU en tant que structure qui produit ce discours, mais des « entrepreneurs de cause<sup>782</sup> », militants individuels, qui trouvent au PSU un cadre accueillant pour l'exprimer et le faire partager. Ainsi les articles écologistes de *Tribune socialiste* sont-ils en bonne partie le fait de deux journalistes, militants écologistes de premier plan dans les années 1970 : Brice Lalonde, membre du PSU depuis 1969, et Claude-Marie Vadrot, membre depuis 1968. Mais l'un comme l'autre ne sont pas des piliers du PSU, ils jouent davantage le rôle de marginaux-sécants au sein du parti : tous deux participent activement à la campagne de René Dumont en 1974 (alors que le PSU soutenait François Mitterrand) et appartiennent aux Amis de la Terre. Brice Lalonde devient même un des principaux animateurs de ceux-ci et, se présentant face à un candidat PSU lors d'une élection législative partielle à Paris en 1976, est exclu du parti. Claude-Marie Vadrot cultive quant à lui une position personnelle intermédiaire entre les écologistes politiques et le PSU<sup>783</sup>. La même dépendance envers les entrepreneurs de cause est perceptible en ce qui concerne la question agricole : victime d'un rétrécissement de son implantation rurale au fil des années 1960, le PSU devient de plus en plus dépendant de la réflexion du syndicaliste paysan Bernard Lambert. Lorsque celui-ci quitte le parti au début des années 1970, le PSU reste relativement démuné et n'est pas en mesure d'analyser en profondeur les transformations du secteur et notamment l'émergence des problématiques environnementales liées au remembrement et à la pollution des eaux<sup>784</sup>, ce qui l'éloigne d'un champ pourtant particulièrement dynamique de mobilisations environnementalistes, notamment en Bretagne.

Malgré tout, le PSU est reconnu comme partie prenante d'un « courant écologiste » au sens large par de nombreux écologistes de premier plan comme Yves Le Gal, qui soutient en 1981 la candidature d'Huguette Bouchardeau. Le Parti socialiste considère également le PSU comme susceptible d'opérer un apport spécifique sur les questions d'environnement, à l'instar du Mouvement des radicaux de gauche<sup>785</sup>. Ainsi Huguette Bouchardeau est-elle appelée au gouvernement et chargée des questions d'environnement en avril 1983, en remplacement du

<sup>782</sup>Tudi KERNALEGENN, « Le PSU, laboratoire de l'écologie politique », *op. cit.*, p. 258.

<sup>783</sup>Dont témoigne son ouvrage de 1978 : Claude-Marie VADROT, *L'écologie, histoire d'une subversion*, Paris, Syros, 1978.

<sup>784</sup>Fabien CONORD, « Le PSU et les questions agricoles », in Noëlline CASTAGNEZ *et alii* (dir.), *op. cit.*, p. 143-151.

<sup>785</sup>Cf. p. 219-221.

radical de gauche Michel Crépeau, promu ministre du Commerce et de l'Artisanat. Cette nomination bénéficie d'une réception *a priori* favorable de la part des écologistes, qui estiment qu'elle

« peut apparaître comme une reconnaissance d'un courant écologiste dont le PSU est depuis longtemps un des acteurs efficaces. Et l'on peut espérer que (...) Huguette saura faire passer le message. (...) Nous attendons tous des déclarations sur les mines d'uranium, le retraitement, la bombe à neutrons<sup>786</sup>. »

Cependant, les orientations générales du gouvernement en matière d'énergie, d'économie et de défense et la transformation du Ministère de l'Environnement en simple secrétariat d'État (« ex-ministère » ou « sous ministère » pour Yves Le Gal, « micro-stère<sup>787</sup> » pour la Fédération écologiste bretonne) font craindre « qu'Huguette Bouchardeau n'y perde sa crédibilité ».

Cette crainte est rapidement confirmée aux yeux des écologistes qui adressent une double critique à Huguette Bouchardeau : son supposé manque d'influence sur la politique du gouvernement<sup>788</sup> et le caractère timoré de ses prises de position sur les sujets les plus clivants comme l'énergie nucléaire<sup>789</sup>.

### c) L'autogestion, déterminant de l'écologie du PSU

La relative facilité avec laquelle les questions environnementales et nucléaires sont abordées sous un angle écologiste au sein du PSU a à voir avec la nature du socialisme dont le parti se fait le héraut. Autogestionnaire, ce socialisme repose sur l'exigence de démocratie et donc sur le critère de décentralisation du pouvoir politique, selon le principe de subsidiarité que l'on retrouvera plus tard chez les écologistes articulant valorisation de l'échelon européen et régionalisation politique<sup>790</sup>. Dès 1966, le PSU sous la houlette de Michel Rocard affirme

<sup>786</sup>Yves LE GAL, « Ecologie de surface », éditorial, *Oxygène*, n°49-50, 15 avril-15 juin 1983, p. 3.

<sup>787</sup>AD35, Fonds Dominique Bernard, 224J 2, FEB, « Environnement : du mini-stère au micro-stère ! », communiqué de presse, 7 juin 1982.

<sup>788</sup>Il faut pourtant souligner les initiatives décisives d'Huguette Bouchardeau lors de son passage au gouvernement, au nombre desquelles la loi du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques, qui transfère des préfets aux présidents des tribunaux administratifs la désignation des commissaires-enquêteurs, progrès notable dans le sens de l'impartialité des commissions d'enquête. À ce titre certains observateurs estiment que l'autogestionnaire joue un rôle décisif durant ces trois années. Daniel BOULLET, « La politique de l'environnement industriel en France (1960-1990) », *Vingtième siècle*, n°113, janvier-mars 2012, p. 155-168.

<sup>789</sup>« Merci quand même Mme Bouchardeau de votre appui [au sujet du surgénérateur de Malville] : “je ne suis pas sûre qu'il faille miser à l'avenir sur cette filière.” Cela ne va pas jusqu'à se désolidariser de la bande à Hernu mais cela devrait permettre de remplacer les électeurs PSU défaillants par quelques écolos. » Yves LE GAL, « Vive le nucléaire ! », *Oxygène*, n°65-66-67, 15 septembre-15 décembre 1984, p. 3.

<sup>790</sup>Alexis VRIGNON, « Les écologistes et l'Europe (1970-1985) », *Etopia*, n°13, p. 111-126, p. 119. L'ouvrage développant cette question et le plus diffusé chez les écologistes est dans doute celui de Denis de ROUGEMONT, *L'avenir est notre affaire*, Paris, Stock, 1977. Sur le rôle de ce dernier, voir notamment Nicolas STENGER, « Denis de Rougemont et l'écologie : une crise spirituelle d'abord », *Écologie et Politique*, n°44, 2012, p. 55-65.

des positions clairement décentralisatrices à la suite du colloque de Grenoble, sous l'intitulé provocateur « Décoloniser la province ». Là encore, le parti ne se contente pas de prises de positions verbales, celles-ci sont l'écho du militantisme et de l'action de ses élus locaux<sup>791</sup>. De même, il ne manque pas à partir de 1972 de critiquer le « statocentrisme » du Programme commun<sup>792</sup>.

Pour autant, le PSU ne fait pas de l'écologie sa colonne vertébrale de son message tout au long des années 1970 : c'est l'autogestion qui joue ce rôle. Ainsi le rassemblement militant et électoral qu'il impulse pour les élections législatives de 1978 s'intitule « Front autogestionnaire ». Si l'écologie prend une place croissante dans les champs de mobilisation des militants, la structure du parti la cantonne à une niche isolée : ainsi une « commission écologie » est-elle chargée de traiter les questions écologiques à partir de 1974, tandis que le programme législatif de 1978 ne consacre que deux pages sur 237 à « La pollution, les nuisances, l'écologie<sup>793</sup> ».

Structurellement, l'écologie est donc subordonnée à un programme plus large, organisé autour de la notion d'autogestion et de considérations économiques. Le PSU reste jusque dans les années 1970 et 1980 un parti à dominante socialiste et marxiste, qui considère que le changement social dépend pour l'essentiel des rapports de production – et non des conséquences de celle-ci. Dans les années 1980 et dès la campagne présidentielle d'Huguette Bouchardeau, les évocations des questions écologiques dans le discours du PSU se limitent pour l'essentiel aux questions nucléaires.

Les questions écologiques semblent remplir une fonction essentielle pour le PSU : affirmer un clivage avec le Parti socialiste. La question de l'énergie nucléaire est donc toute trouvée et tend à évacuer les autres enjeux environnementaux comme la protection du littoral. Ainsi en 1976 le PSU breton fixe-t-il des conditions à sa participation à des listes aux élections municipales de l'année suivante, notamment aux côtés de l'Union de la gauche : outre des exigences en matière de démocratie municipale, de soutien aux « luttes anticapitalistes », la subversion de la « légalité bourgeoise », la seule mention d'une question écologique est l' « engagement et soutien actif aux luttes anti-électronucléaires (refus d'implantations de centrales)<sup>794</sup> ».

<sup>791</sup>Maryvonne PRÉVOT, « “Décoloniser la province”, Le PSU et les collectivités locales dans les années 1960 et 1970 », in Noëlline CASTAGNEZ *et alii* (dir.), *op. cit.*, p. 131-142.

<sup>792</sup>Ismail FERHAT, « Le PSU et l'Union de la gauche... », *op. cit.*, p. 203.

<sup>793</sup>Tudi KERNALEGENN, « Le PSU, laboratoire de l'écologie politique », *op. cit.*, p. 258-259.

<sup>794</sup>CHT, Fonds du PSU, PSU-2, PSU fédération bretonne, « Conditions posées par le PSU à sa participation à des listes municipales en Bretagne », contribution au conseil national d'octobre 1976. Cité dans Stéphane HARDEL, *Le PSU en Ille et Vilaine, op. cit.*

L'année suivante, le PSU lance le « Front autogestionnaire » dans la perspective des élections législatives : comme son nom l'indique, la priorité est donnée au rassemblement des militants se reconnaissant dans le mouvement ouvrier et s'inscrivant dans l'autogestion, en particulier les anciens membres du PSU et syndicalistes de la CFDT. L'écologie reste donc à première vue subalterne. Mais elle accède parfois à un statut beaucoup plus central : « Trois mots d'ordre sont indissociables : Autogestion, écologie, socialisme », déclarent ainsi les candidats du Front autogestionnaire de Lorient, qui se rebaptise d'ailleurs « Front autogestionnaire et écologique<sup>795</sup> ». le discours local du PSU est donc fortement tributaire des militants extérieurs avec lesquels il collabore : en l'occurrence en particulier la suppléante du candidat PSU, Simone de Bollardière, militante environnementaliste, ainsi que les militants anti-nucléaires mobilisés contre le projet voisin de centrale nucléaire à Erdeven.

d) Un PSU-Bretagne plus écologiste que la structure nationale

La Bretagne semble en effet être une des régions où les questions écologiques sont prises le plus au sérieux au PSU, et plus généralement par l'extrême-gauche. Philippe Buton remarque ainsi que les organes de presse trotskistes et maoïstes ne se font l'écho avant mai 1968 d'un seul événement relatif à la dégradation de l'environnement : la marée noire du Torrey-Canyon qui touche la côte nord de la Bretagne en mars 1967<sup>796</sup>.

En 1979, le PSU-Bretagne et son secrétaire fédéral Paul Tréguer impulsent l'élaboration d'un « Plan Alter Breton », visant à préciser à l'échelle régionale un scénario de transition vers un modèle entièrement basé sur les énergies renouvelables, dans la continuité du Plan Alter du groupe de Bellevue. Des projets similaires sont lancés dans d'autres régions mais le Plan breton passe pour le plus abouti. La vigueur du mouvement anti-nucléaire, d'abord à Erdeven puis au Pellerin et à Plogoff, est sans doute pour quelque chose dans cet intérêt poussé pour l'enjeu énergétique. Mais cette sensibilité est précoce et ne se limite pas à la question du nucléaire.

Ainsi, les questions écologiques occupent un long paragraphe dans la Plate-forme *autogestionnaire bretonne* publiée en 1978 à l'occasion des élections législatives<sup>797</sup> :

<sup>795</sup>« Lorient : écologie, socialisme. Un choix clair ! », *Combat socialiste*, bi-mensuel du PSU-Bretagne, n°856, 28 février 1978.

<sup>796</sup>Philippe BUTON, « L'impensé écologiste de l'extrême gauche française avant 1968 », *Écologie et Politique*, n°44, 2012, p ; 93-102.

<sup>797</sup>ADCA, Archives du PSU des Côtes d'Armor, 146J 6, PSU Bretagne, *Plateforme autogestionnaire bretonne*, 1978.

*« Aujourd'hui la transformation de la nature bretonne va de pair avec un certain type de développement économique et social qui altère, parfois profondément, le contexte écologique : la Bretagne défigurée, défoncée, défaite ! (...) »*

*La Bretagne s'est transformée de façon ultra-rapide en une génération et son paysage d'antan s'est définitivement estompé pour les plus jeunes.*

*Les projets d'implantation de centrales nucléaires aux quatre coins de la Bretagne survenant à un moment où le développement de camps militaires et de zones nucléaires militaires suscitait déjà beaucoup de remous furent le détonateur des luttes [souligné dans l'original] écologiques prises en charge massivement par les Bretons eux-mêmes. Depuis elles ont "irradié". La lutte anti-nucléaire demeure primordiale, mais elle entraîne dans son sillage des remises en question (croissance industrielle, logique productiviste, centralisation, technocratie, gigantisme, etc.) (...)*

*Parce qu'elles sont un appel à VIVRE, PRODUIRE, et TRAVAILLER AUTREMENT, [en majuscules dans l'original] les luttes écologiques sont une chance pour le mouvement autogestionnaire.*

*Se fondant sur une lutte de masse et le contrôle populaire, elles mettent directement en cause le système du Pouvoir et sont une stratégie possible pour parvenir au socialisme autogestionnaire ».*

Et de développer l'approche écologiste sur les questions de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie, du tourisme.

La précocité de l'engagement anti-nucléaire et écologiste du PSU breton peut s'expliquer par différents facteurs. D'abord, la présence de militants du PSU parmi les précurseurs du mouvement anti-nucléaire, comme Michel Marzin, ingénieur à la centrale de Brennilis, chargé de la sécurité des personnels, syndiqué à la CFDT, mais aussi au sein d'organisations environnementalistes comme la SEPNB ou l'APPSB, comme Pierre-Gildas Fleury. À ce titre, il convient de souligner la forte représentation des professions scientifiques chez les autogestionnaires, en particulier chez les océanographes comme Paul Tréguer et Pierre-Gildas Fleury, qui se trouvent dans une situation privilégiée pour prendre la mesure des dommages infligés au milieu marin suite aux marées noires et potentiellement autour des centrales nucléaires du fait du rejet d'eaux chaudes ou contaminées. Par ailleurs, le PSU breton, qui compte parmi ses anciens membres deux éminents représentants du socialisme paysan (François Tanguy Prigent et Bernard Lambert) et reste quelque peu implanté dans les zones rurales du Trégor dans les années 1970 (cas exceptionnel en France) est particulièrement attentif à l'évolution du secteur agricole, alors soumis au remembrement et victime d'un processus de concentration et d'industrialisation accélérée – il reste à l'inverse relativement peu implanté dans le monde ouvrier, à l'exception de la Loire-Atlantique. Enfin, le PSU breton est particulièrement marqué par les réseaux chrétiens de gauche<sup>798</sup> en particulier en

---

<sup>798</sup>François PRIGENT, « Les réseaux socialistes du PSU en Bretagne (1958-1981) : milieux partisans, passerelles vers le PS, rôle des chrétiens de gauche » in TUDI KERNALEGENN, François PRIGENT, Gilles RICHARD, Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *op. cit.*, p. 73-92.

Loire-Atlantique avec le poids prépondérant de l'Union de la gauche socialiste à sa fondation<sup>799</sup>.

Prédispositions idéologiques et proximité sociologiques contribuent ainsi à expliquer la sensibilité particulière du PSU breton à l'effervescence associative écologiste qui se développe en Bretagne à partir du début des années 1970. Cette sensibilité se traduit par une interpénétration des réseaux militants à l'occasion des luttes anti-nucléaires et environnementales. Pour autant, le poids en son sein des courants d'extrême gauche et le maintien d'une grille de lecture principalement marxiste, l'empêchent de devenir le véhicule principal des revendications écologistes, et contribuent à expliquer le déclin électoral et militant du parti.

Les années 1970 sont donc marquées par une forte pénétration des analyses partagées par les écologistes dans les partis établis, libéraux, radicaux de gauche ou PSU. Dans ce contexte, l'émergence d'une famille politique écologiste autonome, définie par des clivages nets vis-à-vis de ces organisations, est rendue difficile, comme en témoignent la forte interpénétration des réseaux militants. Le tournant des années 1980 marque cependant une série de divergences qui contribuent à accentuer l'originalité du mouvement écologiste. Libéraux, MRG et PSU s'éloignent alors tous de l'écologie politique et se rapprochent des courants à gauche les moins favorable aux analyses écologistes : les libéraux convergent avec les sociaux-démocrates, tandis que MRG et PSU participent au gouvernement dominé par le PS et le PCF (à partir de 1983 seulement dans le cas du PSU, mais après lui avoir accordé son soutien). En Grande-Bretagne comme en France donc, les clivages opposant les écologistes à certaines forces politiques se renforcent dans les années 1980, malgré le reflux de certains mouvements sociaux, en particulier en France autour de l'énergie nucléaire.

## D) Des partis autonomistes aux affinités certaines avec les préoccupations écologistes

En Bretagne et au Pays de Galles, l'essor des écologistes dans le paysage politique depuis les années 1970 s'est effectué dans un contexte spécifique : la présence de mouvements

---

<sup>799</sup>Jean GUIFFAN, « Le PSU en Loire-Atlantique (1960-1974/75) » in Tudi KERNALEGENN, François PRIGENT, Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *op. cit.*, p. 59-71.

et formations autonomistes actifs et à l'implantation militante, institutionnelle et électorale non négligeable, voire croissante. Les termes d' « autonomisme » et de « partis autonomistes » recouvrent cependant divers degrés de radicalité (du régionalisme à l'indépendantisme) ainsi qu'une diversité de caractéristiques idéologiques. Les deux partis étudiés ici, Union démocratique bretonne (UDB) et *Plaid Cymru* (« Parti du Pays de Galles » en gallois), sont les principaux partis autonomistes, respectivement en Bretagne et au Pays de Galles, et s'avèrent appartenir à la même sous-catégorie : les partis nationalitaires<sup>800</sup>. Ceux-ci peuvent être définis comme relevant de régions périphériques sur le plan économique, orientés à gauche sur le plan socio-économique, marqués par l'internationalisme, et appartenant souvent à l'Alliance libre européenne (ALE) représentée au Parlement européen<sup>801</sup>.

Dans le cas du *Plaid Cymru* et de l'UDB, il convient de souligner que sur toute la période étudiée, ces partis sont cantonnés à un statut minoritaire dans le paysage politique : le parti gallois est certes représenté à la Chambre des communes sans discontinuer depuis le début des années 1970, mais ne compte au maximum que quatre députés et ne dépasse pas, avant la fin des années 1990, 15 % des voix à l'échelle galloise ; quant à l'Union démocratique bretonne, elle ne compte aucune représentation parlementaire<sup>802</sup> et échoue, faute de dépasser les 5 % des voix, à être représentée au conseil régional avant 2004<sup>803</sup>.

Cette relative distance vis-à-vis des institutions politiques facilite leur connexion avec les mouvements sociaux environnementalistes qui se développent dans les années 1990. La corrélation entre l'essor électoral et militant des partis nationalitaires et l'émergence des préoccupations écologistes à partir des années 1970 n'a donc pas été sans effets sur les contours idéologiques de ces deux partis. Pour autant, les caractéristiques initiales de ces deux formations politiques sont également déterminantes dans leur prise en compte ultérieure des questions écologiques.

---

<sup>800</sup>Daniel-Louis SEILER, *Les partis autonomistes en Europe*, PUF, 1982, p. 23.

<sup>801</sup>Cette configuration associant organisations écologistes et nationalitaires se retrouve d'ailleurs dans d'autres régions européennes et se traduit à l'échelle du continent par la collaboration au sein du Parlement européen entre le Parti vert européen (PVE, issu de la Coordination des partis verts européens née en 1984) et ALE (née en 1980 et regroupant des partis nationalitaires dont le *Plaid Cymru* et, depuis 1987, l'UDB).

<sup>802</sup>Avant l'élection du député Paul Molac en 2012 avec le soutien du Parti socialiste. MOLAC Paul, « Un député autonomiste à l'assemblée nationale », in Tudi KERNALEGENN et Romain PASQUIER (dir.), *L'Union démocratique bretonne*, Rennes, PUR, 2014, p. 225-229.

<sup>803</sup>Si l'on excepte l'élection au suffrage indirect de Ronan Leprohon, conseiller municipal de Brest, à la fin des années 1990.



# 1. Pacifisme, anticolonialisme et aspiration décentralisatrice : des affinités fondamentales avec les préoccupations écologistes

Union démocratique bretonne et *Plaid Cymru* partagent des caractéristiques idéologiques initiales communes, bien que pour des raisons distinctes et sous des formes différentes. Parmi ces caractéristiques figurent des revendications qui s'apparentent plus tard aux préoccupations écologistes.

En premier lieu, caractéristique commune aux partis autonomistes et plus particulièrement aux partis nationalitaires, la décentralisation du pouvoir et la défense de la diversité linguistique et culturelle sont au fondement de la création des deux partis. La fondation du *Plaid Cymru* en 1925 se fixe ainsi deux objectifs : assurer la survie et le développement de la langue galloise, menacée par la domination de l'anglais, ainsi que réduire l'emprise de Londres sur la principauté en obtenant la reconnaissance d'une autonomie politique<sup>804</sup>. De même, l'Union démocratique bretonne, créée trente-neuf ans plus tard en 1964, milite pour l'émergence d'institutions politiques autonomes dans la région, avec parmi ses objectifs la sauvegarde de la langue bretonne.

La décentralisation politique et défense des cultures minoritaires s'accompagnent d'autres revendications fondamentales. Ainsi l'hostilité du *Plaid Cymru* à l'État britannique centralisé s'accompagne dès l'origine d'un rejet de son impérialisme militaire, qui se traduit par des actions illégales ciblant les installations militaires britanniques sur le territoire gallois<sup>805</sup>, mais également par le refus de l'entrée en guerre et de la conscription en 1939. Le pacifisme latent du parti, qui trouve une partie de ses racines dans les Églises non-conformistes, s'accroît davantage après 1945 notamment sous l'influence de son président Gwynfor Evans, qui devient une des figures du CND. Ainsi l'opposition à l'arsenal nucléaire de la Grande-Bretagne est-elle sans concession de la part du *Plaid Cymru*. La vitalité du CND (*Campaign for Nuclear Disarmament*) dans l'opposition aux gouvernements de Margaret Thatcher à partir de 1979 fait se côtoyer écologistes et nationalistes, dont deux dirigeants importants : Gwynfor Evans, leader historique du *Plaid Cymru*, profondément anti-militariste,

---

<sup>804</sup>Laura McAllister, *Plaid Cymru. The Emergence of a Political Party*, Bridgend, Seren, 2001, p. 22-23.

<sup>805</sup>Laura McALLISTER, *op. cit.*, p. 29.

et Brig Oubridge, militant de premier plan du *Green Party*<sup>806</sup>, d'origine anglaise, tous deux habitant la région de Carmarthen.

L'Union démocratique bretonne trouve dans ses origines une même hostilité viscérale au militarisme, plus directement marquée dans ce cas par le contexte des guerres de décolonisation. En effet, la création du parti en 1964 fait suite à une scission de jeunes militants régionalistes du Mouvement pour l'organisation de la Bretagne, dont la direction avait refusé de prendre position contre les attentats de l'Organisation armée secrète (OAS). L'engagement à gauche de l'UDB dès l'origine est donc indissociable de son anti-colonialisme et se traduit également par le rejet sans ambiguïté de la force de frappe nucléaire. Cela ne multiplie pas pour autant les connexions avec les réseaux militants écologistes, du fait de la faiblesse du mouvement pacifiste ; l'UDB ne manque pas de reprocher aux écologistes de donner la priorité à la lutte contre le nucléaire civil au détriment du combat, plus ancien, contre le nucléaire militaire<sup>807</sup>.

## **2. Industrialisation et environnement : des approches initialement contradictoires à l'UDB et au *Plaid Cymru***

La parenté initiale entre *Plaid Cymru* et UDB n'est que partielle. En effet, dans les années 1960 et 1970, les deux partis se distinguent nettement en matière d'orientations socio-économiques et donc d'identité politique, refusant d'ailleurs de se considérer mutuellement comme homologues<sup>808</sup>. Ces divergences socio-économiques concernent tout particulièrement le jugement porté sur l'industrialisation.

- a) Au sein de l'Union démocratique bretonne, une écologie « scientifique » compatible avec la croissance industrielle

---

<sup>806</sup>Gwynfor Evans resta 36 ans à la présidence du *Plaid Cymru* jusqu'à 1981 puis assura la vice-présidence de la branche galloise du CND. Brig Oubridge était alors coordinateur de l'*Ecology Party* au Pays de Galles mais aussi membre de la direction britannique du parti vert à plusieurs reprises dans les années 1980. Voir la biographie de Gwynfor Evans : Rhys EVANS, *Gwynfor Evans. A Portrait of a Patriot*, Talybont, Y Lolfa, 2008, p. 436 et 445.

<sup>807</sup>« Un léger décalage... » (éditorial), *Le Peuple Breton*, juillet 1980, n°198, p. 32.

<sup>808</sup>Le Peuple Breton, journal de l'UDB, se réjouissait ainsi en 1973 d'une scission à la gauche du *Plaid Cymru*, décrivant ce dernier comme étant « dirigé par la bourgeoisie galloise ». « Au Pays de Galles, du nouveau... », *Le Peuple Breton*, n°121, novembre 1973, p. 14.

Pour l'Union démocratique bretonne, le statut de la Bretagne comme région dominée, voire colonisée, s'explique en premier lieu par son rôle périphérique sur le plan économique, cantonnée à des activités primaires (agriculture, pêche et plus marginalement exploitation minière) et donc dépendante du centre économique que constitue la région parisienne. Dans cette analyse marxiste, l'émancipation de la Bretagne, et notamment son dynamisme linguistique et culturel, dépend d'un développement économique de type industriel. L'UDB défend dès lors le développement économique et industriel de la Bretagne de manière univoque. Les marées noires, centrales nucléaires et le remembrement qui frappent alors la Bretagne sont dans un premier temps attribuées au capitalisme et au colonialisme interne plutôt qu'au processus d'industrialisation lui-même. Les orientations stratégiques du parti consolident encore cette orientation idéologique : insistant sur son appartenance à la gauche, l'UDB cherche à collaborer avec les partis de la gauche française, au premier rang desquels le PCF, voire à être intégrée à l'Union de la gauche.

La parenté entre UDB et mouvement naturaliste transparait clairement au vu de la place prise par certains adhérents du parti au sein des associations en pointe pour le combat naturaliste, puis environnementaliste, dans les années 1970 et 1980. Ainsi l'ornithologue Jean-Yves Monnat, membre de l'UDB, siège-t-il au bureau de la SEPNB tout au long de la période, comme secrétaire général adjoint en 1967 puis comme président après 1983. De même pour Maurice Le Démezet, secrétaire général de l'association jusqu'en 1981. L'on retrouve également Pierre Le Padellec à la tête d'Eaux et Rivières de Bretagne (ex APPSB) entre 1985-86<sup>809</sup>. Enfin, plusieurs présidents de l'Union régionale bretonne de l'environnement (URBE) étaient membres actifs de l'UDB, parmi lesquels l'agronome Yves Rouger.

Cette préoccupation pour la nature et l'environnement n'est pas déconnectée de la lutte politique conduite par l'UDB. Dès juillet 1971, alors même que le rapport au Club de Rome est encore inconnu, le Peuple Breton inaugure une série d'enquêtes approfondies dans un dossier intitulé « Protection de la nature : la Bretagne livrée au pillage », axées essentiellement sur l'enjeu de la démocratisation de l'accès à la nature et sur la préservation des ressources naturelles. L'article inaugural esquisse également une analyse écosystémique de l'environnement, dont la portée politique propre n'est pas pour autant développée :

*« [Du milieu complexe qu'est la nature] l'homme n'est qu'un des éléments et sa survie, comme celle des autres éléments, dépend de l'intégrité de l'ensemble. Le développement de nos moyens*

---

<sup>809</sup>Le parcours militant de Pierre Le Padellec, d'abord militant culturel breton, arrivé à l'environnementalisme via le constat des dégâts de l'agriculture productiviste, peut être apparenté à la trajectoire intellectuelle de René Dumont. *Ouest-France*, 3 avril 1985.

*techniques nous rend capables de menacer très sérieusement cette intégrité sans que nos connaissances et nos structures sociales nous permettent de maîtriser efficacement toutes les conséquences de nos actes*<sup>810</sup> ».

La prise en compte des dégradations environnementales et leur intégration dans la grille de lecture marxiste et autonomiste, dont témoigne cette série d'articles, ne sont bien évidemment pas synonymes de conversion à l'écologie politique. Il faut souligner que certains des naturalistes emblématiques de l'UDB, comme Jean-Yves Monnat, furent parmi les plus ardents défenseurs de l'énergie nucléaire au sein du parti. Ce décalage net entre l'approche naturaliste et l'écologie politique transparaît également dans les soubresauts qu'a connus l'évolution de la SEPNB dans les années 1970 : en effet, avant de se tenir à une ligne farouchement anti-nucléaire à partir de 1976 sous l'impulsion d'Yves Le Gal et de Jean-Claude Demaure, la société scientifique s'était contentée en décembre 1974 d'émettre des « réserves » devant le plan gouvernemental de construction de centrales, et avait même en 1971 adopté une résolution favorable à l'énergie nucléaire<sup>811</sup>. De même, la forte sympathie exprimée par l'UDB à l'égard des associations environnementalistes des années 1970 s'accompagne au contraire le plus souvent d'une grande défiance envers les « écologistes politiques », nouveaux venus en politique dont l'engagement prétend se fonder essentiellement sur le combat environnemental. Pour l'UDB, l'écologie est scientifique. Jean Guéguénat condamne ainsi en 1980 « les agitations vertes de l' "écologie politique"<sup>812</sup> » et loue au contraire « la très efficace et sérieuse SEPNB ». Jean Roudaut se montre plus explicite encore dans sa définition du terme « écologie » en 1979 :

*« C'est une discipline scientifique tout à fait sérieuse et particulièrement complexe. Il est piquant de voir s'abriter, derrière le nom d'une science, par perversion progressive du sens d'un mot, des gens qui font souvent preuve d'une ignorance totale de ses concepts et prétendent souvent que les problèmes du monde moderne traduisent la faillite de la Science (avec un grand S), quand ce qui est en cause est en réalité l'utilisation, par un certain type de société, de certaines techniques*<sup>813</sup> ».

Jean Roudaut nie donc l'existence de l'écologie politique en tant que doctrine cohérente, ce qui permet de comprendre à l'inverse le procès en « apolitisme<sup>814</sup> » fait aux écologistes. Pour l'UDB l'écologie a sa place en politique, mais dans le cadre du clivage droite-gauche existant, chez les partis œuvrant à l'émancipation des populations, au premier rang desquels

<sup>810</sup>Jean-Yves MONNAT et Jakez LE FÈVRE, « Le début de notre grand dossier : la protection de la nature », *Le Peuple Breton*, n° 93, juillet 1971, p. 3.

<sup>811</sup>Maurice LE DÉMÉZET et Bruno MARESCA, *La protection de la nature en Bretagne. La SEPNB (1953-2003)*, Rennes, PUR-SEPNB, 2003, p. 89-91.

<sup>812</sup>Jean GUÉGUÉNAT, « Qui sont les autonomistes? », *Le Peuple Breton*, n°200, août 1980, p. 4-6.

<sup>813</sup>Jean ROUDAUT, « Le nucléaire ou rien? », *Le Peuple Breton*, n°186, mai 1979, p. 9-10. On est loin ici des réflexions de Jacques Ellul pointant l'autonomie de la technique, chères aux écologistes. Voir notamment *Le système technicien*, Paris, Calmann-Lévy, 1977.

<sup>814</sup>« Un léger décalage » (éditorial), *Le Peuple Breton*, n°198, juin 1980, p. 32.

l'UDB. La profession de foi de Joël Guégan, candidat lorientais à l'élection législative de 1978, proclame ainsi en gros caractères « L'UDB écologiste<sup>815</sup> ». Et de souligner que, « avant beaucoup d'autres », le parti autonomiste a pris au sérieux les graves problèmes d'environnement, mais surtout qu'il met au centre de son combat anti-nucléaire la lutte contre la force de frappe française, qui selon lui fait l'objet d'un désintéret coupable chez les écologistes politiques<sup>816</sup>. Ceux-ci seraient à la fois « totalitaristes et réducteurs<sup>817</sup> » à vouloir « limiter la lutte engagée à son seul aspect antinucléaire » tout en considérant « les aspirations régionales comme une simple composante de l'écologie ».

Le conflit entre UDB et écologistes politiques en ce tournant des années 1980 dépasse cependant largement la lutte de classement sémantique. La confrontation acquiert une dimension politique et culturelle profonde, dont témoigne la vigueur de certains textes publiés dans *Le Peuple Breton*. La chronique de Fanch Kerfraval au lendemain du rassemblement de la Pentecôte 1980 à Plogoff fournit un exemple extrême du ressentiment qui peut exister à l'égard des écologistes<sup>818</sup> : l'auteur y oppose terme à terme « Bretons » et « soixante-huitards », la « réalité sociale bretonne » et « les nouveaux idéologues du passéisme », bref, « Astérix » et « Écologix », ce dernier accusé d'avoir « récupéré », « marginalisé », « normalisé » le noble combat de Plogoff.

Ces tensions résultent de l'opposition frontale entre la critique de la société industrielle portée par les écologistes, et la défense par l'UDB de l'industrialisation de la Bretagne au nom de la lutte contre sa situation de dépendance dans le cadre de la France capitaliste : ainsi Jean Roudaut en 1973 défend le projet de raffinerie à Brest car « nous ne pouvons pas faire la fine bouche. Il ne nous paraît pas possible de refuser un complexe industriel qui créerait 5000 emplois nouveaux (bilan net) sous prétexte qu'il y aurait risque de pollution<sup>819</sup> ». L'UDB défend donc la possibilité de « concilier développement industriel et respect de l'environnement<sup>820</sup> », conciliation difficile qui se traduit bien souvent, jusqu'au début des années 1980, par l'omission des enjeux environnementaux du développement industriel dans les textes de l'UDB – du moins jusqu'à ce que surgissent des protestations de la part des riverains. Ainsi en juin 1981, l'UDB exprime sous soutien à « l'exploitation des ressources

---

<sup>815</sup> Profession de foi de Joël Guégan, supplément au *Peuple Breton*, n°171, février 1978.

<sup>816</sup> Reproche réitéré dans l'éditorial de juin 1980 cité plus haut, où l'UDB regrette le « décalage » entre le nombre de manifestants à Plogoff et à l'Île-Longue. « Éditorial... », *op. cit.*

<sup>817</sup> *Ibid.*

<sup>818</sup> Fanch KERFRAVAL, « Astérix ou Écologix », *Le Peuple Breton*, n°198, juin 1980, p. 20.

<sup>819</sup> Jean ROUDAUT, « De l'industrie lourde à n'importe quel prix pour la Bretagne? », *Le Peuple Breton*, février 1973, n°112.

<sup>820</sup> J. G., « Les dents de l'écologie », *Le Peuple Breton*, mars 1979, n°184, p. 12.

minières (...) en ce qui concerne le cuivre, l'étain, le plomb, le zinc, l'uranium, l'antimoine, etc... Ce travail d'extraction devant être évidemment prolongé par une transformation sur place de ces ressources<sup>821</sup>. »

La question des transports illustre de manière parlante l'importance accordée au développement industriel de la Bretagne, et comment ce décalage dans les priorités contribue au clivage entre écologistes et UDB. Ainsi en 1985 la section malouine du parti fait-elle du « rayonnement du port de Saint-Malo<sup>822</sup> » un objectif de son programme pour les élections cantonales, ce qui lui permet de condamner « le retard énorme dans la mise à quatre voies de l'axe Saint-Malo-Rennes-Nantes ». Le soutien accordé au projet d'implantation d'un aéroport international dans le nord de la Loire-Atlantique dès 1984<sup>823</sup> résulte de la même priorité accordée au « développement régional<sup>824</sup> » comme moyen de contrecarrer la concentration des flux de transports dans la région parisienne. Les débats au sein des adhérents de l'UDB sur la question conduisent en 2012 à l'abandon de toute position officielle sur la question. L'évolution du parti est comparable à celle concernant l'énergie nucléaire ou l'exploitation des gisements d'uranium.

## b) Au *Plaid Cymru*, une défiance initiale envers l'industrialisation

Le substrat idéologique du *Plaid Cymru* est tout autre. Beaucoup moins influencé par le marxisme au moment de sa fondation, le parti reste centré sur la question linguistique, les questions économiques faisant l'objet d'une attention plus marginale. Refusant de s'inscrire dans le clivage entre capitalisme et marxisme, donnant la priorité à la sauvegarde du patrimoine culturel, le parti et en particulier son premier président Saunders Lewis développent même une critique fondamentale de l'industrialisation<sup>825</sup>, qui s'articule à la valorisation de la décentralisation, y compris à l'échelle du Pays de Galles lui-même<sup>826</sup>. Le

<sup>821</sup>« Projet socialiste pour la Bretagne : des espoirs à préciser », *Le Peuple Breton*, n°210, juin 1981, p. 13-16.

<sup>822</sup>« 1985. Se prendre en charge nous-mêmes », *Le Peuple Breton*, n°253, janvier 1985, p. 2.

<sup>823</sup>G. LE HEN, « Pour une politique bretonne des transports », *Le Peuple Breton*, n°252, décembre 1984, p. 6-10 ; Christian GUYONVARCH, « L'avenir de la Bretagne », *Le Peuple Breton*, n°396, décembre 1996, p. 3-6 ; S. PÉAN, « L'ouverture internationale de la Bretagne : la nécessaire polarisation du trafic aérien », *Le Peuple Breton*, n°408, décembre 1997, p. 7-8.

<sup>824</sup>Christian GUYONVARCH, « Régionales : un mois de décembre décisif pour la Bretagne et à gauche », *Le Peuple Breton*, n°408, *op. cit.*, p. 4.

<sup>825</sup>Alan SANDRY, *Plaid Cymru. An ideological analysis*, Cardiff, Welsh Academic Press, 2011, p. 60-66.

<sup>826</sup>D'où l'écho trouvé au *Plaid Cymru* par un des ouvrages phares pour les écologistes des années 1970, *Small is beautiful*, notamment auprès du président du parti G. Evans. Laura McAllister, *op. cit.*, p. 65 et Ernst F. SCHUMACHER, *Small is Beautiful. Economics as if people mattered*, Londres, Perennial Library, 1975.

nationalisme gallois partage donc à l'origine, à partir de prémices différents, la critique de l'industrialisme avec le mouvement écologiste.

Certains membres sont attentifs aux thèses écologistes qui percent en Grande-Bretagne au début des années 1970<sup>827</sup>. Pour autant, les mobilisations environnementalistes ne sont pas au premier plan au Pays de Galles et le *Plaid Cymru* reste centré sur l'enjeu linguistique et de l'autonomie politique.

### **3. Le verdissement ambivalent de l'UDB et du *Plaid Cymru* à partir des années 1980**

La proximité actuelle des deux partis autonomistes<sup>828</sup> est le fruit d'une transformation profonde de chacun d'entre eux, qui les a conduits, à partir de fondements fort éloignés, à se rapprocher de l'écologie politique. Chez l'UDB, ce sont les questions nucléaires et agricoles qui introduisent des évolutions idéologiques décisives. Au sein du *Plaid Cymru*, les évolutions sont plus hétérogènes voire contradictoires.

#### a) L'influence croissante de l'écologie politique au sein de l'UDB

L'appartenance de l'UDB à une gauche anti-colonialiste et tiers-mondiste a facilité l'introduction des réflexions de l'agronome socialiste René Dumont au cœur des références idéologiques de la formation<sup>829</sup>. L'évolution ultérieure de Dumont vers la critique des modes de production agricole destructeurs des écosystèmes et des sociétés se retrouve au sein de l'UDB : en 1973, l'agronome, qui vient de publier *L'utopie ou la mort*, inspiré par le rapport au Club de Rome sur les limites de la croissance, est invité par Jean-Jacques Monnier à intervenir dans son lycée. Cet événement s'accompagne de la publication, quatre mois plus tard, d'une tribune<sup>830</sup> signée Dumont dans le *Peuple Breton*, à quelques semaines de l'élection présidentielle pour laquelle René Dumont est désigné candidat des écologistes. Certains

---

<sup>827</sup>Le futur député Cynog Dafis est par exemple un lecteur assidu de la revue *The Ecologist* (entretien avec C. Dafis le 16 mai 2013). Quant au scientifique Phil Williams, vice-président du parti dans les années 1980 et principal responsable de son programme politique, on trouve dans son ouvrage de 1981 des analyses très critiques de la croissance du niveau de vie et de la société technicienne. Phil WILLIAMS, *Voice from the Valleys*, Aberystwyth, *Plaid Cymru*, 1981.

<sup>828</sup>En 1988 le *Peuple Breton* qualifie le *Plaid Cymru* de « parti frère » de l'UDB. « Europe. Minorités en Congrès », *Le Peuple Breton*, n°294, juin 1988, p. 2.

<sup>829</sup>Jean-Jacques Monnier se souvient par exemple de la demande qui lui fut faite lors de son adhésion au milieu des années 1960 : lire *L'Afrique noire est mal partie*, publié au lendemain des indépendances en 1962 (entretien le 10 décembre 2012).

<sup>830</sup>René DUMONT, « Tribune libre », *Le Peuple Breton*, n°126, avril 1974, p. 14.



militants UDB ignorèrent d'ailleurs l'appel officiel de leur parti à voter pour le candidat de l'Union de la gauche dès le premier tour, grossissant au contraire les rangs pourtant bien maigres des premiers électeurs écologistes en France et en Bretagne<sup>831</sup>.

L'agriculture dont les transformations inquiètent les régionalistes bretons à partir des années 1970 apparaît comme un vecteur de rapprochement des thèses écologistes assez puissant. La valorisation de l'autonomie des agriculteurs bretons en lien avec la préservation des écosystèmes locaux a permis une convergence très nette avec les préoccupations écologistes. Les problèmes posés par le remembrement font ainsi l'objet de plusieurs dossiers conséquents dès mai 1973, puis en mai et juillet 1976, et janvier 1979, signés Jean-Yves Monnat, Jakez Le Fèvre ou encore Yves Rouger. Ces dénonciations de l'autoritarisme de l'administration, des effets sur le ruissellement et l'assèchement des sols, de la concentration des exploitations et donc de la diminution du nombre de paysans, de l'appauvrissement de l'écosystème bocager, font le plus souvent la Une de la revue. Cette critique qui imbrique analyse environnementale et sociale s'apparente à l'écologie politique et se retrouve plus tard dans l'engagement sans réserve de l'UDB contre l'agriculture productiviste dominante en Bretagne<sup>832</sup> et contre le développement des organismes génétiquement modifiés (OGM<sup>833</sup>). Plus crucial, l'enjeu agricole est un moteur de l'évolution des positions de l'UDB sur d'autres secteurs, et œuvre ainsi à une certaine convergence avec l'écologie politique : ainsi la préservation des terres agricoles et du bocage autour de Notre-Dame-des-Landes n'est pas étrangère à l'opposition au projet d'aéroport, très majoritaire chez les jeunes militants UDB de Loire-Atlantique au début des années 2010 ; la préservation de l'activité agricole est plus clairement encore au fondement du revirement de l'UDB sur la question des mines d'uranium en 1985 : ce sont notamment les « nuisances pour l'agriculture, la pêche, l'agro-alimentaire<sup>834</sup> » qui imposent l'abandon des projets d'exploitation minière. Le cas des mines d'uranium permet de mettre en évidence le rôle fondamental joué par les mobilisations de riverains au sein des comités de défense, lancés en 1984 et qui agrègent aussitôt des militants locaux de l'UDB ; en l'occurrence, jusqu'à Pierre Le Padellec, président de l'association Eaux et rivières de Bretagne entre 1985 et 1986, un des leaders de l'opposition à l'ouverture des mines d'uranium, et lui-même riverain du site de Bubry dans la vallée du Scorff<sup>835</sup>. Sur cette

<sup>831</sup> Entretien avec Jean-Jacques Monnier, le 10 décembre 2012.

<sup>832</sup> André Pochon fait ainsi l'objet de plusieurs articles dès 1989 : H. PERSON, « André Pochon : un agriculteur qui ne pollue pas », *Le Peuple Breton*, novembre 1989, n°311, p. 8-9.

<sup>833</sup> En témoignent les articles consacrés aux OGM et à la mobilisation qu'ils suscitent à partir de 1998. Par exemple « Pourquoi refuser les OGM? », *Le Peuple Breton*, mars 1998, n°411, p. 20.

<sup>834</sup> « L'UDB et les mines d'uranium: une position claire », *op. cit.*

<sup>835</sup> AD35, 224J 19, Fonds Dominique Bernard, dossier « Uranium en Bretagne ».

question c'est bien l'ampleur de la mobilisation à la base, avec la constitution de nombreux comités de défense et la publication d'un rapport de la CFDT critique sur l'exploitation de l'uranium, qui fait infléchir la position de l'UDB, déjà interpellée à plusieurs reprises mais ponctuellement sur le problème de l'uranium<sup>836</sup>, qui finit par « affirmer son opposition à l'ouverture de (nouvelles) mines d'uranium en Bretagne<sup>837</sup> ».

En somme la convergence entre environnementalisme et régionalisme culturel semble décisive en Bretagne. Militants écologistes et autonomistes sont nombreux à considérer le combat pour le patrimoine naturel breton comme la continuité de la défense du patrimoine culturel, contre l'uniformisation produite par le centralisme étatique<sup>838</sup>. Les luttes des années 1970 contre le nucléaire, contre le remembrement arbitraire, de défense des rivières, sont investies de représentations culturelles bretonnes<sup>839</sup> et font participer des « militants bretons » dont certains rejoignent ou soutiennent ultérieurement les Verts, comme Tangi Louarn ou Gweltaz Ar Fur.

#### b) Les évolutions contradictoires du *Plaid Cymru*

Le *Plaid Cymru* connaît lui aussi des transformations importantes à la fin des années 1970. En 1979, l'échec du référendum sur la *Devolution*, qui se traduit par l'abandon du projet de création d'une assemblée galloise élue proposé par le gouvernement travailliste, provoque une révision de la stratégie du parti. Le remplacement du leader historique du parti, Gwynfor Evans, par le modéré Dafydd Wigley en 1981 facilite la tentative d'élargissement de la base sociale du parti, visant à réduire le clivage autour des questions linguistique et culturelle en particulier<sup>840</sup>. L'influence grandissante de l'aile gauche du parti, favorable à une modération du discours nationaliste et à un rapprochement avec le mouvement ouvrier, se traduit par l'élection de Dafydd Elis Thomas au poste de leader en 1984. Cette évolution du *Plaid Cymru* est ambivalente quant à ses relations avec l'écologie politique : si elle facilite la prise en compte de terrains de mobilisation non directement liés au régionalisme, comme la défense de

<sup>836</sup> Voir le courrier des lecteurs du *Peuple Breton* et les réponses parfois vives de la rédaction : *Le Peuple Breton*, n°185, avril 1979, p. 29-30, et n°197, mai 1980, p. 30. Il faut attendre la fin de l'année 1982 et une enquête auprès du Comité de lutte contre la recherche d'uranium dans la région de Glomel pour lire dans *Le Peuple Breton* une critique de l'exploitation uranifère. P. GALLAIS, « Centre-Bretagne. La carte cachée de l'uranium », *Le Peuple Breton*, n°228, décembre 1982, p. 6-9.

<sup>837</sup> « Communiqué de l'UDB. L'UDB et les mines d'uranium : une position claire », *Le Peuple Breton*, n°253, janvier 1985, p. 12.

<sup>838</sup> Tiphaine BARTHÉLÉMY et Florence WEBER, « Les militants de la nature en Bretagne. Quels parcours, Quels projets ? » in Nicole MATHIEU et Marcel JOLLIVET, *Du rural à l'environnement, La question de la nature aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 146-155

<sup>839</sup> Tudi KERNALEGENN, *Luttes écologistes dans le Finistère, 1967-1981, Les chemins bretons de l'écologie*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2006, p. 227-239.

<sup>840</sup> Laura McALLISTER, *op. cit.*, p. 74.

l'environnement ou le féminisme<sup>841</sup> elle s'accompagne également de l'adoption de positions davantage favorables au développement industriel et à la croissance économique que dans la période précédente, d'autant que la priorité des dirigeants du parti est souvent d'attirer des électeurs déçus des trois partis dominants, y compris les conservateurs<sup>842</sup>. Le parti adopte ainsi des positions très favorables aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie, mais revendique également le développement du réseau routier. Plus problématique encore du point de vue des écologistes : bien que le programme officiel du parti s'oppose à la construction de nouvelles centrales nucléaires au Pays de Galles, il défend la poursuite de l'activité des deux centrales existantes, Wylfa et Trawsfynydd<sup>843</sup>. Surtout, deux des trois députés du parti, Ieuan Wyn Jones et Dafydd Elis Thomas, dont les circonscriptions accueillent les centrales en question, sont explicitement favorable au prolongement de leur durée d'activité et à leur remplacement par de nouvelles centrales<sup>844</sup>.

Les partisans d'un rapprochement avec les thèses écologistes sur les questions d'environnement, au premier rangs desquels Phil Williams, Cynog Dafis et Peter Keelan<sup>845</sup> obtiennent gain de cause suite aux résultats du *Green Party* aux élections européennes de 1989<sup>846</sup> et font adopter des positions plus ambitieuses sur le plan environnemental, mais qui n'aboutissent pas à des décisions plus radicales concernant l'énergie nucléaire.

La campagne électorale pour les élections générales de 1992 met précisément la question de l'énergie nucléaire au centre du débat : en effet, la centrale de Trawsfynydd est alors à l'arrêt depuis février 1991 pour des raisons de sécurité et de maintenance. Or le candidat du *Plaid Cymru* dans la circonscription<sup>847</sup> juge, pour des raisons de maintien de l'emploi, qu'elle doit rouvrir « dès lors qu'elle présente des garanties de sûreté » et va jusqu'à envisager son remplacement par une nouvelle centrale nucléaire<sup>848</sup>. Ces prises de position entrent en contradiction frontale avec celles du WGP dont une des principales revendications des candidats<sup>849</sup> est alors la fermeture définitive des centrales existantes et le développement

<sup>841</sup>Laura McALLISTER, *op. cit.*, p. 80-81 et 179.

<sup>842</sup>Alan SANDRY, *Plaid Cymru. An ideological analysis*, Cardiff, Welsh Academic Press, 2011, p. 98.

<sup>843</sup>Archives Chris Simpson, WGPC, 1989, « A Critique of Plaid Cymru Manifesto », Alun Williams, juillet 1989, 5 p.

<sup>844</sup>Suite à la catastrophe de Tchernobyl en avril 1986, Dafydd Elis Thomas avait cependant pendant un temps pris position en faveur du non-remplacement des centrales nucléaires galloises. « Plaid Chief changes his mind on power plants », *The Western Mail*, 9 mai 1986, p. 13.

<sup>845</sup>Laura McALLISTER, *op. cit.*, p. 179-181.

<sup>846</sup>Cf. troisième chapitre, p. 350-355.

<sup>847</sup>Dafydd Elis Thomas n'est pas candidat à sa réélection.

<sup>848</sup>Clive Betts, « "Old-fashioned electors go for people not politics" », *The Western Mail*, 1<sup>er</sup> avril 1997, p. 6.

<sup>849</sup>Le candidat vert dans la circonscription de Trawsfynydd, Bill Pritchard, est lui-même issu du *Plaid Cymru* qu'il a quitté du fait de cette divergence et fait campagne presque exclusivement sur ce sujet ; dans la circonscription de Brecon and Radnor (Powys), leur candidat Hugh Richards est un des principaux militants de la *Wales Anti-Nuclear Alliance* (WANA).

d'activités économiques alternatives et de production d'énergie renouvelable. Les militants du *Green Party* engagés au service de la candidature de Cynog Dafis dans la circonscription voisine de Ceredigion and Pembroke North sont contrariés mais espèrent que les positions du parti régionaliste continueront d'évoluer sur cette question<sup>850</sup> ; en revanche, pour d'autres membres du WGP, en particulier les militants investis prioritairement sur la question nucléaire comme Chris Busby, ces circonlocutions prouvent que toute collaboration avec le *Plaid Cymru* est dénuée de sens<sup>851</sup>.

L'absence d'évolution du *Plaid Cymru* sur la question de l'énergie nucléaire dans les années qui suivent suscite la déception de certains membres du WGP<sup>852</sup>, et illustre le recul de la réflexion idéologique au profit d'un pragmatisme électoral accru au sien du parti<sup>853</sup>, qui contribue à ses succès aux élections européennes et régionales de 1999<sup>854</sup>. Dans ce contexte, le parti privilégie l'adoption de positions modérées qui permettent la coexistence en son sein d'une grande diversité idéologique sur les questions économiques et environnementales.

## Conclusion du deuxième chapitre

Les rapports entretenus par les différents partis politiques avec les enjeux écologiques permettent de cerner les conditions d'émergence d'une force écologiste autonome dans le système partisan. Ces conditions présentent des différences importantes en France et au Pays de Galles.

De part et d'autre de la Manche, les partis relevant des droites parlementaires (RPR et UDF en France, conservateurs en Grande-Bretagne) partagent des positions clairement antagoniques à celles des écologistes. L'aspect le plus évident en est sans doute leur soutien sans faille à l'armement nucléaire, bien qu'il prenne des formes différentes dans les deux pays (alignement stratégique sur les États-Unis ou revendication d'une part d'autonomie stratégique). Les questions d'environnement à proprement parler font l'objet d'un clivage moins net du fait du développement de politiques publiques de protection de l'environnement,

<sup>850</sup>NLW, Fonds Cynog Dafis MP, Dossier 10 (1991-1992), Ken Jones, Chris Simpson, Susie Searle, Alun Williams et Tim Foster, courrier à Cynog Dafis, 6 mars 1992.

<sup>851</sup>L'argument anti-nucléaire est largement utilisé par les adversaires de l'accord entre le groupe local du *Green Party* et le *Plaid Cymru* dans la circonscription de Ceredigion and Pembroke North et contribue à l'interruption de cette collaboration en 1995. Cf. troisième chapitre, p. 355-358.

<sup>852</sup>Ken Jones, « Making the Connections », *Planet*, n°108, décembre 1994-janvier 1995, p. 72-82.

<sup>853</sup>Laura McALLISTER, *op. cit.*, p. 183.

<sup>854</sup>Avec 30,5 % (élection de l'Assemblée nationale galloise) et 29,6 % (élections européennes) des voix, le *Plaid Cymru* conduit par le modéré Dafydd Wigley remporte ses meilleurs scores historiques et talonne le Parti travailliste.

qui vont de pair avec l'émergence, épisodique, de discours environnementalistes ou naturalistes, surtout de la part du Parti conservateur britannique. L'énergie nucléaire constitue un antagonisme plus saillant, surtout en France, du fait de l'ampleur du programme nucléaire décidé en 1974 et de l'absence de toute prise en compte des arguments des opposants.

La relation des partis majoritaires à gauche avec l'écologie est plus ambivalente. En Grande-Bretagne, la diversité du mouvement travailliste conduit à des positions contradictoires dans le temps et dans l'espace tant sur l'armement nucléaire que sur la défense de l'environnement et sur l'énergie nucléaire. Les alliés des militants écologistes au sein du mouvement travailliste (parti ou syndicats) sont nombreux (militants du CND, SERA) et cette situation aboutit à brouiller le clivage entre les deux familles politiques, surtout lorsque le Parti travailliste se trouve dans l'opposition. En France, une situation similaire semble prendre forme dans les années 1970 avec le développement du nouveau Parti socialiste dans l'opposition. Cependant, l'abandon du désarmement nucléaire puis la continuation du développement de l'énergie nucléaire une fois au pouvoir au tournant des années 1980 cristallise un clivage beaucoup plus net et durable qu'outre-Manche entre écologistes et gauche de gouvernement.

Enfin, la prise en compte d'acteurs plus marginaux dans le paysage partisan permet de mieux mesurer les obstacles ou au contraire les appuis que peuvent rencontrer les écologistes dans le champ électoral. En Grande-Bretagne comme en France, certains de ces acteurs défendent des positions proches des écologistes, en tout cas dans les années 1970 : libéraux, PSU et dans une moindre mesure, radicaux de gauche. Cette concurrence est toutefois passagère. En Grande-Bretagne, le clivage interne aux libéraux entre base militante et élite parlementaire, ainsi que la prédominance d'une stratégie électorale de court terme conduisant au rapprochement avec les sociaux-démocrates, poussent le Parti libéral à s'éloigner des positions écologistes sur toutes les questions au fil des années 1980. En France, l'arrivée au gouvernement des radicaux de gauche en 1981 a un effet similaire, mais c'est surtout la confirmation du déclin militant et électoral du PSU qui libère un espace politique, voire un personnel militant, pour les écologistes.

En somme, les écologistes français, à partir du tournant des années 1980 en tout cas, peuvent aisément se définir en opposition à la fois à la droite parlementaire, et aux partis de gauche. La tâche est plus ardue pour les écologistes britanniques : le clivage est moins net avec le mouvement travailliste, et certains motifs essentiels de l'opposition des écologistes

aux conservateurs (l'opposition à l'armement nucléaire) sont partagés par une grande partie des militants travaillistes. En Bretagne et au Pays de Galles, les partis régionalistes sont finalement ceux qui présentent le plus d'affinités idéologiques avec les écologistes. L'évolution des relations entre ces deux familles politiques est en partie déterminée par la question de l'énergie nucléaire, qui joue cependant un rôle très différent dans les deux régions : en Bretagne, l'absence de toute centrale nucléaire en activité et l'ampleur des mobilisations contre les projets gouvernementaux dans les années 1970 contribue à une nette évolution de l'UDB vers l'écologie politique. Au Pays de Galles à l'inverse, la présence de centrales en activité depuis les années 1960<sup>855</sup> ne suscite pas de mouvement d'opposition puissant et dissuade le parti, au tournant des années 1990, d'adopter des positions clairement anti-nucléaires.

Toutefois, les relations entre partis politiques ne sont pas uniquement déterminées par les clivages idéologiques ou les antagonismes militants ; le champ électoral et les relations conflictuelles ou de collaboration qui s'y nouent font l'objet du chapitre suivant.

---

<sup>855</sup>Les chantiers des centrales de Trawsfynydd et Wylfa commencent respectivement en 1959 et 1963 et la production d'électricité en 1965 et 1971. Wolfgang RÜDIG, « Maintaining a low profile : the anti-nuclear movement and the British State », in Helena FLAM (éd.), *States and anti-nuclear movements*, Édinburgh, Edinburgh University Press, 1994.





# Troisième chapitre :

## Les écologistes dans le champ électoral

*« Les écologistes doivent-ils faire de la politique ou est-ce la politique qui doit devenir écologique ? Grave question. Depuis le temps qu'on prend comme prétexte de notre participation aux élections la nécessité de faire une percée, l'argument est un peu usé et la chose est faite<sup>856</sup>. »*

La participation aux élections n'est pas la seule, ni souvent la principale, activité militante des adhérents des Verts et du *Green Party*, qui se caractérisent le plus souvent par un engagement associatif très actif comme nous le verrons dans le chapitre 4. Cependant, l'activité des Verts et du *Green Party* en tant qu'organisations se focalise essentiellement sur les élections, malgré leur volonté d'articuler étroitement activité associative et politique. Progressivement au fil des années 1970 mais surtout 1980, les écologistes participent de manière de plus en plus assidue aux campagnes électorales de tous types et cette activité, compte tenu de leurs ressources humaines limitées et de la récurrence des échéances électorales, laisse peu de place à d'autres types d'activités.

Toutes les élections ne font pas, cependant, l'objet d'un engagement aussi prononcé et simultané de la part des écologistes. En Grande-Bretagne comme en France, ce sont d'abord les principales élections nationales, permettant d'accéder aux médias nationaux dans le cadre de la campagne officielle, que les écologistes privilégient : en Grande-Bretagne élections générales (législatives) d'abord en 1974 (puis 1979 au Pays de Galles) et élections présidentielles à partir de 1974 en France. La primauté de l'élection présidentielle dans en France explique que les Verts français délaissent les élections législatives, avant qu'une

---

<sup>856</sup>Catherine Decouan, « Élections. Un pas de tango », *La Gueule Ouverte*, 22 mars 1978, n°202, p. 4.

modification des règles de financement des partis politiques ne les incite à y présenter de nombreux candidats à partir du début des années 1990.

La participation aux élections locales répond à des objectifs relativement différents. Si dans un premier temps, il s'agit comme pour les élections nationales d'utiliser la campagne électorale comme tribune, à partir des années 1980 la conquête de mandats électifs devient un objectif déterminant. Le mode de scrutin (pour les élections municipales en France) comme la taille limitée des circonscriptions (pour les élections locales en Grande-Bretagne) permettent l'élection de militants écologistes, bien que cela soit beaucoup plus fréquent, nous le verrons, en Bretagne qu'au Pays de Galles où la participation aux élections locales garde dans une large mesure une fonction de communication à l'instar de la participation aux élections générales. Le même contraste entre Nord et Sud de la Manche est identifiable concernant les élections européennes du fait des différences de mode de scrutin.

Dans ce chapitre nous traiterons donc dans un premier temps des élections nationales, puis des élections locales avant d'aborder l'échelle régionale. Les élections nationales recouvrent des réalités diverses : élections législatives (ou générales) dans les deux pays, mais également élections européennes ainsi qu'élections présidentielles en France. L'échelle locale se décline également différemment au Pays de Galles et en Bretagne : les élections locales au Pays de Galles s'organisent jusqu'en 1996 selon trois niveaux, tandis qu'elles se résument en France aux élections municipales, à l'analyse desquelles nous associerons celle des élections cantonales qui font souvent l'objet de stratégies locales et municipales chez les Verts<sup>857</sup>. À l'échelle régionale se posent des problématiques spécifiques distinctes en Bretagne et au Pays de Galles : en Bretagne, elles se traduisent explicitement dans la participation des Verts aux élections régionales à partir de 1986 ; au Pays de Galles, en l'absence d'élections à l'échelle de la principauté (jusqu'en 1999), la problématique est celle de la mise en cohérence régionale des stratégies locales, en particulier lors des élections générales et concernant les relations avec les autres forces politiques<sup>858</sup>.

---

<sup>857</sup>Nous analyserons cependant les élections cantonales de 1992 en les associant aux élections régionales se tenant le même jour.

<sup>858</sup>Sauf mention contraire, les résultats électoraux cités dans ce chapitre sont tirés des journaux *The Western Mail* et *The Cambrian News* en ce qui concerne le Pays de Galles, et *Ouest-France* et *Le Monde* en ce qui concerne la Bretagne.

## A) Un engagement autonome et distancé à l'échelle nationale

Les élections à l'échelle nationale font l'objet d'un engagement précoce mais prudent de la part des écologistes français comme britanniques. Dans un premier temps, leur présence leur semble indispensable afin de d'affirmer l'existence de leur famille politique à l'échelle nationale. Dans un second temps, l'enjeu devient moins prégnant, en tout cas en ce qui concerne les élections législatives.

### 1. Les écologistes dans les élections présidentielles en Bretagne

La participation des écologistes aux élections présidentielles en France est constante à partir du scrutin de 1974<sup>859</sup> et permet d'analyser l'évolution de leur implantation électorale au fil de quatre scrutins répartis sur deux décennies.

#### a) 1974 : une campagne éclair et sans lendemain

La campagne de René Dumont en avril 1974 laisse peu de traces en Bretagne. Le candidat reçoit le soutien des Comités bretons pour les minorités nationales et d'éphémères « comités bretons de soutien à la candidature de René Dumont<sup>860</sup> » mais aucun de ceux-ci ne participe ensuite au Mouvement écologique né après les assises de Montargis<sup>861</sup>.

Les résultats du candidat Dumont sont très faibles partout en France ; en Bretagne ils sont inférieurs à la moyenne nationale : 1,18 % des voix, contre une moyenne de 1,33 %. La répartition des voix est relativement polarisée sur le territoire : seul le département de Loire-Atlantique dépasse la moyenne nationale (1,37%), tandis que l'Ille-et-Vilaine (1,24%), le Finistère (1,14%) et surtout les Côtes-du-Nord (1,02%) et le Morbihan (1,02%) se situent significativement en-dessous<sup>862</sup>.

Une analyse à l'échelle municipale permet cependant de nuancer ce constat. En effet les principales villes de la région offrent toutes un score supérieur à la moyenne nationale :

<sup>859</sup>Jusqu'au scrutin de 2017 qui sort largement du champ de notre analyse.

<sup>860</sup>« Associations pour la candidature du professeur René Dumont », *La campagne de René Dumont et du mouvement écologique*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1974, p. 32-33.

<sup>861</sup>Claude-Marie VADROT, *L'écologie, histoire d'une subversion*, Paris, Syros, 1978, p. 51.

<sup>862</sup>*Le Monde*, 7 mai 1974.

2,10 % à Rennes, 1,86 % à Saint-Brieuc, 1,77 % à Nantes. Seule Brest (1,33%) ne dépasse pas le résultat national. Au total, les sept principales villes de la région votent à 1,76 % pour René Dumont ; ce score est nettement plus faible dans le reste de la Bretagne, celle de la ruralité et des petites villes (1,04%). Le vote breton pour René Dumont est donc à prédominance urbaine, comme à l'échelle nationale.

b) 1981 : une campagne et des résultats fondateurs en Bretagne

Contrairement à la précédente, l'élection présidentielle de 1981 est préparée de longue date par les écologistes, qui désignent leur candidat dès juin 1980. Pour beaucoup de militants bretons, il s'agit de la première participation à une élection nationale, voire d'un premier engagement électoral, notamment parmi les Amis de la Terre.

Ce différentiel d'engagement militant coïncide avec une nette progression des résultats du candidat écologiste relativement à son score national. En effet, Brice Lalonde recueille en Bretagne 88203 voix, soit 4,23 % des suffrages exprimés, c'est-à-dire significativement supérieur aux 3,88 % en moyenne nationale. À cette occasion, tous les départements à l'exception des Côtes-du-Nord affichent des résultats et des progressions supérieurs au score national. La progression est la plus nette en Ille-et-Vilaine, avec 4,49 % (+3,25) et dans le Finistère avec 4,28 % (+3,14). La Loire-Atlantique (4,40%) progresse de +3,03, les Côtes-du-Nord (3,84%) de +2,53 et le Morbihan (4,00%) de +2,98.

Comme en 1974, les meilleurs scores du candidat écologiste en Bretagne se situent dans les villes : 5,94 % à Rennes, 5,82 % à Quimper, 5,10 % à Saint-Brieuc, 4,86 % à Nantes. Certaines villes moyennes périurbaines se caractérisent parfois par des scores encore meilleurs : 5,13 % à Plérin, 5,19 % à Saint-Herblain et surtout 6,01 % à Orvault. Outre Quimper, les villes proches des foyers de mobilisation antinucléaire accordent également des scores très supérieurs à la moyenne régionale : 5,26 % à Douarnenez (à proximité de Plogoff), 5,24 % à Landerneau (présence d'un CLIN très actif), 5,60 % à Auray (proximité de la lutte d'Erdeven et de son CRIN). Le score moyen de Brice Lalonde dans les sept principales villes de la région s'élève à 5,09 %, soit 1,21 de plus que la moyenne régionale. Comme en 1974, on a donc affaire à un vote urbain. Mais, changement notable, cette fois-ci le score moyen en dehors des grandes villes est lui aussi supérieur à la moyenne nationale, +0,15 (4,03%).

L'écart relatif entre les grandes villes et le reste de la région est nettement moindre qu'en 1974 : le rapport était alors de 1,7, il est en 1981 de 1,3.

L'élection présidentielle de 1981 témoigne donc d'un double phénomène en Bretagne : forte progression relative du vote écologiste par rapport au reste du pays, homogénéisation géographique de ce vote entre zones urbaines et zones rurales.

c) 1988 : une implantation électorale qui progresse

La situation est tout à fait différente en 1988. En effet, si les résultats bretons restent supérieurs à la moyenne nationale, l'investissement des militants bretons dans la campagne est moins enthousiaste. Le candidat Antoine Waechter a en effet été désigné contre Yves Cochet, leader des Verts rennais et figure des écologistes bretons, ce dernier refusant dès lors ostensiblement de participer à la campagne<sup>863</sup>.

Antoine Waechter recueille malgré tout 93194 voix en Bretagne, davantage qu'en 1981, ce qui représente 4,21 % des suffrages exprimés, contre 3,78 % à l'échelle française. Le recul n'est donc que de -0,02 par rapport à 1981, un peu moins qu'à l'échelle nationale (-0,1). Cette fois-ci, tous les départements bretons se situent au-dessus de la moyenne nationale, y compris dans les Côtes-du-Nord où le candidat écologiste gagne +0,28<sup>864</sup>.

À l'échelle municipale, les évolutions sont plus contrastées. Les sept principales villes de la région accordent un score moyen de 4,57 % à Antoine Waechter, c'est-à-dire -0,52 par rapport à sept ans plus tôt. Inversement, le reste de la Bretagne lui accorde un résultat en hausse de +0,1 (4,13%)<sup>865</sup>, assez nettement supérieur à la moyenne nationale. L'écart entre zones urbaines et zones rurales se resserre donc significativement, le rapport entre les deux scores ne dépassant pas 1,1. Cela se traduit par des scores en baisse dans toutes les principales villes : à Rennes (-0,32), Nantes (-0,76), Vannes (-0,57), Lorient (-0,94), Quimper (-0,82) Saint-Brieuc (-0,20) et Brest (-0,26). À l'inverse de nombreuses petites villes voient leurs résultats augmenter, parfois fortement : +0,17 à Pontivy, +0,30 à Morlaix, +0,54 à Concarneau, +0,83 à Loudéac et surtout +1,48 à Redon ainsi que +1,75 à Lannion, ville qui

<sup>863</sup>Il condamne « le sectarisme et l'isolement politique » que constitue selon lui l'orientation stratégique d'Antoine Waechter. ADIV, 224J 71, Fonds Dominique Bernard, *Pour un Arc-en-Ciel*, n°6, février 1988.

<sup>864</sup>Il régresse partout ailleurs mais très légèrement : de -0,1 dans le Morbihan, de -0,02 dans le Finistère, de -0,08 en Ille-et-Vilaine et de -0,13 en Loire-Atlantique. Comme en 1981 toutefois, c'est l'Ille-et-Vilaine qui lui accorde le meilleur score.

<sup>865</sup>La prise en compte des 21 principales villes moyennes dans l'ensemble des votes urbains donne un score à peine inférieur à celui des grandes villes : 4,52 % (le score des zones rurales se maintenant à 4,09%).

accorde le meilleur score de la région à Antoine Waechter (5,90%), suivi de Rennes (5,64%), puis de Redon (5,45%).

L'élection présidentielle de 1988 témoigne donc du prolongement des tendances observables en 1981 : l'électorat breton se distingue de plus en plus nettement du reste du pays par son fort vote écologiste ; cette caractéristique est de plus en plus partagée dans les zones rurales.

#### d) 1995 : un grand écart entre local et national

En 1995, comme en 1981, certains écologistes bretons sont fortement impliqués dans la campagne présidentielle. La candidate Dominique Voynet appartient en effet au courant des rennais Yves Cochet et Dominique Bernard, partisans d'alliances à gauche. La campagne présidentielle témoigne d'un rapprochement entre les Verts et la gauche radicale, dont certaines formations soutiennent Dominique Voynet. Pourtant, dans le même temps, les Verts préparent les élections municipales prévues au mois de juin, à l'occasion desquelles ils privilégient souvent les accords avec le Parti socialiste ou la présentation de listes écologistes autonomes<sup>866</sup>.

Les résultats de Dominique Voynet sont, à l'échelle nationale, nettement plus mauvais que ceux d'Antoine Waechter sept ans plus tôt : avec 3,32 % des suffrages exprimés, elle perd 0,46. En Bretagne, le recul est constatable également partout, mais beaucoup moins prononcé : avec 4,04 %, Dominique Voynet ne perd que 0,17 point par rapport au score de 1988. Les résultats se maintiennent particulièrement bien dans le Finistère et en Loire-Atlantique (-0,06 seulement) ainsi qu'en Ille-et-Vilaine (-0,08) mais chutent plus fortement dans les départements plus ruraux des Côtes-du-Nord (-0,40) et du Morbihan (-0,42). Comme en 1981 et 1988 c'est l'Ille-et-Vilaine qui donne le meilleur résultat à la candidate verte (4,33%).

À l'échelle municipale, l'écart se creuse de nouveau entre zones urbaines et zones rurales par rapport à 1988, sans pour autant revenir à la situation de 1981. Quimper, Dinan, Douarnenez, Fougères, Vitré, Nantes, Châteaubriant, Rezé, Saint-Herblain et Saint-Sébastien-sur-Loire accordent même un meilleur score à Dominique Voynet qu'à Antoine Waechter. En moyenne, les écologistes ne perdent que 0,03 point dans les villes bretonnes, mais 0,26 dans les zones rurales.

---

<sup>866</sup>Cf. troisième chapitre, p. 319-333.

Le scrutin de 1995 marque donc à son tour une confirmation de la tendance à la hausse des scores écologistes en Bretagne relativement au reste du pays ; en revanche, la tendance jusque là observable de convergence entre le vote des villes et le vote des campagnes régresse quelque peu.

Ces résultats décevants qui s'accompagnent d'un bon score du candidat socialiste contribuent à la modération de la stratégie des Verts à l'échelle nationale, dans laquelle s'inscrivent les Verts bretons qui adhèrent au rapprochement avec le PS en vue des élections législatives alors prévues en 1998.

## **2. Les écologistes aux élections législatives : des résultats mitigés**

Jusqu'au début des années 1990, la participation des écologistes aux élections législatives (en France) ou générales (en Grande-Bretagne) reste proportionnellement très limitée. En effet, elle est coûteuse, pour des raisons différentes de part et d'autre de la Manche. En France, présenter une candidature dans une circonscription législative suppose d'assumer, au moins, le coût de production de la propagande électorale obligatoire, dépense qui n'est remboursée par l'État qu'en cas de résultat supérieur à 5 % des voix<sup>867</sup>. En Grande-Bretagne le mécanisme est distinct<sup>868</sup> mais le résultat similaire : tout candidat aux élections générales doit verser un dépôt (de 150 livres jusqu'en 1985, de 500 livres ensuite) qui, là aussi, ne lui sera remboursé qu'en cas de résultat supérieur à un certain seuil en termes de pourcentage de voix exprimées (12,5 % jusqu'en 1985, 5 % ensuite<sup>869</sup>). Toutefois la visibilité médiatique qu'occasionnent les élections parlementaires incitent les écologistes à présenter le plus possible de candidats afin d'avoir accès en particulier à la diffusion de spots télévisés<sup>870</sup>.

Le début des années 1990 introduit de part et d'autre de la Manche des nouveautés qui incitent Verts et *Green Party* à présenter davantage de candidats. D'abord les excellents résultats des élections européennes de 1989 (ainsi que dans le cas français des élections régionales et cantonales de 1992) font espérer une percée aux élections nationales suivantes.

---

<sup>867</sup>David BIROSTE, *Financement et transparence de la vie politique*, Issy-les-Moulineaux, LGDJ-Extensio éditions, 2015, p. 35.

<sup>868</sup>La raison d'être explicite du mécanisme britannique n'est pas, comme en France, le financement de la propagande électorale – le montant du dépôt est fixe dans le temps et égal quelque soit le nombre d'électeurs de la circonscription – mais la limitation de la compétition électorale à des candidats jugés sérieux, c'est-à-dire ayant une chance de l'emporter. Robert BLACKBURN, *The Electoral System in Britain*, Londres, Macmillan, 1995, p. 223-225.

<sup>869</sup>Robert BLACKBURN, *ibid.*

<sup>870</sup>En Grande-Bretagne un spot télévisé de 5 minutes est accordé à tout parti présentant 50 candidats ou plus aux élections générales.



Ensuite, dans le cas français, la loi sur le financement des partis politiques du 15 janvier 1990 (dite « loi Rocard ») qui instaure un financement public des partis en fonction de leurs résultats aux élections législatives incite les écologistes à y maximiser le nombre de voix récoltées, donc le nombre de candidatures<sup>871</sup>.

a) 1974, 1978, 1979 : des élections fondatrices  
mais peu concluantes

L'écologie politique britannique et française s'appuie en partie sur les élections législatives pour faire progresser sa structuration. En Grande-Bretagne, les élections générales de février 1974 constituent le premier scrutin auquel des représentants de *People* peuvent participer. En France, les élections législatives de 1978 constituent le premier scrutin à l'échelle nationale depuis l'élection présidentielle de 1974 suite à laquelle les écologistes avaient échoué à constituer un rassemblement durable ; la constitution du collectif Écologie 78 est une nouvelle tentative.

En 1974, *People*, faute d'adhérents en nombre suffisant, est totalement absent des élections générales au Pays de Galles, au scrutin de février comme à celui d'octobre. Il faut attendre les élections générales suivantes, en mai 1979, pour que des candidats portent les couleurs de l'*Ecology Party*. Le gallois Peter Rout, membre du parti depuis 1976, se présente dans la circonscription ouvrière de Bedwellty dans le sud-est du Pays de Galles. La circonscription de Pembroke, dans le sud-ouest, voit la candidature de Brian Kingzett, d'origine anglaise, membre du parti depuis l'automne 1978 seulement<sup>872</sup>.

En Bretagne en 1978 comme au Pays de Galles en 1979, les résultats des candidats écologistes sont faibles, demeurant dans la majorité des cas en-deçà de 5 % des voix. Au Pays de Galles, le mode de scrutin ne prévoit pas de second tour mais surtout, les circonscriptions de Bedwellty comme de Pembroke sont caractérisées par la domination nette d'un parti : les travaillistes à Bedwellty, où Neil Kinnock est réélu député avec 71,3 % des voix, et les conservateurs qui conservent la circonscription de Pembroke avec 49,2 %. Dans ce contexte les scores de 1,4 % et 1,1 % des candidats de l'*Ecology Party* jouent un rôle négligeable.

---

<sup>871</sup>David BIROSTE, *op. cit.*, p. 161.

<sup>872</sup>« Election Guide », *The Western Mail*, 2 mai 1979, p 3.

En Bretagne à l'inverse, le caractère serré du rapport de forces entre droites et gauches à l'issue du premier tour dans plusieurs circonscriptions bretonnes accorde une importance significative aux résultats des candidats d'Écologie 78, dont le report des voix au second tour peut s'avérer décisif. Ainsi à Guingamp, la candidate Anne Ronsain recueille 2,49 % des voix seulement tout en devançant le candidat UDB (1,65%). À Morlaix, le candidat écologiste François de Beaulieu remporte seulement 2,77 % des voix mais devance les candidats de l'UDB (1,38%) et du PSU (2,06%), dans une circonscription où ce dernier est pourtant particulièrement bien implanté et représenté par l'adjoint au maire de Morlaix Michel Marzin. Dans la circonscription de Douarnenez-Cap Sizun, Jean Moalic recueille 2,95 % des voix et devance, là encore, le candidat de l'UDB (1,85%).

Les résultats sont nettement meilleurs dans les circonscriptions de Loire-Atlantique et du Morbihan. Dans la circonscription d'Auray, le candidat écologiste est Michel Le Corvec, élu maire d'Étel l'année précédente ; il remporte 6,50 % et devance de très loin le candidat UDB (1,20%). À Nantes, Marie-Françoise Gonin remporte 5,91 % des voix et dans la huitième circonscription, directement concernée par le projet de centrale nucléaire du Pellerin, Albert Héridet recueille 5,27 % et contribue à la mise en ballottage du député de droite sortant.

Une seule des six circonscriptions est pourvue dès le premier tour, avec la réélection à Auray du ministre de l'Intérieur UDF Christian Bonnet. L'attitude des écologistes varie quelque peu dans les cinq circonscriptions restantes, la cohésion du collectif Bretagne-Écologie 78 trouvant là ses limites. Dans les trois circonscriptions de Basse-Bretagne, les écologistes refusent de prendre une quelconque position pour le second tour<sup>873</sup>. Les écologistes de Loire-Atlantique, regroupés au sein du collectif départemental Écologie 44, adoptent en revanche une position plus nuancée : sans donner de consigne de vote, ils adressent cependant une liste de questions à tous les candidats en lice pour le second tour dans les deux circonscriptions où ils étaient présents et entendent s'appuyer sur les réponses apportées afin d'« éclairer les électeurs<sup>874</sup> » quant au choix à effectuer. Seuls les candidats de la circonscription nantaise, où le résultat est particulièrement incertain, prennent la peine de répondre au questionnaire d'Écologie 44, mais de manière trop générale et imprécise pour que les écologistes puissent se permettre d'exprimer publiquement une préférence<sup>875</sup> - celle de la

<sup>873</sup>« Le second tour d'Écologie 78 », *Ouest-France*, 14 mars 1978.

<sup>874</sup>« Les écologistes : des décisions seulement jeudi », *Ouest-France*, 15 mars 1978.

<sup>875</sup>« Ceux qui ne donnent pas de consigne. "C'est à nos électeurs eux-mêmes de se désister" », *Ouest-France*, 17 mars 1978.

candidate Marie-Françoise Gonin, qu'elle s'abstient d'exprimer, allant vers le candidat socialiste et maire de Nantes Alain Chénard<sup>876</sup>.

Les résultats du second tour sont serrés dans les circonscriptions de Guingamp, Morlaix et Nantes ; il est possible que le report des voix écologistes ait permis la victoire du candidat de gauche à Guingamp et surtout à Morlaix.

À Guingamp, le candidat PCF l'emporte avec 1196 voix d'avance sur le candidat UDF, soit moins que les voix écologistes au premier tour (1434). Le total des voix de droite progresse de 3910 voix entre les deux tours et celui des voix de gauche recule de 1177 voix, le report des voix socialistes étant mauvais et se traduisant par une abstention accrue à gauche et une participation accrue à droite. Dans ces conditions il est difficile d'analyser le report des voix écologistes.

La situation est comparable dans la circonscription voisine de Morlaix où le candidat socialiste l'emporte avec 511 voix d'avance, là aussi moins que les voix écologistes du premier tour (1483). La progression du total des voix de droite (+2056) et la légère diminution du total de gauche (-189) semble avoir les mêmes causes qu'à Guingamp, la participation augmentant de 1922 voix.

À Nantes enfin, le candidat RPR l'emporte de 4541 voix, soit légèrement plus que les voix écologistes au premier tour (4436). Il est cependant possible qu'il ait bénéficié d'une partie significative de celles-ci, puisque le total des voix de droite progresse de 3950 voix malgré une baisse de la participation de 1903 voix, qui touche en premier lieu l'électorat de gauche (-1417).

b) Les élections législatives des années 1980 :  
des élections secondaires qui donnent lieu à  
des résultats médiocres

Les années 1980, au Pays de Galles et surtout en Bretagne, ne marquent pas de progression significative de la présence et des résultats des écologistes aux élections législatives. En Bretagne, la présence des candidats écologistes est même en recul presque constant par rapport à 1978 : seuls cinq candidats sont présents en 1981, aucun en 1986, et seulement deux en 1988. Au Pays de Galles le nombre de candidats passe de deux en 1979 à sept en 1983, un nombre qui reste marginal, avant de retomber à quatre en 1987.

---

<sup>876</sup>Entretien avec Marie-Françoise Gonin le 18 juin 2014.

i. *En Bretagne, des écologistes qui s'absentent des élections législatives (1981, 1986, 1988)*

Des élections législatives qui deviennent des élections secondaires pour les Verts

En Bretagne les élections de 1981 ne s'inscrivent guère dans la continuité de celles de 1978 pour les écologistes. En effet seules deux des circonscriptions où ils étaient présents trois ans auparavant voit la candidature d'un écologiste, dans la première circonscription de Nantes, avec Marie-Françoise Gonin qui est d'ailleurs la seule candidate à être présente à la fois en 1978 et en 1981, et dans la huitième de Loire-Atlantique (Paimboeuf). Encore Marie-François Gonin n'est-elle pas officiellement considérée comme candidate écologiste, puisqu'elle ne s'inscrit pas dans le collectif Aujourd'hui l'écologie issu de la campagne présidentielle de Brice Lalonde : elle se présente avec le soutien et une suppléante du PSU, Maryvonne Viaud, sous l'étiquette « Écologie et autogestion ». Cet engagement explicite à gauche n'est pas du goût des écologistes de Loire-Atlantique d'Aujourd'hui l'écologie, souvent issus du MEP : les candidats Joël Motreff (Guérande) et Bernard Nectoux (Paimboeuf) dénoncent publiquement le rapprochement avec le PSU<sup>877</sup>.

Dans les départements du Finistère, du Morbihan et des Côtes-du-Nord, où quatre candidats étaient présents trois ans auparavant, les écologistes sont absents en 1981. À l'inverse, en Ille-et-Vilaine où les écologistes n'étaient pas représentés en 1978, trois candidats d'Aujourd'hui l'écologie sont présents cette fois-ci, tous issus des Amis de la Terre : Yves Cochet dans la circonscription de Rennes-nord, Pierre-Yves Glorennec dans celle de Rennes-sud, ainsi qu'Yves Debove dans celle de Saint-Malo.

Les résultats des candidats écologistes en 1981 sont plus faibles que eux recueillis trois ans plus tôt et semblent subir la vague rose qui élit une majorité absolue de députés socialistes à l'Assemblée nationale. Yves Cochet recueille 3,96 % (moins que les 5,5 % recueillis par Brice Lalonde au mois d'avril), Pierre-Yves Glorennec 3,84 % et Yves Debove 3,02 %. En Loire-Atlantique, Marie-Françoise Gonin recueille 3,25 % des voix seulement, 2,66 points de moins que la même candidate dans la même circonscription trois ans plus tôt. Bernard Nectoux remporte 2,79 % dans la huitième circonscription, soit - 2,48. Joël Motreff recueille enfin 3,27 % à Guérande.

---

<sup>877</sup>PSU dont Bernard Nectoux fut pourtant membre. « Les "verts" ou le refus des mélanges de couleurs », *Ouest-France*, 12 juin 1981.

Le repli des écologistes bretons lors des élections législatives s'accroît cinq ans plus tard à l'occasion du scrutin de 1986. Paradoxalement, l'instauration du mode de scrutin proportionnel ne favorise pas la présence de candidats écologistes, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les contraintes financières liées à la présentation d'une liste de candidats dans un département s'avèrent beaucoup plus lourdes que celles découlant de la présentation d'un candidat isolé, le nombre d'électeurs, donc de professions de foi et de bulletins de vote à faire imprimer étant considérablement plus élevé. D'autre part, le choix d'un périmètre départemental pour les circonscriptions électorales (par opposition à un périmètre régional par exemple) ne permet pas aux écologistes d'espérer conquérir des sièges dans la région. Enfin, le couplage des élections législatives avec les élections régionales, pour lesquelles les Verts peuvent entretenir des espoirs plus ambitieux, les incite à consacrer leurs ressources financières et militantes à celles-ci plutôt qu'à celles-là. Les Verts bretons sont donc totalement absents des élections législatives de 1986 en Bretagne.

Nouveau paradoxe en 1988 : le gouvernement Chirac ayant adopté le retour au mode de scrutin uninominal majoritaire, les élections de juin 1988 consécutives à la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par François Mitterrand ne se tiennent plus au scrutin proportionnel ; les Verts réagissent en décidant de boycotter les élections législatives afin de protester contre l'« iniquité de la loi électorale<sup>878</sup> ». Cette décision prise par la direction des Verts est dans un premier temps partagée partout y compris en Bretagne<sup>879</sup> ; cependant dans un second temps les Verts d'Ille-et-Vilaine décident de ne pas s'y plier. Yves Cochet fait de nouveau, comme en 1986, figure d'exception parmi les militants Verts bretons, en accordant une importance primordiale à la participation aux élections législatives. Comme en 1981, il se présente dans la circonscription de Rennes-nord, face au maire Edmond Hervé, dans le cadre d'un accord local avec le Mouvement Rouge et Vert issu du comité Juquin départemental, militants eux-mêmes souvent issus du PSU<sup>880</sup>. Les Verts départementaux soutiennent également la candidature de Marcel Lacour à Vitré. Yves Cochet et Marcel Lacour sont les seuls candidats Verts en Bretagne en juin 1988 mais leurs résultats sont relativement bons : Yves Cochet recueille 6,52 % à Rennes-nord et contribue, de manière sans doute décisive, à la mise en ballottage du député sortant socialiste Edmond Hervé (47,71%) ; Marcel Lacour remporte quant à lui 4,43 % des suffrages dans la circonscription de Vitré. Ces résultats permettent aux écologistes d'affirmer leur supériorité, du moins sur le plan électoral, vis-à-vis

<sup>878</sup> « Les Verts : pas de candidats », *Ouest-France*, 16 mai 1988.

<sup>879</sup> *Ibid.*

<sup>880</sup> « Les "Verts" : l'Ille-et-Vilaine en dissidence ? », *Ouest-France*, 25 mai 1988.

des candidats des Rouge-et-Verts qui recueillent des scores presque deux fois inférieurs à celui du leader rennais des Verts : respectivement 3,30 % (Anne-Marie Daniel à Rennes-sud) et 3,35% (Janine Palm dans la circonscription de Rennes-Montfort-sur-Meu).

### Yves Cochet et les élections législatives : une stratégie personnelle source de conflits

Le retrait des écologistes bretons à des élections législatives présente une exception notable : Yves Cochet. Il est le seul adhérent de la Fédération écologiste bretonne à candidater aux élections législatives de 1986 (bien que dans le département du Nord) et un des deux seuls à faire de même en 1988. Ce choix s'appuie en 1986 sur une décision des Verts à l'échelle nationale, mais suscite l'incompréhension et la colère à l'échelle locale et régionale ; la situation s'inverse en 1988 lorsque la candidature d'Yves Cochet s'appuie sur une volonté des militants locaux qui fait fi du boycott des élections législatives décidé à l'échelle nationale et défendu par la direction régionale des Verts<sup>881</sup>.

Ce sont donc les élections de 1986 qui ont les conséquences les plus négatives sur les Verts bretons. Cela est lié à plusieurs facteurs. Tout d'abord le mode de scrutin décidé par le gouvernement, le scrutin proportionnel par circonscription départementale, rend plus facile l'élection d'un député Vert dans les départements les plus peuplés où le seuil d'éligibilité est mécaniquement plus bas. Cette situation ouvre une fenêtre d'opportunité pour les Verts tout en introduisant une contradiction entre stratégie nationale (visant l'élection de parlementaires) et ancrage local des militants. Le collège exécutif des Verts décide ainsi au mois de juin 1985<sup>882</sup> de proposer la candidature d'un de ses porte-parole, Yves Cochet, à la tête de liste dans le département du Nord, où le franchissement des 5 % serait suffisant pour garantir son élection<sup>883</sup>. Les militants du Nord, à l'exception du groupe de Valenciennes, sont en effet favorables à la candidature d'Yves Cochet.

Ensuite, la précocité de la préparation des élections législatives, neuf mois avant le scrutin, permet au débat de s'envenimer. Une première réunion informelle des Verts bretons le 16 juin 1985 à Lorient donne une courte majorité contre le départ d'Yves Cochet (8 voix à

<sup>881</sup> « Les "Verts" : l'Ille-et-Vilaine en dissidence ? », Ouest-France, 25 mai 1988.

<sup>882</sup> Musée du Vivant, Archives Yves Cochet, boîte « 81-90 Verts Bzh », Conseil fédéral de la FEB, « À tous les adhérents des Verts-FEB », 19 juillet 1985.

<sup>883</sup> Les Verts espèrent également conquérir un siège dans le département du Pas-de-Calais (Robert Trouviliez), à Paris (René Dumont), dans le Rhône (Jean Brière) et en Seine-Saint-Denis (Alain Lipietz). Jean-René Lore, « Les Verts soutiendront tout gouvernement démocratique menacé par l'extrême-droite », *Le Monde*, 13 novembre 1985.

6<sup>884</sup>). Le Conseil national inter-régional des Verts des 22 et 23 juin réagit en confiant la décision finale aux régions concernées, ce qui accorde un caractère décisif au débat entre adhérents bretons. Le Conseil fédéral des Verts bretons réuni le 14 juillet décide de trancher la question en organisant un référendum interne auprès des adhérents<sup>885</sup>. Tandis que les opposants dénoncent un « parachutage<sup>886</sup> » contraire aux pratiques alternatives prônées par les Verts et craignent en outre que le départ d'Yves Cochet nuise aux chances des Verts bretons aux élections régionales, les partisans de la stratégie défendue par le collège exécutif jugent qu'il est prioritaire de conquérir un siège à l'Assemblée nationale afin de donner enfin une visibilité nationale durable aux Verts et que la présence d'Yves Cochet n'est pas indispensable au succès des Verts bretons<sup>887</sup>. La vigueur du débat est d'autant plus forte que les tensions traversent les proches d'Yves Cochet eux-mêmes : si Ronan Dantec, Jean-Pierre Georges et Pascale Hauchecorne soutiennent sa candidature, en revanche Renée Conan et le Rennais Gérard Paget qu'il côtoie depuis plusieurs années au sein des Amis de la Terre s'y opposent radicalement.

Enfin, les tensions s'aggravent du fait de l'impossibilité de dégager une majorité claire dans un sens ou dans l'autre. Les résultats du référendum sont en effet très serrés<sup>888</sup> : sur les 75 adhérents à jour de cotisation, 44 ont participé au vote, 1 a voté blanc, 4 votent nul et parmi les suffrages exprimés, 20 s'opposent à la candidature d'Yves Cochet et 19 la soutiennent. La réunion de la FEB le 14 septembre 1985 constate l'absence de majorité et « demande à la Fédération du Nord, au CNIR et à Yves Cochet d'écarter [l'] éventualité » d'une candidature<sup>889</sup>, résolution adoptée à une large majorité grâce au ralliement de certains proches d'Yves Cochet comme le Rennais Dominique Bernard qui considère qu'« il y a de fortes divisions et des risques internes de “casse”, d'où la nécessité d'enterrer le projet<sup>890</sup> ». Certains partisans de la candidature d'Yves Cochet réagissent cependant vivement à la maladresse avec laquelle la décision est prise : ils contestent la validité d'un des bulletins en défaveur d'Yves Cochet<sup>891</sup> et dénoncent la prise de parole non-concertée de Renée Conan et

<sup>884</sup>*Ibid.*

<sup>885</sup>*Ibid.*

<sup>886</sup>Musée du Vivant, Archives Yves Cochet, boîte « 81-90 Verts Bzh », Gérard Paget *et al.*, « Parachutage-parachutage-parachutage... Ici Rennes... des Verts parlent aux Verts ! », juillet 1985, 2 p.

<sup>887</sup>Musée du Vivant, Archives Yves Cochet, boîte « 81-90 Verts Bzh », Ronan Dantec *et al.*, « Réfléchissons ! À propos des législatives de 1986 », juillet 1985.

<sup>888</sup>Musée du Vivant, Archives Yves Cochet, boîte « 81-90 Verts Bzh », Courrier des Verts-FEB au CNIR et au Collège exécutif, le 14 septembre 1985.

<sup>889</sup>Musée du Vivant, Archives Yves Cochet, boîte « 81-90 Verts Bzh », Résolution, Verts-FEB, 14 septembre 1985.

<sup>890</sup>« Compte-rendu de la réunion de la FEB du 14 septembre », *Bretagne écologie*, n°6, octobre 1985, p. 4.

<sup>891</sup>Musée du Vivant, Archives Yves Cochet, boîte « 81-90 Verts Bzh », Pierre Delignière (président de la FEB), Christine Coutard (trésorière), Yves Sauvage et Jean-Pierre Georges (porte-paroles départementaux),



Alain Uguen auprès de la presse. La secrétaire de la FEB Pascale Hauchecorne annonce sa démission<sup>892</sup> et le président publie avec deux porte-paroles un rectificatif signé du président de la FEB qui confie la décision finale quant à la candidature d'Yves Cochet au Conseil national inter-régional devant se tenir les 28 et 29 septembre<sup>893</sup>. En réaction, Renée Conan démissionne de ses fonctions de porte-parole des Verts dans le Morbihan<sup>894</sup>.

Yves Cochet maintient sa candidature et le CNIR valide sa candidature par 18 voix pour, 5 contre et 3 abstentions<sup>895</sup>. Cette décision qui heurte profondément une partie des adhérents de la FEB conduit à la mise en retrait de militants de premier plan comme Gérard Paget mais surtout la leader des Verts lorientais Renée Conan. L'affaiblissement des Verts qui en découle n'est pas compensé par un succès électoral aux élections législatives : la liste d'Yves Cochet ne recueille que 2,99 % des voix dans le département du Nord et échoue donc à conquérir un siège, comme dans les autres départements où les Verts plaçaient leurs plus grands espoirs.

En somme, si les candidatures écologistes de 1981 ont pour objectif implicite de contribuer à la notoriété d'un mouvement politique naissant, celle d'Yves Cochet en 1986 a pour objectif principal, insatisfait, de conquérir un siège de député, tandis que celles de 1988, à l'inverse, visent à affirmer le poids électoral des Verts à l'échelle locale, en particulier en vue des élections locales approchantes : les élections municipales de mars 1989<sup>896</sup>.

## ii. *Au Pays de Galles, des écologistes malgré eux peu présents aux élections générales (1983, 1987)*

Les écologistes gallois sont significativement plus présents lors des élections de 1983 que lors de celles de 1979 : sept circonscriptions contre deux quatre ans plus tôt. Cependant, une seule des deux circonscriptions où *l'Ecology Party* était présent en 1979 accueille une candidature écologiste en 1983 : celle de Pembroke. La faiblesse du nombre de militants rend le parti fortement dépendant de l'engagement d'une poignée d'entre eux, et le départ de Diana

---

« Rectificatif », 17 septembre 1985.

<sup>892</sup>Musée du Vivant, Archives Yves Cochet, boîte « 81-90 Verts Bzh », Pascale Hauchecorne, « Au bureau et porte-parole de la FEB », 16 septembre 1985.

<sup>893</sup>Musée du Vivant, Archives Yves Cochet, boîte « 81-90 Verts Bzh », Pierre Delignière (président de la FEB), Christine Coutard (trésorière), Yves Sauvage et Jean-Pierre Georges (porte-parole-départementaux), « Rectificatif », 17 septembre 1985.

<sup>894</sup>*Bretagne-écologie*, n°6, octobre 1985, p. 7.

<sup>895</sup>« Un "vert" breton tête de liste dans le Nord », *Ouest-France*, 2 octobre 1985.

<sup>896</sup>Cf. troisième chapitre, p. 299-319.

et Peter Rout à l'étranger dans la circonscription de Bedwellty prive les écologistes de candidats potentiels<sup>897</sup>.

Les résultats des candidats de l'*Ecology Party* en 1983 sont relativement homogènes et partout très bas, s'échelonnant de 0,62 % dans la circonscription urbaine de Swansea West à 1,01 % à Pontypridd, le résultat de la circonscription ouvrière d'Ogmore constituant une exception : le médecin Noel Thomas, adhérent au parti depuis 1973, recueille 2,94 % des suffrages dans cette circonscription dominée sans partage par le Parti travailliste (59,2%). Il s'explique sans doute moins par la campagne active menée par le candidat (accompagné d'un unique autre militant) que par sa notoriété relative liée à son cabinet de médecine générale (hérité de son père) et au fait qu'il soit né et ait vécu la majeure partie de sa vie dans la circonscription<sup>898</sup>, contrairement à la plupart des candidats du *Green Party* au Pays de Galles cette année-là<sup>899</sup>.

L'augmentation de la caution à verser par les candidats pour les élections de 1987<sup>900</sup> empêche le *Green Party* d'être présent dans autant de circonscriptions aux élections générales suivantes. Des candidats sont présentés dans quatre circonscriptions<sup>901</sup>, dont une où ils étaient absents quatre années auparavant (à Torfaen, dans le sud-est). Seule la circonscription de Ceredigion and Pembroke North voit les écologistes représentés par la même candidate en 1987 et en 1983, Marilyn Smith-Wakefield. Brig Oubridge qui s'était présenté à Swansea West se présente cette fois dans sa circonscription de résidence, à Carmarthen.

Les résultats restent très modestes mais partout où la comparaison est possible par rapport à 1983, ils progressent, en voix comme en pourcentage : de + 0,17 à Carmarthen, de + 0,41 à Swansea West et de + 0,78 dans la circonscription de Ceredigion. Cette dernière accorde le meilleur score (1,70%) au *Green Party* ; le moins bon score est de 0,89 % à Carmarthen. Nulle part le score écologiste n'est supérieur à l'écart entre le vainqueur et le candidat arrivé second.

### c) Les espoirs déçus des élections de 1992-1993

Le tournant des années 1990 correspond à un changement important dans la manière dont les écologistes envisagent les élections générales et législatives. Leur percée électorale

<sup>897</sup>Entretien avec Sian Best le 28 mai 2013.

<sup>898</sup>Entretien avec Noel Thomas le 7 juin 2013.

<sup>899</sup>« Polling day countdown », *The Western Mail*, 8 juin 1983.

<sup>900</sup>Cf. p. 253.

<sup>901</sup>Le *Green Party* est donc beaucoup moins présent au Pays de Galles qu'à l'échelle de la Grande-Bretagne où il présente 133 candidats sur les 634 circonscriptions. CARTER Neil, « Whatever happened to the environment? The British general election of 1992 », *Environmental Politics*, 1992, vol. 1, n° 3, p. 442-448.

lors des élections européennes de 1989, qui se prolonge aux élections régionales de 1992 en France, les incite à investir davantage de ressources, humaines et financières, dans cette échéance électorale. De part et d'autre de la Manche cependant, de manière différente, ces espoirs sont déçus.

*i. Les élections législatives de 1993 en Bretagne : un tournant pour les écologistes mais des résultats perçus comme décevants*

En Bretagne les élections législatives de 1993 rompent avec les élections précédentes de 1978, 1981, 1986 et 1988 : pour la première fois, les écologistes ne se contentent pas de présenter des candidats dans une poignée de circonscriptions, mais décident d'être présents dans l'intégralité des circonscriptions bretonnes. Cela est dû à plusieurs facteurs. Tout d'abord la loi Rocard instaurant un financement public des formations politiques incite celles-ci à recueillir lors des élections législatives un nombre maximum de voix, ce dernier décidant de la somme annuelle versée par l'État<sup>902</sup>. Ensuite, la coexistence des Verts et de Génération écologie contribue à augmenter le nombre de militants disponibles pour faire acte de candidature, et incite les deux formations à présenter le plus possible de candidats afin d'afficher son ancrage militant face au concurrent. D'autre part, les très bons résultats recueillis par les candidats écologistes l'année précédente aux élections régionales<sup>903</sup> rendent possible d'espérer l'élection de plusieurs députés à l'échelle hexagonale dont certains en Bretagne, et surtout éloignent, dans la plupart des circonscriptions, le risque de ne pas dépasser les 5 % des suffrages exprimés. Enfin, l'accord passé entre Verts et Génération écologie à l'échelle nationale consistant en une répartition presque égalitaire des circonscriptions entre les deux formations accentue tous ces facteurs.

En somme les Verts bretons présentent 18 candidats sur les 34 circonscriptions bretonnes, Génération écologie présentant 13 candidats et trois autres circonscriptions étant confiées à des écologistes indépendants comme Gilles Denigot (à Saint-Nazaire) ou à des formations tierces comme l'UDB (Christian Guyonvarc'h est candidat à Ploërmel) ou encore l'AREV (Patrick Cotrel est candidat dans la cinquième circonscription de Loire-Atlantique, Nantes-Ancenis).

---

<sup>902</sup>Ces nouvelles dispositions législatives ont un effet sur les partis politiques bien au-delà des partis écologistes : le nombre de partis officiellement déclarés en France passe de 28 à 142, une multiplication par 5, entre le vote de la loi (1990) et les élections législatives suivantes (1993). Celles-ci voient le nombre de candidats aux élections législatives presque doubler par rapport aux élections de 1988, pour un nombre de circonscriptions qui reste stable ; le nombre moyen de candidats par circonscription passe de 5,02 en 1988 à 9,26 en 1993. Abel FRANÇOIS et Eric PHÉLIPPEAU, *Le financement de la vie politique*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 71 et 74.

<sup>903</sup>Cf. p. 333-338.

Les espoirs des écologistes à la veille du premier tour sont grands : même s'ils n'espèrent au mieux remporter qu'une poignée de sièges, ils pensent pouvoir dépasser les candidats socialistes dans de nombreuses circonscriptions, affronter les candidats de droite au second tour ou à défaut franchir les 12,5 % des inscrits et se qualifier pour une triangulaire<sup>904</sup>. La presse locale elle-même considère que les candidats Verts et Génération écologie peuvent « créer la surprise » y compris dans des contrées jusque là peu marquées par le vote écologiste<sup>905</sup>.

Dans ce contexte les résultats du premier tour des élections législatives le 21 mars 1993 constituent une « immense déception<sup>906</sup> » : aucun candidat n'accède au second tour en Bretagne ; en France le bilan est tout aussi mauvais puisque une seule candidate de l'Entente des écologistes, Dominique Voynet à Dôle (Jura), y parvient. Le meilleur résultat en pourcentage en Bretagne, celui d'Yves Cochet avec 13,38 % (8,7 % des inscrits) à Rennes-nord, reste loin des 12,5 % des inscrits. Pour autant, dans presque toutes les circonscriptions les candidats de l'Entente Verts-Génération écologie franchissent largement les 5 % des suffrages exprimés, à l'exception d'Alfred Corne, candidat Génération écologie dans la circonscription de Châteaulin (4,52%). Douze candidats sur trente-six recueillent plus de 10 % des voix, dont neuf Verts et seulement deux Génération écologie, ainsi que le candidat de l'AREV Patrick Cotrel dans la circonscription d'Ancenis. Les meilleurs résultats sont recueillis dans les circonscriptions de Rennes-nord (Yves Cochet, Verts), Landerneau (Gérard Borvon, Verts), Rennes-sud (Dominique Boullier, GE), Rennes-Montfort (Jean Tchoubar, GE) et Vannes (Jean-Pierre Mousset, Verts). En moyenne, les candidats Verts recueillent 1,3 point de plus que les candidats GE (9,6 % contre 8,3%).

Dans la plupart des circonscriptions<sup>907</sup>, les candidats de l'Entente des écologistes sont concurrencés par des candidatures diverses revendiquant l'étiquette « verte » ou « écologiste » et affiliées à différentes formations comme le Parti de la loi naturelle, les Nouveaux écologistes du rassemblement nature et animaux ou encore l'Alliance écologie et démocratie<sup>908</sup>. Leurs résultats cumulés sont souvent significatifs<sup>909</sup> mais n'atteignent nulle part

<sup>904</sup> Alain Girard, « Les écologistes visent le second tour », *Ouest-France*, 11 février 1993.

<sup>905</sup> Ainsi de la circonscription rurale de Lamballe. « Jean-Claude Lenay », *Ouest-France*, 10 mars 1993.

<sup>906</sup> « Écologistes : une immense déception », *Ouest-France*, 22 mars 1993.

<sup>907</sup> Pas toutes : dans la cinquième circonscription du Finistère, Gérard Borvon est le seul candidat étiqueté écologiste, ce qui contribue à expliquer son très bon score (13,32%) mais ne suffit pas à lui permettre de dépasser le candidat socialiste et maire de Landerneau Jean-Pierre Thomin (17,03%).

<sup>908</sup> Cette multiplication inédite de candidatures diverses, notamment écologistes, est directement liée à la mise en place d'un financement public des partis en fonction des résultats aux élections législatives. Abel FRANÇOIS et Eric PHÉLIPPEAU, *ibid.*

<sup>909</sup> Par exemple 5,08 % des voix à Rennes-sud ou encore 3,78 % à Rennes-nord.

le nombre de voix supplémentaires qui aurait permis aux candidats de l'Entente d'accéder au second tour.

À court terme les résultats de mars 1993 sont donc mauvais pour les Verts et Génération écologie : ils montrent que leur percée électorale de 1992 n'est pas durable, illustrent la volatilité d'une partie de leur électorat vers des candidatures écologistes concurrentes et accélèrent l'expression des divergences stratégiques au sein des Verts comme de Génération écologie. À long terme cependant, ces résultats marquent un tournant historique : présence dans toutes les circonscriptions, franchissement des 5 % des suffrages et remboursement des frais de campagne dans la quasi-totalité d'entre elles, et surtout accès à un financement public qui garantit des ressources financières significatives aux deux formations jusqu'aux prochaines élections législatives.

## *ii. Les élections générales de 1992 : des espoirs en grande partie déçus pour le Wales Green Party*

En Grande-Bretagne comme en France, le succès électoral des écologistes aux élections européennes de 1989 avait nourri des ambitions considérables concernant les prochaines élections nationales. Certains au sein du groupe *Green 2000* allaient jusqu'à fixer comme objectif l'élection de plusieurs députés aux élections générales de 1992, prélude à l'obtention d'une majorité parlementaire et à la formation d'un gouvernement Vert à échéance du début du siècle suivant<sup>910</sup>. Bien que cet optimisme ne soit pas partagé par tous les militants, le parti décide de présenter un nombre inédit de candidats, de manière à solidifier l'assise électorale du parti, à affirmer son rôle décisif dans un contexte de résultats probablement serrés entre les principaux partis. Cette présence accrue est rendue possible par le nombre important de militants donc de candidats potentiels, comme par la probabilité jugée élevée de franchir la barre des 5 % des suffrages dans la plupart des circonscriptions permettant le remboursement de la caution.

Au Pays de Galles, le Green Party est présent dans quinze des trente-huit circonscriptions que compte la principauté, soit 39,5 %, soit presque autant qu'à l'échelle de la Grande-Bretagne dans son ensemble (253 candidats pour 634 circonscriptions, 39,9 %<sup>911</sup>). Il convient cependant de distinguer les onze candidats Verts qui se présentent avec le seul

---

<sup>910</sup>Brian DOHERTY, « The Fundi-Realo Controversy in Britain », *Environmental Politics*, 1992, vol. 1, n° 1, p. 95-120.

<sup>911</sup>Neil CARTER, « Whatever happened to the environment ? The British general election of 1992 », *Environmental Politics*, 1992, vol. 1, n° 3, p. 442-448.

soutien du Green Party (en concurrence avec des candidats issus de tous les partis dominants gallois, y compris le *Plaid Cymru*), des deux candidats issus du Green Party bénéficiant en outre du soutien du *Plaid Cymru* (dans les circonscriptions du sud-est frontalier avec l'Angleterre, à faible implantation nationaliste), du candidat issu du *Plaid Cymru* mais soutenu par les Verts (Cynog Dafis dans la circonscription de Ceredigion and Pembroke North) et enfin d'un candidat appartenant à un tiers parti, Democratic Left (Gauche démocratique, issue de la dissolution du Parti communiste), soutenu à la fois par le Green Party local et le *Plaid Cymru* (John Cox dans la circonscription de Torfaen).

La participation active et médiatisée des militants Verts de la circonscription de Ceredigion à la campagne de Cynog Dafis cache des relations beaucoup plus tendues avec les nationalistes dans d'autres circonscriptions. Ainsi dans celle de Meirionnydd Nant Conwy, abritant la centrale nucléaire de Trawsfynydd, les Verts présentent Bill Pritchard, un ancien militant du *Plaid Cymru* ayant rompu avec son parti afin de protester contre le soutien apporté au maintien de ladite centrale<sup>912</sup>. Dans celle de Torfaen comme celle de Ceredigion, le soutien apporté officiellement par les Verts locaux n'est pas validé par les instances du Wales Green Party, hostiles à la collaboration avec le *Plaid Cymru*<sup>913</sup>.

Les résultats du scrutin le 9 avril 1992 sont mauvais pour les Verts, à l'exception de la circonscription de Ceredigion and Pembroke North, où le candidat *Plaid Cymru* qu'ils soutenaient l'emporte face au député sortant libéral-démocrate.

Dans toutes les circonscriptions où ils étaient en concurrence avec des candidats du *Plaid Cymru*, les candidats du *Green Party* sont devancés par ceux-ci. Cela était prévisible dans la circonscription de Meirionnydd Nant Conwy, caractérisée par une très forte implantation du *Plaid Cymru* : le candidat Elfyn Llwyd est élu avec 44,0 % des voix, le candidat Vert Bill Pritchard arrivant en dernière position avec une part marginale des suffrages (1,8%). Plus décevant pour les écologistes, cette situation se vérifie également dans toutes les autres circonscriptions, où l'implantation du *Plaid Cymru* est beaucoup moins forte voire très faible, dans le sud et l'est du pays : à Cardiff, dans les vallées minières du sud, dans les zones rurales du sud-ouest et de l'est, comme dans le nord-est industriel dominé par les travaillistes. Les résultats des candidats Verts s'échelonnent entre 0,71 % (Nigel Worth, Clwyd South-West) et 1,78 % (Bill Pritchard, Meirionnydd Nant Conwy) et ceux du *Plaid Cymru* de 0,94 % (Brecon and Radnor) à 9,79 % (Clwyd South-West). Les candidats

---

<sup>912</sup>« Green man defects to fight Plaid », *The Cambrian News*, 28 février 1992.

<sup>913</sup>Clive Betts, « No advice on ex-communist », *The Western Mail*, 7 avril 1992.

bénéficiant du soutien conjoint des deux partis recueillent des résultats à peine meilleurs que ceux des Verts (à l'exception de Cynog Dafis) : de 0,85 % (Mel Witherden, Monmouth) à 2,56 % (John Cox, Torfaen).

L'issue du scrutin dans la circonscription de Ceredigion and Pembroke North, où Cynog Dafis est élu député après une campagne au cours de laquelle il a largement souligné la dimension écologiste de sa candidature<sup>914</sup>, constitue donc une exception. Le candidat nationaliste que le *Green Party* et la presse n'hésitent pas à qualifier de « Vert<sup>915</sup> » remporte en effet 31,3 % des voix, devançant nettement le député libéral démocrate sortant (25,1%). L'évolution par rapport au scrutin de 1987 est très forte et inhabituelle : Cynog Dafis passe de la quatrième à la première place en doublant presque son résultat en terme de pourcentage (16,2 % en 1987), pour l'essentiel au détriment du député sortant (36,6 % en 1987).

L'élection de Cynog Dafis s'explique-t-elle par le soutien apporté par le Green Party ? Celui-ci ne semble pas avoir été décisif. D'abord, l'écart entre le vainqueur et le candidat arrivé second (6,2 points) est très supérieur au résultat recueilli par la candidate verte cinq années plus tôt (1,70%) ; la présence d'un candidat vert n'aurait donc peut-être pas privé le candidat nationaliste d'un nombre décisif de voix. D'autre part, le déroulement de la campagne, en particulier les opérations de porte-à-porte effectués par les militants<sup>916</sup>, reposait davantage sur des militants du *Plaid Cymru*, parti très implanté dans cette circonscription très gallophone, que sur les militants écologistes, moins nombreux, moins expérimentés et souvent récemment installés dans la région, la plupart du temps d'origine anglaise. Enfin, l'élection de 1997, qui se conclut par la large réélection de Cynog Dafis sans le soutien du Green Party (41,6%), semble montrer que celui-ci n'est pas décisif.

La victoire du *Plaid Cymru* semble en revanche beaucoup devoir à l'investissement de long terme fourni par ses militants et son candidat ainsi qu'au contexte politique local. Cynog Dafis bénéficie en effet en 1992 d'une notoriété liée à plusieurs facteurs : il a déjà été candidat aux élections législatives dans la circonscription en 1983 et en 1987, avec des résultats en progression constante (12,9 %, 16,2 % puis 31,3%) ; son engagement associatif et culturel sur les questions de la promotion de la langue galloise (au sein de la Société pour la langue galloise [Welsh Language Society] depuis les années 1960) et du logement lui permettent de bénéficier d'une forte reconnaissance de la part des électeurs. D'autre part, le député sortant libéral-démocrate Geraint Howells, élu depuis 1974, alors âgé de 67 ans, est peu investi dans

<sup>914</sup>« Power plan launched to make Dyfed Green », *The Cambrian News*, 13 mars 1992.

<sup>915</sup>« Green pact makes history », *The Cambrian News*, 17 avril 1992.

<sup>916</sup>Entretien avec Cynog Dafis le 16 mai 2013.



son mandat<sup>917</sup> ce qui contribue à faire vaciller son implantation électorale. Le candidat du *Plaid Cymru* est particulièrement bien placé pour bénéficier de cette désaffection puisque les réélections successives du député libéral-démocrate avaient été rendues possibles par la forte composante nationaliste de son discours, en particulier sur la question de la langue galloise.

Pour autant, le développement d'un discours écologiste dans le cadre de la campagne électorale de Cynog Dafis, se rajoutant aux enjeux économiques et culturels régionaux traditionnels chez le *Plaid Cymru*, a sans doute contribué à convaincre des résidents récemment installés, essentiellement d'origine anglaise, à lui accorder leur suffrage, ce qui a pu contribuer à l'ampleur de sa progression. Le contexte médiatique, marqué par l'importance prise par l'enjeu environnemental à la veille de la conférence de Rio prévue en juillet 1992, accorde au printemps 1992 une caisse de résonance particulièrement efficace à ce type de message. De ce point de vue, la participation active de certains militants Verts à la campagne de Cynog Dafis, en permettant l'articulation étroite du discours nationaliste au discours environnementaliste, a pu contribuer de manière significative au succès de celle-ci<sup>918</sup>.

### **3. Les espoirs européens des écologistes gallois et bretons**

Les élections européennes sont, avec les élections générales en Grande-Bretagne et les élections présidentielles et législatives en France, les seules élections nationales à l'occasion desquelles les écologistes peuvent affirmer leur présence et défendre leur vision de la société, en s'appuyant sur la campagne officielle et les médias nationaux. En France, cette utilité des élections européennes est accentuée par le mode de scrutin en place dès 1979 : la représentation proportionnelle, qui leur permet d'espérer conquérir des sièges à condition de franchir les 5 % des suffrages à l'échelle nationale. En Grande-Bretagne cette possibilité est absente jusqu'en 1999 lorsque les députés européens britanniques deviennent à leur tour élus au scrutin proportionnel, mais à l'échelle de circonscriptions relativement restreintes, dont le Pays de Galles – auquel ne sont attribués que quatre sièges. Un autre élément contribue à l'engagement des écologistes français dans les élections européennes : ils sont pour la plupart très favorables à l'effacement des frontières et à un dépassement des identités stato-nationales sur le continent et considèrent à ce titre le Parlement européen, lieu d'une collaboration

<sup>917</sup>Entretien avec Cynog Dafis le 16 mai 2013.

<sup>918</sup>Voir par exemple la tribune co-signée par le candidat et le militant du *Green Party* Alun Williams : Cynog Dafis et Alun Williams, « Why we must demand action on the environmental crisis », *The Cambrian News*, 27 mars 1992.

directe avec leurs partenaires des partis verts d'autres pays européens, comme une arène politique aussi utile que les parlements nationaux<sup>919</sup>.

a) Les maigres résultats de 1979 et 1984

Les deux premières échéances électorales européennes de 1979 et 1984 ne donnent pas de fruits immédiats ni en Grande-Bretagne ni en France. Cependant, elles contribuent, surtout en France, à structurer le mouvement écologiste, qui s'organise en partie en fonction des élections européennes, ainsi qu'à son affirmation médiatique et électorale. De ce point de vue la participation des écologistes aux scrutins de 1979 et 1984 est un précédent qui contribue aux résultats davantage concluants des élections de 1989.

i. *L'investissement minimum des gallois*

Les écologistes gallois de l'*Ecology Party* n'accordent pas une attention primordiale aux élections européennes. Contrairement à la France, le mode de scrutin employé est majoritaire uninominal et ne permet pas d'espérer l'élection du moindre député.

En 1979, l'organisation galloise est balbutiante et ne dispose pas des ressources nécessaires à la présentation de candidats dans une des quatre circonscriptions de la principauté. Les élections européennes de juin 1979 interviennent qui plus est à peine un mois après les élections locales et surtout générales, lors desquelles deux candidats de l'*Ecology Party* ont concouru.

En 1984 en revanche, quelques militants sont suffisamment déterminés pour se lancer dans une campagne électorale, dans la circonscription rurale du centre du Pays de Galles (Mid-and-West Wales). Cette circonscription présente l'inconvénient d'être très étendue géographiquement (plus de 150 kilomètres de largeur) mais l'avantage d'abriter le groupe le plus dynamique de l'*Ecology Party* gallois, autour de la ville d'Aberystwyth. Cette situation permet aux écologistes d'être le seul petit parti à présenter un candidat, en dehors des travaillistes, conservateurs, *Plaid Cymru* et Alliance entre libéraux et sociaux-démocrates.

Les écologistes y présentent donc Marilyn Smith-Wakefield, militante de 26 ans installée au Pays de Galles depuis 1982 seulement<sup>920</sup>. Sa campagne s'appuie sur quelques réunions publiques mais surtout sur l'envoi à une grande partie des électeurs de la circonscription de tracts par voie postale<sup>921</sup>. À l'issue du scrutin, la candidate écologiste arrive

<sup>919</sup>Alexis VRIGNON, « Les écologistes et l'Europe (1970-1985) », *Etopia*, n°13, 2013, p 111-126.

<sup>920</sup>Clive Betts, « Tory who will be going down fighting », *Western Mail*, 9 juin 1984.

<sup>921</sup>*Ibid.*

comme cela était prévu en cinquième et dernière position avec 1,99 % des voix, très loin derrière les quatre grands partis. Le bilan est donc maigre sur le plan numérique mais fournit une expérience précieuse à ces militants dans la perspective des échéances suivantes, en particulier les élections générales devant se tenir avant 1988 et les élections européennes de 1989.

## *ii. Espoirs déçus et divergences stratégiques chez les écologistes français*

Les élections de 1979 et de 1984 donnent des résultats décevants pour les écologistes bretons, pour des raisons différentes.

En 1979 peu de militants écologistes bretons s'investissent dans la campagne, malgré les six candidatures législatives de l'année précédente. La déception causée par les résultats (inférieurs à 5 % à l'échelle nationale) est donc en quelque sorte anticipée par le manque de dynamisme et de moyens de la campagne dans la région<sup>922</sup>. Le 10 juin 1979, la liste Europe-Écologie remporte en effet 3,69 % des voix en Bretagne, nettement moins qu'à l'échelle nationale (4,40%). L'écart entre la Bretagne et le reste de la France se creuse par rapport à la dernière élection nationale de 1974 et tous les départements bretons accordent à la liste de Solange Fernex un score nettement inférieur au niveau national : de 3,20 % dans le Morbihan à 4,07 % en Ille-et-Vilaine.

Les villes bretonnes accordent cependant le plus souvent des résultats supérieurs à la moyenne : 5,51 % à Quimper (+4,92 depuis 1974, sans doute liée à l'intensité du militantisme anti-nucléaire), 5,50 % à Rennes (soit une augmentation plus modérée - + 3,40-) et 5,33 % à Nantes (+3,66).

Les résultats de la liste écologiste pâtièrent donc, en 1979, de la division du mouvement, la liste ne pouvant pas compter sur le soutien des Amis de la Terre, alors assez actifs dans plusieurs villes bretonnes. La situation relative occupée par la Bretagne évolue dans les cinq ans qui suivent, malgré une division apparente qui s'aggrave, puisque deux listes revendiquent leur caractère écologiste : celle des Verts et celle de l'Entente Radicale Écologiste.

### Brice Lalonde et les radicaux : du projet d'une « liste des minorités » (1979) à la liste Entente Radicale et Écologiste (1984)

<sup>922</sup>Entretien avec François de Beaulieu le 26 février 2014.

La relative proximité de certains radicaux comme Michel Crépeau avec les positions écologistes incite les plus modérés de ces derniers à entretenir des relations étroites avec eux.

Ainsi Brice Lalonde propose dans la perspective des élections européennes de 1979 de constituer une liste avec notamment les autogestionnaires et les Radicaux de gauche mais également Françoise Giroud, des régionalistes et des féministes, afin de garantir le franchissement de la barre des 5 % permettant de remporter de sièges. Cette liste aurait été en concurrence directe avec celle d'Europe-Écologie de Solange Fernex et Didier Anger. Le choix du MRG de se rallier à la liste socialiste, et le refus des Amis de la Terre d'accepter la présence de Françoise Giroud, en mai 1979, l'empêche d'aller à son terme<sup>923</sup>. Mais Brice Lalonde prolonge ces contacts avec la direction du MRG, notamment son président Michel Crépeau et son secrétaire national Thierry Jeantet, ancien dirigeant des Jeunes radicaux favorables à la collaboration avec les écologistes<sup>924</sup>, dans l'optique d' « étudier ensemble l'émergence des forces représentatives d'un nouveau mouvement politique et social dont Écologistes et radicaux de gauche sont chacun partie prenante<sup>925</sup> ». De fait, des proches de Brice Lalonde, membres des amis de la Terre, sont des collaborateurs du MRG : ainsi Dominique Bidou, collaborateur de Michel Crépeau<sup>926</sup>.

Ce dernier est d'ailleurs reconnu par les écologistes comme leur étant proche. Marc de Saint-Laurent se souvient des hésitations de sa famille lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1981 :

*« Je crois que j'ai voté Bouchardeau, disons qu'on a partagé le vote, en famille. Il y en a qu'ont voté Lalonde, d'autres qui ont voté Bouchardeau. Et je me demande s'il n'y a pas quelqu'un qui a voté [Parti radical de gauche] PRG, à l'époque, (...) [Michel Crépeau] l'ex-maire de la Rochelle... »*

Après l'élection présidentielle de 1981, Brice Lalonde refuse la création d'un parti écologiste et propose aux Verts, jusqu'à leur fusion en janvier 1984, de collaborer avec d'autres forces, tout particulièrement dans la perspective des élections européennes de juin<sup>927</sup> : il cite le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE), le PSU et les militants de la gauche chrétienne mais c'est surtout du côté du MRG et des radicaux valloisiens que son regard se porte. Il entend en effet répondre à l'appel des Faure (Edgar et Maurice, sénateurs radicaux) qui souhaitent constituer une liste centriste et libérale défendant les « États-Unis

<sup>923</sup>Claude Francillon, « Les "Amis de la Terre" ne participeront pas au scrutin », *Le Monde*, 8 mai 1979.

<sup>924</sup>Frédéric FOGACCI, « Depuis 1972, les radicaux de gauche », in Serge BERSTEIN et Marcel RUBY (éd.), *op. cit.*, p. 203-216.

<sup>925</sup>Courrier de Thierry Jeantet à Brice Lalonde, reproduit dans *Le Courrier de la Baleine*, n°1/80, février 1980.

<sup>926</sup>AD35, 224J 114, Fonds Dominique Bernard, « René Commandeur, écologiste. Lettre ouverte », 25 mars 1982.

<sup>927</sup>Patrick Jarreau, « Les deux organisations de l'écologisme politique fusionnent », *Le Monde*, 31 janvier 1984.

d'Europe » aux élections européennes<sup>928</sup>. L'objectif est cependant de créer un espace politique au centre permettant l'émergence d'une force centriste autonome à l'échelle nationale aux élections législatives devant se tenir deux ans plus tard, grâce à l'instauration du scrutin proportionnel<sup>929</sup>. La création d'une force politique en bonne et due forme est envisagée dans la foulée du scrutin européen<sup>930</sup>. Cette ligne européiste est chère à Brice Lalonde qui participe depuis la fin des années 1970 aux travaux du groupe Ecoropa avec Denis de Rougemont<sup>931</sup>.

La liste en question se borne finalement à regrouper une partie des radicaux valaisiens, lesquels quittent l'UDF, emmenés par Olivier Stirn, et le Mouvement des radicaux de gauche. Brice Lalonde décide finalement d'y participer en obtenant de figurer dans le trio de tête et la présence de dix-sept autres écologistes sur la liste (sur un total de 81 candidats). Seul un Breton y figure, Patrick Pigenet, ancien militant des Amis de la Terre<sup>932</sup>. La liste s'intitule Entente Radicale Écologiste (ERE, acronyme qui joue sur l'homophonie avec « air ») et Brice Lalonde bénéficie d'un temps de parole égal à celui des deux autres chefs de file<sup>933</sup> mais les questions écologiques ne sont pas au centre de sa campagne<sup>934</sup>.

Le résultat de la liste ERE est très en-deçà des espérances qu'avaient nourries ses promoteurs. Elle avait en effet bénéficié d'une couverture médiatique importante ainsi que d'un temps de parole officiel égal à celui des grandes listes, grâce au soutien apporté par un groupe parlementaire au Sénat créé *ad hoc*<sup>935</sup>. Avec seulement 3,2 % des suffrages exprimés, la liste ne fait élire aucun député européen et est devancée par celle des Verts. Les assises initialement prévues à l'automne sont finalement annulées<sup>936</sup>.

Les élections européennes de 1984 sanctionnent donc l'échec de la tentative de Brice Lalonde de participer à la recomposition du paysage politique. Inversement, elles permettent aux Verts, malgré leur échec relatif, d'affirmer leur existence comme représentants autonomes de l'écologie politique dans le champ partisan. L'ancien leader des Amis de la Terre réédite ensuite une tentative lors des élections législatives de 1986 et surtout en 1988, en choisissant

---

<sup>928</sup> Anne Chaussebourg, « Le centre-gauche à la recherche d'un chef de file », *Le Monde*, 31 janvier 1984.

<sup>929</sup> Anne Chaussebourg, « La liste ERE. Entre une "gauche dogmatique" et une "droite immobile" : "de l'air" », *Le Monde*, 5 mai 1984.

<sup>930</sup> Anne Chaussebourg, « MM. Stirn, Lalonde et Doubin structureront leur alliance à l'automne », *Le Monde*, 10-11 juin 1984.

<sup>931</sup> Alexis VRIGNON, « Les écologistes et l'Europe (1970-1985) », *op. cit.*

<sup>932</sup> Anne Chaussebourg, *ibid.*, *Le Monde*, 5 mai 1984.

<sup>933</sup> Anne Chaussebourg, « Le regroupement au centre de la liste ERE : ouvrir une brèche dans le débat politique », *Le Monde*, 16 juin 1984.

<sup>934</sup> Roger Cans, « Le professeur Lalonde », *Le Monde*, 26 mai 1984.

<sup>935</sup> Anne Chaussebourg, « Pour permettre à la liste ERE de s'exprimer à la radio et à la télévision. Quinze sénateurs constituent un nouveau groupe parlementaire », *Le Monde*, 2 juin 1984.

<sup>936</sup> Anne Chaussebourg, « ERE : pari perdu », *Le Monde*, 19 juin 1984.

de soutenir François Mitterrand à l'élection présidentielle, prélude à la création de Génération écologie en 1990.

Notons ici que l'acronyme « ERE » ne disparaît pas définitivement en 1984 : il est à nouveau utilisé par certains candidats du MRG lors des élections cantonales de mars 1992. Il s'agit alors de profiter de l'apogée du vote écologiste. Le sens du sigle a cependant évolué entre temps : il ne désigne pas une « entente radicale-écologiste » inexistante, mais l'association de trois signifiants alors en vogue : Écologie, Régions, Europe.<sup>937</sup>

### Le semi-échec des Verts français en 1984

Le périmètre de la liste Verte de 1984 est fixé dès l'année précédente par les deux organisations qui préparent alors leur fusion : il s'agit de présenter une liste écologiste, composée de membres et de proches des Verts. La participation du PSU au gouvernement depuis 1983 rend strictement impossible une quelconque collaboration avec les autogestionnaires, d'autant que les Verts-parti écologiste refusent tout rapprochement avec des composantes issues de la gauche.

La ligne politique défendue est également très claire. Lors de l'Assemblée générale de création des Verts les 30 et 31 janvier 1984, les militants désignent une partie des candidats devant composer la liste et rejettent les personnalités modérées proches de Brice Lalonde, comme Laurent Samuel qui insistait dans sa profession de foi sur la nécessité de situer la campagne « dans le prolongement de celle menée par Brice Lalonde et Aujourd'hui l'Écologie lors des élections de 1981<sup>938</sup> » et son refus de « participer à une liste qui prônerait le désarmement nucléaire unilatéral de l'Europe occidentale ». Ce sont au contraire les chevilles ouvrières des Verts-confédération et des Verts-parti qui sont désignés en haut de liste : Didier Anger, Yves Cochet et Solange Fernex en particulier.

Malgré la défection de Brice Lalonde et de ses proches, les Verts obtiennent le soutien financier de leurs homologues européens et réunissent de nombreuses personnalités écologistes dans leur comité de soutien : René Dumont, Bernard Charbonneau, Jacques-Yves Cousteau, Théodore Monod<sup>939</sup>. Pour autant, l'organisation sortie affaiblie de trois années d'incertitudes et de divisions n'est pas en mesure de conduire une campagne dynamique<sup>940</sup>.

---

<sup>937</sup> *Ouest-France*, mars 1992.

<sup>938</sup> ADIV, 224J 116, fonds Dominique Bernard, dossier « Européennes archives 1984 », « Profession de foi », Laurent Samuel.

<sup>939</sup> Patrick Jarreau, « Les Verts entendent faire valoir leurs thèses sur tous les sujets débattus », *Le Monde*, 17 mai 1984.

<sup>940</sup> René Cans, « Le “vert” est triste », *Le Monde*, 14 juin 1984.

Les résultats (3,42 % à l'échelle nationale) suscitent une certaine déception<sup>941</sup> mais celle-ci est tempérée par plusieurs éléments. Tout d'abord, symboliquement les Verts devancent la liste ERE. Ensuite, les bons résultats remportés par les listes Vertes ailleurs en Europe et notamment en Allemagne (8,2%), laissent penser qu'il existe un espace politique potentiel pour les Verts. La perspective d'élections législatives au mode de scrutin proportionnel en 1986 permet donc aux Verts de garder un semblant d'espoir électoral à moyen terme.

Le bilan électoral en Bretagne est moins mauvais qu'à l'échelle nationale. En effet, si le résultat hexagonal équivaut à un recul de presque un point de pourcentage par rapport au scrutin de 1979 (3,42 % contre 4,40%), la baisse est nettement moindre en Bretagne (-0,28, avec 3,41 % contre 3,69%). Le résultat (en pourcentage, non en voix) progresse quelque peu dans les deux départements des Côtes-du-Nord (+0,01) et du Morbihan (+0,05). Les villes de la région, à l'exception de Saint-Nazaire, enregistrent toujours des baisses importantes, souvent supérieures à un point, tandis que la Bretagne rurale progresse en proportion du total des voix recueillies.

#### b) Le pic électoral des Verts aux élections européennes de 1989

Les élections européennes de 1984 interviennent dans un contexte tout à fait différent de celles de 1984 aussi bien au nord qu'au sud de la Manche. Tout d'abord, les questions environnementales ont acquis une place significative à l'agenda médiatique et politique depuis 1987 et 1988 ; d'autre part, les Verts bénéficient d'une dynamique militante significative, qui leur permet de présenter un front uni et, en Grande-Bretagne, des candidats dans toutes les circonscriptions<sup>942</sup>. Enfin, le contexte politique national leur est favorable en France comme en Grande-Bretagne : en France le gouvernement Rocard mis en place l'année précédente et appuyé sur une majorité parlementaire fragile ne bénéficie d'aucun état de grâce, tandis qu'en Grande-Bretagne aucune des trois principales forces politiques ne suscite d'engouement particulier. Les conservateurs souffrent d'un désamour progressif après dix années de domination sans partage, les travaillistes sont divisés après une troisième défaite d'affilée aux élections générales de 1987 et l'alliance libérale-démocrate est traversée de fortes tensions internes.

<sup>941</sup>« M. Didier Anger (Les Verts) : après-demain », *Le Monde*, 19 juin 1984.

<sup>942</sup>Gavin O'Toole, « Greens to campaign against poll tax », *The Western Mail*, 30 septembre 1987.



### i. *Des résultats sans précédent en voix au Pays de Galles*

La percée historique des candidats Verts en Grande-Bretagne et au Pays de Galles en juin 1989 est liée à divers facteurs.

Tout d'abord, pour la première fois, le *Green Party* présente des candidats dans l'intégralité des circonscriptions. Cela est rendu possible par l'augmentation du nombre de militants depuis 1987 et donc des ressources humaines mais également financières disponibles. La décision de présenter des candidats partout est également facilitée par une modification des conditions commerciales du service postal, qui refusait jusqu'à présent de distribuer la documentation électorale non-adressée ; la possibilité de faire distribuer gratuitement la propagande électorale diminue significativement les coûts financiers et humains de la campagne<sup>943</sup>. La combinaison de cette évolution et de l'augmentation du nombre de militants permet au *Green Party* d'être le seul petit parti à présenter des candidats au Pays de Galles.

Ensuite, la montée à l'agenda médiatique des questions environnementales en particulier depuis l'automne 1988 et le discours de Margaret Thatcher devant la *Royal Society* permet aux candidats écologistes de bénéficier d'une couverture journalistique importante. Celle-ci s'accroît encore après les élections locales de mai 1989<sup>944</sup>, lors desquelles les scores écologistes augmentent significativement, au détriment des candidats libéraux et sociaux-démocrates souvent divisés<sup>945</sup>. Au Pays de Galles, le journal *The Western Mail* publie dix jours avant le scrutin une tribune du responsable des *Friends of the Earth* gallois qui apporte son soutien implicite aux candidats du *Green Party*<sup>946</sup>.

Les objectifs électoraux des écologistes gallois à la veille du scrutin sont toutefois relativement modestes. Assurer une présence et une campagne active dans chaque circonscription constitue déjà une réussite de leur point de vue<sup>947</sup>. Ils n'espèrent dépasser les 5 % des suffrages que dans la circonscription de Mid-and-West Wales, où ils avaient présenté une candidate cinq ans auparavant<sup>948</sup>. Les derniers sondages pré-électoraux laissent cependant entrevoir la possibilité de bons scores et accentuent encore la couverture médiatique des

---

<sup>943</sup>Clive Betts, « Candidates will fight all Euro-seats », *The Western Mail*, 19 septembre 1988.

<sup>944</sup>« Green candidates fight to defend the four elements », *The Western Mail*, 6 juin 1989.

<sup>945</sup>Andy Fry, « Labour is firmly back in the driving seat », *The Western Mail*, 5 mai 1989.

<sup>946</sup>Robert Minhinnick, « Environmental issues top the political agenda », *The Western Mail*, 8 juin 1989.

<sup>947</sup>Clive Betts, « Candidates will fight all Euro-seats », *The Western Mail*, 19 septembre 1988.

<sup>948</sup>Clive Betts, « Little sign of Green support in the Valleys », *The Western Mail*, 6 juin 1989.

candidats verts : 5,5 % à l'échelle britannique dans le sondage Gallup publié le 9 juin<sup>949</sup> puis 10 % le 12 juin<sup>950</sup>, l'élection se tenant le 15 du mois.

Les résultats du scrutin constituent donc une surprise de taille pour les écologistes gallois. Tout d'abord ils franchissent les 5 % dans les quatre circonscriptions du Pays de Galles, ce qui leur permet de récupérer leur caution. Ensuite, ils dépassent nettement dans toutes les circonscriptions le parti issu de la fusion entre Sociaux-démocrates et Libéraux, les Social and Liberal Democrats (SLD). Plus frappant encore, le score écologiste est supérieur à celui du *Plaid Cymru* dans trois circonscriptions sur quatre, même si les résultats de la quatrième circonscription (au nord-ouest) permettent au score moyen du parti nationaliste de dépasser celui des écologistes. Enfin, dans ces trois circonscriptions, le score des écologistes dépasse 12,9 % et se rapproche de la moyenne britannique obtenue par les Verts (14,9%).

Dans la circonscription de Mid-and-West Wales, la seule dans laquelle une comparaison soit possible avec les élections européennes précédentes, le score atteint 13,2 % ce qui représente une progression de 11,2 points et une multiplication par 7 du nombre de voix recueillies en 1984. Cette progression semble se faire au détriment non pas des travaillistes, qui progressent eux aussi nettement (+5,3) ni des conservateurs (-0,9) mais plutôt du *Plaid Cymru* (-3,7) et surtout des libéraux-démocrates, qui s'effondrent littéralement (-12).

Les conséquences de ces excellents résultats pour le *Green Party* sont cependant limitées. Ils ne permettent pas l'élection du moindre député au Parlement européen, du fait du mode de scrutin uninominal à un tour. Cependant, ils permettent de prolonger la dynamique militante initiée en 1987 et nourrissent les espoirs de changement politique à l'occasion des élections générales à venir, en particulier dans l'hypothèse de la mise en place du scrutin proportionnel<sup>951</sup>.

## ii. *En Bretagne, des résultats moins spectaculaires mais plus efficaces en termes de sièges*

En Bretagne et en France également le contexte politique est favorable aux écologistes en 1989. Comme en Grande-Bretagne, le gouvernement participe à la mise à l'agenda médiatique et politique des questions d'environnement, avec la nomination de Brice Lalonde au secrétariat d'État chargé de l'Environnement en mai 1988. De même, les Verts connaissent

---

<sup>949</sup>« Labour Euro-poll boost », *The Western Mail*, 9 juin 1989.

<sup>950</sup>Clive Betts, « Boost for Tories as parties hit at Green policies », *The Western Mail*, 14 juin 1989.

<sup>951</sup>« A Green swing but no seat », *The Cambrian News*, 23 juin 1989.

une progression sur le plan militant depuis 1987, qui s'est déjà traduite par un résultat jugé positif à l'élection présidentielle de 1988 pour leur candidat Antoine Waechter.

Comme en Grande-Bretagne, les élections européennes de juin sont précédées d'élections locales, en l'occurrence municipales, se tenant sur tout le territoire. Les succès remportés par les listes écologistes dans de nombreuses grandes villes<sup>952</sup>, s'ils ne concernent directement qu'une petite minorité des électeurs français, donnent lieu à une couverture médiatique importante et participent à la visibilité de la liste écologiste. Dans l'intervalle qui sépare les élections municipales des élections européennes en effet, Brice Lalonde affiche son autonomie au sein du gouvernement en se disant prêt à soutenir la liste des Verts<sup>953</sup>, tandis que le PSU et la Nouvelle gauche, issue de la campagne Juquin de l'année précédente, choisissent de la soutenir sans obtenir de contrepartie en terme de candidats<sup>954</sup>.

Le résultat électoral de la liste Waechter ne constitue donc pas, autant qu'au nord de la Manche en tout cas, une surprise. La liste remporte 10,6 % des suffrages à l'échelle nationale (+7,2 par rapport à 1984), avec un nombre de voix multiplié par 2,8. La barre des 5 % est donc largement franchie, ce qui permet la conquête de neuf sièges de députés européens.

En Bretagne, la progression est plus nette encore : le score passe de 3,41 % à 12,27 % (+8,9) et le nombre de voix est multiplié par 3,3. Les départements connaissant la plus forte progression sont les Côtes-du-Nord (+10) et l'Ille-et-Vilaine (+9,6). Le Finistère (+8,8), le Morbihan (+8,6) et la Loire-Atlantique (+7,8) connaissent des progressions plus modérées mais qui restent supérieures à la moyenne nationale. Comme en 1988, les cinq départements bretons offrent aux Verts un score supérieur au résultat national.

Mais les conséquences immédiates de cette élection pour les écologistes bretons ne se limitent pas à ce bon résultat en nombre de voix. Le scrutin permet en effet, pour la première fois, l'élection de deux militants bretons à un mandat de parlementaire. Yves Cochet est ainsi élu député européen, avant de devoir céder sa place à la fin de l'année 1991 selon la règle du tourniquet ; inversement Renée Conan est suppléante et devient députée européenne en décembre 1991 après avoir occupé le poste d'assistante parlementaire auprès de l'Alsacienne Solange Fernex. Contrairement à la situation qui prévaut au Pays de Galles et en Grande-Bretagne, le succès électoral de 1989 permet donc aux Verts français et bretons d'améliorer l'expérience de leurs cadres et d'accéder durablement à une meilleure reconnaissance politique et médiatique. Cependant, en poussant ces élus à consacrer une part majeure de leur

<sup>952</sup> Cf. p. 299-319 concernant la Bretagne.

<sup>953</sup> « M. Lalonde. Prêt », *Le Monde*, 18 avril 1989.

<sup>954</sup> Olivier Biffaud, « La Nouvelle gauche et le PSU soutiennent les Verts », *Le Monde*, 25 avril 1989.

temps à leur mandat européen, ce succès peut s'avérer contre-productif à l'échelle locale, qu'ils doivent délaissier alors même qu'ils y occupent des fonctions cruciales pour les Verts : depuis les élections municipales de mars 1989, Renée Conan comme Yves Cochet sont les leaders de l'opposition écologiste à Lorient et à Rennes.

c) Un recul généralisé aux élections européennes de 1994

Les élections européennes de 1994 marquent un recul considérable pour les écologistes britanniques et surtout français<sup>955</sup>.

Au Pays de Galles, les résultats sont en baisse très nette par rapport à 1989. Le nombre de voix recueillies par les candidats du parti Vert passe de 99 545 en 1989 à seulement 19 413 en 1994, soit une perte de 80 132 voix et une division par cinq. Une partie de ce recul est imputable à la baisse de la participation, mais s'explique également par la progression d'autres forces politiques. Peu de transferts semblent s'effectuer vers les conservateurs, qui subissent eux aussi une hémorragie considérable (environ 60 000 voix), ni même vers les travaillistes qui ne progressent que d'environ 4000 voix. En revanche, les nationalistes du *Plaid Cymru* progressent de plus de 47 000 voix et les libéraux-démocrates triplent presque leur résultat de 1989 en gagnant 55 000 voix. À cela s'ajoutent les 6081 voix récoltées par les candidats du *Natural Law Party*, absents cinq années auparavant, sans parler des trois candidatures indépendantes et d'un candidat socialiste qui rassemblent au total 5072 suffrages.

La situation prévalant dans la circonscription de Mid-and-West Wales permet de constater un retour à l'étiage de 1984 sur le plan électoral. En effet, le candidat Vert Chris Busby y recueille en 1994 3938 voix soit 2,0 % du total, contre 4266 (également 2,0%) pour Marilyn Smith-Wakefield en 1984.

Toutefois, à certains égards le bilan de cette élection reste positif pour le *Green Party*, puisque il réussit une nouvelle fois à présenter des candidats dans toutes les circonscriptions, cette fois au nombre de cinq, ce qui représente un progrès par rapport à 1984. Cette source de consolation est en revanche absente en Bretagne.

En France et en Bretagne, on assiste en effet à un retour à la situation prévalant en 1984 : la liste Verte échoue à franchir la barre des 5 % des voix, perd tous les sièges conquis

---

<sup>955</sup>Voir graphique 5, p. 280.

en 1989 et doit faire face à la concurrence d'une liste écologiste présentée par Génération écologie et Brice Lalonde. La liste Verte, conduite par Marie-Anne Isler-Béguin, remporte 2,95 % des voix, soit 571 908 suffrages, presque quatre fois moins qu'en 1989, mais également moins qu'en 1984 et qu'en 1979, en voix comme en pourcentage. Cette chute n'est explicable qu'en partie par la présence de la liste de Brice Lalonde qui recueille 2,01 % des voix, soit 390 206 suffrages. Le cumul des deux listes reste lui aussi en-deçà du seuil de 5 %.

La position relative occupée par la Bretagne évolue quelque peu lors de ces élections européennes. Le score obtenu par les Verts dans la région (3,01 %) reste à peine supérieur à la moyenne nationale, de seulement 0,06 point, grâce aux scores de la Loire-Atlantique (2,99%) et surtout de l'Ille-et-Vilaine (3,63%). Les trois autres départements se situent en-deçà de la moyenne nationale, situation inédite depuis 1984. Inversement, la liste de Brice Lalonde remporte des résultats supérieurs à sa moyenne nationale dans tous les départements bretons (à l'exception du Morbihan : 1,90%) avec une moyenne régionale de 2,21 % et un pic tout relatif de 2,54 % en Ille-et-Vilaine.

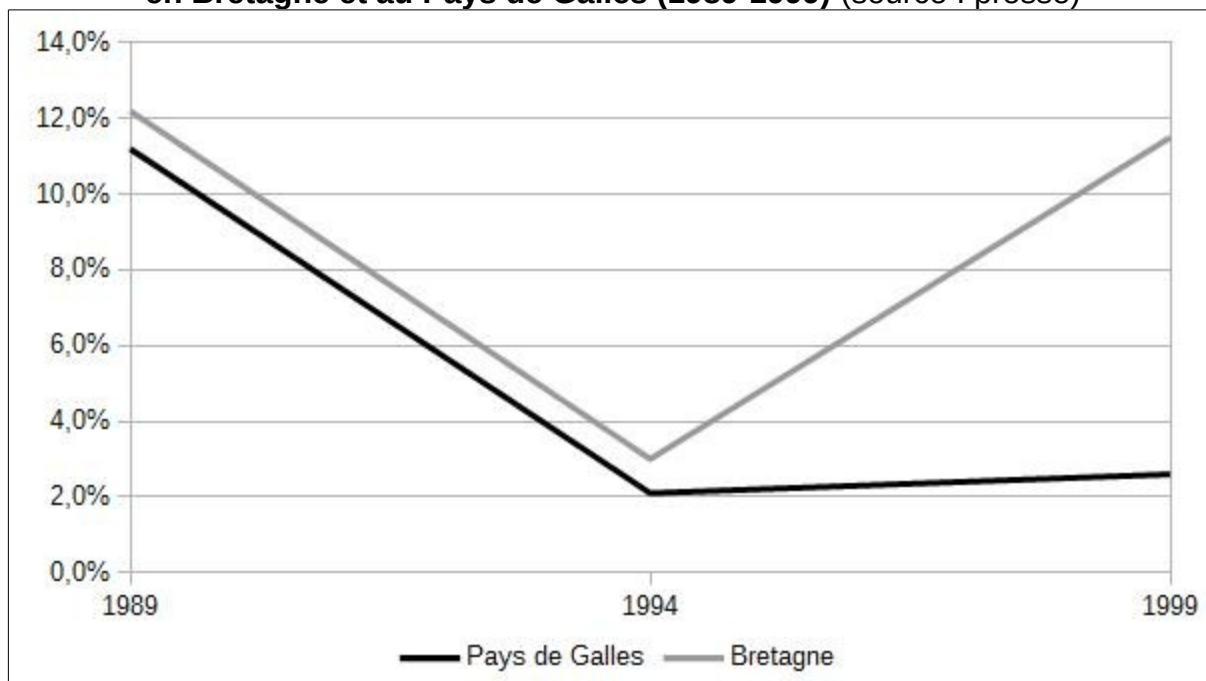
À l'échelle locale, les scores de la liste Verte et de la liste Lalonde sont répartis différemment : tandis que les résultats de la liste Lalonde sont relativement étals sur le territoire<sup>956</sup>, les scores Verts permettent d'identifier des zones de forces et de faiblesses traditionnelles. Les villes leur accordent ainsi des scores nettement supérieurs à la moyenne, comme à Rennes (4,51%), où ils creusent l'écart avec Brice Lalonde (2,64%).

En somme, si les résultats de 1994 sont mauvais pour les Verts bretons, ils le sont encore davantage pour Génération écologie, qui est devancée par les Verts alors même qu'elle les dominait deux ans auparavant lors des élections régionales. Ces résultats ont donc quelque chose de rassurant pour les Verts, d'autant plus que leur tête de liste, la députée européenne sortante Marie-Anne Isler-Béguin, souffrait d'un déficit de notoriété relativement à son concurrent ancien ministre. Les élections européennes de juin 1994 suggèrent donc que les Verts sortent en meilleure posture de la période de dissensions internes au sein des écologistes ouverte au début des années 1990. Le contexte politique général, marqué par un affaiblissement considérable du Parti socialiste (14,49%) et la faiblesse de l'extrême-gauche, permet aux Verts de continuer à espérer occuper une place significative sur la gauche de l'échiquier politique dans les années suivantes.

---

<sup>956</sup>Hormis des pics ponctuels par exemple à Dinard, canton de résidence de Brice Lalonde qui s'était présenté aux élections cantonales de mars et avait accédé au second tour (cf. p. 320-323).

**Graphique 5 : Résultats des Verts et du Green Party aux élections européennes en Bretagne et au Pays de Galles (1989-1999) (source : presse)**



## B) Un engagement et des résultats inégaux à l'échelle locale

Tandis que les élections nationales constituent, en France comme en Grande-Bretagne, d'abord un moyen pour les écologistes de structurer leur mouvement à l'échelle du pays et de mesurer et d'afficher leur poids politique supposé, les élections locales répondent à des objectifs moins généraux, plus immédiats et donnent lieu à un engagement réfléchi et décidé localement par les militants, l'environnement politique local pouvant entraîner de grandes disparités géographiques.

### 1. Des succès ponctuels au Pays de Galles

Les élections locales au Pays de Galles s'organisent selon plusieurs niveaux géographiques. À l'échelle micro-locale l'on trouve les conseils de communauté (*community councils*, au nombre d'environ 870, parmi lesquels certains ont le statut de *town councils*) dont les prérogatives sont limitées et concernent essentiellement les modalités d'application de certaines politiques publiques. L'élection des conseils de communauté est donc souvent

dénuée de forts enjeux et des candidats non affiliés aux partis dominants peuvent parfois y accéder<sup>957</sup>. À l'échelon suivant se situent les conseils de district (*district councils*<sup>958</sup>) puis à l'échelle supérieure les conseils de comté (*county councils*<sup>959</sup>) qui disposent tous deux de prérogatives importantes et dont l'élection suscite davantage d'attention de la part des partis majoritaires. Les échelons du district et du comté disparaissent en 1996 au profit d'un échelon unique cumulant leurs prérogatives, les autorités unitaires (*unitary authorities*), au nombre de 22 au Pays de Galles. Dans tous les cas, le scrutin en vigueur est majoritaire à un tour, les circonscriptions étant dotées de un à quatre sièges en fonction de leur population. La durée des mandats est de quatre ans et ils sont renouvelés soit en intégralité, soit par tranches.

La première candidature affiliée à l'Ecology Party aux élections locales au Pays de Galles est celle, isolée, de Diana Rout en mai 1979 au conseil de district de Rhymney Valley dans l'agglomération de Cardiff. Deux sièges sont à pourvoir dans cette circonscription dominée par les travaillistes qui ne sont concurrencés en outre que par un candidat du *Plaid Cymru*. Dans ce contexte, la candidate de l'Ecology Party recueille un résultat non négligeable : 473 voix soit 10,89 % du total des suffrages exprimés, devançant le *Plaid Cymru* (9,99%).

Deux années plus tard, les rangs de l'Ecology Party au Pays de Galles ont fortement progressé et permettent de présenter huit candidats aux élections aux conseils de comté de 1981. Dans le comté de South Glamorgan (qui inclut Cardiff) les candidats écologistes sont au nombre de trois (pour un nombre total de sièges de 84) et recueillent entre 3,60 et 6,69 % du total des voix exprimées dans leurs circonscriptions respectives. Dans le comté de Gwent les deux candidats recueillent 2,20 et 3,94 %. Enfin dans le comté de Dyfed, les trois candidats écologistes recueillent entre 2,06 et 9,50 %.

Les élections aux conseils de district de 1983 témoignent d'un surcroît d'engagement localisé dans la ville Cardiff. Six candidats s'y présentent, dans six circonscriptions différentes, mais ne recueillent que 1,35 % à 5,60 % du total des suffrages exprimés, dans un contexte où travaillistes, conservateurs, Alliance entre libéraux et sociaux-démocrates mais également parfois *Plaid Cymru* briguent tous les sièges. Dans quatre cas, les candidats de l'Ecology Party sont en concurrence avec un ou des candidats du *Plaid Cymru* ; dans trois cas sur quatre ils les devancent. Hormis Cardiff, le district de Vale of Glamorgan voit également

---

<sup>957</sup>Faute de données exhaustives concernant les élections aux *community councils*, nous ne les abordons pas ici.

<sup>958</sup>Certains des *district councils* ont le statut de *city council* (conseil de ville) comme Cardiff et d'autres celui de *borough council*. Les *district councils* sont au nombre de 37 au Pays de Galles entre 1972 et 1996.

<sup>959</sup>Les *county councils* sont au nombre de 8 au Pays de Galles entre 1972 et 1996.



un militant de l'Ecology Party se présenter de manière isolée, recueillant 7,94 % en l'absence de candidats travaillistes et de l'Alliance libérale-sociale démocrate. Un an plus tard, le renouvellement d'une petite partie des conseils de district permet aux écologistes de présenter une candidate dans la ville de Newport, où elle recueille 2,97 %.

En 1985 sont renouvelés les conseils de comté élus en 1981 et la présence comme le score des écologistes ne progressent pas. Dans le comté de South Glamorgan, l'Ecology Party présente quatre candidats dont les résultats s'échelonnent entre 1,46 % et 4,91 %, devancés par les candidats du *Plaid Cymru* dans les deux cas où ceux-ci sont présents.

En 1987 le renouvellement des conseils de district pourvus en 1983 permet là aussi de mesurer l'évolution des résultats du Green Party. À Cardiff le parti présente huit candidats dans huit circonscriptions différentes, un de plus que quatre années auparavant. Les scores s'échelonnent de 1,81 % à 3,88 % et dépassent partout ceux des rares candidats *Plaid Cymru*. Mais la nouveauté relativement aux élections de 1983 est la présence de candidats dans des districts extérieurs à la capitale. Ainsi sept se présentent dans le comté de Gwent, dans le sud-est : dans des circonscriptions dominées par le Parti travailliste et où conservateurs, Alliance et *Plaid Cymru* ne prennent le plus souvent pas la peine de présenter de candidats, les écologistes recueillent une part significative des suffrages exprimés : de 3,33 % à 17,62 %. À Swansea, le *Green Party* est présent dans trois des dix-sept circonscriptions et recueille entre 3,98 % et 5,04 %, la plupart du temps face à des candidats des trois principaux partis (hormis donc le *Plaid Cymru*). Mais les meilleurs résultats sont recueillis dans le district de Ceredigion où concourent trois candidats du *Green Party*. Dans la circonscription urbaine d'Aberystwyth North, Chris Simpson recueille 471 voix soit 26,41 % du total des suffrages exprimés, face aux deux candidats libéraux qui n'avaient pas d'autres concurrents. Les circonscriptions plus rurales de Lampeter et Llangeitho, dominées par les libéraux ou par des candidats indépendants voient les candidats Verts recueillir respectivement 13,70 % et 26,03 % des suffrages, là aussi dans un contexte où peu de partis sont dans la course. Ces résultats sont perçus comme excellents par le *Green Party*, montrant selon certains militants qu'il est nécessaire de présenter le maximum de candidats aux élections locales à l'avenir, l'absence de campagne active n'empêchant pas de recueillir des résultats significatifs<sup>960</sup>. Cet objectif n'est toutefois pas poursuivi ; l'année suivante, un seul candidat est présenté lors du renouvellement partiel des conseils de district, à Newport (comme en 1984), recueillant

---

<sup>960</sup>Archives privées Chris Simpson, « Wales area meeting », 7 mai 1987.

4,86 % dans une circonscription dominée par les travaillistes où les conservateurs présentaient un candidat.

Au mois de mai 1989, un mois avant les élections européennes, les conseils de comté élus en 1985 sont renouvelés. La présence du *Green Party* est cette fois-ci en forte progression (39 candidats) et leurs scores également, ce que la presse ne manque pas de souligner<sup>961</sup>. Dans le comté de South Glamorgan, les onze candidats du *Green Party* recueillent entre 2,37 et 12,60 % des voix, huit d'entre eux franchissant les 5 %, devançant tous les candidats du *Plaid Cymru* mais également, dans sept cas, les candidats des *Social and Liberal Democrats* (SLD). Les trois candidats du comté de Mid-Glamorgan recueillent 2,3 %, 7,1 % et 11,28 % et dans le West Glamorgan, qui comprend Swansea, les sept candidats recueillent entre 3,66 % et 15,24 %. Dans le comté de Gwent le *Green Party* présente sept candidats dont tous sauf un dépassent les 5 %, les scores s'échelonnant de 4,88 % à 16,06 %. Le comté rural de Powys voit pour la première fois deux candidats Verts affronter des candidats indépendants et recueillir 10,04 % et 13,14 %. Dans le comté de Dyfed les candidats sont au nombre de sept (dont cinq franchissent les 5%) et recueillent entre 2,3 % et 24,4 %. Enfin un candidat est présent dans chacun des deux comté du nord : dans le Gwynedd Wulf Livingston recueille 4,10 % mais devance le SLD, tandis que dans le comté de Clwyd Klaus Armstrong-Braun recueille 11,8 % dans sa circonscription.

Ces bons résultats se reproduisent l'année suivante avec le renouvellement de certains conseils de districts gallois. Parmi les onze candidats présentés par le *Green Party* dans les districts de Swansea, Newport et Colwyn en 1990, huit franchissent la barre des 5 % et trois celle des 10 %, Joy Vyner remportant même 22,88 % face à un candidat conservateur à Colwyn.

Les élections aux conseils de districts en 1991 représentent quant à elles une progression à la fois du nombre de candidats présentés et des résultats obtenus, comparativement aux élections précédentes de 1987. À Cardiff, les candidats du *Green Party* ne sont plus huit mais treize et leurs scores s'échelonnent de 2,06 à 3,89 %. À Swansea le *Green Party* présente huit candidats sur un total de dix-sept circonscriptions, qui recueillent entre 2,91 % et 9,44 % des voix. Dans les district du comté de Powys, les quatre candidats Verts se présentent dans des circonscriptions peu disputées et remportent entre 15,25 et 39,05 % des voix. Surtout, pour la première fois, deux sièges de conseillers de district sont remportés par les Verts, à Llanelli : Marcus Hughes et Brian Stringer battent deux conseillers

<sup>961</sup>Andy Fry, « Labour is firmly back in the driving seat », *The Western Mail*, 5 mai 1989.

travailleurs sortants dans deux circonscriptions péri-urbaines<sup>962</sup> avec 51,60 et 33,39 % des voix respectivement, après que le *Green Party* local ait contribué à mettre en lumière des pratiques frauduleuses au sein du conseil de district<sup>963</sup>.

Les élections de 1992 ne concernent que certains conseils de districts et le *Green Party* n'est présent qu'à Swansea, et absent à Newport contrairement à 1988. Les cinq candidats en lice à Swansea recueillent entre 2,14 % et 5,11 %, arrivant dans tous les cas en dernière position.

Les élections de 1993 voient les résultats des candidats du *Green Party* se maintenir à un niveau comparable à celui de 1989. Dans le comté de South Glamorgan le *Green Party* présente 17 candidats, leurs résultats s'échelonnant de 1,95 % à 7,76 %, huit (soit presque la moitié) d'entre eux franchissant les 5 %. Le comté de West Glamorgan comme celui de Gwent ne comptent aucun candidat Vert, celui de Mid-Glamorgan un seul, et le comté de Dyfed seulement deux, mais qui remportent de très bons scores : avec le soutien du *Plaid Cymru*, Kay Dearing recueille 43,02 % des voix à Camrose et Anna Gifford frôle l'élection à Saint-Dogmaels (48,89%).

Recul comparable en 1994 lorsque les candidats Verts ne sont plus que deux à briguer des sièges de conseils de district, dont aucun à Colwyn, Newport et Swansea où les Verts étaient présents quatre années auparavant. En revanche le *Green Party* est en lice, pour la première fois, dans le district de Rhondda, où ses candidats recueillent 3,14 % et 5,30 %, ne tirant guère parti du nombre limité de candidats (trois dans chacun des deux sièges disputés).

Les élections des conseils des nouvelles autorités unitaires en 1995 voient le *Wales Green Party* présenter un nombre de candidats (53) inédit depuis 1989 mais les résultats sont nettement plus faibles qu'alors. À Cardiff, les Verts présentent seize candidats, dont aucun ne franchit la barre des 5 % (de 0,92 % à 4,88%), à l'instar des trois candidats dans le Vale of Glamorgan voisin (de 1,98 % à 3,31 %). Dans le district de Llanelli les candidats Verts sont au nombre de quatre, dont les deux sortants élus en 1991 Brian Stringer et Marcus Hughes ; ils sont tous deux battus (47,3% et 37,5 %) par des candidats du Parti travailliste qui reconquiert donc les deux sièges. Les deux autres candidats recueillent 3,4 % et 9,3 %. Dans le district de Ceredigion les cinq candidats du *Green Party*, concentrés dans la ville d'Aberystwyth et sa périphérie immédiate, dépassent les 5 %, remportant entre 5,1 % et 35,2 %. Les candidats Verts à Swansea recueillent 3,56 et 9,67% et dans le Gwent 2,72 % et

---

<sup>962</sup>Clive Betts, David Perry et Judith O'Reilly, « June Elections Hopes Vanish », *The Western Mail*, 3 mai 1991.

<sup>963</sup>Archives Chris Simpson, WGPC, 1990, WGPC meeting agenda, octobre 1990.

8,56%. La présence des Verts s'accroît significativement dans le comté rural de Powys, avec sept candidats dont six franchissent les 5 %, obtenant de 4 % à 44 %. Mais c'est surtout le district de Rhondda, Cynon and Taff dans les vallées du sud qui voient la présence des écologistes progresser fortement : le *Green Party* y présente dix candidats, recueillant de 1,15 à 8,97 %. Enfin, la candidature isolée de Klaus Armstrong-Braun à Saltney, dans le district frontalier avec l'Angleterre de Flintshire, permet aux Verts de remporter un siège (avec 40,98 % des voix) face à un candidat indépendant et un candidat libéral-démocrate.

En somme, la participation du *Green Party* aux élections locales au Pays de Galles porte peu de fruits en matière de mandats électifs : seuls trois sièges à l'échelle locale des conseils de district, à Llanelli en 1991 puis à Saltney en 1995. Les résultats des candidats écologistes dépendent dans une large mesure de la présence ou non de candidats issus des autres principaux partis et parfois du soutien apporté par le *Plaid Cymru*. Dans ces circonstances, les zones de forte densité militantes et où les candidatures vertes sont les plus nombreuses, comme à Cardiff, ne se caractérisent pas en revanche par des résultats probants, la plupart des candidats échouant à franchir la barre des 5 % hormis entre 1989 et 1993.

## **2. Un engagement fructueux et déterminant dans la vie politique municipale en Bretagne**

Les élections municipales suscitent en Bretagne un intérêt croissant chez les écologistes. La réforme du mode de scrutin effectuée par les lois Defferre avant les élections de 1983, en permettant la représentation des listes minoritaires au sein du conseil municipal, ouvre des perspectives absentes jusque là. L'analyse des scrutins de 1977, 1983, 1989 et 1995 doit prendre en compte la relative hétérogénéité géographique des situations et des stratégies des écologistes puis des Verts, mais permet de mettre en évidence certaines évolutions communes à la région. La participation active à la vie politique municipale, surtout dans les grandes villes, permet de nouer des relations parfois étroites ou au contraire conflictuelles avec d'autres formations et réseaux militants, en particulier les autogestionnaires, l'Union démocratique bretonne et le Parti socialiste.

### a) Les pionniers sans lendemain de 1977

Si à l'échelle française les élections municipales de 1977 voient surgir de nombreuses listes écologistes qui remportent qui plus est des résultats significatifs dans bien des villes, la tendance est moins nette en Bretagne.

*i. À Rennes, une convergence sans lendemain entre autogestionnaires et écologistes*

Parmi les principales villes bretonnes en effet, seule Rennes voit se présenter une liste que l'on peut qualifier d'écologiste. Il ne s'agit pas pour autant de l'irruption d'un acteur totalement nouveau sur la scène politique municipale, puisque la liste est pour l'essentiel due au PSU rennais<sup>964</sup> et à ses militants comme Janine Palm et Daniel Martin, ce dernier faisant office de leader officieux de la liste<sup>965</sup>. La liste prend une coloration plus écologique avec la participation des Amis de la Terre et du Mouvement pour une alternative non-violente à sa constitution et à la campagne. Parmi les 43 candidats, les membres du PSU sont les plus nombreux (20), suivis des Amis de la Terre (8) et du MAN (4)<sup>966</sup>. Certains membres du MAN comme Marie-Pierre Rouger sont d'ailleurs également membres du PSU. L'intitulé de la liste lui-même, « Rennes pour l'autogestion socialiste », suggère que les questions proprement environnementales sont reléguées au second plan. La convergence entre autogestionnaires et écologistes est surtout incarnée par le combat anti-nucléaire, qui occupe une place significative dans leur campagne<sup>967</sup>.

Les résultats du scrutin sont bons pour la liste autogestionnaire : elle recueille 3967 voix, soit 5,33 % des suffrages, plus que les deux listes d'extrême-gauche à elles deux (2,88 % pour la liste de Lutte ouvrière de Raymond Madec et 1,38 % pour la « liste d'unité ouvrière et populaire »). Sa présence et son score empêchent probablement la liste d'Union de la gauche de l'emporter dès le premier tour, comme à Brest par exemple, puisque Edmond Hervé obtient 48,57 % des voix.

Le second tour marque à nouveau l'incomplétude de la convergence entre militants écologistes et militants autogestionnaires : tandis que le PSU tout comme le MAN appellent à voter pour la liste d'Edmond Hervé, les Amis de la Terre refusent de se désister ou de donner

<sup>964</sup>« Le PSU prépare les élections municipales », *Ouest-France*, 17 septembre 1976.

<sup>965</sup>La liste n'a en effet officiellement pas de tête de liste et est présentée par ordre alphabétique. Entretien avec Marie-Pierre Rouger le 3 février 2014.

<sup>966</sup>« Élections municipales. Une troisième liste à Rennes : "Rennes pour l'autogestion socialiste" », *Ouest-France*, 23 février 1977.

<sup>967</sup>« Liste autogestion socialiste : Non à l'énergie nucléaire », *Ouest-France*, 11 mars 1977.

une consigne de vote, jugeant que « les électeurs autogestionnaires savent ce qu'ils ont à faire<sup>968</sup> ». Les résultats du second tour, qui actent la victoire, nette et historique, de la liste d'Union de la gauche (55,85%) suggèrent que le report des voix de toutes les listes de gauche a été bon puisque le nombre de voix recueilli par Edmond Hervé dépasse le total de gauche au premier tour de 1720 voix<sup>969</sup>.

Les divergences stratégiques entre d'une part un PSU rodé à l'engagement électoral qui s'inscrit explicitement dans le périmètre des gauches et d'autre part des écologistes rétifs aux compromis partisans, empêchent la convergence de s'approfondir suite aux élections municipales. Le PSU tente en effet immédiatement de structurer une convergence autogestionnaire à Rennes correspondant au périmètre de la liste municipale. Il faut pour eux permettre « l'action unitaire tout en préservant l'indépendance de chacun<sup>970</sup> ». L'assemblée générale du collectif réunie le 17 juin 1977 fixe comme horizon les élections législatives prévues l'année suivante tout en exerçant un droit de regard sur les politiques mises en œuvre par la municipalité d'Union de la gauche<sup>971</sup>. Les Amis de la Terre ne partagent pas ces objectifs et leur collaboration avec les militants autogestionnaires se limite dès lors à des thèmes précis, en premier lieu l'énergie nucléaire<sup>972</sup>.

## ii. *L'influence écologiste chez les modérés et la gauche dans l'aire de mobilisation anti-nucléaire d'Erdeven*

Deux petites villes bretonnes voient en 1977 des listes à nette tonalité écologiste briguer, avec succès, les suffrages des électeurs : Belz et Étel, limitrophes d'Erdeven, site d'un projet de centrale nucléaire. À l'hiver 1977, EDF a pour ainsi dire abandonné le projet d'implanter la centrale sur cette commune, au bénéfice des sites de Ploumoguer et de Plogoff. Cependant, les réactions suscitées par l'annonce initiale de ce projet en 1974 ont structuré des clivages locaux suffisamment durables pour bouleverser le jeu politique municipal à Belz et Étel<sup>973</sup>.

<sup>968</sup>« Les Amis de la Terre : pas de consigne. PSU et Alternative non-violente : votez liste de gauche », *Ouest-France*, 16 mars 1977.

<sup>969</sup>Le surcroît de participation profite cependant pour l'essentiel à la liste de la majorité sortante, qui recueille 3542 voix de plus qu'au premier tour. « Rennes et Saint-Malo conquises par la gauche », *Ouest-France*, 21 mars 1977.

<sup>970</sup>« Pour l'autogestion socialiste », *Ouest-France*, 15 avril 1977.

<sup>971</sup>« Assemblée générale de Rennes-autogestion socialiste », *Ouest-France*, 25 juin 1977.

<sup>972</sup>« Rennes pour l'autogestion socialiste », tribune libre, *Le Rennais*, octobre 1977.

<sup>973</sup>Gilles SIMON, « Le pouvoir municipal saisi par l'écologie politique : les cas comparés d'Étel et de Plogoff à la fin des années 1970 », in Christian BOUGEARD, Vincent PORHEL, Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER, *L'Ouest dans les années 68*, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 233-243.

La question nucléaire à Belz vient recouper une rupture entre deux notables locaux : le maire (depuis 1953) et conseiller général (Union des démocrates pour la République, UDR) Henri Rolland et le médecin de la commune et conseiller municipal (depuis 1965) Gabriel Le Formal. Élus sur la même liste en 1971, le Dr Le Formal remporte cependant une majorité plus forte que le maire. En 1975, le soutien sans conditions apporté par le maire au projet de centrale nucléaire défendu par le gouvernement (à dominante UDR) provoque la protestation de plusieurs conseillers municipaux, inquiets de l'impact du projet sur le développement du tourisme et l'activité ostréicole. Gabriel Le Formal démissionne alors du conseil municipal avec quatre de ses collègues<sup>974</sup>. Le deuxième acte de la confrontation se joue à l'échelle cantonale à l'occasion du scrutin de mars 1976 : Henri Rolland, conseiller général sortant, fait face à la candidature indépendante du médecin. Celui-ci crée la surprise en l'emportant dès le premier tour avec 53,5 % des voix contre seulement 28,1 % pour son rival<sup>975</sup>.

Le troisième acte se joue lors des élections municipales de 1977. Le docteur Le Formal est sollicité pour conduire une liste d'opposition au maire sortant. Le médecin met l'accent sur deux axes de clivage avec Henri Rolland : d'une part la promotion d'une participation de la population à la gestion de la commune, par opposition au « monologue<sup>976</sup> » qui caractérise selon lui la gestion du maire sortant ; d'autre part la préservation du patrimoine naturel et des emplois de la commune. La liste s'intitule donc « Pour la participation de la population à la gestion de Belz et à sa sauvegarde écologique ». Le médecin, tout en récusant l'appellation de « modéré », n'hésite pas à parler d'« écologie » et à citer René Dumont<sup>977</sup>. Une des chevilles ouvrières de la liste est le militant écologiste et dessinateur Michel Politzer, un des initiateurs du CRIN d'Erdeven. La liste affiche comporter des « opinions politiques et philosophiques diverses » mais est concurrencée par une liste d'union de la gauche, conduite par le parti communiste.

Les résultats des élections municipales sont très serrés. Au premier tour, les candidats de la liste d'Union de la gauche recueillent entre 345 et 312 voix, soit nettement moins que les 727 voix obtenues par François Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle trois ans plus tôt<sup>978</sup>. Ce tassement électoral suggère que la liste du Dr Le Formal a bénéficié d'un déplacement des voix de gauche : les candidats de sa liste obtiennent entre 715 et 781 voix, un

---

<sup>974</sup> « Belz. Est-ce le “nucléaire” qui fera le partage ? », *Ouest-France*, 25 février 1976.

<sup>975</sup> *Ouest-France*, 8 mars 1976.

<sup>976</sup> « À Belz. Le Dr Le Formal à nouveau contre M. Rolland », *Ouest-France*, 25 février 1977, p. 8.

<sup>977</sup> « Des précisions du Dr Le Formal », *Ouest-France*, 4 mars 1977.

<sup>978</sup> « À Belz. Le Dr Le Formal à nouveau contre M. Rolland », *Ouest-France*, 25 février 1977, p. 8.



peu moins en moyenne que ceux de la liste du maire (de 743 à 812<sup>979</sup>). Au second tour, la liste d'Union de la gauche décide de se maintenir, refusant de soutenir le Dr Le Formal à qui elle reproche d'avoir participé, en tant que conseiller général, au comité d'accueil lors de la visite du Président de la République dans le département<sup>980</sup>. Pourtant, une partie des voix de la liste d'Union de la gauche se déplacent vers celle du Dr Le Formal au second tour, ce qui lui permet de faire élire 14 conseillers municipaux, contre 7 issus de la liste du maire sortant (tous à la majorité relative). Avec entre 160 et 278 voix, les candidats de l'Union de la gauche perdent entre 34 et 185 voix entre le premier et le second tour, tandis que ceux du médecin avec 842 à 944 progressent de 127 à 163 voix, ceux du maire (avec des scores s'échelonnant de 812 à 898) ne progressant que 69 à 86 voix. Gabriel Le Formal est donc élu maire par le conseil municipal et Michel Politzer nommé adjoint.

La configuration est sensiblement différente dans la commune voisine d'Étel. C'est là un militant clairement identifié comme écologiste, Michel Le Corvec, qui prend la tête d'une liste d'opposition au maire sortant M. Ezanno. Kinésithérapeute, il bénéficie de son ancrage local : il est issu d'une famille locale de droite<sup>981</sup>. Comme à Belz cependant, la liste regroupe des candidats de profils politiques divers, mais plus nettement marqués à gauche. La liste Le Corvec l'emporte dès le premier tour, en élisant 11 conseillers municipaux sur 21, contre 4 à la liste du maire sortant, qui n'est pas réélu et renonce à se maintenir au second tour<sup>982</sup>.

Si en 1977 l'aire de mobilisation d'Erdeven donne également lieu à des candidatures écologistes isolées stimulées par le CRIN, comme à Locoal-Mendon<sup>983</sup>, ce n'est qu'à Étel et Belz que l'impact sur la vie politique locale est durable.

Certes, à Belz, le Dr Le Formal échoue à conserver le siège de conseiller général en 1982 : il est battu par son rival Henri Rolland dans le cadre d'une triangulaire. Il conserve cependant la mairie lors des élections municipales de 1983, à la tête d'une liste intitulée de manière plus neutre que six ans auparavant « Pour continuer ensemble l'expansion de Belz », qui parvient à faire élire 14 conseillers à la majorité absolue dès le premier tour (sur un total de 23)<sup>984</sup>. Parmi ceux-ci ne figure toutefois pas Michel Politzer, qui n'est pas réélu, même au second tour<sup>985</sup>. La participation des militants proprement écologistes à la gestion municipale

<sup>979</sup> *Ouest-France*, 14 mars 1977.

<sup>980</sup> « L'union de la gauche se maintient “pour ne pas prendre parti dans une querelle de chiffonniers” », *Ouest-France*, 16 mars 1977.

<sup>981</sup> Gilles SIMON, *ibid.*

<sup>982</sup> « Le maire sortant battu à Étel », *Ouest-France*, 15 mars 1977.

<sup>983</sup> « Deux candidats “anti-nucléaires” à Locoal-Mendon », *Ouest-France*, 4 mars 1977.

<sup>984</sup> *Ouest-France*, 8 mars 1983.

<sup>985</sup> *Ouest-France*, 14 mars 1983.

est plus durable à Étrel puisque Michel Le Corvec conserve lui aussi la majorité absolue au conseil municipal et ce dès le premier tour<sup>986</sup>. Gabriel Le Formal<sup>987</sup> comme Michel Le Corvec<sup>988</sup> conservent la mairie de leur commune jusqu'à 1989, lorsqu'ils décident de ne pas se représenter.

### *iii. Concarneau 2000 : une liste de gauche écologiste sans lendemain*

La liste écologiste présentée par le président de la SEPNB Yves Le Gal à Concarneau en 1977 ne correspond à aucune des configurations illustrées jusqu'ici à Rennes, Étrel et Belz. Contrairement à la liste du Dr Le Formal, celle-là s'identifie clairement à gauche, revendiquant l'appellation d'« Entente progressiste » et s'adressant prioritairement à la liste d'Union de la gauche, favorite du scrutin<sup>989</sup>. Comme celle de Michel Le Corvec à Étrel, elle est emmenée par un militant clairement identifié comme écologiste ; cependant, elle n'espère pas remporter l'élection et ne regroupe pas l'essentiel de la gauche locale, loin s'en faut. Qui plus est, la tête de liste Yves Le Gal est relativement peu implantée dans la commune : il y vit depuis sa désignation comme directeur du laboratoire de biologie marine, en 1969 – il bénéficie cependant d'une certaine notoriété du fait de son engagement dans l'association de parents d'élèves<sup>990</sup>. Enfin, contrairement à la liste autogestionnaire rennaise, la liste Concarneau 2000 n'est pas soutenue par le PSU et développe essentiellement des thématiques directement liées à l'environnement et à l'économie locale : pêche, préservation des sols et de l'environnement<sup>991</sup>.

Dans une élection dominée par un affrontement entre la majorité sortante de droite et la liste d'Union de la gauche, en plein essor dans la région, la liste d'Yves Le Gal parvient à rassembler une moyenne de 9,1 % des suffrages sur ses candidats, avec un pic de 15,0 % pour la tête de liste, ce qui n'empêche pas la victoire dès le premier tour de l'Union de la gauche<sup>992</sup>. Yves Le Gal juge alors la « mission accomplie<sup>993</sup> » et ne renouvellera pas l'expérience d'un engagement électoral en tant que protagoniste, privilégiant ses activités scientifiques et associatives.

<sup>986</sup> *Ouest-France*, 8 mars 1983.

<sup>987</sup> « M. Le Formal : «vive la quille» », *Ouest-France*, 14 mars 1989.

<sup>988</sup> Gilles SIMON, *ibid.*

<sup>989</sup> « Une troisième liste “Concarneau 2000” », *Ouest-France*, 5-6 mars 1977, p. 14.

<sup>990</sup> Entretien avec Yves Le Gal le 17 janvier 2014.

<sup>991</sup> « Une troisième liste... », *ibid.*

<sup>992</sup> Alain Bouedec, « Le vote politique de 10514 concarnois », *Ouest-France*, 15 mars 1977.

<sup>993</sup> *Ibid.*

b) L'affirmation autonome des Verts à l'échelle locale, de 1983 à 1989

Les élections municipales de 1983 ouvrent un nouveau cycle pour les écologistes. La rupture est nette par rapport aux élections de 1977, mais également aux législatives de 1978. En effet les protagonistes ont changé : ce sont pour l'essentiel des nouveaux venus dans l'arène électorale qui prennent les choses en main. En outre les contours politiques des listes sont davantage homogènes et les distinguent plus clairement qu'en 1977 de la gauche autogestionnaire, de l'union de la gauche ou des modérés. Les élections municipales bretonnes de 1989 s'inscrivent en revanche dans la continuité de celles de 1983.

i. 1983 : semis électoraux à Quimper, Vannes et Rennes

Les trois principales villes bretonnes où les écologistes sont présents en 1983 sont Quimper, Vannes et Rennes.

Un renouvellement relatif du personnel politique écologiste

À Quimper et Vannes, les écologistes étaient absents du scrutin six ans auparavant. L'engagement électoral n'est pas pour autant complètement inédit pour ces militants. En effet, à Vannes la tête de liste Jean-Pierre Mousset, ancien membre du MEP, avait participé à la campagne législative de 1978 dans la circonscription d'Auray<sup>994</sup>. À Quimper, on retrouve sur la liste Pierre Delignière, également très engagé au MEP et qui avait participé à la campagne de François de Beaulieu dans la circonscription de Morlaix<sup>995</sup>. Tous deux ont participé également, en 1980-1981, à la campagne de Brice Lalonde.

Mais celui qui apparaît comme le plus expérimenté est la tête de liste quimpéroise, Alain Uguen : pas encore engagé sur le terrain électoral en 1978, il s'en rapproche à l'occasion de la campagne de Brice Lalonde<sup>996</sup> et s'y engage pleinement lors de l'élection cantonale de mars 1982 en déposant sa propre candidature, sous l'étiquette d'écologiste indépendant, dans le canton de Quimper 2. Avec 2,0 %, il est devancé par le candidat du PSU (3,9%)<sup>997</sup> mais a réussi à défrayer la chronique par sa campagne provocante et décalée<sup>998</sup>. Sa candidature devient un tremplin pour les élections municipales de l'année suivante : une

<sup>994</sup>Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

<sup>995</sup>Entretien avec Pierre Delignière le 16 janvier 2014.

<sup>996</sup>Entretien avec Alain Uguen le 16 décembre 2013.

<sup>997</sup>*Ouest-France*, 15 mars 1982.

<sup>998</sup>« Quimper 2. Les "profs" et les autres... », *Ouest-France*, 5 mars 1982.

association Kemper-Écologie naît, dont il devient la tête de liste du fait de sa notoriété naissante.

À Rennes en revanche la liste écologiste a un précédent, celle de « Rennes pour l'autogestion socialiste » de 1977. Pourtant, l'essentiel des protagonistes de la liste de 1983 n'y avaient pas participé : seuls deux colistiers sont communs aux deux listes, les Amis de la Terre Paula Fourdeux et Norbert Maudet. Jean-Marie Marx, très engagé au nom des AT en 1977<sup>999</sup>, n'est plus de la partie. Inversement, Yves Cochet qui n'était pas encore engagé au sein des Amis de la Terre lors des élections de 1977, devient alors la tête de la liste en émanant. Pour ces militants, l'engagement électoral effectif est plus récent : il remonte à l'engagement des Amis de la Terre de Rennes dans la campagne présidentielle de Brice Lalonde en 1980-1981. Il est cependant intense : en effet Yves Cochet et le troisième de liste, Pierre-Yves Glorennec, ont également été candidats aux élections législatives de juin 1981.

### La définition progressive d'un périmètre politique spécifiquement écologiste, mais non coupé des gauches

Comparativement à 1977, le périmètre des listes écologistes est plus homogène d'une ville à l'autre et contribue à l'identification des écologistes comme famille politique séparée des formations politiques existantes comme les autogestionnaires.

L'évolution des relations entre PSU et Parti socialiste à l'échelle nationale semble décisive dans la clarification des relations entre autogestionnaires et écologistes. En effet, le PSU décide dès décembre 1981, malgré une virulente opposition interne, d'apporter un soutien (« critique ») au gouvernement Mauroy<sup>1000</sup>. Cette volonté d'entrer dans la majorité présidentielle (sinon parlementaire, faute de députés) se traduit par l'ouverture de négociations devant permettre la représentation du parti au sein du gouvernement mais aussi l'élection d'élus municipaux PSU à l'occasion des élections municipales de 1983.

Cela se traduit, notamment à Rennes et Quimper, par le ralliement du PSU aux listes présentées par le maire sortant Edmond Hervé et le candidat socialiste Bernard Poignant. Dans ce contexte, les membres de la Fédération écologiste bretonne se trouvent seuls à pouvoir présenter des listes autonomes, d'autant que l'Union démocratique bretonne s'inscrit elle aussi, à nouveau, dans les listes d'Union de la gauche. Dans les villes où, à l'inverse, le

<sup>999</sup>« Les municipales ce soir à la maison de quartier. Propositions des différentes listes pour Villejean », *Ouest-France*, 25 février 1977.

<sup>1000</sup>Jean-Yves Lhomeau, « Le XIII<sup>e</sup> congrès du PSU. Succès de Mme Bouchardeau et de la ligne de "soutien critique" au gouvernement », *Le Monde*, 22 décembre 1981.

PSU est actif et participe à une liste autonome, les écologistes de la FEB sont absents. C'est le cas à Nantes, Brest, Pont-l'Abbé ainsi qu'à Lorient où la liste de Marie-Hélène Leroux s'affirme écologiste et s'intitule « Autogestion-Écologie », tout comme celle de Xavier Dousset à Nantes. Le cas de Saint-Nazaire est particulier puisque le PSU présente une liste, tout comme des écologistes associatifs locaux non affiliés à la FEB.

À Quimper, le ralliement du PSU à Bernard Poignant marque une rupture car militants écologistes et autogestionnaires se mêlaient jusque là en particulier dans le combat anti-nucléaire. La liste Kemper-Écologie espère rallier à elle les soutiens traditionnels du PSU et leur lance un appel explicite au cours de la campagne électorale :

*« Nous doutons (...) que beaucoup d'électeurs suivent le PSU dans le choix électoral qui revient, pour obtenir un siège ou deux, à accepter de cautionner la société productiviste et technocratique prônée par la gauche comme par la droite, la politique du gouvernement en matière d'environnement, d'énergie, de vente d'armes etc. et le système politique dualiste qui fait le jeu de la bande des quatre. Pour nous, il est clair que se prétendre écologiste et se dire de gauche revient à se priver de la possibilité de faire prendre en compte par les partis de gauche les idées qu'on est censé défendre dans la mesure où, assurés de telles voix, les partis ne font aucun effort dans leur direction<sup>1001</sup>. »*

À Rennes, la configuration est similaire mais la rupture encore plus nette avec le PSU puisque une liste commune avait été présentée six ans auparavant. La liste Rennes-Verte conduite par Yves Cochet tente elle aussi de s'attirer les soutiens traditionnels des autogestionnaires : elle affiche ses convictions tiers-mondistes et féministes en particulier<sup>1002</sup>. Bénéficiant du ralliement de certains militants autogestionnaires comme Jacques Gallice, elle adopte un sous-titre qui illustre sa volonté de dépasser le strict périmètre de l'écologie politique, contrairement à la liste quimpéroise : « Alternative et écologie ». Par ailleurs, l'emploi bénéficie d'une attention équivalente à celle accordée à l'environnement et à la démocratie dans la campagne<sup>1003</sup>.

La liste du maire sortant tente cependant de disputer à la liste Verte la légitimité écologique : un comité rennais de l'Alliance écologique<sup>1004</sup>, association nationale dirigée par Jean-Claude Delarue, est constitué en février 1983 autour du chercheur Alain Guéguen et d'élus municipaux sortants : le délégué aux espaces verts et au cadre de vie (Jules Rubion, PS) et un ancien rapporteur du Livre blanc de l'environnement régional (Yann-Ber Duval,

<sup>1001</sup>« Kemper-Écologie interpelle le PSU », *Ouest-France*, 18 février 1983.

<sup>1002</sup>« Rennes Verte. Les écologistes dressent une liste ouverte aux sensibilités tiers-mondistes, pacifistes, féministes, régionalistes, etc. », *Ouest-France*, 16 décembre 1982.

<sup>1003</sup>« Environnement, emploi, démocratie : trois thèmes pour la campagne de Rennes verte », *Ouest-France*, 12 janvier 1983.

<sup>1004</sup>« Écologistes "du possible" face aux écologistes "incrédules" à la gauche et à la droite », *Ouest-France*, 11 février 1983.

UDB). Il apporte un soutien explicite à la municipalité sortante et diffuse des tracts en ce sens<sup>1005</sup>. La même stratégie est développée par le maire de Lorient Jean-Yves Le Drian, qui sollicite le soutien de Jean-Claude Delarue afin de faire pièce aux revendications écologistes de la liste de Marie-Hélène Leroux<sup>1006</sup>. De même à Saint-Nazaire, la liste d'Union de la gauche comprend un candidat portant l'étiquette « Alliance écologique<sup>1007</sup> ».

À Vannes, l'affirmation de l'écologie politique est moins explicite. En effet, plusieurs militants écologistes locaux souhaitent présenter une liste écologiste aux élections municipales. Certains comme Jean-Pierre Mousset sont membres de la FEB, d'autres sont militants sur le plan associatif à la SEPNB ou au Groupement écologiste vannetais. Ils sont rejoints par d'anciens militants maoïstes issus du Parti communiste marxiste-léniniste de France (PCMLF), qui malgré leur accord avec les propositions avancées par les écologistes, refusent d'adopter l'étiquette écologie<sup>1008</sup>. La liste s'intitule donc simplement « Vannes Alternative<sup>1009</sup> ». Pour autant, la liste est officiellement soutenue par la FEB<sup>1010</sup>.

Dans ces trois villes, la possibilité d'une fusion des listes entre les deux tours place cependant les listes écologistes devant un dilemme. Faut-il affirmer jusqu'au bout l'autonomie de l'écologie politique donc exclure toute consigne de vote pour le second tour ou bien maintenir la liste face à celles de droite et de gauche en cas de score supérieur à 10 %? Dans un contexte de forte mobilisation de l'électorat de droite après deux années de gouvernement Mitterrand-Mauroy, cela pourrait contribuer de manière décisive à la défaite des listes de gauche et contrarier une partie des sympathisants et de l'électorat écologiste. Faut-il alors transiger, envisager une consigne de vote voire une fusion avec celles-ci, au risque d'inscrire l'écologie dans le clivage droite-gauche et de participer au jeu des partis jusque là vivement dénoncés voire de donner l'impression de soutenir une politique gouvernementale pourtant combattue sur bien des points ?

Dans l'ensemble, les écologistes optent pour une voie intermédiaire entre ces deux options. Tout d'abord leur hostilité envers les socialistes n'est pas totale ; les écologistes vannetais avaient même envisagé un temps de participer directement à la liste de gauche, mais

---

<sup>1005</sup>« Edmond Hervé, entouré d'une équipe municipale dynamique, a su faire de Rennes une vile pilote. Mais il reste encore à faire. C'est pourquoi les écologistes, les défenseurs de l'environnement et de la qualité de la vie seront à ses côtés pour poursuivre l'action. » AD35, 35 238 DOC POL 3, Documentation politique, élections municipales de 1983, « L'Alliance écologique soutient la municipalité rennaise », Alliance écologique, février 1983, 2 p.

<sup>1006</sup>« Autogestion-écologie. Delarue ?... Un inconnu parisien », *Ouest-France*, 21 février 1983.

<sup>1007</sup>« Saint-Nazaire. Un record avec 6 listes, mais une campagne en demi-teinte », *Ouest-France*, 3 mars 1983.

<sup>1008</sup>Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

<sup>1009</sup>Jean Pinvidic, « Alternative... pour durer », *Ouest-France*, 7 février 1983.

<sup>1010</sup>Michel Bihan, « “Pour la première fois, on peut avoir des élus” », *Ouest-France*, 1<sup>er</sup> février 1983.

avaient reçu une fin de non-recevoir<sup>1011</sup>. La situation est semblable à Nantes, où des membres des Amis de la Terre (non affiliés à la FEB) avaient envisagé de participer à la liste du maire sortant Alain Chénard ; celui-ci refusant de prendre position contre le projet de centrale nucléaire au Carnet<sup>1012</sup> et demandant aux écologistes de s'inscrire dans la majorité présidentielle<sup>1013</sup>, la question fut rapidement close. Les écologistes ne participent cependant pas à la liste PSU conduite par Xavier Dousset<sup>1014</sup>. À Brest en revanche, la situation est inverse : les écologistes tentent de constituer une liste autonome, mais échouent ; ils n'envisagent pas de ralliement à la liste d'Union de la gauche ni à celle soutenue par le PSU, allié à la LCR et accordant peu d'importance aux questions écologiques<sup>1015</sup>. Le collectif Brest-Écologie dont Ronan Dantec et Marc de Saint-Laurent sont les chevilles ouvrières se contente donc d'adresser aux listes en lice un questionnaire<sup>1016</sup> auquel seul le candidat RPR Jacques Berthelot répond, Pierre Maille jugeant l'initiative sans intérêt<sup>1017</sup>.

Cette disposition initiale favorable aux socialistes locaux est cependant nettement nuancée une fois la décision prise de déposer une liste autonome. À Vannes, pas d'hésitation : si la liste obtient plus de 10 % au premier tour et qu'un second tour est nécessaire, elle se maintiendra ; si elle réalise moins de 10 %, aucune consigne ne sera donnée<sup>1018</sup>. L'autonomie stratégique est donc totale vis-à-vis du Parti socialiste.

À Quimper et Rennes, la stratégie est plus nuancée. La tête de liste quimpéroise Alain Uguen affirme d'emblée que si la liste Kemper-Écologie dépasse les 5 % et qu'un second tour se tient, « nous négocierons avec [la tête de liste socialiste Bernard] Poignant<sup>1019</sup> » ; à l'inverse il est exclu de discuter avec le maire RPR sortant Marc Bécam. L'obtention d'un poste d'adjoint à l'environnement constitue un objectif explicite.

À Rennes la stratégie est semblable mais empreinte de davantage de défiance à l'égard du Parti socialiste. En effet, comme à Quimper les écologistes rennais souhaitent une fusion de leur liste au second tour avec la liste socialiste ; mais ce choix en faveur de la liste de gauche par opposition à la liste de droite n'est justifié publiquement que par le fait qu'elle est

---

<sup>1011</sup>Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

<sup>1012</sup>Entretien avec Marie-Françoise Gonin le 18 juin 2014.

<sup>1013</sup>Entretien avec Jean-Claude Demaure le 3 avril 2014.

<sup>1014</sup>Certains écologistes comme Marie-Françoise Gonin dénoncent publiquement la décision du PSU de présenter une liste contre la municipalité sortante, dont ils jugent positivement la politique. Entretien avec Marie-Françoise Gonin le 18 juin 2014.

<sup>1015</sup>« "La voix des travailleurs contre l'austérité". LCR, PSU et divers d'extrême-gauche sans appartenance ont présenté leur liste », *Ouest-France*, 7 février 1983.

<sup>1016</sup>« Brest-Écologie : 13 questions aux candidats », *Ouest-France*, 21 février 1983.

<sup>1017</sup>Entretien avec Ronan Dantec le 23 mars 2015.

<sup>1018</sup>Jean Pinvidic, « Alternative... pour durer », *Ouest-France*, 7 février 1983.

<sup>1019</sup>Daniel Yonnet, « C'est quand même pas la guerre », *Ouest-France*, 2 mars 1983.



la « représentante locale du gouvernement responsable du mode de scrutin actuel<sup>1020</sup> ». Soucieux de donner des gages d'autonomie, les écologistes précisent explicitement qu'il est inenvisageable de procéder à une négociation donc à des concessions programmatiques et qu'ils refuseront par conséquent toute « solidarité de bloc » au sein du conseil municipal. Les écologistes rennais espèrent en fait qu'une poussée du vote pour la liste de droite de l'UDF Claude Champaud au premier tour contraindra le maire sortant à accepter une telle fusion pour espérer conserver la mairie.

Notons que cette approche précautionneuse vis-à-vis du Parti socialiste n'est pas l'apanage de la FEB. À Lorient, les autogestionnaires de la liste de Marie-Hélène Leroux, dont une minorité des candidats appartient au PSU (8 sur 49), revendiquent leur appartenance à la gauche et excluent tout accord avec la liste de droite, mais refusent toute automaticité d'une fusion avec la liste du maire Jean-Yves Le Drian<sup>1021</sup>. Ils avaient envisagé un accord avec le Parti socialiste dès le premier tour, mais refusaient de se plier à la discipline majoritaire requise<sup>1022</sup>.

### Un ancrage électoral significatif mais localisé

Les résultats du premier tour des élections municipales, le 6 mars 1983, sont relativement bons pour les écologistes de la FEB.

Le meilleur score est obtenu par la liste Vannes-Alternative, qui recueille 7,71 % des voix<sup>1023</sup>. La victoire dès le premier tour de la liste sortante de droite permet l'élection au conseil municipal de la tête de liste Jean-Pierre Mousset. La situation est similaire à Quimper où Marc Bécam (RPR) l'emporte dès le premier tour avec 51,02 % des voix, ce qui permet à Alain Uguen (5,64%) d'accéder au conseil municipal sans passer d'accord avec le candidat socialiste Bernard Poignant<sup>1024</sup>.

La situation rennaise est plus complexe<sup>1025</sup>. Avec 6,18 %, la liste Rennes-Verte remporte un résultat assez satisfaisant mais qui ne suffit pas à garantir un accord avec la liste d'Edmond Hervé. En effet, celle-ci est assez nettement en tête, avec 47,11 % des voix, devançant la liste de Claude Champaud de plus de trois points (43,80%). La liste de gauche est donc en ballottage favorable, d'autant plus qu'elle dispose de réserves de voix, contrairement à sa

<sup>1020</sup> « Les écologistes et le deuxième tour. Avec la gauche mais sans négociation », *Ouest-France*, 18 février 1983.

<sup>1021</sup> Brigitte Lemarchand, « Marie-Hélène Le Roux, Autogestion-Écologie : Les idées d'abord, même si elles nous coûtent des voix », *Ouest-France*, 2 mars 1983.

<sup>1022</sup> « Marie-Hélène le Roux : "on est libre" », *Ouest-France*, 8 mars 1983.

<sup>1023</sup> Cf. tableau 14, p. 312.

<sup>1024</sup> Cf. tableau 12, p. 311.

<sup>1025</sup> Cf. tableau 13, p. 311.

concurrente : deux petites listes divers-gauche et de Lutte Ouvrière totalisent 2,92 %. À moins d'un nouveau et puissant regain de mobilisation de l'électorat de droite, Edmond Hervé ne semble pas avoir besoin de l'appui des écologistes pour conserver la majorité<sup>1026</sup> ; il rejette donc la proposition de fusion émise par les écologistes. Ceux-ci répliquent en appelant leurs électeurs à s'abstenir<sup>1027</sup>.

Le 13 mars au soir, le pari s'avère gagnant : Edmond Hervé recueille 52,84 % des suffrages, soit 43 061 voix, 4204 voix de plus que le total des listes de gauche du premier tour. L'essentiel de cette progression semble provenir des voix écologistes (4801 au premier tour) puisque c'est la liste de droite qui semble avoir le plus bénéficié du surcroît de participation<sup>1028</sup>. L'appel à l'abstention de la liste d'Yves Cochet n'a donc pas été suivi et l'ancrage à gauche de son électorat est net. Ce report joue un rôle significatif dans l'issue du scrutin puisque l'écart entre les deux listes au second tour (4624 voix) est inférieur au score de Rennes-Verte une semaine plus tôt.

En somme, si les écologistes remportent des résultats assez homogènes en voix dans les trois villes où ils sont présents en mars 1983, les effets de long terme sont plus hétérogènes du fait de la complexité du mode de scrutin. À Vannes et à Quimper, l'élection d'un conseiller municipal permet aux écologistes de se familiariser davantage avec les institutions électives et la technicité des politiques publiques, de préparer les élections municipales prévues en 1989 et surtout d'améliorer la visibilité de leur mouvement et de leur représentant. À Rennes, le score de la liste écologiste et le rôle de l'électorat écologiste dans l'entre-deux tours contribuent à attirer l'attention sur cette nouvelle force politique locale. L'absence d' élu municipal sera en partie compensée dans les années suivantes par le relatif dynamisme du groupe de militants rennais et par le rôle protagoniste joué par Yves Cochet. Inversement, à Quimper et surtout à Vannes, la notoriété du conseiller municipal compense en partie l'essoufflement du collectif militant avant 1989<sup>1029</sup>.

La présence des écologistes aux élections municipales de 1983 en Bretagne ne se résume cependant pas aux listes présentées exclusivement par la FEB. La FEB s'associe en effet très ponctuellement à d'autres forces politiques : à Locmiquélic, les militants écologistes

---

<sup>1026</sup>Entretien avec Jean Normand le 25 mars 2009.

<sup>1027</sup>« Pour répondre au mépris d'E. Hervé, nous appelons les Rennaises et les Rennais à l'ABSTENTION ou au VOTE NUL. » (en majuscules dans l'original) AD35, 35 238 DOC POL 3, Documentation politique, élections municipales de 1983, « Le mépris... », Rennes-Verte, tract, 1983, 2 p.

<sup>1028</sup>La liste de droite progressé de 4413 voix, davantage que le surcroît de participation (+3812), ce qui suggère tout de même qu'une petite partie de l'électorat des autres listes du premier tour, notamment de la liste écologiste, s'est reportée sur la liste de droite.

<sup>1029</sup>Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

tentent, en vain, de constituer une liste avec le PSU pour exprimer l'opposition à un projet de centrale thermique ; à Guidel, Renée Conan et Simone de Bollardière participent à une liste où l'Union démocratique bretonne est largement représentée<sup>1030</sup>. À Guidel (comme à Vannes et Nantes) la présence d'une liste autonome s'explique en partie par le refus du Parti socialiste d'intégrer sur sa liste des candidats écologistes et surtout, en l'occurrence, de l'UDB<sup>1031</sup>. Comme à Vannes et Quimper, la victoire au premier tour de la droite à Guidel et le score de la liste (7,76%) permettent l'élection de la tête de liste écologiste, Jo Daniel<sup>1032</sup>.

L'ancrage électoral de la FEB doit enfin se mesurer relativement à celui de forces proches, en particulier les autogestionnaires du PSU. Présents sur des listes autonomes à Nantes, Lorient, Brest et Pont-l'Abbé, ils récoltent des résultats mitigés. À Pont-l'Abbé, le PSU remporte 9,71 % des suffrages, derrière le PS avec 28,43 % et le PCF avec 12,01 %; la ville reste à droite à l'issue du second tour. À Brest la liste LCR-PSU ne remporte que 2,09 % des suffrages<sup>1033</sup>. À Nantes la liste de Xavier Dousset échoue à franchir la barre des 5 % (4,23%) et donc ne peut, comme elle l'espérait, fusionner avec la liste du maire sortant, qui est battue dès le premier tour<sup>1034</sup>. À Saint-Nazaire, seul cas de figure où une liste écologiste (non affiliée à la FEB) et une liste PSU sont en concurrence, la liste écologiste arrive en tête avec 5,78 %, contre 3,15 % pour le PSU<sup>1035</sup>. Cette double concurrence contribue à la mise en ballottage de la liste du maire Joël Batteux, qui ne recueille que 47,13 %. Enfin, le résultat le plus probant pour le PSU est celui de Lorient : sa liste recueille 5,62 % et la victoire au premier tour du maire Jean-Yves Le Drian (52,15%) permet l'élection au conseil municipal de Marie-Hélène Leroux, qui se retrouve donc dans une situation similaire à celles de Jean-Pierre Mousset à Vannes et Alain Uguen à Quimper, à ceci près qu'elle fait face à une majorité municipale de gauche et non de droite<sup>1036</sup>.

En somme, les élections municipales de 1983 permettent aux écologistes d'émerger dans plusieurs villes importantes de Bretagne comme une force politique autonome ; cependant, le PSU reste également relativement présent, sans compter les municipalités où il fait élire des conseillers municipaux au sein de majorités d'Union de la gauche. Dans plusieurs villes, le positionnement du PSU est similaire à celui des écologistes et il bénéficie

<sup>1030</sup>Michel Bihan, « “Pour la première fois, on peut avoir des élus” », *Ouest-France*, 1<sup>er</sup> février 1983.

<sup>1031</sup>« Une liste “Guidel autrement” autour des écologistes et de l'UDB », *Ouest-France*, 9 février 1989.

<sup>1032</sup>Celui-ci reste proche de la FEB jusqu'en 1986 mais se rallie à la majorité municipale RPR avant les élections de 1989. « Guidel autrement : ne pas confondre », *Ouest-France*, 6 janvier 1989.

<sup>1033</sup>Cf. tableau 18, p. 314.

<sup>1034</sup>Cf. tableau 16, p. 313.

<sup>1035</sup>Cf. tableau 17, p. 313.

<sup>1036</sup>Cf. tableau 15, p. 312.

lui aussi de résultats électoraux qui peuvent paraître encourageants. Cependant, la diversité de sa stratégie d'une ville à l'autre (liste avec la LCR à Brest, Union de la gauche à Quimper, Rennes et Saint-Brieuc, liste autonome à Nantes et Lorient) témoigne d'une indétermination stratégique qui s'aggrave au fil des années 1980. Les réseaux sur lesquels il s'appuyait à l'échelle locale ne disparaissent pas pour autant ; les Verts peuvent, de manière croissante, s'y appuyer à leur tour, ce que l'on observe sur le plan électoral dès 1983 à Rennes et Quimper.

## *ii. 1989 : une percée presque généralisée*

Si les élections de 1983 marquaient une rupture par rapport au scrutin de 1977 du point de vue de la présence des écologistes, celles de 1989 s'inscrivent au contraire dans une certaine continuité relativement au vote de 1983. Les efforts fournis cette année-là constituent un point d'appui significatif qui permet aux Verts d'aborder le scrutin de 1989 dans de bonnes conditions. Cela se vérifie tout particulièrement dans les trois villes où la FEB avait présenté une liste en 1983 (Rennes, Vannes et Quimper) mais également à Lorient et Nantes où les Verts s'appuient directement sur les autogestionnaires. Ailleurs, comme à Brest, Saint-Brieuc et Saint-Nazaire, les résultats sont plus fragiles malgré leur caractère parfois spectaculaire.

### Les élections cantonales de septembre 1988<sup>1037</sup> : des résultats prometteurs pour les Verts

Les élections cantonales de 1988, repoussées au mois de septembre afin de ne pas interférer avec la campagne présidentielle du printemps, se déroulent donc moins de six mois avant les élections municipales de 1989. Pour les militants Verts, les élections cantonales présentent peu d'intérêt intrinsèque mais elles constituent cette fois-ci une manière d'affirmer leur présence et de mesurer leur soutien en vue de la constitution possible de listes aux élections municipales.

Dans les Côtes-du-Nord les Verts sont trois à se présenter aux élections cantonales : Jacques Herrou à Plouaret, Paul Signac à Lanvollon et Yves Sauvage à Saint-Brieuc-sud. Si Paul Signac se présente à Lanvollon pour affirmer l'opposition des écologistes au projet de centrale nucléaire envisagé par EDF sur le site voisin de Plouézec<sup>1038</sup>, il prépare également

<sup>1037</sup>La présence des Verts aux élections cantonales de 1985 s'inscrit elle aussi bien souvent dans une stratégie d'ancrage électoral local, mais elle est d'ampleur très inférieure à celle de 1988. Aucun candidat n'est présent dans les Côtes-du-Nord ni dans le Morbihan. Le conseiller municipal Alain Uguen recueille 5,30 % des voix à Quimper-III, Pierre Delignière entre temps installé à Fouesnant y recueille 3,94 %, les Rennais Yves Cochet et Jean-Pierre Georges recueillent 9,54 % et 7,46 % à Rennes-Est et Rennes-Le Blosne. Les seuls autres candidats sont les Nazairiens de l'Alternative écologiste, Joël Gicquiaud (Saint-Nazaire Ouest, 4,57%) et Yvon Simon (Saint-Nazaire Est, 6,16%).

<sup>1038</sup>Théo Le Diouaron, « Les Verts. Un trio pour le "bio" », *Ouest-France*, 13 septembre 1988.

ainsi la constitution d'une liste l'année suivante à Yvias, commune proche du canton. Quant à Yves Sauvage, il annonce explicitement l'intention des Verts de présenter une liste aux élections briochines du mois de mars<sup>1039</sup>.

Dans le Finistère les Verts sont cinq à briguer un siège de conseiller général, dans les deux principales villes de Brest et Quimper ainsi qu'à Scaër. La future tête de liste brestoise Philippe Parisse se présente dans le canton de Brest III tandis que les Verts quimpérois sont présents dans trois cantons de la ville : le conseiller municipal Alain Uguen est candidat comme en 1982 et 1985, cette fois dans le canton de Quimper II, tandis que Martial Provost et André Boudoulec se présentent respectivement dans les cantons de Quimper I et Quimper III. À Scaër c'est le militant régionaliste Guy Flégéo qui porte les couleurs des Verts.

En Ille-et-Vilaine les Verts sont présents dans trois cantons rennais : Rennes-nord-ouest (Dominique Hervé), Rennes-nord (Yves Cochet), Rennes-Bréquigny (Joël Morfoisse), ainsi qu'à Vitré-Est (Marcel Lacour) et à Redon (Jabez Lesouef), communes où ils envisagent de présenter des listes aux élections municipales, ainsi que dans le canton de Mordelles dans l'agglomération rennaise.

En Loire-Atlantique les Verts sont présents dans quatre cantons dont deux nantais (Xavier Gillet à Nantes 6 et Ronan Dantec à Nantes 8), Saint-Nazaire-centre (Boris Fedorovsky), où ils comptent s'engager dans les élections municipales, ainsi qu'à Saint-Père-en-Retz (Dominique Pottier).

Dans le Morbihan la situation est plus complexe. Les Verts ne présentent officiellement que trois candidats : Renée Conan à Lorient-Centre, qui prépare les élections municipales, François Mounier à Allaire et Jean-Charles Michel à Malestroit. Cependant, le conseiller municipal vannetais Jean-Pierre Mousset, qui s'est mis en congé des Verts, se présente à Vannes-Est, sous l'étiquette Arc-en-Ciel dans le cadre d'un rapprochement avec des élus autogestionnaires ou de la gauche alternative dont Pierre-Gildas Fleury, candidat à Auray sous la même étiquette. Le mouvement Arc-en-Ciel morbihannais prend soin de préciser à l'issue du premier tour qu'il envisage « la présentation de candidats écologistes et alternatifs lors des prochaines élections municipales<sup>1040</sup> ».

Les résultats du premier tour le 25 septembre sont dans l'ensemble très encourageants pour les Verts. Ils dépassent les 5 % des suffrages exprimés dans tous les cantons à l'exception de Brest (2,87%) et de Scaër (3,39%). À Quimper, Lorient, Rennes et Saint-

<sup>1039</sup>« Yves Sauvage (les Verts). Le point de départ », *Ouest-France*, 20 septembre 1988.

<sup>1040</sup>« Écologistes "Arc en Ciel" », *Ouest-France*, 28 septembre 1988.

Briec en particulier les scores obtenus remplissent les Verts d'optimisme : Alain Uguen frôle les 10 % dans son canton (9,24%), Renée Conan s'en rapproche (8,34%) tandis qu'Yves Cochet et Yves Sauvage les dépassent (10,65% et 10,41%). À Rennes, les Verts étaient en concurrence dans le canton de Rennes-nord-ouest avec une candidate Rouge-et-Verte très implantée au sein de l'Association des résidents de Villejean (ARV), la conseillère municipale Janine Palm (ex-PSU) : Dominique Hervé, candidate des Verts crée la surprise en devançant Janine Palm non seulement à l'échelle du canton (6,69 % contre 5,05%) mais dans le quartier de Villejean lui-même (9,31 % contre 8,90%<sup>1041</sup>) où elle est pourtant inconnue (elle réside à Chavagne dans l'agglomération rennaise). À Nantes (5,55 et 6,08%), Saint-Nazaire (6,95%) et Vannes (6,51%) les résultats sont moins spectaculaires mais suffisants pour permettre d'envisager sereinement la constitution d'une liste aux élections municipales ou, comme à Nantes, l'ouverture de négociations dans la perspective d'un accord avec le Parti socialiste dès le premier tour.

### À Quimper, Vannes et Rennes, les résultats d'une implantation progressive des Verts

La présence des écologistes aux élections municipales de 1989 dans les trois chefs lieux de départements que sont Quimper, Vannes et Rennes montrent une continuité frappante avec 1983. Dans les trois cas, la tête de liste des écologistes est la même en 1983 et en 1989.

À Quimper et Vannes, il s'agit du conseiller municipal élu en 1983, respectivement Alain Uguen et Jean-Pierre Mousset, qui ont su mettre leurs six années de mandat à profit pour effectuer un travail d'opposition acharné, tant technique que médiatique, qui a fortement contribué à améliorer la notoriété et la réputation de combativité prêtées aux écologistes. *Ouest-France*, qui juge Alain Uguen « maladroit dans certaines de ses attaques, approximatif parfois dans sa façon d'utiliser tel ou tel dossier », le décrit malgré tout de manière nuancée à l'occasion de la campagne des élections cantonales de 1985 :

*« Ce "vert" solitaire est même devenu l'empêcheur de discuter en rond, le pourfendeur intraitable des gaspilleurs de deniers publics, l'ennemi juré des subventions au stade Q, le chantre privilégié des mérites de la récupération bien comprise (en matière d'ordures et de déchets, s'entend<sup>1042</sup>). »*

Le journal n'attribue pas la même virulence à Jean-Pierre Mousset : « La voix un peu neutre, il ne brille pas pas l'éloquence » juge le journaliste Jean Pinvidic<sup>1043</sup>. *Ouest-France* lui reconnaît toutefois, non sans ironie, un travail tout aussi acharné que celui de son homologue

<sup>1041</sup>« Surprise à Villejean », *Ouest-France*, 27 septembre 1988.

<sup>1042</sup>« Galerie de portraits (2) », *Ouest-France*, 1<sup>er</sup> mars 1985.

<sup>1043</sup>Jean Pinvidic, « Profil. Jean-Pierre Mousset : le parcours tranquille de l'écologiste tout-terrain », *Ouest-France*, 3 mars 1989.

quimpérois : « Au conseil municipal de Vannes, il est l'infatigable avocat de l'environnement, quitte à passer parfois pour Don Quichotte devant des moulins à vent<sup>1044</sup>. »

Dans ce contexte, le travail municipal effectué pendant six ans constitue de fait un point d'appui significatif pendant la campagne. La liste Vannes alternative écologie construit son programme à partir du bilan du mandat effectué par Jean-Pierre Mousset<sup>1045</sup>. La presse locale elle-même met son activité de « contre-pouvoir tenace » pendant les six années écoulées à son actif :

*« La chasse à l'affichage illégal en ville, le sauvetage du marais de la pointe des émigrés, la mise en valeur de la rivière de Meucon jusqu'à Ménimur, les animations ornithologiques en toute saison, la revendication incessante en faveur des piétons et des cyclistes, la vigilance sourcilieuse sur la qualité de l'eau<sup>1046</sup>... »*

Alain Uguen et Jean-Pierre Mousset ont également contribué à accentuer leur notoriété personnelle en multipliant les candidatures aux élections locales pendant leur mandat municipal : cantonale de 1985 (Alain Uguen), régionales de 1986 (tous deux sont respectivement têtes de liste de la liste écologiste dans le Finistère et le Morbihan), cantonales de 1988.

À Rennes, Yves Cochet suit la même stratégie : il est candidat à Rennes aux élections cantonales de 1985, aux élections législatives de juin 1988 puis aux élections cantonales de septembre 1988. La notoriété du leader rennais des Verts se joue cependant également en partie à l'échelle nationale, de par sa fonction de porte-parole national des Verts jusqu'en 1986 et sa candidature – vaine – aux élections législatives dans le département du Nord cette même année.

La reconduction incontestée des têtes de liste de 1983 dans ces trois villes répond donc à des causes diverses mais cache des évolutions structurelles dans la position relative des écologistes dans le paysage politique local. Vannes est sans doute la ville où la continuité avec 1983 est la plus grande : le périmètre politique et militant de la liste n'évolue pas. Cependant, nuance de taille, l'intitulé de la liste passe de « Vannes Alternative » (1983) à « Vannes alternative écologie » (1989). L'étiquette écologiste est en effet acceptée cette fois sans barguigner par les anciens militants d'extrême-gauche comme André Guillaus<sup>1047</sup> : l'affirmation du leadership de Jean-Pierre Mousset, le succès relatif des Verts et l'échec de la

<sup>1044</sup> « Vannes-est. Combat singulier à droite », *Ouest-France*, 20 septembre 1988.

<sup>1045</sup> « Première réunion publique des écologistes », *Ouest-France*, 7-8 janvier 1989.

<sup>1046</sup> Jean Pinvidic, « Profil. Jean-Pierre Mousset : le parcours tranquille de l'écologiste tout-terrain », *Ouest-France*, 3 mars 1989.

<sup>1047</sup> Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.



candidature Juquin à l'élection présidentielle de l'année précédente ont fait évoluer les choix stratégiques.

La force d'attraction exercée par l'écologie politique sur les militants de gauche se fait également sentir à Rennes et surtout à Quimper. À Rennes, la liste écologiste simplifie son intitulé et se nomme donc « Rennes Verte », ce qui revient à abandonner le slogan « Alternative et écologie » utilisé en 1983 et qui visait à assurer une passerelle avec la gauche alternative. Ils bénéficient malgré cela, et contrairement à six ans plus tôt, de la relative bienveillance des militants issus du PSU et des Rouge-et-Verts. En effet, ceux-ci ont échoué à obtenir une représentation satisfaisante sur la liste du maire sortant et sont donc exclus de la majorité municipale à laquelle ils appartenaient depuis 1983. Ayant renoncé à présenter une liste autonome, ils ne soutiennent pas explicitement la liste d'Yves Cochet mais lui expriment publiquement leur sympathie : « Nous nous refusons d'entrer en concurrence avec eux, pensant utile d'œuvrer à des convergences futures<sup>1048</sup> » déclarent-ils quelques jours avant le premier tour. La Ligue communiste révolutionnaire elle-même contribue à mettre la liste verte au centre des attentions en diffusant une lettre ouverte à Edmond Hervé affirmant qu'elle « hésite » entre la liste sortante et les Verts<sup>1049</sup>. L'absence de toute liste d'extrême-gauche et divers-gauche, contrairement à 1983 et 1977, est un autre facteur favorable à la liste écologiste. Les Verts comptent même avec le soutien explicite de Hilaire Fournier, ancien conseiller municipal MRG entre 1977 et 1983, tête de liste d'une liste divers-gauche en 1983<sup>1050</sup>. Cerise sur le gâteau : Michel Phlipponneau, ancien leader de l'opposition municipale avant 1977 et ancien premier adjoint d'Edmond Hervé, soutient implicitement la liste des Verts, où figure d'ailleurs en sixième position Marie-Thérèse Phlipponneau, son épouse<sup>1051</sup>.

La liste écologiste quimpéroise bénéficie elle d'une évolution plus nette de la part des militants autogestionnaires et de l'UDB. En 1983, PSU et UDB figuraient en effet sur la liste socialiste de Bernard Poignant ; en 1989, les militants autogestionnaires rallient Kemper-Écologie, dont la deuxième de liste Denise Cariou, tout comme l'UDB qui obtient la présence de deux de ses militants sur la liste d'Alain Uguen<sup>1052</sup>. La Nouvelle Gauche, issue des comités Juquin, ne prend cependant pas position au premier tour<sup>1053</sup>, avant d'apporter son soutien à

---

<sup>1048</sup>« Échos de campagne », *Ouest-France*, 7 mars 1989.

<sup>1049</sup>*Ibid.*

<sup>1050</sup>« Hilaire Fournier se met au Vert », *Ouest-France*, 30 janvier 1989.

<sup>1051</sup>« “Pour faire chauffer les oreilles des autres candidats”. Yves Cochet présente les 59 membres de la liste “Rennes Verte” », *Ouest-France*, 9 février 1989.

<sup>1052</sup>« L'UDB dans les municipales. Des alliances très diverses », *Ouest-France*, 10 mars 1989.

<sup>1053</sup>« La nouvelle gauche », *Ouest-France*, 9 mars 1989.

Alain Uguen au second<sup>1054</sup>. Ce poids des militants issus de la gauche régionaliste et autogestionnaire sur la liste écologiste ne se limite pas à des membres de partis : il est accentué encore par la présence de militants indépendants comme Marc Andro, ancien dirigeant de l'UDB, ou encore le musicien Gweltaz Ar Fur. Cet apport relativement à 1989 a pour contrepartie la disparition, sur la liste écologiste, de militants au profil et aux convictions plus environnementalistes, comme Pierre Delignière, lequel a entre-temps quitté les Verts et (provisoirement) interrompu ses activités politiques.

Ces évolutions préélectorales contribuent à expliquer des résultats électoraux alors perçus comme une surprise. En effet, tandis que les écologistes fixaient comme objectif, comme en 1983, le franchissement de la barre des 10 % dans chacune de ces trois villes<sup>1055</sup>, ils la franchissent partout largement : 13,59 % à Vannes, 13,98 % à Rennes, 14,50 % à Quimper<sup>1056</sup>. C'est dans cette dernière ville que la progression est la plus nette relativement aux élections précédentes, reflétant probablement l'évolution des groupes militants abordés plus haut : +8,86, contre +7,80 à Rennes et seulement +5,88 à Vannes. L'origine de ces voix semble diverse. En effet, à Quimper la progression écologiste est concomitante d'un net recul de la liste de Bernard Poignant, qui perd près de sept points en six ans ; même configuration à Vannes où la principale liste de gauche perd presque douze points ; la situation est cependant inverse à Rennes, où Edmond Hervé l'emporte cette fois-ci dès le premier tour en progressant de + 3,5 depuis 1983<sup>1057</sup>. Si l'on prend en compte la présence en 1989 de listes communistes à Vannes (5,03 %, en alliance avec l'UDB) et Quimper (7,00%), forces alliées au PS en 1983, on peut estimer que la progression des écologistes vannetais provient en grande partie des voix socialistes, tandis qu'une partie de l'essor des listes vertes à Rennes et Quimper est imputable au recul des listes de droite, phénomène qu'avait anticipé, à Rennes, *Ouest-France* pendant la campagne compte tenu du manque de dynamisme de la campagne de la liste de droite de Gérard Pourchet<sup>1058</sup>.

Comment la stratégie des Verts a-t-elle évolué en six ans vis-à-vis de la gauche socialiste ? Fort peu en apparence, les écologistes veillant à conserver une forte autonomie

---

<sup>1054</sup>Certains de leurs membres participent au repas de fête organisé par la liste au lendemain du second tour. « Confirmation pour les Verts. Champagne et pizzas ! », *Ouest-France*, 21 mars 1989.

<sup>1055</sup>« Vannes Alternative Écologie. La clarté avant tout », *Ouest-France*, 6 février 1989 ; « Alain Uguen. Le promeneur solidaire », *Ouest-France*, 3 mars 1989 ; « Le moral des équipes une semaine avant le premier tour », *Ouest-France*, 4-5 mars 1989.

<sup>1056</sup>Cf. tableaux 12-14, p. 311-312.

<sup>1057</sup>Notons cependant que le recul socialiste à Quimper et Vannes peut s'expliquer en partie par la présence d'une liste présentée par le PCF (à Quimper) et d'une liste PCF-UDB (à Vannes) qui recueillent respectivement 7,00 % et 5,03 %, listes absentes en 1983.

<sup>1058</sup>« Dur, dur... », *Ouest-France*, 25-26 février 1989.

vis-à-vis des forces majoritaires à gauche. À Vannes, l'indépendance est totale par rapport au Parti socialiste : contrairement à 1983, les écologistes n'envisagent pas de figurer sur la liste de gauche au premier tour ; et comme en 1983, ils excluent par avance tout désistement en sa faveur au second tour<sup>1059</sup>. Le contexte vannetais, marqué par la domination sans partage de la droite et la défection du PCF et de l'UDB explique en partie ce choix, qui contraste avec les alliances nouées dès le premier tour dans d'autres communes de l'agglomération<sup>1060</sup>. Au lendemain du premier tour, aucune discussion ne s'engage donc entre la liste Vannes Alternative Écologie et celle du Parti socialiste<sup>1061</sup>, la victoire de la liste de droite étant facilement prévisible.

À Rennes la liste Rennes-Verte adopte la même stratégie qu'en 1983 mais la victoire dès le premier tour de la liste d'Edmond Hervé ne lui permet pas de demander une fusion des listes à la proportionnelle. Cela n'empêche pas les quatre conseillers municipaux Verts de continuer à revendiquer la participation à la gestion de la municipalité : lors de la séance d'installation du conseil municipal ils apportent leurs voix à la réélection d'Edmond Hervé à la mairie<sup>1062</sup> et proposent d'occuper deux postes d'adjoint au maire, tout en continuant à refuser toute discipline majoritaire stricte. Le maire, fort de sa victoire au premier tour, fait la sourde oreille et resserre au contraire son emprise sur l'exécutif municipal<sup>1063</sup>.

À Quimper également la stratégie des Verts est semblable à celle adoptée six ans plus tôt : il s'agit de rechercher un accord au second tour avec la liste de gauche de Bernard Poignant, en répartissant les sièges et les postes d'adjoint à la proportionnelle, mais en refusant de se plier à une discipline de vote au sein du conseil municipal. Au lendemain du premier tour, Bernard Poignant ne pouvant pas bénéficier du soutien des communistes et constatant qu'il sera difficile dans ces conditions de l'emporter face à Marc Bécam sans l'apport des voix écologistes, engage avec réticence les discussions avec Alain Uguen<sup>1064</sup>. Celui-ci est mandaté par sa liste pour obtenir une fusion conditionnée de manière stricte à l'application de la proportionnelle dans la répartition des sièges (neuf sièges sur trente-quatre dont trois dans les onze premiers de la liste, ainsi que deux postes d'adjoint au maire en cas de victoire) et à la reconnaissance d'une liberté de vote au sein du conseil municipal. Bernard Poignant refuse d'accéder à ces demandes, se bornant à proposer six places sur la liste et un

<sup>1059</sup> « Vannes Alternative Écologie. La clarté avant tout », *Ouest-France*, 6 février 1989.

<sup>1060</sup> « Vannes : l'indépendance des écologistes », *Ouest-France*, 11-12 février 1989.

<sup>1061</sup> Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

<sup>1062</sup> « Edmond Hervé élu maire hier soir », *Ouest-France*, 18 mars 1989.

<sup>1063</sup> « Conseil municipal. Edmond Hervé cadennasse tout », *Ouest-France*, 20 mars 1989.

<sup>1064</sup> « Bécam et Poignant au coude à coude. Le printemps des Verts (14,5%) », *Ouest-France*, 13 mars 1989.

poste d'adjoint assortis du respect d'une stricte discipline majoritaire<sup>1065</sup>. Les discussions tournent donc court et le second tour donne lieu à une triangulaire dont le résultat, contrairement à celle de Vannes, est difficilement prévisible. Cette incertitude explique sans doute l'asymétrie de l'évolution des scores des deux listes entre les deux tours. À Vannes, la liste de Jean-Pierre Mousset gagne presque 1200 voix (et progresse de presque 8 points, jusqu'à 21,27 %) malgré une nette baisse de la participation ; à Quimper à l'inverse, le surcroît de participation se porte essentiellement sur les deux listes arrivées en tête et le pourcentage recueilli par la liste Verte recule de plus d'un point.

À Quimper et Rennes, les élections municipales de 1989 se concluent donc de la même manière : la liste de gauche l'emporte et plusieurs écologistes sont élus au conseil municipal sur une liste autonome. Toutefois, si à Rennes la victoire du nouveau maire est confortable, il est va tout à fait différemment à Quimper : Bernard Poignant arrache la mairie à Marc Bécam avec moins d'un point d'avance au second tour et grâce à une simple majorité relative (43,71%). À la tête d'une majorité essentiellement socialiste, privée des communistes, des autogestionnaires et des régionalistes, son assise politique et sociale est fragile. Dans ce contexte, la présence de conseillers municipaux écologistes autonomes au sein du conseil municipal constitue un handicap significatif. À l'opposé de la fermeté affichée par Edmond Hervé à Rennes, Bernard Poignant s'attelle donc à la tâche d'intégrer les écologistes à sa majorité. Dès la mise en place du nouveau conseil municipal, il propose au chef de file écologiste Alain Uguen d'intégrer l'exécutif municipal et d'occuper un poste d'adjoint<sup>1066</sup>. Invités à se prononcer, les membres de la liste Kemper-Écologie acceptent la proposition et Bernard Poignant admet que leurs élus disposent d'une complète liberté de vote<sup>1067</sup>. Cet équilibre instable est rompu moins d'un an plus tard : Alain Uguen annonçant qu'il exercera, avec ses deux collègues, sa liberté de vote en s'opposant au budget municipal pour l'année 1990 qu'il juge insatisfaisant, le maire lui retire sa délégation et Alain Uguen quitte ses fonctions d'adjoint<sup>1068</sup>.

### À Lorient, Nantes et Saint-Nazaire, convergences entre Verts et autres écologistes et autogestionnaires

<sup>1065</sup> Georges Guitton, « Après le succès des Verts : la main tendue de Poignant à Uguen », *Ouest-France*, 14 mars 1989.

<sup>1066</sup> « Municipalité. Poignant propose un poste d'adjoint à Uguen », *Ouest-France*, 23 mars 1989.

<sup>1067</sup> Les trois élus écologistes doivent cependant apporter leurs voix à Bernard Poignant lors de son élection formelle à la mairie ; en revanche ils ne concourent pas à l'élection des autres adjoints au maire. « Un adjoint vert à Quimper. "Je ne serai pas Brice Lalonde" », *Ouest-France*, 25-27 mars 1989.

<sup>1068</sup> « Les Verts n'ont pas vu rose... », *Ouest-France*, 5 février 1990.

La présence des Verts aux élections municipales de 1989 à Lorient et Nantes constitue une nouveauté relative par rapport à 1983. Nouveauté, car les Verts étaient absents sur le plan électoral autant que militant six ans auparavant. Relative toutefois, car dans les deux villes la liste écologiste de 1989 s'inscrit dans une certaine continuité avec celle présentée par le PSU en 1983. Dans les deux cas en effet, la liste Verte comprend l'ancienne tête de liste PSU : Xavier Douset en quatrième position à Nantes et surtout Marie-Hélène Leroux, conseillère municipale d'opposition sortante, en troisième position à Lorient.

L'entrée des Verts sur la scène politique municipale à Lorient et Nantes n'intervient donc pas dans les mêmes circonstances qu'à Vannes, Rennes et Quimper. La stratégie développée par les Verts est également distincte. En effet, contrairement aux écologistes vannetais, quimpérois et rennais, les Nantais et Lorientais cherchent activement, à partir de l'automne 1988, à figurer sur la liste de gauche dès le premier tour. À Lorient, le maire sortant socialiste Jean-Yves Le Drian leur propose d'occuper trois places éligibles avec à la clé un poste d'adjoint ; les Verts refusent en jugeant cette proposition trop modeste au vu des résultats recueillis lors des dernières élections cantonales, qui les placent devant le Parti communiste, beaucoup mieux représenté au conseil municipal<sup>1069</sup>. La question d'une éventuelle fusion au second tour à laquelle les écologistes ne seraient pas hostiles le cas échéant, est évacuée par le refus du maire sortant<sup>1070</sup>. À Nantes, le cas de figure est similaire : les Verts nantais tentent de convaincre Jean-Marc Ayrault et son directeur de cabinet à la mairie de Saint-Herblain d'intégrer deux d'entre eux sur la liste qu'il constitue pour ravir la ville à la droite. C'est peine perdue : Jean-Marc Ayrault ne propose qu'une seule place<sup>1071</sup> et les Verts se résignent à présenter une liste autonome<sup>1072</sup>. Bien qu'elle ait été vaine, cette tentative d'alliance dès le premier tour affaiblit grandement les Verts. En effet, si le groupe local nantais est majoritairement favorable à un rapprochement avec le Parti socialiste, il n'en va pas de même des militants du reste du département dont les instances désavouent publiquement l'orientation stratégique des Nantais<sup>1073</sup>.

Dans ces conditions, dans les deux villes la tête de liste socialiste s'attache à afficher la prise en compte des questions écologiques sur sa liste. Jean-Yves Le Drian, qui s'était contenté en 1983 de mettre en scène le soutien apporté par l'Alliance écologique à sa liste,

---

<sup>1069</sup>« Pas de verts sur la liste d'union de la gauche. "Les regrets du maire n'ont pas de raison d'être" », *Ouest-France*, 1<sup>er</sup> février 1989.

<sup>1070</sup>*Ibid.*

<sup>1071</sup>Entretien avec Ronan Dantec le 23 mars 2015.

<sup>1072</sup>« Une quatrième liste à Nantes ? Les Verts prêts à partir... », *Ouest-France*, 24-25 décembre 1988.

<sup>1073</sup>« Du riffi chez les Verts », *Ouest-France*, 29 décembre 1988.

accorde cette fois une place à une militante issue des Verts, Danièle Lepeltier<sup>1074</sup>. Jean-Marc Ayrault marque davantage les esprits en plaçant sur sa liste, en position éligible, deux militants écologistes nantais de premier plan : Marc Ellion, militant du vélo au sein de l'Association nantaise de défense de l'environnement et surtout Jean-Claude Demaure, vétéran de la lutte anti-nucléaire et ancien président de la SEPNB<sup>1075</sup>. Par ailleurs, le maire de Saint-Herblain réussit à obtenir le soutien de la Nouvelle gauche et conserve celui de l'UDB<sup>1076</sup>.

Cette stratégie d'ouverture très prononcée<sup>1077</sup> contraste avec celle de Jean-Yves Le Drian à Lorient, où la domination électorale du Parti socialiste lui permet d'être moins généreux voire plus agressif à l'égard des autres composantes de gauche<sup>1078</sup>. Le maire de Lorient ne tente en effet pas de rallier l'élue autogestionnaire Marie-Hélène Leroux à sa liste et perd qui plus est le soutien de l'UDB, dont l'adjoint Joël Guégan, conseiller municipal depuis 1971, démissionne avec fracas de la majorité au tout début de l'année 1989, dénonçant les « couleuvres » dont l'aurait nourri Jean-Yves Le Drian depuis plusieurs années<sup>1079</sup> ainsi que « la concentration du pouvoir entre les mains d'un petit groupe<sup>1080</sup> » au sein du conseil municipal.

L'espace politique dont disposent les écologistes lorientais est donc significativement plus large que celui disponible à Nantes. Les Verts lorientais, autour de Renée Conan, s'attellent d'abord à nouer une alliance avec les autogestionnaires et Marie-Hélène Leroux. C'est chose faite dès le début du mois de janvier 1989 même si les semaines qui suivent sont marquées par de fortes tensions (et même une rupture provisoire) autour du discours à tenir quant à la stratégie de second tour<sup>1081</sup> mais aussi du nombre de places accordées à chaque groupe sur la liste<sup>1082</sup>. C'est ensuite l'Union démocratique bretonne qui décide de participer à la liste conduite par Renée Conan<sup>1083</sup>, dont les affinités avec le mouvement culturel breton ne

<sup>1074</sup> « Danièle Lepeltier “verte” avec Jean-Yves Le Drian », *Ouest-France*, 3 février 1989.

<sup>1075</sup> « La gauche veut donner droit de cité à l'environnement. Elle engage deux écologistes », *Ouest-France*, 2 février 1989.

<sup>1076</sup> « Accord entre le PS et les comités de la Nouvelle gauche à Nantes », *Ouest-France*, 25 janvier 1989.

<sup>1077</sup> « Jean-Marc Ayrault met la dernière main à sa liste », *Ouest-France*, 21-22 janvier 1989.

<sup>1078</sup> Pendant la campagne il reproche ainsi à Marie-Hélène Leroux ses votes « imprévisibles et semble-t-il irréflechis » durant le mandat écoulé au conseil municipal. « Bulletin municipal. Jean-Yves Le Drian répond à Marie-Hélène Leroux », *Ouest-France*, 10 mars 1989.

<sup>1079</sup> « Joël Guégan : “Au-revoir à l'union de la gauche” », *Ouest-France*, 5 janvier 1989.

<sup>1080</sup> « An Oriant Écologie. Deux élus sortants témoignent », *Ouest-France*, 9 mars 1989.

<sup>1081</sup> Les autogestionnaires exigent que la liste exclut explicitement tout accord avec la liste de droite, ce que les Verts sont initialement réticents à faire, par défi envers Jean-Yves Le Drian. « Pas de Verts sur une liste de gauche. Le refus d'une représentation au rabais », *Ouest-France*, 2 février 1989 ; « Rupture entre l'“Autogestion-Écologie” et “les Verts” », *Ouest-France*, 3 février 1989.

<sup>1082</sup> « Écologistes : une seule liste », *Ouest-France*, 25-26 février 1989.

<sup>1083</sup> « L'UDB sur la liste An Oriant Écologie », *Ouest-France*, 23 février 1989.

sont plus à prouver, d'autant que la liste inclut également des militants culturels bretons, dont Jacques-Yves Le Touze en deuxième position. Joël Guégan y figure donc en quatrième position. Enfin, la liste écologiste bénéficie d'un ralliement symbolique qui contribue à affaiblir la liste du maire sortant : l'ancien directeur de cabinet de Jean-Yves Le Drian, Christophe Pannetier, prend la dernière place sur la liste de Renée Conan<sup>1084</sup>.

En définitive, l'évolution du rapport de forces pré-électoral entre écologistes et Parti socialiste à Lorient présente davantage de points communs avec celle qui s'opère au même moment à Rennes et Quimper, qu'avec la situation qui prévaut à Nantes. Dans le chef-lieu de Loire-Atlantique en effet, les Verts restent relativement isolés et la désignation de leurs candidats est rendue particulièrement délicate du fait de la défiance existant entre les différents courants<sup>1085</sup>. La presse se fait largement l'écho de ces dissensions, comme de la démission de certains militants<sup>1086</sup> ou encore de la dénonciation par certains groupes militants de la modération dont font preuve les Verts nantais<sup>1087</sup>. Ronan Dantec, cheville ouvrière du groupe des Verts nantais et très favorable à un accord avec le Parti socialiste, accepte de n'occuper que la seconde position sur la liste et de laisser la tête de liste à une autre militante, Rolande Huleux. Cette concession est décisive compte tenu de l'ambition limitée nourrie par les Verts nantais à l'occasion de ces élections municipales : dans le meilleur des cas, ils espèrent conquérir un siège, à la double condition que la liste franchisse les 5 % des voix et que l'élection se joue au premier tour<sup>1088</sup> (avec la probable victoire de la liste de gauche). Pour autant, cette mise en retrait de Ronan Dantec est purement de façade : en effet, Rolande Huleux a l'intention de quitter Nantes pour Madagascar dans les mois qui suivent et le cas échéant de démissionner du conseil au bénéfice du suivant de liste, Ronan Dantec<sup>1089</sup>.

Les résultats du premier tour des élections municipales diffèrent du tout au tout entre Lorient et Nantes, reflétant l'asymétrie des situations dans lesquelles se trouvent les Verts<sup>1090</sup>. À Lorient, la liste An Oriant Écologie crée la sensation<sup>1091</sup> en recueillant 15,11 % des

---

<sup>1084</sup> « Le dernier sur la liste An Oriant Écologie. L'ancien directeur de cabinet du maire », *Ouest-France*, 25-26 février 1989.

<sup>1085</sup> « La guerre des Verts continue », *Ouest-France*, 1<sup>er</sup> mars 1989.

<sup>1086</sup> *Ouest-France* se fait ainsi l'écho de la démission du militant Michel Viot à deux reprises : « Démission chez les Verts » le 14 février, et à nouveau en publiant un long extrait de sa lettre de démission dans les brèves le 22 février.

<sup>1087</sup> Le collectif « Écologie et expression populaire », qui avait soutenu la liste autogestionnaire en 1983, dénonce ainsi le fait que les Verts soient prêts à envisager une fusion avec la liste de Jean-Marc Ayrault au second tour. *Ouest-France* publie des extraits de ses communiqués à deux reprises dans les brèves consacrées à la campagne électorale (le 15 février et le 6 mars 1989).

<sup>1088</sup> « "Nantes-Verte". Une liste qui se veut "à l'image de la ville" », *Ouest-France*, 2 mars 1989.

<sup>1089</sup> Entretien avec Ronan Dantec le 23 mars 2015.

<sup>1090</sup> Cf. tableaux 15 et 16, p. 312-313.

<sup>1091</sup> « Lorient : Dur pour la droite, radieux pour les écologistes », *Ouest-France*, 13 mars 1989.



suffrages ; à Nantes, elle échoue à franchir les 5 % des suffrages (4,45%). La comparaison avec les résultats de 1983 permet de prendre la mesure de la divergence entre les deux villes : à Lorient la liste écologiste progresse de plus de 2000 voix et de près de 10 points relativement à la liste autogestionnaire six ans plus tôt ; à Nantes la liste Verte n'améliore le score du PSU que de 0,23 point et 46 voix et ne tire aucun profit de la disparition de toute liste d'extrême-gauche ou divers gauche. L'échec de la liste des Verts permet donc de clore le débat stratégique municipal entre écologistes nantais ; mais cette clôture n'est que provisoire et s'interrompt à l'occasion des élections cantonales de 1994<sup>1092</sup>.

À Lorient l'avance de Jean-Yves Le Drian et le mauvais score de la liste de droite permet à la liste socialiste de confirmer son refus d'une fusion de second tour avec la liste écologiste. L'ordre d'arrivée des trois listes au second tour est donc prévisible mais la répartition des suffrages offre une nouvelle surprise : le surcroît de participation s'accompagne d'une (très légère) perte de voix pour la liste du maire (-2), tandis que la liste de droite progresse (+1289 voix) mais moins que la liste écologiste qui gagne 1557 voix et obtient un pourcentage inespéré de 20,44 %, avec cinq sièges à la clé.

Le cas de figure de Saint-Nazaire mérite d'être traité à part. En effet, la présentation d'une liste aux élections municipales de 1989 fait suite à celle de 1983 mais la continuité est toute relative puisque le groupe à l'initiative de ces deux listes n'était pas affilié à la FEB en 1983. Le score de la liste conduite par Jean-Roland Lassalle en 1989 représente une progression inférieure à celles constatées dans les autres grandes villes de la région : +5,33. La victoire au premier tour de la liste de Joël Batteux permet toutefois l'élection immédiate de trois conseillers municipaux écologistes<sup>1093</sup>.

---

<sup>1092</sup>Cf. p. 323-325.

<sup>1093</sup>Cf. tableau 17, p. 313.

**Tableau 12 : Résultats des élections municipales à Quimper en 1983 et 1989<sup>1094</sup>**

QUIMPER	1983		1989			
	Premier tour		Premier tour		Second tour	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Liste de gauche	12 285	43,35	9 700	36,6	12 646	43,71
Liste de droite	14 459	51,02	9 899	37,4	12 391	42,83
Liste écologiste	1 598	5,64	3 830	14,5	3 894	13,46
Liste PCF			1 867	7,0		
Liste FN			1 199	4,5		
TOTAL	28 342		26 495		28 931	

**Tableau 13 : Résultats des élections municipales à Rennes en 1983 et 1989**

RENNES	1983				1989	
	Premier tour		Second tour		Premier tour	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Liste de gauche	36 594	47,11	43 061	52,84	32 834	50,76
Liste de droite	34 024	43,80	38 437	47,16	17 127	26,48
Liste écologiste	4 801	6,18			9 046	13,98
Liste DVG	1 244	1,60				
Liste LO	1 023	1,32				
Liste FN					3 306	5,11
Liste Grignous					2 372	3,67
TOTAL	77 686		81 498		64 685	

<sup>1094</sup>Source : *Ouest-France* et *Le Monde*, de même que pour les tableaux 13 à 19.

**Tableau 14 : Résultats des élections municipales à Vannes en 1983 et 1989**

	1983		1989			
	Premier tour		Premier tour		Second tour	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
<b>VANNES</b>						
Liste de gauche	6 465	36,30	4 146	24,36	4 746	28,78
Liste de droite	9 961	55,96	7 796	45,81	8 237	49,95
Liste écologiste	1 373	7,71	2 313	13,59	3 508	21,27
Liste div. droite			956	5,61		
Liste FN			950	5,58		
Liste PCF			856	5,03		
<b>TOTAL</b>	<b>17 798</b>	<b>100</b>	<b>17 017</b>	<b>100</b>	<b>16 491</b>	<b>100</b>

**Tableau 15 : Résultats des élections municipales à Lorient en 1983 et 1989**

	1983		1989			
	Premier tour		Premier tour		Second tour	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
<b>LORIENT</b>						
Liste de gauche	15 097	52,15	11 096	46,12	11 094	43,66
Liste de droite	12 227	42,23	7 833	32,55	9 122	35,90
Liste PSU	1 626	5,62				
Liste écologiste			3 636	15,11	5 193	20,44
Liste FN			1 496	6,22		
<b>TOTAL</b>	<b>28 950</b>	<b>100</b>	<b>24 061</b>	<b>100</b>	<b>25 409</b>	<b>100</b>

**Tableau 16 : Résultats des élections municipales à Nantes en 1983 et 1989**

	1983		1989	
	Premier tour		Premier tour	
<b>NANTES</b>	Voix	%	Voix	%
Liste de gauche	42 261	39,77	51 234	50,19
Liste de droite	53 648	50,48	41 055	40,21
Liste PSU	4 494	4,22		
Liste écologiste			4 540	4,45
Liste div. gauche	4 403	4,14		
Liste ext. gauche	1 449	1,36		
Liste FN			3 810	3,73
Liste divers droite			1 451	1,42
<b>TOTAL</b>	10 6255		10 2090	

**Tableau 17 : Résultats des élections municipales à Saint-Nazaire en 1983 et 1989**

	1983				1989	
	Premier tour		Second tour		Premier tour	
<b>SAINT-NAZAIRE</b>	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Liste de gauche	13 524	47,12	17 044	56,57	13 392	52,31
Liste de droite	10 926	38,07	13 084	43,42	7 090	27,69
Liste écologiste <sup>1095</sup>	1 658	5,77			2 842	11,10
Liste div. gauche	993	3,46				
Liste PSU	904	3,15				
Liste FN					914	3,57
Liste LO	691	2,40			694	2,71
Liste ext. g.					670	2,61
<b>TOTAL</b>	28 696		30 128		25 602	

<sup>1095</sup>La liste écologiste se présentant à Saint-Nazaire en 1983 est indépendante de la FEB, et s'appuie uniquement sur une association locale, contrairement à celle de 1989.

**Tableau 18 : Résultats des élections municipales à Brest en 1983 et 1989**

	1983		1989			
	Premier tour		Premier tour		Second tour	
<b>BREST</b>	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Liste de gauche	33 112	47,48	27 502	48,41	36 512	63,71
Liste RPR <sup>1096</sup>	35 163	50,42	10 075	17,73	20 795	36,29
Liste UDF			9 955	17,52		
Liste LCR-PSU	1 461	2,09				
Liste écologiste			3477	6,12		
Liste FN			3070	5,40		
Liste divers droite			2730	4,81		
TOTAL	69 736		56 809			

**Tableau 19 : Résultats des élections municipales à Saint-Brieuc en 1983 et 1989**

	1983		1989			
	Premier tour		Premier tour		Second tour	
<b>SAINT-BRIEUC</b>	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Liste de gauche	13 171	53,97	9 198	45,84	8 624	42,10
Liste de droite	11 230	46,02	6 886	34,66	7 363	35,70
Liste écologiste			2 895	14,57	4 579	22,20
Liste FN			980	4,93		
TOTAL	24 401		19 959		20 566	

### L'émergence rapide et fragile des Verts à Brest et Saint-Brieuc

Contrairement aux cas abordés jusqu'ici, la présence de listes Verts aux élections municipales de 1989 à Brest et Saint-Brieuc est sans précédent. Les élections de 1983 s'étaient en effet caractérisées par un duel entre liste d'Union de la gauche et liste d'union des droites dans les deux villes, une liste LCR-PSU étant également présente à Brest. La présence des écologistes en 1989 est donc une nouveauté qui s'ajoute à celle du Front national. Pour autant, les écologistes brestois s'appuient sur un groupe de militants existant depuis 1983, année lors de laquelle ils avaient tenté en vain de constituer une liste de candidats. Il en va

<sup>1096</sup>À Brest les droites partent unies au premier tour aux élections municipales de 1983 derrière Jacques Berthelot (RPR) mais la majorité municipale se fissure en cours de mandat et Jacques Berthelot démissionne en 1985 au bénéfice de Georges Kerbrat (RPR également). La liste RPR du maire sortant est concurrencée en 1989 par celle de Yannick Marzin (UDF). Cette dernière arrivant en troisième position à quelques voix près décide de se désister sans fusionner avec la liste du maire sortant.

différemment à Saint-Brieuc où le groupe Vert n'existe que depuis deux ans, autour de Jacques Mangold. Le groupe des Verts brestois, bien structuré, lance donc une liste aux élections municipales, à l'initiative du porte-parole brestois des Verts finistériens Xavier Jaouen et conduite par l'adhérent et militant régionaliste Philippe Parisse.

La constitution de la liste est plus laborieuse à Saint-Brieuc, où les militants actifs et expérimentés sont plus rares mais encouragés par les 10,41 % recueillis aux élections cantonales de septembre 1988 dans le canton de Saint-Brieuc sud. Jacques Mangold parvient pourtant, avec le soutien de Jean-Claude Lenay et Yves Sauvage, domiciliés hors de la ville, à déposer une liste composée de sympathisants, de justesse et au dernier moment :

« *Tout d'un coup on s'est dit : "on y va". "On y va", sans crier gare. (...) On n'avait pas de base, on est passés dans les bistrots, demander "qui veut être sur la liste ?" Ça a été assez folklorique*<sup>1097</sup>. »

Hormis Jacques Mangold, les candidats figurant sur la liste ne s'engagent pas activement dans la campagne, au point qu'ils refusent d'être photographiés par le journaliste de *Ouest-France*<sup>1098</sup>. La tête de liste devient le seul porte-parole de la liste. Un malentendu illustre la précipitation dans laquelle la liste a été constituée : à trois jours du premier tour, une des candidates affirme avoir signé le formulaire de candidature sans en avoir été clairement informée<sup>1099</sup>.

Les conditions dans lesquelles les Verts se présentent aux élections municipales à Saint-Brieuc et à Brest sont donc fort différentes et semblent favoriser les écologistes brestois. L'engagement dans les élections municipales de ces derniers est davantage mûri et répond à une stratégie explicite, comparable à celles des Verts quimpérois, rennais ou nantais : ils espèrent dans le meilleur des cas franchir le seuil des 10 % des voix afin d'imposer une négociation de fusion avec la liste de gauche<sup>1100</sup>. Le contexte politique et social dans les deux villes présente cependant lui aussi des différences majeures qui favorisent eux les Verts briochins. Tout d'abord, le scrutin municipal brestois intervient dans un contexte similaire à celui de Nantes : la municipalité de droite RPR-UDF est traversée de divisions profondes ; l'opposition de gauche se présente unie derrière la candidature du socialiste Pierre Maille, soutenu par le PCF et les régionalistes dissidents de l'UDB de Frankiz Breizh. À Saint-Brieuc c'est au contraire la majorité sortante du maire PS Claude Saunier qui est traversée par des tensions anciennes entre socialistes et communistes. Les deux partis parviennent tout de

<sup>1097</sup>Entretien avec Jacques Mangold le 20 janvier 2014.

<sup>1098</sup>« Vert-écologie Saint-Brieuc, la liste de Jacques Mangold », *Ouest-France*, 3 mars 1989.

<sup>1099</sup>« Imbroglie chez les Verts. Une candidate surprise... d'être candidate », *Ouest-France*, 9 mars 1989.

<sup>1100</sup>« Prévention des pollutions, transports et démocratie locale. Trois sujets clé pour les Verts », *Ouest-France*, 7 février 1989.

même à constituer une liste unique comme en 1983 mais la fin de campagne est émaillée de dissensions publiques entre les deux principales composantes de la majorité<sup>1101</sup>. Par ailleurs, la liste Saunier n'inclut pas la Nouvelle gauche issue des comités Juquin, qui tente, en vain, de constituer une liste ; le maire refuse par ailleurs d'inclure sur sa liste des représentants de l'UDB et surtout, l'adjoint au maire chargé de la culture, Jacques Galaup (PSU), démissionne avec fracas au début de la campagne électorale, mécontent de ne pas être reconduit lui non plus<sup>1102</sup>. L'échec de la Nouvelle gauche à constituer une liste fait des Verts la seule alternative : ainsi l'UDB se déclare « sensible à la présence des Verts » sans pour autant les soutenir explicitement<sup>1103</sup> ; la Nouvelle gauche et Jacques Galaup rallient la liste verte avant le second tour<sup>1104</sup>.

Ces différences de contexte s'ajoutent aux caractéristiques sociologiques des deux villes pour expliquer le fossé qui sépare les résultats des Verts à Brest, ville davantage ouvrière et militaire, et Saint-Brieuc. Le 12 mars, les Verts font sensation à Saint-Brieuc avec 14,57 % des voix, tandis qu'ils se contentent d'un résultat honorable à Brest avec 6,12 %<sup>1105</sup>. À Saint-Brieuc, la liste du maire conserve une avance suffisante sur la liste de droite pour être certaine de l'emporter au second tour, et ne prend pas la peine d'envisager une fusion que les Verts, surpris par leur propre score, ne demandent pas<sup>1106</sup>. À Brest, les Verts proposent une fusion à Pierre Maille<sup>1107</sup> qui ne tarde pas à refuser<sup>1108</sup>, assurer de l'emporter compte tenu des scores et des divisions de la droite.

Comme à Vannes et Lorient cependant, les résultats du second tour à Saint-Brieuc réservent de nouvelles surprises : tandis que le maire Claude Saunier espérait un retour au « vote utile<sup>1109</sup> », c'est tout l'inverse qui se produit : sa liste perd 574 voix en une semaine et le surcroît de participation de 607 voix se porte essentiellement sur la liste Verte, qui bondit de 1684 voix et atteint 22,20 % des suffrages exprimés, avec quatre sièges de conseillers municipaux à la clé. Contrairement à Bernard Poignant à Quimper, Claude Saunier ne tente pas immédiatement d'intégrer les écologistes à sa majorité ; il ne s'y attelle qu'à partir de 1991 lorsque la percée électorale des écologistes se confirme à l'échelle nationale et propose à

<sup>1101</sup> Michel Prigent, « Saint-Brieuc : la gauche chez elle », *Ouest-France*, 24 février 1989.

<sup>1102</sup> « Jacques Galaup démissionne. L'adjoint à la culture quitte la scène municipale », *Ouest-France*, 9 février 1989.

<sup>1103</sup> *Ouest-France*, 8 mars 1989.

<sup>1104</sup> « Le maire en ballottage, la poussée des Verts », *Ouest-France*, 13 mars 1989.

<sup>1105</sup> Cf. tableaux 18 et 19, p. 314.

<sup>1106</sup> Entretien avec Jacques Mangold le 20 janvier 2014.

<sup>1107</sup> « Pierre Maille à plus de 48 % », *Ouest-France*, 13 mars 1989.

<sup>1108</sup> « Les Verts. "Pas de consigne de vote" », *Ouest-France*, 14 mars 1989.

<sup>1109</sup> « Le maire en ballottage, la poussée des Verts », *Ouest-France*, 13 mars 1989.



Jacques Mangold un poste d'adjoint à l'environnement, que celui-ci n'accepte qu'à l'automne 1992 avec le soutien des Verts<sup>1110</sup>.

### Une émergence ponctuelle dans certaines petites villes

L'analyse de la percée des écologistes lors des élections municipales de 1989 serait incomplète sans prendre en compte les listes présentes dans de nombreuses petites villes. Les adhérents des Verts y sont parfois rares voire absents mais les Verts leur apportent souvent leur soutien.

Dans les Côtes-du-Nord, le militant des Verts Paul Signac est à l'origine d'une liste intitulée « Écologie et progrès » dans la commune d'Yvias, qui parvient à faire élire deux conseillers municipaux au scrutin plurinominal majoritaire. Dans le Finistère et plus particulièrement dans l'agglomération brestoise, les Verts optent pour un rapprochement net avec les militants de gauche : ils participent à la liste de André Le Gac, issu du PCF et juquiniste, à Plougastel-Daoulas, et soutiennent la liste d'Yvon Lucas à Plouzané. À Plougastel-Daoulas la liste d'André Le Gac devance celle du Parti socialiste (23,4 % contre 20,8%) et la fusion des deux listes permet de remporter la mairie au second tour face à la liste de droite sortante (59,3%). Ce rapprochement entre rénovateurs anciennement communistes et écologistes permet par la suite aux Verts de bénéficier du ralliement de nouveaux militants expérimentés, comme Serge Borvon<sup>1111</sup>, nouvel adjoint à l'éducation<sup>1112</sup>.

En Ille-et-Vilaine les Verts soutiennent deux listes en dehors de la capitale bretonne : celle conduite par l'adhérent Marcel Lacour à Vitré, ainsi que la liste conduite par le militant régionaliste Émile Granville à Redon. Le résultat remporté à Vitré (9,65%) suffit à faire élire la tête de liste au conseil municipal, le maire sortant Pierre Méhaignerie assurant sa réélection dès le premier tour. À Redon en revanche, le score de 6,08 % ne suffit pas pour accéder au conseil municipal malgré la victoire de la liste de gauche dès le premier tour.

Dans l'agglomération nantaise, les Verts attirent de nouveaux militants qui s'organisent à partir de l'automne 1988<sup>1113</sup>. Ils participent directement à l'élaboration de listes à Orvault et Rezé, autour des adhérents des Verts Didier Cornil (Orvault), René Bantegnie et Annick Bruneau (Rezé) et soutiennent une liste avec la Nouvelle gauche à Bouguenais. Toutefois, l'affiliation aux Verts est rarement revendiquée explicitement, l'appellation des listes insistant

<sup>1110</sup>« Jacques Mangold (Verts) devient adjoint à l' "écologie urbaine" », *Le Télégramme*, 8 novembre 1992.

<sup>1111</sup>Serge Borvon est le frère de Gérard Borvon, ce dernier ayant rompu avec le PCF dès les années 1960.

<sup>1112</sup>« Plougastel-Daoulas. Conseil municipal. André Le Gac élu maire », *Ouest-France*, 28 mars 1989.

<sup>1113</sup>*Ouest-France*, 27 décembre 1988.

souvent sur la filiation avec le PSU (comme à Rezé où la liste s'intitule « Écologie solidarité autogestion<sup>1114</sup> ») ou son ancrage à gauche (à Orvault où la liste comprend des membres de la Nouvelle gauche issus des comités Juquin et choisit l'intitulé « Écologie solidarité<sup>1115</sup> »).

Les résultats du premier tour sont assez favorables aux listes écologistes autour de Nantes : à Rezé ils obtiennent 8,66 % ce qui suffit à conquérir un siège au conseil municipal compte tenu de la large victoire au premier tour du maire socialiste sortant Jacques Floch (65,43%). La liste des écologistes orvaltais dépasse elle le seuil des 10 % en recueillant 11,16 % des voix, dans un contexte politique plus disputé puisque la liste du maire sortant RPR remporte 49,68 % des voix (tableau . Le choix des écologistes au second tour peut donc s'avérer décisif à Orvault : une fusion avec la liste PS-PCF (39,16%) peut permettre d'espérer une victoire à l'arraché. Les membres de la liste décident donc, mais à une courte majorité seulement, de rechercher un accord<sup>1116</sup>. Ils obtiennent une fusion à la proportionnelle<sup>1117</sup> avec la liste du socialiste Jean-Claude Rault, tout en revendiquant une autonomie de vote au sein d'une éventuelle majorité municipale<sup>1118</sup>. Malgré un apparent bon report de voix entre les deux listes, la hausse de la participation (+325 voix) bénéficie davantage à la liste du maire sortant André Louisy, qui parvient finalement à conserver la mairie avec 67 voix d'avance (50,31%, +230 voix par rapport au premier tour).

**Tableau 20 : Résultats des élections municipales de 1989 à Orvault : un bon report des voix écologistes à gauche (source : Ouest-France)**

	Rappel 1983		1989			
	Premier tour		Premier tour		Second tour	
ORVAULT	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Liste de droite	5 723	52,62	5 243	49,68	5 473	50,31
Liste PS-PCF	5 152	47,37	4 133	39,16	5 406	49,69
Liste écologiste			1 178	11,16		
TOTAL	10 875		10 554		10 879	

Dans le Morbihan, le dynamisme militant des écologistes du pays lorientais leur permet de travailler à deux projets de liste supplémentaires : l'une à Guidel dans la continuité de la liste présentée avec l'UDB en 1983 et l'autre à Larmor-Plage. Dans les deux cas, la

<sup>1114</sup>« «Écologie, solidarité, autogestion». Un programme en trois axes », *Ouest-France*, 23 février 1989.

<sup>1115</sup>« La liste «Écologie Solidarité» : un autre choix pour les Orvaltais », *Ouest-France*, 6 mars 1989.

<sup>1116</sup>« Orvault. Les écologistes arbitres du second tour », *Ouest-France*, 14 mars 1989.

<sup>1117</sup>« La gauche et les écologistes font l'union pour le second tour », *Ouest-France*, 15 mars 1989.

<sup>1118</sup>« Orvault l'indécise. L'écologie a troublé la partie », *Ouest-France*, 16 mars 1989.

convergence avec les régionalistes et les autogestionnaires issus du PSU est de mise<sup>1119</sup>. Cependant, ils échouent à rassembler suffisamment de candidats à Larmor-Plage<sup>1120</sup> et se voient concurrencés à Guidel par une autre liste, ce qui les empêche également de compléter la leur<sup>1121</sup>.

Les élections municipales de 1989 en Bretagne traduisent donc, relativement à celles de 1983, une évolution significative dans le statut des écologistes : force émergente et isolée, ils deviennent un pôle d'attraction et de redéfinition des clivages à gauche, parmi les militants et, de manière plus spectaculaire, parmi l'électorat même si cette tendance s'avère ensuite relativement éphémère. En effet, les Verts bénéficient en 1989 d'une certaine lisibilité de leur stratégie, qui s'inscrit dans une continuité forte relativement à celle de 1983 (présentation de listes autonomes sans exclure d'accords avec les listes présentées par le Parti socialiste) ainsi que d'un contexte politique national doublement favorable, marqué par un gouvernement de centre-gauche et la présence au premier plan de l'agenda médiatique des questions environnementales. Tous ces éléments sont bouleversés lorsque interviennent les élections municipales de 1995.

### **3. Le virage stratégique vers le Parti socialiste en 1995**

Les élections municipales de 1995, qui se tiennent exceptionnellement au mois de juin afin de ne pas interférer avec la campagne de l'élection présidentielle, constitue le premier scrutin à l'occasion duquel les Verts disposent d'un nombre important d'élus sortants. Loin de constituer un atout, cela nuit souvent à la cohérence et au dynamisme des écologistes. En effet, à Vannes, Lorient, Saint-Brieuc et dans une moindre mesure à Quimper, les six années de mandat municipal se sont caractérisées par des dissensions fortes entre élus et militants au sujet des rapports à entretenir avec le Parti socialiste. Ces divergences locales illustrent à quel point les divisions observables à l'échelle nationale entre les Verts et Génération écologie, mais également au sein de ces deux formations, sont profondes et endogènes.

Le contexte politique national a par ailleurs changé du tout au tout depuis 1989. Le Parti socialiste est relégué dans l'opposition parlementaire depuis mars 1993 et l'arrivée d'un gouvernement RPR-UDF, suivie par l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la

<sup>1119</sup>« Écologistes, autogestionnaires, militants culturels bretons. Accord pour une liste autonome et ouverte à Lorient, Guidel et Larmor », *Ouest-France*, 7-8 janvier 1989.

<sup>1120</sup>« Pas de liste verte à Larmor », *Ouest-France*, 25-26 février 1989.

<sup>1121</sup>« La liste des Verts "Guidel écologie" se retire », *Ouest-France*, 3 mars 1989.

République, favorise un réalignement des clivages mettant de nouveau l'accent sur l'opposition droite-gauche, en tout cas chez les militants et électeurs de gauche. En somme, le Parti socialiste, qui plus est rasséréiné par les résultats de son candidat à l'élection présidentielle, aborde les élections municipales de juin 1995 dans d'assez bonnes conditions.

L'ensemble de ces circonstances sont défavorables pour les Verts et expliquent pourquoi ceux-ci dans certains cas optent, comme à Brest et Nantes, pour un accord de premier tour avec le Parti socialiste, ou voient ailleurs leurs listes échouer loin des objectifs qu'ils s'étaient fixés, comme à Rennes, Vannes ou Saint-Brieuc. Dans ce contexte, le succès relatif remporté à Quimper constitue une exception à l'échelle des grandes villes bretonnes.

a) Les élections cantonales de mars 1994 dans les quatre départements de Bretagne administrative : une préparation des élections municipales pour les Verts

À l'instar des élections cantonales de septembre 1988, le scrutin de mars 1994 est le dernier scrutin local avant les élections municipales suivantes. Les Verts saisissent cette dernière opportunité pour affirmer leur présence dans le paysage électoral local.

Dans les Côtes-d'Armor, les Verts présentent dix candidats à Lannion, Saint-Brieuc (deux cantons), Dinan, Plancoët, Gouarec, Guingamp, Plœuc-sur-Lié, Quintin et Lamballe. À Lannion, la candidature de Jakez Gicquel, conseiller municipal issu de l'UDB mais ayant rejoint les Verts permet de prendre marque pour les élections municipales, mais la concurrence exercée par un candidat Génération écologie ainsi que le candidat écologiste sans étiquette (mais passé par les Verts) Jacques Herrou l'empêche de franchir les 5 % des voix (4,14 % pour Jakez Gicquel, 3,10 % pour Bernard Moreau de GE, 1,13 % pour Jacques Herrou). À Saint-Brieuc, les deux candidats présentés par les Verts obtiennent 9,85 % (Michel Briens, Saint-Brieuc nord) et 6,35 % (Marc Boivin, Saint-Brieuc sud) malgré la candidature concurrente dans le canton de Saint-Brieuc nord de l'ancien adjoint au maire Jacques Galaup, de l'AREV (3,21%). La nette domination des Verts sur l'AREV incite cette formation à se rallier aux Verts pour les élections municipales<sup>1122</sup>. À Guingamp, la candidature de Laurent Lintanf (5,57%) permet aux Verts de préparer leur participation à la liste du militant régionaliste Hervé Le Bec, qu'ils devancent (2,23%). Dans le canton de Gouarec, la

---

<sup>1122</sup>Cf. p. 325-328.

candidature de Michel Balbot (5,05%) contribue à sa campagne pour les élections municipales de Mellionec l'année suivante.

Dans le Finistère, les Verts présentent huit candidats à Quimper (2 cantons), Brest, Landerneau, Lesneven, Plouigneau, Plogastel-Saint-Germain et Taulé. La candidature de Jean-Yves Vigouroux à Plogastel-Saint-Germain prépare la présentation d'une liste aux élections municipales l'année suivante dans la commune de Plonéour-Lanvern, qui appartient au canton. À Brest, les 5,55 % de Michel Briand (qui devance le PCF d'une voix) permettent aux Verts de prétendre figurer sur la liste du maire sortant en 1995. À Quimper, les bons scores de Daniel Le Bigot (12,37 % à Quimper I) et Alain Uguen (8,98 % à Quimper II) sont un prélude à leur campagne municipale, de même à Landerneau où Gérard Borvon remporte 7,18 % des suffrages.

En Ille-et-Vilaine les Verts ne présentent que sept candidats (à Fougères, Saint-Malo, Dol-de-Bretagne, Rennes [trois cantons] et Châteaugiron) et se mettent d'accord avec Génération écologie pour éviter toute concurrence réciproque<sup>1123</sup>. En revanche aucun accord n'est recherché avec le Mouvement Rouge et Vert avec lequel ils avaient pourtant fait liste commune en 1992. La priorité d'Yves Cochet est en effet de faciliter le rapprochement des Verts avec GE à l'échelle nationale (pour les élections européennes de juin 1994 et présidentielle de l'année suivante) mais également à l'échelle locale pour les élections municipales<sup>1124</sup>. Six candidats de Génération écologie sont donc présents sans concurrent Vert, dont Brice Lalonde lui-même dans le canton de Dinard et deux candidats dans des cantons rennais : le conseiller régional Paul Renaud (Rennes centre-sud) et Dominique Boullier (Rennes nord-ouest).

À Fougères, le résultat de Jean-Marc Weiler (7,53%) permet à l'adjointe au maire Marie-Pierre Rouger qui a récemment adhéré aux Verts, d'affirmer son autonomie vis-à-vis du maire Jacques Faucheux<sup>1125</sup>. Les 7,98 % de Yannick Le BreLOT à Saint-Malo-nord encouragent les Verts locaux dans la constitution d'une liste municipale.

À Rennes, les résultats invitent à une analyse plus complexe. Les Verts recueillent moins de 10 % des voix dans les trois cantons où ils sont présents (8,48 % à Rennes-nord-est pour Yves Cochet, 8,16 % à Rennes-Bréquigny pour Joël Morfoisse et 7,40 % pour Yulevska Lifschutz à Rennes-sud-ouest) mais la concurrence du candidat écologiste indépendant Alain

<sup>1123</sup>Yannick Boulain, « Sept candidats seulement portent leurs couleurs aux cantonales. Les Verts : une tribune pour patienter », *Ouest-France*, 4 mars 1994.

<sup>1124</sup>« Pas de consigne de vote chez les Verts », *Ouest-France*, 22 mars 1994.

<sup>1125</sup>Entretien avec Marie-Pierre Rouger le 3 février 2014.

Guéguen à Rennes-nord-est (2,09%) et du Rouge-et-Vert Gérard Hamon à Rennes-sud-ouest (3,16%) peut leur permettre d’espérer recueillir un meilleur score aux élections municipales. L’échec des Verts à rassembler les militants issus de Génération écologie comme les Rouge-et-Verts avant 1995 remet en question cette stratégie<sup>1126</sup>. Les résultats plus modestes mais non négligeables de ces deux formations (6,79 % et 5,76 % pour Paul Renaud et Dominique Boullier de Génération écologie, 3,57 % et 3,16 % pour Jean-Yves Desdoigts et Gérard Hamon des Rouge-et-Verts) leur permettent à l’inverse d’obtenir leur présence sur les listes d’Edmond Hervé (Gérard Hamon et Dominique Boullier, ainsi que Pascale Loget issue de GE également) ou de droite (Paul Renaud).

Enfin, la candidature de Brice Lalonde dans le canton de Dinard, qui inclut sa commune de résidence Saint-Briac-sur-mer, crée l’événement. Avec 17,35 % des voix au premier tour (29,27 % à Saint-Briac), il remporte le meilleur score d’un candidat écologiste dans la région et est en outre en mesure de se maintenir au second tour, provoquant une triangulaire avec le conseiller général sortant divers-droite et le candidat socialiste ; il y recueille 25,38 %. Comme dans le cas de Michel Balbot à Mellionec, la candidature de Brice Lalonde en 1994 est une étape dans la conquête de la mairie de sa commune l’année suivante.

Dans le Morbihan, les Verts présentent cinq candidats aux élections cantonales qui bénéficient en outre du soutien de l’Union démocratique bretonne dont les quatre candidats bénéficient d’un soutien réciproque, alliance qui fait suite à la répartition des circonscriptions dans le département lors des élections législatives de l’année précédente. Les Verts sont présents dans les cantons de Vannes-est (en la personne de la sympathisante Anne Camus), Lorient-centre (Dominig Bourbao, conseillère municipale et régionale), Grandchamp, Elven et Pont-Scorff. À Vannes-est, il s’agit de préparer les élections municipales à la fois à Vannes et dans la commune limitrophe de Theix ; à Lorient l’intention est similaire avec le soutien accordé par les Verts au candidat UDB et conseiller municipal d’opposition Joël Guégan dans le canton de Lorient-sud. Si les résultats des Verts sont assez bons à Vannes-est (9,20 %, dont 9,37 % à Theix) il n’en va pas de même à Lorient où Dominig Bourbao recueille moins de 5 % des voix (4,49%), nettement moins que l’UDB Joël Guégan dans le canton voisin (10,51%) : le rapport de forces s’inverse par rapport au scrutin de 1988. Comme à Rennes, la participation des Verts aux élections cantonales de 1994 à Lorient est donc contre-productive : les résultats sont médiocres et surtout, les deux candidats qu’ils soutenaient rallient finalement

---

<sup>1126</sup>Cf. p. 328-330.

la liste du maire Jean-Yves Le Drian à la veille des élections municipales suivantes, ce qui affaiblit considérablement la liste An Oriant Écologie<sup>1127</sup>.

b) Les élections cantonales de 1994 en Loire-Atlantique : un affrontement entre deux lignes stratégiques diamétralement opposées chez les Verts

Les Verts de Loire-Atlantique abordent les élections cantonales de 1994 dans des circonstances particulières. En effet, la profondeur des divergences stratégiques est telle dans ce département, en particulier dans la perspective des élections municipales, qu'elles se traduisent par un affrontement dès les élections cantonales.

Le groupe des Verts nantais animé en particulier par Mireille Ferri et Ronan Dantec s'inscrit en effet dans la stratégie de rapprochement avec la gauche alternative et le PS représentée par le courant de Dominique Voynet, majoritaire à l'échelle nationale depuis 1993<sup>1128</sup>. Dans le cadre de la préparation des élections municipales de 1995, ils passent un accord avec l'Union démocratique bretonne et d'anciens autogestionnaires et présentent des candidats sous l'étiquette « Écologistes et solidaires » : Mireille Ferri (Nantes 8), Patrick Pellen (UDB, Nantes 6) et Marylis Plongeon (Nantes 10) à Nantes, ainsi que Raymond Leduc à Rezé-Bouguenais et Pierre-Yves Le Floc'h à La Chapelle-sur-Erdre. Mais le bureau départemental des Verts est hostile à ce rapprochement et décide de présenter des candidats sous l'étiquette des Verts dans cinq cantons : Le Pellerin (Jean-Bernard Champain) Nantes 2 (Alain Grandguillot) mais également en concurrence avec des candidats « Écologistes et solidaires » à Saint-Nazaire-centre (Roland Lassalle), Nantes 6 (Xavier Dousset face à l'UDB Patrick Pellen) et surtout Nantes 8 où Willy Pelletier concurrence Mireille Ferri, tous deux étant adhérents des Verts.

La candidature de Mireille Ferri face au candidat officiel des Verts dans le cadre de cette élection départementale aggrave les tensions qui opposent les partisans d'une ouverture à gauche à ceux d'une autonomie stricte des Verts. En effet, Mireille Ferri refuse de respecter l'engagement qu'elle avait pris avant son élection au conseil régional consistant à démissionner après deux ans de mandat, selon le principe du tourniquet. Elle et ses partisans

---

<sup>1127</sup>Cf. p. 325-327.

<sup>1128</sup>Musée du Vivant, Archives des Verts, Bretagne et Pays de Loire, boîte « 1993-1994 conflits », Gérard Aubron, Ronan Dantec *et al.*, « Les Verts doivent conserver Mireille Ferri au nombre des leurs », juin 1994.



estiment que sa démission, en entraînant l'accession au conseil régional du suivant de liste Jean-Bernard Champain, provoquerait une sur-représentation des partisans d'une autonomie stricte au détriment de leur courant<sup>1129</sup>. La réaction est vive chez ses détracteurs qui lui reprochent également de ne pas avoir versé aux Verts les cotisations dues au titre de son mandat de conseillère régionale. Xavier Dousset estime ainsi que « Mireille Ferri a une volonté de carrière à la municipalité de Nantes et [que] sa position a un aspect matériel et financier détestable<sup>1130</sup> ». Les Verts de Pays de la Loire réunis en Assemblée générale refusent de repousser l'échéance de la démission<sup>1131</sup> et organisent un référendum auprès des adhérents afin de procéder à l'exclusion de Mireille Ferri. Les adhérents consultés choisissent par 60 voix contre 6 et neuf abstentions d'exclure Mireille Ferri des Verts<sup>1132</sup>, nombre de ses partisans n'ayant pas renouvelé leur adhésion à temps pour pouvoir exercer leur droit de vote<sup>1133</sup>.

L'exclusion de Mireille Ferri des Verts et la marginalisation de ses partisans au sein des Verts de Loire-Atlantique ne suffit cependant pas à rendre définitive la victoire des partisans d'une écologie politique entièrement autonome. D'abord, les résultats des élections cantonales de mars 1994, s'ils pâtiennent largement de l'expression publique des divergences internes aux Verts, donnent un léger avantage aux partisans du rapprochement avec la gauche. En effet Mireille Ferri remporte 6,14 % des voix dans son canton, près du double du candidat officiellement investi par les Verts Willy Pelletier (3,10%) ; dans le canton de Nantes 6 Xavier Dousset devance à peine le candidat de l'UDB (4,56 % contre 3,38%) tandis qu'Alain Grandguillot pourtant dépourvu de concurrent ne recueille que 4,40 % dans le canton de Nantes 2. Les résultats des Verts sont un peu meilleurs en dehors de Nantes : à Saint-Nazaire où Roland Lassalle (5,11%) devance d'un cheveu Bernard Garnier (5,07%) et au Pellerin (7,73 % pour Jean-Bernard Champain) ; cependant, les candidats Écologistes et solidaires recueillent dans l'ensemble des résultats plus concluants : 6,45 % pour Marilys Plongeon à Nantes 10, 7,34 % pour Pierre-Yves Le Floc'h à La Chapelle-sur-Erdre et 6,73 % pour Raymond Leduc à Rezé-Bouguenais.

---

<sup>1129</sup>Il sont soucieux de garantir « un minimum de respect pour notre sensibilité ». Musée du Vivant, Archives des Verts, Bretagne et Pays de Loire, boîte « 1993-1994 conflits », Gérard Aubron, Ronan Dantec *et al.*, « Les Verts doivent conserver Mireille Ferri au nombre des leurs », juin 1994. Entretien avec Ronan Dantec le 23 mars 2015.

<sup>1130</sup>Musée du Vivant, Archives des Verts, Bretagne et Pays de Loire, boîte « 1993-1994 conflits », « Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 mai 1994 », Verts de Loire-Atlantique.

<sup>1131</sup>Musée du Vivant, Archives des Verts, Bretagne et Pays de Loire, boîte « 1993-1994 conflits », « Assemblée générale régionale du 29 mai 1994 ».

<sup>1132</sup>Musée du Vivant, Archives des Verts, Bretagne et Pays de Loire, boîte « 1993-1994 conflits », Courier de Philippe Boursier (président des Verts Pays de Loire) au Collège exécutif et au Conseil statutaire des Verts, 20 juillet 1994.

<sup>1133</sup>Musée du Vivant, Archives des Verts, Bretagne et Pays de Loire, boîte « 1993-1994 conflits », Gérard Aubron, Raphaël Romi, Charly Templier, « Verts et Ouverts », 19 mai 1994.

Ensuite, l'évolution des Verts à l'échelle nationale modifie le rapport de forces interne aux Verts. La décision d'Antoine Waechter de quitter les Verts et de créer le Mouvement écologiste indépendant au mois de septembre 1994<sup>1134</sup> est suivie, en Loire-Atlantique, par de nombreux adhérents comme Roland Lassalle, Joël Gicquiaud, Catherine Capitaine et Jean-Bernard Champain.

Enfin, l'approche des élections municipales de 1995 montre que les Verts nantais, affaiblis par plusieurs années de vifs conflits internes, ne sont pas en mesure de constituer une liste autonome. Dans ce contexte, le rapprochement avec les anciens autogestionnaires et l'UDB et le ralliement à la majorité municipale sortante à laquelle ces derniers appartiennent déjà apparaît comme la seule stratégie possible pour les écologistes locaux, qu'ils soient adhérents des Verts ou non. Cet objectif est d'ailleurs publiquement exprimé dès le lendemain du scrutin de mars 1994<sup>1135</sup>.

### c) À Vannes, Lorient et Saint-Brieuc : la rançon du succès de 1989

Les trois villes où les Verts avaient réalisé la percée la plus spectaculaire en mars 1989, en dépassant les 20 % des suffrages exprimés au second tour, se caractérisent en juin 1995 par des résultats en baisse très nette, bien que restant au-dessus de l'étiage de 1983. Les Verts vannetais remportent ainsi 9,02 % des suffrages, les écologistes lorientais 6,97 % et les Verts briochins 6,72 %.

Ce recul s'explique en partie par la rupture de certaines alliances nouées en 1989 : ainsi à Lorient l'Union démocratique bretonne décide de figurer de nouveau sur la liste de Jean-Yves Le Drian au premier tour<sup>1136</sup>. Qui plus est, la présence de davantage de listes à gauche nuit à la capacité des Verts de recueillir les voix critiques, comme à Saint-Brieuc où se présentent une liste Lutte Ouvrière et une liste du Parti des travailleurs<sup>1137</sup>. Cependant ces facteurs exogènes ne sont pas décisifs. En effet, ils ne sont pas univoques : à Lorient la liste An Oriant Écologie bénéficie en 1995 du soutien actif de la LCR ; à Saint-Brieuc la liste Verte

---

<sup>1134</sup> « En compagnie de quelque cent cinquante militants des Verts, M. Waechter crée le Mouvement écologiste indépendant », *Le Monde*, 6 septembre 1994, p. 10.

<sup>1135</sup> Selon eux, leur collaboration « traduit l'existence d'un large courant d'opinion en recherche d'une alternative écologique et sociale au productivisme et au libéralisme. La convergence réalisée à cette occasion devra se renforcer dans les semaines et les mois à venir, tant dans les mobilisations sociales que dans les élections ». « Le second tour du côté des états-majors. Tous contents, avec des nuances », *Ouest-France*, 22 mars 1994.

<sup>1136</sup> « J. Guégan questionne ses ex-alliés », *Ouest-France*, 3-5 juin 1995.

<sup>1137</sup> « Saint-Brieuc : pléthore de listes », *Ouest-France*, 2 juin 1995.

comprend également l'Alternative rouge et verte et l'ancien adjoint PSU Jacques Galaup en 6<sup>e</sup> position<sup>1138</sup>.

Les causes structurelles du recul électoral sont donc endogènes. Dans aucune des trois villes les écologistes ne peuvent s'appuyer en 1995 sur la notoriété de leur tête de liste de 1989 : Jean-Pierre Mousset à Vannes et Jacques Mangold à Saint-Brieuc ont fait défection en cours de mandat et figurent tous deux sur la liste de gauche dès le premier tour, en quatrième position dans les deux cas. À Lorient, c'est le décès brutal de Renée Conan en juillet 1992 qui prive les écologistes d'une leader incontestée, mais cette perte est aggravée, là aussi, par des défections parmi les élus municipaux de 1989 : Joël Guégan rallie avec l'UDB la majorité socialiste, à l'instar des élus hors-partis issus du mouvement culturel breton Jacques-Yves Le Touze et Pascale Guillou (dès l'automne 1990<sup>1139</sup>) ; mais les élus adhérents des Verts eux-mêmes sont touchés également, avec la défection au printemps 1995 de Dominig Bourbao<sup>1140</sup>, qui avait succédé à Renée Conan au conseil municipal.

Le Parti socialiste dans ces trois villes a donc significativement adapté sa stratégie depuis les élections municipales de 1989 : il considère comme étant prioritaire de neutraliser la concurrence exercée par les écologistes en accordant sur sa liste des places à certains d'entre eux, parfois au premier plan. Il s'agit souvent d'une ouverture très sélective puisqu'elle s'accompagne souvent d'une intransigeance envers d'autres forces politiques : ainsi Claude Saunier refuse de nouveau d'accéder aux demandes de l'UDB<sup>1141</sup> ; à l'inverse, les socialistes vannetais accueillent cette fois-ci des représentants du PCF sur leur liste<sup>1142</sup>.

Cette stratégie ne permet pas aux listes conduites par le PS de l'emporter dès le premier tour ni à Lorient ni à Saint-Brieuc, mais leur facilite la tâche en reléguant les listes écologistes en-deçà des 10 % des voix. À Saint-Brieuc, en ballottage favorable, Claude Saunier affirme être prêt à procéder à une fusion avec la liste des Verts et ceux-ci sont disposés à négocier mais exigent le respect de la proportionnelle dans l'attribution des postes, soit au moins trois sièges éligibles<sup>1143</sup> ; le maire refuse et l'emporte au second tour<sup>1144</sup>. À Vannes et à Lorient en revanche, la liste socialiste n'a rien à gagner à une fusion avec les écologistes, étant assurée

<sup>1138</sup>« Saint-Brieuc Écologie Solidarité part en campagne », *Ouest-France*, 27-28 mai 1995.

<sup>1139</sup>« Les conséquences du "ralliement" de Pascale Guillou aux socialistes », *Le Télégramme*, 17 novembre 1990.

<sup>1140</sup>« Le parti morbihannais désavoue Dominique Bourbao. Les Verts avec An Oriant Écologie », *Ouest-France*, 8 juin 1995.

<sup>1141</sup>« Selon l'Union démocratique bretonne. Municipales : le double langage du PS », *Ouest-France*, 15-16 mai 1995.

<sup>1142</sup>« "Ensemble, l'autre Vannes" officiellement présentée », *Ouest-France*, 26 mai 1995.

<sup>1143</sup>« La position des petites listes », *Ouest-France*, 13 juin 1995.

<sup>1144</sup>« Pas de fusion avec les écologistes à Saint-Brieuc. La liste de gauche repart seule », *Ouest-France*, 14 juin 1995.

au vu des résultats du premier tour, de perdre (à Vannes, avec seulement 26,97 %) ou de l'emporter (à Lorient, avec 46,83%). Aucune négociation ne s'engage donc, et les écologistes n'apportent pas leur soutien à la liste de gauche au second tour<sup>1145</sup>.

Le mode de scrutin à deux tours conduit donc à la disparition des écologistes et autogestionnaires autonomes des conseils municipaux de Vannes et Lorient où ils étaient pourtant présents depuis 1983, et ce malgré des résultats meilleurs que douze ans auparavant. Jacques Mangold parvient à conserver une visibilité significative en élargissant ses domaines d'intervention en tant que troisième adjoint au maire chargé de l'environnement<sup>1146</sup>, grâce à son appartenance à Convergence-écologie-solidarité, le parti de Noël Mamère. Ce n'est pas le cas en revanche de Dominig Bourbao qui se voit reléguée au sein du conseil municipal de Lorient au poste de neuvième adjointe, en charge des questions liées à l'enfance, très en-deçà des responsabilités obtenues par l'UDB Joël Guégan, nommé troisième adjoint en charge de la santé et de l'environnement<sup>1147</sup>.

d) À Brest et Nantes, le ralliement des Verts aux listes socialistes

L'échec des Verts brestois et nantais à conquérir le moindre siège aux élections municipales de 1989 leur rend la tâche particulièrement difficile six ans plus tard : aucun de leurs membres ne bénéficie de la notoriété relative qu'aurait accordé un mandat municipal.

À Nantes, ce handicap s'ajoute à un grand affaiblissement du groupe local des Verts, traversé par une opposition constante depuis 1989 entre les partisans d'un rapprochement avec le Parti socialiste et ceux d'une autonomie absolue du parti. Le départ de la plupart des partisans de cette ligne en 1994 suite à la démission d'Antoine Waechter<sup>1148</sup> clarifie la stratégie des Verts nantais mais ne leur donne pas pour autant les moyens humains de présenter une liste autonome. Ils n'ont dès lors d'autre choix que d'obtenir une représentation sur la liste du maire sortant Jean-Marc Ayrault. Celui-ci propose à Mireille Ferri, conseillère régionale verte mais exclue du parti en 1994<sup>1149</sup> de figurer sur sa liste, et celle-ci obtient d'y

---

<sup>1145</sup>« Vannes : ballottage favorable pour P. Pavec », *Ouest-France*, 12 juin 1995 ; « Écologistes sans consigne de vote », *Ouest-France*, 14 juin 1995.

<sup>1146</sup>Entretien avec Jacques Mangold le 20 janvier 2014.

<sup>1147</sup>« Le nouveau conseil municipal installé hier soir. Jean-Yves Le Drian à la barre de Lorient », *Ouest-France*, 24-25 juin 1995.

<sup>1148</sup>Demeurent toutefois chez les Verts nantais des militants davantage proches de l'extrême-gauche, dont Alain Grandguillot, qui tentent en 1995 de participer à un projet de liste avec la LCR, en vain. « Pas de liste "Écologie sociale et citoyenne". la gauche critique renonce », *Ouest-France*, 3-4 juin 1995.

<sup>1149</sup>Cf. p. 323-325.

être accompagnée par deux adhérents des Verts<sup>1150</sup> : Gérard Aubron (en position éligible) et Jean Bodiguel. Ces trois candidats s'ajoutent à Marie-Françoise Gonin, également conseillère régionale, et plusieurs conseillers de la majorité sortante (dont Jean-Claude Demaure, Marc Ellion ainsi que deux membres de l'UDB et deux élus de l'AREV) pour constituer un collectif intitulé « Écologistes et solidaires » visant à mettre en scène la forte coloration écologiste de la liste du maire<sup>1151</sup>.

Cet effort de rassemblement de la part de Jean-Marc Ayrault porte ses fruits dès le premier tour des élections municipales : sa liste l'emporte comme en 1989 au premier tour, mais avec une avance accrue : 57,88 % des voix.

La situation est sensiblement différente à Brest où les Verts partagent dans leur grande majorité un penchant pour les alliances à gauche. Le groupe local des Verts, qui s'est renforcé depuis 1989 avec l'arrivée de militants issus de la gauche alternative comme l'ancien maoïste Michel Briand, obtient d'être représenté sur la liste du maire sortant Pierre Maille, ce qui contribue à la victoire de la liste de gauche dès le premier tour. Trois militants Verts sont élus au conseil municipal : Pierre Cocquebert, Marif Loussouarn (déléguée en charge de la santé) et Michel Briand (neuvième adjoint, en charge de la démocratie locale et de la coordination des nouvelles technologies de communication).

À Nantes comme à Brest donc, les Verts élisent leurs premiers conseillers municipaux sans présenter de liste autonome au premier tour. Les élections de 1995 marquent le début d'un cycle électoral encore en cours en 2017 à Brest et qui n'est rompu à Nantes qu'en 2014, après le départ de Jean-Marc Ayrault de la mairie, les écologistes présentant une liste autonome au premier tour pour la première fois depuis 1989.

e) À Rennes et Quimper, une unité préservée mais des résultats en demie-teinte

Les écologistes rennais et quimpérois peuvent en 1995 s'appuyer sur six (à Rennes) et douze (à Quimper) années de présence au conseil municipal, mais également sur un relatif consensus quant à la stratégie électorale à adopter à l'échelle locale. Dans les deux villes, les Verts se trouvent dans l'opposition au sein du conseil municipal, face à une municipalité de gauche ; d'autre part, leur ancrage militant et associatif leur donne les moyens de présenter une liste autonome sans difficulté ; enfin, les résultats des dernières élections à l'échelle locale

<sup>1150</sup>Entretien avec Ronan Dantec le 23 mars 2015.

<sup>1151</sup>« Dix écologistes sur la liste de Jean-Marc Ayrault. Unis pour faire valoir leurs idées », *Ouest-France*, 23 mai 1995.

leur permettent d'espérer réaliser de bons résultats. Dans ces conditions, l'objectif est de dépasser les 10 % des voix au premier tour afin d'obtenir une fusion des listes au second tour avec le maire sortant, Bernard Poignant à Quimper et Edmond Hervé à Rennes. Cette stratégie est tout à fait consensuelle chez les Verts rennais, où le groupe local espère que la popularité de sa proposition de tramway, alternative au projet de métro de la majorité sortante, lui permettra de recueillir un excellent score. À Quimper, l'ancienne tête de liste Alain Uguen privilégie une stratégie d'autonomie au premier comme au second tour, permettant selon lui de garantir l'indépendance des Verts à long terme, mais les militants lui préfèrent la candidature de Daniel Le Bigot, partisan de la fusion de second tour<sup>1152</sup>.

Toutefois, si à Quimper les écologistes continuent à pouvoir compter sur le concours des anciens autogestionnaires comme Denise Cariou, à Rennes les Verts ne bénéficient plus, comme en 1989, de la bienveillance des Rouge-et-Verts. Ceux-ci obtiennent en effet cette fois-ci de figurer sur la liste du maire sortant. Edmond Hervé, à l'instar de Jean-Yves Le Drian à Lorient et de Claude Saunier à Saint-Brieuc, cherche en effet à se prémunir de la concurrence des Verts. Il accorde sur sa liste trois places pour les Rouge-et-Verts, mais également trois places à des membres de Convergence-écologie-solidarité issus de Génération écologie, au prix d'une réduction importante du nombre de candidats encartés au PS<sup>1153</sup>. La liste socialiste bénéficie de la notoriété relative dont jouit par exemple Dominique Boullier, candidat aux élections législatives puis cantonales pour Génération écologie. À Quimper Bernard Poignant est dans l'impossibilité d'effectuer ce type de rassemblement, Génération écologie ayant été principalement représenté dans les années précédentes par le conseiller régional Pierre Delignière, hostile à tout accord avec le Parti socialiste. L'organisation Génération écologie elle-même, réduite à sa plus simple expression, accorde d'ailleurs son soutien aux listes de droite d'Alain Gérard à Quimper et d'Yvon Jacob à Rennes<sup>1154</sup>.

Les résultats des listes vertes au premier tour le 11 juin 1995 diffèrent légèrement mais de manière décisive entre les deux villes. À Quimper, la liste de Daniel Le Bigot recule (-4,4)

---

<sup>1152</sup>La défaite d'Alain Uguen face à Daniel Le Bigot lors de la désignation de la tête de liste pour les élections municipales de 1995 s'explique également en partie par le départ d'Alain Uguen du conseil municipal en 1992 suite à son élection au conseil régional. Moins présent à l'échelle locale, son leadership est alors concurrencé par Daniel Le Bigot, président de l'association locale Kemper-Écologie puis conseiller municipal à la fin du mandat 1989-1995 à la faveur des démissions des conseillers élus en 1989 selon le principe du tourniquet. Entretien avec Alain Uguen le 16 décembre 2013.

<sup>1153</sup>« Des écologistes sur la liste "Rennes, solidaire et citoyenne". E. Hervé : "une équipe qui s'engage" », *Ouest-France*, 3-5 juin 1995.

<sup>1154</sup>Selon Paul Renaud, conseiller régional GE représentant du parti à Rennes, « MM. Jacob et Hardouin [leaders RPR et UDF de la liste de droite] ayant seuls proposé l'ouverture en souhaitant la présence sur leur liste de GE, leurs propositions en matière de prise en compte de l'environnement ont rencontré notre adhésion. » « Génération écologie », *Ouest-France*, 2 juin 1995. « Le mouvement de Brice Lalonde soutient Gérard », *Ouest-France*, 3-5 juin 1995.

par rapport à 1989 et obtient 10,15 % ; à Rennes le recul de la liste d'Yves Cochet est un peu supérieur (-6,2) et la fait passer largement sous la barre des 10 %, avec seulement 7,80 %. L'« écroulement des Verts » évoqué par la rédaction rennaise de *Ouest-France* est donc moins celui de leur score que celui de leurs ambitions pour le second tour : « La triangulaire attendue n'aura pas lieu<sup>1155</sup>. » Arrivé en tête avec 48,68 % des suffrages, le maire de Rennes n'a en effet aucun intérêt à répondre favorablement à la proposition de fusion que lui fait Yves Cochet :

« Il y a entre nous des divergences profondes sur des points de programme. Au nom du respect que je dois à mes électeurs, mon programme est un contrat, je ne puis accepter les conditions de M. Cochet<sup>1156</sup> ».

Il en va différemment à Quimper où non seulement les écologistes sont en mesure de se maintenir au deuxième tour, mais où la liste du maire sortant est nettement devancée par la liste de droite (37,5 % contre 43,7 %). La liste de Daniel Le Bigot réussit donc à obtenir une fusion à la proportionnelle avec Bernard Poignant<sup>1157</sup>, ce que ce dernier avait refusé en 1989. La victoire de la liste d'union au second tour, bien que d'extrême justesse (50,04 % des suffrages soit 24 voix d'avance) permet l'élection de sept conseillers municipaux et la nomination de trois adjoints écologistes. À Rennes la liste d'Edmond Hervé l'emporte largement avec 59,45 % et un seul adjoint écologiste est désigné : Dominique Boullier, en charge de l'environnement et de l'innovation<sup>1158</sup>.

f) Un ancrage dans les petites villes qui se poursuit

Si les résultats dans les grandes villes bretonnes reculent en 1995 relativement à 1989, à l'inverse l'implantation des Verts sur le territoire progresse, des militants étant à l'initiative de listes écologistes dans un nombre croissant de petites villes.

Dans les Côtes-d'Armor, le militant Vert Alain Darlet conduit une liste écologiste à Pordic dans l'agglomération briochine<sup>1159</sup>. Mais les Verts sont également présents à Lannion, en alliance avec l'Alternative rouge et verte, le militant écologiste Marc de Saint-Laurent occupant la tête de liste<sup>1160</sup>. À Guingamp enfin, les Verts participent à la liste conduite par le

<sup>1155</sup>François Danchaud, « 45 % d'abstention et écroulement des Verts. Edmond Hervé en ballottage favorable », *Ouest-France*, 12 juin 1995.

<sup>1156</sup>Brèves, *Ouest-France*, 14 juin 1995.

<sup>1157</sup>« Poignant-Le Bigot : ils fusionnent », *Ouest-France*, 14 juin 1995.

<sup>1158</sup>« Edmond Hervé maire pour la quatrième fois », *Ouest-France*, 26 juin 1995.

<sup>1159</sup>« Écologie et solidarité affiche complet. Municipales : la liste d'Alain Darlet », *Ouest-France*, 22 mai 1995.

<sup>1160</sup>« Face à trois concurrents, la gauche espère passer au premier tour. Lannion : le choix entre quatre listes », *Ouest-France*, 3-5 juin 1995.



militant breton Hervé Le Bec<sup>1161</sup>. Les résultats sont modestes : partout les listes échouent à franchir la barre des 10 % et à imposer une fusion au second tour. La liste d'Hervé Le Bec recule même nettement par rapport à 1989, passant de 9,49 % à 5,53 %. À Lannion, la liste Solidarité écologie lannionnaise remporte 6,83 % des suffrages mais la victoire au premier tour du maire Alain Gouriou permet l'élection d'un conseiller municipal. À Pordic, la liste d'Alain Darlet recueille 8,03 % des suffrages mais la liste de gauche n'engage pas de négociations de fusion. Enfin, un membre des Verts Bretagne, le conseiller régional Michel Balbot, conquiert une mairie : sa liste composée en partie de néo-ruraux<sup>1162</sup> bat la liste communiste sortante dans le village de Mellionec à l'issue d'un scrutin serré<sup>1163</sup>.

Le Finistère voit lui aussi deux listes vertes se présenter, à Plonéour-Lanvern<sup>1164</sup> avec Jean-Yves Vigouroux ainsi qu'à Landerneau avec Gérard Borvon<sup>1165</sup>. Les deux listes parviennent à faire élire un conseiller municipal, bien que dans des circonstances différentes : Gérard Borvon (7,9%) est élu au premier tour, dans l'opposition au maire socialiste Jean-Pierre Thomin ; Jean-Yves Vigouroux siège lui dans l'opposition au maire UDF Michel Canévet.

En Ille-et-Vilaine une liste écologiste est de nouveau présente à Vitré sous l'impulsion de Marcel Lacour. Les Verts présentent par ailleurs pour la première fois une liste à Saint-Malo, conduite par Yannick Le BreLOT, ainsi qu'à Chantepie dans l'agglomération rennaise, conduite par le conseiller régional Jean-Louis Merrien. À Vitré, Marcel Lacour parvient à conserver son siège en recueillant 6,60 % des voix. À Saint-Malo, la victoire au premier tour du maire UDF René Couanau permet à Yannick Le BreLOT de conquérir un siège grâce aux 5,60 % de sa liste. Seule la liste de Jean-Louis Merrien franchit, très largement, les 10 %, avec 19,39 %, tirant parti de la division de la majorité de gauche sortante en deux listes ; le retrait de la liste du maire sortant Jean-Louis Butault, arrivé en quatrième position, permet au candidat socialiste Michel Loret, arrivé en tête, de ne pas répondre à la proposition de fusion des Verts<sup>1166</sup>. Ceux-ci se maintiennent et progressent à nouveau au second tour, franchissant les 23 % des voix et conquérant deux sièges.

<sup>1161</sup>« Guingamp : construire un avenir », *Ouest-France*, 7 juin 1995.

<sup>1162</sup>Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013.

<sup>1163</sup>*Ouest-France*, 12 et 19 juin 1995. La liste communiste remporte cinq sièges dès le premier tour, celle de Michel Balbot un seul puis cinq autres au second, obtenant donc une majorité absolue à une voix près au sein du conseil municipal. Il est réélu plus largement en 2001 et ne se représente pas en tête de liste en 2008 ; la municipalité sortante est alors battue par une liste soutenue par le PCF et le PS.

<sup>1164</sup>« Plonéour en vert et pour tous : le programme », *Ouest-France*, 8 juin 1995.

<sup>1165</sup>« Municipales : la liste Démocratie-Ecologie-Solidarité. "Une démarche différente" », *Ouest-France*, 1<sup>er</sup> juin 1995.

<sup>1166</sup>« Chantepie : les Verts se maintiennent », *Ouest-France*, 13 juin 1995.

En Loire-Atlantique les Verts ne présentent aucune liste autonome, mais les écologistes (affiliés ou non aux Verts) sont présents aux élections municipales sous différentes modalités. À Saint-Nazaire, les Verts en tant que tels sont absents mais d'anciens membres des Verts appartenant dorénavant au Mouvement des écologistes indépendants (MEI) constituent une liste, conduite par Catherine Capitaine ; elle fait face notamment à une liste présentée par des écologistes de gauche de l'AREV, emmenée par le conseiller municipal sortant Bernard Garnier. La liste Écologie-solidarité (7,71%) de celui-ci devance la liste Écologie et démocratie (4,18%) et obtient une fusion au second tour avec celle du maire sortant Joël Batteux<sup>1167</sup>. Ailleurs, comme à Bouguenais ou à Saint-Herblain, les Verts et les écologistes de Convergence écologie solidarité (Écologie 44) participent à des listes conduites par le Parti socialiste (avec Françoise Verchère à Bouguenais et Charles Gautier à Saint-Herblain, qui l'emportent tous deux au premier tour).

Dans le Morbihan les agglomérations lorientaise et vannetaise voient également les écologistes jouer un rôle significatif. À Larmor-Plage, les Verts qui avaient échoué à constituer une liste en 1989 réussissent cette fois-ci après avoir tenté d'intégrer la liste du maire sortant<sup>1168</sup>, et Jean-Paul Aucher remporte 6,73 %. À Theix dans l'agglomération vannetaise, la militante écologiste Anne Camus, proche des Verts mais non encore adhérente, prend la tête de la liste d'opposition au maire de droite Joseph Oillic, et recueille 30,65 % des voix et quatre sièges.

## C) La difficile fixation d'une stratégie à l'échelle régionale

Si l'engagement électoral des écologistes à l'échelle locale s'effectue de manière largement autonome vis-à-vis des structures régionales et nationales des partis verts et peut donc s'adapter aux contextes politiques locaux et aux orientations dominantes des militants, il en va différemment à l'échelle régionale. Le choix d'une stratégie commune à cette échelle se heurte à l'hétérogénéité des situations locales et des priorités stratégiques des militants et des groupes locaux. Ces contradictions émergent autour de deux enjeux : d'abord la participation,

---

<sup>1167</sup>« Bernard Garnier (AREV) serait adjoint en cas de victoire. Saint-Nazaire : accord à gauche », *Ouest-France*, 14 juin 1995.

<sup>1168</sup>« Larmor-Plage : Jégouzo réélu », *Ouest-France*, 19 juin 1995.

en Bretagne, aux élections régionales à partir de 1986, qui suppose la constitution de listes à l'échelle départementale et un accord sur le périmètre des éventuelles alliances avec d'autres organisations ; ensuite, surtout au Pays de Galles, les relations entretenues, y compris parfois à l'échelle locale, avec les partis régionalistes, aux répercussions symboliques potentielles à l'échelle régionale surtout dans le cadre des élections générales.

## **1. Des résultats inégaux aux élections régionales pour les Verts bretons**

Dès 1981, les écologistes bretons mettent en place une structure régionale ayant vocation à regrouper les groupes militants locaux de la région. L'échelle régionale est pour eux primordiale tant dans leur mode d'organisation que dans leur projet de société : la promotion de la diversité culturelle et la décentralisation politique de l'État nécessitent l'avènement d'institutions régionales démocratiques fortes. La perspective de l'organisation d'élections régionales – qui plus est au scrutin proportionnel de liste – ouverte par les lois Defferre offre donc un objectif stratégique majeur pour des Verts qui viennent de se créer : conquérir leurs premiers sièges dans des instances politiques électives à une échelle qui leur semble, à l'instar des conseils municipaux, pertinente. Les élections de 1986 constituent également une occasion pour les Verts d'affirmer leur autonomie vis-à-vis des forces de gauche dans le champ politique<sup>1169</sup>, ce qui les conduit à refuser une alliance avec l'UDB et le PSU dont les listes, présentes dans les cinq départements et bénéficiant de moyens financiers et humains quelque peu supérieurs<sup>1170</sup>, incluent également des militants écologistes comme Gérard Borvon.

La participation aux premières élections régionales, finalement organisées en mars 1986 le même jour que les élections législatives, constitue donc une priorité pour la Fédération écologiste bretonne. Leur nombre d'adhérents et de sympathisants leur permet de constituer des listes dans quatre des cinq départements bretons, à l'exclusion des Côtes-du-Nord<sup>1171</sup>. L'objectif est de franchir la barre des 5 % des suffrages exprimés dans un ou plusieurs de ces départements, ce qui permettrait l'élection d'un ou plusieurs conseillers régionaux, et

---

<sup>1169</sup>« Les “alternatifs” à trois mois de l'échéance électorale. Pas d'alliance en vue entre Convergence bretonne et les Verts », *Ouest-France*, 17 décembre 1985.

<sup>1170</sup>« Une liste verte aux régionales », *Ouest-France*, 17 février 1986.

<sup>1171</sup>Selon Yves Sauvage, alors porte-parole des Verts dans le département, ce n'est pas le nombre de candidats requis qui empêche de présenter une liste, mais l'incapacité à financer les dépenses de campagne. « Les Verts : pas de chèque en blanc », *Ouest-France*, 8-9 mars 1986.

davantage avec la démission des élus tous les deux ans au bénéfice des suivants de liste<sup>1172</sup>. À l'échelle nationale, les Verts déclarent espérer plusieurs dizaines de sièges<sup>1173</sup>.

Les résultats des élections régionales sont donc décevants pour les Verts. En France, ils ne conquièrent que deux sièges : un dans la Manche pour Didier Anger, un autre dans le Haut-Rhin pour Antoine Waechter. En Bretagne ils échouent loin du but dans les quatre départements : la liste conduite par Alain Uguen recueille 2,58 % dans le Finistère, celle de Jean-Pierre Georges 3,18 % en Ille-et-Vilaine, la liste de Roland Lassalle 3,53 % en Loire-Atlantique et celle de Jean-Pierre Mousset 3,12 % dans le Morbihan. Seule consolation, partout les listes vertes devancent (souvent largement) les listes Convergence bretonne de l'UDB et du PSU : de 0,61 % dans le Finistère, de 2,79 % en Ille-et-Vilaine, de 2,52 % en Loire-Atlantique et de 1,09 % dans le Morbihan. Les Verts échouent donc à entrer dans les institutions mais leur organisation chétive affirme sa supériorité électorale vis-à-vis des formations expérimentées et dotées de davantage de moyens financiers et militants que sont l'UDB et le PSU.

Les élections régionales suivantes interviennent dans un contexte légèrement différent. Là encore, les régionalistes de l'UDB recherchent un accord avec les Verts mais ceux-ci, forts de leur percée électorale de 1989 et de l'omniprésence des questions environnementales à l'agenda médiatique, choisissent encore une fois d'affirmer leur autonomie et de se présenter seuls. Cependant le courant autogestionnaire issu en partie du PSU continue son rapprochement avec les écologistes, dans la continuité des élections municipales de 1989. En Ille-et-Vilaine, le Mouvement Rouge-et-Vert en partie issu des comités Juquin de 1988 participe à la liste des Verts dans le département<sup>1174</sup>. À l'inverse dans le Finistère, d'anciens autogestionnaires comme Michel Marzin participent à une liste avec d'anciens dissidents communistes, conduite par le maire de Carhaix Jean-Pierre Jeudy<sup>1175</sup>. En Loire-Atlantique, ce ne sont pas les Verts qui bénéficient du rapprochement des autogestionnaires avec les écologistes, mais Génération écologie : celle-ci constitue une liste conduite par l'adjoint au maire de Nantes Jean-Claude Demaure et accorde une large place aux militants de l'Alternative rouge-et-verte, dont Joachim Lebot en seconde position ; la liste préfère élaborer une étiquette *ad hoc*, « Écologie-solidarités » plutôt qu'adopter l'étiquette Génération écologie.

<sup>1172</sup> « Une liste verte aux régionales », *Ouest-France*, 17 février 1986.

<sup>1173</sup> « Les "Verts" ne veulent pas être le petit chaperon rouge de M. Fabius », *Ouest-France*, 21 février 1986.

<sup>1174</sup> « Autant de Vertes que de Verts », *Ouest-France*, 21 janvier 1992.

<sup>1175</sup> « La liste Une autre gauche pour l'avenir. Bretagne emploi écologie solidarité », *Ouest-France*, 29 février 1992.

Les résultats des élections régionales du 22 mars 1992 sont sans précédent mais quelque peu décevants pour les Verts bretons. Ils franchissent les 5 % des suffrages exprimés dans les cinq départements et y conquièrent partout un ou deux sièges : 5,98 % dans les Côtes-d'Armor (un siège pour Michel Balbot), 6,19 % dans le Morbihan (un siège pour Dominig Bourbao), 6,66 % dans le Finistère (deux sièges pour Alain Uguen et Janick Moriceau), 7,42 % en Loire-Atlantique (deux sièges pour Mireille Ferri et Charly Templier), 8,04 % en Ille-et-Vilaine (deux sièges pour Jean-Louis Merrien et Hélène Jollivet). Cependant, ils sont devancés partout par les listes de Génération écologie : de 2,50 % dans les Côtes-d'Armor, de 2,19 % dans le Morbihan, de 2,07 % en Ille-et-Vilaine, de 0,97 % dans le Finistère et de 0,78 % en Loire-Atlantique, seul département où la liste GE remporte un siège de plus que les Verts, soit trois, permettant l'élection inattendue de Marie-Françoise Gonin.

Les élections cantonales se tenant le même jour dans la moitié des cantons de chaque département traduisent cependant l'ancrage militant dont bénéficient les Verts bien davantage que GE. Les Verts présentent en effet 83 candidats dans les cinq départements, auxquels s'ajoutent deux candidats non encartés qui bénéficient du double soutien des Verts et de GE (Yvon Lucas à Brest-Plouzané et Patrick Cotrel de l'AREV à Carquefou), contre seulement 11 présentés par GE, y compris les candidats non membres de Génération écologie présentés sous l'étiquette Écologie et Solidarité en Loire-Atlantique. Parmi les 11 candidats présentés par Génération écologie, huit font face à un candidat Vert et celui-ci devance le candidat GE dans six cas sur huit. Seul Bernard Hesry à Ploubalay devance la candidate Verte Anne-Marie Barbaza, tout comme le candidat Ecologie-Solidarités issu de l'AREV François Perdrual face à Raphaël Romi dans le premier canton de Nantes. Les Verts sont en outre les seuls à voir plusieurs de leurs candidats qualifiés pour le second tour : Jacques Mangold à Saint-Brieuc-Ouest, Yvon Lucas à Brest-Plouzané, Jean-Louis Merrien à Rennes-Nord, Jean-Luc Certain à Rennes-sud-est, Joël Morfoisse dans le canton rennais du Blosne, Joseph Groppi à Pornic, Thierry Durand à Saint-Étienne-de-Montluc, Jean-Pierre Mousset à Vannes-centre et André Guillaiss à Vannes-Est. Joseph Groppi et Jean-Pierre Mousset devançant tous deux le candidat socialiste et affrontent le candidat de droite au second tour, mais dans les autres cantons le maintien des candidats Verts conduit à une triangulaire avec le candidat PS et le candidat de droite. Le maintien du candidat Vert semble décisif dans la défaite des candidats socialistes à Saint-Brieuc (le secrétaire fédéral costarmoricain et conseiller général sortant Michel Brémont), Rennes-nord (le premier adjoint au maire de Rennes Martial Gabillard), Rennes

Sud-est (Jules Rubion,) et Brest-Plouzané (Joseph Mélénnec, adjoint au maire de Plouzané), cantons où les résultats des candidats Verts reculent peu voire progressent entre les deux tours<sup>1176</sup>. Les Verts conservent donc l'hégémonie en ce qui concerne la représentation de l'écologie politique dans le paysage électoral local. Ils pâtissent cependant de la concurrence exercée par des candidatures écologistes diverses, comme Yves Cochet dans le canton de Rennes-Est qui, avec 15,74 % au premier tour, échoue à franchir la barre des 12,5 % des inscrits à 60 voix près en partie du fait de la candidature d'Alain Guéguen (8,96%), soutien de la liste socialiste aux deux élections municipales précédentes et accusé par les Verts d'être un « sous-marin rose<sup>1177</sup> ».

Les Verts font également preuve de davantage de solidité par rapport à Génération écologie dans le déroulement du mandat de leurs conseillers régionaux. En effet, si les six élus Verts de Bretagne administrative constituent un groupe durable jusqu'en 1988, il n'en va pas de même des six élus de Génération écologie dont la cohésion est rapidement mise à rude épreuve. Il s'agit en effet d'un ensemble de personnalités hétérogènes : si Jean Sanquer et Paul Renaud, deux militants associatifs environnementalistes (respectivement à SOS Estran, association locale de protection de l'eau<sup>1178</sup> et la Société protectrice des animaux<sup>1179</sup>) sans expérience politique, doivent leur présence sur la liste à leurs compétences techniques<sup>1180</sup>, d'autres comme Pierre Delignière, Patrice Le Borgnic ou Bernard Uguen ont déjà une expérience politique, partisane et électorale, significative mais divergente : respectivement chez les Verts, à l'Union centriste républicaine d'Olivier Stirn<sup>1181</sup> et au sein de la gauche alternative<sup>1182</sup>. Les élus des listes Génération écologie rompent rapidement leur unité : au Conseil régional des Pays de la Loire, Joachim Lebot qui appartient à l'AREV choisit de siéger non pas avec les élus GE mais avec les communistes dissidents élus sur la liste du maire du Mans Robert Jarry ; en Bretagne administrative Pierre Delignière quitte le groupe au conseil régional dès 1993<sup>1183</sup> avant de créer avec Bernard Uguen un groupe intitulé Bretagne-

---

<sup>1176</sup>Jacques Mangold passe de 16,19 à 17,79 %, Yvon Lucas de 20,94 à 20,59 % et Jean-Louis Merrien de 22,31 % à 19,35.

<sup>1177</sup>« Yves Cochet et le “sous-marin rose” », *Ouest-France*, 24 mars 1992.

<sup>1178</sup>André Fouquet, « La liste de Génération écologie pour les régionales. Eau douce, eau de mer, même combat », *Ouest-France*, 17 février 1992.

<sup>1179</sup>« Paul Renaud à la tête de la liste Génération écologie », *Ouest-France*, 11 février 1992.

<sup>1180</sup>Paul Renaud présente ainsi les candidats de sa liste en Ille-et-Vilaine : des « gens très compétents, véritables professionnels crédibles chacun dans sa spécialité ». « Paul Renaud à la tête de la liste Génération écologie », *Ouest-France*, 11 février 1992.

<sup>1181</sup>« Union centriste républicaine », *Ouest-France*, 16 janvier 1986.

<sup>1182</sup>Bernard Uguen est candidat aux élections cantonales de septembre 1988 à Douarnenez sous l'étiquette « Pour une nouvelle politique de gauche » et recueille 6,99 %.

<sup>1183</sup>« Élus sur la même liste au Conseil régional. Divorce Uguen-Delignière », *Ouest-France*, 3 mars 1993.

Écologie<sup>1184</sup> et les élus du groupe Génération écologie se rapprochent de la majorité de droite d'Yvon Bourges<sup>1185</sup> accompagnant en cela l'évolution nationale de Génération écologie vers la droite, qui se traduit également lors des élections municipales de 1995 avec le ralliement du conseiller régional Paul Renaud à la liste RPR-UDF à Rennes<sup>1186</sup>.

La cohésion des Verts à l'échelle régionale est cependant mise à l'épreuve à son tour lors des élections régionales de 1998. Les Verts qui disposent alors de huit conseillers régionaux sortants en Bretagne craignent de ne pas rééditer les résultats de 1992 et sont de plus partie prenante de la coalition de gauche plurielle à l'échelle nationale, dans le cadre de laquelle la direction des Verts négocie avec le Parti socialiste un accord visant à constituer des listes uniques dans le plus grand nombre de départements possibles<sup>1187</sup>. Dans ce contexte, les Verts des cinq départements sont favorables à la constitution de listes communes<sup>1188</sup> mais tandis que le Parti socialiste accepte d'accorder une place éligible aux candidats désignés par les Verts dans les Côtes-d'Armor (le sortant Michel Balbot) puis en Ille-et-Vilaine (le sortant Jean-Louis Merrien), dans le Morbihan (pour André Guillais, la sortante Dominig Bourbao ayant quitté les Verts) ainsi que deux sièges en Loire-Atlantique (pour la sortante Mireille Ferri et Patrick Cotrel), il refuse d'accorder les deux sièges demandés par les Verts finistériens<sup>1189</sup> qui ont désigné comme premier candidat Gérard Borvon, opposant au maire socialiste de Landerneau Jean-Pierre Thomin<sup>1190</sup>. Faute d'une cohésion à l'échelle régionale, les Verts finistériens sont donc exclus de l'accord et contraints de présenter une liste autonome, qui échoue de peu à franchir la barre des 5 % et à faire élire un conseiller régional (4,75%).

---

<sup>1184</sup> « La régionalisation ne peut continuer avec un scrutin départemental. Les élus bretons pour un scrutin régional », *Ouest-France*, 7 juin 1997.

<sup>1185</sup> Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013.

<sup>1186</sup> « Génération écologie », *Ouest-France*, 2 juin 1995.

<sup>1187</sup> Archives des Verts Bretagne, « Pour réussir dans les régions », projet d'accord électoral entre le Mouvement des citoyens, Parti communiste, Parti radical de gauche, Parti socialiste et les Verts, 22 janvier 1998, 14 p.

<sup>1188</sup> Archives des Verts Bretagne, Courrier de Gérard Borvon (président de la FEB) à Dominique Plancke (délégué aux élections des Verts), le 21 octobre 1997.

<sup>1189</sup> Archives des Verts Bretagne, courrier de Gérard Borvon (président de la FEB) à Michel Morin (secrétaire régional du BREIS), le 23 décembre 1997.

<sup>1190</sup> Les socialistes finistériens proposent la cinquième place sur la liste aux Verts, à condition qu'il s'agisse d'une femme – en l'occurrence la conseillère régionale sortante Janick Moriceau, désignée deuxième de liste par les Verts. « Socialistes : un appel du pied aux Verts. Deux places éligibles leur seraient réservées aux régionales », *Ouest-France*, 23 janvier 1998.



## **2. Divergences stratégiques et territoriales concernant les relations avec les partis nationalitaires au Pays de Galles et en Bretagne**

Parmi les organisations politiques avec lesquelles les écologistes entretiennent des relations de proximité, notamment sur le plan idéologique (voir le chapitre précédent), figurent les partis nationalitaires que sont, principalement, le *Plaid Cymru* et l'Union démocratique bretonne (UDB). Ces partis sont les premiers avec lesquels les écologistes des Verts et du *Green Party* engagent des relations de coopération sur le plan électoral en Bretagne et au Pays de Galles, à partir de la fin des années 1980. L'étude des circonstances et des difficultés de ces relations permet de mieux comprendre la place que prennent progressivement les Verts dans la vie politique.

- a) En Bretagne, des Verts qui prennent progressivement l'ascendant sur l'UDB

Nous avons étudié dans le chapitre 2 comment l'UDB avait été conduite à prendre en compte de manière croissante les problématiques écologiques ; l'évolution des relations entre UDB et écologistes est cependant tributaire également des mutations structurelles de la vie politique française et bretonne, qui affectent profondément la réflexion et les orientations stratégiques de l'UDB. Les Verts deviennent pour elle progressivement un partenaire avec lesquels elle cherche un rapprochement privilégié, mais ceux-ci se montrent plus prudents.

### ***i. L'UDB face à l'émergence des écologistes comme acteur incontournable au fil des années 1980***

Jusqu'en 1977, la formation autonomiste adopte une stratégie d'Union de la gauche, aspirant à jouer le rôle de mortier entre Parti communiste et Parti socialiste ; elle appelle ainsi à voter pour leur candidat commun dès le premier tour de l'élection présidentielle de 1974. Elle n'est pas officiellement partie prenante de l'Union de la gauche mais les élections municipales de 1977 voient l'Union démocratique bretonne se joindre, dans l'immense majorité des cas, aux listes conduites par le PS et le PCF, stratégie efficace puisque le parti y

obtient plus de 35 élus municipaux, pour un seul sortant<sup>1191</sup>. Cet essor se traduit également dans l'augmentation nette du nombre de nouvelles adhésions, qui permet au parti de considérer l'échéance des élections législatives de 1978 avec optimisme.

Celles-ci donnent cependant lieu à une déception : tous ses candidats obtiennent moins de 5 % des voix, ce qui ne va pas sans conséquence financière. La victoire des droites constitue une autre surprise, qui achève de plonger l'UDB dans le désarroi. En effet, il n'est plus possible pour elle de se définir en fonction d'une Union de la gauche ayant doublement échoué, politiquement en 1977 avec la rupture entre Parti socialiste et Parti communiste, et électoralement en 1978. Les élections cantonales de 1979 permettent certes d'envisager une progression continue de l'UDB en tant que formation autonome, puisqu'elle présente 34 candidats et totalise plus de 17 000 voix, dépassant nettement les candidats PSU, en perte de vitesse<sup>1192</sup>. Mais le résultat ne suffit pas à effacer l'échec de 1978 et les effectifs d'adhérents baissent.

Le xv<sup>e</sup> Congrès, tenu en 1980 à Saint-Nazaire, représente un tournant. L'UDB y adopte les orientations proposées par Herri Gourmelen et Loïc Cauret, de la fédération Rance-Penthièvre, consistant à s'orienter vers la constitution d'un « bloc progressiste ». Il s'agit sur la forme d'affirmer l'autonomie stratégique vis-à-vis du PS et du PCF et de se rapprocher des luttes « nouvelles » : « le syndicalisme familial, par les associations de quartier, par les luttes de consommateurs et les combats écologistes » ; sur le fond, d'engager une révision profonde des bases idéologiques du parti, via un débat sur les « choix de société » (énergie, environnement, rapports nord-sud), dans le sens de la critique de « notions non encore explorées comme le productivisme », devant aboutir à la définition de nouveaux « choix de développement<sup>1193</sup> ». L'éloignement vis-à-vis du PS et du PCF se traduit dès 1981 avec l'appel à voter blanc au premier tour de l'élection présidentielle, et la conclusion d'un accord électoral avec le PSU pour les élections législatives ; dès 1982, l'UDB se fixe pour objectif de présenter une liste autonomiste bretonne aux élections régionales au suffrage universel direct annoncées par le gouvernement<sup>1194</sup>. En 1984, l'autonomie est parachevée par l'abandon du principe de désistement systématique à gauche. Ces inflexions stratégiques et idéologiques suscitent

---

<sup>1191</sup>Cf. le numéro du *Peuple Breton* consacré aux résultats des élections municipales : « Municipales : les chiffres de l'UDB », *LPB*, n°161, avril 1977.

<sup>1192</sup>« Cantonales, les résultats de l'UDB », *Le Peuple Breton*, n°185, avril 1979, p. 15-17.

<sup>1193</sup>« À Saint-Nazaire, le 15e Congrès de l'UDB », *Le Peuple Breton*, n°197, mai 1980, p. 19-22.

<sup>1194</sup>« Éditorial. Une double volonté », *Le Peuple Breton*, mai 1982, n°221, p. 4. Les élections régionales se tiendront plus tard que prévu, en 1986.

toutefois quelques résistances<sup>1195</sup> chez ceux qui considèrent PS et PCF comme des interlocuteurs encore prioritaires.

Les élections municipales de 1983 ne reflètent pas cette autonomisation : il s'agit pour l'UDB d'augmenter son nombre d'élus locaux en renouvelant les accords avec la gauche, tout en participant au front commun contre une droite en reconquête. L'opération est un succès certain puisque le nombre de conseillers municipaux double, passant d'une quarantaine à environ 80<sup>1196</sup>.

Mais les difficultés que traverse l'UDB au milieu des années 1980 accélèrent sa réorientation vers une stratégie d'ouverture à gauche. D'abord, son bastion brestois et léonard disparaît après le Congrès de 1984, du fait notamment de l'opposition de ses militants à la stratégie d'« unité d'action des forces progressives en Bretagne » face au PS et au PCF. En 1984 également, le déficit important et inattendu de la Fête du Peuple Breton prive le parti d'une part considérable de son financement. Enfin, la fixation par le gouvernement de la date des élections régionales le même jour que les élections législatives de 1986, suivant un mode de scrutin à circonscription départementale qui plus est, complique la tâche à l'UDB qui souhaitait saisir cette occasion inédite de développer son discours à l'échelle régionale<sup>1197</sup>. Dans ces conditions, rechercher des rapprochements avec d'autres forces à court terme apparaît comme indispensable. L'entreprise démarre au cours de l'année 1985, culminant lors d'un Congrès extraordinaire consacré à « l'ouverture » en novembre, et converge rapidement avec les aspirations d'autres formations également en perte de vitesse, comme le PSU, singulièrement affaibli en Bretagne notamment du fait de sa position en porte-à-faux face à la présence au gouvernement d'Huguette Bouchardeau depuis 1983, ou encore des organisations locales comme Autogestion-Écologie de Rostrenen, et des militants associatifs surtout de la culture bretonne. À l'automne est créée la coalition « Kemper Breizh » (« Convergence bretonne ») qui présente ses listes de candidats en février 1986 : l'UDB occupe les têtes de liste dans les départements de Côtes-du-Nord, Morbihan et Loire-Atlantique.

Cette convergence bretonne des forces alternatives fait écho à un processus similaire ailleurs en France : l'émergence de listes alternatives notamment pour les élections législatives, à l'instar de celle emmenée par Albert Jacquard à Paris, ou encore la liste de « Convergence alternative et écologique » emmenée en Seine-Saint-Denis par l'économiste

<sup>1195</sup>Le « rapport politique de l'UDB pour son Congrès d'avril » 1982 évoque les « adhésions réticentes aux thèses de Saint-Nazaire ». *Le Peuple Breton*, n°217, janvier 1982, p. 22-28.

<sup>1196</sup>*Le Peuple Breton*, n°232, avril 1983.

<sup>1197</sup>« La "proportionnelle" à la Mitterrand : un nouveau scrutin majoritaire », *Le Peuple Breton*, mai 1985, n°257, p. 2.

autogestionnaire Alain Lipietz. Ce dernier exemple est particulièrement significatif puisqu'il associe les Verts du département et même un adhérent UDB, Yann Fiévet, ce que ne manque pas de souligner le *Peuple Breton*<sup>1198</sup>. Cette convergence Verts/alternatifs a d'ailleurs constitué un objectif prioritaire pour les autonomistes dès l'été 1985. Mais les Verts bretons, convaincus d'être en phase ascendante<sup>1199</sup> et soucieux d'affirmer l'originalité de leur discours écologiste et de leur positionnement autonome vis-à-vis de la gauche, répondent le 16 septembre aux propositions d'accord pour les élections régionales en fixant des conditions très exigeantes : élaboration d'un programme commun précis, démission des élus appartenant à des majorités de gauche, dissolution des formations et création d'une nouvelle formation politique unitaire<sup>1200</sup>. La déception est vive à l'UDB, où l'on taxe les Verts de manque de maturité, faute d'accepter les compromis et la nécessaire orientation à gauche de toute politique écologiste<sup>1201</sup>. Mais les limites de la « politique de cartels » apparaissent clairement y compris aux yeux de certains dirigeants de l'UDB, comme Paul Guéguéniat qui estime qu'il faut envisager la dissolution de l'UDB au sein de Kemper Breizh et regrette que cette recombinaison n'ait pas été lancée plusieurs années plus tôt, dès 1980<sup>1202</sup>.

## ii. *À partir de 1989, un rapprochement stratégique circonstancié et variable selon les échelles entre Verts et UDB*

La période 1986-1988 représente un tournant majeur dans la relation entre UDB et Verts. Après le double échec électoral et politique de 1986 et 1988, l'UDB abandonne la possibilité de constituer un « bloc progressiste breton » sans les Verts, qui font dès lors figure de partenaire indispensable. Il s'agit là d'une évolution stratégique lourde mais qui se décline de manière variable aux échelles locale, régionale, hexagonale et européenne, en fonction de l'évolution propre des Verts.

En effet, si l'UDB, acteur régional, décline sa stratégie de rapprochement avec les Verts à partir de 1989 aux différents échelons en fonction d'objectifs définis à l'échelle régionale (l'enracinement de la formation), les Verts en revanche font figure d'une nébuleuse territorialisée faisant intervenir différentes stratégies correspondant à des intérêts propres à chaque échelle et chaque territoire.

<sup>1198</sup> « Élections hors de Bretagne », *Le Peuple Breton*, n°266, février 1986, p. 6.

<sup>1199</sup> Le succès des *Grünen* allemands et la mise en place du scrutin proportionnel en France leur permet d'espérer conquérir quelques sièges au Conseil régional de Bretagne, voire des députés notamment à Paris et dans le Nord.

<sup>1200</sup> Les Verts-FEB, « Convergence en Bretagne », *Bretagne écologie*, n°6, octobre 1985, p. 11.

<sup>1201</sup> « Élections régionales (suite). Des verts et des pas mûrs ? », *Le Peuple Breton*, octobre 1985, n°262, p. 4.

<sup>1202</sup> J.-J. Monnier, « Congrès UDB 85 », *Le Peuple Breton*, n°265, janvier 1986, p. 6 et P. Guéguéniat, « Poursuivre le combat... mais sous quelle forme ? », *Le Peuple Breton*, n°267, mars 1986, p. 19.

Le choix du partenariat avec les Verts comme objectif privilégié résulte d'un constat consécutif à l'évolution de la situation politique hexagonale dans la seconde partie des années 1980 : l'impossibilité de construire une dynamique autour d'un « bloc progressiste » réunissant la gauche alternative au sens large. Cette impossibilité trouve une première origine dans le refus des Verts d'y participer : d'abord lors des élections régionales et législatives de 1986, notamment en Bretagne, orientation largement confirmée lors de l'Assemblée générale française des Verts à l'automne 1986, qui donne une majorité très claire (deux tiers des voix) à la ligne d'Antoine Waechter qui propose d'« Affirmer l'identité politique des écologistes<sup>1203</sup> ». Ceux qui comme Yves Cochet espéraient l'émergence d'un « Arc-en-Ciel » alternatif associant les écologistes se résolvent à l'échec de leur stratégie dans le courant de l'année 1987, y compris en Bretagne où les nouveaux dirigeants de la FEB Alfred Corne et Pierre Delignière se réclament de la ligne Waechter.

Le deuxième temps de la tentative à laquelle participe l'UDB est la construction d'une coalition alternative avec PSU et Ligue communiste révolutionnaire, en concurrence avec les Verts, à l'occasion de l'élection présidentielle de 1988 et de la candidature de Pierre Juquin. Le parti ne peut tirer de cette expérience qu'un bilan doublement négatif<sup>1204</sup>. Électoralement, car Pierre Juquin ne remporte que 2,1 % des suffrages en France. Politiquement car la campagne, malgré les engagements de principe du candidat, a passé sous silence les questions régionales et privilégié une ligne classique d'extrême-gauche. De ces deux points de vue le candidat des Verts paraît rétrospectivement le plus intéressant à l'UDB :

*« [Le discours du candidat Vert] plus simple, moins agressif [que celui de Pierre Juquin], clair sur le respect des identités "régionales", était en mesure d'attirer plus nos électeurs potentiels. Pas étonnant qu'il réalise un meilleur score en Bretagne qu'ailleurs, comme en Alsace et au Pays Basque<sup>1205</sup>. »*

La clarté et les premiers succès de la stratégie d'affirmation et d'autonomie des Verts français les transforment donc, paradoxalement, en pôle attractif pour l'UDB à l'échelle hexagonale. Pour autant, la crise de croissance connue par les écologistes français au début des années 1990, marquée par la concurrence entre Verts et Génération écologie et l'incapacité des deux formations à clarifier leurs choix stratégiques comme idéologiques, empêchent la formalisation d'un partenariat ; en 1995 par exemple, l'UDB ne soutient pas la candidate Verte Dominique Voynet mais participe à la tentative de candidature de Max Siméoni au nom de

<sup>1203</sup>AD35, 224J 106, Fonds Dominique Bernard, « Affirmer l'identité politique des écologistes », motion d'orientation, *Supplément à Vert-Contact*, n°6, 1986.

<sup>1204</sup>Éditorial, « D'une élection à l'autre : confirmer la tendance », *Le Peuple Breton*, juin 1988, n°294, p. 5.

<sup>1205</sup>*Ibid.*

Régions et Peuples Solidaires<sup>1206</sup>, fédération hexagonale de partis autonomistes fondée l'année précédente. L'échec relatif de la candidature de D. Voynet (3,32%) est suivi par une réorientation de la stratégie hexagonale des Verts vers le Parti socialiste, qui se conclut par un accord électoral pour les élections législatives.

À l'échelle locale, les élections municipales de 1989 voient l'UDB abandonner sa stratégie d'accord privilégié avec la gauche majoritaire dans certaines villes, suite au désamour avec le Parti socialiste et à la possibilité offerte par la dynamique dont semblent bénéficier les Verts. Si à Nantes et Brest, l'UDB choisit de rester fidèle à une gauche en reconquête, à Lorient elle constitue une liste de gauche alternative à Douarnenez et surtout forme à Lorient la coalition An Oriant Écologie avec les Verts. Celle-ci rencontre un succès électoral inespéré (15,1 % puis 20,4 % à chacun des deux tours<sup>1207</sup>) et inaugure une période de collaboration électorale entre les deux formations dans la ville et le Morbihan.

Le contraste entre Rennes et Lorient illustre le rôle des réseaux militants et des affinités individuelles dans les relations Verts-UDB : si dans la capitale administrative de la région, l'absence de combat environnemental fédérateur, le souci du maire Edmond Hervé d'obtenir le soutien des formations minoritaires de gauche dès le premier tour, le déséquilibre des forces entre Verts et UDB expliquent le désintérêt mutuel que se portent les deux formations, au contraire dans le Morbihan, l'expérience de la collaboration dans le mouvement d'opposition aux mines d'uranium, avec notamment l'UDB Richard Gironnay, l'intransigeance du maire PS de Lorient Jean-Yves Le Drian, le fort sentiment régionaliste de la leader lorientaise des Verts Renée Conan, mais aussi un rapport de forces plus équilibré qu'ailleurs conduisent écologistes et UDB à se partager les circonscriptions et les cantons du département en 1993 et 1994.

Pour autant, les configurations locales ne se déploient pas en vase clos et sont tributaires de processus opérant à d'autres niveaux, en particulier l'échelle européenne. Ce jeu d'échelles s'illustre dans le cas du Morbihan par le rôle tenu par Christian Guyonvarc'h. Ce jeune militant morbihannais devient en 1989 attaché de M. Siméoni au Parlement européen, puis secrétaire de l'Alliance libre européenne (ALE<sup>1208</sup>). Or, écologistes européens et ALE ont siégé pendant la mandature 1984-1989 dans le même groupe parlementaire, ce qui conduit en France à la constitution d'une liste commune, certes dominée par les Verts mais intitulée

---

<sup>1206</sup>« Élection présidentielle. Max Siméoni : un candidat de choc ! », *Le Peuple Breton*, janvier 1995, n°373, p. 5-6.

<sup>1207</sup>Cf. tableau 15, p. 312.

<sup>1208</sup>L'UDB a rejoint cette fédération européenne de partis autonomistes de gauche en 1986, après deux années de contacts intenses surtout avec le parti autonomiste gallois, qui décrit un fort rapprochement idéologique et politique avec les Verts du Pays de Galles à partir de 1988.

« Pour une Europe des Régions et des Peuples Solidaires » et comportant Max Siméoni, de l'Union du peuple corse (UPC) en troisième position. Pendant la mandature suivante, malgré la constitution de deux groupes Vert et régionaliste séparés, ceux-ci entretiennent des relations étroites au cœur desquelles se retrouve Christian Guyonvarc'h, qui collabore au quotidien avec les nombreux élus Verts français<sup>1209</sup> dont les Bretons Yves Cochet et Renée Conan. Cette collaboration strasbourgeoise se reflète en Bretagne *via* Christian Guyonvarc'h du côté UDB, et *via* la « commission identité et culture » du côté des Verts Bretons, qui s'appuie sur les documents produits par l'ALE<sup>1210</sup>. Cependant, cette convergence se heurte en fin de mandature à la division des écologistes français : longtemps, l'hypothèse d'une liste commune Verts-GE écarte les autonomistes des discussions<sup>1211</sup> et le processus aboutit à un éclatement extrême en juin 1994 : l'UDB prend part à une liste Régions et Peuples Solidaires, les Verts constituent leur propre liste, tout comme GE dont d'anciens membres figurent en bonne place sur la liste des Radicaux de Gauche de Bernard Tapie. Seule cette dernière remporte des élus, dont Noël Mamère qui devient le seul représentant français au sein du groupe parlementaire écologiste et à ce titre interlocuteur privilégié de Régions et Peuples Solidaires, composante hexagonale de l'ALE, dont le secrétaire général à partir de 1995 est précisément Christian Guyonvarc'h. Ce contact contribue à expliquer le rapprochement<sup>1212</sup> et l'accord électoral entre R&PS et la formation de Noël Mamère Convergence-écologie-solidarité (CES) pour les élections législatives de 1997, accord grâce auquel les deux formations bénéficient ensuite du financement public.

Les processus partiellement indépendants à chaque échelon permettent notamment d'expliquer la discordance temporelle entre échelons local, national et européen d'une part, et régional d'autre part. Nous avons mis en évidence une certaine convergence entre écologistes et UDB entre 1988 et 1994 à l'échelle européenne, hexagonale et locale, essentiellement dans le Morbihan ; pourquoi ne se traduit-elle pas sur le plan régional aux élections de 1992 et de 1998 ?

---

<sup>1209</sup>Notamment sur les questions culturelles, qui sont un point de rencontre entre Verts français et composantes hexagonales de l'ALE. Voir par exemple M.-F. Mendez, « Langues et cultures des différents peuples de France : Verts et autonomistes agiront de concert », *Le Peuple Breton*, n°330, juin 1991, p. 3.

<sup>1210</sup>Bulletin inter-groupes locaux de la FEB, *Kenstrollad*, n°5, novembre 1991.

<sup>1211</sup>Du fait notamment du manque d'intérêt à GE pour l'enjeu des autonomies régionales. Ch. Guyonvarc'h, « Rencontre entre les Verts et l'Alliance Libre Européenne : l'embauche [sic] d'un partenariat ? », *Le Peuple Breton*, n°357, septembre 1993, p. 9.

<sup>1212</sup>Initié en novembre 1995 lors du Congrès de R&PS tenu à Rennes, en présence des proches de Noël Mamère Stéphane Pocrain et Patrick Farbiaz. Ch. Guyonvarc'h, « Régions et peuples solidaires », *Le Peuple Breton*, n°384, décembre 1995, p. 3.



De ce point de vue, il est utile de comparer la manière dont Verts et UDB ont préparé les élections régionales de 1986 et de 1992. En 1986 existe une discordance entre l'ambition chez Yves Cochet, très influent en Bretagne, de faire participer les Verts à un regroupement des forces alternatives à l'échelle hexagonale, et le désintéret des Verts bretons envers une coalition régionale jugée hétéroclite avec l'UDB et le PSU par exemple. Cette incohérence, qui illustre la fragilité de la ligne stratégique défendue par Yves Cochet et contribue à sa mise en minorité à l'échelle hexagonale comme régionale quelques mois plus tard, résulte de la priorité accordée par le leader des Verts rennais aux échelles locale et nationale, au détriment de l'échelle régionale. Il n'accorde ainsi qu'un intérêt limité à la vie politique bretonne et brigue en 1986 un poste de député, et non de conseiller régional, dans le Nord et non en Bretagne, où il est né et milite.

Six ans plus tard, en 1992, le tabou de l'alliance avec d'autres partis et en particulier les régionalistes est en partie levé chez les Verts français et bretons, suite aux élections européennes de 1989 et municipales lorientaises. Les espoirs de l'UDB, qui entendent prolonger le partenariat à l'échelle régionale, semblent donc fondés ; mais les Verts réunis en Assemblée générale les démentent dès le 2 juin 1991, lendemain de la rencontre avec les autonomistes : les écologistes décident à une voix de majorité de ne pas accueillir sur leurs listes de membres d'un autre parti politique, quel qu'il soit. Le caractère serré du vote ne doit pas faire illusion, comme en témoignent les débats de l'assemblée générale des Verts du Morbihan quelques jours plus tôt : pour l'immense majorité des présents<sup>1213</sup>, les divergences en termes de « méthode de travail » et de « priorités » politiques rendent impossible un accord avec « les partis régionalistes ». Les Verts bretons confirment ce choix en Assemblée générale à l'automne<sup>1214</sup>.

Les conceptions prédominantes chez les Verts n'ont donc guère évolué entre 1992 et 1986 et les exceptions concernant les élections municipales de 1989 et les législatives et cantonales de 1993-1994 peuvent être attribuées à des déterminants bien précis : des relations locales exceptionnellement favorables ainsi que pour les élections cantonales un scrutin uninominal qui permet à chaque parti de mener campagne de façon indépendante. Un autre facteur intervient à l'échelle régionale pour la période 1992-1998 : les grandes difficultés rencontrées par les Verts pour s'affirmer comme formation hégémonique parmi les écologistes les

<sup>1213</sup>Dix-neuf adhérents votent contre une alliance, aucun pour, deux s'abstiennent. ADIV, 224J 57, Fonds Dominique Bernard, Verts Bretagne, « Compte-rendu de l'Assemblée générale des Verts du Morbihan le 26 mai 1991 ».

<sup>1214</sup>AD35, 224J57, Fonds Dominique Bernard, Les Verts Bretagne, « Compte-rendu de l'assemblée générale d'automne », octobre 1991.

dissuadent de prendre le risque de brouiller leur image en passant des accords avec d'autres formations minoritaires. Ainsi les Verts ne recueillent en 1997 qu'un peu plus de la moitié des voix écologistes exprimées en Bretagne<sup>1215</sup>, ce qui les incite à appliquer en 1998 la stratégie de gauche plurielle d'alliance au premier tour avec le PS et le PCF, inaugurée lors des élections législatives de l'année passée.

Cette situation à fronts renversés qui voit en 1998 les Verts opter pour une alliance privilégiée avec PS et PCF, et l'UDB leur reprocher cette « cuisine politicienne<sup>1216</sup> » comme relevant de la compromission, constitue un renversement qui, s'il accentue à court terme les tensions entre les deux partis<sup>1217</sup>, contribue à créer les conditions d'une convergence future. En effet, les élections de 1997-1998 ont définitivement brisé l'interdit de l'accord électoral de premier tour chez les Verts, classé clairement le parti du côté gauche, et affirmé son hégémonie dans le champ de l'écologie politique : CES et Parti écologiste le rejoignent en 1998 et GE est marginalisée. Les succès électoraux particulièrement prononcés en Bretagne de 1999 (élections européennes<sup>1218</sup>), 2001 (municipales), 2002 (présidentielles), font à nouveau des Verts un pôle attractif pour l'UDB. La dissolution de la gauche plurielle en 2002 et la réforme en 2003 du mode de scrutin pour les élections régionales<sup>1219</sup> achèvent de faire de l'accord avec les Verts la priorité de l'UDB<sup>1220</sup>. Celle-ci est d'autant plus digne d'intérêt pour les Verts que le parti autonomiste s'affirme comme « force bretonne, progressiste et écologiste<sup>1221</sup> », et semble en mesure d'apporter le soutien d'une bonne partie de l'Emsav, via le rapprochement avec plusieurs groupes régionalistes finistériens, et la dynamique de l'appel citoyen de Carhaix en 2001 dont la figure de proue est le maire régionaliste de Carhaix-Plouguer Christian Troadec. L'accord scellé en décembre 2003 donne lieu à une liste qui en mars 2004 ne fait face à aucune liste écologiste ou régionaliste concurrente, contrairement à 1998, 1992 et 1996 ; les 9,70 % recueillis en Bretagne administrative sont perçus comme une

---

<sup>1215</sup>3,3 % des exprimés, 3 % étant répartis entre CES, GE et Parti écologiste. La division des voix écologistes perdue en 1998 avec par exemple une liste GE qui recueille 3,9 % dans les Côtes-d'Armor.

<sup>1216</sup>J. Guégan, « Goûtez et comparez », *Le Peuple Breton*, n°410, février 1998, p. 1.

<sup>1217</sup>Contrairement à d'autres composants de R&PS, l'UDB ne soutient pas explicitement la liste des Verts au scrutin européen de 1999. « Élections européennes. Une fois encore, la Bretagne sans voix », *Le Peuple Breton*, n°426, juin 1999, p. 5-6.

<sup>1218</sup>Élections européennes à la suite desquelles se constitue un groupe parlementaire commun entre Verts et ALE, pour la première fois depuis la législature 1984-1989.

<sup>1219</sup>Cette réforme institue notamment un seuil de représentation (ou de fusion pour le second tour) de 5 % des suffrages exprimés à l'échelle régionale et non plus départementale.

<sup>1220</sup>Priorité rendue publique dès mai 2003. Ch. Guyonvarc'h, « Unir la gauche alternative au 1<sup>er</sup> tour des régionales pour que la victoire au 2<sup>e</sup> tour soit vraiment utile », *Le Peuple Breton*, n°472, p. 4.

<sup>1221</sup>C'est du moins l'objectif affiché à l'issue du 24<sup>e</sup> congrès du parti en novembre 1998. Voir *Le Peuple Breton*, n°420, décembre 1998, p. 2-4.

réussite, d'autant qu'ils contribuent de manière décisive à la victoire de la liste d'union de gauche au second tour, résultat historique en Bretagne<sup>1222</sup>.

b) Une convergence asymétrique et contrariée entre *Plaid Cymru* et *Green Party* (1985-1995)

Comme en Bretagne, parti écologiste et parti régionaliste connaissent un processus de convergence au Pays de Galles, mais dans des modalités fondamentalement différentes. La collaboration entre les deux partis se développe rapidement, à partir de la deuxième partie des années 1980, et prend fin brutalement en 1995.

i. **1985-1989 : une convergence initiée par des dynamiques aux échelles britannique et européenne**

Le développement du *Wales Green Party* à partir de 1979 ne donne pas lieu à des relations formelles entre les deux partis, y compris sur le plan électoral. En effet, les zones de forte implantation du *Plaid Cymru* (comtés de Gwynedd et de Dyfed principalement) sont des zones où les militants écologistes sont relativement rares ; inversement, le *Plaid Cymru* est très peu présent dans les villes du sud, en particulier à Cardiff et Swansea, où le *Wales Green Party* est le mieux implanté du point de vue militant.

Toutefois, des relations se nouent dans d'autres contextes. Tout d'abord, au sein des mouvements auxquels participent des militants des deux partis. C'est tout particulièrement le cas au début des années 1980 au sein du CND, au sein duquel Gwynfor Evans et Brig Oubridge entrent en contact étroit<sup>1223</sup>. Le pacifisme et l'opposition à l'armement nucléaire partagés par les militants des deux partis jouent ici un rôle décisif dans l'établissement de relations de collaboration qui donnent ensuite lieu à des relations bi-partisanes, Brig Oubridge y jouant un rôle central.

Ensuite, des contacts d'un autre genre interviennent aux échelles britannique et européenne. À l'échelle britannique, l'*Ecology Party* qui ne dispose pas de parlementaire fait appel aux députés du *Plaid Cymru* et tout particulièrement au leader de son aile gauche, Dafydd Elis Thomas, député de la circonscription de Meirionnydd Nant Conwy (Gwynedd) et

---

<sup>1222</sup>La liste dirigée par Jean-Yves Le Drian remporte 58,8 % des voix, vingt points de plus que la liste PS-PCF-Parti radical de gauche au premier tour.

<sup>1223</sup>Rhys EVANS, *Gwynfor Evans. A Portrait of a Patriot*, Talybont, Y Lolfa, 2008, p. 435-436, 445 et 509.

président du parti entre 1984 et 1991, afin d'obtenir de la documentation liée aux travaux parlementaires ou de poser des questions écrites au gouvernement<sup>1224</sup>.

Un processus de convergence supplémentaire se joue à l'échelle européenne. Au Parlement européen, députés écologistes (dont aucun britannique) et députés régionalistes (dont un écossais du SNP) siègent au sein d'un groupe parlementaire commun, dit « Arc-en-Ciel » à partir de 1984. Cette coopération contribue à l'indétermination des frontières entre ces familles politiques à l'échelle européenne, dans un contexte où celles-ci élaborent des structures européennes dont la taille est primordiale afin de prétendre à une part du financement public prévu par la Commission européenne. Une partie des partis régionalistes ou nationalistes européens se regroupe au sein de l'Alliance libre européenne (ALE<sup>1225</sup>) dont le *Plaid Cymru* est fondateur et celui-ci cherche alors à convaincre, en vain, l'*Ecology Party* de s'affilier à l'ALE plutôt qu'à la Coordination verte européenne qui associe une partie des partis Verts d'Europe<sup>1226</sup>.

La première esquisse de collaboration sur le plan électoral intervient ensuite au début de l'année 1987. Le président du *Plaid Cymru* Dafydd Elis Thomas propose au *Wales Green Party* de discuter d'un possible accord électoral pour les élections générales à venir. Son objectif immédiat est d'éviter qu'un candidat écologiste ne concurrence Cynog Dafis dans la circonscription de Ceredigion and Pembroke North, dont la conquête constitue un des objectifs majeurs du parti, mais il suggère que les élections locales pourraient également faire l'objet d'une collaboration similaire<sup>1227</sup>. L'Assemblée générale du WGP du printemps 1987 répond favorablement à la demande de rencontre<sup>1228</sup> mais la convocation d'élections générales anticipées dès le mois de mai empêche d'y donner suite. L'année suivante, le responsable des élections du WGP Alun Williams suggère que le parti ne fasse pas concurrence aux candidats du *Plaid Cymru* lors des élections aux conseils de comté de 1989 :

« *Ni eux ni nous ne sommes en mesure de présenter des candidats partout, il serait donc avantageux que nous évitions de briguer les mêmes sièges. (...) C'est un geste bienveillant qui ne nous fera pas de mal et pourrait nous bénéficier dans le futur*<sup>1229</sup>. »

<sup>1224</sup>Archives privées Chris Simpson, Wales Green Party Council, 1988, WGP Council meeting minutes, novembre 1988.

<sup>1225</sup>En anglais *European Free Alliance* (EFA).

<sup>1226</sup>La rencontre entre membres de la commission politique de l'*Ecology Party* et dirigeants du *Plaid Cymru* en 1984 suscite de vives réactions chez les écologistes gallois, semble-t-il non par hostilité envers le *Plaid Cymru* mais du fait que le *Wales Ecology Party* (WEP) n'ait pas été informé ni consulté au préalable. NLW, NLW Fac 818, Fonds Ken Jones, Chris Simpson, « WGP and PC. A history and background discussion paper », 1990, 8 p.

<sup>1227</sup>*Ibid.*

<sup>1228</sup>*Ibid.*

<sup>1229</sup>« Neither us nor they are able to put up a full slate for local elections and it would be to the advantage of both of us if we were to avoid contesting the same seats. (...) It's a nice gesture which will not do us any harm and could do some good in the future without really inconveniencing us very much. » Alun Williams, cité dans

Le conseil du *Wales Green Party* approuve cette recommandation, Brig Oubridge – qui participe activement à diverses instances du *Green Party* à l'échelle britannique – rappelant la bienveillance du *Plaid Cymru* envers les Verts à la Chambre des communes : « Le *Plaid Cymru* a beaucoup aidé le *UK Green Party* par le passé (...) et nous devons essayer de maintenir de bonnes relations au Pays de Galles, si possible<sup>1230</sup>. » Toutefois, la recommandation reste lettre morte, un seul candidat du *Green Party* se retirant au profit du *Plaid Cymru*.

L'approche des élections européennes de 1989 est en revanche source de tensions entre le *Wales Green Party* et le *Plaid Cymru*. En effet, le *Plaid Cymru* invite à son assemblée générale de l'automne 1988 deux membres des *Grünen* de République fédérale d'Allemagne, Juan Behrend et Frieder Wolf, collaborateurs des députés européens écologistes. Cette visite s'inscrit dans le prolongement de relations entretenues avec *Die Grünen* depuis 1984 par l'intermédiaire de l'ALE et du groupe Arc-en-Ciel. Or les *Grünen* ont à cœur de voir le groupe Arc-en-Ciel se renforcer en juin 1989, y compris avec l'arrivée de députés européens régionalistes supplémentaires ; ils espèrent donc l'élection de Dafydd Elis Thomas dans la circonscription septentrionale de North Wales. Les déclarations des deux invités à la tribune de l'assemblée générale s'apparentent à un soutien au *Plaid Cymru*, ce dernier s'empressant de les utiliser dans le cadre d'un clip diffusé à la télévision. Le parti régionaliste et son président Dafydd Elis Thomas cherchent en effet à afficher leur parenté avec les *Grünen*, dans le cadre d'un rapprochement stratégique et idéologique avec la gauche alternative et les mouvements environnementalistes.

Au sein du *Wales Green Party*, les réactions à cet épisode sont une nouvelle fois virulentes, pour deux raisons. D'une part, les écologistes reprochent au *Plaid Cymru* de déformer la réalité en se présentant comme « le parti vert du Pays de Galles<sup>1231</sup> ». D'autre part et surtout, ils refusent ce qu'ils perçoivent comme une ingérence de la part de *Die Grünen*. Ils dépêchent alors à Strasbourg, siège du Parlement européen, Brig Oubridge et une représentante de la direction britannique du *Green Party*, Penny Kemp. Ceux-ci obtiennent en décembre 1988 une rectification de la part de Juan Behrend et Frieder Wolf, lesquels ne vont toutefois pas jusqu'à apporter leur soutien explicite au *Wales Green Party* pour les élections européennes :

---

WGPC meeting agenda, novembre 1988 (archives Chris Simpson).

<sup>1230</sup>« *Plaid Cymru* have been very helpful to the *UK Green Party* in the past (...) and we ought to try and maintain good relations in Wales if possible. » Brig Oubridge, cité dans WGPC meeting minutes, novembre 1988 (archives Chris Simpson).

<sup>1231</sup>Archives Chris Simpson, WGPC, 1989, Council meeting minutes, mai 1989.

« Le GRAEL<sup>1232</sup> considère que dans le cas où des députés européens Plaid Cymru étaient élus, ils siègeraient parmi les parlementaires régionalistes au sein du groupe Arc-en-Ciel, et deviendraient en tant que tels des alliés bienvenus pour les Verts au sein de ce groupe.

Toutefois, ce fait, et les vœux de succès adressés au Plaid Cymru dans ce contexte par messieurs Behrend et Wolf ne doivent en aucun cas être interprétés comme une diminution du soutien apporté par le GRAEL au Wales Green Party, ou laisser penser que le GRAEL considère le Plaid Cymru comme essentiellement Vert plutôt que régionaliste<sup>1233</sup>. »

À la veille des élections européennes de 1989, le *Plaid Cymru* n'accorde donc pas une importance primordiale au WGP et tente d'incarner une orientation à connotation verte ; les écologistes quant à eux sont contrariés par cette ambition. Le résultat des élections européennes de 1989 change la situation.

## ii. *Un rapprochement rapide source de tensions de part et d'autre (1989-1992)*

Les élections du 18 juin 1989 ont un impact significatif sur la stratégie du *Plaid Cymru*. En effet Dafydd Elis Thomas échoue à conquérir le siège du nord du Pays de Galles, arrivant en troisième position avec 25,4 % des voix. Les 6,3 % recueillis par le candidat du WGP Patrick Adams sont à peine inférieurs à l'écart qui sépare le président du *Plaid Cymru* du candidat travailliste victorieux (33,1%) mais surtout, dans les trois autres circonscriptions, les candidats écologistes devancent nettement les candidats régionalistes, qui ne bénéficient donc pas de la tentative de verdissement de leur image.

La direction du *Plaid Cymru* révisé donc sa stratégie et invite, pour la première fois, le WGP à son assemblée générale, prévue en octobre 1989, afin de discuter des « questions écologiques » (« green issues »). Le conseil du WGP répond favorablement à cette invitation mais demande que trois (et non un seul) représentants puissent intervenir à la tribune<sup>1234</sup>. La participation de sept membres du WGP à cette assemblée générale, pendant deux jours entiers, marque un tournant. Les militants présents sont très favorables à un rapprochement avec le *Plaid Cymru*, comme Brig Oubridge, Barbara McPake (les deux représentants du parti

<sup>1232</sup>Le GRAEL (*Green alternative european link*) désigne la composante écologiste et alternative du groupe parlementaire Arc-en-Ciel pendant la législature 1984-1989.

<sup>1233</sup>« The GRAEL expects that Plaid Cymru MEPs if elected would sit as part of the Regionalist grouping within the Rainbow Group, and as such would be very welcome allies of the Greens within that group. However, this fact, and the good wishes expressed towards Plaid Cymru in this context by Messrs. Behrend and Wolf should not be taken in any way to imply a diminution (*sic*) of the support of GRAEL for the Wales Green Party, or to imply that GRAEL sees Plaid Cymru as an essentially Green rather than a Regionalist party. » Archives Chris Simpson, WGP Councils, Council meeting minutes, janvier 1989.

<sup>1234</sup>Archives Chris Simpson, WGPC, Council meeting minutes, juillet 1989.



à la tribune) et Alun Williams (qui signe un compte rendu enthousiaste à usage interne pour le WGP<sup>1235</sup>), tous trois issus du comté de Dyfed. Leurs interlocuteurs directs pendant la plénière, Sian Meredudd et Phil Williams présentent également des affinités avec les Verts<sup>1236</sup>. L'assistance accueille favorablement, sauf exceptions, les propos des intervenants écologistes et semblent accepter avec compréhension les critiques qu'ils adressent au programme économique du *Plaid Cymru*, jugé trop favorable à la croissance économique.

À l'issue du débat, Phil Williams propose de remplacer le programme économique de son parti actuellement en vigueur par une nouvelle version qui serait élaborée en commun avec le WGP. Cette initiative suscite des débats au sein des deux partis. Au *Plaid Cymru*, la tenue de discussions approfondies avec le WGP est validée de manière écrasante par le Conseil national. Pour autant, plusieurs figures du parti s'y opposent, notamment le leader de l'aile centriste Dafydd Wigley, ancien président, qui démissionne de ses fonctions au sein de la direction<sup>1237</sup> à l'automne 1989. De nombreux militants nationalistes, souvent issus des bastions du parti dans le Gwynedd, rejettent vivement toute collaboration avec les écologistes<sup>1238</sup> :

« On veut nous faire croire que le parti des hurlubelrus, des végétaliens, ces gens qui habitent des tipis, les visionnaires, les petits bourgeois adeptes enthousiastes de la belle vie, sont sur un pied d'égalité avec nous. On a beaucoup insisté sur la supposée nécessité de changer les positions du *Plaid Cymru* afin de les satisfaire. Il n'a pas été question en revanche que les Verts se convertissent à notre campagne pour un État-nation gallois<sup>1239</sup>. »

Au sein du WGP, l'enthousiasme n'est pas partagé par tous les militants, dont certains mettent en doute la sincérité de la proposition du parti régionaliste. Le Conseil du WGP de novembre 1989 élabore un compromis : une réponse favorable est donnée à la proposition du *Plaid Cymru*, mais avec des réserves formelles. En effet il est précisé que la participation à la rédaction du programme ne se fera pas au nom du WGP mais seulement au nom du Conseil du WGP, que le texte final n'engagera donc pas le parti et que cette collaboration ne préjuge pas de la volonté du parti de l'étendre au plan électoral. Cette prudence formelle est cependant fortement biaisée par la composition du groupe chargé de participer à la rédaction dudit

<sup>1235</sup>Archives Chris Simpson, WGPC, Alun Williams, « The *Plaid Cymru* conference », supplément au compte-rendu du WGPC, novembre 1989, 2 p.

<sup>1236</sup>Cf. deuxième chapitre, p. 341-343 concernant Phil Williams. Sian Meredudd est une militante anti-nucléaire engagée dans la *Wales Anti Nuclear Alliance*. NLW, Aberystwyth Peace Records, dossier 19, « Minutes of the WANA delegates' meeting », 14 décembre 1985

<sup>1237</sup>Archives Chris Simpson, WGPC, Alun Williams, « The *Plaid Cymru* conference », supplément au compte-rendu du WGPC, novembre 1989, 2 p.

<sup>1238</sup>« Hopes for election pact die », *The Western Mail*, 9 janvier 1990, p. 9.

<sup>1239</sup>« We are given to understand that the party of cranks, the vegans, wigwam dwellers, the visionaries and the ardent middle-class good-lifers are on a par with us. We have heard a great deal about the need to change *Plaid Cymru*'s policy in order to accommodate them. We have heard nothing about the Greens being converted to the campaign for a Welsh national state. » Extrait de la lettre de démission de Cith ap Henri du comité exécutif du *Plaid Cymru*, mars 1990, cité dans Cynog Dafis, « *Plaid Cymru* and the Greens : a flash in the pan or a lesson for the future ? », 2005, p. 5.



programme : Brig Oubridge, Barbara McPake, Ken Jones sont tous très favorables au resserrement des liens avec les régionalistes. La première réunion du groupe bipartite de rédacteurs<sup>1240</sup> en décembre 1989 prend l'initiative d'élargir les thèmes de discussion considérablement (la place du Pays de Galles au sein de la Communauté européenne, l'agriculture, les transports, l'énergie et le mode de scrutin) et envisage également des accords électoraux pour les élections locales de mai 1990 voire pour les élections générales devant intervenir avant 1992<sup>1241</sup>.

L'Assemblée générale extraordinaire du WGP de mars 1990 modère une nouvelle fois cet enthousiasme. Convoquée pour décider des suites à donner aux échanges avec le *Plaid Cymru*, elle autorise la poursuite des discussions sur la politique économique avec le *Plaid Cymru* jusqu'à l'Assemblée générale suivante, la question des accords électoraux étant renvoyée aux groupes locaux (le Conseil du WGP étant déclaré incompétent en la matière). La possibilité d'engager des discussions avec les autres « partis d'oppositions » (travailleurs et libéraux-démocrates) est explicitement formulée, ce qui contribue à limiter la portée des discussions avec le *Plaid Cymru*<sup>1242</sup>. Cependant, une petite minorité parmi les militants présents, dont Marilyn Smith-Wakefield et Chris Busby, continue à s'opposer à toute collaboration avec le *Plaid Cymru*, considérant que le faible nombre de militants participant à l'Assemblée générale prive ses décisions de toute légitimité. Afin de trancher la question, l'Assemblée générale suivante (en septembre 1990) décide de soumettre à un référendum par correspondance la poursuite des discussions sur la politique économique<sup>1243</sup>. Mais là encore, le Conseil du WGP va plus loin et décide de consulter les adhérents sur la possibilité d'envisager à l'échelle galloise des accords électoraux (avec le *Plaid Cymru* ou d'autres partis) pour les élections générales et européennes<sup>1244</sup>, ce qui consiste à revenir sur la décision prise en Assemblée générale six mois plus tôt. La possibilité d'interdire tout accord local avec d'autres partis n'est pas évoquée.

Les résultats du scrutin interne confirment les positions adoptées par l'Assemblée générale mais la participation, qui reste minime (92 votes sur 647 adhérents à jour de cotisation<sup>1245</sup>), permet aux opposants à tout accord de rester inflexibles. Une majorité des

<sup>1240</sup> Outre les trois membres du WGP cités, il associe les membres du *Plaid Cymru* suivants : Jill Evans, le député Ieuan Wyn Jones et Phil Williams.

<sup>1241</sup> Archives Chris Simpson, WGPC, 1989, WGPC agenda, janvier 1990.

<sup>1242</sup> Archives Chris Simpson, Politiques, « Relationships with other parties », motion votée en Assemblée générale, 17-18 mars 1990, 1 p.

<sup>1243</sup> Archives Chris Simpson, Politiques, « Composite motion on *Plaid Cymru* », motion votée en Assemblée générale, 1<sup>er</sup>-2 septembre 1990, 1 p.

<sup>1244</sup> Archives Chris Simpson, WGPC, 1990, WGPC minutes, octobre 1990.

<sup>1245</sup> Archives Chris Simpson, WGPC, 1991, WGPC minutes, janvier 1991.

votants est favorable à la poursuite de l'élaboration d'un programme détaillé sur les questions économiques (61,7%) voire sur d'autres questions (59,6%) ; en revanche 52,1 % des votants rejettent la possibilité pour le Conseil du WGP de négocier le moindre accord électoral.

L'approche des élections générales<sup>1246</sup> donne lieu à des rapprochements locaux entre groupes locaux Verts et du *Plaid Cymru*. Dans le Gwent, où le *Plaid Cymru* est très peu implanté, ses militants (dont Sian Meredudd) acceptent de soutenir le candidat du *Green Party* Mel Witherden (circonscription de Monmouth), lui-même très favorable à ce type d'accords ; dans la circonscription voisine de Torfaen, les deux partis soutiennent John Cox, militant de l'ancien Parti communiste. Dans la circonscription rurale de Ceredigion and Pembroke North, qui comprend Aberystwyth, le groupe local du Parti vert entretient de très bonnes relations avec le *Plaid Cymru*, notamment Phil Williams et le candidat aux élections générales Cynog Dafis, tous deux proches des analyses écologistes depuis les années 1970. Une négociation s'engage à partir de l'automne 1990 à l'initiative de Cynog Dafis et du responsable local du *Plaid Cymru* Tudur Jones<sup>1247</sup>, qui considèrent qu'un rapprochement avec les Verts pourrait faciliter le ralliement d'une partie de l'électorat d'origine anglaise. Le groupe local du *Green Party* accepte d'envisager de retirer son candidat Tim Foster et de se joindre à la candidature de Cynog Dafis, celui-ci s'engageant à intégrer des militants du *Green Party* à son équipe de campagne et notamment à l'élaboration de son programme électoral, et à recruter un collaborateur parlementaire issu du *Green Party* en cas de victoire. Le vote par correspondance des adhérents du groupe local est marqué par une forte participation : 56 des 82 adhérents participent au scrutin et 87,5 % se prononcent en faveur de l'accord<sup>1248</sup> qui est signé publiquement le 10 avril 1991<sup>1249</sup>.

Le décès du député conservateur de la circonscription de Monmouth en mars 1991 provoque l'organisation d'une élection partielle qui soumet ces convergences locales à une première épreuve. En effet, le candidat du *Green Party* soutenu par le *Plaid Cymru*, Mel Witherden, recueille un résultat jugé très décevant : seulement 0,6 % des voix, soit moins que la candidate du *Plaid Cymru* en 1987 (0,8%). Cet échec suscite des réactions hostiles aux accords inter-partisans au sein du *Plaid Cymru*<sup>1250</sup> mais surtout chez les écologistes. Certains

---

<sup>1246</sup>Les élections générales doivent se tenir au plus tard en juin 1992 (cinq ans après les élections de juin 1987) mais peuvent être convoquées librement par le Premier ministre.

<sup>1247</sup>Cynog Dafis, « *Plaid Cymru and the Greens : a flash in the pan or a lesson for the future ?* », 2005, p. 3.

<sup>1248</sup>NLW, NLW Fac 818, Fonds Ken Jones, « *The Ceredigion GP/PC joint parliamentary campaign* », Ken Jones, janvier 1992.

<sup>1249</sup>NLW, Fonds Cynog Dafis MP, Dossier 10 (1991-1992), « *PC – Green Agreement “Creates Winning Combination”* », communiqué de presse du *Plaid Cymru*, avril 1991.

<sup>1250</sup>Cynog Dafis, « *Plaid Cymru and the Greens : a flash in the pan or a lesson for the future ?* », 2005, p. 4.

militants du WGP y voient la confirmation du fait que le parti écologiste a tout à perdre à se rapprocher du *Plaid Cymru*, du point de vue électoral en éloignant les électeurs hostiles au nationalisme<sup>1251</sup>, du point de vue politique en facilitant à long terme la conquête de l'électorat vert par les régionalistes, et du point de vue financier en devant assumer les dépenses électorales (et le cas échéant le non-remboursement du dépôt à la commission électorale en cas de score inférieur à 5 % des voix). Ce point de vue est particulièrement répandu parmi les adhérents du nord du Pays de Galles, le responsable du groupe local d'Arfon, Dwyfor & Môn (Gwynedd) John Nicholson l'exprimant par écrit en termes accusateurs :

« Il est pour nous regrettable que soyons dirigés par des responsables qui ont l'intention de vendre notre parti à l'avenant. Si certains veulent utiliser le Green Party pour répondre aux intérêts d'autres partis politiques, alors ils devraient démissionner du Green Party et consacrer leur énergie là où réside leur allégeance. Cela libérera alors de l'espace pour que ceux qui s'engagent sincèrement pour le Green Party puissent conduire les campagnes et le travail de recrutement qui sont si urgemment nécessaires<sup>1252</sup>. »

Ces militants contestent la compétence des groupes locaux à conclure des alliances électorales avec d'autres partis à l'échelle locale, jugeant que le parti dans son ensemble risque de pâtir de ces décisions ; ce point de vue est largement partagé également au sein du Conseil national du *Green Party* à l'échelle britannique, où les représentants du *Green Party* d'Irlande du Nord ne souhaitent pas laisser à leurs groupes locaux la liberté de conclure des accords avec le *Sinn Féin*<sup>1253</sup>.

Les militants qui participent à la campagne de Cynog Dafis tentent de tenir compte de ces critiques en insistant sur l'aspect local de l'accord pour les élections générales de 1992, précisant publiquement que le candidat est soutenu par le *Ceredigion & Pembroke North Green Party* et non par le *Green Party* dans son ensemble<sup>1254</sup>. Cependant, la visite de l'ancien leader du *Green Party* britannique Jonathon Porritt, qui apporte publiquement un soutien appuyé à Cynog Dafis pendant la campagne électorale, suscite la colère des opposants à l'accord ailleurs au Pays de Galles<sup>1255</sup>.

<sup>1251</sup>Karl Davies, « The Plaid-Green Pact », *Planet*, n°87, juin-juillet 1991, p. 112-113.

<sup>1252</sup>« We feel that it is regrettable that we are being misled by officers who are intent on selling our party down river. If people wish to use the Green Party to pursue the interests of other Political Parties, then they should resign the Green Party and place their energies where their allegiance lies. This will then leave space for those committed to the Green Party to carry out the campaign and recruitment work that is so urgently needed. » Archives Chris Simpson, Compte-rendu de la réunion du WGPC, juillet 1991, extrait d'un courrier de John Nicholson.

<sup>1253</sup>Ce point de vue d'appuie sur une disposition des statuts du *Green Party*, qui reste cependant peu précise juridiquement : « No member of the Green Party may be a candidate for another party, and no member of another party may be a candidate for the Green Party ». NLW, Fonds Cynog Dafis MP, Dossier 10 (1991-1992), « WGP Position paper », janvier 1992.

<sup>1254</sup>*Ibid.*

<sup>1255</sup>Archives Chris Simpson, WGPC, « Ceredigion Green Party report », mai 1992.

Au sein du *Plaid Cymru*, l'accord passé avec les écologistes de Ceredigion continue à susciter de la méfiance parmi l'aile modérée mais la possibilité de conquérir une circonscription supplémentaire limite les critiques publiques<sup>1256</sup>. Le résultat du scrutin du 9 avril 1992, qui se conclut par la victoire de Cynog Dafis avec cinq points d'avance sur le député libéral-démocrate sortant<sup>1257</sup>, permet au *Plaid Cymru* d'augmenter d'un tiers la taille de son groupe de députés, qui passent de 3 à 4.

### iii. *Une aggravation des tensions qui précipite la fin de toute collaboration entre Green Party et Plaid Cymru (1992-1995)*

Le succès d'avril 1992 ne met pas fin à l'opposition frontale entre deux camps au sein du WGP. D'une part, dans la circonscription de Ceredigion la collaboration locale entre écologistes et *Plaid Cymru* continue, le comité de campagne se transformant en comité de coordination durable à l'échelle de la circonscription et un accord électoral étant prévu pour les élections locales de 1993 et 1995 ; à la Chambre des communes, Cynog Dafis se présente publiquement comme « député Vert » (« *Green MP* »). De même dans le comté de Gwent, les militants locaux du *Green Party* envisagent de présenter un candidat commun avec les régionalistes aux élections européennes de juin 1994.

D'autre part, au sein du WGP, les partisans d'une autonomie stricte vis-à-vis des autres partis, comme Chris Busby et Richard Bramhall, acquièrent une influence grandissante au sein du parti, en particulier du fait de leur militantisme actif sur le terrain anti-nucléaire. Dans un premier temps ils tentent, en vain, de faire adopter par l'Assemblée générale du WGP de l'automne 1992 une motion interdisant tout accord électoral<sup>1258</sup>, puis ils deviennent progressivement majoritaires au sein du Conseil du WGP.

Cette évolution contrarie les espoirs du *Plaid Cymru*, dont le comité exécutif mandate au début de l'année 1993 Cynog Dafis et Phil Williams pour obtenir un accord avec le WGP à l'échelle galloise aux élections européennes de juin 1994, en vain<sup>1259</sup>. Un projet de candidature commune entre Verts locaux et *Plaid Cymru* voit cependant le jour dans le Gwent, mais le Conseil du WGP demande alors à l'instance compétente, le conseil national du *Green Party*, de procéder à la suspension du principal militant en cause, Mel Witherden<sup>1260</sup> et obtient gain

<sup>1256</sup>Tout juste Dafydd Wigley s'inquiète-t-il auprès de Cynog Dafis des conséquences administratives et financières de l'accord avec le *Green Party*. NLW, Fonds Cynog Dafis MP, Dossier 1991-1992, Dafydd Wigley, courrier à Cynog Dafis, 28 janvier 1991.

<sup>1257</sup>Cf. p. 265-268.

<sup>1258</sup>Ken Jones, « Towards a Welsh Green Future ? », *Planet*, n°95, octobre-novembre 1992, p. 111 et 114-115.

<sup>1259</sup>Cynog Dafis, « Plaid Cymru and the Greens : a flash in the pan or a lesson for the future ? », 2005, p. 9.

<sup>1260</sup>Archives Chris Simpson, WGPC, Compte-rendu de la réunion du WGPC, novembre 1993.

de cause. Dans la circonscription européenne de Mid-and-West Wales, qui inclut la circonscription parlementaire de Cynog Dafis, c'est un adversaire acharné du *Plaid Cymru*, Chris Busby, qui est désigné candidat du parti. En effet aucun des militants partisans d'un rapprochement avec les régionalistes ne présente sa candidature<sup>1261</sup>, ne souhaitant pas faire concurrence au candidat du *Plaid Cymru* Marc Philips. Durant la campagne, ce dernier cherche à conquérir l'électorat écologiste et, à la demande de Cynog Dafis<sup>1262</sup>, le londonien Jonathon Porritt lui apporte, un soutien appuyé<sup>1263</sup>, cette fois contre le candidat officiellement investi par le *Green Party*, ce qui lui vaut une suspension de celui-ci<sup>1264</sup>. Chris Busby consacre quant à lui une partie de sa campagne à se distinguer vivement du *Plaid Cymru*, qu'il qualifie de « Parti conservateur du Pays de Galles<sup>1265</sup> ».

À l'automne 1994, ayant emménagé à Aberystwyth<sup>1266</sup>, Chris Busby crée, avec d'autres militants comme Molly Scott Cato, un groupe local concurrent du *Ceredigion Green Party* afin de contester les accords électoraux passés par celui-ci avec le *Plaid Cymru* pour les élections locales. Lors des élections aux conseils des autorités unitaires de mai 1995, ce groupe présente des candidats face aux candidats du *Plaid Cymru* pourtant soutenus par le *Ceredigion Green Party*. Dans ces conditions, les responsables locaux du parti régionaliste, y compris Cynog Dafis, considèrent qu'il faut mettre fin à toute tentative de collaboration électorale avec les écologistes locaux. La collaboration entre le *Ceredigion Green Party* et le *Plaid Cymru*, notamment au sein du comité de coordination associé à Cynog Dafis, est donc officiellement et définitivement interrompue, d'un commun accord, au début du mois de juillet 1995<sup>1267</sup>.

La vigueur de ces affrontements au sein du *Green Party* au Pays de Galles mais également en Angleterre révèle plusieurs axes de tension. Tout d'abord, la volonté de certains militants de subvertir une vie politique caractérisée par la confrontation systématique entre partis, et donc de travailler à des accords partisans, entre en contradiction avec l'originalité proclamée des valeurs et du projet de société écologiste vis-à-vis des autres partis et à plus forte raison des partis dominants. Cette contradiction recoupe en partie le clivage entre fondamentalistes et réalistes (pour reprendre les termes d'abord utilisés à propos des *Grünen*

---

<sup>1261</sup>Archives Chris Simpson, WGPC, Compte-rendu de la réunion du WGPC, juillet 1993.

<sup>1262</sup>Cynog Dafis, « *Plaid Cymru and the Greens : a flash in the pan or a lesson for the future ?* », 2005, p. 9.

<sup>1263</sup>« Porritt urges Greens to support Plaid », *The Western Mail*, 1<sup>er</sup> juin 1994, p. 6.

<sup>1264</sup>Nicholas Schoon, « Porritt suspension splits Greens », *The Independent*, 24 août 1994.

<sup>1265</sup>« Tory Party of Wales ». Steve Dube, « Greens rap Euro hopeful », *The Western Mail*, 7 juin 1994, p. 6.

<sup>1266</sup>Entretien avec Molly Scott Cato le 10 juin 2013.

<sup>1267</sup>Clive Betts, « Greens finally end their Plaid links », *The Western Mail*, 4 juillet 1995, p. 6 et « Plaid and Greens split after four uneasy years », *The Cambrian News*, 7 juillet 1995.

allemands<sup>1268</sup>). Cependant, la netteté du clivage est brouillée par le fait que les partisans d'un rapprochement avec le *Plaid Cymru* (« réalistes » d'un point de vue stratégique) sont également, très souvent, partisans d'un fonctionnement très décentralisé, pluraliste voire libertaire du parti, ce qui les oppose aux conceptions du parti comme machine électorale centralisée, typique des réalistes à l'échelle britannique<sup>1269</sup>.

D'autre part, la prégnance du mode de scrutin uninominal majoritaire par circonscription pour les élections générales et européennes et la règle de la sélection locale des candidats donnent une portée régionale (voire nationale) à certains choix locaux, avec les désaccords et conflits que cela entraîne. Enfin, la faible institutionnalisation du *Green Party*, ses règles de fonctionnement n'ayant pas toutes été éprouvées et recelant des imprécisions ou des vides juridiques<sup>1270</sup>, ainsi que le déclin du nombre de militants au début des années 1990<sup>1271</sup>, permet aux relations interpersonnelles d'acquérir un poids décisif y compris dans les conflits politiques, qui deviennent difficiles à résoudre sur le plan juridique ou politique. Parmi les conséquences de cet épisode conflictuel figure l'affaiblissement conséquent de la branche locale du *Green Party* en Ceredigion, plusieurs membres actifs le quittant voire rejoignant le *Plaid Cymru*, à l'instar d'Alun Williams<sup>1272</sup>, d'autres interrompant (momentanément) leur participation aux activités du parti, comme Chris Simpson<sup>1273</sup>.

### c) Conclusions sur les relations entre autonomistes et écologistes

Les échanges intenses ou durables dans les deux pays entre Verts et partis autonomistes s'avèrent particulièrement éclairants quant aux relations entre écologistes et autonomistes en général. Dans cette perspective, le rôle tenu par l'échelon politique européen est remarquable : nous avons vu comment la collaboration entre autonomistes et écologistes au Parlement européen avait pu faciliter les relations au niveau régional en Bretagne dans les années 1990. De même dans les années 1980 les contacts entre *Plaid Cymru* et les Allemands de Die

<sup>1268</sup>Brian DOHERTY, « The Fundi-Realo Controversy in Britain », *Environmental Politics*, 1992, vol. 1, n° 1, p. 95-120.

<sup>1269</sup>Gavin EVANS, « Hard Times for the British Green Party », *Environmental Politics*, 1993, vol. 2, n° 2, p. 327-333.

<sup>1270</sup>En particulier l'absence de définition claire des compétences des organes du *Green Party* à l'échelle britannique, le Conseil régional et le Comité exécutif prenant des positions contradictoires concernant l'accord local entre *Green Party* et *Plaid Cymru* en Ceredigion.

<sup>1271</sup>Les effectifs du *Green Party* gallois reculent progressivement, de 630 membres en 1990 (pic au lendemain des élections européennes) jusqu'à 215 en 1995 (Archives privées Chris Simpson).

<sup>1272</sup>Entretien avec Alun Williams le 16 mai 2013.

<sup>1273</sup>Entretien avec Chris Simpson le 17 mai 2013.



Grünen ont-ils participé à la prise de contact directe entre *Green Party* gallois et le *Plaid Cymru*.

Pour autant, il est nécessaire de souligner des variables qui semblent déterminantes. D'abord le degré d'enracinement électoral des partis autonomistes : ainsi la centralité du *Plaid Cymru* au Pays de Galles rend difficile le consensus en son sein sur les questions environnementales et notamment l'énergie nucléaire. Ensuite, la connexion des partis écologistes avec les réseaux culturels régionalistes : beaucoup plus forte en Bretagne, elle a permis aux deux familles politiques de se côtoyer de près depuis les années 1970. D'autre part, l'environnement institutionnel et le système de partis : il encourage les accords inter-partisans entre formations de gauche en Bretagne, beaucoup moins au Pays de Galles. Enfin, le déséquilibre des rapports de force électoral et institutionnel, très prononcé au Pays de Galles, ne facilite pas la collaboration entre deux partis qui situent de ce fait leur action dans des champs et registres différents : militantisme contestataire pour le *Green Party*, davantage institutionnel pour le *Plaid Cymru*.

Malgré tous ces facteurs qui favorisent la collaboration entre écologistes et autonomistes en Bretagne, celle-ci reste dépendante de clivages persistants, notamment autour du développement économique de la région<sup>1274</sup> ainsi que du contexte politique immédiat, en particulier les relations avec le PS, partenaire occasionnel des deux formations.

## Conclusion du troisième chapitre

L'engagement des écologistes gallois et bretons dans la compétition électorale se caractérise donc par un contraste extrêmement net entre Bretagne et Pays de Galles. À l'exception notable des élections européennes de 1989, les résultats en termes de pourcentage des voix exprimées sont toujours nettement supérieurs en Bretagne.

La différence est encore plus flagrante en terme de conquête de mandats électifs puisque si les écologistes bretons conquièrent des sièges à toutes les élections locales à partir de 1983, puis des mandats européens en 1989 et enfin des mandats régionaux en 1992, les écologistes gallois ne parviennent qu'exceptionnellement à faire élire certains de leurs adhérents dans les

---

<sup>1274</sup>Pour une analyse éclairante des rapports idéologiques entre autonomistes et écologistes à la lumière de la théorie des clivages, voir Daniel-Louis SEILER, *Clivages et familles politiques en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 235-248. Daniel-Louis Seiler s'appuie en particulier sur les travaux fondateurs de Seymour LIPSET et Stein ROKKAN, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008.



conseils de districts. Le mode de scrutin majoritaire appliqué à tous les échelons dresse un obstacle presque infranchissable pour le *Green Party* gallois, là où les Verts bretons bénéficient des réformes électorales introduites par les lois Defferre à l'échelle municipale, de l'application du scrutin proportionnel aux élections européennes et régionales. Dans ces circonstances, le *Green Party* gallois n'est en mesure de remporter des élections que dans des conditions bien particulières : dans le cadre d'une coalition (avec le *Plaid Cymru*) ou dans des circonscriptions peu disputées par les autres partis.

Malgré ces différences, l'engagement électoral est source de conflits chez les écologistes gallois comme bretons. Ces conflits découlent moins des rivalités entre candidats que des relations entretenues avec les autres formations politiques et les institutions électives. En Bretagne, la priorité accordée aux institutions nationales par Yves Cochet en 1985-1986 entre en contradiction avec la préférence de nombreux militants bretons pour l'ancrage régional. Cependant la contradiction centrale intervient à partir de la conquête de mandats municipaux en 1989, autour des relations à entretenir avec le principal parti de gauche en particulier à l'occasion des élections municipales de 1995. L'autonomie stratégique des groupes locaux leur permet de ne pas apporter de solution uniforme mais n'évite pas des dissidences qui affaiblissent les Verts à l'échelle locale. Les élections municipales de 1995 dessinent toutefois un paysage stratégique des Verts bretons qui laisse des traces : alliances dès le premier tour avec le PS en Loire-Atlantique, davantage de listes écologistes autonomes dans les quatre autres départements.

Au Pays de Galles à l'inverse, la relation aux institutions reste distante et peu problématique. Les relations avec les partis sont inexistantes hormis avec le *Plaid Cymru* à partir de la fin des années 1980 et suscitent, là aussi, de violents conflits chez le *Green Party*, qui aboutissent à la fin des relations y compris à l'échelle locale en 1995.

La participation aux élections, en provoquant conflits et conquête de mandats électifs, transforment le mouvement écologiste et modifient les parcours de leurs militants, parfois en précipitant leur départ du parti écologiste, phénomène que nous aborderons dans le chapitre suivant.



## Quatrième chapitre :

# Les frontières de l'engagement partisan

L'engagement ne va pas de soi ; l'engagement partisan peut-être encore moins et l'engagement écologiste dans les décennies qui nous occupent également, faisant alors figure d'orientation minoritaire voire marginale. L'engagement et les convictions écologistes des militants résultent de processus longs de socialisation primaire et secondaire. La structure de l'engagement, fondamentalement diachronique, s'inscrivant dans le temps, il faut considérer que « seule la formation est explicative<sup>1275</sup> ». Il est donc nécessaire de retracer les parcours, collectifs mais également individuels, qui conduisent à l'engagement écologiste politique.

Outre le travail d'archives qui permet de se rapprocher de la rigueur d'une enquête prospective, c'est-à-dire suivant un groupe d'individus à partir de sources contemporaines à leurs différents âges (en sociologie, des entretiens à intervalles plus ou moins réguliers), il est nécessaire du fait de notre approche historique de recourir à des entretiens dans le cadre d'une enquête rétrospective, qui s'appuie sur les souvenirs et la mise en récit des acteurs, et reste donc tributaire de leur subjectivité, de la sélectivité de la mémoire, des omissions, approximations et inexactitudes, volontaires ou non<sup>1276</sup>.

Les parcours peuvent être sommairement divisés en trois séquences : d'abord la socialisation primaire, correspondant à l'enfance voire à l'adolescence, marquée par le contexte familial, scolaire et autres expériences d'enfance ; ensuite la socialisation secondaire, en particulier l'orientation scolaire secondaire et supérieure, l'expérience du service militaire, les premiers engagements militants ; enfin, l'étape de l'engagement écologiste à proprement parler, l'entrée dans une organisation partisane relativement structurée. Pour autant, il est crucial de ne pas concevoir ces étapes successives comme linéaires et en particulier l'étape de l'engagement partisan comme l'aboutissement normal et définitif des étapes précédentes :

---

<sup>1275</sup> Anne MUXEL, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, p. 114.

<sup>1276</sup> Anne MUXEL, *op. cit.*, p. 115.

comme on le verra par ailleurs, l'engagement chez les partis écologistes est souvent suivi par un départ et d'autres formes d'engagement ; par ailleurs, l'engagement partisan constitue à la fois une conséquence des expériences précédentes et un élément de socialisation politique lui-même, surtout lorsqu'il intervient à un jeune âge. Enfin, les différentes socialisations présentent des traits ambivalents : la socialisation politique familiale, par exemple, ne se décline pas le plus souvent sous la forme de la simple reproduction des convictions et engagements des parents, mais sous la forme de l'inflexion voire d'une certaine rupture ; le même constat est valable pour la socialisation scolaire et à plus forte raison pour le service militaire.

## A) Une socialisation primaire multifactorielle

Mettre en question l'engagement des militants écologistes suppose de remonter à la socialisation primaire. Celle-ci peut être abordée, en l'occurrence, sous deux angles : le rapport à l'« environnement » (ou plutôt à divers éléments relevant de cette catégorie : animaux, paysages, rivières...) d'une part, et d'autre part la politisation. Il s'agit à cet égard d'échapper à la prénotion de l'« innocence politique des enfants<sup>1277</sup> » et de prendre au sérieux la politisation précoce des individus, de la plus tendre enfance jusqu'à l'adolescence, que cela soit par le biais familial ou scolaire par exemple. Cette politisation doit être abordée de manière élargie, c'est-à-dire inclure *la* politique (les élections, les partis) mais aussi *le* politique (les idéologies, les luttes politiques et sociales)<sup>1278</sup>.

La socialisation politique elle-même peut être décomposée en deux versants : d'une part l'acceptation de principes et de normes générales (le mécanisme électoral, l'engagement partisan en tant que tel) conduisant ou pas à considérer le système politique et en particulier le système partisan comme l'intermédiaire légitime entre les individus et les autorités ; d'autre part, l'apprentissage d'un comportement politique spécifique (préférence partisane ou idéologique) conduisant l'individu à se positionner dans le paysage politique<sup>1279</sup>. La problématique est donc double : d'abord, les individus en question considèrent-ils le système politique existant comme légitime ? Ensuite, comment s'y auto-positionnent-ils ? Dans le cas

---

<sup>1277</sup> Annick PERCHERON, « L'innocence politique des enfants ? », in Annick PERCHERON, *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 13-20.

<sup>1278</sup> Annick PERCHERON, « Histoire d'un concept », in PERCHERON Annick, *La socialisation politique, op. cit.*, p. 30.

<sup>1279</sup> *Ibid.*, p. 25.

des futurs militants écologistes des années 1970 à 1990, cette double problématique est d'autant plus pertinente que la famille politique écologiste est absente du système politique jusqu'à leur âge adulte, l'identification comme écologiste est donc impossible. La transition entre le positionnement vis-à-vis du système politique existant et l'auto-définition ultérieure comme « écologiste » ou « vert » est donc problématique car nécessairement non-linéaire. Les futurs militants écologistes entretiennent-ils donc un rapport distancié au système politique dominant leur enfance ? S'identifient-ils à des acteurs politiques qu'ils abandonneront ensuite ? Faire l'hypothèse du rôle déterminant de la socialisation primaire dans l'identification ultérieure de ces individus comme « écologistes » revient à souligner combien le processus de socialisation, y compris de socialisation politique, n'est pas unidirectionnel, mais au contraire dépend également de la participation active du sujet, qui peut remettre en question les normes et règles dominantes dans la société ou le milieu d'origine<sup>1280</sup>, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un processus d'assimilation et non seulement d'accommodation, pour reprendre les notions d'Annick Percheron.

La socialisation primaire en général fait essentiellement intervenir deux instances : la famille et le milieu scolaire. Le milieu scolaire constitue un lieu privilégié de l'apprentissage des normes et valeurs des institutions, donc un témoin utile du degré d'adhésion à celles-ci, d'où l'on peut inférer en partie l'adhésion au système politique.

La socialisation primaire des militants Verts et écologistes des premières années présente des traits marquants malgré la diversité des trajectoires ultérieures. Le contexte familial apparaît d'abord comme profondément marquant, avec un degré relativement élevé de politisation des parents, bien qu'à des niveaux divers et dans des sens différents, non sans conséquences sur la suite des parcours. Ensuite, au-delà de la socialisation familiale au sens strict du terme, certaines expériences d'enfance semblent servir, rétrospectivement en tout cas, d'affirmation et de justification de l'engagement écologiste, notamment en ce qui concerne le rapport à l'environnement et à la nature. En effet, comme le souligne Annick Percheron, l'origine sociale ou familiale est loin d'être le seul facteur de socialisation politique, « le fait de naître dans une famille donnée ne se charge de signification qu'à travers les expériences vécues par chacun dès l'enfance<sup>1281</sup> ». Nous tenterons ici d'identifier une série d'expériences d'enfance spécifiques marquant les parcours des futurs militants écologistes<sup>1282</sup>.

---

<sup>1280</sup>*Ibid.*, p. 32.

<sup>1281</sup>Annick PERCHERON, « L'exploration des univers familiaux », in PERCHERON A., *op. cit.*, p. 92.

<sup>1282</sup>Les développements qui suivent s'appuient en particulier sur les entretiens semi-directifs avec les acteurs, dont les références sont précisées en annexe. Comme le souligne Annick PERCHERON (*ibid.*, p. 92) cette méthode est la mieux à même de saisir la dimension temporelle de la socialisation politique, sans isoler artificiellement les

## 1. Des classes moyennes aux classes populaires, un milieu socio-professionnel d'origine divers

On observe une assez grande diversité d'appartenance socio-professionnelle des parents, s'échelonnant pour l'essentiel entre les classes populaires et les classes moyennes voire moyennes supérieures. Parmi les familles relevant des classes moyennes on peut distinguer d'un côté les familles relevant des professions intellectuelles ou d'encadrement, comme celle d'Yves Cochet, dont le père était journaliste et secrétaire général du quotidien *Ouest-France*, ou encore celle de Jean-Claude Demaure, dont le père était instituteur, tout comme la mère de Wulf Livingston. Le père de Ronan Dantec était quant à lui ingénieur maison chez Thomson. Les parents de Nic Lampkin étaient chercheurs dans le domaine de l'élevage. Le père de Pierre Delignière était marin puis capitaine de Marine Marchande.

Le cas d'Émile Cochet est particulièrement intéressant en ce qu'il souligne, par l'absurde en quelque sorte, une caractéristique des milieux d'origine des militants écologistes. En effet, malgré son rôle dans la Résistance en Ille-et-Vilaine, malgré la confiance que lui accorde le dirigeant résistant Henri Fréville, malgré son rôle clé comme directeur des informations régionales du quotidien *L'Ouest-Éclair* pendant l'occupation, malgré le soutien dont il bénéficie parmi les ouvriers du journal, il renonce à la Libération à briguer la présidence du nouveau quotidien, *Ouest-France*, au bénéfice du dirigeant d'avant-guerre Paul Hutin. Pour Guy Delorme :

*« Cet homme simple, discret, n'a pas le goût du pouvoir et entend "rester à sa place" comme il aime à le dire. Il n'a ni l'abattage de Paul Hutin doué pour jouer les premiers rôles, ni sa légitimité familiale en tant que gendre du cofondateur de L'Ouest-Éclair, ni la légitimité financière d'actionnaire qui en découle<sup>1283</sup>. »*

En septembre 1944, Émile Cochet ne figure pas dans la liste des porteurs de parts fondateurs de la société *Ouest-France*, choisis pour l'essentiel par Paul Hutin-Desgrées<sup>1284</sup>. En somme, malgré des capitaux personnels significatifs (culture, engagement dans la Résistance, talent d'organisateur) Émile Cochet demeure dans une position relative subalterne dans son milieu politique et professionnel, en particulier du fait du manque de capitaux familiaux ou économiques préexistants. Ce trait met en lumière la situation relative des militants

---

facteurs de socialisation les uns des autres.

<sup>1283</sup>Guy DELORME, *Ouest-France, Histoire du premier quotidien français*, Rennes, Éditions Apogée, 2004, p. 26.

<sup>1284</sup>Guy DELORME, *op. cit.*, p. 53.

écologistes qui, diplômés et fondateurs/dirigeants de leur mouvement politique au moins à l'échelle locale, connaissent une ascension sociale quand bien même celui-ci dispose souvent d'un capital culturel élevé<sup>1285</sup>.

Les militants issus de familles dont les parents exerçaient une profession indépendante sont également nombreux. Les parents de Norbert Maudet tenaient ainsi un salon de coiffure, ceux de Michel Balbot étaient respectivement entrepreneur dans le bâtiment et orthophoniste, ceux de Jean-François Le Quellenec respectivement mécanicien et tenancière de débit de boissons, tout comme les parents de Renée Conan, gérants d'un café-restaurant à Lorient<sup>1286</sup>. Enfin, les familles appartenant à la paysannerie sont également présentes du côté breton, comme dans le cas de Marie-Pierre Rouger, agriculteurs au Vivier-sur-Mer dans le nord de l'Ille-et-Vilaine, ou de la mère de Jean-Claude Pierre, métayère. Elles sont moins fréquentes au Pays de Galles, de nombreux militants étant d'origine urbaine, le gallois Tom Latter étant une exception.

Les militants issus de la classe ouvrière sont sous-représentés mais non absents. Ainsi d'Annick Bruneau, née à Nantes en 1931, dont le père était ouvrier au chantier naval de Chantenay, de Gérard Borvon, au père ouvrier à l'arsenal de Brest, ou des parents de Marie-Françoise Gonin, respectivement ouvrière dans le textile et tourneur sur métaux puis permanent syndical. Mais d'autres milieux populaires sont également représentés, notamment par les parents d'Yves Sauvage, respectivement femme de ménage et ouvrier agricole, ou le père de Gérard Aubron, chauffeur routier.

Plus surprenant, on trouve plusieurs militants fille et fils de militaires de carrière : le père d'Anne Camus, parachutiste, celui de Gilles de Haynin, d'Alain Uguen, stationné en Allemagne, ou de Jean-Claude Pierre, dans la marine nationale. Citons également à cet égard Jacques Pâris de Bollardièr<sup>1287</sup>, qui atteint le grade de général dans l'armée de terre ; pourtant, il n'était sorti que sergent de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, à 20 ans, pour cause d'insubordination.

Plus rares sont les militants issus d'un milieu familial artistique, comme John Nicholson dont la mère était conceptrice en broderie et le père peintre et professeur de couture.

---

<sup>1285</sup>Vanessa JÉRÔME, « Engagement et carrières militantes chez les Verts-EELV : un éternel recommencement ? », *Écorev'*, n°42, p. 49.

<sup>1286</sup>Renée Conan, *la dame verte. Articles, interviews, interventions, hommages, souvenirs recueillis par ses amis*, Groupe Vert au Parlement européen, 1993.

<sup>1287</sup>Guy BOUBAUD, Benoît GAUCHARD et Jean-Marie MÜLLER (éd.), *Jacques de Bollardièr, compagnon de toutes les Libérations*, Non-Violence actualités, dossier n°4, Montargis, 1986, p. 14.



On repère dans certains cas une caractéristique que l'on retrouve souvent dans la génération suivante<sup>1288</sup> : une grande volatilité des activités professionnelles et une absence d'identification à une profession précise. Ainsi du père de François de Beaulieu qui fut tour à tour radio-télégraphiste, pasteur, responsable des cimetières militaires allemands, guide touristique, libraire, agent commercial<sup>1289</sup>.

## **2. Des engagements familiaux souvent structurants**

Au-delà du milieu socio-professionnel à proprement parler, l'enfance des militants écologistes est souvent marquée par l'engagement de leurs parents. Engagement dans différents contextes : syndicalisme, parti politique, opposition au nazisme. La politisation des militants écologistes intervient donc souvent très tôt, dès l'enfance et l'adolescence<sup>1290</sup>. Il ne faut cependant pas négliger l'importance des exceptions : les origines familiales de nombreux militants semblent ne pas présenter d'engagement militant, politique, syndical ou associatif, significatif<sup>1291</sup>. Une première hypothèse consiste à supposer que cette absence apparente de filiation militante est un facteur qui facilite une socialisation politique nouvelle, innovante, à l'écologie politique, en rupture avec les familles politiques préexistantes. Ces cas sont particulièrement répandus au Pays de Galles, et peuvent fournir une clé d'explication de la faiblesse organisationnelle des écologistes gallois : le faible nombre de militants ayant bénéficié d'une socialisation familiale au militantisme à la fois illustre l'isolement relatif des Verts par rapport aux cultures politiques préexistantes, et prive l'organisation de cadres disposant de ressources culturelles et institutionnelles utiles à l'inscription du mouvement dans les systèmes politiques locaux et régionaux.

Par ailleurs, si l'on déplace le regard de la socialisation politique familiale vers le système de partis et son évolution, on peut esquisser une comparaison entre un système français d'étiquettes et d'identifications partisans très fluides<sup>1292</sup> dans le cadre d'un clivage entre droite et gauche prégnant et stable, et un système britannique d'étiquettes et

---

<sup>1288</sup>Cf. p. 432-437.

<sup>1289</sup>François DE BEAULIEU, *Hitler, mon père et moi*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2008.

<sup>1290</sup>Ce que remarque également Vanessa Jérôme dans ses recherches. Voir JÉRÔME Vanessa, « Engagement et carrières militantes chez les Verts-EELV : un éternel recommencement ? », *Ecorev'*, n°42, p. 48-54.

<sup>1291</sup>Du moins aucun que les militants en question jugent suffisamment pertinent ou présent dans leur mémoire pour le mentionner en entretien. Nuance importante qui revient à souligner la dimension subjective des héritages militants, et la difficulté à évaluer celle-ci.

<sup>1292</sup>Surtout à droite sur le long terme mais également à gauche surtout dans les années 1940-1970 avec en particulier l'effritement de la SFIO, puis la création du nouveau Parti socialiste.

d'identifications partisans rigides, structuré par le bipartisme, avec des évolutions à la marge<sup>1293</sup>. Une hypothèse qui peut découler de ce constat est celle d'une moindre continuité familiale des identifications partisans à proprement parler (et non sur l'axe droite-gauche) en France<sup>1294</sup> qui facilite donc l'identification à des familles politiques émergentes à condition qu'elles s'inscrivent dans ce clivage droite-gauche<sup>1295</sup>. Précisons que ces analyses d'Annick Percheron s'appuient sur des travaux conduits dans les années 1950 à 1970 et ne rendent pas compte de la relative désaffiliation partisane observée ultérieurement dans de nombreux pays d'Europe<sup>1296</sup>. Néanmoins, ces analyses restent pertinentes dans le cas de l'étude des parcours des futurs militants écologistes menée ici, nés au plus tard dans les années 1960.

Une dernière parenthèse mérite d'être consacrée aux quelques cas de militants n'ayant pas bénéficié d'une socialisation militante familiale directe du fait du décès prématuré de leurs parents, et de leur statut ultérieur d'orphelins : c'est le cas de Jacques Mangold en Bretagne et de Klaus Armstrong-Braun au Pays de Galles. Là encore, on peut supposer que la discontinuité familiale constitue un élément favorisant une socialisation politique originale, relativement indépendante des cultures politiques existantes pendant la période de l'enfance.

### **3. Des engagements syndicaux et associatifs nombreux**

D'abord l'engagement syndical, pour l'essentiel à la Confédération générale du travail (CGT) ou à la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) puis la Confédération française démocratique du travail (CFDT) mais également, plus rarement à Force Ouvrière (FO). L'engagement des parents à la CFTC puis à la CFDT revêt différents degrés d'importance : dans le cas de Jean-Pierre Mousset, l'engagement syndical de son père précède le sien propre ; dans le cas de Marie-Françoise Gonin, il fournit un point de repère militant et politique incontournable. Le père de cette militante nantaise est en effet Marcel Gonin, militant CGT puis CFTC puis CFDT, proche du secrétaire général Edmond Maire<sup>1297</sup>. Le cas de Marcel Gonin pointe en outre un trait partagé par nombre de ses homologues : un

<sup>1293</sup> Avec la progression modeste des libéraux à partir des années 1960 et au Pays de Galles l'essor du *Plaid Cymru* à partir de 1966.

<sup>1294</sup> CONVERSE et DUPIEUX, 1962, cité dans Annick PERCHERON, *op. cit.*, p. 119-120.

<sup>1295</sup> Annick PERCHERON, *op. cit.*, p. 121.

<sup>1296</sup> Annick Percheron pointe ainsi l'augmentation nette du nombre d'adolescents et d'adultes refusant de se placer sur l'axe droite-gauche entre 1975 et 1989. Pourtant, chez cette population, l'extériorité au clivage droite-gauche s'accompagne souvent d'une bonne connaissance du système politique, ce qui laisse présager une capacité d'engagement militant voire partisan significative. Annick PERCHERON, *op. cit.* p. 133.

<sup>1297</sup> Il en était même la « figure tutélaire » selon Pierre Rosanvallon, cité dans Jean-Michel HELVIG, *Edmond Maire. Une histoire de la CFDT*, Paris, Seuil, 2013, p. 114-136 et 186.

engagement syndical d'abord à la CGT, qui évolue ensuite vers une vision plus critique des pratiques jugées peu démocratiques des communistes, notamment à la Libération. Gérard Borvon rapporte en effet le même mouvement de distanciation de la part de ses parents vis-à-vis du PCF à partir de la fin des années 1940<sup>1298</sup>. Cas de figure similaire pour un autre milieu socio-professionnel : l'appartenance du père de Jean-Claude Demaure au Syndicat national des instituteurs (SNI). Les agriculteurs s'inscrivent souvent dans un courant critique de la concentration des exploitations, comme dans le cas des parents de Marie-Pierre Rouger, proches des Paysans Travailleurs puis de la Confédération paysanne<sup>1299</sup>.

Ensuite divers engagements associatifs, qui socialisent précocement les futurs écologistes à certains types de militantisme. Le militantisme des parents de Gérard Borvon au sein de la Fédération Cornec des parents d'élèves, délégués cantonaux, s'avère également marquant dans son parcours ultérieur, scolaire et au sein de l'éducation nationale. Les manifestations contre la guerre d'Algérie, à Paris avec sa mère dans le cas de François de Beaulieu<sup>1300</sup>, à Rennes avec son père dans le cas de Jean-Claude Demaure<sup>1301</sup>, deux décennies plus tard le père de Marc de Saint-Laurent, également engagé contre le remembrement agricole, l'accompagne dans les premières manifestations anti-nucléaires<sup>1302</sup>.

Le pacifisme marque plusieurs familles, en particulier celle de François de Beaulieu, du côté de son père opposant au nazisme<sup>1303</sup> mais également de sa mère. Catholique née en Sologne, elle est pourtant proche des réseaux protestants et quakers, manifeste contre la répression à Madagascar, la guerre d'Indochine puis la guerre d'Algérie.

a) Des engagements politiques marquants, surtout à gauche

La politisation du milieu social est un trait marquant des milieux familiaux d'origine, le plus souvent à gauche. Chez les militants gallois (qu'ils soient d'origine galloise ou non) l'engagement politique était fréquent du côté du Parti travailliste ainsi que, dans une moindre mesure, du Parti libéral. Chez les Bretons (d'origine bretonne ou pas) un partage similaire se fait jour, entre familles inscrites à des degrés variables dans le mouvement ouvrier, et d'autres

<sup>1298</sup> Entretien avec Gérard Borvon le 17 décembre 2013.

<sup>1299</sup> Entretien avec Marie-Pierre Rouger le 3 février 2014.

<sup>1300</sup> Entretien avec François de Beaulieu le 26 février 2014.

<sup>1301</sup> Entretien avec Jean-Claude Demaure le 3 avril 2014.

<sup>1302</sup> Entretien avec Marc de Saint-Laurent le 20 janvier 2014.

<sup>1303</sup> Cf. p. 374-375.

plus proches de la démocratie chrétienne, les deux se recoupant d'ailleurs parfois. Pour autant, de nombreuses exceptions suggèrent la présence de ruptures politiques à l'échelle familiale.

*i. En Bretagne, du communisme résistant à la démocratie chrétienne*

L'engagement à gauche du milieu familial est donc bien souvent structurant et va souvent jusqu'à l'appartenance à un parti ouvrier, en premier lieu le Parti communiste. Ainsi de Gérard Borvon (né en 1944), dont le grand-père avait été conseiller municipal (Section française de l'Internationale ouvrière, SFIO) de Lambézellec<sup>1304</sup> et dont un oncle avait été membre du PCF, son père en étant également proche, avant de s'en éloigner après la Libération jugeant son fonctionnement trop autoritaire :

*« Mes parents, mon père surtout, ont pris de la distance assez rapidement [avec le parti], parce que (...) ils se sont rendus compte que le PC leur imposait une discipline que lui voulait pas trop adopter [rire]. Il s'est rendu compte que rapidement, comme il était pas tout à fait dans la ligne, on le mettait de toutes façons sur la touche<sup>1305</sup>. »*

Le même mouvement de distanciation vis-à-vis du Parti communiste est identifiable dans le cas de Michel Politzer. Orphelin, jeune adolescent, il est pris en charge par le PCF à la Libération et y adhère quelques mois, avant de rejeter ce « vêtement trop vaste pour [lui] », cette tutelle, cet héritage partisan : « Fuir, c'était choisir le vent, les soubresauts, les tempêtes, la belle aventure des images rêvées à colorier, à créer, jouer des tours, jouer toujours. Libre<sup>1306</sup>. » Michel Politzer exerce par la suite un droit d'inventaire sur l'héritage de son père : retenant sa « puissance de travail et d'engagement » et son « génie philosophique » ainsi que ses travaux des années 1920 sur la « psychologie concrète », il critique durement son adhésion au PCF au tournant des années 1930, témoin de « la violence de son engagement politique et [de] la servitude idéologique à laquelle il a adhéré avec son outrance coutumière<sup>1307</sup> ».

*« Après mon très rapide passage au Parti communiste, dans ma jeunesse, je m'étais toujours promis de ne plus jamais adhérer à quelque parti que ce soit, "à moins de le fonder moi-même", disais-je en riant... ce qui fut fait avec le MEP et les Verts<sup>1308</sup>. »*

La mère de Gérard Aubron avait appartenu aux Jeunesses communistes<sup>1309</sup>. D'autres étaient également proches du PCF, mais sans nécessairement y appartenir, comme les parents de Jean-Claude Demaure, ou le père de Jean-François Le Quellennec<sup>1310</sup>. L'appartenance à la

<sup>1304</sup> Ancienne commune du Finistère ayant fusionné avec Brest en 1945.

<sup>1305</sup> Entretien avec Gérard Borvon le 17 décembre 2013.

<sup>1306</sup> Michel POLITZER, « Prologue », *op. cit.*

<sup>1307</sup> Michel POLITZER, *op. cit.*, p. 13-19.

<sup>1308</sup> Michel POLITZER, *op. cit.*, p. 358.

<sup>1309</sup> Entretien avec Gérard Aubron le 19 mars 2014.

<sup>1310</sup> Entretien avec Jean-François Le Quellennec le 10 juin 2014.

SFIO ou au PS de l'après-guerre est plus rare, mais c'est le cas du père de Renée Conan, ainsi que de celui de Ronan Dantec, proche du rocardisme, appartenance significative puisqu'elle s'accompagne d'un mandat de conseiller municipal de Brest en 1971-1977 (municipalité du maire UDR Lombard) puis de la présidence de l'office des sports de la ville<sup>1311</sup>. De même le grand-père de Michel Balbot avait été adjoint socialiste<sup>1312</sup>.

Le passage éclair de Jean-Claude Demaure aux Jeunesses communistes à Rennes pendant son adolescence dans les années 1950 présente un double intérêt en ce qu'il illustre un rapport en réalité très distant à l'engagement partisan ou politique. En effet, son adhésion passagère en 1955-1956 est surtout une manière à la fois de satisfaire les pressions d'un ami militant et de concrétiser ses convictions vis-à-vis de ses camarades de collège :

*« C'est quand j'étais au collège que je me suis encarté aux Jeunesses communistes, parce que j'avais ce copain qui était le fils d'un militant CGT, de la SNCF, et qui me cassait les bonbons, pour être poli, dans le bus tous les soirs, c'était un militant de la cause du PC qui me cassait les bonbons pour qu'on s'engage, etc. Et puis un beau jour j'ai dit, "fous moi la paix, colle moi une carte". Et j'ai dû avoir ça pendant un an peut-être. (...) La Jeunesse communiste j'ai adhéré pour avoir la paix et pour faire un peu de provoc' (...) auprès de mes copains, parce que j'avais un engagement moral, politique, pour la démocratie, la liberté, la république, tout ce que vous pouvez imaginer<sup>1313</sup>. »*

Ensuite, une fois membre des Jeunesses communistes, Jean-Claude Demaure conserve une grande distance vis-à-vis de l'organisation, ce qu'il qualifie rétrospectivement de naïveté :

*« J'ai eu droit à une réunion de formation, (...) auprès des cadres qui étaient venus rencontrer ces jeunes [communistes] (...) des cadres qui sont venus nous formater. Donc il y en a un qui a dit, "Ce serait bien qu'on constitue un embryon de bibliothèque pour que tous ces garçons puissent s'informer, se cultiver" etc. (...) Et puis alors moi, mais alors d'une naïveté totale, mais je n'en rougis pas, c'est moi, je dis, "Ben moi je viens de finir les Mémoires de guerre du Général de Gaulle, je peux les passer". Vous voyez le contexte. Et donc ça a suspendu la conversation... (...) j'avais un engagement politique encore élastique, culturel, j'essayais de me cultiver. »*

La distance à l'égard de l'organisation communiste est telle que Jean-Claude Demaure considère que sa « culture politique personnelle » débute après son passage aux Jeunesses communistes, en novembre 1956, lorsqu'il participe à la manifestation contre l'intervention soviétique en Hongrie et qu'il prend la mesure de « l'intox pas possible » diffusée par *L'Humanité* mais également de « la récupération et [du] rapport de force » lorsqu'il constate

---

<sup>1311</sup>Entretien avec Ronan Dantec le 23 mars 2015.

<sup>1312</sup>Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013.

<sup>1313</sup>Entretien avec Jean-Claude Demaure le 3 avril 2014.

que la bourgeoisie catholique domine la manifestation de protestation<sup>1314</sup> du 8 novembre 1956 dont une partie des manifestants met à sac le siège rennais du Parti communiste<sup>1315</sup>.

Pour d'autres, la politisation est davantage marquée par la démocratie chrétienne, surtout en Haute-Bretagne : ainsi du Rennais Yves Cochet et de Dominique Bernard, originaire de Boisgervilly, dont les parents étaient militants du Mouvement républicain populaire (MRP). Émile Cochet était même un dirigeant du parti en Ille-et-Vilaine, délégué à la propagande, membre du bureau national où sa parole est très écoutée<sup>1316</sup>, proche de son leader dans l'après-guerre, Henri Fréville, maire de Rennes entre 1953 et 1977, et d'Alexis Méhaignerie, longtemps député de Vitré. Il exerça même comme secrétaire général du journal *Ouest-France*, que l'on appelait dans les années 1950-70 le « journal de Fréville<sup>1317</sup> ». Avant la guerre, il avait été membre de Jeune République, mouvement démocrate-chrétien de Marc Sangnier. La parenté entre personnalisme et écologie politique est évidente pour certains penseurs comme Jacques Ellul et Bernard Charbonneau<sup>1318</sup> mais étrangement Yves Cochet juge ne pas avoir été marqué par les engagements de son père :

« Mes parents étaient des chrétiens-démocrates (...) Ils étaient au MRP de l'après-guerre. Ils étaient proches du Sillon de Marc Sangnier, du personnalisme de Mounier. Mon père a eu un rôle politique à Rennes et un peu au niveau national. Il était un des responsables du MRP. (...) Je me souviens même d'avoir distribué des tracts du MRP dans les années 54 ou 55 à l'occasion de telle ou telle campagne électorale ! (...) On parlait beaucoup de politique à la maison. On écoutait la radio. (...) On en parlait. Il y avait une espèce de bain politique, bien que ce soient les chrétiens-démocrates. Mais c'était comme ça. (...) Mais sauf peut-être par une réaction de rejet, il ne me semble pas que cela m'ait marqué précisément ensuite<sup>1319</sup>. »

Michel Balbot qui définit son père comme ayant été de centre-droit et « servan-schreiberiste » a également un grand-père socialiste qui fut adjoint au maire et un oncle

<sup>1314</sup>Les organisateurs de la manifestation sont le Mouvement républicain populaire, la SFIO, le Parti radical-socialiste et la CGT-Force Ouvrière, mais se joignent à la manifestation de nombreux élèves des lycées catholique de centre-ville (Saint-Martin et Saint-Vincent) ainsi que des organisations d'extrême-droite comme le Centre d'action universitaire pour l'Algérie française, les Jeunes étudiants nationalistes. Jacques THOUROUDE, *Ouest-Matin. Un quotidien breton dans la guerre froide (1948-1956)*, Rennes, éditions Apogée, 2006, p. 227-233.

<sup>1315</sup>Jacqueline SAINCLIVIER, « Affrontements de guerre froide dans un Ouest tranquille », in *Les affrontements. Usages, discours et rituels*, Rennes, PUR, 2008, p. 253-264, p. 264.

<sup>1316</sup>Guy DELORME, *op. cit.*, p. 83.

<sup>1317</sup>Guy DELORME, *op. cit.*, p. 111.

<sup>1318</sup>Parenté conflictuelle puisque dès 1938 Ellul et Charbonneau rompent avec la revue *Esprit* dont ils regrettent l'adhésion à un progressisme caractérisé par la croissance économique. Ils constituent alors ce que Christian Roy nomme le « personnalisme gascon ». Christian ROY, « Charbonneau et Ellul, dissidents du "progrès". Critiquer la technique face à un milieu chrétien gagné à la modernité », in Céline PESSIS, Sezin TOPÇU, Christophe BONNEUIL (dir.), *Une autre histoire des « trente glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, p. 283-301.

<sup>1319</sup>Jean-Baptiste LEGAVRE, « Deux verts en politique : Entretiens avec A. Buchmann et Y. Cochet », *Politix*, vol. 3, n°9, premier trimestre 1990, p. 7-14.

communiste. Il estime lui avoir été profondément marqué par les écrits de Marc de Sangnier et d'Emmanuel Mounier dans son adolescence, de par ses rencontres et ses lectures<sup>1320</sup>.

« Je suis d'une famille laïque de tous temps, enfin de plusieurs générations, je n'ai jamais connu l'Église, ma mère était catholique, mais n'a jamais exercé aucune pression sur nous. [Mais] je me suis beaucoup intéressé (...) aux écrits des chrétiens. J'ai trouvé dans le personnalisme des réponses qui m'ont calmé sur cette difficulté que j'avais à aller dans la simplification de l'époque qu'on nous proposait quand on était jeunes adultes, qui était le maoïsme ou le trotskisme. Parce qu'il n'y avait pas d'alternatives. Le PS n'existait pas, à gauche il n'y avait pas grand-chose, le PC il en était hors de question, de toutes façons<sup>1321</sup>. »

Le catholicisme de gauche est plus marqué dans d'autres familles, comme celle de François de Beaulieu dont la mère, catholique pratiquante, militante anti-colonialiste, rejoint le Parti socialiste unifié au tournant des années 1960<sup>1322</sup>.

## ii. *Au Pays de Galles, entre origines travaillistes autochtones et néo-arrivants anglais libéraux*

Les militants britanniques proviennent le plus souvent de milieux familiaux proches des travaillistes et des libéraux. Dans le cas de Barbara McPake, née en Écosse, sa famille était à la fois proche des libéraux, traditionnellement très implantés en Écosse comme au Pays de Galles, et des nationalistes du *Scottish National Party* (SNP)<sup>1323</sup>. Situation comparable avec Alun Williams, dont les parents gallois mais vivant en Angleterre étaient des électeurs fidèles du Parti libéral<sup>1324</sup>. Le père de Chris Von Ruhland avait appartenu au Parti libéral également<sup>1325</sup>.

Les cas les plus nombreux sont cependant les trajectoires familiales issues de milieux ancrés dans le travaillisme. La mère de Tony White, anglaise, fut une militante du Labour Party pendant toute sa vie<sup>1326</sup>. Le père de Noel Thomas, sans être militant actif du Parti travailliste, était socialiste et lecteur assidu de revues de gauche parfois radicale comme *Tribune* ou *The New Statesman*<sup>1327</sup>. Médecin généraliste, il vivait et exerçait à Maesteg, au

<sup>1320</sup>La prégnance du personnalisme dans les parcours militants est également soulignée par Vanessa JÉRÔME, « Engagement et carrières militantes... », *art. cit.*, p. 50.

<sup>1321</sup>Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013.

<sup>1322</sup>François de BEAULIEU, *Hitler, mon père et moi*, *op. cit.*, p. 130

<sup>1323</sup>Le ralliement du parti travailliste à la dissuasion nucléaire au début des années 1960 fit des libéraux et des nationalistes écossais les seuls partis qui continuaient à s'opposer à la bombe nucléaire. Ils devinrent dès lors un des foyers privilégiés des militants anti-nucléaires en Écosse. Richard FINLAY, « The early years: From the inter-war period to the mid-1960s », in Gerry HASSAN (dir.), *The modern SNP. From Protest to Power*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 2009, p. 19-30, p. 29 ; Peter LYNCH, *SNP: the history of the Scottish national party*, Cardiff, Welsh Academic Press, p. 102.

<sup>1324</sup>Entretien avec Alun Williams le 16 mai 2013.

<sup>1325</sup>Entretien avec Chris Von Ruhland le 21 mai 2013.

<sup>1326</sup>Entretien avec Tony White le 7 juin 2013.

<sup>1327</sup>Entretien avec Noel Thomas le 7 juin 2013.



cœur d'une vallée minière dominée par le Parti travailliste sur le plan politique. La proximité avec l'aile gauche, socialiste, du Labour Party se retrouve dans le cas de Sian Best également<sup>1328</sup>. La mère de Wulf Livingston est une sympathisante travailliste (hostile au recentrage blairiste des années 1990) dont l'engagement partisan s'accélère avec son départ à la retraite – elle est élue *borough councillor* puis maire de Reading (Angleterre) dans les années 2000. Cette famille présente un cas de grande profondeur de l'engagement partisan : la grand-mère maternelle de Wulf Livingston était elle-même membre du Parti libéral, le grand-père maternel ayant exercé les fonctions de maire lui aussi. Si son père n'était pas membre d'une organisation, lui aussi avait de fortes convictions à gauche, son père ayant été actif dans le mouvement syndical en Écosse<sup>1329</sup>.

Pour autant, l'engagement de nombreux militants gallois et britanniques semble ne pas s'appuyer sur celui, inexistant, des parents, et au contraire trouver ses origines dans leur socialisation secondaire : mouvement hippie, associations environnementalistes, mouvement anti-nucléaire...

De nombreux militants ne s'inscrivent pas dans une filiation politique évidente vis-à-vis de leurs parents, voire en rupture avec leurs engagements ou convictions politiques. Ainsi des parents d'Yves Sauvage, gaullistes<sup>1330</sup>, ou encore du père de Gilles de Haynin, partisan de l'Algérie française<sup>1331</sup>. Patrice Renaud décrit elle ses parents comme « très conservateurs », son engagement à gauche constituant une rupture à leur égard<sup>1332</sup>. Certains comme Yves Sauvage disent toutefois avoir été marqués par le rejet du communisme professé par leurs parents ou grands-parents catholiques.

Ces profils restent exceptionnels, surtout parmi les personnages centraux du mouvement écologiste, et concernent surtout des militants restant en marge de l'appareil voire n'adhérant que de manière très passagère aux Verts, comme Patrice Renaud.

En conclusion, il est impossible de ne pas remarquer la surreprésentation parmi les parlementaires écologistes bretons (en l'absence de gallois) des enfants de militants politiques actifs : Ronan Dantec et Yves Cochet avaient un père ayant occupé des responsabilités politiques officielles, respectivement conseiller municipal SFIO (puis PS) de Brest et membre du bureau politique du MRP. La socialisation précoce à l'action politique partisane joue certainement un rôle décisif. Peut-on pour autant parler de filiation politique ? Sur le plan

<sup>1328</sup>Entretien avec Sian Best le 28 mai 2013.

<sup>1329</sup>Entretien avec Wulf Livingston le 10 juin 2015.

<sup>1330</sup>Entretien avec Yves Sauvage le 14 mai 2014.

<sup>1331</sup>Entretien avec Gilles de Haynin le 25 février 2014.

<sup>1332</sup>Entretien avec Patrice Renaud le 24 janvier 2014.

idéologique, dans une certaine mesure seulement puisque malgré les éléments de continuité (héritage de gauche ou personnaliste) l'idéologie écologiste représente, sinon une rupture radicale, une innovation majeure. Sur le plan des réseaux, la filiation est plus évidente dans le cas d'Yves Cochet qui bénéficie à Rennes de ceux construits par son père, en particulier une bonne connaissance des arcanes du quotidien *Ouest-France*. Pour Ronan Dantec, son départ précoce de Brest pour Nantes affaiblit probablement sa capacité à mobiliser les ressources d'origine paternelle, même si les contacts à l'échelle régionale, notamment dans les réseaux régionalistes, portent rapidement leurs fruits sur le plan associatif au sein du Comité pour l'unité administrative de la Bretagne (CUAB, dont il exerce la présidence en 1986-1988), sinon politique.

b) En Bretagne, l'héritage immédiat de la  
Résistance

À l'engagement familial fréquent à gauche s'articule dans bien des cas l'implication de membres de la famille proche dans la Résistance<sup>1333</sup>.

La démocratie chrétienne, implantée de longue date dans la région, constitue la toile de fond politique d'une grande partie des Résistants. Le cas le plus emblématique est sans doute celui d'Émile Cochet, père d'Yves, résistant actif à Rennes, membre du Mouvement de Libération nationale. Directeur des informations régionales de *L'Ouest-Éclair* sous l'occupation, il organise une partie de la presse clandestine locale et est chargé par Henri Fréville de préparer la mise en place de la presse de la Libération. Il est également membre d'un réseau d'évasion et de renseignement vers l'Angleterre<sup>1334</sup>. La filiation démocrate-chrétienne rapproche ce cas de celui du père de François de Beaulieu. Le père de François de Beaulieu, soldat dans l'armée allemande, réalisa des actes de résistance à Berlin au bénéfice d'un mouvement pacifiste<sup>1335</sup>. Son père tué pendant la Première Guerre mondiale<sup>1336</sup>, Franz Chales de Beaulieu s'était engagé dans le mouvement de jeunesse anti-matérialiste et pacifiste

<sup>1333</sup>Les militants écologistes assez âgés pour y avoir eux-même participé sont rares, mais citons Jacques Pâris de Bollardièrre, compagnon de la Libération. Celui-ci appartient au corps expéditionnaire français envoyé mai 1940 en Norvège, puis rejoint les Forces françaises libres en Angleterre. En avril 1944, il est parachuté dans les Ardennes pour y organiser le maquis. Guy BOUBAULT, Benoît GAUCHARD et Jean-Marie MÜLLER (éd.), *op. cit.*, p. 16.

<sup>1334</sup>Guy DELORME, *Ouest-France, Histoire du premier quotidien français*, Rennes, Éditions Apogée, 2004, p. 24-25.

<sup>1335</sup>Le développement qui suit s'appuie sur l'ouvrage de François de BEAULIEU, *Hitler, mon père et moi*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2008.

<sup>1336</sup>Pour François de Beaulieu, « sans être le moins du monde un anarchiste, mon père a sans doute bénéficié d'une forme de liberté intérieure, certes liée à la culture protestante, mais renforcée par une éducation mettant plus l'accent sur le lien affectif que sur le lien hiérarchique » du fait précisément de l'absence de son père. *Ibid.*, 99-100.

des *Wandervogel* dans les années 1920 et avait quitté l'Allemagne vers Londres en 1933, puis Paris où il devint pasteur. De retour en Allemagne en 1934, il suivit des études de théologie en fréquentant les milieux protestants d'opposition au nazisme. Intégré à la *Wehrmacht* au printemps 1939, il fit jouer ses relations pour s'éloigner du front et rejoindre l'état-major général des armées. Parallèlement, il rejoint un groupe de protestants dont des quakers qui se mobilisent clandestinement en soutien aux persécutés. Radio-télégraphiste au sein des services de renseignement, il accède à des informations (contenu de la presse alliée, prises de position d'autorités religieuses, revers militaires) qu'il transmet à l'extérieur. Arrêté pour avoir diffusé des extraits de l'adresse de Noël 1942 du Pape Pie XII, il est condamné pour « corruption du moral de l'armée » et « désobéissance » à l'emprisonnement suivi de l'intégration à un bataillon disciplinaire sur le front russe. De l'autre côté de la frontière, la mère de François de Beaulieu est également impliquée dans la Résistance : elle distribue des provisions à des Anglais cachés et distribue des photographies du Général de Gaulle.

Mais une deuxième famille politique va marquer la résistance bretonne et s'implanter dans la région à cette occasion : le communisme. Le contexte du développement de la famille politique communiste dans la région met en perspective le poids du communisme de l'après-guerre parmi les parents des futurs militants écologistes. Faible en Bretagne avant guerre, le Parti communiste français dispose de peu d'élus et de cadres et souffre de ce fait peu de la disgrâce et de la désorganisation consécutives à l'entrée en guerre de la France en septembre 1939. Dès juillet 1940 (voire l'automne 1939 à Brest), des militants communistes prennent en charge la réorganisation, clandestine, du parti<sup>1337</sup>. La propagande et les sabotages dans les arsenaux de Brest et Lorient au début de l'année 1941 font de la Bretagne un des « mûles les plus importants de la Résistance communiste <sup>1338</sup> ». L'attaque contre l'URSS, puis les attentats individuels et l'exécution d'otages vont accentuer la mobilisation en particulier au sein de la jeunesse ouvrière. Pour Christian Bougeard, la répression des pionniers permet l'émergence d'une « nouvelle génération qui découvre le communisme dans le cadre de la lutte de libération nationale<sup>1339</sup> » en lien avec les Francs-tireurs et partisans. Le prélèvement de main-d'œuvre par le STO et les chantiers du Mur de l'Atlantique, ainsi que les exigences liées au ravitaillement, constituent une incitation supplémentaire à la Résistance. Le Front national en profite pour se développer y compris dans les zones rurales en dépassant largement les limites

<sup>1337</sup>Christian BOUGEARD, *Histoire de la Résistance en Bretagne*, Gisserot, 2002 [1992], p. 31.

<sup>1338</sup>Henri NOGUÈRES, *Histoire de la Résistance en France*, tome 1, 1967, cité dans Christian BOUGEARD, *op. cit.*, p. 32.

<sup>1339</sup>Christian BOUGEARD, *op. cit.*, p. 36.

des militants communistes initiaux. Libération-Nord se développe en Bretagne plus tard, en 1943, regroupant des socialistes à la droite, en passant par la démocratie-chrétienne. La sur-représentation à la fois des ouvriers et des commerçants et artisans parmi les résistants d'Ille-et-Vilaine voire bretons<sup>1340</sup> éclaire également d'un jour particulier les origines familiales des militants écologistes pointées plus haut.

Ainsi du père et de l'oncle de Gérard Borvon, le premier passé par les Francs-tireurs et partisans et le second déporté en camp de concentration. La référence aux discussions d'après-guerre autour du programme du Conseil national de la Résistance reste présente dans ses témoignages d'aujourd'hui<sup>1341</sup>. L'expérience indirecte de l'Occupation est également prégnante chez Jean-Claude Demaure, dont le père participait à la confection de faux documents pour les Résistants autour de Rennes<sup>1342</sup>.

Le grand-père de Ronan Dantec, ouvrier à l'arsenal de Brest lui aussi, renseignait le maquis. Son frère, engagé dans les Forces françaises libres mourut lors de la bataille de Monte Cassino. Le grand-père de Jean-François Le Quellenec avait également apporté son assistance aux maquisards de Plésidy Saint-Connan, maquis formé après le 15 mai 1944<sup>1343</sup>. Les parents de Renée Conan avaient été tous deux arrêtés par l'armée allemande pour le même motif de complicité avec les maquisards, morbihannais cette fois, tout comme le père d'Anne Camus, parachutiste dans les Forces françaises libres après s'être évadé avec son frère, lequel fut arrêté à nouveau, et tué en déportation.

Le cas de Michel Politzer illustre de manière exemplaire combien l'épisode de la Résistance peut être structurant sur le plan biographique comme politique. Sa mère Maï et son père Georges, philosophe communiste, y sont en effet engagés et Georges Politzer est fusillé au Mont-Valérien en 1942 ; Maï est déportée à Auschwitz où elle meurt en 1943. A la Libération, son lycée et la section communiste<sup>1344</sup> de celui-ci espère faire du jeune Michel « un militant actif et un brillant élève, “le fils de...”, digne descendant du héros de la Résistance et du génial philosophe<sup>1345</sup> ».

L'impact de la Résistance semble d'autant plus fort chez les futurs militants écologistes qu'il prend place dans une « histoire politique de famille<sup>1346</sup> », une « mémoire familiale » subjective qui s'articule à « l'ensemble des mémoires sociales » donnant ainsi du sens au

<sup>1340</sup>Christian BOUGEARD, *op. cit.*, p. 90.

<sup>1341</sup>Entretien avec Gérard Borvon le 17 décembre 2013.

<sup>1342</sup>Entretien avec Jean-Claude Demaure le 3 avril 2014.

<sup>1343</sup>Christian BOUGEARD, *Histoire de la résistance en Bretagne*, *op. cit.*, p. 84.

<sup>1344</sup>Section qui prend alors le nom de « Georges Politzer ».

<sup>1345</sup>Michel POLITZER, « Prologue », in *Les trois morts de Georges Politzer*, Paris, Flammarion, 2013.

<sup>1346</sup>Annick PERCHERON, « L'exploration des univers familiaux », *op. cit.*, p. 92.

parcours individuel au regard du collectif<sup>1347</sup>. Ce phénomène est particulièrement prononcé pour les militants nés pendant la guerre ou dans l'immédiat après-guerre mais continue à opérer par la suite<sup>1348</sup>.

#### 4. Des expériences de jeunesse marquantes

Mais au-delà de ces critères formels de socialisation politique, les entretiens et autres sources d'information permettent d'identifier des traits saillants dans la jeunesse de nombreux militants – en tous les cas, dans le récit qu'ils en font, ce qui est tout aussi significatif en ce que cela pointe le sens qu'y investissent les acteurs.

##### a) L'expérience de l'étranger : une socialisation cosmopolite

Premier élément, l'expérience, d'une façon ou d'une autre, de l'étranger. Gilles de Haynin, Marc de Saint-Laurent et Alain Uguen ont ainsi passé de nombreuses années de leur enfance à l'étranger aux côtés de leur père, respectivement coopérant au Sénégal et soldat en Allemagne. Marc de Saint Laurent rapporte ainsi comment son père, originaire de Plestin-les-Grèves, apprit à parler wolof au Sénégal, avant de commencer à apprendre le breton de retour dans les Côtes-du-Nord. Gilles de Haynin estime tenir de ses longs séjours en Afrique avec son père militaire son sentiment d'être un « citoyen du monde ». Nic Lampkin est né et a passé les premières années de sa vie au Kenya, pays membre du Commonwealth, ses parents y étant expatriés au début des années 1960.

Jean-Claude Demaure cite spontanément l'expérience de son père, prisonnier de guerre en Allemagne lors de la seconde guerre mondiale, qui choisit d'y apprendre l'allemand, pour apprendre quelques années plus tard que les responsables de l'entreprise dans laquelle il avait travaillé en tant que captif avaient été tués par l'armée allemande vers la fin de la guerre, pour cause de trop grande proximité avec les prisonniers.

Mais d'autres militants trouvent une partie de leurs origines à l'étranger. Le père de François de Beaulieu, aux lointaines origines françaises est allemand, ayant vécu en Grande Bretagne puis, à partir de 1945, en France, où, « assis entre toutes les chaises<sup>1349</sup> », il prétend

<sup>1347</sup>Vanessa Jérôme souligne elle aussi le caractère heuristique de ces « histoires de famille », récits transmis, répétés et ré-inventés qui traduisent un regard subjectif sur son parcours individuel et collectif, indépendamment de la véracité objective de ces récits. Vanessa JÉRÔME, « Militants de l'autrement. Discussion autour de l'engagement et de la carrière militante chez Les Verts et EELV », intervention au séminaire « Étudier les partis politiques », 16 avril 2015, Université Paris-I La Sorbonne.

<sup>1348</sup>Ronan Dantec (né en 1962) le mentionne spontanément pendant l'entretien.

<sup>1349</sup>François de BEAULIEU, *op. cit.*, p. 132.

être alsacien, et non allemand, pour échapper à l'hostilité omniprésente alors à l'égard des anciens occupants. Il supervise dans l'après-guerre l'organisation des cimetières militaires allemands. Son fils écrit à son propos : « A-t-il même une patrie, compte tenu de ce que l'Allemagne lui a pris et de son ferme pacifisme ? ». Mentionnons également Douglas Sugden, immigré britannique, Pierre Signac, immigré hongrois, Klaus Armstrong-Braun, né en Pologne de parents polonais et allemand. Ces origines étrangères et ce cosmopolitisme alimente la distanciation vis-à-vis des nationalismes. Comme l'écrit Michel Politzer, dont le père Georges est né en Hongrie :

*« Ne m'étant jamais pensé en termes d'appartenance, j'ai beaucoup de mal à comprendre cette obstination qu'ont les hommes à se définir d'abord et surtout en tant que partie d'une communauté, à s'arrimer à des tribus aux origines lointaines, aux contours incertains<sup>1350</sup>. »*

Cette expérience précoce de l'étranger fait écho à des expériences plus tardives qui sont souvent marquantes dans les parcours militants. Ainsi de Wulf Livingston qui passe l'année 1982-1983 (à 18 ans) à voyager à travers l'Europe. Les jeunes Allemands qu'il rencontre sont des écologistes convaincus dont le souci du recyclage le marque, tout comme le rejet de la voiture au profit du vélo qu'il découvre aux Pays-Bas<sup>1351</sup>.

Bernard Nectoux multiplie lui les voyages en Europe et au Maghreb à partir de ses 18 ans et jusqu'au début des années 1970 en participant notamment à des échanges avec l'Allemagne et la Tchécoslovaquie dans les années 1960. Il estime que « les voyages ont amené amitiés, lectures, rencontres qui (...) ont nourri [sa] détermination à agir<sup>1352</sup>. »

## b) La proximité avec la nature

À l'expérience de l'étranger s'ajoute, dans certains cas, une proximité avec la nature qui reste présente dans les souvenirs, bien qu'il faille tenir compte de l'inévitable reconstruction mémorielle que suppose la mise en récit de son parcours de vie. Certains comme Bernard Nectoux considèrent qu'une grande continuité existe entre leur engagement écologiste des années 1970 (qui se traduit en l'occurrence par sa reconversion comme agriculteur biologique à partir de 1978) et leur enfance « rurale, proche de la terre, des plantes, des arbres<sup>1353</sup> ». Marc de Saint-Laurent souligne son expérience des côtes sénégalaises préservées, et le sentiment de violence suscité par leur bétonnage ultérieur<sup>1354</sup>. Jean-Claude Demaure estime que son enfance

<sup>1350</sup>Michel POLITZER, *Les trois morts de Georges Politzer*, op. cit., p. 105.

<sup>1351</sup>Entretien avec Wulf Livingston le 10 juin 2015.

<sup>1352</sup>Correspondance avec Bernard Nectoux le 15 avril 2014.

<sup>1353</sup>*Ibid.*

<sup>1354</sup>Entretien avec Marc de Saint-Laurent le 20 janvier 2014.

à Saint-Georges-de-Reintembault, au nord de Fougères, fut fondatrice en ce qu'elle lui permit de prendre conscience de la richesse du bocage et des cours d'eau alors encore préservés<sup>1355</sup>. Le quimpérois Pierre Delignière se passionne pour l'ornithologie dès ses 10 ans et, sa famille vivant en lisière de la ville, s'inquiète du « grignotage » rapide de la campagne :

*« J'habitais donc à Quimper, mais vraiment en bordure, donc tourné vers la campagne. (...) Pendant la campagne municipale [de 1983] j'ai déclaré deux choses qui ont été pour moi ma substance, c'est un, "je suis né écologiste", je me considère comme ça, même encore aujourd'hui, et deux la nature (...) "se réduit à une peau de chagrin, sans cesse grignotée par la ville". Et ça ça me chagrinait pas mal, moi enfant de la campagne. Donc, dès 10 ans, (...) je me passionne pour l'ornithologie, les gamins du quartier s'adressaient à moi pour reconnaître les oiseaux, les œufs des oiseaux dénichés, et vers 13 ou 14 ans, j'établis un lexique de 250 espèces d'oiseaux d'Europe, anglais-français français-anglais, à travers les noms latins, parce qu'il n'y avait pas de bouquins, en fait, sur l'ornithologie, à l'époque, encore, en langue française, donc je passais par l'anglais. (...) Et donc vers 14 ans, comme il y avait un tel manque, j'ai adhéré à la ligue romande, donc suisse, de protection des oiseaux (...) et à la même époque à peu près j'ai adhéré à la SEPNE<sup>1356</sup>. »*

L'intérêt pour l'ornithologie se retrouve dans de nombreux cas de militants ayant grandi à la campagne : le Vannetais Jean-Pierre Mousset découvre rapidement l'ornithologie, d'abord par son grand-père, puis grâce à un professeur de collègue.

*« J'ai eu la chance d'avoir un prof de sciences en sixième qui était ornithologue, qui nous a fait découvrir le baguage d'oiseaux, parce qu'il était bagueur d'oiseaux, et donc à partir de là (...) j'ai été touché par... Déjà avant, du fait que, j'avais pas de grands-parents exactement agriculteurs, mais leurs parents étaient agriculteurs, donc mon grand père surtout maternel m'a fait découvrir la nature. Et même si à cette époque là on faisait quelque chose qu'on fait plus maintenant, la collection d'œufs, bon, ce prof nous a montré qu'on pouvait observer les oiseaux d'une autre façon, les protéger, tout ça. Bon, voilà, donc ça a été l'ornithologie, avec des amis de cette rue-ci, (...) les voisins en face, là, qui étaient aussi un peu plus âgés que moi, et qui étaient déjà ornithologues, (...) j'ai commencé à découvrir l'ornithologie dans les marais de Séné, sur la ferme des marais à Vannes<sup>1357</sup>. »*

Le brestois Ronan Dantec lui aussi découvre les oiseaux par l'entremise de son grand-père, passionné de pigeons. Toby Hodd se plonge très tôt, avant l'adolescence, dans l'ornithologie sous l'influence de son père<sup>1358</sup>.

Le scoutisme est un autre biais de rapprochement avec la nature. Alain Uguen fait un passage chez les scouts catholiques<sup>1359</sup>. Gérard Borvon est lui investi plus durablement chez les scouts laïcs :

*« Dès qu'on a eu huit ans, on était aux Éclaireurs de France. (...) Ensuite je suis devenu responsable, quand j'étais étudiant, j'animais une troupe d'Éclaireurs de France à Rennes... (...) Les Éclaireurs, les scouts, c'est la nature, ça a quand même, sans doute, quelque chose à voir après avec un engagement écologiste, la prise de conscience du milieu naturel, et pas seulement ça, parce que (...) c'était en relation permanente avec les fermiers, les agriculteurs, qui nous hébergeaient, avec lesquels*

<sup>1355</sup>Entretien avec Jean-Claude Demaure le 3 avril 2014.

<sup>1356</sup>Entretien avec Pierre Delignière le 16 janvier 2014.

<sup>1357</sup>Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

<sup>1358</sup>J.L. O'MALLEY, « Obituary. Toby Hodd (1945-2000) », *Irish Botanical News*, n°11, April 2001, p. 50-52.

<sup>1359</sup>Entretien avec Alain Uguen le 16 décembre 2013.



*d'ailleurs souvent on faisait les foins, on faisait les travaux de la ferme, (...) nous les citadins, on avait ce contact avec le milieu, l'environnement naturel, mais aussi l'environnement rural<sup>1360</sup>. »*

Klaus-Armstrong-Braun quant à lui grandit en partie dans une petite ferme en Irlande. Son père adoptif Robert Armstrong, chrétien dévot depuis la première guerre mondiale, considère plantes et animaux comme des créations divines et interdit à Klaus de « faire du mal à quoi que ce soit ». Celui-ci est donc précocement sensibilisé à la condition animale et adhère vers treize ans à la *National Society for the Prevention of Cruelty to Animals* (NSPCA) irlandaise, outré par les mauvais traitements infligés au bétail dont il est témoin.

### c) Une socialisation ascétique

Plusieurs personnes interviewées citent spontanément des éléments qui relèvent de ce que Vanessa Jérôme<sup>1361</sup> nomme une « socialisation ascétique », selon elle typique des militants écologistes. Ainsi d'Alain Uguen qui estime devoir sa sensibilité écologiste à sa mère, attachée aux économies :

*« La fibre écolo, je la dois à ma mère. Ce n'était rien de politique, mais comme c'était une fille de la campagne, elle était habituée à trier ses déchets, il fallait faire attention aux économies d'eau, aux économies d'énergie<sup>1362</sup>. »*

Yves Sauvage affirme avoir été marqué par la « chasse au gaspillage » chez ses parents et choqué par le caractère dépensier de certains de ses camarades de classe au lycée<sup>1363</sup>. Dans un autre registre, Jean-François Le Quellenec affirme avoir été influencé par le rapport particulier de son père à son travail de mécanicien : pour lui il s'agissait avant tout de rendre un service « indispensable au fonctionnement des gens », indépendamment du (faible) profit personnel qu'il pouvait en tirer<sup>1364</sup>.

Plus largement, les militants nés dans les années 1930 ou 1940 et issus de milieux modestes ont connu les privations liées à la guerre et à l'après-guerre. Tony White mentionne spontanément l'influence supposée du rôle confié à son père durant la guerre sur sa propre éthique de sobriété et la nécessité de planifier la consommation des ressources :

*« Mon père était administrateur dans une usine de pneumatiques, et même cela est significatif, car pendant la guerre, plutôt que de servir dans l'armée, le ministère l'a chargé de faire des tournées pour surveiller l'usage qui était fait du caoutchouc. Parce qu'évidemment le caoutchouc était une ressource précieuse, et sa mission était de s'assurer que l'usage que les gens en faisaient était légitime (...).*

<sup>1360</sup>Entretien avec Gérard Borvon le 17 décembre 2013.

<sup>1361</sup>Vanessa JÉRÔME, « Engagement et carrières militantes chez les Verts-EELV : un éternel recommencement ? », *Ecoviv'*, n°42, p. 48-54.

<sup>1362</sup>Entretien avec Alain Uguen le 16 janvier 2014.

<sup>1363</sup>Entretien avec Yves Sauvage le 14 mai 2014.

<sup>1364</sup>Entretien avec Jean-François Le Quellenec le 10 juin 2014.

*Donc cela également a pu influencer ma vision des choses (...) quelqu'un qui surveillait ce qui se passait<sup>1365</sup>. »*

Annick Bruneau passe ainsi son adolescence sous l'occupation à Nantes, le niveau de vie de la famille pâtit de la maladie de son père. Elle commence à travailler dès 16 ans, après la Libération, en suivant en parallèle une formation en enseignement commercial dans les cours du soir<sup>1366</sup>. Bernard Nectoux, né en 1936, estime également avoir été très marqué par le rationnement pendant l'occupation et l'après-guerre<sup>1367</sup>.

Ses parents résistant en clandestinité, puis arrêtés et tués, Michel Politzer est plusieurs fois envoyé en « planque » dans la campagne française et belge pendant l'occupation allemande<sup>1368</sup>. Le cas de Klaus Armstrong-Braun est plus marqué encore. Né à Cracovie en 1940, son père allemand meurt bientôt sur le front de l'Est et sa mère polonaise décède lors d'un bombardement. Il est alors confié à un orphelinat, d'abord en Allemagne puis en Irlande à la fin de la guerre grâce à la Croix-Rouge, avant d'être pris en charge par plusieurs familles d'accueil successives<sup>1369</sup>.

## B) Socialisation secondaire : formation, armée, engagements fondateurs

La socialisation primaire n'est pas la seule à apporter sa contribution à la construction des identités politiques sous-jacentes à l'engagement militant. Comme le souligne Annick Percheron<sup>1370</sup> à partir du constat de l'augmentation de l'affirmation des préférences politiques après 18 ans, la socialisation politique se poursuit après l'enfance, selon des mécanismes qui diffèrent de ceux de la socialisation primaire : on aurait affaire à « deux modes de formation de la compétence politique », l'un « spontané » ou « empirique », l'autre « scientifique » ou « savant ». Cette catégorisation binaire mérite toutefois d'être nuancée car, comme on va le voir, la consolidation de convictions politiques après la majorité peut être alimentée par des

---

<sup>1365</sup>« My father was an administrator in a tyre factory, and even that is significant, because during the war, rather than do military service, the ministry employed him to go round the country checking on what people were using rubber for. Because rubber obviously was a scarce resource, and it was his job to make sure that people were using it for legitimate purposes, you see. So that again would have influenced my thinking, (...) somebody checking on what's going on. » Entretien avec Tony White le 7 juin 2013.

<sup>1366</sup>Entretien avec Annick Bruneau le 27 janvier 2014.

<sup>1367</sup>Correspondance avec Bernard Nectoux le 15 avril 2014.

<sup>1368</sup>Michel POLITZER, chapitre 3, *op. cit.*

<sup>1369</sup>Entretien avec Klaus Armstrong-Braun le 3 juin 2015.

<sup>1370</sup>Annick PERCHERON, « L'héritage politique en question », *op. cit.*, p. 133.

expériences quotidiennes empiriques. Ce qui change davantage sans doute, c'est la capacité et la volonté à en tirer des conclusions générales et théoriques, notamment par le biais d'une plus grande curiosité intellectuelle et la lecture de textes à portée politique ou idéologique.

Différentes instances de socialisation secondaire peuvent être identifiées chez les militants écologistes. En premier lieu, leur parcours éducatif et universitaire, ensuite leur expérience directe ou indirecte de l'armée, via le service militaire, puis enfin les premières situations d'engagement militant, le plus souvent hors des organisations.

## **1. Des parcours éducatifs structurants**

Les parcours éducatifs des futurs militants écologistes présentent des caractères reconnaissables à différents égards. D'abord, leur longueur, avec une très forte prévalence du passage par l'enseignement supérieur. Ensuite, leur orientation très souvent vers les sciences dures, en particulier les sciences de la nature. Enfin, leur caractère souvent peu linéaire, marqué par des interruptions et des réorientations nombreuses, suivies souvent par des parcours professionnels discontinus.

### a) Un éveil à l'engagement fréquent dans l'enseignement secondaire

Le milieu scolaire est la plupart du temps le cadre des premiers engagements militants ou tout du moins contestataires.

Cela est particulièrement sensible chez les futurs militants écologistes qui appartiennent à l'enseignement secondaire en mai 1968. Si Yves Sauvage ne s'engage pas activement dans le mouvement, il s'y intéresse et sympathise<sup>1371</sup>, tandis que d'autres comme Jacques Mangold ou Michel Balbot s'y engagent davantage. Michel Balbot est alors au collège de Loudéac, un collège-lycée mixte pilote dans le fonctionnement démocratique<sup>1372</sup>. Lycéen à Guingamp, Jacques Mangold est désigné délégué du lycée et participe aux manifestations à Saint-Brieuc et à Rennes, même si les revendications locales restent limitées, comme l'accès libre au parc de l'établissement par exemple<sup>1373</sup>. Le « refus du carcan », d'autant plus pesant dans le cas des internes, est présent dans le cas de Jacques Mangold mais également, plus tard, de Michel Balbot à Quimper, ce qui le pousse à quitter le lycée avant le baccalauréat. Ils appartiennent

---

<sup>1371</sup>Entretien avec Yves Sauvage le 14 mai 2014.

<sup>1372</sup>Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013.

<sup>1373</sup>Entretien avec Jacques Mangold le 20 janvier 2014.

donc à la minorité de lycéens de cette génération qui ont été durablement touchés par les événements de Mai 68<sup>1374</sup>.

Ce rejet du « milieu conservateur » que représentait l'institution scolaire se retrouve également chez Wulf Livingston. Dans l'enseignement secondaire à Reading, il est témoin direct du racisme dont font l'objet les enfants d'origine afro-caribéenne. Son anticonformisme se traduit par le port des cheveux longs et la consommation de cannabis, « un acte politique<sup>1375</sup> ».

François de Beaulieu, avant de passer le baccalauréat en 1967, fait ses premières armes de militant au collège et au lycée : d'abord au collège, en faisant signer une pétition protestant contre le temps excessif passé à étudier l'Avare de Molière en cours de Lettres ; ensuite au lycée, en diffusant un tract incendiaire dénonçant les injustices liées au passage des élèves en classe de Terminale<sup>1376</sup>.

#### b) Un intérêt pour les sciences dures

La majorité des militants écologistes enquêtés sont passés par l'université et l'étude des sciences dures. La biologie, la physique et la médecine figure en bonne place dans ces parcours universitaires. Roger Coghill étudie les sciences naturelles à Cambridge, ce qui lui permet plus tard de mener des recherches sur l'électro-pollution<sup>1377</sup>. Chris Von Ruhland à Plymouth se forme à la biologie, comme Jean-Claude Demaure à Rennes puis Nantes ; Noël Thomas, lui même fils de médecin généraliste, à Cambridge et Édimbourg et Chris Simpson à Newcastle se forment à la médecine ; Dominique Bernard se forme aux sciences physiques à Rennes, tout comme Gérard Borvon, passé d'abord par l'École normale d'instituteurs. Ronan Dantec se forme à Brest puis à Nantes et obtient son diplôme de vétérinaire (avant d'abandonner cette carrière). Dominique Bernard précise que ses convictions proprement écologistes découlent en partie de cette orientation scientifique plus qu'elles n'en sont l'origine : il se souvient avoir été vaguement favorable à l'énergie nucléaire pendant ses premières années à l'université<sup>1378</sup>. Inversement, Alun Williams reprend ses études après le

---

<sup>1374</sup> Annick PERCHERON, « La mémoire des générations : des “porteurs de valises” aux “soixante-huitards” », *op. cit.*, p. 175.

<sup>1375</sup> Entretien avec Wulf Livingston le 10 juin 2015.

<sup>1376</sup> Entretien avec François de Beaulieu le 26 février 2014.

<sup>1377</sup> NLW, C1/7/1, boîte 104, élections générales de 1992-circonscription de Pembroke, tract électoral, Roger Coghill-Green Party.

<sup>1378</sup> Entretien avec Dominique Bernard le 28 novembre 2013.

début de son engagement militant et suit une formation d'infirmier en psychiatrie à la fin des années 1980<sup>1379</sup>.

Toby Hodd dans la continuité de son intérêt pour l'ornithologie, étudie la zoologie mais aussi la psychologie à Londres, puis l'écologie à Aberdeen, avant de commencer une thèse en Inde. David Hoffmann étudie la biologie à l'université du Sussex.

D'autres comme Yves Cochet s'orientent vers les mathématiques à Rennes, tout comme Pierre Delignière à Brest (mathématiques et sciences physiques) et dans un premier temps Jean-François Le Quellenec. Gérard Aubron suit la filière d'écologie à Rennes. John Nicholson étudie l'architecture.

La formation de Klaus Armstrong-Braun en ingénierie des transports l'aide plusieurs décennies plus tard à s'opposer à certains projets d'urbanisme. Tim Foster étudie l'ingénierie et le design industriels à Londres dans les années 1980<sup>1380</sup>.

Tony White se spécialise en biologie, chimie et physique au lycée et se passionne pour l'étude des insectes, saisissant rapidement leur vulnérabilité aux pesticides. Marilyn Smith-Wakefield a quant à elle étudié la parapsychologie à l'Université de Cornell à New York<sup>1381</sup>.

Les études dans les sciences dures et en particulier en sciences physiques peuvent jouer un rôle direct dans l'émergence de convictions écologistes ou du moins, dans un premier temps, d'une réflexion critique sur l'énergie nucléaire en particulier, comme l'illustre le cas de Gérard et Michèle Borvon :

*« Michèle (...) avait fini ses études avec un certificat de physique nucléaire, donc (...) elle avait déjà (...) un peu été choquée de la façon dont à la fac on les exposait à des matières radioactives sans aucune précaution. Et c'est vrai quand on réfléchit, avec le recul, les profs en fac, ils étaient siphonnés. Alors on a pris conscience qu'on agissait comme des patachons. (...) Brennilis nous avait mis la puce à l'oreille, parce qu'il se trouve que le frère de [Michèle] était jeune ingénieur (...) embauché sur le chantier de construction de la centrale nucléaire de Brennilis. Chargé de faire le béton (...). Et, à mi-mot il nous avait expliqué que, ma foi c'était pas génial, il y aurait vite des fuites. Et ça s'est avéré vrai, après ! [rire<sup>1382</sup>] »*

### c) Université et pensée critique

Les études supérieures et en particulier l'étude des sciences s'avèrent propices aux premiers engagements critiques. Chris Von Ruhland est ainsi actif dans un groupe nommé le *Student Ecology Movement* au début des années 1980. Selon lui sa formation scientifique est à

<sup>1379</sup>Entretien avec Alun Williams le 16 mai 2013.

<sup>1380</sup>NLW, C1/7/1, boîte 104, élections au conseil du comté de Ceredigion et au conseil communautaire de Llandabarn Fawr de 1995, Tim Foster-*Green Party*, tract électoral.

<sup>1381</sup>NLW, C1/7/1, boîte 104, élection parlementaire partielle de 1989, circonscription de Vale of Glamorgan, Marilyn Smith-Wakefield, tract électoral.

<sup>1382</sup>Entretien avec Gérard Borvon le 17 décembre 2013.

l'origine de cet engagement mais il fait figure d'exception dans ce groupe qui réunit en majorité des étudiants en sciences sociales, en particulier en sciences politiques, comme son propre frère<sup>1383</sup>. Une préoccupation générale pour la dégradation de l'environnement s'y marie avec une opposition aux armes nucléaires. L'environnementalisme est donc loin d'être intégral et se nourrit de considérations et d'une culture politique bien plus large. Jean-Claude Demaure, étudiant puis enseignant à l'université de Nantes, y rencontre Pierre Dupont et participe dès lors au développement de la section de Loire-Atlantique de la Société d'étude et de protection de la nature<sup>1384</sup>. D'autres étudient directement l'agriculture, comme Tom Latter, avant de s'installer à son tour à la ferme familiale dans le Pembrokeshire<sup>1385</sup>.

Le cas de Dominique Bernard illustre plus précisément encore comment la formation aux sciences dures peut participer d'une politisation écologiste. Maître-assistant à partir de la rentrée 1968, il s'intéresse dans l'après-mai 68 aux publications qui se multiplient autour de la critique de la science : Marc Lévy-Leblond, Alexandre Grothendieck et sa revue *Survivre et Vivre*, puis la *Gueule Ouverte*. La critique des techniques d'un point de vue scientifique autant que politique conduit notamment Dominique Bernard et plusieurs de ses amis à organiser une exposition critique de l'énergie nucléaire, point de départ de la naissance ultérieure du groupe rennais des Amis de la Terre<sup>1386</sup>.

À Cambridge, Noel Thomas choisit comme option mineure dans son cursus de médecine un cours de zoologie qui lui permet de découvrir l'écologie scientifique<sup>1387</sup>, ce qui fait écho à ses lectures comme *Silent Spring* de Rachel Carson ou encore la revue *The Ecologist*.

Même les étudiants suivant des cursus étrangers aux sciences dures trouvent dans leur formation des éléments qui nourrissent de façon significative leur engagement écologiste ultérieur. Ainsi de Molly Scott Cato qui suit un cursus pluridisciplinaire de sciences politiques, économie et philosophie à l'université d'Oxford, qui l'incite à contester la raison économique dominante et à subordonner l'économie à l'impératif de justice sociale<sup>1388</sup>. Le même mouvement d'étude et de distanciation critique vis-à-vis des sciences économiques peut s'identifier chez la militante rennaise Annaïg Hache<sup>1389</sup>.

---

<sup>1383</sup>Entretien avec Chris Von Ruhland le 21 mai 2013.

<sup>1384</sup>Entretien avec Jean-Claude Demaure le 3 avril 2014.

<sup>1385</sup>Correspondance avec Tom Latter le 9 juillet 2015.

<sup>1386</sup>Entretien avec Dominique Bernard le 28 novembre 2013.

<sup>1387</sup>Entretien avec Noël Thomas le 7 juin 2013.

<sup>1388</sup>Entretien avec Molly Scott Cato le 10 juin 2013.

<sup>1389</sup>Entretien avec Annaïg Hache le 11 février 2009.

Toujours à Rennes, Jean-François Le Quellenec suit un cours d'ethnologie rurale avec l'ethnologue Jacques Cochin. Comme Norbert Maudet, qui assiste à certains cours en auditeur libre<sup>1390</sup>, Jean-François Le Quellenec est marqué politiquement par cette expérience qui lui permet d'articuler la conscience des problèmes écologiques (au sens scientifique) au régionalisme<sup>1391</sup> perçu jusque là comme conservateur et marqué par l'expérience de la collaboration.

Marie-Françoise Gonin quant à elle reprend des études après mai 68 à l'Université expérimentale de Vincennes où elle découvre Michel Foucault, Jacques Rancière, Nicos Poulantzas mais aussi Antoinette Fouque, rencontre à partir de laquelle elle s'engage dans le Mouvement de libération des femmes (MLF<sup>1392</sup>). François de Beaulieu passe également par Vincennes, dans le cadre de sa licence de Lettres, tout en suivant des cours d'ethnologie et après s'être inscrit en licence de langues orientales, dans l'objectif principal d'obtenir une dérogation pour étudier à Paris et non en Lorraine. Cette volonté d'étudier dans la capitale dès 1967 découle de l'ambition de « changer le monde<sup>1393</sup> », dans la continuité de ses engagements lycéens et de son intérêt pour les situationnistes. Il s'était en effet abonné à la revue de l'Internationale situationniste qu'il avait découverte par le biais du surréalisme<sup>1394</sup>. Il s'y engage activement avant de quitter le groupe, qu'il juge sombrer dans le ressassement narcissique au début des années 1970.

Pour d'autres l'engagement à l'université est totalement déconnecté du parcours académique lui-même, comme dans le cas de Marc de Saint-Laurent, alors étudiant en Lettres à Brest.

*« Rapidement donc vers les 18-20 ans, je me suis engagé, en même temps, euh, en politique et [à l'] UNEF-ID. Malheureusement, il y avait peu d'écologistes à l'époque, c'était que des socialistes, enfin il y avait des Trotskistes... J'ai connu à ce moment là, d'ailleurs, c'est lui qui m'a fait adhérer, Jean-Jacques Urvoas, le député du Finistère<sup>1395</sup>, de Quimper. (...) J'étais même représentant de l'UNEF au niveau des congrès nationaux de l'UNEF, tout ça, c'est là que j'ai découvert toutes les magouilles. »*

Les activités syndicales et associatives concurrencent alors largement le cursus académique :

---

<sup>1390</sup>Norbert MAUDET, *Journal d'un Ecolodidacte. De la non-violence à la bio*, Rennes, Éditions Goater, 2009, p. 100-101.

<sup>1391</sup>Entretien avec Jean-François Le Quellenec le 10 juin 2014.

<sup>1392</sup>Entretien avec Marie-Françoise Gonin le 18 juin 2014.

<sup>1393</sup>Entretien avec François de Beaulieu le 26 février 2014.

<sup>1394</sup>Christophe BOURSEILLER, « François de Beaulieu, l'homme de confiance », *Archives et documents situationnistes*, n°3, automne 2003, Denoël.

<sup>1395</sup>Jean-Jacques Urvoas est député PS du Finistère (circonscription de Quimper) de 2007 à 2016 puis Garde des Sceaux (ministre de la Justice) de 2016 à 2017.



*« Je faisais tout sauf bosser, je militais, et puis après, à Brest, je faisais partie de plein d'associations, des associations pour les immigrés, des trucs antinucléaires, j'ai dû faire partie aussi de trucs, à Brest, divers et variés... J'ai fait de la radio, aussi, de la radio pirate, avant que ça soit autorisé... un peu de tout, quoi<sup>1396</sup>. »*

La formation universitaire des militants ou futurs militants semble donc jouer un rôle prépondérant dans leur politisation, à l'échelle individuelle et collective. Les cursus en sciences dures, en particulier biologie et sciences physiques, contribuent à une critique précise des activités jugées nuisibles, au premier rang desquelles l'énergie nucléaire. Ces militants assurent la vulgarisation des connaissances scientifiques dans les réseaux militants, en Bretagne dans le cadre des Comités locaux d'information nucléaire notamment. Les cursus en sciences humaines et sociales paraissent moins prépondérants, en tout cas dans la génération des militants pionniers dans les années 1970 ; ils facilitent cependant l'élargissement de la critique écologiste à d'autres questions comme le féminisme ou l'économie.

d) L'apparition d'agriculteurs à partir des années 1980 : néo-ruraux et gauche paysanne

À partir des années 1980 on observe l'entrée chez les Verts bretons d'un nombre inédit d'agriculteurs<sup>1397</sup>.

i. *Des néo-ruraux aux « vrais ruraux<sup>1398</sup> »*

Cet afflux peut s'expliquer par deux tendances. D'abord, le phénomène des néo-ruraux qui se développe dans les années 1970 et dont certains deviennent agriculteurs et le restent après les années 1980, optant le plus souvent d'emblée pour l'agriculture biologique ou « organique<sup>1399</sup> ». Michel Balbot, dont les parents sont orthophoniste et chef d'entreprise de bâtiment, relève de cette catégorie :

*« La bio, c'était tout naturel, je me suis même pas posé la question (...). C'est issu de la révolution de 68, c'est toujours pareil, c'est la responsabilité personnelle, l'engagement personnel, par rapport à la nourriture, par rapport à la famille, et c'est cette responsabilité personnelle là qui t'amène au bio, de façon tout à fait naturelle. La question s'est même pas posée.*

*On s'est retrouvé confrontés en plus, à cette époque là, à l'industrialisation de l'agriculture, ici en Bretagne. Parce que l'industrialisation de l'agriculture en gros c'est 1975, le rachat des coopératives*

<sup>1396</sup>Entretien avec Marc de Saint-Laurent le 20 janvier 2014.

<sup>1397</sup>Près de 10 % de l'échantillon de 45 militants interrogés par questionnaire déclarent avoir exercé la profession d'agriculteur. C'est ainsi le cas de plusieurs militants ayant joué un rôle central dans l'organisation : Michel Balbot ou Bernard Nectoux par exemple. Un quart de l'échantillon a par ailleurs grandi dans une famille d'agriculteurs.

<sup>1398</sup>Danièle LÉGER et Bertrand HERVIEU, *Le retour à la nature*, Paris, Seuil, 1979, p. 78.

<sup>1399</sup>Pour Gilles de Haynin, qui s'installe à Guidel à la fin des années 1970, « c'était dans l'air du temps ». Entretien avec Gilles de Haynin le 25 février 2014.

*par les groupes industriels, et... moi j'ai connu encore là, où, sur une petite ferme comme on avait ici [à Mellionec, près de Rostrenen] l'INRA nous appelait pour savoir, "Est ce que vous voulez pas faire l'expérience de plantation de topinambours ?" "Est ce que vous voulez pas faire l'expérience de plantation de lupin ? On a une variété de lupin à développer, est ce que vous voulez pas nous en semer, 2 000 m<sup>2</sup>, et puis on voit ensemble..." Moi j'ai démarré dans cette dynamique là [en 1976]. Et ça s'est arrêté très vite, c'est à dire qu'à partir de 80, on n'a plus jamais entendu parler de ça, ça a été fini, l'INRA a été complètement, enfin s'est tourné vers autre chose...*

*Et j'étais à Nature et progrès. Nous avons [avec ma femme] adhéré en 75 à Nature et Progrès, et donc je suis resté à Nature et Progrès pendant près de dix ans<sup>1400</sup>. »*

Mai 68 et les « espoirs soulevés en ces jours d'effervescence<sup>1401</sup> » jouent donc un rôle de déclencheur et expliquent en partie l'ampleur prise par le phénomène dans les années 1970. En rupture avec l'affrontement entre communistes orthodoxes et extrême-gauche léniniste, ces individus et groupes entendent articuler voire intégrer révolte culturelle et lutte politique, participer à l'émergence d'espaces émancipés du système capitaliste<sup>1402</sup>. Toutefois il ne faut pas pour autant négliger la filiation directe que cette « utopie du retour » entretient avec les courants antérieurs, en particulier au tour du développement de l'agriculture biologique et de la Communauté de l'Arche de Lanza del Vasto<sup>1403</sup>. Comme le soulignent par ailleurs Danièle Léger et Bertrand Hervieu, si le phénomène concerne d'abord et surtout le Sud de la France et en particulier les Cévennes, la plupart des régions rurales françaises sont concernées au fil des années 1970<sup>1404</sup>, en particulier là où des terres sont accessibles à un prix suffisamment bas, ce qui est le cas dans un Centre-Bretagne en voie de dépeuplement. À la première vague d'installés qui culmine en 1971-1973 au niveau national mais qui se solde par une forte instabilité des projets et de nombreux échecs, succèdent au milieu de la décennie des installations moins marginales, souvent moins marquées par l'utopie communautaire et davantage préparées, parfois en relation avec les institutions publiques comme les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) voire l'Institut national de recherche agronomique (INRA<sup>1405</sup>). Michel Balbot et son épouse relèvent de ce groupe d' « installés » dont les projets se caractérisent par une longévité significative<sup>1406</sup>. La connexion avec l'engagement politique local est clairement assumée dans ces cas : ces néo-ruraux entendent devenir de vrais « ruraux », participer à la vie politique locale (voire « secouer un peu l'atonie de la vie locale<sup>1407</sup> »), malgré des relations souvent tendues avec une partie de la population

<sup>1400</sup>Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013.

<sup>1401</sup>Danièle LÉGER et Bertrand HERVIEU, *op. cit.*, p. 10.

<sup>1402</sup>Danièle LÉGER et Bertrand HERVIEU, *op. cit.*, p. 40-41.

<sup>1403</sup>*Ibid.*, p. 10.

<sup>1404</sup>*Ibid.*, p. 20.

<sup>1405</sup>*Ibid.*, p. 77.

<sup>1406</sup>Michel Balbot et son épouse occupent toujours leur ferme acquise en 1976 aujourd'hui.

<sup>1407</sup>Danièle LÉGER et Bertrand HERVIEU, *op. cit.*, p. 222.

autochtone. Michel Balbot se présente ainsi aux élections municipales de Mellionec en 1983, d'abord en vain avant de conquérir la mairie à la suite d'un affrontement avec la majorité sortante aux élections municipales de 1995<sup>1408</sup>.

Bernard Nectoux connaît un parcours davantage marqué par l'utopie communautaire. À partir de 1969, il effectue des séjours réguliers dans le Cévennes où s'installent alors de nombreuses communautés, et saute lui-même le pas avec sa famille quatre ans plus tard, tout en restant en Loire-Atlantique :

« En 1973 ma situation de citoyen enfermé et "surmené" m'amène à m'installer [avec mon épouse] en pleine campagne dans des bâtiments de ferme avec d'autres couples. »

Pour autant son installation à la campagne est durable et s'inscrit dans un projet de vie de long terme – il demeure dans sa ferme de Machecoul sans interruption du milieu des années 1970 au début des années 2000 :

« Avec l'arrivée de nos deux filles, nous ne voulions pas subir la surconsommation, mais leur assurer une vie stable et saine au cœur de la nature<sup>1409</sup> ».

## ii. *Les mutations de la gauche paysanne*

Le deuxième phénomène est en partie lié au premier : la prise en compte croissante des questions d'environnement par la gauche syndicale paysanne qui s'unifie en 1987 au sein de la Confédération paysanne. En effet les années 1960-70 avaient vu le syndicalisme paysan de gauche fonder sa critique pour l'essentiel sur les rapports de production entre paysans et entre paysans et clients, les Paysans travailleurs dénonçant par exemple la prolétarianisation des petits agriculteurs. La grève du lait de 1972 en Bretagne en est un exemple symptomatique, comme d'ailleurs la défense des élevages du Larzac entre 1971 et 1981<sup>1410</sup>. Les exploitations de petite taille étaient défendues mais la modernisation, la mécanisation, la recherche de la productivité via les engrais et pesticides était acceptée voire encouragée. La question de l'environnement est abordée ponctuellement mais ne devient centrale pour la première fois qu'en 1980, avec l'affaire du veau aux hormones qui éclate en Loire-Atlantique. Ce scandale met en porte-à-faux les éleveurs à l'origine de la dénonciation et la corporation, qui fait l'objet d'appels au boycott. Les Paysans-travailleurs au premier rang desquels Bernard Lambert approfondissent alors leur critique du productivisme et de la production de plus grande quantités de produits

<sup>1408</sup>Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013. Cet affrontement témoigne de la persistance dans le temps des divisions de la société communale entre nouveaux arrivants et autochtones et en particulier les groupes (ou partis dans le cas de Mellionec, dominée par le PCF) dominant le jeu électoral et politique déjà pointées à la fin des années 1970 dans Danièle LÉGER et Bertrand HERVIEU, *op. cit.*, p. 223.

<sup>1409</sup>Correspondance avec Bernard Nectoux le 15 avril 2014.

<sup>1410</sup>Jean-Philippe MARTIN, « Des paysans environnementalistes ? Comment les paysans contestataires se sont emparés de la question écologique », *Écologie et politique*, 2015/1, n°50, p. 99-111.

mais de moindre qualité, au prix de risques sanitaires et environnementaux et d'une consommation accrue d'énergie.

C'est alors que le rapprochement entre les petits et moyens paysans modernistes et les paysans déjà à la recherche d'alternatives agricoles se produit. Ces derniers étaient restés jusqu'ici très marginaux, les syndicats refusant de les soutenir explicitement, craignant de s'éloigner de l'action collective<sup>1411</sup>.

Ainsi en Bretagne André Pochon contribue à lancer en 1982 le CEDAPA (Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome) qui sans prôner l'agriculture biologique, s'oppose cependant explicitement à l'élevage hors-sol, insiste sur la nécessité de la réduction des consommations intermédiaires donc de l'endettement et de la consommation énergétique, ainsi que sur l'entretien des sols et des écosystèmes. De même la Confédération paysanne qui naît en 1987 juge que la production agricole doit être évaluée à l'aune non plus seulement de sa quantité mais de son goût et de sa qualité sanitaire. Elle reconnaît la responsabilité de l'agriculture et des agriculteurs dans les pollutions. Des agriculteurs progressistes qui avaient été « modernistes » voire « productivistes » dans les années 1970 s'engagent ainsi dans la « désintensification » de leur exploitation, une baisse de leur dépendance envers les aliments importés (soja, manioc) et le retour à l'herbe.

## **2. Face à l'armée : le service militaire et la guerre d'Algérie comme repoussoirs précoces**

a) Chez les hommes, une expérience négative voire un rejet du service militaire

Pour les hommes, la confrontation à l'échéance du service militaire constitue souvent un moment de tension et porteur d'engagement contestataire potentiel.

Dans le cas britannique, le phénomène reste limité car le service national s'interrompt progressivement à la fin des années 1950, les hommes nés après 1939 échappant donc à la conscription. Tony White, né en 1937, est donc conscrit entre 1955 et 1957, en poste en République fédérale d'Allemagne. Alors peu engagé, il est cependant marqué par l'intervention franco-britannique sur le canal de Suez en novembre 1956 et par les

---

<sup>1411</sup>Jean-Philippe MARTIN, *op. cit.*, p. 102.

protestations des riverains de la caserne à l'encontre de l'armée britannique qui s'ensuivent. « Cela devint clair pour [lui] que la paix était une question fondamentale pour l'espèce humaine<sup>1412</sup> », la politique étrangère britannique représentant un danger à cet égard. Quelques années plus tard, il rejoint sans hésiter le CND qui manifeste alors contre l'arsenal nucléaire britannique :

*« Je crois que j'étais encore dans l'armée à cette époque, en Allemagne, quand [le CND] a été lancé, mais j'ai participé à la première marche d'Aldermaston<sup>1413</sup>, avec ma sœur, et une ou deux marches ensuite, je crois. Il se trouve qu'à ce moment nous vivions à Slough, sur le trajet de la marche, pratiquement au milieu, donc c'était très simple pour nous d'y participer. Donc je suis devenu un militant du CND<sup>1414</sup>. »*

Le CND constitue un champ de mobilisation particulièrement prégnant en Grande-Bretagne. Rares sont les militants écologistes assez âgés pour avoir participé activement aux premières manifestations (en particulier les manifestations vers le site de manufacture de missiles nucléaires d'Aldermaston) des années 1950 et 1960 comme Tony White. Pourtant certains comme Wulf Livingston, nouveau-né, y sont amenés par leurs parents, et témoignent de la résurgence de cette mobilisation en adhérant eux-mêmes au CND et en participant aux manifestations du début des années 1980<sup>1415</sup>. Sian Best témoigne ainsi de la prégnance, en particulier à Cardiff, de la mobilisation contre les arsenaux nucléaires dans les années des euromissiles :

*« Les missiles Cruise à Greenham Common étaient un problème significatif... bien sûr, cela concernait particulièrement Cardiff, parce que nous avons la fabrique d'armes nucléaires ici, à Llanishen [au nord de Cardiff]. C'était une vraie cible pour l'opposition aux armes nucléaires. (...) La mobilisation autour de Greenham Common a commencé par une marche contre les armes nucléaires, [qui] a commencé à Cardiff. Une amie à moi allait y participer, [mais] j'avais tout juste repris le travail [après mon accouchement] donc il n'était pas question pour moi de reprendre des congés pour partir. (...)*

*Le CND était alors très très puissant sur Cardiff, comme dans le Pays de Galles dans son ensemble. Et il y avait énormément de recoupements entre les activités... L'Ecology Party, les Friends of the Earth, le CND, dans les réunions on rencontrait exactement les mêmes personnes, discutant exactement des mêmes choses<sup>1416</sup>. »*

<sup>1412</sup>« It became clear to me that peace was actually a major issue for the human race. » Entretien avec Tony White le 7 juin 2013.

<sup>1413</sup>La première marche entre Londres et l'usine de fabrication d'armement nucléaire d'Aldermaston date de 1949 (précédant donc de neuf ans la naissance du CND) puis devient un rendez-vous annuel qui atteint son apogée à la fin des années 1950, avec plus de 100 000 participants en 1960. Meredith VELDMAN, *Fantasy, the Bomb, and the Greening of Britain, Romantic Protest 1945-1980*, Cambridge University Press, 1994, p. 116-117.

<sup>1414</sup>« I think I was still in the army at the time, in Germany, when it was launched, but I took part in the first Aldermaston march, with my sister and one or two others, I think. Er, as it happens, at that time we were living in a place called Slough, which was on the route of the march, practically in the middle of it, so it was a very thing for us to get involved in that. Er, so I became a CND activist. » Entretien avec Tony White le 7 juin 2013.

<sup>1415</sup>Entretien avec Wulf Livingston le 10 juin 2015.

<sup>1416</sup>« The Cruise Missiles in Greenham Common were a significant thing, and... of course, it was quite an issue for Cardiff, because we had the atomic weapons establishment here then, at Llanishen. And that was a real focus for opposition to nuclear weapons. (...) The Greenham Common thing started with a march against nuclear weapons, [which] started from Cardiff. A friend of mine was going on it, [but] I just started back to work, so there was no question for me getting time off to go... (...) CND was very very powerful in Cardiff, then. As it

Chez les militants français, l'expérience du service militaire est diverse mais presque toujours critique. La plupart des futurs militants écologistes échappent au service militaire, en tant que réformés ou qu'objecteurs de conscience. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit le plus souvent d'un choix délibéré fondé sur une hostilité profonde envers l'armée. Ainsi de François de Beaulieu qui réussit à simuler une vision très basse afin d'échapper à la conscription :

*« J'étais déjà farouchement antimilitariste à seize ans (...) ma position était, "ou je suis réformé, ou je serai objecteur de conscience", et donc – dans un contexte où il était de bon ton de ne pas être réformé – moi j'avais simulé une vision beaucoup plus basse que celle que j'avais. J'avais déjà une allergie profonde envers tout ce qui était militaire<sup>1417</sup>. »*

Plus tard, enseignant à Morlaix à partir du début des années 1970, il fréquente de nombreux objecteurs de conscience, à une période où les mesures contradictoires du gouvernement à l'égard du service militaire (limitation de sa durée, mais également plafonnement du sursis à 21 ans et répression de toute propagande autour de l'objection de conscience) contribuent à en faire une question politique centrale pour les jeunes, en particulier scolarisés et sursitaires<sup>1418</sup>. Gérard Aubron est également réformé « pour raisons psy ». Pierre Delignière, jeune père de famille, échappe à la conscription en tant que « soutien de famille » : « S'il y avait pas eu cette solution-là, je pense que j'aurais été objecteur<sup>1419</sup>. »

Pour autant, certains souhaitent au contraire effectuer leur service militaire, afin d'« amener le débat à l'intérieur de l'armée », comme Michel Balbot, conscrit en 1974, année qui marque l'entrée de la contestation dans les rangs des appelés eux-mêmes, avec le lancement d'un appel qui demande la liberté d'association et d'expression dans les casernes et débouche sur la naissance des Comités de soldats<sup>1420</sup> souvent proches du PSU et davantage marqués par une critique de l'institution militaire que par un antimilitarisme radical.

La relation à l'armée prend un tour particulier chez les enfants de militaires. Ainsi Alain Uguen dont le père était stationné en Allemagne avant le retour de la famille en Bretagne : « On avait des débats sanglants. J'aimais bien le titiller<sup>1421</sup>. » Pour autant, il ne demande pas le statut d'objecteur.

---

was in Wales as a whole. And there was a tremendous overlap between activities... Ecology Party, Friends of the Earth, CND... in meetings you met exactly the same people, talking about exactly the same things. » Entretien avec Sian Best le 28 mai 2013.

<sup>1417</sup>Entretien avec François de Beaulieu le 26 février 2014.

<sup>1418</sup>Laurent JALABERT, *op. cit.*, p. 74.

<sup>1419</sup>Entretien avec Pierre Delignière le 16 janvier 2014.

<sup>1420</sup>Laurent JALABERT, *op. cit.*, p. 78.

<sup>1421</sup>Entretien avec Alain Uguen le 16 décembre 2013.



L'hostilité envers l'armée a donc des limites. Le cas de Jean-Pierre Mousset qui effectue son service militaire en 1969 l'illustre même s'il reste marginal :

*« Je n'ai pas été objecteur de conscience, à ce moment là c'était la seule solution, parce qu'à ce moment là il n'y avait pas le service civique. (...) On était des soixante-huitards, donc on nous a envoyés en punition en Allemagne. J'ai été la première classe à faire un an. (...) »*

*Personnellement j'ai jamais été pour qu'on arrête ce service militaire ; qu'on évolue, certes, je pense qu'on aurait pu avoir un service en caserne, pendant les classes, de trois mois, et après un service civique de neuf mois, (...) il y a plein de boulot dans les associations. Alors pas une année, mais il y aurait pu avoir un mois de classes, [parce que] je crois que la nation a besoin quand même aussi de fondements, et l'armée c'est un fondement de la nation, (...) et puis après dix ou onze mois de service civique, et les gens pourraient continuer dans l'armée s'ils le souhaitent, ou dans la gendarmerie, ou chez les pompiers... et puis il y a diverses associations, ça aurait pu donner un coup de main à ces associations et ça donnerait aussi un coup de main actuellement. (...) »*

*Avec des contacts avec de Bollardière, j'ai un peu changé, mais je crois qu'il y a besoin d'une armée... (...) c'est peut-être contradictoire ce que je vais dire, mais on peut être pacifique en se disant qu'il y a peut-être besoin d'une armée<sup>1422</sup>. »*

b) En France, une « génération guerre d'Algérie » ?

La guerre d'Algérie révolte les jeunes hommes. Gérard Borvon, élève à l'École normale de Quimper à la fin des années 1950, promis à la conscription, est confronté au témoignage de soldats permissionnaires des promotions précédentes.

*« On était très très sensibilisés, parce qu'on savait qu'on allait y arriver [au service militaire]... et je me rappelle que quand il y a eu le putsch [d'Alger, en avril 1961], déjà donc à cette époque là, avant 18 ans, on était en train de réfléchir, certains d'entre nous, à la désertion. On en était arrivés à se dire, "Comment est-ce qu'on va désérer ?" On avait même des projets, bien apprendre l'anglais pour pouvoir aller en Angleterre... (...) Quand il y a eu le putsch à Alger, même les profs s'y mettaient un peu, imaginer quel produit on allait pouvoir mettre, au laboratoire de chimie, pour pouvoir faire des cocktails Molotov... [rires] pour accueillir les paras, parce qu'il était question qu'ils débarquent dans notre environnement, bon, c'était un peu le climat... Et il y avait les manifs, personnellement j'ai parfois pris un petit peu de risques, parce que je faisais le mur pour aller aux manifestations qu'il y avait à Quimper<sup>1423</sup>. »*

Certains tentent de se faire réformer, comme Norbert Maudet qui s'asperge la veille de la visite médicale de produits chimiques issus du salon de coiffure où il travaille. Il ne réussit qu'à obtenir l'ajournement.

*« Je me rappelle de conversations, donc c'était avant que je parte [en Algérie] puisque j'étais ajourné, dans le magasin, on parlait de types qui avaient laissé leur peau là-bas, ou eu une jambe amputée, donc bon, dans la population, tout ce qu'elles savaient faire, les braves femmes, c'est de pleurer, dans le magasin de ma mère. C'était pas très politique, mais ça, ça, tous les jeunes, justement, étudiants... les étudiants... et puis c'est dans le milieu étudiant que ça a bien pris, hein. Y'a qu'avec eux<sup>1424</sup>. »*

<sup>1422</sup>Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

<sup>1423</sup>Entretien avec Gérard Borvon le 17 décembre 2013.

<sup>1424</sup>Entretien avec Norbert Maudet le 26 novembre 2013.



Norbert Maudet est donc conscrit malgré tout, en 1960-1961, en pleine guerre d'Algérie. Tombé malade, il séjourne plusieurs jours à l'infirmerie de sa caserne où il se lie d'amitié avec l'infirmier, Arnaud de Mareuil, « Allié de l'Arche », membre de la communauté de l'Arche de Lanza del Vasto. Norbert Maudet découvre alors, à la lecture de *Les quatre fléaux*, la non-violence mais aussi une spiritualité qui lui est complètement nouvelle : « Je savais que désormais le sens de ma vie serait différent<sup>1425</sup>. »

À son retour du service militaire, il s'engage dans le mouvement des objecteurs de conscience à Rennes. En 1963 il profite de l'adoption par le parlement du statut d'objecteur<sup>1426</sup> pour échapper au statut de réserviste en renvoyant son livret militaire, pratique alors extrêmement marginale<sup>1427</sup>.

*« J'étais devenu aussi partisan du service civil, puisque en rentrant [d'Algérie] j'ai renvoyé mon livret militaire, enfin, j'ai demandé à être objecteur... réserviste objecteur, [c'était] complètement con, à la gendarmerie ils ont dû me prendre pour un vrai fou. Mais bon, c'est pas grave, mais n'empêche que quand ils sont revenus me chercher mon livret militaire, deux braves gendarmes à vélo, ils comprenaient rien mais il me prenaient pas trop pour un con, on se demande pourquoi, mais enfin bref. (...) Ah oui, je l'ai pas rendu, c'est eux qui sont venus le chercher<sup>1428</sup>. »*

Il devient responsable du groupe local du Service civil international<sup>1429</sup> qui compte une vingtaine de militants, pour l'essentiel des étudiants, plus jeunes que lui. Sa boutique ouverte en 1966 sert souvent de lieu de rendez-vous et de réunion.

*« J'avais fait ce fameux vœu de faire dix ans quelque chose – parce qu'avant l'armée, je culpabilisais – de faire quelque chose contre l'armée, pendant 10 ans. Et j'avais décidé de m'occuper du service civil. Alors pour le moi le service civil était un support pour l'objection de conscience. Pour la réfraction à l'armée. Mais, en haut lieu au service civil, on l'entendait pas du tout comme ça. Ils avaient pas envie d'avoir des ennuis. Mais moi à Rennes c'était ça. Et puis comme j'ai pris rapidement le secrétariat en main, il n'y avait personne pour me contredire. C'est un peu ça dans les groupes, c'est [rire], c'est encore comme ça maintenant, c'est les plus fortes gueules qui mènent l'affaire... Donc quand il y avait une réunion de rentrée en octobre, j'allais dans les restos U... pas trop à la fac, j'avais pas fait l'université, je connaissais pas trop, mais les restos U suffisaient. J'annonçais la réunion de rentrée, et là j'avais 40 personnes, et sur les 40 j'en avais bien 10 qui venaient faire les chantiers<sup>1430</sup>. »*

L'objection de conscience (après 1963) et la coopération (après 1965) constituent deux autres voies prisées par les futurs militants écologistes pour échapper au service national militaire<sup>1431</sup>. Ronan Dantec opte pour l'objection de conscience à l'issue de ses études de

<sup>1425</sup>Norbert MAUDET, *op. cit.*, p. 9-15.

<sup>1426</sup>Régis FORGEOT, « Une libéralisation contrariée ? Mai 68 et les objecteurs de conscience », in Michel MARGAIRAZ et Danielle TARTAKOWSKY, *1968 entre libération et libéralisation. La grande bifurcation*, Rennes, PUR, 2010, p. 201-215.

<sup>1427</sup>Régis FORGEOT, *ibid.*

<sup>1428</sup>Entretien avec Norbert Maudet le 26 novembre 2013.

<sup>1429</sup>Mouvement politique et non confessionnel créé par Pierre Cérésolle avec le soutien d'Élysée Reclus, le Service Civil International organise des chantiers solidaires.

<sup>1430</sup>Entretien avec Norbert Maudet le 26 novembre 2014.

<sup>1431</sup>L'objection de conscience reste malgré tout extrêmement dissuasive puisqu'elle est soumise à des conditions strictes (motivations spirituelles, morales ou religieuses) et remplace le service militaire par un service civil deux

vétérinaire en 1988, et grâce à l'agrément accordé à son association Nantes-Écologie, peut consacrer les deux années suivantes à ses activités associatives notamment à la radio Alternantes, à l'issue desquelles il décide de continuer sur la même voie en tirant un trait sur le vétérinaire et en projetant de lancer un magazine<sup>1432</sup>.

Gérard Borvon, élève à l'École normale des instituteurs de Quimper entre 1959 et 1963, est plongé dans un milieu anti-militariste de 15 à 18 ans. Les témoignages des élèves des promotions précédentes conscrits et revenus en permission radicalisent leur refus de la guerre d'Algérie et du service militaire. Il obtient ensuite un sursis grâce à son détachement à l'université en physique-chimie. À la fin de ses études, au, lendemain de mai 1968 marié et bientôt père d'une petite fille, il rejette l'objection de conscience au bénéfice de la coopération et part enseigner au Maroc avec son épouse et sa fille<sup>1433</sup>.

Le militantisme de certains parents contre la guerre d'Algérie marque également l'enfance de certains militants ; c'est le cas de François de Beaulieu à l'égard de sa mère. Comme le souligne Annick Percheron dans son étude sur les générations politiques, la notion de « génération » telle qu'elle est appliquée au cas de la guerre d'Algérie (« la génération de la guerre d'Algérie ») ne doit pas en effet obérer les « effets de socialisation et de politisation plus étendus frappant, à tous les âges, certains groupes particuliers<sup>1434</sup> ». Ainsi des enfants comme le jeune François de Beaulieu qui, sans participer eux-mêmes aux manifestations, voyaient leurs parents s'y rendre tout en craignant les arrestations et les violences policières<sup>1435</sup>. À ce titre Annick Percheron estime que les effets à long terme de la guerre d'Algérie sur la socialisation politique des individus sont plus profonds que ceux, par exemple, de Mai 68<sup>1436</sup> ; la jeunesse des individus au moment des événements en question s'accompagnant sans doute d'un impact plus fort.

---

fois plus long (32 mois puis 24 mois à partir de 1970) et dans un nombre restreint de structures. Sa publicité en est par ailleurs interdite et réprimée à partir de la loi Debré de 1971, lorsque le phénomène de l'objection de conscience dépasse la marginalité. Les revendications visant à abandonner ces restrictions suscitent des mobilisations importantes notamment à Rennes, auxquelles Norbert Maudet participe activement. Régis FORGEOT, *ibid.* Laurent JALABERT, « Jeunesse scolarisée et antimilitarisme en France (1971-1974) », in Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER, *Les partis à l'épreuve de 68. L'émergence de nouveaux clivages, 1971-1974*, Rennes, PUR, 2012, p. 71-83.

<sup>1432</sup>Entretien avec Ronan Dantec le 23 mars 2015.

<sup>1433</sup>Entretien avec Gérard Borvon le 17 décembre 2013.

<sup>1434</sup>Annick PERCHERON, « La mémoire des générations... », *op. cit.*, p. 178.

<sup>1435</sup>Entretien avec François de Beaulieu le 26 février 2014.

<sup>1436</sup>Annick PERCHERON, « La mémoire des générations... », *op. cit.*, p. 182-184.

### 3. Premiers engagements : mouvements lycéens, étudiants et syndicalisme

a) En France, une génération Mai 68 ?

L'essentiel des militants écologistes bretons que notre étude prend pour objet sont nés entre la fin des années 1930 et le début des années 1960. Vingt-quatre années séparent ainsi Renée Conan de Ronan Dantec. En 1968, la première a trente ans et est enseignante, le second a six ans et est à l'école primaire. Les futurs militants nés dans les années cinquante sont eux en majorité encore dans l'enseignement secondaire ; seuls ceux nés à la fin des années 1940 sont pour certains à l'université.

Il est donc difficile, même pour ce groupe relativement homogène du point de vue idéologique de parler de « génération 68 » au singulier. Il convient au minimum de distinguer deux générations 68<sup>1437</sup>.

D'abord celle constituée par les individus nés avant 1945 dont la conscience politique a été marquée d'ores et déjà par le combat anti-colonial à l'occasion de la guerre d'Algérie, et ont fait pour certains leurs premières armes de militants au sein de l'Union des étudiants communistes (Renée Conan) des Jeunesses communistes (Jean-Claude Demaure, de manière passagère) ou d'autres structures proches du PCF (Gérard Borvon au Mouvement de la Paix). Michel Politzer est également passé par le Parti communiste pendant une courte période à la Libération, avant de rompre avec cet héritage partisan familial et d'adopter une posture davantage libertaire ; artiste-peintre, il participe à 34 ans à l'occupation de la Sorbonne en mai 68<sup>1438</sup>. Si l'impact de mai 68 sur le parcours de ces militants semble souvent faible ou ne jouer qu'un rôle de confirmation, il est parfois mis en avant dans les témoignages rétrospectifs comme celui de Renée Conan : « [Après 1968], je suis vraiment Anarchiste<sup>1439</sup>. »

D'autres ont bénéficié d'une socialisation politique plus marginale mais connectée à la lutte contre la guerre d'Algérie, comme Norbert Maudet. Ce dernier, âgé de 31 ans en 1968, étranger au monde universitaire autant qu'au monde ouvrier - il est fils de coiffeurs et lui-même épicier – suit les événements de très près par l'entremise des nombreux militants politiques qui fréquentent sa boutique et qu'il côtoie dans le cadre de son militantisme pour

<sup>1437</sup>Voir par exemple Daniel BERTAUX et Danièle LINHART, avec Béatrice LE WITA, « Mai 68 et la formation de générations politiques en France », *Le Mouvement social*, n°143, avril-juin 19 88, p. 75-89 et Jean-François SIRINELLI, « Génération, générations », *Vingtième siècle*, n°98, vol. 2, 2008, p. 113-124, p. 116.

<sup>1438</sup>Michel POLITZER, op. cit., p. 20.

<sup>1439</sup>Renée Conan, *la dame verte. Articles, interviews, interventions, hommages, souvenirs recueillis par ses amis*, Groupe Vert au Parlement européen, 1993.

l'objection de conscience : « Avec eux à trente ans, j'aurai vingt ans en 68<sup>1440</sup> » écrit-il dans son témoignage autobiographique. « La voix chaude et énergique d'un certain Daniel Cohn Bendit à l'analyse rapide et claire [l]'exaltait<sup>1441</sup> » à la radio.

*« J'ai pris fait et cause pour mai 68 (...) Les maoïstes ils déteignaient un peu sur nous, quand même, fallait aller en usine, fallait aller boire le coup de rouge dans les bistrots... Donc moi qu'ai jamais pu boire, je me forçais à aller boire un coup à côté... et [le patron du bistrot] disait à ma femme en douce – il a pas osé me le dire : “On comprend pas Norbert, on comprend pas Norbert !”. Parce que je prenais parti, je défendais 68, alors que eux ils disaient : “Les soixante-huitards si on les foutait pas à la porte, ils allaient...” c'était la subversion, quoi<sup>1442</sup>. »*

Les événements constituent pour lui un point d'inflexion biographique car sa boutique, qui jusque là vivotait à peine et principalement grâce à la clientèle bourgeoise du quartier du Thabor, accueille à partir de 1968 de nouveaux visiteurs, jeunes étudiants et militants, en nombre suffisant pour qu'elle puisse se consacrer principalement aux produits naturels :

*« Comme le rêve sur le nuage, 68 balayait les trois premières années difficiles de mon installation. Au bout de quelques mois, elles n'étaient plus qu'un souvenir. (...) J'ai accueilli ces étudiants qui fuyaient leur amphi pour la petite boutique. (...) J'ai goûté cette excitation d'entendre au fond de la boutique les défenseurs de la Bretagne libre et de sa langue venus rencontrer les objecteurs, concoctant de brèves alliances entre insoumis Bretons et objecteurs, plus belles et plus folles les unes que les autres<sup>1443</sup>. »*

Dans les années 68, il emploie comme assistants dans sa boutique de nombreux étudiants, qui partagent ses convictions écologistes avant la lettre ; c'est notamment le cas de Jean-François Le Quellenec alors étudiant en sociologie qui lui fait découvrir le rapport au club de Rome et les travaux de Paul Ehrlich sur la surpopulation<sup>1444</sup>.

Autre génération, celle des individus nés entre 1945 et 1950, premiers *baby-boomers* davantage vierges politiquement en 1968 et susceptibles d'avoir été marqués plus profondément par ce qui peut apparaître à des degrés divers comme un événement fondateur dans leur parcours de vie du moins sur le plan politique : Yves Cochet, leader étudiant à l'université de Rennes, en est un exemple, tout comme François de Beaulieu ou encore Dominique Bernard.

François de Beaulieu a été membre de l'Internationale situationniste (IS) pendant deux ans, de juin 1968 à 1970. Ayant fréquenté des libertaires au lycée, s'intéressant à la littérature et au surréalisme, il avait découvert l'Internationale situationniste et s'était abonné à la revue. Arrivant à Paris en septembre 1967 pour entrer à l'université, il fréquente les situationnistes avant de s'y engager plus fortement au mois de mai lorsqu'il fonde avec d'autres le Conseil

<sup>1440</sup>Norbert MAUDET, *Journal d'un Ecolodidacte*, op. cit., p. 54.

<sup>1441</sup>*Ibid.*, p. 91.

<sup>1442</sup>Entretien avec Norbert Maudet le 26 novembre 2013.

<sup>1443</sup>Norbert MAUDET, op. cit., p. 91-95.

<sup>1444</sup>Norbert MAUDET, op. cit., p. 145.

pour le maintien des occupations, dans une logique d'assemblée générale permanente, de conseilisme anti-autoritaire, « déagée des influences groupusculaires<sup>1445</sup> ». Il fait partie de l'afflux de jeunes recrues de l'IS à l'été 1968<sup>1446</sup> (on lui offre son adhésion en juin<sup>1447</sup>) et, devenu proche de Guy Debord voire son « homme de confiance » selon Christophe Bourseiller, son appartement accueille fréquemment les réunions du groupe et il participe à la rédaction de la revue du mouvement<sup>1448</sup>. Il démissionne en 1970, face à la violence du débat interne à l'organisation<sup>1449</sup> - qui s'autodissout deux années plus tard :

« L'air commençait à manquer côté situ. (...) Je garde la certitude que les idées situationnistes étaient le meilleur dépassement possible du surréalisme, mais les qualités humaines ont manqué autant que l'aptitude de la majorité à ne pas trop se prendre au sérieux<sup>1450</sup>. »

Ce type de reproche peut être interprété comme une critique de type libertaire et de l'ambition avant-gardiste prégnante au sein de l'IS<sup>1451</sup>. Pour autant il convient de souligner la parenté entre situationnistes et écologistes. En effet, la critique de l'État et du capitalisme propre à l'Internationale situationniste s'accompagne de façon croissante au fil des années 1950 et surtout 1960 d'une critique de la modernité et du progrès technologique, cohérente avec la « fusion de l'esthétique et du politique<sup>1452</sup> » que réalisent les situationnistes. Guy Debord entretient ainsi des échanges intellectuels semble-t-il fructueux avec Jacques Ellul, auteur de *La technique ou l'enjeu du siècle* en 1954 et qui va jusqu'à demander son adhésion à l'IS au début des années 1960. Néanmoins le processus de convergence des écrits situationnistes avec les thèses écologistes reste incomplet et il faut attendre les années 1980 pour que Guy Debord adopte une perspective clairement radicalement critique de l'industrialisation. François de Beaulieu au contraire articule étroitement les deux, car son souci pour la protection de l'environnement précède de plusieurs années son engagement situationniste (on peut donc parler de parenté, mais pas de filiation) :

« À douze ans, je voulais devenir garde forestier parce que je m'intéressais à la nature, et fallait être bon en maths donc je n'ai pas pu suivre cette voie-là, mais je suis resté toujours extrêmement intéressé par le milieu naturel. (...) Je n'ai pas attendu comme Debord les années 80, pour dire que

<sup>1445</sup>Christophe BOURSEILLER, *Vie et mort de Guy Debord, 1931-1994*, Saint-Malo, Pascal Galodé Éditeurs, 2012, p. 301.

<sup>1446</sup>Patrick MARCOLINI, *Le mouvement situationniste. Une histoire intellectuelle*, Montreuil, L'Échappée, 2013, p. 208.

<sup>1447</sup>Christophe BOURSEILLER, *Histoire générale de l'ultra-gauche*, Paris, Denoël, 2003, p. 372.

<sup>1448</sup>Christophe BOURSEILLER, *Vie et mort de Guy Debord, op. cit.*, p. 330.

<sup>1449</sup>La section française de l'IS ne compte que neuf adhérents à l'été 1969, dix-huit toutes sections confondues, dont F. de Beaulieu donc. Christophe BOURSEILLER, *Histoire générale de l'ultra-gauche, op. cit.*, p.382.

<sup>1450</sup>Christophe BOURSEILLER, « François de Beaulieu, l'homme de confiance », *Archives et documents situationnistes*, n°3, automne 2003, Denoël.

<sup>1451</sup>Patrick MARCOLINI, *op. cit.*, p. 282.

<sup>1452</sup>Patrick MARCOLINI, « Les situationnistes face à la modernisation du capitalisme. Une avant-garde entre romantisme et modernité », in Céline PESSIS, Sezin TOPÇU, Christophe BONNEUIL (dir.), *op. cit.*, p. 249-266.

*l'écologie c'était un truc important, pour moi c'était évident, avant même d'être situationniste, et même que le mot soit utilisé<sup>1453</sup>. »*

Cette distance critique par rapport aux groupes radicaux voire d'extrême-gauche, la préférence pour les groupes libertaires ou inspirés par l'anarchisme<sup>1454</sup> (la conjointe de François de Beaulieu est issue de l'anarchisme espagnol), se retrouvent chez d'autres membres fondateurs des Verts, comme Yves Cochet et Dominique Bernard, qui côtoient dans les années 1968 des groupes marxistes et d'extrême-gauche, sans jamais y adhérer ni s'y identifier. Yves Cochet témoigne :

*« C'est [en mai 68] que j'ai fait mes premières armes syndicales et politiques. Cela a été très rapide, une espèce de "déniaisage" à cause des événements. (...) J'ai donc fréquenté un peu les gens de l'UNEF, et puis j'ai participé aux discussions avec tous les groupuscules d'alors. (...) Dans les années 70, j'ai continué à fréquenter les groupuscules d'extrême gauche sans y adhérer, à travers le syndicalisme universitaire essentiellement<sup>1455</sup>. »*

Dominique Bernard a un parcours similaire – hostile au dogmatisme de l'extrême-gauche marxiste mais avec une sympathie semble-t-il plus grande pour les trotskistes puisqu'il croit se souvenir avoir voté pour Alain Krivine et non pour René Dumont en 1974. Cette réticence face au dogmatisme et aux organisations structurées le conduit à apprécier la figure de Daniel Cohn-Bendit.

*« [Je n'étais] pas engagé, enfin, pas engagé dans une organisation, comme beaucoup, par ailleurs, parce que le charabia... (...) S'il y a un personnage politique dans lequel je me reconnais, c'est Daniel Cohn-Bendit. (...) Dès 68. Son côté libertaire, son côté critique par rapport aux orgas mao, machin, charabia, etc. J'ai presque tous ses bouquins, là. Même si après, il y a des critiques sévères sur ce qu'il a pu dire ou ce qu'il a pu faire<sup>1456</sup>. »*

Il nous semble pertinent ici de nous attarder sur le cas de Daniel Cohn-Bendit, certes étranger à la Bretagne et aux premières mobilisations écologistes des années 1970 mais qui rejoignit rapidement dans les années 1980 les *Grünen* allemands avant de s'engager également auprès des Verts français à partir de la fin des années 1990. Né en 1945<sup>1457</sup>, à la jonction entre les deux « générations 68 » décrites plus haut, sa socialisation lui fournit qui plus est des propriétés toutes particulières qui lui ont permis de jouer un rôle central dans l'événement, et plus encore, d'incarner aux yeux d'une grande partie de ces générations 68 la spécificité du mouvement étudiant de cette année là. Il y passe ses douze premières années en France mais

<sup>1453</sup>Entretien avec François de Beaulieu le 26 février 2014.

<sup>1454</sup>La proximité entre situationnistes et critique libertaire est assumée par Guy Debord dès les années 1950. Patrick MARCOLINI, *op. cit.* p. 279.

<sup>1455</sup>Jean-Baptiste LEGAVRE, « Deux verts en politique : Entretiens avec A. Buchmann et Y. Cochet », *Politix*, vol. 3, n°9, premier trimestre 1990, p. 7-14.

<sup>1456</sup>Entretien avec Dominique Bernard le 28 novembre 2013.

<sup>1457</sup>Ce paragraphe s'appuie pour l'essentiel sur le travail de Daniel BERTAUX et Danièle, LINHART avec Béatrice LE WITA, *op. cit.*, p. 77-78.



vit en Allemagne de 1957 à 1964 avec sa mère. Il échappe donc aux débats de la guerre d'Algérie alors intenses dans les lycées français, et reste à l'écart des mobilisations politiques afférentes. Mais son frère, Gabriel, est né en 1936, vit en France pendant toute cette période et milite au Parti communiste, avant de la quitter en 1956 à vingt ans, passe par « Socialisme ou Barbarie » puis s'oriente vers l'anarchisme. Daniel Cohn-Bendit suit cette évolution en quelque sorte par procuration et lorsqu'il entre à l'université en France en 1964, à dix-neuf ans, il est déjà de sensibilité libertaire, fort d'une critique de gauche de la tradition léniniste.

La rupture entre ces deux groupes générationnels est donc corrélée à la fin, en 1962, de vingt-trois ans d'engagement militaire sans discontinuer de la France (Seconde Guerre mondiale, Guerre d'Indochine, Guerre d'Algérie) et le rapport différent à la violence politique et militaire qui en découle est accentué par la censure des « publications destinées à la jeunesse » mise en place en 1949<sup>1458</sup>.

Les entretiens avec les acteurs incitent même à aller plus loin : la génération des individus nés dans les années 1950, en particulier les adolescents de mai 1968, s'avèrent marqués non pas seulement « par rebond » par mai 68, mais directement, prenant part à l'événement dans le contexte scolaire et lycéen en particulier. Il nous semble donc pertinent de parler d'une troisième génération 68, qui ne relève pas simplement du phénomène d'« ombre portée<sup>1459</sup> » décrit par Jean-François Sirinelli.

Plusieurs individus sont ainsi investis de manière plus ou moins active dans les événements de mai-juin 1968 en tant que lycéens. Ainsi de Jacques Mangold, alors âgé de 17 ans et interne au lycée de Guingamp :

*« Et il y a eu 68, où je me suis retrouvé délégué lycéen, pour des revendications qui n'avaient rien à voir avec l'écologie, mais plus une remise en cause de la société qui nous dirigeait, de trucs qu'on acceptait pas, et puis des règles et des normes qui n'étaient plus adaptées au monde qu'on vivait. C'était à l'époque des trucs complètement, puérils aujourd'hui, enfin qui paraîtraient puérils (...) Il se trouve qu'à l'époque on avait dans le lycée un grand parc, et une petite cour bitumée où on pouvait, disons, vaquer (...) et le parc était interdit. Il était très beau, très bien entretenu (...) Donc l'une des revendications que j'avais à l'époque, c'était de pouvoir utiliser le parc. Voyez, c'était loin d'être dans des grands schémas politiques, (...) c'était simplement profiter de la nature, puisqu'elle était là. Et puis il y avait d'autres trucs, les sorties en ville le jeudi après-midi... En tant qu'internes, on n'avait pas le droit de sortir, et, voilà, c'était des trucs très, très terre à terre... J'étais pas dans la mouvance soixante-huitarde revendicatrice parisienne. J'ai fait les barricades aussi, oh des barricades à Rennes [sic], et puis à Saint-Brieuc je défilais, et à Guingamp, mais j'étais pas, je peux pas dire que j'avais une conscience politique affirmée<sup>1460</sup>. »*

<sup>1458</sup>Jean-François SIRINELLI, *ibid.*

<sup>1459</sup>Jean-François SIRINELLI, *ibid.*

<sup>1460</sup>Entretien avec Jacques Mangold le 20 janvier 2014.



De manière plus différée, Michel Balbot a 13 ans en mai 1968 et est alors scolarisé dans le collège expérimental de Loudéac :

*« On avait de grands débats, (...) de toutes façons l'organisation existait, donc c'était pas difficile de réunir les gens dans un foyer, enfin (...) on avait pas besoin de lutter<sup>1461</sup>. »*

Ce n'est qu'au lycée qu'il souffre, indirectement, de la rigidité de l'institution scolaire et manifeste sa protestation en interrompant ses études à 17 ans :

*« Je me suis retrouvé au lycée de Quimper après, et là par contre ça a été extrêmement violent, parce que c'était un lycée avec tous les vieux codes, un lycée de garçons, avec le port de la blouse obligatoire, avec les références autoritaires assez fortes. Là, il y a eu une découverte aussi (...) de la confrontation entre des internes qui arrivaient le lundi ou le dimanche soir, et qui repartaient le vendredi soir, et des demi-pensionnaires – moi j'étais demi-pensionnaire – et des externes, qui eux rentraient chez eux tous les soirs, regardaient la télé, discutaient avec leurs parents, étaient capables d'avoir des débats, vivaient les événements en discussion, alors que les pauvres internes, ils avaient même pas le droit à la télé, ils avaient pas le droit à ça, quand ils voulaient voir même un match de foot à la télé, c'était difficile... Là il y avait vraiment, prise de conscience d'une différence de situation, due à l'organisation. L'organisation, là c'était l'organisation de l'établissement, de l'éducation nationale, c'était pas forcément une différence sociale, quoique, quand même, les internes étaient plutôt agriculteurs, et les demi-pensionnaires et les externes, plutôt commerçants ou ouvriers. (...) J'ai quitté le lycée en première, j'ai lâché le lycée, c'était une décision personnelle, j'en avais ras-le-bol, j'avais l'impression de perdre mon temps<sup>1462</sup>. »*

Yves Sauvage éprouve une forte sympathie pour le mouvement mais est très critique des travers dans lesquels tombe la mobilisation, et se maintient à l'écart :

*« Il y avait des AG, des tas d'idées qui étaient brassées, qui me semblaient aller dans le bon sens (...) J'ai été un peu choqué parce que à un moment donné le lycée a fermé, et on a été obligés de repartir dans nos foyers. Et un jour avec un copain on est venus jusqu'à Dreux – parce que j'habitais dans la campagne beauceronne et le lycée c'était Dreux – on est entrés dans le lycée pour voir ce qui s'y passait, et on s'est fait arrêter par des gens du mouvement lycéen, qui nous ont demandé ce qu'on faisait là. (...) On leur a dit qu'on était en Seconde, à l'époque, mais [ils nous ont dit] "oui, mais nous on est le service d'ordre du mouvement, on veut que ça soit sérieux, on peut pas rentrer comme ça". Et donc dans mon esprit, il y avait une institution qui remplaçait l'institution en place et avec un fonctionnement extrêmement similaire. Donc à partir de là, jusqu'à la fin de l'année scolaire, je ne suis plus allé aux manifs, parce que je n'étais pas content de cette affaire-là<sup>1463</sup>. »*

Les futurs militants écologistes se distinguent-ils des « générations 68 » en général ? Les trois générations 68 sont largement représentées dans le mouvement écologiste dès les années 1970, même si les plus jeunes y occupent une place secondaire et n'arriveront au premier plan des organisations que dans les années 1980 (Marc de Saint-Laurent, Michel Balbot). Il ne semble donc pas y avoir de rupture fondamentale entre ces générations dans le cas des militants écologistes. Faut-il en conclure que l'impact de l'événement 68 n'a pas opéré parmi eux d'expériences et de perceptions divergentes ?

<sup>1461</sup>Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013.

<sup>1462</sup>Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013..

<sup>1463</sup>Entretien avec Yves Sauvage le 14 mai 2014.

Le cas de la première génération 68, celle qui « fit » 68, née avant 1945, est éclairante. Nombre de ses membres n'ont pas été profondément marqués par l'engagement au sein d'organisations marxistes, de celles qui prépareront le mouvement étudiant et en fourniront une partie des cadres. Jean-Claude Demaure n'a fait qu'un passage court et désabusé aux Jeunesses communistes. D'autres ont rapidement refusé toute forme d'embrigadement et de rigidité idéologique et ont adopté une approche critique à l'égard des organisations et de leurs idéologies, dès avant mai 68 ou bien suite à l'événement lui-même : Gérard Borvon, Renée Conan, Annick Bruneau. Bernard Nectoux, responsable de la Maison de Jeunes de Rezé depuis 1967 vit mai 68 comme « un choc brutal<sup>1464</sup> », une « ébullition » ; la Maison des Jeunes devient le siège des comités de grève locaux. Mais suit le découragement du fait du « durcissement des structures politiques et syndicales », ce qui l'amènera notamment à quitter la CGT. Cette génération contribua donc à « faire » Mai 68 mais déjà en faisant « un pas de côté » par rapport aux terrains d'engagement majoritaires de la jeunesse de gauche de l'époque.

L'engagement effectif des futurs militants écologistes pendant les événements de 68 est également instructive. Nombreux sont celles et ceux qui ne s'y sont pas engagés à corps perdu, loin de là. Ainsi de Jean-Claude Demaure alors en poste à la faculté de sciences de Nantes, focalisé sur l'organisation de son tout jeune département<sup>1465</sup>. Jean-Pierre Mousset, alors au lycée à Vannes, profite lui de la fermeture de son établissement au début du mois de mai pour passer plusieurs jours à faire de l'observation ornithologique avec un ami sur une île du Golfe du Morbihan. De retour au port quelques jours plus tard, il est passé à côté de l'essentiel du mouvement, qui l'intéresse peu<sup>1466</sup>.

Gérard Borvon milite alors à l'UNEF à Rennes mais est en rupture avec l'approche trop institutionnelle de ses dirigeants<sup>1467</sup>. Yves Cochet, également à l'UNEF, préside la corporation de sciences mais reste étranger aux revendications d'extrême-gauche, se bornant à demander la mixité dans les dortoirs et la gratuité des photocopies<sup>1468</sup>. Dominique Bernard participe lui aussi à la mobilisation mais ne s'affilie à aucune organisation ; il se reconnaît dès lors dans le côté libertaire de Daniel Cohn-Bendit<sup>1469</sup>.

---

<sup>1464</sup>Correspondance avec Bernard Nectoux le 15 avril 2014.

<sup>1465</sup>L'université de Nantes est alors toute récente (sa fondation date de 1962) et Jean-Claude Demaure participe à la mise sur pied du département de biologie. Entretien avec Jean-Claude Demaure le 3 avril 2014.

<sup>1466</sup>Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

<sup>1467</sup>Entretien avec Gérard Borvon le 17 décembre 2013.

<sup>1468</sup>Raymond PRONIER et Vincent JACQUES LE SEIGNEUR, *Génération verte*, Presses de la Renaissance, 1992, p. 29.

<sup>1469</sup>Entretien avec Dominique Bernard le 28 novembre 2013.

b) Des engagements syndicaux surtout dans l'enseignement

La plupart des militants interrogés en Bretagne sont engagés sur le plan syndical, souvent à la CFDT mais, dans le cas des enseignants du secondaire, également à la FEN puis au Syndicat national des enseignants du second degré (SNES) et plus particulièrement dans la tendance de l'École émancipée.

Dans certains cas, on retrouve le passage de la CGT vers la CFDT identifié chez la génération des parents des militants écologistes. Ainsi d'Alfred Corne ou encore de Bernard Nectoux, tout d'abord syndiqué à la CGT de 1965 à 1973 mais qui rejoint ensuite la CFDT entre 1974 et 1978, déçu par la fermeture de son syndicat face à l'ébullition des années 1968<sup>1470</sup>. Pour d'autres militants au contraire, l'engagement à la CFDT fait suite à celui de leurs parents, comme Jean-Pierre Mousset qui siège au comité central du Crédit mutuel de Bretagne jusqu'à son élection au conseil municipal de Vannes en 1983<sup>1471</sup>. Yves Cochet, Dominique Bernard et Michel Briand, enseignants dans l'enseignement supérieur, sont tous trois engagés au SGEN dès le début de leur carrière ; de même pour Daniel Le Bigot, professeur de technologie en lycée à Quimper. Chez les militants gallois enseignant dans le supérieur, on retrouve également un engagement syndical mais le plus souvent très distancié comme pour Barbara McPake au sein de l'*Association of University Teachers* (AUT<sup>1472</sup>).

Même les militants non syndiqués entretiennent une proximité militante avec la CFDT, en particulier dans les années 1970 et sur des questions souvent déconnectées de leur propre activité professionnelle. Ainsi Alain Uguen milite au sein de la Jeunesse étudiante chrétienne puis de la Jeunesse indépendante chrétienne et collabore ensuite avec des membres de la CFDT et crée avec eux l'association quimpéroise des personnes âgées (AQPA<sup>1473</sup>). Dominique Bernard est actif au sein du SGEN-CFDT dès le début des années 1970 et s'y implique sur les questions d'ordre pédagogique mais l'action syndicale y est étroitement connectée à la solidarité internationale par l'intermédiaire des comités Chili fondés après le coup d'État de septembre 1973<sup>1474</sup> ou encore aux questions écologiques comme la critique de la science et du progrès technique, qui donne lieu à la publication de l'ouvrage *Les dégâts du progrès*<sup>1475</sup>. À

<sup>1470</sup>Correspondance avec Bernard Nectoux le 15 avril 2014.

<sup>1471</sup>Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

<sup>1472</sup>Correspondance avec Barbara McPake le 16 juillet 2015.

<sup>1473</sup>Devenue depuis l'Association des retraités et personnes âgées du pays de Quimper (ARPAQ). Entretien avec Alain Uguen le 16 décembre 2013.

<sup>1474</sup>Entretien avec Dominique Bernard le 28 novembre 2013.

<sup>1475</sup>CFDT, *Les dégâts du progrès. Les travailleurs face au changement technique*, Paris, Le Seuil, 1977.

Rennes, les Amis de la Terre collaborent même directement avec des militants CFDT pour mettre au jour l'exposition des salariés de l'entreprise Eternit, à Saint-Grégoire, aux particules d'amiante<sup>1476</sup>. Les réseaux syndicaux de la CFDT sont également mobilisés précocement dans le cadre de la lutte anti-nucléaire, fournissent souvent les piliers des comités locaux d'information nucléaire<sup>1477</sup> et permettent l'accès à des moyens logistiques indispensables à l'impression et à la distribution de documents de propagande, ou encore à des informations internes à EDF<sup>1478</sup>.

Un engagement syndical alternatif chez les militants enseignants du secondaire concerne le syndicat majoritaire la FEN puis la FSU et plus particulièrement le courant de l'École émancipée. Trois militants écologistes de premier plan s'y reconnaissent : Gérard Borvon, Annick Bruneau et Jean-Roland Lassalle. Proches des mouvements gauchistes, c'est surtout l'approche libertaire de l'enseignement et en particulier le mouvement Freinet qui les conduit à cet engagement syndical<sup>1479</sup>. Dans le cas de Gérard Borvon, c'est même la découverte précoce, à l'École normale de Quimper, de la revue *L'École émancipée* qui nourrit son engagement syndical et politique ultérieur :

*« J'étais un lecteur assez assidu de L'École émancipée, qui était une revue pédagogique, souvent les revues pour qu'elles puissent être mises à la disposition des élèves et même diffusées à l'intérieur du corps enseignant, étaient à la fois syndicales et pédagogiques. Elles étaient bien faites d'ailleurs. (...) Il y avait pas mal de fiches dans L'École émancipée qui traitaient de la pédagogie Freinet, et ça m'intéressait beaucoup. (...) Donc à travers la pédagogie Freinet, j'étais plutôt ouvert aussi à des idées, sans le savoir trop au début, de nature plutôt libertaire. [Plus tard, j'ai découvert] que l'École Émancipée n'était pas seulement un courant pédagogique, mais un courant syndical (...) et que finalement le courant École émancipée, était plutôt issu du courant anarcho-syndicaliste, et que justement ses idées progressistes dans le domaine de l'éducation, les idées de Jean Freinet et tout ça, ben en fait c'était issu de l'anarcho-syndicalisme plutôt que de ce qu'on commençait à qualifier de communisme stalinien<sup>1480</sup>. »*

Dans son cas comme dans celui d'Annick Bruneau, l'engagement auprès de l'École émancipée et la familiarisation avec la pédagogie Freinet précède Mai 68 de plusieurs années et marque durablement l'engagement militant ultérieur dans le sens des valeurs libertaires. Annick Bruneau côtoie ainsi, à partir de son installation à Rezé au milieu des années 1960, Gabriel Cohn-Bendit qui exerce des responsabilités nationales au sein de l'École émancipée,

<sup>1476</sup>Entretien avec Dominique Bernard le 28 novembre 2013.

<sup>1477</sup>Comme le militant CFDT et représentant aux prud'hommes Gilbert Georgelin à Guingamp. Entretien avec Jean-François Le Quellenec le 10 juin 2014.

<sup>1478</sup>Entretien avec Jean-Claude Demaure le 3 avril 2014.

<sup>1479</sup>Michel Le Tallec, « Roland Lassalle (Verts, Alternative écologiste). Un pédagogue qui croit à la solidarité », *Ouest-France*, 17 février 1986.

<sup>1480</sup>Entretien avec Gérard Borvon le 17 décembre 2013.

et Jean le Gal, instituteur puis maître de conférences en sciences de l'éducation à Nantes et promoteur de la pédagogie Freinet<sup>1481</sup>.

## C) Reconnaître les écologistes, adhérer aux Verts

Acquérir des convictions constitutives de l'identité politique écologiste est une chose, s'identifier à l'écologie politique en tant qu'acteur électoral et partisan, voire rejoindre ses rangs, en est une autre. Quels sont les vecteurs de cette identification partisane et par quels véhicules se concrétise-t-elle par l'acte d'adhésion ?

Le contenu des entretiens permet d'entrevoir différentes catégories de vecteurs d'identification. D'abord, l'interconnaissance avec des militants ou des personnes connaissant mieux le caractère propre de l'écologie politique, qui aident à mettre des mots (« écologie », « écologie politique », « *green politics* ») sur des convictions jusque-là empiriques et éclatées. Ensuite, l'exposition aux médias : médias écologistes (*The Ecologist*, *La Gueule Ouverte*) qui contribuent à la construction d'un champ écologiste spécifique (idéologique, interpersonnel) et médias de masse (en particulier la télévision) qui diffusent une image de l'écologie politique vers le grand public.

### 1. Un vecteur familial inversé ?

Pour les générations qui nous intéressent, le vecteur familial est en grande partie invalide : les parents des futurs militants écologistes, on l'a vu, ne serait-ce que du fait de leur âge et de leurs identifications partisans préexistantes, ne s'identifient pas à l'écologie politique, en tout cas pas avant que leurs enfants ne le fassent. À cet égard il est significatif que plusieurs militants interrogés témoignent d'une évolution des convictions ou tout du moins du comportement électoral de leurs parents vers l'écologie politique, mais le plus souvent après que se soit concrétisé celui de leur enfant. Pierre Delignière estime ainsi avoir fait voter ses parents pour René Dumont en 1974 :

*« On parlait jamais politique à la maison. On va dire que ma mère : plutôt tendance à gauche, mais sans que ça soit marqué, et puis mon père : un peu girouette, en fonction de chaque élection et des candidats. (...) [En 1974] mes parents ne savaient pas trop pour qui voter au premier tour, et mon père n'était pas là, donc ma mère avait le pouvoir de mon père. (...) Donc je les ai fait voter pour René*

---

<sup>1481</sup>Entretien avec Annick Bruneau le 27 janvier 2014.

*Dumont. Puisque moi je n'avais pas encore le droit de vote. (...) Mes parents auront été deux voix des 1,3 % que René Dumont aura recueilli en 74<sup>1482</sup>. »*

Dans le cas de Marie-Pierre Rouger l'évolution semble davantage concomitante avec la sienne propre, passant du PSU à l'écologie politique :

*« Mes parents étaient chrétiens centristes, démocrates chrétiens, et ensuite ils se sont positionnés clairement à gauche, de toute façon. A partir de 81, oui, ils ont voté clairement à gauche. (...) Après, avec l'évolution justement du mouvement écologiste, ma mère notamment était vraiment très profondément écologiste, elle a toujours voté écologiste à partir du moment où les écologistes se sont présentés aux élections<sup>1483</sup>. »*

Quant aux parents de Jean-Pierre Mousset leur affiliation reste pour l'essentiel acquise à la gauche en particulier par le biais de l'engagement syndical, l'engagement écologiste de leur fils ne s'inscrivant pas dans une évolution familiale globale :

*« Depuis 68 je pense que [mes parents] ont voté à gauche, en continu, bon ils ont voté écologiste parce que je me suis présenté à plusieurs élections sur Vannes, bon, mais, de gauche. Mon père a fait partie de la CFTC et ensuite de la CFDT<sup>1484</sup>. »*

De même Jean-François Le Quellenec, issu d'une famille favorable au parti communiste, ne fait dévier ses parents de leur comportement électoral habituel que ponctuellement, lorsqu'il est lui-même candidat suppléant pour Écologie 78 aux élections législatives.

Les vecteurs d'identification des militants sont donc pour l'essentiel extra-familiaux.

## **2. Les médias comme vecteur d'identification aux partis écologistes**

La télévision et les campagnes électorales télévisées occupent une place significative dans les souvenirs de certains militants. Pointons à ce titre que l'émergence de l'écologie comme famille politique reconnue est corrélée à l'affirmation de la télévision comme média touchant une nette majorité de la population<sup>1485</sup>. Deux épisodes font figure de déclencheurs de l'identification partisane<sup>1486</sup> à cet égard.

Soulignons par ailleurs que l'impact de ces diffusions télévisées réside moins dans la supposée prise de conscience des enjeux écologiques ou environnementaux qu'elles entraîneraient, que dans la désignation d'un acteur politique les prenant en charge. Ainsi, on

<sup>1482</sup>Entretien avec Pierre Delignière le 16 janvier 2014.

<sup>1483</sup>Entretien avec Marie-Pierre Rouger le 3 février 2014.

<sup>1484</sup>Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

<sup>1485</sup>Jacques GERSTLÉ, *La communication politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 36.

<sup>1486</sup>Identification partisane au sens large, même en l'absence de parti écologiste à proprement parler.

peut faire l'hypothèse que les militants ou futurs militants écologistes sont déjà en substance « écologistes » avant de voir René Dumont brandir son verre d'eau à la télévision en 1974<sup>1487</sup> ou le spot télévisé de l'*Ecology Party* en 1979. Ces diffusions contribuent en revanche à légitimer René Dumont et l'organisation qui s'esquisse autour de sa campagne ainsi que l'*Ecology Party* comme véhicules d'une lutte écologiste sur le plan politique. Néanmoins, on ne peut non plus rejeter *a priori* l'hypothèse selon laquelle ces coups de projecteur médiatiques auraient contribué à la vulgarisation des thèses écologistes auprès du plus grand public.

L'exemple de Norbert Maudet est éclairant. Acquis à la non-violence et à l'agriculture biologique dès les années 1960, son engagement dans ces domaines reste éclaté : soutien aux objecteurs, commercialisation d'aliments naturels... La lecture de la *Gueule Ouverte* va fortement contribuer à son identification au discours porté par son fondateur Pierre Fournier, qui relie ces thématiques et est largement considéré comme un des principaux pionniers de l'écologie politique en France :

« [Pierre Fournier] c'était mon idole, parce qu'il faisait le joint entre les gens (...) d'Hara Kiri, ils étaient politisés et en avance, politisés, de gauche, et lui qui était végétarien, (...) qui avait le courage de dire "vous en pensez ce que vous voulez" (...) Et ça, il le racontait dans son article, et il rêvait d'aller faire son jardin, c'est ce qu'il a fait d'ailleurs, de partir en Bourgogne, faire son jardin, de tout plaquer. Parce que c'est l'époque où, le retour à la nature, même des gens valables comme lui, plaquaient tout... (...) J'étais en admiration, parce que je tendais vers le végétarisme (...) Il avait le verbe, il avait les mots. Donc, La Gueule Ouverte, dès que ça a paru, je suis tombé dessus... (...) Il me confortait, c'était une référence pour moi, parce que ce que je ne savais pas dire, il le disait, lui. Et donc, on a été très frappés par sa mort<sup>1488</sup>, je me rappelle<sup>1489</sup>. »

En Grande-Bretagne la diffusion à la télévision du clip télévisé de l'*Ecology Party* à l'occasion des élections générales de 1979 déclenche un flux considérable d'adhésions. C'est ainsi que Chris Simpson, alors résidant à Newcastle dans le nord-est de l'Angleterre, apprend l'existence du parti et y adhère aussitôt, l'organisation passant de 500 adhérents à 5000 en quelques mois. Même parcours pour Sian Best, à Cardiff :

« C'était l'élection législative de 1979, et la vie politique britannique était dans un état encore plus dégradé que d'habitude, la gauche était complètement déboussolée, Margaret Thatcher allait se faire élire, et il y avait un très très bon clip de campagne à la télévision du Green Party, ou de l'*Ecology Party* à l'époque... Et j'ai aimé ce qu'ils disaient, j'ai aimé l'impression qu'il donnaient, ça donnait l'impression d'une lumière au bout du tunnel, donc je leur ai envoyé un courrier pour savoir comment adhérer<sup>1490</sup>. »

<sup>1487</sup>Christian DELPORTE, *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2007, p. 242.

<sup>1488</sup>En février 1973.

<sup>1489</sup>Entretien avec Norbert Maudet le 26 novembre 2013.

<sup>1490</sup>« It was the general election in 1979, and, er, British politics was in even more of a mess than usual, the left was in total disarray, Margaret Thatcher was elected, and they had, there was a very very good party political



Les adhérents de la vague de 1979 participent à la mise en place des sections locales du parti, dont l'existence est permise par la hausse du nombre d'adhérents. En effet jusqu'alors le parti était groupusculaire à l'échelle locale, représenté par des individus isolés comme Alec Ponton à Newcastle ou Peter et Diana Rout dans la région de Cardiff.

Un autre type de média joue un rôle pendant les premières années de *People* puis de l'*Ecology Party* : la presse écologiste. En effet, c'est souvent par ce biais que les futurs adhérents apprennent l'existence du parti et choisissent d'y adhérer. Le cas de Noel Thomas est à cet égard emblématique : déjà sensibilisé à l'écologie politique par ses lectures, il apprend la création de *People* dans la presse (probablement le magazine *The Ecologist* ou *Resurgence*, qu'il lit régulièrement) et, séduit par la revendication d'une nouveauté radicale, y adhère, sans soupçonner que cette organisation correspond précisément à ses préoccupations écologistes :

*« J'ai adhéré à People (...) rapidement après sa fondation je crois, j'ai appris son existence en lisant quelque chose quelque part et j'ai adhéré. Principalement parce qu'il semblait totalement différent des autres partis. Je veux dire, il s'appelait People à cette époque, donc il n'y avait pas, d'abord, de connotation verte dans le nom. (...) Ensuite il est devenu l'Ecology Party (...) et j'ai été ravi que l'Ecology Party s'avère être non pas seulement un parti alternatif aux autres partis, mais également franchement vert<sup>1491</sup>. »*

Pendant plusieurs années, il est le seul adhérent du parti au Pays de Galles et ne participe aux activités et réunions en Angleterre que de loin en loin.

### **3. L'adhésion aux Verts : entre « moment d'épiphanie » et continuité avec les engagements associatifs**

L'acte d'adhérer à un parti écologiste s'inscrit dans une continuité plus ou moins nette avec les engagements antérieurs et fait intervenir de manière très variable les réseaux d'interconnaissance militante.

Certains militants encore jeunes lors de leur adhésion témoignent ainsi de leur choix sur le mode de l'évidence. Leur militantisme et leurs convictions politiques les conduisait,

---

broadcast by the Green Party, or the Ecology Party as it was then... Er, and I liked what they were talking about, I liked the impression they gave, and it seemed a little light in the blue, so I wrote and I enquired about membership. » Entretien avec Sian Best le 28 mai 2013.

<sup>1491</sup> « I joined the People's party (...) soon after it started I think, I read about it somewhere and joined up. Mainly because it seemed to be totally different to... all the other parties. Er, I mean, it called itself the People's party in those days, so it didn't first of all have any sort of... green connotation in the name. (...) It then turned into the Ecology Party, (...) and I was delighted when the Ecology Party... showed itself to be not just an alternative party to the other parties, but also was unashamedly Green as well. » Entretien avec Noel Thomas le 7 juin 2013.

inéluçtablement en quelque sorte, à rejoindre un parti politique en l'occurrence les Verts. Ainsi de Marc de Saint-Laurent qui explique sa facilité à faire ce choix par sa politisation précoce lors de son enfance passée en Afrique – son père étant lui-même adhérent de l'UDB :

*« Je m'intéressais à l'UDB, à un moment il y avait un mouvement de jeunes UDB, donc j'étais intéressé par la culture bretonne, le revival breton de l'époque, dans les années 70, j'ai fait comme tout le monde, j'ai dansé des trucs, j'ai pris des trucs [rire]. Mais j'étais plus "planète", comment expliquer ça... (...) À un moment je me suis intéressé à la fédération anarchiste. (...) Donc j'étais assez politisé assez tôt. De toute façon en Afrique les jeunes sont politisés, à l'époque en tout cas, les jeunes étaient politisés assez tôt. (...) J'ai adhéré aux Verts-parti écologiste, avant la création des Verts, en 84, je me demande si c'est pas en 83. (...) Je suis allé à l'assemblée générale [de janvier 1984 à Clichy] pour entériner la convergence entre les Verts parti-écologiste et les Verts-ex confédération. Ça devenait compliqué, c'était prise de tête ces trucs là... Moi j'étais un tout nouveau, tout jeune, j'étais là, "ben faut s'allier là les gars, faut pas se poser de questions"<sup>1492</sup> ! »*

Parcours comparable pour Gérard Aubron, à peine plus jeune, qui, déjà militant environnementaliste dans sa Nièvre natale et issu d'une famille engagée à gauche, adhère aux Amis de la Terre lors de son arrivée à l'université de Rennes en 1980 après avoir vu une affiche collée sur le campus de la faculté de sciences<sup>1493</sup>. Il se rend à une réunion du groupe à son local et il suit le parcours du noyau dur des Amis de la Terre rennais à partir de là : campagne présidentielle de Brice Lalonde, création de la confédération écologiste, puis lancement des Verts.

Le même sentiment d'évidence se retrouve dans le cas de militants plus aguerris comme Yves Sauvage, qui ayant un temps adhéré au PSU dans les années 1970 avant la naissance de ses enfants, est séduit par les écologistes qui émergent au début des années 1980 et en particulier leur exigence de « faire de la politique autrement », notamment en ce qui concerne la publicité des débats, à l'inverse d'un PCF auquel est il est très hostile. Il adhère aux Verts en 1984-1985 après avoir rencontré François de Beaulieu qui tenait un stand des Verts lors d'un rassemblement contre la pollution marine<sup>1494</sup>.

De même pour Jacques Mangold qui milite dans sa ville natale de Plouézec au milieu des années 1980 contre le projet de centrale nucléaire d'EDF, les engagements préalables sur le terrain de l'environnement et de l'opposition à un projet de centrale nucléaire le conduisent à s'intéresser aux Verts puis à y adhérer, sans pour autant connaître personnellement des militants Verts dans un premier temps :

*« Je savais que [les Verts] existaient, j'avais une envie, mais je ne savais pas qui contacter (...) j'étais un peu dans l'expectative, j'attendais, quoi. Et il se trouve que l'événement ici [à Plouézec] de la*

<sup>1492</sup>Entretien avec Marc de Saint-Laurent le 20 janvier 2014.

<sup>1493</sup>Entretien avec Gérard Aubron le 29 mars 2014.

<sup>1494</sup>Entretien avec Yves Sauvage le 14 mai 2014.

centrale nucléaire, m'a permis de voir un Vert, il avait un parapluie vert, etc., et tout le monde m'a dit, "c'est un vert". Je suis pas allé le voir, parce que dans la foule j'ai pas réussi, mais je savais qu'il y avait un Vert qui était là et c'était le représentant départemental [Yves Sauvage]. (...) Donc je savais que les Verts s'intéressaient à mon problème, donc ça m'a encore plus amené à vouloir adhérer aux Verts<sup>1495</sup>. »

Pour d'autres encore, l'adhésion aux Verts, un parti politique, représente une rupture avec un engagement refusant jusqu'alors l'engagement électoral et l'appartenance à un parti. Ainsi pour Gérard Borvon, proche du PSU mais qui n'avait jamais franchi le pas de l'adhésion, les Verts lui apparaissaient comme un creuset où il était possible d'articuler différents engagements radicaux et contestataires complémentaires :

« [Après la création des Verts et l'échec de la liste alternative PSU-UDB de 1986] j'ai eu un moment de réflexion, du coup plus attentif à ce qui se passait du côté des Verts, parce que j'avais repéré que chez les Verts eh bien il y avait aussi des gens intéressants, il n'y avait pas que des brelles... En même temps, je lisais Politis, alors je voyais par exemple quand Lipietz se rapprochait des Verts, ce que racontait Lipietz à l'époque... (...) En y réfléchissant je me suis dit : "Bon, je participe à des tas de comités, comité de paix, comité de ceci, alors que c'est vrai, un parti comme les Verts ça fédère tout ça, au lieu d'être dans dix comités t'es dans un truc où tu vas couvrir tout ça." D'autant plus que je voyais l'organisation des Verts, elle était plutôt de type décentralisée, libertaire, un peu, à l'époque, sûrement. Beaucoup de militants du MAN à l'intérieur, des gens comme Solange Fernex, et tout ça, enfin il y avait des tas de figures qui me plaisaient beaucoup, qui correspondaient exactement à plein de choses avec lesquelles j'étais d'accord. Donc j'ai adhéré aux Verts là en 1989. En me disant, "faut se mouiller, quoi"<sup>1496</sup>. »

En Grande-Bretagne et au Pays de Galles en particulier on trouve davantage de cas de militants ayant adhéré au *Green Party* ou à l'*Ecology Party* en dehors de tout contexte militant, principalement du fait de l'accord avec les thèses générales du parti écologiste. Alun Williams lui adhère à Reigate dans le Surrey :

« J'étais un contestataire, intéressé par la politique, intéressé par les partis, et je cherchais un chez moi politique, je suppose... Je me souviens être sur un marché à Reigate dans le Surrey, et il se trouvait qu'il y avait là un stand du Green Party, et j'ai pris un document et je l'ai lu, et aussitôt je me suis dit, "c'est ce que je pense". C'était comme un moment d'épiphanie, et j'ai tout de suite pensé, "oui, ces mecs ont tout compris". Donc, oui... Je n'ai pas adhéré aussitôt, mais c'est ce qui a conduit à mon adhésion<sup>1497</sup>. »

Barbara McPake alors étudiante à Cardiff adhère dans les mêmes circonstances : « J'ai ramassé un tract quelque part à Cardiff et décidé d'adhérer – il devait y avoir un formulaire à remplir joint au tract. Je ne connaissais personne [au *Green Party*<sup>1498</sup>]. »

<sup>1495</sup>Entretien avec Jacques Mangold le 20 janvier 2014.

<sup>1496</sup>Entretien avec Gérard Borvon le 17 décembre 2013.

<sup>1497</sup>« I was, you know, a radical, interested in politics, interested in party politics, and wanting to... to find, to find a political home, I guess... I remember I was in a market in Reigate in Surrey, and there happened to be a Green Party stall there, and I picked up a manifesto and read it, and I straight away thought, "That's what I think". It was like a, er, you know, a, a, a moment of epiphany, when I suddenly thought "yes, these guys have got it". So, yes... I didn't join immediately, but that's what led to me joining. » Entretien avec Alun Williams le 16 mai 2013.

<sup>1498</sup>« I picked up a leaflet somewhere in Cardiff and decided to join – I think there was a form to fill in on the leaflet. I didn't know anyone. » Correspondance avec Barbara McPake le 17 juillet 2015.

Molly Scott Cato, alors étudiante à l'université d'Oxford, apprend elle aussi l'existence du *Green Party* de manière fortuite et y adhère en le considérant comme la traduction politique des convictions qui sont les siennes en particulier sur le plan économique, son domaine de spécialisation :

*« [J'ai adhéré au Green Party] alors que mon fils avait dix-huit mois, il est né en 1987, et je fais le lien entre les deux événements, d'ailleurs. Mais avant ça, je connaissait un garçon chilien très intéressant, il s'appelait Jaime – il y avait beaucoup de Chiliens à Oxford car c'était l'époque des dictatures – et on avait beaucoup de discussions politiques ensemble – c'était un communiste. Et un jour il me dit : "Oh je sais ce que tu es, tu es une verte !" Et je ne comprenais pas de quoi il parlait, je trouvais ça très bizarre, je ne me rendais pas compte que "vert" pouvait désigner une position politique. Toujours est-il qu'il s'est avéré qu'il avait raison. Au bout d'un moment, j'ai trouvé ce que les Verts étaient, ils m'intéressaient à cause de ce qu'il m'avait dit, et en fait c'était ce que j'avais toujours été. (...) Et je pense que quand j'ai eu mon fils je me suis dit qu'il fallait que je prenne un peu plus mes responsabilités pour l'avenir, peut-être. (...) J'ai dû trouver le Green Party, il était assez fort à Oxford d'ailleurs, relativement à d'autres endroits<sup>1499</sup>. »*

Les élections constituent également une occasion privilégiée pour entrer en contact avec des militants des Verts et franchir le pas de l'adhésion, voire de la candidature aux élections elles-mêmes, comme l'illustre le cas de Christopher Von Ruhland, alors étudiant :

*« En emménageant dans la première maison où j'ai habité à Cardiff [en colocation], il y avait là un membre du Green Party, très motivé, et il m'a simplement demandé de me présenter à une élection locale, donc j'ai simplement... ayant cultivé une curiosité les années précédentes pour les questions environnementales [en militant dans le Student Ecology Group de Plymouth]... [j'ai dit] "Oui, d'accord, j'y vais". Et à partir de là, j'ai adhéré au parti (...) et l'année suivante, je me suis présenté aux élections législatives<sup>1500</sup>. »*

Wulf Livingston adhère au parti à sa sortie de l'université, en 1986, dans la continuité de ses engagements associatifs locaux. Pourtant, résidant à Bangor dans le nord-ouest du Pays de Galles, il est un adhérent complètement isolé et doit parcourir plusieurs dizaines de kilomètres sur des petites routes pour participer aux réunions, à Aberystwyth. Il faut attendre un nouvel afflux d'adhérents en 1989 pour qu'un petit groupe puisse fonctionner localement<sup>1501</sup>.

---

<sup>1499</sup>« [I joined the Green Party] when my son was about 18 months old, and he was born in 1987, and I do connect the two events, actually. But before that, I knew a very interesting Chilean guy, called Jaime, there were lots of Chileans in Oxford, because it was the time of the dictatorships, and we used to have political arguments, he was a communist. And one day, he said to me, "oh, I know what you are, you're a green!" And I didn't understand what he was talking about, I thought that was really weird, I didn't realise there was a political thing called a green. Anyway, as it turned out, he was completely correct. And after a while, I found out what the Greens were, and I was interested because he'd said that, and actually it was what I'd always been, in fact. (...) And I think having my son made me think I had to take a little bit more responsibility for the future maybe. (...) I must have found out about [the Green Party], it was quite strong in Oxford actually, compared to other places. » Entretien avec Molly Scott Cato le 10 juin 2013.

<sup>1500</sup>« Moving into the first house I moved into in Cardiff, they'd be a Green Party member there, very keen, and he just asked me to stand in a local election, so I just... (...) having had sort of an interest over the previous few years (...) in this sort of broad environmental... "Yeah, ok, I'll do it"... From then on, I joined the party, (...) and the next year, I stood in a general election. » Entretien avec Chris von Ruhland le 21 mai 2013.

<sup>1501</sup>Entretien avec Wulf Livingston le 10 juin 2015.

Mais la continuité subjective du parcours est la plus forte dans le cas des membres fondateurs des Verts, en France et en Bretagne. Dans leur cas, le passage de l'action associative à l'engagement partisan est perçu comme progressif. Pour certains comme François de Beaulieu ou Pierre Delignière, l'engagement électoral précède de plusieurs années la création d'une organisation partisane ; présenter sa candidature aux élections est pensé comme le prolongement de la mobilisation sur le terrain, un moyen d'exprimer ses idées à destination du plus grand nombre tout en ménageant ses distances avec le monde politique. La même approche se retrouve chez les Amis de la Terre de Rennes qui en 1977 participent à la liste autogestionnaire aux élections municipales : présents sur la liste, le tout jeune groupe militant reste en second plan derrière le PSU et sitôt les élections terminées, se focalise sur un agenda associatif. Certains membres comme Yves Cochet participent aux réunions nationales des Amis de la Terre à partir de 1978 et se convainquent de la nécessité de continuer à présenter des candidats<sup>1502</sup>. C'est l'approche de l'élection présidentielle et l'opportunité de rassembler les divers groupes écologistes dans un front commun qui convainquent plusieurs militants de s'investir fortement dans la préparation de cette élection. Le demi-échec de la liste Europe-Écologie aux élections européennes de 1979 (que les Amis de la Terre avaient refusé de soutenir), dont le score très honorable de 4,4 % ne permet pourtant pas de conquérir des sièges, pointe l'urgence de l'unité et l'intérêt de l'engagement électoral. L'élection présidentielle de 1981 représente ainsi le premier engagement électoral de nombreux Amis de la Terre, comme Dominique Bernard ou Yves Cochet à Rennes.

#### **4. Le passage par le PSU ou par d'autres partis**

Dans de nombreux cas toutefois l'adhésion aux Verts où à une des organisations écologistes qui les précèdent ne constitue pas le premier engagement politique ou même partisan des militants. À partir des années 1990 on trouve en Bretagne des membres passés précédemment par le Parti socialiste, comme Patrice Renaud<sup>1503</sup> ; ils semblent en revanche quasiment absents des premières générations de militants verts, à l'exception du cas particulier de Jean-Claude Demaure qui adhère quelques mois au Parti socialiste vers 1979 en espérant

---

<sup>1502</sup>Jean-Baptiste LEGAVRE, « Deux verts en politique : Entretiens avec A. Buchmann et Y. Cochet », *Politix*, vol. 3, n°9, premier trimestre 1990, p. 7-14.

<sup>1503</sup>Adhérente au Parti socialiste entre 1978 et 1989, originaire de Lorraine elle se distancie du parti dans les années 1980 suite à la fermeture des aciéries. Elle rejoint les Verts en 1990 avant de passer à Génération écologie en 1992. Entretien avec Patrice Renaud le 24 janvier 2014.

infléchir les positions sur l'énergie nucléaire à l'échelle de la section nantaise, en vain, ce qui entraîne très rapidement sa démission<sup>1504</sup>. Au Pays de Galles de la même manière les premiers adhérents au *Green Party* ayant auparavant appartenu au Parti travailliste n'apparaissent que dans les années 1990, comme John Matthews à Cardiff ou Tony White à Bridgend<sup>1505</sup>.

Le même constat s'applique aux militants passés par l'Union démocratique bretonne : deux cas seulement apparaissent avant le milieu des années 1990 parmi les militants importants. D'abord celui du quimpérois Marc Andro, qui participe à la liste écologiste dès 1989, accède au conseil municipal en cours de mandat en 1991 et rejoint alors les Verts<sup>1506</sup>. Jakez Gicquel est lui élu conseiller municipal dans la majorité de gauche à Lannion en 1989 et décide de rejoindre les Verts en 1994, à la veille d'élections municipales pour lesquelles se prépare une liste écologiste. Au Pays de Galles le début des années 1990 voit le passage de quelques militants anti-nucléaires du parti nationaliste *Plaid Cymru* vers le *Green Party*, comme le conseiller municipal de Barmouth Bill Pritchard qui représente les Verts lors des élections législatives de 1992 dans la circonscription qui accueille la centrale nucléaire de Trawsfynydd<sup>1507</sup>.

Renée Conan est un cas isolé de militante ayant appartenu au Parti communiste à l'âge adulte, au début des années 1960 aux alentours de ses 25 ans. Elle le quitte en 1964, à 27 ans, car « on voulait [lui] dicter [sa] conduite<sup>1508</sup> ». Michel Politzer, orphelin, affilié au Parti communiste malgré lui à sa Libération, rompt alors qu'il est encore adolescent.

Toutefois les expériences partisans précédant l'engagement écologiste à proprement parler concernent principalement les militants français et bretons, et une organisation bien précise, marginale du point de vue électoral mais également idéologique vis-à-vis du système politique : le Parti socialiste unifié (PSU).

La trace de ce passage de nombreux Verts par le PSU est durable et mise en évidence par deux enquêtes successives du Groupe d'étude des mouvement écologistes puis du CEVIPOF sur les adhérents et proches sympathisants des Verts puis d'Europe-Écologie les Verts en 1999 et 2013. La première enquête<sup>1509</sup> révèle que 10,1 % des personnes ayant

---

<sup>1504</sup>Entretien avec Jean-Claude Demaure le 3 avril 2014.

<sup>1505</sup>Tony White adhère au Parti travailliste par l'intermédiaire du CND dans les années 1950, puis le quitte dans les années 1960 au bénéfice du Parti communiste, qu'il quitte à son tour lorsque celui-ci s'affaiblit considérablement dans les années 1980. Entretien avec Tony White le 7 juin 2013.

<sup>1506</sup>*Ouest-France*, 28 mars 1991.

<sup>1507</sup>« Green man defects to fight Plaid », *Cambrian News*, 28 février 1992.

<sup>1508</sup>*Renée Conan, la dame verte. Articles, interviews, interventions, hommages, souvenirs recueillis par ses amis*, Groupe Vert au Parlement européen, 1993, p. 7-12.

<sup>1509</sup>Daniel BOY, Bruno VILLALBA, Agnès ROCHE, *L'enquête sur les adhérents (es) Verts*, Les Verts, Hiver 1999, 32 p. Consultable en ligne à l'adresse : <http://www.lesverts.fr/IMG/pdf/enq99.pdf>



répondu déclarent avoir appartenu au PSU, chiffre qui reste relativement élevé quatorze ans plus tard avec un pourcentage de 5,7 %<sup>1510</sup> et ce malgré le renouvellement des effectifs. Cette rémanence apparente suggère que ces adhérents se caractérisent par une durée d'adhésion au parti écologiste supérieure à la médiane de deux ans mise en évidence dans les cas des adhérents bretons pour la période 1989-2013<sup>1511</sup>.

Une bonne partie de ces militants sortent toutefois de notre champ de recherche : en effet nombre d'anciens membres du PSU ont adhéré aux Verts vers le milieu de la décennie 1990, suivant en cela la partie de l'Alternative rouge et verte (AREV) qui fit de même, dans un contexte d'affirmation des Verts comme membre de la Gauche plurielle. Cette génération d'anciens militants du PSU ralliés aux Verts est qualifiée par Tudi Kernalegenn d'« historiques », militants restés de longues années au PSU, parfois jusqu'à la dissolution de celui-ci en 1990<sup>1512</sup>.

Deux autres générations sont toutefois identifiables qui concernent directement notre période d'étude. Tout d'abord, celle des « pionniers<sup>1513</sup> » qui se reconnaissent très vite dans l'écologie politique. À l'échelle nationale, René Dumont, passé très peu de temps dans ce parti au début des années 1960 au moment où le parti fait figure de héraut de l'anticolonialisme, correspond à cette catégorie, tout comme Brice Lalonde ou encore Claude-Marie Vadrot qui lui reste membre du PSU jusque dans les années 1970 mais de manière assez distanciée puisqu'il soutient activement René Dumont en 1974 alors même que son parti a pris position pour la candidature de François Mitterrand. Ces militants sont pionniers relativement à leurs camarades du PSU en matière de rapprochement avec l'écologie politique, mais également vis-à-vis du mouvement écologiste lui-même, dont ils figurent parmi les fondateurs. Souvent, leur évolution idéologique ou en terme de culture politique n'est pas radicale entre leur séjour au PSU et leur identification ultérieure comme écologistes : ils se situent en marge du PSU dont ils sont souvent déçus par le fonctionnement ou la stratégie. Cette distanciation se traduit souvent dès 1974 par un désaccord avec le choix du parti de soutenir le candidat de l'Union de la gauche dès le premier tour de l'élection présidentielle, la déception devant l'abandon de Charles Piaget et en définitive, le soutien à la candidature de René Dumont<sup>1514</sup>, comme dans le cas de Marie-Pierre Rouger :

---

<sup>1510</sup>L'enquête n'opère pas de distinction entre adhérents, anciens adhérents et sympathisants sur ce point. Synthèse consultable en ligne : [www.cevipof.com/rtefiles/File/Graduate\\_Conference/RapportEELV\\_01.pdf](http://www.cevipof.com/rtefiles/File/Graduate_Conference/RapportEELV_01.pdf)

<sup>1511</sup>EÉLV Bretagne, fichier anonymisé des adhérents aux Verts-EÉLV, 1989-2013.

<sup>1512</sup>Tudi KERNALEGENN, « Le PSU, laboratoire de l'écologie politique », *op. cit.*, p. 262.

<sup>1513</sup>*Ibid.*

<sup>1514</sup>Jean JACOB, *Histoire de l'écologie politique*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 288.



« Nous, on était un peu en désobéissance, comment dire, on suivait pas forcément à 100 % l'appareil<sup>1515</sup>. »

L'année moyenne d'adhésion aux Verts des militants relevant de cette catégorie enquêtés par Tudi Kernalegenn est 1986<sup>1516</sup> : en d'autres termes, ils figurent parmi les tous premiers adhérents des Verts et en fournissent, à l'échelle nationale, une bonne partie des cadres dirigeants des années 1980-1990 : Michel Delore, Guy Marimot et Jean-Luc Bennahmias par exemple.

Une chronologie similaire se retrouve dans le cas de plusieurs militants écologistes bretons dans les années 1970. Ainsi de Annick Bruneau alors en poste à Tours qui adhère au PSU au début des années 1960, dans le contexte de la guerre d'Algérie ainsi que de son engagement syndical au sein de la FEN auquel elle donne cependant la priorité. Elle quitte le PSU au bout de deux ans seulement, par attachement à l'indépendance syndicale : « Le jour où on m'a demandé de défendre une position à l'intérieur du syndicat, j'ai dit non<sup>1517</sup> ». Elle vote René Dumont en 1974 puis, résidant désormais à Rezé, s'engage dans la lutte anti-nucléaire contre le projet de centrale du Pellerin et participe avec son mari d'origine stéphanoise à la manifestation de Creys-Malville de juillet 1977. Elle reste cependant proche du PSU et vote pour Huguette Bouchardeau à l'élection présidentielle de 1981 avant d'adhérer aux Verts avec son époux Raymond Jullien dès leur création.

Bernard Nectoux qui réside lui aussi à Rezé dans les années 1970 approfondit davantage son engagement au PSU après son adhésion en 1967. Il y prend des responsabilités nationales à la commission culturelle<sup>1518</sup> et est élu conseiller municipal en 1971, subdélégué suppléant chargé de l'urbanisme, dans une municipalité dominée par la SFIO mais comprenant également le Parti communiste. Il quitte le parti à la fin de son mandat municipal<sup>1519</sup>. Il est alors très critique sur son expérience au PSU et comme élu municipal : « Je me détachais du conditionnement politicien qui nous gagne progressivement », juge-t-il rétrospectivement<sup>1520</sup>. « Il se souvient avec amertume de ses années de militantisme au PSU et ne croit plus à "l'entrisme"<sup>1521</sup> », rapporte *Ouest-France* en 1981 alors qu'il est membre du MEP et s'est engagé dans la campagne présidentielle de Brice Lalonde et celle des élections législatives de 1981. Il figure parmi les membres fondateurs des Verts en Loire-Atlantique (et par là en Pays

<sup>1515</sup>Entretien avec Marie-Pierre Rouger le 3 février 2014.

<sup>1516</sup>Tudi KERNALEGENN, *ibid.*

<sup>1517</sup>Entretien avec Annick Bruneau le 27 janvier 2014.

<sup>1518</sup>Correspondance avec Bernard Nectoux le 15 avril 2014.

<sup>1519</sup>Correspondance avec Bernard Nectoux le 15 avril 2014.

<sup>1520</sup>*Ibid.*

<sup>1521</sup>« Les "verts" ou le refus des mélanges de couleurs », *Ouest-France*, 12 juin 1981.

de la Loire) où il défend une ligne d'indépendance stricte vis-à-vis notamment du Parti socialiste, ce qui l'oppose en particulier à Ronan Dantec à l'occasion de la préparation des élections municipales de 1989 pendant laquelle il occupe la présidence des Verts en région Pays de la Loire<sup>1522</sup>.

Jean-Roland Lassalle suit un parcours semblable. Né en 1937, il milite à l'Union de la jeunesse républicaine de France avant de la quitter au moment de leur transformation en Mouvement de la jeunesse communiste en 1956. Instituteur puis professeur dans l'enseignement secondaire, il est syndiqué au SNI puis au SNES avant de le quitter, là aussi par rejet de l'influence exercée par le PCF. Proche de l'École émancipée, il s'intéresse à l'écologie après 1968, vote Dumont en 1974 avant d'adhérer au PSU au milieu des années 1970, pour peu de temps : « Je me suis aperçu qu'on faisait de la politique comme je ne l'aimais pas<sup>1523</sup>. » Il fonde un groupe d'écologie politique local à Saint-Nazaire qui s'affilie au MEP avant de reprendre son indépendance et de ne rallier les Verts, jusque là très peu présents dans le département, qu'en 1986.

Le cas de Marie-Pierre Rouger illustre la continuité qui caractérise certains des parcours du PSU vers les Verts en faisant intervenir une structure en quelque sorte intermédiaire<sup>1524</sup> : le Mouvement pour une alternative non-violente (MAN). Issue d'une famille d'agriculteurs démocrates-chrétiens puis proche des Paysans-travailleurs, elle adhère au PSU pendant ses années d'études en faculté de lettres à Rennes au début des années 1970, en parallèle d'un engagement non-violent et tiers-mondiste au MAN. Elle se situe d'emblée dans le courant autogestionnaire du PSU, par opposition aux courants trotskistes ou maoïstes et participe à la campagne des élections municipales de 1977 sur la liste soutenue par le PSU, le MAN et les Amis de la Terre sur laquelle elle figure en tant que militante du MAN – et non du PSU. Lorsqu'elle s'installe à Fougères pour des raisons professionnelles en 1979, le PSU y est inexistant ; elle ne renouvelle pas son adhésion et consacre son militantisme essentiellement au MAN et à des associations de solidarité internationale. Intervient alors une assez longue période de non-appartenance partisane qui ne signifie pas pour autant inactivité politique : reconnue localement et identifiée comme autogestionnaire, tiers-mondiste et écologiste, elle figure sur la liste d'Union de la gauche du candidat socialiste Jacques Faucheux en 1983, avant de s'en retirer au second tour suite à l'accord passé avec la liste centriste (jobertiste) de

---

<sup>1522</sup>« Du rifié chez les “Verts” », *Ouest-France*, 29 décembre 1988.

<sup>1523</sup>Michel Le Tallec, « Roland Lassalle (Verts, Alternative écologiste). Un pédagogue qui croit à la solidarité », *Ouest-France*, 17 février 1986.

<sup>1524</sup>Entretien avec Marie-Pierre Rouger le 3 février 2014.

Louis Feuvrier. Six ans plus tard elle est candidate à nouveau et cette fois élue, nommée adjointe au maire. Les Verts la sollicitent à la veille des élections régionales de 1992 afin qu'elle figure sur leur liste ; elle adhère alors au parti.

Dernier exemple de militant passé par le PSU, Yves Sauvage présente un cas limite, par le caractère distancié et passager de son appartenance au parti<sup>1525</sup>. Né à Pontivy en 1950, il attribue à son long exil en Eure-et-Loir son attachement durable à la Bretagne, son autonomie et la langue bretonne qu'il parlait tout jeune avec sa grand-mère. Cas unique dans notre échantillon, il ne vote ni pour François Mitterrand ni pour René Dumont en mai 1974 mais pour le candidat fédéraliste Guy Héraud<sup>1526</sup>. Résidant alors à Rennes, il adhère cependant au PSU qui, en Bretagne, développe une réflexion avancée sur l'autonomie des régions. Il quitte le parti trois ans plus tard seulement, après la naissance de ses enfants. Son hostilité profonde à l'égard de la gauche communiste qu'il tient de ses parents catholiques lui fait préférer Brice Lalonde à Huguette Bouchardeau dès 1981. Il rejoint les Verts bretons dès 1985, en devenant un des rares adhérents dans les Côtes-d'Armor, où il prend en charge la structuration de l'organisation.

Il serait pour autant artificiel de séparer strictement ces militants ayant adhéré au PSU d'autres pionniers du mouvement écologiste qui ont entretenu des relations très proches avec ce parti. Le non-engagement au PSU dans les années 1960 ou 1970 tient en effet souvent à peu de chose, en particulier aux contraintes professionnelles, familiales ou aux engagements associatifs concurrents. Le témoignage de Jean-Claude Demaure, sympathisant PSU de sa fondation aux années 1970, illustre cette porosité :

*« J'étais allé écouter Michel Rocard quand il est venu à Nantes, un grand meeting du PSU, c'était la grande époque, mais j'étais trop engagé déjà sur d'autres trucs, c'était pas possible [de m'engager au PSU], quoi. Mon engagement s'est fait par la voie de l'environnement, de l'écologie, vers l'écologie politique, mais avec une oreille attentive à la gauche, du fait de mes racines, de ma culture, de mes tripes, quoi, avec une ouverture, aussi, à une gauche plus sociale, plus ouverte, et c'est pour ça que j'ai voté pour le PSU plusieurs fois. On est allés écouter Michel Rocard, oui bien sûr... Oui, je me rappelle, c'était la belle époque<sup>1527</sup>. »*

Marie-Françoise Gonin entretient elle une grande proximité avec les militants nantais du PSU, qu'elle côtoie dans le cadre de son engagement anti-nucléaire au CLIN mais surtout au MLF local. À cet égard elle partage plus d'affinités avec les militants auto-gestionnaires qu'avec certains militants écologistes auxquels elle reproche de délaisser les revendications

<sup>1525</sup>Entretien avec Yves Sauvage le 14 mai 2014.

<sup>1526</sup>Guy Héraud remporte 0,07 % des voix en défendant les droits des minorités ethniques et un système fédéral en France comme à l'échelle européenne.

<sup>1527</sup>Entretien avec Jean-Claude Demaure le 3 avril 2014.

relatives à l'accès à la contraception, au bénéfice de supposées méthodes naturelles telles que la « lunaction<sup>1528</sup> ». En 1981, après avoir fait la campagne de Brice Lalonde au sein des Amis de la Terre, elle se présente aux élections législatives à Nantes sous l'étiquette non pas Aujourd'hui l'écologie, mais Alternative 81, suscitée par le PSU, et avec une suppléante du PSU, Maryvonne Viaud, ce qui lui permet d'axer davantage la campagne sur l'enjeu féministe<sup>1529</sup>. Elle reste toutefois à distance du parti auquel elle reproche notamment d'avoir favorisé la victoire de la liste de droite de Michel Chauty aux élections municipales de 1983 en présentant une liste concurrente à celle du maire sortant PS Alain Chénard.

Marie-Françoise Gonin comme Jean-Claude Demaure reproduisent en quelque sorte à l'égard des Verts la relation prudente qu'ils ont entretenue avec le PSU : Jean-Claude Demaure n'adhère jamais aux Verts – même s'il s'en rapproche à partir des élections municipales de 1995 qui actent le rapprochement des Verts nantais avec le Parti socialiste. Marie-Françoise Gonin n'adhère aux Verts qu'après 1995, pendant quelques années seulement. Ce rapport réticent au parti Vert est donc à interpréter dans un contexte plus large de distanciation vis-à-vis de la politique partisane en général.

Terminons ce passage en revue par deux militants ayant entretenu une certaine proximité avec le PSU avant de s'engager pleinement chez les Verts dans la deuxième partie des années 1980 : Michel Balbot et Gérard Borvon. La proximité militante avec le PSU cohabite avec une certaine distanciation idéologique, surtout dans le cas de Michel Balbot. En effet, résidant à Mellionnec près de Rostrenen, engagé contre le remembrement puis les projets de mines d'uranium dans la région, plusieurs militants avec lesquels il collabore appartiennent au PSU. Il rencontre Huguette Bouchardeau qui lui fait très forte impression mais continue à considérer que le PSU n'a pas suffisamment intégré la dimension écologiste dans son action et sa réflexion<sup>1530</sup>. Sur le plan national, il fait donc campagne pour Brice Lalonde en 1981 mais sur le plan local, collabore avec les autogestionnaires au sein du groupe Autogestion Écologie Rostrenen qui présente un candidat PSU, Jean Robin<sup>1531</sup>, aux élections législatives de juin 1981, ainsi que des listes aux élections municipales de 1983 notamment à Mellionnec et Rostrenen. À l'échelle régionale, le groupe tente de susciter une convergence

---

<sup>1528</sup>Entretien avec Marie-Françoise Gonin le 18 juin 2014.

<sup>1529</sup>« Les voix différentes. Le pain et les roses de la "Nouvelle gauche" », *Ouest-France*, 10 juin 1981.

<sup>1530</sup>Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013.

<sup>1531</sup>Jean Robin emprunte lui une voie divergente : adhérent au PSU depuis 1965, il se rapproche du Parti socialiste dans le courant des années 1980. « À Loudéac. Jean Robin candidat PSU-Alternatives 81 », *Ouest-France*, 1<sup>er</sup> juin 1981. « Pleins feux sur Rostrenen. Bras de fer à gauche », *Ouest-France*, 4 février 1989.

entre autogestionnaires, régionalistes et écologistes à l'occasion des élections régionales de 1986, en vain. Michel Balbot finit par rejoindre les Verts en 1988.

Gérard Borvon entretient une relation plus durable et plus étroite avec le PSU, se définissant lui-même comme un « compagnon de route » :

*« Le PSU avait ce mérite, c'est un peu ce que les Verts font en ce moment, de ne pas vouloir imposer sa marque politique à chaque fois qu'ils étaient à l'initiative [d'un comité]... C'était le côté sympa du PSU, qui fait que moi j'ai été, jusqu'aux années 80, un compagnon de route du PSU, mes copains ils étaient là, quoi. Et, les gens de l'École émancipée, c'était un peu pareil, tous, si on avait une orientation politique c'était plutôt vers le PSU. D'autres c'était la LCR, mais bon. Et, oui, c'était des comités de base<sup>1532</sup>. »*

Il n'adhère cependant pas au PSU, privilégiant l'action à partir des « comités de base », dans une logique libertaire inspirée de l'anarcho-syndicalisme, rétive à l'organisation sous forme de parti nécessairement centralisé. Enseignant à Laval au début des années 1970 avec son épouse, ils participent tous les deux aux comités de soutien aux ouvriers de LIP, aux paysans du Larzac ou encore aux opposants au franquisme, sans parler des comités féministes et du MLAC dans lesquels Michèle Borvon est très active. Mutés à Landerneau au milieu des années 1970, ils renouent avec des militants PSU locaux en particulier à l'occasion de la mobilisation antinucléaire au sein du CLIN landernéen. Gérard Borvon participe à la campagne présidentielle de Huguette Bouchardeau par solidarité avec ses camarades :

*« La seule fois où j'ai peut-être collé des affiches pour un parti politique [avant d'adhérer aux Verts], ça doit être là [pour le PSU en 1981] (...) C'est pas vraiment par énorme conviction, mais le copain du PSU qui collait était tout seul, ici. Parce que l'autre copain [du PSU] était handicapé moteur, donc faire une campagne d'affiches tout seul c'est craignos, il m'a dit, "Tu viens avec moi", et je dois dire que... j'étais convaincu, de la campagne de Bouchardeau. Après, elle a été bouffée par le PS, mais c'était une femme bien. Et la campagne qu'elle a fait, c'était une belle campagne<sup>1533</sup>. »*

À l'approche des élections régionales de 1986, il est sollicité par des membres du PSU et de la LCR pour participer à la liste de Convergence bretonne :

*« C'était la première fois que j'ai été sur une liste qui se présente aux élections, comme membre de la société dite civile. Parce que jusque-là, élections c'était un peu pour moi "piège à cons". Mais là, les copains qui étaient sur la liste, finalement, c'était un peu les copains militants politiques que j'avais pu voir à Plogoff, avec lesquels j'avais bossé, ils viennent me voir, ils me disent : "Faudrait quand même que des anciens de Plogoff viennent avec nous". J'ai dit : "Bon, banco, on y va"<sup>1534</sup>. »*

L'échec des élections régionales et l'éclatement de la coalition composée à l'occasion l'obligent cependant à réévaluer son engagement aux côtés du PSU et son regard sur les Verts auxquels il ne s'intéressait pas jusqu'alors :

---

<sup>1532</sup>Entretien avec Gérard Borvon le 17 décembre 2013.

<sup>1533</sup>*Ibid.*

<sup>1534</sup>*Ibid.*

« Ces fronts-là [Front autogestionnaire de 1978, Alternative 81, Convergence bretonne de 1986, candidature de Pierre Juquin, impulsés ou soutenus par le PSU] étaient essentiellement des fronts électoralistes. Parce que le groupe qu'on avait constitué en 86 a éclaté tout de suite, chaque parti qui était là-dedans avait dit : "On continuera à travailler ensemble" et puis en fait, dès que ça a été terminé, chacun a récupéré ses billes... (...) Ces fronts-là m'avaient semblé être à chaque fois des fronts opportunistes à visée électoraliste. Tandis que j'imaginai au contraire que les Verts prenaient, ils englobaient, même la façon dont ils s'étaient constitués (...) la démarche elle-même, c'était une démarche ouverte. C'était un parti, qui allait regrouper des tas d'orientations (...) c'était ça au début, et qui allait essayer de marcher ensemble (...). [Et] en même temps c'était un parti, donc on n'allait pas se taper la gueule après chaque échéance électorale. »

Pour Gérard Borvon, le rôle tenu précédemment par le PSU de carrefour des luttes et de convergence des thématiques militantes est dorénavant tenu par les Verts, tandis que le PSU se réduit de manière croissante à son appareil et à sa stratégie électoraliste. Le soutien apporté par le PSU à la candidature de Pierre Juquin en 1988 ne fait que confirmer ce diagnostic : pour lui Pierre Juquin reste avant tout un communiste orthodoxe, celui qui « donnait la chasse aux gauchistes [après mai 68] » et dont la dissidence avait été suivie localement par « des vieux renards du PC » car « comme le PC était en train de devenir de plus en plus petit, il n'y avait plus la place pour beaucoup de crocodiles dans le marigot ».

Ce glissement de l'identification du PSU vers les Verts en ce qui concerne l'ambition de « faire de la politique autrement<sup>1535</sup> » peut être attribué en partie à la dévitalisation dont est victime le PSU à partir du milieu des années 1970<sup>1536</sup>. Ses effectifs militants se trouvant en baisse continue, le parti éprouve des difficultés croissantes à articuler son activité à des luttes sociales elles-mêmes en recul à partir de la fin de la décennie 1970, y compris la lutte antinucléaire qui culmine, en particulier en Bretagne, en 1980. Au début de cette nouvelles décennie, les militants écologistes et Verts, souvent plus jeunes que les autogestionnaires du PSU, sont plus à même de renouveler la « politique autrement » en articulant engagement électoral et des formes de mobilisation associatives plus diffuses que celles sur lesquelles le PSU s'appuyait jusque là.

Le rejet que certains militants comme Annick Bruneau, Bernard Nectoux ou Jean-Roland Lassalle expriment par rapport à leur engagement passé au PSU recoupe par ailleurs un clivage parfois fort au sein des écologistes et des Verts dans les années 1980, autour de la question de la rupture à opérer avec les gauches, que ce soit en terme de relations ou de type

<sup>1535</sup>Entretien avec Yves Sauvage le 14 mai 2014.

<sup>1536</sup>Cathy Crawford estime ainsi que le PSU s'identifie à la « nouvelle politique » essentiellement entre 1968 et 1974, avant d'être supplanté par le PS puis par les Verts en la matière. Cathy CRAWFORD, *La nouvelle politique en France*, mémoire de DEA d'histoire, sous la direction de Serge Berstein, IEP de Paris, 1991, cité par Hélène HATZFELD, « Comment le PSU a-t-il fait de la politique autrement ? », in Noëlline CASTAGNEZ, Laurent JALABERT, Marc LAZAR, Gilles MORIN et Jean-François SIRINELLI (dir.) *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 223-233.



de pratiques politiques. Ces militants se reconnaissent en effet le plus souvent dans la ligne défendue par Antoine Waechter et quittent les Verts, au début des années 1990, en rejoignant parfois le Mouvement des écologistes indépendants après 1994.

L'expérience de mai 68, des divergences stratégiques sur le plan du mouvement anti-nucléaire, sur le rapport à la violence, mais aussi la concurrence électorale entre PSU et premiers candidats écologistes aux élections législatives sont structurantes dans ce clivage prégnant chez certains militants :

*« Il y a toujours eu un clivage très net, justement à cause des (...) événements de Malville. Et le fait que les autonomes qui étaient venus en car avec leur batte de baseball sous les sièges, avaient contribué à l'échec de la lutte contre Malville, et ça, c'était déjà un clivage entre Écologie 78 et ceux qui ne pensaient qu'en termes de guérilla urbaine ou rurale, mais violente dans tous les cas... Et finalement leur rattachement était plutôt du côté d'une gauche, qui était au bout du compte le PSU, faute de LCR ou de parti de gauche suffisamment implanté. Et donc l'écologie politique était vue à l'époque presque comme de droite par ces gens-là. Je me rappelle très bien qu'on était attaqués par eux, à Écologie 78, ils se consacraient à nous attaquer, plutôt que d'aller attaquer les listes de droite. (...) Pas forcément les candidats, mais leurs troupes... Quand il y avait les débats, avec plusieurs candidats, les attaques qu'on avait venaient d'eux<sup>1537</sup>. »*

Ces parcours perçus comme divergents au sein des Verts donnent naissance à une forte défiance à l'égard de certains militants ou leaders perçus comme trop proches des milieux d'extrême-gauche ou de gauche, surtout s'ils refusent d'exclure tout rapprochement avec les partis de gauche, comme Yves Cochet :

*« [Au sein des Verts] le clivage s'est fait entre les gens qui venaient réellement (...) du mouvement antinucléaire, et d'une écologie radicale et autonome, et ceux qui venaient du PSU et de l'ultra-gauche, du gauchisme, disons, pour simplifier. Et donc c'est ceux qui venaient du PSU et de l'extrême gauche, c'est eux qui avaient des pratiques partidaires, qui les mettaient aussi en position de force au bout du compte pour prendre le pouvoir, et s'affirmer. (...) C'est sur ces gens là qu'[Yves Cochet] s'est éventuellement appuyé, même si lui ne venait peut-être que d'une nébuleuse anti-nucléaire Amis de la Terre. (...) [Il] avait un groupe aussi autour de lui à Rennes, qui lui permettait d'être très présent et de s'imposer<sup>1538</sup>. »*

Ces témoignages montrent un faible degré de connaissance mutuelle au sein des Verts : Antoine Waechter est ainsi convaincu qu'Yves Cochet a appartenu au PSU dans les années 1970, ce à quoi il attribue sa proximité relative avec le PS mais également son habileté dans les débats d'assemblée générale – voire la participation aux manœuvres qui auraient favorisé la désignation de Brice Lalonde face à Philippe Lebreton lors des primaires de 1980<sup>1539</sup>. François de Beaulieu affirme lui ne pas savoir si Yves Cochet a appartenu ou non au PSU, mais estime qu'il s'appuie ou est influencé par des militants étant passés par le PSU ou des

<sup>1537</sup>*Ibid.*

<sup>1538</sup>Entretien avec François de Beaulieu le 26 février 2014

<sup>1539</sup>Il estime que face aux militants passés par les organisations de gauche et d'extrême-gauche, « [au MEP] on était tous des bleus ». Entretien avec Antoine Waechter le 3 mai 2016.



groupes d'extrême-gauche parmi les Verts rennais. Or la plupart des premiers militants Verts rennais du début des années 1980 n'ont pas appartenu à d'autres formations politiques. Pierre-Yves Glorennec est un des rares exemples d'ancien militant d'extrême-gauche (PCMLF<sup>1540</sup>) ayant rejoint les Amis de la Terre puis les Verts rennais dès le début des années 1980<sup>1541</sup>. D'autres ont souvent côtoyé ces organisations dans les années 1970, y adhérant parfois au début de la décennie ou sans jamais y appartenir, à l'instar de Dominique Bernard, pilier des Amis de la Terre puis des Verts de Rennes :

*« Je n'ai pas été influencé par le marxisme, quasiment. J'étais, on va dire, plutôt proche des anars, mais sans... j'ai dû aller une fois aux réunions anar', et j'en suis parti<sup>1542</sup>. »*

Les militants s'étant éloignés du PSU mais sans y avoir adhéré et sans le rejeter brutalement, comme Gérard Borvon et Michel Balbot, inscrivent leur engagement chez les Verts dans le temps long et conquièrent des mandats électifs : Gérard Borvon occupe la présidence de la Fédération écologiste bretonne dans les années 1990 et siège au conseil municipal de Landerneau entre 1995 et 2001 ; Michel Balbot est élu conseiller régional Vert de 1992 à 2010.

## **5. Un cursus inversé : l'élection avant l'adhésion**

Si la plupart des élus Verts des années 1980 et 1990 passent par l'affiliation à une organisation partisane avant d'obtenir par ce biais un mandat électif, les exceptions sont cependant relativement nombreuses et permettent de mesurer les limites du rôle de l'organisation partisane dans la représentation électorale de l'écologie politique<sup>1543</sup>.

Le cas le plus marquant est sans doute celui de Joël Labbé, un des six parlementaires écologistes bretons jusqu'à aujourd'hui. Contrairement aux cinq autres Yves Cochet, Renée Conan, Ronan Dantec, Nicole Kiil-Nielsen et François de Ruyg, il a réalisé l'essentiel de sa carrière politique sans appartenir ni aux Verts ni à Génération écologie, n'adhérant à EELV qu'en 2010, quelques mois avant son élection au Sénat en septembre 2011. Il est d'abord élu

---

<sup>1540</sup>AD35, 208J1, Fonds Michel Cochet - PCMLF, Liste d'adhérents, non datée.

<sup>1541</sup>Professeur de mathématiques à l'INSA, il rencontre Yves Cochet par ce biais et est candidat aux élections législatives de 1981 à Rennes sous l'étiquette Aujourd'hui l'écologie et troisième de la liste écologiste aux élections municipales de 1983. *Ouest-France*, 11 juin 1981.

<sup>1542</sup>Entretien avec Dominique Bernard le 28 novembre 2013.

<sup>1543</sup>Nous n'aborderons pas ici les cas très nombreux des militants écologistes locaux, ayant conquis un mandat local sans étiquette partisane, qui n'accèdent ensuite à aucun autre mandat départemental, régional ou national. Précisons simplement que Michel Le Corvec et Michel Politzer sont des précurseurs de ce phénomène, élus tous deux en 1977 respectivement maire d'Étel et adjoint à Belz.

conseiller municipal à Saint-Nolff dans le pays vannetais en 1977, à 25 ans, sur une liste de gauche. Il devient deuxième adjoint en 1983, reconduit en 1989 mais quitte la majorité municipale en cours de mandat, avant de conquérir la mairie lors des élections de 1995 à la tête d'une liste dissidente<sup>1544</sup>. Réélu en 2001 puis en 2008, cette assise locale acquise au fil de deux décennies lui permet de conquérir également le siège de conseiller général du canton d'Elven sous l'étiquette divers gauche face à au conseiller sortant RPR en 2001 (il est réélu en 2008). Ayant rejoint Europe-Écologie puis EELV suite aux élections européennes de 2009, il dispose d'un double capital politique à l'approche des élections sénatoriales de 2011 lors desquelles les gauches espèrent conquérir la majorité dans la chambre haute : élu local implanté et reconnu, il fait également figure de représentant local de la composante écologiste de la future majorité sénatoriale espérée. Il est candidat aux côtés de la sénatrice socialiste sortante Odette Herviaux et du maire communiste d'Auray Michel Le Scouarnec, tous trois étant élus dans un contexte de vote sanction des élus locaux sans étiquette à l'égard de la majorité parlementaire de droite.

Le cas de Joël Labbé est cependant exceptionnel : on ne trouve pas d'autre militant écologiste qui, ayant acquis un leadership politique à l'échelle locale comme maire, poursuive sa carrière électorale à l'échelle départementale, régionale voire nationale. Le cas s'en rapprochant le plus est celui, voisin géographiquement, d'Anne Camus<sup>1545</sup>. Elle est élue à la tête de l'opposition municipale à Theix lors des élections de 1995, sur une liste divers gauche mais dont un des chevaux de bataille est la défense de l'environnement local face aux projets d'aménagement du maire Jo Oillic. Elle adhère aux Verts dans les années qui suivent son élection, ce qui lui permet d'être élue au conseil municipal de Vannes dans l'opposition de gauche en 2001. Elle échoue à être élue conseillère régionale en 2004 sur la liste Verts-UDB mais rallie la liste socialiste de Jean-Yves Le Drian en 2010 sous l'étiquette Bretagne-Écologie et devient jusqu'en 2015 conseillère régionale.

Les autres cas de carrière électorale initiée sans appareil partisan se caractérisent par le rôle subalterne tenu par les militant écologistes au sein des listes sur lesquelles ils sont élus initialement. Marie-Pierre Rouger en constitue un cas d'école. Ancienne membre du PSU, reconnue comme militante dans le secteur de la solidarité internationale à Fougères, le maire socialiste Jacques Fauchoux l'intègre à sa liste d'Union de la gauche pour les élections municipales de 1983. Elle se retire entre les deux tours suite à la fusion opérée avec la liste

---

<sup>1544</sup>« Saint-Nolff. Joël Labbé à la tête d'une liste », *Ouest-France*, 22 mai 1995.

<sup>1545</sup>Entretien avec Anne Camus le 28 avril 2015.

centriste de Louis Feuvrier mais figure à nouveau sur la liste du maire sortant en 1989, est élue et nommée adjointe au maire chargée de l'éducation et de la solidarité internationale<sup>1546</sup>. À l'approche des élections régionales de 1992, elle dispose d'un double capital : élue locale dans une municipalité importante, elle dispose également d'une riche expérience militante à la fois partisane et associative depuis les années 1970 et a côtoyé de près les écologistes rennais à la fin des années 1970. Les Verts, qui ambitionnent alors de conquérir plusieurs sièges au conseil régional en présentant une liste ouverte à de nombreux militants sans étiquette partisane, y compris des membres du mouvement Rouge et Vert local, lui proposent de figurer sur leur liste. Elle adhère ensuite au parti et en 1998 elle est la deuxième membre des Verts sur la liste de gauche plurielle pour les élections régionales en Ille-et-Vilaine. Elle intègre le conseil régional en 2001 suite à des démissions et est reconduite en 2004, cette fois-ci dans la majorité régionale, toujours avec les Verts et devient vice-présidente du conseil régional chargée des lycées. Là aussi son double capital politique de représentante du parti écologiste et d'élue locale – dont la légitimité est indépendante de l'étiquette partisane – la placent dans une position idéale : elle obtient le soutien du Parti socialiste dès le premier tour aux élections législatives de 2002 puis de 2007<sup>1547</sup>. En 2010, elle fait défection des Verts et figure en cinquième position sur la liste socialiste de Jean-Yves Le Drian en Ille-et-Vilaine, sous l'étiquette Bretagne-Écologie dont elle est une figure de proue.

Marie-Françoise Gonin conquiert elle aussi son mandat de conseillère régionale en 1992 en dehors de toute appartenance partisane. L'originalité de son parcours est double. D'abord cette militante féministe et anti-nucléaire ne passe pas d'abord par un mandat municipal, bien qu'elle ait été sollicitée dès 1983 pour figurer sur la liste du maire sortant de Nantes Alain Chénard<sup>1548</sup>. Ensuite, sa première élection se fait sur une liste écologiste et non sur une liste socialiste ou divers-gauche. En effet, elle est sollicitée par le conseiller municipal nantais François Preneau, de l'AREV, pour figurer en troisième position sur la liste présentée avec Génération écologie sous l'étiquette Écologie-Solidarités dans le département de Loire-Atlantique, en tant que militante associative non-encartée, aux élections régionales de 1992. Le score étonnamment élevé de la liste (8,2%) lui permet d'enlever trois sièges et de faire élire, à la surprise générale, Marie-Françoise Gonin. Cependant, elle n'adhère ensuite ni à l'AREV, dont l'élue fait bande à part et rejoint un groupe de conseillers communistes dissidents,

---

<sup>1546</sup>Elle est reconduite en 1995 et en 2001, toujours dans la municipalité de Jacques Fauchoux.

<sup>1547</sup>Elle échoue dans les deux cas face aux candidats de droite.

<sup>1548</sup>Elle accepte la proposition à condition que celui-ci se prononce contre le projet de centrale nucléaire au Carnet, ce qu'il refuse. Entretien avec Marie-Françoise Gonin le 18 juin 2014.

ni Génération écologie dont elle n'apprécie pas le fonctionnement vertical. Elle côtoie les Verts au sein du groupe commun constitué au conseil régional et conserve dans un premier temps l'étiquette de l'association Écologie-Solidarités créée à l'occasion des élections de 1992, sous laquelle elle figure sur la liste du maire de Nantes Jean-Marc Ayrault lors des élections municipales de 1995, aux côtés du Vert Gérard Aubron, de l'écologiste (alors mise au ban des Verts) Mireille Ferri et de l'adjoint sortant Jean-Claude Demaure. Élu(e) conseillère municipale, elle est déléguée aux livres et à la lecture. Ce n'est qu'alors qu'elle adhère aux Verts, qui s'inscrivent à cette date clairement dans l'optique d'une alliance privilégiée avec le Parti socialiste, à l'échelle locale comme nationale. Elle ne se représente pas au conseil régional en 1998 ni au conseil municipal en 2001 et quitte les Verts dès 2000, avant d'être désignée déléguée régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité auprès du préfet de la région Pays de la Loire dès la fin de son mandat municipal.

En somme, dans les cas de Joël Labbé, Marie-Pierre Rouger, Marie-Françoise Gonin voire d'Anne Camus, le capital politique accumulé en dehors de l'appartenance aux Verts, le plus souvent dans le secteur associatif ou par l'exercice d'un mandat local, égale voire dépasse le capital que constitue l'appartenance aux Verts. Ces ressources propres indépendantes des Verts permettent à ces personnalités d'envisager de poursuivre une carrière élective ou publique malgré leur départ des Verts : Anne Camus et Marie-Pierre Rouger comme conseillères régionales en 2010-2015, Marie-Françoise Gonin comme déléguée régionale auprès du préfet tandis que Joël Labbé, bien que toujours membre d'EELV en 2016, est candidat à sa réélection au scrutin sénatorial de 2017 indépendamment du soutien éventuel que pourrait lui apporter son parti<sup>1549</sup>. Ce capital autonome de l'appareil partisan constitue un facteur d'explication des dissidences<sup>1550</sup>. L'adhésion aux Verts constitue pour autant une ressource complémentaire fort utile à certaines étapes de ces carrières électives, dans l'accès à des mandats régionaux ou nationaux par exemple. On peut ainsi interpréter l'interruption de la carrière élective de Jean-Claude Demaure en 1998 (il ne se représente pas au conseil régional) et en 2001 (il quitte le conseil municipal de Nantes) en la reliant à la distance qu'il maintient à la fois avec les Verts et l'engagement politique en général, au bénéfice de son engagement associatif.

Il convient cependant de pointer la relative continuité qui existe entre ces cas d'élus d'abord non-encartés et les élus écologistes passés initialement par l'appareil des Verts. En

<sup>1549</sup>Joël Labbé, « Je serai candidat aux prochaines sénatoriales ! », 10 juin 2016, <http://www.joellabbe.fr/joel-labbe-je-serai-candidat-aux-prochaines-senatoriales/>.

<sup>1550</sup>Cf. p. 437-444.

effet, dans les années 1980 et 1990 tout particulièrement, cet appareil est fort peu structuré à l'échelle locale. Ainsi Alan Uguen et Jean-Pierre Mousset, élus conseillers municipaux à Quimper et Vannes en 1983, s'appuient sur des groupes municipaux créés *ad hoc*, même s'ils s'affilient, dans le cas de Kemper-Écologie, à la Fédération écologiste bretonne puis, en 1984, aux Verts. Le leadership incarné par l'un et l'autre semble beaucoup plus déterminant que la légitimité partisane dans leur élection : ainsi Alain Uguen avait inauguré son engagement électoral l'année précédente aux élections cantonales, de manière tout à fait individuelle et en dehors de toute organisation même locale<sup>1551</sup>. Jean-Pierre Mousset est lui à la tête d'une liste qui ne revendique pas l'étiquette écologiste. Cette confusion entre légitimité personnelle et légitimité partisane se retrouve, dans une moindre proportion, dans les années 1990 avec l'élection de conseillers municipaux écologistes qui bénéficient non pas du soutien d'un appareil partisan et de la légitimité démocratique ou procédurale qui en découle, mais d'une simple étiquette partisane. Pascale Loget et Dominique Boullier en présentent un bon exemple à Rennes : ils sont initialement membres de Génération écologie au début de la décennie, avant de quitter la formation de Brice Lalonde pour l'organisation créée par Noël Mamère, Convergence Écologie Solidarité (CES), qui revendique son ancrage à gauche et se rapproche du Parti socialiste. Principaux représentants locaux de ce petit groupe peu structuré, ils sont en position de force pour obtenir leur présence sur la liste du maire socialiste sortant Edmond Hervé, qui entend contrer la concurrence des Verts en affichant le ralliement d'écologistes. Tous deux sont élus conseillers municipaux et rejoignent les Verts en 1998 lors de la fusion de CES en leur sein ; Dominique Boullier ne se représente pas au conseil municipal en 2001 mais Pascale Loget est reconduite sous l'étiquette Verte, avant d'accéder à la vice-présidence du conseil régional de Bretagne en 2004 (chargée de l'Agenda 21). Le parcours de François de Ruy, pareillement membre de Génération écologie puis de CES à Nantes, peut être considéré comme similaire, même si sa carrière politique débute non pas par un mandat mais un emploi d'attaché parlementaire auprès de Noël Mamère à l'Assemblée nationale en 1997. Ayant rejoint les Verts en 1998, il devient vice-président de Nantes métropole en charge des transports en 2001 puis député de la circonscription de Nantes-Orvault en 2007.

Ces circonstances d'adhésion aux Verts, où la carrière élective joue un rôle premier, semblent avoir un impact significatif sur un rapport très distancié à l'appareil partisan, facilitant les départs voire les dissidences, comme nous allons le voir plus loin.

---

<sup>1551</sup> Il y remporte seulement 2,0 % des voix, en concurrence avec un candidat du PSU (3,9%).

## D) Au-delà de l'engagement : impact sur les trajectoires biographiques et désengagements

Les Verts sont caractérisés par un fort taux de renouvellement de leurs adhérents. Entre 1989 et 2013, la moitié seulement des personnes ayant adhéré aux Verts y sont restés plus de deux années (consécutives ou non). Le désengagement partisan est donc une variable structurante pour les Verts. L'engagement écologiste partisan ne peut être étudié indépendamment du phénomène de désengagement ; en d'autres termes, il n'y a pas d'engagement sans désengagement.

Tout engagement est suivi à plus ou moins longue échéance par un désengagement, future comme conséquence d'un décès. En outre, un engagement individuel résulte d'une certaine orientation accordée à l'allocation de ses ressources en termes de temps et d'énergie. Consacrer davantage de temps et d'énergie à l'activité politique suppose d'en consacrer moins à d'autres activités, professionnelles, associatives ou familiales sans que cela résulte nécessairement d'un choix rationnel : les dispositions biographiques ou les propriétés sociales d'un individu dans une période donnée de sa vie s'avèrent souvent déterminantes en la matière.

Inversement, le désengagement partisan ne saurait être abordé exclusivement dans sa dimension négative, l'arrêt de l'activité partisane ou politique : il implique le plus souvent un ou plusieurs engagement(s) alternatif(s). S'il n'y a pas d'engagement sans désengagement, il n'y a donc pas non plus de désengagement sans (ré)engagement. La notion d'engagements concurrents<sup>1552</sup> est donc centrale pour comprendre la fluctuation et l'irrégularité de l'engagement partisan des militants écologistes.

Pour autant, le désengagement partisan n'est pas synonyme de désengagement politique. Les partis politiques français n'exercent une domination que très partielle sur la médiation politique et électorale et ce constat est d'autant plus vrai chez les écologistes. Il est possible pour un individu disposant de capitaux suffisants (notoriété, insertion dans des réseaux associatifs, voire étiquette politique passée ou expérience lors d'un mandat électoral) de continuer une activité politique, électorale voire électorale, sans appartenance partisane, tout particulièrement à l'échelle municipale. Ces comportements consistant à quitter l'organisation

---

<sup>1552</sup> Doug McADAM, « Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », in Olivier FILLIEULE (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 49-73.

tout en maintenant une activité politique intense peuvent être désignés par le terme de « dissidence ». Il en va très différemment en Grande-Bretagne et en particulier au Pays de Galles où les partis politiques exercent un quasi monopole effectif sur la vie électorale et où les phénomènes de dissidence sont largement considérés, au sein des partis comme par le grand public ou la presse, des déviances ponctuelles<sup>1553</sup>.

Ce mode d'engagement politique et électoral, qui met l'accent sur l'indépendance personnelle et un certain rejet des organisations ou appareils partisans, n'intervient toutefois pas nécessairement postérieurement à un engagement partisan. Nombreux sont les écologistes bretons dont l'activité électorale voire la conquête de mandats électifs interviennent sans aucune appartenance partisane passée. Dans les cas où ces personnes rejoignent ensuite les Verts, on peut parler de « cursus inversé » par opposition à un cursus encadré par l'appareil partisan, caractérisant les militants de base du parti ayant conquis des mandats électoraux grâce à la légitimité partisane interne.

## **1. Les engagements concurrents : associatifs, professionnels, familiaux**

Universitaire et militant associatif au tournant des années 1970, Jean-Claude Demaure est alors proche du PSU, mais n'envisage pas de s'y engager : le poids des engagements concurrents est sensible : militantisme associatif, activités professionnelles, vie familiale.

*« [Les années 1960-1970] c'était ma pleine époque de militantisme. [Mais] je pouvais pas tout faire, ça aurait été un cas de divorce assuré, et puis il aurait fallu que je me mette en grève de l'université, parce que j'avais du boulot, (...) la fac [de Nantes] s'est créée, j'ai candidaté, je suis venu, il a fallu tout faire, j'ai pris du retard, je l'ai passé [mon diplôme d'études supérieures] je crois en 66 [seulement], après j'ai essayé de commencer une thèse avec Jean-Claude Lefevre, et puis j'ai abandonné en route parce que c'est difficile de tout faire... Moi j'ai pas fait une brillante carrière universitaire, parce que ceux qui font une brillante carrière universitaire ils font pas une autre carrière active – ou brillante, comme on voudra – c'est difficile, on peut pas faire les deux, on peut pas se partager. Alors, je regrette rien, j'ai mon petit salaire de petit universitaire de base, ça me suffit, je vis avec. J'ai pas fini professeur émérite comme beaucoup de collègues de mon âge, mais qui n'étaient engagés dans rien. Sauf dans les publi[cations], les publi, les publi. Et les publi avec comité de lecture, et puis les publi internationales... Et vous ne faites que ça<sup>1554</sup>. »*

L'exemple de Jean-Claude Demaure éclaire l'aspect structurel de la contrainte temporelle qui dissuade l'engagement partisan ou électoral de nombreux militants écologistes.

---

<sup>1553</sup>Un seul cas semble relever de cette catégorie concernant les Verts gallois pour la période concernée par notre étude : la candidature de Chris Busby aux élections municipales d'Aberystwyth en 1995 en concurrence des candidats soutenus par le groupe local du *Green Party*. Il est intéressant d'observer que même dans ce cas, le dissident tient à revendiquer la légitimité partisane, en suscitant la création d'un groupe local concurrent revendiquant lui aussi l'affiliation au *Green Party*.

<sup>1554</sup>Entretien avec Jean-Claude Demaure le 3 avril 2014.



Cependant cette contrainte est variable dans le temps et peut contribuer à expliquer la faiblesse quantitative de l'engagement des militants écologistes politiques des années 1970 dans les Verts au début des années 1980, qui se considèrent pourtant comme leur destination naturelle.

Deux éléments conjoncturels correspondant au tournant des années 1980 sont ainsi à prendre en considération. Tout d'abord un aspect générationnel lié au fait que nombre des militants écologistes engagés dans les comités anti-nucléaires, associations écologistes précurseurs des Verts ou autres organisations dans les années 1970, nés souvent au tournant des années 1950, atteignent alors la trentaine d'années et connaissent une transformation de leur contexte familial et professionnel : occupation stable d'un poste de travail, formation d'un couple, naissance d'enfants. Cette corrélation apparaît clairement dans le cas de Jean-François Le Quellenec qui abandonne toute activité politique à la fin des années 1970 pour privilégier « mon écologie à moi<sup>1555</sup> » : emménagement et rénovation avec son épouse d'un ancien corps de ferme dans le Trégor, mais aussi investissement accru dans sa profession de psychologue, avec en ligne de mire un projet de thèse. Ce militant juge que c'est surtout la déception devant l'incapacité des écologistes à se doter d'une organisation innovante et efficace qui le pousse à se désengager, mais l'hypothèse selon laquelle l'émergence de deux terrains d'engagement alternatifs (professionnel et familial) facilite le désengagement partisan nous paraît largement recevable. Dans le cas de Michel Balbot, le fait que l'engagement familial et professionnel ait différé l'engagement partisan est exprimé explicitement :

*« On avait collé pour Lalonde, moi j'avais suivi un peu l'histoire des Amis de la Terre, de la construction des Verts... Il faut dire [qu'il] fallait que je monte ma famille, que je monte ma ferme, j'étais branché sur l'agriculture bio, j'étais pas forcément disponible. Mais [les Verts] c'était ma famille naturelle<sup>1556</sup>. »*

Le cas de Marie-François Gonin à la même période illustre sous un jour légèrement différent le même phénomène. Elle donne naissance à sa fille au début de l'année 1981 et, loin de couper court à son engagement militant, oriente au contraire celui-ci dans cette direction, dans la continuité de son militantisme féministe très actif depuis 1968. Elle participe à la création de l'association nantaise « Bien naître » ainsi qu'à une association de défense des bibliothèques municipales après l'arrivée de la droite à la municipalité en 1983<sup>1557</sup>,

---

<sup>1555</sup>Entretien avec Jean-François Le Quellenec le 10 juin 2014.

<sup>1556</sup>Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013.

<sup>1557</sup>Entretien avec Marie-Françoise Gonin le 18 juin 2014.

engagements associatifs qui la poussent à réduire puis interrompre son engagement politique<sup>1558</sup> malgré les sollicitations diverses<sup>1559</sup>.

Ces exemples peuvent paraître isolés mais le rôle structurant que Marie-Françoise Gonin et Jean-François Le Quellenec avaient joué lors des campagnes législatives de 1978 ainsi qu'au sein des CLIN de Guingamp et Nantes, ainsi que des Amis de la Terre de Nantes dans le cas de Marie-Françoise Gonin, laisse entrevoir l'impact que leur désengagement a pu avoir sur la structuration partisane des Verts localement. À Nantes, le mouvement ne commence à se structurer que laborieusement à partir de 1984 à partir d'un noyau dur d'étudiants sans bénéficier directement des acquis militants des années passées, tandis que les Verts restent totalement absents de la région de Guingamp jusque dans les années 1990.

L'engagement associatif de Marie-Françoise Gonin qui se spécialise dans les années 1980 suggère un deuxième élément conjoncturel qui vient favoriser le désengagement partisan à cette période et qui tient à la sphère associative elle-même. À partir du tournant des années 1980 on observe en effet, selon les travaux de Jacques Ion, un double phénomène : d'abord une spécialisation thématique des associations<sup>1560</sup>, au détriment des associations polyvalentes et multi-thématiques dont les Amis de la Terre constituaient un bon exemple dans le cas des écologistes et qui perdent une grande partie de leurs adhérents ; ensuite, et cela va de pair avec le phénomène précédent, une déconnexion croissante des associations avec la sphère politique et idéologique<sup>1561</sup>, illustrée dans le cas des écologistes par la création d'une structure partisane à part entière et à l'inverse par le « recentrage associatif » opéré par exemple par les Amis de la Terre ou encore par la SEPNB en Bretagne.

## **2. Des trajectoires de vie infléchies par l'engagement militant**

Si l'engagement partisan se situe en concurrence d'activités dans d'autres sphères telles que la vie professionnelle ou familiale, il ne faut pas pour autant en conclure que ces sphères

---

<sup>1558</sup>L'absence de groupe local structuré des Verts à Nantes avant la fin des années 1980 empêche d'envisager une participation distanciée aux activités du nouveau parti. Militante écologiste de premier plan de la ville, elle apparaît en effet au début des années 1980 comme la seule personne à même de susciter la structuration d'un groupe affilié aux Verts, ce que lui demande Yves Cochet en 1983, en vain. ADIV, 224J67, Fonds Dominique Bernard, Compte-rendu de la réunion du Collège exécutif des Verts-confédération écologiste des 9-10 juillet 1983.

<sup>1559</sup>Elle refuse ainsi de signer l'« Appel pour un arc en ciel » que lui avait envoyé Yves Cochet, soulignant qu'elle est très prise par sa vie privée. ADIV, 224J71, Fonds Dominique Bernard, courrier de Marie-Françoise Gonin à Yves Cochet, 3 février 1987.

<sup>1560</sup>Jacques ION, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 20-21.

<sup>1561</sup>Jacques ION, *op. cit.* p., 22.

sont imperméables les unes aux autres où que la seule relation qu'elles entretiennent relèverait de la concurrence. Au contraire, il s'avère que la nature même des activités professionnelles des militants, voire de leur vie familiale, est directement influencée par l'engagement militant et tout particulièrement par l'engagement partisan.

#### a) Des vies familiales marquées par l'engagement

La vie de famille est très souvent imbriquée étroitement à l'engagement militant et partisan. Le simple constat du nombre de couples militants chez les écologistes bretons permet de l'apercevoir : Gérard et Michèle Borvon à Landerneau, Nicole et Lars Kiil-Nielsen à Rennes, Patrice Renaud et Douglas Sugden à Berric dans le pays vannetais, Yves et Yvette Sauvage, André Guillaud et Florence Bricoud à Vannes, Ronan Dantec et Mireille Ferri à Nantes, François et Marina de Beaulieu à Morlaix, Hélène Jollivet et Serge Quatreboeufs à Redon puis Rennes, Katia Bellanger et Gérard Paget à Rennes ou encore Annick Bruneau et Raymond Jullien à Rezé. Ces couples d'adhérents se caractérisent cependant souvent par une implication asymétrique dans l'activité partisane, le conjoint moins investi donnant alors la priorité à un engagement associatif ou syndical. Pour autant il ne semble pas exister de relation de cause à effet entre engagement partisan et maritalité : ces couples se sont formés dans leur immense majorité préalablement à leur engagement conjoint chez les Verts. En revanche, les lieux de rencontre sont parfois liés à d'autres terrains d'engagement : mouvements sociaux, syndicats, solidarité internationale, souvent dans un contexte universitaire et, pour la génération que nous avons enquêtée, souvent dans les années 1968. Dans le cas, majoritaire, des militants qui n'opèrent pas de rupture politique avec leur milieu familial d'origine, il existe une continuité entre relations intrafamiliales et affinités politiques ou militantes : Jean-François Le Quellenec mentionne ainsi spontanément que sa belle-mère a été la compagne du frère de René Vautier<sup>1562</sup>.

Le caractère exigü des effectifs militants des Verts à l'échelle régionale et locale ne semble pas, à l'inverse, en faire un lieu de rencontre efficace – à la différence de l'échelle nationale où on observe la formation de quelques couples comme entre Yves Cochet et Dominique Voynet au début des années 1990 par exemple<sup>1563</sup>. Le même constat est valable au

<sup>1562</sup>Entretien avec Jean-François Le Quellenec le 10 juin 2014.

<sup>1563</sup>Le rôle des relations de séduction et de sexualité dans la sélection des candidats aux élections semble donc revêtir des aspects forts différents à l'échelle régionale et locale, où dominent les couples déjà formés, et à l'échelle nationale, où les relations de couples apparaissent plus malléables. Pour cette dernière situation, voir Vanessa JÉRÔME, « Les liaisons (in)fructueuses. Effets différenciés des conjugalités et des sexualités sur la professionnalisation politique des militants verts », *Politix*, vol. 27, n°107, 2014, p. 143-160.

Pays de Galles où les couples formés entre militants du parti semblent rares voire éphémères, comme celui formé par Alun Williams et Marilyn Smith-Wakefield<sup>1564</sup>.

L'étroitesse de notre échantillon ne nous a pas permis de vérifier si le constat général dressé par Olivier Fillieule s'appliquait aux écologistes bretons ou gallois :

*« La vie de famille des ex-activistes est marquée par un retardement de l'entrée dans la vie adulte et dans les rôles qui y sont associés (mariages et naissances tardifs) et une plus grande instabilité des couples, avec un taux de divorce toujours plus élevé que dans les groupes de contrôle<sup>1565</sup>. »*

Il est toutefois possible d'avancer une distinction entre deux idéaux-types de militants. D'abord les militants « activistes » qui se caractérisent par un engagement intense dans l'activité militante, avec notamment la coexistence d'un engagement partisan et d'engagements associatifs simultanés, souvent combinés à une activité professionnelle en lien direct avec le militantisme : c'est ainsi le cas de Ronan Dantec à partir du tournant des années 1990, à la fois militant Vert et responsable salarié de l'association Alternantes, ou encore des titulaires de mandats parlementaires nationaux comme Yves Cochet à partir de 1989, ou enfin de Renée Conan à la fois militante associative, militante politique puis élue municipale, tout en opérant une reconversion professionnelle de l'enseignement vers l'acupuncture (en passant par des piges de journalisme). Ces activistes semblent se caractériser par une instabilité de leurs couples, à la différence du second idéal-type, celui des militants parfois très actifs à la fois sur le plan politique et associatif mais dont l'activité professionnelle est davantage stable et exercée à temps plein ; cet engagement moins intégral permet de les distinguer de la catégorie des activistes : Michèle et Gérard Borvon, enseignants dans l'enseignement secondaire ou encore Nicole et Lars Kiil-Nielsen, également titulaires dans l'Éducation nationale par exemple.

b) Un parcours professionnel souvent dépendant de l'engagement partisan

Si la relation entre conjugalité et militantisme semble ambivalente en Bretagne, il en va tout autrement de la relation entre parcours professionnel et militantisme. Le militantisme a un impact net sur les parcours professionnels des militants, sous plusieurs aspects que résume Olivier Fillieule :

---

<sup>1564</sup>Entretien avec Chris Simpson le 17 mai 2013.

<sup>1565</sup>Olivier FILLIEULE, « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », in Olivier FILLIEULE (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 17-48.

*« En matière professionnelle, les cursus scolaires [des activistes] sont plus souvent que la moyenne interrompus avant terme et en tout cas abrégés ; (...) en conséquence, les revenus sont relativement peu élevés. Les carrières sont également marquées par une plus grande instabilité professionnelle, due notamment à l'entrée tardive dans la vie active et aux plus fréquents changements d'emplois<sup>1566</sup>. »*

Cependant la corrélation entre instabilité ou progression limitée des carrières professionnelles et militantisme est plus complexe qu'un simple rapport de cause à effet. La discontinuité des parcours de formation, notamment, ne semble pas seulement être une conséquence de l'engagement militant, mais plutôt d'une relation distanciée au système éducatif lui-même voire d'une volonté délibérée d'échapper à toute carrière professionnelle linéaire, au bénéfice de projets professionnels successifs.

Ainsi certains interrompent volontairement leurs études avant le baccalauréat. Michel Balbot quitte ainsi le lycée puis passe un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) de maçonnerie, avant de s'installer en agriculture biologique puis de suivre une licence de sociologie et de développement local. Cela constitue une rupture à l'échelle familiale puisque le processus d'ascension sociale relativement à ses parents (orthophoniste et chef d'entreprise dans le bâtiment) est interrompu.

*« J'ai quitté le lycée en première, c'était une décision personnelle, j'en avais ras-le-bol, j'avais l'impression de perdre mon temps (...) J'ai passé un CAP de maçon, j'ai été ouvrier maçon, j'ai été agriculteur bio, et puis là, c'est à ce moment là, au bout de quelque années d'agriculture bio, où... la relation sociale va me manquer, où je vais quitter la ferme, pour reprendre mes études, et prendre un boulot dans une association de formation pour adultes<sup>1567</sup>. »*

Le parcours scolaire d'Yves Sauvage est lui aussi caractérisé par une forte discontinuité :

*« Entre la première et la terminale, j'ai voulu arrêter les études, mais je suis revenu la queue entre les jambes parce que je ne trouvais pas de boulot. [rire<sup>1568</sup>] »*

Il entre ainsi à l'université à 22 ans, après avoir redoublé plusieurs fois ; il entame un cursus de philosophie puis se rabat sur la sociologie. L'objectif est moins de valider un diplôme que d'être autorisé à exercer comme surveillant de collège afin de subvenir à ses besoins. Une fois diplômé, le manque de places l'empêche de devenir professeur de sciences économiques et sociales ; par défaut et provisoirement il devient conseiller principal d'éducation (CPE) contractuel, en attendant mieux. Pourtant il reste CPE et est titularisé en 1981.

Dans un autre registre, la distance à l'égard du parcours scolaire se retrouve dans le cas de Marc de Saint-Laurent :

---

<sup>1566</sup>Olivier FILLIEULE, *ibid.*

<sup>1567</sup>Entretien avec Michel Balbot le 13 décembre 2013.

<sup>1568</sup>Entretien avec Yves Sauvage le 14 mai 2014.

*« J'ai été récidiviste au bac, j'étais très mauvais, un gros fainéant, j'ai passé trois fois mon bac [rire], je suis parti un an au Canada, et j'ai eu mon bac en candidat libre. Ça m'a permis de voir du pays et de parler anglais. C'était à Vancouver. Là où est né Greenpeace, d'ailleurs<sup>1569</sup>. »*

Pour certains cette distance vis-à-vis du parcours de formation au bénéfice du militantisme se retrouve tout au long du parcours professionnel, comme dans le cas d'Alain Uguen qui, adolescent, s'oriente tout d'abord vers la carrière ecclésiastique, au petit-séminaire de Pont-Croix puis Brest, au lycée Saint-Yves de Quimper puis deux ans de grand séminaire à Quimper puis Saint-Brieuc, avant d'abandonner en réalisant que « le célibat n'était pas pour [lui]<sup>1570</sup> ».

Ces tâtonnements dans la recherche d'une formation professionnelle répondant aux aspirations en pleine évolution de ces jeunes adultes souvent peu militants mais aux idées déjà précises se retrouvent dans de nombreux cas surtout en Bretagne. Jacques Mangold a ainsi enchaîné diverses formations : diplôme d'études universitaires générales (DEUG) de géographie, licence d'économie, Brevet de technicien supérieur d'agriculture, maîtrise de développement local, puis diplôme des hautes études en pratiques sociales, avant d'enseigner l'économie en lycée agricole.

*« J'ai fait quelques études dans divers trucs, j'ai fait de la géo, j'ai pas dû aller loin en géo, j'ai dû faire un DEUG de géo, j'ai fait... qu'est ce que j'ai fait après, j'ai fait une licence de... Je sais même plus ce que j'ai fait... licence d'éco, j'ai fait après, encore, j'ai passé aussi un brevet de technicien supérieur en agriculture, j'ai... qu'est ce que j'ai fait encore, une maîtrise de développement local, AES, quoi, c'était les anciens AES. Et j'ai fait un diplôme de hautes études en pratiques sociales, et, euh... qu'est ce que j'ai fait d'autre... ben c'est à peu près tout... Si, j'ai fait un peu d'agro aussi, j'ai fait quelques années d'agro... et voilà. Oui, un truc un peu large<sup>1571</sup>. »*

Jean-François Le Quellenec quant à lui abandonne sa maîtrise de mathématiques et sciences physiques et opte à la place pour un cursus de psychologie, par curiosité et parce que le cursus, à l'horaire moins chargé, laissait du temps pour « bouquiner ».

Jenny Edkins, après avoir obtenu un diplôme en sciences physiques à l'université d'Oxford et exercé comme bibliothécaire à l'université d'Aberystwyth, reprend des études en sciences sociales dans le cadre de l'*Open University*<sup>1572</sup>. Nombre de militants britanniques passent d'ailleurs par cette institution, créée en 1969 par le gouvernement Wilson et qui vise à faciliter la formation des adultes dans le cadre de reprises d'études, en particulier par

<sup>1569</sup>Entretien avec Marc de Saint-Laurent le 20 janvier 2014.

<sup>1570</sup>Entretien avec Alain Uguen le 16 décembre 2013.

<sup>1571</sup>Entretien avec Jacques Mangold le 20 janvier 2014.

<sup>1572</sup>NLW, C1/7/1, boîte 104, élection au conseil de comté de Ceredigion de 1995, Borth, Jenny Edkins-Green Party, tract électoral.

correspondance<sup>1573</sup>, privilégiant les pédagogies et des moyens de communication innovants, à un coût d'inscription limité, sans limite de temps pour obtenir le diplôme et sélectionnant de préférence des étudiants issus des classes populaires. L'évolution des étudiants de l'*Open University* à partir des années 1970 se caractérise par un nombre croissant de femmes, qui peuvent grâce à elle concilier plus facilement maternité et reprise d'études.

Wulf Livingston envisage un temps d'entamer des études de droit à la sortie de l'enseignement secondaire, afin de nourrir son engagement politique naissant, mais y renonce et voyage durant un an en Europe. À son retour, il choisit d'entrer en faculté d'histoire « sans objectif particulier », « pour le plaisir d'apprendre<sup>1574</sup> ». Suite à l'obtention de son diplôme, il travaille dans la restauration avant de reprendre des études quelques années plus tard en travail social (jusqu'au doctorat) et d'exercer dans ce domaine, accordant une grande importance à la « micro-politique ».

Jean-Pierre Mousset lycéen au Likès de Quimper n'obtient pas le baccalauréat mais, employé de banque au Crédit mutuel de Bretagne à Vannes, bénéficie de la formation continue et obtient un diplôme de niveau bac + 1<sup>1575</sup>. Klaus Armstrong-Braun, après un départ en retraite anticipée consécutif à un accident du travail, reprend des études dans les années 1990, cette fois-ci de sciences de l'environnement et de biologie, qui nourrissent ses activités militantes<sup>1576</sup>.

Sur le plan professionnel, on observe également une forte instabilité des carrières chez les militants écologistes. John Nicholson exerce différentes activités, de la conception d'orgues à l'architecture en passant par le design et la musique<sup>1577</sup>. Roger Coghill fonde quant à lui une série de petites entreprises, d'abord dans le domaine du tourisme puis de la recherche médicale (il fonde Coghill Research Laboratories en 1987)<sup>1578</sup>. Toby Hodd après ses recherches de thèse s'installe dans la campagne galloise à Llangeitho et met en place un service de conseil consacré aux agriculteurs ainsi qu'une pépinière. Il quitte le Pays de Galles avec sa famille pour les îles de Killarney dix ans plus tard en 1989<sup>1579</sup>. Patrick Adams offre un

---

<sup>1573</sup>Myriam BOUSSAHBA-BRAVARD, « L'*Open University* ou la grande “fierté” de Wilson » in Jean-Paul PICHARDIE et Antoine CAPET (dir.), *Les années Wilson 1964-1970*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1999, p. 209-226.

<sup>1574</sup>Entretien avec Wulf Livingston le 10 juin 2015.

<sup>1575</sup>Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

<sup>1576</sup>Entretien avec Klaus Armstrong-Braun le 3 juin 2015.

<sup>1577</sup>Correspondance avec John Nicholson le 11 juillet 2015.

<sup>1578</sup>NLW, C1/7/1, boîte 104, élections générales de 1992-circonscription de Pembroke, tract électoral, Roger Coghill-Green Party.

<sup>1579</sup>J. L.O'MALLEY, *op. cit.*



profil semblable : biologiste de formation, d'abord employé par le *National Environment Research Council* à Oxford, il s'installe ensuite près de Welshpool dans une petite ferme<sup>1580</sup>.

Le travail indépendant est donc fréquent chez les militants écologistes. Ainsi David Hoffmann fonde un cabinet d'herbalisme médical dans le Pembrokeshire, tout en enseignant et en étudiant l'histoire naturelle au service du musée du Pembrokeshire<sup>1581</sup>. Julie Harmon quant à elle tient un magasin d'aliments diététiques à Neath avant d'être employée comme agent de développement d'une agence de conseil locale<sup>1582</sup>. Vicky Buxton conclut quant à elle son éducation secondaire en République d'Irlande avant de s'installer comme travailleuse indépendante dans la poterie<sup>1583</sup>.

D'autres comme François de Beaulieu occupent un emploi de manière stable, en l'occurrence professeur de lettres, car « il fallait bien aussi gagner sa croûte<sup>1584</sup> », tout en multipliant les engagements annexes le mettant au contact d'autres activités : coopérative de produits biologiques, militantisme anti-nucléaire, naturalisme, etc.

Les discontinuités sont donc souvent des tâtonnements qui résultent d'hésitations et d'une distanciation vis-à-vis de l'objectif d'insertion professionnelle, et jamais totalement subies. La relation de concurrence entre engagement militant et engagement professionnel ou familial n'est donc pas exclusive. Les choix familiaux, professionnels, militants sont indissociablement liés. Pour reprendre l'analyse de Sylvie Ollitrault, « le militantisme [est] moins le résultat d'un rapport coût-avantage qu'une manière d'inventer sa vie. Il est autant une manière d'exprimer sa vision du monde et de l'incarner que de construire une alternative<sup>1585</sup>. »

L'engagement politique est cependant parfois vécu comme un obstacle à l'insertion professionnelle, surtout lorsque les militants acquièrent une notoriété publique importante, quand bien même limitée à l'échelle locale. Ainsi de Alain Uguen, élu conseiller municipal en 1983, seul élu écologiste de Quimper, qui s'estime au milieu des années 1980 « grillé sur la place de Quimper<sup>1586</sup> » sur le plan professionnel ce qui explique selon lui son chômage d'alors.

---

<sup>1580</sup>NLW, C1/7/1, boîte 104, élections européennes de 1989, circonscription North Wales, Patrick Adams-Green Paty, tract électoral.

<sup>1581</sup>NLW, C1/7/1, boîte 104, élections générales de 1983, circonscription du Pembrokeshire, David Hoffmann-Green Party, tract électoral.

<sup>1582</sup>NLW, C1/7/1, boîte 104, élections générales de 1987, circonscription de Swansea West, Julie Harmon, tract électoral.

<sup>1583</sup>Correspondance avec Vicky Buxton le 9 juillet 2015.

<sup>1584</sup>Entretien avec François de Beaulieu le 26 février 2014.

<sup>1585</sup>Sylvie OLLITRAULT, *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, PUR, 2008, p. 15-16.

<sup>1586</sup>Alain Uguen, « Les risques du métier », *Bretagne Écologie*, n°6, janvier 1987, p. 15.

### 3. Dissidences

Le fort renouvellement des effectifs des Verts mis en évidence plus haut concerne certes d'abord des militants ou adhérents dont l'engagement chez les Verts est court et peu approfondi, la plupart d'entre eux n'adhérant que moins de trois ans en tout pour la période 1989-2013. Mais cette discontinuité de l'engagement partisan est effective également dans le cas des militants très engagés dans le parti, voire ayant acquis des postes électifs, et se traduit souvent par des candidatures dissidentes à celles soutenues par les Verts à l'issue du mandat.

#### a) Des dissidences qui alimentent une concurrence partisane : Génération Écologie

Le premier exemple caractérisé de dissidences observable en Bretagne se produit à l'occasion de la naissance de Génération Écologie en 1990. Quatre anciens adhérents des Verts qui y avaient parfois joué un rôle protagoniste rejoignent alors la formation de Brice Lalonde : Danièle Lepeltier, Pierre Delignière, Alfred Corne et Yves Sauvage<sup>1587</sup>. Seuls les deux premiers cependant figurent parmi les signataires de l'« Appel pour la création de Génération écologie » publié au début de l'année 1990, au côtés des bretons Jean-Claude Demaure et Gabriel Cohn-Bendit<sup>1588</sup> : Yves Sauvage ne rejoint le mouvement de Brice Lalonde que dans un second temps, en 1991, après avoir quitté les Verts dont il condamne le refus de se positionner à gauche<sup>1589</sup>. Alfred Corne suit la même trajectoire après sa marginalisation au sein des Verts en 1988<sup>1590</sup>.

Danièle Lepeltier et Pierre Delignière se caractérisent toutefois par un temps de latence entre leur départ des Verts, qui précède la naissance de Génération écologie, et leur adhésion à celui-ci. Pierre Delignière quitte en effet les Verts dès 1987, malgré son élection à la présidence du mouvement en Bretagne deux années plus tôt qui avait masqué son isolement politique et humain tant à l'échelle locale que régionale. Il s'investit alors dans le domaine associatif au sein des Amis de la Terre de Cornouaille avant de créer en 1990 les Amis de la

---

<sup>1587</sup>Pierre Delignière a selon lui été directement contacté par les collaborateurs de Brice Lalonde, soucieux de constituer un réseau de soutiens à l'échelle locale, dès la fin de l'année 1989, peu de temps avant le lancement de la formation. (Entretien avec Pierre Delignière le 16 janvier 2014). Alain Uguen témoigne également d'une rencontre avec Brice Lalonde en 1989 à l'occasion de l'Assemblée générale de la SEPNB au cours de laquelle le secrétaire d'État aurait tenté de le convaincre de quitter les Verts (Alain Uguen étant alors un des rares adjoints Verts d'un maire socialiste). Entretien avec Alain Uguen le 16 décembre 2013.

<sup>1588</sup>AD35, Fonds Dominique Bernard, 224J106, *Lettre d'information*, n°1, Génération Écologie, 1990.

<sup>1589</sup>Entretien avec Yves Sauvage le 14 mai 2014.

<sup>1590</sup>Mais pour des raisons diamétralement opposées à celles d'Yves Sauvage puisqu'il défend à l'origine une ligne ni droite- ni gauche dont Génération écologie est initialement l'antithèse.

Terre Bretagne<sup>1591</sup>, affiliés à l'organisation nationale qui conserve des liens étroits avec le secrétaire d'État chargé de l'Environnement. Pierre Delignière conserve une activité politique à titre individuel : en relation étroite avec Alfred Corne qui est devenu secrétaire régional des Verts Bretagne, il s'investit dans la campagne présidentielle d'Antoine Waechter dans le Finistère<sup>1592</sup>, au grand dam de certains militants Verts locaux. D'abord hostile au rapprochement des écologistes avec d'autres partis, il change son fusil d'épaule au tournant des années 1990 en se rapprochant de Brice Lalonde. Il tente de coordonner Génération Écologie à l'échelle régionale mais la tutelle exercée par l'échelon national est trop forte et il ne peut intervenir dans la désignation des candidats aux élections régionales de 1992<sup>1593</sup>, hormis dans le Finistère où il est tête de liste. Élu au conseil régional de Bretagne avec cinq autres candidats Génération Écologie, il retrouve la même situation d'isolement qu'au sein des Verts, redoublée par l'éclatement rapide du mouvement : le groupe GE éclate au conseil régional et il siège comme non inscrit dès 1993 ; candidat aux élections législatives de 1993 investi à la fois par GE et les Verts dans le cadre de l'accord national entre les deux formations, son intransigeance vis-à-vis des Verts locaux le prive du soutien de sa propre formation et le pousse à rejoindre une dissidence de Génération Écologie, l'Alliance pour l'écologie et la démocratie (AED)<sup>1594</sup>. Son affiliation partisane reste instable dans les années qui suivent, passant du MEI d'Antoine Waechter au parti CAP21 de Corinne Lepage.

Si le parcours de Pierre Delignière semble donc marqué par un comportement structurellement dissident vis-à-vis des organisations partisanes, celui de Danièle Lepeltier semble obéir à des facteurs plus classiques liés au cadre institutionnel de la vie politique locale. En effet, son départ des Verts est directement lié à l'approche des élections municipales de 1989 à Lorient où les écologistes locaux préparent une liste concurrente à celle du maire socialiste sortant Jean-Yves Le Drian. Alors adhérente des Verts, Danièle Lepeltier rallie la liste socialiste où elle figure en dix-huitième position<sup>1595</sup>, ce qui lui assure l'élection en cas de victoire, hautement probable. Elle est immédiatement exclue par le collège exécutif des Verts à la demande du président des Verts bretons Yves Cochet<sup>1596</sup>. En tant qu'élue municipale écologiste dans une majorité municipale de gauche, elle représente la ligne alors défendue par

<sup>1591</sup>Entretien avec Pierre Delignière le 16 janvier 2014.

<sup>1592</sup>Jean-Charles Perazzi, « Campagne présidentielle. La journée studieuse d'Antoine Waechter le Vert alsacien », *Ouest-France*, 14 octobre 1987.

<sup>1593</sup>Entretien avec Pierre Delignière le 16 janvier 2014.

<sup>1594</sup>« Les Verts et Génération Écologie n'ont plus de candidat à Quimper ! Le méli-mélo écologiste », *Ouest-France*, 2 mars 1993.

<sup>1595</sup>« Danièle Lepeltier “verte” avec Jean-Yves Le Drian », *Ouest-France*, 3 février 1989.

<sup>1596</sup>Musée du Vivant, Archives d'Yves Cochet, Courrier d'Yves Cochet au collège exécutif du 9 février 1989, Courrier du secrétaire national Guy Cambot à Danièle Lepeltier du 11 février 1989.

Génération Écologie dont elle devient donc un des premiers soutiens en Bretagne. Elle figure en quatrième position sur la liste GE aux élections régionales de 1992 dans le Morbihan.

b) Des dissidences individuelles d'élus Verts :  
l'hémorragie des élections municipales de 1995  
en Bretagne

Le cas de Danièle Lepeltier préfigure un phénomène plus important de dissidences en lien direct avec les échéances électorales locales en particulier à partir de 1995 et qui concerne avant tout les militants écologistes ayant préalablement conquis des mandats électifs sous l'étiquette des Verts. Il convient en effet de souligner que parmi les groupes d'écologistes élus à un conseil municipal en 1989 en Bretagne, seuls ceux de Quimper (malgré des tensions internes importantes) et de Rennes (marqué par le leadership presque incontesté d'Yves Cochet) gardent leur cohésion tout au long du mandat. À Lorient, Vannes et Saint-Brieuc au contraire, le groupe d'élus se divise en cours ou en fin de mandat (Lorient, Vannes) ou se détache du parti (Saint-Brieuc).

i. *À Lorient, l'éclatement d'un groupe hétérogène face à la majorité municipale de gauche*

À Lorient en effet, les cinq élus municipaux d'*An Oriant Écologie* sont extrêmement divers y compris en terme d'appartenance partisane : Renée Conan est la dirigeante locale des Verts ; Jacques-Yves Le Touze et Pascale Guillou sont des militants associatifs ; Marie-Hélène Leroux représente l'association locale Autogestion-Écologie issue du PSU et avait siégé dans l'opposition entre 1983 et 1989 ; Joël Guégan est le leader local de l'UDB et avait siégé dans la majorité municipale entre 1971 et 1989. Or, dès la deuxième année du mandat, les deux élus associatifs font défection en acceptant de rejoindre la majorité municipale, Pascale Guillou siégeant alors au district<sup>1597</sup>. La cohésion du groupe est davantage encore affaiblie par l'investissement de Renée Conan au Parlement européen<sup>1598</sup> puis par son décès brutal en juillet 1992. L'arrivée consécutive d'Alain Le Sann (Autogestion-Écologie) et de Dominig Bourbao (Verts) au conseil municipal en cours de mandat suite à ce décès ainsi qu'à la démission à mi-mandat de Marie-Hélène Leroux ne renforce pas la cohésion du groupe puisque

<sup>1597</sup>F. Motta, « Les conséquences du “ralliement” de Pascale Guillou aux socialistes », *Le Télégramme de Brest*, 17 novembre 1990.

<sup>1598</sup>D'abord en tant que collaboratrice parlementaire entre juin 1989 et décembre 1991 auprès de Solange Fernex, puis comme députée à partir de janvier 1992.

l'affaiblissement militant des Verts lorientais incite Dominig Bourbao à rallier Jean-Yves Le Drian à l'approche des élections municipales de juin 1995<sup>1599</sup>, les Verts soutenant eux la liste An Oriant Écologie cette fois-ci dominée par les autogestionnaires dont la tête de liste Alain Le Sann. Dominig Bourbao, exclue des Verts<sup>1600</sup>, est ainsi élue au conseil municipal et désignée adjointe au maire chargée de l'enfance.

ii. *À Saint-Brieuc, la rupture du lien élus-militants face à une majorité municipale de gauche*

Saint-Brieuc présente un cas relativement différent dans la mesure où les cinq élus municipaux sont investis de façon très inégale dans leur mandat : seule la tête de liste de 1989, Jacques Mangold, l'exerce pleinement, les quatre autres étant pris au dépourvu par leur élection inattendue. Mais comme à Lorient, les rapports avec la majorité municipale de gauche vont exercer une pression centrifuge sur les écologistes. Le maire Claude Saunier propose en effet aux élus écologistes d'intégrer la majorité municipale et d'occuper un poste d'adjoint. Dans un premier temps, ils refusent, Jacques Mangold refusant même de se désister au second tour des élections cantonales de mars 1992, ce qui donne lieu à une triangulaire et contribue à la défaite du premier secrétaire du PS dans le département, Michel Brémont, face au leader local de l'UDF Bruno Joncour<sup>1601</sup>. À l'issue de ce rapport de forces qu'il juge favorable, Jacques Mangold convainc les Verts locaux d'accepter la proposition du maire : il devient adjoint à l'écologie urbaine au mois de novembre 1992<sup>1602</sup>, ce qui accentue encore son investissement, solitaire, dans son mandat :

*« Il se trouve que très rapidement, moi j'ai pas pu suivre le groupe [des Verts briochins], parce que j'étais bouffé par le travail municipal. [Et dans] le groupe, il y a eu d'autres personnes à venir, qui se réunissaient régulièrement etc., ça discutait des problèmes, et progressivement il s'est produit un petit schisme entre ce que je faisais au niveau municipal, et ce que eux pensaient au niveau du groupe<sup>1603</sup>. »*

Chargé notamment de la distribution de l'eau, il est conduit à valider un projet d'usine de dénitrification de l'eau courante afin de respecter les règles sanitaires, mesure à laquelle s'opposent les Verts briochins ainsi que les associations locales de défense de l'environnement.

<sup>1599</sup> « Le parti morbihannais désavoue Dominique Bourbao. Les Verts avec An Oriant Écologie », *Ouest-France*, 8 juin 1995.

<sup>1600</sup> Archives des Verts Bretagne, Saint-Brieuc, Compte-rendus des Conseils fédéraux, Conseil fédéral du 24 juin 1995.

<sup>1601</sup> « Michel Brémont amer, Bruno Joncour ragaillardis avant le second tour. Jacques Mangold joue sa propre carte », *Ouest-France*, 25 mars 1992.

<sup>1602</sup> Yannick Boulain, « Les Verts briochins rallient la majorité municipale. Jacques Mangold adjoint au maire », *Ouest-France*, 7-8 novembre 1992.

<sup>1603</sup> Entretien avec Jacques Mangold le 20 janvier 2014.

Cette divergence conflictuelle le met en marge des Verts auxquels il ne ré-adhère pas. Il obtient facilement, en 1995, de figurer dans le haut de la liste PS-PCF présentée par le maire Claude Saunier, et apporte avec lui l'étiquette de la formation qu'il a ralliée entre-temps, Convergence Écologie Solidarités<sup>1604</sup>. Reconduit comme adjoint au maire (troisième et non plus douzième dans l'ordre protocolaire), il quitte son mandat en 2001 à la suite de quoi il ré-adhère aux Verts.

### *iii. À Vannes, une concurrence pour le leadership écologiste municipal qui se solde par la défection*

À Vannes on assiste à une division similaire des écologistes à l'approche des élections municipales de 1995, qui traverse cette fois-ci essentiellement les Verts eux-mêmes, autour d'une concurrence pour le leadership du parti à l'échelle locale. En effet, la principale figure écologiste locale, Jean-Pierre Mousset, qui siège au conseil municipal dans l'opposition depuis 1983 après avoir été tête de liste de Vannes-Alternative en 1983 et 1989, est de plus en plus isolé au sein des Verts mais aussi parmi les écologistes locaux affiliés à l'Association des écologistes du pays vannetais<sup>1605</sup>. Il choisit de ne pas démissionner à mi-mandat contrairement à ce qui avait été convenu à la veille de l'élection, ce qui aggrave les tensions au sein du groupe<sup>1606</sup>. Sollicité pour rejoindre Génération écologie notamment par son camarade de la SEPNB Jean-Claude Demaure, il refuse malgré tout<sup>1607</sup>. André Guillaus, élu conseiller municipal en 1989 avec Jean-Pierre Mousset, adhère entre-temps aux Verts et est en position d'occuper la tête de liste de la liste écologiste à l'approche des élections municipales de 1995.

C'est alors qu'intervient la défection de Jean-Pierre Mousset qui rallie la liste socialiste en y obtenant la quatrième position, garantissant son élection<sup>1608</sup>. Réélu au conseil municipal<sup>1609</sup>, toujours dans l'opposition, il adhère au Parti radical de gauche après 1997 par estime pour Michel Crépeau qu'il considère comme un pionnier de l'écologie urbaine à La Rochelle<sup>1610</sup>. Ce second engagement partisan est durable puisque Jean-Pierre Mousset est

---

<sup>1604</sup> « La liste de C. Saunier », *Ouest-France*, 15-16 mai 1995.

<sup>1605</sup> L'association rechigne à soutenir sa candidature aux élections législatives de mars 1993, tout comme le collectif vannetais à l'origine de la liste municipale de 1989. « Préparation des législatives. Le "regret" de Vannes Alternative Écologie », *Ouest-France*, 3 février 1993.

<sup>1606</sup> Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

<sup>1607</sup> Il rencontre cependant à cette époque François de Rugy, jeune membre de Génération Écologie à Nantes, par l'intermédiaire duquel il rencontre après 1997 Jean-Vincent Placé, collaborateur parlementaire de Michel Crépeau, qui le convainc de rejoindre le PRG. Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

<sup>1608</sup> « La liste de gauche de Philippe Meyer », *Ouest-France*, 26 mai 1995.

<sup>1609</sup> Contrairement à André Guillaus, en tête de la liste des Verts qui ne recueille que 9,0 % des voix.

<sup>1610</sup> Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

toujours adhérent du PRG en 2014<sup>1611</sup>, en contraste assez net avec son engagement chez les Verts qui avait été marqué par une longue interruption entre 1986 et 1989, au bénéfice de la participation au groupe morbihannais Arc-en-Ciel sous l'étiquette duquel il s'était présenté aux élections cantonales de septembre 1988 aux côtés d'anciens militants du PSU.

c) Des dissidences qui témoignent d'un rapport de convenance<sup>1612</sup> à l'appartenance aux Verts

La fréquence des départs des Verts parmi les élus municipaux de 1989 avant la fin de leur mandat témoigne d'un rapport distancié à cette formation politique. Sur un total d'environ vingt-cinq élus municipaux adhérents des Verts ou étiquetés écologistes non encartés par ailleurs suite aux élections de 1989, six quittent les Verts ou leur groupe d'élus en cours de mandat ou à l'issue de celui-ci, dont quatre élus de premier plan : trois anciennes têtes de liste<sup>1613</sup> et une militante élue entre temps conseillère régionale Verte en 1992<sup>1614</sup>.

Les échéances électorales suivantes se caractérisent à leur tour par des dissidences nombreuses, qui mettent en perspective certains parcours de militants évoqués plus haut, notamment ceux caractérisés par un cursus électif inversé. Ainsi les élections municipales de 2008 voient à Rennes la défection de plusieurs élus municipaux Verts sortants qui rallient la liste socialiste, dont un adhérent Vert de longue date Jean-Louis Merrien mais également Pascale Loget, élue municipale depuis 1995 initialement sous l'étiquette Convergence Écologie Solidarité. Les élections régionales de 2010 donnent lieu au même phénomène avec le ralliement de plusieurs élus Verts dès le premier tour à la liste de Jean-Yves Le Drian, sous l'étiquette de l'association Bretagne-Écologie au sein de laquelle Marie-Pierre Rouger, vice-présidente sortante du conseil régional, joue un rôle de protagoniste. En 2014 le conseiller municipal Vert lannionnais Jakez Gicquel rallie dès le premier tour la liste du maire sortant socialiste, se désolidarisant des écologistes qui lancent une liste avec le soutien de l'UDB, sous l'étiquette de laquelle il avait pourtant été initialement élu en 1989. On peut enfin rapprocher de ce phénomène le départ d'EELV en 2015 du député François de Rugy qui participe à la création d'un parti concurrent, *Écologistes !*, dix-huit mois avant les élections législatives prévues en juin 2017. Les élus ayant débuté leur carrière politique voire électorale

<sup>1611</sup>Il est reconduit au conseil municipal de Vannes en 2001 sur une liste de centre-gauche, élu au conseil régional sur la liste PS-PCF-PRG en 2004 et réélu une dernière fois au conseil municipal en 2008 sur la liste socialiste.

<sup>1612</sup>Nicolas SAUGER, *Les scissions de l'UDF (1994-1999) : unité et dissociation des partis, mécanismes de transformation de l'offre partisane*, thèse de doctorat en science politique, IEP de Paris, 2003.

<sup>1613</sup>Jacques Mangold et Jean-Pierre Mousset ainsi que Jean-Roland Lassalle – qui lui n'est pas candidat aux élections de 1995.

<sup>1614</sup>Dominig Bourbao.



en dehors des Verts semblent donc avoir une propension supérieure à celle des autres élus Verts à quitter cette organisation partisane lorsque le rapport coût-avantage en terme d'éligibilité de l'appartenance aux Verts devient défavorable. Ce rapport instrumental à l'appartenance partisane va jusqu'à la création de structures associatives proto-partisanes *ad hoc*, comme Rennes Métropole Écologie en 2008, Bretagne-Écologie en 2010 ou encore Lorient-Écologie en 2014, dont le caractère peu structuré et souvent temporaire rend difficile à qualifier de scissions.

Le rapport à l'étiquette Verts peut donc être qualifié dans ces cas, en suivant la nomenclature proposée par Nicolas Sauger dans le cas des scissions et dissidences de l'UDF, de rapport de convenance, caractérisé par un calcul « des coûts et des avantages supposés de l'adhésion<sup>1615</sup> » et une absence d'identification partisane forte. Il convient toutefois de nuancer le caractère instrumental de ce rapport au parti : en effet, le calcul instrumental ne semble intervenir dans la plupart des cas que dans la période précédant la dissidence, le moment de l'adhésion se caractérisant lui par une identification sinon au parti en tant que tel, du moins au collectif militant qu'il abrite, en tout cas pour les adhérents n'ayant pas préalablement milité dans un autre parti politique<sup>1616</sup>. La dissidence peut ainsi être expliquée en partie par l'affaiblissement voire la disparition du collectif militant en question, qui réduit fortement l'identification au parti. Ce phénomène est patent à Lorient à la fois au milieu des années 1990, contribuant à éclairer la défection de Dominig Bourbao, et en 2014, avec la défection de Jean-Paul Aucher, Claudine Le Goff et Alain Le Boudouil dans un contexte d'affaiblissement des Verts à l'échelle locale.

Dans le cas des dissidents de l'UDF, Nicolas Sauger estime que ce rapport de convenance constitue « plus un rapport au monde politique qu'un rapport à un parti précisément », au point que « se distancer de son appartenance partisane, c'est ainsi affirmer son autonomie et sa liberté individuelle<sup>1617</sup> ». Il semble que les Verts présentent tout de même une spécificité à cet égard. Tout d'abord par la réticence des militants écologistes devant la structuration d'un appareil partisan forcément centralisé et hiérarchisé, au détriment du pluralisme et de l'indépendance des militants. Une fois élu, le militant déjà prédisposé à mettre en cause la légitimité de la hiérarchie partisane est doté d'une double légitimité : celle issue du parti et celle issue du suffrage universel et de son travail et de sa notoriété

<sup>1615</sup>Nicolas SAUGER, *op. cit.*, p. 332.

<sup>1616</sup>Citons également le cas de Jacques Mangold qui, une fois terminé son mandat d'adjoint à Saint-Brieuc, demande et obtient sa réadhésion aux Verts, sans que cela lui semble d'une utilité majeure dans son élection en 2008 à la mairie de Plouézec. Entretien avec Jacques Mangold le 20 janvier 2014.

<sup>1617</sup>Nicolas SAUGER, *op. cit.*, p. 332-334.

personnelle. Or dans le cas des Verts, la faiblesse des effectifs du parti, parfois criante à l'échelle locale, peut facilement conduire l'élu à se détacher des engagements contractés à son égard et à privilégier d'autres sources de légitimité, liées à la reconnaissance du travail effectué pendant son mandat ou à ses engagements associatifs. La persistance de groupes militants structurés et relativement homogènes encadrant les élus municipaux constitue au contraire un facteur sinon d'identification, du moins de loyauté des élus, comme l'illustre l'absence de dissidence et le maintien de la cohésion des groupes issus des élections de 1989 à Rennes (avec le groupe local des Verts Rennes-Verte qui reste actif tout au long du mandat) et à Quimper (avec le groupe Kemper-Écologie).

Les contre-exemples les plus frappants de ce rapport de convenance à l'étiquette Verte sont à trouver parmi les membres fondateurs du parti, en particulier Yves Cochet, Ronan Dantec et Alain Uguen qui malgré le caractère contesté de leur leadership (à l'échelle régionale pour Yves Cochet à la fin des années 1980 et surtout à l'échelle locale pour Ronan Dantec au début des années 1990 et pour Alain Uguen qui cède le leadership écologiste quimpérois à Daniel Le Bigot en 1995) et un accès relativement tardif à un mandat électif dans le cas de Ronan Dantec (en 2001) sont membres des Verts puis d'EELV sans discontinuer depuis 1984<sup>1618</sup>. Le rapport d'identité au parti avancé par Nicolas Sauger semble donc particulièrement bien s'appliquer à ces figures structurantes des Verts en Bretagne.

## Conclusion du quatrième chapitre

Les parcours des écologistes bretons et gallois sont donc structurés par plusieurs traits marquants. Leurs convictions écologistes s'appuient parfois sur des souvenirs d'enfance liés à l'environnement et à la nature mais l'attachement à préservation de l'environnement est souvent moins affective et consécutive à la constatation scientifique des dégâts causés par l'industrialisation. De ce point de vue les cursus universitaires impliquant les sciences dures jouent un rôle déterminant dans les premières générations de militants.

Le rapport à l'environnement et à la nature ne suffit pas toutefois à fonder un engagement écologiste militant. Les militants écologistes partagent souvent un rapport distancié et pluriel à l'identité nationale, parfois marqué par une des séjours précoces à l'étranger. De même, la confrontation à l'institution militaire, à l'occasion du service militaire

---

<sup>1618</sup>À l'exception d'Alain Uguen qui quitte les Verts en 2008 suite à une dissidence lors des élections cantonales.

ou des guerres de décolonisation, contribue à forger une sensibilité anti-militariste et anti-autoritaire. En France, mai 1968 favorise l'engagement militant mais jamais, en ce qui concerne les militants écologistes pionniers, au sein d'organisations fortement idéologisées (organisations maoïstes ou trotskistes) : le rejet des hiérarchies leur fait préférer les milieux libertaires ou autogestionnaires.

L'engagement politique et partisan au sein des partis écologistes se fait souvent progressivement dans le cas breton, plus soudainement dans le cas gallois. Mais cette adhésion n'est pas l'aboutissement d'un parcours militant : l'appartenance au parti est souvent de courte durée, y compris chez les militants actifs et les élus qui décident souvent de quitter l'organisation sans que cela provoque une perte de capital politique, en tout cas à court terme. Surtout en Bretagne, le parti écologiste apparaît ainsi comme un lieu de passage davantage que comme une institution socialisante, phénomène qui illustre la malléabilité de la structuration partisane des écologistes. Cette malléabilité se répercute également sur le plan médiatique, le message écologiste et l'image des écologistes évoluant de manière significative au fil de la période, comme nous allons le voir dans le cinquième et dernier chapitre.



# Cinquième chapitre :

## Transmettre le message écologiste

Les écologistes gallois et bretons ne peuvent être étudiés uniquement par le biais des causes de leur engagement, des formes prises par leur organisation, de leurs relations avec leurs concurrents et partenaires politiques ou des parcours individuels. Si les élections et les relations entretenues avec les autres partis constituent un mode de relation à la société, la communication avec celle-ci concerne d'autres champs, et tout particulièrement celui des médias. Comment le message écologiste est-il transmis ? Cette question est centrale pour un mouvement politique comme celui des écologistes. En effet, les militants écologistes refusent de croire que les structures de la société peuvent changer grâce au pouvoir politique, qu'ils n'imaginent d'ailleurs occuper qu'à une échéance lointaine. Ils privilégient le caractère transformateur des initiatives locales, sans pour autant les juger suffisantes. La mise en branle de dynamiques supra-locales suppose à la fois la structuration d'une communauté de pensée et de projet écologiste et la transmission à la population au sens large de l'analyse et des propositions écologistes.

La structuration d'une communauté de pensée et de projet écologiste dépasse très largement la structuration organisationnelle, qui, nous l'avons vu, reste très étroite. L'étude de la presse écologiste, produite par et pour des écologistes, permet de la saisir plus largement.

La communication à destination de la population au sens large est elle plus diverse : si elle est le résultat de l'action propre des écologistes eux-mêmes, notamment à l'occasion de leurs campagnes électorales, qu'ils conçoivent, tout du moins à l'origine, avant tout comme des opportunités d'exprimer la cohérence de leur vision du monde et de son évolution souhaitable, elle est également le résultat de l'intervention d'agents tiers, en particulier les médias généralistes.

La presse écologiste comme la presse généraliste partagent l'usage d'un support privilégié dans la transmission des préoccupations ou des idées écologistes : l'iconographie. Cette affinité entre écologie ou défense de l'environnement et représentation graphique fera l'objet d'une analyse spécifique.

## A) La presse écologiste

Nous nous attarderons sur plusieurs traits saillants de l'enjeu de l'usage propre des médias par les écologistes, au détriment d'autres aspects que nous n'avons pu étudier précisément faute de sources accessibles, comme la participation des écologistes aux radios libres en particulier dans la période 1977-1981 notamment avec Radio Plogoff<sup>1619</sup>.

En l'absence de structure associative ou partisane solide ou même unifiée, le mouvement écologiste s'est appuyé en grande partie sur un support permettant à la fois une relative régularité de fonctionnement, une identification collective aisée et un pluralisme adapté à la diversité des militantismes écologistes : la presse. Dès le début des années 1970 se concrétisent des initiatives de création de périodiques dont l'écologie, voire l'écologie politique, forme la colonne vertébrale de la ligne éditoriale.

Colonne vertébrale et non ligne éditoriale à elle toute seule car, nous allons le voir, la vocation inclusive de la notion d'écologie politique n'est pas évidente pour tous ces titres de presse. L'identification à la tradition libertaire (dans le cas de la *Gueule Ouverte*) ou encore à la non-violence (dans le cas de *Combat non-violent*, de la *Gueule Ouverte-Combat non-violent* puis de *Silence*) est rarement considérée comme appartenant au référentiel écologiste mais plutôt comme un complément à celui-ci, en tout cas au sud de la Manche. L'étude de la presse écologiste illustre ainsi à quel point les frontières idéologiques et militantes de l'écologie politique sont encore en voie de cristallisation jusqu'au début des années 1980 au moins.

Si les titres tirés à l'échelle nationale sont relativement connus car abordés ou tout du moins évoqués dans nombre de synthèses ou de témoignages portant sur le mouvement écologiste à l'échelle nationale, il convient également de souligner le caractère structurant des journaux publiés à l'échelle locale et surtout régionale. Les premiers sont souvent plus

---

<sup>1619</sup>Les écologistes sont ainsi parmi les précurseurs des radios libres en France, avec les radios vertes, d'abord à Paris en 1977 suite aux élections municipales puis surtout en Alsace avec Radio Verte Fessenheim. Dominique CARDON et Fabien GRANJON, *Médiactivistes*, Paris, Presses de la FNSP, 2013.

durables que les seconds, leur diffusion nationale leur assurant des économies d'échelle et une viabilité économique accrue, encore que fragile. Mais les seconds s'avèrent à certains égards plus structurants. Traitant plus finement des thèmes de mobilisation des militants de la région, ils répondent plus souvent à leurs préoccupations et intègrent des contributions de nombreux militants, journalistes non professionnels, d'autant plus que ces publications reposent en grande partie - sinon en totalité - sur le bénévolat, faute de ressources financières suffisantes. Échelon intermédiaire entre le local, lieu de l'engagement quotidien et de l'interconnaissance militante, et le national, échelle d'un ordre politique abstrait souvent jugé superflu ou du moins envahissant par les militants, le régional constitue un espace clé de l'intégration du mouvement écologiste et d'une acculturation mutuelle des différents groupes militants. Les titres de presse militante régionaux sont donc susceptibles de jouer un rôle clé dans ce processus dans les années 1970 et au tournant des années 1980.

Effectuons une ultime distinction : la presse écologiste relève de deux idéaux-types. Le premier correspond aux titres qui, en l'absence d'organisation partisane ou politique structurée, font office de lieu de rencontre des différents groupes indépendants les uns des autres : c'est le cas de l'essentiel des titres nés dans les années 1970 comme *The Ecologist*, *La Gueule Ouverte* ou encore *Le Sauvage*. Le second idéal-type correspond aux journaux publiés à l'initiative d'une organisation politique, faisant office de bulletin de liaison entre membres mais aussi de vecteur d'influence parmi les sympathisants du mouvement : ces périodiques naissent pour l'essentiel dans les années 1980 comme *Green Dragon*, *Bretagne-Écologie* ou encore le *Feu Vert*.

## **1. Une presse nationale au rôle structurant : *The Ecologist*, *Le Sauvage*, *La Gueule Ouverte***

Compte tenu de la faiblesse (en Grande-Bretagne) voire de l'absence (en France) d'une structure partisane relativement unifiée regroupant les écologistes politiques jusqu'au milieu des années 1980, la presse écologiste nationale joue un rôle central de « structuration du militantisme en différentes tendances et constitue dans le même temps un lieu de débat essentiel sur les orientations du mouvement<sup>1620</sup> ».

---

<sup>1620</sup>Alexis VRIGNON, « Journalistes et militants. Les périodiques écologistes dans les années 1970 », *Le Temps des Médias*, n°25, automne 2015, p. 120-134.



Il faut distinguer à ce titre plusieurs orientations éditoriales en fonction des titres. *La Gueule Ouverte*, créée en 1972 à l'initiative du journaliste de *Charlie-Hebdo* Pierre Fournier, se fixe comme objectif d'approfondir la veine libertaire déjà occupée par le titre du Professeur Choron (Georges Bernier<sup>1621</sup>) en direction de l'écologie, une écologie très critique et plutôt pessimiste comme en témoigne le sous-titre : « Le journal qui annonce la fin du monde ». Pierre Fournier est un libertaire dont les parents instituteurs et végétariens étaient proches de Célestin Freinet et adeptes de la pédagogie alternative<sup>1622</sup>. Outré par « la connerie collective en général et le saccage de la nature en particulier<sup>1623</sup> », ses premiers pas dans *Hara Kiri* puis *Charlie Hebdo* sont des dessins moins satiriques que critiques au premier degré, versant même dans la misanthropie comme l'illustre un de ses pseudonymes : Jean Neyrien Nafoutre de Séquonlat. L'entreprise de *La Gueule Ouverte* l'associe aux dessinateurs Gébé, Cabu mais surtout Reiser dont la « chronique de l'énergie solaire » devient un symbole pour les écologistes partisans des énergies alternatives.

Le public cible est constitué de militants ou de sympathisants écologistes, alors considérés comme en fort développement et pouvant offrir un débouché suffisant au nouveau journal. De fait, plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires sont écoulés pour chaque numéro, malgré les moyens assez faibles consacrés à sa réalisation. Georges Bernier finit par abandonner la publication en 1977 du fait de la baisse des ventes et le titre passe sous le contrôle d'Isabelle Cabut qui fonde alors la société Patatras<sup>1624</sup>.

Tout différent est le cas du *Sauvage* : lancé comme supplément du *Nouvel Observateur* et donc propriété du groupe de Claude Perdriel, dont l'intérêt pour l'écologie est très limité, l'hebdomadaire espère attirer le grand public et s'éloigne des codes militants : encarts publicitaires et mise en page très professionnelle sont de rigueur<sup>1625</sup>. Cette initiative tire les leçons de l'échec relatif du journal des Amis de la Terre, le *Courrier de la Baleine*, lancé en 1971 et qui avait échoué à toucher un lectorat en mal de vulgarisation, faute de moyens<sup>1626</sup>.

Si *Le Sauvage* contribue donc à structurer une image de l'écologie politique française auprès du grand public, et plus particulièrement auprès du lectorat du *Nouvel Observateur*, c'est-à-dire de la gauche non communiste, *La Gueule Ouverte* semble avoir un impact plus

---

<sup>1621</sup>Stéphane MAZURIER, *Bête, méchant et hebdomadaire. Une histoire de Charlie Hebdo (1969-1982)*, Paris, Buchet-Chastel, 2009.

<sup>1622</sup>Stéphane MAZURIER, *op. cit.*, p. 46.

<sup>1623</sup>Selon François Cavanna cité par Stéphane MAZURIER, *ibid.*

<sup>1624</sup>Stéphane MAZURIER, *op. cit.*, p. 70.

<sup>1625</sup>Alexis VRIGNON, *op. cit.*, p. 122.

<sup>1626</sup>Le journal se transforme ensuite en une sorte de bulletin de liaison entre adhérents de l'association. Alexis VRIGNON, *op. cit.*, p. 123.

direct sur la structuration de l'espace écologiste à proprement parler. À deux égards : d'abord par le biais de sa production elle-même, puis par sa diffusion.

La production du journal *La Gueule Ouverte* structure en effet un nouveau collectif écologiste : la rédaction du journal. La cohésion et le bon fonctionnement de celle-ci ne va en effet pas de soi, si l'on en croit les témoignages des acteurs y ayant participé<sup>1627</sup>. La rédaction fait en effet se rencontrer deux catégories d'individus aux propriétés fort différentes malgré leurs convictions écologistes communes : d'un côté des journalistes professionnels comme Arthur, Pierre Fournier (bien que ce dernier n'ait jamais obtenu la carte de presse) ou encore Isabelle Cabut, soucieux de la lisibilité des articles, d'une rigueur intellectuelle, en somme défenseurs d'une certaine identité professionnelle ; de l'autre, des militants souhaitant avant tout faire de leurs articles les porte-voix de leur engagement. On peut ici faire l'hypothèse que la rédaction de *La Gueule Ouverte* est le lieu d'une acculturation mutuelle de ces deux catégories d'écologistes, double acculturation qui est à l'origine de l'élaboration d'une culture commune au sein de laquelle les nouvelles pratiques journalistiques<sup>1628</sup> jouent un rôle certain<sup>1629</sup>. Ce phénomène d'acculturation redouble lorsqu'en 1976 le journal fusionne avec *Combat non-violent* pour donner naissance à *La Gueule Ouverte – Combat non-violent*. L'illustration la plus frappante de ce processus d'élaboration d'un nouveau collectif est l'emménagement, cette même année, de la rédaction dans une ancienne ferme en Bourgogne, pour des raisons d'économie mais également par choix d'une vie en semi-communauté<sup>1630</sup>.

*La Gueule Ouverte* contribue ensuite à la structuration d'une identité écologiste auprès du lectorat. Celui-ci est mis en scène comme acteur et non seulement comme récepteur : une rubrique importante est réservée non seulement au courrier des lecteurs mais également aux petites annonces et à l'agenda militant constitué des dates des actions prévues par les associations dans chaque département. Plus largement, les revues nationales jouent de fait un rôle de coordination des différents collectifs engagés dans les batailles électorales locales des années 1970. *Le Sauvage* ou *La Gueule Ouverte* publient ainsi portraits de candidats, tribunes pré-électorales ainsi que résultats quasi exhaustifs des élections.

---

<sup>1627</sup>Concernant Isabelle Cabut par exemple : Isabelle MONIN-SOULIÉ, « Arthur... la vie perd un de ses amoureux », bakchich.info, 24 juillet 2010 : <http://www.bakchich.info/france/2010/07/24/arthur-la-vie-perd-un-de-ses-amoureux-58272>.

<sup>1628</sup>Alexis VRIGNON, *op. cit.*, p. 126.

<sup>1629</sup>L'acculturation mutuelle a cependant ses limites puisque l'abandon de *La Gueule Ouverte* par Georges Bernier en 1977 s'explique en partie par « l'incompatibilité d'humeur avec les collaborateurs du journal écologiste » et par son désintérêt pour la critique écologiste en général. Stéphane MAZURIER, *op. cit.*, p. 70 et 401.

<sup>1630</sup>Isabelle MONIN-SOULIÉ, « Arthur... la vie perd un de ses amoureux », *op. cit.*

Mais un titre de presse peut également être considéré comme un acteur pouvant faire preuve d'initiatives décisives sur le plan militant et politique. Ainsi *Charlie-Hebdo*, sous l'impulsion de Pierre Fournier, est à l'origine de l'organisation d'un rassemblement anti-nucléaire devant la centrale en construction du Bugey en juillet 1971<sup>1631</sup> ; affrétant des cars au départ de Paris, le journal porte la responsabilité principale de cette première manifestation antinucléaire en France (10 000 manifestants). En somme, dans le contexte d'ébullition militante et intellectuelle du début des années 1970 et en l'absence d'organisation structurée, on peut affirmer avec Pascal Ory que « le destin météorique de Pierre Fournier, les textes-dessins de Cabu, de Gédé, de Reiser, de Wolinski, marquèrent la pensée politique de leur temps plus profondément que la plupart des manifestes de partis<sup>1632</sup>. »

Ce rôle protagoniste d'un titre de presse dans le lancement ou la structuration du mouvement écologiste se retrouve en Grande-Bretagne dans le cas de *The Ecologist*. En 1972 en effet les rédacteurs de la revue décident de prendre une initiative dans l'objectif de fédérer les grandes associations écologistes du pays au sein d'un même mouvement, le *Movement for Survival*, afin d'obtenir une inflexion des politiques publiques. Ils appuient leur initiative sur un manifeste, le *Blueprint for Survival*, publié dans les pages de la revue et à ce titre diffusé très largement, mais également disponible en librairie<sup>1633</sup>. S'il ne remplit pas son objectif – l'investissement des grandes associations est minimal dans le *Movement for Survival*, qui périclité dans les mois qui suivent, malgré un très grand nombre de réponses de la part de personnes isolées dont Goldsmith ne savait que faire<sup>1634</sup> – ce texte devient rapidement une ressource importante pour certains groupes écologistes. Il rencontre en effet un écho médiatique considérable à partir de sa conférence de presse de lancement le 13 janvier 1972. Edward Goldsmith et Robert Allen, les principaux rédacteurs, ont en effet pris soin d'obtenir le soutien de figures respectées du monde scientifique britannique comme le biologiste Julian Huxley (premier directeur général de l'UNESCO) ou encore l'écologue et ornithologiste Frank Fraser Darling (fait chevalier en 1970). Edward Goldsmith donne de nombreuses interviews et moins de deux semaines plus tard est publiée une lettre ouverte signée par 187 scientifiques qui soutiennent les principales conclusions scientifiques avancées par le *Blueprint*. Dans la foulée, les rédacteurs sont auditionnés par le gouvernement et la parution du rapport au Club

---

<sup>1631</sup>Alexis VRIGNON, *op. cit.*, p. 129.

<sup>1632</sup>Pascal ORY, *L'Entre-deux Mai*, cité dans Stéphane MAZURIER, *op. cit.*, p. 279.

<sup>1633</sup>The Editors of *The Ecologist*, *A Blueprint for Survival*, Harmondsworth, Penguin, 1972.

<sup>1634</sup>Malgré l'accord de principe donné par la *Conservation Society*, les *Friends of the Earth* et la *Soil Association*. Meredith Veldman, *Fantasy, the Bomb, and the Greening of Britain, Romantic Protest 1945-1980*, Cambridge University Press, 1994, p. 230.

de Rome au printemps, dont Goldsmith avait obtenu un brouillon<sup>1635</sup>, prolonge l'attention médiatique pour ces problématiques.

Traduit en plusieurs langues, le *Blueprint* fournit une orientation politique de base pour la création de nouveaux partis<sup>1636</sup> en Nouvelle-Zélande, en Tasmanie, mais également en Alsace (*Écologie et Survie* est créé en 1973) et bien sûr en Grande-Bretagne. En effet, les fondateurs du parti *People* sont influencés dans leur démarche par la revue et cette initiative, même s'ils n'y répondent pas directement. Le parti se reconnaît officiellement dans les orientations défendues par le *Blueprint* dès 1973<sup>1637</sup> et entre en contact avec Edward Goldsmith, qui adhère et lui confie les coordonnées des personnes ayant répondu à l'appel du *Blueprint*<sup>1638</sup>.

## **2. Une presse partisane régionale au rôle intégrateur très relatif : Bretagne-Écologie, Green Dragon puis Green Wales**

Avec le développement d'une organisation partisane tant en Bretagne qu'au Pays de Galles à partir du début des années 1980, le besoin d'un organe de presse interne se fait sentir, d'autant plus que les titres nationaux comme régionaux nés dans les années 1970 s'affaiblissent voire disparaissent, comme *La Gueule Ouverte* et plus tard *Oxygène*<sup>1639</sup>.

Les Verts gallois lancent leur bulletin interne *Green Dragon* dès 1981<sup>1640</sup>. La parution est relativement irrégulière mais environ trimestrielle, et le contenu se limite pour l'essentiel à des compte rendus d'actions, de réunions, d'élections, ainsi que de textes de réflexion politique

<sup>1635</sup>Meredith VELDMAN, *op. cit.*, p. 234.

<sup>1636</sup>Alistair McCULLOCH, « The Green Party in England and Wales. Structure and Development : The Early Years », *Environmental Politics*, vol. 1, n° 3, p. 418-436, 1992, p. 434.

<sup>1637</sup>Alistair McCULLOCH, *ibid.* De nombreux documents publiés par le parti font référence au *Blueprint*. University of Warwick, Modern Records Centre, MSS.50/3/4, Fonds *Green/Ecology Party*, « A precis of People's policies » (tract).

<sup>1638</sup>Pour Tony Whittaker, « le *Blueprint* a été central. (...) Il montrait que d'autres aussi pensaient qu'il fallait une expression politique et au dos du livre, ils proposaient aux gens de prendre contact pour lancer un *Movement for Survival*. Il ne s'agissait pas vraiment d'un parti politique – l'objectif était plutôt un club de personnes partageant les mêmes convictions. Goldsmith se faisait submerger d'idées, de contacts et de gens et il ne savait pas comme gérer tout ça. Et puis il a rencontré ces deux juristes de Coventry qui avaient une organisation administrative, faisaient des listes et classaient leurs informations. Il en était enchanté. Il nous a demandé de contacter tous les gens figurant sur la liste et de voir ce qu'on pouvait faire avec eux. » « *Blueprint was pivotal. (...) It showed that others felt there was a need for political expression and in the back of Blueprint, it asked people to get in touch to try and get a Movement for Survival going. This wasn't exactly a political party – it aimed to be some kind of group of like-minded people. Goldsmith was being flooded with ideas, contacts and people and he didn't know what to do about it. And then he got these two solicitors in Coventry who had an office organisation, who wrote things down in lists and sorted them out. He was tickled pink. He asked us to contact all the people on the list and seen what we could do with them.* » Derek WALL, « Short History of the Green Party », <http://another-green-world.blogspot.fr/2006/10/short-history-of-green-party-of.html>.

<sup>1639</sup>Cf. p. 471-474.

<sup>1640</sup>Une collection incomplète est consultable à la Bibliothèque nationale du Pays de Galles (NLW, YX2 DDRA, *Green Dragon*) ainsi qu'à l'université de Teesside (Teesside University Library, European Green Archive, *Green Wales*).

souvent très générale. Sa publication est assurée par un adhérent désigné à cet effet par l'assemblée générale annuelle et la facture du journal est relativement bonne.

Pourtant la place réservée aux lecteurs est relativement faible, et pour cause : le noyau dur d'adhérents engagés à l'échelle régionale, qui contribuent au journal, doivent constater que les lecteurs s'investissent assez peu dans le journal<sup>1641</sup>. Les colonnes de *Green Dragon* puis de *Green Wales* sont ouvertes aux contributions de tous les adhérents mais peu de textes sont proposés à la publication. La périodicité reste donc irrégulière, très dépendante de la motivation des contributeurs et de leur propension à rédiger des textes structurés. L'étroitesse du contenu éditorial du bulletin fait parfois naître des tensions au sein du parti. Ainsi au printemps 1990 le *Wales Green Party* organise un référendum interne afin de déterminer si la structure régionale doit acquérir un degré d'autonomie administrative et financière supplémentaire à l'égard du *Green Party of England and Wales*. Or la plupart des contributeurs au journal y sont favorables, le point de vue opposé n'y étant pas défendu. Cela suscite des protestations surtout à l'issue du vote, qui tranche à 89 % en faveur d'une autonomie accrue (avec un taux de participation très faible de l'ordre de 14 % des adhérents). Patricia Knox met ainsi en cause la légitimité même du journal comme organe de liaison entre adhérents gallois :

« *La raison pour laquelle Green Wales n'est pas un succès est qu'il est biaisé – biaisé en faveur de la séparation du Wales Green Party du Green Party britannique. Il n'y a jamais eu de débat comportant le point de vue opposé. (...) Se comporter de cette manière est gênante, c'est le moins qu'on puisse dire. C'est non seulement une manière de faire pas très écologique, mais c'est aussi à peine démocratique*<sup>1642</sup>. »

Le courrier des lecteurs semble également très rare, la rubrique ne figurant pas dans tous les numéros. La mise en page est d'aspect et de qualité très variable d'un numéro à l'autre, au gré de l'évolution de l'équipe de rédaction.

*Bretagne-Écologie* rencontre le même type de limites que *Green Dragon* puis *Green Wales*. Sa fonction est essentiellement d'assurer contacts et échanges réguliers entre adhérents bretons. Le bulletin est lancé à l'automne 1984, dans la foulée de la création des Verts et de l'affiliation de la Fédération écologiste bretonne au nouveau mouvement national. Mais à la différence du cas gallois, les écologistes bretons peuvent compter à la même époque sur un

<sup>1641</sup> Archives privées de Chris Simpson, Documents préparatoires à la réunion du Wales Green Party Council, 23 avril 1988.

<sup>1642</sup> « The reason that Green Wales has not been a success is that it was biased – biased in favour of Wales Green Party separating from UK Green Party. There was never any discussion offering the alternative viewpoint. (...) To behave in this way is disturbing to say the least. It was not only un-Green. It was barely democratic. » Patricia KNOX, « Green Wales Bias », courrier des lecteurs, *Green Wales*, n°8, automne 1990, p. 8-9.

autre titre à la diffusion relativement large : *Oxygène Bretagne*<sup>1643</sup>. Dans le premier numéro de *Bretagne-Écologie*, Dominique Bernard qui prend alors en charge la publication prend d'ailleurs le soin de préciser :

« Il ne s'agit pas de créer un journal de plus ni de concurrencer *Oxygène*. Celui-ci reste un des rares journaux écologiques en France. Il constitue un des acquis du mouvement ; sa plaquette soignée et ses dossiers sont importants. Il faut d'ailleurs mieux le diffuser et participer plus activement à sa rédaction<sup>1644</sup>. »

Pourtant *Oxygène* est au même moment en grave perte de vitesse tant du point de vue de son lectorat que de son contenu rédactionnel. Le nouveau projet des Verts bretons doit lui aussi s'appuyer sur l'engagement d'un groupe assez restreint de militants volontaires :

« Un petit groupe de rennais (es) veut bien s'y mettre, mais pour que cela fonctionne il faut que le maximum de personnes nous servent de correspondants et nous envoient des infos, articles, dessins<sup>1645</sup>... »

Comme dans le cas de son homologue gallois, le périodique comprend généralement douze pages, parfois quatorze ; contrairement à lui il tente de respecter une périodicité fixe bimestrielle. Dans un premier temps, l'essentiel de la pagination est constitué de comptes rendus de réunions nationales des Verts (Conseil national interrégional, assemblée générale annuelle) ou régionales (réunions de la FEB, Conseil fédéral, assemblée générale annuelle) et de certains textes adoptés à ces occasions. De ce fait ce sont les militants les plus investis à l'échelle régionale voire nationale qui dominent dans les contributions, en particulier des proches d'Yves Cochet (porte-parole national) comme Dominique Bernard, Jean-Pierre Georges, Renée Conan (membres du CNIR) ou Ronan Dantec.

Toutefois l'approche des élections législatives et régionales de 1986 stimule considérablement les échanges entre adhérents bretons. Au printemps 1985 le CNIR des Verts adopte un « Appel pour la convergence des forces alternatives et écologistes avec les Verts », reproduit dans le n°4 de *Bretagne Écologie* (avril-mai 1985) et qui suscite des réactions vives d'autant que d'autres forces politiques proposent d'engager des discussions avec les Verts. Le numéro suivant est donc pour l'essentiel consacré à la « convergence<sup>1646</sup> » et ouvre largement ses colonnes au secrétaire du PSU-Bretagne Jean-Luc Griveau<sup>1647</sup>, au responsable breton du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) Hervé Inial<sup>1648</sup> ainsi qu'à un

---

<sup>1643</sup>Cf. p. 458-475.

<sup>1644</sup>Domi (Dominique Bernard), « Renforcer et développer le mouvement ! », *Bretagne-Écologie*, n°1, octobre 1984, p. 3-4.

<sup>1645</sup>*Ibid.*

<sup>1646</sup>« Numéro spécial convergence ! Convergence... ouverture... Écologistes et alternatifs en débat », *Bretagne Écologie*, n°5, juin 1985.

<sup>1647</sup>Jean-Luc GRIVEAU, « Rassembler pour peser », *Bretagne Écologie*, n°5, juin 1985, p. 5-6.

<sup>1648</sup>Hervé INIAL, « MAN 35 », *Bretagne Écologie*, n°5, juin 1985, p. 7-8.



représentant des Comité communistes pour l'autogestion (CCA) Hervé Alexandre<sup>1649</sup>. Une contribution personnelle de Ronan Dantec pointe la nécessité d'une véritable convergence idéologique en préalable à toute alliance électorale<sup>1650</sup> mais il faut attendre le numéro suivant, daté d'octobre 1985, pour qu'une position officielle des Verts bretons soit exprimée, par le biais d'un texte adopté lors d'une réunion régionale le 14 septembre où seulement seize adhérents ont pris part au vote<sup>1651</sup>. À cette date, la faiblesse des effectifs des Verts bretons ne semble donc pas permettre à leur organe de presse de jouer un rôle de lieu de débat décisif pour les orientations du mouvement, qui sont discutées et élaborées ailleurs, dans des relations interpersonnelles où Yves Cochet joue souvent un rôle d'impulsion en proposant une première mouture de texte dont les orientations sont ensuite conservées<sup>1652</sup>.

À l'automne 1985 intervient cependant une crise au sein des Verts bretons qui ébranle profondément le fonctionnement de la structure et provoque la suspension de la publication de *Bretagne Écologie* pendant plus de six mois. En effet, la FEB est soudain divisée en deux camps irréconciliables concernant la candidature éventuelle d'Yves Cochet aux élections législatives dans le département du Nord, conflit qui entraîne une série de démissions et le désengagement de nombreux militants<sup>1653</sup>. Il faut attendre le mois de juin 1986, après la fin des campagnes électorales régionales, pour que le périodique reprenne, sous la responsabilité de Marc de Saint-Laurent cette fois, mais en faisant repartir sa numérotation à zéro. Le directeur de publication présente la relance du périodique comme un outil de la relance du mouvement lui-même, dont les effectifs sont au plus bas :

*« C'est reparti ! Vous avez entre les mains, le premier numéro de Bretagne Écologie de l'année 1986 !! Ouf ! Il était temps ! Ceci dit, il faudrait que la FEB, par l'intermédiaire du Conseil fédéral et des commissions se réveille !! pour que Bretagne Écologie repose sur quelque chose... »*

Le premier numéro, long de dix-huit pages, est donc composé majoritairement de contributions personnelles de militants au sujet de l'avenir du mouvement. Six textes d'une à deux pages se succèdent, signés Alfred Corne, Pierre Delignière, Alain Uguen, Jean-Claude Hubert, Jean-Pierre Beaudouin et Xavier Gillet. Contrairement à l'objectif initialement fixé par Marc de Saint-Laurent, il s'avère impossible de limiter le volume de chaque numéro à moins d'une dizaine de pages : le numéro 2 de septembre 1986 comprend en effet 22 pages, celui d'octobre 14 pages, celui de novembre 18 et celui de décembre 16. Cette inflation de la

<sup>1649</sup>Hervé ALEXANDRE, « Quelle convergence en Bretagne », *Bretagne Écologie*, n°5, juin 1985, p. 12-13.

<sup>1650</sup>Ronan DANTEC, « Convergence ou alliance ? », *Bretagne Écologie*, n°5, juin 1985, p. 9-10.

<sup>1651</sup>Les Verts-FEB, « Convergence en Bretagne », *Bretagne Écologie*, n°6, octobre 1985, p. 11.

<sup>1652</sup>« Compte-rendu de la réunion de la FEB du 14 septembre », *Bretagne Écologie*, n°6, octobre 1985, p. 4.

<sup>1653</sup>Cf. troisième chapitre, p. 259-261.



pagination relativement à l'année précédente, qui plus est alors même que la périodicité devient mensuelle témoigne de la vigueur du débat interne qui anime alors les Verts au lendemain de leur déconvenue électorale (nationale comme régionale) de mars 1986. En effet le CNIR des Verts lance à la fin du mois de mars une « Initiative démocratique écologiste » pour faciliter le débat interne<sup>1654</sup>. On observe dans un nombre important de contributions en particulier concernant la stratégie des Verts signées de nouveaux adhérents comme Jean-Pierre Tertrais, Édith Perennou ou Xavier Gillet. La fragilisation d'Yves Cochet suite à son échec dans le Nord, en déstructurant le « fonctionnement familial » qui dominait la FEB et *Bretagne Écologie* jusqu'en 1985, facilite l'expression des nouveaux membres et de leurs orientations stratégiques souvent en décalage avec l'ouverture à gauche prônée par Yves Cochet.

Toutefois la structuration du débat interne par le périodique rencontre ses limites dès le début de l'année 1987. Les échanges aigres-doux par courrier interposé se multiplient entre certains adhérents, que ce soit au sujet de débats généraux voire théoriques<sup>1655</sup> ou de conflits politiques locaux qui accèdent par ce biais à l'arène régionale, en particulier à Quimper où Pierre Delignière conteste le leadership médiatique *de facto* exercé par Alain Uguen, conseiller municipal depuis 1983<sup>1656</sup>. La place prise par ces échanges conflictuels incite le trésorier à envisager de réserver la diffusion de *Bretagne-Écologie* aux seuls adhérents des Verts, en créant « une nouvelle publication (...) simple mais propre, distribuée à nos sympathisants qui ne sont pas concernés par nos débats internes<sup>1657</sup> ». Le déficit budgétaire rencontré par les Verts bretons interdit toutefois à cette initiative de se concrétiser, la parution de *Bretagne Écologie* devant même s'interrompre presque définitivement après le printemps 1987, succombant à la désorganisation du mouvement dans la région suite à l'exacerbation des tensions internes<sup>1658</sup>.

Il faut attendre le lendemain des élections municipales de mars 1989 pour que renaisse le bulletin interne des Verts, repartant là aussi à zéro (le premier numéro étant même numéroté 0), une fois encore avec une nouvelle équipe composée d'adhérents récents à la rédaction : Daniel Malengreau, Jean-Paul Leroux et Michel Briand. Mais la forte croissance des effectifs des Verts bretons au tournant des années 1990 a un effet paradoxal : avec la naissance de nouveaux groupes locaux actifs, les militants tendent à consacrer davantage de temps et

<sup>1654</sup>AD35, 224J 56, Fonds Dominique Bernard, « Initiative démocratique écologiste », CNIR des Verts, 23 mars 1986.

<sup>1655</sup> Entre Alfred Corne et Jean-Pierre Tertrais au sujet du rapport au peuple et du marxisme par exemple. « Le mini pavé d'Alfred Corne », *Bretagne Écologie*, n°6, janvier 1987, p. 3-5.

<sup>1656</sup>Alain UGUEN, « Les risques du métier », *Bretagne Écologie*, n°6, janvier 1987, p. 15.

<sup>1657</sup>Xavier GILLET, « Finances suite », *Bretagne Écologie*, n°7, février 1987, p. 5.

<sup>1658</sup>Cf. premier chapitre, p. 123-128.

d'énergie à l'échelle locale, ce qui se traduit par la naissance de bulletins de liaison ou d'information locaux, souvent éphémères, comme *Landerneau-Écologie*<sup>1659</sup>, *Vert-Contact pays de Saint-Malo* ou encore *Le Griffon Vert* à Saint-Brieuc. Conséquence indirecte, les Verts bretons pourtant à leur apogée en terme de nombre d'adhérents ne parviennent pas à relancer la parution de *Bretagne écologie*<sup>1660</sup>.

### **3. Un périodique au tournant du mouvement écologiste breton : *Oxygène Bretagne* (1979-1985)**

Les années 1970 voient en Bretagne et surtout dans le Finistère<sup>1661</sup> la multiplication des groupes de militants à l'échelle locale et la montée en puissance de quelques associations à portée régionale : l'Association pour la protection des saumons en Bretagne (APPSB), Plan Alter Breton, Terroir Breton, les Amis de la Terre et surtout la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB<sup>1662</sup>). Pourtant les quelques tentatives de fédération de ce réseau associatif restent lettre morte (coordination anti-nucléaire bretonne) ou se limitent au rôle d'intermédiaire avec les autorités (Union régionale bretonne de l'environnement). Les publications des associations elles-mêmes restent pour l'essentiel confinées à leur public et leurs thèmes propres : ainsi des revues *Eaux et rivières* (publiée par l'APPSB), *Penn ar Bed* (SEPNB) ou de la gazette anti-nucléaire *Nukleel?* (comités locaux d'information nucléaire).

L'éclatement semble donc constituer la principale caractéristique de l'espace écologiste breton des années 1970. Pourtant, la transversalité thématique et militante s'impose dans la seconde moitié de la décennie, avec l'irruption de deux questions assez nouvelles qui interpellent chacune des associations et suscitent des mobilisations plus massives et plus contestataires qu'auparavant : les projets de centrales nucléaires et les marées noires. Les comités locaux anti-nucléaires et les comités anti-marée noire rassemblent ainsi des militants issus de tous types d'organisations<sup>1663</sup> et les deux luttes se rejoignent elles-mêmes avec le fameux slogan « Mazoutés aujourd'hui, radio-actifs demain ». La fédération du mouvement

---

<sup>1659</sup>Dont le premier numéro sort au printemps 1990.

<sup>1660</sup>AD35, 224J57, Fonds Dominique Bernard, Compte-rendu de la réunion du Conseil fédéral (régional) du 1<sup>er</sup> juin 1991.

<sup>1661</sup>Tudi KERNALEGENN, *Les chemins bretons de l'écologie. Luites écologistes dans le Finistère*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2005.

<sup>1662</sup>Voir Eric BERTHOU, *Monographie sur la SEPNB*, Université de Rennes 1, Faculté des sciences juridiques, mémoire de DEA, 1985 et Bruno MARESCA et Maurice LE DÉMÉZET, *La protection de la nature en Bretagne. La SEPNB (1953-2003)*, Rennes, PUR-SEPNB, 2003.

<sup>1663</sup>Syndicats, partis, associations environnementalistes, culturelles ou autres, mais aussi des primo-militants.

écologiste breton s'effectue donc en quelque sorte par le bas, nucléaire et marée noire devenant des points de convergence du militantisme écologiste dans la région<sup>1664</sup>.

La SEPNB, née dans les années 1950 dans une perspective naturaliste, n'est pas totalement en phase avec cette effervescence militante ; elle perd d'ailleurs des adhérents à partir de 1973. Ses activités évoluent vers davantage de militantisme et de coopération avec les autres associations ; ce processus aboutit en juin 1978 avec la décision de lancer un « mensuel écologique breton », *Oxygène*, à vocation plus politique et vulgarisatrice<sup>1665</sup> que sa revue scientifique *Penn ar Bed*. Mais les années 1978-1980 sont l'apogée du mouvement écologiste breton : la démobilisation rapide qui suit va, nous allons le voir, être fatale à *Oxygène*. Jusqu'à sa disparition en 1985, le mensuel reste cependant la publication régionale de référence pour nombre de militants<sup>1666</sup>. Ses articles étant signés en majorité par des acteurs des mobilisations écologistes dans la région<sup>1667</sup>, la revue reflète dans une large mesure les caractéristiques du mouvement au tournant des années 1980. L'étude de son contenu permet de donner un aperçu de la diversité des thèmes mobilisateurs et d'identifier les débats traversant le réseau associatif dans cette période, tandis que l'économie précaire de la revue illustre les contradictions profondes qui traversent l'écologie politique dans la région au sortir des années 1970.

#### a) Une revue symbolique des mobilisations écologistes bretonnes

L'étude quantitative des unes et des sommaires des 53 numéros de la revue *Oxygène* parus entre février 1979 et septembre 1985 met au jour plusieurs traits structurants de la revue et de l'écologie bretonne.

D'abord et sans surprise, le nucléaire occupe une place très importante dans les pages de la revue : 18 % de la pagination<sup>1668</sup> entre 1979 et 1985. Plus instructif, les articles consacrés au projet de centrale de Plogoff et à la mobilisation afférente représentent à eux seuls 5 %, soit quatre fois plus que le total des articles consacrés au Pellerin ou au Carnet dont l'aire de

<sup>1664</sup>Voir à ce titre l'ouvrage synthétique de Tudi KERNALEGENN, *Luttes écologistes dans le Finistère (1967-1981)*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2006 notamment les chapitres 2 et 3.

<sup>1665</sup>L'éditorial du n°1 précise les objectifs de la publication : constituer un « support d'information » pour l'« action militante », « sensibiliser un plus grand nombre de personnes » en d'autres termes « être la tribune des militants écologiques qui n'ont pas la parole dans les médias classiques ». Il s'agit donc d'un « journal de combat ».

<sup>1666</sup>Avec peut-être l'hebdomadaire le *Canard de Nantes à Brest*, mais qui traite lui d'informations générales et est plus proche de la gauche socialiste.

<sup>1667</sup>Seul un journaliste professionnel fut salarié par la revue, pendant les deux premières années.

<sup>1668</sup>Nous avons fait abstraction dans ces calculs des pages non spécifiquement consacrées à un thème, comme le courrier des lecteurs, le sommaire, certains éditoriaux, dessins, unes, etc.

mobilisation est cantonnée à la Loire-Atlantique. *Oxygène* joue un rôle d'information important dans le mouvement anti-nucléaire breton qui se focalise alors sur l'enjeu de Plogoff : outre ses fréquents articles pointus, il publie à l'hiver 1980 un dossier<sup>1669</sup> de 25 questions-réponses précises qui ripostent à la diffusion à grande échelle d'une brochure pro-nucléaire en Bretagne par le ministère de l'Industrie.

Le nucléaire pèse donc lourd à *Oxygène* ; pourtant, une autre thématique le surpasse : les énergies renouvelables (alors souvent appelées « énergies nouvelles ») représentent 20 % de la pagination. Cependant elle est répartie différemment au fil des numéros : tandis que le nucléaire est une thématique récurrente, présente dans 91 % des numéros à raison de 4 pages par numéro en moyenne, les énergies nouvelles sont abordées dans 61 % des numéros seulement, mais dans des articles et des dossiers plus longs consacrés aux méthaniseurs, à l'énergie éolienne, à l'énergie solaire... Contrairement aux articles traitant du nucléaire, il s'agit ici de fournir des informations non seulement précises mais pratiques donc techniques, difficilement accessibles par d'autres canaux, sur des expériences précurseuses ayant vocation à se diffuser par l'intermédiaire des lecteurs. L'illustration des installations par la photographie occupe une place cruciale dans ces dossiers, ce qui n'est pas le cas pour le nucléaire.

Le troisième thème le plus abordé est celui de l'agriculture, avec 10 % de la pagination. Abordée dans près de la moitié des numéros, elle fait l'objet de deux numéros spéciaux<sup>1670</sup>, qui mettent l'accent sur la déstructuration de la société rurale bretonne, la dépendance croissante aux marchés extérieurs et l'aggravation du bilan énergétique. Cette question va rapidement être liée à la préoccupation pour la qualité de l'eau<sup>1671</sup>, qui fait l'objet de deux dossiers<sup>1672</sup>, à l'initiative de l'APPSB qui interpelle sur la hausse de la teneur en nitrates dans les cours d'eau de la région<sup>1673</sup>. Cette préoccupation va d'ailleurs structurer le champ associatif écologiste breton pour les années et décennies suivantes, en devenant l'axe principal de critique de l'évolution du secteur agricole. Les enjeux liés à la mer (dont les marées noires) couvrent ensuite près de 10 % de la revue, alors même que celle-ci est créée près d'un an après

---

<sup>1669</sup>D'abord publié dans le n°11 (janvier 1980), il est rapidement réédité dans le cadre d'un numéro spécial, supplément au n°13 d'*Oxygène* (mars 1980).

<sup>1670</sup>En mai 1980 et en septembre-octobre 1984.

<sup>1671</sup>La prolifération des algues vertes à partir de 1983 sur les côtes suscite ainsi l'article d'Yves Le Gal « Et le milieu marin ? », *Oxygène*, n°65-67, septembre-novembre 1984, p. 26.

<sup>1672</sup>Numéros 38 (mai 1982) et 74-76 (juin-juillet 1985).

<sup>1673</sup>« Quelle eau demain ? », *Oxygène*, n°38, mai 1982, p. 11.

l'échouement de l'*Amoco Cadiz*<sup>1674</sup>. Deux numéros spéciaux abordent notamment la question maritime sous l'angle économique : « Gérer la mer<sup>1675</sup> ».

La place occupée par les animaux (8 %) mérite une attention particulière. L'aspect scientifique et naturaliste domine avec une rubrique récurrente consacrée aux animaux sauvages signée Jean-Marc Hervio<sup>1676</sup>, « Fridu dans la nature », mais un numéro spécial est également consacré à une critique de l'enfermement des animaux dans les zoos bretons. On peut adjoindre à cette catégorie les pages consacrées à la critique de la chasse (3 % de la pagination). Celle-ci fait l'objet non seulement d'articles mais également de dessins, signés notamment Alain Goutal, particulièrement virulent à l'égard des chasseurs<sup>1677</sup>. La condamnation de la chasse fait la jonction entre naturalisme, soucieux de protéger les équilibres naturels et de faciliter l'observation zoologique, et non-violence libertaire<sup>1678</sup>, hostile à la violence zoocide et au conservatisme symbolisé par les chasseurs. L'hostilité envers la chasse mérite donc d'être davantage soulignée qu'elle ne l'est d'habitude dans les études consacrées au mouvement écologiste, tant elle relève d'un clivage symbolique voire identitaire avec d'autres cultures politiques<sup>1679</sup> et ce d'autant plus que la Bretagne ne figure pas parmi les régions les plus cynégétiques de France<sup>1680</sup>.

Les questions liées au Tiers-Monde<sup>1681</sup> font irruption à partir de novembre 1981 en représentant à partir de cette date 14 % des pages (aucun article avant cette date), presque autant que le nucléaire. Cet essor témoigne d'une diversification des thèmes abordés dans les pages de la revue, au détriment de ceux liés à l'énergie et au bénéfice de terrains d'engagement

---

<sup>1674</sup>En mars 1979, le n°2 fête le second anniversaire de la marée noire en titrant sur « Les stigmates de la marée noire ».

<sup>1675</sup>Numéros estivaux de juillet-août 1980 et juin-juillet 1985.

<sup>1676</sup>Fondateur de l'association Evit Buhez Menez Arre.

<sup>1677</sup>Voir par exemple le n°13, mars 1980, p. 5.

<sup>1678</sup>Cette composante explique sans doute la virulence anti-chasse d'*Oxygène*, que l'on ne retrouve pas à la même époque dans *Le Canard de Nantes à Brest* par exemple. Voir par exemple l'interview croisée (et courtoise) d'un chasseur et d'un écologiste : « Double carton sur les viandards », *Le Canard de Nantes à Brest*, n°74, 3-17 octobre 1980, p. 10.

<sup>1679</sup>Georges Marchais défendait alors face aux écologistes la « grande conquête de la Révolution de 1989 » que constituait la « chasse populaire ». « Bientôt les élections... la démagogie et les abus continuent ! », *Oxygène*, n°20, octobre 1980, p. 22-23. Voir la position similaire du porte-parole de l'Union démocratique bretonne dans Ronan LEPROHON, « Quand chasser était un privilège », *Le Peuple Breton*, n°186, mai 1979, p. 28.

<sup>1680</sup>Dominique DARBON, *La crise de la chasse en France*, Paris, L'Harmattan, 1997.

<sup>1681</sup>Question souvent traitée en lien avec la problématique du commerce international et de l'agriculture industrielle, et qui donne lieu à des débats techniques entre plusieurs auteurs comme Bertrand Lollichon et Alain Le Sann de l'association SOLAGRAL (Solidarité agro-alimentaire). A. LE SANN, « Les circuits de la faim », *Oxygène*, n°49-50, avril-juin 1983, p. 8-10.

plus anciens et persistants (armée<sup>1682</sup> et bombe nucléaire<sup>1683</sup>) ou de plus en plus importants (recyclage, qualité de l'eau). L'anti-militarisme s'exprime en effet dans les pages d'*Oxygène*, surtout après l'élection de François Mitterrand et la nomination de Charles Hernu au ministère de la Défense : la poursuite de la politique d'armement nucléaire et les velléités de collaboration entre l'armée et le ministère de l'Éducation suscitent l'hostilité des contributeurs d'*Oxygène*. La question militaire creuse un profond fossé culturel entre toute la gauche, en particulier socialiste, et les écologistes – nombre d'entre eux ont tout fait pour échapper au service militaire<sup>1684</sup>. En revanche, les questions liées à l'espace urbain, tels que les transports en commun, sont très peu présentes<sup>1685</sup>.

Outre l'étude quantitative de la pagination par thème, l'examen lexicographique des éditoriaux<sup>1686</sup> est riche d'enseignements. Ils sont présents dans la quasi-totalité des numéros mais sont dans leur grande majorité signés du directeur de publication, Yves Le Gal (38 sur 50). Ce dernier élément constitue un biais important quant à la signification et la représentativité du corpus étudié, mais reflète également le rôle dominant de cette personnalité dans l'aventure éditoriale d'*Oxygène* : principal promoteur du projet, il en fut le directeur de publication sans interruption à partir du 6<sup>e</sup> numéro, en assurant l'essentiel des tâches non seulement logistiques mais rédactionnelles nécessaires à la parution. Ancien président de la SEPNB (à partir de 1976), acteur important de la mobilisation anti-nucléaire, il ne s'agit donc pas d'un personnage atypique - abstraction faite de son tropisme marqué pour la biologie marine (il était alors directeur de la station de biologie marine de Concarneau).

---

<sup>1682</sup>Les articles sur ce sujet ont le plus souvent la même signature (celle de Bertrand Lollichon) et suscitent des débats enflammés, l'auteur défendant entre autres la doctrine de la « résistance civile armée », « loin des solutions non-violentes » que les écologistes privilégient le plus souvent. Bertrand LOLLICHON, « Une stratégie de la défense », *Oxygène*, n°34, janvier 1982, p. 33-34.

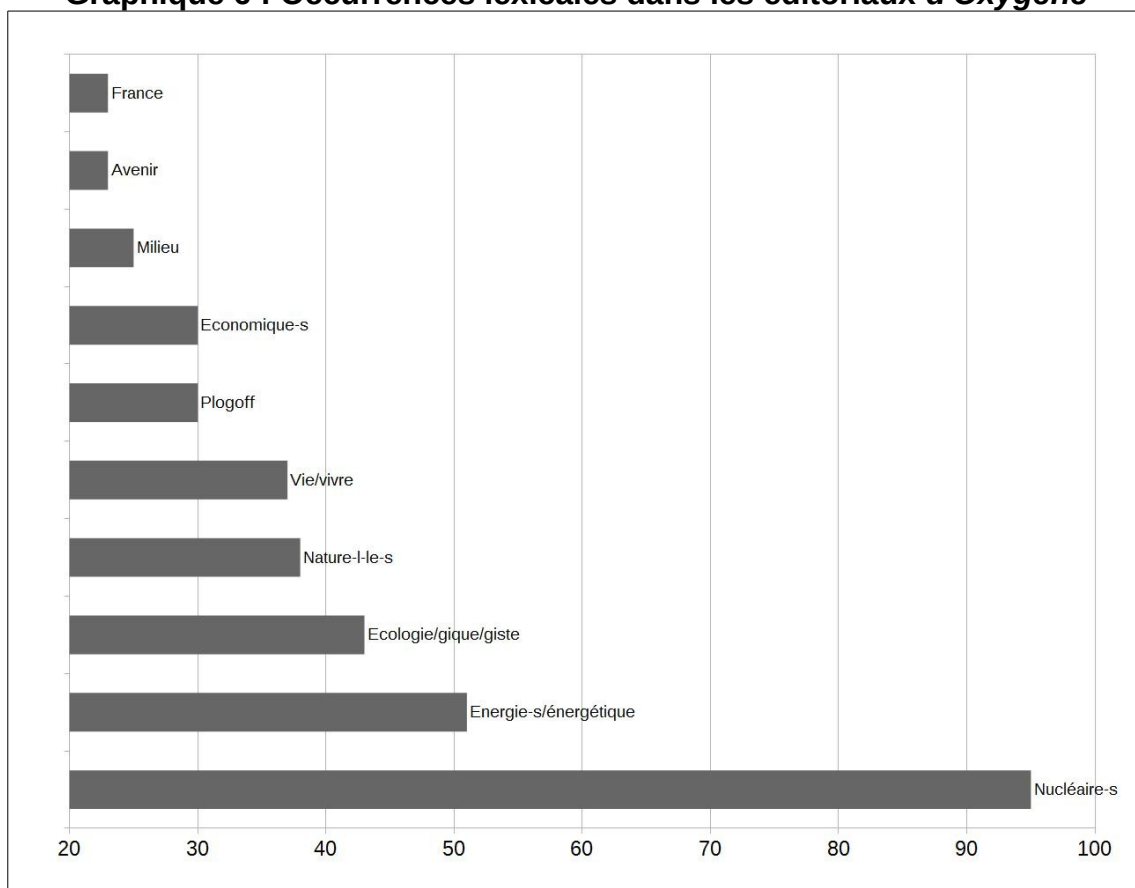
<sup>1683</sup>La ligne défendue sur cette question est celle du désarmement nucléaire unilatéral, au contraire de celle plus modérée défendue à l'époque par Brice Lalonde, qui constitua d'ailleurs une des raisons de son refus de rejoindre les Verts en 1984. Voir par exemple l'article de Jean BRIÈRE (alors dirigeant des Verts-Parti écologiste), « L'Europe désarmée », *Oxygène*, n°54-55, septembre-octobre 1983, p. 34-36.

<sup>1684</sup>Cf. quatrième chapitre, p. 390-393. Entretien avec François de Beaulieu le 26 février 2014, Gérard Borvon le 17 décembre 2013, Norbert Maudet le 26 novembre 2013.

<sup>1685</sup>Un des rares exemples étant l'article signé de la Commission transports des Amis de la Terre de Rennes, « Faut qu'ça roule ! », *Oxygène*, n°38, mai 1982, p. 16-17.

<sup>1686</sup>À l'aide du logiciel libre d'analyse lexicométrique Textstat.

**Graphique 6 : Occurrences lexicales dans les éditoriaux d'Oxygène**



La mesure de l'occurrence des termes montre la très forte prévalence de la question nucléaire (95 mentions réparties sur les deux tiers des éditoriaux), très supérieure à celle des « énergies nouvelles » ou « renouvelables » (11 mentions seulement). Cette asymétrie par rapport au contenu de la revue s'explique sans doute par la vocation davantage polémique et contestataire de l'éditorial, ce qu'illustre la densité des références à Plogoff (30 mentions concentrées dans 17 éditoriaux). Cette dénonciation s'appuie sur des valeurs dont la plus présente est la « vie » qui totalise, en y ajoutant le verbe vivre, 37 mentions.

Un trait saillant des textes d'Yves Le Gal, outre l'aspect polémique illustré plus haut, est l'intérêt porté au lien entre environnement et économie : 30 fois est utilisé l'adjectif « économique », ce à quoi s'ajoute 8 mentions de l'économie et, plus expressif peut-être, 16 mentions de la « gestion » et 6 du verbe « gérer<sup>1687</sup> ». Suit immédiatement le terme « énergie » (30 mentions, sans compter les 20 « énergétique ») qui illustre le caractère crucial de cet enjeu pour l'organisation de la société selon les écologistes.

<sup>1687</sup>Que l'on retrouve d'ailleurs dans le titre de deux dossiers sur l'économie de la mer cités plus haut.



Quels enseignements pouvons-nous tirer du reste de cette analyse lexicométrique ? Tout d'abord l'absence de théorisation idéologique forte. Les termes de capitalisme, de libéralisme ou même de productivisme sont complètement absents, tout comme l'expression « écologie politique ». Les concepts d'« écologie » (davantage au sens scientifique que politique) ou de nature, n'apparaissent respectivement qu'à 11 et 8 reprises. En revanche le discours est peuplé d'une diversité d'objets davantage concrets (ressources, milieux, réserves...) d'où la forte présence de l'adjectif « naturel » (28 mentions). Plus que d'idéologie, il est question de luttes et de combats (17 mentions à eux deux), de militants (9 mentions), qui sont qualifiés par des adjectifs récurrents : écologique (14) ou écologiste (19, substantivé dans bien des cas) – mais jamais « naturaliste » ni « environnementaliste ».

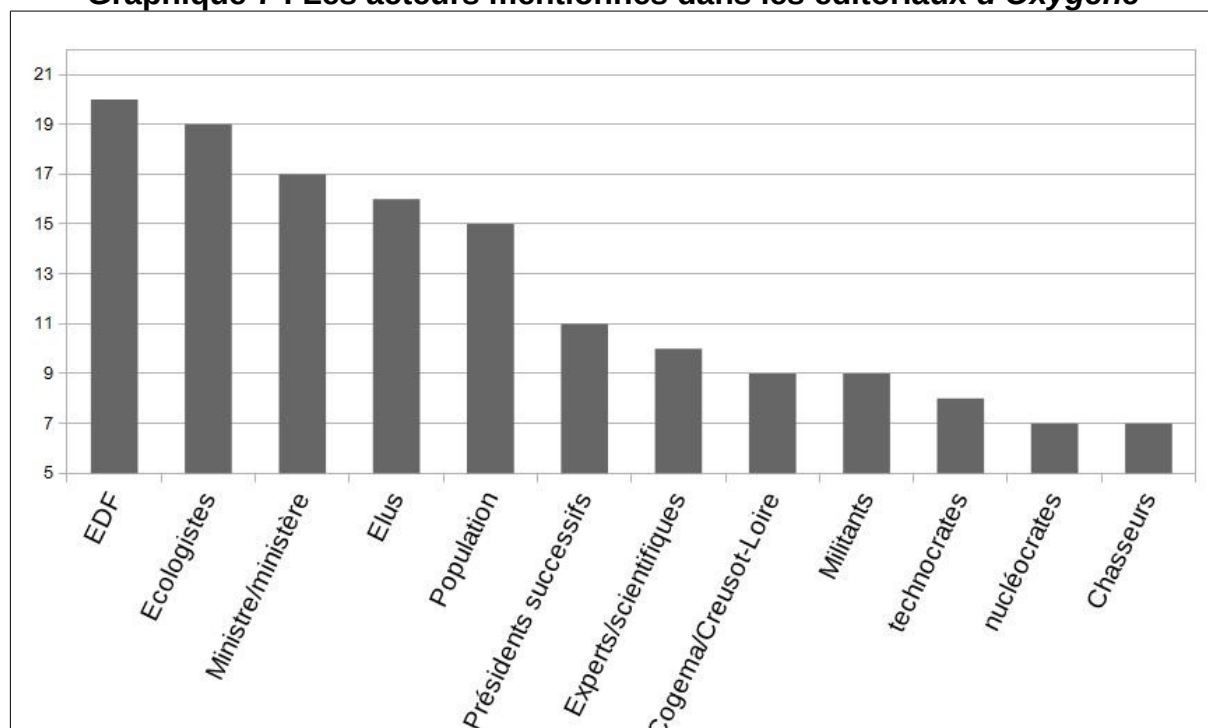
Quelle est donc la cible des écologistes telle que désignée par les éditoriaux d'Yves Le Gal ? La chasse et les chasseurs occupent une bonne place (11 mentions en tout), mais pas autant que l'armée et les militaires (14 en tout) et les armes (14) (dont les « bombes » - 9 - souvent « à neutrons » - 4), le secteur pétrolier (15 mentions) et l'industrie et les industriels en général (11). Viennent ensuite les technocrates (8 mentions) et « nucléocrates » (4).

En situation intermédiaire entre les écologistes et leurs adversaires figurent les élus (16 mentions), mais ils sont jugés très proches des lobbies (3, surtout nucléaire), en particulier les ministres et membres du gouvernement (17 mentions, dont des ministres successifs de l'Environnement et de l'Énergie<sup>1688</sup>) sans parler des présidents successifs (V. Giscard d'Estaing 6 fois et F. Mitterrand 5). Le ministre socialiste de la Défense Charles Hernu est le seul pour lequel son nom de famille suffise à le désigner.

---

<sup>1688</sup>Une interview (musclée) du ministre de l'Énergie Edmond Hervé, par ailleurs maire de Rennes, fait la une du n°34 (janvier 1982).

**Graphique 7 : Les acteurs mentionnés dans les éditoriaux d'Oxygène**



Soulignons enfin la place des dessins dans *Oxygène*. Certains dessinateurs contribuent de manière récurrente à la revue et marquent son identité visuelle autant que sa ligne éditoriale (par leur humour parfois corrosif) : Nono, Yffig, Lecointre, Alain Goutal, Lafleur. Yffig puis Alain Le Quernec sont presque les seuls<sup>1689</sup> à décorer, en couleurs, les pages de une jusqu'à l'été 1981, date à partir de laquelle la première page devient plus dépouillée, illustrée le plus souvent de montages photographiques amateurs en noir et blanc.

#### b) Les débats de l'écologie politique dans *Oxygène*

Les pages d'*Oxygène*, lues par des milliers de Bretons<sup>1690</sup> et auxquelles contribuent de nombreux acteurs de l'écologie militante de la région, constituent une source pertinente pour étudier les débats qui animent ce milieu au tournant des années 1980. L'année précédant la naissance de la revue a vu en effet les premières candidatures écologistes à des élections nationales en Bretagne<sup>1691</sup>, et les années 1980-1982 sont celles de l'unification, sur des bases certes étroites, des écologistes bretons voulant placer leur action sur le terrain politique.

<sup>1689</sup>Mentionnons également l'affiche signée René Quéré pour Plogoff-Alternatives à l'occasion de la fête de Pâques 1981, reprise en une du n°25 (avril 1981).

<sup>1690</sup>Cf. p. 471 et suivantes.

<sup>1691</sup>Il s'agit des candidatures regroupées sous l'appellation « Bretagne-Écologie 78 », partie prenante du « collectif Écologie 78 », se présentant aux élections législatives dans les circonscriptions de Guingamp, Morlaix, Douarnenez, Auray, Nantes et Paimboeuf. Leur résultat moyen est de 4,2 % sur les six circonscriptions.

Plusieurs de ces écologistes bretons sont d'ailleurs des contributeurs épisodiques de la revue, comme Pierre Delignière, Alain Uguen ou Yves Cochet.

Le premier sujet de débat est la ligne éditoriale de la revue elle-même. Ce débat remonte en réalité aux désaccords sur la ligne de la publication scientifique *Penn ar Bed*. Celle-ci n'avait guère évolué dans ses objectifs depuis son lancement dans les années 1950, se bornant à une approche naturaliste et scientifique de l'environnement. La forte augmentation du nombre d'adhérents à la SEPNB au tournant des années 1970 et l'évolution vers des activités davantage axées sur la protection (et non plus seulement l'étude) de la nature entraîna la création d'une rubrique « protection de la nature » en 1973. La politisation croissante des environnementalistes notamment après la candidature de René Dumont suscita chez certains adhérents la peur de se faire « déborder par la gauche<sup>1692</sup> » ou par des associations plus contestataires, phénomène qui se traduit d'ailleurs par une baisse des effectifs de l'association dès 1973. Plusieurs lecteurs et membres demandent<sup>1693</sup> alors que la revue tienne davantage compte de l'aggravation des atteintes à la nature, en cessant de privilégier les études uniquement scientifiques, et prenne position notamment contre les projets de centrales nucléaires. La montée en puissance de la mobilisation anti-nucléaire, y compris chez les adhérents de base de la SEPNB<sup>1694</sup>, d'abord en Loire-Atlantique puis dans le Finistère, pousse le conseil d'administration à prendre position contre les projets de centrale en décembre 1976<sup>1695</sup>, avant que l'assemblée générale ne déclare son soutien plein et entier aux manifestations anti-nucléaires en mai 1977<sup>1696</sup>.

La création d'*Oxygène* décidée en 1978 acte le soutien de la SEPNB à l'action militante et non plus seulement scientifique. « Rendre plus efficaces les actions entreprises<sup>1697</sup> » suppose d'élargir les effectifs de l'association, en particulier chez les jeunes, en s'adressant aux militants des associations locales qui se sont récemment multipliées. Il faut pour cela fournir une information grand public, « plus adaptée aux enjeux d'aujourd'hui<sup>1698</sup> ». Par la même occasion, les structures de la SEPNB évoluent : il ne suffit plus d'être abonné à la revue pour appartenir à la SEPNB, il faut y payer une cotisation. Symboliquement, l'ère de la société savante est révolue, commence celle de l'association militante.

<sup>1692</sup>Courrier des lecteurs, *Penn ar Bed*, n°79, quatrième trimestre 1974.

<sup>1693</sup>Dans les courriers envoyés à la rédaction comme lors des Assemblées générales de l'association. Bruno MARESCA et Maurice LE DÉMÉZET, *op. cit.*, p. 117.

<sup>1694</sup>« Compte-rendu de l'AG de la SEPNB du 20 avril 1975 », *Penn ar Bed*, n°82, 3<sup>e</sup> trimestre 1975.

<sup>1695</sup>« Position de la SEPNB face aux projets d'implantations de centrales nucléaires en Bretagne », n°88, 1<sup>er</sup> trimestre 1977.

<sup>1696</sup>Bruno MARESCA et Maurice Le DÉMÉZET, *op. cit.*, p. 137.

<sup>1697</sup>« Objectif : 5000 abonnés », *Oxygène*, n°3, avril 1979, p. 22.

<sup>1698</sup>*Ibid.*

Mais la politisation du contenu *d'Oxygène* va rapidement dépasser ces objectifs *a minima*. Parmi ses lecteurs, dont de très nombreux adhérents de la SEPNB, on compte beaucoup de mécontents de cette radicalisation : le courrier des lecteurs fait apparaître de nombreuses critiques inverses de celles précédemment faites à *Penn ar Bed*. Un lecteur de cette dernière proteste dans le n°3 contre la « démagogie<sup>1699</sup> » des anti-nucléaires face à au développement d'une énergie qu'il estime être un « mal nécessaire ». Certains regrettent la présence dans les articles de considérations politiques et philosophiques, en demandant de donner la priorité aux arguments « précis et irréfutables<sup>1700</sup> » donc scientifiques. L'humour de certains articles est parfois jugé « trop réfléchi » et les dessins de Nono, Goutal, Yffig, Lecointre... de mauvais goût voire « laids<sup>1701</sup> ». Cette critique du registre discursif s'étend parfois aux positions défendues par les articles<sup>1702</sup>. Les thèmes abordés s'éloignent trop, selon certains, du naturalisme traditionnel, privilégiant des sujets militants voire polémiques pouvant aliéner une partie du lectorat potentiel, comme le nucléaire<sup>1703</sup>, au détriment de sujets plus scientifiques et consensuels comme les zones naturelles<sup>1704</sup>. Les critiques continuent jusqu'en 1981, certains adhérents de la SEPNB considérant même que la revue est « nuisible à la tenue et au sérieux de la SEPNB<sup>1705</sup> ». « Ne vous nourrissez plus de haine, de critique, de syndicalisme, de politique, mais imprégnez-vous d'amour de la nature<sup>1706</sup> », s'exclame une lectrice quimpéroise, exprimant là le fossé culturel qui sépare encore environnementalistes voire naturalistes et écologistes politiques.

Bien sûr, les encouragements sont également nombreux. C'est le caractère de plus en plus conflictuel des sujets environnementaux qui rend *Oxygène* légitime aux yeux des lecteurs les plus enthousiastes. Les « démêlés avec le conseil général » du Finistère, soumettant sa subvention à la SEPNB à un abonnement gratuit pour chaque conseiller général, suscitent ainsi l'expression d'un large soutien dans le courrier des lecteurs<sup>1707</sup> à l'hiver et au printemps 1981. Le lectorat militant semble se satisfaire de la qualité de la revue, si l'on en croit les encouragements exprimés par de nombreux courriers<sup>1708</sup>.

<sup>1699</sup>Courrier des lecteurs, *Oxygène*, n°3, avril 1979.

<sup>1700</sup>Courriers de J.-P. FERRAND et Y. TOUPIN, *Oxygène*, n°5, juin 1979.

<sup>1701</sup>Courrier de X. GREMILLET, *Oxygène*, n°47-48, février-mars 1983.

<sup>1702</sup>Max Jonin (futur secrétaire général de la SEPNB tout au long des décennies 1980 et 1990) dénonce dans un courrier publié dans le n°5 la condamnation par principe de toute exploitation minière dans un article du n°3.

<sup>1703</sup>Courrier de MENEZ X., *Oxygène*, n°47-48, février-mars 1983.

<sup>1704</sup>Courrier de J.-P. FERRAND, *Oxygène*, n°27, juin 1981.

<sup>1705</sup>Courrier de P. MACÉ, *Oxygène*, n°24, mars 1981.

<sup>1706</sup>Courrier des lecteurs, *Oxygène*, n°74-75-76, juin-juillet août 1985.

<sup>1707</sup>Courrier des lecteurs, *Oxygène*, n°24 et n°27, mars et juin 1981.

<sup>1708</sup>Voir le courrier d'un militant CFDT et écologiste qui félicite le sérieux et la présentation de la revue. *Oxygène*, n°51-52-53, juin-juillet 1983.

Mais l'absence de consensus sur la ligne éditoriale de la revue traverse la SEPNB elle-même. Dès 1979, les controverses s'invitent dans les conseils d'administration de l'association, sur les articles comme sur les dessins. A l'automne 1985 le secrétaire général de la SEPNB Max Jonin proteste vigoureusement contre la présence dans le numéro précédent d'un compte rendu d'assemblée générale des Verts-Bretagne et plus généralement la présence croissante de signatures « vertes » « exprimées en tant que telles<sup>1709</sup> ».

Il est indéniable que la divergence s'élargit entre la direction de la SEPNB et la revue *Oxygène*, surtout à partir de 1982 lorsque s'opère le recentrage associatif de l'association. Le désengagement de la SEPNB de l'équipe de rédaction<sup>1710</sup> laisse la place à des militants plus politisés, ce qui se traduit par une présence croissante d'articles politiques voire partisans dans les colonnes de la revue. Ainsi la fondation du Mouvement d'écologie politique (MEP) fait l'objet d'un article encourageant dans le numéro 15<sup>1711</sup>. Quatre mois plus tard, les Amis de la Terre sont présents sous la forme d'une tribune appelant à la mobilisation dans le cadre de la campagne présidentielle de Brice Lalonde<sup>1712</sup>.

Les articles politiques à proprement parler ne restent pas neutres pour autant. La critique virulente du Parti communiste français fait ainsi consensus, surtout au lendemain de la visite de Georges Marchais, qualifié de « bête de cirque », à Brest en décembre 1980, lors de laquelle il réaffirma le soutien du parti au projet de centrale nucléaire et accusa les anti-nucléaires de « rouler pour Giscard<sup>1713</sup> ». L'importance de l'élection présidentielle conduit la revue à consacrer un numéro spécial, en plein campagne, à la thématique « Écologie et politique<sup>1714</sup> ». Mais là encore, nul plaidoyer *pro domo* : l'article du président de la SEPNB Jean-Claude Demaure moque le « show-business électoral » et critique y compris les écologistes,

---

<sup>1709</sup>Pour lui la neutralité partisane est nécessaire : « C'est une véritable chance (pour moi du moins!) que le directeur de publication ne soit pas un fan de Georges Marchais ou de Jean-Marie Le Pen ! ». Courrier de Max JONIN, *Oxygène*, n°77-78-79, septembre-novembre 1985.

<sup>1710</sup>SEPNB qui proclamait dans l'éditorial du premier numéro : « La SEPNB n'a jamais été inféodée à quelque parti politique que ce soit et n'entend pas l'être plus à travers ce journal. » Son recentrage associatif ainsi que la naissance des Verts va soumettre ultérieurement la revue à des contradictions insurmontables.

<sup>1711</sup>« MEP : un mouvement pour une écologie politique », *Oxygène*, n°15, mai-juin 1980.

<sup>1712</sup>« Brice Lalonde candidat. Les Amis de la Terre : « pour construire un mouvement » », *Oxygène*, n°19, septembre-octobre 1980.

<sup>1713</sup>« La PCF monte en première ligne » et « Georges Marchais et les nantis nucléaires », *Oxygène*, n°22, janvier-février 1981. Le n°2 (mars 1979) comprenait déjà un dessin signé Yffig intitulé « Marchais ou crevez ! » raillant le soutien du dirigeant communiste au développement du nucléaire en Bretagne. Le dessin constitue d'ailleurs un vecteur privilégié des attaques à l'égard des adversaires des écologistes. Nono signe ainsi dans *Le Canard de Nantes à Brest* une « page d'anticommunisme primaire (malgré moi!) » suite aux déclarations de G. Marchais à Brest (n°80, 26/12/1980-9/01/1981).

<sup>1714</sup>*Oxygène*, n°24, mars-avril 1981.

« ternes, cravatés, transparents, invisibles, inexistants ! Loin, très loin des luttes locales, des problèmes réels, des désirs ou des aspirations refoulés en chacun de nous... quelque part à Paris bien sûr, jouant au "candidat" coupés de la base mais satellisés autour des média<sup>1715</sup>. »

En cause, le parisianisme supposé de la campagne de Brice Lalonde mais aussi les éventuelles candidatures concurrentes de Jacques-Yves Cousteau, Jean-Luc Delarue ou Robert Garaudy. Le numéro s'ouvre d'ailleurs à tous les principaux courants revendiquant la prise en charge de l'écologie, avec une interview du candidat Brice Lalonde<sup>1716</sup>, un article du président du MEP Philippe Lebreton<sup>1717</sup> et une tribune de la commission énergie du PSU-Bretagne au sujet du Projet alter breton et de la candidature d'Huguette Bouchardeau<sup>1718</sup>. Le numéro suivant présente les réponses des candidats Giscard et Mitterrand à une série de questions envoyées par la revue, critiques en particulier du programme anti-nucléaire du gouvernement sortant<sup>1719</sup>. Mais cette hostilité latente à Valéry Giscard d'Estaing ne vaut pas soutien explicite à François Mitterrand. L'éditorial du numéro suivant son élection qualifie tout au plus celle-ci de « fenêtre entrouverte<sup>1720</sup> ». Un an plus tard, le bilan est sévère : « Les nouveaux promus de la vie politique ont, pour la plupart, perdu jusqu'au plus infime souvenir de leurs déclarations d'autrefois et commencent de plus en plus à prendre ceux qui osent les leur rappeler pour des tarés<sup>1721</sup>. » L'entrée au gouvernement d'Huguette Bouchardeau quelques mois plus tard est elle aussi accueillie avec scepticisme<sup>1722</sup>.

*Oxygène* publie à l'automne 1981 des appels à la structuration régionale et nationale des écologistes, d'abord par le Groupe d'action écologiste et politique en Cornouaille (GAEPEC) de Pierre Delignière<sup>1723</sup>, puis par Yves Cochet<sup>1724</sup> en tant qu'Ami de la Terre engagé alors dans la confédération écologiste sur le point de voir le jour en décembre à Couiza, dont un article rendra bientôt compte<sup>1725</sup>. La structuration de la Fédération écologiste bretonne en avril 1982 à Lorient, présidée par Renée Conan, suscite l'agacement de l'Union régionale bretonne de

<sup>1715</sup>Jean-Claude DEMAURE, « Les "écologistes", la SEPNEB et les élections », *op. cit.*

<sup>1716</sup>L'introduction de l'interview réalisée par Yves Le Gal et Yves Quentel égratigne quelque peu le leader des Amis de la terre, rappelant les qualificatifs parfois utilisés à son égard « d'intellectuel rive gauche », de « Zorro de l'écologie », les « reproches » et le « doute » qu'il suscitait chez certains de ses partisans. « Brice Lalonde. "Il nous faut des programmes minimum" », *op. cit.*

<sup>1717</sup>Philippe LEBRETON, « Des petits oiseaux... à la politique », *op. cit.*

<sup>1718</sup>Le double objectif de cette candidature consiste à « mettre un terme à Giscard » (donc au projet de centrale Plogoff) et à préfigurer « un mouvement autogestionnaire et antiproduktiviste ». PSU-Bretagne énergie, « Un projet alter. Pour sauver Plogoff », *op. cit.*

<sup>1719</sup>« Giscard et Mitterrand répondent à *Oxygène* », *Oxygène*, n°25, avril-mai 1981, p. 8-10.

<sup>1720</sup>Yves Le Gal estime que « les positions du candidat Mitterrand quant aux problèmes écologiques et concernant notre avenir à long terme ont singulièrement manqué de précision ».

<sup>1721</sup>Yves LE GAL, « Rien à en tirer » (éditorial), *Oxygène*, n°39, juin 1982, p. 3.

<sup>1722</sup>« [Nous] craignons qu'Huguette Bouchardeau n'y perde sa crédibilité ». Yves LE GAL, « Écologie de surface » (éditorial), *Oxygène*, n°49-50, avril-mai 1983, p. 3.

<sup>1723</sup>« Action écologiste en Cornouaille », *Oxygène*, n° 31, oct. 1981, p. 15.

<sup>1724</sup>Yves COCHET, « Écologistes de toutes les régions, unissez-vous ! », *Oxygène*, n°32, novembre-décembre 1981, p. 12-13.

<sup>1725</sup>Yves COCHET et Renée CONAN, « Naissance d'une confédération », *Oxygène*, n°37, avril-mai 1982.

l'environnement face à ce qu'elle considère comme une concurrence voire une « marginalisation de la défense de l'environnement<sup>1726</sup> ». Mais la FEB, qui n'appartient pas en tant que telle à l'association éditrice d'Oxygène, signe plusieurs articles à partir de 1983, essentiellement sur des sujets non-électorales, fidèle à son ambition de lier action politique et militantisme associatif.

Le numéro 45-46, couvrant l'hiver 1982-1983, représente un tournant dans la politisation d'Oxygène. Pour la première fois, un article<sup>1727</sup> (long de deux pages) s'inscrit dans une perspective explicitement électorale. Il est signé une nouvelle fois Yves Cochet et appelle, au nom de la Fédération écologiste bretonne, à la constitution de listes écologistes aux élections municipales de mars 1983 et informe de la présence d'ores et déjà acquise de telles listes à Rennes, Vannes et Quimper. Le mois suivant, l'association Kemper-Écologie, qui présente la liste dans la capitale du Finistère, signe un article récapitulatif son programme électoral<sup>1728</sup>, axé sur la redistribution du pouvoir. Ce même numéro reproduit deux articles d'abord publiés par la revue nationale *Combat-Nature* au sujet des élections municipales<sup>1729</sup>. Le bilan post-électoral est tiré dans le numéro suivant<sup>1730</sup>.

L'engagement électoral des écologistes fait dès lors l'objet d'articles systématiques. Yves Cochet fait un nouveau point au printemps 1984<sup>1731</sup> au lendemain de l'unification des Verts en lançant un appel à contributions pour financer la campagne des élections européennes de juin tandis qu'un texte signé d'un des porte-parole nationaux des Verts appelle à la mobilisation<sup>1732</sup>. L'enjeu est de taille : le scrutin proportionnel garantit l'élection de plusieurs députés (et donc la consolidation du mouvement) à condition de franchir la barre des 5 %. L'échec n'en est que plus douloureux et l'amertume transpire dans l'article de François de Beaulieu consécutif aux élections<sup>1733</sup>. Moins d'un an plus tard c'est l'éditorial lui-même qui est pris en charge par un « écologiste politique », le quimpérois Alain Uguen<sup>1734</sup>, à la veille des élections cantonales

<sup>1726</sup> « Tous pour un ! Et chacun pour soi ! », échange entre l'URBE et Yves Cochet, *Oxygène*, n°38, mai-juin 1982, p. 8.

<sup>1727</sup> Yves COCHET, « Municipales. Écologie et politique », *Oxygène*, n°45-46, décembre 1982-février 1983, p. 32-33.

<sup>1728</sup> « Municipales 83. Espoirs et réalités », *Oxygène*, février-mars 1983, n°47-48, p. 20-21.

<sup>1729</sup> Odon VALLET, « Municipales 83. Les règles du jeu », *Oxygène*, février-mars 1983, n°47-48, p. 22 et Alain DE SWARTE, « Municipales 83. Piège et espoir pour les écologistes », *Oxygène*, février-mars 1983, n°47-48, p. 19.

<sup>1730</sup> « Verts. L'avenir de l'écologie politique », *Oxygène*, n° 49-50, avril-mai 1983, p. 4-5.

<sup>1731</sup> Yves COCHET, « Anatomie des Verts : qui, quand, comment ? », *Oxygène*, n°60-61, avril-mai 1984, p. 6.

<sup>1732</sup> Michel DELORE, « Gagner le 17 juin », *Oxygène*, n°60-61, avril-mai 1984, p. 7.

<sup>1733</sup> « La compétition était truquée, des vieux artistes connus mais sans ressort profitèrent de vieux règlements pour faire retransmettre par la télévision, des heures durant, leurs vieilles grimaces. Une grande partie de la presse amplifiait chaque claquement de fouet du dompteur Le Pen, chaque pitrerie des clowns LSD [Lalonde, Doubin et Stirn, initiateurs de la liste "Entente Radicale Écologiste", ERE], chaque tour de piste des Marchais, Veil, Jospin. » François de BEAULIEU, « Européennes. Le grand cirque de Strasbourg », *Oxygène*, n°63-64, juin-juillet-août 1984, p. 3.

<sup>1734</sup> Alain UGUEN, « Vote Vert : vote utile ? », *Oxygène*, février-mars 1985, n°70-71, p. 3.



auxquelles bien peu d'écologistes se présentent pourtant. Le bilan est cette fois tiré par Pierre Delignière<sup>1735</sup>, qui met en exergue le succès relatif des candidats, rappelle la priorité donnée à la réduction urgente du chômage par les Verts et fixe comme objectif les élections régionales et législatives de l'année suivante. Le même numéro va jusqu'à publier le compte rendu de l'assemblée générale de la Fédération écologiste bretonne de mai 1985<sup>1736</sup>.

Les protestations qui s'ensuivent de la part du secrétaire général de la SEPNB illustrent les limites de l'ambition des Verts : ils restent relativement isolés dans leur volonté d'engager l'écologie sur le terrain politique et électoral. La faiblesse de leurs moyens les incite pourtant à s'appuyer sur *Oxygène* pour élargir leur audience et leurs effectifs, alors très limités. *Oxygène* leur apparaît à la fois un moyen de propagande et de liaison entre leurs adhérents, dont il n'est pas imprudent de supposer que la plupart lit *Oxygène*<sup>1737</sup>, de manière complémentaire à leur bulletin interne « Bretagne écologie », ronéotypé et de qualité rédactionnelle bien moindre.

c) L'économie précaire d'*Oxygène* : reflet d'une crise de projet et des contradictions de l'écologie bretonne

L'objectif initial de la revue *Oxygène*, celui de compléter durablement la revue scientifique *Penn ar Bed*, échoue définitivement lors de la fin de la publication à l'automne 1985. Sa fragilité ne lui aura pas permis de s'inscrire dans la durée.

La viabilité du projet initial suppose d'atteindre les 5 000 abonnés<sup>1738</sup>, et les concepteurs espèrent les atteindre dès la fin de l'année 1979<sup>1739</sup>. Pourtant, au bout d'un an les 2 000 abonnements n'ont pas encore été atteints. Ce déficit n'est pas compensé par les adhésions à l'association, qui dépassent à peine les 2 000, contrairement aux espérances, puis chutent en 1982 sous le millier avant de revenir aux alentours de 1500 dans les années suivantes<sup>1740</sup>. L'achat au numéro (par vente militante et en kiosque) est plus important (environ 3 000) mais irrégulier, notamment en fonction des Unes – l'intérêt pour la question nucléaire est en effet à son comble. Le tirage se maintient au dessus de 6 000 exemplaires mensuels jusqu'en mai

<sup>1735</sup>Pierre DELIGNIÈRE, « Pas si minables », *Oxygène*, n°72-73, avril-mai 1985, p. 8.

<sup>1736</sup>« Les Verts bretons. Une assemblée générale extraordinaire », *Oxygène*, n°74-75-76, juin-juillet-août 1985, p. 2.

<sup>1737</sup>Une enquête par questionnaire que nous avons menée auprès d'un échantillon de 48 militants permet d'identifier *Oxygène* comme l'une des trois revues les plus lues chez les Verts bretons dans les années 1980, juste derrière *Eaux et Rivières de Bretagne* et la revue lyonnaise *Silence*.

<sup>1738</sup>Maurice LE DÉMÉZET et Bruno MARESCA, *op. cit.*, p. 138 et suivantes.

<sup>1739</sup>« Objectif : 5000 abonnés », *Oxygène*, n°3, avril 1979, p. 22. Le premier numéro est d'ailleurs envoyé gratuitement à tous les abonnés à *Penn ar Bed*.

<sup>1740</sup>Maurice LE DÉMÉZET et Bruno MARESCA, *op. cit.*, p. 148.

1981, mais la fin de la lutte de Plogoff consécutive à l'abandon du projet de centrale par François Mitterrand semble porter un coup fatal au lectorat. Le tirage se stabilise ensuite à 4 500 avant une nouvelle érosion à partir de l'automne 1982 jusqu'à 3 000 exemplaires environ, le périodique devenant alors bimestriel voire trimestriel de facto (tout en conservant une numérotation mensuelle). Un dernier appel à l'aide des lecteurs en février 1985 ne permet pas de redresser la barre, le tirage étant tombé à 2 000 exemplaires seulement. La publication s'interrompt définitivement à l'automne avec le double numéro 77-78.

Le déséquilibre économique (10 000 francs de déficit par numéro en 1979<sup>1741</sup>) n'est pas compensé par les adhésions à la SEPNB qui continuent à diminuer, contrairement aux attentes. Les difficultés économiques de l'association conduisent à doubler le prix au numéro entre 1979 et 1981. Dès 1981, la SEPNB, elle-même en crise<sup>1742</sup>, refuse de continuer à assumer seule la charge de la publication ; la parution est suspendue le temps d'un triple numéro estival et le journaliste Yves Quentel, seul salarié, chargé de superviser la publication avec le directeur de rédaction, est licencié en août<sup>1743</sup>. Un appel à souscription et à réabonnement ainsi que la constitution d'un collectif d'associations permet cependant de relancer la revue à l'automne : SEPNB, Association pour la défense du Terroir breton, Groupe Plan Alter Breton, APPSB, CREPTAB, Plogoff Alternatives, Amis de la Terre (réunies au sein de l'« Association Oxygène Bretagne »). L'envoi d'un questionnaire aux lecteurs à l'été 1981 témoigne du flou qui entoure alors le projet éditorial de la revue<sup>1744</sup>. Le journal paraît désormais presque entièrement en noir et blanc (y compris la couverture) et le format diminue au début de 1982. Le nouveau recul du tirage un an plus tard témoigne du faible taux de réabonnement dont souffre la revue.

L'incapacité d'*Oxygène* à atteindre un nombre d'abonnés assurant sa viabilité économique semble tenir notamment à la concentration géographique de son lectorat. En Bretagne en 1979, 53 % des abonnés sont finistériens, 18 % de Loire-Atlantique, 16 % d'Ille-

---

<sup>1741</sup>Maurice LE DÉMÉZET et Bruno MARESCA, *ibid.*

<sup>1742</sup>La revue *Penn ar Bed*, elle aussi déficitaire malgré son équipe entièrement bénévole, réduit son tirage de moitié. Le fort déficit accusé par la SEPNB en 1980, consécutif à une baisse des subventions et à l'assujettissement à la TVA, avait déjà conduit au licenciement de 6 des 15 salariés de l'association. B. MARESCA, Maurice LE DÉMÉZET, *op. cit.*, p. 117.

<sup>1743</sup>*Penn ar Bed*, n°106, 1<sup>er</sup> trimestre 1982.

<sup>1744</sup>« S.V.P. répondez-nous. Avez-vous besoin d'Oxygène ? », *Oxygène*, n°28-29-30, juillet-septembre 1981, p. 58. Malheureusement les résultats du questionnaire sont à l'heure actuelle indisponibles. Il y est tout juste fait allusion dans l'éditorial du numéro suivant : « élargissement des thèmes traités » (d'où l'essor de thématiques comme le Tiers-Monde), style plus « poli ».

et-Vilaine, 7 % Morbihannais, 6 % costarmoricens<sup>1745</sup>. Le faible nombre de lecteurs en Haute-Bretagne<sup>1746</sup> semble d'ailleurs conforme à l'implantation militante de la SEPNB.

La fragilité financière de la revue se double de la précarité de son projet éditorial, les deux s'alimentant mutuellement et conduisant à l'échec final.

Ainsi la direction de la rédaction est d'abord assurée par Albert Lucas, dirigeant historique de la SEPNB<sup>1747</sup>. Pourtant celui-ci s'efface après seulement 5 numéros et est remplacé par Yves Le Gal, président sortant de l'association, principal promoteur du projet, qui avait déjà pris en charge la rédaction des éditoriaux. Bénévole, il peut au départ s'appuyer sur un journaliste salarié, Yves Quentel, qui assure le maquettage mais aussi une partie du contenu rédactionnel de la revue. Son licenciement économique en août 1981 laisse à Yves Le Gal l'essentiel des tâches liées à l'édition de la revue<sup>1748</sup>. Le désengagement humain et financier de la SEPNB, elle-même confrontée à une baisse rapide de ses effectifs militants et de ses ressources financières<sup>1749</sup>, entraîne la disparition la même année d'un comité de rédaction formel.

Le désengagement de la SEPNB n'est pas compensé par le travail des bénévoles des associations ayant pris le relais, dispersés pour l'essentiel entre Concarneau, Brest et Rennes. La charge de travail, y compris rédactionnelle, repose donc toujours plus sur le directeur de rédaction, qui signe de très nombreux articles. Cette fragilisation de l'équipe de rédaction se traduit également par le poids croissant que prennent en son sein les militants les plus politiques de l'écologie. La Fédération écologiste bretonne signe ainsi plusieurs articles sur différents thèmes. Mais cette fragilité est également liée à son instabilité. En témoigne le grand nombre de rubriques créées et supprimées au bout de quelques numéros, ou présentes rarement et de manière aléatoire, faute de contributeurs<sup>1750</sup>.

Car la baisse du nombre de lecteurs n'est pas le défi essentiel auquel la revue doit faire face. Le tarissement des contributions de la part des militants met plus gravement en cause l'existence de la revue. Malgré la diminution de la fréquence de parution et donc du nombre

---

<sup>1745</sup>Selon Bruno MARESCA et Maurice LE DÉMÉZET, *op. cit.*, p. 138. L'absence d'archives consultables empêche d'observer l'évolution de cette répartition dans les années suivantes, ainsi que la part d'abonnés adhérents ou pas de la SEPNB.

<sup>1746</sup>Parmi les 70 courriers dont la résidence de l'auteur est indiquée, 31,5 % proviennent du Finistère et 24,5 % du Morbihan contre seulement 7 % des Côtes-d'Armor, 7 % de Loire-Atlantique et 5,5 % d'Ille-et-Vilaine, moins que d'Île-de-France (8,5%).

<sup>1747</sup>Il en est un des principaux membres fondateurs avec Michel-Hervé Julien et en assure la présidence de 1966 à 1973. Tudi KERNALEGENN, *Histoire de l'écologie en Bretagne*, Rennes, Éditions Goater, 2014, p. 130.

<sup>1748</sup>Y compris le maquettage dont Yves Quentel lui a enseigné les rudiments. Entretien avec Yves Le Gal le 17 janvier 2014.

<sup>1749</sup>La SEPNB licencie en 1980 huit des salariés de son bureau d'études, faute de contrats.

<sup>1750</sup>Ainsi des rubriques « Skrid Prenez » (en breton), « Balade », « Jardin », « Défense », « De la terre à la table », « L'association du mois ».

de pages à remplir<sup>1751</sup> le directeur de la rédaction reçoit de moins en moins d'articles de qualité<sup>1752</sup> et se voit forcé de publier des articles moins soignés ou trop techniques, ce qui suscite parfois les protestations des lecteurs<sup>1753</sup>. D'autres abonnés regrettent le manque de réactivité de la revue face à l'actualité qu'entraîne le passage au rythme bimestriel. Autant de conséquences d'un reflux militant généralisé au début des années 1980 qui aggrave le côté négatif voire pessimiste présent dès l'origine dans les colonnes d'*Oxygène*<sup>1754</sup>.

d) Conclusion : *Oxygène*, un outil à contretemps ?

La revue *Oxygène* a occupé une place centrale pour les écologistes bretons du début de la décennie 1980. On peut estimer que sa diffusion dans la région était significativement supérieure à celle de revues écologistes nationales pourtant de référence comme *Le Sauvage*<sup>1755</sup> ou encore *La Gueule Ouverte*<sup>1756</sup>. De plus *Oxygène* naît plus tard que ces dernières et survit plusieurs années à l'alternance nationale de 1981. Elle accompagne donc l'entrée dans le militantisme d'une nouvelle génération d'écologistes, dont certains fondateurs des Verts. *Oxygène* illustre en somme les références militantes régionales qui structurent l'engagement des écologistes bretons et reflète la précocité relative de l'unification partisane des Verts dans la région.

Nous avons tenté de balayer le plus synthétiquement possible l'éventail des thématiques présentes et des positions défendues dans les colonnes d'*Oxygène*. Mais cet aperçu serait incomplet sans interroger l'absence de certaines questions. Ainsi du régionalisme politique qui n'est jamais présenté comme un enjeu propre<sup>1757</sup> ; tout au plus la langue bretonne fait-elle

---

<sup>1751</sup>L'augmentation du nombre de pages par numéro ne compense pas le passage à un rythme bimestriel voire trimestriel.

<sup>1752</sup>Entretien avec Yves Le Gal le 17 janvier 2014.

<sup>1753</sup>Par exemple : « Il y a eu à *Oxygène* et il y a sûrement encore, je n'en doute pas, des gens rigoureux et d'authentiques scientifiques. Hélas, écolo n'a que trop rimé avec rigolo pour qu'une revue comme la vôtre fasse l'économie d'un comité de lecture », courrier de M. A. DELANNÉ, *Oxygène*, n°74-75-76, juin-août 1985, ou encore les fautes de frappe et « erreurs typographiques » pointées par S. LOUVEL (n°43-44, octobre-novembre 1982) et L. LECOURTOIS (n°38, mai 1982).

<sup>1754</sup>Un lecteur fait ainsi part d'une « impression de grincements de dents après avoir lu certains de vos articles ». G. JAOUEN, *Oxygène*, n°51-52-53, juin-août 1983.

<sup>1755</sup>De l'ordre de 2 000 exemplaires au maximum à l'échelle régionale si l'on extrapole le tirage national maximum (40 000) estimé par Matthieu ALBOUY dans son étude *Le Sauvage (1973-1980) : un mensuel pionnier de la culture écologiste*, mémoire de master, Institut d'études politiques de Paris, 2013, p. 9.

<sup>1756</sup>Une revue contre-culturelle de référence dans la première moitié des années 1970 comme *Actuel* n'était selon toute vraisemblance pas davantage lue en Bretagne, son tirage plafonnant à 90 000 exemplaires à l'échelle nationale. Michaël ROLLAND, « Actuel (1970-1975) et les contre-cultures des années 1968 en France », in Michel MARGAIRAZ et Danielle TARTAKOWSKY, *1968 entre libération et libéralisation. La grande bifurcation*, Rennes, PUR, 2010, p. 149-162.

<sup>1757</sup>Les lois Defferre de décentralisation sont abordées de manière critique sous l'angle de leurs conséquences négatives possibles sur le plan environnemental. *Oxygène*, n°70-71, 02-03/1985.

l'objet d'une attention spécifique bien qu'épisodique<sup>1758</sup>. Les problématiques spécifiquement liées à l'espace urbain (logement, transports urbains) sont également relativement délaissées. L'absence apparente de toute référence aux droits des femmes est plus significative encore, en contraste avec la revue *Le Sauvage* par exemple<sup>1759</sup>. Elle suggère bien sûr la perméabilité de la revue à l'évolution des activités militantes, la troisième vague du féminisme ayant déjà entamé son reflux en 1979. Cette absence illustre aussi combien l'écologie politique d'*Oxygène* trouve ses racines avant tout dans l'écologie naturaliste, au détriment d'autres filières militantes pourtant structurantes pour les Verts.

Replaçons enfin ce projet de mensuel de « combat » dans le temps plus long des mobilisations écologistes. Il est tentant de considérer ce projet comme étant à contretemps : ayant émergé trop tard pour profiter de (voire contribuer à unifier) la vague écologiste militante du début des années 1970, il a également rencontré ses limites trop tôt pour bénéficier ensuite de la résurgence du mouvement environnementaliste à la fin des années 1980. Un destin différent aurait supposé une évolution plus rapide de la SEPNB vers les activités militantes dès le début des années 1970<sup>1760</sup> - et donc une moindre fragmentation du réseau militant environnementaliste breton.

## B) Les écologistes bretons et gallois en campagne

Si les écologistes bénéficient en 1974 du même temps de parole à la télévision que les formations dominantes, élection présidentielle oblige, ce n'est pas le cas lors élections législatives de 1978 où les groupes politiques ne disposant pas de représentation parlementaire n'ont droit qu'à 7 minutes d'expression télévisée officielle<sup>1761</sup>.

---

<sup>1758</sup> La rubrique en breton d'une page, « Skrid Prende », n'est présente que sept fois tandis qu'un article isolé traite des écoles Diwan (établissements brittophones en immersion).

<sup>1759</sup> Mathieu ALBOUY, *op. cit.*, p. 136-148.

<sup>1760</sup> Bruno MARESCA et Maurice LE DÉMÉZET, *op. cit.*, p. 140.

<sup>1761</sup> Arthur [Henri MONTANT], « Sept minutes pour changer la vie », *La Gueule Ouverte*, 23 février 1978, n°198, p. 1.

## 1. 1974 : la campagne pionnière de René Dumont

Malgré la faiblesse quantitative de la couverture médiatique de la candidature de René Dumont dans les médias grand public, celle-ci donne une image précise et reconnaissable du mouvement écologiste, en bonne partie grâce aux choix de communication effectués par l'équipe de campagne.

D'abord grâce à la nouveauté que constitue la diffusion de spots télévisés pour chacun des candidats, y compris ceux jugés par ailleurs marginaux. Si les interventions de René Dumont témoignent par leur formalisme des difficultés à s'approprier un format de communication alors inédit, elles imposent néanmoins avec un certain succès des traits distinctifs relativement aux autres candidats : le pull, rouge, préféré au costume-cravate ; les cheveux longs et blancs ; le style direct voire familier des propos du candidat ; le recours à des accessoires simples comme le célèbre verre d'eau. L'absence de réel enjeu électoral – il n'est pas question de l'emporter, de fixer un objectif en terme de score ni de préparer de futures candidatures – permet à la campagne de s'affranchir des codes habituels de la communication politique et de séparer bien peu forme et fond du message<sup>1762</sup>. Le candidat adopte volontiers le ton professoral du savant plutôt que celui de l'homme politique ; il donne le sentiment de s'adresser aux citoyens plus qu'aux électeurs<sup>1763</sup>. Les émissions de la campagne télévisée officielle, alors inédites, sont très suivies<sup>1764</sup> et le personnage de René Dumont est ainsi facilement identifié, malgré son refus de (et son incapacité à) recourir à l'affichage massif. Les reportages qui portent sur la campagne font également leur miel des pratiques originales de Dumont et ses partisans : l'installation du quartier général sur une péniche, la pratique de la sieste à même le sol, l'usage du vélo.

Les déplacements de René Dumont dans le pays à l'occasion de l'élection présidentielle constituent une opportunité pour les associations locales de protection de l'environnement de mettre leur mobilisation sous le feu des projecteurs. Ainsi lors de son passage dans le sud-Finistère au début du mois de mai, René Dumont est invité à Quimperlé par le comité de défense de l'environnement qui organise une action symbolique à l'attention des médias : un

<sup>1762</sup>Patrick SALMON, *op. cit.*, p. 26.

<sup>1763</sup>Sylvie OLLITRAULT, « L'invention de l'écologie politique : la candidature de René Dumont », Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Les partis à l'épreuve de 68. L'émergence de nouveaux clivages, 1971-1974*, Rennes, PUR, 2012, p. 256.

<sup>1764</sup>Christian DELPORTE, *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2007, p. 242. le taux d'équipement des ménages en téléviseurs atteint 79 % en 1973. Jacques GERSTLÉ, *La communication politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 36.

dépôt de plainte à la gendarmerie afin de protester contre la pollution industrielle que subit le fleuve Laïta<sup>1765</sup>. Le lendemain en meeting à Brest, René Dumont prend la parole après plusieurs représentants de divers groupes militants : objecteurs de conscience, Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception, associations de coopération internationale. La diversité de ces réseaux permet de remplir la salle<sup>1766</sup>.

Une grande partie des journalistes chargés de traiter de la campagne de René Dumont éprouvent une certaine sympathie à son égard ainsi qu'à celui des thèses écologistes. En effet, ce sont souvent non pas les journalistes politiques qui suivent la campagne écologiste mais les responsables des rubriques d'environnement. À *l'Aurore*, il s'agit de Claude-Marie Vadrot, qui demande expressément à couvrir le sujet. Au même moment, il exerce la fonction d'attaché de presse du candidat<sup>1767</sup>. Pour *Le Monde*, c'est Marc Ambroise-Rendu qui signe une série d'articles qui soulignent le caractère original et rafraîchissant de la campagne de l'agronome, comme le sérieux des thèmes qu'il développe<sup>1768</sup> :

*« Lors de la première conférence de presse donnée par Dumont à l'institut agronomique, le représentant du service politique du Monde était absent. Le représentant du service politique ne s'y intéressait pas et la couverture de la campagne n'était pas prévue. Je me suis donc proposé de couvrir la conférence de presse, puis la campagne politique de Dumont en promettant des papiers amusants. L'homme était drôle en effet, me donnant l'occasion de faire quelques papiers sur le bateau-mouche. Tout était nouveau chez Dumont : les manières de faire, les sujets, l'entourage<sup>1769</sup>. »*

Les locaux de la presse régionale sont également sensibles à l'originalité de la campagne de Dumont :

*« [La campagne de Dumont est] une suite de manifestations où un joyeux enthousiasme remplace avantageusement les règles du marketing. Cela tient de la kermesse et du monôme étudiant, mais il ne faut pas se tromper : l'humour est au service de la cause et le sourire du candidat n'enlève rien à ses commentaires<sup>1770</sup>. »*

À la rédaction lorientaise de *Ouest-France*, le journaliste Jean Le Berd est un sympathisant écologiste<sup>1771</sup> ; il estime que le meeting de René Dumont dans la ville, le 1<sup>er</sup> mai,

---

<sup>1765</sup>René LE MOUËL, « René Dumont a commencé par déposer plainte pour pollution de la Laïta », *Ouest-France*, 2 mai 1974.

<sup>1766</sup>« René Dumont : “Pour une convergence tolérante de toutes les formes de contestation” », *Ouest-France*, 3 mai 1974, p. 12.

<sup>1767</sup>Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Charles-François MATHIS, « Entretien avec Marc Ambroise-Rendu et Claude-Marie Vadrot », *Le Temps des Médias*, n°25, automne 2015, p. 269.

<sup>1768</sup>Patrick SALMON, *op. cit.*, p. 22-23.

<sup>1769</sup>Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Charles-François MATHIS, « Entretien avec Marc Ambroise-Rendu et Claude-Marie Vadrot », *Le Temps des Médias*, n°25, automne 2015, p. 270.

<sup>1770</sup>René LE MOUËL, *art. cit.*

<sup>1771</sup>Il participe au congrès breton des Verts en juin 1985.



qui a rassemblé un millier de personnes, « a été et restera probablement à Lorient le plus populaire et le plus enthousiaste de cette campagne présidentielle<sup>1772</sup> ».

Le journaliste politique de *Ouest-France* de la rédaction nationale apprécie également le dépaysement que lui procure la campagne écologiste :

« Pour le suiveur professionnel du tour de France électoral qui, pour un jour, a changé de peloton, passant de Royer à Dumont, c'est le bol d'air. Le style de campagne, comme le ton dans les propos : rien de commun. Ici, on peut enfin dire le mot de Cambronne si on se prend les pieds dans un banc placé de travers<sup>1773</sup>. »

La campagne, improvisée, dépourvue de structure nationale comme locale, n'échappe pas à quelques ratés. À l'Île-Longue, René Dumont devait entretenir les trois cent personnes présentes de l'absurdité de l'armement nucléaire ; mais le lieu et l'heure exacte du rendez-vous, organisé dans la précipitation, sont mal connus et surtout, aucun micro n'a été prévu. Attendu à Brest, le candidat doit s'éclipser de manière prématurée, suscitant la frustration de son auditoire<sup>1774</sup>.

Cette irruption dans l'espace médiatique le temps d'une courte campagne présidentielle fixe une image du mouvement écologiste qu'il s'est pour ainsi dire, choisie lui-même : radicale, anti-conformiste et surtout allant au-delà de la défense de l'environnement quotidien, remettant en question les structures même de la société capitaliste. Comme le souligne Sylvie Ollitrault, « la campagne "médiatique" de René Dumont (...) a marqué durablement le style et l'identité des formations écologistes, notamment celle des futurs Verts<sup>1775</sup>. »

Si le succès électoral n'est pas au rendez-vous dans la population dans son ensemble, en revanche les militants que l'on appelle alors de plus en plus souvent « écologistes » semblent se reconnaître dans cette image projetée à l'échelle nationale : 3000 personnes et 80 associations se retrouvent dans le Loiret, à Montargis, à la mi-juin 1974 pour débattre des suites à donner à la campagne présidentielle. Rétrospectivement, la campagne de René Dumont est considérée par les militants et les organisations comme le principal moment fondateur de l'écologie politique en France<sup>1776</sup>. Compte tenu de l'absence de structuration réelle du mouvement dans les années suivant immédiatement cette campagne, il semble que le caractère fondateur du moment Dumont réside principalement dans l'image qu'il a associée au

<sup>1772</sup>Jean LE BERD, « René Dumont à Lorient : pas question de me désister au dernier moment », *Ouest-France*, 2 mai 1974, p. 8.

<sup>1773</sup>Jean-Dominique BOUCHER, « René Dumont. Le doyen des candidats n'a pas la tête dans les nuages », *Ouest-France*, 23 avril 1974, p. 3.

<sup>1774</sup>« Trois cent personnes à l'Île-Longue... mais pas de micro », *Ouest-France*, 2 mai 1974, p. 8.

<sup>1775</sup>Sylvie OLLITRAULT, « L'invention de l'écologie politique... », art. cit., p. 249.

<sup>1776</sup>En 2014 le parti Europe-Écologie Les Verts célébrait ainsi de façon conjointe « les trente ans des Verts » et « les quarante ans de l'écologie politique ».

mouvement écologiste français – image de soi durable pour les militants, plus évanescence et soumise aux évolutions du champ écologiste et politique pour la population générale.

Pour autant, la figure de René Dumont ne reste pas centrale. Les écologistes sont nombreux à vouloir se soustraire aux exigences du champ médiatique en particulier en ce qui concerne la personnalisation du mouvement. Faisant le bilan de l'élection présidentielle en juillet 1974, Bernard Charbonneau juge ainsi dans la *Gueule Ouverte* : « Le mieux est qu'il n'y ait pas de porte-drapeau, même si la télévision en exige un. Pas de culte personnalité, une direction collégiale<sup>1777</sup>. » Il semble exprimer là une préoccupation largement répandue chez les militants, qui contribue d'ailleurs à expliquer l'échec des Assises de Montargis en juin 1974 à donner naissance à un mouvement unifié. De fait, René Dumont se met presque aussitôt en retrait du mouvement écologiste politique qui ne se structure pas à l'échelle nationale si ce n'est par la naissance d'un Mouvement écologique squelettique.

## **2. Les premières campagnes électorales des écologistes britanniques**

Les premières campagnes électorales des écologistes politiques britanniques rencontrent un écho bien plus faible que celle de René Dumont et ce pour plusieurs raisons. D'abord ils ne peuvent profiter d'une campagne électorale nationale, inexistante dans une vie politique presque entièrement dominé par la Chambre des communes et les élections générales s'organisant à l'échelle des circonscriptions législatives. Ensuite, malgré la précocité de la création du parti *People*, celui-ci reste groupusculaire et fort peu représentatif des associations de défense de l'environnement.

Toutefois, comme au sud de la Manche, c'est en 1974 que les écologistes se lancent pour la première fois dans l'arène électorale, à l'occasion des élections générales de février 1974. Faute de moyens et de militants et contrairement aux grandes ambitions affirmées l'année précédente<sup>1778</sup>, ils ne se présentent que dans une poignée de circonscriptions, uniquement en Angleterre : cinq candidats à Coventry, Leeds, Liverpool, Birmingham ainsi que deux candidats associés (un indépendant à Birmingham Northfield et un agrarien à Hornchurch). Le choix de ces circonscriptions n'est pas complètement laissé au hasard. À Coventry,

---

<sup>1777</sup>La *Gueule Ouverte*, n°21, juillet 1974. Cité dans Patrick SALMON, *Les écologistes dans les médias*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 21.

<sup>1778</sup>« *People will field 600+ candidates at the next General Election* » affirmait le parti dans un tract appelant à la conférence de lancement, finalement annulée, de 1973. University of Warwick, Modern Records Centre, MSS.50/3/4, Fonds *Green/Ecology Party*, tract, 1973.

principal groupe de militants du nouveau parti, celui-ci peut se permettre de se présenter sur deux circonscriptions, espérant bénéficier de l'absence de candidats libéraux. À Leeds, les militants choisissent de défier une personnalité nationale dans sa circonscription de Leeds Nord-Est, le député conservateur sortant Keith Joseph, ardent promoteur d'un néo-libéralisme en passe de venir dominant chez les Tories. Surtout, Edward Goldsmith, qui a rejoint le parti après sa création, se présente dans une circonscription proche de celle, disparue, qu'avait détenu son propre père, un conservateur, dans le Suffolk (circonscription de Eye). Le directeur du magazine *The Ecologist* veut marquer les esprits et interpeller l'électorat sur ce qu'il considère comme un problème écologique central de la région : l'érosion des sols, qui risque d'entraîner à terme une désertification de la zone. Pour cela, il se déguise avec plusieurs militants en bédouins et emprunte un chameau au propriétaire d'un zoo dont il est proche, entendant par là dresser un parallèle entre la région et le Sahara.

Ces campagnes législatives constituent pourtant un faux départ pour *People*. Les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances : les meilleurs pourcentages sont recueillis à Coventry, avec 3,9 % et 2,8 %, plus d'un millier de voix dans chacune de ces deux circonscriptions ; ailleurs, les résultats ne dépassent pas les quelques centaines de voix. Combiné au très faible nombre de candidats, les scores ne permettent pas d'attirer l'attention des médias généralistes. Pire, le contenu de la campagne de *People* ne permet pas de fédérer de nouveaux sympathisants, au contraire. La campagne d'Edward Goldsmith en particulier, rappelant de façon insistante l'élection de son père comme membre conservateur de la Chambre des communes, suscita les sarcasmes de militants écologistes contestataires, d'autant que son tract de campagne n'évitait pas certaines prises de position peu en phase avec celles des écologistes libertaires, en particulier concernant le statut des femmes<sup>1779</sup>. La campagne de *People* avait donc échoué à affirmer le statut du parti comme représentant incontesté du courant écologiste. Le magazine écologiste et contre-culturel *Undercurrents* avait d'ailleurs choisi de soutenir un candidat d'une autre organisation, le *Diggers Party*, à Cambridge<sup>1780</sup>.

Pour autant, la campagne de février 1974 suscite tout de même l'arrivée de nouveaux adhérents, venus de la gauche, qui représentent une diversification politique notable du parti. Celle-ci se traduit d'abord par un affrontement en juin 1974 autour du Manifeste dont l'organisation entend se doter. Les nouveaux venus, davantage libertaires, entendent débarrasser le texte proposé par les membres fondateurs de ce qu'ils considèrent comme des

<sup>1779</sup>Derek WALL, « Short history of the Green Party », <http://another-green-world.blogspot.fr/2006/10/short-history-of-green-party-of.html>.

<sup>1780</sup>Derek WALL, *op. cit.*

scories conservatrices en particulier concernant l'immigration et l'enseignement. Malgré le compromis auquel ils aboutissent, le parti n'aborde pas les nouvelles élections générales anticipées d'octobre 1974<sup>1781</sup> dans de meilleures conditions, avec seulement cinq candidats, et des résultats en recul par rapport à ceux de février.

La participation de *People* puis de l'*Ecology Party* aux élections locales et partielles avant 1979 reste embryonnaire et ne revêt pas d'enjeu central pour le parti. Il en va tout autrement à l'approche des élections prévues en 1979 : élections européennes et élections générales<sup>1782</sup> doivent se tenir cette année. La loi électorale accorde aux partis présentant plus de cinquante candidats le droit de disposer d'un temps d'antenne pour diffuser une vidéo de campagne à la télévision : cela devient l'objectif principal du parti, à l'initiative de plusieurs nouveaux adhérents dont Jonathon Porritt. Malgré le caractère anticipé des élections générales, l'*Ecology Party* parvient à présenter cinquante-trois candidats et donc à diffuser une vidéo de campagne. Or celle-ci traduit l'inflexion que les nouveaux membres du parti entendent donner à son image : moins pessimiste, moins conservatrice également. Cet accès alors inédit à un grand média généraliste provoque un afflux d'adhérents, les effectifs étant multipliés par dix dans l'année qui suit les élections, passant d'environ 500 à environ 5 000<sup>1783</sup>, permettant une bien meilleure couverture du territoire avec un nombre de *local parties* s'élevant dorénavant à 192<sup>1784</sup>.

Davantage que 1974, c'est donc la campagne électorale de 1979 qui en Grande-Bretagne semble avoir joué le rôle fédérateur voire pionnier qu'a pu endosser celle de René Dumont en France.

### **3. Des campagnes plus originales en France ?**

En France et en particulier en Bretagne, un trait distinctif des campagnes électorales des écologistes semble être leur volonté de recourir à des supports de communication originaux, en rupture ou tout du moins en complément des pratiques des partis traditionnels : distribution de tracts, porte-à-porte, meetings.

---

<sup>1781</sup>Élections anticipées décidées par le gouvernement travailliste auquel les élections de février n'avaient accordé qu'une majorité relative.

<sup>1782</sup>Les élections générales doivent se tenir au plus tard en octobre 1979, soit cinq ans après celles d'octobre 1974. La chute du gouvernement de James Callaghan, dont la majorité absolue avait disparu au fil des élections partielles, précipite le scrutin au début de l'année 1979.

<sup>1783</sup>Alistair McCulloch, « The Green Party in England and Wales. Structure and Development : The Early Years », *Environmental Politics*, vol. 1, n° 3, p. 418-436, 1992.

<sup>1784</sup>Derek Wall, « Short history of the Green Party », <http://another-green-world.blogspot.fr/2006/10/short-history-of-green-party-of.html>.

Le recours à des symboles comme axe majeur de communication est perceptible dès la campagne présidentielle de René Dumont : installation du quartier général de campagne sur un bateau-mouche, verre d'eau à la télévision<sup>1785</sup>, déplacement à vélo du candidat et de ses sympathisants lors des visites dans le pays. Ce type de stratégie est récurrent chez les écologistes français dans les décennies suivantes, au moins jusqu'à la fin des années 1980, date à laquelle un certain infléchissement est perceptible vers moins d'originalité et plus de classicisme dans la communication, correspondant à la recherche d'une respectabilité accrue.

Le recours à l'objet symbolique paraît avoir pour objectif chez les écologistes de faire entrer dans le discours des éléments jusque là illégitimes dans le débat politique, en visant donc à ouvrir celui-ci de force. Développons ici un exemple qui illustre un lien de parenté entre ces pratiques et la critique situationniste. À l'hiver 1980, au plus fort du combat anti-nucléaire de Plogoff, le Comité local d'information nucléaire de Morlaix dont François de Beaulieu est un des membres les plus actifs dresse un menhir sur une place de Morlaix, doté d'une plaque en bronze en « hommage aux habitants de Plogoff<sup>1786</sup> ». Cette action est selon le militant morlaisien, pionnier de l'écologie politique électorale dans la région, une référence directe à celle qu'il avait conduite onze ans plus tôt à Paris avec l'Internationale Situationniste en érigeant une réplique en plaque de la statue de Fourier place de Clichy d'où l'original avait été retiré par les nazis durant l'Occupation<sup>1787</sup>.

Les candidats écologistes des années 1970 sont en Bretagne en contact direct avec le renouveau culturel breton qui revendique justement la convergence entre pratiques culturelles et revendications politiques. Cet aspect est au cœur en particulier des mobilisations anti-nucléaires en Basse-Bretagne et irrigue donc les campagnes des candidats écologistes de 1978. Dans la circonscription de Douarnenez et du Cap-Sizun les candidats Jean Moalic et Marianne Perherin organisent ainsi une « fête écologique » à Plounéour-Lanvern avec le chanteur Bernard Delahaye qui précède les interventions politiques et la projection d'un film sur les centrales nucléaires<sup>1788</sup>.

---

<sup>1785</sup>Pour Christian Delporte, « ces dix secondes de silence en plan fixe marquées par ce geste inédit frappent les imaginations et font entrer René Dumont dans une double légende, celle de la télévision et celle de l'écologie politique. » Christian DELPORTE, « René Dumont et la télévision », *Le Temps des médias*, 2015/2 n°25, p. 148-151.

<sup>1786</sup>Entretien avec François de Beaulieu le 26 février 2014.

<sup>1787</sup>Christophe BOURSEILLER, « François de Beaulieu, l'homme de confiance », in *Archives et documents situationnistes*, n°3, automne 2003, Denoël. Voir également « Le retour de Charles Fourier », *Internationale situationniste*, n°12, septembre 1969, reproduit en ligne : <http://juralibertaire.over-blog.com/article-4501972.html> (consulté pour la dernière fois le 30 juillet 2017)

<sup>1788</sup>« Farz Bezin Brao au service de la campagne électorale ou la fête écologique de Plouneour », *Ouest-France*, 21 février 1978.

« Jean Moalic et Marianne Perherin apportent dans cette campagne des bouquets de verdure, des bouffées d'air du large et des rencontres pleines de musiques bougrement actuelles. Diapositives, garderies d'enfants, après-midi champêtre : un style qui surprend et qui pourrait d'ailleurs surprendre dans les résultats du 12 mars<sup>1789</sup>. »

Les techniques de communication mises en avant par les militants ont parfois pour objectif de témoigner de la cohérence des actes des écologistes avec leurs discours, voire de faire la promotion de techniques écologiques. Les écologistes rennais en campagne pour les élections municipales de 1989 déclarent ainsi publiquement<sup>1790</sup> que la colle qu'ils utilisent pour coller leurs affiches est élaborée à base de farine, sans solvant chimique donc. Les Verts rennais qui sont nombreux à militer dans l'association de recyclage « la Feuille d'Érable » associent souvent distribution de tracts politiques et promotion du recyclage du papier en assurant des permanence lors des marchés avec leur machine à recycler le papier<sup>1791</sup>. Les écologistes quimpérois interpellent les autres listes sur leurs pratiques en la matière<sup>1792</sup>. Le journaliste précise lors de la fête de Plounéour-Lanvern citée précédemment que les aliments servis sont « sans produits chimiques, ni colorants ». L'alimentation et son caractère biologique est un ingrédient persistant des campagnes électorales des Verts<sup>1793</sup>.

Mais un élément récurrent dans les campagnes électorales des écologistes est le vélo. Lors de la campagne de René Dumont sa portée est générique, signifiant d'un mode de vie alternatif, y compris lorsque le candidat prend place dans un cortège de 400 cyclistes comme à Mulhouse le 27 avril 1974<sup>1794</sup>. Trois jours plus tard à Tours il accompagne une manifestation de cyclistes en calèche<sup>1795</sup>. Ce message générique est repris par exemple par les Verts bretons qui organisent une « parade à vélo et autre objets roulants non-identifiés » lors de leur campagne régionale de 1986<sup>1796</sup>. Dans le cas d'autres campagnes en particulier municipales, il peut devenir le vecteur d'un discours plus précis, revendiquant un aménagement de la voirie plus propice à son usage et donc moins favorable à l'automobile. Ainsi les Verts rennais organisent-ils, lors de la campagne municipale de 1989, une course entre les deux quartiers de Longchamp et de la ZUP du Blossne afin de comparer la rapidité relative de différents modes

<sup>1789</sup> René PAVEC, Théo LE DIOURON, Guy DE LIGNIÈRES, « 7<sup>e</sup> circonscription. Douarnenez : un nez bien malade dans la figure de la Cornouaille », *Ouest-France*, 2 mars 1978, p. 9.

<sup>1790</sup> « D'une liste... aux autres », *Ouest-France*, 4-5 mars 1989.

<sup>1791</sup> Joël CRUSSON, « Sur les marchés les Verts recyclent les tracts des autres candidats ! », *Ouest-France*, 11 mars 1986.

<sup>1792</sup> « Kemper-Ecologie demande aux deux autres listes d'utiliser du papier recyclé, et de mettre à disposition devant les bureaux des vote des bacs où les électeurs « pourront se libérer de leurs papiers-cartons en allant aux urnes ». « Kemper-Ecologie interpelle le PSU », *Ouest-France*, 18 février 1983.

<sup>1793</sup> Avec parfois un accent mis sur l'aspect culturel, ainsi du kig a farz à Plougastel-Daoulas pour les élections régionales et cantonales de 1992 : « Repas bio avec les Verts », *Ouest-France*, 7 mars 1992.

<sup>1794</sup> Christian DELPORTE, « René Dumont et la télévision », *Le Temps des médias*, 2015/2 n°25, p. 148-151.

<sup>1795</sup> *Ibid.*

<sup>1796</sup> « Les Verts en fête à Redon : confidentiel », *Ouest-France*, 3 mars 1986.

de transports : voiture, bus, vélo... et même patins à roulettes<sup>1797</sup>. On retrouve également ce mode d'action à Saint-Brieuc lors de la campagne de 1995<sup>1798</sup>.

Le recours au vélo se retrouve également outre-Manche. En 1984, les écologistes gallois organisent un tour du Pays de Galles à vélo en une semaine (du 27 avril au 5 mai) en vue des élections européennes du mois de juin. L'initiative tient surtout à un militant, Dave Rowsell-Howells, de Swansea, qui entend effectuer l'ensemble du parcours. Il est secondé par Brig Oubridge qui assure l'appui logistique à l'aide de sa camionnette, tandis qu'une vingtaine de militants participent à l'entreprise. Des événements de campagne sont organisés à chaque étape<sup>1799</sup>. L'objectif est d'attirer l'attention sur plusieurs sujets de campagne ainsi que de lever des fonds, en partie seulement destinés à la campagne électorale. L'opération est renouvelée en 1989<sup>1800</sup> ainsi qu'en 1994 pour les élections européennes également, toujours à l'initiative de Dave Rowsell-Howells<sup>1801</sup>.

Inversement, certaines actions de campagne, satiriques, ont pour objectif de dénoncer un état de fait jugé inacceptable. Les Verts quimpérois mobilisés sur la question de la gestion des déchets mettent ainsi en scène pendant leur campagne municipale de 1989 l'inauguration d'une décharge sauvage<sup>1802</sup>, témoin selon eux des insuffisances des politiques locales en la matière.

Les actions de campagne décalées des Verts sont parfois à première vue plus gratuites. Ainsi des opérations de levées de fonds visant à financer leurs campagnes électorales. Les écologistes bretons organisent en effet à plusieurs reprises des loteries ou compétitions en prévision du risque de non-remboursement de leurs frais de campagne qu'ils encourent. C'est le cas en 1986 en Ille-et-Vilaine avec l'organisation d'un tournoi de fléchettes<sup>1803</sup> et en 1989 à Quimper avec une loterie portant sur la prévision du score de la liste Kemper-Écologie qui rapporte 13 000 francs<sup>1804</sup>. Toutefois, on peut également déceler derrière ce stratagème une conception implicite du politique qui rompt avec celle des partis majoritaires : ce type d'initiative dont le caractère ludique est central revient en effet à désacraliser l'engagement politique, en niant la rupture qu'il suppose avec le divertissement voire l'humour. Ces actions de campagne, loin d'exprimer une relation de verticalité entre électeurs ou citoyens et

<sup>1797</sup> « Le moral des équipes une semaine avant le premier tour », *Ouest-France*, 4-5 mars 1989.

<sup>1798</sup> « Verts et AREV manifestent à vélo », *Ouest-France*, 6 juin 1995.

<sup>1799</sup> *Green Dragon*, vol. 4, n°4, mai 1984.

<sup>1800</sup> Archives privées Chris Simpson, Ordre du jour de la réunion du Wales Green Party Council, 6 mai 1989.

<sup>1801</sup> *Green Wales*, été 1994.

<sup>1802</sup> « Les "Verts" inaugurent une décharge... sauvage ! », *Ouest-France*, 9 mars 1989.

<sup>1803</sup> Joël CRUSSON, « Sur les marchés les Verts recyclent les tracts des autres candidats ! », *Ouest-France*, 11 mars 1986.

<sup>1804</sup> « Pronostics », *Ouest-France*, 14 mars 1989, p. 18.



représentants ou candidats, postule au contraire un contexte de convivialité et affirme une volonté d'égalité où la domination symbolique exercée par les seconds est revendiquée comme nulle.

Les événements de campagne évitent ainsi, du moins dans un premier temps, le format traditionnel des meetings électoraux, au bénéfice de rencontres voulues comme plus horizontales. Cette pratique ne répond pas seulement ni même peut-être principalement à une exigence de principe<sup>1805</sup>, mais plutôt à un choix pragmatique : lors des élections locales en particulier, la relative étroitesse de l'électorat et plus encore de l'organisation sur lesquels peuvent s'appuyer les candidats condamne toute réunion publique à une assistance extrêmement réduite. Les candidats écologistes, en dehors des événements festifs abordés plus tôt, sont donc incités à privilégier des cadres plus informels, qui se distinguent toutefois des pratiques des autres partis minoritaires par leur caractère décalé évident. Ainsi, lors de sa candidature solitaire à l'élection cantonale de 1982, le quimpérois Alain Uguen propose aux habitants de le rencontrer à l'occasion de son jogging dominical<sup>1806</sup>.

L'humour est ainsi un aspect récurrent dans les campagnes des Verts même si les journalistes se font un plaisir de souligner ces traits d'esprit qui ne sont pas toujours couchés sur le papier. René Dumont pendant sa campagne présidentielle n'avait pas hésité à s'exclamer devant les caméras de télévision : « La voiture, ça pue, ça pollue et ça rend con<sup>1807</sup> ! » Mais les jeux de mots concernent le plus souvent le jeu électoral lui-même et non les revendications ou propositions des écologistes. Les Verts rennais offrent là encore un cas exemplaire. Lors des élections municipales de 1983, ils prennent un malin plaisir à citer les initiales de leur liste Rennes Verte, « RV », homophonie du maire sortant Edmond Hervé, leur cible privilégiée<sup>1808</sup>. Six ans plus tard la fatwa contre Salman Rushdie après la publication des *Versets sataniques* leur permet de mettre au point un calembour plus sarcastique : « Pour l'imam Hervé, les Verts c'est satanique<sup>1809</sup> ! »

Il convient toutefois de souligner que ces pratiques de campagne alternatives ne constituent pas un caractère totalement distinctif de la famille politique écologiste. Tout

---

<sup>1805</sup>Hélène HATZFELD, *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 239-246.

<sup>1806</sup>« Cantonales. Dimanche, le "jogging électoral" d'Alain Uguen », *Ouest-France*, 5 mars 1982.

<sup>1807</sup>INA, 1e chaîne, Journal télévisé de 20 heures, 2 mai 1974, cité dans Christian DELPORTE, « René Dumont et la télévision », *op. cit.*

<sup>1808</sup>« Rennes Verte (...) nargue avec ses initiales R. V. qu'elle emploie avec un malin plaisir, le ministre de l'Énergie, Edmond Hervé. » Michel Bihan, « "Pour la première fois, on peut avoir des élus" », *Ouest-France*, 1<sup>er</sup> février 1983, p. 2.

<sup>1809</sup>« Les Verts en rougissent de honte, mais ils sortent leur maxime de bouche à oreille avec une certaine délectation. Ils sont fiers d'eux. » « Échos de campagne », *Ouest-France*, 2 mars 1989.

d'abord, ils n'en ont pas le monopole : certaines familles politiques proches recourent à certains de ces ressorts communicationnels, en particulier les autogestionnaires et plus particulièrement le PSU. Cependant, ce sont souvent les plus proches des écologistes qui y recourent davantage, comme le candidat René Le Pauder et sa suppléante Simone de Bollardière lors de l'élection législative de Lorient en mars 1978<sup>1810</sup>. Présentés sous l'étiquette Front autogestionnaire et écologique (cette dernière précision n'est pas partagée par tous les candidats soutenus par le PSU), ils mettent au cœur de leur campagne les questions d'environnement, notamment à l'initiative de Simone de Bollardière, très engagée à l'APPSB, et bénéficient également du soutien de Bretagne-Écologie 78 qui présentent des candidats dans la circonscription voisine.

Ensuite, ces pratiques ne sont pas permanentes chez les écologistes. Certains groupes semblent réticents à faire preuve de trop d'originalité dans la forme de la campagne. C'est le cas de la liste Vannes Alternative de 1983<sup>1811</sup> – au sein de laquelle les écologistes doivent certes composer avec des militants issus de l'extrême-gauche maoïstes, très réticents à afficher le caractère écologiste de la liste<sup>1812</sup>. Mais le vannetais Jean-Pierre Mousset continue à recourir à des leviers assez classiques par la suite. Désigné tête de liste départementale en vue des élections régionales de mars 1986, il prend en charge la préparation financière de la campagne et lance une simple souscription afin de confirmer la faisabilité économique de l'entreprise<sup>1813</sup>. En 1989 toutefois la campagne inclut des éléments plus originaux, comme la projection de clips vidéos illustrant les propositions de la liste, des animations artistiques de rue (qui ne seront finalement pas autorisées<sup>1814</sup>) ou encore la mise en scène du déplacement des militants à vélo dans la ville<sup>1815</sup>. Mais la presse continue à mettre l'accent sur les réunions publiques classiques organisées par le collectif<sup>1816</sup>. Cette confirmation d'un mode d'action relativement institutionnel tient à Vannes au statut acquis par Jean-Pierre Mousset depuis 1983 : conseiller municipal, quand bien même d'opposition, il a focalisé son activité politique sur les dossiers municipaux<sup>1817</sup>, au détriment de l'animation d'un collectif militant. L'absence

---

<sup>1810</sup>Candidats et militants sillonnent alors la ville en vélo aux cris de « Du fric pour les vélos, pas pour la bombe atomique ! » ou encore « L'auto non, l'autogestion oui ! ». « Rallye écologique dans les rues de Lorient », *Ouest-France*, 27 février 1978, p. 8.

<sup>1811</sup>Jean PINVIDIC, « Alternative... pour durer », *Ouest-France*, 7 février 1983.

<sup>1812</sup>Entretien avec Jean-Pierre Mousset, le 23 janvier 2014.

<sup>1813</sup>« Les Verts en lice aux régionales », *Ouest-France*, 16 janvier 1986.

<sup>1814</sup>« Premier incident de campagne. Vannes Alternatives Écologie : interdit de marché », *Ouest-France*, 25-26 février 1989.

<sup>1815</sup>« Vannes Alternative Écologie. Une campagne à vélo et en vidéo », *Ouest-France*, 7 février 1989.

<sup>1816</sup>« Vannes-Alternative repart et s'ouvre au pays vannetais », *Ouest-France*, 12 janvier 1989.

<sup>1817</sup>Entretien avec Jean-Pierre Mousset le 23 janvier 2014.

d'un collectif militant structuré se fait sentir également lors de la campagne municipale de Saint-Brieuc la même année : le groupe local des Verts, tout récent, se décide à constituer une liste au dernier moment en faisant appel aux bonnes volontés :

« On s'est dit, on y va. On y va, sans crier gare (...) On n'avait pas de base, on est passés dans les bistrots demander "qui veut être sur la liste ?" Ça a été assez folklorique<sup>1818</sup>. »

Jacques Mangold, tête de liste, est le seul candidat prêt à s'engager dans la campagne<sup>1819</sup> et la couverture médiatique de sa liste se limite à ses interventions et interviews dans les dossiers thématiques élaborés par la presse locale.

Mais surtout, on observe une tendance à l'abandon de ces modes de communication alternatifs à partir du milieu des années 1980. La hausse des scores des écologistes offre une première explication directe : l'espoir d'être remboursé des frais de campagne en franchissant le seuil des 5 % des voix exprimées rend moins urgent la levée de fonds à l'extérieur du mouvement. La liste Vannes Alternative Écologie qui vise la barre des 10 % des voix se contente ainsi de solliciter ses candidats et sympathisants à hauteur de 1 % de leur salaire net pour la durée de la campagne<sup>1820</sup>. Mais cette explication est insuffisante, comme le montre l'exemple des Verts nantais, qui présentent une liste aux élections municipales de 1989 tout en craignant (à raison) ne pas atteindre le seuil fatidique : eux non plus ne recourent pas à l'appel aux dons sous quelque forme que ce soit, se contentant de mettre à contribution leurs candidats, leurs sympathisants proches et un reliquat de fonds hérité de la campagne présidentielle de l'année passée<sup>1821</sup>.

Il faut donc faire l'hypothèse que l'institutionnalisation des stratégies de campagne des Verts répond à d'autres facteurs. D'abord, le fait qu'ils considèrent être reconnus, au moins à partir des années 1988-1989, comme une famille politique à part entière par la presse donc par l'opinion publique, en partie du fait de la hausse de leurs scores mais également du fait de leur longévité désormais indéniable. Dans ces conditions, les écologistes éprouvent moins le besoin d'affirmer leur différence avec les forces politiques dominantes, en particulier le Parti socialiste, en tout cas en ce qui concerne les modes d'action. Les Verts bénéficiant en outre d'une notoriété jugée suffisante, à l'instar des enjeux environnementaux qui sont centraux dans l'agenda médiatique du tournant des années 1990, attirer l'attention du public n'est plus un

<sup>1818</sup>Entretien avec Jacques Mangold le 20 janvier 2014.

<sup>1819</sup>Il est par exemple le seul à accepter d'être photographié pour la présentation de la liste dans *Ouest-France*. Michel Prigent, « Vert-écologie Saint-Brieuc, la liste de Jacques Mangold », *Ouest-France*, 3 mars 1989, p. 12.

<sup>1820</sup>« Vannes Alternative Écologie. La clarté avant tout », *Ouest-France*, 6 février 1989.

<sup>1821</sup>Thierry BALLU, « La communication en campagne. Les deux "grands" avarés de chiffres », *Ouest-France*, 9 mars 1989.

objectif prioritaire. On observe au contraire un effort notable de construction d'une image de respectabilité de la part des candidats écologistes. Cela était déjà le cas dès 1989 voire 1983 avec Jean-Pierre Mousset dont la presse met en avant la maîtrise des dossiers (il représente un « contre-pouvoir tenace ») et le caractère « placide » et « tranquille<sup>1822</sup> ». Mais l'évolution est davantage perceptible à Rennes par exemple où la campagne municipale de 1995 est pensée comme devant faire franchir un cap de crédibilité aux écologistes locaux. La liste Rennes-Verte peaufine ainsi son projet de tramway, alternative au métro projeté par la municipalité, en espérant bénéficier du travail acharné fourni par ses quatre conseillers municipaux en place depuis 1989. Sur les documents de campagne, la tête de liste Yves Cochet porte le costume-cravate, manière de rappeler qu'il est un homme politique sérieux, conseiller municipal sortant mais également ancien député européen<sup>1823</sup>.

Le cas du bulletin d'information publié par les Verts de Saint-Brieuc au début des années 1990, le *Griffon Vert*, présente un exemple frappant mais isolé de distanciation avec les pratiques alternatives issues du militantisme des années 1970. En effet, ce bulletin de bonne facture est financé en bonne partie par la publicité. Les entreprises disposant d'encarts publicitaires sont souvent locales mais n'entretiennent pas ou peu de lien avec les écologistes : ainsi le premier numéro comprend une publicité pour Gaz de France mais aussi un concessionnaire automobile<sup>1824</sup>.

---

<sup>1822</sup>Jean PINVIDIC, « Profil. Jean-Pierre Mousset : le parcours tranquille de l'écologiste tout-terrain », *Ouest-France*, 3 mars 1989.

<sup>1823</sup>Ce qui fait encore contraste avec d'autres candidats aux élections municipales la même année, en particulier le quimpérois Daniel Le Bigot, adepte des chemises à fleurs. « Daniel Le Bigot : la politique sans cravate », *Ouest-France*, 6 juin 1995.

<sup>1824</sup>*Le Griffon Vert, Bulletin d'information des Verts Saint-Brieuc*, février-mars 1990.

## C) L'image des écologistes et l'écologie dans la presse généraliste après la candidature de René Dumont

La candidature de René Dumont structure, on l'a vu, l'image de l'écologie politique et dans une certaine mesure l'image que les écologistes français se font d'eux-mêmes dans les années voire les décennies qui suivent. Pour autant cette image reste tributaire de l'évolution de la conjoncture politique et médiatique. En l'absence de structure unifiée et de représentation institutionnelle, le traitement des écologistes et de l'écologie politique dans la presse demeure très malléable, tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

### **1. La curiosité médiatique (1974-1979)**

La confirmation de la prégnance des questions écologiques dans le champ médiatique et politique dans les années qui suivent l'élection présidentielle de 1974, en particulier autour de l'énergie nucléaire, ainsi que la présence régulière de candidats écologistes aux élections, assurent la curiosité médiatique à leur égard. C'est le cas dès les élections municipales de 1977, premier scrutin d'ampleur nationale depuis 1974, qui est précédé par des sondages accordant souvent plus de 10 % des voix aux listes écologistes par exemple à Lille, Mulhouse ou Paris. Les écologistes sont une nouvelle fois pris au sérieux par les journalistes mais, chose nouvelle, éditorialistes et journalistes politiques s'emparent également du sujet, tout comme d'ailleurs les candidats des partis dominants. Il semble bien en effet que les listes « vertes » puissent jouer un rôle décisif dans le résultat final dans plusieurs villes, voire annoncer une recomposition du paysage politique. Et certains de mettre en garde les écologistes contre les récupérations, d'autres de pointer l'erreur qui consisterait à créer un nouveau parti... Les résultats finaux sont bons (de l'ordre de 9 % là où les écologistes sont présents, 1 % sur l'ensemble du pays) mais avec seulement une trentaine de conseillers municipaux élus, ils restent à l'extérieur du champ politique institutionnel, ce qui contribue à stabiliser leur image.

Le profil médiatique des écologistes évolue à l'approche des élections législatives de 1978. En effet ils sont divisés sur la stratégie à adopter, entre l'indépendance absolue défendue par le collectif Écologie 78 créé en septembre 1977 et la coopération avec des groupes proches

souhaitée par d'autres notamment aux Amis de la Terre. Dès lors, l'image des écologistes est déterminée par les contraintes qu'exerce sur eux le système politique, notamment la question des alliances. Nombre de journalistes reprochent la tonalité trop négative de la campagne d'Écologie 78, préférant le style avenant et l'approche ouverte d'un Brice Lalonde – lui même journaliste de profession.

Les résultats décevants bien qu'honorables des élections législatives contribuent à la baisse de l'intérêt médiatique pour les écologistes, qui se traduit également l'année suivante lors de la campagne des élections européennes. La couverture médiatique de la liste est alors centrée sur la personnalité de la tête de liste, l'Alsacienne Solange Fernex, militante dont le combat anti-nucléaire prend une résonance toute particulière au lendemain de l'accident de la centrale de Three Mile Island. Elle ne réussit pourtant à émerger dans les médias télévisés qu'à l'occasion de sa protestation contre les conditions défavorables faites aux petites listes, sous forme de grève de la faim, en mai 1979<sup>1825</sup>. Cet épisode illustre une nouvelle fois combien la perception médiatique de l'écologie politique est de manière croissante déterminée par les contraintes institutionnelles qui pèsent sur elle. Le score de 4,39 % obtenu en juin 1979 est perçu comme un échec puisqu'il prive les écologistes de parlementaires européens, et contribue à guider l'attention des observateurs vers la concurrence entre Europe-Écologie et Amis de la Terre dont la liste a pâti. *Le Monde* dépêche cependant un journaliste aux « Assises » unitaires du mouvement écologistes à Dijon les 24 et 25 novembre 1979 et publie un article détaillé rendant compte de la naissance du Mouvement d'écologie politique. Il semble pertinent de le reproduire en intégralité ici, de manière à le comparer à l'article du même journal rapportant la naissance des Verts confédération écologiste-parti écologiste en janvier 1984 :

*Le Monde*, mardi 27 novembre 1979, p. 10

**Au cours d'assises tenues à Dijon**

**Les animateurs d'Europe-Écologie annoncent la création d'un « mouvement d'écologie politique »**

*Dijon. Les animateurs d'Europe-Écologie ont organisé, samedi 24 et dimanche 25 novembre, à Dijon, des assises écologistes, au terme desquelles ils ont annoncé la création d'un « mouvement d'écologie politique ». Un bureau provisoire est chargé d'étudier les objectifs, l'organisation et le fonctionnement de ce mouvement. D'autre*

<sup>1825</sup> « Europe-Écologie poursuit son action pour le droit à l'expression des minorités », *Le Monde*, 22 mai 1979, p. 10.

*part, a été constitué un comité de liaison réunissant les initiateurs de ce mouvement, les Amis de la Terre, et ceux des participants aux assises qui ne se reconnaissent ni dans les premiers, ni dans les seconds.*

De notre envoyé spécial

Les écologistes doivent-ils se doter d'une structure permanente d'action politique ? Telle était la question à laquelle devaient répondre les assises de Dijon. De nombreux écologistes ressentent en effet la nécessité de sortir de l'improvisation qui a marqué, jusqu'à présent, leur participation aux consultations électorales et plus généralement de donner une expression politique cohérente à leur mouvement. Mais les sensibilités différentes qui s'expriment au sein du courant écologiste rendent cette entreprise difficile.

Les animateurs d'Europe-Écologie, ayant à leur actif la campagne qu'ils avaient menée pour l'élection européenne et le résultat auquel ils avaient abouti (4,38 % des voix) se proposaient à Dijon d'être, sinon les fédérateurs, du moins les initiateurs de l'écologie politique. La présence à ces assises du Réseau des Amis de la terre (RAT) qui s'était opposé à Europe-Écologie en ne participant pas à la campagne européenne, marquait une volonté d'entente au sein du courant écologiste. « Tout le monde est là », observait un participant. Tout le monde, c'est à dire, outre les Amis de la Terre, l'ensemble des associations régionales, qu'elles aient ou non participé à Europe-Écologie .

Il n'était pas envisageable que ces deux composantes du mouvement écologiste – le RAT et les associations – sortent des assises de Dijon en ayant constitué un mouvement unifié. M. Brice Lalonde a exprimé, samedi, la position du RAT. « Organisez-vous et discutons », a-t-il dit aux autres participants de la réunion. Mais ce vœu était-il sincère ? Certains responsables d'associations en doutaient. Ils craignaient que les Amis de la Terre, qui constituent d'ores et déjà un mouvement d'écologie politique, ne voient d'un mauvais œil la création d'un mouvement « concurrent » et qu'ils ne soient venus à Dijon que pour l'empêcher.

L'opposition entre le RAT et le reste du courant écologiste s'était cristallisée, lors de la préparation des élections européennes, sur la question des rapports avec les partis politiques. Le mot d'ordre d'Europe- Écologie était : indépendance vis-à-vis des partis, tandis que certains responsables des Amis de la terre, particulièrement M. Lalonde, souhaitaient un accord avec le PSU et le MRG pour la constitution d'une liste des minorités. Il faut noter cependant que ce clivage traversait les deux groupes et que l'idée d'un regroupement des minorités avait des partisans au sein d'Europe-Écologie, comme elle avait des adversaires, majoritaires en fin de compte, au RAT. Cela n'empêche pas que pèse, sur les Amis de la terre, des soupçons de vouloir faire de l'écologisme une composante de la gauche, tandis que pour la plupart des associations, le mouvement doit avoir une position d'arbitre entre l'opposition et la majorité, rejetées l'une et l'autre comme également « productivistes » et également incapables de résoudre les vrais problèmes de la société actuelle.

C'est sur cette toile de fond que ce sont tenus, samedi et dimanche, des débats parfois houleux. La position exprimée par Mme Isabelle Cabut, responsable du journal *La Gueule Ouverte*, et qui consistait à différer de quatre mois la création d'un mouvement, a été soutenue, notamment par une partie des représentants du mouvement écologique Rhône-Alpes, qui considéraient que cette création devait être l'aboutissement d'un vaste débat, qui lui donne une autre stature que celle d'un



regroupement des défenseurs de la nature. Mais cette position était également soutenue par les Amis de la Terre, ce qui la faisait apparaître comme une tentative de leur part pour prendre le contrôle d'une dynamique qui leur échappait. La motion présentée dimanche par Mme Cabut a obtenu une majorité relative (55 voix contre 45 sur 129 votants).

Ce vote amena les responsables d'Europe-Écologie à quitter la salle des débats, pour constituer de leur côté le « bureau provisoire » du mouvement dont ils avaient annoncé la création. Par crainte d'être mis en minorité, ils n'avaient pas soumis au vote la motion dans laquelle ils annonçaient la création de ce mouvement, ce qui faisait apparaître leur initiative comme une scission. En leur absence, les autres participants aux Assises, notamment M. Lalonde et M. François de Ravignan (Nature et Progrès) ont exprimé leur volonté de dialogue avec ceux qui avaient quitté la salle et qui représentaient en fait l'essentiel du mouvement écologiste associatif. A leur retour, il a été décidé de composer un comité de liaison représentant les trois composantes qui s'étaient dégagées au cours des débats, c'est-à-dire le RAT, les animateurs d'Europe-Écologie, et les partisans des positions exprimées par Mme Cabut.

La question de l'élection présidentielle n'a été évoquée ouvertement qu'à la fin des débats, lorsque M. Radanne (RAT) a demandé que les initiateurs du Mouvement d'écologie politique s'engagent à ne pas « parachuter » un candidat. Les Amis de la Terre et les autres participants qui s'étaient retrouvés sur la motion Cabut craignaient, à l'évidence, que les animateurs d'Europe-Écologie ne cherchent, dans ces assises, une légitimité qui leur permettrait de désigner un candidat pour 1981 et de l'imposer à l'ensemble du mouvement. La constitution d'un comité de liaison doit permettre entre autres choses, d'éviter que ce renouvelle une péripétie de ce type, bien connue du mouvement écologiste depuis la préparation des élections législatives de mars 1978.

Patrick Jarreau

Le journal *Le Monde* offre donc en novembre 1979 une description précise des débats qui traversent alors les écologistes français, en pointant en particulier la complexité des clivages traversant chacune des composantes du mouvement. La naissance du MEP, bien qu'étant le fait d'une minorité des écologistes politiques, est perçue comme un événement significatif pour deux raisons : elle formalise la division des écologistes en deux organisations principales (MEP et Amis de la Terre) et intervient moins de dix-huit mois avant une élection présidentielle à l'occasion de laquelle les écologistes pourraient jouer un rôle déterminant, dans un contexte d'affrontement entre deux blocs de droite et de gauche eux-mêmes divisés.

## 2. Des écologistes perçus comme divisés et affaiblis (1980-1984)

L'approche de l'élection présidentielle a un impact ambivalent sur l'image des écologistes : les divergences de vues entre Amis de la Terre et MEP notamment exacerbent l'impression d'un mouvement plus divisé que jamais ; à l'inverse, leur tentative réussie de désigner un candidat unique parvient à mettre entre parenthèse ces divisions le temps de la campagne électorale. Là encore, les contraintes du champ politique structurent l'image des écologistes, d'autant que la désignation de Brice Lalonde comme candidat va entraîner une forte personnalisation de cette image.

Cette personnalisation autour de Brice Lalonde n'est pas nouvelle et était déjà redoutée par bien des militants ainsi que par le MEP, qui avait proposé de désigner un candidat-équipe de neuf personnes voire une personnalité extérieure comme Jacques-Yves Cousteau. Pour eux, une candidature individuelle serait

*« dangereuse car elle créerait de la division au sein des écologistes (...), favoriserait le vedettariat (...) ferait passer la forme sur le fond (...) Le candidat-équipe évite ces écueils, répondant en outre aux désirs des écologistes d'un partage de responsabilités. La formule fait la différence avec les partis et autres mouvements traditionnels, montrant ce que pourraient être la discussion et la décision au sein du mouvement écologiste. (...) Le mouvement écologiste est trop jeune pour se doter d'un leader à l'occasion des présidentielles<sup>1826</sup>. »*

Invité à la télévision, Brice Lalonde est pourtant boudé par la presse qui juge sa candidature trop marginale et privée du bénéfice de l'inédit. Ce n'est qu'au soir du premier tour que le résultat, non négligeable, conduit les observateurs à y accorder plus d'attention. Les journalistes chargés des questions d'environnement peuvent enfin affirmer sans conteste, à l'instar de Marc Ambroise-Rendu, que « l'expression politique de l'écologie ne peut donc plus être tenue pour un accident ou une fougade (...) Les écologistes se sont taillé une place dans l'éventail des familles politiques françaises<sup>1827</sup>. »

Pour autant, les années qui suivent sont difficile pour les écologistes qui retournent à la marginalité médiatique. Même la fusion de leurs organisations au sein des Verts confédération écologiste-parti écologiste en janvier 1984 suscite le désintérêt de la presse : le *Monde* y consacre moins de deux fois moins de place qu'à la naissance du MEP en novembre 1979 et *Ouest-France* l'interprète avant tout comme une « rupture avec Lalonde<sup>1828</sup> ».

<sup>1826</sup>Conférence de presse du MEP, citée dans Patrick Salmon, *op. cit.*, p. 47-48.

<sup>1827</sup>Marc Ambroise-Rendu dans *Le Monde*, 6 mai 1981.

<sup>1828</sup>« Les Verts rompent avec Lalonde », *Ouest-France*, 31 janvier 1984.

### **Les deux organisations de l'écologisme politique fusionnent**

Les militants écologistes des Verts et des Verts-parti écologistes ont décidé, au cours d'une assemblée générale commune réunie à Clichy (Hauts-de-Seine) les 28 et 29 janvier, la fusion de ces deux organisations. Le principe de cette fusion avait été adoptée lors des assemblées générales des deux mouvements, en novembre dernier (*Le Monde* du 16 novembre).

La nouvelle organisation, dont les statuts sont calqués sur ceux des deux organisations réunies, comporte un conseil national interrégional d'une quarantaine de membres, un collège exécutif de vingt membres et huit porte-parole. Ces instances ont été constituées par fusion des instances correspondantes des deux organisations constitutives. Celles-ci avaient préparé en outre des textes d'orientation dont la discussion doit être menée au sein du mouvement. Le nom de la nouvelle organisation a donné lieu à un désaccord, les représentants des Verts-parti écologiste souhaitant maintenir la mention « parti écologiste » dans le titre « les Verts ». Les Verts eux-mêmes, bien qu'en majorité au sein de l'assemblée, ont accepté finalement la mention « Confédération écologiste et parti écologiste », confédération étant l'ancien nom de leur propre organisation.

L'assemblée générale a décidé d'élire le quart des membres de la liste que la nouvelle formation présentera aux élections européennes de juin prochain. Elle n'a désigné en fait que dix-sept des membres de cette liste, la question de la tête de liste restant ouverte. Les Verts, qui vont mener campagne pour la modification des dispositions légales relatives au remboursement des frais électoraux (*Le Monde* du 21 janvier) ont décidé de prendre, en même temps, de premières initiatives en vue de la collecte des fonds qui seraient nécessaires si cette campagne n'aboutissait pas.

#### *La position de M. Lalonde*

M. Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre, candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1981, a adressé à l'assemblée générale une lettre, suggérant un rapprochement des écologistes, pour les élections européennes de juin prochain, avec des mouvements associatifs, « la deuxième gauche (CODENE, PSU, gauche chrétienne) et les libéraux proches du centre (MRG et signataires de l' "appel des Faure") ». Cette suggestion ne correspond pas à l'orientation des Verts, qui souhaitent au contraire affirmer, lors des élections européennes et au-delà, l'originalité du mouvement écologiste.

Patrick Jarreau

*Le Monde*, mardi 31 janvier 1984, p. 10

La campagne européenne qui suit brouille encore davantage les cartes puisque Brice Lalonde participe à une liste d'Entente Radicale-Écologiste avec des centristes et radicaux qui bénéficie du temps de parole maximal grâce à la création d'un groupe parlementaire *ad hoc* au Sénat. Toutefois, comme le remarque Roger Cans dans *Le Monde*, « le nouveau discours

lalondien sonne peu écolo<sup>1829</sup> » et rejette la dénucléarisation de l'Europe et l'écologie protestataire, tout en embrassant le libéralisme économique. Malgré sa situation d'infériorité<sup>1830</sup>, la liste Verte garde donc le monopole de la représentation écologiste dans les médias. Cependant, le traitement médiatique est largement déterminé par la concurrence avec Brice Lalonde mais aussi avec les personnalités environnementalistes présentées par le Parti socialiste<sup>1831</sup> et l'expression des Verts qui est reprise dans la presse concerne en grande partie cette situation<sup>1832</sup>. La rancœur et le manque d'enthousiasme transpirent et sont démultipliés par les articles qui rapportent l'échec des réunions publiques et meetings tenus par la liste<sup>1833</sup>. À peine deux cent personnes assistent au meeting de clôture à Paris<sup>1834</sup>.

### **3. Éclipse médiatique puis sortie de l'anonymat (1984-1988)**

S'ensuit une longue éclipse des écologistes sur le plan politique. Lors des élections législatives de 1986, les Verts bénéficient de la campagne télévisée officielle et mettent en scène leurs principaux candidats Yves Cochet (Nord) et René Dumont (Paris)<sup>1835</sup> mais trouvent peu d'écho dans la presse ; leur échec cuisant n'améliore pas la situation.

Il faut attendre l'approche de l'élection présidentielle de 1988 pour que la donne change quelque peu, suite à la persévérance des Verts. En effet, les médias s'intéressent d'abord très peu à leur candidat Antoine Waechter, qui leur est inconnu bien qu'il soit porte-parole du parti depuis novembre 1986. Les sondages lui accordent des intentions de vote extrêmement marginales (0,5 % pour la SOFRES<sup>1836</sup>). Les Verts recourent alors aux « coups médiatiques » pour attirer l'attention des caméras : le 27 octobre 1987 le candidat se rend devant l'Élysée avec une bouteille et une caisse noire pour dénoncer les pots-de-vin et la corruption de la vie politique ; le 26 novembre il prend position devant l'Hôtel Matignon muni d'un immense

<sup>1829</sup> *Le Monde*, 25 mai 1984.

<sup>1830</sup> Selon Patrick Salmon, la liste ERE fait l'objet d'une couverture médiatique importante notamment à partir du mois de mars, tandis que la liste Verte n'est abordée qu'à partir de mai. Patrick SALMON, *op. cit.*, p. 57.

<sup>1831</sup> Ainsi les Verts bretons participent de manière très critique à une réunion publique accueillant Alain Bombard, candidat aux élections européennes sur la liste socialiste, à Pontivy. *Le Télégramme de Brest*, 30 avril 1984.

<sup>1832</sup> Ainsi que les protestations des écologistes devant l'inégalité du temps de parole accordé par les médias. « M. Anger : “les tricheurs” », *Le Monde*, 13 juin 1984, p. 11.

<sup>1833</sup> *Le Monde* pointe que « les Verts ont bien du mal à mobiliser (...) [Lors du meeting national] l'imagination semblait en panne [et] la lecture appliquée d'interventions austères a occupé plus de deux heures d'horloge. » Claude RÉGENT, « Le “meeting national” des Verts à Lyon. M. Anger plaide “la continuité du mouvement écologiste” », *Le Monde*, 9 juin 1984, p. 8.

<sup>1834</sup> « Les orateurs qui se succèdent à la tribune, à peine écoutés dans le brouhaha des conversations, rivalisent de propos démobilisateurs. » Roger CANS, « Le “vert” est triste », *Le Monde*, 14 juin 1984, p. 9.

<sup>1835</sup> Patrick SALMON, *op. cit.*, p. 61-62.

<sup>1836</sup> *Ibid.*, p. 66.

gâteau dénonçant le grand partage du financement des forces politiques à l'œuvre entre les grands partis. Le 3 février, dans le public de l'Assemblée nationale qui débat de la même question, il jette dans l'hémicycle une liasse de faux billets de 200 francs. Pourtant, les éditorialistes et journalistes politiques restent sévères sur le style austère du candidat vert, et beaucoup plus séduits par l'aisance de l'ancien communiste Pierre Juquin qui revendique également le statut de représentant de l'écologie politique. Cette rivalité constitue d'ailleurs l'un des angles privilégiés du traitement de la candidature d'Antoine Waechter. Dans ce contexte, le score de 3,88 % apparaît comme une surprise et est interprété de nouveau comme la preuve de la consistance du courant écologiste dans l'opinion, mais ne conduit pas les journalistes à revoir leur jugement envers le leader des Verts.

C'est surtout la percée des listes écologistes au premier tour des élections municipales de mars 1989 qui braque les projecteurs sur le parti. La réunion du Conseil national inter-régional d'avril 1989 accueille, pour la première fois, des caméras de télévision ; de même en mai pour la désignation des candidats aux élections européennes<sup>1837</sup>. À force d'insistance, Antoine Waechter est invité à l'émission « l'Heure de Vérité » le 31 mai malgré le refus initial de Henri de Virieu qui souhaitait se contenter des forces politiques déjà représentées par des parlementaires et qui jugeait que la tête de liste verte « ne tiendrait pas quatre-vingt dix minutes sans ennuyer<sup>1838</sup> ». Il participe ensuite le 10 juin à un débat entre les six têtes de liste jugées « principales ». Le score de 10,59 % remporté le 18 juin représente une consécration aux yeux de la presse qui, comme nombre de militants de la gauche alternative en particulier, estime que les Verts deviennent un acteur majeur d'une recomposition du champ politique, que ce soit au sein d'un vaste espace centriste aux côtés de la liste de Simone Veil ou d'une alliance « rouge et verte<sup>1839</sup> ».

#### **4. Les Verts sous le crible de l'attention médiatique (1989-1993)**

À partir de 1989, les débats qui traversent les écologistes rencontrent une attention inédite de la part de la presse, qui assiste dorénavant aux séances du Conseil national inter-régional. Les dilemmes auxquels sont alors confrontés les Verts du fait de leurs bons résultats électoraux trouvent alors une caisse de résonance sans précédent. C'est notamment le cas dès

---

<sup>1837</sup>Patrick SALMON, *op. cit.*, p. 77.

<sup>1838</sup>Cité dans *Libération*, 1<sup>er</sup> juin 1989.

<sup>1839</sup>Pierre JUQUIN, « Pour un écosocialisme », *Le Monde*, 19 avril 1989, p. 6.

1990 lorsque la question du maintien ou du désistement au second tour se pose en prévision d'élections cantonales où un candidat du Front national pourrait être en position de l'emporter. Si Yves Cochet propose de choisir le désistement dans ce cas de figure, la majorité du parti tient à confirmer l'indépendance du parti vis-à-vis des autres partis politiques, en particulier du PS, et donc le maintien systématique, par un vote lors de l'assemblée générale de novembre 1990. Le traitement de ce débat interne aux Verts prend une tournure accusatoire dans un contexte où le député européen Antoine Waechter décide de s'abstenir lors du vote sur la levée de l'immunité parlementaire de Jean-Marie Le Pen (alors poursuivi pour injure publique envers le ministre Michel Durafour) en décembre 1989. La controverse entourant la diffusion d'un texte de Jean Brière, très critique à l'encontre d'Israël au point de flirter avec l'antisémitisme, achève d'alimenter la campagne médiatique accusant les écologistes d'être en réalité des « verts-bruns ».

Cependant, lorsque les Verts trouvent un terrain d'entente en mettant entre parenthèse leurs désaccords, la presse peut leur accorder une couverture plus indulgente, à plus forte raison lorsque les enquêtes d'opinion les placent haut dans les intentions de vote, comme c'est le cas à la veille des élections régionales et cantonales de 1992. Ainsi l'assemblée générale des Verts organisée à Saint-Brieuc en novembre 1992, qui se conclut sur une orientation stratégique largement partagée pour les élections à venir (listes autonomes, possibilité d'accords de mandature au sein des conseils régionaux), est largement couverte par la presse et de manière positive. *Le Télégramme de Brest* titre ainsi « Le congrès de la maturité<sup>1840</sup> » et *Libération* accorde sa Une et quatre pages complètes aux Verts. *Le Monde* souligne quant à lui que « les Verts ont changé », ont organisé leur assemblée générale de manière « professionnelle » et ont su construire des consensus sur des questions auparavant conflictuelles comme les alliances pré-électorales<sup>1841</sup>. Le choix d'accorder un porte-parolat de fait sinon officiel à Antoine Waechter permet par ailleurs au parti de mieux répondre aux attentes des médias<sup>1842</sup>.

Cependant, l'image médiatique des Verts est de plus en plus déterminée depuis 1988 par la présence d'une figure concurrente prétendant à la représentation de l'écologie politique : Brice Lalonde, secrétaire d'État à l'Environnement des gouvernements de François Mitterrand depuis mai 1988, et son mouvement Génération écologie lancé en mai 1990. La parole même

<sup>1840</sup>*Le Télégramme*, 12 novembre 1991.

<sup>1841</sup>Jean-Louis SAUX, « Réunis en assemblée générale à Saint-Brieuc, les Verts refusent toute alliance avec les « partis productivistes », *Le Monde*, 12 novembre 1991, p. 6.

<sup>1842</sup>Jean-Louis SAUX, « À l'issue de l'Assemblée générale de Saint-Brieuc, M. Antoine Waechter a confirmé son rôle de rassembleur des Verts », *Le Monde*, 13 novembre 1991, p. 9.

des Verts, à l'échelle nationale, consiste en partie à répondre aux actions et déclarations du membre du gouvernement, dont ils dénoncent souvent le manque de moyens voire d'ambition. Sa présence dans un gouvernement à dominante socialiste et son hostilité affichée au Front national renforcent les stigmates dont pâtiennent les Verts à partir de 1990 de ce point de vue : leur rejet des partis de gouvernement leur attire des accusations de sectarisme voire de complaisance à l'égard du Front national. En outre, Brice Lalonde multiplie les propositions d'accord électoral pour les élections régionales à venir, forçant les Verts à adopter une position défensive et à pointer les incohérences de Génération écologie qui rassemble des adhérents provenant autant du RPR que de l'extrême-gauche.

Les résultats des élections régionales de mars 1992, si elles sanctionnent la perte du monopole des Verts sur l'écologie politique (avec 6,8 % des suffrages exprimés, ils sont devancés par Génération écologie et ses 7,1%), marquent pourtant un coup d'arrêt à la progression de la place prise par Génération écologie. En effet, le départ de Brice Lalonde du gouvernement (il refuse d'entrer dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy nommé au lendemain des élections<sup>1843</sup>) le prive de son atout médiatique essentiel. Inversement, les démarches engagées par le Parti socialiste auprès des Verts<sup>1844</sup> afin d'obtenir leur soutien dans certains conseils régionaux – en premier lieu dans le Nord-Pas-de-Calais où c'est finalement la Verte Marie-Christine Blandin qui conquiert la présidence – voire leur entrée au gouvernement, contribuent à légitimer les Verts comme acteur politique à part entière. La complexification de l'image de Génération écologie, Brice Lalonde se montrant de plus en plus critique à l'égard du gouvernement socialiste<sup>1845</sup> et ses conseillers régionaux optant pour des attitudes contradictoires dans les assemblées, l'hétérogénéité de son mouvement devenant visible<sup>1846</sup>, rend plus nette, par contraste, celle des Verts<sup>1847</sup>. Ceux-ci gomment par ailleurs leur stigmate de « sectaires » en cessant d'exclure tout désistement en faveur du Parti socialiste<sup>1848</sup> et en engageant des discussions avec Génération écologie afin d'arriver à un accord pour les élections législatives de 1993<sup>1849</sup>.

<sup>1843</sup>Certains socialistes comme Pierre Mauroy souhaitaient ardemment ce départ, l'accusant « d'avoir trop oublié que le Parti socialiste l'avait fait roi, et de revendiquer aujourd'hui, un peu vite, son indépendance vis-à-vis de lui ». Michèle COTTA, *Cahiers secrets de la République*, tome III, 1986-1997, Paris, Fayard, 2009, p. 398.

<sup>1844</sup>« Les Verts sont au centre de toutes les attentions, les dirigeants socialistes rampent à leurs pieds. » Michèle COTTA, *ibid.*

<sup>1845</sup>Il exclut ainsi tout accord électoral avec le parti socialiste après son départ du gouvernement. « MM. Waechter et Lalonde souhaitent accueillir les « déçus de la gauche » », *Le Monde*, 10 novembre 1992, p. 8.

<sup>1846</sup>Gilles PARIS, « Le parti de M. Lalonde se divise sur ses relations avec le PS », *Le Monde*, 17 novembre 1992, p. 8.

<sup>1847</sup>Patrick SALMON, *op. cit.*, p. 100-102.

<sup>1848</sup>Jean-Louis SAUX, « La rencontre Lalonde-Waechter. Les écologistes se posent en concurrents du PS », *Le Monde*, 4 novembre 1992, p. 1 et 9.

<sup>1849</sup>*Ibid.*



## 5. Le retour à la marginalité médiatique (1993-1997)

L'échec (relatif) de mars 1993 (aucun député, deux candidates au second tour, 7 % des voix) ramène les écologistes à une certaine marginalité médiatique. La couverture journalistique de leur actualité redevient dominée par leurs débats et divisions internes, d'autant plus que les Verts sont alors partagés de manière très équilibrée entre deux options : d'une part la continuation de l'autonomie et du « ni-droite ni-gauche » défendue par Antoine Waechter et d'autre part l'ouverture aux militants et organisations de la gauche alternative proposée en particulier par Dominique Voynet, le débat entre les deux lignes étant représenté par l'affrontement de ces deux personnalités, les assemblées générales de juin puis de novembre 1993 ainsi que les « Journées d'été » au mois d'août étant encore une fois largement suivies par les journalistes<sup>1850</sup>. La conclusion de ces débats accordant une majorité relativement nette à la ligne défendue par Dominique Voynet consistant à inscrire les Verts dans l'opposition explicite au gouvernement Balladur, les médias réduisent dès lors fortement leur intérêt pour les Verts ainsi d'ailleurs que pour Génération écologie, auxquels les sondages ne promettent plus de percée électorale et qui sont menacés d'émiettement du fait des profondes contradictions stratégiques qui les traversent. Les retournements de situation ajoutent un côté cocasse à certaines situations comme au mois de mars 1994 lorsque Antoine Waechter et Brice Lalonde font conférence de presse commune pour dénoncer la dérive vers la gauche des Verts et d'une partie des anciens membres de Génération écologie, et menacent de faire liste commune aux élections européennes<sup>1851</sup>... rompant soudain avec leur rivalité médiatique du tournant de la décennie.

### D) L'image dans l'imaginaire écologiste

Comme le souligne Laurence Vignes<sup>1852</sup>, les partis Verts sont, au xx<sup>e</sup> siècle, la seule famille politique d'Europe occidentale à avoir adopté une couleur comme nom officiel<sup>1853</sup>.

<sup>1850</sup>Patrick SALMON, *op. cit.*, p. 106-111.

<sup>1851</sup>Patrick SALMON, *op. cit.*, p. 118-119.

<sup>1852</sup>Laurence VIGNES, « Le(s) Vert(s) en politique. Étude symbolique et onomastique d'une couleur qui nomme un parti », *Les Mots*, n°105, 2014.

<sup>1853</sup>L'appellation officielle « Verts » chez les partis écologistes européens s'est généralisée en Europe après 1983 et le succès des *Grünen* aux élections législatives en République fédérale d'Allemagne : en 1984 naquirent les Verts français, après la fusion de deux groupes ayant chacun déjà adopté ce terme l'année précédente ; en 1985 le *Ecology Party* britannique se rebaptisa à son tour *Green Party*. Cependant, le terme ne trouve pas sa source

Cette spécificité témoigne de la relation particulière entretenue par l'écologie politique avec le visuel, relation que nous souhaitons étudier ici dans ses dimensions culturelle et idéologique. Notre hypothèse est double : d'une part, il nous semble possible d'esquisser une histoire et une typologie des représentations et donc des idées mais aussi des cultures politiques écologistes, grâce à la richesse de l'iconographie des mouvements d'écologie politique en particulier dans les années 1970 et 1980, en Grande-Bretagne et en France tout particulièrement. D'autre part, cette production iconographique permet d'arriver à une première définition du rôle spécifique de l'image pour les écologistes, comme élément discursif d'un mouvement prétendant s'exprimer au nom de l'environnement et de l'avenir.

L'étude s'appuie sur l'analyse comparée de sources iconographiques tirées pour l'essentiel de la presse écologiste française et britannique des années 1970 et 1980. Ces documents sont de nature diverse : photographies, caricatures, logos d'organisations ou de mobilisations, œuvres d'art voire schémas scientifiques. De même l'identité des producteurs de ces documents diffère grandement : photographes, journalistes, dessinateurs politiques, artistes, chercheurs en sciences. Si la plupart d'entre eux peuvent être identifiés comme écologistes ou proches des écologistes, d'autre ne le sont pas, leur œuvre ayant été utilisée de seconde main par un média écologiste. Enfin, l'étude ne prétend pas à l'exhaustivité, mais entend pointer des points particulièrement saillants parmi les représentations visuelles des écologistes, qui renvoient à des caractéristiques fondamentales de leurs conceptions politiques.

Trois étapes jalonnent notre raisonnement : en premier lieu l'identification de figures récurrentes de l'iconographie écologiste permet d'établir un lien entre images et discours politique, en identifiant plusieurs inflexions dans son contenu au fil des deux décennies étudiées (1972-1989) ; en second lieu une typologie des imaginaires visuels permet de définir différents types de rapport à l'avenir, lequel apparaît comme un élément fondamental de l'idéologie écologiste dans ses différentes nuances ; en troisième et dernier lieu, le visuel semble constituer pour les écologistes un vecteur privilégié d'imposition des enjeux environnementaux dans le débat public, originalité centrale de l'écologie politique.

---

unique en Allemagne : il était déjà souvent utilisé, au sens général d'« écologiste », par la presse française dans les années 1970 – mais le plus souvent sans majuscule et parfois avec des guillemets.

# 1. Une histoire visuelle : du global au local, trois figures iconographiques de l'écologie dans les années 1970-1980

L'image est une source privilégiée pour l'étude du discours écologiste. En effet, contrairement aux mouvements d'émancipation comme le socialisme dont les écologistes revendiquent parfois l'héritage, l'écologie politique ne s'appuie pas sur un corpus textuel constitué. Nul auteur de référence chez les écologistes dont l'impact soit comparable à celui de Marx et Engels, par exemple. Les sources idéologiques textuelles des écologistes sont davantage éclatées, et notamment très différenciées selon les pays et la langue d'écriture<sup>1854</sup>. La constitution des mouvements écologistes s'est donc réalisée en l'absence de base théorique unifiée, par l'agrégation progressive de groupes d'individus engagés dans une myriade de causes locales ou sectorielles : pollution des cours d'eau, défense du Tiers-Monde, inquiétude devant l'explosion démographique, lutte contre les centrales nucléaires, pacifisme. Cette diversité s'est traduite par une production iconographique extrêmement riche, qu'elle soit le résultat de groupes militants, de journaux, de scientifiques, ou de formations politiques.

Une étude (non-systématique) des images reproduites dans la presse écologiste (et généraliste), les documents de campagne, les rendez-vous militants, les ouvrages scientifiques de référence, permet d'identifier parmi cette iconographie foisonnante, trois champs lexicaux visuels récurrents, mais intermittents. Il s'agit : de la planète Terre, des centrales nucléaires (et du champ lexical visuel associé, notamment la radioactivité), et de l'iconographie des rassemblements militants.

Ces trois catégories conduisent, en première approximation, à la définition à la fois d'éléments de chronologie de l'évolution du mouvement écologiste, et d'éléments de typologie sociologique et idéologique.

## a) La planète Terre : un transfert iconographique médiatico-politique

*« Nos richesses s'accroissent aux dépens de la Terre, de ses sols, de ses eaux, de son air, Terre qui peut-être un jour assez prochain refusera de nourrir l'humanité qui l'exploite et*

---

<sup>1854</sup>Par exemple Bernard Charbonneau, Jacques Ellul, René Dumont chez les Français, et Murray Bookchin, Edward Goldsmith et James Lovelock chez les Britanniques.

*qui l'empoisonne ; Terre si belle encore vue de l'espace, bleue, verte et blanche dans le noir éternel ; en ce moment de mise en crise majeure de l'espèce humaine par elle-même, pour la première fois dans l'histoire, l'homme se voit contraint de choisir librement son avenir et celui de l'espèce, et il s'y voit contraint du seul fait qu'il en a, pour la première fois, la liberté, donc la responsabilité<sup>1855</sup>. »*

L'image de la Terre s'imposa dans le discours des partis Verts britannique et français en 1989, lors de la campagne des élections européennes : leurs affiches, notamment, consacrèrent une place importante à la planète Terre. La puissance évocatrice de l'image de la Terre dans le discours politique résulte en effet d'une dynamique extérieure au mouvement écologiste lui-même ; elle prend tout son sens dans le contexte médiatique, politique et international de la fin des années 1980, marquées par la montée en puissance des inquiétudes autour des enjeux environnementaux. Plutôt que les pollutions localisées<sup>1856</sup> ou la raréfaction des ressources naturelles, les phénomènes au sommet de l'agenda politique et médiatique touchaient à l'environnement global, à la condition de l'atmosphère : trou dans la couche d'ozone, pluies acides, et de manière croissante, réchauffement climatique. Au printemps 1988 le Président François Mitterrand nommait au ministère français de l'Environnement un écologiste de premier plan, Brice Lalonde ; à l'automne de la même année le Premier ministre Margaret Thatcher faisait de l'environnement une priorité du gouvernement britannique ; enfin, le magazine étasunien *Time* désignait à la Une de son premier numéro de 1989 la « Terre en danger » comme « Planète de l'Année » 1988<sup>1857</sup>.

Ce soudain engouement médiatique et politique pour l'environnement planétaire explique donc en partie l'accent mis par les écologistes sur la sauvegarde de la Terre elle-même<sup>1858</sup>. Mais les origines de cette image remontent à plus loin : des affiches des partis verts français et britanniques pour les élections européennes de 1989 témoignent d'un transfert iconographique du champ médiatique vers le champ politique, à presque deux décennies d'intervalle (image 1, page suivante). Le dessin de la Terre (disposition des continents et des nuages) y reproduit en effet la photographie prise par les astronautes d'Apollo 17 en décembre 1972. La popularité de

---

<sup>1855</sup>Denis de ROUGEMONT, *L'avenir est notre affaire*, Paris, Stock, 1977, p. 7.

<sup>1856</sup>Les accidents meurtriers de Bhopal en Inde (décembre 1984) et Tchernobyl en Ukraine (avril 1986), malgré une intense couverture médiatique dans les semaines les ayant suivis, ne semblent pas avoir modifié aussi significativement l'agenda politique et médiatique de long terme en France et en Grande-Bretagne.

<sup>1857</sup>Jusqu'alors, le magazine nommait chaque année un « homme de l'année » ; à partir de 1989 ce titre fut amendé et devint « personne de l'année ». « Planet of the Year: Endangered Earth », *Time*, 2 janvier 1989, p. 1.

<sup>1858</sup>Cette convergence n'est pas étrangère non plus au succès sans précédent remporté par les deux partis lors des élections européennes : 10% en France, 15% en Grande Bretagne.

cette photographie, une des premières d'une face de la Terre entièrement ensoleillée<sup>1859</sup>, en avait fait une image de référence y compris pour les écologistes<sup>1860</sup>.

**Image 1 : Affiche du Green Party, élections européennes de 1989**

Source : [www.green-history.uk](http://www.green-history.uk)



Pour autant, comme le souligne Sebastian Vincent Grevsmühl, cette photographie et sa diffusion sont postérieures à la percée des questions environnementales globales dans l'espace médiatique occidental (comme en témoignent les exemples de la conférence internationale de

<sup>1859</sup>Sebastian Vincent GREVSMÜHL, *La Terre vue d'en haut. L'invention de l'environnement global*, Paris, Seuil, 2014, p. 199-214.

<sup>1860</sup>Un détail significatif illustre le degré de détermination des représentations écologistes par la NASA et les médias à l'occasion de ce transfert : contrairement à la version généralement reproduite, et sur laquelle s'est visiblement appuyé le dessinateur de l'affiche des Verts de 1989, la photographie originale plaçait le Sud en haut et le Nord en bas, ce qui contredisait sans doute trop directement les représentations conventionnelles, déjà mises à mal par la présence à l'image du seul continent africain. Voir l'image originale de la NASA reproduite dans Sebastian Vincent GREVSMÜHL, *op. cit.* Dans d'autres documents, les Verts français n'hésitèrent pas à recourir à ce type de représentations géographiques subversives. Voir Tudi KERNALEGENN, « Écologie et territoires : un construit identitaire », in Gaël HILY (coord.), *Expressions de l'identité dans le monde celtique*, Rennes, TIR, 2014, p. 193-215.

Stockholm ou la parution du rapport au Club de Rome<sup>1861</sup>). Le rôle déclencheur souvent attribué à cette image<sup>1862</sup> ou à d'autres, proches, mérite donc d'être fortement nuancé ; il est plus probable qu'il s'agisse de reconstructions *a posteriori*.

Plus largement, le début des années 1970 avait également associé récurrence de l'image de la Terre avec préoccupations pour l'environnement global. En effet les élites scientifiques et gouvernementales étaient engagées depuis 1968 dans la préparation de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, prévue à Stockholm à l'été 1972 à l'initiative du gouvernement suédois. La co-auteur du rapport préalable à cette conférence<sup>1863</sup>, l'économiste britannique Barbara Ward, avait signé un ouvrage soulignant la fragilité de la vie sur Terre, intitulé le « vaisseau spatial Terre<sup>1864</sup> ». En parallèle à ces préparatifs, le club de Rome, mobilisé autour de ces mêmes problématiques, avait commandé un rapport scientifique qui fut publié au printemps 1972, et dont la couverture représentait, elle aussi, la planète Terre<sup>1865</sup>.

Ce rapide aperçu de l'évolution de la présence de la Terre dans l'iconographie écologiste met en évidence une forte porosité des représentations entre recherche scientifique, médias et iconographie politique des écologistes. De fait, ce symbole d'une vision générale et donc peu conflictuelle de la crise environnementale<sup>1866</sup> n'a été utilisé par les écologistes que lorsque l'environnement était déjà à l'agenda politique et médiatique, à l'initiative des élites scientifiques et politiques notamment, en particulier au début des années 1970 et à la fin des années 1980. Entre-temps, l'iconographie dominante des mouvements écologistes a adopté d'autres figures et d'autres directions idéologiques.

---

<sup>1861</sup>Ou encore l'analyse de Gunther Anders dès 1970 : « L'événement décisif des voyages spatiaux ne réside pas dans le fait d'atteindre des régions lointaines de l'espace (...) mais dans le fait que la Terre a pour la première fois la chance de voir elle-même, de se rencontrer de la même façon que l'homme qui se voit dans le reflet du miroir. » Günther ANDERS, *Der Blick vom Mond. Reflexionen über Weltraumflüge*, Munich, C.H. Beck, 1970, p. 12, cité et traduit par Sebastian Vincent GREVSMÜHL, *op. cit.*, p. 220.

<sup>1862</sup>Par exemple pour Brice Lalonde : « L'écologie est née pour moi avec Apollo, avec l'industrie de l'espace, avec le fait que l'on voit la planète (...). » Pierre-Emmanuel GUIGO, « Entretien avec Brice Lalonde. La communication, naturellement », *Le Temps des médias*, n°25, 2015, p. 280-292.

<sup>1863</sup>Intitulé en français « Nous n'avons qu'une seule Terre ». René DUBOS, Barbara WARD, *Only One Earth*, New York City, W. W. Norton and C°, 1973.

<sup>1864</sup>Barbara WARD, *Spaceship Earth*, New York City, Columbia University Press, 1966. L'expression « spaceship Earth » avait été au préalable popularisée par Richard Buckminster Fuller à partir du début des années 1950, mais Barbara Ward est la première à la relier directement aux préoccupations environnementalistes. Sebastian Vincent GREVSMÜHL, *op. cit.*, p. 226-228.

<sup>1865</sup>Donella H. MEADOWS, Dennis L. MEADOWS, Jørgen RANDERS, William W. BEHRENS III *et alii*, *The Limits to Growth*, Potomac Associates Book, Earth Island Limited, Londres, 1972.

<sup>1866</sup>Sebastian Vincent Grevsmühl souligne à juste titre que ces images ne sont pas porteuses en elle-même d'un discours ou d'une idéologie écologiste précis, « bien au contraire : l'absence totale de l'homme, de ses constructions et de ses déchets est plus rassurante qu'autre chose. » De là la grande diversité des thèses qui ont eu recours à ces représentations. Sebastian Vincent GREVSMÜHL, *op. cit.*, p. 246.



b) La figure de la centrale nucléaire : épicode de la critique écologiste

Les mobilisations militantes quotidiennes des écologistes ont fourni l'essentiel de leur thématique iconographique. En France – beaucoup moins au Royaume-Uni – le mouvement antinucléaire monopolisa une grande partie de l'énergie des écologistes dans la deuxième moitié des années 1970 et au début des années 1980. La principale figure de l'iconographie de ce mouvement était la centrale nucléaire elle-même, renvoyant souvent à des projets spécifiques sur des sites précis, contre lesquels les écologistes entendent s'opposer jusqu'au bout. Mais se développa également une iconographie qui dénonce les installations existantes, du fait en particulier du risque élevé d'accident.

L'image de la centrale nucléaire en vint à incarner le mal absolu. Ce trait discursif est flagrant sur la couverture du numéro de la revue britannique *The Ecologist* de mai-juin 1979 (image 2<sup>1867</sup>), au lendemain du plus important accident dans une centrale nucléaire connu à cette date, en mars 1979 : une fusion partielle de cœur de réacteur à Three Mile Island, à Harrisburg en Pennsylvanie, accompagnée d'une fuite de gaz radioactif qui entraîna l'évacuation de 140 000 riverains. La silhouette reconnaissable, noire, des tours de refroidissement se découpe sur un ciel à la couleur rouge, inquiétante, tandis que le cours d'eau au premier plan, au faible courant et relativement asséché, apparaît particulièrement vulnérable aux rejets de la centrale.

L'insécurité considérée comme inhérente aux centrales nucléaires, en raison du risque d'accident et de l'émission chronique d'éléments radioactifs, fit également l'objet d'une représentation par l'image. C'est le fil directeur du numéro 27 de la série des Aventures de Spirou et Fantasio, *L'Ankou*, paru en 1978 et signé Jean-Claude Fournier<sup>1868</sup> : cet album se déroule dans le Centre-Bretagne, aux alentours d'une centrale nucléaire implantée sur le territoire du village imaginaire de Berniliz, allusion explicite à la centrale de Brennilis dans le Finistère. Sur la couverture, une explosion lumineuse se produit dans l'enceinte de la centrale, mais le fil du récit insiste davantage, toujours sur un ton plus sarcastique que scientifique, sur les risques chroniques présentés par cet « usine de mort » de par la dangerosité des matériaux utilisés et l'irresponsabilité des responsables de la centrale<sup>1869</sup> en matière de mesures de sécurité. La parution de ce volume s'effectua dans un contexte particulier : en 1978, le plan

<sup>1867</sup>Cf. p. 507. *The Ecologist*, n°3, mai-juin 1979, p. 1.

<sup>1868</sup>Jean-Claude FOURNIER, *Les Aventures de Spirou et Fantasio, L'Ankou*, Dupuis, 1978, 46 p., p. 1.

<sup>1869</sup>La représentation du directeur de la centrale en savant fou qui ne sait pas tenir sa langue et possède dans son bureau un tableau représentant un champignon nucléaire est la caricature la plus directe.



Messmer de construction de centrales nucléaires était lancé depuis quatre ans déjà et les sites retenus pour leur construction faisaient souvent l'objet de mobilisations massives de la part des riverains et de comités de soutien dans les régions. La Bretagne tout particulièrement était le théâtre d'une opposition importante : en Basse-Bretagne sur plusieurs sites envisagés avant que celui de Plogoff ne soit retenu ; en Basse-Loire également où le gouvernement entendait installer une centrale au Pellerin. *L'Ankou* mène à bien à la fois une mise à distance de ces mobilisations locales et l'expression beaucoup plus directe de l'inquiétude qui entourait les installations nucléaires<sup>1870</sup>, par la mise en scène d'une centrale existante, au cœur d'une région visée par de nouveaux projets ; mais la spécificité du message de l'œuvre de Fournier réside en la critique de la confiance déraisonnable des élites en charge du programme nucléaire, et en la dénonciation du manque de démocratie illustré par le hiatus entre opinion locale et projet d'installation<sup>1871</sup>.

La représentation de la centrale nucléaire chez les écologistes visait parfois à dénoncer spécifiquement son impact négatif sur le paysage et le patrimoine naturel d'un site. Cet aspect fut maintes fois utilisé en Basse-Bretagne notamment à Plogoff où la centrale devait être installée à la pointe du Raz, dans une réserve naturelle d'oiseaux. Au lendemain de la victoire de François Mitterrand en 1981, synonyme d'abandon du projet de centrale à Plogoff, la préservation du site fit la Une de la revue écologiste bretonne *Oxygène* : la centrale, fictive, y est barrée d'un trait, laissant le champ libre aux rochers, à la mer et l'horizon<sup>1872</sup>.

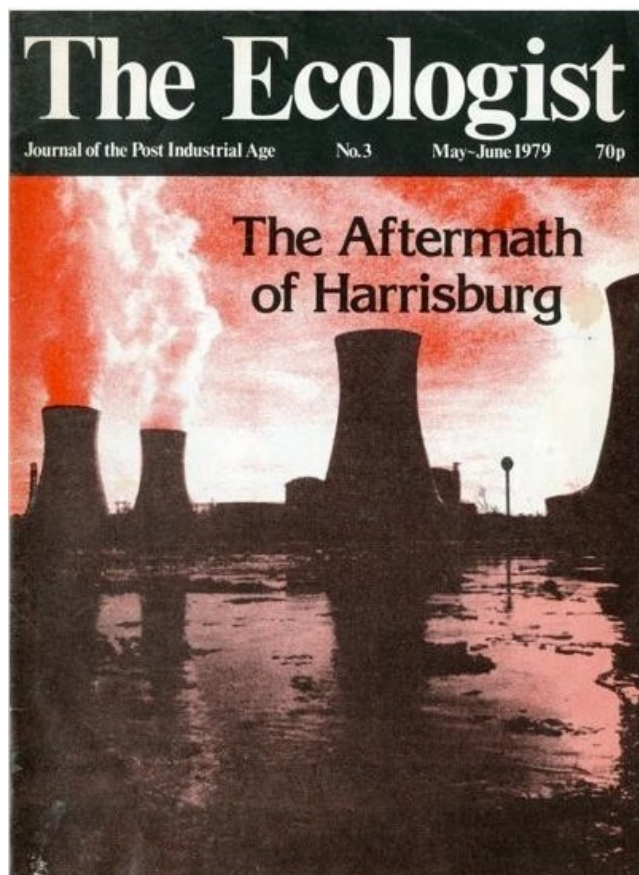
---

<sup>1870</sup>Cet ouvrage est d'autant plus significatif que son auteur nie être lui-même anti-nucléaire mais affirme exprimer des préoccupations plus générales, moins figées donc sans doute correspondant davantage aux représentations collectives d'alors : « Je ne suis pas particulièrement anti-nucléaire. Je n'ai pas les connaissances suffisantes pour me permettre de juger si le nucléaire est bon ou mauvais. Si j'ai abordé le sujet dans mon dernier album, c'est parce que mes lecteurs (...) sont bien plus curieux que nous ne l'étions nous-mêmes à cet âge. Ils se sentent déjà concernés par cette affaire. J'ai simplement voulu leur donner envie de s'informer, d'en savoir plus ». Jean-Charles PERAZZI, « Spirou et Fantasio indésirables à la centrale nucléaire de Brennilis », *Ouest-France*, 21-22 janvier 1978.

<sup>1871</sup>À ce titre le rôle du personnage éponyme mérite d'être mentionné : allégorie de la mort, il représente ici non pas les conséquences meurtrières du nucléaire, mais au contraire le folklore breton perturbé par l'irruption de la centrale, objet qui acquiert par là une portée presque métaphysique. *L'Ankou*, s'adressant aux personnages de Spirou et Fantasio, journalistes, et en désignant la centrale, leur explique : « Je suis le seul Ankou, et donc le seul à prendre en charge les défunts... Or avec cette usine de mort, je ne suffirai plus à la tâche. Alors je proteste contre cette dégradation de mes conditions de travail. »

<sup>1872</sup>*Oxygène*, mai 1981, n° 26, p. 1.

Image 2 : Une de *The Ecologist*, mai-juin 1979



c) Le militantisme en images : une iconographie identitaire

La valorisation iconographique de la mobilisation militante est récurrente chez les écologistes, que ce soit dans la presse engagée ou dans les logos utilisés. Ce militantisme en images présente des caractéristiques récurrentes qui permettent d'identifier plusieurs axes forts de la culture politique écologiste.

Le premier élément est la dénonciation de la répression policière. Les photographies prises par des militants ou des journalistes<sup>1873</sup> lors de l'enquête d'utilité publique à Plogoff en février 1980 furent très largement récupérées par le mouvement lui-même et par exemple par *Oxygène*. Sa quatrième de couverture en février 1980<sup>1874</sup> reproduit l'arrestation d'un Plogoffite, retraité de la Marine marchande, par les CRS, tandis qu'un dessin de Biz-Kreiz assimile la

<sup>1873</sup>Souvent sympathisants de la cause des manifestants, dans les cas de *Ouest-France* et de *Libération*, notamment.

<sup>1874</sup>*Oxygène Bretagne*, janvier-février 1980, n° 11, p. 16.

résistance de Plogoff à celle du village d'Astérix, les CRS aux soldats romains et l'industrie nucléaire à l'Empire Romain, par une référence transparente aux albums de Goscinny et Uderzo (image 3). L'œuvre de ces derniers est également utilisée directement par le comité de lutte de Plogoff, qui publie une histoire inédite d'Astérix et Obélix constituée de cases tirées de divers albums et de dialogues réécrits.

**Image 3 : Quatrième de couverture d'Oxygène, février 1980**



Cet humour visuel subversif est récurrent dans les pages de la revue *Oxygène*, même dans les moments les plus difficiles. En mai 1981, le président de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne Jean-Claude Demaure prend la plume (image 4, page suivante<sup>1875</sup>) pour alerter les lecteurs sur la mauvaise passe financière que traversait alors l'association, pilier du mouvement écologiste en Bretagne et de la revue *Oxygène*. Le texte est grave, mais l'illustration grinçante, à un point qui témoigne de la radicalisation et de la politisation du mouvement environnementaliste en ces années de combat anti-nucléaire. La pleine page en question (quatrième de couverture, à nouveau) se présente comme un « avis à la population »,

<sup>1875</sup> *Oxygène Bretagne*, juin-juillet 1980, n° 16, p. 16.

orné de deux drapeaux tricolores barrés du symbole nucléaire. En regard de la signature du président flotte un *Gwen Ha Du*, dont les hermines ont été remplacées par un oiseau en vol, symbole sans doute jugé davantage compatible avec la défense de l'environnement. La confrontation des drapeaux français tournés en ridicule et du drapeau breton revalorisé dans le sens de l'écologie constitue une attaque frontale non seulement du gouvernement, accusé par ailleurs de boycotter l'association dans l'attribution de contrats de recherche scientifique, mais également de l'État français, en tout cas dans sa version jacobine, dont l'industrie nucléaire constituait l'exemple le plus flagrant pour les écologistes<sup>1876</sup>.

Image 4 : Quatrième de couverture d'Oxygène, juin-juillet 1980

**AVIS A LA POPULATION**

**la protection de la nature  
en Bretagne est menacée**

**L**ÉCOLOGIE, l'Environnement sont maintenant des mots qui parlent à tous. Mais le message est-il pour autant entendu ? Pour nous, il s'agit d'autre chose que des mots : c'est le symbole d'une philosophie des rapports de l'homme avec la Nature ; c'est une certaine idée de la vie ; c'est enfin la recherche d'un véritable programme d'action prioritaire.

Pour d'autres, il s'agit d'une mode qui se comptabilise en nombre de voix. Désormais, la priorité des priorités est de pouvoir continuer à faire entendre la nôtre, et de poursuivre notre tâche d'utilité publique. La S.E.P.N.B., instrument irremplaçable, a depuis toujours assuré son rôle de conseil, d'information, et de gestion en matière d'environnement. Pour un certain nombre de ces tâches, la S.E.P.N.B. a rempli des missions qui sont normalement celles du Ministère de l'Environnement. Or, aujourd'hui, nous avons le couteau sous la gorge : le Ministère n'assurant pas ses engagements, la S.E.P.N.B. va devoir licencier son personnel faute de crédits... Ce qui ne manque pas de satisfaire certains.

Seul un sursaut collectif de tous ceux qui se sentent engagés à nos côtés peut nous sortir d'affaire. Mais il faut faire vite avant que nous soyons placés devant le dilemme : changer ou disparaître.

Le Président de la S.E.P.N.B.,  
Jean-Claude Demaure.

**S.O.S. SEP.N.B.**

Les fonds de soutien à la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne, peuvent être versés soit :

- par chèque bancaire à l'ordre de la S.E.P.N.B., Vallon du Stangalarch'h, 29200 Brest.
- par virement postal à notre C.C.P. Rennes, 1361-60 X

Dans les deux cas préciser au dos du chèque : « don S.E.P.N.B. ».

Nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

<sup>1876</sup>Voir Tudi KERNALEGENN, « Bretagne et écologie : approche culturelle d'une dynamique identitaire », in Nathalie DUGALÈS, Ronan LE COADIC, Fabrice PATEZ (dir.), *Et la Bretagne ? Héritage, identité, projets*, Rennes, PUR, 2004, p. 213-249.



Cette analyse nous conduit au troisième élément facilement identifiable dans l'iconographie des mobilisations militantes : l'appartenance régionale. Contrairement au symbole terrestre et à la figure de la centrale nucléaire, l'iconographie militante semble comporter parmi ses fonctions premières l'affirmation identitaire : identité politique voire idéologique bien sûr, mais également géographique et culturelle. Cette identité est explicitement valorisée dans les deux images précédemment analysées : dans la première, la silhouette de la Bretagne, associée au texte mentionnant les « irréductibles bretons », souligne les qualités combattives des habitants de la région, dont les Plogoffites, à son extrême Ouest, constituent un symbole particulièrement expressif ; la deuxième institue la Bretagne comme cadre légitime de l'organisation politique, dans un rapport explicitement conflictuel avec l'État central. La presse généraliste elle-même traduit cette bretonnité dans les semaines agitées de l'enquête d'utilité publique en donnant une large publicité aux photographies des manifestants : ces images laissent voir qu'il ne s'agissait pas de jeunes gauchistes chevelus venus des villes, comme l'expliquait le gouvernement, mais bien principalement d'habitants locaux, bigoudènes et retraités de la Marine marchande en tête. L'appartenance régionale s'affirmait le plus souvent dans les logos militants, que cela soit par l'incorporation d'éléments du drapeau régional (dans le logo des Verts-Bretagne par exemple), de symboles régionaux (la jonquille galloise dans le logo de la Campagne pour le désarmement nucléaire (CND) au Pays de Galles, ou encore dans l'usage de la langue régionale (voir la déclinaison du logo anti-nucléaire « nucléaire non merci »).

Une affiche illustre particulièrement cette densité des représentations régionales<sup>1877</sup> : ce document intitulé « Plogoff-Larzac solidarité » (image 5, page suivante), appelant à un grand rassemblement inter-régional à Plogoff une fin de semaine de mai, permet d'élargir l'interprétation des symboles régionalistes. Il s'agit ici de valoriser non plus seulement la combativité spécifique des Bretons ou des Occitans – bien que l'image du bélier, symbolique des bergers du causse, soit à ce titre significative – mais surtout la convergence et la solidarité entre deux combats dont les enjeux dépassent les particularismes régionaux. Les appartenances régionales respectives des militants portent dans cette affiche des valeurs universelles et directement politiques : le texte mentionne explicitement la « solidarité », et défend implicitement la diversité culturelle et le métissage (utilisation conjointe des langues occitane et bretonne dans le recyclage du slogan du Larzac « Gardarem lo Larzac » en

---

<sup>1877</sup>Archives privées Gérard Borvon, affiche appelant au rassemblement commun des luttes du Larzac et de Plogoff, s/d.

« Gardarem Plogoff »). Plus largement, cette iconographie affirmant l'unité des combats antinucléaire de Plogoff et antimilitariste du Larzac participait d'une même dynamique politique : l'opposition farouche à ce qui était perçu comme l'arbitraire d'un État trop puissant et centralisé.

### Image 5 : Affiche, comités Plogoff

Archives privées Gérard Borvon



d) L'iconographie, structurante et révélatrice du mouvement écologiste

L'iconographie a donc constitué un moyen efficace pour les militants écologistes d'exprimer la convergence de leurs combats respectifs. Recourir au visuel, à la production d'une iconographie propre et largement diffusée, présente l'avantage d'élaborer un imaginaire politique, militant, voire esthétique et humoristique commun, au-delà des luttes locales et sectorielles ou des appartenances organisationnelles. Le corpus iconographique des luttes

écologistes des années 1970 complète en quelque sorte les apports théoriques, textuels, des intellectuels de référence des écologistes : concepts et figures s'articulent de manière souple, élaborant progressivement un espace idéologique et imaginaire commun, dont l'existence a contribué à la naissance de formations politiques unitaires. En France et en particulier en Bretagne, le mouvement antinucléaire et son iconographie paraissent avoir joué un rôle intégrateur de première importance, point d'appui des revendications régionalistes, environnementalistes et démocratiques, en tout cas entre 1972 et 1981. Au Pays de Galles et en Grande-Bretagne, l'absence de mouvement antinucléaire de grande ampleur a rendu cette intégration d'autant plus difficile que les combats régionalistes (ou nationalistes) et antinucléaires étaient préalablement pris en charge par des organisations anciennes et puissamment structurées : *Plaid Cymru* et CND. La rareté de l'iconographie écologiste transversale à ces motifs de mobilisation illustre ainsi la faible constitution de l'imaginaire commun écologiste au Pays de Galles, élément explicatif de la marginalité du parti écologiste dans les années 1970 et 1980.

## **2. Le futur : divergences visuelles chez les écologistes**

Après cet aperçu général de la substance du discours iconographique écologiste, il convient d'en développer un aspect particulier : le rapport au temps et en particulier à l'avenir.

L'iconographie des mouvements écologistes a bien souvent eu pour objet la représentation de l'avenir : un des moteurs en était, au début des années 1970 en particulier, une inquiétude aiguë quant à l'évolution de l'environnement et donc des conditions de vie sur Terre. Les écologistes défendaient par contraste l'idéal d'une société devenue démocratique, émancipée, en harmonie avec la nature. Dénonciation de l'avenir craint et promotion de l'avenir souhaité s'effectuaient par le recours à la représentation fictive, parfois textuelle<sup>1878</sup> mais le plus souvent, et peut-être le plus efficacement, visuelle. Davantage que la photographie, c'est bien sûr le dessin qui faisait là office de média privilégié.

Vision catastrophiste et vision idéaliste vont donc de pair mais leur importance respective varie fortement selon les milieux écologistes. Certains militants et intellectuels, arrivés à l'écologie par exemple par l'observation scientifique des dégradations de l'environnement, étaient d'abord mus par la crainte de la catastrophe ; d'autres, issus notamment de la gauche ou

---

<sup>1878</sup>Un des rares exemples en est le roman utopique (mais non dénué d'éléments dystopiques) d'Ernest CALLENBACH, *Ecotopia*, New York, Bantam Books, 1977.



des mouvements étudiants, mettaient au contraire l'espoir au cœur de leur combat. Comme souvent, la campagne de René Dumont en 1974 synthétisa efficacement les différents courants de l'écologie politique, cette fois-ci dans son affiche électorale officielle<sup>1879</sup>, qui présentait aux électeurs une alternative sous la forme d'un embranchement ferroviaire : prendra-t-on la voie de gauche, vers un développement urbain polluant, ou celle de droite, vers une campagne ensoleillée ? Cependant, contrairement à ce document synthétique, la plupart des images écologistes représentant l'avenir ne donnaient à voir qu'une seule version : l'optimiste ou la pessimiste.

a) Les craintes de l'aggravation des fléaux de la société industrielle

La revue *The Ecologist* tendit elle à se spécialiser dans la dénonciation du cauchemar qui attendait les sociétés industrielles. De nombreux dessins de Richard Willson y mettaient en scène une campagne ravagée, stérilisée par la pollution des sols et souillée de détritiques, une atmosphère chargée de fumée noire, des hommes et des animaux portant des masques à gaz... Catastrophe écologique ? Il s'agit plutôt chez Willson d'une aggravation progressive de la situation contemporaine, avec laquelle il mettait en exergue de forts éléments de continuité : usines, centrales nucléaires et voitures bien sûr, mais aussi affichage publicitaire envahissant. Ce type de dessin portait un message subversif davantage que catastrophiste, d'autant plus lorsqu'il dénonçait des événements précis en gestation au moment de la publication : ainsi du projet d'exploitation minière dans le parc national gallois de Snowdonia, représenté dans *Le viol du Nord gallois* (image 6<sup>1880</sup>).

---

<sup>1879</sup>« À vous de choisir », affiche de René Dumont, candidat écologiste, élection présidentielle française de mai 1974.

<sup>1880</sup>Page suivante. Richard WILLSON, « The Rape of North Wales », *The Ecologist*, vol. 1, n°12, juin 1971, p. 2.

Image 6 : « The Rape of North Wales », Willson, *The Ecologist*, juin 1971



L'expression par l'image constituait parfois un moyen plus direct encore d'alerter le public devant un danger imminent. La lutte contre l'implantation d'infrastructures industrielles, dont les conséquences nuisibles n'étaient par définition pas encore perceptibles au moment de la mobilisation, s'appuyait souvent sur ce type de dispositif. En ce qui concerne les projets nucléaires, le discours scientifique (sur les risques en matière de pollution radioactive ou de perturbation thermique des cours d'eau par exemple), ne constituait pas un levier de mobilisation suffisant : pouvant paraître rébarbatif, difficile à communiquer autrement qu'en

réunion publique<sup>1881</sup>, il était par ailleurs vulnérable à la contestation par l'expertise d'Électricité de France (EDF). Les considérations scientifiques rationnelles étaient donc le plus souvent complétées par des représentations visuelles de la future centrale, qui mettaient l'accent sur la dégradation du paysage et la violence symbolique constituée par l'irruption soudaine d'un complexe industriel hautement protégé qui par ricochet soumettait son environnement à des mesures de sécurité draconiennes.

### Image 7 : Affiche de la coordination anti-nucléaire de Basse-Loire

Archives privées Olwen Denes, non datée



L'affiche de la coordination anti-nucléaire de Basse-Loire appelant à une manifestation à Nantes pour s'opposer au projet de centrale du Pellerin (image 7) est symptomatique de ce dispositif discursif. Des tours de refroidissement dessinées en pointillés donnent à voir l'impact de la construction sur le paysage, tandis que des barbelés suggèrent la violence esthétique et symbolique dénoncée par les anti-nucléaires<sup>1882</sup>. Le slogan, « pour le maintien de

<sup>1881</sup> Les Comités d'information nucléaire bretons organisent d'ailleurs dans la deuxième partie des années 1970 de nombreuses réunions publiques d'information.

<sup>1882</sup> La virulence de la dénonciation de l'univers concentrationnaire nazi et soviétique en France dans la deuxième partie des années 1970 accroît sans doute la portée symbolique des barbelés, qui figurent au premier plan sur

la vie sur le site », est suffisamment œcuménique pour rallier à la mobilisation à la fois écologistes politiques (Amis de la Terre) et anti-nucléaires de circonstance (section départementale de la FNSEA).

L'image est donc un vecteur privilégié de l'anticipation. Celle-ci peut se déployer par le dessin figuratif, comme montré précédemment, mais également comme annexe du discours scientifique textuel, par des représentations graphiques. L'exemple le plus flagrant en est le rapport sur les *Limites de la croissance* livré en 1972 au Club de Rome par un groupe de recherche du *Massachusetts Institute of Technology* (MIT)<sup>1883</sup>. L'objectif en était de présenter différents scénarios, pour le siècle à venir, d'évolution de plusieurs variables à l'échelle mondiale (ressources naturelles, production industrielle, production alimentaire, pollution, natalité, mortalité...). Le résultat en fut un petit livre essentiellement composé de textes mais illustré par de nombreux graphiques, à la précision scientifique limitée (seul l'axe des abscisses étant doté d'une échelle approximative, celle du temps) mais qui donnait à voir de manière frappante ce que les chercheurs estimaient devoir être les effets du passage du temps sur l'évolution des variables étudiées... Mieux que le texte, qu'un tableau ou qu'un dessin, les courbes des graphiques du rapport Meadows inscrivait dans la rétine des lecteurs l'idée de la catastrophe : augmentation exponentielle de la population et de la pollution, suivie d'un effondrement économique, environnemental et démographique mondial, et cela aux alentours du milieu du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle. Les graphiques synthétisaient explicitement les mécanismes soulignés par les auteurs, trop peu pris en compte par les gouvernants et les populations : l'évolution exponentielle des ordres de grandeur de la pollution et de la population, l'existence de plafonds naturels au-delà desquels l'écosystème mondial ne peut plus soutenir l'expansion économique, l'existence de délais de plusieurs décennies entre un phénomène (augmentation de la population, de la production industrielle) et ses conséquences écologiques (explosion de la demande alimentaire et de la pollution atmosphérique)... Que les scientifiques auteurs du rapport aient choisi de tant s'appuyer sur ces graphiques, malgré l'approximation qu'eux mêmes reconnaissent, atteste de la puissance évocatrice de ces images, placées non pas en annexe mais au fil du texte. Cela témoigne également de la puissance symbolique du discours scientifique dans l'imaginaire de nombreux écologistes du début des années 1970. Pour de très nombreux pionniers de l'écologie, scientifiques de formation voire de profession, courbes, graphiques et chiffres étaient porteurs de sens. Professeurs de physique, mathématiciens,

---

l'affiche.

<sup>1883</sup>Donella H. MEADOWS *et alii*, *op. cit.*



informaticiens, agronomes, s'appuyaient sur des données scientifiques et leur représentation graphique pour contester ce qu'ils jugeaient être l'instrumentalisation des sciences appliquées par le système économique productiviste<sup>1884</sup>.

Il apparaît donc qu'il faille nuancer la prédominance des représentations de la nature extérieure à l'homme dans les dénonciations visuelles des atteintes à l'environnement, prédominance supposée critiquée par certains chercheurs comme Daniel Palmer<sup>1885</sup>. Celui-ci, basant son étude sur l'iconographie photographique, ignore les représentations dessinées, sans doute plus à même d'articuler dégradation de la nature et dégradation des conditions de vie humaine, en particulier dans la mesure où elles permettent d'élaborer une fiction projetée dans l'avenir.

b) La promotion d'un avenir à plusieurs horizons imaginaires

D'autres sources donnent à voir au contraire l'avenir rêvé, tel que les écologistes le souhaitent et qu'ils prétendent contribuer à construire. Les images en question expriment un rapport au temps différencié, dépendant directement des nuances idéologiques entre différents courants de l'écologie politique.

Une première catégorie de représentations de la société idéale s'appuyait sur la valorisation d'un passé perdu, qu'il s'agissait de reconquérir. Cette vision romantique<sup>1886</sup> était loin d'être unanime chez les écologistes, mais était relativement prégnante notamment en Grande-Bretagne où la dénonciation de la densité démographique et industrielle croissante s'accompagnait souvent de la défense des modes de vie communautaires, qu'ils soient indigènes ou ceux des sociétés traditionnelles sud-américaines ou africaines. De nombreux contributeurs de *The Ecologist* s'inspiraient ainsi de l'anthropologie pour valoriser la rationalité écologique des modes de vie traditionnels. Ceux-ci furent mis à la Une de la revue en novembre 1974 (image 8)<sup>1887</sup>, à l'occasion d'un numéro édité en commun avec *Resurgence*,

---

<sup>1884</sup>Encore aujourd'hui, Yves Cochet, mathématicien et informaticien, fait des graphiques un support privilégié de son discours politique, notamment concernant l'épuisement des ressources naturelles. Plus généralement, la représentation graphique est fréquemment utilisée par les écologistes pour exprimer toutes sortes d'idées, tout particulièrement pour représenter l'évolution de variables dans le temps : ainsi Peter Harper, du Centre des technologies alternatives (CAT) au Pays de Galles, utilise un graphique pour décrire l'évolution de son sentiment d'urgence concernant la crise environnementale.

<sup>1885</sup>Daniel PALMER, « Photography, Technology and Ecological Criticism. Beyond the Sublime Image of Disaster », in Libby LESTER et Brett HUTCHINS (éd.), *Environmental Conflict and the Media*, New York, Peter Lang, 2013, p. 75-90.

<sup>1886</sup>Sur l'hypothèse de la filiation entre romantisme et mouvement écologiste britannique, voir Meredith VELDMAN, *op. cit.* p. 205-300.

<sup>1887</sup>Page suivante. *The Ecologist*, vol. 4, n°9, novembre 1974, dessin de Roland Gold.

autre revue écologiste consacrée pour l'essentiel à la spiritualité et à l'art. La couverture de ce numéro spécial, consacré à la valeur des religions non matérialistes et non institutionnalisées, est toute significative : un homme, habillé simplement mais de vêtements apparemment contemporains, cultive la terre ; autour de lui un arbre, un héron, une chouette, paisibles ; l'homme s'intègre d'autant plus harmonieusement dans le paysage que le dessin imite un vitrail, son corps étant composé, comme le reste du paysage, de formes géométriques de couleur. Le registre religieux et médiéval de l'image, à l'instar de l'éditorial, remet au goût du jour des valeurs et des modes de vie attribuées aux sociétés européennes pré-industrielles : « bonheur humain, relations communautaires et épanouissement existentiel<sup>1888</sup> ».

**Image 8 : Une de *The Ecologist/Resurgence* (numéro commun), novembre 1974**



<sup>1888</sup>Satish KUMAR, « This Issue », éditorial, *ibid.*, p. 3.

Cet imaginaire explicitement religieux voire traditionaliste semble beaucoup moins répandu en France, où les écologistes héritent d'une profonde laïcisation renforcée par l'imaginaire libertaire des événements de Mai 1968 a imprimé une marque plus profonde chez les écologistes, dont beaucoup étaient à l'époque étudiants. Les représentations de l'avenir souhaité qui en résultèrent, s'orientèrent donc plus exclusivement vers l'institution d'une société nouvelle, inédite, tout en exprimant des valeurs en partie similaires<sup>1889</sup>. Les campagnes électorales se prêtaient particulièrement à la diffusion graphique de ces aspirations, articulées à des programmes politiques généralistes, et bénéficiant du support des affiches officielles. Le rôle politique et idéologique du dessin est mis en évidence par l'étroitesse des liens qui lient militants et dessinateurs : Brice Lalonde, par exemple, créait lui-même ses affiches de campagne. Celle de l'élection législative partielle de Paris en 1976 représente ainsi un quartier de la ville ensoleillé, envahi par la verdure, les piétons et des baigneurs sur les berges de la Seine, le tout surmonté du slogan « Quand vous voudrez... » et flanqué d'une liste de propositions formulées par Brice Lalonde et son suppléant, René Dumont, tous deux officiellement soutenus par les Amis de la Terre. La représentation graphique de la convivialité et de l'introduction de la nature dans la ville, associée à des éléments visuels reconnaissables (berges de la Seine, dôme du Panthéon) figure à la fois la radicalité du changement proposé, et son caractère graduel, ancré dans la réalité présente.

La couverture de la brochure du collectif Bretagne-Écologie 78, signée du dessinateur Alain Goutal lui-même partie prenante du collectif, combine elle la projection dans un avenir utopique (déplacements en bateau à voile et montgolfière, énergie solaire et éolienne) et la désignation d'adversaires : « Vivre au pays sans nucléaire, sans militaires, sans pollueurs, sans chasseurs... » (image 9, page suivante).

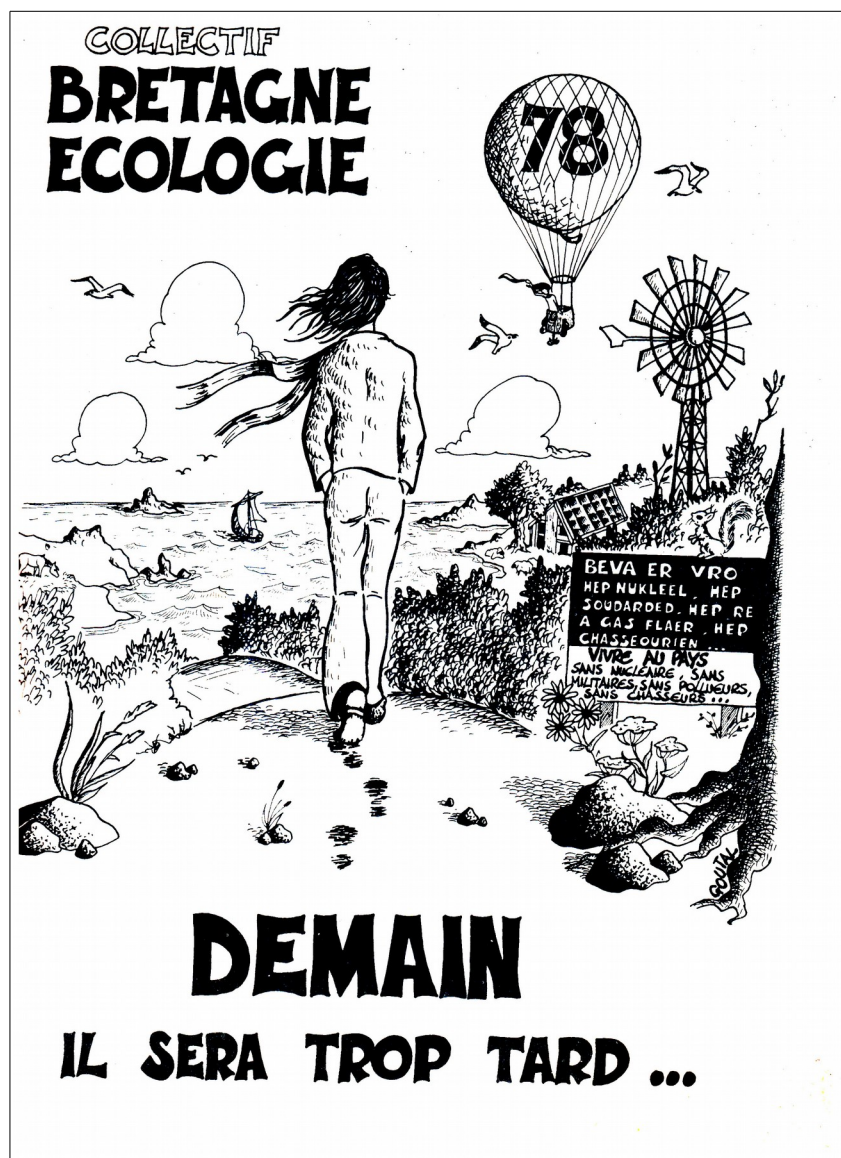
---

<sup>1889</sup>À l'exception notable de la libération des femmes et des mœurs ou encore de l'ouverture des sociétés aux personnes immigrées, loin d'être au centre des revendications des écologistes « traditionalistes ». Concernant les positions d'Edward Goldsmith en particulier, voir Andrew DOBSON, *Green Political Thought*, Oxon, Routledge, 2007, p. 64 et 78.



Image 9 : Couverture de la brochure du Collectif Bretagne Écologie 78

Dessin Alain Goutal. Collection personnelle



Enfin, une troisième modalité de représentation de l'avenir relève davantage de la promotion d'un changement incrémental, d'un « agir local » axé sur la modification des comportements des individus mais surtout le développement de technologies alternatives dans la vie quotidienne, et notamment la consommation d'énergie. *Oxygène* publia pour sa part sous forme de roman-photo des modes d'emploi de systèmes ingénieux permettant de réduire la consommation d'électricité et d'énergie fossile à domicile. Ici l'image évoque non pas un horizon utopique et lointain, mais l'avenir proche du lecteur, qui est invité à s'inspirer de l'exemple des pionniers dont l'image témoigne. Celle-ci ne se limite pas aux informations

techniques, certes nombreuses et précises (prix de l'équipement utilisé, mesures de précaution à prendre), et multiplie clins d'œil humoristiques et culturels. L'imaginaire soixante-huitard et bretonnant se mêle à la promotion d'innovations techniques. Ces pages se multiplièrent dans *Oxygène* vers 1981, peu avant la fin du combat anti-nucléaire de Plogoff. Pour ces militants, la suite logique du combat contre les centrales était la réalisation d'alternatives concrètes à la production centralisée d'énergie, au principe de la fondation du CREPTAB (Centre régional d'étude et de promotion des technologies alternatives en Bretagne), sur le modèle du CAT de Machynlleth au Pays de Galles.

### c) Représentations de l'avenir et stratégie politique

En somme, les différents registres discursifs des images produites par les écologistes dans les années 1970 et 1980 permettent d'identifier plusieurs tendances dans les représentations du temps et, de ce fait, dans l'imaginaire politique des acteurs. L'iconographie politique, partisane, celle des élections, s'appuie le plus souvent sur une vision d'un avenir utopique, projet ultime des écologistes. Cet imaginaire était, en France, en bonne partie révolutionnaire, hérité du tout proche Mai 1968 ; il semble plus rare parmi les écologistes de Grande-Bretagne, où la libération des mœurs et les revendications libertaires étaient considérées comme très secondaires voire extérieures à l'écologie politique<sup>1890</sup>. Là l'avenir se représente le plus souvent sous son profil négatif (les dégradations environnementales) ou bien en référence au retour à un âge d'or d'harmonie entre l'homme et la nature. Notamment, la priorité donnée à la stabilisation voire à la réduction démographique, tout en s'accordant aux revendications féministes de libéralisation des moyens de contraception et de l'avortement<sup>1891</sup>, conduisit certains écologistes comme Edward Goldsmith à prôner la limitation drastique de l'immigration en Grande-Bretagne. Cet imaginaire traduisit une écologie politique différente de sa cousine française, tout en contribuant à sa création : la relative pauvreté des références révolutionnaires et des représentations d'une société idéale n'aide pas à cristalliser un mouvement politique puissant et uni, tandis que la force des représentations scientifiques

---

<sup>1890</sup>En 1988, Sandy IRVINE et Alec PONTON affirmaient ainsi dans leur *Green Manifesto* (Optima, 1988) que la légalisation du cannabis et la contestation de la monarchie devaient laisser la place à des questions plus urgentes, comme l'effondrement des espèces naturelles.

<sup>1891</sup>Sandy Irvine et Alec Ponton qualifiaient cette synergie d' « heureuse coïncidence ». *Ibid.*

pessimistes sur l'évolution des sociétés industrialisées alimentait au contraire l'action des groupes de pression auprès du pouvoir en place<sup>1892</sup>.

### **3. L'image comme porte-parole de l'environnement**

Le propre du rapport de l'écologie politique à l'image tient à la place accordée à l'environnement dans son idéologie et son discours. Contrairement à la plupart des familles politiques occidentales, les écologistes prétendent parler, au moins en partie, au nom d'êtres non doués de parole : les animaux, les végétaux, les générations futures, l'atmosphère, voire la Terre elle-même. Cette nécessité d'aller au-delà de l'expression verbale explique sans doute ce qui apparaît comme la présence récurrente du visuel dans le discours écologiste.

#### a) L'image, vecteur de la prise de conscience de la crise environnementale

D'abord, les faits dénoncés par les écologistes font irruption dans les médias généralistes le plus souvent par le biais de l'image. Les dégradations environnementales sont d'abord appréhendées comme dégradations esthétiques, voire morales, avant que les considérations scientifiques plus précises, et moins facilement représentables par l'image, s'imposent. Ainsi du naufrage de l'*Amoco Cadiz* sur les rochers de Portsall, nord-Finistère, en mars 1978. Avant même le spectacle de mazout souillant les plages et tuant les oiseaux, c'est la figure du pétrolier lui-même, éventré dans la baie, soumis aux flux et reflux de la marée, qui frappa les journalistes de *Ouest-France*, qui en firent leur Une et une pleine page de photographies<sup>1893</sup>. Le désastre allait faire l'objet dans les semaines à suivre d'un documentaire de René Vautier, *Marée noire colère rouge*<sup>1894</sup>, mettant lui aussi l'accent sur les émotions complexes produites par l'événement : colère, résignation, tristesse devant l'effondrement de l'activité de pêche et la mort de milliers d'oiseaux mazoutés.

---

<sup>1892</sup>La configuration institutionnelle britannique a tendu à renforcer le rôle des groupes de pression par rapport aux partis en favorisant leur accès aux instances politiques décisionnelles, par contraste avec le fort degré de fermeture de la compétition électorale elle-même (système électoral, financement des partis, etc.). Voir en particulier Philip LOWE et Jane GOYDER, *Environmental Groups in Politics*, London, George Allen and Unwin, 1983.

<sup>1893</sup>La Une titre simplement « Marée noire catastrophique sur la côte du Nord-Finistère » (*Ouest-France*, 18-19 mars 1978, p. 1) mais le dossier, ouvert par deux photos de l'épave, s'intitule de manière plus expressive « Tapi comme un monstre » (p. 7-8).

<sup>1894</sup>*Marée noire, colère rouge*, réal. René Vautier, 1978.

Les années 1960 et 1970 furent également celles de l'essor du journalisme environnemental : de nombreux titres de la presse écrite se dotent de rubriques traitant de ces questions, et l'association des journalistes pour la protection de la nature et de l'environnement fut à l'initiative de la candidature de René Dumont en 1974. Mais l'image des dégradations environnementales se diffusa le plus largement à la télévision, dans l'émission *La France défigurée* de Louis Bériot et Michel Péricard. Regrettant la disparition progressive de la France rurale et traditionnelle, elle n'avait pas grand chose à voir avec la culture politique des écologistes, majoritairement soixante-huitarde, mais contribua à la banalisation de la présence de l'environnement dans le débat public. Les décennies suivantes ont vues deux personnages centraux pour l'écologie française passer de l'espace journalistique du petit écran à l'engagement écologiste partisan : Noël Mamère et Nicolas Hulot, tous deux reliant leur prise de conscience écologiste à leur activité de journaliste<sup>1895</sup>.

b) L'image de l'environnement, support du discours écologiste ?

Les écologistes eux-mêmes utilisèrent l'image pour montrer les nuisances environnementales à un public qui n'en avait pas toujours connaissance de manière aussi explicite. Là encore, le développement de la télévision joua un rôle-clé, et la concomitance de son développement avec l'émergence des écologistes n'est peut-être pas anodin. En effet, l'élection présidentielle de 1974 s'accompagna, comme les deux précédentes, de la diffusion de spots télévisés au nom de chacun des candidats. La candidature écologiste de René Dumont profita de ce média audio-visuel pour enrichir son discours par des images. Passons sur l'apparence du candidat lui-même, dont la crinière de cheveux blancs et le pull rouge (délibérément choisi comme repère visuel tout au long de la campagne<sup>1896</sup>) saillaient pourtant singulièrement. Le déroulé des spots illustre le fait que, pour les écologistes, le verbe ne suffit pas : il fallait également montrer, faire voir, pour faire prendre conscience. À la fin de l'un d'entre eux<sup>1897</sup>, René Dumont saisit un verre d'eau, et avant de le boire lentement en face de la caméra, s'exclame : « Nous allons bientôt manquer de l'eau, et c'est pourquoi je bois devant

<sup>1895</sup>Maylis BESSERIE, « Noël Mamère : en vert et contre tous ! », *À voix nue*, France Culture, 18-22/04/2016, 5 fois 29 mn.

<sup>1896</sup>Le pull rouge était déjà familier à l'agronome avant la campagne électorale, mais ce serait sur le conseil de Jean Carlier, directeur de campagne, que son usage aurait été systématisé pendant celle-ci, en particulier à la télévision malgré la difficulté de la couleur à passer à l'écran. DELPORTE Christian, « René Dumont et la télévision », *Le Temps des médias*, 2015/2 n°25, p. 148-151.

<sup>1897</sup>« Campagne électorale officielle : élection présidentielle 1er tour », René Dumont, diffusé le 19 avril 1974, 8 min. 10 s. : <http://www.ina.fr/politique/allocutions-discours/video/CAF88000834/rene-dumont.fr.html>.

vous un verre d'eau précieuse puisque avant la fin du siècle, si nous continuons un tel débordement, elle manquera. »

Grâce au verbe de Dumont, ce simple verre d'eau prenait une valeur symbolique sans commune mesure avec sa réalité quotidienne ; réciproquement, le candidat n'aurait pas autant retenu l'attention sans cette mise en scène habile. Dans un autre de ses spots télévisés<sup>1898</sup>, René Dumont, dialoguant avec le journaliste écologiste Jean Carlier, dépeint les dégradations environnementales contemporaines en s'appuyant sur plusieurs photographies. Celles-ci représentaient une réalité quotidienne pour les Français, surtout les habitants des villes : fumée d'une cheminée d'usine envahissant un quartier résidentiel, pollution atmosphérique au-dessus d'une ville, décharge d'épaves d'automobiles, et même enfants souffrant de malformations dues à la pollution chimique... En introduisant ces réalités dans le discours politique, par l'angle non pas seulement verbal ou scientifique mais par l'angle sensible, visuel, les écologistes entendaient lier expérience quotidienne et action politique, mettre l'esthétique et la qualité de vie au centre des débats, affirmer le droit de chacun à se prononcer sur son cadre de vie. L'usage de photographies dans une campagne présidentielle représentait en quelque sorte un assaut mené contre une vie politique trop institutionnelle, éloignée des véritables enjeux, sclérosée par un personnel politique professionnel, protégé par les codes de la bienséance républicaine et des discours convenus, dont l'affrontement des blocs de droite et de gauche en 1974 était un exemple extrême.

La revue *Oxygène* témoigne également de la place occupée par la représentation visuelle de l'environnement. Tandis que la période précédant 1981 avait été caractérisée par des unes militantes, mêlant slogans et dessins politiques -le plus souvent antinucléaires- la période suivant l'élection de François Mitterrand fut marquée par des unes beaucoup plus sobres, composées essentiellement de photographies ou de dessins réalistes d'espèces animales et végétales (pieuvres, canards, algues...). Souvent dépourvues d'autres titres que celui de la revue, ces unes contrastaient avec le contenu, de plus en plus axé sur la vie politique partisane au fur et à mesure que la Fédération écologiste bretonne puis les Verts bretons s'impliquèrent dans la rédaction. Cette divergence peut s'expliquer d'une part par le reflux des activités militantes et notamment antinucléaires en Bretagne dans les années 1980, offrant peu de matériau symbolique pouvant orner la Une de la revue, et d'autre part par la nécessité pour le mouvement écologistes, et notamment les Verts, d'affirmer leur attachement aux

---

<sup>1898</sup> « Campagne électorale officielle : élection présidentielle 1er tour », René Dumont, diffusé le 26 avril 1974, 18 min. 38 s. : <http://www.ina.fr/presidentielles/spots-de-campagnes/video/CAF92033886/rene-dumont.fr.html>.

préoccupations purement environnementales, dans une période de tensions avec certaines associations, comme la SEPNB qui refusait de participer plus avant à la politisation des écologistes.

La campagne des élections européennes de 1989 exprima le plus explicitement la vocation des partis Verts à défendre des non-humains, par des biais non-verbaux (ou non exclusivement verbaux) : l'affiche des Verts français, déjà mentionnée plus haut, lance aux électeurs : « Votez pour elle ». Celle du *Green Party* britannique était davantage explicite encore dans l'affirmation de la légitimité de la Terre à jouer un rôle dans la direction prise par les affaires humaines : « La Terre ne peut pas voter. Vous pouvez, alors votez Vert<sup>1899</sup> . » Pour les écologistes, la démocratie ne pouvait s'accomplir sans prendre en considération des êtres qui eux aussi, en quelque sorte, faisaient société avec les humains ; la preuve de cette nécessité était apportée par la crise environnementale qu'ils dénonçaient.

La conceptualisation de cet élargissement des constituants de la société peut prendre différentes modalités. La plus classique, ancrée dans les représentations collectives occidentales comme chez les écologistes, consiste à redéfinir la séparation moderne binaire entre nature et culture en équilibrant la valeur normative accordée aux deux versants voire en renversant la hiérarchie, jugée jusque-là favorable à la culture, au bénéfice de la nature. Une deuxième modalité s'exprime dans la théorie holiste du scientifique britannique James Lovelock, qui définit la planète Terre comme Gaïa<sup>1900</sup>, un organisme systémique voire vivant, dont les humains ne seraient qu'un composant parmi d'autres mais auraient outrepassé les limites de leur niche écologique. Ce mode de pensée systémique est au fondement de l'écologie profonde et relativement influente, en tout cas jusque dans les années 1990, chez les écologistes britanniques. Une troisième modalité, moins populaire, sous les auspices de la sociologie et de l'anthropologie, est esquissée par Bruno Latour comme un élargissement incrémental de la société humaine à des éléments de son environnement, dont la « prise en compte » demande la médiation de « porte-parole » aux rangs desquels figurent, selon l'anthropologue, les scientifiques autant que les associations et lanceurs d'alerte<sup>1901</sup>. Cette conceptualisation nous semble la plus opérationnelle d'un point de vue analytique ; la place du visuel chez les écologistes, comprise comme la représentation (dans tous les sens du terme) graphique de l'environnement par les dessinateurs, photographes et périodiques, peut être

---

<sup>1899</sup>« The Earth can't vote. You can, vote Green ». Cf. image 1, p. 503.

<sup>1900</sup>James LOVELOCK, *The Ages of Gaïa*, Oxford, Oxford University Press, 1989.

<sup>1901</sup>Bruno LATOUR, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 1999.



entendue comme l'imposition dans le débat public d'éléments environnementaux, généralement considérés comme inférieurs ou purement instrumentaux, accédant ainsi à un statut qui légitime leur prise en compte par les humains dans la conduite de leurs affaires. Cette prise en compte suppose l'expression de leur existence, de leur interdépendance avec la société, c'est-à-dire de leurs apports et de leurs besoins ; les écologistes peuvent susciter cette prise en compte par leur propre expression verbale mais le recours aux sens est considéré plus immédiat, moins proprement humain, donc davantage fidèle à l'environnement et à l'édification d'une réelle écologie politique. La vue se prêtant davantage à la communication de masse que le toucher ou l'odorat<sup>1902</sup>, nous pouvons avancer l'hypothèse selon laquelle la représentation visuelle constitue un des piliers de l'approche cognitive et idéologique des écologistes au monde.

#### **4. Les Verts et le vert : couleurs et logos chez les écologistes**

La relation étroite mentionnée plus haut entre la couleur verte et l'écologie politique mérite une réflexion particulière. À cet égard il est important de contextualiser et d'historiciser le recours à cette couleur chez les écologistes, de l'associer à une analyse de leurs logos et documents de communication en général et donc de ne pas se limiter à une approche onomastique, symbolique ou sémiotique.

Ainsi l'origine de l'appellation « les Verts » est frappante en ce qu'elle semble apparaître de manière concomitante dans le discours des militants écologistes et des observateurs, notamment la presse, à la fin des années 1970, avec ou sans majuscule<sup>1903</sup>. En Grande-Bretagne, le mouvement écologiste est à l'occasion qualifié de « *green* » et une coalition d'associations se baptise « *Green alliance* » en 1978<sup>1904</sup>, tandis que l'*Ecology Party* lance un « appel vert » au lendemain de son succès relatif aux élections européennes de 1979<sup>1905</sup>. En Allemagne un groupe militant prend l'appellation « *grünen* » dès 1977<sup>1906</sup>. Il semble donc que

---

<sup>1902</sup>Les références à l'ouïe ne sont en revanche pas absentes des représentations écologistes de l'environnement, mais plus souvent par la médiation verbale, plutôt que directement phonique. Un ouvrage fondateur de l'environnementalisme moderne aux États-Unis, dénonçant les ravages des pesticides sur la faune et la flore, s'intitule ainsi « le printemps silencieux ». Rachel CARSON, *Silent Spring*, New York, Houghton Mifflin, 1962.

<sup>1903</sup>Voir par exemple « Cousteau s'engage aux côtés des "Verts" », *Ouest-France*, 27 février 1978. Mais Laurence Vignes repère l'émergence de l'adjectif « vert » au sens politique dans *Le Monde* dès la campagne de René Dumont en 1974. Laurence VIGNES, *Pénétration et diffusion des mots de l'écologie dans le discours politique, analyse de professions de foi (1965-1995)*, thèse, Université de Rouen, 1996.

<sup>1904</sup>John McCORMICK, *British Politics and the Environment*, Londres, Earthscan publications, 1991.

<sup>1905</sup>University of Warwick, Modern Records Centre, Ecology/Green Party archives, « Support the Green Appeal. Put life back into politics », Ecology Party, 1980.

<sup>1906</sup>*Sonstige Politischen Vereinigung Die Grünen* : Association pour une autre politique – Les Verts.



l'appellation se généralise autant en Allemagne qu'en France et en Grande-Bretagne et de manière relativement simultanée, même si les militants allemands sont les premiers à officialiser l'adoption de ce nom avec la naissance de leur parti en 1980. Celui-ci devenant rapidement un point de comparaison systématique pour les observateurs, les écologistes français adoptent l'appellation les Verts en 1982 dans le cadre de leur processus d'unification. Les écologistes britanniques n'adoptent eux l'appellation qu'en 1985, abandonnant leur nom alors jugé trop abstrait de « *Ecology Party* » (parti de l'écologie) après une période où ils avaient cherché à se décrire comme « *The Ecology Party. Britain's Green Party*<sup>1907</sup> » (Le parti de l'écologie, le parti vert britannique) dans un contexte caractérisé par leur grande difficulté à acquérir une visibilité médiatique et populaire, les *Grünen* allemands recevant une couverture bien plus importante dans la presse britannique<sup>1908</sup>. Du point de vue onomastique dans le champ partisan, les écologistes allemands sont donc un nœud décisif que l'approche historique et transfrontières permet de mettre en lumière.

Du point de vue symbolique maintenant, il convient de se pencher de plus près sur les logos et les éléments directement visuels de la communication des écologistes politiques. Concernant les logos, Laurence Vignes fait bien de souligner la dominante bicolore chez les Verts français, que l'on retrouve chez les *Grünen* autour de la figure du tournesol aux pétales jaunes (image 10, page suivante). Si la couleur jaune elle-même est très évocatrice, c'est davantage la figure héliotropique de la fleur qui renvoie directement à l'énergie solaire, inscrivant explicitement les écologistes comme promoteurs des énergies renouvelables face aux énergies fossiles et surtout au nucléaire – face auquel l'opposition s'exprime par un logo à la structure proche dans sa rondeur : le « nucléaire, non merci » né au Danemark et représentant un soleil rouge souriant sur fond jaune.

Chez les écologistes britanniques la structure symbolique des logos est plus complexe et discontinue dans le temps. Le parti *People* fait figure de précurseur des partis écologistes, mais fondé en 1972 il s'appuie sur une symbolique où la couleur verte tient un rôle marginal et où le tournesol est absent. Jusqu'en 1975, le logo représente une planète, dessinée en bleu et vert (image 11, page suivante) : la symbolique de la Terre héritée des années 1968-1972 est très présente. En 1975 le changement de nom vers *Ecology Party* est justifié par la nécessité d'identifier davantage le parti à l'écologie et la couleur verte est dès lors privilégiée dans les

<sup>1907</sup>Notamment pendant la campagne des élections générales de 1983. Ecology Party, « Politics for Life », General election manifesto, 1983.

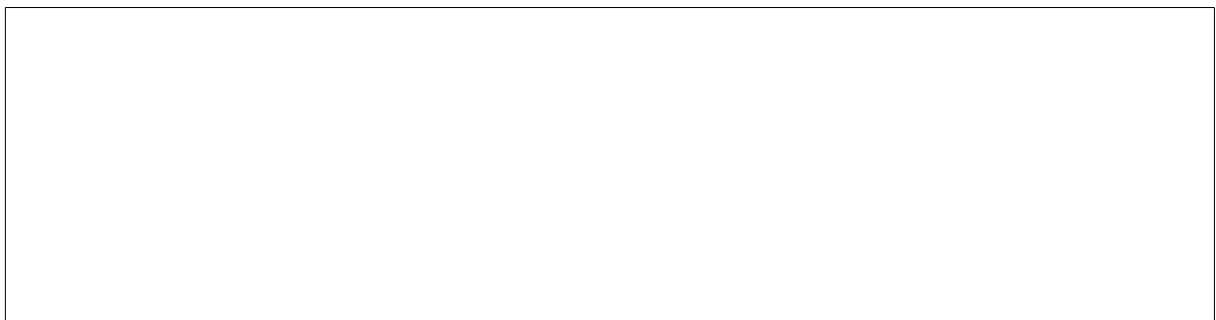
<sup>1908</sup>Et certains autres partis britanniques revendiquant eux aussi une parenté porteuse avec les *Grünen*, ainsi des nationalistes gallois du *Plaid Cymru* qui à la fin des années 1980 affirmaient être « Wales' Green Party ». Cf. chapitre 3, p. 347-350.

documents, y compris dans la typographie. Le logo passe également au vert mais la planète disparaît et n'est remplacée par aucun élément figuratif autre que le diminutif « ECO » du moins avant le début des années 1980.

**Image 10 : Logo des Verts français**  
Autocollant, non daté, collection personnelle



**Image 11 : Logo de *People*, 1974**  
Source : [www.green-history.uk](http://www.green-history.uk)



La situation évolue au tournant des années 1980. L'iconographie des documents du parti voit apparaître des représentations de plus en plus nombreuses du végétal, par exemple un arbuste bourgeonnant en couverture du *Green Appeal*<sup>1909</sup> de 1980, symbole qui renvoie sans doute au sentiment d'émergence que pouvaient alors ressentir les membres du parti avec l'augmentation rapide de ses effectifs suite à la campagne des élections européennes de l'année précédente. Cette insistance sur l'aspect végétal du logo persiste avec la présence de la tige et des feuilles du tournesol dans les brochures du *Wales Green Party* à la fin de la décennie (image 12<sup>1910</sup>), puis avec le tournesol entouré de feuilles qui orne le logo du *Green Party of England and Wales* à partir des années 1990.

Le tournesol s'impose en effet comme logo dominant dès la première moitié des années 1980. Les écologistes britanniques importent en 1983 (image 13<sup>1911</sup>) le logo déjà adopté par les *Grünen* et les Verts français sous la même forme, la fleur de tournesol parfois entourée de l'expression « *The Green Alternative, Ecology*<sup>1912</sup> ». Il occupe le premier plan lors de la campagne des élections générales de 1983<sup>1913</sup> et domine l'affiche du *Glastonbury Green Gathering*, rassemblement alternatif lancé par l'*Ecology Party* en au début de la décennie. C'est alors qu'apparaît un motif qui va devenir récurrent dans le logo des écologistes britanniques, et qui fait la jonction avec la symbolique planétaire dominante au début des années 1970 : en effet le cœur du tournesol représente une vue aérienne du globe, les continents américains, africain et eurasiatique étant clairement identifiables<sup>1914</sup>. Plus tard la brochure du *Wales Green Party* reprend ce motif (image 12), avec un dessin légèrement différent et légèrement plus conventionnel puisque centré sur l'océan Atlantique et représentant essentiellement les continents américains, européen et africain. Puis c'est le logo du *Green Party of England and Wales* lui-même qui intègre « la Terre vue du ciel » au cœur de son tournesol.

---

<sup>1909</sup>University of Warwick, Modern Records Centre, Ecology/Green Party archives, « Support the Green Appeal. Put life back into politics », Ecology Party, 1980.

<sup>1910</sup>Page suivante. NLW, Fonds Aberystwyth Peace Network, « On the Side of the Earth », brochure, non datée.

<sup>1911</sup>Cf. p. 531.

<sup>1912</sup>*Econews*, n°19, août 1983, p. 1.

<sup>1913</sup>Il fait ainsi la couverture du programme de l'*Ecology Party*. Ecology Party, « Politics for Life », *op. cit.*

<sup>1914</sup>Teesside University Library, European Green Archive, Rose-8, « Glastonbury Green Gathering », affiche, 1983.

**Image 12 : Couverture de brochure du Wales Green Party**  
NLW, Fonds Aberystwyth Peace Network, deuxième moitié des années 1980.



La symbolique de la fleur de tournesol doit sa puissance évocatrice à plusieurs éléments. D'abord, elle se place clairement en pendant des symboles végétaux des forces politiques dominantes : la rose des travaillistes et des socialistes, le chêne des gaullistes et des conservateurs en particulier. Surtout, elle traduit efficacement l'héliotropisme des écologistes. Comme le tournesol, les militants verts se tournent vers le soleil pour satisfaire les besoins énergétiques de l'humanité. Les énergies renouvelables sont au cœur de l'utopie écologiste mais également de leurs propositions immédiates. L'énergie solaire, qu'elle soit thermique ou photovoltaïque, en constitue l'expression directe mais, y compris l'énergie éolienne, dépend en dernier instance du réchauffement des masses d'air par le rayonnement solaire. Le symbole du tournesol présente donc l'intérêt de disposer d'une charge symbolique positive, en décalage du

discours écologiste souvent contraint de développer une critique négative des transformations en cours. Inversement, il fait l'impasse sur la centralité de la baisse de la consommation et des besoins énergétiques dans les scénarios de transition énergétique élaborés par les écologistes<sup>1915</sup>.

**Image 13 : Couverture de brochure de l'Ecology Party, 1983**

Source : [www.green-history.uk](http://www.green-history.uk)



<sup>1915</sup>Voir les scénarios de descente énergétique proposés par l'association Négawatt qui reposent à un tiers seulement sur les énergies renouvelables et pour les deux tiers sur les économies d'énergie (par le biais de l'efficacité énergétique mais également par la sobriété des usages, non sans impact sur le confort strictement matériel des populations). Pour le dernier rapport de 2011 : <http://www.negawatt.org/scenario-negawatt-2011-p46.html>.



## 5. Conclusion sur l'image

Outre la richesse de l'iconographie en tant que simple source complémentaire des archives, de la presse, des entretiens, les documents visuels chez les écologistes présentent un intérêt particulier en ce qu'ils ont constitué un support privilégié de l'expression de leur idéologie et plus largement de leurs représentations militantes, culturelles et historiques. Par l'image, à partir des dégradations environnementales et des mobilisations militantes, s'est construit un espace imaginaire et idéologique, plus intégré en France qu'en Grande-Bretagne dans les années 1970 et 1980, qui en tous les cas a très largement dépassé la simple dimension textuelle et rationnelle. L'imaginaire politique cristallisé en France dans les années 1968 et au fil du mouvement antinucléaire semble s'être exprimé le plus directement dans la production iconographique des militants écologistes.

L'utilité des sources visuelles dans l'histoire des mouvements écologistes prend toute son importance à condition de l'articuler à leur contexte historique et politique. De même, les éléments de langage visuels prennent sens confrontés les uns aux autres, à travers les différentes époques mais également d'une branche à l'autre de l'écologie politique et entre pays. La démarche comparative acquiert donc ici une fonction heuristique irremplaçable.

Cette étude ne s'appuie pas sur un examen exhaustif des sources visuelles et iconographiques potentiellement concernées, loin de là ; de nombreux périodiques écologistes, en particulier français, mériteraient une consultation systématique. Cela constituerait le point de départ d'une approche quantitative qui autoriserait alors des comparaisons rigoureuses avec d'autres familles politiques, terrain pour de nouvelles problématiques : *quid* par exemple de la représentation graphique chez les groupes révolutionnaires en plein essor dans les années 1968 ?

Une autre piste de travail renvoie non pas au contenu des images mais aux conditions sociales, économiques, techniques de leur production. La place croissante de l'environnement dans l'espace public au tournant des années 1970 a-t-il bénéficié de l'essor de la télévision couleur chez les ménages ? Plus spécifiquement, l'évolution des conditions matérielles et pécuniaires de la réalisation de reportages a-t-elle facilité la production et la diffusion de documentaires engagés tels ceux de Nicole et Félix Le Garrec et René Vautier<sup>1916</sup> ? Dans quelle mesure les écologistes se sont-ils appuyés sur les avancées techniques apportées par le

<sup>1916</sup>Voir par exemple : Plogoff. *Des pierres contre des fusils*, réal. Nicole et Félix Le Garrec, 1980 ; *Marée noire, colère rouge*, réal. René Vautier, 1978. Le premier d'entre eux fut assez largement distribué et fournit un support apprécié pour de nombreuses réunions publiques en Bretagne dans les derniers mois de la mobilisation anti-nucléaire à Plogoff.

mode de développement et la société de consommation qu'ils entendaient précisément dénoncer ?

## Conclusions du cinquième chapitre : transmission du message écologiste et structuration partisane

L'étude des différentes facettes de la circulation du discours écologiste des années 1970 aux années 1980 permet de tirer plusieurs conclusions quant à la structuration partisane des écologistes en Bretagne et au Pays de Galles.

Tout d'abord, la grande volatilité de l'image du mouvement écologiste comme acteur partisan donnée par la presse généraliste semble indiquer que les écologistes n'ont pas réussi, pendant cette période, à structurer une image stable. La succession de cycles faisant se succéder curiosité médiatique pour les questions environnementales, valorisation médiatique de l'essor du mouvement écologiste, appesantissement sur les dilemmes stratégiques et les divisions de celui-ci, puis désintérêt pour cet acteur partisan jugé somme toute toujours marginal, suggère qu'une divergence s'opère à long terme entre la prise en compte médiatique des questions d'environnement, qui va croissante, et le traitement médiatique des écologistes. Nous pouvons faire l'hypothèse que cette divergence contribue à la dépolitisation des questions d'environnement et facilite la légitimation de leur prise en charge discursive sinon pratique par des acteurs non écologistes : administrations, institutions internationales, forces politiques concurrentes.

Par ailleurs, l'étude de la presse écologiste pointe la difficulté rencontrée par le mouvement écologiste en particulier en France lors de la sortie des années 1968. La disparition successive de titres de presse structurants sur le plan politique comme *La Gueule Ouverte*, *Le Sauvage* ou encore *Oxygène* prive au moins provisoirement le mouvement de points de repères et d'espace d'échanges porteurs voire producteurs d'identité commune. La presse de référence des écologistes tend alors à se tenir à distance de l'espace politique (*The Ecologist*) en se focalisant sur les activités associatives (*Combat-Nature*) ou encore à mêler les orientations écologistes à d'autres traditions politiques, comme *Politis*, contribuant à



brouiller les frontières de la famille politique écologiste et à délégitimer l'existence d'un parti politique propre. De ce point de vue les écologistes rencontrent au début des années 1980 d'importantes difficultés à s'appuyer sur les acquis des années d'ébullition militante des années précédentes.

Les organisations écologistes partisans tentent de pallier ce déficit de structuration médiatique par la publication de bulletins de liaison internes également destinés aux sympathisants écologistes : à l'échelle régionale, *Bretagne Écologie* et *Green Dragon* puis *Green Wales*. L'expérience galloise semble nettement plus concluante en termes de stabilité du projet éditorial au fil des années, l'engagement des militants dans l'entreprise étant facilité par une organisation relativement rigoureuse (même si l'essentiel des adhérents du parti semble rester à l'écart de cet effort de communication à l'échelle régionale). Il en est tout autrement en Bretagne où le bulletin de liaison subit de plein fouet les vicissitudes internes d'un mouvement tiraillé par les dilemmes stratégiques tout au long des années 1980. Là encore, il faut conclure à la faiblesse de la structuration médiatique propre des écologistes, qui peinent non seulement à se doter d'organes de communication orientés vers le grand public, mais aussi à consolider leur propre collectif militant à l'échelle régionale, ce qui contribue sans doute à l'instabilité de l'engagement militant.

Dans ces conditions les supports de la transmission du message écologiste restent relativement évanescents. L'originalité revendiquée des modes de campagne électorale reste un élément d'identification centrale au fil des décennies étudiées mais perd de son acuité au fur et à mesure que l'objectif des écologistes se déplace, de la nécessaire contestation des manières établies de faire de la politique, à la recherche de la respectabilité et de la reconnaissance de la compétence. Enfin, l'élaboration empirique d'une identité visuelle de l'écologie politique reste extrêmement dépendante non seulement des thèmes de mobilisation du moment (par exemple contre les projets de centrales nucléaires) mais également des représentations dominantes dans l'espace médiatique au sens large (le globe terrestre). Ces faiblesses peuvent toutefois constituer des atouts en assurant une forte capacité d'adaptation de l'image du militantisme écologiste aux enjeux conjoncturels ainsi que sa résonance avec les représentations dominantes dans le grand public. Ce constat résonne donc avec une structuration partisane marquée par sa légèreté et sa malléabilité.

# Conclusion générale

Au terme de cette étude, nous pouvons dresser un bilan comparatif de la structuration partisane de l'écologie politique en Bretagne et au Pays de Galles en reliant les différents aspects abordés dans nos cinq chapitres. Dans un second temps nous aborderons les pistes de recherches qui permettraient d'approfondir nos conclusions.

Notre premier chapitre a permis d'analyser le processus de structuration des partis écologistes sur le plan strictement organisationnel. À l'échelle des États-nations britannique et français tout d'abord, une comparaison strictement chronologique suggère une forte asymétrie entre les deux évolutions : tandis que le parti écologiste britannique est créé précocement en 1973, le parti français n'est constitué qu'en 1984. La dynamique qui préside au processus semble également différer du tout au tout entre les deux rives de la Manche : l'adoption précoce de la forme partisane et la stabilité organisationnelle du parti britannique, malgré ses changements de noms successifs (*People* puis *Ecology Party* puis *Green Party*) s'accompagnent de l'absence de d'organisation concurrente. En France à l'inverse, de nombreuses organisations à vocation à la fois associative et politique coexistent ou se succèdent à l'échelle nationale à partir de 1973, une agrégation progressive se produisant à partir de la campagne présidentielle de 1980-1981 se concluant par la création des Verts. Contrairement à la situation qui prévaut en Grande-Bretagne, en France le caractère pluriel et indéterminé de la structuration organisationnelle des écologistes ne permet pas au parti Vert d'exercer un monopole incontesté sur la représentation électorale et partisane de l'écologie politique, les Verts devant faire face de manière répétée à une concurrence significative (élections européennes de 1984 et 1994, élections régionales de 1992).

Cette asymétrie mérite toutefois d'être nuancée. En effet si le parti écologiste britannique ne résulte pas formellement d'une convergence d'organisations diverses préexistantes, il n'en reste pas moins que son développement au fil des années 1970 et 1980 est le produit de l'agrégation progressive de militants héritiers de cultures politiques différentes autour d'un petit noyau dur initial dont les membres fondateurs s'effacent d'ailleurs rapidement<sup>1917</sup>. L'apparente continuité organisationnelle des écologistes britanniques

---

<sup>1917</sup>Ce processus d'agrégation se prolonge dans les années 1990 et 2000 avec l'arrivée au sein du *Green Party* de nombreux anciens adhérents du Parti travailliste, hostiles au recentrage accentué par Tony Blair à partir de 1994,

cache donc une grande diversité, diachronique et synchronique, de modes de fonctionnement et de cultures politiques, à l'instar des Verts français.

À l'échelle du Pays de Galles et de la Bretagne l'asymétrie est toutefois plus prononcée. Si en Bretagne des structures proto-partisanes apparaissent de manière relativement précoce par rapport au reste de la France (Écologie 78 en 1977-1978, Amis de la Terre à partir de 1977, FEB à partir de 1982) la situation relative du Pays de Galles est inverse : l'*Ecology Party* ne s'y organise qu'à partir de 1979, soit six ans après la création de l'organisation britannique. Ce décalage chronologique relativement à l'échelle nationale aboutit à une quasi-simultanéité de la structuration partisane dans les deux régions mais traduit une différence de nature dans la dynamique de structuration : si au Pays de Galles c'est la préexistence d'une organisation à l'échelle nationale qui permet l'engagement des militants écologistes locaux, dans une dynamique descendante, en Bretagne à l'inverse les initiatives organisationnelles des militants sont directement partie prenante (Bretagne-Écologie 78) voire précurseurs (FEB) de la structuration à l'échelle nationale, dans une dynamique ascendante. Ces deux modalités de structuration organisationnelle sont étroitement liées à une implantation sur le territoire beaucoup plus fragile au Pays de Galles qu'en Bretagne, comme en témoigne la distribution des candidatures aux élections locales. Cette fragilité en termes de présence électorale n'est cependant pas liée à des facteurs strictement quantitatifs, puisque les Verts gallois comptent un nombre d'adhérents le plus souvent comparable voire supérieur à celui des Verts bretons, mais plutôt à des facteurs qualitatifs liés à la sociologie militante et au cadre institutionnel.

Là paraît résider la différence fondamentale entre écologistes gallois (britanniques) et bretons (français) sur le plan organisationnel : le rapport entretenu par les militants associatifs avec le champ politique. En France et en Bretagne les écologistes considèrent le champ politique et électoral comme peu autonome et pouvant faire l'objet d'interventions directes à l'échelle individuelle ou de groupes associatifs, ce qui donne lieu à l'élaboration progressive de structures spécifiquement partisanes à partir de structures à vocation associative ; au Pays de Galles et en Grande-Bretagne au contraire, la forte autonomisation du champ politique, structuré autour de la Chambre des communes et de partis fortement implantés, demande aux écologistes de différencier plus nettement engagement associatif et engagement électoral, ce qui rend plus difficile la politisation partisane du mouvement écologiste associatif, comme en témoigne l'échec des tentatives initiales des fondateurs de *People*. L'asymétrie n'est cependant pas totale entre les deux rives de la Manche puisque si les années 1968-1981 se puis des libéraux-démocrates avec le virage à droite opéré sous la houlette de Nick Clegg à partir de 2007.

caractérisent en France par un ébranlement de la frontière entre associatif et politique et facilitent l'émergence de l'écologie partisane, phénomène absent en Grande-Bretagne, la situation évolue à partir du tournant des années 1980 et des divers recentrages (syndical, associatif) qui contribuent à isoler les formations partisanses, y compris les Verts, de leurs points d'appui sociaux.

La consolidation de la structuration organisationnelle des partis écologistes à partir du début des années 1980 coïncide avec le raffermissement des clivages les opposant aux familles politiques établies, comme nous l'avons mis en évidence dans le deuxième chapitre. La structure de ces clivages est toutefois distincte en Bretagne et au Pays de Galles, et demande en outre de différencier l'échelle régionale de l'échelle nationale.

Il convient tout d'abord d'insister sur le fait que les questions strictement environnementales ne sont pas les seules ni même les principales à opposer écologistes et non-écologistes. Si ces questions peuvent structurer des clivages à l'échelle locale (autour de projets d'installation industrielle polluante par exemple) ou encore à l'échelle globale (mobilisations autour du réchauffement climatique) elles semblent moins décisives à l'échelle nationale et régionale. D'autres questions, plus hybrides, mêlant problèmes environnementaux, modèle économique, mode d'organisation de la société ou encore relations avec le Tiers Monde jouent un rôle plus structurant, au premier rang desquelles l'énergie nucléaire mais également l'armement nucléaire. Ces deux questions contribuent à structurer le clivage entre écologistes et non-écologistes en France et en Bretagne plus fortement qu'en Grande-Bretagne et au Pays de Galles, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la question de l'énergie nucléaire devient une question politique centrale en France à partir du programme Messmer en 1974<sup>1918</sup> du fait de l'ampleur de ce dernier, très supérieure à celle du programme nucléaire britannique, plus ancien. La question du nucléaire civil devient particulièrement prégnante en Bretagne du fait de la succession de projets de construction de centrales nucléaires dans les années 1970-1980 (Erdeven, Le Pellerin, Ploumoguer, Plogoff, Le Carnet, Plouézec). Ensuite, le nucléaire civil devient à partir de 1981 constitutif d'un clivage très clair entre écologistes et les partis de la gauche gouvernementale (PS, PCF et MRG) qui reprennent alors à leur compte le programme hérité des gouvernements précédents. Cette opposition entre socialistes et écologistes se renforce en Bretagne où l'un des leaders socialistes, le maire de Rennes Edmond Hervé, est en charge de conduire le programme au

<sup>1918</sup>Alain Touraine alla jusqu'à avancer que le conflit autour de l'énergie nucléaire pourrait devenir le conflit central des sociétés modernes avancées. Alain TOURAINE, ZSUZSA HEGEDUS, François DUBET *et al.*, *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil, 1980.

sein du gouvernement au début du premier mandat de François Mitterrand. En Grande-Bretagne et au Pays de Galles le clivage avec le Parti travailliste est beaucoup moins net puisque celui-ci accueille des militants anti-nucléaires actifs, dont le député gallois Leo Abse, et ne peut plus être tenu responsable de la politique gouvernementale en la matière à partir de sa défaite aux élections générales de 1979. En somme, le clivage autour de l'énergie nucléaire s'avère globalement plus structurant en Bretagne qu'au Pays de Galles.

La configuration des clivages est plus complexe concernant la question du nucléaire militaire. En effet le mouvement d'opposition au nucléaire militaire est beaucoup plus puissant en Grande-Bretagne qu'en France et constitue de fait un vecteur de mobilisation important pour les écologistes britanniques et en particulier gallois. Cependant, ce clivage en Grande-Bretagne traverse le mouvement travailliste lui-même, et ne distingue pas les écologistes des nationalistes gallois. En France en revanche, l'hostilité des écologistes à l'armement nucléaire (certes pas totalement unanime à l'échelle nationale jusqu'en 1984) les oppose là encore au PS et au PCF à partir de 1978 lorsque ces deux partis prennent définitivement position en faveur de la force de dissuasion, opposition qui redouble suite à l'attentat contre le *Rainbow Warrior* en juillet 1985. En Bretagne, la présence d'une partie de l'arsenal nucléaire sur la base militaire de l'Île-Longue et l'engagement du député-maire de Lorient Jean-Yves Le Drian en faveur de son développement contribuent à renforcer le clivage. L'identité des écologistes bretons est donc davantage structurée par l'opposition au programme nucléaire militaire que celle des écologistes gallois.

Les clivages opposant écologistes et partis régionalistes méritent un bilan spécifique. Dans les deux régions, les deux familles politiques partagent une commune opposition à l'armement nucléaire, et la proximité des militants des deux partis au sein du CND en particulier dans les années 1980 facilite le rapprochement entre *Plaid Cymru* et *Green Party*. En revanche la question de l'énergie nucléaire contribue à opposer les deux familles politiques, mais de manière décalée dans le temps. En Bretagne, le clivage entre Union démocratique bretonne et mouvement anti-nucléaire existe dès l'émergence de ce dernier dans les années 1970, mais se résorbe ensuite avec l'adoption progressive par l'UDB de positions hostiles aux centrales nucléaires à partir de 1978. Au Pays de Galles à l'inverse, le clivage autour de la question nucléaire entre écologistes et nationalistes se manifeste surtout à partir de la fin des années 1980 lorsque la question de la fermeture des centrales nucléaires existantes est posée par les autorités. L'énergie nucléaire constitue alors une des sources de

tensions entre les deux partis, mais ne suffit pas à structurer l'identité des écologistes gallois car le *Plaid Cymru*, à l'instar du Parti travailliste, abrite également des militants anti-nucléaires.

Sur le plan du régionalisme, les écologistes présentent des caractéristiques divergentes dans les deux régions. Au Pays de Galles, les militants du *Green Party* entretiennent des rapports distanciés aux réseaux régionalistes culturels : les militants d'origine galloise sont surtout issus du sud-est urbanisé et anglicisé, tandis que les militants écologistes les plus favorables au nationalisme politique et linguistique du *Plaid Cymru* n'entretiennent eux-mêmes qu'un rapport distant avec ces réseaux : souvent d'origine anglaise, installés récemment au Pays de Galles, certains entreprennent d'apprendre le gallois ou d'inscrire leurs enfants dans des écoles gallophones mais leurs affinités avec le régionalisme ont surtout des origines idéologiques. L'adhésion au régionalisme politique, au fédéralisme, à la décentralisation du pouvoir est partagée par les écologistes gallois mais n'est pas indissociable du militantisme régionaliste culturel. En Bretagne, on retrouve au sein des écologistes une diversité similaire : certains militants de Haute-Bretagne comme Yves Cochet, étrangers au mouvement culturel breton, adhèrent à l'idéal de fédéralisme politique sans l'associer à la défense de la culture et de la langue bretonne. Toutefois, contrairement à la situation qui prévaut au Pays de Galles, en Bretagne une partie des réseaux écologistes sont fortement connectés aux réseaux militants culturels, en particulier en Basse-Bretagne. Le régionalisme culturel et politique constitue donc un vecteur de convergence entre écologistes et régionalistes plus puissant en Bretagne qu'au Pays de Galles.

Le bilan des deux premiers chapitres éclaire les résultats électoraux des écologistes (troisième chapitre). En effet si les écologistes bretons recueillent sur toute la période (sauf exception lors des élections européennes de 1989) de meilleurs résultats que leurs homologues gallois, cela peut en grande partie être attribué aux clivages structurants qui les opposent aux forces politiques dominantes dans la région, en particulier le Parti socialiste. Le *Green Party* gallois en revanche peut moins facilement mobiliser l'électorat face au Parti travailliste et au *Plaid Cymru*, à plus forte raison dans un contexte de gouvernement conservateur (1979-1997).

Mais l'existence de clivages clairement identifiés n'est pas la seule explication du succès relatif des écologistes bretons. Leur ancrage électoral, non seulement en termes de voix mais en termes de mandats électifs, découle également de leur capacité à nouer des alliances

avec les formations majoritaires, essentiellement le Parti socialiste, surtout à partir des élections municipales de 1995. La concrétisation d'alliances (le plus souvent en situation de nette infériorité) à l'échelle locale a des origines plus anciennes, en particulier liées aux relations entretenues avec les militants adhérents ou proches du PSU qui sont nombreux à rejoindre les Verts à partir de la fin des années 1980. Les élections locales jouent donc un rôle déterminant pour les écologistes bretons, dans un contexte de faible investissement des élections nationales tout du moins jusqu'aux élections législatives de 1993. Au Pays de Galles, la faiblesse de l'assise électorale des écologistes, leurs faibles connexions avec les partis dominants et le mode de scrutin uninominal y compris à l'échelle locale entravent ces possibilités d'alliances.

Plus que les élections nationales (y compris présidentielles), ce sont les élections européennes qui s'avèrent structurantes pour les écologistes français et bretons : elles stimulent l'unification des Verts en 1984 et leur fournissent leurs premiers mandats nationaux en 1989. Rien de comparable au Pays de Galles où l'application du mode de scrutin uninominal ne confère aucun intérêt spécifique aux élections européennes pour le *Green Party*.

Structuration organisationnelle, clivages avec les autres partis et engagement électoral ne peuvent être analysés séparément des parcours militants des membres des partis écologistes dans les deux régions. Ces parcours donnent corps aux organisations, incarnent les clivages et sont souvent infléchis par l'engagement électoral. Nous avons mis en évidence plusieurs éléments récurrents concernant la socialisation primaire des militants écologistes aussi bien en Bretagne qu'au Pays de Galles : socialisation politique et syndicale précoce par l'intermédiaire des parents, séjours à l'étranger, établissement d'un rapport spécifique à l'environnement local. Cependant, trois événements fondamentaux marquent profondément, bien que de manière parfois indirecte, les parcours militants en France, de par l'ébranlement global des institutions politiques qu'ils entraînent. D'abord la Résistance offre une référence en matière d'engagement individuel face à un pouvoir arbitraire, le plus souvent par le biais des engagements parentaux. Ensuite la guerre d'Algérie (puis le maintien d'un service militaire prolongé pour les hommes) et plus généralement le caractère conflictuel de la décolonisation française alimentent l'hostilité envers l'institution militaire, voire l'État lui-même. Enfin, le mouvement étudiant puis ouvrier de mai-juin 1968, outre qu'il est souvent l'occasion d'un premier engagement militant, ouvre un espace aux expérimentations



politiques allant à l'encontre des formes organisationnelles et idéologiques dominantes. Dans la décennie suivant 1968, la participation de ces jeunes militants au mouvement culturel breton, à un syndicalisme politisé (en particulier au sein de la CFDT), à des associations environnementales combatives, marquent la structuration de l'écologie politique française et bretonne du point de vue organisationnel, des réseaux militants mais également sur le plan des clivages idéologiques.

Ces trois chocs cognitifs sont, par leur ampleur, propres à la France mais l'on retrouve en Grande-Bretagne des points de référence comparables bien que plus atténués : la mémoire de l'économie de guerre, le rejet des interventions militaires coloniales ou néo-coloniales (Suez) et la contestation estudiantine jouent un rôle significatif dans plusieurs parcours. Toutefois, la socialisation militante des écologistes gallois est davantage marquée par la participation à des organisations peu politisées (*Friends of the Earth*) ou dominées, comme le CND, par d'autres familles politiques (travailleurs et nationalistes gallois).

L'adhésion et le militantisme dans le cadre des Verts ou du *Green Party* ne constituent cependant pas l'aboutissement d'un parcours militant. La conquête de mandats électifs s'effectue parfois sans adhésion partisane préalable. L'engagement au sein du parti écologiste s'avère souvent passager, y compris pour des membres très actifs. La concurrence des activités professionnelles, familiales mais surtout associatives nuit à la durabilité de l'engagement partisan. La conflictualité interne aux partis facilite les départs, surtout dans le cas, fréquent en Bretagne, des militants occupant des mandats électifs. Le départ des Verts est ainsi souvent accompagné d'une dissidence sur le plan électoral dans des contextes municipaux dominés par le Parti socialiste. Ces ralliements ne se traduisent cependant pas par une adhésion formelle au PS, ces militants conservant une identité militante liée à l'écologie, qui peut d'ailleurs donner lieu par la suite à un retour dans les rangs des Verts.

Les parcours militants des écologistes semblent davantage structurés par des expériences marquantes en Bretagne qu'au Pays de Galles, donnant naissance à une famille politique écologiste consistante. Cependant, l'organisation partisane des Verts peine à contenir cette famille politique, dont les membres tendent à entretenir un rapport de convenance au parti, à l'exception de certains militants de longue date cultivant un rapport identitaire à celui-ci. Au Pays de Galles à l'inverse, l'étroitesse relative de la famille politique écologiste accorde paradoxalement au parti un rôle déterminant dans la définition de l'identité politique

des écologistes, ce qui contribue à son hégémonie sur la représentation partisane de l'écologie politique.

L'asymétrie entre Bretagne et Pays de Galles dans les relations entre parti et famille politique se traduit notamment sur le plan de la médiatisation du message écologiste qui a fait l'objet de notre cinquième et dernier chapitre. En France et en Bretagne, les Verts échouent à se pourvoir d'un organe de communication propre et efficace, que cela soit entre membres ou surtout vers l'extérieur, du fait d'une instabilité organisationnelle significative (*Bretagne-Écologie*) ou de la réticence des écologistes associatifs à s'inscrire dans une démarche partisane (*Oxygène*). Au Pays de Galles le *Green Party* rencontre des difficultés comparables mais parvient davantage à se doter d'un organe de communication interne durable<sup>1919</sup>. L'image et le message de l'écologie politique dans les deux régions sont pour l'essentiel, tout au long de la période étudiée, structurés par des acteurs non partisans : la presse généraliste mais également les organisations écologistes non partisans (*Friends of the Earth, Greenpeace*) ainsi que la presse écologiste indépendante.

En somme, la structuration partisane de l'écologie politique présente des caractéristiques en partie différentes en Bretagne et au Pays de Galles. Sur le plan électoral, les résultats non seulement en termes d'élus, mais de voix recueillies, présentent un écart quantitatif considérable entre les deux régions. Pourtant, sur le plan organisationnel les écologistes gallois sont structurés de manière aussi solide et durable que les Verts bretons, voire davantage, ces derniers subissant des tensions et des défections directement liée à leur conquête de mandats électifs. La faiblesse relative du *Green Party* au Pays de Galles trouve en partie ses origines dans des clivages qui les oppose de manière moins frontale aux autres formations politiques qu'en Bretagne. Toutefois, le caractère évolutif des clivages que nous avons mis en évidence invite à nuancer les termes de l'opposition entre Pays de Galles et Bretagne en ce qui concerne la période postérieure à 1995. En France, nous pouvons faire l'hypothèse que la conclusion d'alliances répétées avec le Parti socialiste à toutes les échelles (exceptée européenne) contribue à modérer la conflictualité y compris idéologiques entre écologistes et socialistes, tandis que l'organisation devient de plus en plus dépendante de ces alliances sur le plan de l'occupation de mandats électifs et de l'accès à des ressources financières. Inversement, en Grande-Bretagne l'isolement prolongé du *Green Party*, dans un

---

<sup>1919</sup>À partir de la fin des années 1990, les possibilités de communication davantage interactive ouvertes par l'accès grandissant à Internet sont largement utilisées par les militants écologistes (lettres d'information numériques à moindre coût, mais surtout listes de discussion et forums) et permettent d'échapper largement à ces difficultés, tout en en créant de nouvelles, liées à la surabondance de contenus diffusés en particulier.

contexte de rapprochement croissant du Parti travailliste avec les thèses néo-libérales à partir du milieu des années 1990, contribue à l'émergence de nouveaux clivages autour des questions économiques et sociales.

Le déséquilibre objectif existant entre les activités électorales des écologistes gallois et bretons ne nous a pas permis d'approfondir certaines problématiques propres à la Bretagne. L'aspect le plus évident est relatif à la présence des écologistes dans les institutions électives, que nous n'avons abordée que de manière superficielle. Comment évolue l'exercice du mandat de conseiller municipal par les écologistes dans les grandes villes à partir de 1983, date de l'élection d'Alain Uguen et Jean-Pierre Mousset, puis après la constitution de groupes d'élus plus conséquents en 1989, l'entrée ponctuelle dans les exécutifs municipaux, puis l'intégration en bonne et due forme à plusieurs majorités municipales à dominante socialiste à partir de 1995 ? Dans quelle mesure l'exercice de ces mandats provoque-t-elle une mutation de la culture politique des Verts et cette mutation ne précède-t-elle pas en partie l'accès aux institutions électives ? Apporter des réponses à ces interrogations suppose de mettre à contribution des sources que nous n'avons pas exploitées, en particulier les délibérations de conseils municipaux et conseils régionaux.

En lien direct avec cette première piste, il serait bienvenu de préciser l'analyse de la structuration de l'écologie politique comme force politique à l'échelle locale et municipale. Nous l'avons esquissée en nous intéressant de manière privilégiée aux élections municipales, mais une comparaison plus serrée des modalités de constitution des groupes militants, des réseaux militants locaux impliqués, mais aussi des champs de mobilisation et clivages structurants à l'échelle locale (projet de ligne de métro à Rennes<sup>1920</sup> et aménagement du port de la baie de Cardiff au début des années 1990), présenterait un intérêt indéniable. Un inventaire et un dépouillement exhaustif des archives personnelles des principaux militants impliqués acquiert dans cette perspective une importance cruciale.

Par ailleurs, l'étude de l'insertion des écologistes dans la vie politique à l'échelle locale et régionale serait plus complète en s'intégrant à une analyse générale des forces politiques avec lesquelles ils entrent en relation, de collaboration (souvent les socialistes, mais également au Pays de Galles les nationalistes du *Plaid Cymru*) ou d'opposition (partis de droite mais également souvent socialistes et communistes). Les relations inter-partisanes et

<sup>1920</sup>Nous avons ébauché cette démarche dans le cas des écologistes rennais à une période marquée par le débat autour du projet de première ligne de métro. Martin SILORET, *Les Verts à Rennes entre 1992 et 1995*, mémoire de 4<sup>e</sup> année, IEP de Rennes, 2009.

leurs évolutions, qui contribuent à structurer clivages et identités politiques, y compris à l'échelle locale, constituent de ce point de vue un objet à part entière.

Ces terrains d'étude s'accommodent mal de la fixation d'une borne chronologique au milieu des années 1990 et demandent la prise en compte d'une période plus longue, jusqu'aux années 2010. Cette périodisation plus ample conduirait également à interroger le renouvellement générationnel des militants, simples adhérents et élus, des écologistes. Dans quelle mesure les Verts restent-ils structurés autour d'une génération fondatrice, comme le suggère dans le cas français le vieillissement des effectifs mis en évidence par les deux enquêtes successives du CEVIPOF<sup>1921</sup> ? Dans ces conditions, est-ce que les clivages fondateurs autour de l'énergie et de l'armement nucléaires notamment, se figent, s'atténuent, se renouvellent (nouveaux projets de centrales nucléaires au Pays de Galles et à Hinkley Point) ou bien encore sont renforcés par l'émergence de nouveaux clivages et terrains de lutte (projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes en Bretagne) ? Les militants, adhérents et élus des générations plus jeunes présentent-ils des nouveautés fondamentales en termes de parcours et de socialisation militante ? Dans le cas du Pays de Galles et de l'Angleterre, l'ampleur de la progression des effectifs à partir du tournant des années 2000 permet d'en faire l'hypothèse, avec l'arrivée dès la fin des années 1990 de nombreux adhérents passés par le Parti travailliste. Dans le cas français, Vanessa Jérôme a mis en évidence dans sa thèse des évolutions relativement claires avec sur le plan idéologique une certaine distanciation relativement aux auteurs jugés de référence parmi les générations fondatrices, et l'apparition d'une jeune génération de cadres militants dotés de ressources de type nouveau sur le plan de la formation, marquées par le passage par les Instituts d'études politiques<sup>1922</sup>. L'ampleur et l'effet de ces transformations dans des régions comme la Bretagne, moins urbaines et universitaires que l'Île-de-France, restent à mesurer.

Enfin, la démarche d'histoire croisée concernant les partis écologistes à l'échelle européenne mériterait d'être prolongée. Notre étude centrée sur deux régions seulement ne nous a pas permis de la développer mais nous avons mentionné plusieurs éléments qui illustrent l'importance des transferts entre militants écologistes politiques de différents pays et régions d'Europe à partir des années 1970 : création des Amis de la Terre à partir des *Friends*

---

<sup>1921</sup>Les deux enquêtes de 1999 et 2013 montrent que le pourcentage d'adhérents âgés de plus de 50 ans est passé de 32,2 % en 1999 à 56 % en 2013. <http://www.lesverts.fr/IMG/pdf/enq99.pdf> et <http://www.cevipof.com/rtefiles/File/Graduate%20Conference/Rapport%20EELV%20%2001.pdf>

<sup>1922</sup>Vanessa JÉRÔME, « Militants de l'autrement. Discussion autour de l'engagement et de la carrière militante chez Les Verts et EELV », intervention au séminaire « Étudier les partis politiques », 16 avril 2015, Université Paris-I La Sorbonne.

*of the Earth*, rôle d'Edward Goldsmith, curiosité pour le développement et les succès précoces des *Grünen* de République fédérale d'Allemagne, constitution d'une coordination de partis Verts européens, élection et collaboration de militants écologistes au Parlement européen à partir de 1984, entre autres. De ce point de vue, l'analyse de la structuration partisane des écologistes, notamment du fait de sa concomitance avec l'approfondissement de l'intégration européenne sur le plan politique, gagnerait à s'effectuer à l'échelle européenne, du moins à celle de l'Europe de l'Ouest jusqu'en 1989. Associée à la prise en compte des échelons locaux et régionaux, cette démarche conduit à mettre en question la primauté du cadre étatique et national dans l'engagement politique des militants écologistes.



# Bibliographie

## Science politique et histoire politique

### *Généralités*

ARNAUD Lionel et GUIONNET Christine (dir.), *Les frontières du politique. Enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, PUR, 2005, 323 p.

AUDIGIER François, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième siècle*, 2007/4, n°96, p. 123-136.

AUDIGIER François, COLON David et FOGACCI Frédéric (dir.), *Les partis politiques : nouveaux regards. Une contribution au renouvellement de l'histoire politique*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2012, 464 p.

BERSTEIN Serge, « Les partis », in René RÉMOND (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1996, p. 49-85.

DELUERMOZ Quentin et SINGARAVÉLOU Pierre, « Explorer le champ des possibles. Approches contrefactuelles et futurs non advenus en histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2012/3, n°59, p. 70-95.

FILLIEULE Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, 319 p.

FILLIEULE Olivier, « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », in FILLIEULE Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 17-48.

GAXIE Daniel, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, n°27, vol. 1, 1977, p. 123-154.

GERSTLÉ Jacques, *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2016, 255 p.

LE BÉGUEC Gilles, « L'historien du politique », in AUDIGIER François, COLON David et FOGACCI Frédéric (dir.), *Les partis politiques : nouveaux regards. Une contribution au renouvellement de l'histoire politique*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2012, p. 19-26.

LIPSET Seymour Martin et ROKKAN Stein, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008, 109 p.



- McADAM Doug, « Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », in FILLIEULE Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 49-73.
- MUXEL Anne, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, 190 p.
- PERCHERON Annick, « Histoire d'un concept », in Annick PERCHERON, *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993.
- PERCHERON Annick, « L'exploration des univers familiaux », in Annick PERCHERON, *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993.
- PERCHERON Annick, « L'innocence politique des enfants ? », in Annick PERCHERON, *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 13-20.
- PERCHERON Annick, *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993, 226 p.
- RÉMOND René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1996, 399 p.
- SEILER Daniel-Louis, *Clivages et familles politiques en Europe*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, 322 p.
- VERBA Sidney et Gabriel A. ALMOND, *Civic Culture. Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Princeton, Princeton University Press, 1963, 562 p.
- WERNER Michael et ZIMMERMANN Bénédicte, « Penser l'histoire croisée. Entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2003/1, année 58, p. 7-36.

## France et Bretagne

- BANTIGNY Ludivine, *La France à l'heure du monde, de 1981 à nos jours*, Paris, Seuil, 2013, 512 p.
- BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles, *Histoire des gauches en France, volume 2 : xx<sup>e</sup> siècle, à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, 776 p.
- BERGOUNIOUX Alain et COHEN Daniel (dir.), *Le socialisme à l'épreuve du capitalisme*, Paris, Fayard, 2012, 379 p.
- BIROSTE David, *Financement et transparence de la vie politique*, Issy-les-Moulineaux, LGDJ-Extenso éditions, 2015, 242 p.
- BOY Daniel et MAYER Nonna (dir.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, 249 p.
- CAPDEVIELLE Jacques, DUPOIRIER Elisabeth, GRUNBERG Gérard, SCHWEISGUTH Etienne, YSMAL Colette (dir.), *France de gauche, vote à droite ?*, Paris, Presses de la FNSP, 1988 [1981], 355 p.

- CAPDEVIELLE Jacques, DUPOIRIER Elisabeth, YSMAL Colette, « Tableau des électors en mars 1978 », in CAPDEVIELLE Jacques, DUPOIRIER Elisabeth, GRUNBERG Gérard, SCHWEISGUTH Etienne, YSMAL Colette (dir.), *France de gauche, vote à droite ?*, Paris, Presses de la FNSP, 1988 [1981], p. 19-94.
- CHAPSAL Jacques, *La vie politique sous la V<sup>e</sup> République, tome II : 1974-1987*, Paris, PUF, 1989, 695 p.
- COLE Alistair (éd.), *French Political Parties in Transition*, Aldershot, Dartmouth, 1990, 212 p.
- COLE Alistair, « The evolution of the party system », in COLE Alistair (éd.), *French Political Parties in Transition*, Aldershot, Dartmouth, 1990, p. 3-24.
- COTTA Michèle, *Cahiers secrets de la République, tome III, 1986-1997*, Paris, Fayard, 2009.
- DUHAMEL Olivier, « Les premières élections législatives de la Ve République », in Élisabeth DUPOIRIER et Gérard GRUNBERG, *Mars 86 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986, p. 231-243.
- DUPOIRIER Élisabeth et GRUNBERG Gérard, *Mars 86 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986, 252 p.
- FRANÇOIS Abel et PHÉLIPPEAU Eric, *Le financement de la vie politique*, Paris, Armand Colin, 2015, 228 p.
- GRUNBERG Gérard, SCHWEISGUTH Étienne, « Profession et vote : la poussée de la gauche », in CAPDEVIELLE Jacques, DUPOIRIER Elisabeth, GRUNBERG Gérard, SCHWEISGUTH Etienne, YSMAL Colette (dir.), *France de gauche, vote à droite ?*, Paris, Presses de la FNSP, 1988 [1981], p. 139-168.
- HABERT Philippe, PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, 1993, 347 p.
- HATZFELD Hélène, *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*, Presses universitaires de Rennes, 2005, 328 p.
- LANCELOT Alain, *1981 : les élections de l'alternance*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, 261 p.
- LÉVÊQUE Pierre, *Histoire des forces politiques en France, tome III : de 1940 à nos jours*, Armand Colin, 1997, 511 p.
- MAUS Didier, *Textes et documents relatifs à l'élection présidentielle des 24 avril et 8 mai 1988*, Paris, La Documentation française, 1988, 264 p.
- PASCAL Jean, *Les députés bretons de 1789 à 1983*, Paris, Presses universitaires de France, 1983, 809 p.

PASQUIER Romain, *La capacité politique des régions. Une comparaison France-Espagne*, Rennes, PUR, 2004, 230 p.

PERRINEAU Pascal et YSMAL Colette (dir.), *Le vote des douze. Les élections européennes de juin 1994*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, 1995, 313 p.

RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *Les partis à l'épreuve de 68. L'émergence de nouveaux clivages*, Rennes, PUR, 2012, 280 p.

SAUGER Nicolas, *Les scissions de l'UDF (1994-1999) : unité et dissociation des partis, mécanismes de transformation de l'offre partisane*, thèse de doctorat en science politique, Institut d'études politiques de Paris, 2003.

## Royaume-Uni et Pays de Galles

BERRINGTON Hugh, « New parties in Britain: Why some live and most die », *International Political Science Review*, vol. 6, n°4, 1985, p. 441-462.

CARTER Neil, *The Politics of the Environment*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 410 p.

CHARLOT Monica, *The Wilson Years*, Paris, Didier Erudition-CNED, 1998, 202 p.

CREWE Ivor et HARROP Martin (éd.), *Political Communications, the General Election Campaign of 1983*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, 335 p.

DAVIES John, *A History of Wales*, Londres, Penguin Books, 2007, 767 p.

DENVER David, *Elections and voters in Britain*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2003, 212 p.

FAUCHER Florence et COLIN HAY, « Les rituels de vote en France et au Royaume-Uni », *Revue française de science politique*, vol. 65, n°2, 2015, p. 213-236.

FAUCHER Florence et ERIC TREILLE, « Managing Intra-Party Democracy. Comparing the French Socialist and British Labour Party Conferences », *French Politics*, n°1, 2003, p. 61-82.

FAUCHER Florence, *Changing Parties. An Anthropology of British Political Party Conferences*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2005, 315 p.

LERUEZ Jacques, *Gouvernement et politique en Grande-Bretagne*, Paris, Presses de la FNSP/Dalloz, 1989, 422 p.

PICHARDIE Jean-Paul et CAPET Antoine (dir.), *Les années Wilson 1964-1970*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1999, 252 p.

RALLINGS Colin et THRASHER Michael, *Local Elections Handbooks, 1979-1995*, Plymouth, Elections Centre, Plymouth University. [consulté pour la dernière fois le 24/08/2017] Disponibles en ligne sur le site [www.electionscentre.co.uk](http://www.electionscentre.co.uk).

SEYMOUR-URE Colin et SMITH Adrian, « "Prophets and Wildernesses." Press Coverage of Minor Parties: a Study of the Boundaries of the 1979 Campaign », in Robert M. WORCESTER, Martin HARROP, *Political Communications. The General Election Campaign of 1979*, Londres, George Allen and Unwin, 1982, p. 88-102.

## Histoire des mouvements sociaux après 1968

ARTIÈRES Philippe et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, 847 p.

ARTOUS Antoine, EPSZTAJN Didier et SILBERSTEIN Patrick (dir.), *La France des années 1968*, Paris, Syllepse, 2008, 901 p.

BANTIGNY Ludivine, « Le temps politisé. Quelques enjeux politiques de la conscience historique en Mai-Juin 1968 », *Vingtième Siècle*, n°117, janvier-mars 2013, p. 215-229.

BERTAUX Daniel et LINHART Danièle, avec LE WITA Béatrice, « Mai 68 et la formation de générations politiques en France », *Le Mouvement social*, n°143, avril-juin 1988, p. 75-89.

BLACKBURN Robert, *The Electoral System in Britain*, Londres, Macmillan, 1995, 487 p.

BOUGEARD Christian, « Le moment 68 en Bretagne », in Bruno BENOÎT, Christian CHEVANDIER, Gilles MORIN, Gilles RICHARD et Gilles VERGNON (dir.), *À chacun son Mai ? Le tour de France de mai-juin 1968*, Rennes, PUR, 2011, p. 23-36.

BOUGEARD Christian, « Les manifestations du 8 mai 1968 dans la France de l'Ouest : le coup d'envoi des événements ? », in BOUGEARD Christian, PORHEL Vincent, RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, Rennes, PUR, 2012, p. 23-36.

BOUGEARD Christian, « Mai 68 dans les Côtes-du-Nord », in Michel LAGRÉE et Jacqueline SAINCLIVIER (textes réunis par), *L'Ouest et le politique. Mélanges offerts à Michel Denis*, Rennes, PUR, 1996, p. 179-191.

BOUGEARD Christian, *Histoire de la Résistance en Bretagne*, Paris, Gisserot, 2002 [1992], 118 p.

BOUGEARD Christian, PORHEL Vincent, RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, Rennes, PUR, 2012, 268 p.

CAUTE David, *1968 dans le monde*, Paris, Robert Laffont, 1988, 445 p.

COHEN Évelyne, « L'ombre portée de Mai 68 en politique. Démocratie et participation », *Vingtième siècle*, 2008/2, n°98, p. 19-28.

FORGEOT Régis, « Une libéralisation contrariée ? Mai 68 et les objecteurs de conscience », in Michel MARGAIRAZ et Danielle TARTAKOWSKY, *1968 entre libération et libéralisation. La grande bifurcation*, Rennes, PUR, 2010, p. 201-215.

JALABERT Laurent, « Jeunesse scolarisée et antimilitarisme en France (1971-1974) », in Gilles Richard et Jacqueline Sainclivier, *Les partis à l'épreuve de 68. L'émergence de nouveaux clivages, 1971-1974*, Rennes, PUR, 2012, p. 71-83.

MARGAIRAZ Michel et TARTAKOWSKY Danielle, *1968 entre libération et libéralisation. La grande bifurcation*, Rennes, PUR, 2010, p. 201-215.

PERCHERON Annick, « La mémoire des générations : des "porteurs de valises" aux "soixante-huitards" », in Annick PERCHERON, *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993.

PORHEL Vincent, *Mémoires, industrialisation, conflits : la construction des représentations sociales et culturelles dans les années 1968 en Bretagne au filtre de cinq conflits sociaux (1966-1981)*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, Université Rennes 2, 2005.

PORHEL Vincent, *Ouvriers bretons. Conflits d'usines, conflits identitaires en Bretagne dans les années 1968*, Rennes, PUR, 2008, 325 p.

ROOTES Chris A., « The new politics and the new social movements. Accounting for British exceptionalism », *European Journal of Political Research*, n°22, 1992, p. 171-191.

ROSANVALLON Pierre, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, 445 p.

SIMÉANT Johanna, « La transnationalisation de l'action collective », in Eric AGRİKOLIANSKI (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010, p. 121-144.

SIRINELLI Jean-François, « Génération, générations », *Vingtième Siècle*, 2008/2, n°98, p. 113-124.

TAYLOR Richard, « CND and the 1983 election », in Ivor CREWE and Martin HARROP (éd.), *Political Communications, the General Election Campaign of 1983*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 207-216.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Changer le monde et changer sa vie », in ARTIÈRES Philippe et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, p. 405-443.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Sud-Aviation, Nantes : la première occupation de mai », in ARTIÈRES Philippe et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, p. 328-331.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Le moment 68. Une histoire contestée*, Paris, Seuil, 2008, 313 p.

## **Histoire politique et sociale de la Bretagne**

BONENFANT Thierry, « Des campagnes électorales éclatées », in Thierry BONENFANT *et al.*, *Le vote éclaté*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1992, p. 95-113.

BONENFANT Thierry, GUÉZOU Jean-François, *Atlas électoral du Grand-Ouest depuis 1958*, Rennes, CRAP-Université de Rennes 1, 1985, 235 p.

MONNIER Jean-Jacques, *Le comportement politique des bretons, 1944-1994*, Rennes, PUR, 1994, 435 p.

SAINCLIVIER Jacqueline, *La Bretagne de 1939 à nos jours*, Rennes, éditions Ouest-France, 1989, 500 p.

SIEGFRIED André, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Imprimerie nationale, 1995 [1913], 636 p.

THOUROUDE Jacques, *Ouest-Matin. Un quotidien breton dans la guerre froide (1948-1956)*, Rennes, éditions Apogée, 2006.

## **Histoire environnementale générale**

BONNEUIL Christophe et FRESSOZ Jean-Baptiste, *L'événement anthropocène*, Paris, Seuil, 2013, 320 p.

BONNEUIL Christophe et FRESSOZ Jean-Baptiste, « L'histoire, la Terre et nous. Quelle histoire de l'anthropocène ? », *Actes du premier colloque « Penser l'écologie politique. Sciences sociales et interdisciplinarité »*, Paris, 13-14 janvier 2014, p. 133-

136. (page consultée pour la dernière fois le 28/07/2017) Disponible sur : [http://events.it-](http://events.it-sudparis.eu/ecologiepolitique/rub2/Actes.pdf#page=133&zoom=auto,42.6,805.1)

[sudparis.eu/ecologiepolitique/rub2/Actes.pdf#page=133&zoom=auto,42.6,805.1](http://events.it-sudparis.eu/ecologiepolitique/rub2/Actes.pdf#page=133&zoom=auto,42.6,805.1)

BONNEUIL Christophe et FRIOUX Stéphane, « Les "Trente Ravageuses" ? L'impact environnemental et sanitaire des décennies de haute croissance », in PESSIS Céline, TOPÇU Sezin, BONNEUIL Christophe (dir.), *Une autre histoire des « trente glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, p. 41-59.

CARTER Neil, « Party politicization of the environment in Britain », *Party Politics*, 2006, vol. 12, n° 16, p. 747-767.

CARTER Neil, « Whatever happened to the environment ? The British general election of 1992 », *Environmental Politics*, 1992, vol. 1, n° 3, p. 442-448.

CHARVOLIN Florian, *L'invention de l'environnement en France*, Paris, La Découverte, 2003, 133 p.

COSGROVE Denis, *Apollo's Eye: a cartographic genealogy of the Earth in the Western Imagination*, Baltimore, John Hopkins University Press, 2001, 331 p.

DARBON Dominique, *La crise de la chasse en France*, Paris, L'Harmattan, 1997, 299 p.

FRIOUX Stéphane et LEMIRE Vincent, « Pour une histoire politique de l'environnement au XX<sup>e</sup> siècle », *Vingtième siècle*, 2012/1, n°113, p. 3-12.

GREVSMÜHL Sebastian Vincent, *La Terre vue d'en haut. L'invention de l'environnement global*, Paris, Seuil, 2014, 372 p.

KERNALEGENN Tudi, « Bretagne et écologie : approche culturelle d'une dynamique identitaire », in Nathalie DUGALÈS, Ronan LE COADIC, Fabrice PATEZ, *Et la Bretagne ? Héritage, identité, projets*, Rennes, PUR, 2004, p. 213-249.

LOWE Philip et FLYNN Andrew, « Environmental Politics and Policy in the 1980s », in John MOHAN (éd.), *The Political Geography of Contemporary Britain*, London, MacMillan, 1989, p. 255-279.

MAHRANE Yannick, FENZI Marianna, PESSIS Céline et BONNEUIL Christophe, « De la nature à la biosphère. L'invention politique de l'environnement global (1945-1972) », *Vingtième siècle*, 2012/1, n°113, p. 127-141.

McCORMICK John, *British Politics and the Environment*, Londres, Earthscan Publications, 199, 201 p.

McNEILL John, *Something New under the Sun. An Environmental History of the Twentieth-Century World*, Londres, Norton, 2001, 421 p.

MOHAN John (éd.), *The Political Geography of Contemporary Britain*, Londres, MacMillan, 1989, 303 p.



MOUHOT Jean-François, MCKAY James et HILTON Matthew, « Le *greenrush*. Essai d'interprétation de la bulle verte au Royaume-Uni dans les années 1980 », *Vingtième siècle*, n°113, janvier-mars 2012, p. 67-82.

ROBINSON Mike, *The Greening of British Party Politics*, Manchester, Manchester University Press, 1992, 246 p.

## Histoire des mouvements écologistes

### À l'échelle européenne

ALBER Jens, « Modernization, Cleavage Structures, and the Rise of Green Parties and Lists in Europe », in MÜLLER-ROMMEL Ferdinand (éd.), *New Politics in Western Europe. The Rise and Success of Green Parties and Alternative Lists*, Westview Press, 1989, p. 195-210.

BOY Daniel et ROCHE Agnès, « Du Nord au Sud : l'écologie dans tous ses états », in Pascal PERRINEAU et Colette YSMAL (dir.), *Le vote des douze. Les élections européennes de juin 1994*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, 1995, p. 75-109.

BOZONNET Jean-Paul et JAKUBEC Joel, *L'écologisme à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. De la rupture à la banalisation ?*, Genève, Georg éditeur, 2000, 254 p.

BRAMWELL Anna, *The Fading of the Greens, The Decline of Environmental Politics in the West*, New Haven, Yale University Press, 1994, 224 p.

DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol, VAN DE WALLE Cédric (dir.), *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2001, 250 p.

DIETZ Thomas, « Les Verts européens comptent-ils ? », in DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol, VAN DE WALLE Cédric (dir.), *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence*, Éditions de l'université de Bruxelles, 2001,

DOHERTY Brian, « The Fundi-Realo Controversy : an Analysis of Four European Green Parties », *Environmental Politics*, 1992, vol. 1, n° 1, p. 95-120.

FRANKLIN Mark N. et RÜDIG Wolfgang, « The Green Voter in the 1989 European Elections », *Environmental Politics*, 1 (4), 1992, p. 129-159.

LOWE Philip D. et RÜDIG Wolfgang, « Political Ecology and the Social Sciences. A State of the Art », *British Journal of Political Sciences*, n°16, p. 513-550.

- MÜLLER-ROMMEL Ferdinand, « Green parties and alternative lists under cross-national perspective », in MÜLLER-ROMMEL Ferdinand (éd.), *New Politics in Western Europe. The Rise and Success of Green Parties and Alternative Lists*, Boulder, Westview Press, 1989, 230 p.
- MÜLLER-ROMMEL Ferdinand, « The Greens in Western Europe, Similar but Different », *International Political Science Review*, vol. 6, n° 4, 1985, p. 483-499.
- OLLITRAULT Sylvie, *Militer pour la planète, Sociologie des écologistes*, Rennes, PUR, 2008, 224 p.
- OTT Hervé, « Écologisme et pacifisme », in BOZONNET Jean-Paul et JAKUBEC Joel, *L'écologisme à l'aube du <sup>xxi</sup> siècle. De la rupture à la banalisation ?*, Genève, Georg éditeur, 2000, p. 55-60.
- POGUNTKE Thomas, « The "New Politics Dimension" in European Green parties », in MÜLLER-ROMMEL Ferdinand (éd.), *New Politics in Western Europe. The Rise and Success of Green Parties and Alternative Lists*, Boulder, Westview Press, 1989, p. 175-194.
- RICHARDSON Dick et ROOTES Christopher, *The Green challenge : the development of green parties in Europe*, Londres, Routledge, 1995.
- RÜDIG Wolfgang (éd.), *Green Politics One*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1990, 231 p.
- RÜDIG Wolfgang (éd.), *Green Politics Two*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1992, 237 p.
- RÜDIG Wolfgang (éd.), *Green Politics Three*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1994, 282 p.
- RÜDIG Wolfgang, « The Greens in Europe : Ecological Parties and the European Elections of 1984 », *Parliamentary Affairs*, 38 (1), p. 58-72, 1985.
- VAN DE WALLE Cédric, « La fédération européenne des partis verts : une organisation plutôt européenne qu'écologiste ? », in DELWIT Pascal, KÜLAHCI Erol, VAN DE WALLE Cédric (dir.), *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2001, p. 141-154.
- VIALATTE Jérôme, *Les partis verts en Europe occidentale*, Paris, Economica, 1996, 306 p.

## *Les idées écologistes : textes et analyses*

- ALLAN MICHAUD Dominique, « Quel projet pour l'écologie : libéral, libertaire, étatique ? », in BOZONNET Jean-Paul et JAKUBEC Joel, *L'écologisme à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. De la rupture à la banalisation ?*, Genève, Georg éditeur, 2000, p. 63-88.
- ALLEN Robert, GOLDSMITH Edward et les éditeurs de *The Ecologist, A Blueprint for Survival*, Harmondsworth, Penguin, 1972, 139 p.
- BEAULIEU François de, *Les dents du progrès*, Paris, Le Sycomore, 1978, 181 p.
- CALLENBACH Ernest, *Ecotopia*, New York, Bantam Books, 1977, 213 p.
- CARSON Rachel, *Silent Spring*, New York, Houghton Mifflin, 1962, 304 p.
- Ceredigion Green Party, *Aberystwyth for people. A Ceredigion Green Party discussion paper*, April 1991, 24 p.
- CHARBONNEAU Bernard, *Le Feu vert, auto-critique du mouvement écologique*, Lyon, Paragon/Vs, 2009 [1980], 217 p.
- CHARBONNIER Pierre, « Jacques Ellul ou l'écologie contre la modernité », *Écologie et politique*, 2015/1, n°50, p. 127-146.
- CHASTENET Patrick, *Entretiens avec Jacques Ellul*, Paris, La Table Ronde, 1994, 208 p.
- DOBSON Andrew, *Green Political Thought, An Introduction*, Londres, Harper Collins, 1991, 224 p.
- DUMONT René, *L'utopie ou la mort*, Paris, Seuil, 1974 [1973], 190 p.
- ELLUL Jacques et NORDON Didier, *L'homme à lui-même, Correspondance*, Paris, Éditions du Félin, 1992, 186 p.
- ELLUL Jacques, *L'illusion politique*, Paris, La Table Ronde, 2004 [1965], 362 p.
- ELLUL Jacques, *Penser globalement, agir localement. Chroniques journalistiques*, Monein, Pyremonde, 2007, 291 p.
- FLIPO Fabrice, *Nature et politique. Contribution à une anthropologie de la modernité et de la globalisation*, Paris, Éditions Amsterdam, 2014, 437 p.
- FOUREL Christophe, « Itinéraire d'un penseur », in Christophe FOUREL, *André Gorz, un penseur pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, « Cahiers libres », 2009, p. 13-35.
- FREEDEN Michael, *Ideology. A very short introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2003, 142 p.
- GORZ André, « Écologie et Socialisme », *Écologie et politique*, 2002/1, n°24, p. 71-95.
- GORZ André/BOSQUET Michel, *Écologie et politique*, Paris, Seuil, 1978 [1975], 245 p.
- ILlich Ivan, *La convivialité*, Paris, Seuil, 2003 [1973], 158 p.
- IRVINE Sandy et PONTON Alec, *Green Manifesto*, Londres, Macdonald Optima, 1988, 178 p.
- JACOB Jean, *Histoire de l'écologie politique*, Paris, Albin Michel, 1999, 361 p.

- JONES Alwyn, « "Beyond environmentalism": the imperatives of "Green" philosophy », in MINHINNICK Robert (dir.), *Green Agenda. Essays on the environment of Wales*, Bridgend, Seren, 1994.
- JONES Ken, *Beyond optimism. A Buddhist Political Ecology*, Oxford, Jon Carpenter, 1993.
- JUQUIN Pierre (et al.), *Pour une alternative verte en Europe*, La Découverte, 1990, 127 p.
- KERNALEGENN Tudi, « Écologie et territoires : un construit identitaire », in HILLY Gaël (coord.), *Expressions de l'identité dans le monde celtique*, Rennes, TIR, 2014, p. 193-215.
- LIPIETZ Alain, *Choisir l'audace. Une alternative pour le xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 1989, 155 p.
- LIPIETZ Alain, *Vert espérance, L'avenir de l'écologie politique*, Paris, La Découverte, 1993, 147 p.
- LOVELOCK James, *The Ages of Gaïa*, Oxford, Oxford University Press, 1989, 252 p.
- LUZI Jacques, « Quelques réflexions autour de la question posée par Murray Bookchin : "Qu'est ce que l'écologie sociale ?" », *Écologie et politique*, 2011/1, n°41, p. 173-182.
- MCCULLOCH Alistair, « Shades of Green : Ideas in the British Green Movement », *Teaching Politics*, vol. 17, n° 2, 1988, p. 186-207.
- MEADOWS Donella H., MEADOWS Dennis L., RANDERS Jørgen, BEHRENS William W. et alii, *The Limits to Growth. A report for the Club of Rome's project on the predicament of mankind*, Londres, Earth Island Limited, 1972, 205 p.
- MOÏSE Antoine-Pierre, *Vers l'espérance écologique : qu'en est-il de l'État ?*, Thèse de science politique, Université d'Ottawa, 2002, 142 p.
- MOSCOVICI Serge, *Psychologie des minorités actives*, Paris, Seuil, 1991 [1979].
- MOSCOVICI Serge, *Réenchanter la nature. Entretiens avec Pascal Dibie*, Paris, L'Aube, 2002, 65 p.
- PORRITT Jonathon et WINNER David, *The Coming of the Greens*, Londres, Fontana/Collins, 1988, 287 p.
- PORRITT Jonathon, *Seeing Green. The Politics of Ecology Explained*, Oxford, Basil Blackwell Publishers, 1984, 249 p.
- ROGNON Frédéric (éd.), *Lanza del Vasto ou l'expérience communautaire*, Neuvy-en-Champagne, Le Passager Clandestin, 2013, 108 p.
- ROUGEMONT Denis de, *L'avenir est notre affaire*, Paris, Stock, 1977, 374 p.

ROY Christian, « Charbonneau et Ellul, dissidents du "progrès". Critiquer la technique face à un milieu chrétien gagné à la modernité », in PESSIS Céline, TOPÇU Sezin, BONNEUIL Christophe (dir.), *Une autre histoire des « trente glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, p. 283-301.

RÜDIG Wolfgang, BENNIE Lynn G. et FRANKLIN Mark N., « Green Dimensions. The Ideology of the British Greens », in RÜDIG Wolfgang, *Green Politics Three*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1995.

SCHUMACHER Ernst Friedrich, *Small is beautiful. Economics as if people mattered*, Londres, Perennial Library, 1975, 305 p.

SCOTT CATO Molly (éd.), *Nationalism in Wales, Essays by members of the Wales Green Party*, Aberystwyth, Green Party, 1995.

SIMONNET Dominique, *L'écologisme*, PUF, Que sais-je ?, 1994 [1979], 127 p.

STENGER Nicolas, « Denis de Rougemont et l'écologie : une crise spirituelle d'abord », *Écologie et Politique*, n°44, 2012, p. 55-65.

TALSHIR Gayil, *The Political Ideology of Green Parties. From the Politics of Nature to Redefining the Nature of Politics*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2002, 307 p.

WALL Derek, *Getting There. Steps to a Green Society*, Londres, Green Print, 1990, 149 p.

WALL Derek, *Green history : a reader in environmental literature, philosophy, and politics*, Londres, Routledge, 1994, 273 p.

WARD Barbara, *Spaceship Earth*, New York, Columbia University Press, 1966.

WHITE Damian F. et KOSSOFF Gideon, « Anarchisme, libertarisme et environnementalisme : la pensée anti-autoritaire et la quête de sociétés auto-organisées », *Écologie et politique*, 2011/1, n°41, p. 145-171.

WHITESIDE Kerry H., *Divided Natures. French Contributions to Political Ecology*, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology, 2002, 336 p.

## France et Bretagne

### Les mouvements écologistes en France

## *Mouvements écologistes associatifs*

BOURDET Claude, « The rebirth of a Peace movement », in HOWORTH Jolyon et CHILTON Patricia (dir.), *Defence and Dissent in Contemporary France*, Londres, Saint Martins Press, 1984, p. 190-201.

CERNY Philip, *Social movements and protest in contemporary France*, Londres, Frances Pinter, 1982, 226 p.

GUIDEVAY Jean-Pol, « L'éclosion des coops bios », *Le journal de l'association Callune*, n/d.

HERVÉ Alain, « La genèse des Amis de la Terre », *L'Écologiste*, n° 21, déc.-mars 2007, p. 13-15.

MARTIN Jean-Philippe, « Des paysans environnementalistes ? Comment les paysans contestataires se sont emparés de la question écologique », *Écologie et politique*, 2015/1, n°50, p. 99-111.

MARTIN Jean-Philippe, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne. Des contestations des années 1960 à la confédération paysanne*, La Découverte, Paris, 2005, 311 p.

MATTHIEU Nicole et JOLLIVET Marcel, *Du rural à l'environnement, La question de la nature aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1989, 354 p.

MELLON Christian, « Peace organisations in France today », in HOWORTH Jolyon et CHILTON Patricia (dir.), *Defence and Dissent in Contemporary France*, Londres, Saint Martins Press, 1984, p. 202-216.

SAMUEL Pierre, *Histoire des Amis de la Terre. 1970-1989 : vingt ans au cœur de l'écologie*, Amis de la Terre, 2006, 63 p. (page consultée pour la dernière fois le 26/07/2017) Disponible sur : [http://www.amisdela terre.org/IMG/pdf/Histoire des AT 1970-1989.pdf](http://www.amisdela terre.org/IMG/pdf/Histoire_des_AT_1970-1989.pdf)

## *Mouvements écologistes politiques en France*

ABELÈS Marc (dir.), *Le défi écologiste*, Paris, L'Harmattan, 1993, 188 p.

ANGER Didier, « La création des Verts (1983-1986) », juillet 2010, 3 p. (page consultée pour la dernière fois le 27/07/2017) Disponible sur : <http://blog.vertchezmoi.net/retour-sur-la-creation-des-verts-1984-texte-de-didier-anger/>

BENNAHMIAS Jean-LUC et ROCHE Agnès, *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1991, 209 p.

- BOY Daniel et ROCHE Agnès, « La sélection des candidats écologistes », in HABERT Philippe, PERRINEAU pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, 1993, p. 55-64.
- BOY Daniel et VILLALBA Bruno, « Le dilemme des écologistes : entre stratégie nationale et diversités locales », in Pascal PERRINEAU *et al.*, *Le vote incertain*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, p. 143-169.
- BOY Daniel, « Comment devient-on un parti ? », *Politix*, vol. 3, n°9, 1990, p. 15-17.
- BOY Daniel, « Écologistes : les frères ennemis », in Thierry BONENFANT *et al.*, *Le vote éclaté*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1992, p. 95-113.
- BOY Daniel, « Écologistes : retour sur terre », in HABERT Philippe, PERRINEAU pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de la FNSP, 1993, p. 161-184.
- BOY Daniel, « L'écologie au pouvoir », in PERRINEAU Pascal *et al.*, *Le vote surprise*, Presses de Sciences-Po, 1998, p. 207-223.
- BOY Daniel, « Le vote écologiste en 1981 », *RFSP*, vol. 31, n° 2, 1981, p. 394-416.
- BOY Daniel, *L'écologie au pouvoir*, Paris, Presses de la FNSP, 1995.
- BRIDGFORD Jeff, « The Ecologist Movement and the French General Election of 1978 », *Parliamentary Affairs*, vol. 31, n°3, 1978, p. 314-323.
- CANS Roger, *Petite histoire du mouvement écolo en France*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2006, 318 p.
- CHAFER Tony, « Ecologists and the Bomb », in HOWORTH Jolyon et CHILTON Patricia (dir.), *Defence and Dissent in Contemporary France*, Londres, Saint Martins Press, 1984, p. 217-232.
- CHAFER, Tony, « The anti-nuclear movement and the rise of political ecology », in CERNY Philip, *Social movements and protest in contemporary France*, Londres, Frances Pinter, 1982.
- DELÉAGE Jean-Paul, « Écologistes et alternatifs », in BECKER, Jean-Jacques et CANDAR, Gilles, *Histoire des gauches en France*, volume 2, Paris, La Découverte, 2004, p. 146-158.
- FRÉMION Yves, *Histoire de la révolution écologiste*, Paris, Hoëbeke, Paris, 2007, 395 p.
- GAY Vincent, « Écologie », in Antoine ARTOUS, Didier EPSZTAJN et Patrick SILBERSTEIN (dir.), *La France des années 1968*, Paris, Syllepse, 2008.



- HAINSWORTH Paul, « Breaking the Mould: the Greens in the French Party System », in COLE Alistair (éd.), *French Political Parties in Transition*, Aldershot, Dartmouth, 1990, p. 91-105.
- KITSCHOLT Herbert, « La gauche libertaire et les écologistes français », *RFSP*, vol. 40, n° 3, 1990.
- LECOEUR Erwann, *Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de repère, 2011, 225 p.
- OLLITRAULT Sylvie, « L'invention de l'écologie politique : la candidature de René Dumont » in Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Les partis à l'épreuve de 68. L'émergence de nouveaux clivages*, Rennes, PUR, 2012, p. 249-260.
- OLLITRAULT Sylvie, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, 2001/1, vol. 51, p. 105-130.
- PRENDIVILLE Brendan, « France: "Les Verts" », in MÜLLER-ROMMEL Ferdinand (éd.), *New Politics in Western Europe. The Rise and Success of Green Parties and Alternative Lists*, Westview Press, 1989, p. 87-100.
- PRENDIVILLE Brendan, « French ecologists at the crossroads : the regional and cantonal elections of March 1992 in France », *Environmental Politics*, 1992, vol. 1, n° 1, p. 448-457.
- PRENDIVILLE Brendan, « The Entente Ecologiste and the French legislative elections of march 1993 », *Environmental Politics*, 1993, vol. 2, n° 3, p. 145-150.
- PRENDIVILLE Brendan, *L'écologie : la politique autrement ?*, Paris, L'Harmattan, 1993, 200 p.
- PRONIER Raymond et JACQUES LE SEIGNEUR Vincent, *Génération verte. Les écologistes en politique*, Presses de la Renaissance, 1992, 332 p.
- REPAIRE Sébastien, « Les "archives des Verts" du Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE) : documenter l'histoire proche de l'écologie politique », *Histoire@Politique*, n°27, septembre-décembre 2015, 15 p. (page consultée pour la dernière fois le 26/07/2017) Disponible sur : [http://www.histoire-politique.fr/documents/27/sources/pdf/HP27\\_Sources\\_SebastienRepaire\\_def.pdf](http://www.histoire-politique.fr/documents/27/sources/pdf/HP27_Sources_SebastienRepaire_def.pdf)
- SAINTENY Guillaume, « Les dirigeants écologistes et le champ politique », *RFSP*, vol. 37, n° 1, p. 21-32.
- SAINTENY Guillaume, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, 537 p.
- SAINTENY Guillaume, *Les Verts*, Paris, PUF, Que-sais-je ?, 1991, 127 p.
- SERNE Pierre, *Les Verts ont 20 ans, Petite histoire de l'écologie politique en France*, Paris, Cédis-Les Verts, 2004, 63 p.
- VADROT Claude-Marie, *L'écologie, histoire d'une subversion*, Paris, Syros, 1978, 267 p.

VIGNES Laurence, « Le(s) Vert(s) en politique. Étude symbolique et onomastique d'une couleur qui nomme un parti », *Mots*, n°105, 2014, p. 27-44.

VILLALBA Bruno et BOUCHER Yannick, « Le militant, la compétence et l'éthique. Les conditions de l'investiture chez les Verts », *Politix*, 1990, vol. 3, n°9, p. 37-43.

VILLALBA Bruno, « La chaotique formation des Verts français à la formation politique (1984-1994) », *Politix*, 1996, vol. 9, n°35, p. 149-170.

VRIGNON Alexis, « "L'été sera chaud !" Les rassemblements militants dans les années 1970 », *La vie des idées*, 20 juillet 2011, 12 p. (page consultée pour la dernière fois le 26/07/2017) Disponible sur : <http://www.laviedesidees.fr/L-ete-sera-chaud.html>

VRIGNON Alexis, « Écologie et politique dans les années 1970. Les Amis de la Terre en France », *Vingtième siècle*, n° 113, janvier-mars 2012, p. 179-190.

VRIGNON Alexis, « Les écologistes et l'Europe (1970-1985) », *Etopia*, n°13, 2013, p. 11-126. (page consultée pour la dernière fois le 26/07/2017) Disponible sur : [http://www.etopia.be/IMG/pdf/r13\\_15\\_Ecologie\\_et\\_Europe\\_1970\\_1985.pdf](http://www.etopia.be/IMG/pdf/r13_15_Ecologie_et_Europe_1970_1985.pdf)

VRIGNON Alexis, *La naissance de l'écologie politique en France. Une nébuleuse au cœur des années 68*, Rennes, PUR, 2017, 322 p.

## Les écologistes français et la presse

ALBOUY Matthieu, *Le Sauvage (1973-1980) : Un mensuel pionnier de la culture écologiste*, mémoire de master d'histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2013, 251 p.

AMBROISE-RENDU Anne-Claude et MATHIS Charles-François, « Médiatisation(s) de l'écologie », *Le Temps des médias*, 2015/2, n° 25, p. 5-17.

ARTIÈRES Philippe, « Pierre Fournier, le pionnier de la Gueule Ouverte », in ARTIÈRES Philippe et ZANCARINI-Fournel Michelle (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, p. 606-608.

BERNARD Michel, « De *La Gueule Ouverte* à la revue *Silence*. Le rôle des médias dans l'avancée de la pensée écologiste en France », *Etopia*, n°13, 2013, p. 127-142.

CARDON Dominique, GRANJON Fabien, *Médiactivistes*, Paris, Presses de la FNSP, 2013, 197 p.

DELORME Guy, *Ouest-France, Histoire du premier quotidien français*, Rennes, Éditions Apogée, 2004, 254 p.

DELPORTE Christian, « "N'abîmons pas la France !" L'environnement à la télévision dans les années 1970 », *Vingtième siècle*, n°113, janvier-mars 2012, p. 55-66.

DELPORTE Christian, « René Dumont et la télévision », *Le Temps des médias*, 2015/2 n°25, p. 148-151.

DUPUY Michel, « Scientifiques, télévision et écologie. Entre vulgarisateurs et lanceurs d'alerte », *Le Temps des médias*, 2015/2, n°25, p. 182-199.

FOURNIER Jean-Claude, *Les Aventures de Spirou et Fantasio, L'Ankou*, Dupuis, 1978.

GUIGO Pierre-Emmanuel et PAWELSKI Léa, « Brice Lalonde : le beau visage de l'écologie ? », *Le Temps des médias*, 2015/2, n°25, p. 162-181.

GUIGO Pierre-Emmanuel, « Entretien avec Brice Lalonde : La communication, naturellement », *Le Temps des médias*, 2015/2, n°25, p. 280-292.

LE HÉGARAT Thibaut, « *La France défigurée*, première émission d'écologie à la télévision », *Le Temps des médias*, 2015/2, n°25, p. 200-213.

MARTIN Laurent, « La "nouvelle presse" en France dans les années 1970 ou la réussite par l'échec », *Vingtième siècle*, 2008/2, n°98, p. 57-69.

MAZURIER Stéphane, *Bête, méchant et hebdomadaire. Une histoire de Charlie Hebdo (1969-1982)*, Paris, Buchet-Chastel, 2009, 511 p.

MONIN-SOULIÉ Isabelle, « Arthur... la vie perd un de ses amoureux », bakchich.info, 24 juillet 2010. (page consultée pour la dernière fois le 30/07/2017) Disponible sur : <http://admi.net/archive/www.bakchich.info/Arthur-la-vie-perd-un-de-ses,11485.html>

PALMER Daniel, « Photography, Technology and Ecological Criticism. Beyond the Sublime Image of Disaster », in Libby LESTER et Brett HUTCHINS (éd.), *Environmental Conflict and the Media*, New York, Peter Lang, 2013, p. 75-90.

ROLLAND Michaël, « *Actuel* (1970-1975) et les contre-cultures des années 1968 en France », in Michel MARGAIRAZ et Danièle TARTAKOWSKY, *1968 entre libération et libéralisation. La grande bifurcation*, Rennes, PUR, 2010, p. 149-162.

SALMON Patrick, *Les écologistes dans les médias. De René Dumont à Dominique Voynet*, Paris, L'Harmattan, 2000, 254 p.

SILORET Martin, « L'écologie bretonne dans les pages d'*Oxygène* (1978-1985) », *Le Temps des médias*, 2015/2, n°25, p. 135-147.

TREPEUSCH-BERTHELOT Anna, « La réception des ouvrages d'alerte environnementale dans les médias français (1948-1973) », *Le Temps des médias*, 2015/2, n°25, p. 104-119.

VRIGNON Alexis, « Journalistes et militants. Les périodiques écologistes dans les années 1970 », *Le Temps des médias*, 2015/2 n°25, p. 120-135.

## Témoignages et études sur les militants écologistes français

ARTIÈRES Philippe, « René Dumont, le premier candidat écologiste », in ARTIÈRES Philippe et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, p. 717-719.

BEAULIEU François de, *Hitler, mon père et moi*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2008, 201 p.

BESSERIE Maylis, « Noël Mamère : en vert et contre tous ! », entretiens avec Noël Mamère, *À voix nue*, France Culture, 18-22/04/2016, 5 fois 29 mn.

BESSET Jean-Paul, *René Dumont. Une vie saisie par l'écologie*, Paris, Stock, 1992, 375 p.

BOUBAUD Guy, GAUCHARD Benoît et MÜLLER Jean-Marie (éd.), *Jacques de Bollardière, compagnon de toutes les Libérations*, Non-Violence actualités, dossier n°4, Montargis, 1986, 154 p.

BOURSEILLER Christophe, « "L'homme est un homme pour l'homme", entretien avec François de Beaulieu », *Archives et documents situationnistes*, n°3, automne 2003, Denoël, p. 17-26.

BOURSEILLER Christophe, « François de Beaulieu, l'homme de confiance », *Archives et documents situationnistes*, n°3, automne 2003, Denoël, p. 13-16.

BOY Daniel, Bruno VILLALBA, Agnès ROCHE, *L'enquête sur les adhérents (es) Verts*, Les Verts, Hiver 1999, 32 p. (page consultée pour la dernière fois le 26/07/2017) Disponible sur : <http://www.lesverts.fr/IMG/pdf/eng99.pdf>

CONAN Renée et alii, *Renée Conan, la dame verte. Articles, interviews, interventions, hommages, souvenirs recueillis par ses amis*, Groupe Vert au Parlement européen, 1993.

JÉRÔME Vanessa, « Engagement et carrières militantes chez les Verts-EELV : un éternel recommencement ? », *Ecorev'*, n°42, 2015, p. 48-54.

JÉRÔME Vanessa, « Les liaisons (in)fructueuses. Effets différenciés des conjugalités et des sexualités sur la professionnalisation politique des militants verts », *Politix*, 2014/3, n°107, p. 143-160.

JÉRÔME Vanessa, « Militants de l'autrement. Discussion autour de l'engagement et de la carrière militante chez Les Verts et EELV », intervention au séminaire « Étudier les partis politiques », 16 avril 2015, Université Paris-I La Sorbonne.

JÉRÔME Vanessa, *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez les Verts et Europe-Écologie les Verts*, thèse de doctorat en sociologie politique, La Sorbonne, 2014.

LALONDE Brice, *Sur la vague verte*, Paris, Robert Lafont, 1981, 268 p.

LEGAVRE Jean-Baptiste, « Deux verts en politique. Entretiens avec A. Buchmann et Y. Cochet », *Politix*, vol. 3, n°9, 1990, p. 7-14.

LÉGER Danièle et HERVIEU Bertrand, *Le retour à la nature*, Paris, Seuil, 1979.

MAUDET Norbert, *Journal d'un Ecolodidacte. De la non-violence à la bio*, Rennes, Éditions Goater, 2009, 256 p.

POLITZER Michel, *Les trois morts de Georges Politzer*, Paris, Flammarion, 2013, 367 p.

SAWICKI Frédéric et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, vol. 51, n°1, 2009, p. 97-125.

TOULAT Jean, *Un combat pour l'homme. Le général de Bollardière*, Paris, éditions du Centurion, 1987, 213 p.

## Les mouvements écologistes en Bretagne

AUFFRET Annyvonne, *L'opposition au VAL de Rennes : sociologie d'une mobilisation*, Rennes, Université de Rennes 1, 1992.

BARTHÉLÉMY Tiphaine et WEBER Florence, « Les militants de la nature en Bretagne. Quels parcours, Quels projets ? » in NICOLE Matthieu et JOLLIVET Marcel, *Du rural à l'environnement, La question de la nature aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 146-155.

BERTHOU Eric, *Monographie de la SEPNB*, Mémoire de DEA en sciences juridiques, Université de Rennes 1, décembre 1985.

DÉNÉCHÈRE Antoine, *La Bretagne et l'écologie politique*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université Rennes 2, 2000.

KERNALEGENN Tudi, « Bretagne, fragile bastion de l'écologie politique », *Parlement[s]*, hors-série n°10, 2014, p. 69-84.

KERNALEGENN Tudi, *Histoire de l'écologie en Bretagne*, Rennes, Éditions Goater, Rennes, 2014, 180 p.

KERNALEGENN Tudi, *Luttes écologistes dans le Finistère. 1967-1981 : les chemins bretons de l'écologie*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2006, 317 p.

LE DÉMÉZET Maurice, MARESCA Bruno, *La protection de la nature en Bretagne. La SEPNB (1953-2003)*, Rennes, PUR-SEPNB, 2003, 239 p.

LE GUIRRIEC Patrick, « Dix ans d'écologie politique en Bretagne », in Marc ABELÈS (dir.) *Le défi écologiste*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 167-183.

SILORET Martin, *Les Verts à Rennes entre 1992 et 1995*, mémoire de 4<sup>e</sup> année, IEP de Rennes, 2009, 163 p.

SIMON Gilles, « Le pouvoir municipal saisi par l'écologie politique : les cas comparés d'Étel et de Plogoff à la fin des années 1970 », in BOUGEARD Christian, PORHEL Vincent, RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline, *L'Ouest dans les années 68*, Rennes, PUR, 2012, p. 233-243.

## *Royaume-Uni et Pays de Galles*

BENTON Sarah et PORRITT Jonathon, « Engaging Greens », *Marxism Today*, janvier 1989, p. 4-5.

BURCHELL Jon, « Here Come the Greens (Again) : The Green Party in Britain During the 1990s », *Environmental Politics*, 2000, vol. 9, n° 3, p. 145-150.

BYRNE Paul, « Great Britain : The Green Party », in MÜLLER-ROMMEL Ferdinand (éd.), *New Politics in Western Europe. The Rise and Success of Green Parties and Alternative Lists*, Boulder, Westview Press, 1989, p. 101-111.

BYRNE Paul, *The Campaign for Nuclear Disarmament*, Londres, Croom Helm, 1988, 241 p.

CARTER Neil, « The Green Party: Emerging from the Political Wilderness? », *British Politics*, vol. 3, n°2, 2008, p. 223-240.

DOHERTY Brian et DOYLE Timothy, *Environmentalism, Resistance and Solidarity. The Politics of Friends of the Earth International*, Basingstoke, Palgrave-McMillan, 2014, 250 p.

EVANS Gavin, « Hard Times for the British Green Party », *Environmental Politics*, vol. 2, n° 2, 1993, p. 327-333.

FAUCHER Florence, « Forces et faiblesses du *Green Party* », *L'observatoire de l'environnement*, n°13, mars 1994, p. 17-18.

FAUCHER Florence, « Manger vert. Choix alimentaires et identité politique chez les écologistes français et britanniques », *RFSP*, 1998, année 48, n°3-4, p. 437-457.

FAUCHER Florence, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, 320 p.

HARPER Robin, *Dear Mr Harper. Britain's first green parliamentarian*, Edimbourg, Birlinn, 2011.

LAMB Robert, *Promising the Earth*, Londres, Routledge, 1996, 224 p.

- LOWE Philip, GOYDER Jane, *Environmental Groups in Politics*, Londres, George Allen and Unwin, 1983, 208 p.
- McCORMICK John, *The Global Environmental Movement*, Chichester, Wiley, 1995, 312 p.
- McCULLOCH Alistair, « The Ecology Party in England and Wales : Branch Organisation and Activity », *Environmental Politics*, vol. 2, n°1, 1993, p. 20-39.
- McCULLOCH, Alistair, « The Green Party in England and Wales. Structure and Development : The Early Years », *Environmental Politics*, vol. 1, n° 3, 1992, p. 418-436.
- MINHINNICK Margaret, « Winning the battle, losing the war? The future of the environmental movement in Wales », in MINHINNICK Robert (dir.), *Green Agenda. Essays on the environment of Wales*, Bridgend, Seren, 1994.
- MINHINNICK Robert (dir.), *Green Agenda. Essays on the environment of Wales*, Bridgend, Seren, 1994.
- MORRISSEY John, « How Green Was My Party? », *Synthesis / Regeneration*, n°13, 1997, 7 p. (page consultée pour la dernière fois le 26/07/2017) Disponible sur : <http://www.greens.org/s-r/13/13-07.html>
- O'MALLEY J. L., « Obituary. Toby Hodd (1945-2000) », *Irish Botanical News*, n°11, April 2001, p. 50-52.
- RÜDIG Wolfgang et LOWE Philip, « The Withered Greening of British Politics : a Study of the Ecology Party », *Political Studies*, 1986, n°34, p. 262-284.
- RÜDIG Wolfgang, BENNIE Lynn G. FRANKLIN Mark N. et HOLDER J., « The mixed fortunes of the British Green Party 1989-1992 », in Interdisciplinary Research Network on Environment and Society, *Perspectives on the environment, Interdisciplinary research in action*, vol. 1, Aldershot, Avebury, 1993, p. 29-40.
- RÜDIG, Wolfgang, BENNIE Lynn G. et FRANKLIN Mark N., *Green Party Members : A Profile*, Glasgow, Delta Publications, 1991.
- SMITH Adrian, « The Alternative Technology Movement: An Analysis of its Framing and Negotiation of Technology Development », *Human Ecology Review*, vol. 12, n°2, 2005, p ; 106-119.
- TAYLOR David, « Green Party History », chapitre 1, partie 2, 4 p. (page consultée pour la dernière fois le 26/07/2017) Disponible sur : <http://another-green-world.blogspot.fr/2006/10/green-party-hist-ch1-pt-2.html>
- TAYLOR David, « Obituary: Edward Goldsmith (1928-2006) », *Green World*, 2006, 2 p.
- TAYLOR Richard, « Green Politics and the Peace Movement », in COATES David, JOHNSTON Gordon, BUSH Ray (éd.), *A Socialist Anatomy of Britain*, Cambridge, Polity Press, 1985, p. 160-170.



WALL Derek, *Short History of the Green Party*, chapitre 1, « Some People in Coventry », 2006, 5 p. (page consultée pour la dernière fois le 26/07/2017)  
Disponible sur : <http://another-green-world.blogspot.fr/2006/10/short-history-of-green-party-of.html>

## **Autres familles politiques et mouvements sociaux**

### *France et Bretagne*

#### Autonomistes et régionalistes, UDB

DELWIT Pascal (dir.), *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2005, 286 p.

DOMINICI Thierry, « Analyse de la dimension politique ethno-régionaliste en France. Approche comparée des cas bretons et corse », in DELWIT Pascal (dir.), *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2005.

GRAS Christian et LIVET Georges (éd.), *Régions et Régionalisme en France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1977, 594 p.

KERNALEGENN Tudi et PASQUIER Romain (dir.), *L'Union démocratique bretonne. Un parti autonomiste dans un État unitaire*, Rennes, PUR, 2014, 271 p.

MOLAC Paul, « Un député autonomiste à l'assemblée nationale », in Tudi KERNALEGENN et Romain PASQUIER, *L'Union démocratique bretonne*, Rennes, PUR, 2014, p. 225-229.

MONNIER Jean-Jacques, *La mouette et l'ajonc, Un demi-siècle de combats pour la Bretagne*, Rennes, Terre de Brume, 1999, 192 p.

MONNIER Jean-Jacques, *Résistance et conscience bretonne, 1940-1945*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2007, 398 p.

PASQUIER Romain, « L'Union Démocratique Bretonne ou les limites de l'expression partisane autonomiste en Bretagne », *Pôle Sud*, 2004/1, n° 20, p. 113-132.

SEILER Daniel-Louis, *Les partis autonomistes en Europe*, Paris, PUF, 1982, 127 p.

SILORET Martin, « L'UDB et l'écologie politique (1974-2004) », in KERNALEGENN Tudi et PASQUIER Romain, *L'Union démocratique bretonne. Un parti autonomiste dans un État unitaire*, Rennes, PUR, 2014.

## Autogestionnaires, PSU

CASTAGNEZ Noëlline, JALABERT Laurent, LAZAR Marc, MORIN Gilles et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, Rennes, PUR, 2013, 329 p.

CONORD Fabien, « Le PSU et les questions agricoles », in CASTAGNEZ Noëlline, JALABERT Laurent, LAZAR Marc, MORIN Gilles et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 143-151.

DUCLERT Vincent, « Le PSU, une rénovation politique manquée ? », in ARTIÈRES Philippe et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, p. 152-158.

FERHAT Ismail, « Le PSU et l'Union de la gauche, ou la place du « marginal sécant » (1968-1977) », in CASTAGNEZ Noëlline, JALABERT Laurent, LAZAR Marc, MORIN Gilles et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 197-209.

GILLET Jean-Claude et MOUSEL Michel (coord.), *Parti et mouvement social. Le chantier ouvert par le PSU*, Paris, L'Harmattan/Les Amis de Tribune Socialiste, 2011, 393 p.

GUIFFAN Jean, « Le PSU en Loire-Atlantique (1960-1974/75) » in KERNALEGENN Tudi, PRIGENT François, RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *Le PSU vu d'en bas*, PUR, 2009, p. 59-71.

HATZFELD Hélène, « Comment le PSU a-t-il fait de la politique autrement ? », in CASTAGNEZ Noëlline, JALABERT Laurent, LAZAR Marc, MORIN Gilles et SIRINELLI Jean-François, (dir.) *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 223-233.

HEURGON Marc, *Histoire du PSU. 1. La fondation et la guerre d'Algérie (1958-1962)*, Paris, La Découverte, 1994, 444 p.

KERNALEGENN Tudi, « Le PSU et la question régionale à travers l'exemple de la Bretagne », in KERNALEGENN Tudi, PRIGENT François, RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *Le PSU vu d'en bas*, PUR, 2009, p. 129-152.

KERNALEGENN Tudi, « Le PSU, laboratoire de l'écologie politique », in Noëlline CASTAGNEZ, Laurent JALABERT, Marc LAZAR, Gilles MORIN et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Le Parti*

*socialiste unifié, histoire et postérité*, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 253-263.

KERNALEGENN Tudi, PRIGENT François, RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *Le PSU vu d'en bas*, PUR, 2009, 376 p.

MARZIN Fabrice, « Les parlementaires et les maires PSU face à la question bretonne (années 1950-années 1970) », in KERNALEGENN Tudi, PRIGENT François, RICHARD Gilles et SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *Le PSU vu d'en bas*, PUR, 2009, p. 113-127.

PRÉVOT Maryvonne, « "Décoloniser la province", Le PSU et les collectivités locales dans les années 1960 et 1970 », in CASTAGNEZ Noëlline, JALABERT Laurent, LAZAR Marc, MORIN Gilles et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, Rennes, PUR, 2013, p. 131-142.

PRIGENT François, « Les réseaux socialistes du PSU en Bretagne (1958-1981) : milieux partisans, passerelles vers le PS, rôle des chrétiens de gauche » in Tudi KERNALEGENN, François PRIGENT, Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Le PSU vu d'en bas. Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (1958-années 1980)*, Rennes, PUR, 2009, p. 73-92.

SAINCLIVIER Jacqueline, « Du PSU aux Assises du socialisme en Bretagne », in BOUGEARD Christian (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne. De la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR-CRBC, 2008, p. 255-266.

SAUVAGEOT Jacques (dir.), *Le PSU. Des idées pour un socialisme du XXI<sup>e</sup> siècle ?*, Rennes, PUR, 2012, 412 p.

## Parti socialiste et Parti communiste français

AUDOUZE Jean, « Mitterrand et l'écologie », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2011/1, n°101-102, p. 71-73.

BERGOUNIOUX Alain et GRUNBERG Gérard, *Le long remords du pouvoir. Le parti socialiste français (1905-1992)*, Paris, Fayard, 1992, 554 p.

BERGOUNIOUX Alain, « À l'épreuve du pouvoir, le rôle de l'État », in Daniel COHEN et Alain BERGOUNIOUX, *Le socialisme à l'épreuve du capitalisme*, Paris, Fayard, 2012, p. 333-344.

BESSON Alain, *Jean-Marc Ayrault. Une ambition nantaise*, Coiffard éditeur, 2004, 440 p.

BOUGEARD Christian *et alii* (dir.), *Les socialistes dans le Finistère (1905-2005)*, Rennes, Apogée, 2005, 251 p.

BOUGEARD Christian (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne. De la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR-CRBC, 2008, 323 p.

CASTAGNEZ Noëlline et MORIN Gilles (dir.), *Le Parti socialiste d'Épinay à l'Élysée*, Rennes, PUR, 2015, 360 p.

COHEN Élie, « Les socialistes et l'économie : de l'âge des mythes au déminage », in DUPOIRIER Élisabeth et GRUNBERG Gérard (dir.), *Mars 86 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986, p. 71-96.

COURTOIS Stéphane et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 2000, 480 p.

DREYFUS Michel, « Mutualité et socialisme en France et en Belgique : une comparaison internationale », in Daniel COHEN et Alain BERGOUNIOUX, *Le socialisme à l'épreuve du capitalisme*, Paris, Fayard, 2012, p. 37-48.

DUPOIRIER ÉLISABETH et GRUNBERG Gérard, « La drôle de défaite de la gauche », in Élisabeth DUPOIRIER et Gérard GRUNBERG (dir.), *Mars 86 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986, p. 9-20.

FULLA Mathieu, « Le capitalisme et l'État dans le socialisme français durant les Trente Glorieuses », in Daniel COHEN et Alain BERGOUNIOUX, *Le socialisme à l'épreuve du capitalisme*, Paris, Fayard, 2012, p. 135-152.

GEORGI Franck, « Le moment autogestionnaire des socialistes français », in BERGOUNIOUX Alain et COHEN Daniel (dir.), *Le socialisme à l'épreuve du capitalisme*, Paris, Fayard, 2012, p. 211-229.

GUIFFAN Jean, « De la SFIO au PS en Loire-Atlantique : la disparition de la "Vieille Maison" (1958-2004) », in BOUGEARD Christian (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne. De la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR-CRBC, 2008, p. 221-236.

GUISNEL Jean, *Charles Hernu ou la République au cœur*, Paris, Fayard, 1993, 567 p.

HATZFELD, Hélène, « Une révolution culturelle du PS dans les années 1970 ? », *Vingtième Siècle*, 2007/4, n°96, p. 77-90.

JUQUIN Pierre, *De battre mon cœur n'a jamais cessé, Mémoires*, L'Archipel, 2006, 583 p.

KELTZ Benjamin et LEGENDRE Nicolas, *Le phénomène Le Drian*, Châteaubourg, Les éditions du coin de la rue, 2016.

LAZAR Marc (dir.), *La gauche en Europe depuis 1945. Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, PUF, 1996, 704 p.

LE GOÏC Pierre, « Catholiques de gauche et socialismes dans le Finistère : quelques itinéraires », in BOUGEARD Christian (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne. De la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR-CRBC, 2008, p. 237-254.

LE PENSEC Louis, *Ministre à bâbord*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1997, 204 p.

MELCHIOR Éric, *Le PS, du projet au pouvoir. L'impossible concordance*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1993, 358 p.

MICHEL Pierre, « L'été 1981. Les socialistes et l'énergie, un témoignage », *L'Économie politique*, 2012/4, n°56, p. 85-95.

MONNIER Jean-Jacques, « L'implantation électorale du socialisme en Bretagne de 1945 à nos jours », in BOUGEARD Christian (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne. De la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR-CRBC, 2008, p. 191-206.

Parti communiste français, Parti socialiste, *Programme commun de gouvernement du Parti communiste et du Parti socialiste*, Paris, Les Éditions Sociales, 1972, 192 p.

PHILIPPONNEAU Michel, « La gauche et le régionalisme (1945-1974) » in Christian GRAS et Georges LIVET (éd.), *Régions et Régionalisme en France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1977, p. 529-543.

PRIGENT François, « Les élus socialistes en Bretagne : réseaux, trajectoires et identités des années 1930 aux années 1980 », in BOUGEARD Christian (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne. De la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR-CRBC, 2008, p. 207-220.

PRIGENT François, *Les réseaux socialistes en Bretagne des années 1930 aux années 1980*, thèse de doctorat en histoire, Université Rennes 2, 2011, 2 volumes, 813 p. et 571 p.

ROUÉ Vincent, *Le PS et la question bretonne du Congrès d'Épinay à juin 1981*, mémoire de DEA d'études politiques, Rennes 1, 1996.

SAINTENY Guillaume, « Le Parti socialiste face à l'écologisme. De l'exclusion d'un enjeu aux tentatives de subordination d'un intrus », *Revue Française de Science Politique*, vol. 44, n°3, juin 1994, p. 422-461.

SIMON-ÉKOVICH Francine, « La gauche et l'écologie. Quelle adaptation possible ? » in Marc LAZAR (dir.), *La gauche en Europe depuis 1945. Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, PUF, 1996, p. 461-476.

TARTAKOWSKY Danielle et BERGOUNIOUX Alain (dir.), *L'union sans unité. Le programme commun de la gauche (1963-1978)*, Rennes, PUR, 2012, 308 p.

VERGNON Gilles, « Partenaires difficiles : le PS et ses "partis frères" en Europe (1976-1981) » in Noëlline CASTAGNEZ et Gilles MORIN (dir.), *Le Parti socialiste d'Épinay à l'Élysée*, Rennes, PUR, 2015, p. 123-136.

## Radicaux de gauche

BERSTEIN Gisèle, « Les radicaux du Sénat dans l'entre-deux guerres » in Serge BERSTEIN et Marcel RUBY (éd.), *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004, p 113-137.

BERSTEIN Serge et RUBY Marcel (éd.), *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004, 287 p.

BERSTEIN Serge, « Le parti radical et le problème du centralisme (1870-1939) » in Christian GRAS et Georges LIVET, *Régions et Régionalisme en France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1977, p. 225-240.

CRÉPEAU Michel, *L'avenir en face*, Paris, Mouvement des radicaux de gauche, 1980, 283 p.

FABRE Robert, *Toute vérité est bonne à dire. Histoire de la rupture*, Paris, Fayard, 1978, 211 p.

FOGACCI Frédéric, « Depuis 1972, les radicaux de gauche », in BERSTEIN Serge et RUBY Marcel (éd.), *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004, p. 203-216.

GINESTET Olivier, *Michel Crépeau. Une image rochelaise*, La Crèche, Geste Editions, 2008, 141 p.

LONCLE François, *Autopsie d'une rupture. La désunion de la gauche*, Paris, Éditions Jean-Claude Simoën, 1979, 163 p.

SERVAN-SCHREIBER Jean-Jacques, *Le pouvoir régional*, Paris, 1971, 200 p.

## Gauches radicales et situationnistes

BOURSEILLER Christophe, *Histoire générale de l'ultra-gauche*, Paris, Denoël, 2003, 546 p.

BOURSEILLER Christophe, *Les maoïstes. La folle histoire des gardes rouges français*, Seuil, 2008, 505 p.

BOURSEILLER Christophe, *Vie et mort de Guy Debord, 1931-1994*, Saint-Malo, Pascal Galodé Éditeurs, 2012, 485 p.

BUTON Philippe, « L'extrême gauche française et l'écologie. Une rencontre difficile (1968-1978) », *Vingtième siècle*, n°113, janvier-mars 2012, p. 191-203.

BUTON Philippe, « L'impensé écologiste de l'extrême-gauche française avant 1968 », *Écologie et Politique*, n°44, 2012, p. 93-102.

CHOLLET Laurent, « Guy Debord et les situationnistes », in ARTIÈRES Philippe et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, p. 180-188.

KERNALEGENN Tudi, *Drapeaux rouges et Gwenn-ha-du. L'extrême gauche et la Bretagne dans les années 1970*, Rennes, Apogée, 2005.

MARCOLINI Patrick, « Les situationnistes face à la modernisation du capitalisme. Une avant-garde entre romantisme et modernité », in PESSIS Céline, TOPÇU Sezin, BONNEUIL Christophe (dir.), *Une autre histoire des « trente glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, p. 249-266.

MARCOLINI Patrick, *Le mouvement situationniste. Une histoire intellectuelle*, Montreuil, L'Échappée, 2013, 337 p.

NEVEU Erik, « Le mystère du maoïsme breton », in Christian Bougeard, Vincent Porhel, Gilles RICHARD et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, PUR, 2012, p. 189-206.

## Milieus syndicaux

BÉCOT Renaud, « Interroger la production de l'oubli autour des mouvements sociaux et écologistes », *Actes du premier colloque « Penser l'écologie politique. Sciences sociales et interdisciplinarité »*, Paris, 13-14 janvier 2014, p. 141-143. (page consultée pour la dernière fois le 27 juillet 2017) <http://events.it-sudparis.eu/ecologiepolitique/rub2/Actes.pdf>

BÉCOT Renaud, « L'invention syndicale de l'environnement dans la France des années 1960 », *Vingtième siècle*, n°113, janvier-mars 2012, p. 169-178.

BÉCOT Renaud, « Les germes de la préoccupation environnementale dans le milieu syndical. Sur les rapports entre syndicalisme et productivisme », in PESSIS Céline, TOPÇU Sezin, BONNEUIL Christophe (dir.), *Une autre histoire des « trente glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La découverte, 2013, p. 231-248.

BOURRIGAUD René, « La Loire-Atlantique, creuset du pluralisme syndical », in COULOMB Pierre, DELORME Hélène, HERVIEU Bertrand, JOLLIVET Marcel, LACOMBE Philippe (dir.), *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, p. 370-385.

COULOMB Pierre, DELORME Hélène, HERVIEU Bertrand, JOLLIVET Marcel, LACOMBE Philippe (dir.), *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1990.

HELVIG Jean-Michel, *Edmond Maire. Une histoire de la CFDT*, Paris, Seuil, 2013, 601 p.

LAGRAVE Rose-Marie, « Les gauches syndicales (MODEF, CNSTP, FNSP) », in COULOMB Pierre, DELORME Hélène, HERVIEU Bertrand, JOLLIVET Marcel, LACOMBE Philippe (dir.), *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, p. 355-369.



PRIGENT François, « Pour une prosopographie des militants politiques et syndicaux en Bretagne (1940-1968) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2011/4, n°104-105, p. 49-56.

## Royaume-Uni et Pays de Galles

### Autonomistes et régionalistes, *Plaid Cymru*

DAFIS Cynog, « Plaid Cymru and the Greens : a flash in the pan or lesson for the future ? », 2005, 23 p. (consulté pour la dernière fois le 27 juillet 2017) [http://www.llgc.org.uk/fileadmin/fileadmin/docs\\_gwefan/casgliadau/archifau/archif\\_wleidyddol/darlith\\_awg/dar\\_awg\\_cynnog\\_dafis\\_2005.pdf](http://www.llgc.org.uk/fileadmin/fileadmin/docs_gwefan/casgliadau/archifau/archif_wleidyddol/darlith_awg/dar_awg_cynnog_dafis_2005.pdf)

EVANS Gwynfor, *Fighting for Wales*, Talybont, Y Lolfa, 1991, 221 p.

EVANS Rhys, *Gwynfor Evans. A Portrait of a Patriot*, Talybont, Y Lolfa, 2008, 526 p.

FINLAY Richard, « The early years: From the inter-war period to the mid-1960s », in Gerry HASSAN, *The modern SNP. From Protest to Power*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009, p. 19-30.

Fowler Carwyn et Jones Rhys, « Can environmentalism and Nationalism be reconciled ? The Plaid Cymru/Green Party alliance, 1991-95 », *Regional and Federal Studies*, 2006/3, n°16, n° 3, 2006, p. 315-331.

FOWLER Carwyn et JONES Rhys, « Environmentalism and Nationalism in the UK », *Environmental Politics*, 2005/4, n°14, p. 541 – 545.

HASSAN Gerry, (éd.), *The Modern SNP. From Protest to Power*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2009.

LYNCH Peter, *The History of the Scottish national Party*, Cardiff, Welsh Academic Press, 2013, 307 p.

McALLISTER Laura, *Plaid Cymru. The Emergence of a Political Party*, Bridgend, Seren, 2001.

SANDRY Alan, « Have Plaid Cymru lost the Nationalist plot ? », *Planet*, n°138, décembre 1999-janvier 2000, p. 12-18.

SANDRY Alan, *Plaid Cymru. An ideological analysis*, Cardiff, Welsh Academic Press, 2011, 240 p.

WILLIAMS Phil, « UK energy policy and the Welsh environment », in MINHINNICK Robert (dir.), *Green Agenda. Essays on the environment of Wales*, Bridgend, Seren, 1994, p. 23-44.

WILLIAMS Phil, *Voice from the Valleys*, Aberystwyth, Plaid Cymru, 1981.

## Travailleurs

BENN Tony, *Against the Tide. Diaries 1973-1976*, Londres, Hutchinson, 1989, 754 p.

BENN Tony, *Conflicts of Interest. Diaries 1977-1980*, Londres, Arrow Books, 1991, 675 p.

BOGGS Carl, *The Socialist Tradition. From Crisis to Decline*, Londres, Routledge, 1995, 287 p.

CARTER Neil, « The Greening of Labour », in SMITH Martin J. et SPEAR Joanna (éd.), *The Changing Labour Party*, Londres, Routledge, 1992.

CHARLOT Monica, *Le parti travailliste britannique*, Paris, Montchrestien, 1992, 160 p.

COATES David, JOHNSTON Gordon, BUSH Ray (éd.), *A Socialist Anatomy of Britain*, Cambridge, Polity Press, 1985, 291 p.

CROFT Stuart, « The Labour Party and the nuclear issue », in SMITH Martin J. et SPEAR Joanna (éd.), *The Changing Labour Party*, London, Routledge, 1992.

JOUSSE Emmanuel, « L'enfer ou le purgatoire. Le capitalisme et la Société fabienne (1884-1914) », in Daniel COHEN et Alain BERGOUNIOUX, *Le socialisme à l'épreuve du capitalisme*, Paris, Fayard, 2012, p. 49-66.

SHAW Eric, *The Labour Party since 1945*, Oxford, Blackwell Publishers, 1996, 258 p.

SMITH Martin J. et SPEAR Joanna (éd.), *The Changing Labour Party*, Londres, Routledge, 1992, 257 p.

SPEAR Joanna et ATKINSON Valerie, « The Labour Party and women: policies and practices », in SMITH Martin J. et SPEAR Joanna (éd.), *The Changing Labour Party*, Londres, Routledge, 1992.

WILLIAMS Raymond, *Socialism and Ecology*, Londres, SERA, 1983, 20 p.

## Libéraux et libéraux-démocrates

BEAMISH Tony, « The Greening of the Liberals ? », *Journal of Liberal Democrat History*, n°21, hiver 1998-1999, p. 15-19.

COOK Chris, *A Short History of the Liberal Party, 1900-2001*, Basingstoke, Palgrave, 2002, 288 p.

JONES Gwynoro, *SDP and the Alliance in Wales, 1981-1986*, Gwynoro Jones, 1986.

# Politiques publiques et controverses

## autour des politiques publiques

ARNOLD Lorna, *Windscale 1957. Anatomy of a nuclear accident*, Basingstoke, Macmillan, 1995.

BEAUD Michel, *Le mirage de la croissance. La politique économique de la gauche*, tome I, Paris, Syros, 1983, 214 p.

BENDJEBBAR André, *Histoire secrète de la bombe atomique française*, Paris, Le Cherche-Midi, 2000, 403 p.

BERGUÉ Marie-Cécile, « La maîtrise de la demande en électricité en France. Entre impératif environnemental et hésitations politiques », *Annales historiques de l'électricité*, n°3, août 2005, p. 49-61.

BORVON Gérard, *Plogoff. Un combat pour demain*, Saint-Thonan, Cloître, 2004, 224 p.

BOULLET Daniel, « La politique de l'environnement industriel en France (1960-1990) », *Vingtième siècle*, n°113, janvier-mars 2012, p. 155-168.

BOUSSAHBA-BRAVARD Myriam, « L'Open University ou la grande "fierté" de Wilson », in Jean-Paul PICHARDIE et Antoine CAPET (dir.), *Les années Wilson 1964-1970*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1999, p. 209-226.

BOUVIER Yves, « Économiser plus pour consommer plus. Les ambiguïtés de la communication d'EDF au temps des économies d'énergie », *Annales historiques de l'électricité*, n°10, 2012, p. 31-42.

CHAUVIN-MICHEL Marion, « Architectures solaires et politiques énergétiques en France. De la crise pétrolière à la crise solaire », *Annales historiques de l'électricité*, n°11, 2013, p. 27-39.

COOPEY Richard, « Industrial policy in the white heat of the scientific revolution », in Richard COOPEY, Steven FIELDING et Nick TIRATSOO (éd.), *The Wilson Governments 1964-1970*, Londres, Pinter, 1995.

COOPEY Richard, FIELDING Steven et TIRATSOO Nick (éd.), *The Wilson Governments 1964-1970*, Londres, Pinter, 1995, 224 p.

FÉVRIER Patrick, « L'ADEME, entre maîtrise de l'énergie et développement durable », *Annales historiques de l'électricité*, n°10, 2012, p. 55-59.

FLAM Helena (éd.), *States and anti-nuclear movements*, Édimbourg Edinburgh University Press, 1994, 427 p.

FLONNEAU Mathieu, *Paris et l'automobile, un siècle de passion*, Paris, Hachette littératures, 2005, 348 p.

GARRAUD Philippe, « Politique électro-nucléaire et mobilisation. Tentative de constitution d'un enjeu », *RFSP*, vol. 29, n°3, juin 1979.

HECHT Gabrielle, « L'Empire nucléaire. Les silences des "Trente Glorieuses" », in PESSIS Céline, TOPÇU Sezin, BONNEUIL Christophe (dir.), *Une autre histoire des « trente glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, p. 159-178.

HECHT Gabrielle, *Le rayonnement de la France. Énergie nucléaire et identité nationale après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éditions Amsterdam, 2014, 455 p.

HOWORTH Jolyon et CHILTON Patricia (dir.), *Defence and Dissent in Contemporary France*, Londres, Saint Martins Press, 1984, 264 p.

KITSCHOLT Herbert, « Political Opportunity Structure and Political Protest: Anti-Nuclear Movements in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, vol. 16, 1986, p. 57-85.

LABORIE Léonard, « Passé, présent et futur de l'énergie nucléaire en Grande-Bretagne », *Annales historiques de l'électricité*, 2011/1, n°9, p. 7-11.

LOWE Philip et FLYNN Andrew, « The Greening of the Tories : The Conservative Party and the Environment » in Wolfgang RÜDIG (éd.), *Green Politics Two*, Édinburgh, Edinburgh University Press, 1992, p. 9-36.

MITTERRAND François, *La France et sa défense, Paroles publiques d'un président (1981-1995)*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2015, 724 p.

PAUTARD Eric, « Du rationnement aux certificats d'économie d'énergie. Quatre décennies de maîtrise de la demande électrique en France et au Royaume-Uni », *Annales historiques de l'électricité*, n°10, 2012, p. 43-54.

PESSIS Céline, TOPÇU Sezin, BONNEUIL Christophe (dir.), *Une autre histoire des « trente glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, 309 p.

PESSIS Céline, TOPÇU Sezin, BONNEUIL Christophe, « Pour en finir avec les « Trente Glorieuses » », in PESSIS Céline, TOPÇU Sezin, BONNEUIL Christophe (dir.), *Une autre histoire des « trente glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, p. 5-25.

PORHEL Vincent, « Creys-Malville contre Plogoff : les nouveaux visages de la lutte anti-nucléaire », in ARTIÈRES Philippe et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, p. 710-716.

POUJADE Robert, *Le ministère de l'impossible*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, 278 p.

- ROBERTS Fred, *Sixty Years of Nuclear History*, Charlbury, Jon Carpenter Publishing, 1999, 196 p.
- RÜDIG Wolfgang, « Maintaining a low profile: the anti-nuclear movement and the British State », in FLAM Helena (éd.), *States and anti-nuclear movements*, Edinburgh University Press, 1994.
- RÜDIG Wolfgang, *Anti-Nuclear Movements, A world Survey of Opposition to Nuclear Energy*, Harlow, Longman Current Affairs, 1990, 466 p.
- SAUNIER Georges et VIAL Philippe, « François Mitterrand et la défense : l'unité d'un homme » in François MITTERRAND, *La France et sa défense, Paroles publiques d'un président (1981-1995)*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2015.
- SIMON Gilles, *Plogoff. L'apprentissage de la mobilisation sociale*, Rennes, PUR, 2010, 412 p.
- TESSIER Pierre, « Le solaire passif à l'ombre de la politique énergétique française, 1945-1986 », *Annales historiques de l'électricité*, n°10, 2012, p. 11-25.
- TOPÇU Sezin, « Atome, gloire et désenchantement », in PESSIS Céline, TOPÇU Sezin, BONNEUIL Christophe (dir.), *Une autre histoire des « trente glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La découverte, 2013, p. 189-209.
- TOPÇU Sezin, *La France nucléaire. L'art de gouverner une technologie contestée*, Paris, Le Seuil, 2013, 349 p.
- VELDMAN Meredith, *Fantasy, the Bomb, and the Greening of Britain, Romantic Protest 1945-1980*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 325 p.
- VIGNA Xavier, « Lip et Larzac : conflits locaux et mobilisations nationales », in ARTIÈRES Philippe et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, p. 487-494.
- VIGREUX Jean, *Croissance et contestations (1958-1981)*, Paris, Seuil, 2014.

# Sources

## France

### *Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine)*

#### Fonds des Amis de la Terre

##### *20050521/1 :*

Amis de la Terre, « Le réseau des amis de la terre et son fonctionnement », novembre 1979.

Pierre Samuel, « Rapport d'activités 1980 des Amis de la Terre ».

Yves Lenoir et Patrice Miran, « Quel avenir pour le réseau des Amis de la terre ? », motion d'orientation pour l'AG du 17 décembre 1988.

Pierre Samuel, Rapport moral à l'assemblée générale des Amis de la Terre, 1988.

Pierre Samuel, Compte rendu de l'assemblée générale des Amis de la Terre des 9 et 10 décembre 1989.

« Compte-rendu de la réunion [du groupe de liaison] du 5 avril. Projet de fonctionnement G.E./A.T. », non daté mais probablement avril 1990.

Amis de la Terre, Compte rendu de la réunion du Conseil national du 26 février 1992.

Amis de la Terre, documents préparatoires à l'Assemblée générale des 20 et 21 juin 1992.

##### *20050521/5 :*

François de Beaulieu, « Quel est le rôle du mouvement écologiste dans le contexte politique actuel ? Contribution au débat », 14 avril 1982, 2 p.

Amis de la Terre, Compte rendu du Conseil inter-régional de Yenne, 8-9 mai 1982.

Brice Lalonde, courrier à Yves Cochet, 10 septembre 1982.

Yves Cochet, courrier à Brice Lalonde, 20 septembre 1982.

Brice Lalonde, pour le secrétariat des Amis de la Terre, Courrier à François de Beaulieu, 8 octobre 1982.

*20050521/7 :*

« Qui a voté aux assises régionales du 15 juin 1980 ? » non daté, non signé.

*20050521/8 :*

Secrétariat de l'agence de service des Amis de la Terre, Courrier au GAEPEC, 10 août 1982.

Amis de la Terre de Cornouaille, Statuts, 26 novembre 1989.

Jacques Charmot, Courrier à Pierre Samuel, 15 février 1990.

## *Musée du Vivant (Grignon)*

### Fonds des Verts français

#### *Boîte « Bretagne »*

Douglas Sugden, Courrier à Gérard Aubron, 17 mars 1992.

Gérard Aubron, Courrier à Antoine Waechter, 16 décembre 1992.

Dominique Bernard, « Juquin or not Juquin ? », 28 septembre 1991.

Yves Sauvage, Courrier à la FEB, 6 janvier 1989.

Alfred Corne, Courrier à la FEB, 29 janvier 1990.

Gérard Aubron, Courrier à plusieurs associations culturelles bretonnes, 25 février 1991.

*Soleil Vert*, lettre d'information des Verts de Rezé, n°8, décembre 1991.

#### *Boîte « Bretagne »*

*Soleil Vert*, lettre d'information des Verts de Rezé, juillet-août 1991.

*Soleil Vert*, lettre d'information des Verts de Rezé, mai 1991.



*L'Écho des Civelles*, journal de l'association Rezé-Ecologie-Autogestion, n°2 octobre 1990.

*Echo-logiques*, lettre des Verts 44, n°2, mars 1990.

*Soleil Vert*, lettre d'information des Verts de Rezé, janvier-février 1992, n°9.

### ***Boîte « 1993-94 conflits »***

Philippe Boursier (président des Verts Pays de la Loire), Courrier à Marie-Hélène Aubert, Anne Morel (Collège exécutif et Conseil statutaire), le 20 juillet 1994.

Compte-rendu de la réunion de conciliation du 9 avril 1994.

Verts 44, Compte-rendu de l'AG générale extraordinaire du 28 mai 1994.

Verts Pays de la Loire, Compte rendu de l'Assemblée générale régionale, 29 mai 1994.

Jean-Bernard Champain, Courrier aux adhérents des Verts Pays de la Loire, 20 juin 1994.

Gérard Aubron, Ronan Dantec *et al.*, « Les Verts doivent conserver Mireille Ferri au nombre des leurs », juin 1994.

Philippe Boursier, « Faire respecter les décisions collectives », juin 1994.

### ***Divers***

PSU, Courrier aux Verts, 22 novembre 1988.

Yves Cochet, Courrier au collège exécutif, 9 février 1989.

## **Fonds Yves Cochet**

### ***Boîte « 1981-1990, Verts Bretagne »***

Les Verts, « Rapport de la commission "Europe, Tiers-Monde, Désarmement" », mai 1983.

Jean-Pierre Georges, « Compte rendu de l'AG unificatrice des Verts et des Verts-parti écologiste », janvier 1984.

Jean-Pierre Georges, « Le conseil national inter-régions : l'auberge espagnole des régions ! », 18 octobre 1984.

Rennes-Verte, « Compte rendu de la réunion du 18 octobre 1984 ».

« Adhérents 1984 VPE », « Adhérents 1984 VCE » et « Adhérents 1984 VCEPE ».  
Les Verts, « Les adhérents Verts : statistiques nationales et régionales au 11/11/1988 ».  
GAEPEC (Groupe d'action écologiste et politique en Cornouaille), bulletin n°3, mai 1982.  
Renée Conan et Claudine Rouillé, Courrier à Yves Cochet et autres, 19 novembre 1982.  
Conseil fédéral de la FEB, « A tous les adhérents des Verts-FEB », le 19 juillet 1985.  
Collectif, « Réfléchissons ! A propos des législatives de 1986 », juillet 1985.  
Collectif, « Parachutage-parachutage-parachutage... Ici Rennes... des Verts parlent aux Verts ! », juillet 1985.  
FEB, Résolution, 14 septembre 1985.  
Pierre Delignière *et al.*, « Rectificatif », 17 septembre 1985.  
Pascale Hauchecorne, Courrier au bureau et porte-parole de la FEB, 16 septembre 1985.  
FEB, *Lettre contact Bretagne*, n°1, le 15 juillet 1986.  
FEB, *Lettre Contact Bretagne*, n°1 bis, spécial AG des Verts 29, 4 septembre 1986  
Ronan Dantec, « Motion d'orientation », octobre 1986  
Bernard Nectoux, Courrier aux adhérents des Verts 44 – Pays de la Loire, 5 janvier 1988.

### ***Boîte concernant les États généraux de l'environnement (1982)***

Yves Rouger (président de l'URBE), Courrier aux membres du Comité d'organisation des États Généraux de l'Environnement, le 20 juin 1982.  
Max Jonin, Courrier aux membres du Comité d'organisation des États Généraux de l'Environnement, le 15 juin 1982.  
Jean-Claude Pierre, « Texte proposé à la réflexion du comité d'organisation », 20 février 1982.  
Yves Le Gal, Courrier « à tous les mouvements écologistes », février 1982.  
Jean-Pierre Duval, Compte rendu de la réunion des Assises permanentes de l'environnement en Bretagne du 20 novembre 1982, 18 janvier 1983.

## *Boîte « PSU-FGA... 80-90 »*

Alain Lipietz, « Les conditions d'émergence d'un mouvement alternatif en France », janvier 1986.

Patrick Petitjean, « Pour une convergence entre écologistes et alternatifs », 17 octobre 1986, 20 p.

Jean-Claude Le Scornet (au nom du PSU), Courrier à Yves Cochet, 25 septembre 1986.

MAN, Compte rendu du 13<sup>e</sup> congrès, Montargis, 13 novembre 1986.

*Papageno 86*, Gazette bariolée pour un mouvement alternatif, n°1-6, 1985-1986.

*Pour l'alternative*, lettre hebdomadaire du PSU, n°126, 20-27 novembre 1985.

Jean-Claude Le Scornet, « Plus vert que moi tu meurs », *Pour l'alternative*, 29 mai 1985.

Jean-Claude Le Scornet, « Plus rose que moi tu meurs », *Pour l'alternative*, 12 juin 1985.

Motion adoptée par le Conseil national du PSU à Saint-Denis, *Pour l'alternative*, 28 juin 1985.

Rencontres alternatives, Courrier aux signataires de l'appel, 28 avril 1985.

Catherine Costa, Compte rendu de la réunion du 26 mars : préparation de la rencontre Alternatives de la Pentecôte, 1985.

Les Verts, « Appel pour la convergence des forces alternatives et écologistes avec les Verts. Bases politiques », 15 mai 1985, 2 p.

*Gauche alternative*, bulletin de la FGA, n°4, janvier 1985.

## *Archives départementales des Côtes-d'Armor (ADCA, Saint-Brieuc)*

### Fonds PSU des Côtes-du-Nord (146 J)

#### *146J 1*

PSU Bretagne, « Compte-rendu de la journée d'études sur l'avenir du PSU et du mouvement alternatif », *Bulletin intérieur*, n°112, 29 mai 1986, 3 p.

Direction politique bretonne du PSU, « Compte-rendu de la conférence téléphonique du 11 septembre 1986 », *Bulletin intérieur*, n°113, 11 septembre 1986.

Direction politique bretonne du PSU, « Compte-rendu de la DPB du 10 janvier 1987 », *Bulletin intérieur*, n°115, janvier 1987.

Jacques Mangold, Courrier à l'AREV de Sant-Brieuc, 18 mai 1994.

**146J 6 :**

Groupe alter Trégor, *Agriculture et énergie*, juin 1983, 58 p.

PSU, *Plateforme autogestionnaire bretonne*, janvier 1978.

Huguette Bouchardeau et Paul Tréguer, *Pour que vivent les régions !*, Syros, non daté.

## *Périodiques*

*Ouest-France*, éditions des Côtes-d'Armor/Côtes-du-Nord, cote JP 166 A.

## *Archives départementales du Finistère (ADF, Quimper)*

*Ouest-France*, éditions du Finistère, JAL 2.

## *Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (ADIV, Rennes)*

Cabinet du préfet de région, surveillance des organisations (508W)

*La consultation de ce fonds est soumise à dérogation.*

## *508W 118 : PSU et Étudiants socialistes unifiés (1960-1978)*

Note des Renseignements généraux sur le PSU 35, le 19 octobre 1973.

Note des Renseignements généraux sur le congrès fédéral du PSU d'Ille-et-Vilaine, le 9 décembre 1974.

Note des renseignements généraux sur les réunions publiques du PSU à Quimper des 16 et 17 avril 1976, le 20 avril 1976.

Note des Renseignements généraux concernant sur la réunion préparatoire du Congrès du PSU à Rosporden, 10 janvier 1977.

Note des Renseignements généraux suite au meeting du PSU à Rennes le 7 octobre 1977.

Note des Renseignements généraux concernant les relations entre UDB et PSU, 1<sup>er</sup> février 1978.

Note des Renseignements généraux concernant les déclarations du secrétaire régional du PSU-Bretagne Paul Tréguer, 30 mai 1978.

## *508W 155 : Mouvement breton*

Note des Renseignements généraux concernant les manifestations anti-nucléaires prévues à l'occasion de la venue de Georges Marchais à Brest le 13 décembre 1980, le 11 décembre 1980.

Note des Renseignements généraux concernant les militants du comité Larzac de Vannes, 30 octobre 1980.

Note des Renseignements généraux concernant les résultats du 15<sup>e</sup> congrès de l'UDB, 15 juin 1980.

Note des Renseignements généraux concernant une réunion anti-nucléaire organisée par le Groupement écologique vannetais, 21 mars 1980.

## Documentation politique, 35 238 DOC POL 3

Alliance écologique, « L'Alliance écologique soutient la municipalité rennaise », tract, février 1983, 2 p.

Rennes-Verte, « Le mépris... », tract, mars 1983, 2 p.

## Fonds PSU de Rennes (69J)

### *69J 4 : Relations avec les associations (1977-1985)*

« PSU Rennes, Amis de la Terre Rennes, Propositions de travail en commun (projet) », 3 juillet 1981.

Compte rendu de la réunion de la section PSU du pays Rennais du 24 juin 1985.

### *69J 6 :*

Compte rendu de l'AG du PSU-Rennes du 8 novembre 1985.

Circulaire aux sections du PSU-Bretagne, 12 novembre 1985.

Compte rendu de l'AG du PSU-Rennes du 6 décembre 1985

Compte rendu de la Direction politique bretonne du 7 décembre 1985.

Compte rendu de l'AG du PSU-Rennes du 10 janvier 1986.

Compte rendu de l'AG du PSU-Rennes du 7 février 1986.

Compte rendu de la réunion du PSU-Rennes du 21 mars 1986.

Compte rendu de la réunion du PSU-Rennes du 7 novembre 1986.

Compte rendu de la réunion du PSU-Rennes du 7 février 1987.

Compte rendu de la Direction politique bretonne du 22 février 1986.

Compte rendu de la réunion du PSU-Rennes du 10 avril 1987.

Compte rendu de la Direction politique bretonne du 30 mai 1987.

Compte rendu de la réunion du PSU-Rennes du 29 septembre 1987.

PSU Rennes, « Texte adopté le 29 septembre 1987 »

Compte rendu de la Direction politique bretonne du 3 octobre 1987.

« Et après ? », Jacques de Certaines, mai 1988, 2 p.

Compte rendu de la réunion du PSU-Rennes du 2 septembre 1988.

Compte rendu de la réunion du PSU-Rennes du 7 octobre 1988.

Compte rendu de la réunion du PSU-Rennes du 21 novembre 1988.

Janine Palm, « Communiqué remis à Ouest-France le 4 février 1989 ».

### *69J 7 :*

« PSU Section du Pays Rennais, Invitation », février 1983

Compte rendu de la rencontre avec l'UDB de Rennes le 6 juillet 1982.

Courrier de la section rennaise du PSU aux partis de la majorité municipale, 4 avril 1983.

Courrier d'Yves Préault à la section rennaise du PSU, 2 mai 1983.

Courrier d'Yves Préault à la section rennaise du PSU, 20 mai 1983.

Courrier du groupe des conseillers municipaux PSU au maire de Rennes, 15 décembre 1983.

### **69J 10 :**

« Rennes pour l'autogestion socialiste. Appel aux militants autogestionnaires », novembre 1977.

« Rennes, Élections législatives mars 1978. Front autogestionnaire breton », brochure de campagne, 1978.

« Front autogestionnaire breton », dépliant de présentation des candidatures du Front autogestionnaire sur les deux circonscriptions rennaises, élections législatives de 1978.

« Comité breton pour le soutien à la candidature d'Huguette Bouchardeau », 1981  
Liste d'adhérents du PSU Rennes, non datée.

« Déclaration d'Edmond Hervé le 8 mars 1983 »

Courrier d'Edmond Hervé à Yves Cochet le 8 mars 1983.

« Résolution générale », Convergence alternative bretonne, 9-10 novembre 1985.

« Pour l'Alternative, Lettre hebdomadaire du PSU », 18-25 mars 1986

« Décider et Vivre en Bretagne. Présentée par Convergence bretonne, menée par Gilbert Quillivéré et Janine Palm », tract pour les élections régionales de mars 1986, Ille-et-Vilaine

### **69J 11 :**

Pierre-Yves Jan, Courrier aux participants à la commission municipale « Nouvelle Gauche », 6 décembre 1988.

Janine Palm, « Article pour le bulletin Rouge et Vert », janvier 1989.

« Rouge et Vert. bulletin de liaison de la Nouvelle Gauche d'Ille-et-Vilaine », janvier 1989, n°7.



Mouvement Rouge et Vert d'Ille-et-Vilaine, « Communiqué de presse », 2 février 1989.

« Rouge et Vert, bulletin de liaison de la Nouvelle gauche d'Ille-et-Vilaine », février 1989, n°8.

« La lettre d'Arguments des communistes démocratiques d'Ille-et-Vilaine », n° 1, mars 1989.

« Rouge et Vert, bulletin de liaison de la Nouvelle gauche d'Ille-et-Vilaine », mars 1989, n°9.

### **69J 13 :**

PSU de Rennes, « Élections européennes 1984 » (bilan), 1984.

Jean-Marie Marguerite, « Contribution n°1 », Congrès fédéral du PSU-Bretagne des 20-21 octobre 1984 à Lorient.

Arnaud Ducrest et Grégoire Grimonprez, « Contribution n°2 », Congrès fédéral du PSU-Bretagne des 20-21 octobre 1984 à Lorient.

Lanig Le Dilosquer, « Contribution n°3 », Congrès fédéral du PSU-Bretagne des 20-21 octobre 1984 à Lorient.

Jacques Galaup, « Contribution n°4 », Congrès fédéral du PSU-Bretagne des 20-21 octobre 1984 à Lorient.

Jean-Louis Griveau, « Contribution n°5 », Congrès fédéral du PSU-Bretagne des 20-21 octobre 1984 à Lorient.

*Vivre au pays – Le combat socialiste*, n°942, juillet-août 1985.

Compte rendu de la réunion du secrétariat de Convergence-Bretonne du 14 janvier 1986.

Compte rendu de la réunion du secrétariat de Convergence Bretonne du 16 janvier 1986.

« Bilan et perspectives », compte-rendu de la réunion du secrétariat du PSU-Bretagne du 27 mars 1986.

Compte rendu de l'AG de Convergence bretonne (Ille-et-Vilaine) du 19 avril 1986.

François Prévost, « Et maintenant ! », avril 1986.

Compte rendu de la réunion téléphonique du 19 mars 1987 en vue de l'AG d'Arc en Ciel du 22 mars 1987 à Paris.

Verts de Rennes, Courrier au PSU Rennes, février-mars 1987.

## **Dossier « Convergence alternative. Débat dans le PSU-Bzh »**

PSU-Bretagne, Compte rendu de la réunion de la Direction politique bretonne du 14 septembre 1985, *Bulletin intérieur*, n°108.

Section Pays rennais du PSU, Courrier « aux camarades des autres sections » du PSU Bretagne, 27 juin 1985.

Jacques Galaup, « Note sur la convergence », 21 juillet 1985.

Collectif, « Débat. Discuter des thèmes, de la stratégie, des objectifs », octobre 1985.

## **Dossier « Convergence bretonne – réunions régionales »**

Compte-rendu de l'AG de Convergence bretonne, 15 décembre 1985.

### **69 J 44**

« Fiches de présentation mutuelle des élus PSU en Bretagne »

## **Fonds Michel Cochet – PCMLF (208J)**

### **208J 1 : Correspondance**

Liste d'adhérents, non datée

Message du SO du CP Ernst Thaelman à J. Labourbe, 1/1/1978

Message du SO du CP Ernst Thaelman au CPR, 10/5/1978

### **208J 2 : Adhésions**

Rapports sur adhérents et sympathisants, 1978.

## **Fonds Dominique Bernard (224J)**

### **224J 2 : Amis de la Terre de Rennes : Correspondance, communiqués, coupures de presse, tracts**

Amis de la Terre, « Texte de base. L'écologie, la politique et les Amis de la Terre », 1979, 8 p.

Amis de la Terre de Rennes, « Comptes rendus des réunions des 12 et 19 avril 1977 », 1977.

Amis de la Terre de Rennes, « Compte rendu de l'AG du 11 mai », 1977.

Amis de la Terre de Rennes, « Compte rendu de l'AG du 7 juin », 1977.

Amis de la Terre de Rennes, « Compte rendu de réunion », 22 juin 1977.

Amis de la Terre de Rennes, « Compte rendu des réunions précédentes », septembre-octobre 1977.

Amis de la Terre de Rennes, « Écologie et législatives », communiqué de presse, 1978.

Amis de la Terre de Rennes, Courrier aux Amis de la Terre du pays rennais, 19 septembre 1979.

Amis de la Terre de Rennes, « Compte rendu des Amis de la terre bretons du 20 octobre 1979 ».

Amis de la Terre de Châteaubriant, « Compte rendu de la réunion du 25 octobre 1979 ».

Amis de la Terre de Châteaubriant, « Compte rendu des réunions des 1<sup>er</sup> novembre et 15 décembre 1979 ».

Amis de la Terre de Rennes, « Compte rendu des assises régionales du 15 juin 1980 ».

Amis de la Terre de Rennes, « Compte rendu de la réunion du 11 décembre 1980 ».

Amis de la Terre de Rennes, « Compte rendu de la réunion du 27 janvier 1981 ».

Amis de la Terre de Rennes, « Compte rendu de l'AG du 17 juin 1981 ».

Amis de la Terre de Rennes, « Compte rendu de l'AG du 25 juin 1981 ».

Dominique Bernard, Courrier aux adhérents des Amis de la Terre de Rennes, 6 février 1982

Dominique Bernard, Courrier aux adhérents des Amis de la Terre de Rennes, 7 mai 1982

Amis de la Terre de Rennes, « Compte rendu de l'AG du 17 mai 1982 »

Amis de la Terre de Rennes, « Compte rendu de l'AG du 3 juin 1982 »

FEB, « Environnement : du ministère au micro-stère ! », communiqué de presse, 7 juin 1982.

Amis de la Terre de Rennes, Courrier aux adhérents des Amis de la Terre de Rennes, novembre 1982.

Dominique Bernard, Courrier aux adhérents des Amis de la Terre de Rennes, 31 mai 1983.

Amis de la Terre de la vallée de Chevreuse, « Lettre ouverte », 25 juin 1984.

Amis de la Terre de Rennes, Courrier aux Amis de la Terre de la vallée de Chevreuse, 20 juillet 1984.

Compte rendu de la réunion contre le projet de centrale nucléaire, Berrien, 20 octobre 1984.

Domnique Bernard, Courrier à Yves Le Gal, 19 septembre 1985.

Yves Le Gal, Courrier à Dominique Bernard, non daté.

Dominique Bernard, Courrier aux adhérents des Amis de la Terre de Rennes, 24 septembre 1985

Amis de la Terre de Rennes, Courrier aux adhérents, 9 octobre 1985

Dominique Bernard, « Propositions d'orientation pour les Amis de la Terre », 1986

Liste d'adhérents des Amis de la Terre de Rennes, non daté.

Liste d'adhérents des Amis de la Terre de Rennes, 1980.

## **224J 17 : Assises**

FEB, « Des priorités pour le développement de la Bretagne », 1983, 1 p.

Jacques de Bollardière, René Dumont, Théodore Monod *et al.*, « Questions à la gauche sur le nucléaire », 1978.

## **224J 24 : Énergies renouvelables, CREPTAB**

CREPTAB, Compte rendu de l'AG du 19 mars 1983.

Journal bimestriel du CREPTAB, n°3, décembre 1981-janvier 1982.

Journal bimestriel du CREPTAB, n°4, février-mars 1982.

Journal bimestriel du CREPTAB, n°5, mars-mai 1982.

Journal bimestriel du CREPTAB, n°6, mai-juin 1982.

Journal bimestriel du CREPTAB, n°7, décembre 1982.

## **224J 55 : Fédération écologiste bretonne – Les Verts Bretagne (1980-1985)**

Christian CURTENELLE, « Yves Cochet et les Verts à l'assaut de l'Europe », *L'Évènement du jeudi*, coupure de presse, n/d.

Pierre Delignière, Courrier à Dominique Bernard, 5 août 1982.

Marie Kerhuel, Courrier à Yves Cochet, 28 juillet 1985.  
Yves Cochet, Courrier à Marie Kerhuel, 29 août 1985.  
Marie Kerhuel, Courrier à Yves Cochet, 3 septembre 1985.  
Jean Robin, Courrier à Renée Conan, 18 septembre 1985.  
MEP Bretagne, « Propositions pour un manifeste de l'écologie politique », 24 janvier 1982.  
Coordination écologique bretonne, « Statuts », non daté.  
Compte rendu de la réunion de la Coordination écologique bretonne des 13 et 14 février 1982 à Lorient.  
FEB, Courrier aux adhérents, juin 1984.  
Liste du comité de soutien pour la Bretagne de la liste « Les Verts – Europe Écologie », 1984.  
« Adhérents ou anciens adhérents verts 44 », mai 1985, 1 p.  
FEB, « Sympathisants, militants écolos, demandeurs d'infos et de dossiers », liste non datée.  
FEB, Liste d'adhérents, juillet 1984.  
FEB, Liste d'adhérents, novembre 1984.  
FEB, « Invitation à la participation à l'AG du 5 mai à Lorient », 1985  
Verts 35, « Appel à la constitution de listes vertes et ouvertes en Ille-et-Vilaine », 18 novembre 1985  
Édith Perennou, Courrier à Dominique Bernard, 16 septembre 1985.  
Dominique Bernard, Courrier à Édith Perennou, 17 septembre 1985.  
FEB, Courrier d'invitation à l'AG du 20 octobre 1985 à Mûr-de-Bretagne.  
FEB, Compte rendu de la réunion des délégués des groupes locaux du 16 juin 1985.  
Yves Cochet, Compte rendu de la réunion inter-régionale des Verts des 16-17 février 1985.

## **224J 56 : FEB 1986-1989**

FEB, Revue de presse, 1982-1987.  
P. Perennou, Courrier à Marc de Saint-Laurent, 17 octobre 1986.  
FEB, Compte rendu de la réunion du 26 mai 1986 à Loudéac.  
CNIR des Verts, « Initiative démocratique écologiste », motion adoptée le 23 mars 1986 à Choisy.

Marc Navellou, « A propos du permanent... et en réponse aux griefs qui lui sont faits par certains », 15 mai 1986.

Gérard Aubron, Dominique Bernard et al., Courrier à tous les adhérents des Verts-FEB, décembre 1987.

Yves Sauvage, Courrier aux adhérents Verts des Côtes-du-Nord, 14 décembre 1987.

FEB, Compte-rendu de l'AG du 26 septembre 1987 à Loudéac.

Alfred Corne, Courrier à Dominique Bernard, 18 octobre 1987.

Dominique Bernard, Courrier à Alfred Corne, 24 octobre 1987.

Hélène Jollivet, Courrier à Yves Cochet, 23 décembre 1987.

Hélène Jollivet, Courrier à Dominique Bernard, 23 décembre 1987.

FEB, Liste des adhérents, 1988.

Claudine Rouillé, Lettre de candidature au CNIR, non daté.

FEB, Convocation à l'AG du Finistère, 5 novembre 1988.

Paul Signac, Courrier à Hélène Jollivet, non daté (1988).

« Arc-en-Ciel », feuillet écologique et alternatif du Morbihan, janvier 1988.

## **224J 57 : FEB 1990-1991**

*Le Griffon Vert*, bulletin d'information des Verts de Saint-Brieuc, février-mars 1990.

*Le Griffon Vert*, bulletin d'information des Verts de Saint-Brieuc, mai-juin 1990.

*Vert-contact Pays de Saint-Malo*, n°1, non daté.

*Landerneau-Écologie*, n°1, mai-juin 1990.

Verts 35, Convocation à l'AG des Verts 35 du 4 octobre 1990.

Yves Cochet, « Perspectives stratégiques », 19 avril 1990, p. 6.

Yves Cochet, « Compte rendu du congrès du PS à Rennes », 18 mars 1990.

Dominique Bernard, Courrier aux membres du CF de la FEB, et aux responsables des commissions, 26 octobre 1990.

Dominique Bernard, Compte rendu du Conseil fédéral des Verts Bretagne du 6 juillet à Saint-Brieuc, 11 juillet 1991.

Jean-Claude Le Nay, Courrier aux adhérents de la FEB, 23 octobre 1990.

Verts-Bretagne, revue de presse, 1990.

Dominique Bernard, Courrier aux membres du Collège exécutif, 9 avril 1993

Dominique Bernard, Courrier aux responsables des groupes locaux et au secrétariat des Verts-Bretagne, 13 janvier 1993.

Dominique Bernard, « Premier bilan », élections régionales et cantonales en Bretagne, 1<sup>er</sup> avril 1992.

Yves Cochet, « Quelques compléments à l'analyse des élections de mars 1992 », mai 1992.

Dominique Bernard, « Des nouvelles de l'appel à la constitution d'une liste unitaire au CNIR pour la Bretagne », 12 octobre 1992.

Dominique Bernard, Candidature au poste de délégué au CNIR, 5 octobre 1992.

Jean-Yon Landrac, Candidature au poste de délégué au CNIR, 1<sup>er</sup> octobre 1992.

Jean-Claude Lenay, Candidature au poste de secrétaire de la FEB, non daté.

Alain Uguen, Courrier au CNIR, 4 octobre 1990.

FEB, liste d'adhérents, 20 septembre 1990.

FEB, Bilan de l'AG de Tréboul, printemps 1991.

Dominique Bernard, Courrier aux adhérents Verts 35, 4 septembre 1991.

*L'intergroupe Kenstrollad*, n°5, 2 p.

Dominique Bernard, Courrier à Alain Uguen, 4 novembre 1991.

FEB, Compte rendu de l'AG régionale de Ploemeur, novembre 1991.

FEB, Compte rendu de l'AG du 2 juin 1991.

FEB, Compte rendu du conseil fédéral du 1<sup>er</sup> juin 1991.

Alain Uguen, Courrier au Conseil fédéral de la FEB, 24 juin 1991.

*L'intergroup*, n°2, 15 avril 1991.

FEB, Compte-rendu de l'AG du 30 mars 1991.

Yves Cochet, Gérard Aubron et alii, « Verts Bretagne : Propositions de stratégies pour les élections régionales et cantonales de 1992 », 6 mai 1991.

« Note d'information sur les mouvements politiques bretons », non datée, 3 p.

Michel Cochet, Courrier aux Verts 35, 28 avril 1991.

Michel Balbot, Courrier à la FEB, 26 avril 1991.

Patrice Renaud, Courrier à la FEB, non daté (printemps 1991).

Anne-Marie Barbaza, Courrier à la FEB, non daté (printemps 1991).

Joël Morfoisse, Curriculum Vitae, non daté (printemps 1991).

Jean-Claude Lenay, Courrier aux membres du conseil fédéral et au responsables de groupes, 28 mai 1991.

FEB, Compte rendu du conseil fédéral du 27 avril 1991.

Marcel Lacour, Courrier à la FEB, non daté.



Alain Uguen, Courrier à la FEB, non daté.

Jean-Louis Merrien, Courrier à la FEB, non daté.

Verts du Morbihan, Compte rendu de l'AG des Verts du Morbihan le 26 mai 1991.

Yves Cochet, Courrier aux adhérents ds Verts 35, 30 juin 1991.

Yannick Le Brelot, Courrier à Dominique Bernard, 24 juin 1991.

Verts 44, Compte rendu de la réunion du bureau départemental des Verts du 4 juin 1991.

Verts 44, Compte rendu de la réunion du bureau départemental des Verts du 26 juin 1991.

Muriel Escop, Courrier à Dominique Bernard, 12 juin 1990.

Muriel Escop, Courrier à Dominique Bernard, 18 mai 1991.

## ***224J 62 : FEB : réunions, textes de base, correspondance, 1982-1998***

Les Verts, « Régionalismes », mai 1987, 4 p.

Commission identité culturelle et politique bretonne, texte général sans titre, 9 septembre 1990, 7 p.

Ronan Dantec, « Langues et culture bretonne. Propositions pour une politique écologiste. Contribution au programme régional », 1991, 4 p.

*Les Verts Bretagne, régionales 1992, Une énergie nouvelle pour la Bretagne*, n°1, février 1992.

« Actes du Forum national sur le partage du travail », 3 mars 1993 à Rennes, 32 p.

Dominig Bourbao, Courrier à Dominique Bernard, 21 novembre 1991.

Yves Cochet, Courrier joint à l'Appel pour un Arc en Ciel, 18 janvier 1987.

Appel pour un Arc en Ciel, janvier 1987, 2 p.

Michel Phlipponneau, « Géopolitique et vote écologique à Rennes », automne 1988, 4 p.

Les Verts, « Les Verts pour l'Europe. Penser globalement, agir localement. Pour une Europe écologique. Le programme des Verts européens », 1984, 10 p.

« Plateforme du Mouvement alternatif et écologique breton », juin 1985.

*Arc-en-Ciel 56*, n°7, septembre 1988.

FEB, Compte rendu de l'AG de Berder, octobre 1990.

FEB, Compte rendu du conseil fédéral du 17 septembre 1990.

André Roux, Courrier à Dominique Bernard, mai 1990.

*Arc-En-Ciel* 56, n°8, octobre 1988, 4 p.

### ***224J 65 : Réseau des Amis de la Terre : Réunions, textes de base, communiqués, correspondance, coupures de presse (1980-1982)***

Brice Lalonde, Courrier, 15 septembre 1981.

Pierre SAMUEL, « Compte rendu de la réunion du Conseil interrégional de la Confédération écologiste le 27-28 février 1982 à Rennes ».

Brice Lalonde, Dominique Martin, Pierre Samuel, Cédric Philibert, René Carel (membres du secrétariat national du RAT), « Prise de position », février-mars 1982.

Dominique Bernard et Gérard Paget, « Enquête sur l'état du réseau des AT dans une France socialiste », avril 1982.

Yves Cochet, « Compte rendu des réunions du RAT, du RAT-MEP et d'Aujourd'hui l'écologie à Paris les 16 et 17 mai », 1981.

### ***224J 66 : Groupe du Chêne***

Pierre Samuel, « Quelle défense pour l'Europe ? », non daté, 10 p.

Bernard Charbonneau, « A propos de l'article de P. Samuel : "quelle défense pour l'Europe ?" », non daté.

Pierre Samuel, « Découplage ? », février 1983.

Bernard Charbonneau, « Devant la guerre », février 1983, 11 p.

Daniel Cérézuelle, Courrier à Yves Cochet, 8 décembre 1983.

Daniel Cérézuelle, Compte rendu de la session du Groupe du Chêne de juillet 1983, 18 septembre 1983.

### ***224J 67 : Confédération écologiste (1981-1983)***

Fédération écologiste du Midi, Compte rendu de la réunion informelle de Toulouse des 4-5 juillet 1981.

Brice Lalonde, Courrier, 15 septembre 1981.

RAT, « Positions des AT sur l'unification du mouvement », 10 et 11 octobre 1981.

Pierre Samuel, « Projet de manifeste en vue de l'unification du mouvement », 9 octobre 1981.

MEP, « Déclaration de presse », non daté (automne 1981).

Conseil national du MEP, Courrier, 7 décembre 1981.

Pierre Samuel, « Compte rendu de la réunion de Couiza », décembre 1981.

Compte rendu des assises nationales de l'écologie à Couiza, 12-13 décembre 1981.

Jean-Hervé Le Bars (trésorier de la confédération écologiste), Courrier à Nicole Aussedat (Aujourd'hui l'écologie), 26 janvier 1982.

Compte rendu de l'Assemblée générale constitutive de la FERIF, 30 janvier 1982.

Hervé le Nestour, « Réponse aux Amis de La-londe », non daté (janvier-février 1982).

« Coordination écologiste bretonne, réunion des 13 et 14 février 1982 ».

MEP, Courrier au secrétariat provisoire de la Confédération écologiste, 19 février 1982.

Confédération écologiste, « Confédération écologique [sic], la mutation d'un mouvement », Communiqué de presse, 28 février 1982.

Compte rendu de la réunion du Conseil inter-régional de la confédération écologiste, les 27-28 février 1982 à Rennes.

Dominique Martin, « Compte rendu de Rennes », février 1982.

Hervé Le Nestour, « Lettre ouverte à Brice Lalonde », non datée (février-mars 1982).

B. Labey-Guimard (secrétaire de la FEBN), Courrier à Yves Cochet, 10 mars 1982.

Dominique Bidou, « Quelles orientations pour l'écologie ? », mars-avril 1982.

Yves Cochet (au nom de l'équipe confédérale de la confédération), Courrier au MEP, 2 avril 1982.

Guy Cambot pour le bureau du MEP, Courrier à la confédération écologiste, 9 avril 1982.

Jean-François Gerak (Amis de la Terre du Haut-Rhin), Courrier à Hervé Le Nestour (Confédération écologiste), 19 avril 1982.

Guy Cambot pour le MEP, Courrier à Yves Cochet, 24 avril 1982.

Gérard Blanc, « Note synthétique sur l'état du mouvement en Savoie », 10 avril 1982.

Roger Smadja (président de la Fédération écologique de Haute-Normandie), Courrier à la confédération écologiste, 22 avril 1982.

Yves Cochet (au nom de l'équipe confédérale) courrier au RAT et au MEP, 24 mai 1982.

B. Labey-Guimard (secrétaire de la FEBN), Courrier à Yves Cochet, 1<sup>er</sup> Juin 1982

Confédération écologiste, Communiqué de presse, 5 septembre 1982.

Confédération écologiste, Courrier au MEP, septembre 1982.

Michel Carré, « À propos de l'unité du mouvement écologiste », octobre 1982.

Pierre Samuel, « Réponse à Michel Carré », 16 octobre 1982.

Compte rendu de la réunion MEP-RAT-Confédération du 24 octobre 1982.

Saône et Loire Écologie, Courrier au secrétariat de la Confédération écologiste, 25 octobre 1982.

Confédération écologiste, Compte rendu du conseil inter-régional d'Uzerche, 11-14 novembre 1982.

Confédération écologiste, Communiqué final du Conseil inter-régional d'Uzerche du 11-14 novembre 1982.

Les Verts-Fédération de Bourgogne, Communiqué de presse, 24 novembre 1982.

François-Marie Michaux (secrétaire de la Fédération écologiste de Haute-Normandie), Courrier aux fédérations de la Confédération écologiste, au secrétariat des AT et au conseil national des Verts-Parti écologiste, 9 décembre 1982.

Les Verts-Parti écologiste, « Position du CN », 18 décembre 1982.

Roger Fischer (pour le Comité exécutif des Verts-parti écologiste), Courrier au secrétariat des AT et à l'équipe confédérale de la Confédération, le 22 décembre 1982.

Compte rendu de la réunion de la Commission d'unification du 24 décembre 1982 à Paris.

Verts-Parti écologiste (Guy Cambot, René Commandeur, Roger Fischer), Courrier au secrétariat du RAT, le 11 janvier 1983.

Thierry Grosjean (secrétaire de Saône-et-Loire Ecologie), Courrier au secrétariat de la Confédération écologiste, 16 janvier 1983.

Courrier de B. Labey-Guimard, secrétaire de la FEBN, à Yves Cochet, le 23 janvier 1983.

Roger Fischer, Courrier à Yves Cochet, 26 janvier 1983.

B. Labey-Guimard (secrétaire de la Fédération écologiste de Basse-Normandie), Courrier à la Confédération écologiste, le 4 mars 1983.

Jean-Pierre Mortreux, « Intervention au Conseil national » des Verts-PE, non daté (mars 1983).

Bruno Boissière, Courrier au Conseil national des Verts-PE, 15 mars 1983.

Les Verts-confédération écologiste, Courrier aux fédérations régionales, 26 mars 1983.

Roger Fischer, « À propos de l' "unité" : les vrais problèmes », courrier aux instances des Verts-parti écologiste et des Verts-confédération, 10 avril 1983.

Compte rendu des réunions tripartites des 2 et 16 avril 1983.

Dominique Cortiou (pour la Coordination écologiste et alternative du sud-est), Courrier, 10 mai 1983.

Verts-parti écologiste, « Le parti écologiste n'ira pas à Besançon », communiqué de presse, 18 mai 1983.

Confédération écologiste, Ordre du jour du Congrès écologiste national de Besançon des 21 et 23 mai 1983.

Compte rendu du Congrès écologiste national de Besançon, 21 mai 1983.

Les Verts, Compte rendu du Collège exécutif des 9 et 10 juillet 1983.

Les Verts, Statuts, 1983.

Coordination écologiste et alternative du sud-est, Motion, 5 septembre 1983.

*Le Feu Vert*, bulletin des Verts, n°1, septembre 1983

« Appel de Lyon pour une fédération de la Gauche Alternative », 24-25 septembre 1983.

Fédération régionale Nord-Écologie, motion « Unité », 29 octobre 1983.

« Convergence "Pour une gauche alternative", Initiative européenne pour une liste unitaire aux élections du Parlement européen », Paris le 10 novembre 1983.

« Rubrique Ping-pong », *Le Feu Vert*, n°2, novembre 1983, p. 26-27.

Yves Cochet, « Jours tranquilles à Clichy », *Le Feu Vert*, n°3, mars 1984.

« À vos cassettes », *Le Feu Vert*, n°3, mars 1984, p. 2-3.

## ***224J 71 : Les Verts, 1987-1988***

Arc-en-Ciel, « Motion présidentielle », Villeurbanne le 18 octobre 1987.

Didier Anger, « Pour que ces présidentielles voient l'écologie s'affirmer comme le pôle de rassemblement de tous ceux qui veulent "changer la vie" », 1987.

Didier Anger, « Message au congrès du PSU », 11 décembre 1986.

*Pour un Arc-en-Ciel*, n°1, septembre 1987.

*Pour un Arc-en-Ciel*, n°2, septembre 1987.

*Pour un Arc-en-Ciel*, n°3, novembre 1987.

*Pour un Arc-en-Ciel*, n°4, décembre 1987.

*Pour un Arc-en-Ciel*, n°5, janvier 1988.

*Pour un Arc-en-Ciel*, n°6, février 1988.

*Pour un Arc-en-Ciel*, n°7, mai 1988.

*Pour un Arc-en-Ciel*, n°8, juin 1988.

*Pour un Arc-en-Ciel*, n°9, septembre 1988.

Pierre Radanne, Courrier, 15 janvier 1988.

Circulaire de liaison d'Arc-en-Ciel, n°1, avril 1987

Yves Cochet, Didier Anger *et al.* (Verts signataires de l'Appel pour un Arc en Ciel), « Éclaircies », 7 mars 1987.

Direction politique du PSU, « Contribution du PSU », 7 et 8 février 1987.

Marie-Françoise Gonin, Courrier à Yves Cochet, 3 février 1987.

Guy Marimot, Courrier aux membres du collège exécutif, 29 janvier 1987.

Yves Cochet et Dominique Hervé, Communiqué de presse, 7 juin 1988.

*Vert-contact*, n°84 bis, 4-10 novembre 1988, incluant les professions de foi des candidats à la tête de liste des Verts pour les élections européennes dont Yves Cochet, Didier Anger, Jean Brière, Antoine Waechter.

CNIR, relevé de décisions, 9-10 janvier 1988.

## ***224J 106 : Orientations***

Roger Fischer, « Introduction au manifeste », 1983, 5 p.

Jean Brière, « Un monde en crise, une planète en péril », 1983, 6 p.

Yves Cochet, « Écologie et technocratie », 1983, 3 p.

François Degans, « Qu'est ce que le productivisme », 1983, 4 p.

Yves Cochet, « Quel avenir pour les Verts ? Contribution au débat », 25 avril 1986, 20 p.

*Lettre d'information*, n°1, Génération écologie.

Les Verts, « Dossier Bilan », Journées d'été de Lourdes, 26 août-1er septembre 1990.

*Silence*, n°80, fév. 1986.

Yann Brault, Jean-Pierre Georges, Xavier Gillet et autres adhérents des Verts bretons, « Non au coup médiatique, oui à l'ouverture sur le terrain », automne 1986.

Antoine Waechter *et alii*, « Affirmer l'identité politique des écologistes », motion d'orientation, automne 1986.

Yves Cochet, Didier Anger *et alii*, « Construire », motion d'orientation, automne 1986.

Commission « femmes » des Verts, Compte rendu de réunion, 8 novembre 1986.

Verts Bretagne, Compte rendu du Conseil fédéral régional, 7 mars 1987.

Yves Cochet, « Stratégie 1 », 22 avril 1992.

Yves Cochet, « Stratégie 2 », 23 avril 1992.

### ***224J 114 : 1981, élections présidentielle et législatives***

Aujourd'hui l'écologie, Compte-rendu de la réunion du 13 juillet 1980.

Aujourd'hui l'écologie, Compte-rendu de la réunion du 6 septembre 1980.

Aujourd'hui l'écologie, Compte-rendu du conseil inter-régional de Toulouse des 6 et 7 décembre 1980.

Amis de la Terre, Compte rendu de la réunion des délégués régionaux, 13 et 14 décembre 1980.

Aujourd'hui l'écologie, « Compte-rendu réunion signatures 7 février 1981 ».

Dominique Bernard, « Le vote écologiste en Bretagne », 1981, 2 p.

Dominique Bernard, Courrier, 18 juin 1981.

Aujourd'hui l'écologie, Compte-rendu de la réunion du 28 mars 1982.

René Commandeur, « Lettre ouverte », 25 mars 1982.

### ***224J 115 : élections cantonales et municipales (1982-1983)***

Rennes-Verte, « À propos d'un tract diffusé par "L'alliance écologique" », communiqué de presse, 31 janvier 1983.

### ***224J 116 : élections européennes, cantonales, régionales et législatives (1984-1986)***

Professions de foi des candidats à la candidature aux élections européennes de 1984 (quart national), janvier 1984.

*Fil Vert*, n°4, septembre 1984.



Didier Anger, « Contribution au débat. A propos de la campagne des européennes », 1<sup>er</sup> juillet 1984, 3 p.

Rennes Verte, Courrier aux adhérents et sympathisants, 19 mars 1985.

FEB, « Les propositions des Verts pour la Bretagne », 1986, 18 p.

Verts 35, « Des élus Verts en Ille-et-Vilaine », 1986, 1 p.

Verts 35, Courrier aux adhérents, 7 janvier 1986.

### ***224J 118 : Élections de 1989***

Yves Cochet, « Élections sénatoriales : les Verts pour la transformation du Sénat en Conseil des Régions », Communiqué de presse, 18 septembre 1989.

Rennes Verte, Compte rendu de la réunion du 6 février 1989.

Jean-Paul Leroux, « A propos du débat sur la "stratégie". Propositions pour en sortir dans la clarté », 28 janvier 1989.

Verts 35, Compte rendu de la réunion du 14 juin 1988.

### ***224J 129 : Le Courrier de la Baleine (périodique des Amis de la Terre)***

Yves Cochet, « Accouchement ou délivrance ? », *Le Courrier de la Baleine*, n°58, 1981, p. 4-5.

Gérard Paget et Dominique Bernard, « La révolte des Bonnets Verts. AT rennes », *Le Courrier de la Baleine*, n°59, janvier 1982, p. 19-20.

Yves Cochet, « Question de démocratie, question de temps », *Le Courrier de la Baleine*, n°60 août-septembre 1982, p. 2-3.

### ***224J 130 : La Baleine, bulletin de liaison du réseau des Amis de la Terre, n° 49-65 (1979-1984)***

R. Joumard (AT de Lyon), « Magouilles conviviales et écologiques », *Le Courrier de la Baleine*, n°5/80, mai 1980.

Thierry Jeantet (pour le secrétariat national du MRG), Courrier à Brice Lalonde, reproduit dans *Le Courrier de la Baleine*, n°1/80, février 1980.

AT Bordeaux, « Pourquoi avons-nous quitté la campagne de soutien à Brice Lalonde ? Quel réseau pour l'après-présidentielle ? », *Le Courrier de la Baleine*, n°2/81, mars 1981.

Amis de la Terre, « Compte rendu de la réunion nationale extraordinaire des 28-29 mars 1981 », *Le Courrier de la Baleine*, n°3/81, avril 1981.

Yves Cochet, « Capturer/engendrer, rompre/unir, changer/devenir », *Le Courrier de la Baleine*, n°4/81, mai 1981.

Secrétariat des Amis de la Terre, « À propos de l'unification », *Le Courrier de la Baleine*, septembre 1982, supplément au n°61.

Brice Lalonde, « Rapport d'orientation présenté par le secrétariat sortant », *Le Courrier de la Baleine*, supplément au n°62, novembre 1982.

Pierre Samuel, « Recentrage associatif. La réunion nationale des Amis de la Terre », *Le Courrier de la Baleine*, supplément au n°62, décembre 1982.

*Le Courrier de la Baleine*, supplément au n°65, février 1984.

## Périodiques

*Ouest-France*, quotidien, éditions d'Ille-et-Vilaine, cote 1 PER 1624.

*La Pomme Verte*, périodique écologiste rennais, parution irrégulière (1976-1979), cote 2 PER 3182.

*Le Canard de Nantes à Brest*, bimestriel, cote 1 PER 3357 1.

*Bretagne actuelle*, bimestriel, cote 1 PER 3357 1.

*Bretagne écologie*, périodique des Verts Bretagne, parution irrégulière, cote 3 PER 3732 1.

## *Archives départementales de Loire-Atlantique (ADLA, Nantes)*

*Ouest-France*, éditions de Loire-Atlantique, cote PR 967.

## *Archives départementales du Morbihan (ADM, Vannes)*

*Ouest-France*, éditions de Vannes, JO 238.

*Ouest-France*, éditions de Lorient, JO 403.

*Ouest-France*, édition d'Auray, JO 433.

## *Centre d'histoire du travail (CHT, Nantes)*

### Fonds Annick Bruneau

#### *BRUN 12*

« Appel à la constitution d'un groupe écologiste pour la présentation d'une liste aux élections municipales de 1989 à Rezé », 1989.

Pays de la Loire Ecologie, Lettre d'informations, septembre 1988.

Le Grain de sel, mensuel nazairien, n°22-23, juillet-août 1987.

#### *BRUN 38*

Commission « femmes » des Verts, résultats du questionnaire du 2 juillet 1988.

### Fonds Marie-Françoise Gonin

#### *GON3 :*

« Le rattachement de la Loire-Atlantique », non daté, 1 p.

Nantes Écologie, Statuts et liste des responsables des groupes de travail.

*Alternantes*, bimestriel de l'écologie en pays nantais, édité par Nantes-Ecologie, n°1, décembre 1984.

Michel Quirion et Bernard Nectoux, « Invitation à la réunion des Verts 44 du 10 septembre 1985 ».

#### *GON5 :*

Yves Cochet, « Contribution au Manifeste politique des AT. L'écologie au pouvoir : une issue dramatique pour éviter la catastrophe », 1980, manuscrit, 4 p.

## Fonds Bernard Nectoux

### *NEC 39*

La prose en Vert, bulletin des Verts Pays de la Loire, mars 1993.

Vert-contact, n°4, octobre 1986.

« Les Verts - parti écologiste », 1982-1983, 4 p.

Roger Fischer, Courrier aux adhérents du MEP, 9 janvier 1984.

### *Bibliothèque de Rennes Métropole (Rennes)*

*Ouest-France*, quotidien, édition de Rennes (microfilms), cotes 2 mi 1285 à 2 mi 1738.

*Oxygène*, mensuel écologique breton (1979-1986), cotes 100324 et DL 9300.

*Le Peuple Breton*, mensuel de l'Union démocratique bretonne, cote DL 29086.

### *Bibliothèque de l'Université Rennes 2*

*Le Monde*, quotidien, cote RP 58 (version papier) et sur la base de données en ligne Europress (version numérique).

### *Siège d'Europe-Écologie les Verts Bretagne (Saint-Brieuc)*

### Archives des Verts Bretagne

Patricia Lemétayer, Fichier anonymisé des adhérents des Verts-Bretagne (1989-2014), fichier Microsoft Excel.

### *Boîte « Assemblées fédérales de la FEB, 1992-1994 »*

FEB, Dossier préparatoire de l'Assemblée fédérale d'octobre 1992.

FEB, Ordre du jour de l'Assemblée fédérale des 12-13 juin 1993.

***Boîte « Ordres du jour des Conseils fédéraux de la FEB,  
1992-1994 »***

Jean-Claude Lenay, Ordre du jour du conseil fédéral de janvier 1993.

Jean-Claude Lenay, Ordre du jour du conseil fédéral de février 1993.

Jean-Claude Lenay, Ordre du jour du conseil fédéral d'avril 1993.

Alain Uguen, « Peut mieux faire », avril 1993, 2 p.

Jean-Claude Lenay, Ordre du jour du conseil fédéral de mai 1993.

Jean-Claude Lenay, Ordre du jour du conseil fédéral de septembre 1993.

Jean-Claude Lenay, Ordre du jour du conseil fédéral d'octobre 1993.

« Rassembler, construire, agir », motion d'orientation, automne 1993.

Alain Uguen, Jean Pierre Mousset et alii, « Pour une Fédération alternative régionaliste et écologiste de Bretagne (FARE Ouest) », motion, automne 1993.

Marc de Saint-Laurent, Ordre du jour du conseil fédéral du conseil fédéral de décembre 1993.

Jean-Claude Lenay, Ordre du jour du conseil fédéral du conseil fédéral de février 1994.

Marc de Saint-Laurent, Ordre du jour du conseil fédéral du conseil fédéral d'avril 1994.

Jean-Claude Lenay, Ordre du jour du conseil fédéral du conseil fédéral de juin 1994.

Jean-Claude Lenay, Ordre du jour du conseil fédéral du conseil fédéral de septembre 1994.

FEB, compte rendu de la Convention régionale de l'écologie politique, 21-23 octobre 1994.

***Boîte « Comptes rendus de réunions de la FEB »***

Compte rendu du Conseil fédéral du 27 janvier 1992.

Compte rendu du Conseil fédéral du 24 mars 1992.

Compte rendu du Conseil fédéral le 26 avril 1992.

Compte rendu du Conseil fédéral du 23 mai 1992.

Compte rendu du Conseil fédéral du 12 septembre 1992.

Compte rendu de l'Assemblée fédérale des 24-25 octobre 1992.  
Compte rendu du Conseil fédéral du 12 décembre 1992.  
Compte rendu du Conseil fédéral du 24 janvier 1993.  
Compte rendu du Conseil fédéral du 12 juin 1993.  
Compte rendu du Conseil fédéral du 25 septembre 1993.  
Compte rendu de l'Assemblée fédérale des 23-24 octobre 1993.  
Compte rendu du Conseil fédéral du 13 décembre 1993.  
Compte rendu du Conseil fédéral du 15 janvier 1994.  
Compte rendu de l'Assemblée fédérale du 16 janvier 1994.  
Compte rendu du Conseil fédéral du 19 février 1994.  
Yves Cochet, Dominique Voynet *et alii*, « Appel à l'unité des écologistes », non daté (début 1994).  
Compte rendu du Conseil fédéral du 2 avril 1994.  
Compte rendu du Conseil fédéral du 19 décembre 1994.  
Compte rendu du Conseil fédéral du 18 mars 1995.  
Compte rendu du Conseil fédéral du 27 avril 1995.  
Compte rendu du Conseil fédéral du 21 mai 1995.  
Compte rendu de l'Assemblée fédérale du 21 mai 1995.  
Compte rendu du Conseil fédéral du 24 juin 1995.  
Compte rendu du Conseil fédéral du 28 octobre 1995.  
Compte rendu de l'Assemblée générale du 23 mars 1997.

## *Archives privées de François de Beaulieu*

Bretagne Écologie 78, « Demain il sera trop tard », brochure électorale, 1978, 12 p.

## *Entretiens*

*L'astérisque signale les entretiens entièrement retranscrits.*

AUBRON Gérard, le 29 mars 2014 à Nantes, durée 2h42.

BALBOT Michel, le 13 décembre 2013 à Mellionec, durée 1h54.\*

BEAULIEU François de, le 26 février 2014 à Rennes, durée 1h12.\*

BERNARD Dominique, le 28 novembre 2013 à Chantepie, durée 1h43.\*  
BORVON Gérard, le 17 décembre 2013 à Landerneau, durée 2h20.\*  
BRUNEAU Annick, le 27 janvier 2014 à Rezé, durée 1h53.\*  
CAMUS Anne, le 28 avril 2015 à Vannes.  
COCHET Yves, décembre 2008 à Paris, durée 30 mn.  
DANTEC Ronan, le 23 mars 2015 à Nantes, durée 1h10.  
DELIGNIÈRE Pierre, le 16 janvier 2014 à Quimper, durée 2h47.  
DEMAURE Jean-Claude (†), le 3 avril 2014 à Nantes, durée 4h30.\*  
GONIN Marie-Françoise, le 18 juin 2014 à Nantes, durée 2h08.  
HACHE Annaïg, le 11 février 2009 à Rennes, durée 2h15.  
HAYNIN Gilles de, le 25 février 2014 à Guidel, durée 2h05.  
LE GAL Yves, le 17 janvier 2014 à Concarneau, durée 1h11.\*  
LE QUELLENEC Jean-François, le 10 juin 2014 à Louargat, durée 2h45.  
MANGOLD Jacques, le 20 janvier 2014 à Plouézec, durée 1h14.\*  
MAUDET Norbert, le 26 novembre 2013 à Rennes, durée 1h45.\*  
MONNIER Jean-Jacques, le 10 décembre 2012 à Lannion.  
MOUSSET Jean-Pierre, le 23 janvier 2014 à Vannes, durée 1h56.\*  
NORMAND Jean (†), le 25 mars 2009 à Rennes, durée 1h30.  
PIERRE Jean-Claude, le 22 septembre 2014 à Lorient, durée 3h.  
RENAUD Patrice et SUGDEN Douglas, le 26 janvier 2014 à Berric, durée 3h38.  
ROUGER Marie-Pierre, le 3 février 2014 à Rennes, durée 1h17.\*  
SAINT-LAURENT Marc de, le 20 janvier 2014 à Saint-Brieuc, durée 1h31.\*  
SAUVAGE Yves, le 14 mai 2014 à Talensac, durée 1h45.  
TRÉGUER Paul, le 13 avril 2015 à Plouzané, durée 1h11.  
UGUEN Alain, le 17 janvier 2014 à Quimper, durée 1h56.  
WAECHTER Antoine, le 3 mars 2016 à Altkirch, durée 2 h.

## **Grande-Bretagne**

*Bibliothèque de l'Université de Teesside  
(Middlesbrough, Angleterre)*



## Fonds *European Green Archive*

### *Miscellaneous Wales Green Party documents*

Sue Bradley, « ACAT supplementary report », 1992.

### *WGP internal letters*

Mel Witherden, Courrier au *Green Party Council*, 30 mai 1991.

Mallen Barker, Courrier à Mel Witherden, le 5 juin 1991.

Klaus Armstrong-Braun, courrier à John Norris, 17 décembre 1991.

John Nicholson, Courrier à Sarah Parkin, le 7 janvier 1992.

Chris Simpson, Courrier à Steve Muggeridge, le 11 décembre 1994.

### *Ecology Party Councils*

#### **EGA-ROSE 5 : Organisation and history/campaigns.**

*Green File*, périodique du Green Party britannique, n°11 à 17, 1993-1995.

#### **EGA-ROSE 6 : Green Party Council 1991**

Sarah Parkin, Courrier au *Green Party Council*, 14 octobre 1991.

Sue Walker (responsable de la communication extérieure), rapport au *Green Party Council*, 15 juin 1993, 4 p.

#### **EGA-ROSE 8**

Green Party, Ordre du jour du *Green Party Regional Council*, 14 janvier 1994.

*Econews*, périodique du Green Party britannique, n°1 à 39, 1979-1988

*Ecobulletin*, périodique du Green Party britannique, n°1 à 9, 1980-1981.

#### **EGA 9/1/2, dossiers A-D**

Ecology Party, documents préparatoires à l'Assemblée générale de l'Ecology Party, septembre 1978.

Ecology Party, documents préparatoires à l'Assemblée générale de l'Ecology Party, septembre 1981.

Ecology Party, documents préparatoires à l'Assemblée générale de l'Ecology Party, mars 1982.

Ecology Party, documents préparatoires à l'Assemblée générale de l'Ecology Party, septembre 1983.

Ecology Party, documents préparatoires à l'Assemblée générale de l'Ecology Party, octobre 1984.

Ecology Party, documents préparatoires à l'Assemblée générale de l'Ecology Party, mars 1985.

Brig Oubridge, Rapport auprès de l'*Ecology Party Council*, 28 septembre 1984.

Brig Oubridge, Rapport du Comité politique de l'*Ecology Party Council*, octobre 1984.

Ecology Party, Compte rendu de la réunion de l'*Ecology Party Council*, 28 juillet 1984.

SERA et Green CND, « Linking up. Strategies for change », 1984.

#### **EGA/9/1/3 : *Ecology Party Council*, Juillet 1984-juillet 1985**

Ecology Party, Compte rendu de l'*Ecology Party Council*, 7-8 juillet 1984.

Ecology Party, Compte rendu de l'*Ecology Party Council*, 13-14 octobre 1984.

Ecology Party, Compte rendu de l'*Ecology Party Council*, 12-13 janvier 1985.

Ecology Party, Compte rendu de l'*Ecology Party Council*, 9-10 mars 1985.

Ecology Party, Compte rendu de l'*Ecology Party Council*, 5-6 juillet 1985.

Wales Ecology Party, rapport à l'*Ecology Party Council*, non daté.

#### **EGA/9/3/1: *Green Party Council* 1985 – 1988**

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 5-6 octobre 1985.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 4-5 janvier 1986.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 5-6 avril 1986.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 12-13 juillet 1986.

Green Party, Compte rendu de la réunion d'urgence du *Green Party Council*, 10 mai 1986.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 11-12 octobre 1986.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 10-11 janvier 1987.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 14 mars 1987.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 11-12 avril 1987.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 26-27 juin 1987.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 1<sup>er</sup> août 1987.

Green Party, Postal ballot for Party council, septembre 1987.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 3-4 octobre 1987.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 12-13 décembre 1987.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 20-21 février 1988.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 17 avril 1988.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 25-26 juin 1988.

Green Party, Compte rendu du « Political futures brainstorming meeting », 28 mai 1988, 4 p.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 3-4 septembre 1988.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 16 octobre 1988.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 12-13 novembre 1988.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 11-12 février 1989.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 12 mai 1989.

Green Party, Compte rendu du *Green Party Council*, 9-10 mars 1991.

**EGA 24: *Activist Mailing and conference agendas*, décembre 1983-  
novembre 1985**

« Office manager report », septembre 1983

Brig Oubridge, « The case for legalising cannabis- briefing note for branches », 15 juin 1983.

John Bishop, « Report to Dover 2 Conference and AGM », août 1985

**EGA 22: *Activist Mailing and conference agendas*, janvier 1986-  
novembre 1987**

Brig Oubridge, « Discussion paper on drugs policy », Malvern V Conference, 6-9 février 1986

Chris Rose (Election Committee), « Election countdown », novembre 1987.

**EGA 25: *Activist Mailing and conference agendas*, octobre 1991-  
septembre 1993**

Penny Kemp, « The role of women in the Green Party », 4 novembre 1991.

Chris Rose, « Election countdown », 31 octobre 1991.

*Green Activist*, n°16, février 1992.

*Green Activist*, n°18, juin 1992.

*Green Link*, n°3, décembre 1992.

*Green Link*, n°6, mai 1993.

*Green Link*, n°8, septembre 1993.

**EGA 26 : mars 1988-septembre 1990**

« The Green and Socialist conference », tract, non daté.

## *Modern Records Centre, Université de Warwick (Warwick)*

Fonds People/Ecology Party/Green Party

*MSS.50/3/4*

People, « A precis of People's policies », 1973, 2 p.

People, « People national conference », brochure, 1973, 4 p.

Ecology Party, « The Ecology Party. When? What? Why? Where? How? », non daté.

## *Archives du magazine The Ecologist (en ligne)*

*The Ecologist*, mensuel écologiste britannique, archives disponibles intégralement en ligne : [http://www.theecologist.org/back\\_archive/19701999/](http://www.theecologist.org/back_archive/19701999/) (consulté pour la dernière fois le 27 juillet 2017).

## *Bibliothèque nationale du Pays de Galles (National Library of Wales, Aberystwyth)*

Fonds Welsh political ephemera collection

## *C1/7/1, boîte 104 : Green Party literature 1983-1999*

- Ecology Party, « Politics for life », programme électoral, 1983, 38 p.
- Marilyn Smith, tract électoral, Ecology Party, élections générales, 1983.
- David Hoffmann, tract électoral, Ecology Party, élections générales, 1983.
- Graham Jones, tract électoral, Ecology Party, élections générales, 1983.
- Brig Oubridge, tract électoral, Ecology Party, élections générales, 1983.
- Marilyn Smith, tract électoral, Ecology Party, élections européennes, 1984.
- Chris Simpson, tract électoral, Ecology Party, County Council elections, 1985, 4 p.
- Marilyn Smith, tract électoral, Ecology Party, County Council elections, 1985.
- Marilyn Wakefield, tract électoral, Green Party, General elections, 1987.
- Brig Oubridge, tract électoral, Green Party, élections générales, 1987.
- Julie Harmon, tract électoral, Green Party, élections générales, 1987.
- Toby Hodd, courrier au journal *The Cambrian News*, 2 mai 1987.
- Chris Von Ruhland, tract électoral, Green Party, Cardiff City Council elections, 1987.
- Green Party, tract électoral, South Glamorgan County Council Elections, 1989.
- Marilyn Wakefield, tract électoral, Green Party, County Council Elections, 1989.
- Chris Simpson, tract électoral, Green Party, County Council Elections, 1989.
- Green Party, tract électoral, Dyfed County Council Elections, 1989.
- Mel Witherden, tract électoral, Green Party, élections européennes, 1989.
- Barbara McPake, tract électoral, Green Party, élections européennes, 1989.
- Patrick Adams, tract électoral, Green Party, élections européennes, 1989.
- Graham Jones, tract électoral, Green Party, élections européennes, 1989.
- Mel Witherden, tract électoral, Green Party-Plaid Cymru, élections générales, 1992.
- Emma Jackson, tract électoral, Green Party, élections générales, 1992.
- Brig Oubridge, tract électoral, Green Party, élections générales, 1992.
- Roger Coghill, tract électoral, Green Party, élections générales, 1992.
- Bill Pritchard, tract électoral, Green Party, élections générales, 1992.
- Roger Coghill, tract électoral, Green Party, élections européennes, 1994.
- Tim Foster, tract électoral, Green Party, Community council elections et District Council elections, 1995.
- Jenny Edkins, tract électoral, Green Party, District council elections, 1995.
- Chris Simpson, tract électoral, Green Party, town council elections, 1995.

Graham Town, tract électoral, Green Party, town council elections, 1995.  
Alun Williams, tract électoral, Green Party, town council elections, 1995.

### ***C1/7/3, Ecology Party in Wales Papers***

*Ecology Party in Wales*, lettre d'informations, n°3, juin 1979.

Nick Lampkin, Courrier à William Troughton, 30 novembre 1980, 2 p.

*Aberystwyth and district branch newsletter*, Ecology Party, 1980.

Ecology Party, « Nuclear disarmament and beyond », 1981, 12 p.

Wales Ecology Party, « Food additives : a practical guide », 18 p.

Ecology Party, « How to survive the nuclear age. What the government will not tell you », non daté, 22 p.

### ***BA3/39 : Copies of election literature 1987***

Cynog Dafis, tract électoral, Plaid Cymru, élections générales, 1987.

### ***BA4/39 : General election 1992 documents.***

Hugh Richards, tract électoral, Green Party, élections générales, 1992.

Cynog Dafis, « Together, building a future », tract électoral, Plaid Cymru, 1992, 4 p.

Patrick Adams, tract électoral, Green Party, élections générales, 1992.

Lester Davey, tract électoral, Green Party, élections générales, 1992.

Brian Kingzett, tract électoral, Green Party, élections générales, 1992.

### ***BA4/2 : Alyn and Deeside General Election, 1992***

Vic Button, tract électoral, Green Party, élections générales, 1992.

### ***BA4/15 : Clwyd South-West General election, 1992***

Nigel Worth, tract électoral, Green Party, élections générales, 1992.

### ***BA4/27 : Newport East General Election, 1992***

Steve Ainley, tract électoral, Green Party, élections générales, 1992.

### ***BA4/35 : Torfaen GI Election, 1992***

John Cox, tract électoral, Green Party, élections générales, 1992.

### ***BF/2 : Local elections literature***

Plaid Cymru, tract électoral, Town council elections, 1995.

Anna Gifford, tract électoral, Green Party, County council elections, 1995.

Wiliam Penri Jones, tract électoral, Plaid Cymru, County council elections, 1995.

### ***BC/4 : European elections literature, 1994***

Jan Evans, tract électoral, Green Party, élections européennes, 1994.

Chris Busby, tract électoral, Green Party, élections européennes, 1994.

Wales Green Party, « Wales within Europe: a green vision », élections européennes, 1994, 12 p.

Patrick Adams, tract électoral, Green Party, élections européennes, 1994.

### ***BF/5 : District council elections literature, 1987***

Chris Simpson, tract électoral, Green Party, District council elections, 1987.

Vivien Turner, tract électoral, Green Party, Cardiff city council elections, 1987.

Green Party, tract électoral, Cardiff city council elections, 1987.

### ***BF/2 : Local elections literature post-1983***

Chris Simpson, tract électoral, Green Party, Aberystwyth Town Council elections, 1991.

## ***Fonds Plaid Cymru***

Plaid Cymru, Electricity Board for Wales, non daté, 18 p.

BA3/22: Meirionnydd Nant Conwy constituency, 1987

BA4/6: Caernarfon constituency, 1992

BA4/22: Meirionnydd Nant Conwy constituency, 1992



BA5/6: Caernarfon constituency, 1997  
BA5/23: Meirionnydd Nant Conwy, 1997

## Fonds *Labour Party*

### *P2/3 :*

« New hope for Wales! Labour Party General election manifesto », 1983, 20 p.  
« Work for Wales with Labour », Labour Party Wales, 1986.  
« Wales will win », Labour Manifesto 1987.

### *R4/1 :*

« Agenda and resolutions », 49<sup>th</sup> annual Conference, Wales Labour Party Conference, 1986.  
« Composite resolutions », Labour Party Wales, mai 1988.

### *S/10 (CND, 1986-1988 :*

« Labour's defence policy. Defending Britain the modern way », décembre 1985.  
« Minutes of CND Cymru Cyngor », 18 janvier 1986.

## Fonds CND Cymru

### *D/7: Central Wales Energy Group*

Central Wales Energy Group Broadsheet, n°3, Juin 1980.  
*Pandora Newsletter*, n°6, Mars 1981.

### *A1/71, file 1, Nuclear power information, 1980-1998*

Welsh anti-nuclear alliance, « Radioactive pollution in the Irish sea », *Briefing sheet*, n°3, mai 1986

## *A1/71, file 2, General nuclear power, 1977-1996*

Megan Morgan (Cambrian Nuclear Concern), « Trawsfynydd anti-nuclear protest », 11 mai 1986.

« Trawsfynydd and Wylfa – the employment issue », WANA briefing sheet, n°1, Mai 1986.

« Nuclear power in South Wales and on Severnside », WANA briefing sheet, n°2, Mai 1986.

## *A1/99, Wind energy, Renewables, 1986-1995*

Peter Harper, « Why I hate windfarms and think there should be more of them », 6 p., s/d.

## *A1/123, folder 1, Wylfa, 1989-1998*

CND Cymru, « Wylfa: the next Chernobyl. CND Cymru calls for the closure of Wylfa and all nuclear power stations », 13 septembre 1993.

## *C5/14, CND Cymru various administrative files, 1980-2004*

Wrexham for Nuclear Disarmament, *Bulletin*, n°9, automne 1980.

CND Cymru, *Newsletter*, n°4, 12 septembre 1981.

CND Cymru, « Statement of case », Hinkley C Public Inquiry, 4 novembre 1988.

« What is CND Cymru? », novembre 1992.

## Fonds WANA (Welsh Anti-Nuclear Alliance)

D/31: WANA, 1986-2004

WANA delegates conference agenda, 28 septembre 1986.

WANA delegates conference minutes, 4 octobre 1986.

« Minutes », WANA delegates conference, 4 octobre 1987.

WANASHE, minutes of the meeting of September 2<sup>nd</sup> 1989.

## Fonds Council for the protection of Rural Wales (CPRW)

### *CPRW 2/8: Executive Committee minutes, 1976-1981*

« Minutes of the Executive Committee of 20<sup>th</sup> September 1980 »

« CPRW representation at the Department of the Environment's seminar on the management and disposal of radioactive waste », Harwell, 18-19 novembre 1980.

« Minutes of the Finances and general purposes committee », 29 août 1980.

Montgomeryshire branch, « Note for the CPRW National Executive committee », mars 1980.

« Minutes of the executive committee meeting », 1er décembre 1979.

## Fonds Aberystwyth Peace Network

### *Dossier 19 : 1982-1986*

*WANA News*, n°6, octobre-novembre 1985.

Nic Lampkin, Courrier aux membres de WANA, 19 novembre 1985.

WANA, Compte rendu de la réunion des délégués de WANA, Rhayader, 14 décembre 1985.

*WANA News*, n°7, décembre 1985-janvier 1986.

*WANA News*, n°8, février-mars 1986.

*WANA News*, n°9, avril-mai 1986.

### *Dossier 20 : documents relatifs à l'Ecology Party, 1983-1984.*

Ecology Party, « Campaign for real democracy », tract, 1983.

Ecology Party, « Peace », brochure, 1983, 16 p.

Ecology Party, « Ecology Party information about the Basic income scheme », 1983, 4 p.

## Fonds Cynog Dafis MP

### *File 1: 1964-1973: Papurau Cyffredinol*

Cynog Dafis, Campaign Paper, District council elections, mai 1973.

### *File 4: Ffeilynglyn â'r iaith Gymraeg, 1961-1977*

Welsh Education Office, « Report by HM Inspectors on a Welsh Language Survey in the Primary Schools of Dyfed », 1974-1975.

File 13 : 1997

Cynog Dafis, Courrier à Jonathon Porritt, 26 février 1996.

Anne Paintain (assistante de Jonathon Porritt), Courrier à Cynog Dafis, 1<sup>er</sup> avril 1996.

Victor Anderson, « Paper for General Election working party », 3 juin 1996.

Working Together, Plaid Cymru Newsletter for Ceredigion. Election Issue, 1997.

### *File 10: 1991-1992*

Cynog Dafis/ Plaid Cymru, « Together. Agreement makes history », tract électoral, 1991.

Cynog Dafis, « Environment is key to Farming prosperity claims Plaid-Green Candidate », communiqué de presse, 1992.

Plaid Cymru, « Plaid Cymru – Green Agreement Creates Winning Combination » communiqué de presse, avril 1991.

Ken Jones, Chris Simpson, Susie Searle, Alun Williams, Tim Foster, Courrier à Cynog Dafis, 6 mars 1992.

Richard Bramhall, Courrier à Cynog Dafis, 22 mai 1991.

Dafydd Wigley, Courrier à Cynog Dafis, 28 janvier 1991.

## Fonds Leo Abse MP

## *A/37: General and parliamentary correspondence, février-mars 1980*

### **F/r/2**

« Minutes of the first meeting to discuss the formation of a Parliamentary liaison committee for alternative energy », 23 novembre 1977.

« Nuclear power in Wales », South Wales Energy 2000, s/d., 2 p.

### **F/r/6**

SERA, « Nuclear Power? », s/d.

Leo Abse, Courrier à Michael Flood, 15 septembre 1978.

Press conference, 10 Octobre 1979, Cardiff.

## Fonds Robin Reeves (archives travaillistes et libérales)

### *A2001/81, 0200116763, P/6 : Labour Party Wales*

Labour Party Wales Annual Conference, 19-20 mai 1978, Swansea, « Resolutions and amendments received for the agenda ».

Comité exécutif du Labour Party Wales, Rapport à la conférence annuelle, 1980.

Labour Party Wales, Annual Conference, 16-17 mai 1980, Swansea, « Composite resolutions ».

Labour Party Wales, Annual Conference, 29-30 mai 1981, Llandudno, « Composite resolutions ».

### *P/7 : Welsh Liberal Party*

Welsh Liberal Party, Ordre du jour de la conférence annuelle, avril 1978, 28 p.

Welsh Liberal Party, Documents préparatoires à la conférence annuelle de 1980.

*Focus*, *The newsletter of the Welsh Liberal Party*, non datée.

## *P/8 : SDP*

Welsh SDP, « Toward a Policy for Wales », octobre 1982, 40 p.

SDP/Liberal Alliance, « The priorities for Wales », brochure, non datée.

Wales SDP, « Survey. The SDP in Wales », 1984.

## Fonds Gwyn Griffiths

### *Liberal Ecology Group*

Liberal Ecology Group, « Issues and perceptions: The Liberal Party and the "Green Movement" », automne 1978, 1 p.

Liberal Ecology Group, « LEG and the Ecology Party », non daté.

*Liberal Ecology Group Newsletter*, janvier-février 1979.

*Liberal Ecology Group Newsletter*, novembre 1979.

Liberal Ecology Group, Invitation à la réunion du 27 septembre 1979, 10 p.

Doreen Elton, Courrier aux membres de LEG, 1<sup>er</sup> janvier 1981.

*Threshold, the magazine of the LEG for Economic and Social Reform*, septembre 1979, 12 p.

*Threshold, the magazine of the LEG for Economic and Social Reform*, septembre 1980, 11 p.

*Threshold, the magazine of the LEG for Economic and Social Reform*, septembre 1980, 14 p.

*Threshold, the magazine of the LEG for Economic and Social Reform*, novembre 1981.

*Threshold, the magazine of the LEG for Economic and Social Reform*, mars 1982, n°6.

*Threshold, the magazine of the LEG for Economic and Social Reform*, septembre 1982, n°7.

*LEG Newsletter*, printemps 1983.

LEG, Invitation à la réunion de l'été 1984.

*LEG Newsletter*, mai 1984.

*Challenge, Newsletter of the Liberal Ecology Group and SDP Greens*, hiver 1987, n°3.

## Fonds Chris Simpson (NLX ex 2896)

Wales Green Party, « A Green economic policy for Wales », non daté, 2 p.

Wales Green Party, « General relations with other parties », 1989.

## Fonds Ken Jones

### *NLW Fac 818*

Wales Green Party, « Rhayader Agreement », février 1992.

Chris Simpson, « WGP and PC. A history and background discussion paper from Chris Simpson », 1990-1991, 8 p.

Ken Jones, « The Ceredigion GP/PC joint parliamentary campaign. A background paper from Ken Jones », janvier 1992, 4 p.

Alun Williams, « Green party on verge of winning parliamentary seat », automne 1991.

## Périodiques

*The Cambrian News*, hebdomadaire, cote Y (NEW-W) CAM.

*The Western Mail*, quotidien, cote Y (NEW-D) WES.

*Planet, The Welsh Internationalist*, bimestriel, cote SA (G) YX2 PLA.

*Green Dragon*, Wales Ecology Party Newsletter, 1980-1985, YX2 DDRA.

## *Bibliothèque de l'Université de Cardiff (Arts and Social Studies Library, Cardiff University)*

*Rebecca, a radical magazine for Wales*, parution irrégulière, cote W/Re.

*The Welsh Nation : the newspaper of Plaid Cymru*, cote W/We.



## *Bibliothèque centrale de Cardiff (Cardiff Central Library)*

*The Western Mail*, quotidien, Microfilm cabinets (sans cotation).

## *Green-history.uk (ressources électroniques)*

Documentation diverse, en particulier iconographique, sur les organisations écologistes britanniques, issues en partie des archives privées de David Taylor.  
<http://www.green-history.uk/resources>

## *Archives privées de Chris Simpson (Aberystwyth)*

*Ce fonds est intégralement constitué de documents numériques sous logiciel de traitement de texte.*

### **Dossier « Policies »**

#### *Dossier « Constitution »*

« Job descriptions of WGP officers »

« Make up of WGP council passed at Neath EGM, 1990 »

« WGP Constitution », 1992

#### *Dossier « Internal WGP organisational and financial »*

« Torfaen policy motion on election strategy, 1987 »

« 1989 conference motion on addressing Plaid Cymru conference »

« 1990 conference motion on cooperation with Plaid Cymru »

- « 1990 conference motion on relationships with other political parties »
- « 1992 conference collected policy and organisational motions »

### *Dossier « Other »*

- « Ballot of WGP members re continuing links with Plaid Cymru, Novembre 1990 »
- « GP history, philosophy and policy summary »

## Wales Green Party Council

### *Dossier 1986*

#### **Dossier « Council agendas »**

- « WGPC agenda, January 1986 »
- « WGPC agenda, August 1986 »
- « WGPC agenda, December 1986 »

#### **Dossier « Council minutes »**

- « Council meeting minutes, April 1986 »
- « Council meeting minutes, June 1986 »
- « Council meeting minutes, August 1986 »
- « Council meeting minutes, December 1986 »

### *Dossier 1987*

#### **Dossier « Council agendas »**

- « WGPC agenda, February 1987 »
- « WGPC agenda, April 1987 »
- « WGPC agenda, May 1987 »
- « WGPC agenda, July 1987 »
- « WGPC agenda, October 1987 »
- « WGPC agenda, December 1987 »

## **Dossier « Council minutes »**

- « Council meeting minutes, February 1987 »
- « Council meeting minutes, April 1987 »
- « Council meeting minutes, May 1987 »
- « Council meeting minutes, July 1987 »
- « Council meeting minutes, October 1987 »
- « Council meeting minutes, November 1987 »

## ***Dossier 1988***

### **Dossier « Council agendas »**

- « WGPC agenda, February 1988 »
- « WGPC agenda, April 1988 »
- « WGPC agenda, June 1988 »
- « WGPC agenda, August 1988 »
- « WGPC agenda, November 1988 »

### **Dossier « Council minutes »**

- « Council meeting minutes, February 1988 »
- « Council meeting minutes, April 1988 »
- « Council meeting minutes, June 1988 »
- « Council meeting minutes, August 1988 »
- « Council meeting minutes, November 1988 »

### **Dossier « Other documents »**

- « Report on Campaign for Welsh assembly meeting », novembre 1988.

## ***Dossier 1989***

### **Dossier « Council agendas »**

- « WGPC agenda, January 1989 »
- « WGPC agenda, March 1989 »

- « WGPC agenda, May 1989 »
- « WGPC agenda, July 1989 »
- « WGPC agenda, November 1989 »

#### **Dossier « Council minutes »**

- « A critique of Plaid Cymru Manifesto », Alun Williams, juillet 1989, 5 p.
- « Council meeting minutes, January 1989 »
- « Council meeting minutes, March 1989 »
- « Council meeting minutes, May 1989 »
- « Council meeting minutes, August 1989 »
- « Council meeting minutes, November 1989 »
- « The Plaid Cymru Conference », Alun Williams, novembre 1989, 3 p.

### *Dossier 1990*

#### **Dossier « Council agendas »**

- « WGPC agenda, January 1990 »
- « WGPC agenda, March 1990 »
- « WGPC agenda, May 1990 »
- « WGPC agenda, July 1990 »
- « WGPC agenda, October 1990 »

#### **Dossier « Council minutes »**

- « Council meeting minutes, January 1990 »
- « Council meeting minutes, March 1990 »
- « Council meeting minutes, May 1990 »
- « Council meeting minutes, July 1990 »
- « Council meeting minutes, October 1990 »

### *Dossier 1991*

#### **Dossier « Council agendas »**

- « WGPC agenda, January 1991 »

« WGPC agenda, May 1991 »

« WGPC agenda, July 1991 »

« WGPC agenda, September 1991 »

### **Dossier « Council minutes »**

« Council meeting minutes, January 1991 »

« Council meeting minutes, May 1991 »

« Council meeting minutes, July 1991 »

« Council meeting minutes, September 1991 »

### **Dossier « Membership secretary's reports »**

« Membership secretary's report », avril 1992.

### **Dossier « Other »**

« Minutes of GP area representatives meeting with Green Party Council », juillet 1991.

## ***Dossier 1992***

« Membership secretary's report », janvier 1992

« Membership secretary's report », mars 1992

« Membership secretary's report », juillet 1992

« Ceredigion local party report », janvier 1992

« Report on Campaign for a Welsh assembly meeting », avril 1992

« Report on Ceredigion 1992 election campaign », avril 1992

« Supplement to council meeting agenda », mai 1992

## ***Dossier 1993***

« Council meeting minutes », juillet 1993

« Council meeting minutes », novembre 1993

## *Dossier 1994*

« Ceredigion GP statement to WGPC over the formation of Aberystwyth Green Party »

« Membership secretary report for 1994 AGM », septembre 1994

« Membership secretary report », avril 1994

« Membership secretary report », juin 1994

« Membership secretary report », août 1994

« Membership secretary report », octobre 1994

« Membership secretary report », novembre 1994

« Report on the 1994 Eisteddfod stall for WGPC »

## *Dossier 1995*

« Membership secretary report », janvier 1995

« Membership secretary report », février 1995

## *Entretiens*

*L'astérisque signale les entretiens entièrement retranscrits.*

ARMSTRONG-BRAUN Klaus, le 3 juin 2015 à Broughton, durée 2h15.

BEST Sian, le 28 mai 2013 à Cardiff, durée 1h46.\*

DAFIS Cynog, le 16 mai 2013 à Llandre, durée 1h15.\*

LIVINGSTON Wulf, le 10 juin 2015 à Bangor, durée 1h50.

SCOTT CATO Molly, 10 juin 2013 à Cardiff/Stroud (visioconférence), durée 41 mn.\*

SIMPSON Chris, le 17 mai 2013 à Aberystwyth, durée 2h02.\*

THOMAS Noel, le 7 juin 2013 à Maesteg, durée 2h03.\*

VON RUHLAND Chris, le 21 mai 2013 à Cardiff, durée 1h45.\*

WHITE Tony, le 7 juin 2013 à Neath, durée 1h34.\*

WILLIAMS Alun, le 16 mai 2013 à Aberystwyth, durée 1h30.\*

# Index des cartes

Carte 1 : Comtés administratifs gallois (1972-1996).....	9
Carte 2 : Villes, localités et sites importants au Pays de Galles et à proximité.....	10
Carte 3 : Villes, communes et sites importants en Bretagne.....	11
Carte 4 : Nombre d'adhérents aux Verts (confédération) en janvier 1984 en France métropolitaine, par département.....	82
Carte 5 : Nombre d'adhérents aux Verts-parti écologiste en janvier 1984 en France métropolitaine, par département.....	83
Carte 6 : Nombre d'adhérents aux Verts en novembre 1988 en France métropolitaine, par région administrative.....	87





# Index des tableaux

Tableau 1 : Résultats du second tour de la primaire écologiste dans les trois bureaux de vote bretons.....	62
Tableau 2 : Nombre de candidats présentés par le WEP/WGP aux élections des conseils de comté (jusqu'en 1993) et autorités unitaires 292 (1995).....	98
Tableau 3 : Nombre de candidats présentés par le WEP/WGP aux élections des conseils de districts (jusqu'en 1991) et autorités unitaires (1995), regroupés par comtés.....	99
Tableau 4 : Nombre de candidats présentés par le WEP/WGP aux conseils de districts renouvelés par tiers.....	99
Tableau 5 : Nombre de candidats Verts aux élections cantonales en Bretagne, par département .....	105
Tableau 6 : Nombre de candidats Verts aux élections législatives en Bretagne.....	114
Tableau 7 : Nombre de candidats du Wales Green Party aux élections générales par comté administratif.....	116
Tableau 8 : Évolution du pourcentage des femmes parmi les adhérents des Verts Bretagne..	128
Tableau 9 : Évolution du pourcentage des femmes parmi les adhérents présents lors des réunions du Wales Green Party.....	129
Tableau 10 : Évolution du pourcentage des femmes parmi les candidats Verts aux élections uninominales en Bretagne.....	132
Tableau 11 : Évolution du pourcentage de femmes parmi les candidats du WGP aux élections uninominales au Pays de Galles.....	132
Tableau 12 : Résultats des élections municipales à Quimper en 1983 et 1989.....	311
Tableau 13 : Résultats des élections municipales à Rennes en 1983 et 1989.....	311
Tableau 14 : Résultats des élections municipales à Vannes en 1983 et 1989.....	312
Tableau 15 : Résultats des élections municipales à Lorient en 1983 et 1989.....	312
Tableau 16 : Résultats des élections municipales à Nantes en 1983 et 1989.....	313
Tableau 17 : Résultats des élections municipales à Saint-Nazaire en 1983 et 1989.....	313
Tableau 18 : Résultats des élections municipales à Brest en 1983 et 1989.....	314
Tableau 19 : Résultats des élections municipales à Saint-Brieuc en 1983 et 1989.....	314
Tableau 20 : Résultats des élections municipales de 1989 à Orvault : un bon report des voix écologistes à gauche.....	318



# Index des graphiques

Graphique 1 : Nombre de candidats écologistes aux élections cantonales et aux conseils de comtés en Bretagne et au Pays de Galles.....	106
Graphique 2 : Nombre de candidats des Verts et du Green Party aux élections législatives. .	116
Graphique 3 : Évolution du nombre d'adhérents au WEP/WGP et aux Verts-FEB entre 1980 et 1995.....	122
Graphique 4 : Pourcentage de femmes dans les candidats des Verts et du Wales Green Party dans les scrutins uninominaux.....	133
Graphique 5 : Résultats des Verts et du Green Party aux élections européennes en Bretagne et au Pays de Galles (1989-1999).....	280
Graphique 6 : Occurrences lexicales dans les éditoriaux d'Oxygène.....	463
Graphique 7 : Les acteurs mentionnés dans les éditoriaux d'Oxygène.....	465



# Index des images

Image 1 : Affiche du Green Party, élections européennes de 1989.....	503
Image 2 : Une de <i>The Ecologist</i> , mai-juin 1979.....	507
Image 3 : Quatrième de couverture d'Oxygène, février 1980.....	508
Image 4 : Quatrième de couverture d'Oxygène, juin-juillet 1980.....	509
Image 5 : Affiche, comités Plogoff.....	511
Image 6 : « The Rape of North Wales », Willson, <i>The Ecologist</i> , juin 1971.....	514
Image 7 : Affiche de la coordination anti-nucléaire de Basse-Loire.....	515
Image 8 : Une de <i>The Ecologist/Resurgence</i> (numéro commun), novembre 1974.....	518
Image 9 : Couverture de la brochure du Collectif Bretagne Écologie 78.....	520
Image 10 : Logo des Verts français.....	528
Image 11 : Logo de People, 1974.....	528
Image 12 : Couverture de brochure du Wales Green Party.....	530
Image 13 : Couverture de brochure de l'Ecology Party, 1983.....	531



# Table des matières

Remerciements.....	3
Liste des sigles et acronymes.....	5
Cartes de situation.....	9
<b>Introduction générale.....</b>	<b>13</b>
Historiographie des mouvements écologistes politiques.....	14
Objectifs de recherche.....	18
Les sources de l'analyse de la structuration partisane de l'écologie politique en Bretagne et au Pays de Galles.....	25
Presse généraliste et presse militante.....	26
Les archives des partis et mouvements écologistes.....	27
Fonds régionaux.....	28
Fonds nationaux.....	29
Les conditions de production des archives des écologistes, un objet d'étude en soi.....	29
Autres archives.....	30
Entretiens avec des acteurs-témoins.....	31
Plan de la thèse.....	34
<b>Premier chapitre :</b>	
<b>L'organisation des écologistes.....</b>	<b>37</b>
A) En Grande-Bretagne comme en France, des structures nationales incertaines jusqu'au début des années 1980.....	37
1. En Grande-Bretagne, une coupure originelle entre écologie associative et écologie partisane.....	38
a) De <i>People</i> au <i>Green Party</i> : un parti hétérogène et incertain.....	38
i. <i>People</i> : Des débuts difficiles à l'échelle britannique (1973).....	38
ii. Du creux de la vague au rebond de 1979.....	40
iii. 1979, l'émergence tardive de l' <i>Ecology Party</i> au Pays de Galles.....	41
b) <i>Friends of the Earth</i> : le foyer d'une écologie politique a-partisane.....	43
i. L'essor de <i>Friends of the Earth</i> en Grande-Bretagne.....	43
ii. Quels modes d'action ?.....	45
iii. <i>FoE</i> et le <i>Green Party</i> : des vases communicants ?.....	48
iv. <i>FoE UK</i> à l'échelle locale : une émergence tardive au Pays de Galles.....	50
2. En France, un long processus d'agrégation de l'écologie politique.....	52
a) De la candidature Dumont aux organisations « bio-dégradables » des années 1970.....	52
i. Du Mouvement écologique au Mouvement pour une écologie politique	

(MEP).....	53
Bretagne-écologie 78 : un espoir sans lendemain.....	54
L'échec amer d'Europe-Écologie (1979).....	55
ii. Les Amis de la Terre français et bretons : une distance inégale à la lutte électorale.....	56
iii. Brice Lalonde et les Amis de la Terre parisiens : pour une large recomposition du paysage politique.....	59
b) De la candidature unique à l'élection présidentielle à la naissance des Verts (1980-1984).....	60
i. L'impulsion unificatrice de l'élection présidentielle (1980-1981).....	60
ii. Des clivages difficiles à dépasser sur la forme de l'organisation.....	63
Un parti de pouvoir centralisé ?.....	64
Un partage des tâches entre lobby et action politique ?.....	65
Une confédération multitâches ?.....	67
Des organisations elles-mêmes traversées de divisions.....	67
iii. Une fusion empirique aux résultats asymétriques.....	68
Les échecs d'une fusion descendante (MEP, RAT).....	69
La réussite (relative) de l'agrégation empirique et à base régionale du mouvement.....	72
Les fédérations régionales : vers une confédération écologiste.....	72
1982 : de l'agrégation à la fusion.....	74
1983 : raidissement des Verts-PE puis relance du processus d'agrégation .....	76
Vers la fusion : impératifs et voies d'un rapprochement (automne 1983- janvier 1984).....	78
Les forces des écologistes au moment de la fusion de 1984 : un mouvement à base étroite et faiblement implanté sur le territoire.....	80
Verts-parti et Verts : deux organisations aux implantations complémentaires mais fragiles.....	80
Verts parti écologiste-confédération écologiste : la liquidation d'une partie de l'héritage des années précédentes ?.....	85
c) Conclusion sur l'unification des Verts français.....	88
3. Deux processus inscrits dans un réseau écologiste international commun.....	89
a) Le rôle central mais différencié des journalistes.....	89
b) Une circulation des idées et des textes à travers les frontières.....	92
B) Des structures partisans qui peinent à se consolider (années 1980-1990).....	94
1. Une présence électorale en progression irrégulière.....	95
a) Élections locales : une présence à géométrie variable en Bretagne, beaucoup plus faible au Pays de Galles.....	95
i. Le <i>Green Party</i> gallois aux élections locales.....	95
ii. Les Verts bretons aux élections cantonales : une présence en progression constante, au service d'une implantation croissante.....	100
b) Élections régionales : une opportunité surtout en Bretagne.....	106
i. La présence des Verts aux élections régionales en Bretagne.....	107
ii. Les Verts gallois : un engagement prudent et ciblé dans les élections régionales.....	109
c) Élections législatives : des élections de second ordre pour les écologistes ?....	109
i. Les écologistes bretons et les élections législatives : le tournant de 1993....	110



ii. Les Verts gallois aux élections générales : un engagement qui reste prudent	114
d) Élections européennes : des élections-baromètres	117
e) Une structuration par l'élection : la centralité de la revendication de la réforme du mode de scrutin	119
2. Des structures fragiles	121
a) Un nombre d'adhérents volatil et qui reste faible	121
b) Un fonctionnement interne marqué par une conflictualité difficile à réguler	123
3. « Faire de la politique autrement » ? Une parité qui s'impose progressivement et de façon très incomplète	127
a) Femmes et hommes dans le fonctionnement des Verts : une prédominance masculine	128
b) Femmes et hommes candidat-e-s et élu-e-s écologistes : une parité contrariée	130
i. Femmes et hommes dans les scrutins uninominaux	130
ii. Femmes et hommes dans les scrutins plurinominaux	133
Conclusion du premier chapitre	138

## Deuxième chapitre :

### La structuration des clivages entre écologistes et autres partis.....141

A) Des partis de droite adversaires ?	143
1. Le Parti conservateur : un discours évolutif, des politiques clivantes	143
a) Un environnementalisme marginal au sein du Parti conservateur	144
b) Margaret Thatcher : un environnementalisme tactique	145
c) La politique énergétique sous les gouvernements conservateurs : un développement du nucléaire qui alimente l'hostilité des écologistes à leur égard	149
d) La politique militaire des conservateurs : la confirmation de l'armement nucléaire	150
2. Les droites françaises : une réceptivité très limitée aux questions d'environnement, des politiques énergétiques clivantes – une politique de l'impossible <sup>455</sup> ?	151
a) Une politique de l'environnement inédite mais subordonnée	151
b) Les droites et l'énergie : la priorité absolue au nucléaire, des économies d'énergie en sourdine	152
B) Des partis de gauche entre exclusion et récupération des questions écologiques (PS, PCF, <i>Labour Party</i> )	156
1. Le Parti communiste français : un adversaire de plus en plus explicite du mouvement écologiste	157
2. Le Parti travailliste : les contradictions insurmontables d'un acteur hégémonique	159
a) Le désarmement nucléaire chez les travaillistes : un multilatéralisme mâtiné d'unilatéralisme	160
i. Une bombe travailliste ? L'ambiguïté du Labour Party (1945-1979)	160
ii. Le retour de l'unilatéralisme : regain du CND et divisions travaillistes	162
b) Un Parti travailliste hésitant sur la question de l'énergie nucléaire	165
i. Au pouvoir : une politique énergétique appuyée sur le nucléaire	165

ii.	Après 1979 : dans l'opposition et après Three Mile Island, les travaillistes de plus en plus hostiles à l'énergie nucléaire.....	168
c)	L'environnementalisme timide des travaillistes.....	173
i.	SERA, un groupe de pression interne au service d'un « socialisme écologique ».....	173
ii.	Une prise en compte fluctuante des questions d'environnement dans les programmes travaillistes.....	176
3.	Un Parti socialiste ambigu face aux revendications écologistes dans l'opposition, davantage hostile une fois au pouvoir.....	178
a)	Les tentatives d'exclusion des questions écologiques.....	178
b)	Une CFDT ouverte aux enjeux environnementaux, aux effets limités sur le PS.....	180
c)	Une récupération des questions écologiques indexée sur les préoccupations électorales des socialistes.....	181
d)	Un clivage croissant sur les questions de l'énergie nucléaire et de l'armement nucléaire après 1981, particulièrement sensible en Bretagne.....	186
i.	L'énergie nucléaire ou la confirmation d'un clivage entre socialistes et écologistes.....	186
Le Parti socialiste au pouvoir : entre énergie nucléaire et économies d'énergie.....		187
Edmond Hervé, le nucléaire et la Bretagne.....		190
ii.	Le creusement progressif du clivage autour de l'armement nucléaire.....	192
4.	<i>Labour Party</i> et Parti socialiste : l'étrange asymétrie de la prise en compte de l'environnement.....	198
C)	Des acteurs marginaux aux affinités certaines avec l'écologie : libéraux, Mouvement radical de gauche et Parti socialiste unifié.....	203
1.	Du Parti libéral aux libéraux-démocrates : une ouverture contestée aux revendications écologistes.....	203
a)	Un Parti libéral influencé par les revendications écologistes (Grande-Bretagne, années 1970-tournant des années 1980).....	204
i.	Le Parti libéral, un parti « radical »... en voie de radicalisation ?.....	204
ii.	Le <i>Liberal Ecology Group</i> : les espoirs d'un groupe de pression interne pour l'écologisation des libéraux.....	206
b)	Alliance avec les sociaux-démocrates et modération des libéraux (années 1980).....	207
i.	L'échec électoral relatif de l' Alliance entre SDP et libéraux.....	208
ii.	La modération stratégique de l'Alliance et des libéraux (années 1980).....	210
2.	Les Radicaux de gauche : un interlocuteur naturel mais marginal pour les écologistes.....	214
a)	Les bases idéologiques des radicaux : une gauche compatible avec l'écologie ?.....	215
b)	Les radicaux et l'armement nucléaire : une priorité relative au désarmement.....	217
c)	La réticence des radicaux face à l'énergie nucléaire.....	218
d)	Une ouverture précoce du MRG aux questions d'environnement.....	219
3.	Le Parti socialiste unifié : laboratoire ou éponge de l'écologie politique ?.....	221
a)	Le PSU et la question régionale : vers une parenté avec la mouvance écologiste.....	223
b)	L'environnement et le nucléaire, symptômes d'une parenté entre écologisme et	

socialisme autogestionnaire du PSU778.....	224
c)L'autogestion, déterminant de l'écologie du PSU.....	227
d)Un PSU-Bretagne plus écologiste que la structure nationale.....	229
D)Des partis autonomistes aux affinités certaines avec les préoccupations écologistes.....	231
1.Pacifisme, anticolonialisme et aspiration décentralisatrice : des affinités fondamentales avec les préoccupations écologistes.....	233
2.Industrialisation et environnement : des approches initialement contradictoires à l'UDB et au <i>Plaid Cymru</i> .....	234
a)Au sein de l'Union démocratique bretonne, une écologie « scientifique » compatible avec la croissance industrielle.....	234
b)Au <i>Plaid Cymru</i> , une défiance initiale envers l'industrialisation.....	238
3.Le verdissement ambivalent de l'UDB et du <i>Plaid Cymru</i> à partir des années 1980.....	239
a)L'influence croissante de l'écologie politique au sein de l'UDB.....	239
b)Les évolutions contradictoires du <i>Plaid Cymru</i> .....	241
Conclusion du deuxième chapitre.....	243

### Troisième chapitre :

#### **Les écologistes dans le champ électoral.....247**

A)Un engagement autonome et distancé à l'échelle nationale.....	249
1.Les écologistes dans les élections présidentielles en Bretagne.....	249
a)1974 : une campagne éclair et sans lendemain.....	249
b)1981 : une campagne et des résultats fondateurs en Bretagne.....	250
c)1988 : une implantation électorale qui progresse.....	251
d)1995 : un grand écart entre local et national.....	252
2.Les écologistes aux élections législatives : des résultats mitigés.....	253
a)1974, 1978, 1979 : des élections fondatrices mais peu concluantes.....	254
b)Les élections législatives des années 1980 : des élections secondaires qui donnent lieu à des résultats médiocres.....	256
i.En Bretagne, des écologistes qui s'absentent des élections législatives (1981, 1986, 1988).....	257
Des élections législatives qui deviennent des élections secondaires pour les Verts.....	257
Yves Cochet et les élections législatives : une stratégie personnelle source de conflits.....	259
ii.Au Pays de Galles, des écologistes malgré eux peu présents aux élections générales (1983, 1987).....	261
c)Les espoirs déçus des élections de 1992-1993.....	262
i.Les élections législatives de 1993 en Bretagne : un tournant pour les écologistes mais des résultats perçus comme décevants.....	263
ii.Les élections générales de 1992 : des espoirs en grande partie déçus pour le <i>Wales Green Party</i> .....	265
3.Les espoirs européens des écologistes gallois et bretons.....	268
a)Les maigres résultats de 1979 et 1984.....	269
i.L'investissement minimum des gallois.....	269

ii. Espoirs déçus et divergences stratégiques chez les écologistes français.....	270
Brice Lalonde et les radicaux : du projet d'une « liste des minorités » (1979)	
à la liste Entente Radicale et Écologiste (1984).....	270
Le semi-échec des Verts français en 1984.....	273
b) Le pic électoral des Verts aux élections européennes de 1989.....	274
i. Des résultats sans précédent en voix au Pays de Galles.....	275
ii. En Bretagne, des résultats moins spectaculaires mais plus efficaces en termes	
de sièges.....	276
c) Un recul généralisé aux élections européennes de 1994.....	278
B) Un engagement et des résultats inégaux à l'échelle locale.....	280
1. Des succès ponctuels au Pays de Galles.....	280
2. Un engagement fructueux et déterminant dans la vie politique municipale en	
Bretagne.....	285
a) Les pionniers sans lendemain de 1977.....	285
i. À Rennes, une convergence sans lendemain entre autogestionnaires et	
écologistes.....	286
ii. L'influence écologiste chez les modérés et la gauche dans l'aire de	
mobilisation anti-nucléaire d'Erdeven.....	287
iii. Concarneau 2000 : une liste de gauche écologiste sans lendemain.....	290
b) L'affirmation autonome des Verts à l'échelle locale, de 1983 à 1989.....	291
i. 1983 : semis électoraux à Quimper, Vannes et Rennes.....	291
Un renouvellement relatif du personnel politique écologiste.....	291
La définition progressive d'un périmètre politique spécifiquement	
écologiste, mais non coupé des gauches.....	292
Un ancrage électoral significatif mais localisé.....	296
ii. 1989 : une percée presque généralisée.....	299
Les élections cantonales de septembre 1988 : des résultats prometteurs pour	
les Verts.....	299
À Quimper, Vannes et Rennes, les résultats d'une implantation progressive	
des Verts.....	301
À Lorient, Nantes et Saint-Nazaire, convergences entre Verts et autres	
écologistes et autogestionnaires.....	306
L'émergence rapide et fragile des Verts à Brest et Saint-Brieuc.....	314
Une émergence ponctuelle dans certaines petites villes.....	317
3. Le virage stratégique vers le Parti socialiste en 1995.....	319
a) Les élections cantonales de mars 1994 dans les quatre départements de Bretagne	
administrative : une préparation des élections municipales pour les Verts.....	320
b) Les élections cantonales de 1994 en Loire-Atlantique : un affrontement entre	
deux lignes stratégiques diamétralement opposées chez les Verts.....	323
c) À Vannes, Lorient et Saint-Brieuc : la rançon du succès de 1989.....	325
d) À Brest et Nantes, le ralliement des Verts aux listes socialistes.....	327
e) À Rennes et Quimper, une unité préservée mais des résultats en demie-teinte	
328	
f) Un ancrage dans les petites villes qui se poursuit.....	330
C) La difficile fixation d'une stratégie à l'échelle régionale.....	332
1. Des résultats inégaux aux élections régionales pour les Verts bretons.....	333
2. Divergences stratégiques et territoriales concernant les relations avec les partis	
nationalitaires au Pays de Galles et en Bretagne.....	338

a)En Bretagne, des Verts qui prennent progressivement l'ascendant sur l'UDB.	338
i.L'UDB face à l'émergence des écologistes comme acteur incontournable au fil des années 1980.....	338
ii.À partir de 1989, un rapprochement stratégique circonstancié et variable selon les échelles entre Verts et UDB.....	341
b)Une convergence asymétrique et contrariée entre <i>Plaid Cymru</i> et <i>Green Party</i> (1985-1995).....	347
i.1985-1989 : une convergence initiée par des dynamiques aux échelles britannique et européenne.....	347
ii.Un rapprochement rapide source de tensions de part et d'autre (1989-1992).....	350
iii.Une aggravation des tensions qui précipite la fin de toute collaboration entre <i>Green Party</i> et <i>Plaid Cymru</i> (1992-1995).....	355
c)Conclusions sur les relations entre autonomistes et écologistes.....	357
Conclusion du troisième chapitre.....	358

## Quatrième chapitre :

### Les frontières de l'engagement partisan.....361

A)Une socialisation primaire multifactorielle.....	362
1.Des classes moyennes aux classes populaires, un milieu socio-professionnel d'origine divers.....	364
2.Des engagements familiaux souvent structurants.....	366
3.Des engagements syndicaux et associatifs nombreux.....	367
a)Des engagements politiques marquants, surtout à gauche.....	368
i.En Bretagne, du communisme résistant à la démocratie chrétienne.....	369
ii.Au Pays de Galles, entre origines travaillistes autochtones et néo-arrivants anglais libéraux.....	372
b)En Bretagne, l'héritage immédiat de la Résistance.....	374
4.Des expériences de jeunesse marquantes.....	377
a)L'expérience de l'étranger : une socialisation cosmopolite.....	377
b)La proximité avec la nature.....	378
c)Une socialisation ascétique.....	380
B)Socialisation secondaire : formation, armée, engagements fondateurs.....	381
1.Des parcours éducatifs structurants.....	382
a)Un éveil à l'engagement fréquent dans l'enseignement secondaire.....	382
b)Un intérêt pour les sciences dures.....	383
c)Université et pensée critique.....	384
d)L'apparition d'agriculteurs à partir des années 1980 : néo-ruraux et gauche paysanne.....	387
i.Des néo-ruraux aux « vrais ruraux ».....	387
ii.Les mutations de la gauche paysanne.....	389
2.Face à l'armée : le service militaire et la guerre d'Algérie comme repoussoirs précoces.....	390
a)Chez les hommes, une expérience négative voire un rejet du service militaire.....	390
b)En France, une « génération guerre d'Algérie » ?.....	393
3.Premiers engagements : mouvements lycéens, étudiants et syndicalisme.....	396

a)En France, une génération Mai 68 ?.....	396
b)Des engagements syndicaux surtout dans l'enseignement.....	403
C)Reconnaître les écologistes, adhérer aux Verts.....	405
1.Un vecteur familial inversé ?.....	405
2.Les médias comme vecteur d'identification aux partis écologistes.....	406
3. L'adhésion aux Verts : entre « moment d'épiphanie » et continuité avec les engagements associatifs.....	408
4.Le passage par le PSU ou par d'autres partis.....	412
5.Un cursus inversé : l'élection avant l'adhésion.....	422
D)Au-delà de l'engagement : impact sur les trajectoires biographiques et désengagements.....	427
1.Les engagements concurrents : associatifs, professionnels, familiaux.....	428
2.Des trajectoires de vie infléchies par l'engagement militant.....	430
a)Des vies familiales marquées par l'engagement.....	431
b)Un parcours professionnel souvent dépendant de l'engagement partisan.....	432
3.Dissidences.....	437
a)Des dissidences qui alimentent une concurrence partisane : Génération Écologie.....	437
b)Des dissidences individuelles d'élus Verts : l'hémorragie des élections municipales de 1995 en Bretagne.....	439
i.À Lorient, l'éclatement d'un groupe hétérogène face à la majorité municipale de gauche.....	439
ii.À Saint-Brieuc, la rupture du lien élus-militants face à une majorité municipale de gauche.....	440
iii.À Vannes, une concurrence pour le leadership écologiste municipal qui se solde par la défection.....	441
c)Des dissidences qui témoignent d'un rapport de convenance à l'appartenance aux Verts.....	442
Conclusion du quatrième chapitre.....	444

## Cinquième chapitre :

### **Transmettre le message écologiste.....447**

A)La presse écologiste.....	448
1.Une presse nationale au rôle structurant : <i>The Ecologist</i> , <i>Le Sauvage</i> , <i>La Gueule Ouverte</i> .....	449
2.Une presse partisane régionale au rôle intégrateur très relatif : <i>Bretagne-Écologie</i> , <i>Green Dragon</i> puis <i>Green Wales</i> .....	453
3.Un périodique au tournant du mouvement écologiste breton : <i>Oxygène Bretagne</i> (1979-1985).....	458
a)Une revue symbolique des mobilisations écologistes bretonnes.....	459
b)Les débats de l'écologie politique dans <i>Oxygène</i> .....	465
c)L'économie précaire d' <i>Oxygène</i> : reflet d'une crise de projet et des contradictions de l'écologie bretonne.....	471
d)Conclusion : <i>Oxygène</i> , un outil à contretemps ?.....	474
B)Les écologistes bretons et gallois en campagne.....	475

1.1974 : la campagne pionnière de René Dumont.....	476
2.Les premières campagnes électorales des écologistes britanniques.....	479
3.Des campagnes plus originales en France ?.....	481
C)L'image des écologistes et l'écologie dans la presse généraliste après la candidature de René Dumont.....	489
1.La curiosité médiatique (1974-1979).....	489
2.Des écologistes perçus comme divisés et affaiblis (1980-1984).....	493
3.Éclipse médiatique puis sortie de l'anonymat (1984-1988).....	495
4.Les Verts sous le crible de l'attention médiatique (1989-1993).....	496
5.Le retour à la marginalité médiatique (1993-1997).....	499
D)L'image dans l'imaginaire écologiste.....	499
1.Une histoire visuelle : du global au local, trois figures iconographiques de l'écologie dans les années 1970-1980.....	501
a)La planète Terre : un transfert iconographique médiatico-politique.....	501
b)La figure de la centrale nucléaire : épiceutre de la critique écologiste.....	505
c)Le militantisme en images : une iconographie identitaire.....	507
d)L'iconographie, structurante et révélatrice du mouvement écologiste.....	511
2.Le futur : divergences visuelles chez les écologistes.....	512
a)Les craintes de l'aggravation des fléaux de la société industrielle.....	513
b)La promotion d'un avenir à plusieurs horizons imaginaires.....	517
c)Représentations de l'avenir et stratégie politique.....	521
3.L'image comme porte-parole de l'environnement.....	522
a)L'image, vecteur de la prise de conscience de la crise environnementale.....	522
b)L'image de l'environnement, support du discours écologiste ?.....	523
4.Les Verts et le vert : couleurs et logos chez les écologistes.....	526
5.Conclusion sur l'image.....	532
Conclusions du cinquième chapitre : transmission du message écologiste et structuration partisane.....	533
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>535</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>547</b>
<b>Sources.....</b>	<b>581</b>
<b>Index des cartes.....</b>	<b>631</b>
<b>Index des tableaux.....</b>	<b>633</b>
<b>Index des graphiques.....</b>	<b>635</b>
<b>Index des images.....</b>	<b>637</b>

# LA STRUCTURATION PARTISANE DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE : UNE COMPARAISON BRETAGNE-PAYS DE GALLES (1974-1995)

---

## Résumé

Nous analysons dans cette thèse le processus de structuration d'organisations politiques écologistes, le *Green Party* et les Verts, de manière comparative et à l'échelle régionale, sur la période 1974-1995. Nous étudions cinq dimensions de ce processus : structuration organisationnelle, évolution des clivages avec les autres formations politiques, évolutions électorales et stratégiques, parcours militants et médiatisation des écologistes. Nous mettons en évidence plusieurs processus se jouant à l'échelle régionale et locale et leur influence décisive sur l'échelle nationale (rôle moteur des fédérations régionales dans l'unification des Verts français, évolutions stratégiques locales) mais également l'impact récurrent à l'échelle locale de dynamiques opérant à l'échelle européenne, surtout à partir de la formation d'un groupe écologiste au Parlement européen à partir de 1984. Dans les deux régions, les caractéristiques des partis Verts sont déterminées en premier lieu par la structure des clivages qui les opposent (ou apparentent) aux autres partis politiques ainsi que les parcours militants de leurs militants, deux facteurs qui donnent également lieu à de graves conflits internes. En Bretagne, les événements de mai 1968 puis un mouvement anti-nucléaire puissant contribuent à la structuration d'une famille politique consistante mais les Verts restent très fragiles sur le plan organisationnel, malgré une implantation électorale significative surtout à partir de 1989. Au Pays de Galles, le développement d'un mouvement écologiste autonome est entravée par la puissance du mouvement régionaliste et la présence au sein du parti travailliste de nombreux opposants à l'armement nucléaire, et le fait qu'une partie significative des militants du *Green Party* soient des nouveaux arrivants originaires d'Angleterre. Le *Wales Green Party* recueille de ce fait des résultats électoraux très faibles mais parvient à pérenniser son organisation et ses activités.

---

**Mots clés : structuration partisane, partis politiques, écologie politique, mouvement écologiste, comparatisme, Verts, Bretagne, Pays de Galles, clivages, parcours militants, nucléaire.**

---

## THE STRUCTURING OF POLITICAL ECOLOGY INTO POLITICAL PARTIES : A COMPARISON BETWEEN BRITTANY AND WALES

---

### Abstract

This thesis analyses the structuring of green political parties from a comparative perspective and at a regional (sub-national) scale, from 1974 to 1995. We study five dimensions of this process: organisational structuring, evolution of cleavages with other political parties, electoral and strategic evolutions, careers of activists, and media coverage (including a study of green media). Our research highlights several processes taking place at regional and local levels which have a decisive influence on the national scale (e. g. the crucial part played by regional federations in the unification of *Les Verts* in 1984 and early strategic evolutions at a local level) as well as the regional impact of dynamics developing at the European level, above all after the formation of a Green group in the European Parliament in 1984. In both regions, the Green parties are shaped first of all by the cleavages opposing (or relating) them to other parties and by the careers of their activists, two factors from which also stem serious internal conflicts. In Brittany, the impact of May 1968 followed by a successful movement against nuclear power have contributed to the transformation of the green movement into a political force but *Les Verts* have then remained very fragile as an organisation, despite significant electoral gains from 1989 onwards. In Wales, the green movement as a specific force is weakened by the strength of the regionalist movement, the opposition to nuclear weapons from many Labour Party activists and the fact that many Green Party activists in Wales are newcomers from England. The Wales Green Party thus obtains low electoral results but nevertheless succeeds in making its campaigns and activism durable.

---

**Keywords : party structuring, political parties, political ecology, green movement, comparatism, Green Party, Brittany, Wales, cleavages, activism, nuclear power.**

---

TEMPORA, EA 7468

Université Rennes 2  
Place du recteur Henri Le Moal  
CS 24307  
35043 Rennes cedex